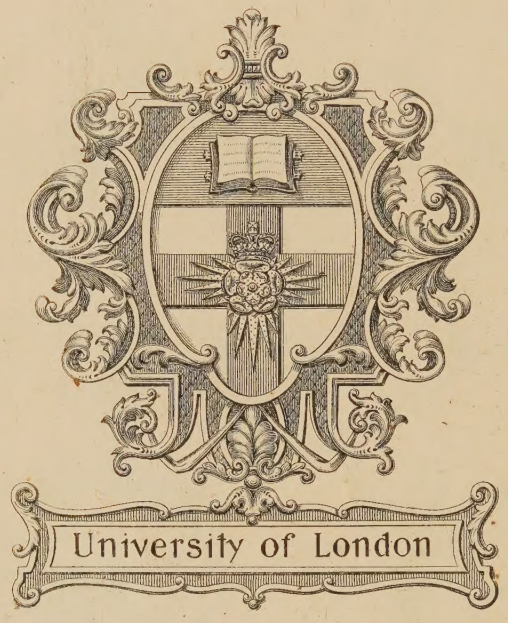

SHL
WITHDRAWN

Revue

d'Histoire littéraire

de la France

COULOMMIERS
Imprimerie Paul BRODARD.

Revue

d'Histoire littéraire

de la France

publiée

par la Société d'Histoire littéraire de la France

22e Année. — 1915.

PARIS
LIBRAIRIE ARMAND COLIN
103, BOULEVARD SAINT-MICHEL
—
1915

SHL
WITHDRAWN

SHL
WITHDRAWN
LOND
UNIV

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

UNE INTRODUCTION A L'ÉTUDE DU THÉATRE
DE VICTOR HUGO

LE ROMANTISME AU THÉATRE AVANT LES ROMANTIQUES

A vouloir esquisser en quelques pages l'histoire des origines, plus ou moins lointaines, du drame romantique, il y aurait de la prétention, car multiples sont les difficultés d'un pareil sujet. L'auteur d'un intéressant ouvrage sur *Le Drame romantique*[1] couperait volontiers les ponts entre le théâtre dont il s'occupe et le théâtre antérieur : « Un livre entier, dit-il, pourrait se faire sur les prétendues origines du romantisme, alors que peut-être il suffisait d'être dans la révolution romantique comme Hugo, d'avoir ses racines dans la nouvelle école, d'être enthousiaste de Shakespeare et de préférer le moyen âge à l'antiquité, pour trouver le drame romantique, sans même avoir lu M^me^ de Staël. » De son côté, l'auteur d'un excellent livre sur *Le Drame au XVIII^e^ siècle*, s'il admet que des liens unissent le drame du XVIII^e^ siècle, le mélodrame et le drame romantique, et s'il essaie de les indiquer avec prudence, tient du moins à bien séparer l'histoire du drame des La Chaussée, des Diderot et des Mercier et l'histoire des drames plus ou moins analogues qui ont pu exister antérieurement : « Il nous importe peu, dit-il[2], que l'on ait constaté dès le

1. Pierre Nebout, *Le Drame romantique*, Paris, 1895, in-8, p. 82.
2. F. Gaiffe, *Le Drame en France au XVIII^e^ siècle*, Paris, 1910, in-8, p. 29, n.

XIII^e^ siècle l'existence d'une espèce de comédie larmoyante, si La Chaussée et Diderot ne l'ont pas connue; le fait que le moyen âge a composé des comédies moralisantes ne prouve pas le moins du monde que le drame du XVIII^e^ siècle ne soit pas un produit essentiellement moderne, né du cosmopolitisme littéraire et du mouvement philosophique. » Est-on d'accord, tout au moins, sur les caractères essentiels de ce drame du XVIII^e^ siècle et sur les origines du mélodrame? M. Lanson, qui a si bien étudié La Chaussée et ses successeurs, réfute la thèse fondamentale de M. Gaiffe[1], et M. Alexis Pitou établit la genèse du mélodrame autrement que M. Gaiffe ou M. Marsan[2]. Comment intervenir dans de tels débats, si on ne veut ou ne peut instituer de longues recherches et se livrer à de délicates discussions?

Mon dessein est plus modeste et sensiblement différent. Sans prétendre noter la naissance et les premiers pas du romantisme avant le XIX^e^ siècle, comme l'a fait M. Mornet dans un livre récent (où d'ailleurs le théâtre tient peu de place)[3], j'indiquerai d'une façon rapide les caractères *romantiques* (c'est-à-dire analogues à ceux du romantisme) qui se remarquent dans le théâtre français antérieurement aux Hugo, aux Dumas, aux Vigny et à leurs prédécesseurs immédiats. Ce faisant, j'aurai bien fourni des indications sur les origines du romantisme lui-même; mais j'aurai surtout montré que le romantisme au théâtre n'est pas une déviation de notre art dramatique, et que celui-ci a presque constamment tendu, au cours des siècles, à se constituer sous une forme semblable à celle que le XIX^e^ siècle romantique a consacrée.

*
* *

Proposition bizarre pour qui regarde la tragédie classique, et son pendant la comédie classique, comme l'expression naturelle et spontanée au théâtre de l'esprit français! Mais voyez ce qu'avoue un des critiques qui ont exposé cette thèse avec le plus d'éclat. Pour Brunetière la tragédie classique ne commence même pas exactement avec *Le Cid*, qui est encore une tragi-comédie : il faut plutôt la dater de 1640 ou de 1645. Avec *Phèdre*, en 1677,

1. G. Lanson, compte rendu du livre de M. Gaiffe, dans *Revue d'Histoire littéraire de la France*, juillet 1910. — Cf. *Nivelle de La Chaussée et la comédie larmoyante*, 2^e^ éd., Paris, 1903, in-8.

2. Alexis Pitou, *Les Origines du mélodrame français à la fin du XVIII^e^ siècle* (*R. H. L. F.*, avril 1911). — Jules Marsan, *Le Mélodrame et Guilbert de Pixérécourt* (avril 1900).

3. Daniel Mornet, *Le Romantisme en France au XVIII^e^ siècle*, Paris, 1913, in-16.

Brunetière trouve déjà que le genre contient des germes morbides : ce n'est plus de la tragédie, c'est de l'opéra. Dans une histoire dramatique très riche de six ou sept siècles, l'esprit français se serait donc exprimé naturellement pendant trente-sept-ans ! Est-ce possible ? Et ne faut-il pas regarder de plus près cette histoire de la tragédie classique ? Si on le fait[1], on verra que la première ébauche de la tragédie a été suscitée, vers 1552, par un parti pris humaniste, et qu'elle a avorté autant parce qu'elle était œuvre savante et anti-populaire que parce qu'elle n'a pas trouvé de scène régulière où se produire. Un deuxième essai, tenté par Hardy avec plus de prudence et dans des conditions meilleures, n'a pu cependant s'imposer à la fin du XVI^e^ et au commencement du XVII^e^ siècle. Mais, en dépit de ce nouvel échec, le terrain peu à peu devenait plus propice ; et une troisième tentative, savante aussi d'origine, amenait enfin, avec la *Sophonisbe* de Mairet en 1634, la vogue d'une tragédie plus ou moins imparfaite. Le succès du *Cid*, mi-tragédie mi-tragi-comédie, encourageait Corneille et l'amenait à constituer, avec *Horace*, *Cinna*, *Polyeucte*, le canon même de la tragédie. Cependant Corneille ne reste pas fidèle à sa propre création et se livre à des essais divers. Racine modifie la tragédie de son devancier et lui donne sa forme la plus proprement classique. Et, après lui, la tragédie subsiste, parce que la gloire de ce genre est grande et le protège ; mais ou on travaille à la désorganiser, ou on se sert de la tragédie racinienne comme d'un moule vide, où l'on ne sait rien mettre, ni caractères, ni action, ni poésie. Non, décidément, la tragédie classique n'est pas l'expression naturelle de l'esprit français au théâtre. Il se peut seulement qu'elle en soit l'expression la plus haute et la plus pure ; n'est-ce pas à de rares moments que nous donnons le meilleur de nous-mêmes ? Et ne faut-il pas pour cela des rencontres heureuses, comme le fut celle du génie racinien et du siècle de Louis XIV ?

*
* *

Quoi qu'il en soit, si, sans nier l'originalité du romantisme, nous voulons rechercher en quoi le drame romantique a été préparé ou annoncé, il nous faut savoir d'abord ce que nous entendons par drame romantique et quels sont les éléments qui entrent dans cette forme d'art.

1. Voir mon article sur *Corneille et l'évolution de la tragédie en France* (*De Jodelle à Molière*, Paris, 1911, in-16).

Il n'est pas facile de donner une définition du drame romantique, parce qu'on a compris sous ce nom des choses assez différentes. On peut distinguer cinq courants :

— La tragédie romantique, peinture historique en vers, plus ou moins fantaisiste, mais comportant l'emploi de la couleur locale : *Cromwell*, *Hernani*, *Marion Delorme*, *Ruy Blas*,... auxquels on rattacherait quelques œuvres en prose, comme *Henri III et sa cour;*

— Le drame qui, sans être proprement historique, n'a pas un sujet moderne : *Chatterton* et, si nous tenons compte des traductions, *Le More de Venise;*

— Le drame moderne en prose, violent d'action et de style : *Antony*, *Richard Darlington*;

— Le mélodrame héroïque en prose, soi-disant historique, mais invraisemblable, compliqué, chargé de crimes : *La Tour de Nesle*;

— Enfin, la comédie historique, où les rois et les grands sont vus par leurs petits côtés, contrairement à la tragédie classique, qui voulait les voir par leurs côtés grandioses ou terribles, et où les grands événements ne sont considérés qu'en tant qu'ils se prêtent à une amusante intrigue; c'est le vaudeville entrant dans le drame historique : *Don Juan d'Autriche*, *Le Verre d'eau*, *Mademoiselle de Belle-Isle*.

Ces variétés du drame romantique se distinguent entre elles par des différences sensibles, et elles n'ont pas toutes pour nous le même intérêt. Avec les drames en vers de Hugo, depuis *Cromwell* ou *Hernani* jusqu'aux *Burgraves*, et avec ses drames en prose, *Marie Tudor*, *Lucrèce Borgia*, *Angelo*, c'est surtout à la tragédie romantique et, dans une certaine mesure, au mélodrame que nous avons affaire. Il y a là des éléments dont nous pouvons chercher les manifestations plus ou moins lointaines.

Les voici, tels qu'on peut, semble-t-il, les déterminer.

D'abord la non-acceptation des règles. Une école qui se crée veut toujours prendre le contre-pied de celle qui finit, et elle change surtout ce qui était le plus visible. De plus, le programme du romantisme étant la liberté dans l'art, il ne pouvait admettre que le drame étouffât « dans la cage des unités »; la seule des unités qui fût indispensable, l'unité d'action, allait être entendue dans un sens plus large; le temps et le lieu allaient être employés avec liberté.

Les classiques purs exigeaient une séparation complète entre Thalie et Melpomène, une distinction rigoureuse de la comédie et de la tragédie. Les romantiques se proposent de les mêler, ou plutôt de mêler le tragique et le grotesque. En quoi ils sont

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE
DE LA
LIBRAIRIE ARMAND COLIN
103, Boulevard Saint-Michel, PARIS

PUBLICATIONS SUR LA GUERRE

La Russie et la Guerre

par

GRÉGOIRE ALEXINSKY

Ancien Député à la Douma

Un volume in-18, broché . . . . 3 fr. 50

Extrait de la Table des Matières.

La politique extérieure du Gouvernement russe avant la guerre. — Les relations économiques et politiques de la Russie avec l'Autriche et l'Allemagne. — Les forces économiques, financières, militaires et navales de la Russie. — La Russie a-t-elle voulu la guerre ? — Les deux Russies : la Russie populaire et la Russie gouvernementale. — La vie russe pendant la guerre. — L'attitude du Gouvernement et des groupes politiques. — L'activité des institutions d'État et des initiatives privées pendant la guerre. — Les questions polonaise et arménienne. — L'Ukraine et la Finlande. — La situation des juifs. — Le rôle de la presse. — L'esprit du soldat russe. — L'idée de libération et la guerre. — Les prétentions de la Russie. — Les relations futures de la Russie avec ses alliés.

ANCIEN Député à la Douma, déjà connu et apprécié des publics français et anglais depuis la publication de son ouvrage sur la *Russie moderne*, M. Grégoire Alexinsky était désigné, plus que tout autre, pour exposer la situation de son pays aux heures historiques qu'il traverse actuellement. Il nous rappelle la politique extérieure du Gouvernement russe avant la guerre, les relations économiques et politiques de la Russie avec l'Autriche et l'Allemagne, ses forces économiques, financières, militaires et navales. Puis il aborde cette grave question : le Gouvernement et le peuple russes voulurent-ils la guerre ?

Dans la deuxième partie, il décrit la vie russe pendant la guerre, l'attitude des divers groupes politiques et celle du Gouvernement, l'activité remarquable des institutions d'État et des initiatives privées; il expose les questions juive, polonaise et arménienne, les problèmes relatifs à l'Ukraine et à la Finlande; il parle du rôle de la presse pendant les hostilités et de l'esprit qui anime le soldat russe dans cette guerre vraiment nationale. Pour conclure, il nous montre quelles seront, après la guerre, les légitimes prétentions de la Russie et les rapports qui s'établiront avec ses alliés français et anglais.

L'Angleterre et la Guerre

par

HENRY WICKHAM STEED

Une brochure in-18. . . . . 0 fr. 50

PENDANT de longues années passées en Allemagne, en France, en Italie, en Autriche-Hongrie, M. Wickham Steed s'est habitué à regarder l'Angleterre avec cette objectivité que facilite la distance, et il a acquis une connaissance approfondie de la politique européenne. Il décrit ici les diverses phases de l'attitude de l'Angleterre dans la grande crise actuelle. Observateur attentif et critique indépendant, il a su discerner les mobiles dirigeants des empires centraux et dégager en même temps les véritables sentiments de l'Angleterre.

Les Origines de la guerre européenne

par

AUGUSTE GAUVAIN

3e Édition

Un volume in-18, broché . . . . . 3 fr. 50

« M. AUGUSTE GAUVAIN était particulièrement à même d'éclairer les origines de la crise, d'en décrire les développements et l'évolution. C'est ce qu'il a fait dans un style simple, sobre, précis, avec le seul souci de respecter la vérité. »
(*Revue des Deux Mondes.*)

« M. GAUVAIN vient de publier un exposé méthodique détaillé des causes politiques de la conflagration actuelle. Il n'a pas fait œuvre de polémiste. Il a seulement cherché à montrer, en historien, par l'enchaînement rigoureux de faits contrôlés, pourquoi la guerre a éclaté au mois d'août dernier plutôt que lors des grandes crises diplomatiques des années précédentes. Sans avoir recours à aucune argumentation, il prouve que, depuis le dénouement de la crise bosniaque en mars 1909, le gouvernement austro-hongrois poursuivait la destruction de la Serbie, et que le gouvernement allemand, exploitant ces intentions, réussit à le gagner à un projet de guerre générale. »
(*Journal des Débats.*)

« ÉCRIVAIN PRÉCIS, observateur renseigné, l'auteur nous donne un travail qui mérite de retenir l'attention. »
(*Le Correspondant.*)

« LA première partie de ce livre offre l'exposé le plus sobre et le plus lumineux que j'aie lu jusqu'à présent des origines de la guerre européenne. » (*Polybiblion.*)

« C'EST un examen lucide et magistral de la politique européenne depuis l'annexion de la Bosnie-Herzégovine. »
(*The Scotsman*, d'Edimbourg.)

« LES conditions de l'Europe avant l'attentat de Serajevo sont exposées dans cet ouvrage avec impartialité et en connaissance de cause. » (*La Vita internazionale*, de Milan.)

« ŒUVRE IMPORTANTE, où sont exposées les causes immédiates de la terrible guerre, et dont l'auteur commente minutieusement tous les événements intervenus depuis l'assassinat de l'archiduc Ferdinand jusqu'au début des hostilités. »
(*Imparcial*, de Madrid.)

« CET OUVRAGE est le témoignage historique le plus intéressant qu'on puisse lire, car il émane d'un homme qui, tout en étant profondément patriote, sait rester objectif et ne dit que ce qu'il pense. » (*Messager d'Athènes.*)

Le Groupe socialiste du Reichstag et la Déclaration de Guerre

par

P.-G. LA CHESNAIS

Un volume in-18, broché . . . . 1 fr. 50

C'EST un point d'histoire qui est étudié dans cette brochure. Il s'agit de l'attitude des dirigeants de la social-démocratie allemande, depuis le 23 juillet 1914, en face de la menace d'une guerre européenne, jusqu'à la séance du Reichstag, où ils ont voté, le 4 août, les crédits demandés par le Gouvernement impérial.

Ce travail est conçu comme une étude d'histoire objective. Toutefois l'auteur, dans son préambule et sa conclusion, ne s'est pas interdit de porter un jugement et de tirer des conséquences pour l'action future. Socialiste, il s'est demandé quel serait l'avenir de l'Internationale. Elle ne pourra demeurer un organisme vivant que si elle se décide à formuler sans faiblesse sa réprobation de la social-démocratie allemande actuelle.

La Guerre

vue

d'une ambulance

par

L'ABBÉ FÉLIX KLEIN

Aumônier de l'Ambulance américaine.

Avec

12 documents photographiques.

3e Édition

Un volume in-18, broché. . . . . 3 fr. 50

« C'EST la haute portée du livre de M. l'abbé Klein de rattacher à la justice de notre cause la valeur morale de ceux qui souffrent pour elle, de donner toute leur signification magnifique aux spectacles qu'il a quotidiennement sous les yeux et dont on sent qu'il sort lui-même moins ému encore qu'édifié. C'est une leçon de grandeur d'âme. »

(Journal des Débats.)

« DANS ces pages de douleur, qui sont aussi des pages d'espérance, l'abbé Klein nous donne ici, dans toute leur sincérité, les impressions des combattants recueillies auprès des blessés et telles qu'elles ont traversé son âme. »

(Revue des Deux Mondes.)

« C'EST un livre bien vivant et bien émouvant que nous donne l'aumônier de l'ambulance américaine de Neuilly. Il n'est pas besoin d'ajouter que l'auteur, bien qu'il se garde de faire de la littérature, reste l'excellent écrivain que l'on sait. »

(Le Correspondant.)

« DANS leur sincérité, ces pages portent une fière leçon de patriotisme et d'espérance. Des illustrations accompagnent le texte. Elles nous donnent la physionomie des locaux, des gens et des choses. »

(Polybiblion.)

« AU style prenant de l'auteur, à son expérience d'écrivain, vient s'ajouter sa délicatesse naturelle; le livre y gagne en intérêt et nous présente la guerre sous un aspect nécessaire pour en avoir la vue d'ensemble. »

(Daily Mail.)

« M. L'ABBÉ KLEIN raconte au jour le jour les émotions ressenties au cours de son apostolat, auprès des blessés encore tout vibrants de la bataille. En lisant ces récits, on sent se fortifier la confiance en une prochaine et définitive victoire. »

(New-York Herald.)

« DES hauts faits racontés dans leur héroïque simplicité, sans phraséologie, voilà la valeur du livre. Ils constituent un hommage sympathique adressé au courage des combattants pour la cause latine et sont le précieux témoignage des résolutions viriles qui animent le peuple français. »

(Il Secolo.)

Karl Marx

pangermaniste

et

l'Association internationale des Travailleurs de 1864 à 1870

par

JAMES GUILLAUME

Un volume in-18, broché. . . . . 1 fr. 50

« CET OUVRAGE, très documenté et écrit par un érudit de bonne marque, est une étude curieuse et très nouvelle, qui nous montre dans l'apôtre de l'Internationale un pangermaniste véritable, malveillant pour les Français et orientant la « social-demokratie » vers l'impérialisme allemand. »

(Le Correspondant.)

« APPUYÉ sur d'authentiques et irréfutables documents, en particulier sur la correspondance de Marx et d'Engels, dont l'auteur donne de nombreux extraits, cet exposé lumineux révèle pour la première fois au grand public le véritable rôle de Karl Marx dans les affaires de la démocratie française. »

(Le Monde Économique.)

« DANS ce volume, M. James Guillaume, le fidèle ami de Bakounine et le diligent historiographe de l'Internationale, démontre documentairement que les maîtres de la « social-demokratie » furent des pangermanistes, et, comme tels, agirent à l'encontre du mouvement ouvrier. »

(Il Popolo d'Italia.)

La Serbie

La Serbie et son histoire
Les victoires serbes
Le peuple serbe

par

VICTOR BÉRARD

Une brochure in-18. . . . . 0 fr. 50

LA « JOURNÉE SERBE » (26 mars 1915) fut, on s'en souvient, la plus touchante manifestation de sympathie qu'une nation puisse offrir à une autre; ce jour fut en effet consacré dans toutes les écoles primaires et secondaires de France à célébrer l'héroïsme du peuple serbe. Pour cette « journée », M. le Ministre de l'Instruction publique demanda à M. Victor Bérard une conférence sur la Serbie; c'est cette belle étude ethnographique qui fut mise depuis sous les yeux du grand public : il y apprendra à connaître et à aimer le vaillant peuple qui lutte depuis trois ans pour sa vie nationale.

Dans un émouvant avant-propos, M. Mil.-R. Vesnitch, Ministre de Serbie à Paris, rappelle les liens de vieille amitié qui lient les peuples français et serbe. Depuis 623, l'affinité franco-serbe fut toujours agissante, et treize siècles de mutuelle sympathie expliquent la fraternité d'armes d'aujourd'hui.

La Paix future

d'après
la Révolution Française
et Kant

par

A. AULARD

Professeur à l'Université de Paris.

Une brochure in-18. . . . . 0 fr. 50

DANS cette conférence, faite à la Sorbonne, pour les « Amis de l'Université », le 7 mars 1915, M. Aulard montre dans quel esprit la France abordera, au futur congrès, le difficile problème de la paix. Il rappelle le principe de la liberté des peuples, proclamé par la Révolution française et glorifié par Kant, ce penseur allemand qui flétrissait par avance, en ses écrits politiques, les crimes de l'ambition prussienne, et qui a tracé comme le programme de la paix que la France imposera à l'Allemagne. Kant et la Révolution française offrent arguments et moyens pour *déprussianiser* l'Allemagne, pour assurer la paix par la destruction du militarisme allemand.

Intéressantes pour l'historien, intéressantes pour le patriote, ces pages contiennent des idées et des faits qui peuvent être utiles à la diplomatie des Alliés lors du règlement final des comptes.

Les Prisonniers de guerre

Renseignements pratiques
sur les moyens de retrouver
les prisonniers,
de correspondre avec eux
et de les secourir.

Le traitement des prisonniers de guerre
en France et en Allemagne
par le BARON D'ANTHOUARD.

Texte de la Convention de la Haye
avec un commentaire par *Ernest Hecht.*

Un volume in-18, broché. . . . . 1 fr. 25

QUEL est celui de nous qui ne s'est demandé où il fallait s'adresser pour rechercher un militaire disparu, supposé prisonnier, de quelle façon on pouvait lui faire parvenir lettres, fonds, vêtements ou nourriture, comment enfin on pouvait secourir les captifs nécessiteux ?

C'est à ces différentes questions que répondent d'une manière précise et complète les Renseignements pratiques sur les prisonniers.

Cette première partie est suivie d'une étude captivante sur le Traitement des prisonniers de guerre en France et en Allemagne par le Baron d'Anthouard, l'éminent diplomate délégué par le gouvernement à l'Agence des Prisonniers de la Croix-Rouge française.

Une troisième et dernière partie est constituée par le texte de la Convention de la Haye sur les prisonniers de guerre, avec introduction et commentaire de M. Ernest Hecht, avocat à la Cour d'Appel, dont la solide documentation mettra le lecteur au courant de tout ce qui a été publié d'important sur la question des prisonniers de guerre.

Rappels d'actualité :

La Monarchie des Habsbourg

par

HENRY WICKHAM STEED

Traduction de M. FIRMIN ROZ

2e Édition

Un volume in-18, broché. . . . . 4 fr.

« M. HENRY WICKHAM STEED est un journaliste anglais qui a résidé à Vienne pendant dix ans et s'y est documenté à fond sur la constitution politique et sociale de l'Autriche-Hongrie. Son livre, très substantiel, très impartial, sobre de généralisations philosophiques, mais orné d'anecdotes significatives, a paru peu de temps avant la guerre. Si la campagne ouverte par la volonté de l'Allemagne et de l'Autriche modifie, comme tout permet de le prévoir, la situation de l'Europe centrale, cet ouvrage gardera cependant la valeur d'un témoignage historique. » *(Le Temps.)*

« VOICI un livre de synthèse, où nous trouvons décrite, en larges coups de plume, la constitution politique et sociale de l'Autriche-Hongrie. »

(*La Vita italiana*, de Rome.)

La

Question polonaise

par

R. DMOWSKI

Traduction par V. GASZTOWTT

Préface

de ANATOLE LEROY-BEAULIEU

Un volume in-18, avec 1 carte *hors texte* en couleur, broché. . . . . 4 fr.

« L'AUTEUR de ce livre est certainement l'homme le mieux qualifié pour traiter le sujet qu'il présente aujourd'hui au public. Non seulement il le connaît à fond dans tous les détails, mais il a été aussi, pendant ces dernières années, la personnification des aspirations du peuple polonais, puisqu'il fut président du *Kolo* polonais à la deuxième et à la troisième Douma. Grâce à l'excellente traduction de M. Gasztowtt, cet ouvrage est d'une parfaite clarté. Il convaincra tout le monde. »

(*Journal des Débats.*)

« LA QUESTION POLONAISE se pose aujourd'hui pour les Polonais et pour quelques Russes éclairés. Il est donc évident qu'elle est d'une importance capitale pour l'Europe entière. C'est ce que démontre avec une force singulière l'étude magistrale de M. Dmowski. »

(*Revue de Belgique*, Bruxelles.)

L'Impérialisme allemand

par

MAURICE LAIR

Un volume in-18, broché. . . . . 3 fr. 50

« L'INTÉRÊT de ce livre n'échappera à personne. C'est un très sérieux document sur le développement politique et économique de l'État allemand. M. Lair y fait, pour l'Allemagne, ce que M. Victor Bérard a fait pour l'Angleterre. Les deux volumes se complètent et s'éclairent mutuellement. L'ouvrage de M. Lair restera parmi les plus intéressants qui aient paru dans les dernières années sur les questions économico-politiques. »

(*Annales des Sciences politiques.*)

Les Universités allemandes au XXe siècle

par

le Dr RENÉ CRUCHET

Un volume in-18, broché . . . . . 4 fr.

« DURANT quatorze ans, le Dr Cruchet est allé étudier l'organisation, le fonctionnement, l'esprit des vingt Universités allemandes. C'est donc une enquête sérieuse et non une vision rapide que nous présente son livre; ce n'est pas un coin, mais bien l'ensemble de l'enseignement supérieur germanique qui nous apparaît ici. » *(Cosmos.)*

« Signalons l'étude copieuse et documentée de M. René Cruchet sur les Universités allemandes, dont il précise l'organisation. » *(Le Temps.)*

« ÉTUDES ET DOCUMENTS SUR LA GUERRE »

Comité de publication présidé par M. ERNEST LAVISSE, de l'Académie française.

Qui a voulu la guerre ?

Les origines de la guerre d'après les documents diplomatiques

par

E. DURKHEIM et E. DENIS

« DEUX maîtres de la critique historique et philosophique, par la confrontation des cinq recueils de documents diplomatiques allemand, anglais, belge, russe et français, établissent le rôle de chacun des belligérants dans les négociations de juillet ; ils montrent comment l'Allemagne a fabriqué son système de défense. L'exposé est saisissant de rigueur et d'objectivité ; ce n'est pas un réquisitoire, c'est un jugement. »

(*La Revue de Paris.*)

En vente : les traductions anglaise, espagnole, italienne, allemande, danoise, suédoise, norvégienne.

La violation de la neutralité belge et luxembourgeoise par l'Allemagne

par

ANDRÉ WEISS

INSPIRÉE par l'unique souci de la vérité, cette étude n'est pas une œuvre de polémique ; c'est un acte d'accusation, c'est une page d'histoire, en même temps qu'un hommage à la souveraineté du droit éternel. Elle réduit à leur valeur, par l'analyse de documents officiels incontestables, les misérables sophismes par lesquels l'Allemagne essaie d'expliquer son monstrueux attentat.

En vente : les traductions anglaise, espagnole, italienne, allemande, danoise, suédoise, norvégienne.

Les crimes allemands *d'après des témoignages allemands*

par JOSEPH BÉDIER

Avec 18 reproductions photographiques.

CE ne sont pas les témoignages des victimes, si véridiques soient-ils, qu'invoque l'auteur de cette brochure, mais bien les aveux des criminels, recueillis principalement dans les carnets de route saisis sur des prisonniers allemands et reproduits photographiquement. De ces récits, il résulte à l'évidence que les armées allemandes sont des hordes d'incendiaires, de voleurs et d'assassins, qui commettent leurs crimes en service commandé.

En vente : les traductions anglaise, espagnole, italienne, allemande, danoise, suédoise, norvégienne.

Comment l'Allemagne essaye de justifier ses crimes

par JOSEPH BÉDIER

Avec 21 reproductions photographiques.

DANS cette brochure, l'auteur met en relief le caractère de dissimulation humiliée, qui est par lui-même un aveu, de la manœuvre allemande soulevant de ridicules chicanes grammaticales sur les documents groupés dans la brochure précédente. M. Bédier puise à nouveau dans les carnets allemands, il produit des textes nouveaux, où l'on voit d'autres soldats raconter avec non moins de cynisme des crimes pareils.

En vente : la traduction anglaise.

Politique et doctrine allemandes de la guerre

par

E. LAVISSE et CH. ANDLER

MM. ERNEST LAVISSE ET ANDLER montrent de la manière la plus claire et la plus certaine que cette pratique du meurtre, de la torture, de l'anéantissement, est une méthode savante de terreur systématique ; qu'elle est, depuis un siècle, la doctrine constante des grands hommes de guerre de l'Allemagne, et que cette doctrine d'affreuse brutalité plonge par ses racines jusqu'au cœur même de l'âme allemande.

En vente : les traductions anglaise, espagnole, italienne, suédoise, roumaine, bulgare.

Comment les Austro-Hongrois ont fait la guerre en Serbie.

Observations directes d'un neutre

par R.-A. REISS

Avec 15 reproductions photographiques

M. REISS, professeur à l'Université de Lausanne, est un neutre et, par là même, il échappe à tout soupçon de parti pris ou de passion patriotique. Criminaliste de profession, il a relevé les traces lamentables du passage des armées autrichiennes en Serbie et il montre que ces armées ont pratiqué la guerre dans ce pays avec la même cruauté systématique que les armées allemandes en Belgique et en France : balles explosives, pillages, incendies, viols, meurtres, rien n'a manqué à la série des crimes autrichiens.

En vente : les traductions anglaise, espagnole, italienne, allemande, suédoise, roumaine.

CARTES MURALES

CARTE MURALE
DU
THÉÂTRE DE LA GUERRE EUROPÉENNE

(Front OCCIDENTAL et Front ORIENTAL)

avec l'emplacement des **CAMPS DE PRISONNIERS DE GUERRE** en Allemagne

et un carton spécial : ADRIATIQUE et BALKANS

à l'échelle de 1/1 500 000

par

P. VIDAL DE LA BLACHE

Membre de l'Institut, professeur à l'Université de Paris.

Carte murale en **9 couleurs** (95 × 127), sur papier . . . . . **4** fr.

Cette carte *est la seule* qui donne à cette échelle toute l'étendue du théâtre de la guerre européenne, c'est-à-dire toute l'Europe centrale, de l'Angleterre à la Russie et de la Suède à Trieste.

On a voulu que cette carte fût aussi complète et aussi claire que possible, et l'exécution en est des plus soignées.

Les caractères employés pour les noms des localités ont été méthodiquement gradués et la lisibilité de ces noms est parfaite.

Le relief est représenté avec le plus grand soin; les lignes stratégiques de chemins de fer sont tracées en rouge, et tous les camps de prisonniers de guerre en Allemagne sont soigneusement indiqués.

CARTE MURALE
DU
THÉÂTRE DE LA GUERRE

(Front OCCIDENTAL)

France septentrionale et orientale — Belgique — Hollande méridionale
Allemagne occidentale — Alsace-Lorraine — Suisse occidentale

à l'échelle de 1/600 000

par L. GALLOIS, professeur à l'Université de Paris.

Carte murale en **5 couleurs** (90 × 100), sur papier simili japon . . . . . **3** fr.

CARTE DU THÉÂTRE DE LA GUERRE EUROPÉENNE

par P. VIDAL DE LA BLACHE

Carte en **5 couleurs** (30 × 45), sur papier fort. . . . . **0 fr. 50**

CHOIX DE LIVRES

pouvant intéresser ou distraire

NOS BLESSÉS ET CONVALESCENTS

OUVRAGES D'ACTUALITÉ

Les Origines de la Guerre européenne, par *Auguste Gauvain.* In-18, broché **3 50**

La Russie et la Guerre, par *Grégoire Alexinsky.* In-18, broché. **3 50**

La Guerre vue d'une Ambulance, par l'abbé *Félix Klein.* In-18, broché. **3 50**

La Monarchie des Habsbourg, par *Henry Wickham Steed.* In-18, broché. . . . . **4 fr.**

L'Impérialisme allemand, par *Maurice Lair.* In-18, broché. **3 50**

La Mort de Stamboul, par *Victor Bérard.* In-18, broché . . . . . **4 fr.**

La Ruine d'un Empire, par *Georges Gaulis.* In-18, broché. . . . . **4 fr.**

En Mandchourie, par *G. de La Salle.* In-18, broché **3 50**

NOUVELLES ET ROMANS

Annexés. Scènes de la vie alsacienne, par *Jeanne Rival.* In-18, broché **3 50**

Cœurs russes. Recueil de *nouvelles* russes, par le V^te^ *E. Melchior de Vogüé,* de l'Académie française. In-18, broché **3 50**

Sous les galons. Épisodes de la vie militaire, par *Jean Rolland.* In-18, broché. **3 50**
(Couronné par l'Académie française.)

France (1418-29). Roman historique, par *Jules de Glouvet.* In-18, broché **3 50**

Volontaire (1792-93). Roman historique, par *Jane Dieulafoy.* In-18, broché. **3 50**

Sous la hache (1793). Roman historique, par *Elémir Bourges,* de l'Académie Goncourt. In-18, broché **3 50**

God save the Queen! Roman d'Allen Upward. Traduit par *G. Elwall.* In-18, broché. . **3 50**

L'Inde éblouie (Une aventure coloniale au XVIII^e^ siècle : *Dupleix, de Bussy, La Touche*), par *Judith Gautier.* In-8°, broché . . . . **6 fr.**

Donna Beatrice, par *M. Gérald.* In-18, broché. **3 50**

La Bourrasque, par *Georges Beaume.* In-18, broché **3 50**

Sur l'Aile des Moulins, par *Lya Berger.* In-18, broché **3 50**

La Forêt murmure, par *Vladimir Korolenko* (trad. *R. Candiani*). In-18, broché. . . **3 50**

Pougatcheff, par *R. Candiani.* In-18, br. **3 50**

Le Dragon impérial, par *Judith Gautier.* In-18, broché **3 50**

Le Roman du Mont Saint-Michel, par *Mme Stanislas Meunier.* In-18, broché. **3 50**

LIVRES RÉCRÉATIFS OU AMUSANTS

Ce que j'ai vu chez les Bêtes, par *Paul Noël.* In-18, broché. **3 50**

La Mine et les Mineurs, par *Jean Berger.* In-8°, broché. **1 50**

Promenades dans les Étoiles, par *Camille Flammarion.* In-8°, broché **1 50**

Types populaires *créés par les grands écrivains,* par *M. Guéchot.* In-8°, broché **1 50**

Le Capitaine Bellormeau, par *A. Robida.* In-18, broché. . . . . **2 fr.**

La Famille Fenouillard, par *Christophe.* In-18, broché. . . . . **2 fr.**

Le Sapeur Camember, par *Christophe.* In-18, broché . . . . . **2 fr.**

L'Idée fixe du savant Cosinus, par *Christophe.* In-18, broché . . . . . **2 fr.**

Tous nos ouvrages sont expédiés Franco *au prix marqué, contre envoi de leur montant en un mandat postal, à l'adresse suivante :* LIBRAIRIE ARMAND COLIN, 103, Boulevard Saint-Michel, PARIS, 5^e^. *Les droits de douane et les frais de recommandation sont à la charge du destinataire. — Nos publications sont en vente chez tous les Libraires.*

161-15. — Coulommiers. — Imp. Brodard. — 7-15.

influencés sans doute par l'art du moyen âge, et notamment par son architecture ; en quoi aussi, comme l'explique la préface de *Cromwell*, ils ont la prétention de reproduire la vie. Et que ces deux éléments soient plutôt juxtaposés que fondus dans leurs pièces, c'est ce qui n'importe guère ici. Leur intention est bien de les mêler, comme de mêler les diverses classes sociales et de faire servir le drame aux revendications plébéiennes : nous aurons à revenir sur ce dernier point.

Après *Le Cid*, où le dramatique n'était rigoureusement purgé ni d'épique, ni de lyrique, les stances avaient été quelque temps maintenues dans la tragédie; mais, d'une façon générale, l'épique et le lyrique avaient été proscrits par les classiques. Ils reparaissent dans maints hors-d'œuvre du drame, et, dans ce drame épico-lyrique, l'on entend jusqu'à des chansons. « *Les Buses graves*, dit un parodiste, trilogie à grand spectacle avec fantasmagorie, ombres chinoises, assauts d'armes et de gueule, entrées de ballets, idylles, ballades, odes, élégies, chansonnettes, etc. ».

Les classiques voulaient que la tragédie fût un genre sévère, une étude fondée sur l'histoire et sur la connaissance de l'âme humaine. Et sans doute il y avait des infractions à l'histoire chez Corneille et chez Racine; mais il y avait aussi de beaux tableaux historiques dans *Polyeucte*, *Britannicus*, *Mithridate*, et une peinture profonde des passions. Les romantiques accordent beaucoup plus à l'imagination; souvent les personnages sont de pures créations de leur esprit; disons le mot : de brillants fantoches.

Ce que le théâtre romantique perd ainsi en profondeur, il s'efforce de le regagner en éclat et en étendue. S'ils nous présentent des fantoches, les romantiques veulent que leurs fantoches nous frappent. S'ils n'ont pas la bonne fortune de créer des personnages plus vrais et plus vivants, ils les veulent moins abstraits, plus complets que les personnages classiques, ayant un corps aussi bien qu'une âme, ayant des ridicules, des « verrues », aussi bien que des qualités. Mettre « toute la vie dans le drame », telle est leur ambition. De là souvent les antithèses forcées entre deux personnages d'une même œuvre (Catarina et Tisbe, Fabiano et Gilbert) ou entre deux côtés d'un même personnage (Triboulet, Lucrèce, Ruy Blas). — Et de même, à défaut de peinture historique profonde, ils veulent une évocation du passé par le détail frappant, par la couleur locale : la sarbacane et le bilboquet de *Henri III*; les costumes, les mots techniques de *Ruy Blas*; l'étalage de la politique vénitienne dans *Angelo*.

Les classiques avaient eu peur de trop donner au spectacle. Ils disaient, par la plume de Boileau :

> Ce qu'on ne doit point voir, qu'un récit nous l'expose :
> Les yeux en le voyant saisiraient mieux la chose;
> Mais il est des objets qu'un art judicieux
> Doit offrir à l'oreille et reculer des yeux;

et sans doute cette formule pourrait être contresignée par presque toutes les écoles littéraires; mais on entend bien que c'est quand il s'agit de fixer « ce qu'on ne doit point voir » que les écoles ne s'accordent plus. Racine et Sainte-Beuve assagi ont cru que le festin de Néron ne devait point figurer au dénouement de *Britannicus*; mais Sainte-Beuve romantique avait d'abord proclamé le contraire, et le spectacle s'étale dans les pièces romantiques.

Même désaccord en ce qui concerne les ressorts du drame. A la suite d'Aristote, qui prescrit, non l'horreur, mais la pitié et la terreur, réglées par l'art, en conformité avec la pratique de son ami Racine, Boileau formule les observations et règles fameuses :

> Il n'est point de serpent ni de monstre odieux
> Qui, par l'art imité, ne puisse plaire aux yeux;
> D'un pinceau délicat l'artifice agréable
> Du plus affreux objet fait un objet aimable....
> Si d'un beau mouvement l'*agréable* fureur
> Souvent ne nous remplit d'une *douce* terreur
> Ou n'excite en notre âme une pitié *charmante*,
> En vain vous étalez une scène savante.

Et, par suite, il fallait reléguer les meurtres hors du théâtre, tempérer la douleur par la poésie, user partout de cette discrétion que Saint-Marc Girardin oppose si obstinément à la brutalité des romantiques. Et ceux-ci, en effet, comme ils tiennent à frapper les yeux, tiennent aussi à secouer les nerfs : ils multiplient les morts sur leur scène, ils ne cachent rien de l'appareil des exécutions, ils mettent dans les bouches des sanglots entrecoupés.

Pour arriver à de pareils effets et pour mieux frapper de surprise les spectateurs, ne fallait-il pas renoncer à la logique sévère et à la sobriété des moyens classiques? A la vérité, cette sobriété avait été excessive, et, grâce surtout à la présence de spectateurs sur la scène, la tragédie était devenue souvent une pure « conversation sous un lustre »; mais la réaction a été singulièrement exagérée aussi, avec la complication folle des intrigues, avec ces

nœuds formidables qui se dénouent comme par enchantement, avec ces traîtres sans scrupules, avec ces personnages commodes (tel le Simon Renard de *Marie Tudor* ou le Homodei d'*Angelo*) qui savent tout et sont partout, avec ces portes secrètes si multipliées qu'elles font dire plaisamment au parodiste d'*Angelo* :

> Si les fenêtres sont en nombre égal aux portes,
> Les impositions doivent être assez fortes.

Tout cela pouvait paraître assez frivole. Les romantiques le relèvent, non seulement par la peinture large de la vie dont nous avons parlé, mais encore par leurs inspirations didactiques ou philosophiques. Pour Hugo notamment, le poète a charge d'âmes. Et sans doute l'on peut faire deux remarques : l'une que les ambitions des préfaces ne sont pas toujours justifiées par les œuvres, l'autre que les théories sur la réhabilitation de la courtisane par l'amour (*Marion Delorme*) ou sur l'absolution d'un monstre par une seule vertu (*Lucrèce Borgia*) et les autres théories de ce genre ne laissent pas d'être dangereuses. Mais enfin il y a là un sentiment de la pitié et de la justice dont il faut tenir compte, et cette préoccupation de donner une conclusion morale à l'œuvre dramatique avait aussi sa grandeur. Si les classiques avaient paru avoir cette préoccupation dans quelques œuvres, comme *Phèdre* et *Tartuffe*, ils s'en étaient défendus le plus souvent, pour s'en tenir à la seule recherche de la beauté; et ils avaient ainsi montré une conception plus exacte des limites et de la fonction propre de l'art.

Avons-nous indiqué tout ce qui caractérise vraiment le drame romantique, ou même la tragédie romantique? Non pas, et il manque ce qui peut-être a le plus compromis le drame romantique, en même temps qu'il a fait sa vie et fera sa beauté durable : le lyrisme, la conception de l'amour, et la grande poésie.

Nous avons signalé déjà le lyrisme formel, le lyrisme immédiatement visible, celui des chansons de Fabiano dans *Marie Tudor*, des jeunes gens dans *Lucrèce*, de Rodolfo dans *Angelo*, des lavandières dans *Ruy Blas*, des hôtes d'Heppenhef dans *Les Burgraves*. Mais le lyrisme n'est pas là seulement, il est partout dans le drame romantique. Il consiste en ce que les thèmes poétiques sont développés pour eux-mêmes, et non pour les besoins du drame, non parce que les personnages sont nécessairement amenés à s'en servir. Il consiste aussi en ce que les idées et les faits contemporains sont introduits par force dans le drame, le souvenir de Napoléon, par exemple, dans les discours de Charles-Quint et de Barberousse.

Il consiste enfin en ce que le poète s'incarne dans ses personnages et parle par leur bouche à tous, Hernani, Don Carlos, Ruy Gomez représentant à divers titres le même Hugo, et Ruy Blas exprimant les convictions sociales de Hugo. Le défaut est grave, et un Racine, par exemple, avait eu soin de s'en préserver. Il avait accommodé les sujets antiques aux besoins et aux préoccupations modernes, mais sans disparates. Il avait montré parfois — et ici le lyrisme est visible — qu'il songeait à Louis XIV plus qu'à Titus ou à tel autre héros antique, encore l'avait-il fait avec discrétion. Et les thèmes poétiques ne lui avaient servi que dans la mesure stricte où le voulait la tragédie; le poète, s'il puisait dans son cœur pour y trouver les sentiments des personnages, ne se montrait cependant lui-même nulle part. Le romantisme a beaucoup perdu à ne pas observer la même réserve ; et quelles beautés cependant n'a-t-il pas puisées à cette source dangereuse!

L'amour chez Corneille était, au moins depuis *Le Cid*, ou un simple ornement d'une belle âme, ou une passion d'ordre secondaire qu'on subordonnait soigneusement à un sentiment plus viril. Chez Racine, l'amour est tout-puissant; mais, dès qu'il est atteint par la passion, le personnage racinien le sait, il s'accuse, il se combat : Phèdre est perfide et incestueuse, mais malgré elle. — Chez les romantiques, l'amour est tout-puissant aussi, mais il est noble, il est rédempteur, il est au-dessus des distinctions de classes et des règles sociales, il rend héroïque. Que la courtisane Marion aime, et du coup elle est ennoblie; que le laquais Ruy Blas aime, et du coup la distance s'efface entre le laquais et la reine : le fait même que la reine est mariée n'est pas un obstacle à la communion des âmes, et le cri fameux

> Je suis plus que le roi, puisque la reine m'aime

ne signifie pas seulement que l'amour de la reine fait Ruy Blas plus heureux que le roi, mais encore qu'il lui donne plus de droits qu'au roi. Il lui donne aussi de la force et du génie, et, parce qu'il est aimé de la reine, Ruy Blas se sent de taille à sauver l'Espagne qui se meurt. Enfin l'amour, où qu'il se produise, a quelque chose de divin. Lamartine voit Dieu quand il voit Elvire; Ruy Blas invoque Dieu et lui demande :

> Faites que ce laquais bénisse cette reine.

A coup sûr, c'est une aberration, et dangereuse. Mais cela a aussi

sa noblesse, et, dans un temps où les autres croyances étaient ébranlées, cette croyance à l'amour a pu avoir même son utilité, — à condition qu'il s'agisse de l'amour pur.

Or, ici, il importe de distinguer un Dumas et un Hugo. Dumas proclame les droits supérieurs de la passion, mais il songe à la passion des sens, par exemple dans *Antony*. Il n'en est pas de même pour Hugo. « Qu'est-ce que vous en faites? », demande-t-on à l'ancienne courtisane, quand elle adore Didier. — « Je l'aime », répond-elle simplement et ingénument. M. Nebout, a remarqué qu'il n'y a pas un adultère dans le théâtre de Hugo : Catarina, dans *Angelo*, reste chaste; et Jules Janin a commis une erreur grossière en affirmant que, dans *Ruy Blas*, le trône et le lit de la reine d'Espagne servent de piédestal au laquais. Le vrai est que l'amour de ce laquais est pur, qu'il est héroïque, et que par là *Ruy Blas*, s'il est une œuvre romanesque et folle, est aussi une œuvre singulièrement séduisante.

Enfin, la grande poésie (poésie de la destinée humaine, poésie de la nature) déborde dans les œuvres qui ont survécu du romantisme, et c'est même par elle que ces œuvres ont survécu. Dumas, excepté comme auteur comique et mélodramatique, a péri; de Vigny *Chatterton* intéresse encore, parce qu'une conviction ardente s'y est exprimée avec poésie ; Hugo surtout est resté, avec *Hernani*, *Marion*, *Ruy Blas* et, dans une certaine mesure, *Les Burgraves*. On peut ajouter Musset, avec *Lorenzaccio*.

Cette grande poésie tient au génie même des dramaturges, aussi bien qu'à l'influence de poètes récents; et, par suite, rien dans le théâtre antérieur ne l'annonce ni ne l'explique. — Pour la conception romantique de l'amour, nous nous en occuperons à la fin de cet article. — Restent les autres caractères, plus proprement dramatiques, du romantisme au théâtre. Nous allons les chercher et les trouver dans une rapide revue du théâtre antérieur.

*
* *

Nous pourrions insister sur les mystères du moyen âge. Rien de plus étranger aux unités que ces drames immenses et touffus, qui ne pouvaient être représentés qu'en plusieurs journées, et dont l'action se promenait librement sur des scènes divisées en multiples *mansions*. — Le grotesque s'y mêlait au pathétique, et des mendiants, par exemple, s'y enfuyaient, au milieu des lazzis, devant le thaumaturge qui, en guérissant leurs infirmités, risquait de leur enlever leur gagne-pain; ou bien des bourreaux mal

embouchés faisaient des réflexions saugrenues sur les martyrs qu'ils tourmentaient. — Le spectacle y était prodigué, tantôt pour l'ébahissement, tantôt pour l'effroi, tantôt pour l'édification des spectateurs; et cent *trucs* jouaient, peut-être naïfs, mais qui n'en paraissaient pas moins en leur temps des merveilles de réalisme et d'ingéniosité.

— Mais (dira-t-on) c'étaient là des œuvres religieuses, plus ou moins fidèlement inspirées des Écritures ou des vies des saints, et ce trait suffit à empêcher toute comparaison sérieuse avec le drame profane et romanesque! — Qu'à cela ne tienne! dès le XIV^e^ siècle voici *Grisélidis*, mystère profane et romanesque précisément, dans l'auteur inconnu duquel on a cru devoir saluer « un précurseur direct de La Chaussée et de Sedaine[1] ». Voici du même temps les *Miracles de Notre-Dame*, où parfois la Vierge n'intervient que comme intervient la Providence au dernier tableau d'un mélodrame : ici et là l'ensemble est un pur roman en action, comique ou terrifiant à la rencontre; et *Robert le Diable* forme un « miracle » en attendant de devenir un opéra; et rien n'empêcherait de faire un pendant à *Marie-Jeanne* ou aux *Deux Orphelines* avec l'histoire, qualifiée de « miracle », *d'une jeune fille, laquelle se voulut abandonner à péché pour nourrir son père et sa mère en leur extrême pauvreté.* — Voici enfin qu'au début du XVI^e^ siècle, la moralité, subissant une évolution analogue à celle du mystère et du miracle, renonce à ses personnages allégoriques et perd sa physionomie conventionnelle; elle aboutit à une façon de drame bourgeois. Il y a encore un dénouement merveilleux, miraculeux, à la fin de la *Moralité nouvelle d'un Empereur qui tua son neveu, qui avait pris une fille à force*; mais il n'y a plus qu'un revirement psychologique naturel et attendrissant dans la *Nouvelle Moralité d'une pauvre fille villageoise, laquelle aima mieux avoir la tête coupée par son père que d'être violée par son seigneur.* Des peintures familières et fraîches, des personnages dessinés avec un réalisme d'assez bon aloi, un mélange assez savoureux de plaisant et de pitoyable recommandent cet humble chef-d'œuvre, que la conversion du seigneur débauché et le triomphe de la courageuse villageoise, au dénouement, achèvent de tourner « à la louange et honneur des chastes et honnêtes filles ».

1. Lintilhac, *Histoire générale du théâtre en France*, t. I, p. 295.

*
* *

Cependant, la lutte a commencé entre l'art du moyen âge et la Renaissance, et celle-ci n'entend point laisser le théâtre hors de ses prises. Un beau jour de l'an 1552, au sortir de la représentation triomphale de la *Cléopâtre*, la troupe savante et joyeuse des Ronsardisants feint de sacrifier un bouc à Bacchus, inspirateur de la tragédie, contempteur des genres grossiers en usage chez les vieux Français : en est-ce fini du théâtre irrégulier, populaire, romanesque?

Ce théâtre dépérit, il est vrai; mais la tragédie n'arrive pas à vivre. Et de la moralité transformée, de la tragédie transformée aussi naît la tragi-comédie. La *Bradamante* de Garnier est un drame chevaleresque où le comique se mêle au tragique. La *Lucelle* de Louis le Jars, « tragi-comédie en prose française », « est moitié une tragédie bourgeoise, moitié une tragédie romanesque. Après lui, — dit M. Faguet[1], — nous entrons, avec les tragiques irréguliers que nous rencontrons, dans le romanesque sans mélange. » Si Hardy cultive de nouveau la tragédie, il ne craint pas d'appeler de ce nom un *Scédase ou l'hospitalité violée*, dont les personnages (antiques, il est vrai) sont de simples bourgeois, où deux jeunes filles sont violées presque sur la scène et, sur la scène même, jetées dans un puits; les cadavres sont retirés du puits; le père, arrivé trop tard, se tue : rien n'est épargné pour mettre à l'épreuve les nerfs des spectateurs. Les tragi-comédies de Hardy, qui paraissent avoir eu un succès plus vif et plus durable, ne sont pas toujours aussi violentes; mais elles cultivent délibérément le mélange des tons et celui des conditions, la liberté du temps, celle du lieu, celle même de l'action; le romanesque y est prodigué, avec le spectacle. Et c'est ce genre, enrichi par l'imitation des nouvellistes espagnols, italiens ou même anglais, par l'imitation du théâtre espagnol, par l'apport de la pastorale dégoûtée de ses bergers, que cultivent d'abord Rotrou, l'auteur de *Laure persécutée*, et Corneille, l'auteur de *Clitandre* (1631).

Rien de plus compliqué que *Clitandre*, dont l'analyse a demandé sept grandes pages à Corneille dans le sommaire qui précède la pièce. Rien de plus romanesque : deux morts, un blessé, un éborgné, un condamné à mort, un innocent qu'on emprisonne et qui n'est sauvé, pour ainsi dire, qu'au pied de l'échafaud. Les *trucs*

1. *La Tragédie française au XVI^e siècle*, 1883, in-8, p. 381.

abondent, les méprises, les combats, le tintamarre. Le cor retentit pendant trois actes, le fils du roi étant à la chasse; un orage effroyable éclate, et les éclairs et le tonnerre font rage; trois seigneurs se déguisent en paysans masqués et une belle demoiselle en seigneur; un amoureux manque de respect à sa belle, et celle-ci lui crève un œil avec le poinçon qui retenait ses cheveux. Que sais-je encore? Admirez, par exemple, ce jeu de scène. Pendant que Rosidor est attaqué hors du théâtre par trois adversaires, Caliste, son amante, est aussi attaquée sous nos yeux par une rivale jalouse; elle se débat, mais en vain, n'ayant pas d'armes. Ici je cite le texte même de Corneille : « Comme Dorise est prête de tuer Caliste, un bruit entendu lui fait relever son épée, et Rosidor paraît tout en sang, poursuivi par ses trois assassins masqués. En entrant, il tue Lycaste, et retirant son épée, elle se rompt contre la branche d'un arbre. En cette extrémité, il voit celle que tient Dorise; et sans la reconnaître, il s'en saisit, et passe tout d'un temps le tronçon qui lui restait de la sienne en la main gauche, et se défend ainsi contre Pymante et Géronte, dont il tue le dernier et met l'autre en fuite. » Tout cela est au premier acte, l'acte des expositions, si souvent froides et languissantes! Quelle joie pour le bon public que de telles scènes! A-t-on de nos jours offert rien de plus animé à sa curiosité sur les scènes de l'Ambigu ou de la Porte-Saint-Martin? Et le décor lui-même n'est-il pas affriolant, avec son palais de roi, sa forêt, sa grotte et sa prison?

Pendant que le public applaudit ces œuvres au théâtre, les lecteurs ont à leur disposition des manifestes pour ou contre la liberté dramatique. La préface mise par Ogier à la tragi-comédie de Jean de Schelandre : *Tyr et Sidon*, en 1628, a été souvent comparée avec la préface de *Cromwell* : « Dire qu'il est malséant de faire paraître en une même pièce les mêmes personnes traitant, tantôt d'affaires sérieuses, importantes et tragiques, et, incontinent après, de choses communes, vaines et comiques, c'est ignorer la condition de la vie des hommes, de qui les jours et les heures sont souvent entrecoupés de ris et de larmes. » Neuf ans après, un *Traité* anonyme *de la disposition du poème dramatique* n'est pas moins hardi, bien au contraire.

*
* *

Tout ce mouvement cesse-t-il à partir de 1640?

On est tenté de le croire, parce qu'on n'étudie que les grandes

œuvres. Mais la tragi-comédie, jusque très avant dans le XVII[e] siècle, ne cesse de se produire, et sous son vrai nom, avec les du Ryer, les Rotrou, les Desfontaines, les Boisrobert, les La Calprenède, les Quinault et bien d'autres; beaucoup d'œuvres, qui prennent pompeusement le titre de tragédies, n'en sont pas moins pour cela des drames romanesques à l'espagnole.

Pierre Corneille lui-même, une fois sa création de la grande tragédie achevée, paraît avoir la nostalgie des genres cultivés dans sa jeunesse. En tête de *Don Sanche*, en 1650, il fait la théorie de la tragédie bourgeoise. Et *Don Sanche*, il est vrai, n'est pas une tragédie bourgeoise, mais c'est une tragédie romanesque et brillante — ou une « comédie héroïque » — d'après deux sources peu classiques : *El Palacio confuso*, comedia attribuée à Lope, et le roman de *Pélage ou l'entrée des Maures en Espagne* par le sieur de Juvenel. *Don Sanche*[1] a souvent été appelé romantique, et non sans raisons. Le premier acte comporte une décoration éclatante ; la donnée en est piquante, le mouvement vif; les vers sonnent comme des vers de Hugo. L'intrigue, avec son soldat de fortune aimé de deux reines, fait songer à *Ruy Blas*; et il y a un personnage *cru* autre qu'il n'est, comme le grand d'Espagne Jean d'Aragon caché sous la « cuirasse de cuir » du bandit Hernani : c'est le prince Don Sanche, cru Don Carlos.

Prenons *Rodogune* (1646) : elle est soumise aux règles ordinaires de la tragédie; mais, comme *Ruy Blas*, elle est conçue tout entière en vue d'un cinquième acte terrible. Le prince Séleucus est mort empoisonné ; par qui ? par sa mère Cléopâtre ? ou par son amante Rodogune ? Son frère Antiochus n'en sait rien, et, accablé, résigné à son sort, quel qu'il puisse être, il va épouser Rodogune et accepter la coupe que lui tend Cléopâtre. Soupçonnée, mise au défi par Rodogune, Cléopâtre s'empresse de boire son propre poison, espérant que son fils et sa bru n'hésiteront pas à boire à leur tour et donc à s'empoisonner avec elle.

Il y a mieux dans *Héraclius*, à la fin de 1646. Sauf les noms des empereurs, tout dans cette pièce, qu'on pourrait croire historique, tout est inventé, Si l'action elle-même n'est pas embarrassée d'incidents, les données en sont compliquées; l'œuvre a un caractère *implexe* dont Corneille est ravi, comme il avait été ravi autrefois du caractère implexe de *Clitandre*. Il y a des personnages *crus* autres qu'ils ne sont : Héraclius, fils de l'ex-empereur Maurice, passe pour Martian, fils de l'usurpateur Phocas; Martian, fils de

1. Voir mon volume, *De Jodelle à Molière*.

Phocas, passe d'abord pour Léonce, fils de Léontine, l'ancienne gouvernante des deux jeunes gens, puis pour Héraclius ; et Martian a été élevé par Léontine pour tuer son père Phocas (comme plus tard Otbert sera élevé par Guanhumara pour tuer son père Fosco) ; et, par suite de l'obscurité qui plane sur leur nom, les deux princes sont exposés à épouser leur sœur ; — et la voix du sang parle ; — et, enfin, toute la pièce, comme *Rodogune*, est combinée pour une fin effrayante, où Phocas a devant lui, sans pouvoir les reconnaître, son propre fils qu'il veut aimer et le fils d'un ennemi qu'il voudrait perdre.

Devine, si tu peux, et choisis, si tu l'oses,

lui dit Léontine implacable.

Après *Héraclius*, *Nicomède* (1651) n'a rien d'aussi intéressant pour nous. Cependant cette œuvre, si noble d'ailleurs, si caractéristique d'une tragédie nouvelle, la tragédie fondée sur l'admiration, rappelle souvent la comédie : par l'ironie de Nicomède, par la faiblesse de Prusias, par la sournoiserie de cette Béline, qui s'appelle ici Arsinoé.

En 1652, Pierre Corneille abandonne le théâtre pour quelques années, et c'est Thomas Corneille, ce « cadet de Normandie », qui tient sa place. Avec quel succès ? on le sait par les quatre-vingts représentations successives de *Timocrate* en 1656 ; et, si *Timocrate* fait tourner toutes les têtes, ce n'est certes pas par sa ressemblance avec *Horace* ou avec *Cinna*. Pendant quatre actes, Cléomène, soldat de fortune, comme le Carlos de *Don Sanche*, y fait soupirer d'amour la princesse d'Argos Ériphile, et défend les états de la princesse contre le roi de Crète Timocrate. Mais, plus piquant que Carlos, il ne se contente pas à la fin de découvrir qu'il a une origine royale : ce Timocrate, qui mettait constamment en danger Ériphile et Cléomène, et ce Cléomène, qui triomphait, non sans peine, de Timocrate, n'étaient qu'un seul et même héros galant ; et, si son ingénieux dédoublement coûte la vie à force Argiens et à force Crétois qui n'en pouvaient mais, il obtient du moins, avec la réunion de deux couronnes, la main de la bien-aimée et plus d'applaudissements que n'en avait obtenu le Cid.

Rarement plus que dans *Bérénice*, donnée par Thomas Corneille en 1657, on a vu des personnages changer de situation et d'état civil. 1° Philoxène, fils du roi de Lydie, aime Bérénice, fille d'un simple seigneur phrygien, Araxe, et va lui faire partager son trône. — 2° Brusquement, il n'est plus fils de roi, il a pour

père son précepteur, et c'est Bérénice qui lui fait beaucoup d'honneur en l'épousant. — 3° Mais Bérénice est reconnue fille du roi de Phrygie, Léarque, et une loi du pays lui interdit d'épouser un étranger, s'il n'est pas roi. *Invita invitum dimittit* : cette Bérénice, qui, on le voit, n'a rien de commun avec celle de Racine, renvoie son Titus en lui promettant son douloureux souvenir. — 4° Cependant ne pleurons pas : Philoxène n'était pas Philoxène; c'était Atys, roi légitime de Phrygie, dont Léarque n'occupait la place que parce qu'on le croyait mort; et, après la révolte d'un prétendant ambitieux, après un enlèvement de Bérénice, après un exploit du nouvel Atys, le mariage redevient possible. Pourquoi le public, cette fois, a-t-il été moins enthousiaste? Non pas, croyons-le bien, parce que la pièce était trop compliquée, mais parce que les péripéties se produisaient sans avoir été suffisamment désirées, parce qu'on n'était pas, comme à la représentation de *Timocrate*, agréablement obsédé par une énigme qu'il fallait résoudre.

Passons sur Racine, plus purement classique que Corneille, et à qui cependant on a reproché de confondre quelquefois la tragédie et la comédie (le rideau de Néron, la tromperie de Mithridate). Passons sur Molière, qui cependant semble à tout instant prêt à sortir de la comédie dans *L'École des femmes*, *Tartuffe*, *L'Avare*, et dont le *Don Juan* est une pièce fort singulière, avec son dénouement merveilleux, son dialogue si grave entre Don Louis et Don Juan, ses scènes de farce et son irrégularité.

Pendant que le triomphe du classicisme paraît le plus assuré, Thomas Corneille continue à pousser à l'extrême les divers genres pour profiter de la faveur qui s'y attache. En 1675, il charme les yeux avec une *Circé*, tragédie à grand spectacle plus brillante que *La Toison d'or* et *Andromède*. En 1668 — entre *Andromaque* et *Britannicus* — il fait frissonner avec une *Laodice*, où une reine, encore plus avide de pouvoir et plus criminelle que la Syrienne Cléopâtre, supprime cinq de ses fils sur six, et ne manque le sixième que pour en devenir éperdument amoureuse quand il se cache à sa cour sous un faux nom. Par cette œuvre et par quelques autres, s'établit une transition entre Pierre Corneille et Crébillon, qui va débuter en 1705; l'inceste ébauché de Laodice en annonce d'ailleurs quantité d'autres, esquissés dans les tragédies et les drames, jusqu'au double inceste de cette *Tour de Nesle*, où Marguerite de Bourgogne est l'amante platonique d'un de ses fils, la folle maîtresse de l'autre, et la meurtrière de tous deux.

*
* *

Au XVIII[e] siècle, la tragédie reste assez souvent fidèle au type purement classique, et c'est alors une pauvre tragédie! Souvent aussi les auteurs tentent de la rajeunir. Crébillon le fait en poussant beaucoup plus loin le système employé par Corneille dans *Rodogune* et dans *Héraclius* : il s'inspire des romans, il multiplie les erreurs d'état civil et les reconnaissances; et surtout de la terreur il passe systématiquement à l'horreur. Ainsi dans *Rhadamiste et Zénobie* (1711); ainsi dans *Atrée et Thyeste* (1707), qui rappelle *Héraclius* d'un côté et de l'autre *Les Burgraves*.

Thyeste a autrefois enlevé Érope au moment où Atrée allait l'épouser; de là dans l'âme d'Atrée une haine que rien ne peut adoucir. Atrée a pris le fils de Thyeste, Plisthène, et (telle Léontine pour Martian, telle Guanhumara pour Otbert) il l'a élevé comme son fils dans le dessein de lui faire tuer son père. Thyeste et Hippodamie sont amenés par le hasard dans le pays d'Atrée, et voilà Plisthène qui tombe amoureux de sa sœur (comme Martian) en même temps que la voix du sang l'attache à Thyeste (comme elle attachera Otbert à Job-Fosco). Au dénouement, Atrée feint de se réconcilier avec Thyeste, lui propose de boire avec lui la coupe de la réconciliation, et verse dans cette coupe le sang de Plisthène, qu'il a écorché. Le père boirait le hideux breuvage si — et c'est bien le cas de le dire — la voix du sang ne l'arrêtait.

Voltaire joue un rôle tout particulièrement curieux dans cette histoire des transformations de la tragédie. Très traditionnaliste en littérature, il était aussi quelque peu novateur, soit par goût, soit par un effet de l'humeur satirique qui lui faisait critiquer ses devanciers; il connaissait le théâtre anglais et il mettait à profit certaines pièces de Skakespeare : *Jules César* dans *Brutus* et *La Mort de César*, *Othello* dans *Zaïre*, *Hamlet* dans *Sémiramis*; sa soif du succès, tout en le faisant pester contre ceux qui réussissaient au théâtre par des voies peu classiques, le poussait à rivaliser avec eux; enfin son prosélytisme philosophique tenait à prendre la scène pour tribune. Il touche donc à toutes les traditions classiques d'une main hésitante, mais qui n'en est pas moins destructive.

Pour varier ses sujets et enrichir la géographie tragique, il nous transporte à Jérusalem avec *Zaïre*, en Perse avec *Les Guèbres*, en Amérique avec *Alzire*, en Chine avec *L'Orphelin de la Chine*.

Il mélange les conditions de ses personnages dans *Les Scythes*.

Le mélange des tons et des genres lui répugne davantage, et il

ne tarit pas d'épigrammes contre la comédie larmoyante de La Chaussée : cependant, par haine pour le drame bourgeois, purement attendrissant, il essaie de mélanger le tragique et le comique dans *Nanine*, et la préface de *L'Enfant prodigue* (1738) soutient que « tous les genres sont bons, hors le genre ennuyeux » ; il fait les mêmes réflexions qu'Ogier en 1628, que Hugo en 1827, pour prouver que le comique et le tragique se mêlent dans la vie et donc peuvent se mêler au théâtre.

Les unités sont théoriquement respectées. Mais dès l'abord Voltaire demande qu'on élargisse l'unité de lieu par un décor à l'italienne, comme au théâtre de Vicence. Plus tard, il va plus loin, se permettant trois changements de lieu dans *Sémiramis*, deux dans *Tancrède*, deux aussi dans *Rome sauvée*. Et, pour assurer cette réforme, avec quelques autres, il travaille à cette suppression des banquettes de la scène, que rend enfin acceptable pour les comédiens en 1759 la munificence de M. de Lauraguais.

Dès le début aussi Voltaire avait essayé du spectacle, et il était fier d'avoir fait siéger le sénat romain en robes rouges dans la tragédie — tragédie de collège, il est vrai — de *La mort de César*. Plus tard, il met de brillants tableaux dans *Tancrède*, dans *Mahomet*, où le théâtre s'ouvre et se ferme, dans *Olympie*, qui même est toute en tableaux comme un opéra.

Ainsi était facilitée la couleur locale, que Voltaire comprend, à la façon des plus maladroits entre les romantiques, non comme le fruit d'une étude profonde, mais comme un placage. Ce qui la constitue, c'est un beau fracas de noms historiques et géographiques, des métaphores exotiques, une érudition intempestive et facile, quelquefois des disparates : Zopire, dans *Mahomet*, est le *Shérif* du *Sénat* de la Mecque, et c'est-à-dire que cet Arabe est pourvu d'une dignité anglaise dans une assemblée romaine.

Avec ces réformes, il était loisible de mettre dans la tragédie plus d'action matérielle et visible. Avantage dangereux, à la vérité, et Voltaire a trop de goût pour ne pas en être inquiet. Il reconnaît que « l'abus de l'action théâtrale peut faire rentrer la tragédie dans la barbarie », et il bataille contre ses acteurs pour ne leur laisser pas étaler de spectacles trop violents. Mais lui-même est grisé par le succès. Il écrit : « L'intérêt et les situations sont tout ce que demande le spectateur. » Il écrit encore : « Les spectateurs sont commé les lapins, ils se prennent toujours aux mêmes pièges. » C'est à peu près ce que dira Victor Hugo dans la préface de *Ruy Blas* : « La foule est tellement amoureuse de l'action, qu'au besoin elle fait bon marché des caractères et des passions..... La

foule n'a pas tort de vouloir être amusée. » Fort de cette idée, Voltaire donne dans le romanesque, cherche l'horrible, met les dénouements en action même quand ils sont effrayants, forge des intrigues compliquées et invraisemblables, où le hasard joue un rôle immense. Il abuse des moyens dramatiques faciles et conventionnels; comme les personnages qui savent tout et paraissent toujours au bon moment; comme la voix du sang, deux fois entendue dans *Mahomet*, une fois dans *Olympie*; comme les reconnaissances et les objets propres aux reconnaissances (la « Croix de ma mère », par exemple, laquelle commence par *Zaïre* sa très brillante fortune). Avec cela, Voltaire veut prêcher, et il le fait de plus en plus, même en tuant l'intérêt de ses pièces, même en faisant des pièces avec commentaires, uniquement pour la lecture.

Examinons brièvement une des plus caractéristiques parmi les tragédies de Voltaire, une étude historique, qui est en même temps un acte de prédication philosophique, mais sans pour cela cesser d'être un drame : *Mahomet ou le Fanatisme*.

Mahomet est battu en brèche dans la Mecque par le noble vieillard Zopire, qui ne veut pas s'incliner devant ses supercheries : il faut donc que Zopire se soumette ou qu'il soit frappé. Autrefois Mahomet a fait prisonniers un fils et une fille de Zopire : Séide et Palmire; il les a élevés dans son camp sans leur révéler leur parenté, et il est devenu amoureux de Palmire pendant que le frère et la sœur devenaient amoureux l'un de l'autre. Ne destinait-il même pas Séide à tuer Zopire? Le texte permet de le croire sans être cependant décisif; et, en tous cas, ce dessein a été conçu par Omar, lieutenant de Mahomet.

Séide a pénétré dans la Mecque et, grâce à la voix du sang, a gagné les bonnes grâces de Zopire. Omar en profite pour commander, au nom du prophète et de Dieu, que Séide tue Zopire, moyennant quoi il épousera Palmire

(L'inceste était pour nous le prix du parricide,

dira Palmire par la suite), et Mahomet accepte cette combinaison. — Le parricide n'est pas seulement projeté, comme dans *Héraclius*, *Atrée* ou *Les Burgraves* : il s'accomplit sur la scène en un tableau éclatant, où figure un autel dans un caveau mystérieux; et il y a là, outre les souvenirs de Corneille et de Crébillon, une imitation d'un drame anglais de Lillo : *Le Marchand de Londres*. L'inceste, lui, n'est pas consommé : il est remplacé par une sorte de fantas-

magorie. Quand Séide frappe ainsi Zopire, il a déjà bu du poison préparé par Omar: Omar a calculé que le poison laisserait à Séide le temps de commettre le crime et ne ferait qu'ensuite son office. C'est déjà joli; mais il y a mieux. Séide, accusé par Omar d'avoir spontanément commis le meurtre, est emprisonné; on le délivre; il ameute le peuple contre le prophète, et le prophète paraît perdu, lorsque Mahomet, plus fort qu'Omar, plus fort que Locuste ou Lucrèce Borgia, calcule que le poison, absorbé depuis si longtemps, va juste lui laisser le temps de commettre une fourberie de plus. Il dit au peuple : Eh bien! que le ciel décide entre Séide et moi, que celui qui ment soit frappé. Et alors le poison agit enfin ; et Séide tombe foudroyé. Et le peuple, à qui Palmire crie : « Mon frère a été empoisonné », croit aux déclarations de l'imposteur et s'incline. Que d'étrangetés pour arriver à deux choses : à une situation horrible qui secoue les nerfs des spectateurs, et à un tableau pittoresque que Voltaire, enchanté, appelle dans sa correspondance : un tableau à la Rembrandt!

Les invraisemblances que nous avons vues ne sont rien à côté de celles que nous pourrions signaler encore, et surtout à côté du rôle joué par Omar, qui, comme un Simon Renard ou un Homodei, voit tout, entend tout, surgit partout où on a besoin de lui pour rafistoler l'action compromise[1]. On voit combien cette tragédie, digne de ce nom à quelques égards, ressemble déjà à un mélodrame. Qu'on y simplifie encore l'étude des caractères, qu'on y remplace le vers par la prose, et ce sera un mélodrame tout à fait. Et Voltaire sentait bien le danger. Il écrivait le 25 septembre 1770 : « On m'a parlé d'une tragédie en prose, qui, dit-on, aura du succès. Voilà le coup de grâce donné aux beaux-arts! Traître, tu me gardais ce coup pour le dernier. »

* * *

Ainsi la vénérable tragédie achevait de se désorganiser, subissant l'influence de l'opéra, subissant l'influence du drame naissant, n'ayant pour la soutenir ni poètes de talent, ni spectateurs de bonne volonté. S'il se trouve un public pour pleurer à *Zaïre*, s'il s'en trouve un aussi pour manifester son patriotisme au *Siège de Calais*, par Debelloy, la plupart des tragédies nouvelles tombent l'une sur l'autre lamentablement, et les chefs-d'œuvre consacrés

1. Acte II, scène II, vers 391; acte II, scène IV, vers 641; acte III, scène IX, vers 967; acte IV, scène VI, vers 1271. — Sur Voltaire consulter surtout Henri Lion, *Les Tragédies et les théories dramatiques de Voltaire*, Paris, 1895, in-8.

eux-mêmes ne paraissent qu'à peine sur l'affiche. Jamais Corneille et Racine — et Molière aussi, d'ailleurs, — n'ont été abandonnés comme dans les deux derniers tiers du XVIII[e] siècle. Il suffit pour s'en convaincre de feuilleter l'excellent ouvrage de M. Joannidès sur la Comédie française de 1680 à 1900. — Le goût du public est ailleurs. C'est ailleurs que tout le maintient.

Je n'insisterai pas sur les doctrines émises. Je n'insisterai même pas sur des œuvres, dont les caractères les plus importants n'annoncent pas le théâtre romantique. Au début du siècle, La Motte combat les unités; plus tard Diderot fait la théorie de la tragédie bourgeoise ou comédie larmoyante, qu'il n'avait d'ailleurs pas créée : l'honneur en revenait plutôt à La Chaussée. En effet, de même que la tragédie était agitée par un besoin obscur de transformation, la comédie, après Molière et Regnard, avait tendu aussi à se transformer. En mêlant la psychologie de Racine à des sujets comiques, et grâce à une subtilité charmante, Marivaux avait créé une variété de la comédie, Un vrai genre naquit de l'intervention dans la comédie de deux tendances du XVIII[e] siècle : le besoin de prédication et la sensibilité. Destouches, dans *Le Philosophe marié* et dans *Le Glorieux*, faisait déjà de la comédie qui n'était guère comique. La Chaussée fit de la comédie attendrissante et prêcheuse dans *Le Préjugé à la Mode*, *Mélanide*, *Paméla*, *La Gouvernante*. Vint alors Diderot avec sa thèse qu'il ne fallait plus peindre les caractères, mais les conditions, et avec ses retentissantes — aussi bien qu'ennuyeuses — pièces du *Père de famille* et du *Fils naturel*. Entre les deux se place, en 1765, le chef-d'œuvre du drame au XVIII[e] siècle, et la seule œuvre intéressante que le genre ait produite : *Le Philosophe sans le savoir* de Sedaine.

On peut omettre les drames de Beaumarchais, car ni *Eugénie*, ni *Les deux Amis*, ni *La Mère coupable* n'ont grande valeur, et ce qui importe surtout, à notre point de vue, c'est de n'oublier pas Figaro, qui annonce les plébéiens révoltés du drame romantique.

Quant à Sébastien Mercier, l'auteur du *Tableau de Paris*, il a plus d'importance par le bruit qu'il a fait que par la valeur de ses pièces : *Jenneval* (1769), *Le Déserteur* (1770), *Jean Hennuyer* (1772), *L'Indigent* (1772), *Le Juge* (1774), *Natalie* (1775), *La Brouette du Vinaigrier* (1775), *Le Portrait de Philippe II* (1785), etc. [1]... Il est arrivé à Mercier de poser une question morale ou sociale avec assez de netteté, de peindre avec assez de force une situation

1. Voir la copieuse et consciencieuse étude de Léon Béclard, *Sébastien Mercier, sa vie, son œuvre, son temps; I. Avant la Révolution*, Paris, 1903, in-8. — Cf. Gaiffe, *Le Drame en France au XVIII[e] siècle*.

historique, de donner à l'amour la physionomie que lui attribuera le romantisme; et surtout, d'accord avec la plupart de ses rivaux, il a voulu faire du drame « un spectacle destiné à un auditoire bourgeois ou populaire en lui présentant un tableau attendrissant ou moral de son propre milieu[1] ». Mais la maladresse, la naïveté, l'éternel recours au hasard viennent gâter tout. Bien qu'il s'imaginât faire du drame réaliste, Mercier a fait du drame romanesque, où les caractères et les mœurs sont complètement subordonnés à l'action, où les erreurs d'état civil et les reconnaissances sont constantes, où la morale est indiscrète, la sensiblerie insupportable. Mais, dans ses manifestes retentissants, Mercier a bien vu et bien annoncé l'évolution qui se préparait : « Tombez, tombez, murailles qui séparez les genres »; et encore : « Avant trente ans, le drame l'emportera sur tout le reste. » Ainsi Mercier non seulement étalait dans ses pièces nombre de caractères romantiques avant le romantisme, mais préparait un public au précurseur immédiat du théâtre romantique, le mélodrame; et, en effet, quand, à la fin de la Révolution et sous l'Empire, les imaginations auront besoin d'un aliment, fût-il grossier, quand un public qui avait vu les faits les plus extraordinaires, en demandera sur la scène, le mélodrame, directement issu sans doute des pantomimes à spectacle des petits théâtres, mais aussi préparé par le drame bourgeois à la Diderot, par le drame bourgeois ou historique à la Mercier, le mélodrame sera définitivement créé par Guilbert de Pixérécourt[2].

*
* *

Avant de devenir un « grotesque » de la littérature, Guilbert de Pixérécourt a été un grand nom. Ami de Charles Nodier, de Pongerville, de Jomini, de Meyerbeer, il a écrit 120 pièces, dont 26 seulement n'ont pas été jouées, et, quelques années déjà avant sa mort, son théâtre avait été l'objet de 30 000 représentations; on l'a appelé « le Corneille du mélodrame » et « le Shakespeare du boulevard ». A la fin de sa vie, devenu presque aveugle, il a désiré faire un recueil de ses principales œuvres, et elles ont paru de 1841 à 1843 en quatre beaux volumes, présentés par des académiciens et des hommes illustres en divers genres. La préface

1. Gaiffe, p. 93.
2. Pixérécourt paraît avoir été devancé par Cuvelier de Trye, mais de si peu! et Cuvelier a été si bien éclipsé par son rival! Voir Willie G. Hartog, *Guilbert de Pixérécourt, sa vie, son mélodrame, sa technique et son influence*, Paris, 1912, in-8, p. 47-48.

générale, signée par Charles Nodier, était un panégyrique de l'auteur.

Si nous parcourons ces quatre volumes, y aura-t-il lieu de nous reprocher une intempestive curiosité? Non sans doute, puisque l'œuvre de Pixérécourt et de ses émules a été un important facteur de notre histoire dramatique. Au début du XIX^e^ siècle, entre la tragédie pseudo-classique, bouffie d'ambitions littéraires, mais qui n'était guère qu'un cadavre récalcitrant, et le mélodrame vivant, amusant, passionnant, mais sans valeur et sans style, un compromis va s'imposer, et Geoffroy dira en 1804 : « Qu'on prenne garde; si on s'avise d'écrire des mélodrames *en vers et en français*, si on a l'audace de les jouer passablement, malheur à la tragédie. » — En 1818, âgé de seize ans, Victor Hugo, qui avait vu jouer sept fois sur un théâtre forain *Les Ruines de Babylone* de Pixérécourt, écrira, après deux tragédies, un mélodrame en trois actes, avec deux intermèdes : *Inez de Castro*, en attendant de collaborer — dans quelle mesure?[1] — au mélodrame de Paul Foucher : *Amy Robsart*. — Dès 1829, dans *Henri III*, et surtout à partir de 1832 et de *La Tour de Nesle*, Alexandre Dumas montrera qu'il « connaît les ressources pathétiques du mélodrame et sait mettre à profit l'exemple et le public de Pixérécourt[2] ». — Et les drames en prose de Hugo vont suivre immédiatement *La Tour de Nesle*, excités et comme éperonnés par elle, par Dumas, par Pixérécourt.

Qu'est-ce donc, encore une fois, que le genre constitué par le Shakespeare du boulevard?

Qu'il se rattache, ou non, à la scène lyrique de J.-J. Rousseau : *Pygmalion*, le mélodrame est, comme son nom l'indique, un drame qui se sert de la musique; il s'en sert pour les intermèdes lyriques (chansons, chœurs, ballets); il s'en sert pour accompagner, pour appuyer l'action et les sentiments. On lit dans *La Citerne* : « Pendant cette scène et la suivante, on entend une musique sourde qui peint la marche des pirates et annonce leur approche. » Ailleurs la musique dénonce le traître ou fait pleurer sur l'orpheline persécutée. — Cet effet de la musique est renforcé par le style, qui vise essentiellement à être expressif, avec ses exclamations, ses phrases hachées, ses images aussi prétentieuses qu'usées, ses mots retentissants, ses épithètes ronflantes ou touchantes. — Et l'effet du style est augmenté par les attitudes et les gestes des acteurs, soigneusement indiqués par l'auteur même : bras levés

1. Sur cette irritante question voir la brochure de M. Gustave Allais, *Les Débuts dramatiques de Victor Hugo : Amy Robsart*, Paris, 1903, in-8.

2. Hippolyte Parigot, *Le Drame d'Alexandre Dumas*, Paris, 1898, in-8, p. 123.

au ciel, regards menaçants, gantelets de fer broyant les mains. « Les conjurés sont désarmés par les soldats. Le doge et le reste du sénat témoignent la plus grande surprise. Vivaldi est calme, et paraît jouir délicieusement de la belle action qu'il vient de faire[1]. »

Mais les pièces elles-mêmes, que sont-elles? Il y a de tout dans l'œuvre de Pixérécourt : des romans comme *Cælina ou l'enfant du mystère*, *Victor ou l'enfant de la forêt*; des drames sombres au décor imposant comme *La Tête de mort ou les ruines de Pompéia*; des légendes anciennes comme *Le Chien de Montargis*; des pièces historiques comme *L'Homme aux trois visages*, qui se passe à Venise, *Christophe Colomb*, *Marguerite d'Anjou*, *Charles le Téméraire*, *La Forteresse du Danube*... — Pixérécourt emprunte de tous les côtés : aux romanciers populaires comme Ducray-Duminil, à de Foë dans *Robinson*, à Anne Radcliffe dans *Le Château des Appennins ou le Fantôme vivant*, aux Allemands comme Zchokke dans *L'Homme aux trois visages*, Werner dans *Le Monastere abandonné ou la malédiction paternelle*. — Il n'en veut pas particulièrement aux unités. « Si j'en excepte *Charles le Téméraire* et *La Fille de l'Exilé*, dit-il au tome IV, page 496, j'ai respecté dans mes drames les trois unités autant qu'il m'a été possible », et, en effet, on trouve les trois unités dans *L'Homme aux trois visages* en dépit de sa complication, et l'unité de temps est observée dans *Christophe Colomb*. Mais il dit bien vite que l'unité de lieu est « triste, monotone et presque toujours invraisemblable »; et, à mesure que les années passent, il craint de moins en moins les hardiesses : *La Fille de l'Exilé* (1819) a pour sous-titre : *ou huit mois en deux heures*; *Latude* (1834) a pour sous-titre : *ou trente-cinq ans de captivité*. — Ce qui est plus remarquable, c'est le mélange du tragique et du comique, assuré par des personnages, peu plaisants à la vérité (sauf un peut-être dans *La Citerne*), mais qui ont la prétention de faire rire; et il peut même arriver qu'un drame sombre se termine gaiement, comme *Cælina*.

L'action est étonnamment compliquée. Un journal, qui analyse *La Citerne*[2], va jusqu'à dire : « Il y a sans doute dans cette pièce beaucoup plus d'incidents qu'on n'en trouverait dans les trois théâtres réunis de Corneille, de Racine et le Voltaire. » Et quelle action! Que de déguisements! Que de machinations! Que de persécutions subies par l'innocence jusqu'au moment où elle triomphe. On assiste à des scènes d'une pantomime expressive ou mysté-

1. T. I, p. 238; *L'Homme aux trois visages*, III, 12.
2. Au t. I, p. 377.

rieuse, et les coups de théâtre se multiplient à l'infini. Je ne puis analyser quelqu'une de ces pièces, et c'est dommage; mais une courte citation fera comprendre à quels imbroglios on a affaire. Vivaldi, vénitien proscrit, est l'époux secret de la fille du Doge qui l'a fait exiler; il est devenu général de la République sous le nom d'Edgar, et, apprenant que des conjurés se sont entendus avec un chef de brigands, Abélino, il s'est fait livrer Abélino, qui est mort en se défendant. Il entre à Venise et, selon les personnes auxquelles il a affaire, il y paraît successivement sous les trois noms, avec les *trois visages* : « Je connais toute l'étendue des dangers qui m'environnent; je sais ce qu'il faut vaincre d'obstacles pour réussir; je sais que, sous le nom de Vivaldi, je ne puis échapper au décret qui proscrit ma tête; que, sous le nom d'Edgar, je suis en butte aux poignards des conjurés; et qu'enfin, sous celui d'Abélino, je m'expose à une mort infamante. (*Avec enthousiasme.*) Mais qu'importe la mort à qui peut s'immortaliser? Si je succombe, j'emporte avec moi la pensée consolante d'une action glorieuse, les regrets et l'estime de quelques amis, et l'espoir que mon nom sera un jour honoré par la postérité[1]. »

Quand des imbroglios comportent naturellement beaucoup de spectacle, la tentation est grande pour le dramaturge de prodiguer le spectacle plus encore que ne le demandent ses sujets. C'est un beau cadre qu'une tempête pour une orgie à la Tour de Nesle! Et, au risque d'assourdir les spectateurs, il est bon qu'un orage rugisse autour des lamentations de Triboulet! De même, et avec plus d'audace, Pixérécourt étale un naufrage et un sauvetage tout au début de *La Citerne*. Plus loin, on descend dans la citerne par une porte pratiquée à la base d'une statue; la citerne est démolie, une bataille se livre; les brigands sont écrasés. Dans *La Fille de l'Exilé*, nous assistons à une inondation. — Et *La Tête de mort* finit par une éruption du Vésuve. A quoi sert ce cataclysme? On ne le voit guère; car, si l'éruption anéantit les brigands et le criminel Réginald, on n'avait pas besoin d'elle pour les perdre. De plus, il est assez bizarre que les méchants seuls soient anéantis. Mais quelle impression de terreur! Déjà le décor était lugubre. Réginald, qui a commis le crime de laisser condamner quelqu'un à sa place pour un meurtre dont il est seul coupable, avait emporté, pour pleurer sur elle, la tête de sa victime. Il la rapporte de nuit à son tombeau, au milieu des ruines de Pompéia, et toute espèce d'ombres sinistres (brigands, ses complices, ou policiers) l'entou-

1. T. I, p. 278; *L'Homme aux trois visages*, I, 2.

rent en silence. L'éruption du Vésuve couronne cette belle fin.

On entend le bruit du Vésuve augmenter dans une proportion effrayante; on éprouve une violente commotion; des sifflements extraordinaires et un bruit bien plus fort que le tonnerre annoncent l'éruption. Des foudres volcaniques sillonnent l'atmosphère. Arpaya et les bandits reviennent sur leurs pas poursuivis par la lave. Des femmes, des enfants, des vieillards, surpris par l'éruption se sauvent et cherchent un abri dans les ruines.

ARPAYA.

Le Vésuve en fureur vomit des torrents de lave....

Tous les personnages se tournent avec effroi vers la gauche et sont frappés de terreur; ils veulent fuir en poussant de grands cris; mais un torrent de lave se précipite des hauteurs à gauche dans les excavations du fond. Tout le monde recule à cette vue. Quand l'excavation est remplie, la lave déborde et s'avance dans la grande rue qu'elle inonde. Un arbuste, placé près de la tombe, est desséché d'abord par l'approche de ce torrent embrasé, puis consumé tout à fait. Chacun cherche à se garantir de ce péril imminent en montant sur des parties de mur, sur les ruines, sur les fûts de colonnes, sur les tombes, sur tout ce qui est praticable. Les soldats menacent les bandits, qui sont renversés et détruits par la lave. Le corps de Réginald en est couvert, et disparaît sous les scories brûlantes. Un torrent venant de la gauche traverse le théâtre dans toute sa largeur et va tomber à droite dans une cavité où s'étaient réfugiés quelques bandits. On entend leurs cris de détresse. Le théâtre est entièrement inondé par cette mer de bitume et de lave; une pluie de pierres embrasées et transparentes et de cendres rouges tombe de tous côtés. La lave du fond vient se réunir à celle qui est arrivée par derrière la tombe; alors les couches se succèdent : cette mer de feu se gonfle et déborde dans toute la largeur du théâtre. La couleur rouge dont tous les objets sont frappés, le bruit épouvantable du volcan, les cris, l'agitation et le désespoir des personnages, chacun dans leur sens, tout concourt à former de cette effrayante convulsion de la nature un tableau horrible et tout à fait digne d'être comparé aux Enfers. La toile tombe [1].

Quelle est la multiplicité et quelle est la vraisemblance des *trucs* (lettres perdues et lettres trouvées, portes secrètes, etc...) employés dans de telles œuvres, on le devine assez aisément. Au début de cette pièce de *La Tête de mort*, Réginald, personnage considéré de tous, est dans son riche salon en face de la tête de

1. T. IV, p. 358-359.

mort; dans ce salon on vient lui parler, on traite d'affaires diverses, on danse même. Or, aux moments les plus imprévus, derrière un portrait une voix retentit, une trappe s'ouvre, et un chef de brigands, avec qui Réginald a été forcé de lier partie, vient le sommer de tenir sa promesse.

Comment se déroulent et comment se dénouent ces imbroglios? grâce au hasard. A-t-on besoin de se déguiser? On trouve aussitôt des vêtements pour cela. A-t-on besoin de rencontrer quelqu'un? Il est aussitôt sous vos pas : Dalègre, Henriette et le policier Saint-Marc étant également, mais séparément, occupés de Latude, se trouvent le même jour, à la même heure, dans la même auberge, de Hollande... Mais ici le hasard n'est pas invraisemblable, parce qu'il n'est qu'une manifestation de la Providence. Si l'on trouve un déguisement nécessaire, on s'écrie ingénument : « C'est un trésor que le ciel nous envoie[1] »; et, si Vivaldi a l'heureuse chance de s'emparer du brigand Abélino, il en est quitte pour dire : « Cependant le hasard, ou plutôt le ciel qui veillait à la conservation de l'État et à la mienne, fit tomber entre mes mains, il y a un mois, un agent du comte Orsano, chargé d'une lettre pour un fameux brigand nommé Abélino... » — Rien n'est plus religieux, on le voit, que le mélodrame; et, quand Latude va s'évader de la Bastille avec Dalègre (après sept ans! et pour être repris!), il s'écrie en tombant à genoux : « O mon Dieu!... pardonne; j'ai blasphémé souvent, j'ai douté de ton pouvoir suprême; dans le délire de ma douleur, j'ai été jusqu'à nier ton existence! J'étais un insensé, un ingrat. Pendant que ma plainte s'élevait, amère, injuste, vers le ciel, ton regard s'abaissait vers une humble créature; ta bonté infinie lui préparait un bienfait, lui conservait un ami! Ah! pardonne, ô mon Dieu, pardonne[2]. » — En même temps que religieux, le mélodrame est essentiellement moral. Le crime y est tellement énorme et vulgaire, qu'il excite l'indignation; l'innocence y est tellement complète et touchante, qu'elle attire toutes les sympathies; et, fût-ce au prix des invraisemblances les plus stupéfiantes, la vertu est toujours récompensée, le vice toujours puni à la fin. Les remords mêmes punissent les méchants avant l'expiation. Réginald, dans *La Tête de Mort*, ne cesse de se lamenter sur son crime et ne peut se passer de cette tête, témoignage de son forfait (ce qui rappelle Job dans le caveau perdu en face de la tache de sang). Ainsi les méchants, comme les bons, donnent des leçons aux spectateurs :

1. T. II, p. 405; *La Citerne*, I, 15.
2. T. IV, p. 427; *Latude*, III, 4.

Où fuir? Où porter ma honte? Errant depuis le matin dans ces montagnes, je cherche en vain un asile qui puisse dérober ma tête au supplice. Je n'ai point trouvé d'antre assez obscur, de caverne assez profonde pour ensevelir mes crimes. Sous ces habits grossiers, rendu méconnaissable à l'œil le plus pénétrant, je me trahis moi-même, et, baissant vers la terre mon front décoloré, je ne réponds qu'en tremblant aux questions qu'on m'adresse. Il me semble que tout, dans la nature, se réunit pour m'accuser. — Ces mots terribles retentissent sans cesse à mon oreille : Point de repos pour l'assassin! Vengeance! Vengeance!... (*On entend résonner l'écho. Trugelin se retourne avec effroi.*) Où suis-je? Quelle voix menaçante! Ciel! que vois-je? ce pont, ces rochers, ce torrent, c'est là, là, que ma main criminelle versa le sang de l'infortuné. O mon Dieu! toi que j'ai si longtemps méconnu, vois mes remords, mon repentir sincère.... Arrête, misérable, et n'outrage pas le ciel! Des consolations à toi! cette faveur n'est réservée qu'à l'innocence, tu ne la goûteras jamais. Les larmes, l'échafaud, voilà le sort qui t'attend et auquel tu ne pourras échapper. (*Il tombe anéanti sur un banc.*) Ah! si l'on savait ce qu'il en coûte pour cesser d'être vertueux, on verrait bien peu de méchants sur la terre. (*Pendant cette scène, l'orage a continué*[1].)

Il arrive même que les pièces se terminent, comme des sermons, par une exhortation morale : « J'intercéderai pour toi. Mais que la soif de l'or ne t'écarte plus du chemin de l'honneur. Rentres-y aujourd'hui pour ne le quitter jamais[2]. » Aussi tous les amis de Pixérécourt lui répètent-ils qu'il a mérité cent fois le prix Montyon. Picard, de l'Académie française, voudrait le voir parmi les quarante : « Je l'ai dit souvent : l'Académie française te doit une place pour ta fidélité et ta persévérance à rendre le peuple meilleur. Ce ne sont pas quelques vers de plus ou de moins qui donnent des droits exclusifs au fauteuil; tout ce qui est bien doit être considéré comme tel; que ce soit en vers ou en prose, il n'importe : tous les genres sont bons quand leur but est utile. » Nodier prétend que Pixérécourt avait fait diminuer dans une forte proportion le nombre des crimes et rendu presque inutiles les tribunaux; et l'on cite force mots comme celui-ci d'une mère à son fils qui avait volé : « Malheureux! c'était bien la peine de te conduire si souvent au théâtre de Pixérécourt! »

La carrière de Pixérécourt, ouverte dès 1793, se prolonge jusqu'à 1834, ou même 1838, et *La Tête de mort* est contemporaine de *Cromwell*. Pendant ce temps quantité d'auteurs cultivent le mélo-

1. T. I, p. 57-58; *Cælina*, III, 1.
2. *La Citerne*, t. II, p. 498.

drame, même des académiciens : Alexandre Duval, Népomucène Lemercier, mais surtout Caigniez, Cuvelier de Trye, Bouchardy et Ducange. Frédéric Lemaître, triomphe dans *Trente ans ou la Vie d'un Joueur* (1827) et dans *Marie-Jeanne ou la Femme du peuple*, mais incarne aussi Kean et Ruy Blas; Marie Dorval fait couler des torrents de larmes dans les mêmes mélodrames, mais n'émeut pas moins dans *Antony*, *Chatterton*, *Marion Delorme* et *Angelo* : tant sont réels les liens qui unissent l'art populaire des Ducange et des Dennery à l'art plus savant des Dumas, des Vigny et des Hugo! L'introduction du romanesque dans l'histoire, le mélange des tons et des conditions, la complication de l'intrigue, l'étalage des horreurs, l'abus du hasard, le mépris de la vraisemblance, le style frénétique sont communs à bien des mélodrames et à bien des œuvres romantiques. Celles-ci, en général, se distinguent par une beaucoup plus haute valeur littéraire, par le rôle de l'amour, par la substitution de la Fatalité à la Providence et par la substitution de la thèse, parfois scabreuse, à la morale vulgaire. Aussi Alexandre Duval, auteur de *Montoni ou le château d'Udolphe* (1798), a-t-il été le farouche adversaire du drame romantique et de sa morale. Aussi Pixérécourt a-t-il répudié toute responsabilité dans l'établissement du drame romantique. « Depuis dix ans, dit-il en 1843[1], on a produit un très grand nombre de pièces romantiques, c'est-à-dire mauvaises, dangereuses, immorales, dépourvues d'intérêt et de vérité... Hé bien! au plus fort de ce mauvais genre, j'ai composé *Latude* (1834) avec le même goût, les mêmes idées et les mêmes principes qui m'ont dirigé pendant plus de trente ans. Cette pièce a obtenu le même succès que les anciennes. Toute la France y a couru, comme jadis au *Chien de Montargis*, aux *Ruines de Babylone*, à *La fille de l'Exilé*, etc. Pourquoi donc les auteurs d'aujourd'hui ne font-ils pas comme moi? Pourquoi leurs pièces ne ressemblent-elles pas aux miennes? C'est qu'ils n'ont rien de semblable à moi, ni les idées, ni le dialogue, ni la manière de faire un plan; c'est qu'ils n'ont ni mon cœur, ni ma sensibilité, ni ma conscience. Ce n'est donc pas moi qui ai établi le genre romantique. » Et encore : « Je le demande maintenant avec assurance, ce que l'on a fait depuis et même avant 1830, est-il semblable à ce que j'ai produit pendant les trente années précédentes? Il est très pénible pour moi, malade et presque aveugle, de m'être trouvé dans la nécessité de toucher cette corde brûlante. Mais on m'y a forcé. La question est là. Je laisse au public impartial le soin de me

1. T. IV, p. 497-498.

juger. » Cette curieuse protestation fait sentir qu'il y a des différences sérieuses entre le théâtre romantique, même le plus mélodramatique, et le mélodrame pur; elle montre en même temps à quel point les contemporains ont eu conscience du lien qui existait entre les deux genres.

Ainsi le théâtre romantique, loin d'être isolé dans notre histoire littéraire, a été, de points de vue différents et à des degrés divers, annoncé par la plus grande partie de notre théâtre. L'opéra même, dont nous avons à peine prononcé le nom, offre avec le drame de 1830 les rapports les plus visibles. Pour laisser de côté *La Esmeralda*, les huit drames de Hugo ont donné naissance à 23 opéras, et c'était justice : bien qu'il n'aimât pas qu'on mît ses drames en musique, Hugo rendait à l'opéra ce que l'opéra lui avait prêté.

Sur les théories romantiques avant les manifestes de Hugo et de Vigny, il y aurait lieu de s'expliquer sans doute, si nous ne pouvions renvoyer à l'étude très riche de M. Souriau sur *La Préface de Cromwell*. Signalons seulement, parce que M. Souriau ne l'a point connue et parce qu'elle est très propre à montrer combien la réforme romantique était « dans l'air », une sorte de préface de *Cromwell* de 1796 : *Les Lois de la Physédie* de Pépoli, présentées au public français par Andrieux dans la *Décade philosophique*[1]. Le drame à la Victor Hugo se distingue de la pure imitation dramatique de la nature, ou physédie, par un caractère plus imaginatif, plus tragique, plus historique aussi (au moins par l'intention); mais à bien des égards il est conforme aux lois qu'avait formulées Pépoli.

*
* *

Tels sont les éléments du romantisme que l'on remarque aisément dans le théâtre antérieur[2].

Comme on y chercherait vainement la grande poésie, le lyrisme, l'individualisme, qui, on le sait, ont leur origine ou leur annonce dans les œuvres retentissantes de Rousseau, de Chateaubriand et de Byron, nous n'avons point à nous en occuper ici. Mais la conception si caractéristique de l'amour est moins étrangère à l'his-

1. Et reproduites par M. Paul Hazard dans la *Revue d'Histoire littéraire de la France*, juillet 1907, p. 555-558.

2. Antérieur à l'*aube* même *du théâtre romantique*, sur laquelle on peut consulter, outre l'ouvrage de M. Albert Le Roy qui porte ce titre, *La Bataille romantique* de M. Marsan, et le *Victor Hugo* de Brunetière et des Normaliens.

toire de notre théâtre, et, quelque complexes qu'en soient les antécédents, il nous appartient d'en tracer une brève esquisse.

L'amour supérieur à tout, l'amour rédempteur, l'amour source d'héroïsme est chose ancienne. Il est dans la poésie du moyen âge et notamment dans *Tristan et Iseult*. Tristan et Iseult se sont donnés l'un à l'autre en dépit de l'union d'Iseult avec le roi Marc, et cependant ils se jugent innocents ; ils jurent qu'ils ne s'aiment pas d'amour coupable ; et Dieu sans doute est de leur avis, puisqu'ils peuvent affronter impunément les jugements de Dieu à l'appui de leur serment. Il est vrai que, lorsque Tristan amenait Iseult au roi Marc, une erreur a été commise, et que la servante Brangien leur a fait boire un philtre qui devait rendre indissoluble l'amour entre Iseult et son mari. Mais l'artifice serait presque enfantin s'il n'était pas un symbole, et cela veut dire sans doute que l'amour a ses droits, supérieurs à tout. De même l'amour rend forts, et Tristan et Iseult deviennent par lui des héros. — Ce n'est d'ailleurs pas de là (est-il besoin de le dire?) que vient la théorie romantique.

Au XVI^e^ siècle et au commencement du XVII^e^, le théâtre ne préconise plus la doctrine chevaleresque ; il n'adopte pas non plus le platonisme, qui s'est fait une belle place dans la poésie. Sous l'influence des poètes pastoraux italiens, une idée y revient sans cesse : c'est qu'il est contraire à la nature de mettre un frein à ses désirs ; ainsi parle Phèdre à sa nourrice dans l'*Hippolyte* de Garnier, et partout on maudit l'incommode honneur. Corneille lui-même expose à plusieurs reprises cette théorie dans ses premières comédies ; puis, sans y renoncer définitivement pour ses œuvres postérieures, il montre dans *La Place royale* l'amour soumis à la domination tyrannique de la volonté, dans *Polyeucte* l'amour issu du devoir et maintenu par le devoir :

> Je l'aimai par devoir, ce devoir dure encore.

Avec Racine l'amour redevient tout-puissant ; mais ce n'est plus l'amour auquel on ne *veut* pas résister ; c'est l'amour-maladie, l'amour-fléau, l'amour terrible. Il triomphe, et on le maudit. Les volontés se sont affaissées : le sens moral est intact. Il n'en est plus de même avec Rousseau, Diderot, Mercier et leurs émules. Ni Julie, ni Saint-Preux ne combattent leur amour dans *La Nouvelle Héloïse* : ils se contentent, après lui avoir pleinement cédé, de lui refuser certaines satisfactions et d'exalter assez étrangement par lui leur vertu. « Les héros de Diderot et de Mercier proclament,

bien avant ceux d'Hugo et de Dumas, la légitimité et l'excellence de la passion : leurs tirades sont des hymnes enflammés en l'honneur de l'amour, qui n'est pas le maître « enragé et farouche », dont parle Platon, mais, au contraire, l'inspirateur de tout beau et de toute vertu[1]. » Nous touchons à l'amour romantique : « L'amour est vertu », comme dit Job dans *Les Burgraves*[2]. Déjà, dans sa jeunesse, Victor Hugo avait écrit[3] : « L'amour, au théâtre, doit toujours marcher en première ligne, au-dessus de toutes les vaines considérations qui modifient d'ordinaire les volontés et les passions des hommes. Il est la plus petite chose de la terre, s'il n'en est la plus grande. » Sorte de synthèse entre l'idée de Racine sur le rôle de l'amour au théâtre et l'exaltation du moi due à Rousseau, à Chateaubriand, à la Révolution française.

Car voici la dernière influence qu'il faudrait signaler. La Révolution et l'Empire, en exaltant les volontés et en les laissant retomber sur elles-mêmes, en surexcitant les imaginations et en ne leur fournissant pas comme satisfaction le bonheur, ont créé l'individualisme intransigeant, le besoin d'échapper à la réalité, la tristesse sans cause succédant à des envolées sans mesure. Le « type romantique de l'amant ténébreux et fatal », qui apparaissait déjà dans quelques drames du XVIII[e] siècle[4], devait donc aller se précisant. Que Byron agisse encore avec son héros sombre et mystérieux, Chateaubriand avec son ennui superbe et son type d'amant irrésistible; et voilà constitué l'amoureux, le héros romantique : Hernani, Didier et Antony.

EUGÈNE RIGAL.

1. Gaiffe, *Le Drame en France au XVIII[e] siècle*, p. 259; cf. Béclard, *Sébastien Mercier*, p. 284.
2. III, 3.
3. *Littérature et philosophie mêlées, journal des idées; Théâtre.*
4. Gaiffe, p. 319.

A PROPOS D'UN CARACTÈRE DE LA BRUYÈRE

Le caractère d'*Arsène*[1], cet orgueilleux qui, « du plus haut de son esprit, contemple les hommes », et les voit si petits, ce critique dédaigneux et hautain qui n'approuve et même ne lit que les œuvres de ses admirateurs, a paru dans la quatrième édition des *Caractères*, où la Bruyère inséra la première partie des augmentations dont s'est accru son livre entre les années 1689 et 1694 : il était alors le vingt-troisième caractère du chapitre des *Ouvrages de l'esprit* et plus tard il en est devenu le vingt-quatrième. Un contemporain, le P. Léonard, augustin déchaussé, bibliothécaire des Petits-Pères, le considérait comme « le plus bel endroit » de l'ouvrage. Y reconnaissant un portrait, il a cherché à en découvrir l'original et s'est flatté d'y avoir pleinement réussi, avec l'aide d'un M. Pitron, qui était son ami et aussi, paraît-il, celui de l'auteur. Dans la préface de son discours à l'Académie la Bruyère affirme qu'il a refusé ses secrets à ses plus familiers amis : s'il a dit vrai, M. Pitron ne pouvait se prévaloir de ses confidences; mais on ne saurait négliger le témoignage d'un homme que l'on nous présente comme ayant vécu dans l'entourage de la Bruyère; n'aurait-il point deviné parfois les secrets qui lui étaient refusés? Je relève ce témoignage dans un manuscrit de la Bibliothèque nationale dont je dois l'indication à M. l'abbé Urbain[2]. C'est le premier registre de l'un des recueils où le

1. « Arsène, du plus haut de son esprit, contemple les hommes, et dans l'éloignement d'où il les voit, il est comme effrayé de leur petitesse; loué, exalté et porté jusqu'aux cieux par de certaines gens qui se sont promis de s'admirer réciproquement, il croit, avec quelque mérite qu'il a, posséder tout celui qu'on peut avoir, et qu'il n'aura jamais; occupé et rempli de ses sublimes idées, il se donne à peine le loisir de prononcer quelques oracles; élevé par son caractère au-dessus des jugements humains, il abandonne aux âmes communes le mérite d'une vie suivie et uniforme, et il n'est responsable de ses inconstances qu'à ce cercle d'amis qui les idolâtrent; eux seuls savent juger, savent penser, savent écrire, doivent écrire; il n'y a point d'autre ouvrage d'esprit si bien reçu dans le monde et si universellement goûté des honnêtes gens, je ne dis pas qu'il veuille approuver, mais qu'il daigne lire : incapable d'être corrigé par cette peinture qu'il ne lira point. »

2. Bibliothèque nationale, manuscrit français n° 22 580. Les folios 313-321 contiennent une notice sur la Bruyère, formée de notes écrites à des dates diverses entre les années 1692 et 1701; à cette notice est jointe la copie d'une clef intitulée : « Clef de quelques endroits des caractères de Théophraste ou mœurs de ce siècle, 7e édition. » Note ajoutée par Léonard : « On imprima cette clef en 1697. »

P. Léonard, passionné collectionneur de nouvelles littéraires et de notes biographiques, consignait à la hâte les renseignements que lui apportaient les visiteurs de sa bibliothèque, prenant souvent le soin d'inscrire le nom de l'informateur. Le recueil, composé de douze registres, a pour titre : « Recueil de plusieurs auteurs qui ont donné des ouvrages au public et lesquels ne sont point dans le catalogue de la bibliothèque d'Oxford », c'est-à-dire dans le catalogue déjà imprimé de cette bibliothèque.

Le véritable *Arsène*, si l'on s'en rapporte au P. Léonard, était un oratorien, André de Berziau, personnage presque complètement inconnu de tous aujourd'hui, mais dont le nom aurait été cité avec honneur et grands éloges s'il ne s'était dérobé, ainsi que nous le verrons, à la notoriété et à la gratitude auxquelles il avait droit.

Avant de reproduire les annotations du P. Léonard, je dois rappeler celles des clefs manuscrites qui ont circulé du vivant de la Bruyère. Pour certains lecteurs de 1689, le caractère d'*Arsène* était la riposte d'un auteur dont l'amour-propre avait été blessé. Il leur semblait qu'*Arsène*, ainsi que l'écrira Sainte-Beuve, avait ouvert l'un des premiers exemplaires des *Caractères* et l'avait presque aussitôt fermé en disant : « n'est-ce que cela? » Aussi les auteurs des premières clefs cherchèrent-ils *Arsène* parmi les personnages qu'ils savaient ou supposaient peu bienveillants pour la Bruyère. Manifestement ils firent d'abord fausse route. Sur la clef la plus ancienne est inscrit le nom de l'abbé de Choisy, qui n'avait rien de commun avec *Arsène*, sinon peut-être quelque rancune contre l'auteur des *Caractères*; mais Choisy était-il mécontent de lui dès 1689? Le caractère de Théodote, son portrait, n'ayant paru qu'en 1692, c'est sans doute après cette date qu'il y eut du refroidissement entre lui et la Bruyère et qu'il cessa d'aller à Meaux dans la crainte d'y rencontrer son peintre chez Bossuet.

Une autre clef un peu postérieure, celle dont la bibliothèque de l'abbé Cochin, curé de Saint-Jacques du Haut-Pas, renfermait un exemplaire qui nous est parvenu, substitue à l'abbé de Choisy l'académicien Charles Perrault, qui avait publié en 1689 le premier volume de son *Parallèle des anciens et des modernes*. Promoteur de la querelle qui divisait l'Académie, il était regardé comme le principal adversaire du parti des anciens, auquel appartenait la Bruyère et que parfois on a nommé celui des *Anti-Perrault* : il n'eût donc pas été surprenant qu'il se trouvât dans les *Caractères* une allusion malicieuse au futur auteur des *Contes des fées*; mais le rédacteur de la clef Cochin aurait-il pu signaler un seul trait de

ressemblance entre *Arsène* et Perrault, dont chacun louait l'urbanité? Perrault, qui n'était certainement pas, bien qu'on l'ait dit, l'un de ces *Théobaldes* dont la Bruyère se plaignait si vivement dans la préface de son discours à l'Académie, ne se mêla jamais, que je sache, à ses détracteurs; on pourrait même affirmer qu'à la différence d'*Arsène* il avait lu et goûté les *Caractères* si une anecdote que raconte Léonard était de tous points exacte. Il la tenait de Pitron, lequel y jouait un rôle. La voici.

En 1698, deux années après la mort de la Bruyère, le marquis de Bullion, prévôt de Paris, qui désirait qu'un portrait de l'auteur illustrât la prochaine édition des *Caractères,* en fit graver un par Pierre Drevet. Il voulait l'accompagner d'un quatrain, et c'est Charles Perrault, dit Léonard, qu'il pria de l'écrire. Perrault, aujoute-t-il, composa les vers demandés. Peu satisfait du quatrain, où la Bruyère prononçait son propre éloge, Bullion hésitait à le publier. M. Pitron offrit aussitôt des vers de sa façon, Bullion les lut et revint à ceux de Perrault, tout en ménageant avec courtoisie l'amour-propre de Pitron : n'eût-ce pas été blesser Perrault que de refuser ses vers après les avoir sollicités [1]? Ce serait donc le chef du parti des modernes lui-même, Charles Perrault, qui aurait accepté la mission de louer les *Caractères* devant ses contemporains et la postérité; mais, on n'en peut douter, la mémoire soit de Pitron soit de Léonard a eu ici une défaillance : il y a dans cette historiette une erreur, et je saisis avec empressement l'occasion de la rectifier, l'ayant moi-même reproduite ailleurs sur la foi et à l'exemple de Léonard. Le quatrain n'est point de Perrault, mais de Boileau, qui l'a revendiqué dans l'édition de ses œuvres préparée par lui en 1700 et publiée en 1701. Il y est imprimé sous ce titre : « Vers pour mettre sous le portrait de M. de la Bruyère, au-devant de son livre des *Caractères du temps.* » Mêmes vers et même titre dans une seconde édition de 1701, revisée par l'auteur, et dans celle de 1716, qui a été publiée après sa mort et qu'il avait encore préparée lui-même. Si Brossette, qui a sollicité de Boileau tant d'explications et lui a soumis tant d'observations, avait porté en 1701 ou plus tard son attention sur les quatre vers en question, il aurait assurément fait remarquer à son illustre ami qu'ils avaient paru, non pas au-devant d'une édition des *Caractères,* comme l'avait souhaité Bullion, mais en tête de l'ouvrage apo-

1. Voir les *Œuvres de la Bruyère* dans *la Collection des grands écrivains de la France,* seconde édition, Hachette, 1913, t. I, première partie, p. CCLXXII. — Pitron était-il l'ami de la Bruyère ou du marquis de Bullion? La phrase que lui consacre Léonard paraît amphibologique à première vue; mais du contexte de l'article, il résulte sûrement à mon avis que c'était de la Bruyère qu'il était l'ami.

cryphe que M^me^ veuve Michallet avait audacieusement mis en vente avec le nom de la Bruyère et sous ce titre : *Suite des Caractères de Théophraste et des mœurs de ce siècle*. Sachons gré à Boileau d'avoir reconnu la paternité de ce médiocre quatrain, qui est, à peu de chose près, le seul éloge qu'il ait fait de l'auteur des *Caractères*. Au lieu de ces pauvres vers, regrettons toutefois qu'il ne nous ait pas laissé le discours qu'il aurait pu prononcer comme directeur de l'Académie, le jour où la Bruyère y fut reçu. Afin d'assister M^me^ Racine dans une démarche, M. Rébelliau l'a rappelé dans cette revue même (t. XI, p. 675), il avait transmis la présidence de la séance au doyen de la Compagnie, Charpentier, auquel par avance il avait cédé le soin de répondre au récipiendaire.

Les noms de Choisy et de Perrault écartés, arrivons à l'*Arsène* le moins invraisemblable que nous aient proposé les clefs, Henri Joseph de Peyre, comte de Troisvilles ou Tréville, curieux personnage qui a souvent captivé l'attention de la cour et de la ville et que sa conversion et ses périodes de pénitence ont rendu célèbre tout autant pour le moins que ses succès de galanterie, les rares qualités de son esprit, la sûreté de son jugement, la solidité de son érudition. Saint-Simon a fait de lui un portrait peu bienveillant où il insiste sur ses inconstances d'humeur et de conduite, qui, « sans l'esprit qui le soutenoit, a-t-il dit en termes d'une excessive sévérité, l'auroient tout à fait déshonoré et rendu parfaitement ridicule ». Sainte-Beuve ne lui a point consacré un article spécial, mais il a écrit sur lui dans son *Port-Royal* et dans son étude sur Bourdaloue une trentaine de pages où il se montre convaincu qu'*Arsène* et lui ne font qu'un.

Tréville était colonel d'infanterie et l'un des plus brillants courtisans de Versailles lorsqu'en 1671 la nouvelle de sa conversion surprit ses amis. La mort d'Henriette d'Angleterre, duchesse d'Orléans, l'avait, dit-on, frappé de stupeur et de douleur en juin 1670. Il avait cherché à se ressaisir, et c'est alors qu'il porta ses hommages vers M^lle^ de Ludre; mais la diversion ne fut pas suffisante pour le retenir dans le monde. « Il se jeta dans la dévotion, dit Saint-Simon, abdiqua la cour... Le genre de piété du fameux Port-Royal étoit celui des gens instruits, d'esprit et de bon goût : il tourna donc de ce côté-là. » Dès 1666 ses relations avec messieurs de Port-Royal et sa collaboration à la revision qu'ils faisaient alors de la traduction du Nouveau Testament avaient préparé sa conversion. Ce ne fut pas toutefois à Port-Royal qu'il se retira; il devint en 1672 l'un des solitaires de l'Institution, où il avait loué une petite maison dont l'abbé Racine dit inexactement qu'il l'avait

fait construire à ses frais. Je ne sais combien de temps il y demeura. Il en était encore l'hôte sans doute lorsque l'année suivante il s'entretenait de ses nouveaux sentiments avec Bossuet. Peut-être dans la suite s'est-il rapproché de ses amis de Port-Royal, dont il continuait à être le collaborateur très écouté, sa parfaite connaissance du grec et son érudition en matière ecclésiastique donnant à ses avis une autorité particulière. J'ai fait allusion au concours qu'il leur apporta dans la préparation de la seconde édition du Nouveau Testament de Mons : de plus, avec Nicole, il revisa le manuscrit de l'*Histoire de Théodose* par Fléchier. Tréville vivait encore loin du monde quand le 15 juin 1677 M^me^ de Scudéry fit sa rencontre ou reçut sa visite : « Je vis hier Tréville », écrivit-elle à Bussy le lendemain, « il a l'air mortifié d'un capucin; mais pour de l'esprit, il en a autant que jamais, et même plus agréable, car il l'a plus doux, et s'il vous en souvient, cela lui manquoit ». Deux années se passèrent encore sans que Tréville quittât soit le faubourg Saint-Michel soit le faubourg Saint-Jacques. Dans l'été de 1679 il se rendit en Béarn, son pays, où il devait rester plusieurs années. Il s'y dissipa, au dire de Saint-Simon. « Revenu à Paris, ajoute-t-il, il s'y livra aux devoirs pour soulager sa foiblesse, il fréquenta les toilettes, le pied lui glissa, de dévot il devint philosophe; il se remit peu à peu à donner des repas recherchés, à exceller en tout par un goût difficile à atteindre, en un mot il se fit soupçonner d'être devenu grossièrement épicurien. » Les lettres de M^me^ de Coulanges et de M^me^ de Sévigné entre 1688 et 1695 le nomment de loin en loin comme le convive ou le visiteur le plus fêté chez les belles amies qu'il avait retrouvées au retour de sa province. Il n'était pas encore ou il n'était plus le philosophe que dit Saint-Simon lorsque, au sortir de ses patientes études sur les Pères grecs, il faisait le 13 mai 1695 devant M^me^ de Coulanges et du Guet, l'un et l'autre ravis, un exposé lumineux du quiétisme, ou lisait le 24 juin suivant devant M^me^ de Coulanges et quelques privilégiés un précis sur les Pères qu'il venait de composer, « la plus belle chose qui ait jamais été », disait-on[1]. Sans chercher à mieux fixer la chronologie des revirements de Tréville, rappelons seulement qu'il avait repris des habitudes de régularité et de pénitence quand il s'éteignit à l'âge de soixante-six ans, et ajoutons que s'il fut dévot par « quartiers » suivant une expression de Saint-Simon, il mit plus de suite dans sa conduite vis-à-vis de

1. Ce traité ne fut pas imprimé, non plus que « les jolis vers » qu'il composait en l'honneur des dames quand il n'était pas dévot et pénitent et dont Saint-Simon a loué la charmante délicatesse et la galanterie.

Louis XIV : assidu à la cour jusqu'en 1671, il n'y reparut jamais après sa conversion [1], et ce fut surtout pour ce crime de lèse-majesté qu'en 1704 Louis XIV refusa d'approuver son élection à l'Académie.

Dès 1689, date de la publication du caractère, on aurait pu remarquer une certaine similitude entre *Arsène* et Tréville; mais ce ne fut qu'en 1697 que les auteurs des clefs inscrivirent son nom dans leur liste. Avec plus de promptitude on avait fait à Tréville en 1671 l'application de certains passages d'un sermon où Bourdaloue venait de dépeindre « ces esprits superbes qui se regardoient et se faisoient un secret plaisir d'être regardés comme les justes, comme les parfaits, comme les irrépréhensibles;... qui de là prétendoient avoir droit de mépriser tout le genre humain, ne trouvant que chez eux la sainteté et la perfection, et n'en pouvant goûter d'autres;... qui, dans cette vue, ne rougissoient point, non seulement de l'insolente distinction, mais de l'extravagante singularité dont ils se flattoient, jusqu'à rendre des actions de grâces à Dieu de ce qu'ils n'étoient pas comme le reste des hommes ». Et M^me^ de Sévigné d'écrire aussitôt en parlant de Bourdaloue : « Il fit trois points de la conversion de Tréville; il n'y manquoit que le nom, mais il n'en étoit pas besoin. » Si M^me^ de Sévigné a lu le caractère d'*Arsène*, ce qui n'est pas sûr, je doute qu'elle ait consenti à reconnaître dans le taciturne et désobligeant personnage qu'était *Arsène* son très spirituel ami le comte de Tréville, le fervent admirateur du mérite et de la beauté de sa fille, le bel esprit, le beau parleur ou plutôt l'aimable causeur qui la charmait, tout comme il charmait, M^mes^ de Coulanges, de la Fayette, d'Uxelles.

A la rigueur on pourrait tirer d'une phrase du caractère une objection contre l'identification qu'accepta Sainte-Beuve. Je ne sais si, dans le cas où il serait démontré qu'*Arsène* est Tréville, on réussirait à désigner sûrement ce cercle de gens qui autour de lui s'étaient promis de s'admirer réciproquement et qui seuls à ses yeux savaient juger, penser, écrire, avaient le droit d'écrire. Mais parmi ses amis qui donc idolâtrait son humeur changeante et applaudissait à chacune de ses inconstances? Port-Royal, qui s'était réjoui de sa conversion, déplorait ses retours à la galanterie; ni Boileau, qui le citait comme un « esprit du premier ordre », ni les autres littérateurs dont il aimait la société, ne l'ont jamais

1. « Il est », dit encore de Tréville M^me^ de Scudéry le 16 juin 1677, « comme un homme à qui la cour est devenue aussi étrangère que s'il étoit un Topinambour. » Tréville ne fut pas toujours aussi ignorant qu'en 1677 des choses de la cour, car les fines railleries dont il la cribla plus tard fut l'un des griefs de Louis XIV contre lui.

loué d'avoir passé d'un extrême à l'autre; ses anciens amis de cour s'étonnaient de ses austérités plus qu'ils ne les admiraient, et, tout en lui faisant le meilleur accueil quand il revenait au milieu d'eux, beaucoup, je pense, raillaient avec Saint-Simon sa mobilité et la fréquence de ses variations. Mais ne cherchons pas à démêler le plus ou moins de dissemblances ou de ressemblances que l'on pourrait noter entre l'entourage d'*Arsène* et celui de Tréville. Dans les portraits et les tableaux que la Bruyère peignait d'après nature sans attacher de noms à ses personnages, parfois sans désirer que tous les lecteurs reconnussent ses modèles, il lui était loisible et il lui arrivait souvent de modifier et surtout de grossir quelques traits, même de glisser dans les détails accessoires quelques inexactitudes. La seule objection sérieuse que l'on puisse opposer aux commentaires de Sainte-Beuve est l'allégation du P. Léonard.

Les auteurs des premières clefs n'avaient point reconnu Tréville dans *Arsène*; de même ni Léonard ni ses visiteurs ne songèrent à Tréville le jour où ils dissertèrent sur le caractère d'*Arsène*. L'exemplaire manuscrit que possédait Léonard d'une clef des *Caractères* portait primitivement le nom de Choisy; une main, qui n'était ni celle d'un copiste ni, semble-t-il, celle du bibliothécaire des Petits-Pères, l'avait rayé et remplacé par ces mots : « un Père de l'Oratoire ». L'annotation parut insuffisante à Léonard. Il interrogea ses amis. A qui ressemblait *Arsène*? A l'abbé Danison, avait répondu l'un d'eux. Non, avait dit Pitron, il s'agit bien d'un Père de l'Oratoire. Et peu à peu Léonard obtint des renseignements complémentaires, qu'il inscrivit sur une fiche. Je reproduis avec leurs lacunes les lignes un peu confuses de cette fiche[1], en regrettant que Léonard ne les ait pas revisées.

Corrections de la clef des *Caractères*. — *Arsène*, ce qui est le plus bel endroit de ses *Caractères*, etc. Ce n'est pas l'abbé Danison, mais un Père de l'Oratoire, directeur Lesdiguières, janséniste (Pitr[on]), le P. Bersault, de famille. Il a fondé l'Institution; il a donné plus de 300 000 livres sans vouloir paroistre, et M. Piney 500 000 livres. Ce Père a plus de 20 000 livres de rente.

Puis, sans transition, Léonard passe à M. de Harlay, souvent visé par la Bruyère, et il écrit, plaçant cette phrase sous la responsabilité de Pitron : « M. le premier président est très faux. (Pitr[on]). » Garant du début et de la fin de cette note, Pitron

1. Cette fiche est attachée au feuillet 320 v°.

l'était-il également de ce qui en formait le milieu? Ce n'est pas certain. Je remarque parmi les informateurs habituels de Léonard un Bulteau, curieux de généalogies, qui, je crois, était le familier d'un neveu de Berziau, le marquis de Reffuge; ne serait-ce pas lui qui aurait révélé les confidences qu'il avait pu recevoir d'un neveu mécontent des pieuses prodigalités de son oncle?

Plus tard le bibliothécaire des Petits-Pères revint à sa clef manuscrite : « *Arsène*, un Père de l'Oratoire », lisait-il sur cette clef; il ajouta : « Bersault, qui est ordinairement chez M. d'Esdiguières et qui a fait une grande figure dans le monde. »

Nul recueil biographique ne contenant le nom de Berziau, je tenterai de compléter, autant qu'il se peut, les informations que l'on vient de lire. Le P. Léonard les avait reçues de ses amis; de même je dois à de très obligeants confrères les renseignements qui suivent. Tant à la Bibliothèque nationale qu'aux Archives nationales, ils ont bien voulu analyser ou transcrire pour moi divers documents que je ne pouvais consulter. De leurs notes j'extrairai bien des détails qui pourront sembler trop menus ; mais ces pages, avec quelques autres qui ont été lues à une séance de la Société de l'histoire de Paris[1], sont les premières et peut-être seront les seules où l'on se sera proposé de tirer de l'oubli le nom du P. de Berziau : que ce soit mon excuse si l'étendue de cet article dépasse l'intérêt du sujet.

André de Berziau naquit à Paris en 1620, vingt-cinq ans avant la Bruyère. Ce fils « de famille » avait pour père Théodore de Berziau, seigneur de Graves, président aux Requêtes du Palais, et pour mère Jeanne Lotin, fille d'un président aux Enquêtes, sœur d'un Guillaume de Charny, conseiller au Parlement. Théodore de Berziau est le premier des Berziau dont le nom figure dans la liste des abbés de Morigny, abbaye du diocèse de Sens. En 1599 il l'avait reçue en commende, mais en 1609, avant de se marier, il en avait transmis le titre à son frère, un premier André de Berziau qui, lui aussi, appartint à la magistrature, car il fut conseiller clerc au Parlement en même temps que trésorier de la cathédrale de Beauvais. Il vivait le plus souvent à Paris, où il habitait la rue du Grand-Chantier, laquelle est aujourd'hui une section de la rue des Archives[2]. Une partie de la jeunesse de notre André de Berziau

1. *Notes sur les fondateurs de l'Institution de l'Oratoire au faubourg Saint-Michel* dans le *Bulletin de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, 1914, p. 81. Il est surtout question, dans les pages relatives à Berziau, de sa participation aux frais de la construction des bâtiments de l'Institution.

2. Un acte administratif de l'église de Beauvais nous donne l'adresse de l'oncle : « rue du Grand-Sentier près les Enfants rouges ». Il y a ici une erreur manifeste du scribe et je lis sans hésitation rue du Grand-Chantier.

se passa peut-être près de cet oncle : du moins, après l'avoir perdu, logeait-il comme lui rue du Grand-Chantier. Il lui avait succédé en 1642 comme abbé de Morigny, non comme trésorier de l'église de Beauvais, mais, préférant Beauvais à Morigny, il obtint de l'évêque l'autorisation d'échanger son titre avec celui de trésorier, tout d'abord accordé à un concurrent, Louis Archambault. Les fonctions de trésorier, dont il pouvait confier l'exercice à des fondés de pouvoir, ne le retinrent pas longtemps loin de Paris, où il reçut bientôt le titre d'aumônier ordinaire du roi. C'est entre les années 1642 et 1652 que, riche habitant du Marais, il joua dans le monde ce rôle que lui prête le P. Léonard et sur lequel on eût souhaité quelque éclaircissement. Peut-être Léonard a-t-il simplement voulu dire qu'il mena une vie un peu mondaine. Une de ses sœurs, la seule qui ne fût pas religieuse, avait épousé le marquis de Reffuge, lieutenant général des armées du roi, qui mourut avant 1672. Elle était, dit Saint-Simon, femme de beaucoup d'esprit et du grand monde; chez elle s'assemblait l'élite de la cour, et Berziau avait pu y acquérir et y entretenir les plus brillantes relations.

Nouveau et dernier changement de vie au début de 1652. Vers la fin de l'année précédente André de Berziau avait renoncé à son titre de trésorier et à sa prébende, puis, vers le mois de février ou mars, il entrait au noviciat de l'Oratoire. Détaché depuis deux ans de l'Oratoire de la rue Saint-Honoré, ce noviciat occupait provisoirement une maison située dans la rue d'Enfer, au bas du jardin du séminaire Saint-Magloire, en face du couvent des Chartreux. André de Berziau devait y vivre environ neuf mois sous l'autorité et dans l'intimité du P. Jourdin, qui donnait tous ses soins au projet que l'on avait formé de l'établissement d'un nouveau noviciat. Le P. Jourdin fut le premier directeur de l'Institution; mais il mourut le 16 novembre 1652, avant que la construction en fût commencée et même avant que l'on en choisît l'emplacement. Sans nul doute André de Berziau lui avait fait confidence du vif intérêt qu'il prenait à la fondation de la future Institution et lui avait annoncé ses intentions libérales; mais le P. Jourdin ne pouvait oublier qu'il lui était interdit de les divulguer, son jeune ami désirant que sa contribution demeurât absolument secrète. Aussi lorsque sur son lit de mort le P. Jourdin, ne pouvant plus parler, écrivit le vœu qu'André de Berziau prolongeât son séjour dans l'Institution bien au delà de l'année réglementaire du stage, il en donna une vague explication : Berziau, disait-il, « y feroit du bien, y seroit une source de grâces ». Le P. Jourdin souhaitait de plus qu'il devînt le conseiller de Nicolas Pinette, qui devait faire les frais du nouvel éta-

blissement. Ses prédictions se réalisèrent ainsi que ses vœux. Peu de temps après la mort du P. Jourdin, Pinette, trésorier général du duc d'Orléans, quitta son logis du cloître Notre-Dame pour partager avec les novices la maison qu'il avait louée à leur intention. Il s'y lia d'amitié avec Berziau, et bientôt s'établit entre eux une sorte d'association en vue de doter l'Oratoire de l'Institution que le cardinal de Bérulle avait eu le regret de ne pouvoir fonder lui-même.

Une demoiselle Chouberne avait eu la première l'idée de cette fondation. Sa santé ne lui ayant point permis de prononcer des vœux dans un couvent de carmélites, elle s'était imposé de pieuses missions dont l'une était de concourir au développement de l'Oratoire. Elle ne pouvait subvenir à de grandes dépenses; mais elle comptait parmi ses amis un riche financier, Nicolas Pinette, qui était tout prêt à consacrer à de bonnes œuvres une partie de la fortune qu'il avait gagnée au service du duc d'Orléans. En 1650 il offrit à l'Oratoire une somme de 80 000 livres, qui devait être suivie d'autres donations dont l'ensemble est porté par le P. Léonard à 500 000 livres. Ce chiffre a peut-être été exagéré. Quoi qu'il en soit, la somme fut insuffisante pour conduire à bien l'entreprise, et, si l'on en croit Léonard, le P. de Berziau versa plus de 300 000 livres à côté des dons de Pinette. Cet apport, que dissimula Berziau, soit en faisant passer ses donations par les mains de Pinette, soit en les déposant silencieusement dans la caisse de l'économat dont il avait assumé la charge pendant la construction, fut ignoré du public.

L'Institution fut élevée dans une rue des Charbonniers que devait absorber plus tard la rue d'Enfer, devenue de nos jours la rue Denfert-Rochereau : ce qu'il en reste est occupé par l'hospice des Enfants-assistés. Non plus que le P. Jourdin, M^lle^ Chouberne ne put voir commencer les travaux. Daniel Gittard, l'un des architectes du roi, se mit à l'œuvre au lendemain de la mort de M^lle^ Chouberne, qui eut lieu le 5 septembre 1655. Les bâtiments d'habitation étant achevés à la fin de 1657, Pinette et Berziau s'y installèrent, abandonnant en même temps que les novices la maison du séminaire Saint-Magloire.

A qui étudierait les papiers de l'Oratoire il serait facile de déterminer le rôle de Pinette dans l'administration des premières années de l'Institution, mais non celui de Berziau, qui ne pouvait tirer de ses donations anonymes le droit d'intervenir ouvertement et directement dans les affaires de la maison. Au surplus, simple membre de la congrégation en dehors de ses années d'économat, il

eût été mal venu à proposer de temps à autre des projets de règlements, comme le faisait avec un succès constant le fondateur officiel. Lorsqu'il lui est arrivé d'assister aux assemblées générales de l'Oratoire et d'y prendre la parole, c'était à titre de mandataire de Pinette, auquel on avait accordé la faculté de s'y faire représenter; mais, quoiqu'il n'ait attaché son nom à aucun règlement, il avait, n'en doutons pas, inspiré ou du moins approuvé chacune des mesures que Pinette soumettait aux assemblées générales. Nous le regarderons donc comme l'un des auteurs, sinon comme le principal auteur, du règlement de 1658, qui fixait les conditions de l'admission des « instituends » ou confrères et une partie du programme de leurs études, ainsi que du règlement qui en 1669 modifiait sur certains points le précédent. Ce nouveau règlement avait pour objet de réduire le nombre des étrangers qui étaient admis à franchir le seuil de l'Institution, Pères qui, plus souvent que ne le permettaient d'anciennes décisions, obtenaient d'y faire des retraites, confrères ou frères qui venaient d'autres maisons et dont la présence n'avait pas toujours été sans inconvénient.

Outre les novices, leurs directeurs, leurs administrateurs et quelques Pères en retraite, l'Institution renfermait encore, après comme avant la petite réforme de 1669, le groupe des solitaires, gens de cour, gens d'église, grands bourgeois, qui étaient admis à faire de pieuses retraites en de modestes maisons annexées à l'établissement. Quelques-uns avaient construit de leurs deniers des pavillons dont l'usufruit leur était concédé. Les autres payaient des loyers dont s'augmentaient utilement les revenus du noviciat. Les fondateurs ne pouvaient donc fermer la porte aux solitaires; encore voulaient-ils qu'on les choisît avec discernement et qu'on les empêchât de se mêler intimement à la vie des « instituends ». Les plus connus sont les abbés de Rancé et le Camus, Chevigny, Pontchartrain, Tréville, dont il a été question plus haut[1].

Ainsi que l'eût fait *Arsène* s'il eût vécu à l'Institution, Berziau s'y promenait-il dans les jardins au milieu d'un cortège d'admirateurs écoutant chacune de ses paroles comme un oracle? J'hésite à le penser, me souvenant que la simplicité était le trait principal de son caractère, au témoignage d'un annaliste de l'Oratoire. Je lui connais toutefois deux admirateurs pour le moins, ou plus exactement deux pénitents qui professaient pour lui une affectueuse déférence : l'un était le P. Bouchard, qui, bien que beaucoup plus

1. La liste complète des solitaires de l'Institution n'a pas encore été dressée ; elle prendra bientôt place, je l'espère, avec la biographie de la plupart d'entre eux dans la suite des instructives études que M. Fosseyeux publie sur les établissements qui relèvent de l'Assistance publique.

âgé que lui, suivait ses conseils avec la soumission, disait-on, d'un jeune novice; l'autre était Pinette, qui s'était placé sous sa direction spirituelle après la mort du P. Jourdin. A ces deux noms pourrait s'ajouter celui de M. de Chevigny. Après avoir été l'un des solitaires pendant plusieurs années, il se fit admettre à l'Oratoire et fut, comme le P. de Berziau, légataire de Pinette : intime ami du fondateur principal, il dut l'être également de son collaborateur. Autre raison qui pouvait les rapprocher, tous deux étaient jansénistes.

Il est un autre solitaire avec lequel le P. de Berziau entretint un commerce d'amitié ou tout au moins des relations suivies, c'est Pontchartrain. Alors qu'il était contrôleur général des finances, peut-être même plus tôt, Pontchartrain avait pris l'habitude de passer le temps des grandes fêtes à l'Institution, et il la continua pendant les années où il fut chancelier, en attendant que, l'heure venue de sa retraite, il y fît un établissement. Pinette l'avait assuré qu'il y trouverait toujours une cellule. Après la mort de Pinette, Berziau n'oublia point cette promesse, et il prit plaisir à la tenir à ses propres dépens. Pinette lui avait légué ses reliques, ses meubles, une partie de ses tableaux, « le suppliant, disait-il, d'accepter toutes ces petites choses qu'il lui laissoit par la reconnoissance qu'il devoit à sa charité pour son salut et les grands soins qu'il avoit pris pour l'établissement de la maison de l'Institution depuis la mort du P. Jourdin ». A ces dons il faut ajouter la jouissance de l'appartement qu'il habitait et qui était composé de deux pièces et d'une tribune qui donnait sur le maître-autel de l'église. Si peu luxueux qu'il fût, cet appartement était le plus confortable de la maison, et Pinette craignait que son ami hésitât à l'accepter; aussi avait-il prié le supérieur de l'y contraindre. On ne triompha qu'à demi de l'humilité du P. de Berziau, car il offrit à Pontchartrain de lui céder ses chambres pendant le temps de ses retraites. C'est en 1694 que Berziau fit cette proposition et qu'elle fut accueillie avec gratitude. Le caractère d'*Arsène* étant daté de 1689, on ne pourrait supposer que cette communauté de logement eut pour conséquence une rencontre de Berziau et de la Bruyère avant la publication du portrait, si tant est que l'auteur des *Caractères* allât jamais visiter à l'Institution le père de son ami Phélypeaux.

Déchargé de l'économat quand les travaux furent achevés, le P. de Berziau avait pu reprendre ses relations avec le monde s'il les avait délaissées. Sa sœur, la marquise de Reffuge, réunissait parfois, avons-nous dit, l'élite de la cour. C'est ainsi du moins que, le 28 janvier 1672, elle avait convié les personnages les

plus importants de Versailles et de Paris à la signature du contrat de mariage de son fils le marquis Pomponne de Reffuge, qui épousait Anne-Françoise d'Elbène. Citons la grande Mademoiselle, la duchesse de Guise, la princesse de Carignan, le prince Eugène de Savoie, la princesse de Bade, le duc et la duchesse de Carignan, le duc de Choiseul, Achille de Harlay, le premier président Lamoignon, le duc de Villars. Le contrat de mariage apportait à Pomponne une dot de 200 000 livres tournois ainsi qu'une tapisserie, estimée 3 000 écus et représentant l'histoire d'un lion, peut-être le lion d'Androclès [1]. Le marquis Pomponne de Reffuge, qui devait être bien plus tard lieutenant général et commander dans les trois évêchés, était un gentilhomme érudit. Au témoignage de Dangeau comme à celui de Saint-Simon, qui a loué son honnêteté, sa vertu, son esprit, il était l'homme d'Europe qui savait le mieux l'histoire et les alliances des familles nobles de France et de l'étranger : « sa mémoire épouvantoit », dit Saint-Simon. L'amour des généalogies aurait pu le rapprocher du P. Léonard, mais je ne le vois se lier qu'avec un de ses amis dont j'ai déjà cité le nom, Bulteau, sans doute Louis Bulteau, secrétaire du roi, correspondant de d'Hozier [2].

M^me^ de Reffuge, qui, nous l'avons supposé, avait introduit son frère dans le grand monde dont elle était, mourut le 26 août 1684. Deux jours plus tôt le P. de Berziau lui avait fait un don qui témoignait de leurs affectueuses relations, celui de cinq seigneuries. De 1647 à 1649 on le disait seigneur de « la Saint-Fraize et autres lieux » ; en 1672 dans le contrat de mariage de son neveu le marquis de Reffuge, il se qualifiait seigneur de Saint-Val, Boigneville, Buno et Prunay, toutes terres voisines d'Étampes : ce sont là les seigneuries qu'il abandonnait à sa sœur, en y ajoutant celle de Moigneville [3]. Le contrat avait les apparences d'une vente,

1. Nulle donation du P. de Berziau n'était venue grossir la dot de Pomponne. Mais son plus jeune frère Henri de Reffuge, moins riche sans doute, devait recevoir de lui le 11 juin 1686 une donation de 18 000 livres, c'est-à-dire de 500 livres de rente. Il était ancien capitaine des gardes françaises, avait été blessé à la bataille de Cassel et devait se retirer à l'Oratoire de Montmorency, où il mourut en 1725. Les registres des Insinuations contiennent deux autres donations de Berziau. Dans l'une, datée du 4 septembre 1691, il donnait à l'école des filles de Thiais un jardin dépendant d'une maison qu'il avait achetée à Villeneuve-le-Roi; dans l'autre, du 16 août 1693, il faisait présent de 1 142 livres tournois à deux bourgeois de Paris Jean et Louis Antheaume. Précédemment, en 1680, il avait fondé à l'Institution des bourses pour les novices pauvres. Après toutes ses donations tant à l'Institution qu'à sa famille, le P. de Berziau demeurait certainement le plus riche des oratoriens puisqu'il lui restait, au compte de Léonard, une vingtaine de mille livres de rente.

2. Voir une lettre de Dom Montfaucon publiée par M. Corbière dans les *Mélanges offerts à M. Émile Picot*, Paris, Rahir, 1913, t. II, p. 465.

3. Le scribe auquel nous devons la copie du contrat de mariage a écrit Brunoy, mais il est vraisemblable qu'il faut lire Buno, leçon du contrat de donation. Peut-

car le P. de Berziau se réservait l'usufruit des terres et de plus une rente viagère de 1 400 livres; mais en réalité le prix de la vente représentait incomplètement la valeur des seigneuries, et l'on jugea prudent de requérir l'insinuation au Châtelet, comme s'il s'agissait d'une donation pure et simple.

Dans ses notes, écrites vers 1692, le P. Léonard nous montre en Berziau un habitué de l'hôtel Lesdiguières, « ce palais enchanté » de la rue Cerisaie où vivait dans la solitude avec son très jeune fils cette singulière duchesse de Lesdiguières que Saint-Simon se plaisait à nommer « la fée ». Bien peu nombreux étaient ses visiteurs : le duc de Villeroy, le duc de Chaulnes, à l'occasion M^me^ de Grignan, peut-être l'archevêque de Paris. M^me^ de Lesdiguières s'était séparée en 1683 de son aumônier, M. Trouvé, protégé de M^me^ de Sévigné, laquelle chercha longtemps, sans y réussir, à découvrir les raisons de la rupture. Le P. de Berziau fit sans doute son entrée chez M^me^ de Lesdiguières après le départ de l'aumônier, qui ne devait pas être remplacé. Suivant l'une des notes de Léonard, c'est en qualité de directeur que le P. de Berziau fréquentait le somptueux hôtel de la rue Cerisaie. Est-ce à dire qu'il avait une grande autorité auprès de la duchesse? Prendra-t-elle conseil de lui, par exemple, lorsqu'elle permettra que son fils figure parmi les adversaires du maréchal de Luxembourg dans un procès fameux de préséance? ou encore lorsqu'elle imposera au jeune duc un mariage qui étonnera la cour? S'il intervint en l'une ou l'autre occasion, que Saint-Simon ne l'a-t-il su! il eût mêlé son nom à ses longs récits sur l'une et l'autre affaire, et sans doute l'eût accompagné d'un jugement qui nous serait précieux.

On s'étonne que le P. de Berziau, homme de mérite, — car on ne pouvait comparer à *Arsène* un homme sans mérite, — et qui avait rendu à l'Institution les grands services que nous avons dits, n'y ait jamais occupé d'autre poste que celui d'économe. En aurait-il décliné de moins modestes par humilité? Pinette regrettait qu'il ne fût pas appelé à de plus hautes dignités, car j'imagine qu'il pensait à lui lorsqu'il exprimait le souhait que le titre de supérieur ne fût jamais conféré qu'à un Père d'une haute sagesse et d'une grande piété. Il aurait voulu du moins, et il le disait en termes exprès, que, n'étant ni supérieur ni directeur, Berziau prît place à côté des chefs de la maison et qu'il fût consulté dans les questions d'ordre financier. La confiance et la gratitude qu'il

être, de son côté, celui qui a transcrit ce contrat de donation a-t-il ajouté à tort aux quatre seigneuries précédemment indiquées celle de Moigneville, mot qui serait la répétition fautive de Boigneville.

désirait provoquer chez les autres, lui-même, on l'a vu, les ressentait vivement. Usant de son autorité, Berziau obtint de lui le sacrifice d'un projet longtemps caressé, la nomination d'un comité séculier qui devait assurer après sa mort le respect des conditions par lui imposées à l'Oratoire. En revanche Berziau s'engageait à exercer s'il mourait le second, cette mission de contrôle, d'ailleurs superflue. Il aurait désiré de plus que Berziau consentît à être son exécuteur testamentaire, mais sur ce point Pinette ne put vaincre la résistance du Père, qui invoqua les graves infirmités que lui avait apportées la vieillesse.

Il survécut néanmoins deux ans à son ami. Cloysault et l'un des rédacteurs du nécrologe de l'Oratoire ont enregistré sa mort à la date du 14 novembre 1696, le premier le louant de sa simplicité et de ses vertus, qui avaient « édifié l'Institution pendant quarante ans[1] », le second ajoutant qu'il avait rendu des services très considérables à l'Institution et qu'il l'avait édifiée pendant « plusieurs années ». Alors qu'il avait habité le noviciat pendant quarante-quatre ans, c'est le chiffre exact, pourquoi limiter à plusieurs années sa vie édifiante, comme il était fait dans le nécrologe? Était-ce là, sous une forme discrète, une restriction tombée de la plume d'un Père qui hésitait à compter dans le nombre des années édifiantes celles où Berziau avait été suspect de jansénisme? Pure conjecture qui n'est pas absolument invraisemblable. Vingt-cinq oratoriens avaient refusé en 1656 d'apposer leur signature au bas du prudent formulaire qu'avait rédigé le supérieur général pour écarter de ses prêtres tout soupçon d'hérésie; s'il était imbu de jansénisme, Berziau fut sans doute de ceux-là. Très certainement cependant, l'année suivante, il a signé avec tous les Pères de l'Oratoire le formulaire plus grave et plus explicite que venait d'édicter l'assemblée générale du clergé. Il fit dans la suite profession de jansénisme : nous en avons pour preuve, pour unique preuve à la vérité, la parole de Léonard. Je doute, en lisant la phrase du nécrologe, qu'il soit demeuré fidèle au parti jusqu'à sa mort. C'est dans les dernières années de sa vie que le P. Léonard le dit janséniste; mais il se peut qu'à la date même où il le qualifiait ainsi, Berziau, las des agitations qui avaient divisé l'Oratoire, ait cessé de l'être pour entrer dans la période, célébrée par le nécrologe, de ses années d'édification.

André de Berziau avait fait deux testaments, l'un au cours d'une maladie qui mit sa vie en danger pendant son séjour dans la maison de Saint-Magloire, l'autre le 23 novembre 1691; ce der-

1. *Vies de quelques prêtres de l'Oratoire*, publiées par le R. P. Ingold, t. II, p. 360.

nier était déposé chez le notaire Courtois. Si l'on pouvait retrouver et consulter ces deux actes dans les archives du successeur actuel de Courtois, peut-être serions-nous mieux renseignés sur les habitudes et les relations de Berziau tant dans sa jeunesse que dans sa vieillesse, même sur le tour de son esprit et sur son caractère. Il me faut bien convenir, au terme de cet article, qu'il n'apporte aucun argument décisif soit à l'appui soit à l'encontre de l'identification de Léonard. Se dépouiller en partie de sa fortune sans consentir à en être remercié ni même à laisser le souvenir du bienfait dans la mémoire de ceux que l'on oblige, c'est peut-être le fait d'un *Arsène*; mais le caractère, en somme, ne concorde guère avec la simplicité que l'on prête à Berziau, ou encore avec ce que nous savons de sa carrière ecclésiastique. Sa vie ne fut-elle pas tout unie depuis son entrée à l'Oratoire? Quelles inconstances lui reprocher? Ses variations, s'il y en eut avant 1689 dans ses professions de foi, ce qui après tout n'est pas démontré, eurent-elles donc assez de retentissement pour que la nouvelle de chacune de ses alternatives soit venue jusqu'à la Bruyère et qu'il ait cru pouvoir y faire allusion? Auraient-elles été comparables à celles d'*Arsène* ou encore à celles de Tréville?

Mais concluons. Le caractère d'*Arsène* est le portrait plus ou moins fidèle d'un personnage qui a mal parlé du talent de la Bruyère, et dont ce dernier s'est discrètement vengé, le nom de son modèle ne pouvant être deviné que d'un petit nombre de lecteurs. Ce personnage, en fin de compte, était-il Tréville ou Berziau? La ressemblance du premier avec *Arsène* est indéniable; lui-même ne pouvait être supris de lire son nom dans les clefs. Celle du second est attestée très nettement, — trop brièvement, il est vrai, — par des gens qui étaient généralement bien informés et plus dignes de foi que la plupart des fabricants de clefs : qu'ils connussent ou non Berziau, ils savaient de lui des particularités qu'ignorait le public et qu'ils nous ont révélées, peut-être aussi des particularités qu'ils ne nous ont pas dites et qui pouvaient justifier l'assertion de Léonard. Entre les deux choisira qui voudra; j'attendrai, pour moi, qu'un nouveau document jette plus de lumière sur le caractère du P. de Berziau. De si minime intérêt qu'elle soit, peut-être la question que je laisse en suspens retiendra-t-elle l'attention de l'un des futurs éditeurs des *Caractères*, et, plus heureux dans ses recherches ou plus habile que tel de ses devanciers, saura-t-il l'éclaircir et la clore.

G. Servois.

LES ŒUVRES POSTHUMES ET LA MUSIQUE DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU AUX « ENFANTS-TROUVÉS »

Jean-Jacques Rousseau laissait après lui, chez son hôte de six semaines le marquis de Girardin, un certain nombre de compositions musicales, les unes terminées, les autres à l'état d'ébauche. C'étaient principalement des « Airs nouveaux » pour le *Devin du village*, représenté pour la première fois devant la Cour le 18 octobre 1752, et à l'Opéra le 1er mars 1753, donc il y avait déjà un quart de siècle; le premier acte et des fragments d'une autre pastorale, *Daphnis et Chloé*; enfin une centaine de petits morceaux de musique vocale, « fruit de ses délassements, ou plutôt, comme il disait lui-même, sa consolation dans ses disgrâces[1] ».

Quelques amis du philosophe prirent à cœur d'améliorer la situation de Marie-Thérèse Levasseur, qu'ils considérèrent comme sa veuve[2]. Le début fut encourageant. L'administration de l'Opéra qui longtemps avait tenu rigueur à Jean-Jacques de sa *Lettre sur la musique française* jusqu'à lui retenir ses honoraires et à le priver de ses entrées, avait fini par lui rendre justice. Le nouveau

1. *Les Consolations des misères de ma vie*, etc., Paris, petit in-folio, 1781 : *Avis de l'éditeur*, p. 1. Cet éditeur anonyme est, comme on le verra plus loin, Pierre-Antoine Benoît, et non Olivier de Corancez, comme l'écrit le dernier biographe de J.-J. Rousseau musicien, M. Tiersot, *Les Maîtres de la musique, J.-J. Rousseau*, Paris (Alcan), 1912, p. 162.

2. Rousseau n'était encore connu que comme « petit faiseur » de musique, et collaborateur de l'*Encyclopédie* pour la partie musicale, lorsque, ayant hérité quelque argent de son père, et pourvu d'une place de secrétaire auprès du fermier général Francueil, il se mit en ménage avec Thérèse Levasseur, servante à l'hôtel de Saint-Quentin. Il en eut cinq enfants qui, par les soins de la sage-femme, Mme Gouin, furent mis aux Enfants-Trouvés. Les regrets, les remords de Rousseau s'accentuèrent avec sa célébrité. Il fit inutilement rechercher ses enfants par la duchesse de Luxembourg elle-même. Il confessa « son crime » dès le premier livre d'*Émile*, dans des lettres missives, dans ses *Confessions* posthumes. Il accusa aussi la société, le mauvais exemple. Il fit pénitence, non en bon chrétien, mais comme le héros de Térence dans *L'Heautontimôroumenos*. Il se voua — autant qu'il put — au travail, à la pauvreté, à la retraite. Il avait dit à la mère qu'il ne l'abandonnerait pas, mais qu'il ne l'épouserait jamais. Le 23 juin 1768, à Bourgoin (Dauphiné) où il se cachait sous le nom de Renou, il consacra cet engagement devant deux témoins, par un acte solennel. Redevenu protestant, mais tout autant excommunié à Genève qu'à Paris, Rousseau n'aurait d'ailleurs pu, l'eût-il voulu, contracter mariage avec Thérèse, catholique : car alors tout mariage était religieux. Au regard de la loi et des mœurs, Thérèse était une fille-mère, et qui avait abandonné ses enfants.

directeur De Vismes de Valgay[1] se conduisit mieux encore envers la « veuve ». Il paya mille livres pièce les six nouveaux airs du *Devin*. C'était une bonne action, mais ce fut une mauvaise affaire.

Dix mois environ après la mort de Rousseau, fut donnée la première représentation du *Devin* avec les airs que l'auteur avait refaits. Le premier : « *J'ai perdu tout mon bonheur* » est applaudi, mais faiblement. Les cinq autres sont hués, rapporte la *Correspondance littéraire*[2], « sans le moindre égard pour la mémoire de l'auteur ». A chaque ritournelle dont il ne reconnaissait pas le motif, le parterre redemande « indécemment » l'ancienne musique. Bref, les seuls morceaux auxquels il n'avait rien été changé sont reçus « avec la faveur accoutumée ».

Les amis de Rousseau prétendirent que la seconde version avait été mal exécutée, — ce qui est possible, — et encore plus mal entendue, — ce qui est certain. Quant aux artistes de profession, ils décidèrent que Rousseau avait gâté son ouvrage par un excès de virtuosité ; qu'en essayant de donner au chant plus d'expression, à l'accompagnement une harmonie plus soutenue et plus étoffée, il avait enlevé à sa composition le caractère simple et naïf qui en faisait tout le charme; qu'enfin il était tombé dans des *fautes d'écolier*.

Les « fautes d'écolier » sont une calomnie dont la partition des *Six airs nouveaux*[3] suffit à faire justice. La vérité est plus simple. Les airs nouveaux ressemblent trop aux anciens, et jurent avec l'ensemble par le développement orchestral. Mais jamais, au grand jamais, cette substitution partielle n'avait été dans les intentions de l'auteur. C'est tout son ouvrage qu'il avait voulu *corser*, pour le rajeunir. La preuve en est dans l'esquisse d'une nouvelle ouverture, demeurée inédite parmi ses manuscrits posthumes[4]. La mort ne lui en a pas laissé le temps. Il est d'ailleurs absurde d'imaginer que l'auteur du *Devin* ait dans ses dernières années été infidèle à Colette, c'est-à-dire à cet idéal de simplicité mélodique qui convient seul à des sujets naïfs. Tout au contraire. Ayant

1. Nommé en 1778. La Ville de Paris, pour la première fois, subventionna l'Opéra d'une somme de 80 000 liv., et se chargea de la gestion; elle y renonça en 1780, et l'Opéra fut de nouveau rattaché à la Maison du Roi.

2. Édition Tourneux, t. XII, p. 243.

3. Nous ne l'avons pas vue en imprimé, mais en autographe, de la main de Rousseau, qui ne peut être rendu responsable de fautes de copie ou d'impression trop possibles dans une édition posthume.

4. Le fait n'a été relevé — que je sache — par aucun musicographe. Voir à la Bibl. nat. le ms. Vm^7. 667, exposé sous le n° 376, quatorzième morceau de la partie intitulée « Fragmens », de la main de Rousseau.

trouvé « d'un accent trop sérieux pour des bergers », un duo de *Daphnis et Chloé*, « *Dans ce nouveau parentage* », il l'a corrigé « dans un stile plus pastoral[1] ».

Il serait intéressant de donner une audition comparée des *Six airs nouveaux* et des airs anciens, devant un public moins houleux que celui du 20 avril 1779. Car ces questions de goût — surtout de goût rétrospectif, — ne sauraient se trancher par la polémique.

Paulo minora. Les six mille livres de l'Opéra furent de suite employées par les derniers amis de Rousseau. La moitié de la somme fut placée au profit de Thérèse. L'autre moitié fut réservée pour éditer, à ses risques ou bénéfices, la musique posthume : du moins ce qui en paraissait publiable. L'on s'adressa au libraire Le Marchand. Mais celui-ci se montra ou maladroit, ou trop habile. La copie fut faite à la diable. Les épreuves se multiplièrent indûment. Le papier ne résista pas aux essais du graveur. Il fallut donc se résoudre à enlever à Le Marchand l'inspection et la conduite de ce travail, tout en lui maintenant le salaire fixe qui, par traité, lui avait été accordé. Un ancien contrôleur des bois et domaines de la Généralité de Toulouse, Pierre-Antoine Benoît, amateur de musique et ami de Rousseau, crut pouvoir négocier en ce sens avec le libraire. Mais celui-ci avait sans doute quelque peu escompté les bénéfices de la malfaçon. Il se répandit en injures contre le pauvre Benoît, lequel porta plainte par-devant le commissaire de police Hugues, et poursuivit l'annulation pure et simple du traité. Or, il ne l'obtint pas. Le lieutenant général de police Lenoir conclut au contraire que Le Marchand était associé à l'entreprise, et non « commis ou facteur » (29 décembre 1778). Appel fut interjeté de ce jugement par-devant le Conseil du Roi. L'affaire demeura indécise plus de dix-huit mois. Enfin, le 10 juillet 1780, un arrêt fut rendu qui annulait le jugement policier, révoquait l'acte passé avec Le Marchand, le condamnait à remettre tout ce qui lui avait été confié, et à payer, outre les dépens, 200 livres de dommages-intérêts.

Benoît, dont nous suivons la relation[2], fait une allusion vague

1. *Ibidem*, note de la main de Rousseau, p. 251. Corancez, dans l'*Avis* qui précède la partition imprimée, avertit que « les paroles du Duo tel qu'il est dans la partition sont de M. Rousseau », et non de lui. En vrai musicien, et du droit que lui donnait son talent de poète, Rousseau ne se gênait pas avec son librettiste. Voir aussi, dans son *Dictionnaire de musique*, l'article PASTORALE.

2. Le dossier de toute cette affaire est conservé par les Archives de l'Assistance publique, sous ce titre : *Musique de J.-J. Rousseau.* Petitain, éditeur des *Œuvres complètes* de Rousseau, dès 1819, et, de nos jours, Mme Frederika Macdonald, l'ont plus ou moins directement consulté, mais au point de vue spécial de l'abandon fait par Rousseau de ses enfants. Brièle avait manifesté l'intention de le publier

aux « entraves survenues » pendant ces dix-huit mois d'attente, aux « embarras » et « inquiétudes » qu'il en a éprouvés. C'est que sa partie avait fait flèche de tout bois. Rousseau n'ayant pas — quoi qu'on en ait dit, — laissé de testament, la propriété des manuscrits était litigieuse. Il était même possible d'incriminer la probité des amis : l'honorabilité ne met pas toujours à l'abri des soupçons. Enfin, au regard de la loi civile et de l'Église, celle qui signait « femme Rousseau » n'était qu'une fille vieillie dans le concubinage, et de plus une mère indigne, qui avait consenti à « exposer » ses enfants. La mort n'avait pas désarmé les ennemis du philosophe. Ses mânes inquiétaient toujours la police et l'administration. Sartine, le prédécesseur de Lenoir, avait mis le holà aux lectures des *Confessions* que Jean-Jacques s'était permis de donner. Mais où était le manuscrit? Etait-il détruit? En ce cas, n'en avait-on pas tiré des copies? En paraîtrait-il quelque chose? Où? quand? Contre qui? Jean-Jacques était plus redouté mort que vivant : et l'occasion de sa musique était venue à point pour traîner la « veuve » dans la boue du passé, et en éclabousser le grand nom qu'elle s'obstinait à porter.

Malgré tout, l'opinion publique était pour Rousseau. Dans l'île des Peupliers s'élevait son monument. Le parc à l'anglaise, les vertes pelouses, les eaux vives, les saules pleureurs, les rochers couverts d'inscriptions morales, n'était-ce pas le Temple de la Philosophie et de la Nature? Voltaire, à la veille de la mort, avait eu son apothéose; mais ses reliques proscrites gisaient encore sous une pierre anonyme et clandestine : tandis que la Reine avec toute la Cour, deux ans après la mort du citoyen de Genève, mettait à la mode le pèlerinage d'Ermenonville[1]. Comment Benoît, comment Thérèse auraient-ils pu perdre leur procès?

Dans l'attente de l'arrêt du Conseil, un « *Soit communiqué* » avait ordonné que toutes choses demeureraient en l'état. En conséquence fut suspendue la gravure commencée pour le recueil des *Airs, romances et duos*. C'est pour maintenir en haleine les amateurs que l'on grava sur cuivre les *Six nouveaux airs* du Devin, et sur étain la pastorale inachevée, *Daphnis et Chloé*, dont Olivier de Corancez, directeur du *Journal de Paris*, avait fourni à

intégralement. M. Lucien Lambeau en a donné des extraits dans l'*Annexe de la Commission du Vieux-Paris*, 10 déc. 1903, p. 343 et suiv., au point de vue de l'histoire de l'hôpital des Enfants-Trouvés du faubourg Saint-Antoine.

1. Juin 1780. *Correspondance littéraire* (Meister), éd. Tourneux, t. XII, p. 406. — Le roi s'était abstenu. Les ennemis de Rousseau traitent ironiquement cette « dévotion à la mémoire du saint philosophe ». La reine, d'après eux, avait voulu voir un beau site, un beau motif d'architecture sépulcrale, sans « aucune espèce d'intérêt pour le souvenir de l'homme » (*ibid.*). Voir aussi t. XIII, p. 4.

Rousseau le poème : ces ouvrages n'étaient pas compris dans l'acte passé avec Le Marchand. L'opération ne fit pas ses frais. Quant au *Recueil*, la souscription s'était trouvée suspendue et même interdite pendant l'instance au Conseil. Elle était proposée — ne l'oublions pas, — « au nom de la veuve et à son profit ». De là, tous les « dégoûts » qu'essuyèrent les amis de Rousseau auprès de ceux qui affectaient de considérer Thérèse comme son mauvais génie, et qui allaient même jusqu'à l'accuser de sa mort.

A Londres cependant, la souscription s'était bien annoncée. Même, les exemplaires souscrits avaient été réglés d'avance, jusqu'à la somme de 1 804 liv. 17 s. qui furent de suite placés au profit de Thérèse. Si l'on eût abandonné l'entreprise du *Recueil*, il en serait résulté des soupçons fâcheux contre ceux qui en avaient pris l'initiative, et Thérèse eût été forcée de rembourser les 1 804 livres portées à son actif. « Elle sollicita M. Benoit de vouloir bien faire terminer les ouvrages commencés, en offrant d'abandonner tous les morceaux de musique, dont il disposerait à sa volonté. Ce dernier crut devoir acquiescer à ces instances, dans l'espérance de procurer à l'Hopital des Enfants-Trouvés, à Paris, tout le bénéfice qui aurait pu en provenir, et contribuer par ce moyen à une bonne œuvre digne de M. Rousseau. » L'acte de cession de la dame Rousseau (*sic*) au sieur Benoît fut passé le 13 janvier 1780 par-devant Me Provost, notaire[1].

Dans cet acte, il n'est pas fait allusion aux Enfants-trouvés. La « dame Rousseau » cède à Benoît, avec son Privilège royal en date du 26 août 1780, tous manuscrits de musique. Benoît est substitué à Le Marchand comme éditeur : le tout, pour la somme de 4 804 livres 17 sous, étant bien entendu que sur ce total, 1 804 livres 17 sous étaient délégués aux souscripteurs d'Outre-Manche, non servis, et que le surplus, 3 000 livres, serait payable sur les bénéfices à provenir de la vente du *Recueil*.

D'autre part, Thérèse délivra, sous seing privé, une attestation dont Benoît a gardé copie, et qui le mettait à l'abri de tout risque en cas de mévente :

Je soussigné Marie-Thérèse Levasseur, veuve de Jean-Jacques Rousseau, déclare que la somme de six mille livres provenant de la vente des 6 nouveaux airs du *Devin de Village* a été employée, trois mille livres dans le placement de plus grande somme fait à mon profit par M. le marquis de Girardin et les trois mille livres restans ont resté entre les mains de M. Benoît ancien contrôleur des domaines de Toulouse

1. Actuellement, étude de Me Boissy, rue des Pyramides, n° 11.

pour servir à l'avance des frais de la gravure d'impression des ouvrages de musique dont il a bien voulu se charger, laquelle somme de 3 000 est la même que celle comprise dans l'acte passé entre moi et le dit sieur Benoît le 13 janvier 1780 devant Provost et son confrère no^res à Paris, par lequel mondit sieur Benoît s'est obligé de me payer ladite somme de 3 000 livres sur les premiers deniers qui procéderont de la vente et distribution du Recueil qu'il se propose de publier après le Jugement du procès en instance au Conseil pour raison dudit Recueil. Fait au Plessis-Belleville ce 20 mars 1780.

Signée : femme Jean-Jacques Rousseau[1].

C'est donc seulement seize semaines après que Thérèse eut passé la main à Benoît, que l'arrêt du Conseil du 10 juillet tira la musique de Jean-Jacques des griffes du sieur Le Marchand. Aussitôt fut lancé, à 3 000 exemplaires, un nouveau prospectus accompagné de bulletins de souscription. L'un et l'autre imprimés portent la mention suivante :

Lu et approuvé le 26 août 1780, De Sauvigny.
Permis d'imprimer le 29 août 1780. Signé : Le Noir.

Ainsi dûment autorisée et par le Censeur royal, et par le Lieutenant-général de police, la souscription est présentée comme « gratuite de la part de l'éditeur », c'est-à-dire qu'il n'entend pas en tirer un gain personnel ; « et en quelque sorte *pieuse* de la part des souscripteurs ». On lit en effet :

Par Arrêt du Conseil du 10 juillet 1780, le Roi ayant rétabli le propriétaire du manuscrit dans tous ses droits, un Ami de l'auteur a acquis cette propriété, tant pour assurer la publication de cet ouvrage, que pour seconder les intentions de l'auteur, en faisant tourner tout le bénéfice qui en résultera au profit de l'Hôpital des Enfants-trouvés de Paris.

C'est la première fois, mais c'est aussi la seule fois, où il soit question des « intentions » de Rousseau. Dans l'édition même du *Recueil* (p. 11) Benoît imprime :

N. B. — L'éditeur a cru devoir à sa délicatesse de présenter cette liste (*la liste des Souscripteurs*) pour rendre notoire le montant de tout le bénéfice qu'il a destiné à l'hôpital des Enfants-trouvés.

Il, c'est Benoît. La conclusion s'impose. L'auteur lui-même n'a pas exprimé d'intention à l'égard des *Enfants-trouvés* : sans quoi ses

1. *Copie certifiée conforme par Benoît, « qui a l'original, par devers lui »*. Archives de l'Assistance publique, dossier cité.

amis auraient été bien coupables et bien malavisés de n'en pas faire état dès la première souscription, chez Le Marchand, et d'attendre deux ans pour en parler. Thérèse a pensé, on a pensé pour elle, à augmenter ses petits revenus. Benoît, pour ne rien risquer lui-même et pour mettre Thérèse à l'abri d'un remboursement envers les souscripteurs qui avaient payé par anticipation, a négocié avec l'autorité, et, d'accord avec elle, a eu recours au motif de charité pour assurer le succès de la deuxième souscription. L'arrêt libérateur du 10 juillet a couronné cette ingénieuse combinaison.

L'éditeur a évité avec soin d'imprimer le nom de Marie-Thérèse Levasseur, à plus forte raison, de la « femme Rousseau ». Dans le prospectus, on a vu qu'elle est désignée par ces mots : « *le* propriétaire du manuscrit ». Dans l'Avis qui précède le *Recueil*, Benoît note diverses actions charitables de Rousseau, qui faisait des distributions de fagots aux pauvres gens, etc. Quant au métier de copiste dont en réalité il vivait, il en aurait « sacrifié le produit au soulagement d'une pauvre parente[1] ». Benoît insinue de cette façon, mais il n'affirme plus carrément l'intention charitable et expiatoire d'un père repentant.

Quant à Le Marchand, à qui l'Avis du Conseil fut signifié le 6 septembre 1780, il était insolvable. Mais il lui était facile de détourner ou de détruire les 197 soumissions de souscripteurs qu'il avait reçues pendant sa gestion. Aussi, les amis de Jean-Jacques ne le firent point saisir. Le 3 décembre, ils transigèrent avec lui, craignant de nouveaux frais en pure perte, « et un éclat dont le nom de Rousseau ne devait pas être souillé ».

A la même date, décharge fut donnée à Benoît, par les administrateurs de l'Hôpital général et des Enfants-trouvés, du compte, recette et dépense, qu'il leur avait fait parvenir le 7 novembre « relativement à la musique de J.-J. Rousseau, qu'il a fait graver et dont il a destiné le bénéfice, toutes charges déduites, au profit dudit hôpital des Enfants-trouvés ». La signature de Benoît est suivie, pour décharge, de celles des administrateurs Millin, Cochin, Dutremblay, Delamotte, Bellet, Demalezieu, Lemoine, Debourge, De Berniere, Basly, Henry, Deynaud, Boscheron, enfin Hombron, receveur-économe des Enfants-trouvés du faubourg Saint-Antoine[2]. Le compte Benoît est accompagné de tous les actes ou copies authentiques d'actes, et des pièces comptables qui en permettent

1. Il s'agit de la tante à laquelle il faisait une pension de 100 livres.
2. Les signatures douteuses ont été vérifiées d'après l'*Almanach royal* de l'année.

la plus minutieuse vérification : précautions d'autant plus naturelles que le résultat liquide, à cette date, n'était pas brillant : deux cents livres à peine! Or le procès contre Lemarchand avait coûté à lui seul 775 livres 3 sous 2 deniers. Heureux gens de loi! Pauvres enfants trouvés! Le compte définitif, arrêté le 5 mars 1783, ressortit, il est vrai, à un excédent de 670 livres 6 sous 7 deniers [1].

Il avait été tiré 325 exemplaires à 5 livres (prix fort) des *Six airs nouveaux*; 325 exemplaires de *Daphnis et Chloé*, à 12 livres; quant au *Recueil d'airs*, etc., au prix de 24 livres, Benoît s'était strictement limité aux 553 exemplaires souscrits par des particuliers ou par des libraires. Tout ce qui demeura invendu des deux premiers ouvrages, plus 288 planches d'étain et de cuivre pour tous les trois, enfin le privilège royal, furent attribués aux *Enfants-trouvés*, qui en firent cession, le 17 août 1781, au libraire Jean-Pierre de Roullède, demeurant rue du Roule, n° 4, pour la somme de 2 400 livres. Bref, les *Enfants-trouvés* recueillirent en tout 3 070 livres 6 s. 5 d. La part de Thérèse, y compris les 3 000 livres de l'Opéra, atteignit donc 4 804 livres, soit 734 livres de plus que l'institution charitable qui avait hospitalisé ses enfants, et qui, dans le nombre, les avait égarés.

*
* *

Les amis de Rousseau, et en particulier Benoît, avaient été assez maladroits dans l'exécution de leur projet. Mais on ne peut qu'en approuver l'intention. En effet, d'après les relevés statistiques de 1789 et de 1790, sur vingt mille enfants qui naissaient à Paris, plus du quart annuellement étaient reçus dans les hôpitaux. Les personnes qui les « exposaient », sages-femmes, filles-mères, épouses, etc., n'étaient pas tenues de se nommer. On faisait bien état de quelques signes de reconnaissance tels que rubans, brassières, médailles, scapulaires, etc. Mais ces signes ne servaient que fort exceptionnellement. La mortalité des nourrissons était énorme. Les survivants étaient pour la plupart considérés comme morts par ceux qui les avaient délaissés. Rousseau, par exception, s'est frappé la poitrine: il a tenté de réparer, il s'est maudit lui-même avant que de maudire l'espèce humaine. Les circonstances, la réflexion, peut-être aussi des suggestions venues de très haut

1. Recettes : 15 228 liv. 15 sous. Dépense : 14 558 liv. 8 sous 7 deniers. — Le dossier de l'Assistance publique comprend le détail de tous les frais d'édition : achat du papier réglé, copie, planches de cuivre, d'étain, gravure, écriture, impression, frontispice, papier de tirage, brochure cartonnée [en bleu]. Ce seraient des matériaux intéressants pour l'étude comparée des prix courants et des salaires.

ont conduit ses derniers amis dans la voie qu'il n'avait pas craint de leur indiquer. Qui sait si l'éclat d'une telle repentance n'a pas sauvé de l'abandon bien des enfants de l'amour et de la misère? Et ce droit des nouveau-nés au sein maternel, à la vie, l'aurait-il revendiqué avec tant de force, si Thérèse avait nourri de son lait toute une nichée de petits Jean-Jacques? Aussi bien, la solennelle visite de Marie-Antoinette à l'Ile des Peupliers nous apparaît, à nous, comme le pèlerinage d'une mère, heureuse autant que fière de sa maternité[1]. Un an après, en tête de la liste imprimée des souscripteurs au *Recueil* des airs, on lit en gros caractères, ainsi que l'exigeait l'étiquette :

LA REINE. 10.

Viennent ensuite, chacune pour 5 exemplaires, « Madame belle-sœur du roi » (la comtesse de Provence), et « Madame la comtesse d'Artois »; puis la duchesse de Chartres, la duchesse de Bourbon, la princesse de Lamballe, chacune pour un. Cependant il résulte des comptes que la Reine et ses belles-sœurs ne consentirent à payer chacune qu'un seul exemplaire. Le secrétaire de Marie-Antoinette, Campan, demeura insensible aux sollicitations de Benoît. Cependant il laissa imprimer les chiffres majorés, à titre de réclame (comme nous dirions) en faveur d'une œuvre de charité, et aussi parce que, le frère du Roi d'Angleterre s'étant inscrit pour dix exemplaires, il n'était pas convenable que la Reine de France figurât pour un seul. Bien qu'au dire de M^me^ Campan, Marie-Antoinette fût économe de son argent de poche, il y a tout lieu de croire qu'en la circonstance ce n'est pas elle qui de sa main royale aura serré les cordons de sa bourse : c'est bien plutôt monsieur son intendant.

Au reste, la liste imprimée des souscripteurs (443 souscriptions à 676 exemplaires) ne saurait faire foi, à cause des morts, des refusants[2], des exemplaires donnés à titre d'obligation ou de convenance, etc. La liste manuscrite, en vue de l'apurement du compte, est la seule authentique. Signalons pour la Grande-

1. Un homme de lettres rappelait, devant Buffon, que celui-ci avait dit et prouvé bien avant Rousseau, que les mères devaient nourrir leurs enfants. — « Oui, nous l'avons tous dit, répondit Buffon. Mais M. Rousseau seul le commande, et seul se fait obéir. » Que de critiques de Rousseau oublient le mot de Buffon!

2. Le comte d'Aranda, ambassadeur de S. M. T. C., qui figure sur la liste imprimée, renvoya sèchement le bulletin de souscription qui avait été rempli à son nom, et peut-être sans son aveu. Sa lettre de refus est d'un rustre, et qui parlait le français comme un basque espagnol. Elle a été publiée par M. L. Lambeau, *loc. cit.* (Il est regrettable pour les « Rousseauistes » en particulier, que l'annexe aux séances de la Commission du Vieux-Paris, 10 déc. 1903, n'ait pas fait l'objet d'un tirage à part).

Bretagne (alors en guerre avec la France) : le duc de Glocester, frère du roi (10 ex.); le duc de Dorset; lady Melbourne; M. de Magellan, gentilhomme portugais de la Société royale de Londres; Malthus [David], le père du célèbre économiste, « qui a donné 30 guinées pour dix exemplaires » ; Calcraft, lieutenant général; Ross, Brooke, Bootby, tous trois majors. — Les rubriques de Mannheim, Amsterdam, Genève, Neufchâtel, sont modérément garnies (comtesse de Ségur; le libraire Rey; M^lles Borel de Bilsche, Moultou, M^me de Pourtalès, etc.). — En France, la province marqua peu d'empressement, à l'exception des magistrats : si Rousseau ne s'était pas personnellement prononcé contre le chancelier Maupeou, on n'ignorait pas alors que ses derniers « protecteurs » avaient été des parlementaires.

Quant à la liste de Paris et de Versailles, elle pourrait donner matière à un gros travail d'érudition. Contentons-nous d'énumérer ici les noms les plus célèbres ou les plus significatifs :

Caillot, pensionnaire du Roi, qui avait chanté aux Italiens, et sur lequel Rousseau comptait pour interpréter *Daphnis et Chloé*;

De Cubières, écuyer du Roi aux Petites-Écuries. C'est Michel de Cubières-Palmezeaux, connu sous le nom de Dorat-Cubières, grand faiseur de petits vers. Rousseau avait mis en musique plusieurs de ses pièces. La comtesse Fanny de Beauharnais, avec laquelle il était publiquement lié, composa la même année 1781, « dans l'île des Peupliers », une romance en l'honneur de Jean-Jacques :

... C'est ici qu'un sage repose
Tranquillement.
Ah! parons au moins d'une rose
Son monument...
Vous qui n'aimez que l'imposture
Fuyez ces lieux!
Le sentiment et la nature
Furent ses dieux[1].

Dauberval, de l'Académie royale de musique. C'est Jean Bercier, dit Dauberval, danseur, chorégraphe, maître de ballet à l'Opéra. Il avait « de l'esprit jusqu'au bout des pieds ». Sa femme, « M^lle Théodore » n'en manquait pas non plus; dans ses démêlés avec l'Académie royale, elle mit les rieurs de son côté[2].

1. Sur l'air de la romance d'*Alexis*, par Moncrif, dit la *Correspondance littéraire*, t. XIII, p. 4-5. Elle n'ajoute pas que l'air est de Rousseau, n° 8 des *Consolations*, n° 26 du ms. autographe de la Bibl. nationale.

2. Rousseau a fait en son honneur de jolis vers, qu'on trouve dans la partie *Poésies* des éditions courantes.

Ducis, de l'Académie française.

Benjamin Franklin, « ministre plénipotentiaire de la République des Provinces-Unies de l'Amérique septentrionale, à Passy ».

Le marquis de Girardin, brigadier des armées du Roi [1], seigneur d'Ermenonville.

Le chevalier Gluck : c'est tout dire.

Le baron de Grimm, ministre plénipotentiaire de Saxe-Gotha.

Grimod de la Reynière fils, membre de l'Académie de Rome.

Kruthoffer, secrétaire du comte de Mercy-Argenteau, ambassadeur de S. M. Impériale en France. C'est lui qui, avec Mércy, rédigeait pour Marie-Thérèse et Joseph II les rapports secrets — aujourd'hui bien connus — sur la conduite privée et publique de la Reine de France.

M^me^ de Lamotte. Jeanne de Valois-Saint-Rémy, comtesse de Lamotte, aventurière de sang royal, allait être tirée de l'obscurité par l'intimité du cardinal de Rohan et par l'Affaire du collier.

De Lalive. Est-ce le mari de M^me^ d'Epinay ou son parent par alliance? L'absence de prénoms ne permet pas de conclure.

Le Gros, « directeur du Concert et pensionnaire du Roi ». Il s'agit du « Concert spirituel ». Rousseau y avait donné une symphonie à cors de chasse, aujourd'hui perdue [2].

Lobreau, directeur des spectacles à Lyon. C'est dans cette ville que Rousseau avait fait jouer un vrai chef-d'œuvre de prose poétique, *Pygmalion*, mal soutenu par la musique de scène d'un amateur, le négociant Coignet.

De Malesherbes, ministre d'État.

M^me^ Negker, dont la fille, la future M^me^ de Staël, devait consacrer à Jean-Jacques son premier essai littéraire.

Le duc de Nivernais, le type du gentilhomme accompli, brave soldat, diplomate, philanthrope, libéral, aimé des gens de lettres et gracieux poète.

Porro, maître de musique.

La marquise de Villette (« Belle et Bonne »).

La duchesse, la comtesse de Polignac, la comtesse de Tessé, familières de la reine.

N'oublions pas le vicomte de Polastron, « une nullité qui jouait du violon », mais dont la femme sut inspirer au comte

1. Voir le livre récent de M. Martin Decaen, *Le dernier ami de J.-J. Rousseau. Le marquis de Girardin* (1735-1808), d'après des documents inédits, Paris (Perrin), 1912, petit in-8 de xv-258 p.

2. Julien Tiersot, *Les Maîtres de la musique; J.-J. Rousseau* (1912, in-16), p. 275. — Le Gros avait joué à l'Opéra le rôle de *Colin*, dans *Le Devin du village*. Il paraît qu'il le jouait en niais.

d'Artois une affection si vive et si profonde, qu'après elle il n'eut plus de maîtresse en titre; — ni Mme de Montesson, qui avait épousé secrètement, en 1773, le duc d'Orléans petit-fils du Régent et père de Philippe-Égalité : « le duc, dit Eug. Asse, aimait beaucoup le théâtre et acceptait volontiers des rôles à côté de Mme de Montesson, qui composait aussi des pièces ».

Princes et princesses, grands seigneurs et grandes dames, gens de lettres, compositeurs, acteurs, maîtres de musique, étoiles de ballet, rien ne manque à la gloire de Rousseau, et de *Rousseau musicien*. Maintenant qu'il était mort et enterré, n'avait-il donc plus que des amis? Les parlementaires oublient qu'ils ont brûlé l'*Émile*. « Belle et Bonne » (Mlle de Varicourt), que Voltaire avait mariée en 1777 au marquis de Villette, pardonne aux mânes de Rousseau. Grimm, qui avait sali tant de papier à dénigrer, calomnier, exaspérer le citoyen de Genève, ne se montre pas moins magnanime. Le coup de foudre des *Confessions* n'était prévu par personne, du moins comme si prochain[1].

Au reste, l'officieux Benoît n'avait pas ménagé, dans son *Avis*, les amendes honorables. Rousseau, d'après lui, serait mort dans la contrition finale :

Il regrettait sincèrement ce qu'il appelait son écart terrible et irréparable, je veux dire son premier essor dans la littérature, malheureusement pour lui trop applaudi... Son nom fut célèbre, ses jours furent empoisonnés. Je ne sais par quelle fatalité la Littérature et la Philosophie ont presque toujours fait le malheur de ceux qu'elles ont le plus favorisés. Heureux qui... ne les approche qu'avec discrétion, content de leur rendre un hommage discret et d'en jouir sans les afficher... Ce fut là, mais trop tard! l'opinion de M. Rousseau.

Toilette mortuaire.

Rousseau est présenté comme le meilleur des humains, le moins rancunier, le plus passif; bref, comme le saint de la Philosophie : « Dans les cruautés (le terme n'est pas trop fort) dont il fut l'objet, il ne se permit jamais d'en nommer les auteurs, bien qu'il les connût. » On ignorait, ou l'on feignait d'ignorer qu'il eût remis le

1. *La Correspondance littéraire* jugea la première partie au moyen d'un apologue : « Un cuisinier du Régent s'avisa un matin de prendre ses vieilles pantoufles, de les hacher bien menu, et d'en faire un ragoût que toute la cour trouva délicieux. » — « Infâmes mémoires! Il me paraît que ce peut être celles d'un valet de basse-cour, au-dessous même de cet état, maussade en tout point, lunatique et vicieux de la manière la plus dégoûtante. Je ne reviens pas du culte que je lui ai rendu. » (La comtesse de Boufflers à Gustave III, 1er mai 1782, Papiers d'Upsal, t. XX, in-4°, n° 55, cités par A. Geoffroy.) Et il ne s'agissait encore que de la première partie! — « Héritage de fureur et legs d'infamie », dit Cerutti de la seconde.

soin de sa vengeance, sinon de sa réputation, à son ami Moultou et à Thérèse. C'est à l'adresse des amis de Voltaire qu'est rapporté un mot de Rousseau lors de la représentation d'*Irène* : « A supposer que cette pièce se ressentît de la vieillesse de son auteur, il y aurait autant d'inhumanité que d'injustice au public à en témoigner son mécontentement[1]. »

Le frontispice gravé du *Recueil* des airs est dans la même note sentimentale que l'*Avis* de l'éditeur, et que le titre même : *Consolations des misères*, choisi par lui[2]. C'est une composition de Charles Benazech[3]. Sur un socle carré se dresse le buste de Jean-Jacques avec cette citation de Montaigne : « Nature est un doux guide. Je queste partout sa piste. Nous l'avons confondue de traces artificielles. » A droite, une jeune mère, assise, s'apprête à donner le sein à un nourrisson à face vieillotte qu'une soubrette, debout, vient de tirer du berceau, qu'un ruban a passé son cou. La mère tend une rose à un petit garçon qui s'essaye à marcher, pieds nus, en chemisette; deux autres enfants plus âgés, un garçon et une fille, tressent une guirlande de fleurs dont l'extrémité enroule le pied du buste. Les bébés, qui veulent être tristes, sont plutôt refrognés. — Au-dessous, en cul-de-lampe, sont figurées l'île des Peupliers et la tombe de Jean-Jacques, non sans attributs pastoraux : flûte de Pan, cornemuse, etc. — Parmi les feuillages d'encadrement, des cartouches portent les titres suivants : *Lettre sur la musique*, *Dictionnaire de musique*, *Le Devin du village*, à gauche; *Pygmalion*, *Lettre sur les spectacles*, *La Nouvelle Héloïse*, à droite. Enfin, auprès de la jeune femme, sur un guéridon, est ouvert un volume : « *Émile, livre I*[er] ». Or, c'est à cause de la Profession de foi du vicaire savoyard que l'*Émile* avait été condamné. Mais quant à la première partie, traitant des soins à donner aux tout jeunes enfants, elle était devenue le livre de chevet des mères. Seulement, on y rencontrait le passage où, pour la première fois (1761), l'auteur avait consigné l'aveu volontaire de son « crime ». Ainsi, tout a été pesé par des gens très sages pour contenter les amis de Rousseau... et ne pas déplaire à ses ennemis[4].

1. Rousseau eut d'ailleurs le temps de faire l'épitaphe de Voltaire : du moins *La Correspondance littéraire* l'affirme. Ce qui est certain, c'est qu'il souscrivit à sa statue, à la grande colère du statufié.

2. Et non par Rousseau.

3. D'après la plupart des critiques d'art, elle serait du père Pierre-Paul, et non du fils, Charles Benazech, âgé en 1781 de quatorze ans. Cependant le reçu, de 240 livres, est bien signé C. Benazech (dossier Benoît) comme le frontispice lui-même. P.-P. Benazech a surtout donné des scènes de bataille (guerre de Sept Ans), des marines, et des paysages.

4. J'ai travaillé sur un exemplaire des *Consolations*, richement relié et armorié,

*
* *

Il s'est trouvé, il se rencontre encore des critiques qui contestent à Rousseau le titre de « musicien », lequel d'ailleurs peut s'interpréter de plus d'une manière. On sait qu'après le succès du *Devin*, et surtout à la suite de sa violente *Lettre sur la musique française*, il fut accusé de plagiat, cela sans aucune espèce de preuve. Jusqu'au dernier moment il eut à cœur ces ridicules insinuations, contre lesquels Benoît rompt encore quelques lances. C'est même pour y répondre solennellement que l'éditeur a eu la généreuse idée de faire don à la Bibliothèque du Roi des manuscrits autographes qu'il avait acquis, reliés (assez mal, il est vrai) en un seul volume, malgré la différence des formats; précédés d'une table de sa main, conforme à la pagination continue, à l'encre rouge, que l'auteur lui-même avait en dernier lieu substituée aux paginations spéciales des diverses parties[1]. Le dépôt a été fait le 10 avril 1781. Benoît en garantit l'authenticité et l'intégralité par sa propre signature et par celles de :

Barbier de Neuville, — administrateur de l'Opéra, qui avait assisté à la seconde lecture des *Confessions*, deuxième partie;

Stanislas de Giradin;

Olivier de Corancez, — auteur des paroles de *Daphnis et Chloé*, et de conjectures tardives, mais impressionnantes, sur le suicide de Rousseau;

Joseph Caillot, — ex-comédien du théâtre-italien;

De Sauvigny — censeur royal;

Le Bègue de Presle, — censeur royal, docteur en médecine, et qui, d'après l'inspection du cadavre de Rousseau et la relation de Thérèse, a conclu à l'apoplexie séreuse;

Deleyre (Alexandre), auteur des paroles de la romance : *Je l'ai planté, je l'ai vu naître*, et de beaucoup d'autres; représentant du peuple à la Convention.

Duprat (le comte), lieutenant général du régiment d'Orléans, que la Terreur guillotina[2].

appartenant à Mme Andrée Monin-Dorin, qui m'a donné l'idée première de ces recherches. L'état de cet exemplaire, une correction marginale au crayon sur un texte de Pétrarque, prouvent qu'il ne dormait pas dans une bibliothèque, mais que la musique de Rousseau était réellement en faveur dans la haute société de l'époque. La rareté actuelle des trois œuvres posthumes parle dans le même sens.

1. Bib. nat. Rés. Vm7. 667. On sait que la musique manuscrite est conservée dans la section des Imprimés, sans doute parce qu'elle est souvent consultée et quelquefois... comment dire?... utilisée.

2. Tous ces noms se retrouvent dans la liste des souscripteurs, sauf ceux des deux censeurs royaux qui avaient droit à un exemplaire gratuit. C'est très proba-

Les manuscrits entièrement autographes de la musique de Rousseau ont été compulsés par l'éditeur Petitain et par divers critiques, en dernier lieu par M. Arthur Pougin et par M. Julien Tiersot qui en a tiré une belle page inédite de « musique latine », un motet. Mais ils n'ont pas encore été l'objet d'un examen minutieux ni d'un collationnement avec les textes imprimés après la mort de l'auteur.

Quant à l'écriture musicale, nous ne saurions entrer ici dans le détail. Pourtant il est clair que les techniciens qui reprochent à Rousseau des fautes contre l'harmonie, d'après les publications posthumes de 1779 et de 1781, auraient dû vérifier s'il les avait vraiment faites. Ils auraient aisément reconnu que les plus grossières, — celles à propos desquelles il n'est pas possible d'épiloguer, — sont imputables soit au copiste, soit au graveur, et que plusieurs viennent tout simplement d'une transcription hâtive et incorrecte dans une autre *clé* que la clé originale. Dans les « *Consolations* », à la dernière page de l'imprimé, M. A. Pougin est tombé sur des basses chiffrées irréalisables. *A priori*, il aurait dû trouver étrange que, dans un seul et unique morceau, l'auteur du *Devin* eût rendu hommage au système de Rameau, par lequel il avait été si cruellement houspillé à ses débuts. Mais Rousseau n'a pas eu cette grandeur d'âme. Il a composé, sur des paroles du Tasse, une « psalmodie nouvelle », à la mode italienne; en note, « pour qu'on puisse comparer », il a collé au bas de la page 153 de son manuscrit deux morceaux de musique *imprimés* en Italie, qui sont des psalmodies (mélopées) populaires : la première « alla Fiorentina », la seconde, admirable d'expression, « alla Veneziana[2] ». Celle-ci porte en effet dix basses chiffrées, *imprimées*. Pas plus que le chant, elles ne sont de Rousseau. Il n'avait certes pas à les corriger! Il est manifeste que s'il a tenu à mettre sous des yeux compétents ces pièces de comparaison, c'était pour démontrer une fois de plus qu'il n'était pas un plagiaire. Cette idée fixe l'obsédait, nous en avons mille preuves. Dans la circonstance, — un peu par la faute de l'éditeur, — il a

blement au comte Duprat que se rapporte un trait de sensibilité de Rousseau mentionné p. 3 de l'*Avis* de l'éditeur des *Consolations*.

1. Ouvrage cité, p. 222.

2. *Ottave alla Veneziana*, sur les paroles du Tasse : *In tanto Erminia fra l'ombrose piante...*, jusqu'à : *Ed e severchio omai ch' altri la segna.* — M. Foscolo Benedetto a consacré une étude aux sentiments de J.-J. Rousseau pour Le Tasse : *Jean-Jacques Rousseau Tassofilo*, dans les *Scritti rare in onore di R. Renier*, Turin, Bocca, 1912. Aux textes dont il a fait le relevé depuis les *Muses galantes* (1742) jusqu'à la quatrième promenade des *Rêveries* (1777-1778), il convient d'ajouter cette page musicale posthume.

encouru l'excommunication majeure d'un professionnel. Les spécialistes sont terribles. Si Ingres avait été un virtuose du violon, ils auraient déclaré avec ensemble que ce grand peintre n'avait pas d'oreille, et qu'il jouait faux. Il en a cuit à ce « petit faiseur » de Jean-Jacques d'avoir auréolé de gloire le nom de Rousseau. Mieux vaudrait, aujourd'hui au lieu d'appréciations en l'air, donner une édition, strictement conforme aux manuscrits, de toute sa musique posthume.

Il a écrit quelque part : « Je n'ai fait que de la musique française et n'aime que l'italienne[1]. » Il vante les œuvres de Leo, de Durante, de Jomelli, de Pergotise. Il s'apostrophe lui-même en ces termes : « Prends le Métastase et travaille, son génie échauffera le tien[2]. » Il n'est pas symphoniste, ni polyphoniste. Volontiers même il dirait avec Fontenelle : « Sonate, que me veux-tu? » Il lui faut des paroles, et l'éclatante sonorité de la langue italienne a naturellement ses préférences. Aussi regretta-t-il souvent ce cahier de Douze airs sur des « Canzonettes » italiennes qu'il avait donné à graver, et dont, après sa longue absence de Paris, il ne retrouva rien, pas même les planches. Plusieurs critiques ont *supposé* que ces pièces faisaient partie du Recueil d'airs, *Les Consolations*, où figurent douze morceaux sur des paroles italiennes, dispersés çà et là[3]. Le manuscrit met les choses au point, ou peu s'en faut. D'abord tous les airs sur paroles italiennes s'y font suite, à l'exception d'un seul[4]. Ensuite en tête de huit d'entre eux, Rousseau a écrit de sa main : « Du recueil gravé ». Pour un neuvième, *Solitario bosco*, de Rolli, il note : « Cette romance est aussi dans mon recueil gravé; mais j'y ai fait ici un nouvel air, n'ayant pu me rappeler l'ancien. » M. Tiersot vient de reproduire, en citation, ce nouvel air (ouv. cité p. 77). En tête d'un dixième « Che ti giova. », Rousseau a écrit : « Nouvel air ». Le doute reste possible pour les deux autres. Avec la « psalmodie » sur les premiers vers de la *Jérusalem délivrée*, voilà toute la « musique italienne » de Rousseau : entendez par là, inspirée par des paroles italiennes, car il ne veut pas dire autre chose. Cependant il aurait rompu avec Gluck, qu'il admirait, qu'il analysait avec une science si profonde et si subtile, sous le prétexte qu'en abandonnant l'italien pour le français, le grand

1. *Dictionnaire de musique*, à l'article *Copiste.*
2. *Ibid.*, article *Genre.*
3. N^{os} 2, 4, 21, 22, 23, 24, 37, 38, 40, 49, 50, 91. Sans compter la « Psalmodie » et la traduction française d'une stance de Métastase (n° 11).
4. N° 3 du manuscrit, puis n^{os} 69 à 79.

musicien n'avait pas eu d'autre dessein, que de lui donner un démenti[1] : comme si lui-même avait pu se conformer à sa propre théorie!

* * *

Prosateur de génie, mélodiste naïf et délicat, Rousseau ne se donnait pas comme poète. Dans une lettre à Raynal (25 juillet 1750) il écrit : « On vient tous les jours me faire compliment sur des pièces de vers que je n'ai point faites et que je suis incapable de faire. C'est l'identité du nom de l'auteur[2] et du mien qui m'attire cet honneur. » S'il fait des vers, dit-il ailleurs, c'est qu'il est fatigué, malade, « à deux doigts du tombeau ». Autrement « il se croirait comptable de ses occupations au bien de la société ». Il ne tient pas à ce genre de « gloire », et se pardonne « de fréquentes répétitions dans les pensées et même dans les tours, et beaucoup de négligence dans la diction »[3]. Interprétez comme il vous plaira cette modestie d'auteur. Mais ce qui est certain, c'est que Rousseau musicien fut son propre librettiste, non seulement dans le *Devin*, mais aussi dans *Daphnis et Chloé*[4]. Le titre est énigmatique : « Paroles de M..., musique de J.-J. Rousseau ». En l'an VI, Olivier de Corancez s'est donné comme l'auteur des paroles, sans restriction. Lorsque Jean-Jacques, raconte-t-il, fut « attaqué de la fièvre de la composition », il lui demanda en premier lieu un duo. Corancez, tout entier au *Journal de Paris*, se récusa. Puis il consulta sa femme : « Fais-lui vite des vers, répondit celle-ci malicieusement, cours les lui porter : il y a mille à parier qu'il n'y reviendra plus. » Corancez bâcla le duo *Tirsis et Thisbé*. Rousseau en fit la musique, qui est charmante. Aussitôt après, il exigea « despotiquement » une scène avec récitatif, deux airs, un duo. Corancez relut *Daphnis et Chloé* dans Amyot, et en tira le plan d'un opéra complet : prologue, deux actes, divertissement. « Eh bien! dit Rousseau, mettez-vous à l'œuvre! » Corancez jeta les hauts cris, mais cette fois sa femme l'encouragea. Est-ce que l'ouvrage, quel qu'il fût, ne resterait pas entre les deux amis? Notre poète malgré lui procéda par morceaux détachés. Rousseau vint le voir, chanta lui-même le premier acte, qu'accompagnèrent des amateurs; mais il ne fut pas content du *Récitatif*, et abandonna l'ouvrage. « Malgré son état d'imperfection, conclut Corancez, la partition a été gravée

1. « Ce pauvre Gluck en pleurait encore le lendemain », dit Corancez (*De J.-J. Rousseau*, an VI, p. 39).
2. Jean-Baptiste Rousseau.
3. Avertissement à la pièce intitulée : « Le Verger des Charmettes ».
4. Paris, chez Esprit, 1779, in-fol. Bib. nat. Rés. Vm³. 146.

après sa mort et vendue, je crois, au profit des Enfants-trouvés. » Corancez aurait bien depuis lors confié l'ouvrage à quelque habile musicien qui l'aurait mis au point en respectant « toute la musique de Jean-Jacques ». Mais, à la réflexion, il a trouvé que pour le public il y avait dans cet opéra « beaucoup trop de mouton[1] ».

La vérité est assez bien dissimulée, et personne, en l'an VI, n'eut la curiosité d'ouvrir la partition de 1779, déjà rarissime. Or, un an après la mort de Rousseau, Corancez avait été beaucoup plus explicite sur la nature de sa collaboration : « *Avis.* M. Rousseau, dominé par son goût pour la musique, éprouvait dans certains moments le besoin de composer, et ne donnait pas à l'auteur des paroles le temps de travailler sa matière. Du moins, c'est ce que nous avons cru devoir conclure du manuscrit de ce dernier, qui diffère beaucoup des paroles employées dans la partition. » C'est pourquoi Corancez a donné sous forme de préambule son œuvre originale, sans musique naturellement : elle est diffuse, anti-musicale, et beaucoup trop longue pour une bergerie. Rousseau en a pris à son aise tant avec le canevas qu'avec les vers.

Il y a dans le « Divertissement » une idée ingénieuse, un enseignement toujours opportun. L'on sait que l'auteur du *Devin* n'a cessé de batailler pour la vérité musicale, — l'expression, — contre les tours de force de la virtuosité. Ses maximes, il a tenu à les mettre en scène :

La bergère Aphné s'est proposée elle-même comme prix du chant. Deux prétendants se la disputent. L'un *devait* chanter des vers ampoulés et précieux, qui peuvent bien être de Corancez. C'est une invocation à l'Amour :

Amour, si j'ai suivi tes loix,
J'implore aujourd'hui ta puissance, etc...
Pour adoucir sa sauvage femelle
L'amoureux rossignol soupire son ennui
Comme lui j'aime une cruelle
Fais que je chante comme lui... etc.

A ces roulades — qu'il nous faut imaginer — le bon Philétas réplique par une chanson naïve. Cette fois nous avons la musique ;

1. Il ajoute que la romance d'*Echo*, destinée au divertissement, a été insérée dans le *Recueil* des Airs. *Daphnis et Chloé* avaient déjà connu les feux de la rampe, au moins une fois, le 28 septembre 1747, dans une pastorale de Leujon, musique de Boismortier (*Corr. littéraire*, t. I, p. 95). On notera que Mme de Corancez est la *dea ex machinâ* de plusieurs de ses anecdotes.

et « les paroles », dit Corancez dans son *Avis*, « sont de M. Rousseau ». Comme elles n'ont été recueillies dans aucune des éditions soi-disant complètes, ces couplets sont comme inédits :

1. Je ne suis jeune ni beau.
   J'ai peu de talent pour plaire
   Mais l'amour de son flambeau
   M'anime encore (*bis*) et m'éclaire.
2. Je ne mets dans mes façons
   D'autre apprêt que la droiture
   Je ne mets dans mes chansons
   Que l'accent de la nature.
3. Si quelque ton de douceur
   Dans mes chants se fait entendre,
   Tout mon art est dans mon cœur :
   Il m'est venu sans l'apprendre.
4. Belle Aphné, je t'offre en ce jour
   Tout ce j'ai que dans ma puissance,
   Un cœur tendre, un fidèle amour,
   Et la gaieté de l'innocence.
5. Tu peux d'un amant plus chéri
   Devenir l'heureux partage
   Mais non pas d'un meilleur mari,
   Ni qui t'aime davantage,
6. Bergers, n'en soyez point jaloux :
   Mes plaisirs passeront les vôtres.
   Notre âge mûr sera plus doux
   Que n'est le printemps des autres.

Il eût été bien facile de réduire à sept pieds les neuf vers des trois derniers couplets qui en ont huit. Rousseau ne l'a pas voulu : « Il faut, dit-il, varier l'air pour chaque couplet, mais laisser toujours subsister le fonds. » Tendre et soumis au début, cet air s'élève, se soutient, et finit sur un temps faible, *risoluto* : tel un bonhomme toujours vert, qui se redresse[1]. C'est là un de ces riens qui enseignent le pouvoir d'une note mise en sa place.

Aphné dit au premier berger qu'à la ville il obtiendrait sans doute le prix, mais que sa main est pour le bon Philétas[2].

Le lecteur trouvera déjà vraisemblable que, dans la pensée de Rousseau, *Daphnis et Chloé* n'ait pas été (quoi qu'insinue Coran-

1. Je retrouve la première phrase musicale, platement démarquée, dans le « Chœur béarnais » des *Actes des apôtres*, 1789, n° 28. (Complainte sur Louis XVI.)

2. Tout le monde ignorait en France, et l'on n'a su que de nos jours, le parti qu'avait tiré, de la même antithèse musicale, le génie de J.-S. Bach, dans *Le combat d'Apollon et de Pan*, surnommé par Fétis : drame apologétique.

cez), un simple amusement de société, mais un opéra pastoral destiné au théâtre. En voici une preuve formelle. A la suite d'une scène avec chœur, sans accompagnement instrumental, Rousseau met cette note : « Mon intention est de laisser reposer l'orchestre et l'oreille des spectateurs, et de rendre les rentrées [de l'orchestre] et les grands airs plus agréables, quand ils se font un peu désirer. Le terrible et perpétuel tintamarre des opéra (*sic*) d'aujourd'hui les rend absolument insupportables à mon oreille et, je crois, à celle de quiconque a de la sensibilité, de la délicatesse, du goût, et n'a pas les organes abrutis par le fracas. » Ne discutons pas. Tâchons de comprendre Rousseau, en nous rappelant que Wagner adorait Bellini, et que le divin Mozart a bercé l'agonie de Chopin. Notre « éducation musicale » nous rend difficiles pour Rousseau : à plus d'un bon juge, il paraît monotone. Mais tout d'abord, ne l'interprète pas qui veut; et puis, il ne s'agit pas de dévorer un plat de résistance : les mets délicats sont faits pour être dégustés. Ses moyens techniques ne sont pas pauvres; ils sont mesurés au genre qui est le sien, et l'on doit lui appliquer le mot de Musset :

Mon verre n'est pas grand, mais je bois dans mon verre.

La question d'attribution des poèmes français se pose aussi quant au recueil des *Consolations*; pour la résoudre approximativement, le manuscrit autographe est indispensable. Un mot d'abord sur le titre. Tout récemment, M. Tiersot écrivait : « (Rousseau) a donné au recueil des romances par lesquelles il tâchait d'oublier les réalités de la vie ce titre expressif : *Les Consolations des misères de ma vie!* Ne serait-il pas beau de connaître et de répéter les chants qui ont consolé Jean-Jacques[1]? » Or ce titre sentimental n'est pas de Rousseau. C'est Benoît qui, avec les derniers amis du musicien philosophe, mais non point pleurnichard, en est l'inventeur responsable.

Le manuscrit autographe de la Bibliothèque Nationale (Vm⁴ 667, Réserve, exposé sous le n° 376) commence par un recueil de 28 morceaux, qui porte, de la main de Rousseau : « *Numéro* 5, *Paris. Recueil de nouveaux airs sur d'anciennes chansons avec accompagnement. La table des airs est tout à la fin p. 74. Ce recueil fait d'abord pour Madame la comtesse d'Egmont ayant été depuis considérablement augmenté, demande un autre titre et une*

1. Julien Tiersot, *Les Maîtres de la musique; J.-J. Rousseau*, Paris, Alcan, 1912, 1 vol. in-16; p. 2.

autre table... » Rousseau, précisant encore davantage, ajoute que les 25 et non les 28 premiers morceaux ont été composés pour la comtesse d'Egmont « qui a fourni les paroles ». Trois autres s'y sont d'abord ajoutés : *Alexis depuis deux ans;* — *J'aimais une jeune bergère*; — *Une nymphe était si tant belle*; puis soixante-deux autres, y compris l'*Air de Cloches* : au total, 90 (p. 1 à 229 du manuscrit); mais dans le manuscrit s'intercalent : 1° une ariette du 2e Acte de *Daphnis et Chloé*; 2° et 3° les airs nouveaux du *Devin* : « *J'ai perdu mon serviteur* »; et « *Si des galants* »[1]; 4° le premier air du 2e acte de *Daphnis et Chloé* : « *Il n'est plus d'amants fidèles* »; 5° l'air nouveau du *Devin* : « *Tant qu'à mon Colin* »; 6° le duo refait de *Daphnis et Chloé* : « *Dans ce nouveau parentage*[2] ». Ces airs ne figurent pas dans les *Consolations*, mais dans les deux autres ouvrages posthumes. L'éditeur a complété son Recueil par cinq duos qui suivent (p. 263-293 du ms.) et par l'*Air de Cloches* (p. 350).

Rien à dire jusqu'ici : ce reclassement s'imposait. Quant au « nouveau titre », si Rousseau ne l'a pas indiqué lui-même, c'est qu'il n'était pas difficile à trouver : « Recueil d'Airs, de romances, et de duos », tout simplement. Rousseau disait, d'après Benoît, que c'était là « sa consolation dans ses disgrâces ». Ce n'est pas une raison pour tirer un titre de cette réflexion, encore moins de remplacer « disgrâces » par « misères ». Mais le grand reproche que mérite l'éditeur, c'est d'avoir brouillé comme à plaisir l'ordre original des morceaux, c'est-à-dire de leur transcription définitive de la main de l'auteur, y compris la pagination. Sans doute l'on peut invoquer en sa faveur les exigences de la gravure, la commodité de la lecture musicale. Mais une page aurait suffi pour rétablir leur authentique succession au moyen d'une numérotation double.

D'autre part, lorsqu'un amateur de musique a « fourni » des paroles à Rousseau, suivant son goût particulier et le hasard de ses lecteurs, Rousseau a toujours eu soin de l'indiquer, qu'il s'agisse du duc de Grammont ou du chanteur Caillot, de Mme Josse ou de la duchesse de Créqui. Or la comtesse d'Egmont[1], a « fourni » ou accepté les paroles de vingt-cinq morceaux à elle toute seule (donc plus du quart des *Consolations*) et son nom ne figure nulle part dans l'imprimé! Cette suppression est-elle inten-

1. Note de Rousseau : « Voir si cet accompagnement ne ferait pas mieux en portant le 1er violon à l'octave en haut, et les quintes à l'unisson de la voix. Ou mieux... »

2. Note de Rousseau : « Ce duo tel que je l'ai fait d'abord et qu'on le trouvera dans la partition m'ayant paru d'un accent trop sérieux pour des bergers, je l'ai refait ici dans un style plus pastoral. »

tionnelle? Il y a lieu de le supposer. Elle oblige à rechercher quels ont été les rapports de Jean-Jacques avec la fille du maréchal duc de Richelieu, du « Lovelace français »[1].

Le nom de cette femme d'élite, et d'intacte réputation, ne se lit qu'une seule fois dans les éditions les plus complètes de Rousseau. Il n'y a pas été imprimé du vivant du philosophe, mais en 1788, dix ans après sa mort, à la fin de la deuxième partie des *Confessions* : Rousseau rapporte qu'il en donna lecture « à M. et à M^me^ la comtesse d'Egmont, à M. le prince de Pignatelli, à M^me^ la marquise de Mesme et à M. le marquis de Juigné ». Lorsqu'il eut raconté toutes ses disgrâces, et nommé ses persécuteurs plus ou moins imaginaires, il ajouta : « *J'ai dit la vérité, et si quelqu'un sait des choses contraires à ce que je viens d'exposer... il sait des mensonges et des impostures. Quiconque... pourra me croire malhonnête homme est lui-même un homme à étouffer.* » Tout le monde se tut. M^me^ d'Egmont fut la seule qui me parut émue. Elle tressaillit visiblement, mais elle se remit bien vite, et garda le silence ainsi que toute la compagnie. Tel fut le fruit que je tirai de cette lecture et de ma déclaration. » (dernier paragraphe des *Confessions*, liv. XII).

La comtesse d'Egmont avait un lointain adorateur — qu'elle n'avait vu que pendant un mois et qu'elle ne devait plus revoir — dans la personne du jeune roi de Suède Gustave III. Au mois de mai 1771, elle lui fit part de l'événement : « J'oubliais de dire à Votre Majesté que j'avais passé cinq jours à la campagne pour entendre les *Mémoires* de Rousseau. Il ne nous a lu que la seconde partie : la première ne pouvait se lire à des femmes, m'a-t-il dit. » M^me^ d'Armaillé, qui a consacré des pages délicates à la comtesse

1. La haute protection que lui avait accordée le père, dès 1745, et cela contrairement au jugement sommaire de Rameau, est trop connue pour y insister : mais les mœurs du temps n'autorisent pas à supposer qu'il ait à cette date entrevu la future M^me^ d'Egmont — Sophie... Septimanie de Vignerot Du Plessis Richelieu, alors âgée de cinq ans. — Née à Montpellier le 1^er^ mars 1740, elle y passa son enfance; ensuite elle fut confiée aux soins de sa tante paternelle, abbesse des Bénédictines du Trésor, près Vernon. Son instruction y fut poussée assez loin : histoire, latin, poésie, déclamation, chant, clavecin, guitare, peinture sur ivoire. Elle apprit les usages du monde chez la duchesse d'Aiguillon. Son père, sans la consulter, la maria à seize ans avec le marquis de Pignatelli, comte d'Egmont, qui en avait trente, avait une fille d'un premier mariage, mais possédait une immense fortune. Son favori, dans le monde des lettres, fut Rulhière, ami de Rousseau, conteur un peu impertinent — bon historien, comme on ne le sut que par ses écrits posthumes. Tout le monde « brûla » pour la jeune d'Egmont. Il suffit d'un mois de séjour à Paris, au prince royal de Suède qui y devint le roi Gustave III, pour faire de lui, en tout bien tout honneur, son chevalier servant, puis son prince lointain. C'est Aug. Geffroy qui en 1856 a déterré à Upsal la correspondance de la comtesse. Elle mourut en 1773, à trente-trois ans, dans son château de Braine-sur-Vesle, enlevée par une maladie de poitrine. Rousseau lui a donc survécu cinq ans. V. Comtesse d'Armaillé, *La Comtesse d'Egmont*, Paris, 1890, in-16.

d'Egmont, note que celle-ci ne fit point part au roi de Suède de son émotion[1]. En revanche, elle lui parla de la soirée qui suivit la lecture. La conversation s'était portée sur les destinées de la Suède et sur l'histoire de ce pays, que Rulhière commençait à écrire[2]. Rousseau avait fait l'éloge de Gustave III de la façon la plus enthousiaste[3].

C'est par prudence que Mme d'Egmont avait convoqué son monde « à la campagne »; car depuis le scandale de la première lecture, la police avait intimé à Jean-Jacques l'ordre formel de garder pour lui ses « Mémoires ». La curiosité de cet auditoire trié sur le volet ne suffit pas pour expliquer le déplacement de Rousseau. Cependant Mme d'Armaillé veut qu'il ait été, chez la comtesse « sur un pied assez humble, heureux d'avoir à copier sa musique, et de rédiger des mémoires historiques ou politiques destinés au roi de Suède ». Ailleurs elle avance que Mme d'Egmont le protégea, et que sa « générosité » lui a valu « par exception, d'être soustraite au destin trop commun aux bienfaiteurs du philosophe, d'être insultés et calomniés dans ses Mémoires ». Si elle lui a toujours marqué de l'intérêt, c'est qu'elle « admirait ses talents, et ignorait ses vices », etc. Bref Mme d'Armaillé s'efforce d'excuser la comtesse d'Egmont, de plaider pour elle les circonstances atténuantes. Quel ami compromettant que Jean-Jacques, même de nos jours!

C'est la musique manuscrite, faute de mieux, qui mettra les choses au point. Mme d'Egmont, qui jeune fille avait chanté la romance du *Rosier*, avait eu grand pitié du philosophe. Elle avait senti (peut-être en avait-elle fait l'expérience) que les occupations musicales étaient un remède à la mélancolie. Elle l'y ramena doucement, en lui demandant de copier sa propre musique[4], mais

1. *Ouvrage cité*, p. 181 à 184. — Je ne pense pas que cette lecture ait eu lieu au château de Braine, dans les terres de la comtesse. La maison de sa belle-sœur, à Passy, me paraît plus vraisemblable. Je veux parler d'Henriette-Nicole, comtesse d'Egmont-Pignatelli, née en 1719, mariée en 1738 et veuve le 8 oct. 1771 de Marie-Charles-Louis D'Albert, duc de Luynes. Le domaine, presque intact, lui appartint de 1756 à 1775. Il devint ensuite la propriété de la princesse de Lamballe. C'est aujourd'hui la maison de santé du Dr Meuriot, successeur du Dr Blanche (entrée : 17, rue Berton). — A Passy, la maison de Mussard, où Rousseau composa les premiers airs du *Devin*, a fait place au square Alboni. Le château de La Pouplinière, où il fut joué, a disparu. Je résume ici, très brièvement, les travaux de M. G. Cucuel (Société historique Auteuil-Passy) et une obligeante communication de mon ami Lucien Lazard.

2. Il n'en reste rien.

3. On sait que, sans une goutte de sang versé, Gustave III avait terrassé l'arrogante aristocratie suédoise, et le parti des Bonnets (parti russe) qui faisait chez lui les affaires de Catherine II : ce par quoi, il avait mérité les subsides et même l'admiration de Louis XV.

4. On sait que Rousseau tenait à vivre du métier de copiste, et qu'il en assumait religieusement les devoirs minutieux.

surtout de lui en composer sur les paroles qu'elle-même choisirait. Elle eut le bon goût de demander une partie de ces paroles à nos vieux auteurs : Clément Marot, Bertaut, Desportes, Baïf. Dans *Le Romantisme en France au XVIII^e siècle*, M. Daniel Mornet a montré comment alors le goût s'est élargi sous l'influence de l'étranger et par le développement du sens historique; comment des érudits ont découvert, avant Sainte-Beuve, la poésie du XVI^e siècle. On voit que les érudits n'étaient pas les seuls à la goûter. Cependant M^me^ d'Egmont n'exclut pas ses contemporains.

Six morceaux ne portent pas de nom d'auteur [1]. Il n'y a pas de raison pour ne pas les restituer à Rousseau qui, compositeur de la musique, jugeait fort inutile de signer les paroles quand elles étaient aussi de lui.

I

(*N° 5 du ms., 27 du recueil gravé* [2].)

Ruisseau qui baignes cette plaine,
Je te ressemble en bien des traits.
Toujours même penchant t'entraîne :
Le mien ne changera jamais.
Tu fais éclore des fleurettes :
J'en produis aussi quelquefois [3].
Tu gazouilles sous ces coudrettes :
De l'Amour j'y chante les loix.

Ton murmure flatteur et tendre
Ne cause ni bruit ni fracas :
Plein du souci qu'Amour fait prendre,
Si je murmure, c'est tout bas.
Rien n'est dans l'Empire liquide
Si pur que l'argent de tes flots :
L'ardeur qui dans mon sein réside
N'est pas moins pure que tes eaux.

Des vents qui font gémir Neptune
Tu braves les coups redoublés :
Des jeux cruels de la Fortune
Mes sens ne sont jamais troublés.

1. Nous ne comptons pas le n° 20 « traduit de l'italien » (soi-disant) et qui est du duc de Nivernais, « Grâce à tant de tromperies... ».

2. Sur ces paroles qui lui tenaient à cœur, Rousseau a donné QUATRE mélodies différentes. La première qu'il ait composée, celle pour M^me^ d'Egmont, n'est pas au n° 27 de l'imprimé, mais bien au n° 51, p. 94. L'*imbroglio* est complet! — Cette première inspiration musicale nous a semblé la meilleure, à la lecture.

3. Cela veut dire, en prose, que Rousseau compose, à l'occasion, de petit vers, sans y attacher d'importance. Cf. la préface au *Verger des Charmettes*.

Je ressens pour ma douce amie
Cet amoureux empressement
Qui te porte vers la prairie
Que tu chéris si tendrement.

Quand Thémire est sur ton rivage,
Dans tes eaux on voit son portrait :
Je conserve aussi son image :
Elle est dans mon cœur, trait pour trait.
Tu n'as point d'embûche profonde :
Je n'ai point de piège trompeur.
On voit jusqu'au fond de ton onde :
On voit jusqu'au fond de mon cœur.

Au but prescrit par la nature
Tu vas, d'un pas toujours égal,
Jusqu'au tems où par sa froidure
L'hyver vient glacer ton cristal.
Sans Thémire je ne puis vivre :
Mon but à son cœur est fixé.
Je ne cesserai de le suivre
Que quand mon cœur sera glacé.

II

(*N° 7 du ms., 69 du recueil gravé.*)

Vrai Dieu, quel trouble extrême
Que d'avoir tant d'amans,
Qui veulent qu'on les aime
Et tous en même temps !

Mais moi, qui suis sincère,
Je dis avec douceur :
Hélas ! comment donc faire?
Voyez, je n'ai qu'un cœur.

Bergers, est-il possible
Que vous me grondiez tous
De n'être pas sensible
A vos soins les plus doux !

Si mon cœur n'est pas tendre,
Est-ce ma faute, hélas?
Contraignez-le à se rendre
Il ne s'en deffend pas [1].

1. C'est le ton qui fait la chanson. Une jeune femme mal accouplée (et qui ne s'en cache pas) mais attachée à son devoir, ne saurait plus agréablement tenir à distance, — à petite distance — la troupe de ses « adorateurs ».

III

(*N° 12 du ms., 19 de l'imprimé.*)

Pastorelle.

Deux Bergères pour faire usage
De l'amusement des beaux jours
Allaient chasser dans le bocage
Les oiseaux qu'on appelle Amours.

Doris, d'une course rapide
Osa sans crainte en approcher ;
Églé, d'un pas lent et timide
Dans un buisson fut se cacher.

De filets l'une environnée
Voulait enlever tout l'essaim :
L'autre, dans ses vœux plus bornée,
N'avait qu'une cage à la main.

Bientôt, autour de nos Bergères
Tout le peuple ailé répandu
Vola sur les branches légères
Du piège qu'on avait tendu.

Doris en vit approcher mille :
Aucun d'eux ne se hazarda.
Dans sa cage, Églé, plus habile
En prit un seul, et le garda.

IV

(*N° 16 du ms., 85 de l'imprimé.*)

Je ne sais quel ennui me presse.
Est-ce une peine, est-ce un plaisir?
Je ne puis voir sans rougir
Un berger qui me suit sans cesse.
Je le crains, je soupire, et je ne puis le fuir.
Dites-moi quelle est ma faiblesse,
Mais gardez-vous de m'en guérir.

V

(*N° 23 du ms., 10 de l'imprimé.*)

Il est donc vrai, Lucile,
Vous quittez le hameau.
Cherchez-vous à la ville
Quelque hommage nouveau?
L'Amant qui fait entendre
Un langage apprêté
Vaut-il un Berger tendre
Qui dit la vérité?

Vous verrez sur vos traces
Mille jeunes amans
Qui vanteront vos grâces,
Qui peindront leurs tourmens.
C'est l'art qui les inspire,
Et non le sentiment.
Moi, j'ose à peine dire
Que j'aime tendrement

A l'air qu'ils font paraître
Quand ils offrent leur foi,
Vous les croirez peut-être
Aussi tendres qne moi.
Leur vanité, Bergère,
Allume tous leurs feux :
Je n'ai ni l'art de plaire[1]
Ni de tromper comme eux.

VI

(*N° 24 du ms., 47 de l'imprimé.*)

« Faut-il être tant volage
Ai-je dit au doux Plaisir.
Tu nous fuis, las! quel dommage!
Dès qu'on a pu te saisir.
Ce plaisir tant regrettable
Me répond : « Rends grâce aux Dieux.
S'ils m'avaient fait plus durable.
Ils m'auraient gardé pour eux. »

1. Comparez, plus haut, les couplets de Philétas, qui dans *Daphnis et Chloé* exprime la même idée : « ... J'ai peu de talent pour plaire. »

La comtesse d'Egmont disait d'elle-même : « J'ai le cœur triste et l'esprit gai. » C'est le cas de beaucoup de femmes d'esprit et de cœur, à qui le beau monde où elles vivent n'a pu apporter que des amusements et des satisfactions d'amour-propre. Le recueil de mélodies qui lui était destiné se termine gaiement par un *branle*, sur une pièce anonyme, de tradition populaire et d'origine inconnue, que Rousseau a probablement arrangée :

(*N° 25 du ms., 55 de l'imprimé.*)

BRANLE.

1. J'avais pris mes pantouflettes
Qui vont faisant cric et crac. (*bis*)
Je me suis mise à la fenêtre
Voir si mon ami n'vient pas.
Et pensez-vous qu'il m'ennuye,
Et oh! la la! qu'il ne m'ennui' pas.

2. Je me suis mise, etc.
J'aperçus la claire Lune.
Claire Lune, Dieu te garde!
Et pensez-vous, etc.

3. J'aperçus, etc.
Hélas que les nuits sont longues
Quand les amis n'y sont pas!
Et pensez-vous, etc.

4. Hélas, que les, etc.
Ma mère est à la fenêtre :
Elle entend ce discours-là.
Et pensez-vous, etc.

5. Ma mère est, etc.
Taisez-vous, petite sotte,
Votre père le saura.
Et pensez-vous, etc.

6. Taisez-vous, etc.
Ma mère, ma bonne mère
Savez-vous ce qu'il y a?
Et pensez-vous, etc.

7. Ma mère, etc.
Si vous êtes à votre aise,
Tout le monde n'y est pas.
Et pensez-vous qu'il m'ennuye?
Et oh! la la! qu'il ne m'ennuye pas.

Mme d'Egmont n'était pas une prude : elle aimait les gaillardises. On sait que Rulhière s'était poussé auprès d'elle et par elle dans la haute diplomatie, en lui versifiant dans la langue du XVIIIe siècle de vieux contes gaulois [1]. Rulhière a son petit coin dans le recueil [2]. On y rencontre encore, avec la seule mention : « traduit de l'italien », des couplets du duc de Nivernais qui figurent, on se demande pourquoi, dans les éditions « complètes » de Rousseau, lequel ne se les est jamais attribués, avec force variantes provenant des multiples copies à la main. Le vrai texte est dans les *Consolations*, et aussi dans les Œuvres du duc académicien, trop grand seigneur pour en afficher la paternité *ab ovo*, mais qui n'a jamais eu à la « revendiquer ». Le duc de Nivernais avait donné une de ses deux filles au comte de Gisors, ce héros trop longtemps méconnu de la Guerre de sept ans, mort au champ d'honneur, à Crefeld, en 1758. Or, déjà mariée depuis deux ans au riche veuf dont elle se contenta de respecter le nom, la « jeune d'Egmont » portait le deuil du comte de Gisors, pour qui son cœur avait parlé, dès le couvent de sa tante la bénédictine. On voit qu'il y avait un autre lien que celui des vers et de la musique, entre le « bon duc » et la romantique comtesse.

Sa dernière inclination — aussi pure que la première — fut pour le roi de Suède, plus jeune qu'elle de huit années. Mais voyez le malheur! Ce prince, artiste en dessin et en gravure, n'était pas musicien. Elle en fut, à la lettre, désolée. « Savez-vous, Sire, ce qui m'afflige en vous? N'allez pas vous moquer de moi, ce n'est point si déraisonnable. Eh bien! c'est que je suis véritablement tourmentée que Votre Majesté n'aime point la musique. C'est mon plus grand plaisir. Il m'est infiniment pénible de l'éprouver, sans pouvoir y joindre le souvenir de Votre Majesté... M. de Creutz [l'ambassadeur de Suisse] se tue de me dire que César ne l'aimait point. C'est égal. Je ne peux me consoler. En absence, c'est une espèce de rendez-vous que d'entendre un air fait pour plaire, et

1. C'est là une preuve de plus que le choix des paroles anciennes dans le recueil qui lui est dédié, est bien d'elle, et non pas de J.-J. Rousseau. Albert Jansen (*Rousseau als musiker*) s'est imaginé le contraire. Il rapproche à ce propos notre philosophe de l'olympien Gœthe, qui goûtait fort Hans Sachs. C'est là une des rares erreurs commises par le critique allemand, bien mieux informé, dès 1884, que nos musicographes. D'ailleurs un des plus autorisés, M. A. Pougin déclare fièrement n'avoir pas lu Jansen, « n'ayant nul besoin d'aller chercher en Allemagne ce qu'il avait à dire d'un écrivain et d'un musicien français » (*Jean-Jacques Rousseau musicien*, 1901). Jansen, qui a tout lu, aurait certainement lu M. Pougin si celui-ci avait traité le premier de la musique de Rousseau. Le critique allemand a (heureusement pour notre article!) négligé le ms. autographe de la Nationale, qui ne figure d'ailleurs sur aucun de ses Catalogues imprimés ou autographiés.

2. « *Lorsque Vénus* », n° 10 du ms., n° 83 de l'Imprimé.

que j'imaginerais que vous pourriez entendre en même temps... Je supplie donc très sérieusement Votre Majesté d'essayer s'il n'est point de musique qui puisse lui plaire. Ah! ce serait elle que j'adopterais[1] » (juin 1771). Elle composa une saynète, comme nous dirions, et y encadra le duo « de l'Amitié », de Jean-Jacques, à destination — ultra-secrète — de Stockholm. Et Gustave III qui au lendemain de son couronnement avait porté les couleurs de son amie, lilas, vert et argent, et lui avait écrit une lettre de 12 pages[2], Gustave III se mit à solfier, fonda une Académie de musique, et reçut en récompense la miniature de son amie, par Hall : non sans s'être engagé à ne jamais demander celle de la Du Barry.

Il n'y a pas de « duo de l'Amitié », il n'y a même aucun duo dans les 25 compositions du recueil des 28 pièces. C'est au n° 94 (du ms.) qu'il faut aller chercher le « Duo des Deux Amies », paroles de Deleyre. Deux amies se rencontrent dans un bocage. Elles se soupçonnent, elle se jalousent. Toutes deux s'imaginent avoir été trompées, chacune attribuant à l'autre son propre soupirant. Mais tout s'explique. Ils sont bien deux, qui ont donné, sans le leur dire, le même rendez-vous à leurs maîtresses. C'est ainsi, du moins, qu'il est permis de reconstituer la comédie de paravent imaginée par la comtesse d'Egmont, amie inséparable de la comtesse de Brionne, correspondante, elle aussi, de Gustave III[3].

Les autres duos, *Triomphe, Amour, — Ai-je donc cessé de te plaire* (deux versions musicales) et le duo « des Roses », *Vois-tu la lune qui m'éclaire*, ont eu vraisemblablement la même origine et la même destination. L'auteur y a mis cette annotation :

> Les duo suivants (c'est-à-dire n° 92 à n° 93) sont faits pour former de petites scènes qu'on peut jouer dans un salon entre deux personnes, sans autre accompagnement que celui du clavessin ou du piano forte.

Il a commenté spécialement le duo des *Deux Amies* : « On a cherché un duo qui pût être intéressant entre deux femmes parce que les duo à deux dessus sont beaucoup plus agréables que les autres. — Il est presque impossible de mettre en chant un bon dialogue français, surtout avec des nuances d'accents aussi fines. Du récitatif eût infiniment mieux valu, mais il aurait fallu mettre presque tout le duo en récitatif, et il en eût pu résulter une assez jolie scène de théâtre, mais non un vrai duo. » On ne dira pas que Jean-Jacques ne raisonnait pas son art.

1. Comtesse d'Armaillé, ouvrage cité.
2. A. Geffroy, *Gustave III et la Cour de France*, t. I, p. 247.
3. *Ibid.*, p. 255.

Qu'il ait, en dépit de sa sauvagerie, eu des relations personnelles avec le royal chevalier de la comtesse d'Egmont, la chose n'est point douteuse, et étonna même fort les contemporains qui n'étaient pas dans leur secret romanesque et musical. Rulhière (comprenez : M^me^ d'Egmont) lui fit quitter sa robe d'Arménien, et il se vêtit convenablement pour se faire présenter à la légation (Gustave III n'était encore que prince royal). Peu de jours après, le 9 mars 1771 il fit au nouveau roi de Suède « la lecture d'un fragment de ses Mémoires ». Il était alors revenu depuis un an à Paris : ce qui permet de dater de 1770 ses relations suivies avec sa dernière Muse, dont l'hôtel était contigu au fameux pavillon de Hanovre, et à faible distance de la rue de La Plâtrière (rue J.-J.-Rousseau). De là aussi le mot : « Paris », inscrit en tête du manuscrit autographe.

Onze ans après la mort de la dame de son cœur, six ans après celle de Jean-Jacques, le roi de Suède revint à Paris, pour y signer avec Louis XVI un nouveau traité secret d'alliance et de subsides, celui du 19 juillet 1784. « Il avait trop de *sensibilité*, écrit Geffroy, pour ne pas faire le pèlerinage d'Ermenonville... Ce petit voyage était à la mode, et Gustave ne laissa pas échapper l'occasion d'offrir à la philosophie un hommage passablement intéressé. » Non! le roi de Suède ne spéculait pas : il se souvenait, voilà tout. Je ne crois pas d'ailleurs que la « philosophie » ait jamais pesé bien lourd dans la balance de l'équilibre européen. Et puis, prise en masse, elle affectait pour l'auteur des *Confessions* (1^re^ partie), soit le mépris soit la pitié. Elle l'abhorra quand parurent les derniers livres, lesquels n'étaient en 1784 connus que d'un cercle restreint, dont Gustave III faisait partie.

Rousseau a-t-il été amoureux de sa Muse? M^me^ Necker proteste en l'honneur de M^me^ d'Egmont, contre ce méchant bruit. Mais elle n'y entend rien. Il ne s'agit pas d'Elle. Il s'agit de Lui. On peut poser en principe qu'il a toujours été amoureux. C'est le premier, et peut-être le seul, qui ait écrit des lettres (fictives) d'un barbon à un tendron sans tomber dans le ridicule. Les trois « Lettres à Sara », ne dénoncent que trop vivement cette jeunesse du cœur et de l'imagination, qu'il ne faudrait pas confondre avec l'érotisme sénile d'un duc de Richelieu.

A l'exemple de la comtesse d'Egmont, un certain nombre de personnes de la noblesse, de la bourgeoisie, et aussi quelques « gens de théâtre[1] », fournirent à Rousseau des paroles à mettre

1. Le duc de Gramont, M^me^ de Créqui, Richard de Montenach, le chevalier de Flamonville (*Chanson nègre*, c'est-à-dire *française*, déformée artificiellement en petit-nègre); — Le Bègue de Presle, Corancez, M^me^ Josse, M^lle^ Julie [Boy de la Tour], M^lle^ Dalton, Caillot.

en musique. Mais aucune ne songea plus au vieux français, sauf Le Bègue de Presle, qui fournit un extrait du Roman d'Amadis : encore est-ce la version d'Herberay, 1619. Ses auteurs ordinaires appartiennent au XVIII[e] siècle.

Un mot sur l'idylle de Gresset, *Le Siècle pastoral*. Dans l'original, le dernier couplet est une concession à la Bible, et qui détruit tout l'effet du morceau. Gresset avoue n'avoir peint qu'une chimère : tous ceux qui parlent de l'âge d'or se plaignent d'être nés après. Que disent les « fastes » ?

J'y lis que la terre fut teinte
Du sang de son premier berger, etc.

Le philosophe réplique qu'il ne faut pas chercher la vérité dans les fastes :

Cherchons-la dans le cœur des hommes,
Dans ces regrets trop superflus
Qui disent dans ce que nous sommes
Tout ce que nous ne sommes plus.

Le paradis perdu de la Bible elle-même ne signifie pas autre chose, et Lamartine a tout dit en un vers magnifique :

L'homme est un Dieu tombé qui se souvient des Cieux.

Ce qui a déterminé Rousseau à sacrifier et à corriger Gresset, ce n'est pas seulement sa propre philosophie, c'est aussi qu'il eût fallu au dernier couplet du *parolier*, une musique absolument opposée au genre idyllique et pastoral, le seul où il fût vraiment à l'aise.

Dans les *Consolations*, puisque « Consolations » il y a, on trouve aussi des traductions. La plus longue est celle d'une ballade anglaise de David Mallet, *Emma et Edwin*, par Deleyre. C'est l'histoire, véridique paraît-il, et de nos jours banale, de deux amants séparés par leurs familles, et réunis dans une mort volontaire. On sait combien l'opinion de Rousseau a varié, sur le suicide. La dernière est la seule qui nous importe ; il l'a exprimée, en quatre vers, à propos d'un drame analogue, survenu à Saint-Étienne-en-Forez, en juin 1770 :

Ci-gisent deux amans : l'un pour l'autre ils vécurent,
L'un pour l'autre ils sont morts, et les lois en murmurent.
La simple piété n'y trouve qu'un forfait :
Le sentiment admire, et la raison se tait.

Thérèse n'a pas voulu imiter ce bel exemple. Elle aura raisonné Rousseau; elle l'aura même, suivant son habitude, querellé : et Rousseau, laissé seul, a obéi à l'idée fixe qui de longue date l'obsédait, afin d'échapper enfin à ses persécuteurs et à ses « protecteurs », qu'il ne discernait plus qu'à grand'peine les uns des autres. Quant aux lois qui poursuivaient le cadavre, un rapport médical de complaisance n'a pas eu de peine à les éluder[1].

C'est aussi Deleyre qui a traduit la romance du « Saule », de Shakespeare, dans *Othello*. Il est vrai que, dès 1778, la *Correspondance littéraire* attribuait cette traduction à Rousseau; mais Benoit, dans sa Table manuscrite, nous révèle Deleyre. L'imprimé, ne donne que le nom de Shakespeare. Corancez ne parle que de la traduction française de Letourneur, qu'il aurait lui et sa femme (toujours!) obligé en quelque sorte J.-J. Rousseau à lire pour la première fois. Si « le citoyen Ducis », s'exclame-t-il (en l'an VI), auteur de l'excellente tragédie d'*Othello*, avait eu connaissance de la Romance de Jean-Jacques Rousseau, il aurait sans doute adopté la traduction de Letourneur pour pouvoir la faire chanter sur le théâtre. M. A. Jansen s'escrime à démontrer que Rousseau n'avait pas besoin des objurgations de M. et M^me^ Corancez pour faire connaissance avec Shakespeare. On le croira sans peine. En tout cas, la mention de Deleyre, de la main de l'éditeur, tranche la question dans le meilleur sens du monde, en démontrant... qu'elle n'existe pas.

La Romance du Saule est une page d'une expression déchirante, un sanglot musical. Aussi, l'on s'est plu à la surnommer « le chant du Cygne ». Mais la froide chronologie proteste : car c'est le n° 64 du manuscrit.

A noter ceci que Benoît écrit constamment « De Laire » ou « Delaire ». L'identité du personnage n'est cependant pas douteuse. Mais les « petits faiseurs » de vers étaient dans l'usage de se donner quelque pseudonyme ou de déformer un peu leur nom véritable, de peur sans doute d'être reconnus par Apollon, et désavoués.

Quant à Rousseau, il trouve plus simple de ne pas se nommer du tout. Il n'a pas signé, dans son manuscrit, son addition aux strophes de Gresset. Il ne signe pas davantage les suivantes, qu'il n'y a vraiment pas de raison, — *à moins que la critique ne découvre d'autres auteurs* — pour ne pas lui restituer au moins provisoirement.

1. Il va de soi que j'émets ici une hypothèse.

I

(*N° 34 du ms., 3 du Recueil imprimé.*)

— Que fais-tu dans ces bois, plaintive tourterelle?
— Je gémis, j'ai perdu ma compagne fidelle!
— Ne crains-tu pas que l'oiseleur
Ne te fasse périr comme elle?
— Si ce n'est lui, ce sera ma douleur[1].

II

(*N° 36 du ms., 71 du Recueil.*)

Iris, ne croyez pas qu'une flamme nouvelle
Me porte à faire un autre choix.
On peut, en vous voyant, devenir infidelle :
Mais c'est pour la dernière fois.

III

(*N° 37 du ms., 48 du Recueil.*)

Mon cœur, charmé de sa chaîne,
Imite dans ses amours
Le ruisseau qui dans la plaine
Suit si constamment son cours.
Toujours, toujours
Je chérirai mon Ismène
Je l'adorerai toujours.

Le jour que l'Aurore amène
Brille moins que ses attraits.
La rose qui s'ouvre à peine
A l'air moins vif et moins frais.
Jamais, jamais
Je n'oublierai mon Ismène.
Je ne changerai jamais.

Quand le sort qui tout entraîne
Au tombeau nous conduira,
On gravera sur un chêne
Que le Tems respectera :

1. Ces vers émouvants ne seraient-ils pas à l'adresse de M^me^ de Brionne, qui s'était cloîtrée à Braine-sur-Vesle, au chevet de la comtesse d'Egmont, et continuait, après la mort de son amie, à errer dans la triste et magnifique « allée de Septimanie », par où était sorti le cercueil?

Hélas! hélas!
Rien ne fut plus beau qu'Ismène,
Rien de si tendre qu'Hylas.

Que l'on relise la pièce citée plus haut : *Ruisseau qui baignes la prairie :* c'est la même comparaison, ici indiquée d'un trait; c'est, à la fin, le même rendez-vous de l'Amour et de la Mort.

IV

(*N° 38 du ms., 53 de l'imprimé.*)

AIR DE TROIS NOTES.

Que le jour me dure
Passé loin de toi!
Toute la nature
N'est plus rien pour moi.
Le plus verd boccage,
Quand tu n'y viens pas,
N'est qu'un lieu sauvage.
Pour moi sans appas.

Hélas, si je passe
Un jour sans te voir,
Je cherche ta trace
Dans mon désespoir.
Quand je l'ai perdue,
Je reste à pleurer :
Mon âme éperdue
Est près d'expirer.

Le cœur me palpite
Quand j'entens ta voix.
Tout mon sang s'agite
Dès que je te vois.
Ouvres-tu la bouche?
Les cieux vont s'ouvrir.
Si ta main me touche,
Je me sens frémir.

V

(*N° 41 du ms., 64 du Recueil.*)

Que ne suis-je encor un enfant!
Je n'avais troupeau ni houlette.
Je n'allais au champ seulement
Que pour cueillir la violette.

Je vis Cloris, bientôt j'aimai.
Dieux! que mon âme en fut ravie!
Le premier vœu que je formai
Fut de l'aimer toute ma vie.

— Apprenez-moi, lui dis-je un jour,
Un secret que mon cœur ignore.
N'est-ce point ce qu'on nomme amour?
Un feu qui brûle et qui dévore!

— Bel enfant, me répond Cloris,
Me baisant avec un air tendre,
Sans le savoir tu m'as appris
Ce que de moi tu veux apprendre.
En grandissant je perds son cœur.
Elle l'a repris, l'infidèle!
Mais son baiser et mon ardeur
Me resteront en dépit d'elle[1].

VI

(*N° 86 du ms., 11 du Recueil.*)

Quel tourment, ah! quel martire!
Qu'il est affreux à souffrir!
Gémir dans l'âme et n'oser dire :
Hélas! Je me sens mourir.

Heureux dans sa douleur amère
Qui peut au moins verser des pleurs!
Mais toujours souffrir et se taire!
Ah! c'est la pire des douleurs.

L'imprimé ne donne pas de titre. L'autographe porte : « Sentir si, oh Dei! morir! E non poter mai dir : morir mi sento. Metast. » C'est donc une pièce de Metastasio, cet auteur favori auquel le philosophe a demandé l'expression de ses propres souffrances[2]. Il ajoute cette prière impérative :

Dans ma musique, et principalement dans cet air, je prie instamment qu'on ne mette aucun remplissage par tout où je n'en ai point mis.

Rousseau a écrit surtout pour la voix humaine, et presque toujours il lui a fallu des paroles. S'il n'aimait pas les « difficultés »,

1. *Comp.* le roman de *Daphnis et Chloé*, et la pièce d'André Chénier : « J'étais un jeune enfant, qu'elle était grande et belle », candidement inspiré, à la fin, d'un des passages les plus fameux (*famosus*) des *Confessions*.

2. Il ne s'agit pas des tourments amoureux, la musique le *démontre*.

s'il détestait le tintamarre du grand orchestre, ce n'est pas faute d'éducation première, ni d'application. Il y a des personnes qui ne lisent pas un mot de musique et qui sentent, qui comprennent Beethoven ou Berlioz. S'ils analysaient, ils sentiraient et comprendraient moins bien. Mais les hypersensitifs sont peut-être trop musiciens — à leur manière — pour supporter la musique pure à forte dose. Cela n'implique nullement qu'ils ne soient pas sensibles aux timbres particuliers des iustruments, ni même à certaines combinaisons de timbres. Leur choix est impérieusement dicté par leur sens acoustique, et non par leur science en harmonie, fugue, ou contre-point. Rousseau entend les voix des instruments comme des voix humaines. Il a composé une mélodie (perdue) pour une horloge appartenant à son ami Romilly. Il en donne une autre, en 1772, non pour un clocher d'église, comme l'a cru Jansen, mais pour le Château d'eau de la Samaritaine près le Pont-Neuf. C'est le célèbre *Air de cloches* :

J'ai fait cet air en passant sur le Pont Neuf impatienté d'y voir mettre en carillon des airs qui semblent choisis exprès pour y mal aller. L'espèce de perfection qu'on a mise à l'exécution, ne sert qu'à mieux faire sentir combien ceux qui choisissent ces airs connaissent peu le caractère convenable au sot instrument qu'ils emploient. Si l'on faisait des airs pour des guimbardes, il faudrait leur donner un caractère convenable à la guimbarde. Mais en France on se plaît à dénaturer le caractère de chaque instrument. Aussi chacun peut entendre à quels abominables charivaris ils donnent le nom de musique.

Ses disputes avec l'Opéra ne tiennent ni à une sorte de parti pris, ni au besoin de faire parler de lui, mais à l'état de ses nerfs. Il ne veut pas écrire pour la petite flûte, toujours fausse à son goût. Il n'admet pas que l'on confie à des hautbois un ensemble qu'il a composé pour flûtes, ce qui est fort légîtime.

Quoiqu'il n'ait jamais appris à bien danser, il caractérise à ravir le menuet, le passe-pied, la musette, le branle, etc. Il voudrait que, chez nous comme en Suisse, la danse de société ait pour objet de mettre en valeur la force de l'homme, la légèreté sautillante de la femme[1]. Il trouve qu'en France, on affecte trop la noblesse, la gravité. Il ne s'en plaindrait plus aujourd'hui!

Il reproche à notre musique militaire l'abus des fifres; il la trouve maigre et pauvre en comparaison de la musique allemande.

1. P. 343 du ms., je note « La Dauphinoise », air de danse (sans paroles) qui ne paraît pas avoir été édité; un peu plus loin, quatre airs à deux clarinettes ponr le marquis de Beffroi : « Son départ de Paris a fait que ses airs ne sont pas sortis de mes mains »; dans une note à ces airs, il blâme l'abus des « rosalées »; c'est un genre de modulation que je ne vois défini nulle part.

Il a fait deux « airs pour être joués par la troupe marchant du pas ordinaire » : le second alternativement par la musique et par un seul tambour battant à demi, et accordé « s'il se peut, au ré D ». Suit un N. B. (inédit) :

N. B. — Cette idée pourra ne pas paraître nouvelle, car j'en ai une fois entendu quelque grossier essai sur d'autres airs par la musique du dépôt allant à Saint-Eustache. Mais il est bon d'avertir que plusieurs mois auparavant j'avais communiqué cette même idée à M. Du Belloy, officier aux gardes et amateur de musique, auquel je fis entendre le motif d'une musique alternative avec les roullements sours et les silences du tambour, dans les convois funéraires des officiers de marque. Il me semble que cette musique, quoique militaire, doit dans le caractère que j'imagine et dont j'ai donné l'idée à M. Du Belloy, rendre cette pompe funèbre, et plus lugubre et surtout plus attendrissante. Mais ayant toujours négligé d'en noter les couplets, et l'arrangement, je n'en ai conservé qu'un souvenir très confus.

On sait à quel point cette idée, qui venait du cœur, a fait fortune. L'on constatera aussi que Rousseau, assez négligent de sa gloire lorsqu'il ne s'agit que de vers, entend ne rien perdre, aux yeux de la postérité, de ce qui en musique lui appartient. C'est pourquoi il indique scrupuleusement le peu qu'il doit à quelque collaborateur occasionnel. Ainsi le n° 58 des *Consolations* porte en tête cet avis : « La partie vocale de cet air est de M... Il n'y a de moi que la basse et l'accompagnement. » (Ce sont deux couplets à l'usage de quelque soupirant ou fiancé.) *Suum cuique*[1].

*
* *

Je relis cette étude, et j'y trouve... de tout! J'en suis bien fâché ; mais je me suis laissé guider par les textes, en m'efforçant de ne pas en lâcher le fil. Il est malaisé de concilier les méthodes de la recherche historique et les convenances littéraires.

Une conclusion pratique s'impose, à ce qu'il me semble : c'est de publier enfin, scrupuleusement et intégralement, toute la musique posthume de Jean-Jacques Rousseau[2].

— Mais, dira le lecteur, puisque vous trouvez cette publication nécessaire, pourquoi ne l'avoir pas dit en 1912, l'année du Centenaire de Rousseau?

— Parce que je n'en savais rien. H. Monin.

1. Je n'insisterai pas sur la musique latine : les Motets, etc., n'ayant rien de nouveau à en dire après MM. Léon de Vesly (1879) et Tiersot, ouv. cité, p. 219-225, avec citation (p. 222) d'un texte musical.

2. Une édition méthodique et critique du *Dictionnaire de musique* ne serait pas moins désirable.

L'INFLUENCE GERMANIQUE CHEZ BENJAMIN CONSTANT :
BENJAMIN CONSTANT A LA COUR DE BRUNSWICK.

I

Après les années passées aux Universités d'Erlangen et d'Edimbourg qui furent pour Benjamin Constant une première initiation à la pensée étrangère, son séjour à Brunswick marque une seconde étape dans l'histoire de sa vie et de ses idées. Avant de le suivre dans sa carrière ultérieure, remplie par les lettres et la politique, il importe de connaître la position qu'il occupa dans ce nouveau milieu, les difficultés qu'il s'y créa, les sentiments patriotiques qu'il ne cessa d'y professer et les jugements que lui dictèrent les événements dont la France et l'Allemagne furent alors le théâtre. Cet épisode que nous allons retracer sommairement va du milieu de février 1788 jusqu'à la fin de juillet 1794 [1].

Les fonctions de chambellan que Constant fut appelé à remplir à la cour de Charles-Guillaume-Ferdinand, duc de Brunswick, les relations qu'il y entretint, ses soucis domestiques et ses mésaventures conjugales ne laissèrent dans cette âme tourmentée que de pénibles souvenirs. Comme jadis, lors de son voyage à Erlangen et de son introduction à la cour de la margrave de Bayreuth, lassé de la vie monotone d'une petite résidence, exaspérant contre lui par les traits de son humeur caustique des personnages qu'il eût été prudent d'aborder avec réserve, il se sentit vite dépaysé dès les premiers jours de son arrivée à Brunswick. Encore Erlangen, centre académique, lui avait-il offert, comme il se plaisait à le reconnaître, les jouissances de l'étude; à Brunswick, cette compensation lui était refusée. Déjà le 12 mars 1788, il était nommé gentilhomme de la Chambre de son Altesse, et l'on peut, à partir de cette date, suivre à la trace les symptômes de l'ennui auquel va le condamner sa nouvelle position. Le 9 mars, il avait écrit à M^me^ de Charrière une longue lettre où il donne libre cours à ses

1. Voir notre étude dans la *Revue d'Histoire littéraire de la France*, octobre-décembre 1911 et janvier-mars 1912, *L'influence germanique chez M^me^ de Charrière et chez Benjamin Constant*.

impressions sur la lourdeur allemande. « Les Allemands sont lourds en raisonnant, en plaisantant, en s'attendrissant, en se divertissant, en s'ennuyant. Leur vivacité ressemble aux courbettes des chevaux de carrosse de la duchesse : *they are ever puffing and blowing when they laugh*, et ils croient qu'il faut être hors d'haleine pour être gai, et hors d'équilibre pour être poli. » Une autre lettre est datée du 20 mars, « le dix-neuvième jour de mon ennuyeuse résidence dans cet ennuyeux pays ». Les usages, l'étiquette, le langage, tout le choque dans ce cérémoniel compliqué et compassé et il s'affranchit des obligations mondaines imposées aux courtisans avec une désinvolture qu'on ne pardonne pas à un nouveau venu. Le 5 avril, à neuf heures du soir, il se dispense d'aller au dîner de gala donné en l'honneur du cousin du prince régnant, le duc de Brunswick-Bewern qui fête l'anniversaire de sa naissance : « J'ai cru que pour avoir un jour de répit il fallait être assez maladroit pour l'ignorer, et faire demain des excuses et la description d'un désespoir. » Et le sentiment de l'isolement moral a pris plus que jamais possession de lui, lorsque le 13 avril, il écrit encore à M^me^ de Charrière : « Ma froideur et la solitude totale où je vis ne m'ont pas laissé former encore une liaison, et je suis avec tout le monde comme le premier jour de mon arrivée. La solitude totale, dis-je, car vous pensez bien que dîner ou souper quelquefois à la Cour n'est pas une société ni un acheminement à l'intimité[1]. » Ailleurs, dans une lettre du 9 juin 1788, nous l'avons entendu pousser le même soupir d'ennui : « Médire un peu, bâiller beaucoup, se faire par ci par là des ennemis, s'attacher par ci par là quelques jeunes filles, se voir faner dans l'indolence et l'obscurité, voir jour après jour et semaine après semaine passer! Kammerjunker! Et quoi encore? Kammerjunker! quelle occupation[2]! »

Deux incidents racontés tout au long dans ses lettres à sa famille et à M^me^ de Charrière attirèrent sur lui un déchaînement de colère et de mépris. Le premier est le procès intenté à son père dans une affaire qui, touchant à l'honneur de M. Juste de Constant, portait atteinte à la réputation du fils; le second est le divorce prononcé dans l'été de 1794 entre lui et Wilhelmine de Cram qu'il avait épousée le 8 mai 1789; cette dernière démarche surtout fut l'occasion de laborieuses négociations, d'arrangements financiers compliqués et délicats au bout desquels le bon droit de Constant finit

1. Gustave Rudler, *La Jeunesse de Benjamin Constant, 1767-1794*, Paris, 1909, p. 305 et suiv., 316, 320, 322.
2. Voir notre étude citée plus haut.

par triompher. Si, dans ses différends conjugaux, il eut contre lui un aréopage féminin dans lequel était entrée la duchesse de Brunswick elle-même, intéressée à prendre parti pour sa dame d'honneur, le duc se montra bienveillant et peu enclin à admettre les récriminations lancées contre son malheureux chambellan. Nous n'avons pas à retracer ici l'histoire des démêlés et des torts réciproques qui firent de cette union mal assortie une lourde chaîne que les deux époux rompirent après s'être soumis à toutes les formes légales. Notons seulement que la jeunesse de Constant se termine par une crise qu'il prit à cœur et qui, influant sur le pessimisme qui est au fond de sa nature, formera et grossira chez lui ce qu'on a appelé en Allemagne le dégoût de la vie, le mal du siècle [1].

Toute question de fortune et de position mise à part, tout compte fait aussi de la curiosité malveillante et toujours friande de révélations inattendues que des débats de cette sorte entraînent avec eux, la société que fréquentait Constant et l'opinion publique rendirent-elles un verdict sévère? On peut se prononcer pour la négative si l'on s'autorise de l'état des mœurs en pays allemand à la fin du XVIII[e] siècle. La facilité avec laquelle on divorçait avait frappé M[me] de Staël qui voyait par là la sainteté du mariage compromise. Elle écrivait qu'en Allemagne « on change aussi paisiblement d'époux que s'il s'agissait d'arranger les incidents d'un drame; le bon naturel des hommes et des femmes fait qu'on ne mêle point d'amertume à ces faciles ruptures, et, comme il y a chez les Allemands plus d'imagination que de vraie passion, les événements les plus bizarres s'y passent avec une tranquillité singulière. Cependant c'est ainsi que les mœurs et le caractère perdent toute consistance; l'esprit paradoxal ébranle les institutions les plus sacrées, et l'on n'y a sur aucun sujet des règles assez fixes [2]. » Dans l'entourage même de M[me] de Staël et de Benjamin Constant, on n'est pas embarrassé pour citer des noms propres venant à l'appui de ce langage. Il suffira de rappeler Thérèse Heyne qui se sépara de George Forster pour épouser le littérateur Louis-Ferdinand Huber; Frédéric Schlegel qui épousa Dorothée, femme divorcée du banquier Veith; Zaccharias Werner qui fut trois fois marié et trois fois divorcé; Caroline Schlegel, femme de Guillaume Schlegel, qui n'attendit pas la mort de son mari pour convoler en secondes noces avec le philosophe Schelling; combien d'incidents pris dans la réalité et éclairant la

1. Voir Rudler, *Op. cit.*
2. *De l'Allemagne*, 1[re] partie, ch. III.

situation que Gœthe a mise en scène dans son roman *Les Affinités Électives*[1], lorsque à son tour il voulut dire son mot dans la question du divorce! A vrai dire, le cas de Benjamin Constant ne saurait être assimilé à ces exemples qui donnaient à la société bourgeoise le spectacle d'une liberté nouvelle et formaient le code de l'école romantique. Il n'y a dans ces démêlés qu'une aventure assez banale dont le dénouement pouvait être prévu quand on se remémore les contradictions, les oppositions de caractère de deux individus si peu faits pour la vie domestique. Réduisons dans cette crise la part de romantisme, elle n'est cependant pas complètement absente chez Constant. La dépression morale à laquelle il est en proie pendant les années 1792 à 1794 présente les symptômes de cet état d'âme malsain qui n'avait pas éteint chez lui l'ardeur du sentiment. Nature faible et changeante, il s'est dépeint inactif, n'aimant rien et voyant « passer un jour après l'autre sans autre sentiment qu'un regret sourd de perdre à vingt-cinq ans une vie qui promettait quelque chose... : blasé sur tout, ennuyé de tout, amer, égoïste, avec une sorte de sensibilité qui ne sert qu'à me tourmenter, mobile au point d'en passer pour fol, sujet à des accès de mélancolie qui interrompent tous mes plans et me font agir, pendant qu'ils durent, comme si j'avais renoncé à tout, persécuté en outre par les circonstances extérieures[2]... » En 1816, il écrira *Adolphe* quand les expériences auront aiguisé sa lucidité et qu'il verra clair dans son âme; mais si *Adolphe* n'est pas *Werther*, ne lit-on pas dans ces lignes les motifs de désespoir et les épanchements confidentiels du héros allemand?

II

Malgré les difficultés de tous genres qui finirent par rendre intenable sa position à la cour, Benjamin Constant s'est exprimé avec éloge sur son prince, sans jamais tomber dans des adulations contraires à sa franchise, auxquelles recourait d'Ansse de Villoison pour remercier de leurs bienfaits les souverains de Weimar. Le monarque éclairé qu'avait salué Voltaire dans Frédéric II, encourageant par de sages lois le progrès social, la culture de l'esprit et le bien-être de son peuple, Constant le retrouvait en partie dans le chef d'un État de moindre étendue que la Prusse. Sans exalter outre mesure un libéralisme politique relatif, on sut cependant à Brunswick se plier aux nécessités des temps et,

1. *Les Affinités Électives de Gœthe, Essai de commentaire critique*, par André-François Poncet, Paris 1910.
2. Rudler, *Op. cit.*, p. 386, 393.

en haut lieu, on ne refusa pas d'accorder à la bourgeoisie certaines garanties sociales et administratives avant que la Révolution française eût attiré l'attention publique sur les réformes urgentes. « C'est un homme bien supérieur au commun des princes, écrit Constant le 11 avril 1788 à sa tante M^me^ de Nassau-Chandieu : il a des connaissances très étendues, beaucoup d'esprit, un caractère très ferme, une conversation où cette fermeté, adoucie par toutes les formes et par tous les agréments de la plus grande affabilité, jette de la vérité et du piquant, et il serait le premier homme de sa cour, quand il ne serait pas le maître. Je me trouve très heureux d'être auprès de lui. » Quatre ans après, divers avantages de position et de fortune ont assuré l'aisance de Constant qui ne manque pas d'en informer la même correspondante dans une lettre du 6 juillet 1792[1].

Tout aurait été à souhait s'il avait pu se plaire dans le milieu aristocratique qu'il était forcé de subir; il semble que de la part d'un esprit avisé, le tact et la réserve lui commandaient ses devoirs, mais l'inconstance du caractère et le penchant inné à l'ironie reprennent sans cesse le dessus. « L'habitude du mécontentement et de l'inquiétude, des grandes villes où j'ai été élevé, l'uniformité de celle que j'habite » projettent une ombre sur sa vie. Quelques mois plus tard, le 17 septembre[2], il avoue à sa confidente, M^me^ de Charrière, qu'il perd « dix heures de la journée à la cour » où on le déteste parce qu'on le sait « démocrate »; il a aussi relevé « le ridicule de tout le monde, ce qui les a convaincus que j'étais *un homme sans principes* ». Démocrate en effet sonnait mal aux oreilles d'une société encore imbue des préjugés de la monarchie ancien régime, d'une noblesse fort peu disposée à céder les prérogatives que lui conférait la force de la tradition. Comme Constant le disait lui-même, quand « les armées du Nord, la légion germanique et les Croates rétabliraient la monarchie », cela ne lui semble pas « être le rétablissement du bonheur »[3]. Quoiqu'il se sente « germanisé et glacé par les frimas tudesques », il applaudit cependant à la modération et aux vues libérales du maître qu'il sert. En 1791, tandis que l'Allemagne était assaillie de Français, il avait apprécié la constitution germanique qui, à ses yeux, « si compliquée qu'elle soit, a sauvé l'empire »[4]. Cette

1. *Jour. int.*, édit. Melegari, p. 175.
2. *Jour. int.*, édit. Melegari, p. 394.
3. Lettre du 8 avril 1792, *Jour. int.*, édit. Melegari, p. 178-179.
4. Mirabeau se montrait aussi partisan de la constitution de l'empire allemand dans son ouvrage sur *La Monarchie prussienne* et dans ses *Lettres à Mauvillon*. « Un grand empire ne peut jamais être bien gouverné que comme une congrégation de

opinion, Constant n'était point seul à la partager. En Allemagne, des publicistes éclairés s'ingéniaient à tirer parti, en attendant l'ère des réformes politiques, de l'indépendance garantie aux principautés par la vieille Constitution de l'Empire pour augmenter les ressources et la prospérité matérielle des États de second rang. Ainsi Gœthe avait eu l'idée d'une Ligue des Princes du Sud de l'Allemagne pour sauvegarder leur autonomie à la fois contre les ambitions de la Prusse et la suprématie de l'Autriche. Et Benjamin reconnaît à son tour que « plusieurs souverains s'occupent à alléger le poids de leurs sujets, et les maux causés par les Français ont peut-être été un bienfait pour les Allemands[1] ».

Si le duc de Brunswick non content de vouer sa sollicitude à l'instruction supérieure, consacrait « la liberté illimitée de la presse » dans ses États, il s'en fallait de beaucoup que son initiative entraînât des imitateurs convaincus; dans quelques principautés, des coutumes invétérées aussi bien que la peur des nouveautés empêchaient les gouvernants de déférer aux vœux des différentes classes de la population séparées par d'infranchissables démarcations. La terre restait entre les mains des hobereaux, les paysans étaient accablés sous les corvées, tandis que l'aristocratie féodale conservait des privilèges policiers et administratifs et que le luthéranisme orthodoxe entendait diriger les consciences à son profit et à celui de l'État. Tel était l'ordre de choses qui régnait dans la Prusse dont Benjamin Constant put étudier l'organisation, les ressources financières et l'armée. On n'ignore pas que le duché de Brunswick s'était étroitement rattaché à ce royaume dans la coalition des puissances ennemies de la France; mais quand les charges de la guerre devinrent plus lourdes, les antipathies secrètes éclatèrent; l'état de suspicion et de défiance des autres provinces envers une qui commençait à entrevoir vaguement l'hégémonie que lui réservait l'avenir avait refroidi l'enthousiasme de la première heure, et l'on vit bientôt que le besoin de sécurité et de bien-être faisait de la paix une nécessité pressante. Aussi Benjamin suivait-il d'un regard attentif les péripéties des armes et de la politique prussiennes; sa correspondance nous renseigne pleinement sur les idées que lui suggéraient les événements des années 1792 à 1794.

petits États fédératifs, dont le nœud fédéral est dans une Assemblée représentative, présidée et surveillée par le monarque. » *Lettres à Mauvillon*, p. 506, 31 janvier 1790 ; voir Decrue, Les idées politiques de Mirabeau, *Revue historique*, 1883.

1. Lettre datée de Kirchheim, 3 février 1791, dont l'authenticité est contestée par M. Rudler; *Bibliographie des œuvres de Benjamin Constant*, Paris, 1909, p. 66.

Un historien allemand moderne, M. Kurt Heidrich[1], affirme que la Prusse n'a pas entrepris la croisade contre la Révolution pour défendre les principes légitimistes ou la cause commune de tous les souverains, mais simplement pour étendre ses conquêtes. Cette thèse n'est pas éloignée des appréciations de Constant qui a bien discerné aussi le rôle qu'a joué l'argent dans le cabinet prussien et la portée des mesures au-dedans pour maintenir la tranquillité à tout prix. Dès les premiers mois de 1794 on s'occupait à Berlin de négocier une paix avantageuse; le duc de Brunswick s'y était rendu le 3 mars; le 5, Constant annonce avec satisfaction à M^me^ de Nassau que cet allié « a quitté absolument le service » de la Prusse et « que plusieurs princes d'Allemagne » agissaient de même[2]. Les libertés intérieures n'étaient plus ce qu'elles avaient été sous Frédéric II; plus d'un mois après, le 28 avril 1794[3], Constant recourait à l'intermédiaire de M^me^ de Charrière pour prévenir leur ami commun, Louis-Ferdinand Huber, qu'on se préparait à Berlin à renforcer les lois sur la presse; il manifestait de l'inquiétude pour le journal de Huber, les *Friedenspræliminarien* et les écrits de celui que M^me^ de Charrière, bravant les préjugés, avait accueilli à Colombier. A Neuchatel même, le publiciste allemand avait rencontré d'abord maintes difficultés à cause de ses opinions révolutionnaires; au dire de Constant, on lui avait fait une réputation de jacobinisme; d'ailleurs, ajoutait il, en Allemagne, on était « depuis 1793, bercé de dénonciations, d'avertissements et de découvertes de ce genre[4]; puis vers la fin de l'année, en octobre, avaient éclaté des bruits de guerre à propos de Neuchatel que les Français avaient eu l'idée d'attaquer. On leur avait fait croire que les Neuchatelois étaient Suisses et ils avaient renoncé à leur dessein. Mais, même après avoir été détrompés, il est à présumer qu'ils reviendront à la charge et Benjamin devient soucieux à la pensée que les relations avec ses amis de Colombier allaient être interrompues, car « d'après mes liens de cour, je ne puis m'y rendre (à Neuchatel)...; les Français qui ont appris qu'on leur en a imposé pourraient bien ne vous plus regarder que comme un domaine prussien[5] ».

Les motifs ne manquaient donc pas au chambellan brunswickois

1. *Preussen im Kampf gegen die französische Revolution bis zur zweiten Theilung Posens*, Stuttgart et Berlin, 1908.
2. *Jour. int.*, édit. Melegari, p. 196.
3. *Jour. int.*, édit. Melegari, p. 435-437.
4. *Jour. int.*, édit. Melegari, p. 400. Lettre de Lausanne, ce vendredi, 30 (septembre?) 1793.
5. *Jour. int.*, édit. Melegari, p. 411.

pour ne pas aimer la Prusse et censurer l'absolutisme prussien qui agitait encore à son profit les passions religieuses. Ce régime était particulièrement odieux à celui qui devait un jour se poser en défenseur énergique de la liberté religieuse; dans un moment où le secret des lettres n'était pas toujours gardé, alors que l'ironie de son langage eût pu lui attirer de sérieuses affaires, il n'a pas dissimulé son aversion. Qu'on en juge par le fragment suivant détaché d'une lettre à M^me^ de Nassau, datée de juillet 1794 : « Le roi de Prusse travaille toujours à la restauration de la religion dans ses États; il envoie des inquisiteurs équestres examiner la doctrine enseignée dans toutes les écoles et les universités. Le diable, qui a un trop grand intérêt à ce que les vues pieuses de S. M. ne réussissent pas, pour ne pas les troubler de son mieux a suscité contre les inquisiteurs les étudiants d'une des universités prussiennes qui leur a notifié qu'on les lapiderait, s'ils ne se retiraient pas au plus vite : ils n'ont pas cru que dans ce siècle le sang des martyrs fût nécessaire à l'affermissement de la religion, et ils se sont au plus vite éloignés de cette ville profane! Comme l'impiété et l'insubordination sont filles de la liberté de la presse, le roi a résolu d'étouffer la mère; il a publié un bel édit par lequel il défend, sous des peines très graves, à tous les libraires de ses États, de rien acheter en pays étranger, c'est-à-dire dans le reste de l'Allemagne, qui traite de la religion ou de l'État. Les libraires ont fait des représentations qui seront inutiles, et ils partiront pour le Danemark, où l'on pense, écrit et publie ce qu'on veut[1]. »

Tels sont en somme les sentiments de Constant sur la redoutable ennemie de la France; il nous faut maintenant revenir en arrière et reprendre à partir de 1792 le fil de l'histoire générale dans laquelle le duché de Brunswick ressentit les contre-coups de la lutte engagée entre la France, l'Allemagne, l'Autriche et l'Angleterre.

III

Si, à propos d'autres pays, Constant ne ménage pas ses expressions et manifeste avec franchise ses sympathies ou ses haines, il n'en pouvait aller de même pour celui dont il était l'hôte. En sa qualité d'étranger, sa position à la cour de Brunswick était délicate; une certaine réserve lui était imposée dans ses observations sur les vicissitudes de la guerre et les pourparlers de la diplomatie auxquels il ne pouvait prêter l'oreille en spectateur indifférent.

1. *Jour. int.*, édit. Melegari, p. 230.

Les mystères des chancelleries, les chances de paix, le mouvement des armées, les fluctuations de l'esprit public, rien ne pouvait être perdu pour un témoin qui puisait à bonne source ses renseignements. Dès 1792, aux heures décisives de l'histoire, il ne se départ cependant pas sur ces sujets, même envers les parents et les amis qui jouissent de sa confiance et de son affection, de « la modération » et de « la prudence qu'on doit aux autres », dit-il lui-même. Il ne farde pas la vérité quand il parle de ses compatriotes ; s'il se montre sévère, dur parfois, il n'en est pas moins de cœur avec eux tout en déplorant leurs fautes. « Ni nos vestes, ni nos ridicules tudesques ne peuvent vous intéresser, écrit-il de Brunswick à M^me^ de Nassau[1] dans cette même année. Les uns et les autres sont d'ailleurs trop pesants pour être transmis par lettres ; ils tripleraient le port... Voilà nos armées en France ! Vous sentez, par mes relations et la reconnaissance que je dois au chef de ces armées, de quel parti je dois être ! Mais les difficultés sont bien plus grandes qu'on ne le croyait.

« Tout scélérats, pendards, rebelles, insubordonnés, jacobins, enfin c'est tout..... dire, que soient les soldats, ils se battent comme des diables et les gazettes ont beau faire, ceux qu'ils tuent n'en sont pas moins morts. »

Ces lignes qui ne sont pas autrement datées, doivent être quelque peu postérieures au 25 juillet, jour inoubliable pour les Allemands comme pour les Francais, pour ces derniers surtout qui ne virent plus que « l'intervention étrangère dans ce qu'elle a de plus blessant, l'invasion dans ce qu'elle a de plus odieux[2] ».

En présence des progrès de la Révolution, la Prusse et l'Autriche s'étant déclarées solidaires de Louis XVI avaient signé le 27 août la convention de Pilnitz. Dès le début de 1792, de sérieuses négociations s'étaient engagées entre la cour de France et la cour de Brunswick ; malgré le secret dont elles furent entourées, elles ne restèrent sans doute pas complètement ignorées de Constant ; peut-être y a-t-il une allusion à ces circonstances lorsqu'il donne à entendre que, par ses relations et la reconnaissance qui l'attachent au duc, il n'y a pas à hésiter sur le parti dont il doit être. Le prince allemand avait en France des sympathies nombreuses que lui avaient gagnées ses tendances philosophiques, non moins que ses talents militaires et son libéralisme politique ; toutefois dans ce dernier domaine, il ne faut pas s'étendre outre

1. *Jour. int.*, édit. Melegari, p. 173.

2. Voir pour ce qui suit, *Revue historique*, t. I, janvier-juin 1876, *La mission de Custine à Brunswick*, par Albert Sorel.

mesure sur les réformes qu'il avait introduites et que vantait Constant. Lors même qu'il avait proclamé la liberté de l'enseignement supérieur et applaudi à l'œuvre de l'Assemblée Constituante; quoique, de son propre aveu, il considérât la noblesse comme un préjugé, il comptait encore avec elle et les mesures qu'on avait prises en France contre cette classe, étaient antipathiques à un souverain ami de l'étiquette et de la représentation. Il en était resté à cet égard aux vues de Voltaire qui reconnaissait dans les rangs élevés de la bourgeoisie un auxiliaire pour la diffusion des lumières, sans se soucier des aspirations de la foule, « des cordonniers et des servantes », pour parler le langage du philosophe français, qu'il faut renoncer à éclairer. De là un mélange de générosité et d'étroitesse d'esprit qui faisait du duc Ferdinand un rêveur couronné à la merci des influences et dont la ligne de conduite aboutissait à l'indécision et à la méfiance envers les individus. « Son imagination brillante et sa verve ambitieuse, disait de lui Mirabeau, se prennent facilement de premier mouvement, quoique les symptômes habituels en soient tranquilles; mais la longue refrénation de lui-même qu'il s'est éternellement imposée, et dont il a la plus persévérante habitude, le ramène aux hésitations de l'expérience et à la circonspection, peut-être excessive, que sa grande méfiance des hommes et son faible pour sa réputation ne cessent de lui commander[1]. »

Dans le monde diplomatique et militaire on avait songé à tenter une démarche auprès du duc pour lui confier le commandement des armées françaises. Louis XVI n'étant pas contraire à ce projet, le fils du général de Custine, Philippe de Custine, le mari de Delphine de Sabran, avait été choisi pour faire les premières ouvertures. Ce dernier se mit en route pour Brunswick où, le 20 janvier 1792, dans une entrevue secrète avec Ferdinand, il exposa l'objet de sa mission. Quelques jours après, n'ayant pas obtenu d'assurances positives, il se rendait à Berlin le 12 février, sur l'ordre de Louis XVI, dans l'espoir de détourner la Prusse d'une alliance avec l'Autriche. Les efforts de Custine furent encore en vain et l'on sait que, accusé de trahison, deux ans plus tard, il paya de sa tête son ingrat labeur. Pendant ce temps, les événements se précipitaient. Ferdinand de Brunswick était fatalement entraîné dans le parti de la Prusse; le 13 juillet, il était appelé à Berlin et se concertait avec le roi sur des plans de campagne. Le 25 juillet, un manifeste signé à Coblence et publié, annonçait que

1. Histoire secrète de la cour de Berlin, citée par Sorel, p. 166, dans l'étude de la *Revue historique*, mentionnée plus haut.

le souverain de Brunswick allait entrer en France au nom des rois. « C'est le duc de Brunswick que la France et la Prusse peuvent accuser seul de la guerre, dira Napoléon en 1806, lorsque le prince mourant fit recommander ses sujets à l'empereur. Dites au général qu'il sera traité avec tous les égards dus à un officier prussien, mais que je ne puis reconnaître dans un général prussien un souverain[1]. » Les temps avaient changé; les conséquences fâcheuses de la première campagne de 1792 avaient rendu prudent jusqu'à la timidité et à la défiance de soi-même le général en chef dont en France comme en Allemagne les capacités stratégiques n'étaient pas contestées. Nous avons entendu tout à l'heure Benjamin Constant parler de lui en fonctionnaire respectueux et reconnaissant; eût-il apporté quelque tempérament à ses éloges s'il avait pu lire le portrait que traçait Gentz après une entrevue avec le duc en 1806, à la veille d'Iéna? « Il y avait, dit le publiciste prussien, dans toute sa manière d'être, dans sa contenance, dans ses regards, dans ses gestes, dans son langage, quelque chose de mal assuré, de louche, d'impuissant; une agitation qui n'annonçait rien moins que la conscience de ses forces; un genre de politesse qui semblait demander pardon d'avance des erreurs qui devaient lui arriver; une modestie outrée qui ne pouvait être qu'affectation toute pure, ou excès de crainte de ne pas avoir répondu à l'attente publique... Il me répéta une fois après l'autre, d'un ton qui achevait de me déconcerter : « Pourvu qu'on ne fasse pas « de grandes fautes! » Et lorsqu'enfin je pris la liberté de lui dire : « Mais, Monseigneur, tout le monde doit espérer qu'on n'en fera pas sous votre direction, il me répondit : « Hélas, je puis à peine « répondre de moi-même; comment voulez-vous que je réponde des « autres[2]?... » Ajoutons à ce témoignage celui de l'historien allemand Sybel qui le dépeint comme « ayant l'habitude toujours fâcheuse pour un soldat, de toujours douter de la bonté de la cause qu'il défendait, voyant d'abord les difficultés de toute entreprise, le côté faible de toute opinion....., incapable de résister même à l'opinion la plus contestable, pour peu qu'elle se manifestât avec ardeur et décision....., mais ne voulant pas céder sans arrière-pensée et se donnant ainsi, tantôt par amour-propre, tantôt par conscience, les apparences de la duplicité[3]. »

1. *L'histoire de France racontée à mes petits-enfants*, par Guizot, Paris, 1878, t. I, p. 659.

2. *Rahel, M^me^ Varnhagen von Ense*, par J. Edouard Spenlé, Paris, 1910, p. 135-136. — Voir encore *Revue des Deux Mondes*, 1^er^ juin 1915. *Les préliminaires d'Iéna*, par H. Welschinger.

3. Cité par Albert Sorel, p. 179 de l'étude mentionnée plus haut.

Ces travers étaient la rançon des qualités vantées par Constant; nous ne savons si celui-ci a déploré les malheurs qui s'abattaient sur la tête du pauvre stratège décrépit à qui Napoléon imposait les plus dures conditions. Un des griefs que l'empereur avait contre lui, c'est « le manifeste insensé » que le duc avait publié sous son nom au début de la Révolution; aussi en 1806 le vainqueur s'autorisait de la loi du talion pour traiter le duché de Brunswick comme l'ennemi aurait voulu traiter la capitale de la France. La colère du monarque retombait sans doute aussi sur Benjamin Constant qui, s'il n'avait pas rédigé la pièce de conviction, l'avait peut-être revue et retouchée; depuis l'époque de la Révolution jusqu'après la Restauration, les partis auront recours à cette arme pour perdre Constant dans l'opinion publique; mais Napoléon oubliait ou feignait d'oublier que le manifeste du duc de Brunswick était la réponse au décret de l'Assemblée législative du 29 novembre, qui visait les princes de l'Allemagne. Ceux-ci y étaient avertis que, s'ils continuaient à favoriser les préparatifs contre les Français, les Français porteraient chez eux, non pas le fer et la flamme, mais la liberté. Le duc demandait dans son ultimatum le rétablissement de Louis XVI sur le trône et des garanties constitutionnelles, conditions qui ne devaient point être en désaccord avec les vues politiques de Constant; mais il réclamait encore la restitution des places conquises et ses émissaires pénétraient à cet effet dans le camp du général Kellermann; une entente eût été possible si la proclamation de la République n'eût détruit tout espoir de modification dans la politique française; mais Dumouriez refusa de négocier avec le généralissime allemand qui, disait-il, le prenait pour un bourgmestre d'Amsterdam. Dès lors commençait une guerre désastreuse qui ne devait se terminer qu'en 1795 par une paix avec la Prusse.

Constant fut témoin de ce vaste conflit qui mettait aux prises sa propre patrie avec la Prusse, la Russie, l'Autriche et l'Angleterre : bonne fortune pour le futur publiciste que ce temps d'apprentissage en pleine réalité. Malgré les soucis que lui causent ses affaires domestiques, il ne perd pas de vue les ambitions avides d'arriver à la préséance, les menées du jacobinisme qui s'installait avec bruit en Allemagne, les levées en masse, les médiations intéressées, les intrigues des émigrés et la misère générale, fruit de la guerre. Quelques absences hors de Brunswick lui fournirent l'occasion de voir les régions de l'Allemagne plus exposées à souffrir des conséquences de la coalition; aussi la correspondance qu'il entretint assez régulièrement avec M^me^ de Nassau-Chandieu et qui, pour les années qui nous occupent, s'étend à partir de 1791 jusqu'en

juillet 1794 abonde-t-elle en incidents intéressants, en choses vues. N'ayant pas à nous engager ici dans une histoire suivie des événements, nous nous bornons à relever ceux qui suggèrent à Constant des réflexions sur le rôle joué par l'Allemagne dans ses rapports avec les grands États de l'Europe.

Dans une lettre précédemment citée, datée de Brunswick 1791 [1], il informe sa correspondante que le duc de Brunswick est près de Châlons le 20, — probablement du mois de juin — avec Dumouriez à droite, Lukner devant, Kellermann à gauche sur ses derrières. De ces trois adversaires, les plus redoutables pour le commandant des armées prussiennes étaient Dumouriez et Kellermann. De Sainte-Menehould où il avait établi son camp, Dumouriez tenait ses ennemis en échec et Kellermann le secondait dans des combats particuliers, harcelant les Prussiens en les battant en détail. « J'ai été, écrivait-il au ministre de la Guerre, Servan, le Fabius, il a été le Marcellus et nous minons insensiblement l'Annibal de Brunswick. » Conscient de ses avantages, Dumouriez voulait tirer parti de la situation pour dicter ses volontés à la Prusse et à son roi dans les négociations qu'il entreprenait et dont il rendait compte à Servan. Jouissant de « la confiance exclusive de la Prusse », en sa qualité d'ancien ministre des Affaires étrangères, il élaborait un traité avec cette puissance dans la ferme intention de réduire l'intervention diplomatique du souverain, sans rompre cependant avec lui. Ses propositions sont formulées dans les six articles suivants extraits d'une lettre à Servan, datée du 26 septembre 1792. Il faut, écrit-il, que le roi de Prusse : « 1° Reconnaisse la République et traite avec elle ; 2° Rompe la convention de Pilnitz ; 3° Évacue les places de Longwy et Verdun qu'il a prises et remmène ses troupes ; 4° Ne se mêle point de notre guerre avec la maison d'Autriche et déclare qu'il ne la regarde point comme une guerre d'Empire ; 5° Se contente d'une simple intercession en faveur de Louis XVI sans rien exiger à cet égard ; 6° Laisse terminer par une discussion juridique l'affaire des princes possessionnés [2]. » Après la capitulation des deux forteresses, le duc de Brunswick, désireux d'obtenir la paix, eut une entrevue avec Kellermann dans laquelle celui-ci posait comme condition la reconnaissance authentique de la République française, sans immixtion de ce qui concernait le roi et les émigrés. « Ainsi, dit le duc, nous nous retirerons chacun chez nous, comme les gens de la noce? — Pour moi, répondit le général républicain, je pense que les frais de la noce

1. *Jour. int.*, édit. Melegari, p. 172-173.
2. *Revue de Paris*, 1er mai 1909, Général Servan, Général Dumouriez, Après Valmy.

doivent être payés par l'Empereur, c'est lui qui a été l'agresseur. La France lui prendra les Pays-Bas [1]. »

La correspondance de Constant nous apprend en partie les résultats auxquels ont abouti ces projets. « Voilà nos armées qui s'en reviennent, écrit-il le 5 novembre 1792 à Mme de Charrière [2], non pas comme elles s'en sont allées, car elles ont diminué d'un quart par les maladies. Voilà Longwy et Verdun, ces deux premières et seules conquêtes, rendues aux Français, et 20 000 hommes et 28 millions jetés par la fenêtre sans aucun fruit. Quand je dis sans aucun fruit, je me trompe, car la paix va se faire, au moins entre la Prusse et la France, et c'est un grand bien. Nous tremblons en attendant au bruit des exploits de Custine. Il fortifie Mayence et paraît vouloir s'y tenir. Princes, prêtres et nobles sont finis et le peuple ne sait s'il doit s'en réjouir ou s'en affliger. Comme ce n'est pas pour longtemps, je crois ce dernier parti le plus naturel. » Néanmoins Constant découvre à l'horizon des points noirs : la question des émigrés, l'exemple donné par eux dans leurs propos et leur conduite le préoccupent. En Allemagne, dit-il, « les chemins sont infestés de ces malheureux qu'actuellement tous les pays repoussent, et qui n'ont pas la permission de nos principicules de séjourner plus de vingt-quatre heures dans le même endroit ». Ils avaient été battus à Landau et à Thionville; dans cette dernière place, on s'attendait à voir arriver les ducs de Berry et d'Angoulême, si l'on en croit les informations de Constant. Comme plus tard son ami Villers, il ne s'abuse pas sur le peu de confiance qu'inspirent ces mécontents, vivant d'illusions. « Les émigrés qui n'ont fait que mentir et violer, écrit-il encore, avaient promis des intelligences dans toutes les villes, il ne s'en est pas trouvé un mot de vrai [3]. » On ne saurait taxer d'exagération Benjamin Constant; l'attitude de la plupart de ces Français excitait l'indignation des Allemands eux-mêmes. Gœthe, pendant la campagne de France, avait été « frappé par le contraste entre leur misère actuelle et l'insolence des vestiges de leur luxe passé. Il raille ces chevaliers de Saint-Louis qui, faute de domestiques, forcés d'étriller eux-mêmes leurs chevaux, s'encombrent, pour entrer en campagne, de leurs femmes et de leurs maîtresses, de leurs enfants, de carrosses, de lourdes caisses remplies de cartes à jouer. — Ils sont faussaires, fabriquent de faux assignats. Ce sont eux qui, par la dissolution de leurs mœurs et l'égoïsme de leur politique ont

1. *L'Histoire de France racontée à mes petits-enfants*, par M. Guizot, Paris, 1879, I, p. 350.
2. Rudler, *Op. cit.*, p. 401.
3. *Jour. int.*, édit. Melegari, p. 173.

amené la Révolution [1]. » Mais ce langage est modéré auprès de celui que tenait un autre contemporain, Laukhard, qui, se trouvant à Coblence, révolté du train de vie que menaient dans cette ville les émigrés français, a voulu « leur consacrer un chapitre spécial », ajoutant que « cette honteuse et abominable vermine ne saurait être trop mise au pilori ». Il dit en effet dans ses Mémoires que « ceux qui n'ont pas connu ces rebuts de l'humanité au moment où ils se livraient à leur existence de Sardanapale, peuvent cependant se faire une idée de leur impertinence d'alors en constatant celle qui leur reste encore aujourd'hui. La façon dont un Louis XVIII et consorts continuent, par d'absurdes provocations et manifestes, à défier le sens commun, est bien impertinente. Depuis longtemps, tout espoir devrait être perdu pour eux, ils ont été humiliés et bafoués tant et plus. Mais, à présent encore, ces *ci-devants* sont des fanfarons pleins de morgue et de sottise vindicative.

« Elle a dû coller bien fort sur ces misérables insectes, l'ancienne boue de la cour, et l'air a dû être bien empesté autour d'eux pour qu'il le soit resté à présent même encore. Les coups les plus durs du destin ne sont pas parvenus à rendre raisonnables leurs âmes incomplètes, et c'est ainsi que ces damnés monstres demeurent des exemples vivants pour ceux qui, appuyés sur les prérogatives du rang, sacrifient les droits de l'humanité à leur bien-être usurpé et qui veulent traiter en esclave tout ce qui n'appartient pas à la cour, à la noblesse et à la soldatesque [2]. » Nous entendrons avant Laukhard Constant s'exprimer sur le même ton d'amertume et de mépris; au moment où nous sommes s'ajoutent encore chez lui les souvenirs de la journée de Valmy et des massacres de septembre; « les Marat, Robespierre et autres vipères parisiennes » ne sont pas pour le porter à l'optimisme; aussi, le 8 avril 1793 [3], constate-t-il « que le sort de la guerre se déclare partout contre les Français et prouve que leur cause est mauvaise ».

Toutefois, si à la fin d'août de cette même année, la France était envahie par toutes ses frontières, le 27 décembre, Hoche avait repris la ligne de Wissembourg, hivernait dans le Palatinat, tandis que les Prussiens reculaient sous le canon de Mayence. Aussi en Allemagne l'ardeur belliqueuse s'est-elle apaisée. « On m'écrit, dit le 5 février 1794 [4], Benjamin qui était alors en visite

1. H. Loiseau, *L'Évolution morale de Gœthe*, Paris, Alcan, 1911.

2. *Un vagabond littéraire à la fin du XVIII^e siècle*, d'après les mémoires de Fr.-Chr. Laukhard; — D^r Victor Petersen, *Magister Laukhards Leben und Schicksale von ihm selbst beschrieben*, Stuttgart, Robert Lutz, 1909; voir *Revue historique*, mars-avril 1911, p. 309 et suiv.

3. *Jour. int.*, édit. Melegari, p. 177.

4. *Jour. int.*, édit. Melegari, p. 191.

à Colombier, — on m'écrit de toutes parts d'Allemagne qu'on songe à la paix. Je parie pour la paix au printemps prochain. Les Français sont invincibles et la manière qu'ils adoptent actuellement de faire la guerre est aussi sage que cruelle; — je les hais et je les admire. » Les mêmes espérances reviennent encore dans les lettres du 26 et du 29 mars[1]; Benjamin sait de source autorisée qu'on entame à Berlin des pourparlers diplomatiques. « Le roi de Prusse a fait demander à l'empereur des secours pécuniaires; la cour de Londres l'a appuyé; l'empereur les a envoyés paître. C'est le prince de Nassau, le Russe, qui était chargé de la commission. La nouvelle est très sûre, le prince vient d'arriver de Vienne à Berlin. Les cercles ont refusé d'entretenir l'armée prussienne. Le roi de son côté, proteste contre la levée en masse comme une mesure dangereuse et délicate dans tous les temps. Ses réclamations se trouvent un peu adoucies dans la *Gazette de Berne*. » En attendant, le sort des campagnes et des villes ne s'améliore pas; les idées révolutionnaires sont accueillies avec enthousiasme en Allemagne; mais elles s'y fraient la voie par la violence et les excès. « On égorge à Francfort » occupé par les Prussiens sous la conduite du général Kalkreuth; si le drapeau tricolore flotte dans cette ville, les commissaires français coiffés du bonnet rouge sont insultés; les émigrés poussent la rancune jusqu'au fanatisme; Constant en a rencontré un qui lui disait que, s'il était grand prévôt en France, il ferait exécuter 800 000 âmes[2]. Il s'était arrêté à Francfort à son retour de Colombier; il se remet en route pour Brunswick : spectacle navrant partout où il passe; la peste et la guerre, des villages brûlés, des troupes malades, des paysans pillés par les ennemis, puis dépouillés de ce qui leur restait par leurs défenseurs; les levées militaires achèvent d'appauvrir les familles; mais « les paysans maltraités et volés sont armés pour la défense de ceux qui les volent » et les masses allemandes sont impuissantes à résister aux ravages des Français. « Dans un village où j'ai couché, je n'ai pu avoir de pain et tous les vivres ont triplé de prix[3]. » Les routes sont aussi peu sûres; à Liestal, il s'est demandé s'il pourra traverser le Brisgau occupé par les Autrichiens; il se rassure dans l'espoir que « ses titres aristocratiques le tireront d'affaire ».

La prospérité de la Suisse qui se développe dans la paix le

1. *Jour. int.*, édit. Melegari, p. 200-204.
2. *Jour. int.*, édit. Melegari; lettre du 5 mars 1794, p. 195.
3. *Jour. int.*, édit. Melegari, p. 207-208, Lettre du 14 avril 1794; — p. 433-434, Mme de Charrière.

frappe d'autant plus lorsqu'il la compare à l'état du pays voisin, la Souabe. « Dans toute la Souabe, écrit-il de Bâle, le 7 avril 1794[1], le paysan fait du pain avec des cosses de haricots, des pêches broyées avec un peu de son; on lui a tout enlevé, pour l'usage des armées. On parle de la famine en France et on croit que les habitants de la Souabe s'élèveront en masse en faveur de ceux qui lui ont tout pris pour perpétuer la tyrannie. On croit les hommes bien bêtes! » A Gœttingue, où on le retrouve en avril et en mai 1794, Constant avait rendu visite au philologue Heyne, le père de Thérèse Forster qui avait épousé en secondes noces Louis-Ferdinand Huber. Ce mariage n'avait pas eu l'approbation du célèbre professeur; Constant s'entremit, s'efforça d'aplanir les difficultés, et sans doute sur les recommandations de Heyne, il fut introduit dans le monde savant que la politique divisait en partisans et en adversaires de la France. On doutait de la stabilité du gouvernement français; le gazetier du Bas-Rhin n'avait-il pas été, dans sa feuille du 5 avril, jusqu'à « parier dix contre un » que la Convention n'existerait plus le 20 avril[2]? « Je passe mon temps à aller voir des professeurs qui sont plus intéressants que je ne croyais, écrit-il le 20 avril à M^me^ de Charrière[3]. Ils me questionnent tant qu'ils peuvent sur l'état de la France et sont fâchés ou bien aises de ce que je leur dis, selon qu'ils sont aristocrates ou démocrates. Seulement je remarque que l'aristocratie ici est beaucoup plus tempérée par les lumières, et la démocratie modérée par l'intérêt. Je n'en ai vu qu'un bien enragé, et qui voulait l'anéantissement de la France... La Prusse ne retire pas ses troupes. M. Pitt les prend à la solde de l'Angleterre pour un million 500 000 livres sterling. Quel surcroît de dettes, de taxes, de causes de révolutions par conséquent! » Dans d'autres régions, la discorde travaille les populations. « En Hesse, par où j'ai passé, la levée en masse a bien réussi. Trois villes et plusieurs bourgs ont bien accepté les armes qu'on leur a distribuées, mais ont ensuite refusé de s'en servir en cas d'attaque, et les ont employées à chasser ceux qui sont venus les sommer de s'enrôler de par le Landgrave. La Prusse retire ses troupes et ne laisse que 20 000 hommes; tout paraît tendre à la paix[4]. »

On commençait en effet à respirer plus librement; Benjamin parle dans ce même mois de mai, à la date du 12[5], d'une médiation

1. *Jour. int.*, édit. Melegari, p. 207.
2. *Jour. int.*, édit. Melegari, p. 433.
3. Rudler, *Op. cit.*, p. 446-447.
4. *Jour. int.*, édit. Melegari, lettre du 5 mai 1794, p. 209-211.
5. *Jour int.*, édit. Melegari, p. 213-215.

de la Suède et du Danemark, à laquelle se joindrait la Russie; quant à l'Angleterre, elle « est acharnée à la guerre et Pitt ruine son pays avec une hardiesse qui n'a pas d'égale. Il paye pour un an à la Prusse quarante-trois millions de livres de France. » Le 21 juillet 1794[1], il résume en ces termes la situation : « Vos émigrés ont beau dire, on fera la paix du moins avec l'Autriche, la Prusse et l'Espagne. L'Empereur la veut coûte que coûte au prix même d'une renonciation formelle aux Pays-Bas. Gare pour l'Angleterre qui le mérite bien et gare aussi à monsieur le stathouder; je ne donnerais pas deux sols de sa place, ni de celle de M. Pitt! La Prusse est absolument brouillée avec l'Angleterre, et après avoir pris 900 mille livres sterling, le roi a refusé d'envoyer un seul homme au secours des paysans; en revanche, les Polonais sont perdus sans ressource. Varsovie doit être prise actuellement. L'Autriche s'est déclarée contre eux et fait marcher 40 000 hommes, et emprunte 7 1/2 pour cent. » C'est que la Pologne commençait à être le point de mire des belligérants et l'avenir se chargerait de prouver que la trahison devenait une arme qui tourne dans la main de celui qui s'en sert. L'Autriche s'était vue jouée par la Prusse et la Russie. Ces trois cours avaient signé une convention aux termes de laquelle elles renonçaient à toute intervention en Pologne, à tout partage de son territoire, et « le lendemain précisément de la signature de cette convention, la Russie et la Prusse signèrent le traité du partage actuel à l'insu de l'Autriche[2] ». Et Benjamin disait ailleurs[3] que, pour sauver les Polonais, il fallait « un miracle de la liberté, ou un revirement politique; l'un et l'autre est possible; je crois surtout ce dernier ».

IV

Quoiqu'il n'eût été chargé d'aucune mission diplomatique qui mît son nom en vue, il faut rendre hommage à sa conscience désintéressée, exempte de calcul et de visées ambitieuses dans des circonstances où les occasions n'auraient pas manqué à un homme de mérite de rechercher des avantages et des distinctions. A-t-il ressenti avec plus d'amertume dans ces heures d'isolement sa position d'étranger; le regret d'avoir quitté son pays dans de graves conjonctures lui suggéra-t-il de sérieuses réflexions; fut-il, pour autant qu'on peut l'admettre chez une nature telle que la sienne,

1. *Jour. int.*, édit. Melegari. p. 227.
2. Rudler, *Op. cit.*, p. 447.
3. *Jour. int.*, édit. Melegari, p. 229.

accessible à la nostalgie? Il y eut sans doute un peu de tout cela quand on apprend le singulier projet qui le préoccupait à Gœttingue et dont témoignent trois lettres à Mme de Nassau-Chandieu. Il avait décidé de prendre l'uniforme de soldat suisse pour mieux attester sa nationalité et donner à entendre aux Brunswickois qu'à toute éventualité, il trouverait un sûr asile hors de chez eux : « idée raisonnable chez tout autre, et qui, parce qu'elle est régulière, paraît comique chez lui », dit M. Rudler [1]. Que son dessein réussît ou non, la tournure des affaires autour de lui fut un des motifs qui devaient l'amener à abandonner un poste où, de plus en plus gêné dans l'expression de son libéralisme, il ne se sentait en affinité d'opinions politiques qu'avec un petit nombre. Le temps n'avait pas modifié sensiblement son genre de vie; il évitait toujours la cour et cherchait dans la retraite à se distraire par l'étude. « Vous ne sauriez croire, écrit-il à sa correspondante ordinaire, Mme de Nassau, le 24 mai 1794 [2], à quel point, surtout depuis la Révolution française, nos bons Allemands détestent l'esprit, ils le croient jacobin par sa nature; il est vrai que c'est un diable d'être. On achète le courage, l'adresse, le travail, la raison des gens. Mais l'esprit, jamais!... » Un de ses biographes rapporte de lui un mot cruel à l'adresse de la société brunswickoise; Benjamin se plaint quelque part de « végétailler décemment parmi les Béotiens »; le contraste entre le présent et les instants passés dans le milieu choisi de Colombier où il se sentait stimulé et compris par la femme distinguée qui en était l'âme, ne pouvait qu'accroître son dépit. Lorsqu'il reçut à Brunswick les *Lettres politiques sur la Hollande* de Mme de Charrière, il se disait qu'elle avait « plus d'esprit qu'il n'en faudrait pour faire trembler la moitié de la Germanie [3] ».

Quoi d'étonnant que dans ces conditions, les amitiés solides qu'il noua à Brunswick se soient réduites à celles de deux personnes d'origine étrangère comme lui, imbues aussi comme lui de la culture universitaire allemande, M. de Féronce et M. Mauvillon? L'*Allgemeine deutsche Biographie* [4] leur a consacré un article et leurs noms reviennent souvent sous la plume de Constant; ces trois hommes sympathisèrent vite grâce à la communauté d'idées qui les rapprochait. Jean-Baptiste Féronce von Rosenkreutz, ministre du duc de Brunswick, était issu d'une famille genevoise;

1. *Op. cit.*, p. 448; *Jour. int.*, édit. Melegari, p. 213-214.
2. *Jour. int.*, édit. Melegari, p. 217.
3. *Jour. int.*, édit. Melegari, p. 218. Lettre du 24 mai, Brunswick.
4. 6e vol., p. 717-719; — 20e vol., p. 715-716; voir aussi Rudler, *Op. cit.*

il avait séjourné à Paris et étudié aux Universités alors en vogue d'Iéna, de Halle et de Gœttingue. S'il fut pour Constant un conseiller dévoué et bien intentionné, Jacob Mauvillon fut de la part de ce dernier l'objet d'une affection sérieuse, fondée bien moins sur la ressemblance des caractères que sur l'accord des vues politiques. Jacob Mauvillon, auquel nous avons déjà consacré ici même quelques pages [1], était né à Leipzig d'un père français, lecteur à l'Université de cette ville, et d'une mère également française, née à Halberstedt, mais descendant d'une famille de protestants réfugiés. Les désagréments et les affronts qu'il eut à essuyer à la cour auraient dû être pour Constant un avertissement salutaire de redoubler de circonspection dans un monde qu'il savait lui être hostile; ils hâtèrent à coup sûr son projet de quitter le service du duc quand la mort lui eut enlevé son ami en 1794. Mauvillon était un partisan convaincu de la Révolution; il avait connu Mirabeau à Brunswick même et collaboré à l'ouvrage du grand politique, *La Monarchie prussienne*, qui « combine quelque chose des deux pays et unit l'esprit français à l'application allemande », dit M. A. Chuquet [2]. Constant fut aussi de ceux qui saluèrent avec admiration cette étonnante figure devant laquelle Gœthe s'inclinait respectueusement. Il ne dissimulait pas ses sentiments à la lecture des *Lettres* où avec une éloquence apprise à l'école de Saint-Preux, l'homme d'État retraçait sa passion pour Sophie de Monnier. « Le temps de l'amour est passé pour moi, écrivait Constant, mais je me souviens de mes erreurs en ce genre comme les seules qui m'aient prouvé de vraies délices; les seules où le jeu valait la chandelle, et tout ce qui y a rapport échauffe mon vieux cœur, car, vieux ou marié, c'est même chose... je pense comme vous que cet homme avait une âme et qu'au milieu de ses défauts, ce n'était pas un scélérat. Mais la médiocrité a été bien aise de le peindre comme tel et d'étendre ses vices sur ses talents [3]. »

Ainsi s'exprimait-il en 1792 et ces lignes reportent involontairement la pensée sur la destinée de ces trois Français distingués,

1. Voir notre étude citée p. 1.

2. *Études d'histoire*, I^re^ Série, Paris, Fontemoing : Le Révolutionnaire George Forster, p. 160.

3. *Jour. int.*, édit. Melegari, p. 174. — Mirabeau avait composé ces lettres pendant sa captivité à Vincennes (7 juin 1777-13 décembre 1780). « Elles sont étrangement écrites, et tout en dénotant chez leur auteur une violente passion, elles renferment des passages copiés dans les ouvrages contemporains, passages qui ne sont pas les moins passionnés de tous. Elles renseignent sur la culture littéraire de Mirabeau, sur l'histoire de sa vie, et contiennent des déclamations contre la tyrannie des pères et des rois. » Decrue, Les idées politiques de Mirabeau, *Revue historique*, mai-juin 1883.

appelés par les circonstances à fréquenter des cours allemandes et à s'initier à des mœurs politiques et administratives autres que celles de leur propre pays. Ils ont vécu à un moment de l'histoire où les aspirations à une organisation meilleure de la société ébranlaient le vieux monde européen dans toutes ses couches; en Allemagne même, Mirabeau fut l'incarnation vivante des théories libertaires; ses enthousiastes étaient légion. Son buste et celui de La Fayette étaient partout exposés en 1792 et Gœthe, en revenant de France, s'effrayait des tendances démocratiques que laissait paraître l'entourage de ses amis Jacobi et des éloges décernés aux tribuns révolutionnaires qu'on s'appliquait à singer [1]. Mais Mirabeau avait pour lui la jeunesse; son énergie indomptée en révolte ouverte contre toutes les forces qui l'avaient terrassé lui gagnait les cœurs; l'historien George Forster disait de lui qu'il est « le levain qui fait fermenter la France » et il ajoutait : « Il était le bon génie de la liberté française; tous le craignaient et l'honoraient; on l'a méprisé, mais je pourrais citer parmi les amis chauds de Mirabeau en Angleterre et en Allemagne des noms qui sont élevés au-dessus de tous les blâmes et, armé de leur approbation et de leur amour, je braverais la haine, l'envie, la calomnie et supporterais tranquillement que le reste du monde me méconnût [2]. » La mission de Mirabeau à Berlin où il arriva quelques mois avant la mort de Frédéric II, avec lequel il put avoir encore un entretien, le fournissait de renseignements et d'expériences et le préparait au rôle qu'il allait jouer à son retour en France. Dans cette courte entrevue, l'homme d'État français n'avait pu s'empêcher de marquer son étonnement sur l'indifférence que le monarque prussien affichait à l'égard de la littérature allemande et des écrivains nationaux. Frédéric II offrait l'exemple d'un étranger francisé, et Constant, au service d'un prince ami des philosophes et de l'Encyclopédie, pouvait par lui-même constater l'influence et l'attraction que les esprits directeurs des idées françaises exerçaient au dehors. Bientôt tous deux allaient être lancés en pleine Révolution et bien des traits les rapprochaient : lucidité d'esprit, don d'embrasser les conséquences des mouvements sociaux, intelligence servie par l'étendue des connaissances, intuition des besoins d'une ère nouvelle. A cela s'ajoutait une tendance commune vers ce qu'on a appelé « la démocratie royale » [3]; tous deux sentaient qu'il n'y avait pas de conciliation possible entre

1. H. Loiseau, *L'Évolution morale de Gœthe*, Paris, Alcan, 1911, p. 632.
2. A. Chuquet, *Op. cit.*, p. 160.
3. Decrue, Les idées politiques de Mirabeau, *Revue historique*, mai-juin, 1883.

leur programme et celui de la noblesse de l'ancien régime qui, loin de s'accommoder jamais d'institutions constitutionnelles, voulait, selon un mot de Mirabeau à Mauvillon, « gouverner le roi au lieu de gouverner par lui »[1]. On se rappelle aussi le dédain de l'aristocratie brunswickoise à l'égard du « démocrate » qu'elle prétendait découvrir dans Constant.

On regrette que chez l'un et l'autre, la dignité du caractère et la fermeté de l'attitude morale n'aient pas été à la hauteur de la raison et des motifs vraiment nobles qui les guidaient. Ce qui leur a fait défaut, échut en partage à Mauvillon. Si le hasard des événements ne lui permit pas de se mouvoir sur le grand théâtre où Constant put donner essor à ses brillantes facultés, les témoignages ne manquent pas sur la distinction et les vertus privées de cet homme loyal, incapable d'agir contre la voix de sa conscience. On le vit bien dans ses démêlés avec le chevalier Zimmermann [2], épisode qui intéresse à la fois l'histoire de la pensée allemande et de la pensée française.

Né en 1728 à Brugg, dans le canton d'Argovie, après avoir étudié la médecine à Gœttingue, Zimmermann avait été appelé à Berlin en qualité de médecin du roi Frédéric II qu'il soigna dans sa dernière maladie. Auteur de plusieurs ouvrages dont un des plus célèbres, *Ueber die Einsamkeit* (*De la Solitude*), parut à Leipzig en 1784, il avait publié un écrit sur Frédéric le Grand sous le titre *Ueber Friedrich den Grossen und meine Unterredung mit ihm* dans lequel il attaquait les chefs de file du mouvement philosophique en Allemagne, désigné dans l'histoire sous le nom de *Aufklärung*. Ceux-ci répondirent et Zimmermann riposta par un second ouvrage *Défense de Frédéric le Grand contre le comte de Mirabeau* où il accusait ses adversaires et Mirabeau lui-même de rapports mensongers sur le roi de Prusse. Nouvelle réplique de la part des hommes qui, à Berlin, combattaient pour la cause des lumières, Gedicke et Biester; Mauvillon se joignit à eux. Zimmermann donna libre cours à sa haine contre la Révolution dans un troisième écrit en allemand, *Fragments sur Frédéric le Grand* qui parut en 1790. Il fut secondé par Kotzebue qui, sous le pseudonyme de Knig's, publia un pamphlet violent intitulé *Dr Bahrdt mit der Eisernen Stirn* où Mauvillon était outrageusement traité. Mais l'ami de Constant ne se tint pas pour battu; il osa accuser Zimmermann et ne se rétracta pas non plus dans les derniers

1. *Mme de Staël et son temps*, par Lady Blennerhasset, trad. franç. I, 1890, p. 423.
2. *Allgemeine Deutsche Biographie*, 45e vol., p. 273-277.

jours de sa vie. Quant à Kotzebue, il s'avoua l'auteur de l'écrit incriminé; mais Zimmermann n'en resta pas moins compromis devant l'opinion et chercha à se concilier la faveur de l'empereur Léopold II en se retournant encore une fois contre les philosophes et les révolutionnaires.

Pour suivre avec intérêt ces passes d'armes qui rappellent maints souvenirs des débats engagés en France entre les Encyclopédistes et les Anti-encyclopédistes, il faut avoir présent que l'Allemagne avait reçu de sa voisine la philosophie cartésienne, couramment enseignée dans les Universités. Puis Christian Wolff était venu, disciple de Leibniz, mais tributaire aussi de Pierre Bayle, dont la pensée philosophique marqua d'une vigoureuse empreinte les pays protestants; fort de l'appui de Frédéric II, il avait professé de 1740 à 1754 jusqu'au moment où Kant attira sur lui les regards par son enseignement à Kœnigsberg de 1770 à 1797. Ainsi Constant pouvait avec Mauvillon, sur les lieux mêmes et grâce à sa culture étendue et à son goût pour les questions philosophiques et religieuses, se rendre compte de l'évolution intellectuelle d'une nation autant que des doctrines particulières des penseurs. Il fut lui-même aux prises avec l'un des plus grands; en attendant qu'il se mesurât avec Kant, la mort de Mauvillon en 1794 lui fut un coup sensible.

Avec une sincérité qui l'honore, Benjamin s'est plu à reconnaître l'ascendant que son ami avait exercé sur la direction de sa pensée et de sa vie et l'accent chaleureux dont il déplore dans ses lettres la perte de ce compagnon d'armes, diminue le reproche d'égoïsme et d'inconstance qu'on ne lui a que trop souvent adressé; c'est le langage de la vraie amitié fondée sur une profonde estime que nous entendons. « J'ai fait une perte à Brunswick qui en change absolument le séjour pour moi, écrit-il le 31 janvier 1794, à M^me^ de Nassau [1]. Le gentilhomme de lettres, qui possédait toutes les qualités qui me convenaient, celui qui, pendant cinq années d'ennui et d'humeur, m'avait consolé, soutenu, encouragé, celui sans lequel, en un mot, je serais mort ou devenu aussi brute que mes alentours, l'ami de la liberté des lumières, cet homme dont les hautes opinions, sans exception, en morale, politique, religion, s'accordaient en tous les points avec les miennes, cet homme qu m'avait écrit il y a cinq semaines, et dont j'attendais la réponse, cet ami qui entrait pour la moitié dans la possibilité que je me figurais encore de passer quelque temps à Brunswick, cet homme

1. *Jour. int.*, édit. Melegari, p. 187-188.

est mort! Il avait à peine quarante-neuf ans. Je suis atterré de cette perte et le serai bien plus encore, si je me retrouve encore à Brunswick entre un tas de fous, de bêtes et de méchants.

« Le duc et M. de Féronce, sont, il est vrai, bons à approcher et doux à voir, mais qui me rendra cette intimité, cette conformité de principes, cette rapidité de compréhension mutuelle d'idées qui se réunissaient, se confondaient, se fortifiaient, s'expliquaient l'une par l'autre? Si j'ai conservé un peu d'amour pour les lettres, pour la vérité, pour l'étude, ma seule ressource! c'est à lui que je le dois. Et il est mort! et tant de bêtes vivent! Et cette tête si lumineuse et si forte, cette âme libre et courageuse, et cette persistance d'application et de raisonnement, tout cela n'est plus, tout cela est brisé! » Et Benjamin ajoute en terminant qu'il compte écrire un ouvrage dans lequel il fera connaître la littérature allemande et les ouvrages de son ami qui mériteront l'honneur d'une traduction.

Une autre lettre à M^me^ de Charrière du 28 avril 1794 [1] le montre douloureusement blessé de l'abandon dans lequel Mauvillon a été laissé pendant sa maladie, de l'indifférence avec laquelle les gens de lettres ont accueilli la nouvelle de sa mort, timorés à la pensée que des marques de sympathie les rendraient suspects dans le monde bien pensant en politique. L'affection de Constant va tout droit à la famille et à la femme du défunt qu'il a visitée à Hambourg. M^me^ Mauvillon lui « a décrit en deux heures la vie de son mari avec une netteté, une finesse, des nuances, une profondeur et une modestie dans ce qu'elle a été obligée de dire d'elle-même » qui l'ont convaincu que Mauvillon avait joui d'un complet bonheur domestique. Et l'on sent à la chaleur de ces lignes que Benjamin se livrait involontairement à de tristes retours sur son passé et jetait un regard d'envie sur un modeste intérieur où l'ordre et la paix ne cessèrent de régner. « Marié à vingt-sept ans avec une fortune de 1 200 livres de Fr., à une femme qui n'avait rien, il parvint, grâce à son travail et à l'économie de cette femme, à subsister non seulement sans embarras, mais avec agrément. Non seulement il la trouva toujours gaie, bonne et tendre, mais il n'eut jamais le chagrin d'être mal compris. Elle concevait, discutait, rectifiait ses idées, ménageait ses faiblesses, supportait et adoucissait ses momens d'humeur, aimait son caractère, partageait ses opinions; aussi m'a-t-il plus d'une fois répété que jamais homme ne fut plus heureux dans l'intérieur de son ménage, et ce que je vois tous les jours de cette femme, à qui mon amitié pour son

1. *Jour. int.*, édit. Melegari, p. 434-438.

mari a inspiré tant de confiance, me prouve qu'il n'a point exagéré [1]... » Les détails que lui donne Mme Mauvillon sur la mort de celui-ci sont de même rapportés avec un tendre intérêt; Constant aimait aussi les deux fils de Mauvillon dont l'aîné, dans des conditions de fortune précaires, se conduisit avec délicatesse envers son frère et sa mère, comme cette dernière se plaît à le raconter à l'ami de son mari [2]. Souffrant elle-même de l'isolement auquel l'avait exposée la haine déchaînée contre Mauvillon, elle voudrait s'éloigner de Brunswick et trouver une place d'institutrice; c'est Constant qui se chargera de lui procurer un poste en harmonie avec ses goûts et ses aptitudes et à cet effet s'adressera à Mme de Charrière. « C'est moins un objet de fortune que d'occupation qu'elle désire, écrit-il à cette dernière le 29 avril [3]. Elle vient de placer ses deux fils, et sa fille va l'être dans un chapitre... Elle a quelque fortune, de sorte que les conditions ne feraient pas la chose principale. Elle sait un peu le français, très bien l'allemand, a beaucoup de connaissances économiques et infiniment d'esprit et de caractère. » Mme Mauvillon de son côté ne reste pas insensible à ces marques d'amitié. « Mme de Mauvillon, lisons-nous encore dans une autre lettre à la même correspondante, écrit quelque chose qui m'a fait plaisir, parce que c'est en allemand ce que vous m'écriviez en français il y a longtemps. Revenez, me dit-elle, avec toutes vos faiblesses, tous vos défauts, avec votre indécision, vos vacillations, toutes vos singularités. Si vous perdiez une partie de tout cela, je ne vous connaîtrais plus, je n'aurais plus la même confiance, le même plaisir [4]. »

Dans la première effusion de ses regrets, Constant conçut le projet d'écrire une biographie de « celui qui fut haï et persécuté », projet qui malheureusement n'a pas été réalisé. Il y était, comme nous l'avons vu dans une étude précédente [5], encouragé par Mme de Charrière qui regardait cette œuvre de début comme un premier jalon dans la carrière littéraire de celui qu'elle voyait user son temps et disperser son activité. Après beaucoup de scrupules et d'hésitations, Constant finit par renoncer à cette tâche. Une première cause de retard dans ses résolutions fut peut-être les additions que devait pratiquer Mme Mauvillon à un abrégé de la vie de son mari qu'elle lut à Constant. Une fois en possession de documents complets, il se proposait de rassembler les œuvres de

1. Rudler, *Op. cit.*, p. 450.
2. *Jour. int.*, édit. Melegari, p. 441.
3. Rudler *op. cit.*, p. 451, voir encore p. 465-466.
4. *Jour. int.*, édit. Melegari, p. 442; Rudler, *Op. cit.*, p. 470.
5. Voir notre étude citée plus haut p. 1.

son ami, tout en se demandant s'il pourra imprimer à Berlin; peut-être l'affaire Zimmermann le rendait-elle perplexe. Avant le 26 mai 1794, il s'était mis au travail; comme dans nombre de cas, la mobilité de son caractère, jointe à son excessive irritabilité, joua encore ici un mauvais tour à sa ferme intelligence. Plus que jamais il se sent étouffer dans l'atmosphère de Brunswick; la malveillance qui s'affirme dans les opinions opposées aux siennes lui ôte toute liberté d'esprit pour composer un ouvrage qui, dans les dispositions où il se trouve, ne serait qu'un pamphlet, une manifestation de ses antipathies politiques. Le mal qu'il entend dire tous les jours de Mauvillon « par de sots ou vils coquins » l'entraînerait à « des digressions aussi déplacées que fougueuses ». Les origines de famille de Mauvillon descendant de réfugiés français étaient alors un sujet brûlant; elles auraient fourni matière à des rapprochements et à des allusions dont Constant se serait fait une arme pour frapper fort sur les émigrés d'à présent en les comparant aux émigrés d'autrefois. Aussi saisit-il l'occasion pour accabler les premiers de sa haine et de son dédain; il les traite de « misérable et méprisable race » dont la « destruction totale devait être le but et le désir de toute la terre ». Ces sentiments persisteront chez lui, tant qu'il sera au milieu des « contre-révolutionnaires »; aussi voulant écrire en toute franchise un livre dicté par l'amitié, il « a effacé » ce qu'il appelle cette « enragerie » qui apparaît déjà « tout au commencement, par exemple, à la troisième ou quatrième ligne » et « j'attends »[1].

Les années passées à Brunswick furent cependant loin d'être stériles. La biographie de Mauvillon eût été pour lui un moyen de s'initier plus avant aux choses de l'Allemagne, préparé qu'il était par son premier stage universitaire à Erlangen. Mais au milieu de tant d'autres projets de travaux ébauchés et vite abandonnés, un seul absorba ses efforts et ne cessa d'orienter sa pensée. Les savants, les penseurs et les historiens allemands lui apparaissent comme des maîtres; tandis que le milieu politique dans lequel il vivait lui fit prendre une conscience toujours plus nette de son libéralisme, l'ouvrage qu'il a entrepris sur la Religion et auquel il travaille depuis dix ans forme, comme il le dit lui-même, « le seul intérêt de sa vie[2] ». A maintes reprises, il insiste sur la nécessité d'un voyage en Allemagne pour mener à bien des recherches de ce genre. Sa curiosité est toujours en éveil, se tenant à l'affût des nouveautés qui paraissent, se hâtant d'en

1. Rudler, *Op. cit.*, p. 455-456, lettre à M^me^ de Charrière du 26 mai 1794.
2. Rudler, *Op. cit.*, p. 497, lettre du 26 septembre 1794 à M^me^ de Charrière.

prendre connaissance, craignant d'être devancé et triomphant quand il voit un auteur se fourvoyer dans les détails et perdre de vue les principes et les grandes lignes de son sujet. Aussi trois mois avant son départ de Brunswick pouvait-il écrire : « Mon ouvrage avance. Il forme déjà un imposant volume de 6 à 700 pages, et ce n'est que la première partie. Je compte l'achever d'ici à un an, et le publier pour pressentir le goût de mon public, qui consiste en quelques philosophes épars, amis de la tolérance et de la liberté. Oh! quel bonheur! quelle jouissance constante et paisible! quel délice que l'étude[1]! »

Le vide qu'il éprouvait et qu'il comblait par une énergique application était un signe précurseur des revirements de la fortune qui l'atteindraient un jour ou l'autre. Mêmes plaintes dans ses dernières lettres que dans les premières. Que sa résidence à Brunswick passe ailleurs pour un brevet d'aristocratisme, on se détromperait sur son compte si on le suivait dans l'emploi de son temps. Il n'est jamais invité à la cour; on ne lui fait pas même faire son service; il est à Brunswick comme s'il n'y était pas. Il n'y avait plus moyen de se dissimuler que la faveur dont il avait joui dépendait d'un chef d'État qui, circonvenu par des coteries hostiles, pouvait lui retirer son appui à la première occasion, d'autant plus que le prince héritier n'aimait pas Constant. Un jour, un bien intentionné suggéra à ce dernier de demander à être fait chambellan de la margrave; Benjamin informant son amie de Colombier de cette offre inattendue, déclara « qu'il aimerait mieux garder cent moutons dans un pré, sans chien et sans houlette, qu'une vieille princesse dont le c... a parlé et parle encore depuis cinquante ans ». La mauvaise humeur aidant, Benjamin ne s'interdisait pas toujours de la crudité dans l'expression.

Aussi bien un monde nouveau s'ouvrait à lui. Dès les premiers jours d'avril 1794, après avoir séjourné à Colombier, il en était reparti pour s'en retourner à Brunswick qu'il quitta la même année, à la fin de juillet, une fois ses affaires réglées; son divorce ne fut prononcé que le 18 novembre 1795[3]. C'est dans le mois de septembre 1794, qu'il avait eu ses premières entrevues avec M^me^ de Staël; l'année suivante, nous le trouvons à Paris.

Louis Morel.

1. Rudler, *Op. cit.*, p. 470, lettre du 21 juillet 1794.
2. *Jour. int.*, édit. Melegari, p. 440, lettre du 28 avril 1794.
3. Rudler, *Op. cit.*, p. 467.

« INSCRIPTION » DE VICTOR HUGO ET LA STÈLE DE DHIBAN

L'analyse d'une œuvre littéraire, en remontant aux sources auxquelles l'auteur a puisé, devrait, pour être concluante, laisser le moins possible de passages sans explications ou sans références. Pour peu que la composition — poésie ou prose — soit de longue haleine, on sait que ce désir est rarement satisfait, en raison des éléments étrangers au sujet principal qui viennent parfois s'y mêler et dont il est très difficile de découvrir l'origine. Aussi, avons-nous choisi une des plus courtes pièces de *La Légende des siècles*, en nous efforçant de retrouver, autant que faire se pût, les allusions contenues dans chacun de ses vers et l'idée qui guida le poète dans le choix des expressions ou des tournures de phrase.

« *Inscription* » parut pour la première fois en 1877, dans la Nouvelle Série de *La Légende des siècles*. Elle figurait au tome I, dans le chapitre v, « *Après les Dieux, les Rois* », en tête de la première partie intitulée « *De Mesa à Attila* ».

Dans l'édition complète *ne varietur*, publiée par la maison Hetzel et Quantin, à cause des remaniements apportés, elle fut placée dans la première partie du chapitre vi, avec les mêmes titres et sous-titres [1].

La grande édition des œuvres de Victor Hugo, entreprise par la maison Ollendorff et actuellement en cours d'impression à l'Imprimerie Nationale, a maintenu les mêmes dispositions [2].

« *Inscription* » a été composée d'après le monument connu en épigraphie sémitique sous le nom de stèle de Dhibân,

Vers la fin de l'année 1869, M. Clermont-Ganneau [3], alors chargé des fonctions de chancelier du Consulat de France à Jérusalem, apprit qu'il se trouvait, à l'est de la Mer Morte, dans l'ancien pays des Moabites, en un lieu appelé Dhibân, sur l'emplacement de l'ancienne Dibon, un cippe de basalte noire, couvert de caractères. Un Arabe de Jérusalem, envoyé en reconnaissance, rapporta une copie grossière de quelques lignes du milieu. Celle-ci,

1. *Légende des siècles*, t. I, p. 131, 132. Poésie, t. VII, in-8°, 1883.
2. *Légende des siècles*, t. I, p. 85, 86. Poésie, t. V, gr. in-8°, 1906.
3. *Revue Archéologique*, nouvelle série, XI[e] année, t. XXI, n° de mars 1870, p. 184, note 1.

insuffisante pour permettre une traduction, laissait deviner cependant l'importance considérable de ce monolithe. Un autre messager fut chargé d'en prendre un estampage. Ce n'est qu'avec grand'peine qu'il put accomplir sa mission car, dans une querelle survenue avec les Bédouins, le fac-similé qu'il rapportait fut déchiré en sept morceaux. M. Clermont-Ganneau fit alors des offres pour acquérir la stèle de Dhibân. Mais les propriétaires soupçonneux, croyant que ce monument renfermait un trésor, le mirent en pièces et s'en partagèrent des débris « en y attachant une vertu magique[1] ». Les restes purent enfin être librement emportés et, avec sa copie informe, son estampage intégral en lambeaux et des reproductions précises des fragments, M. Clermont-Ganneau parvint à reconstituer, à peu près, la stèle primitive qui figure maintenant, avec honneur, dans nos collections lapidaires du Musée du Louvre[2].

Le texte définitif d'une inscription en aussi fâcheux état, ne fut point établi du premier coup. Aussi, y eut-il différentes leçons qui marquent les étapes successives du déchiffrement.

C'est ce qui explique qu'après avoir donné, dans une lettre à M. de Vogüé, datée de Jérusalem le 23 janvier 1870, et qui parut dans le fascicule de mars de la *Revue Archéologique*[3], le premier état de sa transcription en hébreu carré et de sa traduction du texte phénicien, M. Clermont-Ganneau crut devoir revenir, le 1er avril et les 8 et 10 mai 1870, sur son précédent travail en y apportant d'assez sérieuses modifications. La même revue communiqua à ses lecteurs, dans son numéro de juin[4] 1870, cette intéressante discussion d'épigraphie sémitique et les judicieuses conclusions auxquelles l'auteur de l'article avait abouti.

A cette époque, et bien longtemps après, le monde savant devait se passionner pour le très curieux problème que présentait la stèle de Mesa, mais, dès cette même année 1870, elle fournit au poète, qui n'avait pas les mêmes raisons que les orientalistes pour ne pas considérer la question comme résolue, une œuvre conçue et réalisée en moins de temps que M. Clermont-Ganneau n'en avait mis à rédiger sa première version.

1. *Journal Asiatique*, 8e série, t. IX, n° 1, janvier 1887. Clermont-Ganneau, *La stèle de Mesa*, p. 111.

2. « Musée du Louvre. Salle des antiquités judaïques — au milieu, la stèle de Mesa, roi de Moab, IXe siècle av. J.-C., relatant ses combats contre les Juifs. Le plus ancien spécimen connu d'écriture alphabétique. » K. Bædeker, *Paris et ses environs*, p. 105, 17e éd., Leipzig, 1911.

3. *Revue Archéologique*, nouvelle série, XIe année, t. XXI, n° de mars 1870, p. 184-207.

4. *Revue Archéologique*, nouvelle série, XIe année, t. XXI, n° de juin 1870, p. 357-386.

En effet, Victor Hugo, après avoir donné en 1859 une suite de poèmes réunis sous le titre général de *La Légende des siècles*, continuait, au gré de son inspiration ou plutôt de ses lectures, à compléter ce qu'il concevait comme l'histoire légendaire de l'humanité. Il lut, en 1870, les articles publiés dans la *Revue Archéologique* et, frappé de ce document évocateur des temps bibliques, il eut aussitôt la pensée de le faire figurer dans le monument littéraire qu'il élevait aux âges disparus. Nous disons aussitôt, car la poésie est datée du 17 juillet 1870[1], alors que le deuxième et dernier article de M. Clermont-Ganneau était du mois précédent. C'est pourquoi, malgré d'autres interprétations[2] successivement proposées jusqu'en 1877, date de la publication « d'*Inscription* » dans *La Légende des siècles*, nouvelle série, on ne saurait élever aucun doute au sujet de la traduction consultée par Victor Hugo.

Pour donner une vue d'ensemble, et permettre de s'y reporter aisément, nous avons rétabli la forme même de l'inscription, en la distribuant ligne par ligne, telle que M. Clermont-Ganneau l'avait disposée dans son premier article, mais en suivant le mot à mot hébraïque qu'il publia dans sa deuxième communication.

LA STÈLE DE DHIBAN.

1. Moi je suis Mesa, fils de Chamosgad, roi de Moab,
2. le Dibonite. Mon père régna sur Moab trente années, et moi j'ai régné
3. après mon père. Et j'ai fait ce haut-lieu à Chamos dans Qarha.
4. ... Me] sa parce qu'il m'a sauvé de tous les périls et parce qu'il m'a fait voir avec mépris tous mes ennemis.
5. Omri fut roi d'Israël et il opprima Moab pendant de longs jours, aussi Chamos s'est irrité de sa tyrannie.
6. Et son fils lui succéda et il dit lui aussi : j'opprimerai Moab. Dans mes jours je dis : Je le...
7. Et je le verrai lui et sa maison, et Israël fut ruiné, ruiné pour toujours. Et Omri s'empara de
8. Medeba et il y demeura... son fils vécut quarante ans...
9. Chamos l'a [fait périr] de mon temps. Et je construisis Baal-Méon et j'y ai fait... et j'ai construit
10. Qiriathaïm. Et les hommes de Gad habitaient dans la terre d'Ataroth anciennement, et se construisit

1. V. Hugo, *Légende des siècles*, t. I, p. 86, édition Ollendorff.
2. *La Revue politique et littéraire*, 2e série, t. III, 1872. Fr. Masson, *Découverte de Monuments bibliques en Palestine*, Traduction de C.-Ganneau, p. 602-605. — *Journal Asiatique*, 7e série, année 1873, t. I, p. 324. Ch. Brusson. *L'Inscription de Dibon*, traduite et annotée.

11. le roi d'Israël Ataroth. J'assiégeai la ville et je la pris et j'égorgeai tout le peuple...

12. dans la ville, en spectacle à Chamos et à Moab. Et j'emportai de là...

13. et je l'ai traîné devant la face de Chamos à Qérioth, et j'y fis prisonniers tous les hommes, les chefs

14. ... Et Chamos me dit : Va! prends Nebo sur Israël.

15. J'allai pendant la nuit et je combattis avec lui, depuis le lever de l'aurore jusqu'à midi, et je

16. la pris, et je l'égorgeai tout entier sept mille ... les femmes

17. et les jeunes filles, car à Astar-Chamos appartient la consécration des femmes; et je pris de là...

18. de Jéhovah et je les ai traînés à terre à la face de Chamos. Et le roi d'Israël construisit

19. Yahas et il y résidait dans sa guerre avec moi. Et Chamos le chassa de sa face.

20. Et je pris de Moab deux cents hommes en tout, je les fis monter à Yahas et je la pris

21. en addition à Dibon. C'est moi qui ai construit Qarha le mur des forêts et le mur de la

22. colline. Et c'est moi qui ai construit ses portes et c'est moi qui ai construit sa forteresse, et c'est

23. moi qui ai construit la maison du roi, et c'est moi qui ai construit les prisons des ... au milieu de

24. la ville. Il n'y avait pas de puits dans l'intérieur de la ville à Qarha; et je dis à tout le peuple : Faites pour vous

25. chacun qu'il y ait un puits dans sa maison. Et je creusai les citernes pour Qarha...

26. d'Israël. C'est moi qui ai construit Aroër, et c'est moi qui ai fait la route de l'Arnon

27. C'est moi qui ai construit Beth-Bamoth, qu'il a détruite lui. C'est moi qui ai construit Bosor [qui est puissante?]

28. ... Dibon des chefs militaires afin que tout Dibon soit soumise. Moi j'ai régné.

29. ... avec les villes que j'ai ajoutées à la terre. Et c'est moi

30. qui ai construit ... et Beth-Diblathaïm, et Beth Baal Méon, et j'élevai là le...

31. ... la terre. Et Horonaïm il y résida avec...

32. ... Chamos me dit : Descends, combats à Horonaïm et...

33. ... Chamos dans mes jours et sur...

34. ... Année...

*
* *

Inscription.

(*Neuf cents ans av. J.-C.*)

La date mise en sous-titre est aussi exacte que possible. D'après

la Chronologie basée sur la Bible et les différentes découvertes, après la mort d'Achab, survenue en 897 (av. J.-C.), les Moabites secouèrent le joug d'Israël et conquirent tout le territoire de Ruben et de Gad, au nord de l'Arnon. On croit donc pouvoir affirmer à peu près que le texte, qui relate les victoires de Mesa, dut être gravé sur la pierre vers 896 av. J.-C., ce qui légitime très suffisamment le chiffre global de neuf cents ans que Victor Hugo lui attribue [1].

V. 1. C'est moi qui suis le roi, Mesa, fils de Chémos.

C'est la reproduction presque littérale de la première ligne du texte lapidaire :

L. 1. Moi, je suis Mesa, fils de Chamosgad, roi de Moab.

Seulement, Victor Hugo en écrivant Chémos et non pas Chamos, à cause de la prononciation Chémo, pour des raisons euphoniques, et en retranchant la syllabe gad qui y était accolée et qui formait le nom du père de Mesa, fait, en somme, de celui-ci le descendant direct du dieu national des Moabites, ce qui est inexact. On verra plus bas, au vers 13, qu'il a maintenu et confirmé cette origine divine pour Mesa, celle-ci ayant évidemment présenté un côté séduisant pour son imagination poétique.

Le vers 3 :

V. 3. Et j'ai bâti Baal-Méon, ville d'Afrique.

suit également le texte de très près. On lit, en effet, dans la ligne 9 : « Et je construisis Baal-Méon ». Il est naturel que ce nom ait frappé Victor Hugo, car on le retrouve cité à la ligne 30 sous sa forme complète de « Beth Baal-Méon ».

L'addition explétive est erronée; Baal-Méon était une ville d'Asie, à l'est de la Mer Morte.

V. 2. J'ai coupé la forêt de pins aux noirs rameaux,
V. 4. J'ai fait le mur de bois, j'ai fait le mur de brique,

Nous avons réuni ces deux vers, car ils ont une origine commune, qui est la ligne 21.

L. 21. ... C'est moi qui ai construit Qarha, le mur des forêts et le mur de la colline.

Tandis que, probablement, il s'agissait des fortifications de deux lieux distincts, Victor Hugo s'est représenté une double

1. *Revue Archéologique*, *Loc. cit.*, p. 196, 200, 202.

enceinte édifiée avec des matériaux différents. Le « mur des forêts » est devenu le mur bâti avec le bois des forêts et a entraîné l'image des travaux préliminaires d'abatage des arbres, qui est sans doute une réminiscence des coupes faites par Hiram dans la forêt du Liban, lors de la construction du temple de Salomon. (I, *Rois*, V, 6, 8, 10.)

Quant au mur de brique, ce n'est point arbitrairement que Victor Hugo a cité ce mode de construction, qui apparaît au contraire comme émanant d'une très minutieuse et très sûre érudition. M. Clermont-Ganneau, étudiant l'histoire des Moabites, dans la *Revue Archéologique*, s'efforçait de dater, avec quelque précision, les passages de la Bible relatifs aux tribulations des adorateurs de Chamos et, notamment, les événements décrits au chapitre XVI d'Isaïe et au chapitre XLVIII de Jérémie. Les nombreux extraits de ces auteurs, que donnait le chancelier du Consulat de France à Jérusalem, ne parurent pas suffisants à Victor Hugo qui, profitant des références, relut en entier les deux chapitres. C'est là qu'il puisa ce renseignement, d'autant plus intéressant qu'il est spécial aux Moabites.

Il est dit, en effet, au chapitre XVI d'*Isaïe*[1] :

V. 7. Alors Moab poussera des plaintes sur Moab; tout le pays retentira de hurlements. « Annoncez à ceux qui se glorifient *sur leurs murailles de brique*, de quelle plaie ils doivent être frappés. »

V. 11. C'est pourquoi le fond de mon cœur fera retentir sur Moab, comme les sons d'une harpe et mes entrailles soupireront sur la destinée de la ville *aux murailles de brique*.

et dans *Jérémie*[2], chapitre XLVIII :

V. 31. C'est pourquoi je répandrai des larmes sur Moab; j'adresserai mes cris à tout Moab; je joindrai mes pleurs à ceux des habitants de *ses murailles de brique*.

V. 36. C'est pourquoi mon cœur poussera des soupirs sur Moab, et imitera les sons de la flûte; mon cœur imitera ces sons, en faisant retentir ses gémissements sur les habitants de *ses murailles de brique*; ils se sont perdus, parce qu'ils ont voulu plus qu'ils ne pouvaient.

Cela paraît suffisant pour légitimer l'expression employée, qui n'était point mise uniquement pour rimer avec le vers précédent, le mot brique offrant la même consonne d'appui.

Mais les textes cités appellent une autre remarque non moins importante. Ils nous apprennent que Victor Hugo s'est certaine-

1. Vence, *La Sainte Bible*, t. XIII, p. 361-362 (Paris, 1829).
2. Vence, *Op. cit.*, t. XIV, p. 278-279.

ment servi d'une Bible, rédigée en latin ou en français, peut-être à la fois dans les deux langues, reproduisant la traduction de saint Jérôme, c'est-à-dire la *Vulgate*.

En effet, le sens qui résulte des termes latins « murum cocti lateris » et « muri fictilis », rendus en français par « murailles de brique », ne se trouve que dans cette version de la Bible. Dans l'hébreu [1] il apparaît comme un jeu de mots sur la traduction littérale de « Kir Hareseth », capitale de Moab, et quant à la version des LXX [2], elle s'écarte de considérable façon de l'une ou l'autre de ces interprétations et ne renferme rien qui les rappelle même de loin.

V. 5. Et j'ai dit : que chaque homme, à peine de prison,
V. 6. Se creuse une citerne auprès de sa maison,
V. 7. Car, en hiver, on a deux mois de grandes pluies;

La superposition sur les lignes 23, 24 et 25, donne un résultat frappant.

L. 23. et c'est moi qui ai construit les prisons des ... au milieu de
L. 24. la ville. Il n'y avait pas de puits dans l'intérieur de la ville à Qarha; et je dis à tout le peuple : Faites pour vous
L. 25. chacun qu'il y ait un puits dans sa maison. Et je creusai les citernes pour Qarha...

La sanction des ordres donnés par Mesa a semblé à Hugo implicitement contenue dans son texte. Le rapprochement entre les lignes 23 et 24 lui a fait penser que le roi s'était pourvu de moyens de coercition pour assurer l'exécution de ses volontés avant de les rendre publiques.

A vrai dire, le roi avait ordonné à son peuple le forage de puits, alors que le poète parle de citernes. Mais, comme, à la fin de la ligne 25, Mesa nous apprend qu'il fit creuser des citernes à Qarha, on voit que Hugo n'en a pas moins fait un résumé fidèle des divers travaux accomplis à Qarha, — murs, prisons, ouvrages hydrauliques, — et qu'il a seulement situés à Baal-Méon. L'annotateur avait d'ailleurs souligné toute l'importance de l'adduction de l'eau dans ces régions. « On ne doit pas s'étonner, écrivait-il, de voir figurer parmi les travaux exécutés par un grand roi le forage d'un puits ou la construction d'une citerne; les puits ont

1. Cahen, *Bible en hébreu avec trad. fr.*, t. IX, p. 62-63 et t. X, p. 176-177 (Paris, 1838-1839).
2. *Vetus testamentum græcum juxta septuaginta interpretes*, t. II, p. 410 et 508-510 (Paris, Didot 1845).

toujours été pour les Orientaux une chose de la plus grande valeur[1]. »

V. 8. Afin que les brebis, les chèvres et les truies,
V. 9. Puissent paître dehors au temps des maïs mûrs,
V. 10. Je réserve aux troupeaux un champ fermé de murs.

Ces vers sont d'inspiration toute biblique. Voici les versets du chapitre XXXII des *Nombres* auxquels ils se réfèrent :

V. 1. Or les enfants de Ruben et de Gad avaient un grand nombre de troupeaux et ils possédaient en bétail des richesses infinies : voyant donc que les terres de Jazer et de Galaad étaient propres à nourrir des bestiaux[2].

V. 16. Mais les enfants de Ruben et de Gad s'approchant de Moïse lui dirent : Si vous nous accordez les terres que nous vous demandons, nous y ferons des parcs pour nos brebis et des étables pour nos bestiaux[3].

Quoique cela s'appliquât aux enfants d'Israël et non à leurs ennemis les Moabites, il était naturel de prêter les mêmes mœurs à tous ces peuples pasteurs; n'est-il pas dit, en effet, au deuxième livre des *Rois*, chapitre III, v. 4 : « Or Mesa, roi de Moab, nourrissait de grands troupeaux, et payait au roi d'Israël, cent mille agneaux et cent mille moutons avec leur toison[4]. » Dans son exposé historique[5], M. Clermont-Ganneau avait rappelé ce tribut longtemps payé par Moab à David et à ses successeurs.

V. 11. C'est moi qui fis la porte et qui fis la tourelle;

Il suffit de juxtaposer la ligne 22 :

L. 22. Et c'est moi qui ai construit ses portes, et c'est moi qui ai construit sa forteresse.

Les trois vers suivants appellent quelques observations.

V. 12. Astarté règne, et j'ai fait la guerre pour elle;
V. 13. Le dieu Chémos, mon père et son mari, m'aida
V. 14. Quand je chassai de Gad Omri, roi de Juda.

La célèbre déesse syro-phénicienne, Astarté ou Astoreth, n'est pas expressément citée dans la stèle du roi Mesa. Mais la ligne

1. *Revue Arch.*, p. 372.
2. Vence, *Op. cit.*, t. III, p. 588.
3. Vence, *Op. cit.*,, t. III, p. 590-591.
4. Vence, *Op. cit.*, t. VI, p. 485.
5. *Revue Arch.*, *Loc. cit.*, p. 193.

dix-sept contenait le nom d'une divinité inconnue jusqu'alors, « Astar-Chamos ». Dans son commentaire, M. Clermont-Ganneau n'hésitait point à le considérer comme une nouvelle forme du nom d'Astoreth, et à dire qu'il paraissait « s'appliquer ici à une de ces émanations féminines des types mâles, si communes dans la mythologie sémitique [1] ». Astarté était donc bien conçue ici comme l'épouse de Chamos et sa déesse parèdre.

En indiquant les relations d'époux à épouse existant entre Chamos et Astarté, Victor Hugo s'est donc exactement conformé à sa source. Il en est autrement quand il établit, dans le même vers, la filiation divine de Mesa. Le savant archéologue, qui lui servait de guide, embarrassé par un nom bilittère illisible, qui était placé après Chamos, à la première ligne, avait cru, tout d'abord, que Mesa se targuait, à peu de chose près, d'une aussi noble origine, et il écrivait à l'appui de cette idée : « *Fils de Chamos*... Chamos est, comme on le sait, le dieu national des Moabites. Peut-être Mesa prend-il ici le titre de fils de Chamos, avec la signification de serviteur de Chamos [2]. » Plus tard, il s'avisa qu'il fallait probablement ajouter Gad et que le nom ainsi modifié était celui du père de Mesa [3]. Le vers 13 montre le peu de cas que Victor Hugo crut devoir faire de cette correction épigraphique, préférant rappeler l'idée, fort répandue à cette époque reculée, d'après laquelle le dieu protecteur d'une nation était souvent considéré comme l'ancêtre de la dynastie royale.

Les Nombres (XXI, 14) font allusion à un ouvrage perdu, intitulé le *Livre des guerres d'Yahveh*. Il semble que l'on pourrait dire aussi justement, en lisant l'énumération des conquêtes de Mesa, que l'on a sous les yeux un fragment du *Livre des guerres de Chamos*. Mesa, qui s'était placé sous la protection du dieu de son peuple, ne faisait rien sans se croire inspiré par lui, sans se sentir guidé par lui et sans considérer qu'il lui devait l'hommage de ses victoires et de ses triomphes. Non moins exactement que les Hébreux vis-à-vis d'Yahveh, il eut l'impression d'être dans la main de Chamos et se crut obligé de lui rapporter tous les événements qui se déroulèrent sous son règne.

Aussi débute-t-il en rendant expressément grâce pour la protection efficace que Chamos n'a cessé de lui accorder contre ses ennemis, en reconnaissance de laquelle il lui avait élevé un Bamat dans Qarha [4] (L. 3-4). Après avoir parlé de la triste période pen-

1. *R. Arch.*, *Op. cit.*, p. 369.
2. *Ibid.*, p. 358.
3. *Ibid.*, p. 378.
4. *Ibid.*, p. 375.

dant laquelle Moab gémissait sous l'oppression d'Omri et de son fils Achab (L. 5-9), il fait allusion à la mort violente de ce dernier en la regardant comme un châtiment de Chamos [1]. Quant à ses campagnes contre les villes gadites ou rubénites elles sont également entreprises sur l'ordre de Chamos, qu'il s'agisse du siège de Yahas, enlevée au roi d'Israël, que « Chamos chassa de sa face » (L. 19), ou du coup de main tenté sur Horonaïm (L. 32), et probablement aussi réussi, quoique les lacunes du texte nous laissent ignorer la fin de l'expédition.

Mesa a donc bien pensé qu'il était « aidé » par Chamos et, en écrivant le vers 13, Hugo se souvint, sans nul doute, de ces constantes invocations à la divinité.

Quand le poète allègue que Mesa combattit pour Astar-Chamos ou pour Astarté, ce n'est point non plus sans raison. Tandis que Mesa présentait le butin rassemblé en offrande au dieu Chamos (L. 13-18), à elle, la grande déesse, il consacrait comme hiérodoules, des femmes et des jeunes filles (L. 16-17), pour assurer à son culte toute la magnificence qui lui était due.

Si donc les deux vers 12 et 13, semblent, de prime abord, s'écarter de la lettre du texte, ils en dégagent, au contraire, l'esprit et sont tout imprégnés des intentions du roi qui, il y a 27 ou 28 siècles, en fit graver les lignes sur une table de basalte.

Il faut rapprocher du vers 14 :

V. 14. Quand je chassai de Gad Omri, roi de Juda.

les lignes suivantes :

L. 5. Omri fut roi d'Israël et il opprima Moab pendant de longs jours, aussi Chamos s'est irrité de sa tyrannie.

L. 6. Et son fils lui succéda, et il dit lui aussi : j'opprimerai Moab. Dans mes jours je dis : Je le...

L. 7. Et je le verrai lui et sa maison. Et Israël fut ruiné, ruiné pour toujours. Et Omri s'empara de

L. 8. Medeba et il y demeura... son fils vécut quarante ans...

L. 9. Chamos l'a [fait périr] de mon temps.

Ici Victor Hugo a commis une double faute, qui nous apparaît comme très consciente et très volontaire, car il avait pu lire dans la *Revue Archéologique* [2] :

Après le schisme des dix tribus, à la mort de Salomon, la suzeraineté

1. *R. Arch., Op. cit.*, p. 376.
2. *R. Arch., Op. cit.*, p. 193.

sur Moab devint, par suite même des exigences géographiques, l'apanage du royaume d'Israël. C'est aux rois d'Israël que les Moabites payaient le tribut qui leur avait été imposé par David. Mais à la mort d'Achab, fils d'Omri (897), Mesa, roi de Moab, secoue enfin le joug d'Israël (II, *Rois*, 1 ; 1) et refuse de payer le tribut consistant en agneaux et béliers, que de tous temps ces régions ont produits en quantité (II, *Rois*, 3 ; 4). Achazia n'eut pas le temps de réprimer cette révolte. Le premier soin de son frère Joram, qui lui succéda (896), fut de proposer à Josaphat, qui occupait le trône de Juda depuis dix-huit ans, une expédition en commun contre les Moabites insurgés (II, *Rois*, 3). — (Josèphe, *Ant. Jud.*, 9 ; 3).

Dans ce passage, V. Hugo possédait toutes les données pour composer un récit conforme à la plus stricte vérité historique. Si l'on se demande pourquoi il les a si nettement méconnues, on est amené à penser qu'il a subi l'attraction du seul nom propre mentionné sur la stèle après celui de Mesa et qu'il n'a pu résister à la tentation de le citer. Il en est résulté un anachronisme et une grosse erreur historique, puisque l'adversaire de Mesa fut le petit-fils d'Omri, Joram, et qu'il s'agit non d'un roi de Juda, mais d'un roi d'Israël.

Enfin, l'allusion contenue dans les mots « quand je chassai de Gad », s'explique non seulement par les lignes 10 et suivantes relatant la lutte de Mesa contre les cités gadites et la prise d'Ataroth, qui en fut la conséquence, mais, surtout, par cette annotation de M. Clermont-Ganneau[1] :

> Qui pourrait donc être ce roi qui s'étend si longuement sur ses luttes avec le roi d'Israël..., qui énumère si complaisamment toutes ces villes *gadites et rubenites construites* par lui..., si ce n'est le Mesa de la Bible, se soulevant à la mort d'Achab,... récupérant l'antique territoire moabite occupé par les tribus de Gad et de Ruben, et résistant aux efforts combinés de Joram et de Josaphat.

Des trois allégations contenues dans le vers 14, celle qui est relative au territoire conquis par Moab, est donc seule exacte.

V. 15. J'ai construit Aroër, une ville très forte ;

On pourrait croire que ce vers résulte seulement de la combinaison des lignes 26 et 27 :

L. 26. C'est moi qui ai construit Aroër.
L. 27. C'est moi qui ai construit Bosor [qui est puissante?]

Mais il n'en est pas tout à fait ainsi, car si elles ont pu suggérer

1. *R. Arch.*, p. 199, *adde*, p. 197, note 1, et p. 200.

l'idée, Victor Hugo, en qualifiant Aroër de « ville très forte », a employé une expression qu'on retrouve souvent dans la Bible, appliquée à des cités construites ou conquises par les Hébreux, notamment dans *Josué*, XI, 13, XIX, 29, 35. — II. *Chroniques*, VIII, 4. XI, 10, XII, 4. XXI, 3. *Ezéchiel*, XXI, 20. — *Daniel*, XI, 15. — Quant à la ville même d'Aroër, elle est appelée « ville forte » (*Nombres*, XXXII, 34). Hugo a ainsi donné une preuve de plus de sa parfaite connaissance des textes sacrés.

V. 16. J'ai bâti la tourelle et j'ai bâti la porte.

La répétition voulue de la ligne 22 :

L. 22. Et c'est moi qui ai construit ses portes et c'est moi qui ai construit sa forteresse.

est bien dans le style énumératif de Mesa. Le désir d'imitation est flagrant.

V. 17. Les peuples me louaient parce que j'étais bon ;
V. 18. J'étais roi de l'armée immense de Dibon.

Les fragments perdus de la stèle brisée ont causé une importante lacune à la fin de la ligne 27 et au début de la ligne 28, laissant simplement subsister les mots :

L. 28..... Dibon des chefs militaires afin que tout Dibon soit soumise. Moi j'ai régné.

mais on supplée aisément à ce qui semble manquer si l'on se rappelle le qualificatif de « le Dibonite » que Mesa se donne lui-même à la ligne 2. Dans sa lettre du 8 mai 1870[1], M. Clermont-Ganneau proposait sur les lignes 28 et 29, une interprétation très sensiblement différente, dont V. Hugo n'a point tenu compte.

Le vers 17 n'est placé là que pour la rime. Il est possible que Mesa ait eu de lui-même cette idée avantageuse, mais il n'a tout de même pas osé l'écrire.

V. 19. Qui boit en chantant l'ombre et la mort, et qui mêle
V. 20. Le sang fumant de l'aigle au lait de la chamelle ;

Ces vers sont sans explication possible. On peut seulement dire que V. Hugo a été souvent mieux inspiré dans le choix de ses antithèses. Mais le vers 19 pourrait bien contenir une métaphore orientale qui ne serait pas complètement inventée.

1. *R. Arch.*, p. 385.

V. 21. Je marchais, étant juge et prince, à la clarté
V. 22. De Chémos, de Dagon, de Bel et d'Astarté
V. 23. Et ce sont là les quatre étoiles qui sont reines.

Les titres de « juge et prince », que V. Hugo confère à Mesa, qui s'est toujours proclamé roi de Moab, proviennent du Livre des *Juges* où ils apparaissent comme équivalents. (*Juges* XI, 6, 11-XII, 7.)

En contant une de ses expéditions, Mesa dit (L. 15) : « J'allai pendant la nuit ». Ces simples mots ont inspiré à Victor Hugo, ce tableau éminemment poétique, d'une claire nuit d'orient et d'un ciel plein d'étoiles sur lesquelles Mesa se guidait comme les Mages dans les solitudes de la Chaldée. Par malheur, cette évocation de divinités stellaires est passablement arbitraire.

Chamos[1], dieu national des Moabites, n'a jamais été considéré comme une divinité astrale, et encore moins Bel équivalent de Baal, terme générique vague qui, chez les Sémites, signifie le Maître ou le Seigneur et est devenu plus ou moins nom propre et synonyme du Dieu suprême[2].

Dagon[3], dieu poisson d'origine phénicienne, adoré à Ascalon, est très connu comme idole des Philistins, en raison du fameux épisode de Samson (*Juges*, XVI). D'après des textes épigraphiques, il aurait existé, à Babylone, un Dagon dieu du ciel très ancien[4]. Ce n'est certainement point à celui-ci que Victor Hugo a songé, bien qu'il puisse paraître, car ces découvertes n'étaient point faites de son temps.

L'Astarté phénicienne était véritablement une déesse stellaire et la planète Vénus lui était consacrée depuis une longue antiquité[5].

En étudiant un peu attentivement cette énumération, on voit que V. Hugo est tombé juste une fois sur quatre. C'est pur effet du hasard, car il a évidemment cité de mémoire les noms de divinités adorées par les peuples syro-phéniciens.

V. 24. J'ai creusé d'Ur à Tyr des routes souterraines.

Le seul travail de voirie mentionné par Mesa, est cité à la ligne 26 :

L. 26. Et c'est moi qui ai fait la route de l'Arnon,

1. M. J. Lagrange, *Etudes sur les Religions sémitiques*, p. 100 (Paris, 1903).
2. *Ibid.*, p. 33.
3. *Ibid.*, p. 131, 386.
4. *Ibid.*, p. 131, note 6.
5. *Ibid.*, p. 128.

sans qu'on puisse savoir « s'il s'agit d'une route longeant une des berges de ce fleuve qui est profondément encaissé, ou d'une voie perpendiculaire au fleuve et coupée par lui (peut-être un pont?)[1] ». En tout cas, ce n'était probablement qu'une route reliant Aroër à l'Arnon. Rien n'indique qu'elle ait été souterraine, encore moins qu'elle ait joint Ur et Tyr. Or, si l'on consulte une carte de géographie ancienne, quand on voit qu'entre Tyr, capitale de la Phénicie, célèbre pour son commerce de la pourpre, et la cité chaldéenne d'Ur, ville de Mésopotamie septentrionale, sur la rive droite de l'Euphrate, s'étendait l'Arabie désertique, on peut se demander pourquoi Hugo a attribué à Mesa un travail impossible à exécuter.

Il y a pourtant une explication, mais il faut l'aller chercher dans un ouvrage, paru peu de temps avant 1870, la *Géographie du Talmud*, de Neubauer, dont Hugo venait, sans nul doute, de prendre connaissance, car il se rapportait trop bien à ses préoccupations habituelles. Il avait pu y lire la curieuse phrase suivante :

> Tyr, aux premiers siècles de l'ère vulgaire, était encore une ville florissante et industrieuse; elle possédait deux ports : l'un tourné vers l'Égypte et l'autre vers Sidon. *De Tyr à Sidon on pouvait passer par des voies souterraines, disent les Talmuds*[2].

Voilà, semble-t-il, ce qui inspira ce vers étrange. Hugo avait conservé le souvenir d'un souterrain partant de Tyr et se dirigeant vers une autre ville, en l'espèce Sidon. Pour la commodité de sa prosodie, il a remplacé Sidon par Ur, sans songer à la distance qui séparait ces deux villes.

V. 25. Chémos m'a dit : Reprends Nebo sur Israël.
V. 26. Et je n'ai jamais fait que ce que veut le ciel.

Le vers 25 est presque mot pour mot copié sur la ligne 14 de la stèle :

L. 14. Et Chamos me dit : Va! prends Nebo sur Israël.

mais le suivant, qui accentue la déférence de Mesa aux ordres de son dieu, ne sert qu'à la rime.

V. 27. Maintenant, dans ce puits, je ferme la paupière.

Nous prenons ici Victor Hugo en flagrant délit d'invention, mais nous devons reconnaître qu'il est si bien demeuré dans les bornes

1. *Revue Arch.*, p. 373.
2. A. Neubauer, *La Géographie du Talmud*, 1re partie, liv. II, ch. I, p. 294. Paris, 1868.

de la vraisemblance, qu'on ne peut douter qu'il n'ait fait état, une fois de plus, du produit de ses lectures.

Les tombes phéniciennes, et c'était un point acquis par l'archéologie à l'époque où il écrivait *Inscription*, primitivement creusées dans les cavernes, prirent ensuite la forme de caveaux souterrains, au fond desquels on descendait par des puits rectangulaires verticaux. Comme Renan, lors de sa mission en Phénicie, avait exploré de nombreuses nécropoles et en avait donné des coupes et plans avec descriptions dans un ouvrage qu'il publia en 1864, il faut admettre que Victor Hugo l'avait lu et qu'il y a, dans ce vers, une allusion aux fouilles[1] du célèbre hébraïsant.

Le rapport que Renan adressa à l'Empereur, lu dans la séance du 28 juin 1861 de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres[2], et reproduit par la *Revue Archéologique*[3], avait déjà indiqué très nettement ces caractéristiques des sépultures phéniciennes. Si même il n'avait pris connaissance de l'in-folio, Hugo ne pouvait pas ne pas avoir entendu parler de ces découvertes, car la plus grande publicité leur fut donnée, jusque dans la presse quotidienne[4]. Comme M. Clermont-Ganneau avait insisté sur l'origine nettement phénicienne[5] des caractères gravés sur la stèle, on comprend comment Victor Hugo fut conduit à supposer l'identité des modes de sépulture chez les Moabites et chez les Phéniciens.

V. 28. Sachez que vous devez adorer cette pierre[6]
V. 29. Et brûler du bétel devant ce grand tombeau;

Victor Hugo introduit ici deux affirmations que rien dans le texte lapidaire ne corrobore, mais ne contredit non plus. Il a considéré la stèle de Dhibân comme un monument sacré érigé au-dessus de la tombe du roi Mesa, et cette double hypothèse, envi-

1. « Les caractères communs sont : puits vertical, rectangulaire, creusé dans le roc; au fonds de ce puits, sur un des petits côtés du rectangle ou quelquefois sur les deux, la paroi est percée d'une porte carrée donnant accès dans le caveau. Ces puits étaient ou recouverts d'un édicule, d'une chapelle funéraire, soit comblés par des remblais et de la terre végétale rejetés au-dessus d'une dalle placée à l'orifice du puits ou à la partie inférieure au-dessus de la porte du caveau. » (Ernest Renan, *Mission de Phénicie*, Texte. L. III. Campagne de Sidon, ch. II. Nécropole de Saida p. 481-497. Planches n° LXIII, n° LXIV. Paris. Imprimerie Impériale. 1864.)

2. *C. R. de l'Acad. des I. et B.-L.*, année 1861, p. 150, 151.

3. *Revue Arch.*, nouvelle série, II[e] année, 1861, t. IV, p. 146, 147.

4. *Moniteur Universel*, n° 189 du 8 juillet 1861, p. 1050. — *Journal des Débats*, n° du 15 juillet 1861.

5. *R. Arch.*, 1870, p. 202, 203.

6. Sur le vers 28, il existe deux variantes qui n'en modifient point le sens :

Sachez que vous devez glorifier ma pierre.
Sachez que vous devez honorer cette pierre.

(*Légende des Siècles*, t. I, p. 539, éd. Ollendorff, I. N., 1906.)

sagée mais écartée par M. Clermont-Ganneau [1], car le sépulcre du souverain moabite nous est demeuré inconnu, a entraîné, par assonance, une assez plaisante erreur.

Dans la langue sémitique, le véritable nom de la stèle commémorative eût été Masséba [2]. Ce n'est point à ce terme hébraïque que Hugo a songé, mais à celui qui désignait les pierres sacrées chez les Hébreux « Beth-El [3] », lequel lui rappela le Bétel qui n'a jamais été une substance employée à des fumigations rituelles, comme l'encens et le benjoin, mais un masticatoire en usage chez les populations de l'Inde et de l'Océanie et dont la base est fournie par les feuilles d'une liane dioïque de la famille des Piperacées. (La *Piper Betle* L.).

Telle est l'explication de ce passage bizarre, qui reste absolument incompréhensible, si l'on ne tient pas compte de la confusion que le mot Beth-El a causé dans la mémoire de Victor Hugo.

V. 30. Car j'ai tué tous ceux qui vivaient dans Nebo,

Ce vers trouve sa justification dans les deux lignes suivantes, qui font suite à la ligne 14 citée plus haut, et qui relatent en effet la sanglante vengeance que Mesa crut devoir tirer des Israélites [4] après la prise de Nebo.

L. 15. J'allai pendant la nuit et je combattis avec lui, depuis le lever de l'aurore jusqu'à midi, et je

L. 16. la pris : et je l'égorgeai tout entier, sept mille...

Ce qui suit peut passer pour un développement de pure rhétorique destiné à retracer les résultats ordinaires des guerres entreprises par ces potentats orientaux. Mais, si Victor Hugo s'est complètement écarté de son texte principal, il s'est rapproché des enseignements que lui avait fournis la Bible. Un verset du cantique de Judith contient même, pour ainsi dire, résumée la conduite sanguinaire dont se glorifie Mesa. Judith, parlant au nom de la Judée, dit, en effet, au chapitre XVI, v. 6 : « Le chef d'Assyrie avait juré de brûler mes terres, de passer mes jeunes gens au fil de l'épée, de donner en proie mes petits enfants, et de rendre mes filles captives [5]. » C'est, à peu de chose près, identique.

1. *R. Arch.*, 1870, t. XXI, p. 375.

2. *Bibliothèque de l'Ecole des Hautes-Etudes, Sciences Religieuses.* II[e] vol. Maurice Vernes, *Du Prétendu polythéisme des Hébreux,* 1[re] partie, chap. III, p. 98, 99, 100, 121, 128. Paris, E. Leroux, 1891.

3. M. Vernes, *op. cit.*, p. 136.

4. Les Israélites se conduisaient d'ailleurs de façon identique. Voir *Nombres*, XXI, 35; *Deuter.*, II, 34; III, 6. — *Josué*, X, 28, 30, 32, 33, 35, 37, 39, 40; XI, 10, 11. — *Juges*, I, 8, 17, 25. — *Adde Revue Arch.*, p. 383.

5. Vence, *Op. cit.*, t. VIII, p. 502.

De plus, il n'est pas impossible de retrouver ailleurs, dans les livres sacrés, certaines idées assez voisines de celles exprimées dans les vers 31 à 34.

V. 31. J'ai nourri les corbeaux qui volent dans les nues,

Une des règles scrupuleusement suivies par ces conquérants, quels qu'ils fussent, a été le massacre général des guerriers captifs et même parfois de tous les habitants des villes prises d'assaut. Étant données les idées régnantes chez ces peuples sur l'importance de la sépulture, on se gardait bien d'en faire bénéficier les malheureux vaincus dont les corps étaient abandonnés, sur le lieu même du combat, aux oiseaux nécrophages. Aussi, une des plus cruelles calamités que Yahveh pu annoncer à son peuple, par la voix des nebiim, était que les enfants d'Israël seraient massacrés par ceux qu'il susciterait contre eux pour les punir et que leurs cadavres seraient « livrés en pature aux oiseaux du ciel ». (*Deuter.*, XXVIII, 26. — *Jérémie*, VII, 33. — XIV, 16. — XV, 3. — XVI, 4,6. — XIX, 7. — XXII, 19.)

V. 32. J'ai fait vendre au marché les femmes toutes nues,

Pour aussi complètes que fussent les hécatombes, à l'époque de Mesa, les vainqueurs n'oubliaient point que le but principal était de se procurer des esclaves. C'est ce qui résulte de différents versets. (*Genèse*, XXXIV, 29. — *Nombres*, XXI, 29. — XXXI, 18, 35. — *Judith*, XVI, 6. — II *Esdras*, V, 5.)

V. 33. J'ai chargé de butin quatre cents éléphants,

Le butin était la conséquence naturelle de ces massacres et de ces pillages et, lors de la défaite des Madianites, il dut atteindre un chiffre tellement élevé que le nombre des éléphants cité par Hugo pour représenter l'importance de celui que réalisa Mesa, ne semble pas exagéré et rentre bien dans la tradition des Livres saints. (*Nombres*, XXXI.)

V. 34. J'ai cloué sur des croix tous les petits enfants,

Les enfants eux-mêmes n'étaient point épargnés, comme il découle des textes retraçant les conquêtes des Israélites. (*Deuter.*, II, 34. — III, 6. — *Isaïe*, XIII, 16, 18.) En ce qui concerne la mise en croix, on sait qu'elle n'existait point comme supplice chez les Hébreux, mais seulement comme pilori post mortem, pour les condamnés ou les victimes importantes et uniquement pendant la durée du jour. (*Genèse*, XL, 19,22. — XLI, 13. — *Deuter.*, XXI,

22,23. — *Josué*, VIII, 29. — X, 26, 27, — *Esther*, V, 14. — VIII, 27. — IX, 25.) A moins de supposer que les Moabites la pratiquaient, ce qui est peu vraisemblable, et en tout cas douteux, ou qu'ils auraient cloué des cadavres d'enfants, ce qui n'a rien d'impossible, ce trait de cruauté inutile parait complètement inventé par l'auteur.

V. 35. Ma droite a balayé toutes ces races viles
V. 36. Dans l'ombre,

Il existe une variante :

J'ai balayé Jacob et Jéhu, races viles [1]

On sent combien le vers a gagné à la correction. En effet, si, à la rigueur, Jacob peut être considéré comme personnification de la race dont il est l'ancêtre et à laquelle il a donné son nom d'Israël, il n'en saurait être de même pour le roi Jéhu, successeur de Joram. De plus, la substitution de « ma droite a balayé » à « j'ai balayé » remplace une expression assez banale par une forte image purement biblique.

La droite du Seigneur, symbole de sa puissance, s'est souvent appesantie sur les ennemis d'Israël pour assurer la victoire à son peuple d'élection. (*Exode*, XIV, 31. — XV, 6, 12.) Hugo n'a pas hésité à prêter à Mesa ce langage figuré, dont l'orgueilleux mépris est en parfait accord avec le ton général de la stèle.

V. 36. .... et j'ai rendu leurs anciens noms aux villes.

La fin du vers 36 vient, directement de l'article de M. Clermont-Ganneau.

Il est certainement très remarquable, écrivait-il, que la presque totalité des villes et temples construits par Mesa appartienent justement au territoire de Ruben et de Gad, c'est-à-dire au Belkaa. C'était une manière imagée et bien orientale d'indiquer qu'il reprenait possession de l'antique héritage de Chamos et de Moab, que de se considérer comme le véritable fondateur de ces villes qu'il recouvrait, de ces sanctuaires qu'il rendait au culte national. C'est exactement ce qu'avaient fait auparavant, dans cette région même, les envahisseurs israélites. (*Nombres*, XXXII, v. 37, 38) : « Mais les enfants de Ruben *bâtirent* Hesbon, Eléalé, Kariathaïm, Nabo, Baal Meon et Sabama, *en changeant les noms et donnant des noms aux villes qu'ils avaient bâties.* » Mesa dut rétablir ces noms antiques, si l'usage, plus fort que toutes les conventions, ne l'avait pas déjà devancé. C'était pour lui une raison de plus de dire : *J'ai construit telle ville*, c'est-à-dire *je lui*

1. *Légende des Siècles*, t. I, p. 539, éd. Ollendorff.

ai rendu son nom national; *j'ai construit ce temple*, c'est-à-dire *je l'ai réédifié et rouvert au culte de Chamos.* C'était en quelque sorte faire dater de la conquête la renaissance de toutes ces cités et de tous ces sanctuaires[1].

*
* *

De cette étude se dégagent quelques conclusions. V. Hugo a visiblement tenu à ne pas trop excéder les dimensions de l'épigraphie qu'il avait prise comme modèle. C'est ainsi que la stèle de Dhibân présentant trentre-quatre lignes, *Inscription* compte tout juste trente-six vers. Quant aux sources elles sont : le texte même de la traduction faite par M. Clermont-Ganneau, et le commentaire que ce savant y avait joint, suivis à la lettre ou servant seulement de base d'inspiration avec le désir évident de ne pas s'en écarter. La Bible a pour une large part contribué à compléter ce tableau historique, et deux vers seuls ont une origine si complètement étrangère à ce qui précède, que nous les appellerons les « extravagantes » *d'Inscription* en souvenir des Boraïthoth du *Talmud*, dont l'un d'eux vient en droite ligne. De rares vers échappent à toute explication et semblent avoir été seulement nécessités par la rime.

Pour cette pièce de la *Légende des Siècles*, V. Hugo a employé les procédés de composition qui lui sont habituels, grâce auxquels il est parvenu à évoquer, d'une façon générale, des peuples, des pays et une époque avec une exactitude dans la documentation et un souci de la vérité historique qu'il convient d'autant plus de reconnaître et de proclamer ici, qu'on lui a, trop souvent, dénié ces préoccupations et ces scrupules[2] dont on a cru devoir faire hommage aux seuls poètes Parnassiens.

Georges Thouvenin.

1. *Revue Arch.*, p. 199. Cf. p. 371.
2. Petit de Julleville, *Histoire de la langue et de la littérature française des origines à 1900*, t. VII, ch. VI, p. 298. Paris, A. Colin, 1899.

LA « NOUVEAUTÉ » DANS LA LANGUE DE RACINE

Il se forme des écrivains classiques, comme de la plupart des choses vénérables, une manière de religion qui empêche qu'on y regarde d'un peu près. Au cours de la tradition qui les consacre, quelques formules heureuses surnagent et finissent par les englober en des poncifs que les générations de maîtres et d'écoliers se transmettent, suivant la loi du moindre effort de l'esprit, et auxquels il ne semble plus possible de toucher sans aussitôt choir dans l'inexpiable paradoxe. Ainsi fleurissent dans les copies d'élèves les « tendre Racine » et les « majestueux Bossuet », et ainsi se propagent ou les contre-sens, ou les stériles banalités. C'est pourquoi il est utile parfois de secouer les vieilles toiles littéraires, pour en faire tomber la poussière et les revoir dans quelque fraîcheur.

Mais cette excuse liminaire vient en surérogation dans notre objet et il existe en réalité un problème à propos du style et de la langue de Racine. Ce qui le dissimule, c'est l'accord apparent de nos idées sur un tel point. A part quelques réserves de détail, l'auteur d'*Athalie* et de l'*Abrégé sur Port-Royal* ne se voit plus mis en question comme écrivain. Nous pouvons bien, après Voltaire, Schérer et bien d'autres, ne serait-ce que pour les amender ou les réfuter, reprendre les réquisitoires suscités par la forme chez Corneille ou chez Molière; pour Racine, nous ne songeons point à une telle besogne et nous croyons trop volontiers que ses contemporains, prévenant la postérité, reconnurent du premier coup en lui un maître en l'art d'écrire.

C'est étrangement s'abuser, car la critique n'épargna pas plus les innovations de son théâtre que sa manière de les présenter. Sans prétendre à un inventaire des reproches que son style subit, on peut en découvrir les raisons générales, et, ce qui vaut mieux, s'en aider pour comprendre la véritable originalité d'un artiste, qui, comme tout artiste, dépassa en quelque sorte l'exacte mesure de son temps, donnant à ses confrères à venir une leçon dont ils ne profitent peut-être pas assez.

Racine n'eut pas que des ennemis personnels. Il connut, il méconnut, des adversaires de bonne foi, qui se dressèrent contre

lui au nom de la morale, du goût, des principes, de la mode, et qui, pour n'avoir pas raison, ne le combattirent point sans raisons. Il dut même les subir de nécessité; le génie ne se manifeste jamais sans troubler les consciences, littéraires ou autres, et les faire crier.

Disons tout de suite que les plus violentes attaques ne lui vinrent point de ses contradicteurs désintéressés. Mais déjà les campagnes les plus douteuses ne laissent pas d'éclairer sur leurs victimes, et l'on sait trop, hélas! que la haine garde plus de clairvoyance que la sympathie.

Nous voyons apparaître dès Subligny ce reproche de *nouveauté* qui nous semble si curieux adressé à Racine, et qui, bien compris, nous mettra au centre même de son originalité.

Dans sa préface de la *Folle Querelle* attaquant ce vers

Il a par trop de sang acheté leur colère.

le libelliste dit : « Cet *acheté leur colère par trop de sang* ne me plaît pas et ne vaut rien du tout : *attiré* serait ce qu'il faudrait dire. J'avoue pourtant qu'*acheté* a quelque chose de plus nouveau et de plus brillant qu'attiré[1]. »

Au III[e] acte, la vicomtesse déclarant que « l'on ne vit jamais un langage plus net et plus juste », Lysandre répond : « Et moi, madame, je soutiens le contraire ».

Suit la discussion sur le « prodigué » du vers :

De mon sang prodigué sont devenus avares.

Et le partisan de Racine de s'écrier : « Mais prodigué sonne bien mieux! »

Il n'y a pas accord pourtant chez les adversaires de Racine, et Deltour a pu opposer ainsi les attaques visant sa langue :

Le style de Racine a été plus épargné que les autres parties de son œuvre. Toutefois Fontenelle, Saint-Évremond, le *Mercure*, en célébrant la force et la sublimité des vers de Corneille, ont affecté de réduire à la netteté le mérite de son successeur. C'est pourtant au nom de la netteté que Subligny a critiqué de nombreux passages d'*Andromaque*, et que l'abbé d'Olivet, au siècle suivant a signalé dans ses Remarques de grammaire sur Racine des milliers de fautes échappées au poète[2]...

Nous nous expliquons parfaitement cette apparente contradic-

1. *La Folle Querelle*, 1668, préface. Cf. d'ailleurs pour les commentaires sur Racine Recueil de Fontaine signalé par M. Brunot (*Histoire de la Langue et de la Littérature française*, t. VIII, p. 822, n. 1).

2. *Les Ennemis de Racine*, p. 384 de la dernière édition.

tion. Chaque groupe reste dans sa logique. Les vieux admirateurs de Corneille, d'un côté, font volontiers petite bouche après les sublimités de leur grand homme, devant le tragique plus familier de son émule, après les apostrophes et les sentences des héros, devant l'agonie concentrée des victimes, et, imbus de la poésie verbale de *Cinna*, se disposent assez mal à goûter le parfum de *Bérénice*. Ils mènent l'attaque du passé pendant que, d'autre part, pointe celle de l'avenir avec ce très médiocre annonciateur de Subligny.

Racine, en effet, compose au cours de ce mouvement de purisme qui part des *Précieuses* pour aboutir en 1700 aux *Entretiens* du P. Bouhours, en 1704 à la légifération sur les participes, et aux excès enfin, dont nous souffrons encore, des grammairiens du XVIII[e] siècle. Mais il ne subit pas dans toute sa contrainte un joug encore facultatif. Si la mode est à Vaugelas, Vaugelas ne règne point encore par décret et les grands savent prendre et laisser dans sa réforme. Toutefois la mode le suit et ne manque pas de se prononcer contre les audacieux qui gardent quelque liberté dans leur langage. Racine tombe d'autant mieux sous ses coups que son style s'impose par la séduction et qu'il faut dès lors pour l'incriminer le prendre de près. Or les tâches se multiplient dans les textes les plus purs dès qu'on se met à user des microscopes grammaticaux.

L'abbé Desfontaines[1], dès son temps, avait fait justice déjà du pédant réquisitoire de d'Olivet[2], et nous ne songeons plus à nous prononcer contre Racine au nom de la syntaxe. Il a fallu les nécessités de la polémique pour que Victor Hugo reprenne les arguments de Subligny et chicane, ironie, le *classique*, sur ses images fausses[3]. De nos jours la formule toute faite empêche l'examen; nous répétons, après Sainte-Beuve, que Racine présente une perfection d'ensemble unique[4], et nous ajoutons volontiers que tout s'harmonise dans cette perfection. Nous parlons d'élégance et nous croyons avoir tout dit. Rien pourtant ne me paraît propre à répandre une fausse idée du style racinien comme ce dernier mot. C'est pourquoi je rappelle les chicanes anciennes, l'étonnement et la résistance de certains contemporains devant une langue qui nous trouve désarmés, pour finir par cette remarque d'un étranger, fidèle écho de l'entourage, car je crois le passage de Spanheim lui-même :

1. *Racine vengé* (Avignon, 1739).
2. *Remarques de grammaire sur Racine* (1738).
3. *Œuvres de Racine* (Collection des Grands Écrivains), t. VIII, p. XLIII.
4. *Port-Royal*, t. VI, p. 117 et pas.

Il (M. Racine) est bon grec, bon latin, son français est le plus pur, quelquefois élevé quelquefois médiocre et presque toujours rempli de nouveauté.

Que signifie ce jugement contradictoire et qu'est-ce donc que cette « nouveauté ».

II

« La règle la plus ordinaire contre laquelle il importe de se prémunir d'abord quand on veut étudier la langue d'un écrivain », dit M. Marty-Laveaux en tête de son *Lexique* de Racine, « c'est de croire que tout ce qui dans ses œuvres s'éloigne de l'usage actuel doit lui être attribué en propre, caractérise sa manière, sa langue à lui, porte la marque de son tour d'esprit et de son génie[2]. »

Je ne saurais exprimer à quel point cette remarque me semble ingénieuse et révélatrice d'un travers commun. Nous surtout, qui devons nous résigner à voir les auteurs se distinguer par leurs manies plus que par leurs idées, se rendre originaux par le procédé plutôt que par un sens supérieur de la syntaxe, nous imaginons volontiers que ce qui nous paraît insolite chez Racine marque un effet de son génie et constitue son principal titre, tout au moins à la gloire grammaticale. M. Marty-Laveaux et son *Lexique*, montrent de quelle discrétion fut le vocabulaire, et, si l'on peut dire, le matériel, dans la langue de Racine. « Peu ou pas de mots « nou- « veaux », nulle recherche de locutions vieillies, pas de termes techniques, pas de langage spécial, sauf celui de la galanterie[3]. »

Et ceci est une énormité! On nous servira donc toujours avec le Racine « tendre », le Racine « galant », avec le récit de Théramène, on nous jettera toujours à la tête le :

Brûlé de plus de feux que je n'en allumai,

On ne cessera donc jamais de tirer des formules, aussi fausses que générales, de quelques écarts exceptionnels. Insistons-y, puisque sur un point nous pouvons saisir l'œuvre d'un goût qui ne se dément pas. Chaque époque a un jargon spécial pour la galanterie, des lieux communs propres aux entretiens amoureux, et l'on pourrait inventorier tout ce bric-à-brac éloquent et poétique, depuis la « dolce » ou « franche » « riens » du moyen âge,

1. Spanheim, *Relation de la Cour de France*, p. 402-3, éd. Scheffer, 1882. Le passage de l'appendice n'est dans aucune des deux sources indiquées et quand on pense au *Bossuet* de l'auteur on n'a nulle peine à lui attribuer ce Racine.
2. *Op. cit.*, t. VIII, p. I.
3. *Id.*, *ibid.*, p. IV.

jusqu'au « lion superbe et généreux » d'*Hernani*. Dans un théâtre d'amour, où il fallait faire parler d'amour, en style soutenu, des personnages polis, Racine était bien obligé de venir à la source commune. Il y a puisé dans la mesure exigée par l'usage. Lisez ses contemporains, et vous verrez si le discours galant lui demeure propre, ou au contraire, s'il ne le simplifie pas autant qu'il peut. Et ce n'est pas le coup le moins merveilleux de son génie que d'avoir imprégné d'une aussi large part d'humanité, le plus conventionnel des genres et le moins libre des langages.

Non, Racine, de lui-même, par choix délibéré, par ce désir de singularité que nous connaissons trop, n'a jamais prétendu innover, pas plus dans le vocabulaire que dans la syntaxe. Il reste, génie mis à part, un homme de bon goût et de bon ton. Ses étrangetés, je veux dire les quelques tournures et les menus termes qui surprennent nos oreilles, quand nous avons le tort, et nous l'avons souvent, de ne pas faire la réduction ou l'accommodation de la distance, détonnent moins que celles de ses contemporains, de Corneille ou de Molière même. Il partage avec le seul Bossuet le mérite de s'imposer encore en maître de langue courante, son style en un mot, est, avec le style de cet autre, celui qui a le moins vieilli.

Faut-il s'en étonner? Les auteurs de ce temps connaissent la langue, non point par des règles extérieures et parfois arbitraires, mais par une entente profonde et quasi instinctive de son esprit et de ses possibilités. Écrire correctement, consiste pour nous à grouper les mots dans les phrases selon une convention déterminée, réduite en formules dans des manuels accessibles à tous, et nous contraignant, par le détail des prohibitions, à demeurer dans la bonne voie. Les classiques n'usent point de cette façon uniforme d'être parfaits. Il leur suffit de rester conformes à l'esprit plutôt qu'à la lettre d'une syntaxe flottante encore, et capable de recevoir, dans son indétermination relative, la marque de l'individu. Vaugelas propose plus qu'il n'impose; le P. Bouhours ne doit légiférer que plus tard, et la législation des participes, par exemple, date de 1704. La grammaire est alors une philosophie, et non encore un code, multipliant à l'infini les restrictions. Si Boileau en discute un point, il prononce en vertu d'une convenance générale, et non d'après le texte écrit d'une règle particulière. L'écrivain, en un mot, se fait sa langue et ne la reçoit pas des mains d'un scribe.

Cette corrélation du style particulier au style commun, cet accord avec le génie même de l'idiome, exclut la fantaisie indivi-

duelle. Pascal et Bossuet écrivent la langue de tout le monde, et la valeur qu'ils lui donnent tient plutôt d'une manière de perfection impersonnelle que d'un éclat singulier et tapageur. La forme reste un instrument approprié avant tout et accommodé à la matière, dans l'espèce, à l'idée.

Ajoutez à cela, pour Racine, qu'on l'élève à Port-Royal, qu'il y a une *Grammaire de Port-Royal*, que Port-Royal tend par principe à ce style « effacé », « éteint », à « cet oubli total de la forme qui est la preuve de la sincérité [1] », à ce style neutre, tout au moins des Arnauld et des Saint-Cyran où, par la seule personnalité de génie, peut s'introduire la personnalité.

Non que le bel esprit cède en aucune manière au solitaire. Racine a été auteur dans tous les sens du mot, il a cherché à plaire, il a sacrifié à ses débuts aux lieux communs de la muse courante; mais, dans son métier d'écrivain, il n'a jamais cherché un relief trop aisé dans la bizarrerie, et, c'est à tout autre chose qu'à des manies où à des audaces de lexique ou de syntaxe que son style doit la primauté.

L'originalité vraie de Racine, sa postérité immédiate l'aperçoit déjà. Son fils Louis, fade écrivain, mais parfois intelligent commentateur, en parle en termes congrus. Il est vrai qu'il commence par citer un passage intéressant de La Motte.

> On peut dire que par une intelligence singulière de la valeur des termes, Racine s'est fait un langage qui n'appartenait qu'à lui. Il est tellement éloigné du langage commun qu'il n'en paraît pas moins naturel : il y a mis de la dignité sans aller jusqu'au poétique, c'est-à-dire l'excès de figures. Combien d'alliances de mots inusités [2] jusqu'à lui dont on n'a presque pas aperçu l'audace. Ce qu'il inventait semblait plutôt manquer à la langue que la violer.
>
> « Voilà donc un écrivain », ajoute Louis, « qui, sans hasarder un mot nouveau ni un mot qui ne soit plus en usage, invente pour ainsi dire une langue par des alliances de mots, que, dans les endroits surtout où il fait parler les passions dans toute leur vivacité, il sait unir si habilement, que le temps ayant confirmé ces alliances qui étonnèrent d'abord, nous ne nous apercevons plus aujourd'hui de la hardiesse de celui qui les risqua [3]. »

Mal dit, des deux côtés, mais juste, et on n'a fait depuis que répéter.

Oui, Racine, si discret dans l'usage de la langue, triomphe

1. Renan, *Souvenirs d'enfance et de jeunesse*, chap. IV.
2. Ou *ées*?
3. Louis Racine, *Œuvres*, éd. Le Normant, t. V, p. 271.

avec un goût sûr par les alliances de mots. Il a de ces rapprochements qui éclairent toute une passion, toute une situation, et qui d'abord surprennent pour aussitôt séduire. On a admiré la variété de ses expressions familières et la richesse qu'il sait leur donner, l'usage qu'il fait du latinisme et de ces « acceptions de mots inconnus et frappants forgées par lui pour prendre place dans le vocabulaire tragique[1]... ».

Je ne citerai point des exemples qui sont dans toutes les mémoires et qui surgissent à chaque ligne de l'œuvre, à chaque article du *Lexique*. Nous avons vu Subligny mettre en relief les traits de cet ordre qu'il peut trouver par ses accusations. Louis Racine cite, animé d'autres sentiments :

> La vieillesse et l'enfance
> En vain sur leur faiblesse appuyaient leur défense.
> (*Andromaque*, I, 2.)
>
> . . . . . .
>
> Et d'un œil où brillaient sa joie et son espoir,
> S'enivrer en marchant du plaisir de la voir. (*Id.*, V, 2.)

Il relèvera :

> Leur prompte servitude a fatigué Tibère
> (*Britannicus*, IV, 4.)
>
> . . . . . .
>
> De recueillir des pleurs qui ne sont pas pour moi·
> (*Bérénice*, IV, 1.)

Et à mon tour je reproduis pour illustrer mais aussi pour contredire. Il ne faudrait point en effet faire consister Racine dans ces trouvailles heureuses et dans ces « alliances de mots » adroitement exécutées. Ses apologistes ont trop appuyé dans ce sens avec leur goût du joli, de l'éloquence académique, déjà du mot d'auteur. Leur héros vaut mieux que tout cela.

La caractéristique du style racinien me semble dans un naturel qui unit à la vigueur la plus incroyable souplesse. Ce style est un style extrêmement fort. Le mot, toujours le mot propre s'y enchâsse de manière à peser de tout son poids; l'image traduit le sentiment avec une profondeur qui va, s'il le faut, jusqu'à la férocité; la pensée qui est toujours de l'action, court nerveuse, concise, émouvante, terrifiante parfois, de scène en scène. Et cela, parce que la langue, nous le verrons mieux, tient à la moelle même de l'œuvre. Mais aussi Racine la manie-t-il avec

1. Marty-Laveaux, *Op. cit.*, p. VIII-XIII-XV.

une incomparable maîtrise. Tout se range sous sa plume dans le sens de la finesse, de la puissance et de la grandeur. Il lui suffit d'assembler des noms pour créer de l'harmonie :

La fille de Minos et de Pasiphaé.

Un latinisme jette une tragédie dans une ligne :

Néron impunément ne sera point jaloux

Un tour de plume enveloppe ce que nous devrions appeler une rosserie. N'écrit-il pas à son fils qui s'est attardé en voyage : « Je vis bien qu'il fallait se reposer sur vous de la conservation de votre personne[1]. »

Et quelle grâce souveraine et définitive dans la fin du merveilleux couplet de Monime :

Et le tombeau, seigneur, est moins triste pour moi
Que le lit d'un époux qui m'a fait cet outrage,
Qui s'est acquis sur moi ce cruel avantage,
Et qui, me préparant un éternel ennui,
M'a fait rougir d'un feu... qui n'était pas pour lui.
(*Mithridate*, IV, 4.)

Évidemment il faut prendre chaque mot dans son sens plein, dans sa valeur étymologique, saisir la raison de l'enchaînement des propositions, et de la distribution des épithètes. Mais l'intelligence de notre idiome classique est à ce prix, et à nous la coulpe si la croissante désorganisation du français ne nous permet plus d'en saisir la nature intime à sa plus belle époque.

L'art de Racine suit donc et utilise dans toutes leurs ressources les règles de la grammaire ou de l'usage sans toutefois s'y asservir. Il n'hésite point à s'écarter de la construction logique stricte pour donner plus de vivacité au sens, quitte même à risquer quelque amphibologie. Nous voyons quel plein et quel concentré donnaient à la phrase des tournures aujourd'hui désuètes :

Quoi qu'il en soit le public m'a été trop favorable pour m'embarrasser.... (pour que je m'embarrasse).
(*Andromaque*, 1re préface).

Cette liberté du subjonctif qui permettait :

On craint qu'il n'essuyât les larmes de sa mère
(*Id.*, I, 4.)

1. *Lettres*, 26 janvier 1698.

Cette manière de suivre le latin jusqu'à rejoindre les deux langues :

Oui les Grecs sur le fils *persécutent* le père, (*Id.*, I, 2.)

bien que ce vers fît bondir d'Olivet qui ne comprenait pas.

Et il y a des lourdeurs dans cette clarté :

Voici celle de mes tragédies que je puis dire que j'ai le plus travaillée. (*Britannicus*, 2e préface.)

Mais aussi quelle vigueur précise dans cet autre archaïsme :

Il n'est pas croyable combien de pauvre familles, et à Paris et à la campagne, subsistaient des charités que l'une et l'autre maison faisaient... (*Abrégé de l'Hist. de Port-Royal.*)

La concordance de temps n'est point observée enfin, et que nous importe, dans le passage ci-dessous :

Il se peut faire, que celui qui m'a conté cette aventure et qui y était présent *n'a* pas retenu exactement le nom du frère dont on se plaignait....

Il se pourrait faire qu'en voulant me dire des injures, *vous en diriez* du meilleur de vos amis... (*Deuxième lettre*, etc., *in fine*[1].)

Tout ceci pour montrer que la correction, telle que l'entendait Racine, ne consiste pas en un superstitieux tatillonnage de règles trop précises pour ne point s'avouer arbitraires. « L'indispensable mérite d'un écrivain dramatique », dit magnifiquement Hugo, réparant par cette phrase tous ses excès contre les classiques, « l'indispensable mérite d'un écrivain dramatique, c'est la correction, non cette correction toute de surface, mais cette correction intime, profonde, raisonnée, qui s'est pénétrée du génie d'un idiome, qui en a sondé les racines, fouillé les étymologies : toujours libre parce qu'elle est sûre de son fait, et qu'elle va toujours d'accord avec la logique de la langue[2]... »

La véritable *nouveauté* dans Racine écrivain, c'est ce sens et presque cette divination de la langue qui lui permet de la renouveler sans y toucher, de tout en obtenir sans la forcer, de lui ménager les voies les plus audacieuses sans jamais atteindre son génie. Ou du moins voilà ce qu'il apporte de neuf quant à la technique. Sa vraie nouveauté touche plus profondément à son œuvre et à sa manière; même pour la langue, elle est encore dans sa psychologie.

1. Cf. encore dans *Mithridate*, IV-2, les *j'ai dû*... de Monime et V-4 : « ce héros dans mes bras..., etc. ».

2. *Préface de Cromwell*, cité dans Marty-Laveaux, *Op. cit.*, XVIII.

III

Cette perfection que l'on veut bien accorder à Racine eût dû empêcher que l'on commît à son égard certaines erreurs. Séduits par son éloquence naturelle, les critiques, pour appuyer leur système d'appréciation, ont voulu qu'il mît de l'éloquence partout, et même où elle était le moins de propos... Et ils sont partis en guerre sur le récit de Théramène. Ils n'ont pas pris garde qu'une « manière » dramatique si concentrée supportait mal les développements qu'ils détaillaient, et que peut-être ils se trompaient dans leur interprétation. Ils ont salué enfin le dramaturge et le psychologue en de nombreux passages : ils n'ont pas voulu le reconnaître partout.

Racine pourtant reste toujours lui-même. Ce qui le préoccupe c'est de faire dire à chaque personnage ce que ce personnage doit dire, dans la circonstance où il le place, ce que le cœur dicte, inévitablement. Et certes, aux moments décisifs, alors que les répliques, brèves, se choquent et résonnent en un cliquetis d'épées, il trouve les mots uniques dont l'âme des héros se dévoile, mais encore, au long de l'œuvre, jamais il ne perd de vue qu'il meut des êtres gémissant sous la dure étreinte des passions, et les moindres propos des scènes les plus accessoires décèlent par quelque point la plaie secrète qui ne cesse de saigner en chacun.

Nombre de prétendues tirades se justifient ainsi et s'éclairent, reprennent leur vrai sens, leur seul sens. Un commentaire qu'on s'étonne, ou qu'on ne s'étonne pas de rencontrer sous la plume de Voltaire, éclaire d'un exemple typique ce fait : Il s'agit de ces vers d'Aricie :

> Phèdre en vain s'honorait des soupirs de Thésée :
> Pour moi, je suis plus fière et fuis la gloire aisée
> D'arracher un hommage à mille autres offert,
> Et d'entrer dans un cœur de toutes parts ouvert.
> Mais de faire fléchir un courage inflexible,
> De porter la douleur dans une âme insensible,
> D'enchaîner un captif de ses fers étonné,
> Contre un joug qui lui plaît vainement mutiné;
> C'est là ce que je veux, c'est là ce qui m'irrite.
> Hercule à désarmer coûtait moins qu'Hippolyte,
> Et vaincu plus souvent, et plus tôt surmonté,
> Préparait moins de gloire aux yeux qui l'ont dompté.

Croirait-on, dit le commentateur, qu'on peut entre une reine incestueuse et un père qui devient parricide, introduire une jeune amoureuse, dédaignant de subjuguer un amant qui ait déjà eu d'autres maîtresses, et mettant sa gloire à triompher de l'austérité d'un homme qui n'a jamais rien aimé? C'est pourtant ce qu'Aricie ose dire dans le sujet tragique de *Phèdre*. Mais elle le dit dans des vers si séducteurs, *qu'on lui pardonne ces sentiments d'une coquette de comédie*[1].

Et croirait-on qu'on puisse errer si légèrement! Comment ne voit-il point qu'Aricie là n'étale ni coquetterie, ni théorie galante, mais cherche à se donner des *raisons d'aimer*, à s'excuser d'aimer. Pas plus qu'Hippolyte, elle ne voulait être atteinte. Or elle l'est, et elle « brûle » pour le fils de son persécuteur. Elle s'impose alors, moins candide que son amant qui ne cède qu'au « charme décevant », de légitimer son amour, et elle n'a pas besoin d'aller bien loin : le cœur offre vite à l'esprit ses systèmes ingénieux. Et voilà comment elle est amenée à tirer gloire de sa faiblesse. Elle aime, mais du moins, elle n'aime qu'en triomphant d'une illustre froideur : elle ne cède que dans la victoire. Ses paroles donc, loin de faire hors-d'œuvre, expriment son caractère, en même temps qu'elles l'expliquent et s'y marient intimement.

On a même cherché, par une interprétation analogue, moins plausible je l'avoue, à justifier le récit de Théramène, cette pierre d'achoppement du drame racinien. On a dit que ce long morceau n'était point un abus descriptif, mais qu'il participait au drame, qu'il révélait par le détail, la tranquillité d'âme d'Hippolyte, son innocence, et que l'horreur du vœu paternel, comme le sinistre enchaînement du destin, ressortait mieux de ces circonstances se développant peu à peu, selon une horreur croissante aussi... Et je veux bien que cette téléologie reste surtout ingénieuse. Elle nous engage cependant à réfléchir quelque peu avant d'accuser Racine d'un verbalisme gratuit.

Pour n'y prendre point garde, M. Brunot a donné, à propos de quelques vers caractéristiques de *Britannicus*, dans une exégèse grammaticale assez singulière. On sait les reproches abusifs (mais ceci est une autre question) que M. Brunot adresse à notre langue classique. Il semble rendre le vocabulaire responsable de ce que le XVII[e] siècle n'a été ni lyrique, ni pittoresque, ni plastique, et il conclut de la peinture de l'homme et de la société à cette époque, qu'on n'avait les moyens que de faire celle-là[2]. Et peut-être

1. *Dictionnaire philosophique*, art. STYLE.
2. *Histoire de la langue française*, t. IV, p. 621 où ceci est cité à peu près en propres termes.

faudrait-il renverser les termes. Pour Racine en particulier, il relève l'emploi de l'abstrait, du noble, du général préféré au détail précis... Narcisse parle :

> Seigneur j'ai tout prévu pour une mort si juste :
> Le poison est tout prêt, la fameuse Locuste
> A redoublé pour moi ses soins officieux :
> Elle a fait expirer un esclave a mes yeux ;
> Et le fer est moins prompt pour trancher une vie,
> Que le nouveau poison que sa main me confie...

Du texte de ses modèles, dit M. Brunot, Racine a retenu les détails moraux ou abstraits (*la fameuse Locuste*). Mais la diarrhée n'est pas mentionnée, les *soins officieux* de Locuste ont remplacé la *cuisson du poison*, un *esclave* enfin, mot noble et général s'est substitué aux noms trop bas de *chevreau* et de *marcassin*. Tout ce qui est détail précis a disparu.

Heureusement! Nous nous passons fort bien et de la diarrhée, et de voir le poison cuire, et d'entendre parler du marcassin. Mais ce n'est nullement un souci de purisme qui pousse Racine à les écarter. Narcisse s'adresse à Néron : le mauvais conseiller tâche d'entraîner son maître hésitant au premier crime. Va-t-il le brusquer par de cyniques images? Non. Les *soins officieux* disent tout sans rien préciser et laissent dans une manière d'ombre redoutable la noire besogne. Le mot *esclave*, enfin n'intervient pas là parce que c'est un mot noble, mais parce que seul, il relève congrûment l'horreur tragique. Il ne faut point prendre Racine pour un abbé Delille ou pour son fils Louis. Si on ne demande point à ce génie, à cette divination psychologique, par quoi se fonde son incomparable mérite, la raison de son invention et même de sa technique, on court tous les risques de le côtoyer sans le comprendre.

Nous voici bien loin de la « nouveauté » de Subligny et de Spanheim. Racine, jamais ne se soucia de surprendre ses contemporains par des singularités de style, et ne se complut point par dilettantisme à des alliances de mots inédites. Il possédait une connaissance raisonnée, à la fois, et une sûre intuition de la langue. Cette langue, il la plie à rendre les nuances les plus fugitives de l'action ou du sentiment, et il en fait, par excellence, un instrument de théâtre. Dans cet objet il en utilise les ressources sans en altérer l'esprit, qu'il met au contraire en son vrai jour. Il ramène les mots à leur sens fort par leur valeur étymologique; il soutient de la solide construction latine la phrase française; là

où le latin conserve ses possibilités, il ose des raccourcis de syntaxe saisissants; il groupe les vocables et les figures en alliances imprévues. De cette technique où le goût et la sûreté de main ne se manquent jamais, sort un style qui se marque par une concision imagée, de soudaines et profondes éclaircies sur les âmes, une correction, et à la fois une liberté, une aise, qui découvrent en Racine, un des plus classiques de nos classiques, et font par exemple de sa prose, une des meilleures écoles de langue...

Mais la vraie « nouveauté » du style racinien tient au principe même et au résultat de ce théâtre, et c'est la psychologie qui la lui donne. Dans toute œuvre d'ailleurs, vraiment forte, l'instrument et la matière ne se séparent point avec cet arbitraire et l'un demeure fait pour l'autre. Voyez plutôt la corrélation que nous avons ici.

La psychologie de Racine ne consiste point en analyses et en tableaux descriptifs, elle n'est point une monographie ou une mécanique des passions : elle rend la vie en organisant pour ainsi dire des extraits concentrés de vie. Il y a deux manières en effet de s'attacher à la peinture des sentiments, l'une, et c'est la nôtre, c'est celle qu'illustra M. Paul Bourget, consiste à décrire analytiquement les états d'âme, à les découper en morceaux qu'on juxtapose et à reconstituer tant bien que mal, de ces membres épars, le corps vivant du délit. Et cette manière pédante et un peu misérable mêle, pour des avortements à peu près certains, le simulacre des techniques savantes et l'art de l'écrivain. Mais les vrais psychologues, un Racine, même un La Bruyère, n'ont cure de cette psychologie qu'ils ignoraient et dont le nom déjà les eût fait sourire. Ils saisissent sur le vif les manifestations d'ensemble — les formes synthétiques, — si vous voulez de passion, et ils s'ingénient à les rendre par leur art. Ils procèdent par choix, par exemples, ils ne démontrent pas la chose, mais par leur manière de présenter la chose, il nous en livrent le fond. Et c'est ainsi qu'ils obtiennent les :

Nous nous aimions... Seigneur vous changez de visage...

Et c'est ainsi qu'ils enferment plus d'humanité vraie dans une ligne que nos professionnels en des volumes d'analyse.

Et la langue, par une conséquence nécessaire, suit. Elle ne détaille pas ni n'inventorie : elle rend et elle prend. Elle saisit par l'image, par la contexture : elle évoque la vie par le reflet le plus voisin de la vie que puisse donner la parole. Et voilà dans quel sens, en même temps qu'artiste, elle peut se dénommer « psycho-

logique ». Comme l'œuvre qu'elle exprime, elle puise dans le réel et le caractéristique de l'existence dont elle emprunte les traits les plus sensibles pour les ordonner, grâce à l'union d'un talent parfait et d'un incomparable génie, en un ensemble, qui, nous donnant la sensation complète et concentrée de l'acte, réalise le but suprême de l'art.

IV

L'attitude, au XVII^e^ siècle, des écrivains devant la situation qui leur était faite quant à la langue, a quelque lieu de surprendre notre monde littéraire qui devrait en tirer une importante leçon. Nous voyons en effet, ces hommes pleins de talent ou de génie ne protester qu'avec mesure contre une épuration et une réglementation excessives du langage, parfois même s'en accommoder et en quelque sorte grandir leur mérite de la difficulté vaincue.

C'est qu'il y a dans leur cas une double vérité que nous méconnaissons volontiers.

Fils impénitents des romantiques, nous avons hérité, à l'égard de notre histoire grammaticale, leurs erreurs et leurs préjugés. Nous allons répétant que la formation de l'instrument classique, la besogne de Vaugelas et de ses admirateurs ou de ses incitateurs, constitua un véritable attentat contre le français, le diminua, l'appauvrit, le réduisit à une misère qui pesa sur les génies du temps, et les empêcha d'atteindre à une hauteur inappréciable, si nous en jugeons d'après celle où ils parvinrent malgré tant d'obstacles. Et nous nous attendrissons sur Racine, victime des règles, sur La Fontaine et sur Boileau, jugulés par le purisme des ruelles.

C'est là une première naïveté. Il y avait une mise au point, une réforme à faire, de la langue à laquelle devait pourvoir le XVII^e^ siècle, et à laquelle, avec quelques excès, il a parfaitement pourvu. Les contemporains le comprirent bien. Ils réclamèrent devant les outrances, mais ils ne se déclarèrent pas contre le principe. Pour regretter des archaïsmes heureux et des tournures utiles, La Bruyère et Fénelon ne levèrent pas contre l'usage et les règles, l'étendard que deux siècles après devait brandir frénétiquement Victor Hugo. Rassurons-nous. Ce temps dont nous déplorons l'indigence, sut créer la forme la plus adéquate aux idées comme aux nécessités de l'heure, et l'exemple de Racine montre assez qu'il sut mieux user de son aisance et de ses lois, que l'âge postérieur de ses trésors et de son anarchie...

Une autre erreur, dont ce même exemple devrait nous défaire vient de notre manière de comprendre l'originalité. Nous la plaçons dans l'individuel, le singulier, l'étrange; nous la poursuivons par tous les moyens, et nous ne prenons pas garde, que l'on n'y parvient guère qu'à condition de ne pas la chercher. Racine se sert de la langue commune, et, tout au soin de présenter ses héros, ne laisse rien apparaître ouvertement de sa personnalité. Et pourtant il reste inimitable et unique. Nos contemporains, au contraire, se travaillent péniblement pour attirer l'attention, et demandent aux plus flagrantes déformations de la forme de les conduire à la renommée. Il n'y a pas un cubisme que de la peinture. La bizarrerie, le tic littéraires prennent dès lors le pas sur la plus élémentaire correction. Pour rester parmi les meilleurs, M. Bourget par exemple se distingue par sa façon personnelle de mal écrire, M. Loti, par une adresse spéciale à ne pas finir les phrases, et l'on reconnaît Huysmans au rejet systématique du régime au bout des périodes... Je ne le dis point pour ceux-ci, mais faut-il se sentir pauvre pour s'enrichir de cette sorte!

Il importe que l'homme de l'art se retrempe aux sources vives et revienne aux maîtres, non pour les copier servilement, mais pour apprendre à travailler. L'admirable langue de Racine enseigne à l'écrivain, qu'avant d'amender lexique ou syntaxe, on doit se les assimiler, qu'on ne viole opportunément la grammaire, qu'à condition de la connaître à fond, et que la nouveauté dans le style, vient plutôt de la sourde élaboration du génie, que du frivole désir de cacher sous l'imprévu ou l'hétéroclite de la forme, la pénurie de l'intelligence et du sentiment.

Gonzague Truc.

LES DERNIÈRES ANNÉES DE PIERRE DUPONT
JUGEMENT ET PORTÉE DE SON ŒUVRE

Dupont était resté le chantre des paysans jusqu'à la révolution de 1848. Mais alors la poésie des champs céda le pas aux discussions politiques. Sans rompre complètement avec ses relations sérieuses, Dupont se mit peu à peu à fréquenter les cafés à la mode et les estaminets où la jeunesse de l'Europe critiquait sans réserve les actes du gouvernement de Juillet. Avide de liberté, plein de compassion pour la classe qui travaille et souffre, il se laissa facilement entraîner dans le mouvement. Il se passionna pour ceux qu'il croyait des apôtres. Toute une révolution déteignit sur lui et sur ses rimes. Il fit du socialisme, non pas avec sa tête comme beaucoup d'autres, mais avec son cœur d'enfant et de poète.

C'est après la révolution de février 1848 que Pierre Dupont publia ses chansons politiques. Le jour où il fit paraître *Le Chant des Ouvriers*, estimant que le ton de cette œuvre déplairait aux académiciens, il envoya sa démission de secrétaire de l'Institut. Pour avoir la propriété de cette chanson, Furne se montra généreux envers l'auteur qui à la vue de quelques pièces d'or se crut assez riche pour dédaigner les honoraires de sa place. Malheureusement il ne trouva pas toujours des éditeurs aussi bien disposés. Et bien souvent la misère aurait attristé son ménage sans le secours de son frère; car le poète se maria. Il écrivait :

Je suis sur la pente qui mène aux quarante ans ; il faut que d'ici là je sois purgé de la jeunesse et fait homme.

C'est alors qu'il songea à épouser Élise Hunique (fille de Pierre-Constant Hunique, tailleur, et de Rose-Françoise Delberque). Maigre, fine, élancée, pas jolie, mais agréable, les traits mobiles, la physionomie éveillée, spirituelle, Élise était bien le type de la petite Parisienne rieuse et insouciante.

Un filet de voix juste dont elle savait bien se servir lui permettait d'interpréter avec finesse et agrément certaines chansons de Dupont.

La Mère Jeanne était son triomphe; elle le disait si bien, ce chant devenu populaire, que le nom lui en était resté. On la

connaissait bien plus dans le quartier sous le nom de la « mère Jeanne « que sous celui de M^me^ Dupont.

« C'était un charme de lui entendre moduler cette poésie elle animait tout ce monde rustique, elle faisait grouiller tout ce bétail autour de la brave et rude paysanne. Puis sa voix s'adoucissait à la fin de la strophe, la jeune fille souriait au chant de ses pinsons, la poésie succédait à la prose de la basse-cour, le chant des oiseaux au grognement des porcs; la jeune femme était alors vraiment jolie et séduisante... » Malheureusement elle était de santé délicate; quatre ans après son mariage, Dupont écrivait :

Paris, le 5 septembre 1858.

Mon cher frère,

Je viens de traverser la plus rude épreuve; j'ai cru vraiment que j'allais y perdre la tête et mon cœur serré a eu des angoisses impossibles à décrire. J'ai eu ma femme comme morte dans mes bras après des remèdes violents qu'il a fallu lui administrer. — Des soins empressés et intelligents l'ont amenée à mieux et le médecin lui prescrit la campagne.

C'est alors que le frère aimant se dévoue. Il possédait à Saint-Brice une propriété de leur grand-père, le temps de la faire préparer et d'inviter son frère et sa femme à venir s'y installer. A peine six mois écoulés, Pierre Dupont écrit :

Nous sommes enfin à Saint-Brice; nous sommes arrivés hier au soir, à neuf heures et demie. L'omnibus nous a transportés jusqu'au perron, nous et nos malles. Nous avons bien dormi pour la première fois.... Ma femme va assez bien pour ne pas me faire obstacle et sa joie était inexprimable en voyant hier cette verdure et les fleurs qui sont son rêve animé.

Au commencement de l'hiver, il retourna à Paris. Sa femme toujours malade mourut peu d'années après d'une maladie de poitrine. Aucun enfant n'était né de cette union. Bien qu'il fut très bon pour sa femme, Dupont ne la rendit pas heureuse.

Il écrivait :

Saint-Brice, le 1^er^ juin 1859.

Prie toujours bien pour elle, elle vit en communauté d'idées avec toi. Mais, expansive dans les choses futiles et ordinaires de la vie, elle l'est beaucoup moins, pour ne pas dire point du tout dans ce qui touche à l'intimité des sentiments. Elle cache les siens imperturbablement sous un dehors moqueur qui trompe parfaitement son monde. En un mot, elle aime mieux blesser que flatter; cela a des inconvénients très graves quelquefois; mais c'est la nature de son caractère.

Appelé souvent dans des réunions artistiques, politiques, ou soi-disant telles, il ne savait pas résister. Là où on ne le conduisait il allait, chantait, buvait ou s'oubliait quelquefois jusqu'à disparaître de chez lui pendant un temps assez prolongé. Sa femme Élise s'inquiétait de ces absences, se mettait à la recherche de son mari et finissait par le ramener au logis. Notons qu'après le coup d'État du 2 décembre 1851, Dupont fut condamné à sept années d'exil à Lambessa. Il se cacha pendant quelques temps chez son ami Gudin, le peintre de marine : il fut découvert et arrêté, mais de hautes influences agirent en sa faveur, il écrit :

Le Président de la République informé de ma mise en arrestation par Achille Jubinal, homme de lettres qui a pu pénétrer jusqu'à lui, a donné immédiatement l'ordre de ma mise en liberté sans formalité aucune. Inutile de te dire que la famille Gudin s'est montrée d'une activité dont nous lui devons une reconnaissance cordiale. Tout le monde a été bon pour moi. M. Balland, le directeur du dépôt de la Préfecture, et Mademoiselle sa sœur ont été pleins d'attention et de soins pour le prisonnier qui n'a souffert une seconde ni de corps ni d'esprit.

Parmi les nombreuses aventures qui lui arrivèrent il en est une qui est à noter; car il fut regardé pendant longtemps comme suspect aux yeux des républicains. C'est lui-même qui nous raconte le fait :

Gudin, le peintre de notre marine que j'avais rencontré à Cherbourg occupé à reproduire les scènes de l'histoire, m'avait invité à dîner le vendredi 6 août au bord de l'*Eylau* pour m'y donner l'occasion de visiter un navire de guerre. Pour m'y rendre à l'heure dite, j'entre dans une embarcation assez frêle en compagnie d'une femme et de sa fille qui allaient voir leur fils et frère au bord du *Donalwest*. Deux matelots nous conduisaient... ils ont commencé à ramer... puis en passant devant l'escadre anglaise ils ont mis à la voile... Soudain apparaît venant droit à nous et à toute vapeur, le paquebot la *Normandie*, qui fait le trajet de Cherbourg au Havre. Comme souvenir c'est que nous avons vu le danger assez à temps pour essayer de nous y soustraire; c'est que notre barque a été coupée par la proue du vapeur, que pour ma part j'ai essayé vainement de m'attacher à deux amarres qui m'ont été tendues par la *Normandie*... Je voyais ma mort certaine... J'allais fermer les yeux et entrer dans le gouffre par une des plus belles journées de ma vie... quand un débris de barque m'a retenu sur le flot... et un pilote, Gosselin, m'a ramené à son bord... Ces faits ont été racontés à l'Empereur. J'ai été les confirmer au général Fleury qui me voyant m'intéresser à mon sauveur m'a accordé l'accueil le plus cordial.

Le dimanche 8 août 1858, l'Empereur et l'Impératrice paraissaient sur l'avant d'un navire... tout à coup le navire lève les amarres... Gosselin redescend en toute hâte avec la Croix d'Honneur. Heureux de voir la dette de ma vie si vite et si généreusement payée, je l'embrasse avec cordialité sous les yeux de leurs Majestés que je remercie de m'avoir rendu le service si important dont je conserve pour mon libérateur et pour moi la plus vive reconnaissance.

Après la mort de sa femme, on le voit renoncer à la politique et revenir définitivement à Lyon où il vécut au milieu de sa famille et de ses amis; car il reste fidèle au souvenir de la cité où il avait reçu le jour. L'Académie lui avait bien offert de reprendre son poste en tenant compte de tous ses appointements arriérés, mais il refusa... Après la mort de son père, survenue en 1858, il séjourna quelque temps à Provins, où il composa le *Chant des Alpes*, à l'occasion de la guerre d'Italie :

Des Alpes neigeuses s'élève
Un cri puissant de liberté :
Guillaume Tell de ce beau rêve
A fait une réalité.
L'Italie a son tour repousse
Le joug de son nouveau Gessler,
Et nous appelle à la rescousse.
On sent la liberté dans l'air!

Refrain.

De vos couronnes de lumière,
Alpes, détachez des rayons,
Pour éclairer pendant la guerre
Nos fraternelles nations;
Que de fois vos sombres vallées
Ont retenti d'un bruit de pas,
Et vos neiges furent foulées
Par des chevaux, par des soldats!
Ces marches, capitaine en tête,
D'Annibal au second César,
N'avaient pour but que la conquête,
Portons plus haut notre étendard.

Donner au faible une espérance,
Délivrer qui l'a mérité :
Voilà le rôle de la France;
C'est son rêve bien arrêté.

Espérons que, dans l'intervalle,
Voyant l'effort de son grand cœur,
Plus d'une nation rivale
Lui disputera cet honneur.

L'Italie, ô terre classique
De l'art païen, de l'art chrétien!
Tord son cou d'une ligne antique
Sous la botte de l'Autrichien!
Écarte le pied qui t'écrase
Et qui te souille en même temps;
De l'étranger fais table rase
Ressuscite avec le printemps.

Que ta résurrection sainte,
Italie, apaise en ce jour
L'interminable et morne plainte
Des peuples qui rêvent l'amour,
Dans un beau paysage alpestre
De neige éternelle et d'azur
Où le travail quoique terrestre,
Se fait dans un air toujours pur.

Allons, soldats, du cœur au ventre!
Conquérons la tranquillité
Que le canon tonne et qu'il rentre
Comme un lion plein de fierté,
Qui revient près de sa lionne,
Avec un doux rugissement :
Si, cette fois, le canon tonne,
C'est pour un affranchissement.

« L'air de Paris est étouffant », écrivait-il et son amour du pays natal le ramenait souvent à Lyon, aussi souvent que le lui permettaient ses occupations. Enfin, à partir de 1862, il s'établit définitivement à Lyon et logea chez son frère, dans la rue qui porte aujourd'hui le nom de : Pierre Dupont. Dans ses dernières années il s'occupait aussi à un grand poème intitulé *Le Rhône*. Son manuscrit qu'il portait toujours sur lui s'égara, et malgré toutes les recherches on n'a pu en retrouver la trace.

Bien qu'il eut chez son frère le vivre et le couvert, le chansonnier sortait souvent. Il errait dans la campagne lyonnaise ne pouvant se rassasier du spectacle de la nature.

Il chérissait les paysans, se plaisait à vivre au milieu d'eux et à partager leur frugal repas. Quand il les entendait se plaindre

de la dureté et des difficultés de leur existence, il leur parlait de la moisson, de la vendange, des récoltes qui allaient récompenser leur travail et les encourageait de son mieux. Sa parole était inspirée, sa voix sincère et émue, et, quand il s'en allait, les paysans le remerciaient. Pierre Dupont qui était la bienveillance même, en usait de même avec les ouvriers, les canuts, les mariniers : volontiers, il « chopinait » et « trinquait » avec eux. A ce sujet, il donna sur la fin de sa vie un spectacle parfois pénible. Le poète reconnaît pourtant qu'il a tort. Il écrit à sa sœur et la prie de l'excuser :

On m'a emmené à Vienne, de là à Ampuis, où on voulait me faire voir l'aspect de Côte Rôtie et au milieu de tout cela il faut toujours chanter. Tu sais combien cela me fatigue et le lendemain je me trouve peu présentable pour revenir au logis. Je te dois bien toutes ces explications avant d'oser t'aborder pour éviter des reproches qui me font saigner le cœur, parce que je les mérite au moins dans la forme.

Au fond mon cœur veille et ne pense que par vous. Quand je suis auprès de vous je suis vraiment heureux. Absent je souffre en ayant l'air de chanter. Mais cette diable de tête de poète se plaît à l'excitation.

J'ai eu dès l'enfance un fond de mélancolie qui me gagne toujours et que j'aime à secouer. C'est ce qui me rend si facile à l'entraînement des sociétés bruyantes, ou en sens inverse à la recherche des sites pittoresques et solitaires. J'ai besoin de bruit pour distraire l'ennui ou de solitude pour jouir de ma douleur. Parce que tu sais, chez certaines âmes, la souffrance est le plus vif des plaisirs...

Au commencement de 1870 une maladie d'estomac, dont il souffrait depuis longtemps, fit des progrès alarmants. Tous les soins que nécessitait son état lui furent donnés chez son frère, où il mourut le 25 juillet 1870 à l'âge de quarante-neuf ans.

Un de ses amis, M. Barodet, raconte dans une lettre la dernière entrevue qu'il eut avec le poète :

Il était assis dans un grand fauteuil, au salon du rez-de-chaussée chez son frère; Louise, son excellente sœur, était seule avec lui. Sur la table une tasse contenant une tisane. Nous entrons, mon fils Alfred et moi. Un cri de joie s'échappe de la poitrine fatiguée du malade : « Oh! mes amis que je suis heureux de vous voir. Que de bien vous me faites! Venez vous asseoir à côté de moi, l'un à droite, l'autre à gauche. Plus près, plus près encore, que je vous sente et que je puisse à volonté presser vos mains! »

Nous lui demandons s'il va mieux. Lui sans nous répondre nous interroge à son tour : « Avez-vous des nouvelles (de tel et tel?) Ah! si nous pouvions nous réunir pour choquer le verre, causer et chanter. »

Ce jour-là il ne dit rien de l'affreuse guerre qui allait commencer. Le doux poète n'y pouvait penser sans une profonde tristesse. Il n'y pensait donc point, car sa figure amaigrie et souffrante et son œil vif exprimaient plutôt la gaîté. Il parla beaucoup avec un charme infini, laissa un libre cours à sa vive imagination, s'abandonna à sa verve intarissable, fut pétillant d'esprit, ne négligea pas le calembour pour rire, il aurait bien voulu nous faire oublier que nous avions un malade sous les yeux et que ce malade était un de nos plus chers amis.

Mais de temps en temps la douleur lui arrachait une plainte et le forçait à s'interrompre.

Nous le prions plusieurs fois de ne point se fatiguer, nous parlons de nous retirer. « Oh! non, pas encore, mes amis, restez! Restez, je suis trop heureux d'être avec vous. » Et il recommence à nous charmer sans ménagement pour sa santé. C'était le dernier éclat d'un foyer sur le point de s'éteindre.

Quand vint le moment de nous retirer, il nous retint encore et dit à sa sœur : « Louise, fais un grog pour mes amis ». Je veux refuser. Impossible, le grog bu, le poète prend la tasse où était la tisane, la porte à ses lèvres et avec un regard et d'un ton de voix d'une douceur extrême dit à mon fils en la lui présentant : « Bois, Alfred, » après quoi, il me passa la tasse à son tour et me dit : « Bois aussi, toi. » Et c'est lui-même qui acheva le contenu. Cette manière si touchante et si délicate imitée du Christ de nous faire ses adieux et de nous faire comprendre que nous ne le reverrions plus, nous remua si profondément que nous eûmes beaucoup de peine à retenir nos larmes. « Je reviendrai te voir mardi », lui dis-je en lui serrant la main. « Bien, dit-il, adieu; mes amitiés à tous nos amis. »

C'était le dimanche 24 juillet 1870, à cinq heures du soir; le lendemain à sept heures du matin, on venait m'apprendre que le « chantre des Bœufs » et des « Sapins » n'était plus.

Il était mort en pleine connaissance et avec la sérénité d'un honnête homme qui s'était dépensé pour l'humanité et qui lui laissait son âme dans des chants populaires, si beaux et si purs, consacrés à la nature, au travail, à la Patrie.

Après une cérémonie religieuse à l'église Saint-Bruno-des-Chartreux, Pierre Dupont fut enterré au cimetière de la Croix-Rousse le 27 juillet 1870, dans ce quartier du tissage qu'il a chanté. Un de ses amis dévoués, Charles Rivoire, écrivait :

Pierre Dupont est mort, les libéraux de tous pays regretteront l'illustre et honnête chansonnier lyonnais, sa sainte famille le pleurera longtemps et ses amis sincères ne l'oublieront jamais; en France son souvenir restera immortel comme sa grande âme et ses chansons. Dieu lui a fait une grande grâce en le délivrant jeune du fardeau d'une plus longue existence, car depuis la mort de sa légitime compagne, sa vie

n'était plus qu'une lente et pénible agonie, la société dans son état actuel, ne pouvait plus le comprendre ni le chanter et encore moins l'inspirer.

Puisse son dernier soupir être le signal de l'union de tous les peuples, le réveil de la liberté, ainsi que la rupture de toutes nos divisions intestines, c'est le vœu que ses derniers moments inspirèrent à un de ses amis dévoués, deux jours avant sa mort je lui disais : « Vois, cher ami, le journal annonce qu'on a chanté ton refrain du chant des soldats :

Les peuples sont pour nous des frères.

Il me répondit alors : On devrait aussi chanter *Jeanne d'Arc* (poésie inédite dont nous donnons copie) :

Veille sur qui laboure et protège nos champs.

Il ne pouvait plus parler, mais son beau sourire achevait sa pensée humanitaire, il s'oubliait pour songer au fléau de la guerre, il tint longtemps ma main dans la sienne et quand je dus lui dire adieu, il me répondit « au revoir ».

Nous espérons qu'il lui aura été pardonné parce qu'il a beaucoup aimé.

JEANNE D'ARC.

Aussi simple que Geneviève,
Notre patronne de Paris,
Jeanne d'Arc eut ce divin rêve
De chasser nos fiers ennemis.
Sans doute que de sa houlette,
Geneviève à Jeanne fit don,
Notre Dame pour cette fête,
Peut faire sonner le bourdon.

Refrain.

Ange, dont la bravoure
Nous sauva des méchants,
Adorable pastoure
Jeanne, aux yeux si touchants,
Veille sur qui laboure,
Et préserve nos champs.

Hêtre, bouleau, antique chêne,
Source limpide au bleu miroir
Où Jeanne timide, incertaine,
Encore enfant, dut s'entrevoir,

Révélez-nous ce doux mystère,
D'amour et de fécondité
Dont dota notre noble terre
Cette mâle virginité.

Des voix criaient dans la ramée :
Poitiers, Orléans, Reims sont pris,
Charles vainqueur conduit l'armée
Jusque sous les murs de Paris.
Vois Marguerite et Catherine
Après tes exploits si hardis,
Quand ta mission se termine
T'attendre au seuil du paradis.

Sur son noir cheval de bataille,
D'acier vêtu, l'œil inspiré,
Le corselet serrant la taille,
Où pendait le glaive sacré,
Elle perdit hache et bannière,
Devant Compiègne après Paris,
Et pour l'Auguste prisonnière
On n'eut qu'outrage et mépris.

On n'a pas brûlé sa mémoire
Car nous vivons de son succès ;
Toutes les pages de l'histoire
N'en sauront jamais dire assez.
Artistes, historiens, poètes,
Tout le monde doit la bénir,
Jeanne d'Arc est notre prophète,
L'ange qui garde l'avenir.

P. Dupont.

A notre avis Pierre Dupont est surtout un Lyonnais. Il est de nos poètes, le plus fortement imprégné du caractère local, dont le vers, bien que souvent éclos loin du sol natal, a gardé avec plus de persistance son parfum de terroir. La caractéristique du Lyonnais, tout le monde est unanime à le proclamer, c'est le mysticisme.

Pierre Dupont est bien le représentant d'une race éprise d'inconnu, et qui se tient en communication constante avec le monde supérieur. Sans doute, d'autres poètes ont traduit cet état d'âme, Lamartine, Laprade nous ont laissé de superbes pages pleines d'inspirations sublimes. Mais, de ces poètes l'un est pour notre cité un étranger, l'autre un enfant d'adoption qui ne nous a jamais donné que la moitié de son génie et de son cœur. Dupont,

au contraire, nous appartient tout entier, comme Brizeux à la Bretagne et Mistral à la Provence. Impossible de lire trois pages de ses *Chants et chansons* sans y reconnaître l'accent natal.

Constatons de plus, que l'esprit et la langue du chansonnier lyonnais sont restés « peuple », franc de toute prétention classique, semblable à ces fleurs de pleine terre qui seules peuvent donner à l'explorateur une idée exacte d'un sol et d'un climat.

Dupont n'a pas reçu l'inspiration d'une seule muse et c'est pourquoi on a pu dire que toutes ses chansons « étaient frémissantes de beaux rêves de 1848, toutes résonnantes des mille bruits de la Croix-Rousse, toutes embaumées des parfums des vallées lyonnaises ».

C'est bien à lui que peut s'appliquer cette définition du génie, qu'il est une force de la nature. Nul mieux que lui n'a compris la poésie du travail, nul n'a mieux exalté l'humble labeur. A redire ses chansons où ils retrouvent l'écho de leurs peines et de leurs joies, les besogneux sentent une fierté leur sourdre au cœur comme si leurs fatigues étaient un brevet de noblesse.

L'âme de Pierre Dupont, dit M. Camille Roy, confidente réfléchie et grave de toutes les souffrances et de toutes les aspirations humaines, a répondu par des chants qui embellissent le travail et le font aimer, par des couplets vengeurs qui frappent ceux qu'ils visent mieux que des armes et par des hymnes apaisants et doux qui élèvent l'esprit des hommes en les berçant et en les consolant.

Non seulement, il chanta le bûcheron, le carrier, le tisserand, mais sa fraternité émue s'étend aux animaux, ses frères inférieurs, au cheval, au bœuf, à l'âne, au taureau; il nous en a traduit la beauté fière, l'âme résignée et « ce grand soupir des cœurs qui ne peuvent parler ». Ce contemplateur ingénu et subtil comme La Fontaine, connaît aussi les vertus du monde végétal. Avec toutes les différences d'attitudes, il a saisi l'individualité propre du sapin, du pin, du peuplier, du chêne. Il les a dressés en leur solennelle beauté, il les a fait chanter en des vers frémissants tout baignés d'aurore, tout gonflés de sève.

Ah! comme l'enfant rustique de Rochetaillée vivait en lui à certaines heures! « Venez-vous voir les blés verts à Vaugirard? » disait-il un jour à quelque ami. Et il emportait au sein des villes ouvrières et tumultueuses l'ineffable vision des rives de la Saône et des scènes rustiques qui avaient impressionné sa rêveuse enfance. Tantôt c'est un air de galoubet rustique échappé d'un bosquet, tantôt la majesté du rythme et des images fait songer aux grandes orgues. Pareil à l'aède antique, Pierre Dupont chantait

ses vers, c'est-à-dire qu'il les écrivait en chantant. Chez lui, musique et poésie sont nées de la même source, elles sont inséparables. C'est ce qui donne à ses chansons cette unité parfaite, ce charme de vérité limpide qui entre dans les mémoires pour n'en plus sortir. Charles Gounod, et plus tard Reyer, qui notèrent la musique de ses chansons, respectaient cette double inspiration jaillissante et s'efforçaient en l'harmonisant, d'en conserver la fraîcheur forestière et les grâces robustes.

Rares sont les chansonniers qui ont pu survivre par leurs œuvres : Dupont, varié comme eux, en est comme le génie résumé ; mais il a atteint plus haut, il est plus achevé : amoureux de la nature, il l'a chantée de telle sorte qu'il a su la faire comprendre à tous ceux qui la peuvent aimer, il l'a peuplée de ceux qui l'habitent réellement, qui l'aiment davantage parce qu'ils en font sortir la vie. La douce harmonie des forêts et des champs ne l'écarte point du tumulte de la foule, des cris de la rue, des frémissements des métiers. Il a entendu toutes ces choses, en a dégagé la poésie et cela de façon très sincère. Par ce talent d'expression, par cette profondeur de sentiments qu'il apporte dans la chanson, Dupont est un novateur qui a passé maître.

Subissant l'influence de 1848, il a traduit en termes énergiques qui parfois lui ont été reprochés les sentiments du peuple ouvrier de son temps et de sa ville, voire de la Croix-Rousse. Il semble même avoir identifié avec quelques audaces ces aspirations populaires, avec le sentiment national.

Mais Dupont n'a pas célébré seulement l'expression bruyante du peuple de 1848. Il a compris que sous l'enveloppe rude de l'ouvrier il y avait une âme d'artisan, non pas qu'il ait innové la chanson de métier, n'ignorant certainement pas *La Dauphinoise* par Louis Jacques et la chanson des *Clairs ouvriers* par Georges Sibert. Mais il a su donner à ce genre très lyonnais un renouveau.

Ainsi la *Chanson des Tisserands*, dont nous entendons encore parfois fredonner le refrain, est un réel chef-d'œuvre du genre.

Baissant le ton parfois un peu pompeux de ses « chansons politiques » ou de ses « hymnes de métier » Dupont a laissé échapper quelques notes intimes : *la Romance*.

Quelques chansonniers avaient essayé ce genre ; qu'on lise la *Chanson des Amours* de Bussy et celle d'Auguste Croze *Pour inspirer ma Voix* et qu'ensuite on parcoure les quelques romances de Dupont. On ne tardera pas à trouver en elles quelque chose d'original, un je ne sais quoi qui ressemblerait à certaines pièces des *Méditations* pour n'en citer qu'une « Barcarolle ».

S'étant montré aussi artiste que poète dans la romance il a su également tirer de la poésie rustique, du chant de la terre, bien plus que tous ceux qui le semblaient suivre dans cette voie. M. Droux, dans un ouvrage concernant la chanson lyonnaise, estime sa poésie tellement supérieure à celle de ses devanciers qu'il lui voudrait consacrer un ouvrage spécial. Il dépasse par son ampleur, son envolée lyrique les poètes rustiques lyonnais de jadis ou même de la veille.

Mais si Pierre Dupont se place au premier rang des poètes lyonnais, va-t-il se trouver en bonne place parmi les chansonniers français et sa gloire n'est-elle pas localisée?

Béranger et Nadaud nous paraissent seuls pouvoir rivaliser en valeur avec lui.

Béranger a beaucoup composé, mais combien de ses compositions méritent de rester?

Nadaud, plus sentimental (*Valse des Adieux*), moins âpre dans sa critique que Béranger, a cependant raillé les opinions excessives de son temps, *Les Écrevisses* et *Le Phalanstère*. Il doit peut-être la persistance de son succès à ce sentimentalisme un peu vague. Sa conception du bonheur est tranquille, l'amour qu'il chante est l'amour sans rancune. Sa chanson est quelque peu frivole; celle de Pierre Dupont plus simple, plus populaire est d'un sentiment plus profond. L'inspiration chez Dupont est toujours saine et morale et la vogue du chansonnier a été par là moralisatrice.

Sa muse ignore les succès dus à la grivoiserie et à la malignité, elle n'a jamais blessé personne : honnête et robuste elle est bien celle d'un poète né du peuple, d'un peuple actif, laborieux et fraternel.

Elle veut être utile, conciliée, perfectionnée. Elle a moins de cordes à sa lyre que la muse de Béranger, mais aussi elle a plus de portée et d'élévation dans les idées et les sentiments. Sa morale prêche le travail, la concorde, la cordialité. Rien de faux : ce qu'il écrit respire la conviction, son vers d'une bonne facture est nourri d'idées, la sincérité de son sentiment, sa nature expansive et aimante, ses intentions cordiales, s'affirment par leur propre accent.

Il met de l'originalité dans le choix des sujets et de la fantaisie dans le détail. Il a le sentiment de la composition, et son style familier, qui n'est pas toujours assez vigoureusement châtié, prend un tour aisé et gracieux.

Pierre Dupont tient donc une place à part dans la chanson française.

Mais il est encore un trait à noter chez le chansonnier : sous un ton d'aimable simplicité, sous des expressions souvent pleines de grâces et de caresses perce un tempérament énergique, une nature puissante.

Pierre Dupont se distingue de certains écrivains éminemment français dont il a les qualités primesautières, l'abandon original et la langue facile ; comme eux aussi il a eu besoin que le temps mette, entre ses juges et lui, le recul nécessaire pour que les imperfections de l'individu disparaissent et que l'œuvre seule se montre dans toute sa valeur.

Paul-A. Trillat.

LA CONFESSION DE SANCY

PREMIÈRE PARTIE. — DATE DE COMPOSITION.

I

Dans les deux petits volumes pleins de talent qu'il vient de consacrer à d'Aubigné, M. Rocheblave date la *Confession de Sancy* des dernières années de la vie de son héros. Il l'estime contemporaine des *Aventures du baron de Faeneste*, dont les deux premières parties, publiées presque aussitôt qu'écrites, parurent en 1617, la troisième en 1619, et la dernière en 1630. Il semble même la faire contemporaine de cette dernière partie plutôt que des autres, car il écrit que d'Aubigné a « surtout caressé dans la solitude du Crest » son Sancy, et il l'appelle « le testament de haine » de d'Aubigné[1]. Or c'est en 1623 que la construction du Crest a été achevée, et c'est sept ans plus tard qu'est mort d'Aubigné[2].

M. Rocheblave ne fait que répéter une opinion qui tend à s'accréditer. Elle procède, si je ne me trompe, d'une phrase mal interprétée de Le Duchat, qui faisait commencer le travail de composition au printemps de 1597, mais qui donnait trop d'importance peut-être à certaines allusions que présente le *Sancy* aux *Aventures du baron de Faeneste*, et notamment au IV^e^ livre de ce roman. On a remarqué que quelques anecdotes se rencontrent à la fois dans les deux ouvrages, qu'ils présentent comme un air de parenté, que, comme le dit Sayous, le *Sancy* ressemble à un chapitre détaché du *Faeneste*; et comme le IV^e^ livre du *Faeneste* a paru l'année même de la mort de d'Aubigné, en 1630, on se trouvait tout naturellement par là porté à reculer jusque très avant dans la vie du grand huguenot la composition du *Sancy*. Quelques circonstances fortifiaient cette impression : d'Aubigné paraît bien avoir été occupé d'écrire surtout dans les dernières années de sa vie, et le manuscrit de Bessinges, qui nous a conservé le meilleur

1. *Agrippa d'Aubigné*, p. 167.

2. Toutefois il paraît bien y avoir quelque hésitation sur ce point dans la pensée de M. Rocheblave, car, dans *La vie d'un héros, Agrippa d'Aubigné*, énumérant les ouvrages dont d'Aubigné s'est occupé dans les dernières années de sa vie, il dit p. 231 : « Il écrivait ou retouchait la fameuse *Confession de Sancy*. »

texte de la plupart de ses ouvrages, a certainement été établi après 1615. Une ou deux phrases du pamphlet d'ailleurs ne peuvent être antérieures à cette même époque. Enfin d'un bout à l'autre sa violence est celle d'un homme qui respire l'air de Genève, où d'Aubigné s'est retiré dix ans seulement avant de mourir, en 1620. Voilà, je crois, les raisons qui, sans être bien explicitement déduites, inclinent les esprits vers l'opinion généralement reçue.

Elles ne sont pas décisives. Pour réduire à bien peu de chose les présomptions qu'elles font naître, il suffit d'observer que le même manuscrit de Bessinges contient le *Printemps* et les *Tragiques*, deux œuvres de jeunesse composées en majeure partie l'une entre la vingtième et la vingt-cinquième année, l'autre entre la vingt-cinquième et la trentième ; que quelques allusions à des événements postérieurs à 1615 prouvent sans doute des retouches de cette époque, mais rien de plus puisque d'Aubigné faisait très volontiers des additions à ses manuscrits ainsi que le *Printemps* et les *Tragiques* en témoignent surabondamment; que la violence du *Sancy* contre le catholicisme n'excède guère en somme celle des *Tragiques*.

Et ainsi nous sommes amenés à examiner la question tout de neuf, à rechercher vers quelle date le *Sancy* a dû être composé, sinon dans sa totalité, au moins dans ses parties essentielles.

II

Deux événements principaux ont servi de thème à la *Confession de Sancy*, deux conversions au catholicisme : celle de Nicolas Harlay, sieur de Sancy, et celle de Henri aux Épaules, baron de Sainte-Marie du Mont. Ce sont ces deux apostasies qui ont excité la bile du fervent huguenot.

Un seul chapitre, il est vrai très développé, le premier de la seconde partie, est consacré au cas de Sainte-Marie du Mont. C'est un dialogue supposé entre Mathurine, la folle bien connue d'Henri IV, et le jeune du Perron, le frère du cardinal, dialogue dans lequel chacun des deux interlocuteurs revendique pour lui seul tout le mérite de la conversion du baron, et expose à son adversaire les arguments tous ridicules, les enseignements puérils, les complaisances ignobles par lesquelles il prétend avoir emporté son adhésion. Et arguments absurdes, enseignements puérils, complaisances ignobles éclaboussent, cela va sans dire, les deux apôtres non moins que le nouveau converti.

Tout le reste du pamphlet, soit dix-huit chapitres, est réservé au

sieur de Sancy qui est sensé nous déclarer « les causes, tant d'État que de religion, qui l'ont meu à se remettre au giron de l'Église romaine ».

Or L'Estoile nous renseigne avec précision non seulement sur les dates de ces deux conversions, mais sur l'impression qu'elles ont faite aux contemporains.

A la date de mai 1597 il écrit :

> En ce mois Sanssi abjura la Religion de laquelle il avoit tousjours fait profession; et fust sa conversion publique et solennelle, faite en la chapelle des Jésuites, en la rue Saint-Antoine, à Paris, où M. le Légat lui donna l'absolution, après avoir enduré, dudit légat, pour pénitence de son hérésie, quelques coups de houssine. Et pour ce qu'il pleuroit fort (ou, selon d'autres, en faisoit le semblant), le Légat dit tout haut : « Voyez-vous ce pauvre gentilhomme qui pleure son erreur, et a le cœur si gros qu'il ne peult pleurer? » Le Roy, l'aiant entendu, s'en moqua, et dit qu'il ne faloit plus à Sanssi que le turban.

Ce Sancy était un personnage considérable. Il avait servi avec grande intelligence et dévouement Henri III qui l'avait envoyé sans ressources lever des Suisses contre la Ligue. Quand Henri IV était monté sur le trône Sancy avait engagé sa propre fortune pour conserver à son service les Suisses qu'il avait amenés à son prédécesseur. Puis il s'était signalé dans des ambassades en Allemagne et en Angleterre. De 1594 à 1596 il avait joui dans le conseil des finances d'une très grande autorité. L'importance du personnage rendait sa défection particulièrement irritante pour les huguenots, chaque jour moins nombreux, qui étaient restés fidèles à leur foi.

Une autre circonstance, que L'Estoile semble avoir ignorée, était de nature à exciter leurs sarcasmes. Il était inexact de dire que Sancy avait toujours fait profession de la religion réformée. Sancy en était bel et bien à sa troisième conversion. Né protestant, il s'était fait catholique au moment de la Saint-Barthélemy, puis était revenu au protestantisme. Sans doute il pouvait alléguer pour sa justification l'exemple de ce même roi qui le raillait, et qui lui aussi avait abjuré une première fois en 1572, et qui, revenu à la réforme en 1576, lui avait, quatre ans auparavant, enseigné à faire le saut périlleux. Mais Sancy n'avait peut-être pas les mêmes excuses que le roi, et d'ailleurs, tout roi qu'il fût, le roi n'était pas ménagé par ses anciens coreligionnaires.

Surtout, même pour ceux qui ignoraient son passé versatile, pour tous, les calculs intéressés de Sancy étaient translucides. Il

espérait plaire au roi. Son autorité était depuis peu contre-balancée par celle de Rosny, le futur duc de Sully, un protestant lui aussi; il escomptait que sa conversion lui donnerait définitivement le pas sur Rosny. Un an plus tard à la date de juin 1598 L'Estoile écrit de lui :

En ce mois, le Roy mist entre les mains de M. de Rosni, qui estoit de la Religion, l'entière administration et maniement des finances, et en osta Sanssi bien que converti et nouveau Catholique. En quoi, sans nous arrester aux discours de la Cour qui sont vains pour la pluspart, nous faut regarder à Dieu, qui se rid des grands conseils et desseins des hommes, et les tourne ordinairement tout au contraire de ce qu'ils avoient projetté.

La déconvenue du pauvre Sancy servit sans doute de divertissement en ce temps-là. Nous en retrouverons tout à l'heure l'écho chez d'Aubigné. Sully raconte dans ses *Mémoires* que, quelques années plus tard, en 1603, le roi d'Angleterre lui demanda : « Vous n'êtes donc pas résolu de quitter la religion... à l'exemple de Sancy qui a cru par là bien assurer sa fortune, et par une permission de Dieu a fait tout le contraire? »

C'est cette apostasie retentissante et révoltante entre toutes que d'Aubigné s'est proposé de vouer au mépris public. Sancy, pour justifier sa conversion, nous ouvre son cœur et met à nu ses sentiments — j'entends les sentiments que d'Aubigné lui suppose, les seuls qu'il puisse supposer chez un « révolté » de sa religion; et les justifications qu'il présente sont toutes ou cyniques ou absurdes. Pour passer de la réforme au papisme, il faut être vil et imbécile.

Les circonstances de la conversion de Sainte-Marie du Mont nous sont connues aussi bien que celles de la conversion de Sancy. Elle lui est postérieure de près de trois ans. A la date de mars 1600 L'Estoile écrit dans son *Journal* :

Le dernier jour dudit mois, qui était le Vendredi oré, ung seigneur signalé de Normandie, qu'on appeloit Sainte-Marie du Mont, aiant abjuré la religion prétendue, de laquelle il avoit toujours fait ouverte et signalée profession, et s'estant fait Catholique, pour un temoignage publiq de sa conversion et pour pénitence et détestation de son hérésie (ainsi qu'il disoit) s'en alloit se fouettant par toutes les rues et églises de Paris : ce que les uns admiroient, les autres le louoient et beaucoup s'en moquoient.

D'Aubigné, sans aucun doute, était de ceux qui s'en moquaient. Mais tout cet étalage de repentir ne fut pas la seule circonstance

de cette conversion qui l'exaspéra. Le geste de Sainte-Marie du Mont se rattache étroitement à la fameuse dispute théologique qui mit aux prises du Plessis et du Perron en présence du roi, à Fontainebleau, le 4 mai 1600, et qui tourna à la confusion du parti protestant.

Un ouvrage de du Plessis, l'*Institution de l'Eucharistie*, avait déchaîné cette tempête. Plusieurs écrivains catholiques, sur lesquels nous aurons à revenir, l'avaient attaqué. Tous l'accusaient d'être bâti de textes cités à contresens. Du Perron s'offrait à le prouver pour cinq cents d'entre eux. Du Plessis travaillait activement à préparer des réponses imprimées, mais son silence prolongé paraissait lourd à nombre de calvinistes. Le 17 mars, d'après L'Estoile, Sainte-Marie du Mont insiste auprès de du Plessis pour qu'il relève le défi de l'évêque d'Évreux; mais M^me^ du Plessis assure dans ses *Mémoires* que ce n'était là qu'une feinte et qu'à cette date son apostasie était résolue. Quoi qu'il en soit, quinze jours après, soit que l'attitude du chef huguenot l'eût réellement troublé, soit qu'il n'ait vu là qu'un prétexte commode, Sainte-Marie avait abjuré.

Mais l'affaire ne devait pas s'arrêter là. Bientôt du Plessis ne put plus résister à la poussée de l'opinion publique, il se déclara prêt à répondre à du Perron. Ce fut un événement considérable. Pendant un mois on discuta les conditions du débat. Le légat voulut intervenir. Tout le monde parlait de la prochaine dispute. Des paris étaient engagés. Le roi nommait des commissaires arbitres. Il voulait être présent à tout. Il aurait déclaré que, dût-il rester deux mois et demi à Fontainebleau, il en verrait la fin. Quand du Plessis, enveloppé d'hostilité, mal préparé à se défendre contre le plus redoutable des adversaires, fatigué d'ailleurs par une nuit de travail, se fut dès le premier jour troublé au point d'être pris de vomissements et de ne plus reparaître dans la lice le lendemain ni les jours suivants, grâce à tout le bruit qui s'était fait d'avance autour de l'affaire, le fanatisme catholique put exploiter cet échec, en exagérer la portée jusqu'à lui donner les proportions d'une défaite protestante et jeter la dérision sur le camp des réformés tout entier. La rage que d'Aubigné en éprouva éclate dans une lettre où il raconte une dispute qu'il eut lui-même quinze jours plus tard avec du Perron, et où, avec son habituelle modestie, il se flattait d'avoir sauvé l'honneur du parti.

J'imagine que dans de pareilles circonstances la défection de Sainte-Marie du Mont prit à ses yeux une gravité particulière, et je m'explique qu'il ait trouvé piquant d'en rapporter l'honneur à

la folle Mathurine, et tout autant d'ailleurs aux faciles complaisances de la drôlesse qu'à son absurde apologétique.

Donc les deux événements qui ont inspiré la *Confession de Sancy* sont datés l'un de mai 1597, l'autre du 31 mars 1600. D'autre part ils ont été accompagnés de particularités qui rendent suffisamment compte de la colère de d'Aubigné sans qu'il soit nécessaire, pour l'expliquer, de faire appel ni à des événements postérieurs, comme la ruine totale du parti protestant sous Richelieu, ni à des ambiances morales, comme l'ambiance genevoise, qui seraient venues ultérieurement en faire sentir à d'Aubigné la gravité et l'horreur. Le pamphlet peut donc avoir été composé dans ses parties essentielles vers le temps des conversions qu'il châtie, aux environs de l'an 1600 par exemple.

III

Rien ne prouve encore cependant qu'il ait été composé vers cette époque. Nous avions déjà une date limite qui nous était fournie par la mort de d'Aubigné (1630); nous venons de déterminer l'autre limite, celle en deçà de laquelle il est impossible de remonter (mai 1597 pour les chapitres relatifs à Sancy, avril 1600 pour le chapitre suggéré par Sainte-Marie du Mont). Entre ces deux limites extrêmes bien des solutions intermédiaires sont possibles.

Car ce n'est rien démontrer que de dire que la déclaration est supposée avoir été écrite par Sancy dans un temps assez peu éloigné de sa conversion. Dès la première page nous constatons qu'elle est adressée à du Perron « évêque d'Évreux », et nulle part du Perron, qui y tient tant de place, n'y est présenté autrement que comme évêque d'Évreux. C'est bien évidemment que Sancy est supposé lui écrire avant 1604, époque à laquelle du Perron devint cardinal. Autrement Sancy n'eût pas manqué de l'honorer de cette haute dignité, et d'Aubigné, à travers Sancy, de la lui reprocher comme un nouveau salaire octroyé pour ses complaisances et ses simulacres de conversions. Il n'en résulte pas pourtant que le pamphlet est antérieur à 1604. Peut-être n'y a-t-il là qu'une donnée littéraire. A quelque moment de sa vie qu'il l'ait composé d'Aubigné pouvait être tenté d'en placer la scène près des faits qui en constituaient la matière. Il le devait même peut-être.

De ce chef en revanche le problème se complique; les alluisons à des événements contemporains ne prouvent plus rien. Contem-

porains du temps où le converti est sensé faire sa déclaration, ils ne disent rien du temps où d'Aubigné l'a réellement composée. Le héros et l'auteur se dédoublent et nous ne pouvons plus conclure de l'un à l'autre, de la fiction à la composition de l'ouvrage. Le critérium habituel en pareil cas nous échappe.

D'autres cependant nous restent, capables de créer de fortes présomptions quelle que soit la date à laquelle par fiction il est rapporté, un ouvrage est conditionné dans une large mesure par la date à laquelle il a été écrit.

IV

Et d'abord je crois bien que le *Sancy* a été écrit avant 1617. Je l'infère des rapprochements qu'il est aisé d'instituer entre lui et le *Faeneste*. Car nous n'avons rien répondu encore à l'argument qu'on tirait tout à l'heure de ces similitudes pour déclarer les deux ouvrages contemporains. Répliquons qu'elles semblent nous apprendre précisément le contraire de ce qu'on prétend leur faire dire.

Peu de ces redites d'un livre à l'autre sont instructives. Ce sont celles-là seules qui portent sur des anecdotes passablement développées de part et d'autre, l'histoire du philosophe Gervais par exemple qui affirmait que la grammaire était la cause de tous nos troubles[1].

Est-il bien naturel que de propos délibéré un conteur reprenne dans un ouvrage précédemment publié divers contes pour les reproduire dans un autre ouvrage, presque dans les mêmes termes? Ou bien que, écrivant simultanément deux ouvrages, et deux ouvrages qui paraissent s'adresser au même public, il ne se donne pas la peine d'éviter des répétitions aussi choquantes? Si le *Sancy* avait été composé après le *Faeneste*, ou dans le même temps que lui, il ne l'eût probablement pas plagié. Une hypothèse et une seule me paraît rendre un compte satisfaisant de ces singulières rencontres : le *Sancy* est antérieur au *Faeneste*; d'Aubigné, au moment où il écrit le *Faeneste*, a renoncé à publier son pamphlet, ou tout au moins il hésite à le publier, et il y puise sans scrupule pour gonfler de sa substance le seul ouvrage qui l'intéresse pour le moment, celui qui est destiné à être immédiatement imprimé.

Il suffit, au reste, d'avoir lu le *Sancy*, d'en connaître la vio-

1. Voir dans l'édition des œuvres de d'Aubigné par Réaume, de Caussade et Legouez, au t. II, le *Sancy*, p. 324 et le *Faeneste*, p. 348.

lence, de se rappeler combien de personnages encore vivants en 1617, et de grands personnages, y étaient vilipendés, pour ne pas s'étonner qu'à cette époque d'Aubigné ait montré peu d'empressement à le publier. Cette hypothèse est d'autant plus naturelle que — plusieurs lettres au roi et aux secrétaires d'état écrites de sa main le prouvent — précisément pendant ces années 1617 et 1618, d'Aubigné s'efforçait de rentrer en grâce, de reconquérir ses pensions supprimées, d'échapper à l'exil dont il sentait désormais la menace sur sa tête. Il voulait faire le sage, affirmait qu'il saurait s'adapter aux mœurs du siècle, protestait qu'on ne le jugeât point sur sa jeunesse exaltée.

L'histoire des exorcismes de Marthe Brossier se présente dans les deux textes avec quelques divergences.

Marthe Brossier, native de Romorantin, est une jeune personne qui se fit une grande réputation en contrefaisant la possédée. Son père exploita ses petits talents en la promenant pendant une quinzaine de mois dans divers lieux de pèlerinage sur les rives de la Loire, au temps où l'édit de Nantes, en mécontentant les catholiques, exaspérait la foi au surnaturel. A Angers, l'évêque Charles Miron, prié de l'exorciser, observa que l'eau bénite n'avait aucun effet sur Marthe quand elle ignorait qu'elle fût consacrée, tandis que l'eau toute simple la faisait tomber en pamoison pour peu qu'elle la crût bénite. Mis en défiance par cette première expérience, il lui lut un passage de Virgile feignant de latiner quelque prière et aussitôt la pauvre fille se mit à gesticuler et à donner tous les signes de l'état de fureur dans laquelle la lecture des textes saints devait jeter ses démons. Ayant appris que le bois de la vraie croix avait sur elle un effet immanquable, il fit mine de détacher de son cou une croix qui contenait une parcelle de la relique sacrée, et de l'autre main toucha la galande d'une clef qu'il tirait subrepticement de sa poche. Et les gambades de recommencer aussitôt. En dépit des vertes semonces de l'évêque, Marthe devait affronter de plus vastes théâtres, et se rendre à Paris où le peuple se passionna sur la Montagne Sainte-Geneviève à son sujet, où les docteurs ne purent se mettre d'accord sur son cas, où elle fut l'occasion d'un conflit entre le Parlement, qui voulait la réduire au silence, et l'autorité ecclésiastique qui tenait à l'exorciser en public et qui n'admettait pas qu'on laissât perdre un si beau sujet d'édification. Dans le *Faeneste* comme dans le *Sancy* ce sont les exorcismes d'Angers qui sont rapportés, mais tandis que dans le *Faeneste* la narration est relativement exacte, dans le *Sancy* elle est dépouillée des aventures de la clef et du Virgile qui sont attribuées à une

démoniaque autre que Marthe et dont le nom n'est pas cité. On sera tenté de conclure de là que le récit du *Faeneste* est plus voisin des faits qu'il raconte. Peut-être. Mais on pourra supposer également que, au moment où d'Aubigné écrit le *Sancy*, l'aventure de Marthe Brossier n'est pas encore connue, qu'il en parle d'après des on-dit fort imprécis, qu'au contraire en 1617 non seulement des spécialistes[1] se sont occupés du cas de Marthe et en ont doctement écrit, mais de graves historiens comme Matthieu[2], Palma Cayet[3] et surtout Auguste de Thou[4] l'ont racontée tout au long dans leurs histoires. D'Aubigné ne peut manquer de l'y avoir relue, lui qui feuillette constamment ces auteurs pour y trouver les matériaux de sa propre *Histoire universelle*, et il a rectifié son premier récit. Comment choisir entre ces deux interprétations? La seconde certainement est la bonne. Chez d'Aubigné les exorcismes de Marthe se compliquent de détails comiques sur les deux démons qu'elle porte en elle, Belzébuth et Astarot, dont l'un est trop jeune et l'autre trop pauvre pour avoir appris à lire. Ces détails, qui ne figurent dans aucune des relations écrites que j'ai lues portent la trace évidente de relations orales, et prouvent que c'est par cette voie que d'Aubigné avait d'abord connu l'histoire de Marthe. De plus, dans le *Sancy*, l'héroïne est encore une inconnue. C'est encore « une démoniaque nommée Marthe ». Dans le *Faeneste*, au contraire, elle est un personnage fameux : « J'y étais quand Marthe la démoniaque fut amenée », fait à brûle-pourpoint le baron Faeneste. Et tout le monde est au courant. Enfin, dans le *Sancy*, il est dit que c'est « dernièrement » que Marthe Brossier fut présentée à l'évêque Miron. Aucune indication de temps n'est donnée dans le *Faeneste*.

Je sais bien que dans le *Sancy*, à trois reprises, on trouve des allusions directes au *Faeneste*. La première est dans une série d'anecdotes galantes que le pamphlet met au compte d'Henri IV encore roi de Béarn, et dont les unes sont racontées, les autres mentionnées seulement. L'une d'elles est ainsi désignée : « l'histoire de Marroquin..., telle qu'elle est descrite au second livre de Feneste[5] ». Une autre allusion se rencontre dans la satire des modes de la cour que font Mathurine et du Perron : « parler des couleurs selon la nouveauté, et comme elles sont deduites dans ce

1. Michel Marescot, *Discours véritable sur le fait de Marthe Brossier de Romorantin, prétendue démoniaque*, 1599.
2. Éd. de 1631, t. II, p. 301.
3. *Chronologie septennaire*, année 1599.
4. Livre CXIII.
5. 1re partie, chap. v, p. 266. Rapprocher le *Faeneste*, p. 473.

meschant *Faeneste*[1] ». La dernière est au chapitre des martyrs catholiques : Au nombre des martyrs Sancy propose d'inscrire M. Saint Baumier « duquel, dit-il, ce meschant Foeneste nous a desrobé l'histoire[2] ». Ces passages, conclut-on, sont respectivement postérieurs aux passages correspondants du *Faeneste* puisqu'ils y renvoient.

L'argument paraît irréfutable. En fait, il est recevable dans le cas de l'histoire de Marocain qui avait sa place marquée dans l'énumération des fredaines du Vert-Galant : d'Aubigné ne devant pas l'omettre et hésitant à la reprendre, pouvait être tenté de renvoyer à un précédent écrit où le lecteur la trouverait. On en peut dire autant peut-être de la seconde allusion. Mais il en va un peu autrement de l'histoire du médecin Baumier qu'il n'était nullement nécessaire de répéter dans le *Sancy*, qui même y est inattendue. Beaucoup d'autres anecdotes du *Faeneste* avaient autant de titres que celle-là à reparaître ici. Et dès lors une autre hypothèse se présente à l'esprit.

Il suffit que le manuscrit du *Sancy* ait été établi postérieurement à la publication du *Faeneste* pour que ces trois renvois s'expliquent, quelle que soit d'ailleurs la date de composition de l'œuvre. Il se pourrait fort bien que dans une première rédaction du *Sancy* l'histoire de Baumier ait été racontée tout au long, tout aussi bien que celle de Marocain ; que, plus tard, écrivant le *Faeneste*, d'Aubigné y ait transporté ces histoires comme il a transporté les histoires de Marthe Brossier et du philosophe Gervais ; que, revenant ensuite au *Sancy* pour établir un manuscrit destiné à l'impression, il y ait supprimé les contes qui, ayant pris place ailleurs, n'avaient plus lieu d'être conservés. Ainsi s'expliquerait l'expression, en toute autre hypothèse assez surprenante « duquel ce meschant Faeneste nous a *desrobé* l'histoire ». Elle dit le regret de l'auteur obligé de biffer un bon conte.

Mais, objectera-t-on, à deux reprises le *Sancy* est nommé dans le *Faeneste*. En composant le *Faeneste* d'Aubigné n'avait donc pas renoncé à publier le *Sancy*. En effet, en parlant du curé des Echillais[3] qui alternativement faisait le prêche et disait la messe, et, au gré de ses paroissiens baptisait et mariait tantôt à la romaine et tantôt à la calvinienne, au lieu de relater en détail les méthodes nouvelles qu'il avait imaginées pour concilier les religions adverses, d'Aubigné se contente de dire : « il en usoit comme vous voyez

1. 2e partie, chap. I, p. 310. Rapprocher *Faeneste*, p. 390-391.
2. 2e partie, chap. VIII, p. 365. Rapprocher *Faeneste*, p. 485, 497-98.
3. *Faeneste*, livre IV, chap. VIII, p. 588. Rapprocher *Sancy*, 2e partie, chap. II, p. 325.

de lui amplement dans la *Confession de Sanci* ». Et ailleurs[1] il rappelle d'une allusion la conduite de Sancy à Orléans, conduite que le lecteur ne pouvait connaître que par son pamphlet. Devant ces allusions, qui manifestent dans le *Faeneste* l'intention indéniable de publier le *Sancy*, comment prétendre encore que d'Aubigné avait renoncé à sa publication, et que les renvois du Sancy au *Faeneste* ont été introduits dans le Sancy après l'impression du *Faeneste*, lors d'une revision du manuscrit? Toute notre argumentation semble bien tomber aussi bien en ce qui concerne le philosophe Gervais et Marthe Brossier qu'en ce qui touche le docteur Baumier et les autres allusions au *Faeneste* que présente le *Sancy*.

J'observe cependant que les contes du philosophe Gervais, de Marthe Brossier, de Baumier se rencontrent dans les trois premiers livres du *Faeneste*, ceux qui ont paru en 1617 et en 1619; que les deux allusions au *Sancy*, au contraire, se trouvent au IV^e^ livre, celui qui fut publié en 1630. De 1619 à 1630 la situation de d'Aubigné avait bien changé. D'abord, exilé, sans espoir de retour en grâce, il n'avait plus en 1630 à garder les mêmes ménagements qu'en 1617. Ensuite — et cela n'est pas moins important — Sancy était mort en 1629. Sancy disparu, et avec lui beaucoup des contemporains que la *Confession* malmène, d'Aubigné a repris son projet de publication, et il a pu parler en 1630 du *Sancy* comme d'une œuvre qui était sur le point de paraître.

Je crois donc qu'après avoir renoncé au projet de publier le *Sancy* — ce qui explique les emprunts des 3 premiers livres du *Faeneste* à ce pamphlet — d'Aubigné a ensuite, à Genève, repris ce projet, — ce qui explique les allusions au *Sancy* qu'on lit au IV^e^ livre du *Faeneste*. Si l'on m'oppose que l'argumentation qui précède reste hypothétique, j'en demeure d'accord. Elle est à tout le moins assez probable cependant pour qu'il ne soit plus possible de conclure des ressemblances signalées entre le *Faeneste* et le *Sancy* qu'ils ont été composés dans le même temps. Elle crée même une forte présomption en faveur de l'antériorité du *Sancy*, dont par suite la composition devrait être placée avant l'année 1617.

V

Une remarque nous invite à aller plus loin et à supposer qu'elle doit être placée avant l'année 1605.

1. *Faeneste*, livre IV, chap. XVII, p. 639. Rapprocher *Sancy*, 2^e^ partie, chap. IX, p. 372.

En 1605 Sancy disparaît de la scène publique[1]. Disgrâcié, ruiné, il s'enfonce dans la retraite d'où il ne sortira plus. Il semble bien que désormais d'Aubigné ne le rencontrera nulle part sur sa route. Est-il téméraire de penser que sa colère s'exerce contre un homme arrogant, élevé, travaillé d'ambition, plutôt que contre un homme déchu? Contre un grand dont la puissance le froisse que contre une épave dont tous les regards se sont détournés?

Ou, s'il était allé le rechercher jusque dans son repaire pour le traîner sur l'échafaud vengeur, n'est-il pas probable que d'Aubigné eût autrement compris son pamphlet, qu'il eût triomphé brutalement de cette déchéance au lieu de se contenter d'une allusion à la demi-disgrâce de juin 1598?

Là, encore il n'y a qu'une présomption, mais, pour quiconque connaît d'Aubigné, elle n'est point négligeable.

VI

J'en trouve une autre de plus de poids dans la date à laquelle la déclaration est supposée avoir été écrite par Sancy. Car il est possible de préciser cette date beaucoup plus que nous ne l'avons fait. De nombreuses allusions le permettent.

Pour cela il nous faut distinguer de ce qui constitue proprement la déclaration de Sancy le chapitre (II-I) relatif à la conversion de Sainte-Marie. Commençons par la déclaration proprement dite. Nous viendrons ensuite au chapitre consacré à Sainte-Marie, et nous constaterons qu'il est postérieur au reste.

Trois allusions vont nous fournir une première approximation.

Au chapitre VII de la première partie, d'Aubigné parle d'un incendie qui, par une punition de Dieu, pour châtier des crimes abominables, embrasa le couvent des Cordeliers à Paris. Il s'agit évidemment d'un incendie qu'il relate dans son *Histoire universelle* que L'Estoile nous permet de fixer au samedi 19 novembre 1580 et qui paraît avoir exercé la malignité de ce que les moines comptaient d'adversaires. Or, Sancy ajoute que cet incendie eut lieu « il y a environ vingt ans ». Nous sommes donc aux environs de l'année 1600.

Et cette première donnée éclaire les deux phrases que voici et qui vont la préciser en retour : quand, au chapitre II-V (p. 337) Sancy nous dit « ce que la paix d'Espagne et le Jubilé prochain m'ont fait appréhender » évidemment il fait allusion à la paix de Vervins que Henri IV signa avec les Espagnols le 2 mai 1598,

1. C'est en février 1605 qu'il donne sa démission de colonel général des Suisses.

et d'autre part au jubilé de l'an 1600, si bien que nous pouvons conclure que la phrase a été écrite entre le mois de mai 1598 et la fin du siècle.

Quand, en outre, au chapitre I-III (p. 255) faisant évidemment encore allusion au même traité de Vervins il écrit : « La Varenne n'a commencé que cet hiver à apprendre à lire, et en même temps a fait la paix d'Espagne », il nous invite à penser — et que ce soit à tort ou à raison peu nous importe — que La Varenne qu'il n'aime pas, n'a appris à lire que dans l'hiver de 1597 à 1598, époque à laquelle se négociait le traité espagnol, et qu'une année au plus s'est écoulée depuis la fin de cet hiver.

Mais pouvons-nous faire un pas de plus?

Tâchons de préciser maintenant deux dates extrêmes entre lesquelles se place la déclaration de Sancy.

Et d'abord, est-il possible de préciser une date après laquelle elle ne peut sans contradiction être supposée écrite par Sancy? C'est le 10 avril, d'après L'Estoile, qu'expira subitement la belle Gabrielle d'Estrées, duchesse de Beaufort, maîtresse du roi et mère de plusieurs de ses enfants. Or, une bonne partie du chapitre III du premier livre est consacrée à Gabrielle d'Estrées, « la sainte qui règne », et à toutes les faveurs scandaleuses qui s'obtiennent par l'intercession de cette sainte. Un tel chapitre ne se comprendrait pas si Sancy n'était pas supposé écrire au temps où elle est encore vivante.

Quant à l'autre terme, celui au delà duquel nous ne devons pas remonter, il est plus malaisé d'être affirmatif en ce qui le concerne, car nous courons toujours le risque de prendre comme point d'appui de nos déductions des allusions ajoutées après coup et qui peuvent ne pas concorder avec la conception première. Pourtant il serait bien malaisé de placer cette limite avant le mois de juin 1598. Le dernier chapitre, celui où Sancy s'inquiète de voir décroître son autorité auprès du roi en dépit de sa conversion, semble bien être en relation avec des bruits de demi-disgrâce qui circulèrent au cours de l'année 1598 et que L'Estoile enregistre au mois de juin ainsi que nous l'avons vu. Nous devons même être à une époque passablement postérieure car Sancy parle de ce cauchemar comme d'un fait bien passé.

Voici pourtant quelques allusions mieux datées : Sourdis est appelé par Sancy, non l'archevêque de Bordeaux, mais le cardinal[1]; or c'est le 1er mars 1599 qu'il reçut le chapeau rouge[2].

1. 1. P. 251.
2. Cf. *Gallia Christiana.*

Au chapitre I-VIII La Renardière dans une conversation qui est supposée avoir été tenue antérieurement à la déclaration et que Sancy rapporte, annonce à ses compagnons incrédules que le duc de Joyeuse, qui avait été quelques années chez les Capucins sous le nom de frère Ange, puis était rentré dans le monde, retournera chez les moines[1]. Or c'est le lundi 8 mars à 7 heures du soir que le duc reprit l'habit[2]. Tout donne à penser que nous avons à faire ici à une prédiction après l'événement, d'autant que Bassompierre nous assure que rien ne faisait prévoir la subite résolution du personnage, et du Plessis déclare que la veille il était plus « dameret » que jamais[3]. Au chapitre I-VI Sancy parle de ce dernier carême-prenant comme d'une date récente[4]. Or en 1599 le mardi gras tombait le 23 février. Chacune de ces trois allusions, prise isolément, est assurément de peu de valeur. Rien n'est simple comme d'ajouter après coup « le cardinal » devant le nom de Sourdis, ou d'insérer une phrase dans un texte où il est question du duc de Joyeuse pour bafouer sa récente extravagance. Par leur union elles constituent une sérieuse présomption que d'autres allusions confirment.

J'ai déjà rappelé que d'Aubigné rapporte l'exorcisme de Marthe Brossier comme un événement qui se serait passé « dernièrement » à Angers. L'intervention de Miron, l'évêque d'Angers, d'après de Thou et Palma-Cayet, se place certainement avant le voyage de Marthe pour Paris, à une époque où le scandale ne s'était pas encore propagé jusqu'à la capitale et où les plus hautes juridictions du royaume ne s'étaient pas encore prononcées. Or, c'est le 30 mars 1599 que L'Estoile signale la présence de Marthe Brossier à Paris. Dans les premiers jours d'avril un grand bruit se fait autour de sa personne. D'Aubigné semble ne connaître ni les manifestations passionnées dont elle fut alors l'objet, ni les détails piquants des interrogatoires qu'elle subit[5].

Dans le chapitre intitulé « Examen de quelques livres de ce temps » (II-VI) Sancy déclare qu'il a « veu les responses que l'on a faites au livre du Plessis ». Il s'agit du traité *De l'institution de l'Eucharistie* que du Plessis-Mornay avait publié au mois de juillet 1598 et qui devait, au mois de mai 1600, provoquer la grande

1. P. 291.
2. Voir le *Journal* de L'Estoile à la date du 5 mars 1599.
3. Lettre du 13 mars 1599.
4. P. 276.
5. On remarquera que dans le *Faeneste*, d'Aubigné parle de l'arrêt de la Cour, qui fut rendu au mois de mai, et du rôle de Rapin qui, au mois de juin, fut chargé de ramener Marthe à Romorantin auprès de ses parents. Ces allusions ne se rencontrent pas dans le récit du *Sancy*.

joute dont nous avons parlé. Tout de suite des contradicteurs s'étaient mis à l'œuvre pour riposter. Si Sancy désignait plus explicitement ces « réponses » qu'il a « lues » nous aurions là un utile point de repère. Mais il ne cite expressément que la réplique de Boulanger, ou même la première des deux répliques de Boulanger : « Examen des lieux allégués par le sieur du Plessis-Mornay en l'épître liminaire du livre contre la messe », et cette mention nous reporte au plus tôt au mois de novembre 1598 car c'est à la fin du mois d'octobre de la même année que du Plessis reçut cette première réplique [1]. Toutefois le pluriel « les réponses » ne se justifie que si nous admettons que Sancy a vu en outre soit la seconde réponse de Boulanger, celle qui critiquait non plus seulement la préface mais le livre entier de du Plessis, soit le libelle de Georges du Puy, soit celui de Fronton ou Duc qui parut d'abord sans le nom de son auteur, soit plus probablement plusieurs de ces écrits qui tous furent publiés au début de l'année 1599 [2]. C'est d'ailleurs dans ces premiers mois de 1599, auxquels nous sommes une fois encore ramenés, que la question du livre *De l'Institution de l'Eucharistie* devint brûlante. « J'ai été, écrit du Plessis à Madame, la sœur du roi, quatre mois près de sa majesté (décembre 1598 à mars 1599) pendant lesquels toutes les chaires de Paris, ont tonné contre moi jusques à exciter le peuple à me courre sus [3]... »

Si nous écartons provisoirement quelques phrases où nous reconnaîtrons tout à l'heure des additions manifestes, je ne crois pas qu'aucune allusion nous empêche d'accepter cette date des environs de mars 1599 à laquelle tant d'observations convergentes nous conduisent. On pourrait objecter une allusion à l'édit de Nantes qui se lit au chapitre I-v. S'adressant aux protestants Sancy leur dit « quand ce sera à vous à obtenir une loy... » [4] et de là on pourrait être tenté de conclure que cette « loy », c'est-à-dire l'édit de Nantes, ne leur a pas encore été octroyée, que par conséquent la déclaration de Sancy a été commencée antérieurement au 13 avril 1598, date de la signature de l'Edit. Ce serait oublier que l'Edit resta longtemps lettre morte, qu'il fallut des efforts répétés pour obtenir des parlements sa vérification qui seule le mettait en

1. Lettre de Dumaurier à du Plessis en date du 23 octobre 1599.
2. Florimont de Raymond annonce à du Plessis l'envoi des livres de Fronton du Duc et de du Puy dans une lettre en date du 5 janvier; et dans une lettre du 3 février du Plessis écrit à sa femme : « Je cherche la seconde réponse de Boulanger pour l'envoyer. »
3. Lettre du 30 mai 1599.
4. P. 262.

vigueur, et que tant du clergé que des parlements il devait subir diverses mutilations. C'est très vraisemblablement de l'Edit tel qu'il fut reçu, assez différent de l'Edit primitif qu'il est ici question, comme dans le passage que voici : « Ceux qui auront à se faire recevoir en la Cour, après l'Edict receu, m'en diront des nouvelles[1]. » Il ne fut enregistré au parlement de Paris que le 27 février 1599, et c'est le 17 mars que le roi envoya dans les provinces des émissaires chargés de le faire exécuter. Les adhésions des autres parlements se firent attendre parfois longtemps : le parlement de Rouen ne devait céder que dix ans plus tard. Mais le fait essentiel pour les huguenots c'était l'enregistrement au parlement de Paris qui souleva des protestations, traîna en longueur pendant les mois de janvier et de février et nécessita des interventions énergiques du roi en personne. Puis ce fut le tour de la cour des aides dans les premiers jours de mars. On ne saurait donc affirmer que les phrases précédemment citées sont antérieures au mois de février 1599 ou même au mois de mars. Et j'y vois une raison nouvelle d'admettre que la déclaration de Sancy est supposée écrite dans le temps où l'Edit fut enregistré quand je rapproche de cette autre phrase, évidemment postérieure à l'enregistrement de l'Edit : Florimont de Raymond « n'a pas mis cela en son livre, pour ce que l'Edict n'estoit pas encor modifié[2] ». Les modifications dont il est ici question sont, en effet, celles qu'obtint au détriment des huguenots le Parlement de Paris.

Notre hypothèse repose maintenant sur une base solide : elle nous est imposée par des allusions empruntées à de nombreux chapitres I-II, III, V, VI, VII, VIII, II-III, V, VI, IX, si bien que c'est la majeure partie de la déclaration, et non un simple fragment de cette déclaration, que nous sommes en droit de dater des premiers mois de 1599. Il s'est agi seulement jusqu'ici, ne l'oublions pas, de préciser non la date à laquelle d'Aubigné a composé son pamphlet, mais la date à laquelle Sancy est supposé par lui avoir fait sa déclaration. Ici toutefois une question se pose : pourquoi les premiers mois de 1599 plutôt que toute autre date? Quelle raison, s'il avait composé son pamphlet à vingt ans de distance, ou même simplement à quelques années, aurait pu déterminer d'Aubigné à choisir cette époque pour y placer la scène de la déclaration? Aucun événement important dans la vie de Sancy ne la désigne à son choix, semble-t-il. Sully nous dit bien dans ses *Mémoires* qu'en l'année 1599 Sancy « livré à ses vertiges ordinaires jugea

1. P. 337.
2. P. 347.

bon de se retirer du conseil (des finances) et de se défaire de la charge d'intendant des bâtiments ». Je n'ai pas trouvé le moyen de déterminer la date précise de cette retraite, mais il est probable qu'elle est postérieure au mois de mars, et en tout cas il est clair qu'elle n'est pour rien dans le choix de d'Aubigné. Si elle était l'occasion du pamphlet il est évident que le pamphlet y ferait allusion. Une seule explication me paraît plausible : la Déclaration est supposée écrite par Sancy dans les premiers mois de 1599 tout simplement parce que c'est dans les premiers mois de 1599 que d'Aubigné l'a composée.

VII

Cette présomption se fortifiera singulièrement si nous avons soin de remarquer le nombre considérable d'allusions contemporaines que présente le *Sancy*[1].

Par les personnages qu'il met en scène, par les événements dont il parle, par sa bibliographie le *Sancy* appartient à la fin du XVI[e] siècle. Entendons-nous bien : il est clair que si, de propos

1. Pour déterminer les événements multiples auxquels il est fait allusion dans le *Sancy* j'ai tiré grand profit des annotations de Le Duchat. Il y avait lieu toutefois de les compléter et de les rectifier sur bien des points à l'aide de moyens d'information dont Le Duchat ne disposait pas. Du *Journal* de l'Estoile, en particulier, qu'il n'a pas utilisé, il y avait de nombreuses indications à tirer, ainsi qu'on a pu s'en apercevoir déjà dans les pages qui précèdent. Un exemple entre mille. « Depuis quelque temps, écrit d'Aubigné, nous avons veu à la Cour, et avons encor quelques Docteurs, qui pour contrefaire les conscientieux font les demi Huguenots et les appointeurs de religion. Ce debvroit estre un bel exemple à M. Benoist et ses compagnons; Berenger et Chauveau en sont morts de mélancolie ou de poizon. » Les conjectures savantes, et notoirement erronées d'ailleurs, relativement à l'identification de Bérenger et de Chauveau deviennent superflues quand on a lu les deux textes de L'Estoile que voici :

Le 31 août 1594 « Le petit Chauvau, curé de Saint-Gervais, mourust dans les Cordeliers de Senlis, d'une fièvre chaude, precédante (ainsi qu'on disoit) d'un bouillon trop chaud, que lesdits Cordeliers lui avoient fait prendre, car il estoit malvoulu de la plupart d'eux, pource que librement il les reprenoit de leurs vices, et taxoit, en pleine chaire, les abus de l'Eglise, conduisant le peuple droit à Jésus Christ, et le destournant, en tant qu'en lui estoit, de tous autres moyens inventés par les hommes pour gangner paradis... » (*Mémoires-Journaux* de Pierre de L'Estoile, édition Brunet, Champollion, etc..., t. VI, p. 225.) En divers endroits L'Estoile nous présente ce Chauveau comme un prêcheur qui s'indigne publiquement des abus de l'Eglise, et qui se voit accuser d'hérésie et chargé de toutes sortes d'accusations pour la liberté de sa langue. (L'Estoile, VI, p. 45-47.)

« En ce mesme mois, (décembre 1594) les Jacobins de Paris empoisonnèrent un de leurs compagnons, nommé Belanger, pource qu'il haïot la Ligue, preschoit assez purement et avoit tousjours tenu le parti du Roy. M. Du Laurens, médecin, qui l'avoit pansé, conta à un de mes amis que ce pauvre moine étoit mort martir, avec des douleurs cruelles et insupportables, causées du violent poison qu'on lui avoit donné; et qu'en aiant adverti le Prieur, au lieu de le faire ouvrir, comme il l'en avoit prié, l'auroit fait enterrer tout chaud, lui disant qu'il n'avoit jamais accoustumé de faire ouvrir leurs moines. » (L'Estoile, VI, p. 250.) Ce jacobin Bellanger ou mieux Bérenger avait prêché très ouvertement en faveur de Henri IV.

délibéré, d'Aubigné a situé la scène de son pamphlet aux environs de l'année 1599, même écrivant à vingt-cinq ans de distance il lui donnera un décor de 1599; et, pour peu qu'il soit un artiste attentif, il évitera les anachronismes. Toutefois, s'il écrit en 1625 par exemple, parmi les personnages, les livres, les faits, qui, datant des environs de 1599, peuvent sans invraisemblance constituer son décor, il aura tendance à éliminer tous ceux qui, trop menus, ont perdu tout intérêt, à ne retenir que ceux qui sont susceptibles de parler à l'imagination d'un lecteur de 1625.

Or, nombre de personnages défilent dans le *Sancy* tellement obscurs qu'il est aujourd'hui parfois malaisé de les identifier, et qui sans aucun doute étaient déjà parfaitement oubliés à vingt-cinq ans de distance. Comment, quelque tenaces qu'on suppose ses haines, d'Aubigné, écrivant à Genève, serait-il allé les rechercher dans le lointain de ses souvenirs? Comment surtout aurait-il pu espérer intéresser à eux ses lecteurs?

> La sueur d'un misérable laboureur se transsubstantie en la graisse d'un prosperant thresorier; la mouëlle des doigts d'un vigneron de Gascogne resjouit les boyaux et le ventre de Parisiere; les pleurs d'une vesve ruïnee en Bretagne font avoir du fard à la femme de Santeny; le sang d'un soldat perdu à chasser Espernon de Provence, se change en hypocras pour l'hoste de la Roze de Blois, aujourd'huy tran, substantié à Monsieur de Bussy Guibert[1].

Admettons qu'on n'eût pas oublié complètement le nom de Santeny, membre du conseil des finances que Sully cite parmi les créanciers d'Henri IV et dont la femme avait été distinguée par le roi, qui donc eût su à quelques années de distance ce qu'étaient Parisière et Bussy-Guibert.

Quelques ministres de l'église réformée occupent une place morale tout à fait importante dans le *Sancy*. Ce sont des ministres qu'on accuse d'avoir trahi la cause, tout comme Sancy lui-même. Ils ont « prévariqué », c'est-à-dire qu'ils se sont proposés pour soutenir des disputes publiques contre des champions catholiques avec l'arrière-pensée de se laisser vaincre; ils se sont convertis au catholicisme, ou tout au moins ils ont eu l'intention de se convertir. Or sur tous, remarque Sancy, la main de Dieu s'est appesantie. Ils sont l'angoisse de sa conscience. Comme lui-même, tous ont escompté qu'ils tireraient profit de leur lâcheté, et voilà que tous sont morts maintenant à l'exception d'un seul, et le seul qui survive encore parmi ces lévites de scandale, Cayet a été

1. 1re partie, chap. x, p. 302-303.

chassé à la fois par ses anciens coreligionnaires et par les nouveaux. C'est Morlas mort le 27 août 1595 avant d'avoir réalisé ses ambitions, de Vaux mort en 1598 dans les affres du repentir, Rotan et de Serre frappés la même année, l'un le 28 avril et l'autre le 30 mai, à l'entrée de ce concile de Montpellier où ils devaient consommer leur trahison. A l'exception de Morlas peut-être, qui fut conseiller d'Etat, tous ces ministres n'ont qu'une notoriété très passagère, limitée au milieu où vivait d'Aubigné. Et toutes ces calomnies qu'il nous rapporte à leur sujet ne sont que des cancans d'un jour, nés de l'esprit de parti et qu'accréditent pour quelques heures les passions du moment. Rien n'est moins établi que la prétendue intention où Rotan et de Serre — sur lesquels les renseignements font défaut — auraient été de trahir la cause à Montpellier au moment où la mort les a frappés. C'est leur mort peut-être qui a fait naître ce bruit parmi des coreligionnaires ombrageux, surexcités par l'incertitude du lendemain, prêts à trouver au moindre événement des interprétations providentielles. Aucun témoignage sérieux à ma connaissance, ne confirme les angoisses que d'Aubigné prête à de Vaux, le ministre de Milhau, non moins vite oublié que les deux autres, ni cette fièvre chaude dont il accable Morlas ou le repentir qu'il lui prête obligeamment une heure avant la mort. Ce sont là des légendes accréditées par le fanatisme, de ces légendes qui jaillissent autour d'actualités démesurément grossies pour disparaître aussitôt sans laisser de traces, celle-là même dont vit le pamphlet d'actualité.

Il faut relire, en particulier, les allusions qui reviennent sans cesse à deux convertis de l'époque, Sponde et Cayet. Jean de Sponde, après avoir en 1592 écrit avec violence contre ceux qui lui conseillaient de se faire catholique, avait en 1593 imité l'exemple du roi. Cayet avait attendu deux ans plus tard, jusqu'en novembre 1595. Tous deux avaient fait connaître par des publications les prétendus motifs qui les avaient déterminés. Naturellement on avait répondu à leurs écrits, et de violentes polémiques s'étaient engagées. A la faveur de ces polémiques les calomnies passionnées avaient surgi de partout, les on-dit se propageaient en traînées de poudre, sinon dans la masse indifférente, du moins dans le petit cercle des élus. On racontait de Sponde qu'il avait séduit la fille de son hôte, qu'il s'était vu contraint par le père à l'épouser, que pour se débarrasser d'elle il l'avait empoisonnée; on disait qu'à la fin de sa vie il avait été réduit à l'hôpital, ses enfants à la mendicité et sa femme à la prostitution; on rapportait mille histoires extravagantes sur une « boiteuse rollette de la Rochelle

dont il se serait servi pour empoisonner sa maîtresse et qui l'aurait empoisonné lui-même. Il était mort au mois de mars 1595, et tandis que les Jésuites lui attribuaient une fin édifiante dans le sein de l'Eglise romaine, les réformés affirmaient qu'il s'était repenti de son apostasie et que redoutant une rétractation publique, un autre converti Florimont de Raymond l'avait prévenu par le poison.

Quant à Cayet, il était plus maltraité encore parce qu'il avait eu le tort de survivre plus longuement à sa conversion. On affirmait qu'il avait été chassé de l'église pour ses mœurs; qu'il avait composé des libelles où il proposait d'organiser la prostitution en vue d'enrichir le pape. L'Étoile nous parle quelque part des quatrains et des méchants bruits qui couraient à ses dépens. On assurait qu'il était fou et enfermé; qu'il s'était fait catholique dans l'espoir d'obtenir une riche abbaye, laquelle maintenant on lui refusait; on citait de lui des raisonnements absurdes où l'on travestissait les arguments par lesquels il justifiait sa conduite; on lui attribuait — suprême cruauté — un libelle diffamant qui courait sur la personne du roi. De toutes ces accusations, vraies ou fausses, pêle-mêle recueillies, d'Aubigné s'est fait l'écho. Et là apparaît nettement le caractère d'actualité de cette satire qui brandit des calomnies sans fondement contre des personnages sans lendemain.

VIII

Les lectures de Sancy ne sont pas moins significatives.

Il y en a de deux sortes. Il y a d'abord les principaux pamphlets que la polémique protestante a produits au cours du XVI^e^ siècle. Ce sont des ouvrages écrits par des protestants, comme ce *Livre des reliques*, qui est de Calvin, et qui, attaquant un des abus les plus choquants de l'église romaine d'alors, a joui d'une grande réputation. Ce sont encore d'anciens livres catholiques où les réformés ont surpris l'aveu de toutes les superstitions et des scandales dont ils s'indignent, qui les étalaient sans fard en un temps où, la lutte n'étant pas encore commencée, on n'avait pas à se tenir sur ses gardes, et que par un raffinement de cruauté les protestants réimpriment maintenant pour en faire les auxiliaires de leur polémique, quelquefois sans addition, quelquefois en les accompagnant d'un savoureux commentaire. Tel est ce *Livre des taxes*, imprimé à Bologne en 1517 avec la permission du pape et qui taxait les péchés d'une redevance pécuniaire dont s'enrichissait

le trésor pontifical. Il avait été traduit en français par un protestant, Claude du Pinet, et à diverses reprises réimprimé. On y lisait — ou on affectait d'y lire :

Un bon Catholique voit [là] les pechez à bon marché, et sçait en un mot, pour combien il en doit estre quitte. Celui qui aura defloré une vierge doit six gros. Quiconque aura connu charnellement, et toutesfois de gré à gré sa propre mere, sa sœur, sa cousine germaine ou sa commere de baptesme, il en est quitte pour cinq gros. Toutesfois, si cela est commis en l'Eglise, il en faut six. Pour avoir tué son père ou sa mère il faut un ducat et cinq carlins[1].

De toute cette littérature de combat le batailleur et sarcastique d'Aubigné s'était abreuvé durant toute sa jeunesse. Elle avait contribué à sa formation intellectuelle. Il ne s'en défera jamais complètement, et nous la retrouverons jusque dans le *Faeneste*, vingt ans et trente ans plus tard. Dans le *Sancy* il la cite abondamment. En particulier tout le deuxième chapitre sur la valeur des traditions en est plein.

Mais avec ces livres là il y en a d'autres, en grand nombre eux aussi, qui occupent en quelque sorte une couche superficielle de sa pensée et que le temps balayera. Ce sont des livres d'actualité, livres de polémique encore d'ailleurs, et qui nous montrent avec quelle diligence même à cette époque il suit la lutte religieuse. Le nombre et l'insignifiance de ces livres auxquels la déclaration de Sancy nous renvoie prouve avec évidence que le *Sancy* a été écrit précisément dans le temps où ils se publiaient.

J'ai rappelé déjà que Sancy a lu le livre de l'*Institution de l'Eucharistie* de du Plessis paru en juillet 1598, et les répliques qu'il a suscitées à la fin de la même année et au début de l'année suivante.

Voici, à titre d'exemple, un passage du chap. VI, II[e] partie, qui va nous révéler une autre source contemporaine. Florimont de Raymond, écrit Sancy, m'a appris

Qu'il faut porter le Pape sur les espaules. Les Romains, dit il, eslevoient leurs Empereurs sur le bouclier, et le portoient sur leurs espaules; les Payens le faisoient aux Druydes, aux Vestales. Les Romains faisoient porter leurs litières par des esclaves. Ceux de Tangoa à la Chine portent ainsi leurs religieux, et les paysans de Xainctonge se font porter le jour de leurs nopces, comme aussi font ceux de Lorraine à leurs épousées : *Ergo* on doit ainsi porter les Papes, Cardinaux et Evesques, pour ressembler en religion les Chinois et les Payens : se montrer

1. P. 250.

esclaves, comme ceux qui portoient les litieres des Romains, et faire ce qu'on dit que font les mariez, principalement les païsans et paysanes à leurs nopces [1].

Évidemment d'Aubigné tourne ici en dérision un fragment de l'*Anti-Christ* de Florimont de Raymond qu'il a très présent à l'esprit.

Reste ce dernier poinct, pourquoy est-ce qu'on porte les Papes dans une chaire soutenuë et eslevée par des hommes sur leurs espaules, chose qui semble de premier front estrange, de laquelle le mesme Duc de Moscovie, dont nous avons parlé, s'estonnoit, comme il fit entendre au pere Possevin, le jugeant indigne du successeur de sainct Pierre, jusques à ce qu'il luy eust faict entendre la raison. Presque tous les peuples de la terre ont eu ceste coustume, de porter en ceste sorte leurs Roys, leurs Princes, et leurs Empereurs, voire leurs chefs de guerre dans des chaires, ou sur leurs escus et pavois. Mesmes lors de leurs eslections, comme on lict dans Tacite : « Estant mis sur le bouclier, selon la coustume, et soustenu sur leurs espaules, il est esleu Empereur. » De mesmes Herodian quand il narre l'eslection de Gordian, dit, que les soldats l'esleverent et porterent sur leurs espaules, d'où est venu ce mot Latin succolare dont Suétone fait mention en la vie de Claude. Ce n'est pas un privilège spécial de la royauté. L'antiquité, dit Tacite, avait accordé cest honneur aux prestres et sacrez Druides. Le mesme avoit esté octroyé aux Vestales, comme escrit Tite-Live, et sainct Ambroise, qui a vescu soubs le grand Theodore, lequel les abolit du tout. Les Seigneurs Romains, souvent se faisoient porter avec des chaires à bras par leurs esclaves, comme monstre Juvenal dans ces vers :

> En un chemin fourchu, comme il fut jà porté
> Par six esclaves siens, la chaire descouverte
> Se montroit clairement, et luy tout esventé
> Estoit en sa lictiere entièrement ouverte.

Catulle, Martial, Sénèque, font mention de ceste façon de port et gestation. Hierosme Mercurial grand medecin de nostre siècle, et ceste fameuse erudition de Lypsius, n'ont rien obmis touchant ceste antiquité. Noz anciens Gaulois gardèrent ceste mesme ceremonie à l'endroit de leurs Roys, comme il se voit partout dans noz historiens François, voir mesme les Roys de Navarre, ainsi qu'on lit dans la belle histoire que Loys Turquet a n'agueres mis au jour. Ceux de la Germanie avoient la mesme coustume, chargeant sur leurs espaules et montrant au peuple celuy qu'ils elisoient pour leur chef. Ce Prince Lorrain Roy de Hierusalem, Gôdefroy de Bouillon fut à son entrée porté par les plus grands depuis le sepulchre du Sauveur du monde, jusqu'au Palais-Royal. Cela

1. P. 345-346.

mesme a esté observé parmi les nations les plus barbares, ainsi qu'on voit dans les navigations des Portugois. Gonzales de Mandoze religieuse de l'ordre S. Augustin racontant l'accueil qu'on fit en la ville de Tangoa, qui est en la Chine l'an 1577 aux religieux qui premierement annoncerent le nom de Jesus, dit ainsi : « Au desbarquement se trouverent des chaires toutes prestes pour les religieux et leurs compagnons, et des chevaux pour ceux de leur suitte. Et comme les religieux vouloient aller à pied tant pour le peu de chemin qu'il y avoit à faire couvert d'arbres, pour destourner l'ardeur du Soleil, que pour monstrer l'humilité des Chrestiens : ils firent refus de monter sur des sièges si riches, et d'être portez par des hommes de si bonne façon, comme estoient ceux qu'on avoit commis à cest effect. Mais Omoncon ny l'autre capitaine de leur garde, ne voulurent permettre qu'ils allassent à pied, disans puis que tel estoit le commandement de l'Insvanto, qui estoit le Vice-Roy de la province, il ne leur estoit loisible d'y contrevenir, à peine d'estre punis, sans pouvoir alleguer aucune excuse qu'on leur faisait cest honneur afin que les Chinois leur portassent plus de respect, et cogneussent que c'estoient personnes signalez puis que on les portait sur les espaules, ainsi que les Loytias. Les religieux vaincus de leurs raisons, se mirent dans les chaires : chacune desquelles estoit portee par huict hommes, et celles de leurs compagnons par quatre, selon le commandement du gouverneur. Ces porte-chaires estoient si affectionnés à ce service, qu'ils se debattoient qui mettroit le premier la main aux brancards. » Pareil honneur fut faict à ce grand capitaine Ferdinand Cortes, à son entrée en la ville de Zaclotam au Royaume de Mexico. Ceste façon d'honorer les personnes en les portant, est pratiquée presque parmy toutes les nations. Noz villageois du païs de Xaintonge, l'ont gardée jusqu'icy, au jour le plus celebre et pompeux de leur vie, qui est celuy de leurs nopces. Je ne sçay si en quelqu'autre quartier de la France cela s'observe, qui est plaisant à voir, pour la naisve simplicité de ces bonnes gens. Le soir après le soupper, quatre des plus robusts et puissans de la trouppe, chargent monsieur le marié sur leurs espaules, et avec des chansons en leur patois, le vont presenter à l'épousée, avec quelque présent, luy faisant faire ainsi eslevé en l'air plusieurs tours et retours, qui est le plus grand honneur qu'on luy sçache faire[1].

Sancy connaissait donc l'*Anti-Christ* quand il écrivait sa déclaration, et l'*Anti-Christ* alors était encore un ouvrage d'actualité. Or l'*Anti-Christ*, dont les bibliographies mentionnent seulement l'édition de 1599, munie d'un achevé d'imprimer du 5 juin 1599

1. Iorimont de Raymond, L'*Anti-Christ*, chap. xxxiv, § 7. Le texte a été transcrit d'après la deuxième édition qui porte un achevé d'imprimer du 5 juin 1599, la seule qu'il m'ait été possible d'avoir en main. Dans l'édition de 1597, le même passage est au chap. xxxii et ne présente que des variantes de peu d'importance.

et par conséquent postérieure à la composition de la *Confession*, a paru en première édition à Lyon en 1597.

Il est clair qu'il connaît encore, au moins en partie, les petits libelles sans valeur, mais pleins de passion auxquels les conversions de Sponde et de Cayet viennent de donner la volée. Il tourne en dérision les argumentations de Cayet. Il connaît les œuvres du frère cadet de Jean Sponde, Henri Sponde, l'auteur du pamphlet intitulé. *Défense de la déclaration du sieur de Sponde... contre les cavillations des ministres Bonnet et Sonis* publié à Bordeaux en 1597. De cet Henri Sponde, un renégat comme son frère, il a lu les *Cimetières sacrés* donnés également à Bordeaux, la même année, et il s'en amuse :

> Les juifs (fait-il dire à Sponde) ont esté curieux des sepulchres comme il paroist par beaucoup d'histoires alleguees à ce propos. Les Turcs tiennent les cimetieres sacrez, et vont en voyage au tombeau de Mahomet. Les Payens ont fait de si belles Pyramides, ont canonizé leurs morts, et leur ont ordonné des supplications : *Ergo* les Chrestiens doivent faire de mesme, pour ressembler aux Juifs, aux Turcs et aux Payens[1].

La boutade de d'Aubigné, et le livre de Sponde lui-même, ne valaient que par leur à-propos : la question des cimetières pour les réformés était l'une des plus graves parmi les nombreuses questions que l'Édit de Nantes devait solutionner, et elle était loin d'être tranchée au début de l'année 1599.

D'Aubigné suit avec une grande attention les ouvrages du jésuite Richeome dans lequel il sent un adversaire redoutable. Et c'est ainsi qu'il tourne en dérision *La Vérité défendue* ouvrage dans lequel Richeome faisait en 1595 l'apologie de son ordre et répliquait aux attaques par lesquelles Antoine Arnaud avait réussi, l'année précédente, à le faire bannir par le Parlement de Paris. *La Vérité défendue* avait été réimprimée et restait un livre d'actualité [2]. D'Aubgné ridiculise encore les *Trois Discours sur les miracles, les saints et les images* publiés par Richeome en 1597 avec une préface un peu bien grandiloquente. L'ouvrage avait été lui aussi réimprimé, et devait l'être chaque année jusqu'en 1601 tant sa vogue était grande.

1. P. 345-346.
2. Voir la *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus* par De Backer et Sommervogel, art Richeome. Le titre est : *La Verité défendue pour la religion catholique en la cause des Jésuites, contre le plaidoyer d'Antoine Arnaud* par François des Montaignes.

Quant à Richeome, les Heretiques sont contraints d'advoüer, que c'est le style le plus courtisan qui soit sorti en lumiere de ce temps, pour le moins la preface : si on dit qu'elle n'est pas de lui, si elle est sienne ou par don ou par achapt. Si le corps de l'œuvre est grossier, ne voit-on pas la jeunesse de ce temps porter du linon empezé au collet et aux poignets, bien que le corps de la chemise soit de grosse toille et pourrie, et aussi peu cousuë aux extremitez, comme ce livre à ses prolegomenes? Ne fait-il bon voir ces trois bataillons, qu'on ameine devant le Roy, pour lui faire recepvoir les Jesuites? Car à la verité trois bataillons, de huict mille hommes chacun, accompagnez de cinquante Canons et leur suitte, seroient bien autant persuasifs pour le moins, et feroyent mieux taire l'Advocat Arnault que le livre de *la Vérité defenduë*. Or pour suivre mon propos, je prins mes lunettes, comme quand je jouë aux dez, et voyant de prés ces bataillons, dés le premier rang, je ne vids que des croquans, qui portoient morions dorez d'or de feuille, mais tout sert aux guerres civiles. A la teste je vids un bel argument, pour prouver les miracles : « La Nature peut cecy ou cela : Contre son ordre sont advenuës autresfois telles ou telles choses : *Ergo* les miracles des Ardillieres ne sont point faux [1]... »

Et combien d'autres ouvrages d'actualité [2] seraient encore à mentionner, plus oubliés même que ceux que nous venons de citer, et partant d'autant plus instructifs! Ce sont les ouvrages d'obscurs renégats qui, pour justifier leur trahison, ont déversé leur bile sur leurs amis de la veille : ceux de Reboul notamment, un huguenot de Nîmes accusé de vol, excommunié à la poursuite du ministre Jean de Falguerolles, et qui, après avoir été chassé par les siens avait abjuré le protestantisme, soit qu'il s'agisse d'ailleurs de ses *Salmoné* publiées en 1596 et en 1597 pour salir la mémoire de Falguerolles, soit qu'il s'agisse de la *Caballe des réformés* de 1597, ou encore du *Schisme des prétendus réformés* également de 1597, ou encore de l'*Antihuguenot* de 1598, ou des *Actes du synode universel de la sainte réformation* publié en 1599 pour tourner en dérision le synode de Montpellier de l'année précédente et vraisemblablement de plusieurs de ces pamphlets ensemble. Ce sont les ouvrages plus irritants encore pour un d'Aubigné, de convertis qui jouent maintenant le rôle de conciliateurs entre les églises, par exemple *La proposition des causes, qualités et motifs de rentrer dans l'union de l'Église apostolique et romaine* par Jacques Doremet opuscule qui date de 1595. On en faisait quelque bruit, et Cayet prétendait que Doremet avait réduit le ministre Beaulieu au silence. Ce sont aussi, et avec quelle joie on les savoure! — les friandes

1 P. 311.

2. Voir le chap. VI de la 2e partie où se rencontrent la plupart de ces allusions

satires où les amis bafouent les adversaires de la vérité : ces *Jambonicum* de Michau si piquants qu'il « n'a pu se tenir de rire » en les lisant. Il y a encore le traité soi-disant de Du Perron que le ministre Tilenus a pris soin de faire imprimer à la Rochelle, chez l'imprimeur protestant Haultin, en lui donnant un titre qui devait faire bondir le grand évêque : *Traité du sieur du Perron, évêque d'Évreux, de l'Insuffisance de l'Écriture sainte, et de la nécessité et autorité des traditions non écrites avec la réponse par Daniel Tilenus*[1]. D'Aubigné a lu encore ces placards saugrenus que Du Perron fit afficher à tous les carrefours de Paris et qui disaient la vertu des grains bénits par lui rapportés de son voyage de Rome[2]. Citons encore : *Les Plaintes de l'assemblée de Châtellerault*, publiées en 1597; peut-être la traduction par Chappuis de *Cent sermons* de Panigarolle qui date de la même année; Le *Carolus magnus redivivus, hoc est Caroli magni Gallorum, Germanorum, Italorum et aliarum gentium monarchæ potentissimi, cum Henrico magno, Gallorum et Navarrorum rege florentissimo comparatio, utriusque regis historiam complectens* qui est lui aussi de 1597. D'Aubigné connaît encore les libelles qui ont répandu dans le monde catholique la nouvelle sensationnelle de la mort de Théodore de Bèze précédée de son abjuration publique et du retour dans le sein de l'Église romaine de toute l'Église de Genève. C'était une belle invention des jésuites, bien propre à réchauffer le zèle des cagots, et Bèze y a riposté d'une plume alerte en dépit de ses quatre-vingts ans, après quoi les jésuites se sont efforcés de faire croire que Bèze lui-même était l'auteur de ce faux bruit par lequel il avait cherché à les disqualifier. D'Aubigné est au courant de tout cela et il s'en divertit. Évidemment ces légendes sont encore vivantes, ou du moins elles sont dans un passé qui commence à peine à s'éloigner, quand il écrit la page que voici. Comment eût-elle été piquante pour des lecteurs non avertis, qui n'en auraient pas senti soit la mensongère flatterie, soit l'irritante impudence? « Moy je tiens et maintiens aussi vrai que les autres miracles que Beze est mort. Premierement par l'argument par lequel nous prouvons la Transubstantiation. Dieu peut faire qu'il est mort. Ergo il est mort. Puis après, ce livre qui est au rang des traditions, doit estre mieux creu que la Bible, car comme prescha ces jours le Curé de Sainct Gervais : les traditions sont plus croyables que le Vieux et Nouveau Testament, attendu qu'ils sont authorisez par les

1. D'Aubigné y fait allusion dans sa *Préface*, p. 238.
2. Voir la lettre préliminaire du Sancy et rapprocher la préface de J.-L. de Beaulieu, *Évangile de Rome*, la Rochelle, 1600.

traditions, non pas les traditions par eux; et puis Beze est mort de mort civile : à sçavoir par bannissement, et de mort spirituelle, morte civili, utpote exilio, et morte spirituali, à sçavoir par l'excommunication. Mais prenons qu'il ne soit pas mort : cette nouvelle a tousjours servi d'une peau de vautour à l'estomach de quelque Catholique débile ad pias fraudes, à fraudes pieuses du bon homme Cardinal[1], suivant ce livre, et juxta illud, suivant le dire de la feuë bonne femme Royne sa compagne, qu'une nouvelle fausse creuë trois jours pouvait sauver un estat[2].

IX

Comme du testament et de la mort de Théodore de Bèze, Richeome et d'autres pamphlétaires du temps nous entretiennent des miracles de Notre-Dame des Ardilliers[3] près de Saumur qui font grand bruit dans la région. D'Aubigné s'en amuse lui aussi copieusement et il les enveloppe de scandale. Et ainsi son *Sancy* fait allusion à bien des menus événements du jour comme à bien des libelles sans lendemain.

C'est l'incongruité dont « l'autre jour » M. de Mercœur s'est rendu coupable en présence du roi[4], les scandales privés de la famille des Sourdis[5] dont L'Estoile nous parle à satiété et au sujet desquels il cite quelques pamphlets qui couraient de main en main; ce sont les infortunes conjugales de Balagni[6] ou celles de La Ruffie[7]. Ce sont les complaisances de « la bonne catholique de Tournon » pour les Jésuites « ces grands défenseurs de l'Église catholique » que, avec la connivence des Parlements de Toulouse et de Bordeaux elle conserve malgré les édits royaux[8].

Les faits même minimes qui concernent de grands personnages sont en quelque sorte recommandés à la mémoire par ces personnages mêmes. Ils peuvent à vingt ou trente ans d'intervalle susciter encore quelque intérêt. Du Perron était un personnage considérable, et il semble à première vue que, de ce que d'Aubigné nous dira de lui, nous ne pourrons rien conclure touchant la date de la

1. Il s'agit du cardinal de Lorraine.
2. P. 342.
3. 1re partie, chap. VI et VII.
4. P. 305.
5. 1re partie, chap. III.
6. P. 304.
7. P. 264.
8. Voir p. 240. D'Aubigné fait allusion ici à un arrêt rendu par le Parlement de Paris le 18 août 1598, contre le sieur de Tournon, pour n'avoir pas obéi à un arrêt du 1er octobre 1597 lui enjoignant de chasser les Jésuites de sa ville (voir L'Estoile, t. VII, p. 341).

composition du pamphlet. Et pourtant n'apparaît-il pas que la page que voici est toute pleine d'impressions récentes, d'impressions que les lecteurs ont pu partager avec l'auteur?

Pour pescher encore sur les eaux dormantes, Monsieur le Convertisseur a pris la peine de venir prescher et pescher à St Merry, à la bourbe du peuple, là où il prend les grenoüilles en dormant. Là il presche à Diacre et Sousdiacre; son frère et quelques autres de ses apostres ont une banque devant la chaire chargée de beaux livres. Ils les ouvrent à la citation des passages, ils les ferment le plus fort qu'ils peuvent, pour resveiller l'assistance : mais tant est douce la polulogie de ce personnage, que la plus part y dorment trois heures, et comme à la pescherie, y gaignent force rheumes; en quoy la Faculté de Théologie apporte des commoditez nouvelles à la Faculté de Médecine[1].

Ces sermons de Saint-Merry, véritables conférences religieuses que du Perron faisait chaque dimanche en 1597, à partir de Pâques, avaient eu un vif succès, et elles avaient grandement irrité les protestants parce que du Perron y portait devant le grand public l'argumentation même par laquelle, luttant en petit comité avec Tilenus, il avait dit-on converti Sancy et une vingtaine d'autres hérétiques. L'Estoile nous conte une querelle que lui cherchèrent quelques huguenots à l'occasion d'une de ces conférences. Le ministre Tilenus aussi s'en explique, et avec aigreur. C'était une grosse actuaité dont le souvenir ne devait pas être perdu au début de 1599.

On sait ce qu'avait été au temps de la ligue le tiers parti. C'était le parti de ceux qui, cherchant à concilier le principe d'hérédité avec leur volonté bien arrêtée d'écarter du trône un prince hérétique, ou masquant de ces beaux prétextes leur esprit d'intrigue, demandaient un roi catholique qui appartînt à la famille des Bourbons. Son rôle fut très éphémère et son crédit à peu près nul. Comment supposer qu'à un quart de siècle de distance d'Aubigné espère encore intéresser le public à ses destinées, et qui sont ceux qui se fussent amusés alors des plaisanteries qu'il lui décoche? « Le grand Purgatoire est donc à Nojan, où le Comte de Soissons se purge au feu de sa Vestalle avec son train, qui est le Tiers Party, là où il oit parler des joyes du Paradis de la Cour, et en rid à la mode de Sainct Medard. Quelques Anges, comme La Varenne, le vont visiter en passant, et dit on qu'il ira dire adieu à Madame, pour s'en retourner parachever ses peines; les complices imaginaires du

1. P. 301.

Tiers Parti errent par là, comme estant ames vagabondes, par faute de terre et de bastions pour s'enterrer. On dit pourtant que Nojan est fort propre à joüer des couteaux, et que ce Tiers Parti, qui contraignit le Roy à sa conversion, le contraindra ce jour à la persecution des Huguenots, ou à faire son estat alternatif. Le Comte du Lude m'ayant loüé il y a quelque temps son chef, me demanda si je ne trouvais pas sa fortune bonne. « Quand vous courez la poste, lui dis-je, prenez-vous plaisir à vous embarquer sur un cheval qui a les genoux escorchez? » Il me respond que non. Je réplique : « Considerez donc que quand ce grand Capitaine quitta le feu Roy, pour aller faire le Huguenot, les Huguenots parce qu'ils lui avoient veu tourner le cul à la mangeoire à Coutras, quand il s'est mutiné à toutes les apparences de bataille, à toutes les venuës du duc de Parme, quand il ravit Madame invisiblement, à tous ces accidents il y a remédié pour avoir mis sept fois les genoux à terre. Monsieur le Comte, mon ami, voudriez-vous mettre votre coussinet sur un here qu'on a chevauché à dos et qui a les genoux tous escorchez? » Par tels propos j'ai desbauché le Connestable du Tiers Parti du Purgatoire de Nojan. Lavardin y voulut mettre le nez, mais on lui demanda la passade; il me dit à son retour qu'il avoit mis telle police à la premiere armee du Tiers Parti, qu'elle ne fouleroit point le peuple. De faict je croy que les Generaux des finances et des vivres ont eu beau loisir d'y joüer dés le matin au here et au mal content... Le foudre de Sainct Denis se trouva un peu violent pour feu de Purgatoire, et fit sursoyer la délibération de Jove tonante. Le Cardinal de Bourbon, (j'entends celui que les huguenots appeloient teste de Marotte, et que Maistre Guillaume ne tenoit pas pour un homme, mais pour une ressemblance) ce petit Prestre tira avec un fer d'esguillette au sort dans son bréviaire, et rencontra pour la bonne fortune de son frère cet Évangile, Non habeat filius hominis ubi requiescat caput, et là-dessus dit à Bellozane... c'est-à-dire que mon frère n'a aucune place qui tienne pour nous. Maistre Guillaume s'y oppose, et dit qu'ils avoyent quatre places pour le Tiers Parti, places fortes, desfenduës d'un grand Mars et du feu du Ciel, Sodome, Gomorrhe, Adma et Séboïm... Je concluray ce chapitre par une remontrance aux autheurs du Tiers Parti et habitans du Tiers Lieu : « Sçachez, zelez Catholiques, que ce parti n'a esté condamé ni absous, pour n'avoir fait ni bien ni mal, et pourtant reduit seulement au Purgatoire; vostre malheur est de n'estre pas authorisez de gens de guerre, mais de ceux qui appelloyent la poltronnerie patience. Le Pape n'a pas establi le Purgatoire par paroles. Vostre

party n'avoit que faire tant de discours sur le droict des Princes du sang. Le Pape a mis le Purgatoire par fulminations : il faloit à vostre dessein une armée fulminante : l'un fait montre des clefs de Saint Pierre; il falloit à l'autre l'espée de Sainct Paul. Les canons des Decretales ont establi le Tiers Lieu : il falloit à coups de canons establir le Tiers Parti, et quand les Lutheriens ont voulu disputer, on a prouvé le feu du Purgatoire en bruslant ceux qui le mescroyoyent. Quand les Huguenots ont attaqué les canons spirituels, on s'est servi des temporels : ainsi par occasion j'ay comparé le Tiers Parti au Purgatoire, lequel a esté seulement in potentia. » Et le morceau continue encore, sur ce ton, rempli d'allusions aussi obscures ou à peu près pour des lecteurs de 1620 que pour nous-mêmes, et qui réclamerait un perpétuel commentaire.

X

Ces longueurs étaient nécessaires. Elles nous ont permis, tout en éclairant quelques-unes des allusions du *Sancy*, de préciser le caractère d'actualité du pamphlet qui nous est un garant de la date proposée, et elles ont du même coup élargi singulièrement la base de notre induction : dans presque tous les chapitres désormais nous avons rencontré des allusions significatives, et quelques-uns d'entre eux nous en ont présenté un grand nombre. Il nous sera possible de passer plus rapidement sur le chapitre dont nous n'avons pas tenu compte jusqu'à présent, le premier de la seconde partie.

Celui-là est manifestement postérieur à 1599 puisque le sujet en est la conversion de Sainte-Marie du Mont, que L'Estoile fixe au 31 mars 1600.

Aussi est-il aisé de reconnaître que ce chapitre n'est pas de la même venue que le reste de la *Confession de Sancy*. Ce n'est plus Sancy qui parle ainsi que partout ailleurs. Nous n'avons plus cette déclaration que le titre nous annonçait des motifs qui l'ont mû à changer de religion. Le chapitre est constitué par un dialogue entre deux personnages jusqu'alors parfaitement étrangers au pamphlet et qui ne reparaîtront plus dans la suite. Et voici en quels termes Sancy introduit ce dialogue, comment, évidemment après coup, il le rattache à sa confession déjà terminée :

On m'a donné une piece nouvelle de Theologie moderne, digne, à mon advis, de tenir place en cette marqueterie. C'est une honneste conference entre les conferences que ce siecle a conferees : et vous

verrez par là combien la bonne mesnagere Saincte Romaine employe de gens à ramener le monde à la grand voye [1].

Aussi tout le décor est changé, et d'Aubigné ne fait aucun effort pour masquer cette incohérence chronologique. La reine maintenant parle italien : c'est évidemment Marie de Médicis qu'Henri IV épousa en décembre 1600. La favorite n'est plus la duchesse de Beaufort, morte en avril 1599, mais la marquise de Verneuil, la belle Henriette d'Entragues. Et, des personnages qui tout à l'heure nous paraissaient tenir beaucoup de place pour leur peu d'importance, les Rotan, les de Serre, les de Vaux, il ne sera plus question. Cayet est le seul d'entre eux que nous retrouvions ici. C'est qu'après 1600 Cayet vit encore, et que la médisance s'acharne toujours après lui.

Il serait aisé de montrer par la même méthode que tout à l'heure, que cette nouvelle partie du *Sancy* est elle aussi remplie d'actualités, qu'elle fourmille d'allusions à de petits scandales évidemment tout récents et pour lesquels, il n'eût pas été possible, à vingt ans de distance, de rallumer l'intérêt des lecteurs; que, par suite, elle a été écrite vers l'époque même où d'Aubigné situe la petite scène entre du Perron le jeune et Mathurine qui en fait le sujet. Je le tiendrai pour accordé.

Mais il nous faut préciser cette époque. Deux dates extrêmes sont fournies par la conversion de Sainte-Marie du Mont (31 mars 1600) et par sa mort (novembre 1607). Il semble peu vraisemblable, en effet, que la rancune Agrippa d'Aubigné contre un si petit personnage ait survécu à sa disparition. Nous pourrons rapprocher ces deux limites extrêmes sans parvenir toutefois au même degré de précision que tout à l'heure.

Un pamphlet cité par L'Estoile va nous fournir cependant une hypothèse vraisemblable. Voici le texte de L'Estoile :

> Sur la fin de ce mois, courust, à Paris et à la Cour, un pasquil fort scandaleux, intitulé *Les Comœdians*, qui offensa Sa Majesté, pource que les plus grands et principaux de sa Cour, et qu'il aimoit le plus, y estoient couchés tout au long; tellement que, de son exprès commandement, en fust fait grande et exacte recherche, mais qui ne servist enfin qu'à le publier davantage, comme il advient ordinairement de telles medisances, desquelles l'envie de les voir croist à mesure qu'elles sont défendues.

1. P. 307.

Les Comœdiens de la Cour.

« Sire, desfaites-vous de ces Comœdiens :
Vous aurez, malgré eux, assez de comœdies;
J'en sçai qui feront mieux que ces Italiens,
Sans que vous couste un sol leurs fascheuses folies.

— Ton conseil est fort bon, Rosni, je le veux bien,
Puisqu'ils n'auront jamais de ma chère finance.
Mais dis-moi, je te prie, et m'apprens le moien
Pour trouver, sans argent, des farceurs dans la France?

— Sire, premièrement, pour un bon Petrolin,
Qui sçait faire aux amans ung doux maquerelage
Et qui a de nature un aspect de faquin,
Ce cocu de Sigongne est fort bon personnage.

« J'ai desjà descouvert un galant Pantalon,
Qui sçait bien contrefaire un noble de Venize.
Sera-t-il pas gentil, ce gaulois Chanvalon,
Puisqu'il en a le nez, la barbe et la franchise?

— Rosni, tu ne dis pas qu'il y faut un Zanon,
Qui ne sache rien faire et qui soit imbécille?
— O Sire, le voici! Ce sot de Montbrazon :
En peult-on trouver ung qui soit plus mal habille?

« Or, pour un amoureux, qui soit assez gallant
Pour faire à Yzabelle un amoureux langage,
Je veux que ce plaisir soit au comte Morguant,
Puisque [lui] si souvent il en fait à son page.

— Il faut un Gratian, qui fasse le pédant,
Et qu'il ne sache rien au fonds de la doctrine.
— Le seingneur Maintenon fait fort le suffisant :
Donnons-lui ceste charge, il en a bien la mine.

« Je sçay une beauté qui sçaura bien lier
Le cœur des beaux amans qui ont bonne escarcelle.
Vous la connaissez bien, madame de Cimier :
C'est elle qui fera galamment l'Yzabelle.

« Sa sœur a le visage et tous les meilleurs tours,
Pour estre maquerelle, ainsi que Francisquine ;
Il faudra qu'elle serve et guide les amours
Que tous les compagnons auront dans leur poictrine.

« J'ay un brave Espouvante, un vaillant Calabrois,
Qui est, à ce qu'il dit, le foudre de la guerre;
C'est ce vanteur Victri, qui, en dix mil endrois,
S'est fait voir un poltron, feingnant d'estre un tonnerre.

« J'estois bien empesché de recouvrir ici,
Pour achever la bande, une troisiesme dame;
Mais le comte du Lude, en amoureux souci,
Ne sera point mauvais pour leur servir de femme.

« Et parce qu'il y faut un second amoureux,
Qu'ils le facent servir et d'amant et d'amie :
Je lui ay destiné son suivant valeureux,
Aussi rusé que lui en l'art de Sodomie.

« O troupe valureuse! ô bienheureux farceurs,
D'avoir avecque vous ce Pétrolin Sigongne?
Vous serez, par son nom, les meilleurs batteleurs
Que l'on oit jamais veu dans l'Hostel de Bourgogne! [1]

Plus ce pasquil avait fait scandale, plus nous sommes disposés à y trouver une allusion dans un passage du chapitre qui nous occupe où d'Aubigné reprend exactement le même thème. Il pousse la malice jusqu'à en dénoncer l'auteur qui se cachait avec tant de soin. C'est un de ses ennemis, bien sûr, qu'il chargera de cette responsabilité, à tort ou à droit d'ailleurs, peu importe.

Est-ce pas une grande impudence, dit-il au sujet de Duret, d'avoir osé dire et escrire en assez mauvaises rimes que le Roy et M. de Rhosny, pour l'espargne (à laquelle ils estoient si attachez) devoient congedier les Comediens; encor que le Roy, par une prudence à lui particuliere, ayant despendu l'autre hyver sept testons et demi (il est vrai qu'ils estoient roignez, car il les avoit tirez au jeu), et encore trois testons et demi à oüir les comedies, a trouvé une belle invention : c'est qu'il a menacé les Comediens de les interdire, s'ils ne vouloient recevoir sa personne, sans payer, et depuis encore a eu le mesme privilege pour Madame la Marquize, et si on dit qu'il avoit tous les mois quelque comedie au soir, qui ne lui coustoit rien. Tout cela n'a point empesché que ce Duret, (je ne sçay s'il pense devenir thresorier de l'Espargne) ne lui ait conseillé de chasser les Comediens, alleguant qu'il avoit en sa Cour la comedie toute complette, qu'il avoit pour Capitaine Espente, Vitry, qui est devenu Sbirre, le Comte de Soissons, qui joüe le Docteur en sa Cour, quand avec sa mine de Magister de classe, il fait ses leçons de guerre à la porte du Cabinet. Il commence par conclusions. En ses comedies il dit aussi que le Roy a pourveu à ses personnages, que les Italiens representent pour Rempino forca impica[2].

Outre le thème qui est commun de part et d'autre, nous retrouvons des deux côtés le personnage de Vitry auquel on reproche semble-t-il, son rôle dans l'arrestation de Biron. Or, à ce que

1. *Mémoires-Journaux* de Pierre de L'Estoile, t. VIII, p. 104.
2. P. 315-316.

nous dit L'Estoile, c'est vers le mois de septembre 1603 que courut ce pasquil dont le roi fut si fort irrité. Nous sommes donc tentés de placer à l'automne de l'année 1603 la composition du chapitre de d'Aubigné.

Ce n'est toutefois qu'une hypothèse, et, à la supposer incontestable, on pourrait encore se demander si l'épigramme suggérée à d'Aubigné par le pasquil des comédiens n'a pas été insérée après coup dans le chapitre antérieurement écrit. On s'étonne que d'Aubigné ait attendu plus de trois ans pour tourner en dérision la conversion de Sainte-Marie, jusqu'à une époque où la grande effervescence provoquée par la réunion de Fontainebleau était bien oubliée. Mais d'autres constatations s'accordent pour rendre vraisemblable que, comme celle de Sancy, la satire de Sainte-Marie du Mont est sensiblement postérieure à la conversion qui l'a déchaînée.

La phrase italienne que Mathurine prête à la reine et qui exprime un jugement sur un personnage de la cour ne saurait être antérieure à février 1601, époque à laquelle Marie de Médicis arriva dans la capitale. Il est question quelque part de la connétable de Montmorency. Or cette connétable ne saurait être, ainsi qu'on l'a proposé, Louise de Budes qui était morte avant la fin du siècle; nécessairement c'est la troisième femme de Henri de Montmorency, Laurence de Clermont, qui est ici désignée. Or c'est seulement le 19 juin 1601 que fut signé le contrat de mariage. Mathurine parle encore des lettres d'abolition de La Fin. Ces lettres semblent avoir été fameuses alors tant étaient nombreux et terribles les crimes dont elles tenaient quitte leur bénéficiaire. Or La Fin les reçut comme récompense pour avoir dénoncé, au mois de mars 1602, le complot du maréchal de Biron. Un trait est décoché en passant aux « présidents d'Aubeville et de Commartin, doctes en jurisprudence moderne, et qui savent bien faire un procez à la mode ». Évidemment d'Aubigné en veut à d'Aubeville, ou Jambeville, du rôle qu'il a joué en Limousin, au mois de mai 1602, quand, envoyé par le roi pour obliger la province à payer un impôt au delà du temps pour lequel il avait été établi, il ôta le chaperon au consul de Limoges et fit passer par la justice trois ou quatre des plus opiniâtres. Et il en veut à Caumartin parce que, au mois de décembre de la même année et au début de l'année 1603, dans le conflit entre le roi et Bouillon, il avait servilement défendu les prétentions du roi, et contre toute justice, pour complaire au monarque, il avait affirmé que Bouillon devait être jugé non à la cour de l'Édit siégeant à Castres, mais à Paris.

Si toutes ces allusions nous invitent à penser que le dialogue de du Perron et Mathurine n'est pas antérieur au pasquil cité par L'Estoile, on peut être tenté, en revanche d'en repousser la composition à une date ultérieure. Nous ne voyons en effet aucun événement qui en 1603 ait pu mettre à d'Aubigné la plume en main. D'autre part il nous raconte dans son autobiographie qu'il a passé deux mois en cour, et ce séjour se place certainement pendant l'hiver de 1604-1605 [1]. Certaines pages du dialogue sont une satire assez vive des modes, des belles manières, des ridicules de la cour. On aimerait à penser que d'Aubigné les a écrites pendant son séjour au Louvre, à y saisir le sourire narquois de notre huguenot bourru devant les grimaces de la politesse mondaine en voie d'élaboration. Peut-être même les aurait-il écrites quelques mois plus tard, au moment où son attitude intransigeante à l'assemblée de Châtellerault (juillet-août 1605) venait de lui refermer à tout jamais (du moins il pouvait le croire) la porte de cette cour entrevue.

Pour séduisante qu'elle soit, cette supposition n'est point vraisemblable. Vignoles nous est présenté comme fréquentant chez M^me^ de Montluc où il reçoit de belles leçons en vue de se convertir. Il n'a donc pas encore épousé cette dame dont il devait devenir le mari en 1604 [2]. De plus le chapitre est évidemment antérieur au départ de Jean de Gontaut-Biron, baron de Salignac, pour son ambassade de Constantinople. Salignac, en effet, est présent à la cour, et on nous le montre regrettant à certaines heures de s'être converti, ce qui semble indiquer qu'il n'en a pas encore été récompensé. Or, c'est le 15 mars 1604 qu'Henri IV annonce à de Brèves que Salignac lui succédera à Constantinople, et le 26 juillet il écrit au même de Brèves que Salignac part et prend congé de lui. Enfin du Perron fait une allusion à « la princesse » à laquelle il doit rendre visite. Suivant toute apparence c'est la propre sœur du roi, Catherine de Bourbon, duchesse de Bar qu'il désigne ainsi. Or Catherine de Bourbon mourut le 13 février 1604 [3].

1. Il est en effet, d'après le texte de d'Aubigné, de peu postérieur à la mort de La Trémouille qui date du 25 octobre 1604. D'Aubigné dit d'autre part qu'il fut appelé par le roi « sous couleur d'ordonner » des combats de barrière. Or Bassompierre écrit dans ses *Mémoires* : « Le dimanche 27 février 1605 se fit le combat à la barrière, le seul qui se soit fait du règne du feu roi ni de celui de son fils... »

2. Voir Haag, *La France protestante*, article Vignoles.

3. On peut observer que quelques mois auparavant Catherine était venue à la pour. L'Estoile signale sa présence à Paris, puis à Saint-Germain au mois d'août 1603. Il y a lieu de supposer qu'elle n'est pas encore repartie pour la Lorraine car il est peu probable que du Perron songe à entreprendre un aussi grand voyage pour la visiter. Si elle est fondée cette remarque nous ramène encore à l'automne de 1603.

XI

Tout nous ramène donc à l'époque du pasquil cité par L'Estoile. Et il est possible que le premier chapitre de la seconde partie n'ait pas été seul composé à cette époque. A la fin du chapitre *Des martyrs*, le huitième de la même partie, je relève une série d'allusions à des faits postérieurs à l'an 1600. Nous y trouvons la condamnation du saint père Henri d'Anvers, brûlé comme sodomite en 1601, celle du père Anastasio de Vera condamné à Saumur pour le même crime au début de 1602, la tentative d'assassinat faite sur la personne de du Plessis-Mornay par un écolier du nom de Nicolas Gérard et par un sergent appelé Mathieu Rolland qui ne furent que fouettés pour toute punition, et cette tentative M^me^ du Plessis-Mornay dans ses *Mémoires* la fixe au 13 janvier 1602[1]. C'est encore la mort de Biron, qui date de juillet 1602; celle aussi du baron de Fontenelle, l'un de ses complices. Ce sont tous « ces Hyrlandois, leurs femmes et enfans, qui meurent de faim par les ruës de nos villes », allusion qu'il convient de rapporter, elle aussi, à l'année 1602, car à cette date d'Aubigné écrit dans son *Histoire universelle :*

> Les Irlandais chassés, qui se voyaient avec leurs femmes et enfants errant par toute la France et qui surtout emplissaient et infectaient Paris, et même qui furent trouvés faisant des voleries, et de nuit avoir égorgé quelques passants sur le Pont-Neuf, ces gens faisaient sonner qu'ils étaient fugitifs pour la foi catholique[2].

Voilà de beaux martyrs pour le persifleur d'Aubigné.

Tous ces noms prennent place dans une liste comique de prétendus martyrs de la foi catholique qui sans doute pouvait être considérée comme toujours ouverte, à laquelle à toute époque de nouveaux noms pouvaient venir s'ajouter[3]. Aussi c'est leur grand nombre seul qui donne quelque poids à l'hypothèse que nous indiquons. De plus, je relève dans ce même chapitre VIII plusieurs phrases qui répètent visiblement et dans des termes très semblables des passages de chapitres antérieurs (voir surtout ce qui

1. Notons en passant que, loin d'insinuer les mêmes reproches que d'Aubigné M^me^ du Plessis-Mornay loue l'action de la justice en cette circonstance. D'après l' « ordre d'instruire le procès d'un jeune homme qui aurait voulu attenter à la vie de M. du Plessis », publié dans les *Mémoires* de du Plessis-Mornay, la tentative serait du 3 janvier.

2. Edition de Ruble, t. IX, p. 384.

3. Tel est, semble-t-il, le cas pour celui du père Garnet, condamné en 1606 comme complice de la Conjuration des Poudres.

est dit de Marie Stuart, p. 344 et p. 361), et qui paraissent bien prouver par conséquent qu'il n'est pas de la même venue que ces autres chapitres, par conséquent pas de 1599, ou tout au moins qu'il a été profondément remanié à une date ultérieure[1].

Une malice décochée en passant au père Cotton, que d'Aubigné n'aimait pas, semble bien faire allusion à une blessure que ce père reçut, à ce que nous dit L'Estoile « le mardi 13 janvier 1604 » alors qu'il revenait « sur le soir de la ville dans le carrosse de La Varenne[2] ». Il y a donc des chances sérieuses pour que la composition du huitième chapitre, ou son remaniement, soit à peu près de la même époque que la composition du dialogue entre Mathurine et le jeune du Perron.

XII

Ainsi nous avons démêlé dans la *Confession de Sancy* deux couches bien distinctes : la première, qui est représentée par la plus grande partie de l'œuvre, nous a paru se rapporter à l'année 1599. La seconde, qui est constituée par le premier chapitre de la seconde partie en entier et par une partie au moins du huitième chapitre[3], semble être de la fin de 1603 ou du début de 1604.

A cela viennent se joindre quelques additions, en petit nombre, très postérieures, semble-t-il, à ces deux dates. J'ai le droit de les appeler additions, car elles consistent non en chapitres entiers, mais en courtes phrases qui, toutes à l'exception d'une seule, s'insèrent dans des chapitres dont nous avons pu fixer la composition à l'une des deux dates précédemment indiquées. En voici quelques-unes à titre d'exemple :

1° p. 270. Feu M. le Cardinal, de bonne memoire .... ayant sçeu que Fervacques, de bonne memoire aussi, avoit descouvert une garce, que le prestre de Belouët .... instruisait à faire la Demoniaque .... » Fervacques étant mort en 1613 il est clair que les mots « de bonne mémoire aussi » sont au plus tôt de 1613. Mais ces mots seuls peuvent avoir été ajoutés après coup lors d'une revision du chapitre sur l'anecdote ici rapportée qui date de 1575.

1. Je fais cette réserve parce que dans le même chapitre on relève une allusion à l'effondrement du Pont aux Meuniers, effondrement qui date de décembre 1596 et dont d'Aubigné semble parler comme d'un événement récent. Une partie du chapitre pouvait être de 1599, l'autre de 1602 ou 1603 environ.

2. Cayet dit sur la fin de février, mais le témoignage de L'Estoile semble être beaucoup plus précis.

3. On remarquera en particulier que le chapitre II-VII ne présente aucune allusion qui permette de le rapporter avec vraisemblance à l'une ou à l'autre des dates indiquées.

2° p. 291. A l'occasion de quelques anecdotes qu'il a rapportées sur La Renardière, d'Aubigné ajoute :

Et pour ce que tout le monde n'a pas connu Renardiere, c'estoit un diseur de veritez au feu Roy, qui desirant estre desfrayé parmi ses Mareschaux de camp, leur dit un jour, qu'il faisoit plus que Dieu qui dit, du labeur que sçais faire tu vivras commodement : et lui faisoit ses Mareschaux de camp vivre très commodement du labeur ou ils n'entendoient rien.

Le « feu roy » dont parle d'Aubigné est Henri IV, et par suite la phrase date au plus tôt de 1610. Mais l'addition ici est manifeste. Le souvenir de Renardière s'est éloigné; d'Aubigné éprouve le besoin de donner quelques indications sur le personnage à une génération qui ne l'a pas connu.

3° p. 296. Fervacques est donné comme « duc et pair », or c'est seulement en décembre 1611 que cette dignité lui fut conférée.

4° p. 311. Une allusion au « mareschal d'Ancre » semble désigner Concini dont la fortune date seulement de la régence de Marie de Médicis.

5° p. 340. A propos des réponses qu'on a faites au livre de du Plessis-Mornay sur *L'Institution de l'Eucharistie* d'Aubigné écrit « c'est grand dommage que M. le Convertisseur n'a eu loisir d'y travailler comme il y commança, il y a environ dix-huict ans; mais lors il avoit sur les bras tant d'affaires d'Estat, tant d'authorité à soustenir, une si grande famille à conduire, qu'il n'a encores rien paru de lui. »

6° p. 352.

Aubigné fut si desvergongné, que le Roy lui faisant une honneste reception à Senlis, et lui ayant demandé familierement ce qu'il disoit de ce coup de cousteau que Jean Chastel lui avoit donné dans la levre, ce rustre répondit : « Je dis, Sire, que le Dieu que vous n'avez renoncé que des levres, ne vous a percé que les levres, mais sitost que le cœur renoncera, il vous transpercera le cœur. »

Il est probable que cette réponse de d'Aubigné au roi, qui date de 1595, n'a pris place dans le chapitre qu'après 1610. Elle a dû, en effet, tout son piquant au coup de couteau de Ravaillac qui a frappé le roi au cœur.

De ces allégations la cinquième est celle qui nous reporte à la date la plus tardive. Elle nous renvoie à l'année 1618 si nous comptons les dix-huit ans écoulés à partir de la dispute de Fontainebleau, ou mieux à l'année 1616 si nous prenons comme point

de départ la publication du livre de du Plessis. Précisément dans le même temps, en 1617, Coeffeteau publia à Évreux, l'*Examen du livre du sieur du Plessis contre la messe composée il y a environ dix-huit ans par messire J. Davy... maintenant Cardinal Duperron*. L'hypothèse la plus vraisemblable est que l'addition de d'Aubigné est antérieure à la publication de Coeffeteau, au plus tard de 1617 par conséquent. Je sais bien qu'on en peut proposer une autre; on peut penser qu'elle est au contraire postérieure à cette publication, et que d'Aubigné a voulu en souligner malignement le retard. Il est parfaitement possible. Du moins estimera-t-on vraisemblable qu'elle lui est d'assez peu postérieure, et que l'ironie, va ici encore à une actualité.

XIII

Ce ne sont pas là toutes les additions que d'Aubigné a insérées après 1610. Mais je n'en ai relevé aucune qui fasse allusion à quelque événement postérieur à 1620, aucune par conséquent qui soit datée avec certitude ou même avec vraisemblance du temps de l'exil. En particulier aucune des références au *Faeneste* ne nous reporte à la quatrième partie de cet ouvrage, à celle qui a été composée à Genève.

La remarque n'est pas sans importance, car on n'accusera pas d'Aubigné d'avoir cherché outre mesure à dérouter ses critiques. Nul auteur n'a jamais été plus insoucieux de la vraisemblance. Nous venons de voir comment chez lui les allusions s'entassent avec un parfait mépris de la chronologie, comment les époques se mêlent sans le moindre respect du lecteur. Ici c'est la duchesse de Beaufort qui règne sur l'esprit du roi, et quelques chapitres plus loin la favorite s'appelle la marquise de Verneuil et tandis qu'à une page on parle du livre de du Plessis comme d'une publication toute récente, à la page suivante on s'étonne que depuis dix-huit ans du Perron n'ait pas encore eu le loisir d'y répondre. Toute cette incohérence en dit long sur la verve indisciplinable de d'Aubigné, sur son tempérament de pamphlétaire dont la colère toujours s'alimente des petits scandales et des cancans du jour, incapable qu'il est de dominer son indignation pour mettre un peu d'ordre dans ses invectives et les soumettre à la fiction littéraire qu'il s'est lui-même proposée.

Elle est encore notre meilleure garantie pour les déductions que nous venons de présenter. Certes, un écrivain qui se montre aussi parfaitement indifférent à toute vraisemblance chronologique, s'il

avait remanié profondément son œuvre à une époque tardive, n'aurait pas manqué de se trahir par des allusions à des événements contemporains. Il aurait brouillé toutes les dates, et à chaque instant le présent, ce présent qui emplissait sa pensée jusqu'à la tyranniser, se serait jeté à la traverse de son récit.

A plus forte raison, nous n'imaginons pas d'Aubigné décidant, un beau jour, à vingt ou vingt-cinq ans de distance qu'il placera au printemps de 1599 la déclaration de Sancy. On se le représente difficilement se condamnant au minutieux labeur du romancier historien qui reconstitue pierre à pierre un coin du passé pour y placer son conte. On pouvait nous objecter tout à l'heure : vous concluez que le pamphlet est de 1599, de cette constatation qu'il contient beaucoup d'allusions à des événements de 1598 et de 1599; vous oubliez que vous avez affaire à un historien qui précisément a traité cette période dans son *Histoire universelle*. Il est clair désormais que l'objection est sans portée.

De ce que la *Confession de Sancy*, dans sa majeure partie, est supposée avoir été écrite par Sancy à la fin de l'hiver de 1598-99, on peut conclure qu'en majeure partie elle a été composée à la fin de l'hiver 1598-99 non seulement parce que dans toute autre hypothèse, le choix de cette date ne s'expliquerait guère, non seulement parce que le pamphlet présente de nombreuses allusions à des personnages, à des livres et à des événements qui devaient être vite oubliés, mais encore parce que les faits prouvent que d'Aubigné n'a eu nul souci de s'imposer aucune convention chronologique.

Pour les mêmes raisons il est démontré que le dialogue relatif à la conversion de Sainte-Marie du Mont a été composé dans le temps où il est supposé avoir eu lieu, à la fin de 1603 ou au début de 1604.

Deuxième partie. — Intérêt psychologique et littéraire.

I

Ainsi rapportée à la fin du XVI[e] siècle, la *Confession de Sancy* jette une vive lumière sur l'une des grandes crises morales qui secouèrent en tempête la grande âme de d'Aubigné.

Après la crise de l'adolescence, qui s'était achevée par une confession générale si terrible qu'à ses compagnons d'armes elle aurait fait hérisser les cheveux, ç'avait été la passion pour Diane

qui faillit lui coûter la vie quand le chevalier de Salviati rompit le projet de mariage sur le différend de la religion. Puis était venue la crise mystique; ayant arraché le roi de Navarre à sa prison du Louvre (du moins il en était persuadé), et lui ayant sauvé la vie après lui avoir rendu la liberté, puis l'ayant ramené à la foi calviniste pour le replacer à la tête des églises réformées de France, d'Aubigné avait pris conscience de sa grande mission. Il s'était consacré tout entier au peuple de Dieu : Il avait mis à son service son épée dans les combats, sa parole dans les missions diplomatiques, sa plume aussi qui avait désappris les chants d'amour pour écrire les *Tragiques*. Et, dans cette vie d'un dévouement sans limite à ses convictions, il avait mûri les grandes vertus de loyauté, de ténacité, d'abnégation dont une forte éducation calviniste avait déposé en lui les germes.

Ses rêves, dès lors, s'étaient confondus avec ceux du parti : des rêves de liberté de conscience, d'abord, d'une liberté qu'il fallait sans cesse reconquérir à la pointe des épées. Puis, d'un coup d'aile ils avaient pris l'essor le jour où la mort du duc d'Anjou avait fait d'Henri de Navarre l'héritier présomptif du trône. Le couteau de Jacques Clément avait enfin donné le royaume au jeune chef et au parti. La France était à eux. C'est alors, au moment du triomphe, tandis que la réalité semblait surpasser toutes les espérances, qu'Henri trahit les fidèles serviteurs qui combattaient à ses côtés depuis dix-sept ans. En assistant à la messe le 25 juillet 1593, et en se faisant sacrer au mois de février suivant, nouvel Achab il avait ruiné toutes les ambitions d'Israël.

D'Aubigné s'était efforcé de tout son pouvoir de prévenir ce désastre. Une première fois, auprès du cadavre d'Henri III, il avait, si nous en croyons l'*Histoire universelle*, relevé le courage de son maître, et l'avait obligé à tenir tête à ceux qui voulaient l'humilier en lui imposant une abjuration immédiate. A d'autres reprises encore il intervint pour le maintenir dans la foi de Jeanne d'Albret, et pour lui représenter que régner au prix d'une concession pareille, ce serait le joug à jamais.

Plus il avait espéré et combattu, plus sa déception fut amère.

II

J'ai analysé ailleurs tous les déboires qui en furent la conséquence, et la détresse morale dans laquelle la ruine des siens jeta un cœur qui avait appris à ne battre plus que pour sa foi et son

parti. Nous la comprenons assez malaisément à plus de trois siècles de distance. Nous voyons dans l'édit de Nantes, qui conclut cette période (13 avril 1598), la libération définitive des consciences protestantes, par conséquent le couronnement pour les calvinistes de leurs efforts héroïques. Durant quarante années de guerre les réformés de France, ceux-là du moins qui combattaient vraiment pour leur religion, n'avait demandé que la liberté de conscience; l'édit qui la leur accordait enfin aurait dû combler tous leurs vœux.

D'Aubigné finira par penser ainsi, sinon tout à fait, du moins à peu près; il s'accommodera fort bien de la paix d'Henri IV, et plus tard même, quand l'édit sera menacé par le successeur d'Henri IV, il saura en reconnaître tous les bienfaits. Mais il a fallu pour cela que le temps fît son œuvre.

C'est qu'il avait vécu, lui, les grandes espérances du parti, l'immense déception qui se propageait à travers les églises avec la nouvelle de la trahison du roi, les colères de tous ces religionnaires venus à la cour en masse pour recueillir le fruit de leurs longs services et qui voyaient charges et dignités leur échapper, les défections des grands, les conversions en foule qui décimaient le parti, les complots tentés vainement, non sans périls, pour réunir ses forces en vue d'une action commune, l'incertitude du lendemain, les on-dit terrifiants qui circulaient de synode en synode affirmant que le roi s'était vu dans la nécessité de promettre au pape l'extermination immédiate de l'hérésie, la peur des jésuites redoutables jusque dans leur condamnation, les longs débats des assemblées qui pendant deux ans préparèrent l'édit, la crainte incessante qu'un ordre du pape, qu'une fantaisie du roi, qu'un caprice des armes vînt subitement remettre en question telle concession déjà faite, l'effroi que de nouvelles défections pratiquées par l'argent du roi n'eussent pour effet d'affaiblir demain la résistance des fidèles, enfin le qui-vive perpétuel.

Et, l'Édit signé, la tranquillité n'était pas revenue. Tout de suite on en avait senti les fâcheux effets : le culte catholique avait été rétabli dans les lieux jadis réservés exclusivement au culte protestant; et les intransigeants s'indignaient d'une pareille concession. Ses bons effets, en revanche, restaient problématiques. Jusqu'au départ du légat du pape, c'est-à dire jusqu'en septembre, par déférence pour ce personnage, on n'avait pas parlé de l'Édit. Le clergé catholique demandait des modifications. Les parlements refusaient d'enregistrer. Eux aussi exigeaient des modifications. On savait que le roi ne pourrait pas tenir tête à tant de fanatismes

conjurés. Précisément dans les mois de février et de mars il devait consentir de graves altérations au texte primitif pour obtenir l'enregistrement à Paris; ses paroles comminatoires n'avaient pas suffi. On s'attendait à une résistance non moins opiniâtre dans certaines provinces. Au cours de 1599 l'assemblée de Châtellerault ne cesse de protester contre les dérogations à l'Édit. L'Assemblée de Saumur fera de même jusqu'au printemps de 1601. Et, à supposer que l'Édit une fois modifié fût encore l'Édit, à tout prendre quelle garantie présentait-il de plus que tant d'autres édits de pacification qui avaient été violés presque aussitôt que jurés?

A ces inquiétudes pour le parti, se joignaient les déceptions personnelles : d'Aubigné n'était rien, il avait pu espérer qu'il serait beaucoup. Pour l'avoir arraché de captivité, pour ses longs services, Henri, auquel il ne doutait pas qu'il eût ouvert la voie au trône, lui devait maintenant quelque haute récompense. Or toutes les grandes charges étaient pour les catholiques; il était lui en disgrâce. Que le roi pût le trouver insuffisant pour des emplois de premier plan, une pareille idée sans doute ne lui venait pas à l'esprit. Que le roi se défiât de ses intransigeances et de son humeur difficile, cela il ne l'admettait pas. Il aurait pu peut-être, tout en restant huguenot, faire le politique et donner des marques de soumission, comme un Rosny; il avait préféré bouder et, toujours turbulent, intransigeant par nature, travailler à agiter ce qui restait d'intransigeant dans le parti.

Donc, au printemps de 1599, en dépit de la confiance des optimistes tels que du Plessis et Rosny, les mécontents trouvaient encore dans les souvenirs d'un passé tout proche et dans les craintes légitimes que leur inspirait l'avenir, de quoi nourrir leur colère contre le régime nouveau. Au cours des années 1599 à 1601, dans les assemblées qui protestèrent incessamment contre les modifications et les violations de l'édit, tout donne à penser que d'Aubigné n'abandonna rien de son attitude agressive. Il était toujours des trois ou quatre qui tenaient tête aux émissaires du roi[1].

Sans revenir sur le détail de ses griefs, je ne veux qu'indiquer la genèse de la *Confession de Sancy*, montrer comment une à une les déceptions de d'Aubigné ont trouvé moyen de s'y exprimer, comment aussi il faut interroger ce pamphlet pour y trouver l'état

1. J'infère cela de la querelle violente qu'il eut à ce qu'il nous raconte dans son autobiographie (p. 74) avec Du Fresne Canaye. Elle eut lieu, dit-il, trois mois avant la conversion de Du Fresne-Canaye. Or Du Fresne-Canaye abjura le 10 avril 1601 (L'Estoile, t. VII, p. 396). La scène dut donc se passer à l'assemblée de Saumur.

d'esprit des réformés mécontents dans le temps même où le roi de France leur accordait la condition la plus libérale qu'aucune minorité religieuse eût obtenue encore dans aucun pays de l'Europe occidentale.

III

Nous avons vu qu'il s'en prend surtout aux nouveaux convertis. Ceux-là sont les lâches qui abandonnent leurs frères dans l'infortune et ils joignent l'hypocrisie aux plus bas calculs d'intérêt. Ils escomptent que le roi, flatté de se sentir absout par eux, soucieux d'ailleurs, maintenant qu'il gouverne, d'affaiblir la religion dissidente, leur saura gré de leur platitude. C'est leur infamie qui met à d'Aubigné la plume en main. Sancy payera pour les autres. Nous connaissons déjà les bonnes raisons qui le lui ont fait choisir comme bouc émissaire.

Ces convertis lui ont eux-mêmes fourni les verges dont il devait les flageller. Leur changement d'opinion était si notoirement conforme à leurs intérêts qu'ils ne laissaient pas parfois d'en éprouver quelque gêne. Quelques-uns comme Sponde, comme Cayet, tentaient de le justifier tant bien que mal, et pour cela ils publiaient une déclaration des motifs qui les avaient mus à changer de religion. Ils s'étaient convaincus que le pape est vraiment le vicaire de Jésus-Christ sur cette terre, que la connaissance des traditions de l'église romaine est nécessaire à l'interprétation des Écritures, que le salut est assuré non seulement par la foi mais encore par les œuvres. C'étaient bien entendu les arguments théologiques seuls qui avaient triomphé de leur constance, et, à exposer ces mêmes arguments, ils obtenaient ce double résultat de répondre à ceux qui les accusaient d'hypocrisie, et en fournissant des prétextes à ceux qui voudraient bien les imiter, de s'acquérir de nouveaux mérites auprès des puissants du jour.

Sancy n'avait pas composé sa déclaration. D'Aubigné l'écrivit pour lui, une déclaration sincère celle-là, où, au lieu des motifs théologiques prétendus, on lirait les mobiles réels des conversions, où le cynisme éhonté de ces souples consciences apparaît en pleine lumière. De la conversion de Sancy, nous dit l'épître dédicatoire, on fera un huitième sacrement; et comme tout sacrement comporte signes et chose signifiée, le signe dans le sacrement nouveau sera une charge de livres portée chez le converti et qu'il aura grand soin de ne pas ouvrir, la connaissance de la religion qu'il adopte étant le moindre de ses soucis; et la chose signifiée sera « l'espérance de parvenir ».

De toutes ces choses, ajoute Sancy, je veux faire une ample et publique déclaration : dequoy je faisois une grande difficulté, n'appartenant qu'à personnes publiques de mettre au vent des escrits manifestes; mais feu M. de Sponde m'a appris à vaincre cette difficulté... Or pour ce que ces derniers escrits ont servy de prétextes à la conversion de force honnestes... gens, et ont donné quelque couverture à la mienne, je reproche... à ceux qui luy avoyent fait de si hautes promesses, qu'ils debvoient pour le moins retenir ce sainct personnage par une honneste prison[1]...

Ainsi d'Aubigné n'a point de modèle littéraire. De même que dans les *Tragiques*, il ne se propose pas de suivre les règles de tel ou tel genre. Jailli des circonstances, son pamphlet emprunte sa forme aux circonstances, il est la parodie d'apologies religieuses d'une espèce nouvelle, auxquelles les besoins particuliers de l'époque avaient donné naissance.

IV

Tous les convertis d'ailleurs, au même titre que Sancy, lui paraissent également hypocrites. La rectitude de sa conscience et l'étroitesse de son fanatisme ne lui permettaient pas de concevoir ces états de conscience complexes où l'intérêt personnel et la conviction se mêlent selon des doses indiscernables. Moins encore pouvait-il comprendre ces forces confuses qui, en son temps, inclinaient tous les esprits, las d'indiscipline, vers l'unité et l'autorité religieuse. Chez tous il ne perçoit qu'un mobile cyniquement conscient, celui-là même que Sancy proclamait tout à l'heure « l'espérance de parvenir ».

Le premier élément comique du pamphlet sera ce cynisme même de la déclaration. Le paradis de Sancy, celui qu'il croit de toute son âme, c'est la cour. Les purgatoires qu'il redoute, ce sont les lieux où l'on vit banni de la cour. Les œuvres dont l'efficace lui a été démontrée, ce sont les œuvres, morales ou immorales peu importe, qui ouvrent le chemin de la faveur. Les saints dont il a sans aucune contestation possible reconnu la puissance sont les favorites, la belle Gabrielle d'Estrées, duchesse de Beaufort, dont l'intercession ouvre le ciel aux plus grands criminels. Il s'est fait ainsi toute une théologie par similitude qui ne laisse pas d'être piquante, et qui possède à ce point sa pensée qu'elle a bien pu l'incliner à croire à l'autre théologie, la théologie de Rome dont le mérite est d'être calquée sur celle-là.

1. *Epître dédicatoire*, p. 237.

Un homme qui professe de tels principes ne peut être qu'un pleutre. D'Aubigné est tout prêt à le parer de tous les vices le plus abjects. Quelles que soient les marques de bravoure et de générosité que le Sancy de l'histoire a pu donner à la tête des Suisses dont il était colonel général, d'Aubigné ne s'en embarrasse point : le Sancy de la *Confession* n'a rien de commun avec lui. Afin d'échapper à la mort, à Orléans, au moment de la Saint-Barthélemy, il ne s'est pas contenté de se déclarer subitement catholique, il a frappé lui-même par trahison un de ses bienfaiteurs. Il écrit sans sourciller d'un homme qui lui a fait injure : « Je l'aurais frappé, mais il était d'épée. » Il est encore un voleur, et il a profité de son passage au conseil des finances pour dépouiller Compigny. Il en a fait l'aveu en confession. Le personnage a la simplicité naïve des héros de roman populaire. La passion de d'Aubigné, comme celle du peuple, est vigoureuse, sans nuances, et ne laisse aucune place à l'esprit critique.

On reproche à Sancy d'être inconstant parce qu'il a trois fois changé de religion! C'est par là précisément qu'il a fait preuve de constance. La constance ne consiste-elle pas à vouloir toujours une même fin, à y tendre par tous les moyens?

Mais philosophons un peu sur cette question. Ce n'est pas changer que de suivre tousjours mesme but. J'ay eu pour but, sans changer, le profit, l'honneur, l'aise et la seurté. Tant que le dessein d'estre Huguenot a esté conforme à ces quatre fins, je l'ai suivi sans changer. Quant au contraire j'ay veu dommage, honte, peine et danger, c'eust esté inconstance de changer des desseins opposez diametralement. J'ay donc suivi mon but, je n'ay changé que de moyens. Ad constitutum postum tendens eadem prorsus navigatione, sed velificatione mutata. Or pour reprendre le premier de nos quatre poincts, qui est l'utilité, quel moyen a de s'avancer un pauvre Huguenot en temps de paix? S'il est roturier, nous avons commandé qu'on fist les Assoyeurs ou Receveurs catholiques, et les collecteurs Huguenots. S'il a des procès civils, nos Juges les changeront en criminels. S'il est Gentilhomme, et qu'il espere quelque chose du Roy, nous n'avons laissé en sa puissance de disposer d'aucun bien faict. Si monsieur de Huguenot pretend quelques benefices, nous avons fait prester serment à tous les Ecclesiastiques de retirer leurs noms, et leur rompre la foi, suivant l'article du Concile de Constance[1].

V

Avec les convertis les convertisseurs. Ils ne sont pas moins vils. Leur rôle est d'encourager la lâcheté de ceux qui fléchissent en

1. P. 335-336.

leur fournissant des semblants de motifs avouables, de disposer les comédies de la conversion dont ils escomptent bien n'être pas moins grassement récompensés que les convertis eux-mêmes.

Leur chef de bande c'est Jacques Davy du Perron, l'évêque d'Évreux. Son grand talent de controversiste, sa science inépuisable des Écritures, son éloquence le rendent d'autant plus haïssable qu'il est plus redouté. Avec cela c'est un ancien converti, dangereux par son exemple comme par sa séduction. Il a contribué puissamment à la honteuse abjuration d'Henri IV, qui est la cause de toutes les autres. C'est lui encore qui a couvert de son autorité ce scandale de la conversion de Sponde, et Sponde lui en a rendu un hommage public. Le jeune Sponde de même a été sa victime, et il a écrit à du Perron en parlant de lui-même et de son frère : « Vous êtes le père de l'un et l'autre vu que vous leur avez donné la vie et l'être chrétien les retirant de la mort de l'hérésie. » C'est lui qui, tout récemment encore, à la faveur d'une controverse avec Tilenus que les papistes ont honteusement exploitée, vient d'enlever tout d'un coup vingt huguenots à la vérité. Sancy était précisément de ceux-là. Et peut-être d'Aubigné sait-il que quelques jours plus tard, un bref du pape a félicité l'auteur de cette dernière conquête. Les conférences de Saint-Merry, qui ont suivi, avec leur faux air de sérieuse controverse, ont encore offert une belle occasion aux renégats. Du Perron est homme précieux dans ce temps de corruption, l'homme qu'il faut aux timides ou aux roués que le respect humain retient, ou qui ont besoin de ménager les apparences. Aussi est-il « le grand convertisseur ».

Encore s'il convertissait par conviction! Mais d'Aubigné est trop irrité de ses succès pour leur supposer quelque louable mobile. Il sait pertinemment que du Perron ne croit ni à Dieu ni à diable. Nul n'ignore parmi les protestants que, le 25 novembre 1583, ayant ravi l'assistance par une éloquente démonstration de l'existence de Dieu, il s'offrit aussitôt à prouver qu'il n'y a point de Dieu, que le roi, qui était présent, lui interdit une pareille profanation. Nul n'ignore que, comme l'écrira bientôt Tilenus, il se vante de savoir soutenir également, quatre diverses religions : la romaine, la réformée, l'arianisme, et l'anabaptisme. S'il défend plus ordinairement la romaine, c'est que celle-là paye mieux ses avocats. Convertir est une industrie, et une industrie fort lucrative. La conversion du roi a valu à du Perron, qui la veille n'était pas même dans les ordres, l'évêché d'Évreux, payé comptant. Et il espère bien ne pas s'en tenir là.

Les moyens d'évangélisation qu'il emploie sont de flatter l'am-

bition et d'endormir la conscience. A la force des arguments catholiques d'Aubigné, huguenot têtu, ne peut pas croire. Il jette l'ignominie à pleines mains sur du Perron comme sur Sancy. Pourtant, quelques années plus tard il estimera encore avoir été trop modéré. Quand, après la conversion de Sainte-Marie il revient à son pamphlet, il ramasse à nouveau dans un monde ignoble des calomnies scandaleuses pour en salir la réputation du convertisseur. De son frère, Jean Davy du Perron, qui secondait l'évêque dans son œuvre de conversion et qui a écrit lui aussi des ouvrages d'apologétique, il fait un infâme dont les turpitudes rejaillissent sur le prélat. Et, pour achever de déconsidérer toute la corporation des convertisseurs, il a flanqué ce jeune du Perron d'une folle de la cour bien connue en ce temps-là et qui est en même temps une drôlesse, qui elle aussi se vante des conversions qu'elle opère, expose crûment les procédés dont elle use, et se montre très chatouilleuse sur sa réputation de convertisseuse. La conversation ordurière de ces deux personnages nous en apprend long sur les mœurs de ces apôtres de la foi romaine. L'attaque est ici d'une violence haineuse où se sent toute la rancune de l'affaire de Fontainebleau.

VI

Il est tout naturel que, en même temps qu'aux convertis et aux convertisseurs, d'Aubigné s'en prenne à leurs prétendues croyances. Les dogmes du papisme lui ont toujours paru absurdes; il les hait plus que jamais maintenant que le papisme triomphe. Et puisque Sancy déclare les raisons de sa conversion, il ne saurait manquer de nous faire connaître son sentiment à leur sujet. Tout naturellement même les titres des chapitres seront fournis par les questions controversées entre catholiques et protestants, car c'est à propos de chacune d'elles que le pénitent doit faire amende honorable. C'est ainsi qu'il nous entretiendra successivement des sujets que voici : De l'autorité de l'Église et de son chef. — Des traditions. — De l'intercession des saints et des saintes. — Du purgatoire. — De la justification des œuvres, et œuvres de superérogation. — Des miracles et voyages (entendez des pèlerinages). — Des reliques. — Des vœux, etc.

Pourtant, avec cet élément nouveau la satire se complique. Sans doute Sancy pourrait se contenter de nous dire : je crois que Dieu veut être représenté par un vicaire visible sur la terre; que l'autorité de la tradition est incontestable; que les saints intercèdent au

ciel pour les pécheurs ; qu'il y a un purgatoire... Mais alors il n'y aurait point de satire religieuse. Comment donc d'Aubigné parviendra-t-il à mettre dans la bouche de Sancy la critique de cela même qu'il doit louer?

D'abord, — et c'est le procédé le plus puissamment satirique peut-être parce que c'est le plus discret — il se contente parfois de lui faire énoncer simplement des propositions catholiques. Il en est qui paraissent si absurdes à un huguenot, ou qui lui font tellement horreur, qu'à passer seulement par sa bouche elles apparaissent comme des monstruosités. Un mot, la disposition du contexte, une nuance dans le ton suggèrent au lecteur l'interprétation huguenote qu'il doit joindre à la formule catholique. Et plus la formule est orthodoxe et l'interprétation discrètement suggérée, plus aussi la satire est mordante. Sancy nous dira, par exemple sans sourciller : « De tous les livres qui peuvent faire un hérétique, ou au moins desquels un bon catholique romain doit se garder, je n'en trouve pas de si dangereux *après la bible*, que ce gros livre *Des Martyrs*. »

Et puis, Sancy est essentiellement un accommodant, et, dans sa bouche, le catholicisme apparaît comme la doctrine des accommodants. U n homme qui a changé quatre fois de religion, ne subtilise pas sur les dogmes. Il est apte à tout comprendre, à tout admettre, préservé qu'il est par sa souplesse intellectuelle du ridicule de ceux qui se mettent l'esprit à la torture pour trouver partout des difficultés. Or, pour une âme religieuse, les accommodants, les tièdes, sont plus irritants encore que les adversaires déclarés. L'indifférence religieuse, dira Pascal, m'étonne et m'épouvante, c'est un monstre pour moi. D'Aubigné n'a qu'à laisser parler les accommodants : tous leurs mots sont pour lui autant de scandales. Sancy a imaginé un plan complet pour mettre d'accord les deux religions, chacune faisant à l'autre des concessions. Il lui en coûte si peu. Qu'on l'écoute, et tout s'arrangera le mieux du monde. Le chapitre où il expose toutes les concessions qu'il est prêt à faire au nom du catholicisme, toutes les faiblesses qu'il est prêt à lui reconnaître, est d'une exquise inconscience, semé d'aveux savoureux pour un huguenot, et les concessions qu'il attend naïvement de l'adversaire sont, à son insu, un hommage perpétuel à la pureté de la doctrine de cet adversaire, par contre-coup une diatribe contre la doctrine qu'il représente et qu'il montre insoucieuse de ces articles essentiels.

Il y a mieux : la bassesse de l'apologiste — et nous savons si d'Aubigné la lui marchande — fournit d'autres procédés de satire

encore, et des procédés piquants. *A priori*, ce qu'approuve et ce qu'exalte un personnage aussi vil que Sancy a toutes les chances du monde d'être peu estimable. Il nous avouera sans façon qu'un des grands mérites du papisme à ses yeux c'est qu'on y achète à bon marché son salut dans l'autre monde en même temps qu'on y fait bien ses affaires en celui-ci, qu'il est indulgent aux plus grands crimes puisqu'une simple confession suffit à les racheter ou encore les quelques sous que coûte une indulgence, que l'usage des reliques en particulier y est fort commode puisqu'il permet de pécher sans péché. Et tout cela sans doute sent bien fort le huguenot, mais attendez-vous d'un Sancy qu'il pénètre l'esprit d'une doctrine? Il est naturel qu'il la rapetisse à sa taille. Et d'Aubigné s'assure d'ailleurs que la plupart des catholiques pensent de même. Sancy énonce avec une parfaite sérénité des axiomes à faire dresser les cheveux sur la tête, et il s'indigne de tout ce qu'admirent les simples honnêtes gens. Le calvinisme profitera de ses indignations, tandis que le papisme pâtira de ses indulgences. Il ne nie pas les abus de l'église romaine, qui ne le troublent guère. Il les confesse le plus souvent, et il s'en accommode parce qu'il est tolérant en matière de conscience. Quand il propose de les corriger, ses correctifs sont empreints d'une modération qui fait frémir. Et ne fit-il que les avouer, ce serait encore autant de gagné. Les huguenots n'en demandent pas davantage.

Ce n'est pas tout. Converti de la veille, pour désarmer les soupçons et donner des gages à son nouveau parti, il est naturel qu'il fasse du zèle, qu'il se montre plus catholique que les catholiques. De là toutes sortes d'exagérations et de sophismes qui sont d'un effet comique parfois assez grand, et qui se retournent contre la doctrine qu'ils défendent avec trop d'ardeur. Sancy s'emporte à proclamer la puissance du pape jusqu'à lui reconnaître le pouvoir de faire que ce qui est injuste soit juste, que ce qui a été fait n'ait point été fait, le pouvoir aussi d'excommunier jusqu'à Dieu lui-même. S'il rencontre quelque paradoxe ou quelque proposition hasardeuse dans un livre d'apologétique, il croira de bonne politique de les justifier sans en rien abandonner. Et ainsi, il en vient à défendre, sous le nom de catholicisme, une masse de superstitions, ou d'exagérations risquées par le fanatisme, d'abus introduits et maintenus par la cupidité, où beaucoup de catholiques de l'an 1600 n'auraient vu qu'une parodie de leur croyance, où un huguenot se plaît à reconnaître l'esprit et comme la quintessence du catholicisme. De même, chaque fois que les textes ne lui semblent pas établir suffisamment le dogme qu'il veut défendre, pour

faire le bon catholique, Sancy s'en interdit la lecture et l'interdit aux autres. Quoi de plus orthodoxe que de recourir ainsi très humblement à l'autorité, et qu'y a-t-il de plus réjouissant pour un huguenot que de contraindre son adversaire à y recourir? Pour mettre à l'abri sa conscience craintive, Sancy ne s'abstient pas seulement de la lecture des Pères sur les matières délicates de la foi, il chasse de sa bibliothèque les meilleurs livres protestants qui sont trop persuasifs, et il s'entoure des livres autorisés, fût-ce les plus absurdes, où il recherche les absurdités pour les accréditer, fût-ce au prix de cascades de niaiseries.

Et c'est ainsi que, naïf, accommodant, vil, zélé par calcul, Sancy se trouve fort propre à bâtir un plaidoyer fécond en aveux où la vérité trouvera son compte. De tout cela résulte pourtant que ce Sancy, qui s'était déjà présenté à nous comme une canaille, est encore par surcroît un imbécile. Il n'y a rien au reste dans cette constatation qui soit de nature à déplaire à d'Aubigné. Toutefois, à mesure que son personnage s'avilit, il devient moins représentatif, et par suite la critique religieuse perd de sa portée. Mais ici encore l'auteur est soucieux de frapper fort plutôt que de frapper juste. Et la vérité est qu'il en vient à oublier toute mesure et toute vraisemblance. A chaque instant il fait irruption dans sa satire, s'installe en scène à la place de Sancy, et ce sont des historiettes scandaleuses aux dépens des gens d'église à la manière de Rabelais ou d'Henri Estienne, des discussions rapportées entre catholiques et protestants, où personne ne conclut sans doute, mais où l'avantage demeure manifestement au huguenot, des caricatures du dogme romain, des admirations inattendues pour les protestants, des développements de tout genre qu'il est impossible de supposer dans la bouche de Sancy et où le fanatisme de d'Aubigné éclate et déborde en vagues impétueuses. Sans cesse le cadre est brisé : la satire directe se substitue à la satire sous forme d'apologie. D'Aubigné s'insurge contre la règle du jeu qu'il avait lui-même posée.

Et c'est pourquoi il sera bien plus à l'aise dans le chapitre de 1603 où la parole ne sera plus à un converti qui donne des gages de sa conversion, mais à deux hypocrites qui n'ont pas de secrets l'un pour l'autre, et pour lesquels la polémique religieuse n'est qu'un attrape-niais. A portes bien closes, ils en rient ensemble de bon cœur. Et la grosse satire se déchaîne en toute liberté, fort amusante d'ailleurs parfois, mais combien peu attendue dans la déclaration de Sancy : « *Mathurine.* Vous dites, Messieurs les Huguenots, que ceux qui aujourd'huy tiennent les grands rangs

en l'Église de Rome sont brigands et voleurs, qui pillent le bien des pauvres; or il est dit : Ma maison est maison d'oraison, mais ils en ont fait une caverne de brigands; ores donc puis que nos gens d'Église sont brigands, notre Église, qui lui sert de caverne, est par nécessité maison d'oraison, — *du Perron*. Par le corps bieu! Il faut que j'advoüe que tu es une bonne vilaine... Mais pour te rembourcer, je t'en apprends un autre que je garde pour Vignoles; quand il faut prouver que sainct Pierre a esté à Rome, nous alleguons l'epistre de sainct Pierre, là où il fait les recommandations de ceux qui estoyent avec lui en Babylone. Nous ne pouvons nier aux Huguenots que Rome n'eust ainsi nom, et particulièrement en l'Apocalypse, puis donc que Babylone estoit Rome, sainct Pierre a escrit de Rome[1]. »

VII

Les chefs du parti catholique ne seront pas plus épargnés que leur doctrine.

Déjà dans les *Tragiques* d'Aubigné avait cloué au pilori tous les auteurs responsables des malheurs des protestants : le pape qui ambitionne de tyranniser toutes les consciences humaines, les jésuites, instrument docile de ses convoitises, dont la profession est d'extirper l'hérésie, les derniers Valois surtout qui n'ont pas craint d'ensanglanter la France pour complaire à l'antéchrist, et auxquels tout un livre d'invectives était réservé. Nous allons les retrouver ici : d'Aubigné acquiert sans cesse de nouvelles haines, il ne dépose jamais les anciennes. Si les jésuites tiennent relativement peu de place cette fois, c'est qu'à l'époque où nous sommes, 1599, ils sont bannis hors du royaume. Sancy pourtant ne les oublie pas : — suprême injure à leur mémoire — il se promet de composer leur apologie. Quant au pape, il se fait l'écho de tous les méchants bruits que ses adversaires ont répandus contre Sixte-Quint, les quatre mille têtes qu'il aurait fait trancher, le pacte qu'il aurait conclu avec le démon pour s'assurer sept années de pontificat. Il conte tout cela innocemment, avec une admiration béate pour la puissance papale que de tels actes révèlent. Enfin toutes les turpitudes de la vie intime d'Henri III pourront être détaillées avec profit au chapitre des reliques, car elles prouveront toute l'efficacité des amulettes qui avaient le pouvoir de rendre innocentes de telles pratiques. Et de la sorte la satire fera coup double, frappant à la fois le dogme et son défenseur.

1. P. 314.

Ainsi, grâce à des subterfuges, d'Aubigné parvient à maltraiter ses ennemis catholiques par la bouche même du catholique Sancy. Mais en 1599 il a bien d'autres notabilités du parti à outrager. Ce sont tous ces vaincus du grand duel qui, par suite de la volte-face d'Henri de Navarre, recueillent les faveurs, les dignités, les charges, qui revenaient de droit aux vainqueurs, à ceux qui avaient porté leur chef au trône après lui avoir pendant dix-sept ans fait un rempart de leurs corps : il leur en veut de leur injuste prospérité. Il leur en veut encore parce que c'est leur exemple et le désir d'avoir part avec eux à la curée qui fait les convertis et les convertisseurs. Sur eux enfin retombe sous forme d'envie la colère que lui inspire sa propre disgrâce.

Voilà encore des griefs nouveaux que le catholique Sancy aura la mission difficile d'exprimer. Il y parviendra à la faveur de cette théologie par similitude qui lui est chère et dont nous avons déjà parlé. Comment ne pas croire aux indulgences du pape quand les indulgences du roi ont porté si haut dans son paradis tant de ligueurs qui avaient gravement péché contre la personne d'Henri? Comment ne pas croire à la justification par les œuvres, quand tant de chefs catholiques se sont en ce monde justifiés par des œuvres méritoires entre toutes, en trahissant leur parti pour se ménager une paix particulière avec les puissants du jour? A la faveur d'une plaisanterie, voici un défilé de maréchaux, d'amiraux et autres grands dignitaires contre lesquels, d'Aubigné, sous le couvert de Sancy, décharge sa bile[1].

VIII

Tout le tort des bons huguenots, des intransigeants comme d'Aubigné, a été de ne pas se fier aux œuvres. Ils ont fait leur devoir jusqu'au bout, avec ténacité, avec un dévouement absolu à leur foi et à leur maître. Ce n'est pas là du tout le sens catholique du mot œuvres. Ils devaient trahir leur Dieu, trahir leur roi afin de faire acheter leur soumission. Alors ils auraient été justifiés par leurs œuvres. Et que cette ironie soit à sa place sur les lèvres de Sancy, qu'elle y soit le moins du monde vraisemblable, c'est ce que je ne prétends pas; mais voilà en même temps le point d'attache d'une nouvelle vengeance qui tient au cœur d'Agrippa d'Aubigné. Il se venge du Béarnais.

A exposer l'état lamentable de ces huguenots qui se sont ruinés

1. Voir surtout le chap. v de la 1re partie.

et délabrés au service du roi, à le comparer avec la fortune scandaleuse de tant de catholiques qui se sont élevés en luttant contre lui; d'Aubigné flagelle l'ingratitude d'Henri, « son ingrat » comme il l'appelait volontiers. Sa soif de représailles n'est pas assouvie à si bon compte : pour mieux montrer toute la noirceur du renégat, et sous prétexte d'établir plus solidement la doctrine catholique de la justification par les œuvres, il rappelle les services intimes qui n'ont pas été payés non plus, les serviteurs qui acceptaient de s'avilir jusqu'aux dévouements malpropres, et qu'on a oubliés comme les autres, qui sont morts dans la misère et dans la disgrâce. Par ce biais toute la vie secrète du Vert-Galant, toutes ses fredaines avec leurs petites hontes et leurs petites misères, nous sont étalées au grand jour. Gare à lui! D'Aubigné a été de ses privés domestiques, et il n'est pas d'humeur à rien taire ou à rien masquer.

Ainsi le roi Henri lui-même est rudoyé et malmené, ce roi Henri qui plus tard s'idéalisera dans le souvenir de d'Aubigné. s'installera au centre de la grande épopée, qui, en dépit de sa faute toujours lourde aux mémoires constantes, par contraste avec son successeur se transfigurera au clair soleil de l'histoire. Il n'est encore que le traître.

IX

D'Aubigné est irrité encore contre ses propres amis, contre les protestants restés fidèles à la cause, et il faudra qu'à eux également Sancy trouve moyen de faire entendre ses griefs.

Si la situation du parti est si déplorable, c'est leur faute en somme presque autant que celle des lâches qui se convertissent; s'ils avaient voulu montrer les dents, ils n'étaient pas sans force et il aurait fallu compter avec eux. D'Aubigné n'a jamais pardonné à ceux qui n'étaient pas intransigeants comme lui, et comme lui extrêmes dans leurs résolutions. A l'assemblée de Sainte-Foix il avait essayé de réunir les plus hardis pour une action énergique. Plus tard, au temps du siège d'Amiens, Sully l'accuse formellement d'avoir voulu faire appel à l'étranger. Mais les volontés fléchissaient. Les uns, les timides, craignaient d'en revenir à la violence. D'autres se faisaient scrupule d'entraver Henri dans son œuvre de pacification du royaume. D'autres encore étaient optimistes et s'assuraient par paresse de cœur que tout irait bien. Il en était qui se laissaient gagner par l'argent du roi, et, trahissant leur parti, faisaient à la cour toutes les concessions qu'elle souhai-

tait. D'Aubigné avait une tendance à les confondre tous dans un égal mépris, à les regarder tous comme pareillement corrompus.

Aux assemblées qui préparèrent l'Édit de Nantes à peine quelques partisans se montrèrent intraitables conformément à l'idéal d'Aubigné. Pour sa part il tint rudement tête aux commissaires du gouvernement, et il houspilla publiquement, brutalement ceux qui flanchaient.

X

A tout cela il faut joindre les inimitiés particulières que d'Aubigné, sous le couvert de Sancy, trouve occasion d'assouvir. Nous l'avons vu se venger de Duret en lui imputant le pasquil des comédiens de la cour qui avait si fort irrité le roi[1]. Voici ailleurs une anecdote scandaleuse au compte de Fervacques, son vieil ennemi d'un quart de siècle, qui, paraît-il, avait bien des fois essayé de l'assassiner[2]. Ailleurs encore c'est une épigramme de haut goût sur d'Epernon[3], le seigneur hautain avec lequel il aura maille à partir surtout dix-sept ans plus tard, mais qui déjà n'est guère de ses amis. Un texte que nous avons lu plus haut nous a montré comme il maltraite, toujours implacable dans ses haines ce comte de Soissons qu'un bon huguenot ne peut que détester, d'abord à cause de son rôle dans l'affaire du tiers parti, et puis pour sa conduite envers Catherine de Bourbon. Et combien d'autres victimes encore il serait aisé de citer.

C'est ainsi que, l'une après l'autre, d'Aubigné trouve moyen de jeter dans son pamphlet toutes les haines qui gonflent son cœur. Que ce soit au détriment de l'unité de son œuvre et de la vraisemblance, je l'ai suffisamment fait voir, et de cela il n'a cure.

Les circonstances lui avaient suggéré l'idée très heureuse de mettre dans la bouche d'un converti une satire des conversions de son temps et de la religion catholique à laquelle elles profitaient. Car l'œuvre a jailli des circonstances : elle n'est pas un écrit de cabinet, et ne se propose l'imitation d'aucun modèle littéraire. Cette satire devait avoir ceci de très piquant qu'elle affecterait l'allure d'une apologie. Là était le genre particulier de comique que l'auteur se proposait. Mais un travail d'art aussi délicat suppose une domination de soi-même, une discipline que d'Aubigné n'a jamais connues. Nous venons de voir comment, sous la pres-

1. P. 316.
2. P. 296.
3. P. 255.

sion de ses haines, le pamphlet peu à peu a changé de caractère, s'est bourré d'éléments surajoutés et s'est comme désaxé : d'abord dans l'exécution même de son plan, son exaltation religieuse l'oblige à avilir tellement son converti et à ridiculiser si fort la religion ennemie qu'à chaque instant l'ironie directe, cinglante, qui va jusqu'à la caricature, se substitue à l'ironie voilée, pateline, d'autant plus incisive qu'elle est plus contenue, d'une apologie retournée. De plus ses passions le dominent à tel point qu'elles envahissent l'œuvre, en brisant les cadres, qu'elles débordent de toutes parts le plan primitif, et nous avons constaté tout ce que, quelquefois avec habileté, quelquefois plus gauchement, il trouve moyen d'y faire entrer. Son indifférence à toute préoccupation d'ordre artistique se manifeste plus clairement encore le jour où il y insère le dialogue de Mathurine et de du Perron le jeune qui introduit dans l'ouvrage toutes sortes d'anachronismes, et qui, diatribe déchaînée, n'avait pas sa place dans la déclaration de Sancy. Les quelques additions ultérieures ne feront encore qu'accroître cette incohérence.

Comme dans les *Tragiques*, nous constatons que l'unité de l'œuvre n'est pas dans sa conception initiale, vite dépassée, ni dans une formule d'art que l'auteur appliquerait. Elle n'est que dans l'état d'âme du moment qu'elle reflète. Les divers éléments s'en coordonnent comme se coordonnent dans la conscience les diverses passions d'où ils jaillissent. Les livres des *Tragiques*, que ne reliait étroitement aucun fil logique bien solide, reflétaient la pitié de d'Aubigné pour la France déchirée, la haine des tyrans qui avaient causé la ruine publique, la loyauté d'une âme qu'indignent les juges corrompus, l'admiration et l'amour du croyant pour ses martyrs, la soif de vengeance, la foi intrépide, toutes les grandeurs et toutes les étroitesses du huguenot qui lutte pour la vérité et qui sacrifie tout au bien suprême de son salut; la *Confession de Sancy*, à son tour exhale toutes les rancunes du huguenot déçu et mécontent.

L'ironie a été depuis maniée avec tant de finesse que l'art de d'Aubigné nous paraît bien sommaire, ou, pour mieux dire, que son défaut d'art nous rebute. Tant d'incohérence déconcerte l'esprit, et d'autre part l'âme la moins délicate est froissée par tant d'injures, par tant de plaisanteries ordurières, par tant de cyniques accusations que l'esprit de parti rend pour le moins suspectes. On éprouve le besoin de se boucher les narines.

En revanche, comment n'être pas entraîné par ce flot de haines qui jaillit toute vive de l'âme, véritable lave qui roule encore

ardente au flanc du volcan. C'est un torrent qui emporte tout. Il y a du Rabelais dans cette verve brusque, du Rabelais qui se serait fait haineux, et il apparaît que « maître François auteur excellent » comme il l'appelle quelque part est l'un des auteurs profanes que d'Aubigné lit le plus volontiers. Il imite son comique d'érudition, si l'on peut ainsi parler : les graves citations en latin employées à appuyer quelque grosse absurdité ou à autoriser quelque pleutrerie, les argumentations en forme, irréprochables dans leur construction, absurdes quant au fond, destinées à ruiner des arguments théologiques ou à bafouer la dialectique. Il tâche surtout de lui emprunter son comique populaire; il connaît encore les papimanes. A la manière de Rabelais il sème partout les calembours, et Mathurine parlera de ses « porcs d'élite » pour désigner ses prosélytes; il aime les kyrielles de mots, les enfilades d'analogies grotesques à la manière de celles de Panurge, les paradoxes brillamment étayés comme celui de l'excellence des dettes, les historiettes grasses de moines et de nonnains. Il campe à merveille un personnage en pied. Voyez tout le dédain du gros Chamier pour les propres envoyés du roi avec lesquels il traite au nom des églises de Dieu :

> Le gros Chamier, ayant mis son manteau sous ses fesses, avoit le coude gauche avancé presqu'au milieu de la table, de l'autre main faisoit ses ongles avec des cyseaux, les coupeaux desquels voloient à la moustache de la bouche de l'orateur : un donna dans l'œil de Rhosny, et en cette contenance reprouvait tout ce que l'on pouvoit dire de lui[1].

Rien de tout cela n'annonce le XVII^e^ siècle qui va s'ouvrir. L'art de d'Aubigné est tout entier tourné vers le passé. Mais aussi il garde entières les qualités de spontanéité, de verdeur, de verve turbulente qui ont été celles du siècle qui s'achève, d'un siècle où personne peut-être n'a connu l'art délicat de la composition, et d'Aubigné moins que tout autre. Il écrit sous l'impression directe des événements, trop près d'eux pour les juger et pour coordonner ses sentiments encore secoués du choc nerveux qu'ils ont déterminé en lui, et ses mots ont gardé si bien l'empreinte des choses qu'ils les présentent à nos yeux dans un relief magique et qu'ils transvasent dans nos veines la colère et l'indignation qui l'agitent.

PIERRE VILLEY.

1. P. 352.

MÉLANGES

BERTAUT ET LA RÉFORME DE MALHERBE

(*Deuxième article.*)

Dans un premier article (numéro de janvier 1912) nous avons publié, en le commentant, un texte de Bertaut qui montre combien fut prompte et décisive l'influence de Malherbe. C'est une *Elegie sur les Amours de M. des Portes.* Elle parut dans le recueil des œuvres de celui-ci en 1583. Mais en 1609 l'auteur en donna une version nouvelle, où le texte primitif avait subi de nombreuses et importantes corrections pour être accommodé aux principes professés depuis peu par Malherbe. Ce qu'il y a de piquant dans l'histoire de ce poème, c'est que Bertaut, après avoir fait sa cour à Desportes en le composant, fit en le remaniant sa cour à l'ennemi de Desportes; c'est que la doctrine du Réformateur est appliquée à une pièce écrite en l'honneur du poète contre lequel la réforme était dirigée.

Un autre poème de Bertaut offre un intérêt analogue. C'est le *Discours sur le Trespas de M. de Ronsard.* Il fut publié en 1586-1587, après la mort du poète vendômois, au tome X de ses œuvres (p. 201-215). Mais quand Bertaut le fit réimprimer une vingtaine d'années plus tard, il le mit au goût du jour, c'est-à-dire il lui fit subir les corrections que Malherbe aurait conseillées. (*Recueil des œuvres poétiques de I. Bertaut*, 1605; p. 136-148. Nous n'avons pu consulter l'édition de 1601, ni par conséquent savoir si le poème y figure et en ce cas s'il a déjà été corrigé. Il n'est pas corrigé en 1599 dans l'*Academie des modernes Poetes françois*; F. cc5-Ee3.)

Disons-le bien vite à l'honneur de Bertaut : il a le bon goût de ne pas désavouer ses maîtres, bien que leur réputation soit sur le déclin; il continue en 1605 à proclamer très haut comme en 1586 que ce qui l'a fait poète, c'est d'avoir lu Ronsard « nuit et jour »; il continue à faire de Desportes le plus spirituel et le plus juste éloge en disant :

> Que sa divine grace
> Qui va cachant son art d'un art qui tout surpasse
> N'a rien si difficile à se voir exprimer
> Que la facilité qui le fait estimer.

Mais, sans contester le génie de ses « patrons » — ainsi les appelle-t-il — et sans nier ce qu'il leur doit, il élimine cependant de son texte des choses qu'eux auraient approuvées ou tolérées et que condamnait leur censeur Malherbe.

Le *Discours sur le Trespas de M. de Ronsard* est trop long pour que nous puissions le publier en entier avec les corrections qui l'ont modifié. Il n'est pas non plus, on doit en convenir, bien intéressant. Le poète nous transporte, au fond de l'océan, dans un palais enchanteur où Thétis donne un festin à Jupiter. La nymphe France y descend. Elle vient se plaindre au dieu qu'il n'ait pas tenu sa promesse : l'année où le roi François fut fait prisonnier à Pavie, Jupiter avait juré qu'en France un grand poète naîtrait qui ne mourrait jamais; or, ce poète vient de mourir. Le roi des

dieux explique sa parole : l'immortelle vie assurée à Ronsard, c'est celle de la gloire; quant à l'autre vie, personne ne peut se promettre de ne pas la finir,

puisque c'est seulement
Pour prendre quelque fin qu'on prend commencement;

la faulx du temps moissonne tout; on voit trébucher temples, palais, républiques,

Et souvent ne rester d'une auguste cité
Sinon un petit bruit d'avoir jadis esté[1].

La France se résigne à la mort de Ronsard, dont Bertaut salue le renom en le remerciant de l'avoir fait poète par ses leçons.

Pas plus qu'il ne nous paraît utile de publier tout le poème, il ne nous paraît nécessaire de signaler quelques corrections peu importantes faites au texte de 1605 dans le *Parnasse des plus excellents poetes de ce temps* en 1607 (F. 354 a-360 b). Il n'y a pas lieu non plus de signaler quelques corrections imposées par la nécessité d'expliquer plus clairement au public de 1605 des faits qui étaient encore familiers au public de 1586 (par exemple, la captivité de François Ier). Bornons-nous à examiner brièvement les corrections qui intéressent l'histoire de la langue, du style, de la versification, du goût.

Qu'est-ce que Bertaut en 1605 condamne dans son texte de 1586?

1° Les mots et les tours non adoptés par l'usage : archaïsmes, termes créés par provignement, latinismes, etc.

Es mers du vers 73 est remplacé par *aux mers*, *ains* du v. 377 par *mais*, le participe *obtins* (*que j'aye obtins en vain*) du v. 443 par *acquis*[2].

L'indicatif est substitué au subjonctif dans ce passage, v. 214 : « *Mais ceste vie... il la falloit entendre De celle-là qui fait qu'on* SURVIVE *à sa cendre.* » Correction : *survit.*

L'expression *s'aimer* au sens de *se plaire dans un lieu*, qui sera pourtant encore chez Molière, est condamnée au v. 22 : « *Sejour ou.... Neree* S'AIME *plus qu'en nul lieu* ». Correction : « *Sejour que.... Neree chérit* ».

User employé activement au v. 408 dans le sens de *se servir de* est condamné : « *Ma main n'usa plus rien que vos divins escrits* ». Correction : « *Alors vos escrits seuls me chargerent les mains* ».

Se desplaire avec un infinitif précédé de *de* est condamné au v. 239 : « *Et* [*tu*] *te desplais de voir arriver à quelqu'un L'accident que tu vois arriver à chacun.* » Correction : *et t'afflige.* Notons que Racine emploiera ainsi, non *se déplaire*, mais *se plaire*. « *Temple où notre Dieu se plaît d'être adoré.* » ESTHER.

La transition *Joint que* du v. 277, remplacée par *Et puis*, a été condamnée peut-être comme prosaïque plutôt que comme archaïque.

Le v. 75 est remanié pour faire disparaître un emploi tout latin du participe : « FINY DONC LE SOUPER *dont il avoit esté Ce soir-là de Thetis pompeusement raité* ».

Carolles du v. 29 disparaît.

Loueur du v. 316 au sens de *qui fait l'éloge* est remplacé par *herault*.

L'emploi bizarre qui est fait au v. 206 de l'infinitif *vivre* substantivé n'est pas conservé : « *l'esperance en ton ame conceue* DU VIVRE *de Ronsard* ».

1. Texte de 1605.

2. Les vers ne sont pas numérotés dans le texte de 1586. Nous les numérotons pour faciliter les recherches des lecteurs.

2° Les mots inexpressifs de tout genre.

a. Le verbe auxiliaire qui n'ajoute rien à l'idée. — Le vers 107 : « *Ce mesme an qui te semble* ESTRE *si deplorable* » devient : « *le mesme an qui te semble* A BON DROIT *deplorable* », parce que *estre* a été jugé inutile. — Le v. 247 : « *Tu* TE VOIS *meme avoir les dieux pour compagnons* » a été remanié pour faire disparaître l'inexpressif *tu te vois*.

b. L'épithète banale. — Au v. 33 a été condamné le qualificatif *profonde* donné à la *mer*. — Au v. 54 il est question d'un superbe plancher *que nul autre n'egalle*. Ce plancher si faiblement caractérisé est remplacé, dans le nouveau texte, par un plancher *qui se courbe en ovale*.

c. Le mot faible à la rime. — Une correction fait disparaître le mot *encore* à la fin du v. 269 : « *Tu fais tort à Ronsard et à toy mesme encore* ».

d. Le mot trop général. — Au v. 131 le mot *finir* en parlant des *soupirs* a paru inexpressif : *je finy mes souspirs* a été remplacé par *j'accoisay mes souspirs*.

e. Le synonyme de remplissage. — Au v. 139 : « *ceste promesse A trompé mon* ESPOIR *et mon* ATTENTE *aussi* », *attente* fait double emploi avec *espoir*. Correction, qui fait disparaître l'un des deux mots : « *a trompé du depuis mon esperance aussi* ». — Au v. 187 : « *Mais si l'*INTENTION *de ton premier* DESSEIN *reste encore immuable* », il semble bien que *l'intention du dessein* signifie simplement *le dessein*. Peut-être cependant le mot *intention* a-t-il été employé ici au sens de *fermeté*. Il y aurait plutôt obscurité que pléonasme. Correction : « *Mais si la fermeté de ton premier dessein...* »

3° Les impropriétés diverses.

Vers 181 : « *Si retractant l'effect de ta promesse* ». Ce que Jupiter rétracte, c'est sa *promesse*, non l'*effet* de celle-ci. Correction : « *Si retractant ton antique promesse* ».

Au v. 190 il est question de *rompre les arrests*. Ni *arrêt* n'est le mot propre, ni *rompre* n'est le mot usuel, qui est *enfreindre*. Correction : *enfreindre les lois*.

Au v. 226 un *sein* est donné à la *rondeur* de la terre : « *Jette l'œil du penser dessus tout ce qu'enserre Dedans son large sein la rondeur de la terre* ». Une rondeur qui a un sein, quelle bizarrerie! Correction : « *Entre ses larges bras le grand corps de la terre* ».

Vers 255 : « *Si la grandeur du sceptre enfermé dans mes mains...* » Comment le sceptre de Jupiter peut-il être *enfermé* dans ses mains? Correction, pas tout à fait heureuse : « *enclos dedans mes mains* ».

Au v. 231 il est dit que souvent on voit ne rester d'une *grande* cité, sinon un *petit* bruit qu'elle a jadis esté. La cité disparue est qualifiée de *grande* par opposition au *petit* bruit qui reste d'elle. Mais il y a eu des villes illustres qui n'étaient pas grandes. Aussi Bertaut remplace-t-il *grande* par *auguste*.

4° Les obscurités.

Au v. 10 la foi des Destins est qualifiée de *publique* sans que le contexte montre bien le sens de cet adjectif : « *Et la publique foy des Destins violée* ». D'ailleurs on pourrait entendre : et la foi publique violée *par* les Destins. Le nouveau texte fait disparaître toute obscurité : « *Et la foy des Destins sans raison violee* ».

Au v. 191 *perdre* est employé dans le sens de *mettre à mort* sans que ce sens se dégage nettement du contexte : « *qu'elle perde donc tout* ». La correction donne un sens clair : « *qu'elle jette donc tout sous les pieds de la mort* ».

Le texte primitif des v. 275-276 est : « *Et s'il ne vit de corps, il vit de ceste part Qui le faisoit estre homme et mesme estre Ronsard* ». En introduisant cette idée accessoire que Ronsard, ayant comme tout homme une âme non périssable, vit encore non seulement par sa gloire, mais par l'immortalité de son

âme, Bertaut fait dévier le développement. Pour la clarté, il corrige : « *Et s'il ne vit de corps il vit de ceste part qui parmy l'univers l'a faict estre un Ronsard* ».

5° Les rimes de simples et de composés ou de composés de même racine.

Les vers 119-120, 239-240, 323-324 sont corrigés pour changer les rimes *a fin, sans fin; quelqu'un, chacun; renom, surnom* (la correction *victorieux, glorieux* donne-t-elle des rimes meilleures?).

6° Les défauts d'harmonie.

a. Cacophonies. — Si le v. 9 : « *Voyant son esperance en vent s'en estre allée* » est devenu : « *Voyant ceste promesse aux vents s'en estre allee* », c'est probablement pour qu'on n'ait plus ces quatre *an* consécutifs : *rance en vent s'en*. Malherbe note impitoyablement chez Desportes ces retours d'un même son. — Si au v. 31 : « *Ne vous offensant point si je vois en parlant* », *offensant* a été remplacé par *offensez*, c'est parce que le rapprochement de ces deux participes présents *offensant, parlant* était désagréable à l'oreille.

b. Hiatus. — Les vers 106, 146, 216, 229 ont été remaniés à seule fin, c'est manifeste, de faire disparaître les hiatus : *ny une, y est, il n'y a point, tu y verras*.

c. Rejets-hémistiches. Ronsard les recherchait. Mais Malherbe les condamne. Bertaut, pour les faire disparaître, a donc remanié les vers suivants :

Enfin croyant son dueil toute en pleurs elle alla
S'en plaindre à Jupiter, qui durant ce temps là...

V. 15-16.

elle appaisant les flots
Dont son cœur ondoyoit, ceste response ouye
Se leva de ses pieds.

V. 348-350.

Espoir qui me trompa : car sa divine grace
Qui va cachant son art...

V. 396.

Je veux qu'il porte ainsi la taille et le visage
Et qu'empruntant sa forme et ne se monstrant dieu
Sinon en son parler, il s'assee au milieu
De ceste docte bande attachée à sa langue.

V. 298-301.

Dans les idées de Malherbe on voit que Bertaut accepte tout, même ce qui est contestable : il condamne comme archaïques de fort bons mots; il s'offense d'hiatus qui n'ont rien de désagréable; il s'ingénie à supprimer les rejets alors même qu'ils peuvent être expressifs. Mais, tout compte fait, on voit cependant que la plupart de ses corrections ont eu pour effet de supprimer des fautes vraiment graves : impropriétés, obscurités, banalités, mauvaises rimes, cacophonies réelles. Ne regrettons pas la tyrannie exercée par Malherbe sur ses contemporains : elle a fait à notre poésie beaucoup plus de bien que de mal.

Hugues Vaganay — Joseph Vianey.

DEUX LETTRES DE BARBEYRAC A DESMAIZEAUX (1706-1707)

Il y a dans les manuscrits Desmaizeaux, à la Bibliothèque du British Museum, quelques lettres adressées par Barbeyrac à cet érudit (Additions n° 4281, f^os^ 19 à 35). Les relations commencèrent en 1706 : Desmaizeaux avait fait remettre à Barbeyrac par son ami La Motte, d'Amsterdam, un exemplaire de son *Mélange curieux des meilleures pièces attribuées à M. de Saint Evremont.* Barbeyrac, très flatté de cet envoi, s'empressa de répondre avec force politesses et d'engager une correspondance littéraire avec un homme qui jouissait d'une assez grande réputation parmi les littérateurs de son temps et qui était, pour les événements d'Angleterre, un des informateurs habituels et appréciés des divers périodiques hollandais.

Les relations durèrent, sans avoir jamais grande activité. Il y a dans ce recueil 13 lettres de Barbeyrac : 3 de mai 1706 à mai 1707, datées de Berlin; 7 de août 1712 à septembre 1716, datées de Lausanne; 3 de Groningue, d'avril 1718 à août 1719 [1].

Les lettres de Barbeyrac sont agréables; il y parle des publications contemporaines qu'il juge avec son indépendance et sa justesse d'esprit ordinaires; mais elles ne sont pas, en général, d'un intérêt de premier ordre. Deux d'entre elles, pourtant, me paraissent mériter qu'on les lise avec soin. L'une, parce qu'elle contient un jugement motivé sur Bayle qui est des plus intéressants au moment où il est écrit, c'est-à-dire, à la veille de la mort du philosophe; l'autre parce que Barbeyrac y précise ce qu'il doit à Puffendorf, et à ce propos se livre à quelques réflexions qui font autant d'honneur à sa modestie qu'à sa sagacité.

GEORGES ASCOLI.

A Berlin, 22 décembre 1706.

Je n'aurais pas tant tardé, Monsieur, de répondre à votre obligeante Lettre que j'ai reçüe depuis plus de deux mois si je n'avais pas dû envoier à Monsieur de la Motte un paquet dont plusieurs embarras ont fait différer l'envoi de jour à autre. Je prens trop de plaisir à entretenir commerce avec des personnes comme vous, pour négliger les occasions qu'un hazard favorable me présente. Je ne trouve rien en moi qui ait pu me procurer ce bonheur, et je sais bien de quelle manière je dois prendre les choses trop avantageuses que vous avez la bonté de dire de moi. L'ouvrage que j'ai publié [2] ne mérite pas toutes vos louanges, et

1. Barbeyrac, depuis 1697, était professeur à Berlin dans un Collège de Réfugiés. Il fut appelé à la chaire de droit et d'histoire de Lausanne en 1710; installé en 1711, il y remplit trois fois les fonctions de recteur, de 1714 à 1716. Mais il eut quelques difficultés théologiques avec les gens de l'Université, et, en 1717, il alla à Groningue, occuper la chaire de droit public et particulier.

2. *Le droit de la nature et des gens* ou Système général des principes les plus importants de la morale, de la jurisprudence et de la politique, traduit du latin de feu M. le BARON DE PUFFENDORF, par JEAN BARBEYRAC avec des notes du traducteur

quelque favorablement qu'on veuille en parler, je ne vois rien dont on doive me tenir beaucoup de compte que l'application avec laquelle j'ai travaillé, et qui m'a fait assez respecter le public pour que je n'aie guères à me reprocher d'avoir rien négligé de ce qui dépendait de moi. Je me flatte du moins d'être assez peu prévenu en faveur de mes petites productions et d'écouter avec beaucoup de désintéressement le jugement des connoisseurs. Si par hasard vous aviez eu occasion de faire quelques remarques sur mon ouvrage et que vous eussiez la bonté de me donner vos bons avis, vous verriez que je sais profiter avec reconnaissance des lumières et des conseils d'autrui, sur tout lorsqu'ils me viennent de la part de quelque personne d'un discernement exquis et d'une pénétration peu commune.

J'entends avec les restrictions que vous avez sans doute sous entendues, ce que vous dites du *peu d'évidence de nos Opinions*. Il y a sans doute des choses que nous savons certainement, comme il y en a que nous ne savons point, et que nous avons même lieu de regarder comme impénétrables à l'Esprit humain. *Periculosum est credere et non credere*. La difficulté est de trouver le juste milieu et de bien régler les limites entre ce qui doit être tenu pour incontestable et ce qui doit être entièrement abandonné aux Disputes. Il n'y a peut-être personne qui n'aille un peu en deça ou au dela, mais on peut, ce me semble, sans beaucoup de peine s'empêcher de donner, tête baissée, dans l'une ou dans l'autre des extrémitez vicieuses. C'est ce que fait visiblement M. Bayle. Quelque jugement qu'on puisse porter des différentes attaques de ses antagonistes déclarés, il ne sortira à mon avis de ce combat[1] que chargé de mille soupçons odieux, auxquels il donne lieu tous les jours de plus en plus. On peut lui renvoyer un raisonnement tout semblable à celui dont il s'est lui-même servi sur la fin de la dernière *Réponse à M. Le Clerc*[2] : c'est que *quelques protestations* d'une orthodoxie affectée,

où il supplée, explique, défend et critique les pensées de l'auteur et une préface qui sert d'introduction à tout l'ouvrage. Amsterdam [Bâle?], 1706, 2 vol. in-4°.

C'était la première publication de Barbeyrac, qui auparavant n'avait guère donné que deux courtes études dans les *Nouvelles de la République des Lettres* (voir ce périodique : 1702, janvier et avril, p. 28 et 395 : *Observations critiques* sur un passage de la comédie des *Nuées*; — et novembre, p. 507-517 : *Observations critiques sur quelques passages* de Lucien, d'Elien et de Thomas le Maître).

1. C'est le moment de la grande querelle avec Le Clerc et c'est aussi l'époque des discussions avec King, Jacquelot, Bernard, Jurieu; toutes ces discussions sont connexes et c'est là que Bayle livre son grand combat sur les preuves de l'existence de Dieu, sur la question de la conformité de la foi et de la raison, sur la difficulté de résoudre par la seule raison les objections des pyrrhoniens, sur les dangers respectifs de l'idolâtrie et de l'athéisme, sur la liberté d'indifférence, tous sujets où son scepticisme triomphe par les mêmes objections et les mêmes procédés de discussion. — Les querelles remplissent les 2e, 3e et 4e tomes de la *Réponse aux questions d'un provincial* (décembre 1705-novembre 1706), ainsi que le 5e tome et les *Entretiens de Maxime et de Thémiste*, qui paraîtront en 1707 après la mort de Bayle (28 décembre 1706).

2. La *Réponse par M. Bayle à M. Le Clerc* au sujet du 3e et du 13e articles du 9e tome de la *Bibliothèque choisie*, du 25 avril 1706, dans l'édition in-folio des *Œuvres diverses* (1737), t. III, p. 989 et suiv.

répandues par ci par là sans aucune onction et mal assorties avec l'esprit général qui règne dans tous ses Ecrits, ne font pas beaucoup d'effet[1].

Il faut de deux choses l'une, ou qu'il prenne ses Lecteurs pour de grandes duppes ou que ravi de laisser croire de lui tout ce qu'on voudra, il prétende que tout le monde le laisse publier à son aise des Livres pleins de choses qu'il ne peut pas ignorer être capables de faire de très fâcheuses impressions sur les Esprits, surtout avec les agrémens dont il assaisonne ses objections. Tout le monde ne peut pas, comme il est aisé à un lecteur attentif et éclairé, démêler le fort et le faible d'un tas de raisonnements diffus, et entrecoupés de mille digressions par lesquelles on tâche, sinon de donner le change au Lecteur, du moins de le dépaïser et de lui faire perdre de vüe l'état de la Question. J'estime autant que qui ce soit, les bonnes qualités et les beaux talens de M. Bayle : je tâche autant qu'il est possible de donner un bon tour aux choses, et je n'ai nulle raison particulière qui m'engage à parler pour ou contre ce grand Génie. Mais je vous avoue que quand je considère l'affectation avec laquelle il ne laisse passer aucune occasion, et dans son Dictionnaire et dans ses derniers ouvrages, d'étaler de toutes ses forces toutes les difficultés qu'il a pu imaginer contre les véritez les plus incontestables; l'air goguenard qui est répandu dans ce qu'il dit sur les matières les plus sérieuses; la manière dont il rejette fièrement les plus fortes raisons, lorsqu'elles lui sont contraires, pendant qu'un rien, une bagatelle lui suffit quelquefois pour faire douter, ou pour appuier ses Paradoxes; la coutûme de donner la préférence aux opinions les plus outrées, c'est à dire à celles qui lui fournissent de quoi former les plus terribles difficultés; quand je fais, dis-je, ces réflexions et plusieurs autres qui s'offrent naturellement à ceux qui lisent ses Ouvrages sans prévention, je ne saurois m'empêcher de reconnaître qu'il faut, malgré qu'on en ait, avoir mauvaise opinion de lui. On souhaite du moins, pour l'amour de lui, qu'il eût fait usage de son beau génie et de ses immenses lectures d'une manière plus honorable pour lui, et plus utile au Public. Il y a tant d'autres choses où il pouvait impunément *cornicum oculos configere* qu'il n'aurait pas manqué de matière, pour exercer sa pénétration et son habileté à la Dispute. Mais quand on s'est coiffé de bonne heure d'un *Montagne*, d'un *La Motte le Vaier*, d'un *Sextus Empiricus*, etc., auteurs très utiles à ceux qui se tiennent sur leurs gardes, mais très nuisibles pour un jeune homme qui les lit sans précaution : on se fait insensiblement un tour d'esprit qui empêche qu'on ne se paie des meilleures raisons et qui porte au contraire à ne chercher que des doutes.

Ce que vous dites du Spinozisme de feu M. Locke me surprend beaucoup. Puisque vous avez de *très bonnes raisons* de croire que M. Locke avait cette pensée, il faut que cela paraisse ou par quelcun de ses ouvrages posthumes, ou par des conversations particulières où

1. *Id.*, p. 1009

il ait déclaré ses sentiments là-dessus. Je ne vois pas qu'on puisse rien conclure de tel de son *Essai sur l'Entendement*[1], et je n'ai rien lu encore là-dessus dans les *Extraits des diverses Lettres de M. Bernard*[2]. Ce qu'il a dit de l'ignorance où nous sommes de la nature des substances ne me paraît nullement autoriser à lui attribuer quoi que ce soit qui sente le spinozisme, quoique M. Jacquelot qui est entêté de son cartésianisme l'ait voulu insinuer dans son *Examen de la Théologie de M. Bayle*[3]. J'écris en même temps qu'à vous à M. Coste[4]. J'ai vu ici l'été passé M. Farettes[5] avec qui nous avons souvent parlé de vous. Si vous le voyez, je vous prie de lui faire mes compliments. J'envoie en Hollande deux manuscrits, savoir une traduction de l'Abrégé de Pufendorf[6], une autre traduction de deux discours de M. Noudt[7], l'un sur le pouvoir des souverains, l'autre sur la liberté de conscience. M. de la Motte vous fera tenir l'un et l'autre dès qu'ils seront imprimez. Je suis, Monsieur, votre très humble serviteur.

BARBEYRAC.

A Berlin, ce 7 mai 1707.

J'ai reçu, Monsieur, votre dernière lettre il y a quinze jours et j'envoie celle-ci en Hollande par M. l'Enfant[8], qui, à ce qu'il croit,

1. Traduit par Coste en 1700.

2. Voir *Nouvelles de la République des Lettres*, août 1702, p. 226, sous ce titre, quelques observations sur Locke et d'autres articles sur Locke dans le même périodique : février 1705, avril 1705 et septembre 1705.

3. Jacquelot avait publié en 1705, la *Conformité de la Foi et de la Raison* ou défense de la religion contre les principales difficultés répandues dans le Dictionnaire critique de M. Bayle (Amsterdam, H. Desbordes, 1705, in-8°). Il lui reprochait d'opposer la raison à la religion, et Bayle s'étant défendu en accusant Jacquelot de socinianisme, celui-ci répondit par l'*Examen de la théologie de M. Bayle* répandue dans son Dictionnaire critique, dans ses Pensées sur les Comètes, et dans ses Réponses à un Provincial où l'on défend la conformité de la Foi et de la Raison contre sa Réponse (Amsterdam, F. l'Honoré, 1706, in-12). On ne s'étonnera pas de voir Barbeyrac railler Jacquelot, en s'adressant à Desmaizeaux qui avait eu maille à partir avec lui en 1701-1702 (*Nouvelles de la République des Lettres* et *Histoire des Ouvrages des Savants*).

4. Coste le traducteur de Locke qui publia un assez grand nombre de traductions d'auteurs anglais, et d'éditions d'ouvrages français. Réfugié en Angleterre, il fut précepteur d'un certain nombre de personnages distingués, les fils de Sir Masham, — Sir John Hobart qui fut plus tard lord et comte de Buckingham, — le comte de Shaftesbury, fils du fameux philosophe, etc.

5. Il s'agit probablement de Daniel Farettes (cf. Haag, *La France protestante*, 2 édition, VI, p. 417). Daniel Farettes de Bédarieux, d'abord réfugié à Berlin avec sa famille (en 1698), alla ensuite à Londres où il fut drapier. En 1708, à soixante et un ans, il était sur la liste des protestants fançais assistés.

6. *Les Devoirs de l'homme et du citoyen* tels qu'ils sont prescrits par la loi naturelle, traduits de Puffendorf, ont paru à Amsterdam, 1707, in-8°.

7. Noodt, jurisconsulte hollandais (1647-1724). Ce sont là deux harangues qu'il prononça en quittant le Rectorat à Leyde (9 février 1699 et 6 février 1706) et publia ensuite (cf. *Bibliothèque choisie*, t. VII, p. 228 et t. XI, p. 231). La traduction de Barbeyrac parut à Amsterdam, 1707, in-8°, sous le titre : *Du Pouvoir des souverains et de la liberté de conscience, traduit du latin de Noodt.*

8. Jacques Lenfant, pasteur de l'Église française de Berlin depuis 1689. Il fit

poussera son voyage jusqu'en Angleterre. Vous me faites un sensible plaisir de me promettre de me communiquer les réflections que vous pouvez faire sur les deux petits Livres que vous avez sans doute reçus avant cette Lettre. Plus vous en userez avec liberté, et plus vous m'obligerez. Je suis ravi que ce que vous avez lu de mes remarques sur Pufendorf ne vous aît pas déplu : mais je n'accepte pas et ne crois pas pouvoir accepter le jugement trop avantageux par lequel vous relevez le prix des notes au dessus de celui du texte. Indépendamment même de toute comparaison, je ne sais si l'on doit tant mépriser Pufendorf. Il a ses défauts, sans doute; je ne les ai ni palliez ni dissimulés, et si je n'ai pas relevé en détail tout ce qui le méritait, pour ne pas effaroucher ceux qui à cause de quelques fautes condamnent légèrement les meilleurs livres, j'ai assez fait sentir en gros ce que je pensais. Mais malgré toutes ses imperfections, je ne crains point de dire, mis à part tout intérêt de traducteur, que nous n'avons point de si bon ouvrage en ce genre, et M. Locke, juge compétent sur ces sortes de matières, en jugeait bien autrement que les habiles gens dont vous me parlez. Les deux ou trois premiers chapitres de ce Livre ne préviennent pas en faveur de l'auteur et peut-être que si on le lisait avec soin d'un bout à l'autre, et qu'on mît ensuite dans une juste balance le bon avec le mauvais, on trouverait que le premier l'emporte de beaucoup sur le second. Vous me faites, Monsieur, trop d'honneur de dire qu'un ouvrage de mon chef sur cette matière aurait mieux contenté les connoisseurs. Je ne me sens point du tout capable d'une telle entreprise, et quand je le serois, je n'aurais pas dû m'y engager. Il me semble que Pufendorf a pris le bon chemin dans l'explication du droit naturel et qu'on ne pourra guère que bâtir sur ces principes. Or, à moins que d'avoir bien des choses nouvelles à dire, il faut laisser un auteur en paisible possession de la gloire qu'il s'est acquise en écrivant sur quelque sujet : et ce serait surtout une témérité à une personne qui n'a aucun nom dans le monde, de donner lieu de croire qu'il veut s'élever sur les ruines d'un Écrivain célèbre. Le Public d'ailleurs ne revient pas aisément de la prévention où il est en faveur d'un Ouvrage, tant qu'on ne lui fait pas voir clairement que le fond n'en vaut rien. Ainsi pourvu qu'un livre soit passablement bon, il faut mieux travailler à le rectifier par des notes et des petites réparations qui le laissent subsister dans le monde que de multiplier sans beaucoup de nécessité le nombre des Livres qui n'est déjà que trop grand. Je ne me flatte pas d'avoir rendu ce service à Pufendorf autant qu'aurait pu le faire quelque personne plus habile; mais j'ai fait ce que j'ai pu dans le cours d'un si long et si pénible travail et peut-être que quelque jour j'aurai lieu de mettre cet ouvrage dans un meilleur état.

Vous avez raison, Monsieur, de croire que M. Bayle étendoit le

effectivement son voyage en Angleterre en 1707. On raconte même que la reine Anne l'ayant entendu prêcher voulut le retenir comme chapelain, mais il refusa. En 1710, il fut agrégé à la société anglaise de la Propagation de la Foi.

Pyrrhonisme jusqu'aux démonstrations mathématiques. Cela paraît trop clairement par tous ses ouvrages pour pouvoir en douter[1], et cela étant, je ne vois pas de quoi il pouvait être assuré. Quoi que je ne sois pas mathématicien, il me semble que quand on peut résister à l'évidence des premiers principes de la géométrie, il n'y a rien au monde dont on doive se paier. Quelque bonne opinion que j'aie de vous, j'ai de la peine à me persuader que vous eussiez pu le faire revenir en une heure ou deux de conversation. Il avait pris son parti il y a longtemps, et je crois qu'il y a peu de gens aussi prévenus en faveur des sentimens qu'ils ont embrassé de bonne heure témérairement et sans examen, qu'il l'était en faveur du pyrrhonisme, auquel il rapportait toutes ses études. Il se tüe de prouver dans ses derniers ouvrages[2] que l'Évidence n'est pas le caractère de la vérité, et en vertu de quoi vouloit-il donc que l'on crût qu'il était persuadé de tel ou tel sentiment?

Si Monsieur Locke décidoit positivement et d'une manière déterminée qu'il n'y a qu'une substance, il ne suivait pas ses propres principes, et étendait son jugement au-delà de sa perception. Tout ce qu'il dit dans son traité de l'Entendement se réduit à prouver que, comme nous ne connaissons pas distinctement la nature du Corps et de l'Esprit nous ne pouvons pas affirmer ni que la Pensée et l'Étendue soient deux choses absolument distinctes, qui ne puissent pas subsister dans un seul et même objet, ni que ce soient deux attributs d'une seule et même Substance : de sorte qu'on est aussi téméraire de soutenir positivement le dernier qu'on le serait de soutenir le premier. Peut-être que M. Locke n'avançait là-dessus que des conjectures dans son traité de l'Espace. Quoi qu'il en soit, je n'ai point prétendu vous attribuer de penser que M. Locke fût Spinoziste à tous égards : ce que je disais ne tombait que sur l'Unité de Substance, qui est le grand principe de Spinoza. Au reste, vous souhaittiez que Monsieur Leclerc défendît son ancien ami contre ce que Monsieur Bayle a dit dans le IV tome des Provinces[3]. Vous aurez eu satisfaction avant que de recevoir cette Lettre puisque vous aurez sans doute vu alors le XII tome de la *Bibliothèque choisie* où il examine aussi les idées de M. Locke sur la liberté. Le

1. Des Maizeaux avait en mains une lettre récente de Bayle (3 juillet 1705) où celui-ci le disait formellement (*Œuvres diverses*, 1737, t. IV, p. 859) : « Je ne m'éloigne pas beaucoup de la pensée de M. Bernard touchant l'incertitude réelle et absolue des mathématiques. Elles ne roulent pas sur des abstractions, elles supposent qu'il y a réellement hors de notre esprit des superficies sans profondeur, et des lignes sans largeur et des points sans aucune dimension. La plupart des démonstrations géométriques sont fondées sur cela, d'où il s'ensuit que ce ne sont que de beaux et brillants fantômes dont notre esprit se repait, c'est-à-dire, une suite d'objets évidents à quoi rien n'est semblable existant hors notre esprit » ; — et aussi, *Dictionnaire* — article *Zénon* de Sidon.

2. *Entretiens de Maxime et de Thémiste*, 1re partie, chap. v : Si l'on peut rejeter une proposition évidente.

3. *Œuvres diverses* (1737), t. III, p. 941-942 : Réponses aux questions d'un provincial. Bayle reproche à Locke de soutenir que l'essence de la substance corporelle et de la substance spirituelle nous est inconnue.

chapitre de l'Essai sur l'Entendement où cette matière est traitée, m'avait toujours paru un peu embarrassé, depuis même que M. Locke m'eût envoyé les additions qu'on a insérées maintenant dans la nouvelle édition. Il me sembloit qu'il avoit affecté sans nécessité un nouveau langage, quoique dans le fond ses idées revinssent à celles des partisans de la Liberté d'Indifférence, qui seule mérite le nom de Liberté. Je comprends qu'il devoit avoir eu quelque dispute à ce sujet avec M. Leclerc. Vous êtes trop obligeant, Monsieur, de m'envoier le livre de M. Caroll [1]. Je ne sais pas encore assez d'anglais pour le lire ; mais j'ai résolu de m'attacher à cette langue, et c'est pour cela que j'ai prié M. de la Motte de faire venir d'Angleterre un exemplaire des Sermons de Tillotson [2] qu'il me dit que vous avez eu la bonté d'acheter pour moi. Je vous suis obligé de la peine que vous avez prise d'acheter ce livre et du présent que vous me faites de l'autre. Apparemment je les recevrai bientôt.

Comme les Imprimeurs ne m'ont pas laissé le temps de relire toutes les feuilles de l'*Abrégé des devoirs de l'Homme et du Citoien*, ni d'envoier l'Errata de celles que j'avais lues, je vous marquerai ici les plus considérables [3].

...Voilà bien des bagatelles, Monsieur, il vaut mieux laisser vide le reste de cette page que de vous ennuier plus longtemps. Je finis donc ici en vous assurant que je suis, etc...

On dit que M. Jacquelot est fort occupé à répondre aux entretiens posthumes de M. Bayle [4]. Il disait il y a quelque temps que M. Bayle l'avait bien maltraité, mais qu'il n'épargnerait pas sa mémoire.

1. William Carrol, *A dissertation upon the 10th chapter of the 4th book of Mr Lockés essay Concerning humane understanding*, where in that author's endeavours to establish Spinoza's atheistical hythothesis... are confuted, etc., London, 1706, in-8°. Comme on le voit ce livre se rapporte à la discussion engagée entre Desmaizeaux et Barbeyrac au sujet du Spinozisme de Locke (voir lettre précédente).

2. Il en publiera la traduction en cinq volumes : *Sermons sur diverses matières importantes*, in-8°, Amsterdam, 1708 à 1716.

3. A cette place viennent quelques lignes d'Errata sans intérêt ici.

4. En réponse aux *Entretiens de Maxime et de Thémiste*, Jacquelot publia en effet : *Réponse aux entretiens composés par M. Bayle* contre la conformité de la Foi avec la Raison et l'examen de sa théologie, Amsterdam, 1707, in-12.

UN GONDI POÈTE

Ayant un jour demandé à la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg un manuscrit que le Catalogue, qui est des plus imparfaits, intitulait *Rimes diverses*, sans la moindre indication d'auteur, je vis paraître un superbe in-folio, relié en maroquin vert, dont les plats étaient tout semés de fleurs de lis, auxquelles s'entremêlait ce que je pris d'abord pour le chiffre du roi Henri II, mais qu'un examen plus attentif me fit reconnaître pour des I majuscules accouplés.

Ouvrant le manuscrit, nous nous apercevons d'abord que la feuille du titre a été arrachée, ainsi que les trente feuilles suivantes, qui contenaient des sonnets dont il ne reste plus qu'un seul, le dernier. Tel qu'il est aujourd'hui, le manuscrit comprend trois cents feuilles ou six cents pages, ainsi réparties :

Odes, une centaine de pages;
Élégies, cent vingt pages;
Stances, cent quarante pages;
Épigrammes et Quatrains, environ soixante pages;
Rimes dévotes, environ cent pages;
Œuvres mêlées, environ soixante pages.

Un grand nombre de ces poésies portent des dédicaces qui nous aident à reconnaître l'auteur. Une ode est dédiée « A ma cousine Angélique de Dampierre »; une autre « A Henry de Gondi, abbé du Val », que l'écrivain appelle familièrement son abbé; une troisième « Au Sieur Albert de Gondi », général des galères, que nous savons avoir épousé une Dampierre.

Çà et là, des luttes courtoises, des attaques et des répliques en vers, tantôt entre le sieur Le Jay et le sieur de Gondi, tantôt entre le sieur de Blérigny et le même sieur de Gondi. Il semble donc bien que ce soit dans la maison de Gondi que nous devions chercher notre poète.

Cette conjecture nous était déjà suggérée par les ornements de la reliure. La maison de Gondi avait pour armes deux masses en sautoir, réunies par un nœud, et les fleurs de lis étaient entrées dans son blason à la suite des alliances contractées avec la maison d'Orléans. Ces deux emblèmes ont été ingénieusement réunis par le relieur : sous sa main habile, les deux masses d'armes en sautoir sont devenues des tiges de lis entrecroisées.

Les couples d'I majuscules qui s'entremêlent aux fleurs de lis nous invitent à leur tour à chercher un Gondi dont le nom de baptême commençât par cette lettre, et qui fût en même temps le second de ce nom.

Mais il suffit de jeter les yeux sur la généalogie des Gondi pour s'apercevoir que Jérôme II (1550-1600) et son fils Jean-Baptiste II (1576-1640) sont les seuls à qui convienne ce double indice. Entre l'un et l'autre de ces personnages la décision est aisée. On pourrait dire tout d'abord que les plaintes continuelles de notre poète, sur ses adversités, sur l'ingratitude du sort, seraient des plus inconcevables dans la bouche de Jérôme II, comblé des dons de la fortune et constamment honoré des plus grands emplois, au lieu que si on les attribue à Jean-Baptiste II, elles ne paraissent que trop justes, ce seigneur s'étant ruiné de bonne heure par des extravagances qu'il poussa jusqu'à lever à ses frais un petit corps d'armée [1], et ayant été dès lors en

1. Corbinelli, *Histoire généalogique de la Maison de Gondi*, t. I.

butte aux poursuites de ses créanciers, qui finirent par le dépouiller de son hôtel à Paris, devenu depuis l'hôtel de Condé. On pourrait ajouter que la pensée a pu venir plus naturellement à un auteur du nom de Jean-Baptiste de composer le long poème en l'honneur de son patron, qui ouvre dans notre manuscrit la série des poésies chrétiennes. Mais ce qui est plus concluant, c'est une pièce intitulée : *Tombeau de M^me^ de Joyeuse, ma nièce.* Seul, Jean-Baptiste II de Gondi a eu pour nièce une Joyeuse.

Sa sœur, Anne de Gondi, avait épousé Charles Cauchon, ambassadeur de France à Londres, et Anne Cauchon, issue de ce mariage, eut à son tour Robert de Joyeuse pour mari. Faut-il trancher le débat d'une manière, s'il se peut, plus souveraine encore? Notre auteur ayant composé lui-même l'épitaphe de Jérôme II de Gondi, la fait suivre aussitôt d'une autre ainsi conçue :

Rempli bien moins d'heur que de cœur,
Git cÿ près son fils Jean Battiste
Dont le sort pour lui fut si triste
Qu'à le dire; ah! quelle rigueur!
Qu'il suffize qu'il fût sans vice,
Mais non exemt de l'Injustice.

Ce sont là les doléances dont tout le manuscrit est rempli : nulle obscurité ne saurait donc subsister sur le point de savoir qui les a écrites.

Tel qu'il se montre à nous dans son ouvrage, Jean-Baptiste II de Gondi est un homme de sentiment. Partagé d'une façon assez bizarre entre la galanterie et la dévotion, il ne laisse pas d'être en même temps profondément sensible aux douceurs de toutes sortes d'affections. Les accents que sa Muse trouve pour les amis le cèdent à peine en tendresse à ceux qu'elle consacre aux dames.

Pour donner à la fois l'idée de sa bonté de cœur et de sa manière poétique, qu'il me soit permis de rapporter ici l'*Élégie à Nanon*, diminutif familier qui désigne selon toute apparence, sa fille naturelle, Anne-Charlotte de Gondi, mariée plus tard à Pierre Stoppa, colonel des Gardes Suisses.

Nanon, ton aimable innocence
Me fait regretter ton absence,
Et d'estre esloigné si long tans
De tes enfantins passetans,
Et bien qu'en ton âge si tendre
Qui ne peut encore s'estendre
Jusqu'au troiziesme an de son cours,
Ce qu'icÿ marque mon discours
Te servira, quand la nature
En une autre saizon future
T'aura formè le iugement
A reconnoistre qu'en aimant
Jamais l'amitié ne se poÿe
Si çe n'est de mèsme monnoÿe.
Ma mémoire, entre les èsbats
Que ie prends lorsqu'entre mes bras
Je tiens ta petite pèrsonne,
Me fait voir que le çièl te donne

Plusieurs arres d'une bonté
Dont le prèmièr que i'aÿ contè
Entre diverses gentillesses
Qui me font aimèr tes caresses,
Fûst qu'allors que ie fus blessè,
D'un coup rudement èslançè
A l'encontre de mon vizage
Où pour remède à tel outrage
Affin de le pouvoir guèrir
D'emplâstre il le falûst couvrir;
Souvent d'une petite graçe,
Q'en mon souvenir ie n'effaçe
Tu me dizois, vous fait-il mal?
D'un soin qui n'a point son èsgal.
Puis, quand plus soigneus il faut èstre.
Pour en divèrs lieus ÿ parèstre
A soliçitèr la raizon
Par tout morte en çette saizon
Me hastant de m'ÿ rendre habile
Tu dis, allèz-vous à la ville?
Ou bien allors que i'en reviens
Tendant tes petits bras aus miens
De ioÿe, tu fais voir ton aîze
Qui mon mal et ma peine apaîze;
Mais Nanon, çe n'est pas assèz
Voir de toÿ mes soins caressèz,
Il faut aprendre dans ton ame
De bonne'heure à nourir la flame
D'une pure dèvotion
Qui l'èschaufe sans fiction
Et souvent par accoutumançe
L'en rèmplir de bonne semençe
En adrèssant au çièl tes vôeus
Des à prezent comme tu peus,
A çe que plus grande ils t'inspirent
De parvenir au bien qu'aspirent
Celles qui vèrtueuzement
Méritent vivre heureuzement.
Et lors qu'en un âge plus fèrme
Tu te verras rèduite au terme
De faire pour toÿ quelque choix
Penses-ÿ bien tousiours deux fois
Puisque les chozes moins parfaites
Ne peuvent, faittes, n'èstre faittes,
Et iamais d'un èsprit ingrat
D'amitiè ne passe contrat

Aprenant tout ainsi qu'a croistre
Qu'avant qu'aimèr il faut connoistre.
Ne t'attends guères aus sèrments
De çeus qui se dizent amants
Puisqu'aussi tôst faits, comme un songe
Ils ne se trouvent que mènsonge,
Et pour un qui n'aura commis
Ce crime qui semble pèrmis
En la plus grande part des hommes
Au cours de çe çiècle ou nous sommes,
Cent mille seront criminèls
D'en avoir èxèrçèz de tels
Et d'avoir leur foÿ violèe
Donnèe d'eus à la volèe.
Pour moÿ qui n'en suis, ni prètens
Estre, puisque durant six ans
J'aÿ fait çèrtaine èxpèriençe
Que sagesse à la dèffiance
Pour sa Mère et plus seûr apuÿ
De tout çe qu'on voit auiourd'huÿ
J'aÿ suiet de devenir sage
Par un si long apprentissage
Et du moins de te faire part
De çe que m'a montrè çet art,
Et dezirèr que ta ieunesse
(Bien qu'encor' sous tant de tendresse)
S'acoutume à lire, aprenant
Ce qui peut t'èstre convenant
A l'uzage de çette vie
Aussi tost reçeû que ravie,
Partant il n'est qu'un bon renom
Souviens-t'en, et l'aquiers Nanon.

Un seul exemple suffisant à peine, j'ajouterai à l'élégie qu'on vient de lire le début de celle qui a pour titre : *Mon Jardin.* (P. 268.)

Loing de ce grand Paris (plus tost ce petit monde)
De l'univers merveille, et qui n'a sa seconde,
Est, distant de deus lieues, un endroit à l'escart
Où Nature triomphe et se moque de l'art.
Là, le fertil terroir d'une vaste campagne
Qui pour borne n'a point ni valon ni montagne,
Contient comme en son centre un point en son milieu,
Que Chevilly l'on nomme, et quelques fois dous-lieu!
Pource que le séjour s'y treuve salutaire
Aus douceurs du repos, autrepart tout contraire.

Au modeste édifice, au bezoing qui nous sert
Et qui rend quelque peu moins rude ce dézert,
Ni le marbre de Sparthe ou l'airin de Corÿnthe
N'ÿ façonne moulure, architrave n'y plainte,
Seulement ce qui duit pour la nécessité
Dès longtemps est construit avec simplicité.
Six chambres, une sale, et ce que pour l'uzage
L'on sauroit dézirer pour un petit mesnage
S'ÿ voit commodément assez bien compassé,
Et par confuzion nulement entassé.
Pource que le pouvoir du Maistre qui l'habite
A pour plus de bétail la force trop petite,
Dix poules, huit poussins, deux canes, un oïzon
Fait le meuble, et remplit la cour de la maison.

Rien certes de plus modeste qu'une telle idylle. Pourquoi faut-il que Jean-Baptiste, par ses descriptions de festins pantagruéliques auxquels il marchait comme à des actions glorieuses, nous oblige à le reconnaître dans l'anecdote suivante de Tallemant des Réaux?

Il y avait ici un Gondy dans les partis : ce fut celui qui bâtit l'hôtel de Condé, et qui fit le jardin de Gondy à Saint-Cloud. C'était un homme fort voluptueux. On dit que dînant chez un de ses amis, à cinq lieues de Saint-Cloud, où il n'y avait point de verres de cristal, il dit à un de ses gens : Va m'en quérir un à Saint-Cloud, et ne te soucie pas de crever mon cheval. Il y va. Le cheval crève en arrivant, et le valet en descendant cassa le verre. Cet homme méritait bien de mourir gueux comme il est mort. (*Historiettes*, t. IV, p. 112 de l'éd. Levasseur.)

Tout ruiné qu'il était, Jean-Baptiste put se passer le dernier luxe de faire coucher ses poésies en calligraphie sur de beau papier, pour les revêtir ensuite de la splendide reliure à son chiffre et à ses armes qui nous les a conservées. Ce qu'il composa durant la transcription fut ajouté à la fin, après la table. Ainsi, le manuscrit de la Bibliothèque impériale nous offre un recueil préparé par l'auteur lui-même et un véritable original, encore que d'une main étrangère.

L'abbé Joseph Bonnet.

A PROPOS D'UNE LETTRE DE VOLTAIRE

A propos de la lettre de Voltaire (*Moland*, n° 1513, t. XXXVI, p. 135-137), adressée à Messieurs ***, Beuchot note : « Cette lettre doit avoir été adressée à quelque journaliste : je n'ai pu découvrir lequel. Luchet la rapporte dans son *Histoire littéraire de Voltaire*, tome IV, page 11 (édition de Paris), et c'est d'après Luchet que je la donne [1]. »

Cette lettre est en réalité adressé « à *Messieurs les auteurs du Journal des Sçavans* », et elle est insérée dans ce recueil à la date du mois de juin 1742 [2].

Au mois de janvier 1742, le *Journal des Savants* avait rendu compte du livre de Poniatowski, *Remarques d'un Seigneur Polonois sur l'Histoire de Charles XII, roi de Suède*, par M. de Voltaire [3]. A la vérité ce compte rendu était élogieux pour le *Charles XII* de Voltaire. Le rédacteur constatait d'abord le succès de cet ouvrage; il l'expliquait non seulement par l'intérêt captivant du sujet, mais encore par les talents naturels de l'historien, et par « les secours dont il se trouvait à portée ». Et il ajoutait : « Mais quelque secours qu'ait eu M. de Voltaire, et qu'elle qu'ait été la droiture de ses intentions, il s'est trouvé comme impossible qu'il ne s'écartât point quelquefois de la vérité, et qu'il n'omît jamais des particularités dignes cependant d'être connues : les témoins, même les témoins oculaires, varient souvent sur les circonstances. M. de la Motraye et quelques écrivains ont déjà cru trouver des fautes dans l'Histoire de M. Voltaire. Le dessein de le mettre en état de corriger ces fautes presque inévitables, a donné lieu aux Remarques dont nous rendons compte au public et qui sont faites plutôt pour éclairer que pour le censurer. Elles sont l'ouvrage d'un Seigneur Polonois attaché durant plusieurs années à Charles XII et qui par les emplois de confiance qu'il a eus s'est trouvé à portée de savoir l'Histoire du Roi de Suède, encore mieux peut-être que ce Prince ne la sçavoit lui-même [4]. »

L'indication du rédacteur du *Journal des Savants* sur l'utilité de ces Remarques « faites plutôt pour éclairer que pour censurer » devait satisfaire Voltaire, car il avait déjà indiqué une idée analogue sur l'utilité de la critique, en 1733, dans ses *Notes sur les Remarques de La Motraye*.

« *I. Mon admiration pour tout ce qui part de votre plume croît de plus en plus* (écrivait La Motraye).

« Si cela était, M. de la Motraye aurait communiqué ses remarques à M. de Voltaire, au lieu de les vendre à un libraire [5] » (répondait Voltaire).

Il revient sur cette idée, en protestant contre la publication des *Remarques* de Poniatowski dans sa Préface de l'édition de 1748 de *Charles XII*. « Ce petit ouvrage [les Remarques] est du comte Poniatowski. Ce sont des réponses qu'il avait faites à de nouvelles questions de ma part dans son dernier voyage à Paris; mais son secrétaire en ayant fait une double copie, elle tomba entre les mains d'un libraire, qui ne manqua pas de l'imprimer; et un correcteur d'imprimerie de Hollande intitula *Critique* cette instruction

1. Ed. Moland, t. XXXVI, p. 135, n° 2.
2. *Journal des Savants*, éd. de Hollande, juin 1742, p. 213-219.
3. *Ibid.* Janvier 1742, p. 93-103. Le livre de Poniatowski était édité à la Haye, chez Adrien Mœtjens, 1741, in-12.
4. *Ibid*, p. 94-95.
5. Moland, t. XVI, p. 355.

de M. Poniatowski, pour la mieux débiter. C'est un des moindres brigandages qui s'exercent dans la librairie [1]. »

Entre temps, il avait formulé cette protestation et développé son idée sur l'utilité de la critique dans la première partie de sa lettre au *Journal des Savants* que Luchet n'a pas transcrite et que par suite Beuchot et Moland ont ignorée après lui. Je la transcris ci-dessous en adoptant l'orthographe de l'édition Moland. Quant à la seconde partie de la lettre, le texte de Moland présentant peu de différences avec le texte du *Journal des Savants*, je me contenterai d'indiquer les variantes.

Lettre de Monsieur de Voltaire à messieurs les Auteurs du *Journal des Savants*.

Messieurs,

Ayant vu dans le journal l'extrait de quelques remarques d'un seigneur polonais sur l'*Histoire de Charles XII*, j'ai l'honneur de vous avertir que celui qui a bien voulu se donner la peine de le faire, avait eu cette bonté pour moi seul, afin que j'en profitasse dans une nouvelle édition. J'ai encore le manuscrit que ce seigneur polonais me fit tenir à Bruxelles, et je n'ai pu découvrir comment il en est tombé une copie entre les mains du libraire Adrien Mœtjens qui l'a imprimée.

Tout le monde sent avec moi, sans doute, la différence du procédé de ce Seigneur qui n'a écrit que pour m'instruire, et de celui de tant de critiques qui n'écrivent que pour contredire, pour humilier un auteur, pour se faire valoir à ses dépens, enfin pour vendre une brochure; il est certain que si ces critiques avaient le dessein d'éclairer un écrivain et de rendre service au public, comme ils s'en vantent presque tous, ils imiteraient la conduite de l'homme de mérite qui m'a donné ces remarques; celui qui nous fait connaître ainsi la vérité est un homme bienfaisant, celui qui révèle publiquement des fautes dont il pourrait avertir en secret, semble ne vouloir que nuire. Je suis très sincèrement persuadé qu'il y a beaucoup de fautes dans mon *Histoire de Charles XII*, et je ne puis que remercier ceux qui les reprennent, de quelque motif qu'ils soient animés; il y a longtemps que j'amasse des mémoires pour rectifier cet ouvrage. J'en ai des mains les plus respectables et si on demande pourquoi je diffère tant à en faire usage, c'est parce que je veux que l'usage soit meilleur.

Quand je composai cette histoire du monarque le plus singulier qui ait jamais régné en Europe, je ne prétendis faire qu'un simple essai, je me trouvais en un sens dans la même situation d'esprit où j'étais quand je fis la *Henriade*. J'avais eu l'honneur de jouir quelques mois à la campagne en 1716 de la société de feu M. de Caumartin, l'homme de France qui savait le plus d'anecdoctes sur la vie de Henri IV; il m'apprenait mille traits si sublimes et si touchants de ce grand roi, que mon imagination échauffée par ces conversations osa concevoir l'idée d'un poème épique, qui, tout indigne qu'il est du Héros et de la Nation, a été pourtant reçu de cette nation avec quelque indulgence.

1. Moland, t. XVI, p. 129.

De même me trouvant à la campagne en 1727 avec M. Fabrice qui avait passé sept années auprès de Charles XII, il me conta des faits si extraordinaires que je ne pus résister à l'envie qu'il m'inspira de les écrire; il me communiqua des mémoires, j'en cherchai ailleurs et je donnai cet essai qu'on n'a que trop réimprimé; mais comme ce ne fut qu'au bout de dix années que je mis la *Henriade* à peu près dans l'état où elle est aujourd'hui, il m'a fallu encore un plus long terme pour corriger l'*Histoire de Charles XII*; un poème exige une étude continuelle à chercher de nouveaux établissements, une histoire demande une recherche assidue de nouvelles vérités, et ces deux travaux sont l'ouvrage du temps..... »

Variantes de la seconde partie de la lettre.

Moland, t. XXXVI.	*Journal des Savants*, juin 1742.
P. 135 : On *publia*, il y a deux ans...	*P. 215* : On *imprima*, il y a deux ans...
P. 136 : La perspective de l'histoire ne souffre guère non plus que nous connaissions les petits détails.	*P. 217* : La perspective de l'histoire ne souffre guère non plus que nous connaissions *exactement* les petits détails.
P. 136 : Seulement pour n'être pas à portée d'en être subjugué.	*P. 217* : Seulement pour n'être *jamais* à portée d'en être subjugué.
P. 137 : Je voudrais qu'ils eussent aussi moins précipité quelques éditions de mon ouvrage.	*P. 219* : Je voudrais qu'ils eussent aussi moins précipité quelques *autres* éditions de mes ouvrages.

Dans la phrase suivante, au mot *éditions* le *Journal des Savants* renvoie à une note que l'on ne trouve pas dans Moland.

« Elles sont sous le nom de la compagnie des libraires d'Amsterdam, pleines de fautes ridicules et de pièces supposées. »

Cette note qui est évidemment de la main de Voltaire fait allusion à cette édition : « Œuvres de M. de Voltaire. Nouvelle édition, revue, corrigée et considérablement augmentée, avec des figures. *Amsterdam* (Chartres ou Rouen). Aux dépens de la compagnie 1741-42, 5 vol. in-12[1]. » Voltaire avait déjà protesté au mois de mars de la même année, dans une lettre à M. de La Roque[2], contre cette édition « l'opprobre de la librairie ».

VIRGILE PINOT.

1. Bengesco, *Voltaire*. La Bibliographie, t. IV, p. 15.
2. Moland, t. XXXVI, p. 119.

QUELQUES LETTRES DE COLLIN D'HARLEVILLE

Ce n'est pas la publication de la correspondance de Collin d'Harleville que nous entreprenons; notre dessein, plus modeste, est d'utiliser le dossier d'un collectionneur, afin de sauver de la perte ou de l'oubli les documents qu'il a recueillis.

On ne trouvera dans les lettres qui vont suivre rien de très caractéristique, ni de particulièrement marqué. Collin d'Harleville était un homme aimable et sensible, d'une politesse quelque peu apprêtée; il vécut à côté des malheurs publics sans vouloir s'y arrêter ni les ressentir. Il trouva le moyen, dans des temps héroïques, de composer des œuvres gracieuses, comédies maintenant oubliées, qui eurent alors du succès parce qu'elles reposaient des tragédies qui avaient la France et l'Europe pour théâtre.

Dans les quelques lettres que nous publions, on retrouvera Collin d'Harleville tel que Mme Cavaignac l'a dépeint dans ses *Mémoires* :

C'était un excellent homme, honnête, délicat, affectueux, mais atteint de la malheureuse manie d'affecter tout ce qu'il avait réellement, de renchérir sur tout cela, de fourrer le sentiment et le scrupule partout; trouvant presque le secret, à force d'exagération et de sensiblerie, de se faire contester, de jeter du doute sur les qualités, la sensibilité qu'il possédait en effet.

. . . . . .

Du reste, toujours amoureux, mais amoureux à perdre la tête, de joie s'il était écouté, de douleur s'il était rebuté, ce qui devait lui arriver pourtant, car il était très laid, malgré ses yeux fort noirs et fort spirituels, avec deux boudins sur l'oreille qui lui donnaient un air étrange. Ma mère qui l'aimait et l'estimait, s'impatientait de cette manie de tout exagérer, de tout échafauder. Ce n'était pas en lui comédie, ni hypocrisie; il s'était grimpé de bonne foi et s'attrapait tout le premier[1]. »

C'est bien ainsi qu'il nous apparaît dans sa correspondance. Ses lettres nous donnent aussi quelques renseignements sur ses œuvres, sur ses déplacements, sur ses amis et relations; elles nous permettent également de suivre les variations de l'orthographe de son nom, véritable baromètre politique : *Collin d'Harleville* quand le temps est au beau; *Collin-Harleville* pendant la bourrasque qui éloigna de Paris et détruisit la société où Collin d'Harleville se plaisait à vivre.

Pour toutes ces raisons, on nous excusera d'avoir donné tant de place à un poète, oublié, sans doute, mais qui fut un brave homme et l'un des représentants littéraires d'une époque dont le plus grand charme était l'esprit et la politesse.

RAOUL BONNET.

1. *Mémoires d'une inconnue*, p. 69-71.

*
* *

Mévoisin, par Maintenon, 29 juin 1788.

Monsieur,

J'ai fait bien des choses depuis que je ne vous ai vu. J'ai reçu à Chartres et à Mévoisin les caresses de mes parents et de mes amis. Ce qu'on m'avait refusé de loin, je l'ai arraché de près et tenant à Chartres trois sœurs et une cousine, je les ai enlevées et conduites en poste à Paris. Elles ont vu l'*Optimiste* et l'*Inconstant*.

Pardon, nous y avons fait un séjour trop court pour avoir l'honneur de vous voir. Au retour, peu s'en est fallu que je n'aie eu la jambe brisée. Mon cheval s'est trouvé pressé entre la chaise de mes sœurs et une charrette dont l'essieu est venu heurter l'os de ma jambe gauche et m'y a fait un trou assez profond.

J'ai été pendant trois semaines cloué sur un lit, une chaise longue, et une brouette, je dis une brouette, monsieur, parce qu'au bout de dix jours, mon chirurgien me permit de me faire transporter dans mes charmilles, dans ces chères charmilles où j'ai fait les meilleures scènes de l'*Optimiste*. On m'y transportait donc, mes sœurs se relevaient l'une l'autre et trouvaient le fardeau léger. Elles me laissaient dans quelque jolie allée avec un livre, mon canevas et du papier, et je travaillais à mes *Châteaux en Espagne* ; de temps en temps mes sœurs venaient voir si j'étais las. Si je l'étais on me conduisait au jeu de quilles, en quelque joli berceau. Ainsi j'ai fait presque trois actes de mon *Optimiste*[1]. Il est vrai qu'en partant de Paris, le premier était fait, le second commencé, mais j'ai bien changé des choses au premier. Me voici donc plus d'à moitié ; j'espère finir en juillet, et au mois d'août, monsieur, aller vous montrer cela. Je sens bien qu'il y aura peut-être, et même sûrement, à retoucher. Hé bien, je retoucherai ; vous savez que ce n'est pas une affaire pour moi.

J'aime mieux me laisser aller à la verve, et jeter tout de suite mes idées, sauf à consulter et à corriger.

Je me suis bien trouvé de cette manière jusqu'ici ; cela doit mieux encore me réussir cette fois que j'ai un bon canevas et que je pourrais dire avec raison : ma pièce est bientôt faite ; je n'ai plus que les vers à faire. Ainsi, monsieur, voyages, accident, maladie, trois actes de comédie, voilà tout ce qui m'est arrivé. Heureusement qu'il ne me reste de tout cela que le souvenir d'un séjour charmant et trois actes. Un mot de vous me mettra bien en train pour achever ma comédie, et j'ose y compter ainsi que sur la continuation de votre amitié et de vos con-

1. Collin d'Harleville a sûrement commis un lapsus en écrivant l'*Optimiste*, car cette pièce avait été représentée pour la première fois le 22 février 1788. — *L'Inconstant* est un peu antérieur ; sa première représentation fut donnée le 13 juin 1786.

seils. Je les mérite peut-être par ma docilité et par l'attachement sincère et inviolable avec lequel je serai toute ma vie, monsieur.

Votre très humble et très obéissant serviteur.

COLLIN D'HARLEVILLE.

P.-S. — Permettez que Mme Suard reçoive ici l'hommage de mes respects.

Toute ma famille vous présente ses civilités et joint sa reconnaissance à la mienne.

Vous me pardonnerez sûrement, monsieur; la petite surprise de ma préface.

Suscription : A Monsieur Suard, de l'Académie française, rue de Louis-le-Grand, n° 7, à Paris.

Mévoisin, par Maintenon, 21 octobre 1789.

Je ne suis point surpris, mon ami, de vous voir plus pessimiste que jamais. Moi-même je ne suis plus optimiste. En moi et hors de moi, tout va assez mal et, à coup sûr, je ne ferais pas l'*Optimiste*, si je ne l'avais déjà fait. On dit pourtant Paris un peu plus tranquille et l'abondance rétablie. C'est beaucoup; le reste viendra peut-être avec le temps.

L'hiver sera plus fâcheux dans nos campagnes; la misère s'annonce d'avance et déjà les mendiants assiègent nos portes. Je pourrais bien cependant ne pas quitter de si tôt la campagne. Je suis toujours d'une faiblesse extrême, passant les trois quarts de ma vie au lit. Heureusement la fin d'octobre est un peu plus belle et je tâche d'en profiter. Je suis de plein pied avec le jardin et je me promène au premier rayon de soleil. Hélas, octobre touche à sa fin et l'hiver approche. Je n'aurai pas eu le temps de m'armer contre le froid, triste perspective!

Et vous, mon ami, comment cela va-t-il? Et votre cher frère? Je l'exhorte à dissiper sa mélancolie. Donnez-moi de vos nouvelles. Écrivez-moi souvent, écrivez-m'en bien long. Ne faites pas comme moi, à qui les forces manquent et qui ne puis que me dire

Votre éternel ami.

COLLIN D'HARLEVILLE.

P.-S. — Levêque et mon frère vous disent bien des choses ainsi que ma famille.

Paris, lundi 25 mars 1793, et dans huit jours à Mévoisin, par Maintenon.

Messieurs,

Je pars pour ma campagne, sans avoir pu voir reprendre mes *Châteaux en Espagne;* il y a une fatalité qui s'y oppose. J'espère au

moins qu'au retour de M. Molé, la comédie aura la complaisance de se tenir prête et que M. Desessarts [1] en particulier sera en état.

J'avoue que je pars découragé n'ayant vu jouer aucune de mes quatre pièces depuis le mois de mai. Puisse l'air natal, la belle saison et ma campagne dissiper la mélancolie que tant de sujets m'inspirent, et qui, pourtant, est si propre à glacer ma veine !... Rien, du moins, ne peut refroidir, messieurs, mon inviolable attachement pour la Comédie et les sentiments que j'ai voués à chacun de vous.

COLLIN HARLEVILLE.

A messieurs, messieurs les comédiens français au Théâtre de la Nation.

[Paris], quartidi 4 thermidor an II (22 juillet 1794).

Au citoyen Legouvé, auteur d'*Épicharis* et de *La Mort d'Abel*, à Paris.

Cher confrère,

J'ai des parents qui voudraient bien voir votre *Épicharis*. Pouvez-vous bientôt me gratifier de trois billets de seconde ou de troisième loge. J'aurais bien meilleure grâce à vous faire cette demande si j'avais l'espoir prochain de m'acquitter avec vous, de l'essayer au moins, mais enfin c'est une obligation que j'aimerais à vous avoir.

Recevez, cher confrère, mes sincères compliments sur vos changements. En sortant de la première représentation j'étais tout fier de pouvoir dire comme le peintre *Anch'io*... Cela n'est pas trop modeste de ma part. Toujours est-il que vos talents me font adorer mon art et que vos succès me consolent de mes disgrâces.

Salut, fraternité et parfaite estime.

COLLIN-HARLEVILLE,

Rue Saint-Benoît, vis-à-vis la rue Taranne, n° 933, n° 41, faubourg Saint-Germain.

Mévoisin, par Maintenon, 27 nivôse an V (17 janvier 1797).

S'il ne s'agissait d'une descendante de Corneille [2], je ne vous importunerais point comme je fais, mon cher condisciple. Elle m'écrit qu'elle

1. Molé et Desessarts, tous deux sociétaires de la Comédie-Française.

2. M.-J. Chénier fit un rapport à la Convention, le 14 nivôse an III, sur la triste situation d'une petite-fille de Pierre Corneille, recueillie autrefois par Voltaire et « détenue pendant quatorze mois sous le règne des Vandales; elle n'a point de lit pour reposer sa tête ». (Réimpression du *Moniteur*, XXIII, p. 127.) — Corneille d'Angély reçoit un secours de 3 000 livres sur les 300 000 votées sur la proposition de Chénier, même volume, p. 130. — Il semble, d'après la lettre de Collin d'Harleville, que le paiement de sa pension était plus qu'irrégulier. — Voir sur ce sujet dans la *Revue rétrospective* de Taschereau, t. XIII : *Mémoire de Malesherbes et correspondance de Collin d'Harleville sur la descendance de Corneille.*

a eu le bonheur de vous trouver et qu'elle vous a prié d'être son avocat auprès de B. [arras] pour faire liquider et mettre sur le grand livre sa pension (ci-devant sur la cassette), du moins comme il faut qu'elle le soit à présent, car je l'ai fait rendre nationale cette pension, mais il paraît qu'à cause de son bureau elle aurait peine à obtenir un certificat d'indigence, ce qui est nécessaire pour toucher et elle n'a rien reçu depuis le premier semestre de 1793.

Je n'ai pas besoin de réchauffer l'intérêt que vous m'avez témoigné prendre à cette intéressante personne, mais j'ai besoin, moi, de vous en parler, tant je fais des vœux sincères pour son bonheur; quoiqu'elle ait un emploi elle n'est pas dans le cas de renoncer à aucune de ses ressources.

Pour moi, mon cher condisciple, je suis toujours dans ma solitude, dans mes bois. J'y fais planter, j'y plante moi-même à force; dans les intervalles, c'est-à-dire les soirs, qui sont bien longs, je lis, ou seul ou à mes bons jardiniers et à ma vieille gouvernante, car je n'ai pas d'autres alentours dans mes bois. Cet isolement est conforme à la teinte mélancolique de mes pensées. Je n'admets d'autre idée consolante que le souvenir de mes amis, qui, je crois, me le rendent.

Adieu, cher camarade, donnez-moi de vos nouvelles. Voyez comme du même collège s'échappent dans des routes différentes de jeunes écoliers. Heureux si l'amitié les réunit en esprit. Je vous prie de croire toujours à celle de

C. Harleville.

Au citoyen Botot, secrétaire du citoyen Barras, membre du Directoire exécutif, au Luxembourg, à Paris.

Paris, 17 germinal an V (6 avril 1797).

Mon cher condisciple,

Je vous importune et je ne vous vois point. Je n'ai qu'une trop bonne excuse : depuis mon retour ici j'ai toujours été malade.

Ce jeune officier des canonniers que je vous adressai il y a un mois m'apprend que ses pièces renvoyées dans le temps aux bureaux de la guerre sont maintenant au Directoire, entre les mains du citoyen Carnot. S'il vous était possible de lui dire un petit mot vous, rendriez un grand service à ce brave homme et en servant l'amitié vous n'auriez point à craindre de blesser la justice.

Au plaisir de vous revoir, mon cher condisciple; ce sera, j'espère, avant mon départ, fixé à la fin de ce mois, car l'air de la campagne peut seul ranimer votre triste et languissant ami

Collin Harleville,
Rue Benoît, vis-à-vis la rue Taranne, n° 41.

Au citoyen Botot, secrétaire du citoyen Barras, membre du Directoire, au Luxembourg.

Maintenon, 9 fructidor an IX (27 août 1801)

Mille et mille remerciements à Mme Dattin. Je la prie de remettre au voiturier, porteur de cette lettre, le poinçon de vin. Il lui rendra les 10 livres 16 sous de déboursés. J'arrive de Sauvage[1] où j'ai laissé Mme Dobet en bonne santé, la mienne à moi est assez bonne aussi, mais a besoin de l'air de la campagne. J'espère que celle de Mme Dattin et de tout ce qui l'entoure est telle que le désire leur fidèle et ancien ami.

COLLIN HARLEVILLE.

Paris, 4 ventôse an X (23 février 1802).

Sans avoir le bonheur de vous voir, monsieur, j'ai toujours présent le souvenir des témoignages d'estime et d'intérêt que vous m'avez donnés et j'aime à croire que vous n'en doutez pas. J'ose en réclamer un nouveau gage.

Vous êtes l'ami, je crois, de M. Morellet; il est nommé membre du jury des lettres chargé de prononcer sur le mérite des professeurs des écoles centrales et lycées. Quoique connu de lui, peut-être, je ne le suis pas assez particulièrement pour hasarder une démarche auprès de lui et, à tous égards, je présume que dans votre bouche, monsieur, la demande que j'ai à faire sera bien mieux accueillie. Voici ce dont il s'agit.

Je m'intéresse beaucoup à M. Chauveau (frère de Chauveau-Lagarde), ancien professeur de mathématiques au collège de Mazarin, et qui se met sur les rangs ou pour une chaire de M. [athématiques] ou pour une de belles-lettres. Ayez, je vous prie, la bonté de le recommander à M. Morellet. M. Chauveau a été à l'Université un sujet distingué, il a été ensuite le premier de sa licence, prix qu'il fallait, comme vous savez, mériter trois fois pour l'obtenir sans le secours de la naissance, et il a professé dix ans après l'abbé Marie[2], c'est tout dire.

Il paraît plus naturellement appelé à une chaire de mathématiques, mais la crainte de trouver cette route plus obstruée l'engage à ne pas renoncer à l'autre voie, et le besoin d'une place et même du travail, lui fait vivement désirer d'avoir une chaire quelle qu'elle soit.

J'ajouterai, en confidence, monsieur, que dans ces derniers temps il

1. C'était une propriété dans les environs de Maintenon, dans la vallée de la Voise, très probablement; elle appartenait à une cousine du père [Olivier de Corancez, ami de J.-J. Rousseau] de Mme Julie Cavaignac. Collin d'Harleville s'y rendait fréquemment et le charme de ces vallées beauceronnes, charme réel en contraste avec le voisinage des plaines infinies qui les entourent, est tel que Mme Cavaignac en avait gardé, après beaucoup d'années, le meilleur souvenir. « C'était un séjour délicieux et qui m'a paru tel après avoir vu la Suisse et l'Italie. » *Mémoires d'une inconnue*, p. 107.

2. Marie (Joseph-François), mathématicien, né à Rodez. Il remplaça l'abbé La Caille dans la chaire de mathématiques au Collège Mazarin et donna de nouvelles éditions des œuvres de ce savant astronome (V. la Biographie Feller).

a préféré un repos et même une pauvreté noble à des places et des démarches qui lui répugnaient; maintenant qu'il n'y a plus à solliciter qu'auprès des Morellet, des du Theil, etc., et que l'on rencontre d'honnêtes gens dans son chemin, on quitte sa retraite et l'on se croirait heureux de servir son pays. Telle a été et telle est la conduite de quelques hommes de bien et des plus sages, peut-être, et telle est celle de mon ami.

Je n'ajouterai plus rien. Je recommande un compatriote, un ami, un homme connu et estimé, à l'un des hommes que j'honore le plus. J'aimerais, monsieur, à vous avoir cette obligation nouvelle, et à joindre de plus [en plus?] de reconnaissance aux sentiments inaltérables de respect et d'attachement que je vous ai voués pour la vie.

COLLIN-HARLEVILLE,
Quai et place Conti, n° 7.

Veuillez bien être mon interprète auprès de M. Morellet. J'aurais dû commencer par vous prier de présenter mes hommages respectueux à M^me^ Suard.

A M. Suard, rue de la Ville-Lévêque, au coin de la rue d'Astorg.

Paris, 5 germinal an XI (26 mars 1803).

Vous m'avez promis, monsieur, de veiller sur l'avancement de mon cher cousin Caillé. J'ai reçu, il y a un mois, une lettre de M. le Préfet, qui me confirmait ses anciennes promesses. Hé bien, il se présente une occasion d'obliger ce cher cousin.

Par une suite de mutations il y a en ce moment, dans son bureau, une augmentation de deux cents francs au moins, dont il n'a pas été disposé encore. M. Caillé y aurait droit par son ancienneté seule. Sa conduite irréprochable et son talent sont des titres qui, soutenus de votre amitié, ne me laissent aucun doute sur le succès et pour moi j'aimerais à vous en avoir l'obligation.

Agréez, monsieur, l'assurance de ma parfaite estime.

COLLIN HARLEVILLE,
de l'Institut national.

A monsieur Lechat, rue Honoré, vis-à-vis le dôme de l'Assomption, n° 67.

Paris, lundi (octobre 1803).

Monsieur et madame de Wailly[1] ont dû me trouver bien malhonnête, sans doute, de n'avoir point encore répondu à la part obligeante

1. Léon de Wailly, peintre du muséum.

qu'ils m'ont faite de leur heureuse union. Mais ce n'est qu'hier au soir que m'a été remis ce double billet, que l'on n'avait pas voulu m'envoyer à la campagne. J'ignore de quelle date il est, mais en me l'envoyant tout de suite, on m'aurait fait plaisir bien plus tôt, car c'en est un réel pour moi d'apprendre que l'aimable fille de Mme de Marcilly, mère si tendre, amie et si fidèle et si indulgente, a uni son sort à celui du digne fils de mon ancien et vénérable collègue[1]. Mais tout tardif qu'il est, mon compliment n'en est pas moins sincère, ainsi que mes vœux pour le bonheur d'un couple si bien assorti.

Je prie Monsieur et madame de Wailly d'en être persuadés et d'agréer l'hommage de mon profond dévouement.

COLLIN HARLEVILLE.

Paris, 3 brumaire[2].

Mille compliments, mon bon ami, de cette heureuse délivrance. Nos amis de Suresnes vont être bien aise aussi. J'arrive de la campagne. Je saisirai avec empressement le premier moment de libre pour aller féliciter de vive voix le papa et la maman, et donner deux baisers petite.

En attendant recevez tous deux l'assurance du plus parfait et inviolable attachement.

COLLIN HARLEVILLE.

Au citoyen Langlé, bibliothécaire du Conservatoire de musique, rue Bergère, à Paris.

2 fructidor[3].

Je désire bien sincèrement, madame, que vous n'ayez pas fait inutilement, hier, le voyage de la rue de l'Université au Théâtre de la République. Je l'ai su trop tard pour [vous] en prévenir. Heureusement on l'annonce pour demain et comme votre billet est daté, je vous en envoie un autre. J'y en joins un de parquet pour vos chasseurs, que je remercie de leur gibier, ou plutôt je remercie toute la société qui s'en prive pour moi.

Je ne partirai sûrement pas sans vous faire mes adieux et vous demander votre jour pour l'installation du petit Bertaut. Mon dessein n'est point de l'emmener. J'aime mieux qu'il parte avec ces dames; mais nous en causerons.

Agréez, madame, l'assurance de mon parfait respect.

C. H.

1. Charles de Wailly, architecte, membre de la troisième classe de l'Institut de 1795 (Littérature et Beaux-Arts). Il était mort à Paris le 2 novembre 1798.

2. Cette lettre n'est pas datée mais ne peut être postérieure à 1804 puisqu'à cette époque Collin d'Harleville avait repris l'usage de la particule; nous la plaçons donc avant la lettre du 2 prairial an XII.

3. Même observation sur la date que pour la lettre précédente.

Soyez, je vous prie, mon interprète auprès de madame votre mère, de M. Loret et de ces messieurs.

A madame Loret, rue de l'Université, au coin de la rue du Bac.

Mévoisin, par Maintenon, mardi 2 prairial an XII (22 mai 1804).

J'avais bien sujet, monsieur, d'être un peu fâché contre vous, qui n'avez pas répondu à ma lettre écrite de Paris, et que Mme Lemercier a dû vous faire tenir. Mais eussiez vous un tort plus grand encore, il faudrait bien non seulement vous le pardonner, mais vous remercier pour tous les soins que vous avez bien voulu prendre. Je leur dois le bonheur de posséder deux parents bien chers, grâce à votre obligeant intérêt, à tout ce que vous leur avez dit de rassurant et surtout à ce que vous avez fait pour eux; ils sont ici, sans autre soin, sans autre inquiétude que celle d'un malade qui soupire après la santé, d'une tendre épouse qui, comme moi, l'appelle par ses vœux, elle ne répond pas encore à nos désirs : la fatigue du voyage a empêché pendant quelques jours M. Caillé de se ressentir de l'influence du bon air de la campagne; un essai du lait qui ne lui a pas réussi l'a beaucoup affaibli; un serrement de gosier lui permet à peine de prendre ses aliments et enfin cette cruelle toux trouble souvent son repos. On ne peut se dissimuler que ce cher cousin n'est pas encore guéri, mais le temps, un bon air, un peu d'exercice, ce qu'il doit à votre aimable bienveillance, monsieur, le calme et la confiance le ranimeront, j'espère. C'est une grande douceur, au moins, quand l'espérance et l'amitié sont avec nous.

Pour moi je me guéris bien lentement. Je n'ai commencé à prendre mes sucs d'herbe qu'à la campagne et dix douze jours de froid ont nui à l'effet des remèdes. Ce n'est que depuis trois semaines que je sens qu'ils opèrent. Par malheur je détruis moi-même ce bon effet par le travail. Je ne suis pas raisonnable, je l'avoue; aussi j'en suis puni : heureusement je vis avec de bons parents qui s'embarrassent peu de mon visage parce que je ne leur fais pas moins bonne mine.

Adieu, monsieur. Croyez que nous vous bénissons dans ma retraite, et que nos vœux vous y appellent. C'est une pensée consolante et qui nous fait du bien. Que pour votre récompense le ciel vous conserve santé et bonheur... que dis-je, cette récompense, quand elle ne serait pas auprès de vous serait en votre cœur.

Veuillez bien être mon interprète auprès de Mme Lechat (qui a reçu, je suppose, mes stances sur la mélancolie) et agréez, monsieur, l'assurance de ma haute estime et de mon inviolable dévouement,

COLLIN D'HARLEVILLE,
de l'Institut de France.

Monsieur,

Je suis extrêmement faible. Permettez que je ne vous donne moi-même de mes nouvelles, que lorsque je serai un peu plus fort.

A monsieur Lechat, chef de la troisième division au département de la Seine, rue Saint-Honoré, maison du bureau de loterie, division de la place Vendôme, presque en face de l'Assomption, à Paris [1].

Samedi, 1er thermidor an XIII (20 juillet 1805), 4 heures et demie.

Je suis toujours à peu près dans le même état, nouvel et non moins cher ami, mieux pourtant si j'en crois mon esculape qui sort d'ici. Mais cet état de langueur serait bien près de se changer en douce convalescence si j'apprenais que vous êtes heureux.

Je sens tout ce que votre incertitude a de pénible et je souhaite du fond du cœur que vous en sortiez bientôt. Vous me faites plaisir en m'assurant que ma lettre a été lue ; c'est quelque chose. Il me serait doux de contribuer à votre bonheur, mais vous avez plus d'un autre appui et tant d'autres titres que j'espère...

Dans tous les cas, mes vœux pour vous sont aussi sincères, monsieur et ami, que l'assurance de mon éternel dévouement.

C. D'H.

P.-S. — Tendres respects je vous prie à votre aimable compagne.

Hélas ma cousine m'a quitté ce matin ; c'est une grande perte, mais elle m'a donné rendez-vous à Mévoisin pour dans quinze jours.

A monsieur Lechat, à Paris.

Chartres, dimanche 17 frimaire an XIV (8 décembre 1805).

Monsieur et cher confrère en Apollon,

Je suis à Chartres depuis bientôt deux mois et je ne puis vous aller voir ! J'y suis malade de langueur et souffrant de la poitrine. Cependant un hasard, bien cruel sans doute, me réunit avec mon frère et mes sœurs pour une succession que moi, valétudinaire, je ne devais pas attendre de Mme Jouenne, ma filleule.

Une partie de la vente du mobilier est faite. Ces jours-ci vont être consacrés à celle du fonds de librairie, après quoi on procédera au partage des immeubles. C'est sur ce dernier objet que je regrette, monsieur, de ne pouvoir vous entretenir ; mais mon frère aîné me remplacera d'autant mieux en cette occasion, qu'il est curateur à l'interdiction de notre sœur Adélaïde Collin, héritière comme nous pour un

1. Cette lettre fait partie de la collection de M. Robert de Flers ; les autres nous appartiennent. — Lechat était un ami d'Andrieux, qui l'appelait « mon cher camarade ».

septième. Nous partons tous deux la semaine d'après celle où nous entrons, mais nous avons donné notre procuration à M. Doublet, ainsi que le subrogé-tuteur d'Adélaïde et M. Villeflose en qualité de père de Fanny Collin (dont la mère ne vit plus).

Mais nous espérons que cette interdite et cette mineure ne rendront point la licitation nécessaire. L'expertise est indispensable, nous le sentons bien, mais il n'en est, je crois, pas de même de la licitation. Les père, curateur et tuteur subrogé ont donné et redonné toutes les procurations tour à tour générales et spéciales qu'on leur a demandées, ainsi les droits et intérêts de l'interdite et de la mineure seront parfaitement en sûreté. Quand j'ai appris que M. Poulain de Flins était commissaire près le Tribunal ma confiance s'en est accrue. Nous ne voulons que la justice, mais nous désirons que les frais et le temps soient épargnés et il est agréable, en pareil cas, de s'adresser à un magistrat dont l'intégrité est éclairée.

Mon frère vous expliquera plus en détail toute cette affaire. Il vous témoignera aussi tout le regret que je ressens de ne pouvoir l'accompagner. Enfin il sera près de vous l'ambassadeur de toute la famille, car mes sœurs m'ont paru s'applaudir d'avoir le bonheur de vous connaître.

Adieu, monsieur et cher confrère en Apollon. Veuillez bien agréer, l'hommage de ma parfaite considération.

COLLIN D'HARLEVILLE,
Membre de l'Institut national.

P.-S. — Mes sœurs présentent bien leurs civilités à M^me^ Poulain de Flins.

A monsieur Poulain de Flins[1], commissaire près le Tribunal civil du département d'Eure-et-Loir, à Chartres.

Mardi 7 janvier 1806.

Mon ami,

Voici deux exemplaires, papier vélin. J'ai pensé qu'il serait plus honnête d'en envoyer un vélin à la classe[2]. Je ne crois pas d'ailleurs qu'il soit nécessaire de lui écrire, surtout quand c'est vous qui me représentez. L'autre exemplaire est pour vous.

Cailhava a déjà son exemplaire. Demain j'enverrai à MM. Suard et Vincent les leurs.

J'ai passé une très mauvaise nuit, et je m'en ressentirai toute la journée. Qu'y faire?

1. Poullin de Fleins (Henri-Simon-Thibault), écrivain, poète et magistrat, né à Chartres le 12 mai 1745, mort dans la même ville le 14 septembre 1823. — Doublet de Boisthibault lui a consacré une notice dans la Biographie Hœfer. — Quérard écrit Poullin de Flins.

2. La deuxième classe de l'Institut : *Langue et littérature française*, suivant son appellation officielle, mais qu'on désignait aussi sous le nom d'Académie française.

Adieu, mon ami, ou plutôt au revoir. Tout à vous jusqu'au dernier soupir.

C. D'H.

A monsieur Andrieux, membre de l'Institut, rue de Vaugirard, presque vis-à-vis la rue Feroud.

Paris, mardi 11 février 1806.

Je suis bien fâché, monsieur et cher confrère, de n'avoir pu profiter de votre obligeante visite. Tout ce qu'Andrieux m'a dit de l'aimable intérêt que vous prenez à moi, la lettre si honorable du ministre qui en est la suite, excitent en moi la plus vive sensibilité.

Veuillez bien avoir la complaisance de remettre au ministre la lettre incluse ; elle ne peut passer par de plus dignes mains.

Agréez, monsieur, l'assurance de ma profonde considération.

COLLIN D'HARLEVILLE,
Grande-Rue de Taranne, n° 6[1].

1. Collin d'Harleville mourut dans cette maison quelques jours plus tard, le 24 février 1806.

NOTES SUR UNE ÉPOPÉE RÉVOLUTIONNAIRE « LES HELVÉTIENS », DE CH.-PH. MASSON

Le poème des *Helvétiens*, publié à Paris en 1800, fut présenté à l'Institut par le citoyen François de Neufchâteau (séance du 15 nivôse an VIII) comme « un ouvrage original, espèce de phénomène en poésie et en politique ». Un peu plus tard, l'auteur du rapport sur les prix décennaux (1810) y reconnaissait « des beautés frappantes et nombreuses ». M.-J. Chénier[1] et Bernard Jullien[2], dans leurs études sur la poésie française à l'époque impériale, jugent aussi très favorablement l'épopée de Masson.

Malgré ces honorables témoignages, elle nous paraît bien mériter l'oubli profond où elle est tombée après un succès éphémère; elle partage sans injustice le sort des autres épopées de ce temps-là : celles de Saint-Marcel sur Charles-Martel, de Donon sur la bataille d'Hastings, de Dumesnil sur Oreste, sans compter les moindres. Elle ne se défend guère comme œuvre d'art. Mais par son sujet : la lutte des Suisses contre Charles le Téméraire, par son inspiration, par sa forme même, cette épopée révolutionnaire française se rattache curieusement aux origines de la littérature nationale suisse ou à l'helvétisme littéraire dont M. G. de Reynold a retracé l'histoire dans son livre sur le doyen Bridel[3]. C'est à ce titre qu'elle mérite d'arrêter un moment notre attention.

Ch.-Ph. Masson eut une existence agitée. Né en 1762 à Blamont en Franche-Comté, élevé dans la religion protestante, qui était celle de sa mère, il se sépara de bonne heure de ses parents. Son père, à qui sa charge de greffier ne donnait qu'un maigre revenu, le mit en apprentissage à Montbéliard chez un horloger. Bientôt après, l'enfant, inquiété peut-être dans ses opinions religieuses, quitte la France et se réfugie en Suisse. On le retrouve à Bâle et à Neufchâtel. Là le jeune apprenti horloger se découvre une vocation poétique. En 1780 il publie des vers dans le *Journal helvétique*. Il a dix-huit ans. Il assiste à l'éveil de ce nationalisme littéraire dont Bodmer, Breitinger, Haller, Gessner, le doyen Bridel furent les théoriciens, les précurseurs ou les apôtres et dont Neufchâtel fut un des centres principaux dans la Suisse française. Sa collaboration au *Journal helvétique* laisse croire qu'il partageait les aspirations et acceptait l'idéal de ses rédacteurs. En tous cas il dut, auprès d'eux, s'initier à l'histoire, aux légendes, aux traditions de la Suisse, aux beautés de la nature alpestre et au parti que la poésie en pouvait tirer.

Cependant ses vers le font connaître à un gentilhomme prussien qui le prend dans sa maison comme gouverneur. Puis il va rejoindre à Saint-Pétersbourg son frère aîné, Pierre Masson, officier dans l'armée russe, qui composera lui aussi une épopée : *Les Sarrazins en France* (1815). Précepteur

1. M.-J. Chénier, *Tableau historique de l'état et des progrès de la littérature française depuis 1789*. Paris, 1818, in-8°.

2. Bernard Jullien, *Histoire de la poésie française à l'époque impériale*. Paris, 1844, in-12.

3. G. de Reynold, *Le doyen Bridel (1757-1845) et les origines de la littérature suisse romande*. Lausanne, 1909, in-8°.

chez un général, il devient lui-même officier de la garde impériale (1788-1792). Il a une brillante situation mondaine; en 1794 il est chargé d'une mission diplomatique en Allemagne; en 1795 il se marie avec la baronne de Rosen. Mais l'avènement au trône de Paul Ier (1796) renverse d'un coup sa fortune. Disgrâcié et reconduit à la frontière, il passe quelques mois en Prusse et vient à Paris (1800). Il n'en repart que pour remplir les fonctions de secrétaire général du département de Rhin-et-Moselle et meurt à Coblentz en 1807.

« C'est au milieu d'une nation esclave, dit-il dans la préface des *Helvétiens*, que j'ai chanté un peuple libre. » Il se trouvait en effet en Russie au moment où éclata la Révolution française. Comme il est naturel du reste, il n'aperçut les inconvénients du despotisme qu'après en avoir souffert. N'avait-il pas, jusqu'à l'heure de la disgrâce, reçu les faveurs et servi les intérêts du plus autocratique gouvernement? Le brusque revers de sa fortune lui fit toucher du doigt les avantages de la liberté. Ses *Mémoires secrets sur la Russie*, publiés en 1804 et violemment critiqués par Kotzebue, trahissent son amertume et ses rancunes. En écrivant les *Helvétiens*, il prétend élever un monument authentique à la liberté. Et son invocation s'adresse à cette « sublime amante », dont les caprices sont préférables aux fers des tyrans.

La préface révèle ingénument les ambitions de l'auteur. Toute grande époque a donné naissance à une épopée. Le siècle d'Auguste a produit Virgile, les découvertes de Vasco de Gama ont inspiré Camoëns; plus récemment la *Henriade* a traduit les aspirations philosophiques du XVIIIe siècle. A son tour, la France révolutionnaire veut un poète qui consacrera les maximes de la liberté. Il est vrai que le genre épique n'a pas porté bonheur jusqu'à présent aux Français qui l'ont tenté. Mais la faute en est à la timidité des écrivains qui n'ont pas su rompre avec d'anciennes habitudes, secouer la contrainte des règles, et se sont bornés à copier des copies. Il faut que la Révolution politique se double d'une révolution littéraire. « J'oserai offrir aux Français, s'écrie Ph. Masson, des mœurs et des physionomies nouvelles. Tout est neuf et original dans mon poème : le héros, qui est tout un peuple, et non un seul homme, ainsi qu'on a voulu le prescrire; le sujet, qui est un conquérant injuste et ambitieux, le principal personnage succombant, et la justice et la vertu triomphant. L'esprit qui y respire et le merveilleux qu'on y trouve sont surtout nouveaux... » La langue et la pensée seront également affranchies des vieilles entraves; l'alexandrin, monnaie usée, sera rajeuni. Sans doute Boileau, Racine, Voltaire ont fort bien dit ce qu'ils ont dit : est-ce une raison pour toujours le redire?

Voilà une belle et hardie déclaration de guerre au classicisme. Ouvrons le poème des *Helvétiens* et voyons s'il la justifie.

Nul doute que la *Henriade* n'ait servi de modèle à Masson. Les premiers vers annoncent le sujet :

Je voudrais célébrer ce peuple fier et sage.

Une invocation à la liberté y succède, qui rappelle celle de Voltaire :

Descends du haut des cieux, auguste Vérité!

Il y a huit chants, des récits de batailles, des catalogues d'armées, des épisodes, un songe où se dévoile l'avenir. L'œuvre se complète d'un précis des événements historiques sur lesquels elle s'appuie, et d'un commentaire qui accompagne chaque chant sous forme de notes abondantes et érudites. Le ton est le même que dans la *Henriade*, sauf que Masson ne parle pas le français de Voltaire : sa langue est gauche, maladroite; l'énergie n'en fait pas toujours oublier la dureté ou l'incorrection. Il est vrai que contraire-

ment à la tradition du genre héroïque, les rimes croisées sont parfois substituées aux rimes plates. « Innovation vicieuse dans l'épopée grave », dira l'Académie. Il faut bien reconnaître qu'elle n'est pas heureuse : le retour des quatrains fatigue à la longue et n'a d'autre effet que de rythmer plus fortement la monotonie d'une versification uniforme.

Le merveilleux est-il d'une qualité plus rare? Masson renonce au merveilleux de la fable, mais il est trop philosophe pour recourir au merveilleux chrétien. Reste l'allégorie, dont il use largement. Encore un point sur lequel il suit l'exemple de Voltaire. La Politique, la Discorde, la Trahison, le Mensonge, l'Erreur, la Fuite, la Mort, la Fortune, la Gloire, l'Amour, l'Amitié, la Vertu, la Raison ne sont pas les moindres ornements de son poème et ne cessent pas d'intervenir dans les événements dans les délibérations des hommes. Un ambassadeur suisse est-il assassiné ?

La douce Humanité, la fière Indépendance
Pleurent également leur noble défenseur

Fridel, un héros du poème, rêve qu'étant esclave il brise ses fers et arrive au rocher de la Liberté en triomphant du Despotisme et de l'Anarchie. Voici la description du monstre Anarchie :

D'une hydre il a le corps difforme et tortueux :
Au lieu de mille bras, élevant mille têtes,
Il n'est point de pouvoir, il n'est point de retraites,
Qui puissent garantir de ses coups odieux ;
Il déchire les lois, il détrône les Dieux ;
Il brûle, il détruit tout. Dans son délire extrême,
Ce monstre dévorant se déchire lui-même,
Et s'abandonne en proie à son lâche rival.
On connaît l'Anarchie à ce trait infernal...

Voici maintenant la déesse Liberté :

Sur un siège d'azur il voit une Immortelle
Qui lui tendait les bras et l'invitait près d'elle.
Son siège est bien plus haut que le trône des rois ;
Il n'est rien au-dessus que les Dieux et les lois.

Un arbre est auprès d'elle, la couvrant de son ombre. Et cet arbre de la Liberté, planté au milieu du ciel comme il est décrit au cœur du poème, fournit le sujet d'un long et subtil développement allégorique. Son sommet s'incline vers la terre ; ses racines s'enfoncent dans l'azur. Les vertus civiques, vierges divines, prennent plaisir à l'arroser d' « ondes cristallines ». Le « Grand Être » lui-même a commis aux Sciences le soin de diriger les branches de cet arbre, pour faire profiter les divers climats de leur heureuse influence. Mais parfois des monstres, semblables à ceux que Fridel a rencontrés et vaincus, dévorent les jeunes pousses en pleine croissance.

Tel fut le sort de Rome et d'Athènes...

Naturellement la Liberté prophétise et annonce à Fridel le destin des nations. Le héros aperçoit un rameau de l'arbre prêt à s'étendre sur la France — ce sera notre Révolution — et un autre qui porte déjà son ombre sur des bords inconnus, au delà des mers, — ce sera la jeune République américaine.

En vertu des théories palingénésiques répandues par Charles Bonnet, cet arbre contient en lui le développement futur de l'univers :

> Car simple en ses travaux, la Nature renferme
> Tous les êtres futurs au sein de chaque germe.

Et pour continuer à suivre l'allégorie, dont la hardiesse ne craint décidément ni l'incohérence, ni le mauvais goût, chaque bourgeon qui s'ouvre, chaque bouton qui se déroule devient entre les mains de Fridel un tableau précieux où l'avenir se peint de mille couleurs. Mais soudain tout disparaît dans un nuage sanglant et Fridel s'éveille.

Deux ans plus tard Chateaubriand allait mettre à la mode le merveilleux chrétien. Cependant l'autorité de Boileau n'empêchait pas qu'il ne fût admis depuis longtemps. Ce qu'on blâmait au XVIIIe siècle, c'était le mélange des merveilleux; par exemple on reprochait à Camoëns d'avoir fait intervenir Vénus dans une œuvre dont le sujet est la propagation de la foi catholique. Au contraire on acceptait volontiers l'idée que tous les merveilleux se valent, à la condition d'être en accord avec les croyances généralement répandues au temps et au pays où se passe l'action. Or la religion de Rousseau a eu un moment ses adeptes; des révolutionnaires ont rendu un culte à l'Être suprême, élevé des autels et planté des arbres symboliques en l'honneur de la Liberté. Pourquoi cette religion n'aurait-elle pas son épopée, comme le paganisme et le christianisme ont eu les leurs? Telle est la pensée — en apparence point absurde — qui a produit le merveilleux des *Helvétiens*. Le malheur est que, si le paganisme a ses dieux et ses demi-dieux, si le catholicisme a ses démons et ses anges, on ne voit pas bien les richesses offertes au poète par la religion de l'Être suprême. Et Masson n'a su que développer de froides allégories.

Cependant son œuvre, pauvre de mérite et d'originalité littéraire, est intéressante par l'inspiration sincère qui l'anime. Elle exalte un idéal moral et social qui est celui d'un révolutionnaire français, disciple de Rousseau, mais qui s'exprime dans une peinture de la Suisse, de ses montagnes, de ses institutions, de ses habitants, de leurs luttes, tout à fait conforme à la conception philosophique définie par M. de Reynold sous le nom d'« helvétisme littéraire ». La Suisse représente pour Masson le pays où se conservent les mœurs simples et pures, les vertus champêtres, et en même temps le pays républicain qui continue les traditions de la Grèce et de Rome. Elle prend avec lui, dans notre littérature, la place que l'imagination des révolutionnaires avait jusque-là réservée aux républiques antiques. C'est elle qui répond le mieux à ses aspirations politiques et aux besoins de son cœur.

Ainsi le sujet véritable de Masson est la France révolutionnaire repoussant ses envahisseurs. Mais il le transpose en faisant de la nation helvétique le héros de son poème. Il chante les luttes de ce peuple contre Charles le Téméraire et se préoccupe de montrer qu'il doit son triomphe à ses vertus. Au faste, à l'ambition, à l'insolente puissance du duc et de ses vassaux, s'oppose la simplicité patriarcale des Suisses. Quand leurs ambassadeurs se rendent auprès de lui,

> Leur naïve candeur et leur noble assurance
> D'une cour dépravée excitent le mépris :
> Les dehors, à ses yeux, de l'homme font le prix.
> De chaînes, de carcans, de croix et de dorure,
> L'esclavage n'a point décoré leurs habits;
> Et le fer qui les arme est la seule parure
> Qui relève sur eux la toison des brebis...

Ces ambassadeurs, tout imprégnés des idées et des phrases de Rousseau, vantent avec orgueil les institutions de leur pays, où les affaires publiques sont traitées dans de grandes assemblées, discutées par tous et non pas livrées à l'arbitraire d'une oligarchie tyrannique, où le peuple vote ses lois, où chacun est libre et l'égal de tous, où il n'y a que des citoyens et point de sujets. Ils développent les principes de la Déclaration des Droits de l'Homme :

L'homme n'est point à l'homme, il n'est qu'au Créateur.
Chez nous où l'on chérit la douce égalité,
La richesse est honteuse, et non la pauvreté...
L'esclave et le tyran sont à nos yeux infâmes,
Et nous voyons Dieu seul au-dessus de nos lois.
La Nature a gravé dans le fond de nos âmes
L'amour de la Patrie et la haine des Rois.

D'où viennent aux Helvétiens ces sentiments et ces vertus? Haller en donnait déjà l'explication dans son poème des Alpes (1749). C'est que les populations alpestres ont gardé au sein de leurs montagnes, loin de la corruption des villes, les mœurs champêtres, la bonté et la force primitives de la race. Voici maintenant comment Masson nous présente les soldats des trois plus anciens cantons :

Ces vrais Helvétiens sont les conservateurs
Des mœurs de l'âge d'or et des vertus antiques...
Libre comme les airs, ces braves montagnards
Habitent des hameaux sur les Alpes épars;
Satisfaits du produit de leurs troupeaux dociles,
Ils suivent la nature et dédaignent les arts...

Peut-on imaginer évocation de la Suisse plus propre à illustrer l'idéal de Rousseau?

Cette conception d'une ancienne Suisse héroïque et idyllique à la fois a certainement pris forme dans l'esprit de Masson pendant son séjour à Neufchâtel. Il suffit de feuilleter les *Mélanges helvétiques* pour en retrouver les éléments et saisir les liens qui rattachent le poème français à l'helvétisme littéraire dont Bridel fut le plus typique représentant. Les *Mélanges helvétiques*, extraits des *Étrennes helvétiennes*, revue publiée à Lausanne par Bridel, ont paru entre 1782 et 1786. « Tout dans ce recueil, dit la préface, sera national et rappellera le courage, les vertus et les mœurs de l'antique Helvétie.... »

Une partie historique et anecdotique est en effet consacrée aux glorieux épisodes de l'histoire nationale : bataille de Sempach, bataille de Morat, etc. Ainsi il y a dans les *Helvétiens*, outre une prédiction de l'avenir, un rappel du passé, et la belle Hévila, fille du sage Flue, chante pour le capitaine Rustaut la romance de Guillaume Tell. Mais l'épisode même du sage Flue est conté tout au long dans une notice biographique des *Mélanges*. Cette notice le montre vivant dans un coin perdu des Alpes, isolé dans une sauvage retraite, et adressant de là les plus sages conseils à ses compatriotes. Son cœur est plein de reconnaissance pour l'Être suprême et d'amour pour son pays. Lorsque la discorde met aux prises les divers cantons, c'est à lui qu'on fait appel pour rétablir la paix. Il sort de son ermitage et se rend au Conseil helvétique. Alors « Dieu permit par sa grâce que les paroles du saint hermite fissent effet sur les cœurs... ». Quelques jours après était signée

l'alliance des cantons. Tous les traits de cette biographie se retrouvent dans le poème de Masson, qui consacre le second chant au solitaire et le fait réapparaître au septième pour ramener l'union au camp des Suisses.

On peut voir encore un trait commun à l'auteur des *Mélanges* et à celui des *Helvétiens*, dans la manie de multiplier dans leurs vers les allusions à l'histoire et à la géographie de la Suisse. Par là les *Mélanges* abondent en périphrases obscures et d'une érudition énigmatique dont l'auteur français n'a pas toujours su se garder. Ainsi dans son catalogue de l'armée suisse (chant III), il condense toute l'histoire et les légendes des cantons.

Mais Bridel a donné lui-même le modèle de l'épopée helvétique dans son *Berthold de Zaeringue*, resté inédit. Il est facile de se rendre compte, en se reportant à l'analyse détaillée de M. de Reynold, que cette épopée est sœur de celle de Masson. Même inspiration, mêmes procédés littéraires de part et d'autre. Mêmes souvenirs des *Alpes* de Haller et du *Contrat social* de Rousseau. Mêmes invocations à la liberté. Même effort pour adoucir la rudesse et la barbarie des mots allemands imposés par la géographie de la Suisse. Chez l'un et l'autre poète, Unterwald devient la Soussylvanie. Tous les deux aussi, pour accentuer la couleur locale, empruntent avec complaisance à la nature alpestre les comparaisons qui ornent leur ouvrage.

En définitive, publiée en France par un Français, l'épopée des *Helvétiens* appartient plutôt à l'histoire littéraire de la Suisse romande et on peut la considérer comme une expression du classicisme helvétique. Si d'autre part on cherche à Masson un ancêtre français, on pensera moins à Lemierre, auteur d'une tragédie sur *Guillaume Tell*, qu'à Bitaubé, auteur des *Bataves*. Bitaubé, avait publié en 1773 un poème en prose, *Guillaume de Nassau*, qu'il réédita en 1797 et en 1804 sous ce nouveau titre : *Les Bataves*. Il y racontait la lutte des Provinces-Unies contre Philippe II et commençait par une invocation à la Liberté :

Liberté, toi dont le culte et l'amour sont gravés dans le cœur des humains par l'Etre indépendant, comme la plus magnanime des passions, parle par ma voix ; qu'on reconnaisse dans mes récits tes mâles accents. A ton aspect, que le despotisme, ton superbe ennemi ; que la licence, l'anarchie qui s'osent décorer de ton nom, disparaissent de la terre...

On est tenté de croire que ces dernières lignes ont fourni à Masson l'idée du songe de Fridel et de ces combats contre les trois monstres qu'il lui faut vaincre pour atteindre la Liberté. Mais à son tour Bitaubé, dans sa nouvelle édition des *Bataves*[1], plaça en Suisse le séjour de cette déesse et ajouta sur la vie champêtre et pastorale tout un développement lyrique :

Un génie veille sur le Batave : c'est la Liberté... Jadis elle fit de la fertile Grèce le siège de son empire... Rome lui bâtit des temples... On la vit en Albion ; elle protégea le Batave. Mais enfin trop méconnue sur la terre, elle s'en exila jusqu'à des temps plus heureux ; et loin de ces nations, orgueilleuses de leur grandeur apparente et même de leurs

1. *Guillaume de Nassau* fut publié en 1773 et réédité en 1775. Les *Bataves* furent publiés en 1797 et réédités en 1804. Le développement sur la Suisse, cité plus bas, ne figure pas dans *Guillaume de Nassau*. Nous le trouvons pour la première fois dans les *Bataves* (édition de 1804) ; mais nous n'avons pas pu consulter l'édition de 1797 et nous ignorons si ce développement y figure déjà ou si au contraire il est postérieur au poème de Masson.

chaînes, elle dirigea son vol vers les Alpes, où d'âpres rochers, un sol ingrat devinrent son séjour le plus cher. Elle y vit des Catons parmi des villageois ; et, du haut de ces monts, elle invitait les peuples à participer au culte dont ils étaient l'asile.

Au sein de ces majestueuses montagnes est le temple qu'elle s'est élevé ; son architecture est hardie et sublime. Aussi durable que les rochers sur lesquels il repose comme sur des colonnes dont la base touche au centre de la terre, il est à l'abri de l'atteinte des mortels : le pur éther environne le faîte ;... En ces lieux, l'art n'a point enchaîné la nature ; elle y verse ses richesses dans une profusion sauvage : là se précipitent sans frein d'impétueux torrents ; ni, des ruisseaux vagabonds coulent en nombreux labyrinthes : l'agile chamois, l'aigle, habitant des cieux, aime cet asile ;... A côté de la nature sauvage, des troupeaux féconds et d'une beauté frappante paissent en des vallons tranquilles ; et l'on aperçoit des cabanes où l'on retrouve l'innocence à l'œil serein, l'antique franchise, l'hospitalité au front ouvert, l'amour fidèle, et la concorde, et la félicité, leurs compagnes inséparables.

Le poème des *Helvétiens*, distingué par l'Académie et par quelques critiques, reçut du public un accueil assez froid. En vain la *Décade* vanta le mérite d'une œuvre dont le héros est un peuple soulevé au nom de la Liberté contre un tyran déterminé à l'asservir. En vain l'auteur avait inscrit cette épigraphe en tête de son livre :

> Au héros Bonaparte, au poète Lebrun ;
> La gloire et le génie ont un culte commun.

Ce n'était déjà plus le moment d'exalter en Bonaparte le héros de la République et le défenseur de la Liberté, alors que les acclamations populaires devaient bientôt saluer en lui le restaurateur de l'ordre et de la religion. Le citoyen Français de Neufchâteau et la *Décade* étaient en retard sur l'opinion, qui préparait un triomphe au *Génie du Christianisme*.

JEAN DUCROS.

DEUX LETTRES DE CHATEAUBRIAND

La Bibliothèque municipale et universitaire de Clermont-Ferrand possède[1] trois lettres de Chateaubriand. La première est insignifiante : c'est une réponse à une demande d'autographe. Mais les deux autres méritent, je crois, de prendre place dans la « Correspondance générale de Chateaubriand », dont M. Thomas a commencé la publication.

De ces deux lettres la première en date[2] est du 26 avril 1827. Elle ne porte pas le nom du destinataire; mais celui-ci ne peut être que le comte de Montlosier, à qui Chateaubriand avait écrit, dès le 3 décembre 1825, une autre lettre sur le même sujet[3].

Quelques mots du texte autographe sont soulignés : on les a imprimés en italique.

Paris, ce 26 avril 1827.

Mieux vaut tard que jamais, mon cher et ancien ami (1) : j'ai été plus que souffrant; j'ai été malade, et accablé de mon double travail pour Ladvocat (2) et la chambre des pairs (3). Ma santé est meilleure, et l'affaire de la liberté de la presse est finie (4) : je respire un peu et je vous écris.

Votre lettre pleine de raison, n'est déjà plus en position. Les choses vont vite (5). Je diffère de vous dans ce sens, que je ne crois pas à la *force des congrations* (*sic*) autant que vous, et que *selon moi, la résistance est beaucoup plus vive* et plus générale que vous ne semblez le croire (6). Vous voyez qu'à chaque tentative un peu franche contre nos libertés *l'esprit de la faction est à l'instant repoussé* (7). Si vous aviez vu Paris pendant deux jours, vous n'auriez été *alarmé que de la force de la résistance* (8). Je crois le trône en danger (9); je crois que les hommes coupables qui ont conduit les choses de sorte à révéler tout à coup sa faiblesse relative mériteroient d'être mis en jugement (10). Mon cher ami, un grand, un terrible secret vient d'être révélé (11); et si l'on ne change vite les hommes et les principes de l'administration, nous irons où nous sommes déjà allés, à l'abyme.

Je ne sais jusqu'à quel point vous êtes bien *informé de tous ces comités* (12). *Je crois ou je ne crois pas à leur existence*, peu m'importe; ils sont incapables de succès; ils feront du mal sans doute, mais de très courte durée. On ne ressuscite pas les morts, on ne fait pas revivre une vieille société dans une société nouvelle : ce ne sont là que des entreprises puériles qui ne perdent que ceux qui en font la folie. Quant aux ministres, mon cher ami, je ne vous en parle pas. Vous me semblez croire qu'ils

1. Ms. 340 (212[a]), fol. 69-74.
2. *Ibid.*, fol. 71-72.
3. *Mémoires d'Outre-Tombe*, éd. Biré, IV, p. 333.

ont quelque chose ; ils n'ont rien du tout : quand ces petites gens s'en iront, on ne saura dire comment ils ont été là. Ils tiennent au manteau royal comme les chenilles s'attachent aux feuilles, voilà tout (13). Je leur rends en mépris ce qu'ils me donnent en haine : partant quitte.

Sur les prêtres, nous différons. Je ne désespérerois pas de les avoir (*sic*) entrer dans l'esprit constitutionnel, si on leur signifioit qu'il n'y a rien pour eux hors la charte (14). Il y a plus. L'esprit du christianisme est niveleur et républicain. Les plus grands démocrates de l'Amérique septentrionale sont aujourd'hui les Jésuites. J'ai vu une lettre d'un de leurs chefs aux *états unis*, toute en anathèmes contre les Rois (15). Mon cher ami, nous sommes bien vieux. *Le temps qui me prend par la main m'avertit que je me retire.* Je m'en vais; après moi le salut du roi et de la France, si Dieu le veut. Je voudrois au moins radoter en paix le peu de jours qui me restent. Voyageur lassé, j'aimerai à m'asseoir auprès de vous. Je vous embrasse.

CHATEAUBRIAND.

1. — Les relations de Chateaubriand et de Montlosier dataient, en effet, de loin. Ils avaient fait connaissance à Londres chez Mme Lindsay et avaient eu longtemps, comme dit Chateaubriand, leurs paillasses l'une près de l'autre [1]. Ils étaient restés liés après leur retour en France [2], mais leurs relations s'étaient espacées, surtout après 1815, quand Montlosier s'était retiré dans ses montagnes d'Auvergne, à Randanne, d'où il ne revenait à Paris que de loin en loin. Le portrait si peu bienveillant (d'ailleurs merveilleux de brio) que Chateaubriand a tracé de lui dans les *Mémoires d'Outre-Tombe*, en 1822 [3], prouve que, d'un côté du moins, l'amitié s'était refroidie. Un billet inédit de Mme Récamier [4] (non daté, mais que je crois de 1826) nous apprend que Montlosier, étant de passage à Paris, s'était plaint que Chateaubriand ne montrât pas assez d'empressement à le voir.

2. — Il s'agit de l'édition des *Œuvres complètes*, dont les premiers volumes avaient paru en 1826.

3. — Le 10 mars 1827, Chateaubriand avait prononcé à la Chambre haute un discours sur un article de la loi des postes, élevant le prix de transport des journaux [5]. Le 19 était venu devant les Pairs le projet de loi sur la presse. Chateaubriand, dont l'opinion était déjà connue par sa fameuse lettre aux *Débats* sur la « loi vandale » [6], avait préparé un grand discours, que le retrait du projet de loi l'empêcha de prononcer, mais qu'il publia [7].

4. — Depuis le 17 avril. Présenté à la Chambre élective le 29 décembre 1826, vivement combattu par La Bourdonnaye, Royer-Collard, Gautier, etc., et considérablement adouci par de nombreux amendements, le projet ne fut adopté par la Chambre des Pairs qu'avec des amendements encore : d'où le retrait [8].

1. *Mém. d'Outre-Tombe*, éd. Biré, II, p. 157. — Voir Bardoux, Le comte de Montlosier, *Revue des Deux Mondes*, 1879, t. III, p. 93 et suiv.
2. Bardoux, *ibid.*, 1880, t. II, p. 140.
3. *Mém. d'Outre-Tombe*, II, p. 106 (note de Biré).
4. Bibliothèque de Clermont-Ferrand, ms. 341 (212a), fol. 99-100.
5. *Œuvres*, éd. Garnier, VIII, p. 444.
6. *Ibid.*, VII, p. 396. — Date : 4 janvier 1827.
7. *Ibid.*, VII, p. 443 : « Opinion sur le projet de loi relatif à la police de la presse ».
8. Voir Viel-Castel, *Histoire de la Restauration*, XVI, p. 243 et suiv.

5. — Chateaubriand avait déjà écrit[1] : « L'expérience doit nous avoir appris que tout va vite dans ce pays, que beaucoup de siècles peuvent se renfermer dans peu d'années. »

6. — Voir les factums de Montlosier : « Mémoire à consulter sur un système religieux et politique tendant à renverser la religion, la société et le trône. » (Paris, 1er février 1826.) — « Dénonciation aux cours royales relativement au système religieux et politique signalé dans le Mémoire... » (Paris, 16 juillet 1826[2].) — « Pétition à la Chambre des Pairs, précédée de quelques observations sur les calamités, objet de la pétition, pour faire suite au Mémoire... (Paris, 25 décembre 1826[3].) — Et, postérieurement à notre lettre : « Les Jésuites, les Congrégations et le parti-prêtre en 1827, mémoire à M. le comte de Villèle. » (Paris, décembre 1827.)

7. — Nouvelle allusion au rejet du projet de loi sur la presse. Voir dans Viel-Castel, *Histoire de la Restauration*, XVI, p. 92 et suiv., la réprobation générale que souleva cette « loi de justice et d'amour », comme disait le *Moniteur* du 5 janvier 1827.

8. — Allusion aux manifestations qui suivirent, à Paris, le retrait du projet de loi. Dès la nuit du 17 avril on illumina, on alla crier sous les fenêtres de M. de Villèle : « A bas les ministres! A bas les Jésuites! » Les manifestations continuèrent le 18, sur un mot d'ordre des journaux, et furent encore plus vives le 19[4]. Cf. les *Mémoires d'Outre-Tombe* : « Paris illumina. Je fus frappé de cette manifestation publique, présage mauvais pour la monarchie[5]. »

9. — Montlosier dira la même chose dans une lettre écrite, selon Bardoux « quelques semaines » après le 17 mars 1827[6] : « J'ai pour pensée première que la monarchie, la religion et la société sont en danger. La cause de ce danger est dans une désaffection générale, déterminée par plusieurs motifs, dont le principal est l'accroissement d'action qu'on cherche à donner au clergé. »

10. — De fait, dès le 7 mai 1827, à la Chambre des Députés, Laffitte proposera la mise en accusation des ministres[7]. Cf. Montlosier (*Les Jésuites...*, décembre 1827) à M. de Villèle : « Au moment où une accusation partirait de la Chambre des Députés, je ne vous vois aucune défense. Je me suppose alors à la Chambre des Pairs; je n'ai reçu de vous aucun bienfait, je n'ai reçu non plus de vous aucune injure : je ne vous porte donc aucune haine. Eh bien! je vous le déclare dans la sincérité de mon âme : au moment où il me faudrait prononcer sur votre accusation, je ne pourrais faire autrement que de vous condamner à mort[8]. »

11. — Chateaubriand a reproduit textuellement cette phrase dans la lettre qu'il écrivit à Charles X le lendemain 27 avril et qu'il a publiée dans les *Mémoires d'Outre-Tombe* : « Un grand secret, Sire, a été révélé : vos ministres ont eu le malheur d'apprendre à la France que ce peuple que l'on disait ne plus exister était tout vivant encore. Paris, pendant deux fois vingt-quatre heures, a échappé à l'autorité[9]... »

1. « Opinion sur le projet de loi relatif à la dette publique », 26 avril 1826. (*Œuvres*, VIII, p. 427.) Cité par Lanson, La « défection » de Chateaubriand, *Revue de Paris*, 1901, p. 512.

2. Rappelons que la Cour royale, toutes chambres réunies, déclara (16 août) son incompétence, mais reconnut dans ses considérants que l'état de la législation s'opposait au rétablissement de la Société de Jésus.

3. La Chambre des Pairs en vota (18 janvier 1827) le renvoi au ministre.

4. Viel-Castel, *op. cit.*, XVI, p. 426.

5. *Mém. d'Outre-Tombe*, IV, p. 345.

6. *Revue des Deux Mondes*, 1881, t. II, p. 153.

7. Viel-Castel, *op. cit.*, XVI, p. 466.

8. *Les Jésuites, les Congrégations et le parti-prêtre en 1827*, p. 185.

9. *Mém. d'Outre-Tombe*, IV, p. 348.

12. — Voir notamment, dans la *Dénonciation*, ce que Montlosier disait des rapports de la « congrégation religieuse » et de la « congrégation politique ». Les chefs de l'association pour la Propagande de la Foi, de l'Œuvre de Saint-Joseph, de la Société des bons livres, de celles des marchands de vin et du placement des domestiques « sont en même temps membres de la congrégation religieuse et de la congrégation politique ». Il y a, « notamment dans la rue du Bac et dans les combles de l'édifice, des comités destinés à traiter, entre un petit nombre d'élus, des objets particuliers [1]... »

13. — Chateaubriand avait déjà écrit : « Deux hommes [2] se collent au pouvoir, et pour y rester deux jours de plus ils jouent la longue destinée de la France contre leur avenir d'un moment : voilà tout [3]. » — Et ailleurs : « La France... voudrait être libre, glorieuse, paisible : tôt ou tard elle le sera, quand son excellent monarque... aura secoué son manteau royal et appelé d'autres mains au soutien de la couronne [4]. »

14. — Même idée déjà dans la lettre de Chateaubriand à Montlosier, du 3 décembre 1825 : « J'ai peur de ne pas m'entendre avec vous sur des objets graves, et j'en serais désolé! Je veux la Charte, toute la Charte, les libertés publiques dans toute leur étendue. Les voulez-vous? Je veux la religion comme vous; je hais comme vous la congrégation et ces associations d'hypocrites qui transforment nos domestiques en espions, et qui ne cherchent à l'autel que le pouvoir. Mais je pense que le clergé, débarrassé de ces plantes parasites, peut très bien entrer dans un régime constitutionnel et devenir même le soutien de nos institutions nouvelles [5]. »

Et, postérieurement à notre lettre, à propos de l'ordonnance du 24 juin 1827 rétablissant la censure, il écrira : « Aujourd'hui on accuse publiquement les ecclésiastiques d'être la première cause de la perte de notre liberté : on les rend responsables de tout ce qui peut arriver à la Charte; on accumule sur leurs têtes des haines d'autant plus dangereuses qu'elles semblent appuyées sur un fait réel, et non sur des déclamations vaines. Qu'est-ce que quelques articles de journaux qui n'allaient point au fond de la question, que ques mots sur les missionnaires et les Jésuites, auprès d'une accusation calomnieuse sans doute, mais généralement crue, laquelle représente le clergé catholique comme incompatible avec l'existence d'un gouvernement constitutionnel? Voilà pourtant où votre censure a amené les choses... La religion catholique fait des progrès rapides aux États-Unis; la cour de Rome se met en communication avec les républiques espagnoles : pourquoi donc, nous autres catholiques de France, ne pourrions-nous vivre sous une monarchie constitutionnelle? Élevez notre jeune clergé dans l'amour des lois du pays, il les défendra et en tirera sa puissance [6]... »

15. — Montlosier répondra à Chateaubriand dans son factum de décembre 1827 : « On me parle, dans mes lettres de Paris, de beaux ouvrages qu'ils publient en Amérique contre les monarchies. Pourvu qu'ils arrivent à la domination, tout drapeau, toute doctrine, toute couleur leur est bonne [7]... »

Et plus loin : « Qu'on ne cite plus, soit les États-Unis, soit la Russie, soit la Prusse, soit même l'empire de Napoléon... Comme un prince est plus facile à circonvenir qu'une république, celle-ci est moins susceptible aussi des attentats personnels, sans compter que, dans la constitution franchement

1. *Dénonciation...*, 3e partie, ch. Ier (p. 216 et suiv.).
2. Villèle et Corbière.
3. *De la Censure que l'on vient d'établir*, 2e éd., 20 août 1824, *Œuvres*, éd. Garnier, VII, p. 388.
4. Dans le dernier qu'il ait publié de ses articles aux *Débats*, 18 décembre 1826 (*Ibid.*, VIII, p. 162). Cité par Lanson, art. cit., p. 495 et 500.
5. *Mém. d'Outre-Tombe*, IV, p. 334.
6. « *Marche et effets de la censure*, 1827 » (*Œuvres*, VII, p. 499).
7. *Les Jésuites...*, p. 149.

républicaine, la liberté est nécessairement plus affermie, surtout contre une domination de prêtres[1]. »

On voit combien, sur la question cléricale, Chateaubriand et Montlosier « différaient ». C'est pourquoi Montlosier écrira encore : « Mes amis de Paris qui, au fond, pensent comme moi, et qui, dominés par d'anciennes préventions, ne peuvent s'accoutumer à séparer de la religion les ministres de la religion, encore que, dans leur ligue politique, ils ne cessent de séparer de la royauté les ministres de la royauté, déplorent et mes accusations et cette expression même de parti-prêtre [2]. Ils ne cessent de me dire et de m'écrire que ce ne sont pas tous les prêtres[3]... »

Et voici pour — ou plutôt contre — Chateaubriand en personne : « Nous ne voulons pas d'un prêtre prédicant politique. En ce point, je suis forcé de m'éloigner des opinions d'un homme que j'aime et que j'honore par-dessus tout. M. le vicomte de Chateaubriand nous dit dans un de ses derniers écrits : Élevez notre jeune clergé dans l'amour des lois du pays ; il les défendra et en tirera sa puissance[4]. Je lui en demande pardon. Cela conviendrait sans doute fort peu au clergé ; cela nous conviendrait encore moins à nous ; nous voulons qu'on élève notre jeune clergé dans l'amour de Dieu et dans la connaissance de la religion[5]. »

Concluons. Encore que la lettre du 26 avril 1827 ne nous apprenne rien de nouveau sur les sentiments et les idées de Chateaubriand à cette date, elle ne laisse pas d'être intéressante. Écrite huit jours après les manifestations qui accueillirent le retrait du projet de loi sur la presse, elle exprime à la fois sa vive satisfaction d'une victoire à laquelle il a contribué et les appréhensions que lui fait éprouver pour la stabilité du trône la politique d'un ministère qu'il exècre. Elle confirme le dissentiment qui, dès 1825, s'était élevé entre Montlosier et lui au sujet du « parti-prêtre » et prouve que les retentissants factums de Montlosier n'avaient pas dissipé son rêve d'un édifice politique ayant « la religion à sa base, la couronne à son sommet, et la liberté entre la religion et la couronne[6] ». Elle est intéressante enfin, si c'est le lendemain 27 avril que Chateaubriand écrivit au roi la lettre qu'il a publiée dans les *Mémoires d'Outre Tombe* et si une phrase de la lettre à Montlosier se retrouve textuellement dans la lettre au roi. On sait d'ailleurs quel cas Charles X fit de cet avertissement. Deux jours après (29 avril) la garde nationale était licenciée.

I

L'autre lettre[7], datée du 10 juillet 1832, n'est pas inédite : elle fut publiée dès le 13 juillet (à la date du 14) par la *Gazette d'Auvergne*, dont le rédacteur

1. *Ibid.*, p. 186-187.

2. Le mot est employé pour la première fois dans le « Mémoire à consulter... », p. 34, avec cette note : « Je sens ce que cette qualification peut avoir de fâcheux ; mais je l'explique assez, et il m'est difficile de la changer. Qu'il soit bien entendu qu'elle ne porte en aucune manière sur le véritable et saint caractère du prêtre. »

3. *Les Jésuites...*, p. 155-156.

4. Voir *supra*, note 14.

5. *Les Jésuites...*, p. 174. — Cf. ce curieux fragment d'une lettre de Montlosier du 17 mars 1827 : « Tandis que les ministres sont ainsi engagés, les deux partis de l'opposition ont-ils des vues bien arrêtées sur l'intérieur de la France ? Nullement. Je vous citerai en premier lieu M. de Labourdonnais (*sic*). J'ai causé deux fois avec lui. Il a de M. de Villèle (*sic*) sous le nez, voilà tout : tout ce qui se passe dans la sphère de cet horizon de haine l'occupe et l'agite. Chateaubriand et Hyde de Neuville ne me paraissent plus guère en avant. Agier, concurremment avec eux, voulait absolument me faire supprimer le mot parti-prêtre ; Hyde de Neuville en était surtout fâché. » (Cité par Bardoux, *Revue des Deux Mondes*, 1881, t. II, p. 153.)

6. *Débats* du 28 octobre 1825. (*Œuvres*, VIII, p. 131.)

7. Ms. 340 (212ª), fol. 73-74.

en chef avait pris la défense de Chateaubriand contre certaines attaques de l'abbé de Pradt (voir *infra*). C'est donc à lui, de toute évidence, que notre lettre est adressée. Il s'appelait Turge : il se nomme lui-même dans le numéro du 21 juillet, où il revendique la responsabilité d'un article. La Bibliothèque de Clermont-Ferrand possède d'autres lettres à lui adressées, et une notice biographique lui a été consacrée par P. Aigueperse (Clermont, 1847).

Comme la lettre de Chateaubriand n'a pas été, que je sache, imprimée depuis 1832, je crois devoir la publier également.

Paris, 10 juillet 1832.

Vous me défendez admirablement, monsieur. C'est une chose singulière que cet acharnement de Monseigneur (1) à me poursuivre avec le tronçon de sa crosse, moi que de ma vie ne lui ai répondu ni dit un seul mot, ni même lu ce qu'il écrivoit de moi (2). Une seule fois je l'ai nommé et c'étoit avec honneur dans la préface de mes études historiques (3). Enfin Monsieur il faut bien, comme dit le proverbe, *que jeunesse se passe*[1] (4) et puisque j'ai le malheur d'avoir été pris en antipathie par M. l'abbé de l'armée (5), je dois me résigner à mon sort.

Je vous remercie, monsieur, de vos félicitations (6). Je suis sorti des fers du juste milieu sans flétrissure (7). Il m'en veut de ne pas l'avoir *reconnu*, même sous les verrous d'une prison. Il a tenté de coudre à mon procès de *complots* un procès de *Presse*, puis il a laissé les choses comme elles sont (8). Un petit débat de presse entre nous m'auroit assez amusé (9).

Recevez de nouveau, monsieur, mes remercîments et mes compliments les plus empressés.

CHATEAUBRIAND.

1. — L'abbé de Pradt. On connaît ses avatars politiques et le scandale qu'ils firent, même à une époque qui pouvait se croire blasée sur ce genre de spectacle. On sait que ce « ci-devant », rallié à l'Empire et devenu aumônier de Napoléon, évêque de Poitiers en 1804, archevêque de Malines en 1809, s'était laissé faire grand chancelier de la Légion d'honneur par Louis XVIII (1814), puis, obligé de se démettre successivement de tous ses emplois et retiré (comme Montlosier) dans ses propriétés d'Auvergne, y était, de dépit, devenu libéral. On l'avait vu, en 1827, représentant du Puy-de-Dôme, siéger à la Chambre auprès du général Foy et de Benjamin Constant; mais, dès 1828, il avait démissionné, ne les trouvant pas encore assez révolutionnaires. Il ne se doutait guère alors qu'il finirait chrétien et légitimiste (1837)[2]. Il occupait ses loisirs forcés à écrire quantités d'opuscules et d'articles sur la politique intérieure et la politique étrangère. Chateaubriand n'y était pas épargné. « Que M. de Chateaubriand — écrivait-il par exemple en 1820 —, l'épée de Rodrigue à la main et sa Chimène sous le bras, aille sauver le roi d'Espagne! Le chevalier est digne du héros... Il faut enfin sortir des voies dans lesquelles nous sommes engagés[3]... »

Ici Chateaubriand fait allusion à un article de l'abbé de Pradt dans l'*Ami*

1. Souligné dans le texte autographe.

2. *Revue d'Auvergne*, 1840, p. 305-316 (article signé Saint-Prosper). Je n'ai pu me procurer la monographie de M. de Lastic-Rochegonde : *Dominique de Pradt* (Saint-Amand, 1897).

3. Cité dans le *Pradtiana* (par Cousin d'Avalon, 1820), p. 105.

de la Charte, feuille ministérielle de Clermont. « M. de Chateaubriand — avait écrit l'abbé de Pradt — vient de s'associer à ces hommes qui font métier de troubler l'intelligence de leurs semblables, en déclarant à la face du soleil qu'il ne reconnaît pas l'ordre actuel... Quel est le droit du citoyen dans la société où il vit? Penser ce qu'il veut; mais le publier est autre chose. Il faut être, comme on le dit vulgairement, dehors ou dedans... » La « défense » de Chateaubriand par Turge commence ainsi : « Nos lecteurs savent que de temps en temps M. de Pradt glisse dans l'*Ami de la Charte* quelques petites attaques contre M. de Chateaubriand... A peine M. de Chateaubriand a-t-il lancé quelqu'un de ces brûlots qui font tant de ravages dans les rangs du juste milieu, que vite M. de Pradt, en homme qui consulte moins ses forces que sa bonne volonté, soulevant d'une main débile son épée rouillée, se présente sur la brèche, et s'exténue à repousser le formidable assaut... »

2. — Chateaubriand dit-il bien vrai? On a peine à croire qu'il n'eût pas lu, tout au moins, les critiques que l'abbé de Pradt avait faites d'*Atala* et du *Génie du Christianisme* dans son livre : *Les quatre Concordats* (1818).

Il avait écrit que « les *Mille et une Nuits* sont un prodige de vraisemblance en comparaison de la fable d'*Atala*[1] » et que « de tous les ouvrages dans lesquels la religion est citée comme objet principal, le *Génie du Christianisme* est le moins fondamentalement chrétien ». Il avait appelé le *Génie* un « muséum religieux dans lequel le plaisir entrait, pour ainsi dire, par les sens[2] ».

3. Voici le passage : « L'*Histoire de l'anarchie de Pologne*, par Rulhières, fait pour ainsi dire suite à l'histoire de M. de Salvandy : il ne faut ajouter à ces deux monuments ni l'appendice de M. Ferrand ni celui que M. Daunou a substitué au travail de M. Ferrand, mais il faut y joindre de curieuses et piquantes brochures de M. de Pradt[3]. »

4. — Ironique : l'abbé de Pradt, né en 1759, avait donc 73 ans. Cf. ce que lui écrivait en 1820 un « électeur royaliste » : « Malgré l'élégance de votre tonsure et la légèreté presque enfantine de vos manières, vous avez soixante et un an bien comptés[4]... »

5. — Allusion probable à ce titre d' « aumônier du dieu Mars » dont l'abbé de Pradt s'était jadis affublé. Cf. *suprà*, note 1, dans l'article de Turge : « M. de Pradt..., soulevant d'une main débile son épée rouillée... ». Cf. la *Gazette d'Auvergne* du 26 juin 1832 : « M. de Pradt s'est donné toute sa vie un mal énorme pour accrocher un portefeuille, ne fût-ce que celui de la guerre, pour lequel il se sentait, dit-on, une vocation toute spéciale. »

6. — Turge avait écrit : « Nous sommes heureux que M. de Pradt nous ait fourni une occasion de payer un nouveau tribut d'admiration et de sympathie au grand citoyen et au grand écrivain que le juste milieu retient dans ses geôles. Le génie n'est captif nulle part, et M. de Chateaubriand l'est moins que personne, lui que tous les cœurs des amis de l'éloquence et de la liberté ont suivi sous les verroux de la préfecture de police. »

7. — Chateaubriand a raconté dans les *Mémoires d'Outre-Tombe*[5], comment, après l'échec du « complot » de la duchesse de Berry, il avait été arrêté, le 16 juin[6], avec Hyde de Neuville et le duc de Fitz James. Berryer l'avait été dès le 7. Ils étaient effectivement « prévenus de complot contre la sûreté de l'État ». Une ordonnance de non-lieu intervint le 30 juin, sauf pour Berryer, qui fut jugé le 16 octobre, et acquitté, faute de preuves[7].

1. *Les quatre Concordats*, III, p. 443. — Cité par Sainte-Beuve dans son Étude sur *Chateaubriand* (*Œuvres de Ch.*, éd. Garnier, I, p. 63, note 2).
2. *Ibid.*, III, p. 234. — Cité par Sainte-Beuve, *ibid.* (p. 111, note).
3. *Études historiques* (*Œuvres, ibid.*, IX, p. 46-47).
4. *Lettre d'un électeur royaliste à M. de Pradt*, Paris et Aurillac, 1820 (p. 6).
5. *Mém. d'Outre-Tombe*, V, p. 512.
6. Chateaubriand dit le 20, mais voir la note de Biré, *ibid.*
7. Voir Thureau-Dangin, *Histoire de la monarchie de Juillet*, II, p. 141 et suiv.

8. — Le 3 juillet 1832, Chateaubriand avait écrit au ministre de la Justice (Barthe) et rendu publique par la voie des journaux une lettre par laquelle, pour disculper Berryer, il se déclarait l'auteur du billet que Berryer avait porté à la duchesse de Berry[1]. Mais les *Mémoires d'Outre-Tombe* ne disent rien des velléités que le gouvernement aurait eues de le poursuivre pour cette communication.

9. — Cet « amusement » lui sera donné quelques mois plus tard, quand il sera englobé dans les poursuites intentées aux journaux qui auront reproduit la phrase fameuse : « Madame, votre fils est mon roi[2] ». L'affaire se terminera d'ailleurs par un acquittement général.

MAURICE LANGE.

1. *Mém. d'Outre-Tombe*, V, p. 537-539, et (appendice) p. 647-648.
2. Voir *Ibid.*, p. 602 et suiv.

UN CORRESPONDANT DE VOLTAIRE : DOMINIQUE AUDIBERT — LETTRES INÉDITES

Les correspondances fameuses, celles qu'on consulte et qu'on cite volontiers, auraient évidemment un intérêt de plus, si, à côté des lettres qu'elles contiennent, on pouvait mettre les lettres qu'elles provoquèrent. Le jeu naturel des demandes et des réponses éclairerait bien des obscurités, et, pour la correspondance de Voltaire en particulier, si fertile en détails de toutes sortes et en allusions perpétuelles, ce secours serait d'un grand prix en mettant en évidence tout ce qu'on en peut tirer.

Sur ce point, les lettres qui vont suivre n'auront qu'une importance relative, car elles n'embrassent qu'une trop courte période, de la fin d'avril 1776 à la mort de Voltaire. Le texte en a été conservé dans un manuscrit du temps, intitulé : *Copie de lettres particulières, commencé le 29 avril 1776 et fini le 4 décembre 1780*, registre in-folio de 84 pages, dont rien n'indique quel peut être l'auteur de ce qu'il contient. On a pu s'y méprendre, et une main ancienne a inscrit sur la garde : « Précieux manuscrit de l'abbé Galiani ». C'est une attribution manifestement fausse, mais qui, sous le rapport de l'agrément du style et de l'esprit littéraire, pouvait se présenter sous la plume, toute flatteuse qu'elle soit.

Mais des renseignements précis permettent de déterminer avec certitude l'auteur de ces lettres. C'est un correspondant déjà connu de Voltaire, Dominique Audibert, négociant à Marseille, et, plus tard, secrétaire de l'Académie marseillaise, à laquelle il prend un très réel intérêt. Cette dernière situation le mit en relations avec bien des littérateurs de son temps, de Marseille ou d'ailleurs, entre autres avec le marquis de Luchet qui lui a dédié l'*Histoire de Messieurs Paris* (1776, in-12), dont il est maintes fois question ci-dessous.

Quant à Voltaire, les relations d'Audibert avec lui remontent pour le moins au mois de juillet 1762, car on connaît une lettre de Voltaire à Audibert datée du 9 juillet de cette année. C'est l'affaire Calas qui paraît les avoir rapprochés, et, depuis lors, ils demeurèrent en des termes qui allèrent sans cesse en s'améliorant, ainsi qu'en témoignent bien d'autres lettres écrites pendant plus de quinze années consécutives. Audibert vint même visiter le grand homme à Ferney, en 1775, ce qui fut un véritable pèlerinage d'admiration.

Ami dévoué, aussi spirituel qu'indulgent, fertile en compliments dont il ne marchande jamais l'expression, on va voir revivre Audibert ici, grâce à lui-même, tel qu'il fut, au milieu des connaissances diverses qu'il avait nouées un peu partout; et ce sera l'intérêt et l'enseignement de ces lettres de nous montrer d'original un brave littérateur de province, avec ses soucis coutumiers et ses habitudes intellectuelles, aimant assez les lettres pour chercher en elles, et y trouver, l'agrément de sa vie et le repos de son esprit.

P. B.

A Madame la marquise de Luchet, à Alais.

Du 29 avril 1776.

Que je vous plains, madame, d'être si mal placée où vous êtes, tandis que vous le seriez bien partout ailleurs où vous n'êtes pas. J'ai vu

souvent que votre raison était la plus aimable folie du monde, et en vérité tout le respect dont vous ne pouvez vous défendre envers vous-même, et que vous m'inspireriez si aisément, est un bien faible dédommagement de tout l'ennui qu'il vous fait éprouver. Vous avez une souplesse d'esprit qui se prête à tout pour peu qu'il y en ait, mais qui se refuse comme de raison à tout ce qui le fait fuir. Je savais déjà tous les succès de M. de Luchet à la cour de Cassel : il était facile de le prévoir. Il était annoncé à cette cour de bonne main, et il tient toujours au delà de ce qu'on peut promettre pour lui et de ce qu'il croit lui-même, car il tire sa modestie de ce qui rend les autres hommes si vains. Je dis volontiers comme vous, il est charmant; je comprends que les pieds vous démangent de l'aller joindre, c'est bien le moins. Vous ferez, quelque jour, une révolution dans le Nord, tous les grands événements sont du ressort des femmes et surtout du vôtre. Il m'avait promis de m'écrire dès son arrivée, mais il a eu bien mieux à faire; je dois être indulgent pour ceux qui n'écrivent pas, car personne n'est plus paresseux que moi; il m'est souvent arrivé de faire cent lieues pour aller parler à quelqu'un à qui j'avais à faire, plutôt que de lui écrire. Aussi suis-je souvent sur les grands chemins. N'attribuez pas cependant à cette disposition vicieuse de ma part mon retard à vous répondre, car vous avez la vertu ou le talent (les ayant tous) de métamorphoser les gens comme vous voulez et de vaincre toutes les résistances; mais au moment que je reçus votre lettre, j'étais assez malade pour ne pas savoir ce que tout cela deviendrait. Mais elle opéra une crise favorable et je profite du premier moment de convalescence pour vous en remercier, et comme l'effet répond toujours à la cause, je sens que je suis plus en gaieté que jamais. Je me mettrai bientôt en course si quelques affaires ne me retenaient pas, et sans miracle, par un mouvement bien naturel, je pourrais bien vous aller sauter au col, et Dieu sait la joie! Il faudra alors bon gré malgré le froid glacé de vos habitants, qu'ils se mettent en train, afin que nous n'ayons pas l'air trop fou. J'ai ri aux éclats de vos détails sur Ferney : tout y est peint en original, les pieds et les mains font merveille, c'est la nature prise sur le fait. On voit bien que vous savez bien vous sacrifier de bonne grâce, quand il le faut, pour le bonheur du ménage, c'est là un des avantages et un des plus grands charmes de l'union matrimoniale : deux êtres qui n'en font qu'un et qui mettent chacun de leur côté tout ce qui peut faire le plus grand bien de l'un des deux, sans égard à ce qu'il perd par ce qu'il gagne. La continuation du journal me fait grand plaisir, j'en désire fort la suite; tâchez de me la procurer. Ne me parlez pas de la dédicace de l'histoire de M. de Paris. J'en boude très sérieusement M. de Luchet; il m'avait promis de la supprimer; plus elle est honorable et flatteuse, plus je m'armais de force pour ne pas l'accepter. La prévention de l'auteur ne pouvant ni ne devant être partagée par personne, j'ai à craindre qu'elle ne me donne un ridicule auprès de ceux qui jugent sans malice, et peut-être pis encore par ceux qui prêtent volontiers des intentions. Tout cela

ferait une petite querelle d'amour-propre, si je ne m'enveloppais pas dans mon innocence et dans mon obscurité qui sont dans le monde deux bons manteaux qui préservent de bien des éclaboussures; je n'ai pas vu l'ouvrage, il n'est point encore ici. On m'en fait toutes sortes d'éloges de Genève; ainsi vous voyez que ma rancune pourra bien aller jusqu'à l'immortalité. Si vous en avez quelques exemplaires, vous me ferez plaisir de me les faire passer pour avoir en main la preuve du délit. Le duc et la duchesse de Chartres n'ont fait que passer à travers les fêtes qu'on leur a préparées. Comme vous aimez les jolis vers qui ont le mérite de l'à-propos, voici ceux que le directeur de notre académie a adressés à la princesse en la complimentant :

Vous conduisez votre époux à la gloire,
Vous nous cédez ses jours les plus brillants;
Sous ce héros nos vaisseaux triomphants
Apprendront l'art de fixer la victoire.
A la vertu nous devons nos succès.
Que les Français vont armer son Empire!
Pour redoubler la valeur qu'elle inspire
Elle paraît sous vos augustes traits.

Vous voyez qu'il nous reste encore quelques bluettes de la galanterie de nos anciens troubadours; mais comme c'est un feu qui s'éteint s'il ne s'augmente, il est prêt à périr faute d'aliments. Hélas! tout dégénère dans ce pauvre siècle, il n'y a que votre mari qui soutienne et qui prouve le contraire, et c'est un de vos bienfaits qui veut dire faveurs. Ainsi arrangez-vous, qu'il ne se consume pas en vains désirs. Adieu, ma très aimable dame, mes deux joues se sont épanouies de recevoir un doux baiser et ma femme ne sera jamais assez imprudente pour s'en plaindre et encore moins assez mon amie pour ne pas sentir tout ce que cela peut me faire valoir, tout au moins dans son esprit.

A M. de Voltaire, à Ferney.

Du 8 mai 1776.

Je n'ai voulu céder à personne le plaisir d'exécuter les commissions que vous m'avez fait la grâce de me donner, et je me le suis réservé pour profiter de l'avantage que me donnait sur tout autre le désir d'y mettre plus de zèle et de vous prouver ma reconnaissance. Ainsi, monsieur, vous ne pourrez vous en prendre qu'à moi si elles ne sont pas aussi bien faites qu'elles doivent l'être. Je viens d'expédier toute cette pacotille, suivant vos intentions, en transit pour Genève, à l'adresse de M. Souchay, à qui j'en donne avis par ce courrier, et j'ai l'honneur de vous remettre ci-inclus la note détaillée montant à ..... que vous aurez la bonté de faire compter, à votre plus grande commodité, à MM. Lullin, Detournet et Masbon, qui vous en fourniront leur reconnaissance. Tous ces articles ont été choisis avec soin et conditionnés sous mes yeux; il ne me reste qu'à désirer qu'ils vous parviennent en bon

état. J'étais fort tenté de supprimer les figues et les prunes, à cause de la saison, qui est bien avancée pour en hasarder le transport; mais j'ai réduit votre demande à la moitié en prenant note de la compléter lorsque je pourrai le faire avec plus de confiance.

Sur votre recommandation en faveur de votre protégé Audiot, je m'intriguai pour la lui rendre aussi utile qu'elle était honorable pour lui et puissante auprès de moi; mais l'innocence de sa conduite a prévenu nos bonnes intentions. Il est prouvé qu'il n'avait aucun tort dans l'aventure qui occasionna son emprisonnement et j'ai su du maître menuisier chez qui ce jeune homme travaillait, que dès qu'il fut élargi il partit pour Lyon d'où il devait se rendre à Ferney auprès de son oncle qui a l'honneur d'être à votre service. Ces querelles d'ouvriers ne seront plus à l'avenir si fréquentes, parce que ne tenant plus à des corps qui les vexaient, ils ne formeront plus de ligues par esprit d'indépendance. D'ailleurs ils auront plus que jamais besoin d'être en garde sur eux-mêmes pour s'attirer du travail et ils se livreront d'autant moins à la débauche, que le produit de leur industrie, qu'ils négligeaient parce qu'elle était au profit de leurs maîtres, leur sera désormais tout acquis. Ce n'est pas là un des moindres bons effets des heureuses réformes de M. Turgot : le bien public qui en est le motif et l'objet en sera aussi la suite et l'événement sert déjà à le prouver. J'en crois plus là-dessus aux remontrances en actions de grâces de vos citoyens du pays de Gex qu'à toutes celles des avocats généraux de nos parlements. Il serait à souhaiter que toutes les provinces du royaume, qui participent au même avantage, fussent aussi bien éclairées sur leurs véritables intérêts, et aussi bien inspirées dans les mouvements de leur reconnaissance; mais tous les changements quelque utiles qu'ils soient éprouvent nécessairement des contradictions de ceux qui se plaisent dans le désordre ou qui en profitent, et même ceux qui en souffrent, tant l'habitude ou la paresse ont d'empire sur les hommes. On ne fait pas de si grandes choses tout à la fois, en si peu de temps et avec de si bonnes intentions, sans rencontrer de grands obstacles Il fallait s'y attendre, mais il est beau de n'en être point découragé, de s'affermir dans sa carrière pour aller droit à son but, de se replier en soi-même pour tirer toute sa force de son ouvrage et de s'en remettre à l'exécution de ses projets, pour le soin de les justifier. Il est de la nature des vices, des abus, des préjugés, en quelque genre que ce puisse être, de devenir toujours plus nuisibles par le temps, de se reproduire sans cesse les uns par les autres. Ainsi l'homme, qui par sa place ou par ses lumières, se sait le courage et le pouvoir de les détruire doit les combattre sans ménagement : ce sont les têtes de l'hydre qu'il faut abattre à mesure qu'elles renaissent. Il y aurait de la lâcheté à en laisser subsister une seule, n'importe à quel prix; quant on sert son pays et ses semblables, on est toujours assez payé par le service qu'on leur rend. Les vrais bienfaiteurs de l'humanité doivent soigner leur réputation, mais ne point en dépendre et se contenter de leur propre suffrage et de la reconnaissance de la postérité.

C'est depuis le premier de ce mois que votre rente sur M. le marquis de Saint-Tropez est échue, et quoiqu'il ne soit pas bien exact à y satisfaire, si vous voulez bien me remettre votre quittance, ce sera un titre pour lui en demander le paiement et j'aurai soin de vous en faire remise le plus tôt possible.

Je suis aussi flatté de votre obligeante invitation que je serai empressé d'en profiter, dès que les circontances me le permettront : c'est mettre le comble aux bontés dont vous avez daigné m'honorer et dont je conserve le plus précieux souvenir.

A M. le marquis de Luchet, à Cassel.

Du 20 mai 1776.

J'avais déjà su, mon cher monsieur, tous vos succès auprès du Landgrave et dans sa cour; je les partage de tout mon cœur et je m'empresse à vous en féliciter. Il était aisé de les prévoir et il n'y a que vous qui puisse s'en étonner, parce que vous tirez votre modestie de tout ce qui donne aux autres de la confiance. Je suis d'autant plus enchanté de tous les détails de votre réception, qu'ils sont très satisfaisants en eux-mêmes et qu'ils me prouvent que vous avez bien jugé de tout l'intérêt que j'y prends. Votre titre, votre rang auprès du Prince, votre traitement qui deviendra toujours meilleur, les liaisons utiles en tout genre que vous êtes à portée de faire, tout sert à vous composer une existence agréable et à vous donner des espérances plus flatteuses encore; c'est de quoi se présenter avec avantage devant ses amis et ses ennemis, car la menthe et la fortune endorment. Vous êtes bien honnête, au milieu de toutes ces prospérités, de faire quelque cas d'une association à notre académie, vos talents littéraires vous y donnent des droits qui ne seront pas réclamés en vain. Personne n'est plus en fonds que vous pour l'obtenir; j'ai fait part à la compagnie du désir que vous m'en avez témoigné et il m'a été facile d'inspirer à mes confrères celui de vous admettre parmi eux. En conséquence, on procéda à votre élection et tous les suffrages se réunirent en votre faveur, ainsi que vous en jugerez par l'extrait de nos registres que je vous envoie ci-joint, comme le titre de cette association. J'en ai reçu pour vous les compliments et je vous les envoie en attendant le vôtre; vous aurez la bonté de m'envoyer une lettre adressée à l'Académie que j'aurai soin de lui remettre de votre part. Je lui ai promis de plus, en votre nom, un exemplaire de vos ouvrages et la suite de votre journal; vous m'obligerez de me le faire passer, je n'ai point reçu de cahiers depuis mon départ de Genève, ni l'histoire de Monsieur de Paris, ni la dissertation sur la pucelle d'Orléans. Je les ai demandés à Madame de Luchet et je les attends avec grande impatience. On me fait toutes sortes d'éloges de Genève de l'histoire de Monsieur de Paris; je me trouve doublement intéressé au succès de cet ouvrage : il m'est très flatteur assurément

d'y voir mon nom à la tête, mais je vous boude un peu cependant d'avoir fait imprimer cette trop obligeante dédicace dans toute l'édition. Je l'avais acceptée avec reconnaissance pour les deux seuls exemplaires que vous me destiniez; c'était satisfaire également l'amitié et mettre à l'aise mon amour-propre. Mais enfin c'est chose faite, et sans méconnaître votre bonne intention à laquelle je suis infiniment sensible, il est bien décidé, comme je le disais à Madame de Luchet, que notre rancune à tout l'air d'aller à l'immortalité. Je regrette fort que vous n'ayiez pas eu le temps de travailler à l'éloge de Madame de Sévigné; cela nous prive d'un charmant ouvrage et du plaisir de vous couronner, mais j'espère que votre adoption dans notre académie vous excitera l'année prochaine à travailler pour elle. Je vous ferai part des sujets de prix; s'il vous en vient, soit en prose ou vers, quelques-uns qu'il vous plaise de traiter, mandez-le moi et je le proposerai comme de moi-même. Adieu, mon cher monsieur, donnez-moi quelquefois de vos chères nouvelles; ménagez votre santé, c'est un point essentiel pour le bonheur et je désire que rien ne manque au vôtre. Je vous prie d'en être bien persuadé et d'agréer l'assurance bien sincère du plus véritable attachement que je vous ai voué de cœur et d'âme pour la vie.

A M. l'abbé Dubignon, à Vitré.

Le 22 mai 1776.

Si je restais plus longtemps, mon cher monsieur, à répondre à votre aimable lettre, je m'ôterais le droit de me plaindre de l'avoir si longtemps attendue, et je ne veux pas vous mettre dans le cas d'une si bonne excuse; d'autant mieux que je ne hais pas trop, dans l'amitié comme dans l'amour, les petites querelles dont le fond tient à un bon principe. Ce sont des mouvements de l'âme que, vu l'humaine faiblesse, il est bon de tenir en haleine; mais comme tout est faveur de vous, hors l'indifférence, je veux bien vous faire le sacrifice de ma rancune, pour vous prouver que je suis content de votre justification. Elle est si douce pour mon cœur que l'effort n'est pas assez pénible pour être méritoire; vous me prenez par l'endroit le plus sensible, et qui mieux que vous sait le trouver? En m'éclairant sur le bonheur dont je dois jouir, vous l'augmentez par l'intérêt flatteur que vous voulez bien y prendre; il est sûr que dans le cruel événement que j'ai essuyé, ma plus douce consolation a été de voir ma femme partager ma sensibilité, et j'ai moins senti la perte que je faisais en trouvant de nouveaux charmes et des ressources inépuisables dans l'attachement d'une compagne chérie. Je vois avec un plaisir bien doux que vous conservez un souvenir bien flatteur des personnes qui m'entourent; je vous assure qu'elles vous le rendent bien et que c'est toujours avec le plus vif intérêt que nous parlons de vous dans notre petit comité. Vous m'avez toujours donné d'excellents conseils en me détournant des soucis et des hasards du commerce, je n'y tiens depuis longtemps qu'*invito meo*.

D'autant mieux que tout le temps que j'y donne est perdu pour le bonheur et est tout au moins inutile pour mon ambition personnelle. Mais ne savez-vous pas par expérience qu'on ne se dégage d'un lien que pour s'enlacer dans d'autres? Je n'ai souvent pas assez de force pour résister à des volontés auxquelles j'ai été accoutumé de céder, et d'ailleurs il semble qu'on prolonge son existence en s'occupant un peu de ceux qu'on laisse après soi. Cependant, toute réflexion faite, j'ai pris un parti vigoureux et je serai bientôt libre comme l'air. Il me faut encore toute cette année pour mettre ma besogne au net, et puis j'arrangerai ma vie tout à fait suivant mon goût; j'espère que nous nous rencontrerons bien quelque part et ce ne sera pas sûrement sans intentions. Je languis de vous savoir hors de la Basse-Bretagne; un homme comme vous ne vit qu'à Paris, c'est là sa véritable patrie. N'êtes-vous pas tout auprès des Rochers que Madame de Sévigné a rendus si célèbres? Je me suis toujours reproché, lorsque j'errais dans ces cantons, de n'y avoir pas été rendre mes hommages. J'ai oublié dans le temps de vous marquer que notre Académie avait donné, cette année, son éloge pour le sujet du prix, vous y auriez pu travailler et nous aurions eu un charmant ouvrage, car vous êtes fait pour louer les femmes comme elles aiment à l'être; mais vous aviez alors bien autre chose en tête. Vous avez fait tout un livre, je me réjouis de le lire. Je ne pense pas que le voyage de Monsieur Suard en Angleterre soit long. Madame Necker ne peut pas s'absenter longtemps de Paris; ainsi vous pourrez lui faire passer votre manuscrit. Vous ne pouvez pas être en meilleures mains, pour votre éditeur, et prenez garde qu'il n'y ait quelque bouffée de ces esprits philosophiques bien scandaleux, bien bons, qui ne fassent changer l'épigraphe *de sine me liber ibis in urbem* en *ignem*. Songez à votre tranquillité. Vous êtes sur la voie d'être bien instruit du ton du pays. J'ai toujours votre Vénus; vous êtes responsable de toutes les belles tentations qu'elle me donne et je pense que vous en profiterez mieux que moi : elle se rendra à vos ordres au premier signe du bout du doigt. Je suis touché que ni vous ni moi ne puissions rien faire pour ce pauvre Estoret, qui en vérité ne mérite pas d'être abandonné de ses parents, car il est plein de bonnes intentions, et je crois qu'il se tirera d'affaires tout seul, le plus grand effort est fait; je le recommande dans toutes les occasions à ceux qui peuvent lui rendre service et peut-être hasarderai-je de lui faire une petite pacotille en m'en fiant à son honnêteté. Adieu, mon très cher et digne ami, ne soyez pas si longtemps sans me donner de vos nouvelles. Soyez sûr que je vous ai voué un attachement bien tendre qui ne finira qu'avec ma vie.

A M. Turkeim Lame, à Strasbourg.

Du 10 juin 1776.

Il n'y a que quelques jours, monsieur, que M. Oberlin m'a fait la grâce de me rendre la lettre que vous lui aviez remise pour moi; mon

absence au moment de son arrivée et son prompt départ m'ont privé à mon grand regret de profiter de sa connaissance, qui m'aurait été d'autant plus agréable que c'est à vous que je la dois, et d'autant plus utile qu'il a fait déjà ses preuves d'érudition en plus d'un genre et avec un grand succès. Plusieurs de mes confrères ont été plus heureux que moi : il a même assisté à une de nos séances particulières et a bien voulu enrichir notre bibliothèque de deux de ses ouvrages. J'aurais été d'autant plus empressé à lui faire un accueil digne de votre recommandation qu'il m'a procuré l'avantage de recevoir de vos chères nouvelles et des témoignages flatteurs de votre obligeant souvenir; mais les circonstances ont rendu ma bonne volonté sans effet, et c'est ce dont je me plains, à cause de lui et pour l'amour de vous. J'aurais bien souhaité, monsieur, vous trouver à Genève; vous en partiez au moment où j'y retournai et vous y aviez laissé un souvenir dont je profite auprès de ceux qui vous y avaient connu en partageant leurs regrets. Vous n'avez que trop bien jugé des suites de l'état où vous y vîtes mon pauvre frère ; le doux lien qui répand tant de charme dans la vie, qu'aucun autre peut-être ne peut remplacer et dont vous connaissez si bien le prix et la douceur, est perdu pour moi ; la plaie saigne encore et c'est une de ces dures épreuves de la vie pour lesquelles il y a par le temps quelque adoucissement, mais jamais de consolation. Je suis bien sensible au tendre intérêt que vous prenez à toute ma famille, Madame de Besse a depuis quelques mois une fille qui pourrait bien lui jouer le bon ou le mauvais tour de lui prendre sa physionomie; ses sœurs ne sont point encore mariées. Je me survis avidement de l'espérance flatteuse que vous me donnez de vous voir encore ici à votre retour d'Italie : le désir de voir ce beau pays est un effet de la première éducation et une sorte d'instinct du talent. C'est une terre classique, suivant l'expression d'Addison, pour les peintres, les poètes, les musiciens et les artistes ou amateurs en tout genre. Il faut faire vœu d'aller à Rome par amour pour les arts, comme les pèlerins à Lorette par esprit de dévotion; il y a une lettre de Ganganelli qui pourrait suffire pour en donner envie. Et comme je suis sûr que vous ne manquerez pas de motifs pour ce voyage, j'aime bien que le projet de revenir ici tienne à l'exécution de celui-là; il me sera fort doux de répéter avec vous ma leçon dans votre hermitage de Saint-Loup, où vous serez toujours reçu à bras et à battants ouverts; nos dames voudraient vous savoir déjà en marche, et en attendant, nous y parlerons souvent de vous. Je vous prie de dire mille choses pour moi à monsieur votre frère et d'agréer l'assurance des sentiments, etc.

A Monsieur Clavière.

Du ... juin 1776.

Comment, mon cher Clavière, pas le moindre signe de vie? pas le plus petit mot d'amitié? Cette froideur me pique, mais ne me rebute

point. Je m'en plains, mais je l'excuse, et si j'en suis quitte pour faire les avances, j'y consens de grand cœur. Tout votre temps se partage sans doute entre les travaux de Chougny, les affaires de votre commerce et les soins auprès de la chère Marton et de votre aimable fille. Ç'en serait bien assez pour occuper tout entier un autre homme que vous ; mais je vous connais fort supérieur à toute cette besogne et je vous demande au moins un petit quart d'heure quatre fois de l'an ; moins on exige souvent moins on obtient ; mais il vaut encore mieux être discret qu'importun. De quelque façon qu'il en soit, réglez-vous qu'il faut que j'aie de vos nouvelles assez circonstanciées pour satisfaire l'intérêt vif et tendre que j'y prends, et agissez en conséquence. Il m'est revenu qu'on avait formé l'établissement de la société pour les arts et je vous en félicite comme de votre ouvrage et d'une bonne chose en elle-même pour votre patrie. Où en êtes-vous pour l'éclairement de la ville? Je serai charmé de savoir la suite des premiers mouvements que cette affaire avait occasionnés et qui tenaient à beaucoup de choses qui n'étaient qu'indiquées et que le temps devait mûrir ou développer. Je n'ai point oublié que vous avez eu dessein de prendre quelque intérêt dans l'expédition de notre vaisseau pour les Indes, dont je vous fis part du projet, pendant mon séjour à Genève ; si vous le désirez encore, je pourrai vous céder sur le mien 5 à 6000 francs, de la manière que vous voudrez pour la forme et l'époque du paiement, en vous observant que j'en ai fait les fonds à trois époques dont la commune est au premier avril. Ce vaisseau est parti depuis quelques jours, toutes les opérations en ont été combinées avec soin et seront bien dirigées : point de gêne pour accepter ou refuser. Cette affaire, et beaucoup d'autres qui s'y sont jointes, ont retardé la lettre circulaire de notre nouvelle société, mais le fonds des arrangements est fait ; l'ancienne raison, composée des deux noms des fils de mon oncle subsistera, ils en seront les seuls géreurs en commandite et avec un intérêt d'un cinquième chacun ; leur père y conservera 3/5, sur lesquels il en cède un à Achard, qui n'aura cependant ni signature ni action directe dans les affaires, puisqu'il n'y paraît en rien. Mais le profit n'en sera pas moindre, et à en juger par le passé, il le mettra dans peu de temps dans une position fort honnête. Quant à moi, je ne cherche qu'à me détacher des affaires, je trancherai sur tout ce qui pourra l'être, j'ai commencé à acquitter toutes les dettes du pauvre Gaspard, et peu à peu, en réalisant ce qui lui reviendra, à raison de son intérêt dans la dernière société. Il y aura un reste d'un certain objet et sans en attendre la rentrée, nous transigerons tout de suite, de concert avec mon père pour la portion compétente à mes sœurs. Donnez-moi quelques nouvelles du beau-frère Hugues, vous devez sans doute le voir souvent et j'en serais du moins fort aise pour lui ; j'augure bien du long séjour qu'il se propose de faire à Genève ; cela prouve qu'il aime et qu'il goûte le genre de vie qu'on y mène, l'esprit et le cœur doivent y gagner. Son père vient de faire une nouvelle acquisition considérable pour le prix, et très utile pour le placement :

il établit ainsi sa fortune sur des fondements solides, cela vaut encore mieux que les rentes viagères, dont le risque équivaut bien au bénéfice, car tous ces changements de ministre sont propres à donner du souci aux prêteurs en ce genre. Qu'en disent les vôtres? J'espère cependant qu'il n'en résultera aucun mal, mais la peur est quelque chose, et beaucoup pour ceux qui se sont arrangés sur des rentrées non interrompues et non altérées. Adieu, mon cher bon ami, ne me négligez pas tant et si longtemps; vous savez combien je vous suis tendrement attaché, ce sera comme qu'il en soit pour la vie, mais ne vous en prévalez pas pour me laisser si longtemps sans me donner de vos chères nouvelles et de celles de votre chère femme que j'embrasse comme vous de cœur et d'âme.

A M. de Voltaire, à Ferney.

Le 17 juin 1776.

Je pourrais me plaindre de votre exactitude trop rigoureuse à me faire remise des 3 665 livres du montant de vos commissions, puisqu'il n'y avait assurément rien de moins pressé; mais j'aime mieux me faire un titre de la règle établie d'accuser comme de compter l'argent qu'on reçoit, pour vous remercier le plus tôt possible de la continuation des bontés dont vous daignez m'honorer, dans toutes les occasions, même dans celles que je serai toujours le plus empressé à saisir pour vous témoigner ma reconnaissance.

J'ai été à Aix, dans l'espoir d'en rapporter le paiement de votre nouvelle quittance sur Monsieur le marquis de Saint-Tropez; mais il me glisse toujours des mains, il se trouve à présent à Guingamp en Basse-Bretagne. J'épierai le moment de son retour pour lui rappeler son engagement, et dès qu'il y aura satisfait, j'aurai soin de vous en faire remise.

Ce serait bien dommage que le changement de ministère, qui suspend déjà tant de bonnes choses, nuisît aux progrès de votre colonie; mais son Génie tutélaire la soutiendra envers et contre tous; vous en êtes de droit le directeur perpétuel et votre nom associé au sien la rendra la *ville éternelle*. Il est fâcheux que M. de Malesherbes se soit lassé au bout de six mois d'une place que son prédécesseur ne pouvait se résoudre à quitter après quarante ans. Hélas! le contraire eût été mieux! Ceux qui osent à Paris, murmurer sur les réformes de M. Turgot, se déclarent à présent à leur aise hautement contre elles; mais les abus qu'il a fait reconnaître n'en seront pas moins proscrits et ce sera sa récompense : de pareils hommages ne sont pas suspects. En général, on songe moins à regretter un ministre déplacé qu'à servir les vues de celui qui lui succède, le peuple même sent la foule des courtisans et il en est de ce siècle comme de celui de Salomon :

Un lion mort ne vaut pas
Un moucheron qui respire

Ce qu'il y a d'heureux, c'est que quand même on différerait dans les principes, les intentions seront toujours les mêmes; le zèle et l'amour du bien public amènent également les nouveaux ministres, ainsi il faut attendre les événements avec confiance, *Modestè tamen et circonspecto judicio tantis divis pronontiandum est, ne quod plerisque accidit damnent quæ non intelligunt.* Il n'y a que dans l'admiration qui vous est due qu'on peut sans risque devancer le jugement de la postérité, et être sûr de s'en faire un mérite auprès d'elle. Je suis, etc.

A Madame la marquise de Luchet, à Alais.

Le 19 juillet 1776.

Grâce, grâce, madame et chère amie, il me sera plus aisé de l'obtenir de vous que de moi-même : il n'était pas du plus mauvais ton de se justifier, si ce n'était pas déjà avoir tort que d'en avoir besoin. Il me serait aisé sans doute de vous persuader que j'ai voulu vous écrire plus tôt, et même que je l'aurais dû, pour répondre à cette lettre charmante, pleine de grâce, d'intérêt, de gaieté que j'ai reçue de vous et qui m'a fait le plus grand plaisir. Ma santé s'est tout à fait rétablie, je me suis même donné les airs d'engraisser ou de maigrir, car c'est tout ce à quoi on peut aspirer dans un air si scélérat que le nôtre. Je vous sais bien bon gré de la bonne intention que vous avez eue de m'envoyer l'histoire de M. de Paris; mais ne prenez plus de souci à ce sujet. J'en ai reçu deux exemplaires avec la suite des journaux que mon ami de Lyon, qui ne l'était guères dans cette occasion, avait laissé rassembler sans m'en rien dire. J'ai lu tout à la fois et j'ai grand regret que ce journal ne se continue plus. M. de Luchet m'en donne les raisons qui ne me contentent guère; le plan et l'exécution en étaient admirables. Nous voilà raccommodés ensemble sans grand effort de ma part sur la dédicace; il m'a pris par mon endroit sensible en m'assurant que c'était un secret de famille; et pour mieux cimenter la paix, j'ai engagé mes confrères à l'associer à notre Académie et il m'a déjà accusé la réception de ses patentes; vous sentez que j'ai plutôt songé à notre gloire qu'à la sienne, et au milieu de toutes ses prospérités, il a bien voulu faire quelque cas d'une distinction si bien méritée. Vous voyez que je conserve l'honneur du corps. Ses succès à la Cour de Cassel vont toujours en augmentant; j'en suis plus charmé que surpris, ils n'étonnent que lui. Il me demande, comme vous, madame, de lui indiquer quelques acteurs ou actrices pour le théâtre du prince, dont il a la surintendance; mais quelque désir que j'aie de vous être utile en ce genre, la chose m'est bien difficile ou même impossible ici. Notre troupe est détestable, je ne l'ai jamais vue aussi mauvaise; il n'y a pas un sujet dans son rôle, en hommes ni en femmes; j'entends dire que l'Allemagne où on les paie mieux qu'ailleurs nous les enlève tous. Les petits talents se vouent à l'Opéra-Comique qui peu à peu détruira le goût du bon spectacle. Dans le genre de mademoiselle La Ruette, je ne connais rien

de mieux dans les provinces que mademoiselle Pezai, qui est actuellement à Bordeaux; c'est la voix la plus fraîche et la plus agréable, peu de feu mais rien de faux. Il y a encore une demoiselle Lenfant qui la vaut bien, mais j'ignore où vous pourriez la trouver. Je sens bien que le soin de ce tripot n'est pas précisément le genre auquel notre ami s'est le plus exercé; mais il se fera bientôt à tout ce qu'il voudra. Vous lui seriez d'un grand secours pour imaginer et créer des fêtes, et je m'amuse à réaliser votre songe et à voir le mouvement que vous donneriez à toutes ces têtes allemandes, car quoi que vous en disiez, je suis persuadé que vous ne vous rouillez point à Alais. En fait d'agréments, vous pouvez vivre sur votre propre fonds, et c'est dans le pays le plus barbare celui sur lequel vous pouvez toujours compter. En vérité je vous plains autant que je félicite tous ceux qui vous entourent, tout sera délicieux pour vous après ce séjour-là, et cependant personne n'exige moins et ne se contente plus aisément que vous, parce que sans faveur, outre toutes vos bonnes qualités, vous avez celle d'en trouver ou d'en donner à tout le monde. Je vous ai vu souvent d'un coup de baguette faire à cet égard des métamorphoses incroyables en animant des automates. Le point c'est trouver l'endroit sensible et il ne vous échappe guère. Comment se fait-il donc que votre art qui n'est que le composé charmant des talents les plus aimables ait échoué à Alais? C'est ce qui me prouve que cette ville est tout à fait sans ressource, mais cela ne me dégoûte point de vous y aller faire une visite. Je suis bien sûr d'y rencontrer tout ce que j'irai y chercher, mais je ne sais quand ni comment me tirer d'ici avec toutes les affaires qui m'assiègent; chaque jour j'en déblaie quelques-unes pour n'en avoir plus du tout. Nos dames très sensibles à votre aimable souvenir vous envoient mille tendresses et j'y mêle toutes les miennes, pour vous le faire mieux aprécier. Prenez-en tout ce qui pourra vous en plaire et il m'en restera toujours pour vous les renouveler.

A Mademoiselle de Marigny, à Faverges.

Du 26 août 1776.

Quand même je n'aurais pas reçu, ma chère bonne amie, votre seconde lettre, je n'en aurais pas moins répondu aujourd'hui à la première, et ce qui vous étonnera peut-être, c'est que je ne l'ai pas pu plus tôt. Il y a près de deux mois que je n'ai pas été trois jours de suite dans le même endroit, et j'ai encore dans ce moment le pied à l'étrier pour une nouvelle course. Il est vrai que je n'ai jamais voyagé que dans les rives prochaines; mais soit par goût, par affaire, ou par circonstance, j'ai couru par monts et par vaux toute notre Provence et je continuerai mon allure vagabonde jusqu'à la fin de l'automne. Ces détails sont moins une excuse pour mon silence (quoique sans cela il n'eût pas été si long) que pour vous rendre compte de ma conduite. Ma santé se trouve assez bien de cette vie active et presque oisive, c'est au point que je me donne

presque les airs d'engraisser, ou si je me vante trop, c'est de démaigrir. Pauvre amie, les événements ne vous ont pas si bien réussi, mais la consolation se trouverait dans la perte que vous avez faite, si votre âme aussi sensible que délicate vous permettait de voir les choses telles qu'elles sont, et si la première impression qu'elles vous font ne vous ôtait en quelque sorte le pouvoir de vous en défendre et de songer à vous. Il n'y a rien de mieux dit, de mieux pensé, de plus confiant de votre part que tout ce que vous exprimez dans cette occasion, et c'est en me rappelant toutes vos confidences amicales à ce sujet que je vois avec plaisir que votre raison toujours si supérieure, qui est pour vous un guide si sûr, vous assure pour l'avenir des dédommagements dont vous pouvez et vous devez tout de suite jouir. Plus d'aisance, moins de souci, et la possibilité de suivre vos goûts et vos penchants avec la plus entière indépendance; ce sont là vraiment des matériaux de bonheur que personne ne peut mieux que vous mettre en œuvre. Je vois avec grand plaisir que, dans vos agréables projets, vous formez celui d'aller un peu revoir vos amis de Paris; je vous en félicite autant qu'eux et rien ne serait plus selon mon cœur que de partager votre commune joie, en faisant ce joli voyage avec vous. Je ne puis malheureusement répondre là-dessus que de ma bonne intention, et comme l'engagement est très volontaire de part et d'autre, et qu'il n'est pas prochain, nous pouvons nous promettre seulement de nous avertir l'un ou l'autre, à l'avance, lorsque nous serons dans le cas d'y songer; parole donnée et acceptée. Il s'en faut bien, ma chère amie, que j'aie oublié la commission de votre cher docteur du Pont-de-Beauvoisin. J'ai intéressé pour cela ici le premier commis de la chambre de Commerce, qui est fort de mes amis et qui n'aurait pas mieux demandé que de me rendre service; mais il m'a dit qu'il était impossible qu'on pût rien retenir sur les appointements de ce débiteur, vû leur modicité, ce qui forme tout son avoir. D'ailleurs, il m'a ajouté que de la part de la chambre de Commerce la chose ne serait pas décente, parce que ce serait priver en quelque sorte de sa subsistance un homme qui est à son service. C'est à mon grand regret que je n'ai pas pû prouver, dans cette occasion, à votre cher docteur, le désir que j'aurais eu de lui être utile, et je vous prie de lui dire bien des choses de ma part en me rappelant à son souvenir. Vous m'affligez, ma bonne amie, en me peignant l'état de dépérissement de votre respectable patriarche : je sens combien tous vos entours doivent en être affectés et vous n'en perdez pas une goutte parce que tout ce qui intéresse les personnes qui vous sont chères se réfléchit vivement dans votre cœur. Je suis toujours à la dévotion de votre digne amie; si je ne lui écris pas, c'est que je sais combien sa vie est remplie par des soins intéressants pour son aimable famille, et je ne veux en rien dérober; mais au moindre signe qu'elle voudra me faire, je serai à ses ordres : c'est de ma part un engagement à vie. Dans la dernière petite course que je viens de faire sur nos côtes maritimes j'ai accompagné M. et M^me^ La Borde, femme du fermier général en tournée;

c'était M^lle^ Devismes, dont vous avez sans doute ouï beaucoup parler et pour cause à notre ami Mazères. C'est en vérité un petit ange; elle est très jolie, pleine de grâces, de talents, de raison, enfin toute charmante. Il ne lui manque que d'avoir une meilleure santé qui me fait craindre que ce ne soit qu'une fleur qui passe. Il serait bien intéressant de la conserver dans ce monde, ne fut-ce que pour un modèle parfait de la vertu la plus aimable. Elle a ici tourné toutes les têtes à son insu, mais vous savez que la mienne est comme mon cœur, immuable pour les objets de son attachement, et j'espère que vous savez là-dessus mon secret aussi bien que moi-même. Adieu, chère bonne amie.

A M. de Voltaire, à Ferney.

Du 4 septembre 1776.

Il y a environ un mois que M. de Copponet me fit l'honneur de me présenter une lettre de recommandation de votre part, datée du mois d'octobre de l'année dernière; je lui offris avec empressement mes bons offices pendant son séjour en cette ville, il me fit part des obstacles qui avaient retardé son arrivée et qui s'opposaient à son premier projet, et comme il se disposait à retourner incessamment à Genève, je l'engageai à venir chez moi le lendemain. Il me le promit : quelques jours se passèrent sans qu'il parût nulle part; je le croyais parti, lorsque j'appris que, sur un faux signalement, il avait eu le malheur d'être arrêté. Au moment où je m'intriguais pour lui être utile, je fus agréablement surpris de le rencontrer dans la rue; il me conta sa triste aventure qui avait été occasionnée par la plus cruelle méprise; il me dit avoir eu l'honneur de vous le mander, et il me pria de lui fournir quelque argent pour son voyage jusqu'à Lyon où il était fort pressé de se rendre. Je lui comptai tout de suite 240 livres et il me donna l'assignation incluse sur vous; je vous serai obligé de faire compter cette somme à MM. Detournes, Lullin et Masbon, de Genève, tout autant néanmoins qu'elle vous sera remise ou que vous aurez la certitude d'en être payé; car je ne voudrais en aucune manière, Monsieur, que ce petit service qui a été volontaire de ma part pût vous être à charge, puisque votre recommandation auprès de moi ne portait aucun crédit. Mais je vous avoue que sa situation, et l'idée que j'ai dû prendre de lui sur l'intérêt qu'il vous a inspiré, ne m'ont pas permis de me refuser à sa demande, et quoi qu'il en puisse être, ce sera toujours une occasion très intéressante pour moi, puisqu'elle m'aura fourni l'avantage de vous prouver mon zèle, etc.

A M. de Voltaire, à Ferney.

Le 6 octobre 1776.

J'avoue que je suis un peu piqué de m'être laissé attraper par M. de Copponet; mais pouvais-je me méfier de quelqu'un que je

croyais m'être recommandé par vous? Sans doute il vous a escroqué cette recommandation, comme à moi mes dix louis; ou, ce qui est plus vraisemblable, il a contrefait l'écriture de Monsieur votre secrétaire. Je vous renvoie la lettre qu'il m'a présentée, afin que vous me fassiez la grâce de me dire si elle est vraie. Sur ce titre, je dois lui savoir gré d'avoir été si discret en abusant si peu de l'avantage qu'il lui donnait sur moi. Il aurait pû enfoncer jusqu'à la garde et j'aurais toujours dit *Pœte non dolet*. Je ne renonce pas tout à fait cependant à ma petite somme, et à tout événement je remets à Messieurs Detournes, Lullin, le billet de cet aventurier. Il a un nom et une terre, c'en est bien assez pour avoir des dettes et ne pas les payer; mais cela laisse quelques ressources dont on peut profiter. Je suis surpris que M. de Luchet vous ait laissé ignorer qu'il est l'auteur de la vie des quatre frères Paris; on voit bien qu'il tire sa modestie de ce qui pourrait rendre tant d'autres hommes si vains. Comme il ne m'a pas demandé le secret, ce n'est pas le trahir, et l'estime que vous faites de l'ouvrage serait une bonne excuse pour moi auprès de lui, si j'en avais besoin. C'est me venger bien noblement de ma petite rancune contre sa trop obligeante dédicace qu'il m'avait promis de ne point faire imprimer et j'avais crû devoir l'exiger pour faire le sacrifice de mon amour-propre au sien.

A M. Necker, directeur général des Finances, à Paris.

Du 11 novembre 1776.

Je me félicite, mon cher monsieur, d'avoir prévu depuis longtemps votre nomination à la place où vos talents et les suffrages du public viennent de vous appeler. C'est sans doute par le désir que j'en avais avec tous ceux qui connaissent vos vues et vos principes. Il est déjà heureux pour nous de les voir en quelque sorte adoptées par le gouvernement; son choix en votre faveur est un hommage qu'il leur rend pour nous en faire profiter. Eh! que ne doit-on pas attendre de leur exécution, confiée à vos propres soins? Je me réjouis d'avance de vous voir à portée de faire tout le bien que vous aimez à une nation *qu'il est si doux d'obliger*, et de trouver dans sa reconnaissance le motif le plus noble et le prix le plus flatteur de tous vos travaux. Les obligations attachées à votre place, vous arracheront souvent malgré vous-même aux vœux de madame Necker; elle serait, par conséquent, la seule à pouvoir s'en plaindre, si tous vos succès ne lui étaient communs. On peut d'ailleurs s'en rapporter à sa bienfaisance pour se faire de ce sacrifice, un dédommagement digne d'elle. Madame Audibert et madame d'Hostages se joignent à moi pour vous témoigner tout l'intérêt qu'elles prennent à cet événement, et nous ne l'avions pas attendu pour trouver dans les sentiments que nous vous devons tout ce qui peut justifier des prospérités si bien méritées. Je vous demande la grâce de me conserver votre précieuse amitié et d'agréer l'assurance du plus sincère et respectueux attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être...

A M. de La Borde, fermier général, à Paris.

Du 11 novembre 1776.

J'ai voulu vous laisser le temps de vous reconnaître, mon cher monsieur, à votre arrivée à Paris, avant de répondre à votre obligeante lettre datée de Lorient. Après une si longue absence, vous devez avoir eu plus d'une affaire; mais votre activité, votre facilité sont si grandes qu'il leur faut un aliment continuel et que vous acquérez des forces là où les autres perdent haleine. Ce qui m'enchante à la fin de vos courses c'est que madame de La Borde, loin d'en être incommodée, s'en trouve mieux. Tout sent en elle le désir qu'elle a de vous plaire ; quelques doux baisers de son cher petit Auguste lui feront oublier toutes ses fatigues. Il n'y a que quelques jours que je suis revenu avec nos dames d'une course de six semaines que nous avons faite en Provence, de châteaux en châteaux; c'est un pays qui n'est en vérité bon que pour ceux qui n'en connaissent pas d'autre, mais que vous nous rendrez toujours charmant quand vous viendrez nous y voir. Nous tenons votre promesse pour l'année prochaine, mais arrangez-vous de manière à y être quelque temps et plus à nous qu'aux autres. Nous n'en avons eu qu'à lèche doigt, et cela ne nous contente qu'en attendant mieux. Il se pourrait fort bien que je fusse vous prendre. Ce qu'il y a de sûr, c'est que ce n'est pas manque d'envie, mais un des petits tourments de mon ménage (et comme c'est presque le seul il faut que je m'en console). C'est de ne pouvoir décider nos femmes à retourner à Paris ou moi à les quitter; mais je sens que le plaisir de vous y voir me donnera plus de courage que jamais. Je ne sais pas si Madame de Besse n'aurait pas autant aimé votre silence que ce que vous m'en dites; mais je crois en tout état de cause que je ne dois pas me mêler de vos petites affaires et vous devez d'autant moins m'en savoir mauvais gré que c'est peut-être la meilleure façon de vous y servir. Vous avez ici, mon cher monsieur, mille personnes et plus qui ne demanderont pas mieux que de s'employer à tout ce qui pourra vous y être utile et agréable; mais comme je suis sans contredit celui qu'il faut le moins en excepter, vous trouverez bien que je vous prie sans façon et très cordialement de me donner la préférence pour toutes vos grandes et petites commissions, et pour vous mettre à votre aise là-dessus, je ferai dès la première occasion les avances. Je suis plus intéressé en cela que généreux; car il en est de ce pays comme de Nazareth d'où il ne pouvait rien venir de bon, au lieu que tout ce qui plaît, qu'on aime et qu'on désire vient de chez vous; et comme vous n'êtes pas trop accoutumé par principe à faire de bons marchés surtout lorsqu'il s'agit d'obliger, je vous en offre sans pudeur l'un des plus mauvais que vous puissiez faire. Dites-moi, par exemple, ce que vous pensez de la paix et de la guerre? Un avis sûr là-dessus me serait fort utile pour bien des mesures à prendre, et personne ne peut mieux me le donner que vous. Je puis vous répondre d'en faire un usage

discret. Est-il encore question de charger la ferme générale de la compagnie des Indes? Je serais curieux de savoir comment s'arrangeait la chose, mais dans ce moment le système du ministère doit être tout changé, à cet égard comme à beaucoup d'autres. La nomination de M. Necker m'a fait grand plaisir par l'estime et l'attachement personnel que j'ai pour lui et par l'idée de ses talents. Il ne me reste qu'à souhaiter qu'il puisse faire tout le bien dont son esprit et son cœur le rendent capable. Je vous suis obligé de m'avoir procuré la connaissance de M. Boulhac; nous l'avons accueilli de notre mieux et il en sera toujours de même de toutes les personnes qui nous viendront de votre part. J'ai remis votre lettre à mon ami Borelly, son adresse est tout uniment à M. Borelly l'aîné, de l'académie des sciences, belles-lettres et arts. Rappelez-moi, je vous prie, dans le souvenir de madame et de monsieur Devismes. Nos dames se joignent à moi pour vous remercier de toutes les aimables honnêtetés que vous vous plaisez à leur prodiguer. Je voudrais que vous écoutassiez aux portes quand nous parlons du mari et de la femme et vous verriez que nous méritons toute votre bonne façon de penser envers nous par la juste loi de la réciprocité. Agréez, mon cher monsieur, l'assurance bien sincère du plus tendre et véritable attachement avec lequel je suis pour la vie votre très dévoué serviteur.

A Madame de la Verpillière, à Lyon.

Le 27 décembre 1776.

Je n'avais pas à me féliciter jusqu'à présent d'avoir osé proposer l'éloge de M^me^ de Sévigné pour le sujet du prix de notre académie, mais j'en suis plus récompensé que je ne l'espérais, puisque cela m'a procuré l'avantage de servir votre admiration pour elle et de recevoir de vous une lettre écrite de ce style enchanteur dans lequel elle devrait être louée et dont elle semble vous avoir laissé le secret. Vous me faites également sentir que s'il y a de la justice à se déclarer le panégyriste d'une femme célèbre, on a encore pour soi toutes celles qui méritent de l'être sans y prétendre. On ne nous envoya l'année dernière que de broc des dissertations sur son talent ou d'ennuyeuses compilations historiques sur sa famille et sur sa personne. Nous crûmes devoir rejeter un encens si peu digne de la déesse. Le sujet a été redonné pour celle-ci et l'intérêt, personnel en quelque sorte, que vous pouvez prendre à ce qu'on rende justice au genre dans lequel elle a excellé nous laisse à désirer que vous vouliez bien vous charger de ce soin. Il nous serait encore plus flatteur de vous devoir cet ouvrage qu'à vous, madame, de nous le donner. Je n'ai pas oublié qu'à votre sollicitation votre bonne amie M^me^ Boulhac avait jeté quelques idées pleines de grâce et d'esprit sur ce sujet; il n'y a qu'elle qui en ignorât tout le mérite, parce qu'elle tire sa modestie de tout ce qui pourrait inspirer aux autres l'amour-propre le mieux placé. Il est bien honnête à M^mes^ de Stott de

ne pas oublier notre ville, malgré la préférence bien naturelle qu'elles donnent à la vôtre par l'avantage d'être à portée de jouir des charmes de votre société. On ne peut rien ajouter à ce que vous en dites que le plaisir d'en avoir pensé comme vous et le regret de n'avoir pu le leur exprimer aussi bien. Ma femme et ma belle-sœur me chargent de les rappeler à votre souvenir et de vous témoigner celui qu'elles conservent des bontés dont vous les avez comblées. La reconnaissance est de tous les sentiments que nous vous devons celui que nous voudrions le moins vous laisser supposer et qu'il me sera toujours bien flatteur de vous exprimer en vous priant d'agréer l'assurance du plus respectueux attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

Je vous prie d'assurer de nos respects M. et M^me^ de la Verpillière et de faire recevoir mes compliments les plus empressés à M. l'abbé de la Serre en qualité de confrère.

A M. de la Tour, à Aix.

Du 1 janvier 1777.

Je m'empresse de vous faire agréer dans ce renouvellement d'année mes vœux les plus sincères pour votre précieuse conservation et l'accomplissement de tous ceux que vous pouvez former. J'ose en même temps vous demander la continuation des bontés dont vous daignez m'honorer et qui ne me laissent jamais rien à désirer, que de pouvoir vous témoigner toute la reconnaissance qu'elles m'inspirent.

A M. de Voltaire, à Ferney.

Du 10 janvier 1777.

Vous serez un des premiers à profiter du beau réglement qu'on vient de faire sur les pensions, et comme si M. le marquis de Saint-Tropez eût voulu se rendre à un si bon exemple plutôt qu'à mes sollicitations, il vient de me faire le paiement de votre rente échue depuis le mois de mai dernier, montant, sous les réductions ordinaires, à quatre cent quatre-vingt-une livres, que j'ai l'honneur de vous remettre ci-inclus en une assignation sur MM. De Candolle, Lavit, de Genève.

On m'a mandé les nouveaux faits et gestes de M. de Copponet qui seront sans doute les derniers si on lui rend justice. En voyant tout ce qu'il sait faire, je commence à lui savoir gré de la manière dont il m'a traité; il n'a fait vraiment que pelotter avec moi : je n'étais pas digne en effet de toute sa colère.

M. Guys, mon confrère et mon ami, s'est fait honneur auprès de moi de la lettre qu'il a reçue de vous; il peut la garder en dépôt pour sa gloire, mais je la sais aussi bien que lui, et tout en partageant son administration, il me semble que ce n'est pas trop à vous à vous plaindre de ce que vous n'avez pas fait ou de ce que vous n'avez pas vu.

Quoi! votre muse enchanteresse
A quatre-vingt-deux ou trois ans
N'a point encor de cheveux blancs!
Quoi! vous retombez en jeunesse!
Faut-il donc se désespérer
De finir sans avoir vu Rome,
Et cette Grèce qu'on renomme?
N'est-ce point trop les honorer?
Vos regrets sont ceux d'un grand homme.
Ah! sans doute, les bords féconds
En philosophes, en poètes.
Ces climats vantés, ces retraites
Des Virgiles et des Platons
Premiers foyers de la lumière,
Berceaux du génie et des arts,
Étaient bien dignes des regards
Et de quelques jours de Voltaire.
Toutefois (les temps sont changés)
Le destructeur du fanatisme
Le fier censeur du despotisme,
L'ennemi des sots préjugés,
Dans ces beaux lieux, ne vous déplaise,
Eut pû jouir d'un doux loisir.
Près d'un Pontife ou d'un Visir
Il serait je crois mal à l'aise.
Sophocle, Homère est à Ferney,
Ainsi que Tacite et Lucrèce,
Des esprits de Rome et de Grèce
Vous naquîtes environné.
Ils respirent dans vos ouvrages
Et seul vous les rassemblez tous;
Suisse immortel, le lot est doux.
A ce prix-là consolez-vous
De n'avoir pas fait deux voyages;
Ne soyez grand que parmi nous.

Il est sûr, du moins, qu'après avoir parcouru le monde tel qu'il est, on en remporte bien peu de chose; mais quand on revient de Ferney où il serait si doux de pouvoir s'y fixer, le moindre avantage qu'on en retire c'est de jouir du plaisir rare de se faire écouter, car l'esprit qu'on puise auprès de vous est le seul qu'on admire toujours et celui que partout on aime.

A M. Cramer l'aîné, à Genève.

Du 27 janvier 1777.

Mon premier soin, mon cher monsieur, même avant d'admirer la statue de M. de Voltaire, est de vous témoigner tout le prix dont elle est pour moi en la devant à vos bontés. Je vois que les absents n'ont jamais tort avec vous et que vous savez toujours vous rappeler à eux comme s'il en était besoin, par ce qui peut leur plaire davantage. Vous me faites oublier de m'excuser sur mon indiscrétion de vous avoir donné tant de soins pour me satisfaire; je suis tout entier à la reconnaissance que je vous en dois et c'est de tous les sentiments dont je

suis depuis longtemps pénétré pour vous celui que je voudrais le moins vous laisser supposer. Cette commission a été si bien faite que la statue m'est arrivée comme si elle sortait des mains de l'artiste; c'est de toutes celles que j'ai vues la mieux finie, la plus parfaite; la ressemblance est on ne peut pas plus vraie et par conséquent plus intéressante pour tous ceux qui comme moi sont pleins d'enthousiasme et d'admiration pour cet homme immortel. C'est Homère de la main de Praxitèle; il respire dans ce marbre comme dans ses ouvrages.

Je commence à me languir d'être si longtemps sans avoir été vous faire une visite. En vérité on ne vît qu'à Genève et l'on végète ailleurs; ce n'est pas trop dire pour ceux qui y savent vivre comme vous et tous ceux qui tiennent à vous. Madame Cramer, que j'assure de mes plus tendres respects, est de moitié dans tout ceci; pour rendre le compliment moins fade et encore plus vrai, vous pouvez bien tous deux, pour me rendre justice, le regarder comme un sentiment, et ce ne serait pas votre faute si vous pouviez vous y méprendre. On ne me parle que de l'embellissement que vous faites à votre Tivoli. La nature vous y sert bien, c'est un favori plein de mérite. Je désire fort de pouvoir admirer et encore mieux jouir de votre ouvrage. N'avez-vous point quelque envie aussi de nous venir un peu reconnaître? C'est le mot, car en vérité nous avons été pendant ces dernières années d'un sombre à faire fuir nos amis. La gaieté semble être revenue avec le bonheur, si cependant on les retrouve encore quand une fois on les a perdus. Notre ville a réparé ses pertes et le goût du plaisir semble s'y réveiller. Vous apprendrez sûrement à ce sujet, avec autant d'intérêt que j'en ai à vous le dire, que nos chers Scimandy viennent de se réhabiliter à plein; ils ont eu le plus grand succès dans leurs affaires et ils se sont exécutés avec honneur dès que leur état le leur a permis. Leurs talents, leur honnêteté et leurs ressources en tout genre me fait espérer qu'ils rattraperont bientôt la fortune qu'ils tenaient de leur père et que des malheurs multipliés avaient détruite. En tout cas, ils n'en seront pas plus à plaindre. L'estime de soi-même et des autres dont ils sont dignes vaut mieux que tout le reste.

Notre pauvre ami Ployard est tourmenté de la pierre, il ne peut ni s'en délivrer ni en guérir. Madame Thelusson, dont vous connaissez la sensibilité et l'extrême tendresse pour son père, n'est venue ici que pour boire ce calice jusqu'à la lie : on n'a jamais fait de plus triste voyage.

Tout ce qui connaît ici, vous et Madame Cramer (il y a à parier que c'est ce que nous avons de mieux en tout genre), vous font mille tendres compliments; chargez-vous des miens, avec les nuances requises, pour tous vos entours, ces distinctions, je vous prie, marquées pour Monsieur votre frère et Madame votre belle-sœur. J'embrasse bien tendrement votre aimable fils et je vous renouvelle, mon cher monsieur, de cœur et d'âme, l'assurance du plus sincère et inaltérable attachement avec lequel je suis votre plus dévoué serviteur.

(*A suivre.*)

COMPTES RENDUS

Correspondance de Bossuet. Nouvelle édition, augmentée de lettres inédites et publiée avec des notes et des appendices sous le patronage de l'Académie française par Ch. URBAIN et E. LEVESQUE, t. V (janvier 1692-septembre 1693), t. VI (octobre 1693-décembre 1694), t. VII (janvier 1695-juin 1696). — *Hachette*, 1912-1913, in-8°.

MM. Urbain et Levesque ont actuellement conduit cette *Correspondance* jusqu'en juin 1696. Les trois derniers volumes parus sont tout particulièrement dignes d'attention par le nombre et l'intérêt des lettres qu'ils contiennent, par les lumières nouvelles que les textes nouveaux, les Appendices ou les commentaires des éditeurs, jettent sur cette période de la vie du grand évêque. De janvier 1692 à juin 1696 on compte 715 lettres, soit une trentaine de plus qu'on n'en a gardé de toute la partie antérieure de la vie de Bossuet. Les questions principales de ces trois volumes sont : l'affaire du monastère de Jouarre, la négociation avec Leibniz, la déclaration de Jacques II, l'attitude de Bossuet en ce qui concerne le théâtre, et les commencements de l'affaire du quiétisme. Nous passerons en revue ces divers points.

Sur les démêlés de l'évêque de Meaux avec l'abbaye de Jouarre, l'édition nouvelle de la *Correspondance* présente, outre de nombreuses lettres de Bossuet, une *Histoire* détaillée, restée jusqu'à ce jour inédite. L'auteur en est vraisemblablement Le Roi, l'éditeur des *Œuvres Posthumes* de Bossuet. On la trouve ici à l'Appendice III du tome V. D'après cette *Histoire*, Bossuet réussit assez aisément à vaincre les résistances des religieuses. Mais l'abbesse qui était de la maison de Lorraine, garda envers l'évêque son attitude d'indépendance et de mépris. Bossuet, patiemment, passe par toutes les formes procédurières nécessaires, se rend à Jouarre, enquête, interroge pendant trois jours; il publie trois ordonnances. L'abbesse reconnaît la juridiction épiscopale; mais elle demande la permission de rester à Paris pour rétablir sa santé. Bossuet lui accorde trois mois d'absence : elle les prolonge, et dépense dans la capitale les revenus de l'abbaye. Bossuet lui fait couper les vivres : elle revient, demande la permission d'aller aux eaux, l'obtient, reçoit de l'argent, part, et ne revient pas. Bossuet, cette fois, menace d'excommunication : l'abbesse revient enfin; et, après une tentative infructueuse pour retourner à Paris sous le prétexte d'un procès à solliciter, se résout à séjourner un peu plus de quatre mois de suite dans son abbaye. Mais elle n'y peut tenir : elle demande la permission d'aller aux eaux; Bossuet l'autorise, d'abord, à condition qu'elle aille aux eaux seulement; puis il limite à deux mois la durée de son absence, sans précision de lieu; ensuite, apprenant l'état de disette où se trouve la communauté, il supplie l'abbesse de renoncer à son voyage, qui va grever le budget de l'abbaye. Elle part malgré tout; et au bout de deux mois demanda une prolongation. Bossuet fixe à 450 l. par mois la somme qu'on enverra à l'abbesse et aux religieuses qui l'accompagnent. Alors M^me^ de Lorraine remet l'abbaye au Roi,

sous réserve de 8 000 l. de pension. Sœur Thérèse de Rohan-Soubise est nommée à sa place. — Elle avait dû céder, écrit Le Roi, à la fermeté persévérante du prélat. On peut voir dans la conduite de Bossuet plus de persévérance et surtout plus de patience, que de véritable fermeté. Sans doute il était malaisé de mettre à la raison Mme de Lorraine : mais aussi Bossuet n'est-il guère en son élément parmi ces chicanes, où les personnes sont plus en jeu que les idées, et où son adversaire manque également de docilité et de droiture.

Dans sa correspondance avec Leibniz en vue de la réunion des Églises, Bossuet est plus à son aise, il s'épanouit de nouveau, car c'est une discussion d'idées qu'il entreprend. Etait-ce bien ce qu'on attendait de lui? « On peut se demander, — écrivent les éditeurs dans le remarquable Appendice qu'ils consacrent à commenter cette correspondance (t. V, Ap. VI) — si, pour désirer la réunion, Leibniz avait eu d'autres motifs que des considérations politiques. » Assurément le philosophe ne fût pas mécontent de la tournure théologique que prît bien vite la dispute. Cependant il est vraisemblable qu'au lieu d'un controversiste, c'est un négociateur qu'il s'attendait à trouver en Bossuet. L'évêque de Meaux en effet semblait prêt à bien des concessions, accordant par exemple « aux luthériens certaines choses qu'ils semblent désirer beaucoup, comme sont les deux espèces »; il consentait à « faire les premiers pas », il déclarait que l'Église savait « se relâcher selon le temps et l'occasion sur les articles indifférents, et de discipline » (lettre du 29 sept. 1691, t. IV, p. 299-302), il avouait sa complaisance pour les « nouveautés de la philosophie » (lettre du 30 mai 1692, t. V, p. 184). Mais sa facilité sur les points secondaires, et son intelligence accueillante, n'enlevaient rien à son inflexibilité sur les points essentiels : autorité du concile de Trente, de la tradition, maintien intégral du dogme catholique (lettre du 28 août 1692, t. V, p. 227 sq.). Si l'on avait espéré que par ménagement politique il laisserait les principes hors de cause, on s'était bien trompé.

Son attitude noblement et justement maladroite en cette affaire, empêche de penser qu'il eût fait entrer en ligne de compte le droit de faire habilement sa cour, dans la réponse qu'il donna, en 1693, à la consultation de Jacques II. Le roi catholique déchu demandait s'il pouvait, pour recouvrer sa couronne, jurer protection à l'Église anglicane, et jurer de ne point violer le serment du *Test*, et de n'en dispenser personne. — Il le peut, répond Bossuet; il protégera l'Église anglicane non « par adhérence aux mauvais sentiments qu'elle professe », mais « par amour de la paix, et pour obtenir une chose bonne et nécessaire, qui est le repos public »; et il la protégera du dehors, « à l'extérieur », comme il « convient à un roi, qui ne peut rien sur les consciences »[1] : le roi est l'évêque — ici : l'évêque anglican — du dehors. Quant au *Test*, « il n'oblige Sa Majesté à autre chose, sinon à exclure des charges publiques ceux qui refuseront de faire un certain serment : en quoi il n'y a point de difficulté, puisqu'on peut vivre, et humainement et chrétiennement, sans avoir des charges. — A vrai dire, Bossuet avoua dans la suite s'être trompé. Il avait pris le mot de protection en un sens trop restreint : cette protection de l'anglicanisme était en fait une lutte contre le catholicisme. Mais sa démonstration, simple et lucide, loin de trahir l'esprit de ménagement et de flatterie, ne témoigne que de la joie de raisonner.

On retrouve chez Bossuet, en 1694, la même recherche des principes, et la même rigueur de déduction, dans la lettre fameuse au P. Caffaro. — Une

1. T. V, p. 360. « Ils ne lui demandent qu'une protection royale, c'est-à-dire une protection à l'extérieur... » Au lieu de « royale », donné par le texte très sûr de Mazure (*Histoire de la Révolution d'Angleterre*, III, p. 368 et suiv.), les éditeurs préfèrent le mot « légale », donné par Tabaraud (*Chronique religieuse*, II, p. 577). Il me semble au contraire que le mot « royale » doit être conservé, car Bossuet, dans ce passage, tient à définir et à délimiter exactement les droits de la puissance royale.

note fort piquante des éditeurs, — ou du moins de l'un d'entre eux, — nous avertit (t. VI, p. 279), que dans la pratique Bossuet se montra plus accommodant avec le théâtre : il y était allé dans sa jeunesse ; il cessa de le fréquenter après son sous-diaconat; et cependant le Dauphin le mène à l'Opéra; et cependant, suivant la Palatine, il est assidu aux représentations de la Cour; et cependant il assiste à une représentation du *Misanthrope* donnée par le duc et la duchesse du Maine et leurs familiers; la représentation se termine par un compliment débité par le duc en personne, à l'adresse de Bossuet, pour le féliciter de sa victoire sur Fénelon; et cependant il donne en 1702 un grand dîner pour faire lire une tragédie de l'abbé Genest; enfin il assiste en 1703 à *Tartufe* chez la duchesse du Maine. — Je ne vois pas que la simple lecture de la *Pénélope* de Genest tire à conséquence : et les affirmations de la Palatine sont sujettes à revision. Mais enfin, il est fort possible qu'en fait Bossuet ait consenti à aller au théâtre de la Cour de Versailles ou de Clagny, surtout lorsque les auteurs étaient princes ou grands seigneurs. Il « n'avait d'os », comme on disait de lui, que dans la controverse, et quand il s'agissait de soutenir la doctrine elle-même, le principe, la foi. Dans la pratique, il manquait d'adresse, ou de fermeté.

Il n'est assurément pas doux, dans sa conduite à l'égard de Mme Guyon. Mais peut-être la fermeté calme, qu'il semble n'avoir pu garder, eût-elle été plus efficace que ses véhémences parfois brusques. On lira avec fruit, dans le t. VII, le § III de l'Appendice III, qui, appuyé du fac-similé d'une feuille du registre de Ledieu, tire au clair l'affaire des deux certificats, ou, plus exactement, de la déclaration signée à la fois par Bossuet et Mme Guyon, du premier certificat largement favorable à l'accusée (« déclarons en outre que nous ne l'avons trouvée impliquée en aucune sorte dans les abominations de Molinos ou autres condamnées ailleurs »), et du second certificat à formule défiante que Bossuet voulut substituer au premier (« qu'elle a toujours détesté en notre présence les abominations de Molinos dans lesquelles aussi il ne nous a pas paru qu'elle fût impliquée »). La protestation de Mme Guyon (*Ibid.*, § IV), dressée par-devant notaire à la suite de la soumission du 15 avril, semble marquer également combien en cette affaire Bossuet se montra défiant jusqu'à la violence. Non seulement il voulait que Mme Guyon signât les articles d'Issy, mais il voulait qu'elle avouât qu' « elle avait eu les erreurs », condamnées dans les articles. Sans doute il entendait ainsi la lier pour l'avenir, et empêcher que Fénelon la soutînt. Mais, outre que le procédé manquait d'aménité, jamais l'Eglise, semble-t-il, n'avait exigé soumission de ce genre.

Il faut dire, pour expliquer la brusquerie de Bossuet, que la conduite de Mme Guyon avait pu lui paraître manquer de simplicité et de franchise : « Si je me suis trompée », écrit-elle, « ce n'est pas une chose fort extraordinaire qu'une femme ignorante se soit trompée »; mais elle n'avoue, après mille excuses, actes d'humilité, ne s'être trompée que « dans ses expressions » (t. VI, p. 48). Et d'autre part elle se donne nettement à Bossuet comme inspirée (*Ibid.*, p. 143); elle est irréductible sur l'impuissance où elle dit être de prier pour elle-même; et elle promet de ne plus écrire, tandis qu'elle correspond avec ses amis, et compose de volumineux traités mystiques.

Il faut dire aussi, et surtout, que l'embarras de Bossuet à morigéner Mme Guyon dut être grand. Non pas, comme on l'a répété si souvent, qu'il ait tout ignoré du mysticisme jusqu'au moment où Fénelon lui fournit, pour excuser Mme Guyon, des extraits d'auteurs mystiques anciens et modernes. Mais bien au contraire, tout en sentant nettement l'hétérodoxie de certaines propositions guyoniennes, il se trouvait sans doute prévenu favorablement ou incliné à l'indulgence pour cette femme, par sa propre connaissance, et sa propre expérience des voies mystiques. En 1692, qui est l'année où il compose son *Discours sur la vie cachée en Dieu*, nous le voyons déconseiller à

Mme d'Albert l' « oraison méthodique » : « Marchez en foi, ma fille, c'est là tout », dit-il (t. V, p. 146); dans une lettre à la même, l'année suivante, il écrit : « C'est un grand acte que de se laisser pénétrer par le trait qui vient de Dieu. Il faut aller droit à lui, avec le moins de retour qu'il vous sera possible. Les considérations ne feraient que nous casser la tête... Il faut être fort souple sous la main de Dieu » (t. V, p. 463 et sq.) Et encore, le 11 octobre 1693, il prêche à sa dirigée la « simplicité » des « petits enfants », leur « docilité, leur facilité à se laisser mener où l'on veut » (t. V, p. 10 sq.); deux jours après, il blâme, tout comme Fénelon le fera dans les *Maximes des Saints*, les directeurs qui « raffinent », et qui mettent « les âmes tellement à l'étroit, qu'elles n'osent recevoir aucun don de Dieu » (t. VI, p. 16). Aussi bien Bossuet, comme les éditeurs le rappellent, avait-il été instruit de la saine mysticité par le R. P. carme René de Saint-Albert, qui avait été en 1664-1665 son confesseur et directeur à Paris. C'est d'après ce religieux tout pénétré de sainte Thérèse et de saint Jean de la Croix, qu'il avait rédigé ses *Notes sur l'Oraison* (publiées dans la *Revue Bossuet*, décembre 1906, p. 246 sq.), où on lit : « Par-dessus tout cela revenir toujours à cette disposition de simple dépendance. Se comporter vers les mystères, vers les vérités, suivant son attrait, par voie d'adoration, d'hommage, d'amour et de complaisance. Et quand tout échapperait, se réduire là, se contenter de cela... Un paysan ne dira pas ce que Dieu est, mais avec la foi il dira qu'il est, plus simplement, plus infailliblement, plus religieusement que le plus grand théologien... Soyez donc confirmée par cette paix dans cette assurance de votre réprobation. Mais tout cela passera, et ces assurances de réprobation étant confondues dans la force et la suavité de cette paix, ne serviront qu'à vous ôter tout appui sur la créature. » De pareils textes expliquent comment il a pu se faire que Fénelon se soit dit, et se soit cru, en parfaite communion d'idées sur le Mysticisme avec Bossuet; et ils permettent même de supposer que Bossuet fut choisi par Fénelon et Mme Guyon comme arbitre en ces délicates matières, non pas, comme on l'a prétendu, à cause de son inexpérience de mysticisme, mais à cause de sa compétence, et à cause de sa sympathie pour le mysticisme du moins de sainte Thérèse.

Et en même temps les lettres de direction immédiatement antérieures à l'affaire du Quiétisme nous montrent sur quels points précis Bossuet se défiait des nouveaux mystiques et allait les condamner : il n'aime pas que l'on sépare l'idée du bonheur de l'idée de l'amour : on ne peut aimer Dieu sans désirer jouir de sa vue dans l'éternité : « Ceux qui font les abstractions dont vous me parlez », écrit-il à Mme d'Albert le 25 septembre 1692, « ne songent pas assez à ce commandement de l'apôtre : Réjouissez-vous »; et il cite saint Augustin définissant la béatitude : « Gaudium de veritate »; « Il faut jouir de sa présence [de Dieu], et le goûter », répète-t-il le 25 septembre 1693; un mois plus tard, il blâme chez Malaval le dédain pour la contemplation de Jésus-Christ; le 31 octobre il reproche aux « nouveaux spirituels » de « parler trop de passiveté »; car, dit-il, l'oraison ne consiste pas à attendre ainsi, enfermé en nous-mêmes, l'action de Dieu : allons à Lui, et il viendra à nous : la prière nous fait sortir de nous-mêmes, elle est donc essentiellement source de désintéressement. Sur ces divers points, la *Correspondance* indique sans doute plutôt des antipathies que des dissentiments accusés et des condamnations : néanmoins on voit que dès ce moment Bossuet flaire le danger, a conscience des limites qu'on ne devrait pas franchir. La polémique ne lui découvrira pas de terres inconnues : elle précisera ses pressentiments avertis.

Et ainsi les derniers volumes de la *Correspondance* peuvent confirmer et illustrer en quelque sorte le *Bossuet* de M. Rébelliau, où le grand évêque est présenté si justement par le côté mystique de son âme de prêtre. La spiritualité de Bossuet dans ses lettres de direction, comme dans ses *Élévations*

sur les Mystères ou ses *Méditations sur l'Évangile*, n'était point cette « spiritualité sèche et alambiquée » qu'il n'aimait pas dans les *Lettres* de Saint-Cyran (t. VIII, p. 87-88). La sienne était faite d'élans tout spontanés, d'amour de Dieu allègre, confiant, heureux d'aimer. C'est en elle qu'il se retrempait et se reposait des controverses nécessaires, et des déceptions auxquelles l'exposait sa confiance parfois un peu rude dans les hommes inconstants, trompeurs, ou incapables d'aller d'une allure aussi vive que la sienne à l'Éternelle vérité.

ALBERT CHEREL.

P. GARABED DER-SAHAGHIAN, docteur ès lettres. — **Chateaubriand en Orient.** — *Venise, Saint-Lazare, Imprimerie arménienne*; *Paris, Champion*, 1914. In-8° de 452 p , prix 5 fr.

Les révélations des critiques sur la manière dont Chateaubriand écrivit le *Voyage en Amérique* autorisaient bien des soupçons au sujet de *l'Itinéraire de Paris à Jérusalem*, mais on n'avait pu les contrôler jusqu'ici que partiellement, et personne n'avait abordé la question dans son ensemble. Elle vient heureusement d'être fort bien étudiée par un travailleur compétent dont l'ouvrage sera accueilli avec satisfaction. S'il fallait des Américains pour nous renseigner sur les exploits de René dans les Florides, M. Der-Sahaghiam, lui, est Arménien et avant de venir dans une université européenne se former aux bonnes méthodes sous un professeur français, il a visité les pays parcourus par Chateaubriand. Par sa naissance et par sa formation, il est à la fois un témoin et un critique.

A ces deux titres il a fait œuvre utile et durable, et son livre constitue une excellente étude d'ensemble sur les sources et l'historicité de l'*Itinéraire*. La portée littéraire n'en est pas moindre que l'intérêt d'érudition. M. Der-Sahaghian a divisé en effet son travail en deux parties, inégales en longueur sans doute, mais dont la première devait nécessairement contenir plus de citations que la seconde. D'abord 300 pages d'analyses où le critique suit ligne par ligne le récit du voyageur, et le soumet au plus minutieux contrôle. Cela fait, l'auteur réunit les conclusions qu'on peut de son enquête tirer sur l'art de Chateaubriand.

Les vérifications de M. Der-Sahaghian dans sa première partie portent sur trois points distincts mais connexes : la chronologie de Chateaubriand, sa topographie, les sources archéologiques et descriptives de son livre.

Pour la chronologie, la comparaison des dates fournies par l'*Itinéraire*, par les notes des *Martyrs* et par la correspondance, des dates données par Julien, et de quelques témoignages externes (comme celui de Fauvel publié ici même [1]) permet de déterminer l'époque et la durée des séjours du voyageur dans ses diverses étapes, ou encore de constater des incertitudes, des erreurs, des contre-vérités. Ainsi nous voyons clairement que le temps passé à Athènes et à Jérusalem est notablement plus court qu'on ne le croirait à la simple lecture. Peut-être y aurait-il eu lieu, pour quelques vérifications de ce genre, de tenir compte des états successifs du texte de l'*Itinéraire*. Par exemple en ce qui concerne la note 2 de la page 182, Chateaubriand s'est trompé d'un jour dans l'édition définitive; mais l'erreur ne se trouve pas dans la première édition. Celle-ci porte (II, 39) « le 6, à 4 heures du matin », corrigé depuis en « le 7 ». A tout prendre, la chronologie de Chateaubriand, assez précise dans l'ensemble, n'est souvent exacte qu'en apparence.

Plus encore que la chronologie, l'étude des lieux est nécessaire pour comprendre l'*Itinéraire*; elle est aussi plus favorable à Chateaubriand.

1. *Revue d'Hist. litt.*, 1912, p. 631 et suiv.

L'exactitude topographique est réelle, à part quelques étourderies, provenant de la confusion des deux éléments qui constituent cette topographie : les sources livresques et les souvenirs. A lire M. Der-Sahaghian, on goûte le plaisir de se retrouver parmi les sinuosités du chemin. Réclamer l'adjonction de quelques plans ou croquis serait sans doute excessif; pour le lecteur désireux de contrôler par lui-même le voyage en Grèce, l'Atlas de l'*Anacharsis* suffira. Peut-être le critique aurait-il pu insister un peu sur les séjours à Sparte et à Athènes. Mais certaines de ses remarques sont intéressantes : il nous montre par exemple qu'on ne peut séparer l'Athènes contemplée par Eudore de celle qu'a vue Chateaubriand, et l'identité, jusque dans le détail, des deux voyages, le poétique et l'historique, prouve celle des deux héros. A propos du séjour dans cette ville, M. Der-Sahaghian discute avec beaucoup d'ingéniosité les lettres de Fauvel; d'après lui, Chateaubriand a bien vu Corinthe et n'est point arrivé en Attique par mer; s'il l'a dit à Fauvel, c'est sans doute pour ne pas le « scandaliser » en lui avouant qu'il « brûlait » les villes célèbres et s'arrêtait dans chacune deux heures, ce qui était le seul moyen d'arriver de Modon à Athènes du 10 au 19 août.

Enfin, l'enquête sur les sources, la plus considérable des trois, donne à l'ouvrage de M. Der-Sahaghian une importance de premier ordre. Sans doute le critique n'a découvert aucun document inédit, mais sa richesse d'informations n'a d'égale que sa parfaite sagacité. Comme il a contrôlé chaque heure du temps, chaque lieue du chemin de son héros, il a étudié chacune de ses lignes, et cette minutie risquerait de devenir fatigante, si l'auteur n'avait eu soin de rejeter en note les remarques de moindre portée.

Chateaubriand lui-même invitait à cette enquête, et en fournissait les premières données, lorsqu'il étalait son érudition et publiait les listes de ses autorités. Mais cette érudition un peu intempérante n'était pas très louable, car il ne nommait pas toujours les auteurs auxquels il devait le plus. M. Der-Sahaghian a mis les choses au point, et nous savons maintenant ce que Chateaubriand doit, pour la Grèce, à Barthélemy, à Grasset Saint-Sauveur, à Pouqueville, à Coronelli, à Chandler : pour Constantinople et le Levant, à Dapper; pour la Palestine, à Volney, à Roger, à Doubdan, voire à Baronius; pour l'Afrique, à Shaw, à Mignot, à Rollin. Notre voyageur a puisé aux bonnes sources, mais le voilà bien démasqué. Seulement M. Der-Sahaghian aime Chateaubriand et ne veut pas le renvoyer, après une enquête aussi impitoyable, sans saluer en lui l'incomparable artiste.

En effet, l'étude des sources, intéressante en soi, permet aussi de mettre davantage en lumière l'art de Chateaubriand; et il y a profit à comparer sa prose définitive soit à celle des textes utilisés par lui, soit à celle des premières éditions; on peut noter ainsi, une fois de plus, chez Chateaubriand une grande puissance d'élaboration et d'organisation des images, et un travail de style extrêmement soigneux et attentif. Les renseignement fournis sur ce dernier point par M. Der-Sahaghian sont très significatifs, et font désirer plus que jamais une édition critique de l'*Itinéraire*. L'art de la composition dans cet ouvrage prêtait à une étude analogue, et on peut regretter que l'auteur n'y ait pas insisté, pour montrer, en particulier, ce qu'il a de classique.

Un travail de ce genre à la fois minutieux et synthétique, vaut par les résultats de détail et par les conclusions d'ensemble. Il est impossible qu'une enquête aussi complète ne prête à de menues observations sur des points particuliers. En voici quelques-unes que je soumets à M. Der-Sahaghian.

La bibliographie des *Voyages en Orient*, p. 8-20, gagnerait, semble-t-il, à être chronologique; on saisirait mieux ainsi l'ordre de succession des voyageurs.

P. 20. Volney, cité p. 222 et suiv., ne figure pas à la bibliographie, si bien qu'on ignore de quelle édition s'est servi l'auteur [1].

P. 110-111. Il n'est pas très exact et un peu sévère de dire que Chateaubriand « se glorifie de la description de Sparte comme d'un chef-d'œuvre qui lui vaudra même l'immortalité », puisque le voyageur (I, p. 87) nous dit plus modestement : « du moins j'aurai mêlé mon nom au nom de Sparte, qui peut seule le sauver de l'oubli; j'aurai, *pour ainsi dire*, retrouvé cette cité immortelle... »

P. 119. La restitution proposée pour l'inscription de Misitra est encore plus fantaisiste que celle de Chateaubriand.

P. 137 (note de la p. 136) on peut se rendre compte de l'assiduité du poète à l'égard de ses sources : Chandler semble avoir été étudié à deux reprises, d'abord pour les *Martyrs*, ensuite pour l'*Itinéraire*.

P. 143. « L'humaniste respectable » Célébi Janco Tatlicana est mentionné dans les *Lettres sur la Palestine* (de Jollif), Paris, 1820, in-8°, p. 329. Or il est curieux de constater que Jollif qui connaît « la revue d'Avramiotti du Voyage du Vicomte de Chateaubriand », n'en proclame pas moins (p. 132, n. 2) « l'exactitude scrupuleuse » de Chateaubriand. Sans doute, la lecture d'Avramiotti ne l'a pas convaincu.

P. 146. Chateaubriand, à la suite de Barthélemy, confond le Céphise éleusinien et le Céphise athénien; c'est près de ce dernier qu'avait lieu le γεφύρισμος.

P. 166 (note de la p. 167). Tenir compte de ce que Chateaubriand a dû distribuer en Orient beaucoup de cadeaux, ce qui servirait à justifier le total élevé qu'il indique pour ses dépenses.

P. 168. Le parallèle entre Athéniens et Français figure déjà dans l'*Essai sur les Révolutions*; il n'y a point là souvenir de Chandler.

P. 185. La comparaison de la taille d'une jeune fille avec le palmier de Délos ne vient pas de Dapper, mais de l'*Odyssée*.

P. 193. Chateaubriand a reconnu lui-même la confusion qu'il avait faite du Rhyndaque avec le Granique. « Dans un supplément à l'*Itinéraire*, je le confesserais ingénument », disait-il à M. de Marcellus (*Chateaubriand et son temps*, p. 194).

P. 223. A propos du passage où l'auteur des *Martyrs*, devançant Renan, mais utilisant Volney, proclame que le désert est monothéiste, M. Der-Sahaghian trouve que « la pensée profonde » de Chateaubriand n'arrive pas d'une manière bien naturelle ». Peut-être changerait-il d'avis s'il avait étudié les remaniements successifs de ce passage, mis en lumière par M. V. Giraud dans son édition critique du livre XVI des *Martyrs* (cf. *Nouvelles études sur Chateaubriand*, p. 190-241). Peut-être aussi comprendrait-il mieux alors ce que le poète doit à Volney.

P. 308. Diodore de Sicile, dans la traduction de Terrasson, est cité plusieurs fois dans les pages sur l'Egypte, M. Der-Sahaghian semble l'oublier (cf. p. 428 en bas), il méritait sans doute plus qu'une brève mention.

P. 339. Dans la lettre dont quelques lignes sont citées au bas de la page, Chateaubriand réclame, en plus du *Ragguaglio*, « le volume de l'architecture hydraulique de Pélidor [*lisez* Bélidor] où il est question des ports de Carthage ». Il nomme en effet cet ouvrage, III, 99; mais ne semble pas lui avoir rien emprunté.

P. 392. Ce n'est pas dans *Atala*, mais dans *René* [éd. Pourrat, t. XVIII, p. 110] qu'il est dit que les poètes parlent comme les dieux ou comme les enfants [2].

1. Deshayes, que l'auteur utilise plusieurs fois, ne figure pas non plus à la bibliographie.

2. Cet ouvrage français écrit en Suisse et imprimé à Venise par des Arméniens

Enfin, de-ci de-là, certains rapprochements peuvent paraître incertains ou inutiles; inutiles quand Chateaubriand résume très brièvement une longue page de son auteur[1]; incertains quand l'utilisation n'est garantie que par l'utilisation de passages voisins, sans ressemblance précise entre ceux qui sont cités[2].

Dans une pareille masse de faits, on pourra toujours trouver quelque point à discuter. L'essentiel est que les conclusions d'ensemble que l'auteur tire de ses recherches, ou suggère au lecteur, soient neuves et intéressantes.

On peut reconnaître désormais, dans l'*Itinéraire*, l'influence continue et prépondérante de Barthélemy. S'il doit à Chandler, à Choiseul et à d'autres des données archéologiques, Chateaubriand a reçu en plus de l'auteur d'*Anacharsis* l'indication de certains tableaux. C'est pour une bonne part dans ce livre qu'il a recueilli des idées et surtout des impressions sur l'antiquité, car Barthélemy avait su donner à son ouvrage une vie et un mouvement inconnus des archéologues proprement dits. Il faut faire très grande l'influence de Barthélemy sur l'hellénisme de Chateaubriand.

Un autre point acquis, c'est la « remise à leur place » de Julien et d'Avramiotti. On sait combien les ombres de ces deux personnages étaient menaçantes pour la gloire de notre voyageur. Le dernier surtout effrayait d'autant plus qu'on le connaissait peu, et on se demandait quels arguments terribles recélait son livre contre l'*Itinéraire*. A présent que nous avons vu « le monstre lui-même », il a cessé de nous terrifier; il nous apparaît moins comme un vengeur de la vérité que comme un esprit grincheux et borné, dont beaucoup d'accusations sont reconnues sans fondement (cf. p. 83, n. 5) de plus il est bavard, vaniteux et hâbleur, enchanté de l'occasion offerte de se mettre en scène et d'étaler son érudition (p. 125). « Avramiotti, conclut M. Der-Sahaghian (p. 128), c'est l'archéologue à l'esprit étroit, orgueilleux de son métier, incapable d'en apprécier d'autres, imposant ses goûts tyranniquement : c'est le fanatisme en érudition. » On n'en saurait dire autant de Julien dont « l'autorité » diminue un peu cependant : par exemple, pour l'emploi du temps en Palestine (p. 235 et suiv.) il semble que ce soit lui qui ait tort.

Si ces deux conclusions doivent plaire aux amis de Chateaubriand, il paraît bien que dans ce livre, au total, amis et ennemis de Chateaubriand trouveront leur profit. Les premiers sauront gré au critique d'avoir démontré une fois de plus, par des preuves nouvelles, l'art du poète dans le choix des tableaux, dans le rythme de la phrase, dans la composition. Les autres pourront préciser quelques-uns des griefs articulés déjà, depuis quelques années, contre la sincérité et la valeur des récits de voyage de Chateaubriand. Ils constateront une fois de plus quelque manque de sérieux, et quelque manque de scrupule, dans les procédés du narrateur. Sa documentation, qu'il aime à proclamer ample et attentive, est souvent hâtive et de seconde main. S'il connaît, par le titre, beaucoup d'ouvrages, c'est moins

contient relativement peu de fautes d'impression. En voici cependant quelques-unes qu'il est nécessaire de relever : (p. 14, ligne 2 en bas) lire *Mignot* et non *Mignet*; — (p. 55, fin de la note de la page 54) lire *506* et non *596*; — (p. 79, 2e ligne de la citation) lire *grec* et non *turc*; — (p. 91, l. 1) *23* et non *22*; — (p. 108) confusion dans les notes mal numérotées, il faut les numéroter ainsi : 3, 1, 5, 2, 4; — (p. 129, l. 4) *95* et non *96*; — (p. 134, citation) *100* et non *97*; — (*ibid.*, n. 3) *633* et non *683*; — (p. 153, n. 1) lire : *le* Céramique; — (p. 166, l. 8) *153* au lieu de *143*; — (p. 170, l. 7) *154* et non *164*; — (p. 177) mettre le renvoi 1 après *Laborde*, le renvoi 2 après *Sparte*, le renvoi 3 après *Grèce*; — (p. 232) lire *107* et non *197*; — (p. 247, n. 3) *1908* et non *1903*; — (p. 309, n. 6) au lieu de *I* lire *III*; — (p. 363, n.) *183* et non *333*; — (p. 381, dernière ligne) il faut lire sans doute *aurait* au lieu de *avait*; — (p. 408, n.) lire *I*, *148* et non *II*, *44*; — (p. 424, l. 22) lire *4* heures et non *7* heures.

1. P. ex. p. 216, p. 307.

2. P. ex. p. 145 en haut, p. 203 en haut; p. 257 et 262.

pour les avoir consultés directement que pour avoir trouvé leur nom dans des répertoires, ou dans des références d'autres ouvrages (cf. p. 39). A cet égard, la culpabilité de l'auteur de l'*Itinéraire* n'est pas tout à fait celle que l'on prévoyait : on ne peut l'accuser d'avoir pillé, sans le dire, beaucoup d'ouvrages : il cite des sources, mais il ne les connaît pas directement, il est moins grand lecteur et moins pillard qu'on ne pensait. Il lit assez peu et lit vite : aussi les étourderies se multiplient sous sa plume : il confond des noms propres et les dates (p. 80, 82, 209, 229 n. 1,265) : il voit en Laconie un certain pas de l'Échelle que Pausanias cite bien, mais en spécifiant qu'il n'existait déjà plus de son temps. C'est pourquoi on l'approuvera plus volontiers quand il déclare à M. de Marcellus que « de ses trois principaux ouvrages » l'*Itinéraire* « lui coûta le moins de peine » (p. 23, n.) que quand il nous parle, en une phrase que M. Der-Sahaghian n'a pas relevée (Corr., I, 357), de l'élaboration « pénible » de son ouvrage. Il ne donne pas toujours beaucoup de « peine », et ses emprunts à Chandler ou à Barthélemy sont parfois presque littéraux, si bien que le critique (p. 286) a pu retourner contre Chateaubriand lui-même, sans trop de sévérité, une phrase de l'*Itinéraire* sur les « fraudes » de quelques auteurs.

Ajoutez à cela les emprunts que le poète fait à sa propre imagination, au grand dam de la vérité. La plupart des combats homériques qu'il a livrés, ici ou là, à des Turcs farouches, ont sans doute moins de réalité que les batailles de l'*Iliade*.

Voilà le réquisitoire qu'on peut extraire des analyses de M. Der-Sahaghian : il transforme on le voit, nos soupçons de naguère en certitude. A présent, n'est-il pas permis de faire quelques distinctions, de nuancer, d'adoucir quelques reproches? Oui, Chateaubriand a « utilisé » les yeux de ses prédécesseurs, il a vu les mêmes choses qu'eux et il en parle en termes identiques. Mais est-il nécessaire de supposer toujours un simple emprunt là où il y a peut-être coïncidence toute naturelle de fait et d'expression? Chateaubriand (p. 138) n'a-t-il pu voir à Mégare, comme Chandler, des laveuses albanaises si la route passait près d'un lavoir, et faut-il supposer que ces idylliques personnes étaient restées « occupées à laver du linge, depuis le temps ou Chandler y passa! » Si le même Chandler a vu (p. 166) des sentinelles turques au Pirée, Chateaubriand n'a-t-il pu en apercevoir lui aussi? quand, d'autre part, il y a divergence entre les descriptions du voyageur et les paysages contemporains, n'y a-t-il pas de cas où ces divergences s'expliquent par une transformation du paysage depuis 1806? Il en serait ainsi pour la mer Morte, m'assure un voyageur récent.

Voilà pour la fidélité. Et voici pour les « plagiats ». Ne pourrait-on établir comme une « gamme » dans les emprunts de Chateaubriand? Ses emprunts se rangent, semble-t-il, en trois catégories. En premier lieu, les emprunts littéraux, les « plagiats » si l'on tient à ce mot, où Chateaubriand s'approprie le texte d'un auteur, tout en semblant parler en son propre nom. Puis les emprunts « documentaires » dont Chateaubriand nous avertit plus ou moins explicitement et qui ne sont pas damnables en eux-mêmes mais auxquels on peut reprocher d'alourdir le récit, et de ne pas nommer suffisamment leurs *vrais* auteurs. Enfin les simples « réminiscences », les souvenirs plus ou moins inconscients de certaines lectures, comme celles de Roger.

Il faut donc tenir compte, pour juger Chateaubriand, de l'audace relative de ses emprunts, et de l'art qui les a transformés, — art que M. Der-Sahaghian a bien mis en lumière dans sa seconde partie. Il ne faut pas oublier qu'il y a dans le texte de l'*Itinéraire* deux parties distinctes, — peut-être même deux « couches » successives : la description et le récit personnel d'une part, l'histoire et l'archéologie d'autre part[1]. Il sera entendu que la

1. On pourrait faire la même observation sur les *Mémoires d'Outre-Tombe*.

seconde partie accessoire et qui alourdit le livre, est faite d'emprunts, cela importe peu. Mais la part des impressions et des choses vues, malgré les transpositions et les adaptations qu'elle contient, demeure, dans l'ensemble, l'œuvre de Chateaubriand, et cette partie-là seule compte pour la critique littéraire.

A cet égard, les recherches de M. Der-Sahaghian prouvent nettement deux choses. En premier lieu, de la perpétuelle comparaison qu'on est amené à établir entre le texte de l'*Itinéraire* et celui des *Martyrs*, on doit conclure que malgré les déclarations de son auteur, l'*Itinéraire* représente le second état du texte de Chateaubriand, et non pas seulement les notes d'où seraient issus les *Martyrs*. Ceux-ci sont antérieurs à l'*Itinéraire*, non seulement pour la date, mais pour le style. En effet, et c'est là une seconde conclusion, l'*Itinéraire* est essentiellement une œuvre d'art, où le poète use avec liberté de ses sources et de ses souvenirs, liberté presque toujours justifiée par l'intention artistique; une œuvre « construite » autant qu'une œuvre « vécue »[1].

La méthode dont use M. Der-Sahaghian est sûre et solide; aussi est-ce avec confiance qu'on s'instruit à son école. C'est aussi avec agrément, car son érudition n'a rien de rébarbatif. Ce livre dont l'auteur est un étranger ne manque pas de mérite littéraire. Écrit avec une malice sans méchanceté, avec une ironie sans fiel, et qui savent quand il le faut, admirer, il fait avec justice la part du respect et celle de l'esprit critique[2].

LOUIS HOGU.

ERNEST DUPUY. **Alfred de Vigny. La Vie et l'Œuvre.** (*Paris, Hachette*, 1913, in-16, 298 pages.)

Attendue par les fervents d'un poète bien cher à la conscience contemporaine, cette étude synthétique sur la vie et l'œuvre d'Alfred de Vigny complète magistralement *La Jeunesse des Romantiques* et les deux volumes documentaires, si riches d'inédit, réunis sous ce titre commun *Alfred de Vigny, I Les Amitiés, II Le Rôle littéraire*. Une fois de plus s'affirme la personnalité d'un critique humaniste et poète, qui, sans en faire trophée, apporte du nouveau sur un sujet souvent étudié et fouillé, qui va droit à l'essentiel et estime, lui aussi, que la critique « étant une œuvre d'art autant que de science, doit paraître dégagée des machines et des échafaudages qui en ont préparé la construction » (Michelet).

Dans une préface qu'il a supprimée, par modestie et, sans doute, par dédain de vaine polémique, M. Dupuy avertissait les « dévots de Vigny » qu'il s'était attaché à ne jamais « méconnaître leur dieu » et qu'il pensait « l'honorer davantage en évitant ces deux excès, le commérage et le panégyrique ».

Les 88 premières pages du volume sont consacrées à la vie du poète. Les chapitres, d'une information impeccable, sobres, personnels, qui s'intitulent poétiquement *Le Sang des Aïeux*, *Les Voix du Foyer*, *Au Service du Roi*, résument et complètent, avec une rapidité élégante, ce qu'il faut savoir sur les origines, l'éducation, la vie militaire du poète.

1. Peut-être M. Der-Sahaghian n'a-t-il pas toujours séparé assez nettement l'*Itinéraire* des *Martyrs*. Il va d'une œuvre à l'autre, non parfois sans quelque confusion.

2. Le titre n'est-il pas un peu inexact, et en un sens trop modeste? Il semble qu'on doive suivre simplement l'itinéraire de « Chateaubriand en Orient », alors que l'ouvrage nous renseigne aussi sur « l'Orient dans Chateaubriand » et sur les *Martyrs*. C'est peut-être « Chateaubriand et l'Orient » qu'il fallait dire.

Puisque sa double lignée d'aïeux ne fut anoblie qu'au XVI^e siècle, l'auteur de *L'Esprit pur* rêvait sa race plus ancienne qu'elle ne l'était. Il n'importe. « Le rayonnement de l'esprit, en illustrant son nom, éclairera, pour plus d'un jour, les fantômes, drapés d'oubli, de ses honorables ancêtres. » (P. 8.)

Dossiers relatifs aux Vigny, conservés à la Bibliothèque Nationale et au ministère de la Guerre, dossiers des Baraudin, provenant du ministère de la Marine et conservés aux Archives, M. Dupuy a tout examiné, et de près. Au pays natal, à Loches, il a frappé aux bonnes portes. Avec sa haute probité, il rend leur dû aux chercheurs lochois, MM. Picard, J. Devaux, L. Archambault, dont les précieuses indications sur le séjour des Vigny en leur ville furent souvent pillées sans vergogne. Pendant la période révolutionnaire, M. et M^me^ Léon de Vigny connurent tourments et misères, la gêne et presque le dénûment. Ces années de tribulations, assombries par des deuils cruels, par la mort successive de trois fils au berceau, les aînés d'Alfred, jamais on ne les avait évoquées avec cette précision saisissante et cette grave sympathie.

Dans la vie militaire Alfred de Vigny débuta brillamment. Gendarme de la maison du Roi, en juillet 1814, il ne devait pourtant faire comme campagne que le voyage de Gand. Un rapport particulier, fourni par le colonel comte Auguste de Juigné, mentionne que le jeune officier « a escorté le roi jusqu'à la frontière le 20 mars 1815 » (p. 42). Apparenté avec des émigrés morts à l'armée de Condé, — neveu de Louis de Baraudin, « émigré-noble, de Rochefort », engagé dans le « régiment d'Hector » et exécuté dans la plaine d'Auray, le 12 thermidor, après l'affaire de Quiberon, — bien patronné et recommandé, cousinant avec les Montlivault, les Clérambault, les Coëtlosquet, le jeune sous-lieutenant de la garde royale à pied se dispensera de suivre la voie hiérarchique, il usera sans mesure des congés et des prolongations, esquivant de son mieux une bonne part de la servitude militaire; M. Dupuy l'établit nettement.

Il ne dit pas assez que la famille du poète était bien en cour, au début du règne de Charles X. Le 8 décembre 1824, une pension de 300 francs était accordée à chacune des deux sœurs Baraudin, Jeanne-Émilie, épouse de Vigny, et Elisabeth-Sophie, par la liste civile, avec ces considérants :

« Leur père, ancien chef d'escadre, avait servi avec distinction sous les rois Louis XV et Louis XVI. Leur frère, émigré au commencement de la Révolution, fit la campagne de Quiberon, fut pris et fusillé. Tous les biens de cette famille ont été confisqués. » (Archives nationales. Maison du Roi [1].)

Alfred de Vigny comptait passer en 1825 dans les gardes du corps à pied et la pétition adressée au « général commandant la 1^re^ division militaire » (à Paris), le 18 octobre, montre qu'il espérait réaliser ce rêve (p. 45). Il en fut pour ses démarches et ne tarda pas à sentir que sa destinée militaire était manquée. A trente ans, après treize ans de service effectif, il obtenait sa mise en réforme pour raison de santé.

Ami d'Émile Deschamps, d'Abel et de Victor Hugo, le comte de Vigny n'avait pas attendu de déposer le harnais pour se lancer dans la carrière littéraire : M. Dupuy étudie ses débuts au *Conservateur littéraire*, ses premières publications, sa collaboration à la *Muse Française*, aux *Tablettes romantiques*, aux *Annales romantiques*, puis ses essais sur la scène, puis encore sa collaboration à la *Revue des Deux Mondes*. Chemin faisant, il remet à sa vraie place le fragment de l'*Almeh*, *Scènes du Désert*, trop vantées par un récent éditeur, et il salue en *Stello* « les plus belles pages de prose qui soient sorties de la main d'A. de Vigny ».

1. Cf. Ch. Nauroy, *Le Curieux*, t. II, p. 47. Le même article contient d'autres renseignements intéressants sur la famille de Vigny et l'acte de décès de M. Léon-Pierre de Vigny, père du poète (25 juillet 1816).

« De 1832 à 1841, pendant l'espace de neuf ans, Alfred de Vigny ne publie plus de poèmes. Et il faut bien penser qu'il n'en écrivit guère .. en somme moins de cent vers. » C'est pourtant à cette période qu'appartient le poème, admirable de puissance et de sobriété pathétique, *La Colère de Samson* (7 avril 1839). C'est pendant cette période que Vigny lit et relit, la plume à la main, les auteurs les plus divers : Chamfort, Bossuet (*Histoire universelle*), Ballanche (*Essai sur les Institutions sociales* [1]), Richardson (*Clarisse Harlowe*), Gœthe (*Les Affinités électives*), Lamartine, P.-L. Courier, Machiavel, Tocqueville, le docteur Strauss et tant d'autres. Les fragments connus du *Journal d'un Poète* en témoignent. C'est après avoir lu *La Chute d'un Ange* qu'il écrit telle *Rêverie* inachevée [2] et qu'il esquisse *Milon de Crotone*, projet symbolique tout frémissant de passion contenue.

« Milon a joué avec les lions et les a tués de sa main. Il a vu un grand chêne au milieu d'une forêt et s'est diverti à l'ébrancher; il a fait souffrir le chêne et l'a brisé à demi. — Un jour, Milon s'avance et veut le fendre avec ses mains, dernier affront. Mais le chêne se révolte et resserre ses deux flancs comme des tenailles inflexibles..., etc. » (*Journal d'un Poète*, 1838.)

La comparaison ne vient-elle pas de la 9e division du poème de Lamartine?

> Tel quand un bûcheron dans un chêne encor tendre,
> Après l'avoir coupé, met le coin pour le fendre,
> Dans le tronc déchiré s'il enfonce les doigts
> Pour voir saigner la sève et se tordre le bois,
> Les deux bords rapprochés de sa large blessure
> Font tout à coup crier l'homme sous leur morsure,
> Et saisissant la main qui le torture à bas,
> L'arbre tombé se venge en emportant le bras.

En vérité, peu soucieux de se « mettre en coupe réglée, comme un bois de chêne », le poète se recueille; il médite, il prépare ces poèmes philosophiques dont le cortège, gravement, lentement, quittera le seuil de la tour d'ivoire.

Loin d'estimer avec M. Dupuy que « l'ambition académique traversa et interrompit cet admirable effort » de la production poétique de Vigny, on peut croire que malgré les six échecs qu'elle lui réservait, sa candidature, posée en janvier 1842, mais préparée avant cette date, fut une heureuse initiative. Elle l'obligea, pour confirmer ses titres, à rompre son silence. Dès l'année 1840, Ballanche écrivait à Mme Récamier : « Si j'ai un conseil à donner à l'Académie, c'est de voir à recueillir dans l'ancienne génération pour se hâter de l'adopter. Or de cette ancienne génération dont je suis le doyen, il reste M. de Béranger, M. de Lamennais, M. Alfred de Vigny. Ce dernier seul serait, je crois, sur les rangs. Je ne conseillerais pas à M. de Vigny de se présenter avant que M. Hugo ne soit entré; mais sitôt après, à mon sens, il doit être admis [3].... » Les poèmes publiés en 1843 et 1844 dans la *Revue des Deux Mondes* ne passèrent point inaperçus des admirateurs de l'auteur de

1. Relevons en passant une mauvaise lecture de L. Ratisbonne (*Journal d'un Poète*, p. 71, édition définitive Delagrave). « Il nomme poésie une *langue triée*.... » c'est *ornée* qu'on lit à deux reprises dans l'*Essai sur les institutions sociales dans leur rapport avec les idées nouvelles.*

2. Le vers « *Roulis aérien* des nuages de mer » n'est-il pas un écho du vers de Lamartine (8e vision).

Roulis aériens de l'éther qui vacille?

3. Cf. Herriot, *Madame Récamier et ses amis*, p. 350.

Chatterton. Une fois académicien, le poète s'acquitta de ses obligations nouvelles avec une rare conscience, à même désormais de servir plus efficacement la cause des lettres[1]. Pourquoi le regretter?

*
* *

Passant à l'étude de l'œuvre d'Alfred de Vigny, M. Dupuy aborde délibérément la question épineuse des dates. Il défend Vigny contre le Sainte-Beuve de 1864, avec humeur; et avec quelque humeur encore contre les érudits qui ont voulu résoudre philologiquement certains délicats problèmes.

Remarquons d'abord que les « insinuations peu bienveillantes » de Sainte-Beuve ne lui ont attiré, sur ce point précis, aucun démenti, alors que survivait sans doute encore plus d'un camarade de jeunesse de Vigny, plus d'un « confident de *ses* jeunes mystères ». Puis l'erreur — erreur bien anodine — du grand critique sur *Le Trappiste*, écrit en juillet 1822, et qu'il date de 1823, ne saurait frapper de suspicion ni entacher de malignité ses dires.

Doit-on prendre à la lettre la date de 1815 pour *La Dryade* et pour *Symétha*, celle du 20 mai 1817 pour *Le Bain d'une dame romaine*? M. Dupuy admettait naguère que *La Dryade* avait été « remaniée apparemment au lendemain de la publication des *Poésies* d'André Chénier (1819)[2] ». Cette concession qu'il faisait à une thèse soutenue savamment ici même[3], il ne semble plus la faire maintenant. « C'est avec l'article Hamadryades du *Dictionnaire de la Fable* de Chompré et avec des emprunts audacieux à la traduction des *Idylles* du bon Gessner que *La Dryade* a été composée. » *Le Dictionnaire de la Fable* de Noël, consulté aux mots *Hamadryades* et *Dryades*, corroborerait encore mieux cette opinion[4], mais on pouvait chercher ailleurs les inspirateurs du poète adolescent. Au Virgile des Eglogues amébées, il faudrait joindre Anacréon, déjà traduit en français plus de vingt fois à cette date[5]; et n'est-ce pas Bathylle qui répond à Ménalque? Il faudrait penser aux odes d'Horace, aux *Métamorphoses* d'Ovide, aux élégies de Millevoye, qui sortaient des presses cette année 1815 même, offrant, dans leurs notes, au lecteur ravi, *La jeune Tarentine*, l'*Aveugle*, le fragment *Accours, jeune Chromis*.... Et Vigny n'avait-il pas pu vouloir rivaliser en poète avec quelque bacchanale éclatante de Rubens ou de quelque autre peintre admiré?

Pour *Symétha*, M. Dupuy s'est avisé de penser à Théocrite. Sa démonstration est élégante et nette. Le jeune poète avait feuilleté avec fruit la « belle infidèle » de Julien-Louis Geoffroy; — il avait puisé à la source alexandrine, plutôt qu'à ses dérivations.

1. Cf. Barthélemy Saint-Hilaire, *Victor Cousin*, t. II, p. 428. Brizeux n'eut pas à s'en plaindre; Vigny le patronnait et le tenait au courant des efforts que l'on faisait en sa faveur : « J'ai su par M. Alfred de Vigny, écrit le poète breton à Cousin, quel appui je vous devais devant l'Académie française. » (Lorient 1er juin 1847.)

2. A. de Vigny, *Le rôle littéraire*, II, p. 383.

3. *R. H. L. F.*, janvier 1909. Pierre-Maurice Masson. L'influence d'André Chénier sur Alfred de Vigny.

4. « Le sort des Dryades était plus heureux que celui des Hamadryades; elles pouvaient errer en liberté, danser autour des chênes qui leur étaient consacrés.... » (Dryades.) Poète plus que mythologue, Vigny écrira :

Envieuses des jeux et des danses agiles....

Le *Dictionnaire* de Noël restait sous la main de Vigny, comme sous la main de Musset. Cf. nos *Œuvres choisies* d'Alfred de Vigny (Société française d'imprimerie et de librairie), p. 27, note. Le poète d'*Eloa* paraphrase les indications de Noël au mot *Pudeur*.

5. Maint détail de *La Dryade* est cueilli dans Anacréon, que Vigny stigmatisera plus tard dans *La Maison du Berger*.

Quant au *Bain d'une dame romaine*, cette « vignette pompéienne » pourrait d'être d'un lecteur des *Voyages d'Anténor*, l' « Anarcharsis des boudoirs ».

Et pourtant l'impression subsiste.... André Chénier, révélé par Henri de Latouche, hantait la mémoire du poète quand il mit à ces trois pièces, longtemps gardées en portefeuille, la dernière main. On doit admettre des retouches, des corrections, des remaniements, une refonte partielle. Si bien que ces trois pièces pourraient porter une double date : 1815, 20 mai 1817, date de la conception, de la création, puis 1819 ou 1820, 1822 même, date de la revision et de la rédaction définitive. Même réserve à faire pour les dates de ces *Poèmes antiques* que pour celles des *Contemplations* de Victor Hugo.

Quant à l'idée d'*Héléna* [1], cette « malencontreuse élégie épique », elle avait pu venir tout naturellement au jeune poète, en 1816 et même avant. Pendant la campagne de 1814, les marchands d'estampes avaient exposé d'horrifiques scènes de cosaques [2]. Trop souvent, le problème moral traité par Corneille dans *Théodore* s'était posé aux Français de ces années terribles. Le cas de l'héroïne « chaste et flétrie » — toute déguisée à la grecque qu'elle fût — semblait aussi scabreux pour un poème que pour une tragédie. Vigny le sentit bien lui-même. « Les personnes qui me parlaient d'*Héléna* avec le plus d'enchantement... ne prenaient aucun intérêt à l'héroïne *cosaquée*, comme il était trop d'usage de le dire après l'avoir souffert dans les deux invasions, ni surtout à l'amoureux refroidi par la *découverte fâcheuse* du dénouement. »

Sur la délicate question de « l'imitation et l'originalité » M. Dupuy conclut en esthéticien poète. Il montre qu'on ne rapetisse point *Moïse* en signalant que l'idée est empruntée à l'*Allemagne* de Mme de Staël, et que Chateaubriand avait en vrai maître tracé cette image surhumaine. Avec raison il prévient les méprises de quelque naïf apprenti ou de quelque malveillant. Qu'il nous permette de citer ici quelques lignes d'une lettre qu'il écrivait naguère : « N'est-il pas évident que les poètes, dignes de ce nom, Hugo, Lamartine, Vigny, Musset, Leconte de Lisle, sont précisément ceux qui prennent, n'importe où, le bois dont ils feront leur construction et que ce bois n'est pas toujours coupé dans la forêt, qu'il a servi, plus d'une fois, à des constructions antérieures? Le mérite de ces poètes est d'apercevoir des matériaux là où la foule des lecteurs, avant ou après eux, n'avait rien vu, ne verra rien à ramasser et à remettre en œuvre. » N'est-ce pas le cas de citer un mot noté par Sainte-Beuve? « Un auteur est un homme qui prend dans les livres tout ce qui lui passe par la tête [3]. »

*
* *

Particulièrement riche et nouveau paraîtra le chapitre VI, consacré au roman.

Étudiant la genèse de *Cinq-Mars*, M. Dupuy réduit à trois ouvrages du catalogue de l'Arsenal les manuscrits consultés par Vigny, qui dans une longue énumération des documents imprimés n'omet que Voltaire, auteur de l'*Essai sur les Mœurs* et du *Siècle de Louis XIV*, alors qu'en fait c'est de Voltaire qu'il est parti, pour remonter à Griffet, à Le Vassor, sans oublier Retz, Bassompierre, Mme de Motteville, etc.

Information rapide, à peu près, anachronismes, déformation de la réalité, tout cela rappelle la méthode de V. Hugo pour son théâtre et pour la *Légende des siècles*. Molé n'avait pas eu besoin d'être stylé par Sainte-Beuve

1. P. 106 : lire *Edmond* et non *Louis* Estève.
2. Cf. Jouy, *Le Franc-Parleur*, 1815, I, 115.
3. Mot de M. de Maurepas. Cf. *Cahiers de Sainte-Beuve*, p. 166.

pour reprocher au brillant romancier l'altération des caractères [1]. D'ailleurs, apparenté aux Marillac de Saint-Pol, Vigny était homme à en vouloir personnellement à Richelieu.

Quant aux fragments de *L'Almeh* intitulés « Scènes du désert » leur principal intérêt est de nous montrer Vigny en quête de couleur locale, fouillant les Pères Jésuites et le *Voyage en Égypte* de Vivant-Denon, déjà utilisé pour *La Frégate la « Sérieuse »* [2], et mis de nouveau à contribution pour certaines pages de *Servitude et grandeur militaires*. Sur cette palette surchargée de couleurs orientales, Vigny passa légèrement son pinceau pour peindre le décor de *La Colère de Samson* [3].

A tout chef-d'œuvre, tout honneur. M. Dupuy place très haut dans son admiration *Stello*, et il aura les connaisseurs avec lui. La source, c'est peut-être une « fantaisie sépulcrale » du normalien Loyson, insérée dans le *Lycée Français* en 1819. Un fragment inédit des *Mémoires*, charmant comme un pastel fané par le temps, montre Vigny, garçonnet de douze ans, en collerette de dentelles, intrigué par la Marquise de M... qui jadis n'avait point été haïe de Louis le Bien-aimé... (p. 161). Souvenirs précieusement conservés, on le devine, par l'auteur de *l'Histoire d'une puce enragée*. A l'influence de Rabelais et de Sterne, il faudrait en ajouter une autre, plus évidente encore, celle d'Hoffmann le Fantastique, révélé aux romantiques par leur ami Loeve-Veimars. Comment ne pas penser, devant cette « composition tortillée », le mot est de Vigny lui-même, au conte intitulé *Les contemplations du Chat Murr, entremêlées accidentellement de la biographie du maître de chapelle Jean Kreisler, suivies de ses souffrances musicales?* Les « symptômes » des *Diables-bleus* sont décrits absolument à la manière d'Hoffmann.

Dans le roman d'amour si mélancolique de Chatterton [4] et de Kitty Bell,

1. G. Touchard-Lafosse, dans La *Loire historique, pittoresque* et *biographique* (1840-1844), adresse, en le motivant, le même reproche à Vigny, qu'il admire (t. IV, p. 510).

2. Denon, *Voyage dans la haute et basse Egypte*. « Nous vîmes des petits dauphins à notre proue... leur marche ressemble au tangage d'un bâtiment.... Le soir, le vent fraîchit, et, passant de l'est à l'ouest, rassembla de telle sorte le convoi, que je crus voir Venise, et que tous ceux qui connaissaient cette ville s'écrièrent : « C'est Venise qui marche ». Cf. *La Frégate la « Sérieuse »*.

> Comme un dauphin elle saute,
> Elle plonge comme lui....
> . . . . . .
> Nous nous dimes : « C'est Venise
> Qui s'avance sur les eaux. »

Le Voyage de Denon était cité dans *Victoires et Conquêtes*. Vigny y lut le récit de la défaite d'Aboukir.

3. « L'intérieur de cette petite demeure était éclairé par un œuf d'autruche suspendu au sommet de la tente, et rempli à demi d'une huile odoriférante.... » (*Scènes du Désert*, p. 71, *Revue des Deux Mondes*, avril 1831.) Cf. *La Colère de Samson* :

> L'œuf d'autruche allumé, veille paisiblement....

A la même page du roman, Vigny évoque « deux colosses, assis sur des trônes de granit ». C'est à un colosse semblable « aux deux pieds réunis » qu'il compare Samson.

4. Faut-il signaler aux curieux de l'histoire littéraire préromantique que Nicolas de Bonneville, traducteur du *Théâtre allemand*, avait, dès 1786, songé à prendre *Le Désespoir de Chatterton* comme sujet d'un poème? « Je m'attendris sur leur destinée, dit dans sa Préface l'auteur des *Essais, choix de petits romans imités de l'allemand*, etc. (in-8, Londres et Paris). Ce sont des enfans d'un bon naturel [certains jeunes écrivains]. Ne perdons jamais de vue ces infortunés, dont le cœur toujours malade est avide d'espérances. Craignons que flétris par le malheur, leur courage

M. Dupuy trouve une part de confession : le poète y exprime ses ambitions et ses rêves et y fixe pour jamais l'image de « la Dorval idéale ». Exégèse délicate et pieuse, et discrète. « Il y aurait impiété à s'enquérir d'un nom », écrit le critique en parlant des jeunes mères que Vigny a connues et dont il put recueillir les confidences. Pourquoi ensuite (p. 171) cette égratignure à Sainte-Beuve? Certes les guillemets, « dieux termes de la propriété littéraire », ne sauraient être négligés, mais un critique plein de sa lecture peut commettre un oubli sans se voir pour cela accusé d'indélicatesse préméditée. Il reste que jamais encore on n'avait aussi finement et aussi poétiquement apprécié *Stello*.

En revanche, pour *Daphné*, cette « deuxième consultation du Docteur-Noir », dont M. Fernand Gregh se faisait naguère l'éditeur enthousiaste, M. Dupuy se montre vraiment trop sévère. N'y trouvant pas « l'ongle du lion », ni « cette vertu de l'expression qui met *Stello* au premier rang », il fait trop bon marché de ces pages dont plusieurs sont riches de couleur et de pensée. Sans doute notre goût se déprend de plus en plus de l'histoire romancée, poétisée et altérée, selon la formule des *Martyrs*. Les placages de couleur locale, les bizarreries exotiques, les étalages archéologiques qui nous agacent dans la *Tentation de Saint-Antoine*, de Flaubert, ne sauraient nous plaire dans *Daphné*. Mais certaines évocations d'un Orient mystérieux, certaines descriptions de scènes contemporaines (le sac de l'Archevêché, la mascarade du bœuf gras, qu'on pourra confronter avec tel chapitre des *Misérables*), certaines effusions romantiques, brûlant d'une flamme sacrée, ne sont point indignes du « magnifique écrivain » qui fut l'habituel inspirateur de Vigny : Chateaubriand.

Du point de vue de l'art pur, ce qui a le plus de prix, selon M. Dupuy, dans *Servitude et Grandeur militaires*, ce sont les impressions personnelles, les souvenirs vécus. Narrant en artiste ces choses vues, Vigny se montre « supérieur à Vigny même » dans *Laurette* comme dans *La Veillée de Vincennes*. *La Vie et la Mort du capitaine Renaud* est un « magnifique hommage à l'armée de la Restauration ». Dans une lettre inédite dont le critique nous donne ici la primeur, l'auteur lui-même écrivait à Eugène Sue — qu'il flatte même un peu en passant — que cette histoire « pourrait être vraie ». D'après certaines pages du *Journal d'un Poète*, on pouvait s'en douter, mais les enquêtes de M. F. Baldensperger et de M. Dupuy lui-même, montrent combien de souvenirs précis et exacts s'insèrent dans l'œuvre de Vigny. Plaidoyer très actuel pour les héros méconnus de l'obéissance passive et de la discipline, défense présentée par un ex-officier de la Restauration en faveur de ses compagnons d'armes, honnis pour avoir accompli ce que le devoir, le loyalisme, l'honneur commandaient à leur conscience de soldats, cette seconde partie du livre (écrite du 2 juillet au 11 août 1835) fut sans doute conçue au lendemain des Trois glorieuses. Le comte Alfred de Vigny a voulu glorifier le souvenir de ceux qu'on ne rappelait que pour les maudire, alors qu'on gravait sur le bronze les noms des citoyens morts pour la liberté [1]. Démissionnaire de son grade dans la Garde Nationale (18 juin 1832),

ne les abandonne, et qu'ils ne meurent en s'écriant comme Brutus. La vertu n'est rien qu'un vain nom. » Suivait une courte et enthousiaste biographie de Thomas Chatterton, tirée en partie du journal de Griffet de la Baume, *Le Censeur universel anglais* (1785).

1. Après les trois journées de juillet, la presse libérale avait signalé à l'admiration des citoyens les démissions du comte de Latour du Pin, du comte Turgot, le civisme des soldats de la ligne qui étaient passés au peuple, les actions héroïques des Parisiens soulevés pour la liberté. L'hymne de Victor Hugo : « Ceux qui pieusement sont morts pour la patrie... », exalte leur gloire. On oubliait — et pour cause — l'héroïsme des braves de la Garde Royale, fidèles à leur consigne, mornes et la mort dans l'âme. A l'épopée libérale, Vigny, dans un élan de justice et d'ad-

pour raisons de santé, mais, est-ce une simple coïncidence? au lendemain de l'insurrection de Vendée, soulevée au nom d'Henri V par la duchesse de Berry, l'ancien officier de la Garde Royale à pied élève un monument discret aux défenseurs de la légitimité. Son capitaine à « la canne de jonc », exempt de tout travers militaire, doué de toutes les vertus humaines, stoïque et doux esclave de l'Honneur, il en a fait un pur martyr, dont l'admiration s'imposait à tous les cœurs.

Traitant du théâtre, M. Dupuy passe rapidement sur les adaptations assez timorées du drame Shakespearien; puis il ouvre un jour sur la genèse de *La Maréchale d'Ancre*, sortie de la même veine que *La Prison* et que *Cinq-Mars*, sous l'influence de Voltaire.

Pour le sujet de *Quitte pour la peur*, ce proverbe joué le 30 mai 1833 au théâtre de l'Opéra (Représentation extraordinaire au bénéfice de M^me^ Dorval), Vigny en devait peut-être l'indication à la princesse de Béthune. Cependant, on l'a remarqué, l'anecdote figure sous deux formes dans l'œuvre de Chamfort. Ainsi le livre et la vie inspiraient de concert l'écrivain. Le critique officieux du *Moniteur universel*[2] protestait au lendemain de l'unique représentation, contre le rôle prêté au docteur Tronchin et contre l'immoralité à la Faublas de cette esquisse de mœurs. Le pavé injurieux écrasant ce bijou fragile montre bien que le comte de Vigny était mal en cour et qu'on lui tenait rigueur de son légitimisme.

Le drame de *Chatterton* recommence le plaidoyer du roman de *Stello* en faveur du poète, « paria intelligent ». M. Dupuy l'étudie avec sympathie, mais aussi avec clairvoyance. Faut-il ajouter que les critiques qui voulaient voir dans cette émouvante histoire une apologie du suicide et la dénonçaient comme dangereuse montraient les mêmes scrupules que Vigny lui même, se félicitant plus tard de n'avoir pas donné *Daphné* au public de 1835? Des observateurs superficiels ne pouvaient-ils pas rendre les poètes responsables d'une épidémie de suicides qui décimait la jeunesse d'alors. Le treizième des *Chants du Crépuscule*, « Il n'avait pas vingt ans », roule sur la mort volontaire d'un riche désœuvré et blasé (avril 1831); — *Les Amants de Montmorency* sont la poétique mise en œuvre d'un fait divers; — Béranger chante en février 1832 *Le Suicide*, complainte sur la mort des jeunes Victor Escousse et Auguste Lebras; — Delphine Gay écrit son poème de *Napoline*, l'année même où Musset lance son *Rolla*. Après *Stello*, *Chatterton*, c'était trop, pensèrent de graves critiques. Le public des musiciens, des peintres, des sculpteurs, des poètes éclata unanimement d'enthousiasme. On sait l'admiration de Musset pour *Chatterton*. Flaubert, tenant d'une autre école, se disait encore reconnaissant, en 1854, à « ce bon de Vigny... une des rares honnêtes plumes de l'époque... » « de l'enthousiasme qu'il avait eu autrefois en lisant *Chatterton* ». Il se plaignait qu'il manquât deux choses au poète Louis Bouilhet : « le pain et le temps[3] ». Ce drame reste un des chefs-d'œuvre du théâtre romantique, et aujourd'hui encore, devant ses scènes les plus émouvantes, « on éprouve un frisson sacré, celui que peuvent seules nous donner les œuvres où frémit, ne fût-ce qu'un instant, l'accent divin » (p. 237).

miration, oppose un récit exaltant l'obéissance passive et la discipline. — Le détail signalé par M. Dupuy dans l'étude militaire de Cavaignac le *Bon canonnier*, courait alors les rues. On vantait les prouesses de maint gamin de Paris; certain recueil en cite au moins une dizaine. Cf. *Actions héroïques des Parisiens*, Paris, 1830, in-18.

1. H. Potez, Vigny et Chamfort, *Mercure de France*, 15 janvier 1909.

2. 3 juin 1833.

3. *Correspondance de G. Flaubert*, I, 129; II, 389. — *Chatterton* était un des livres dont les « poètes de gouttières » de la Bohême se grisaient l'esprit. Cf. Martino, *Le Roman réaliste sous le second Empire*, p. 20.

*
* *

Aux poésies philosophiques et aux *poèmes à faire*, le poète des *Parques* et du *Roman de Chimène* consacre des pages magistrales, vrai modèle de critique interne, pénétrante et belle. Aussi nous excuserons-nous d'inscrire quelques notes vétilleuses en marge. Pour la *Colère de Samson*, mise à sa place — très haut — on pourrait rappeler, à côté du *Samson Agonistes*, certains vers du *Paradis Perdu*.

L'idée de *La Sauvage* a pu venir à Vigny en lisant les *Études historiques* de Chateaubriand, comme l'indique M. Dupuy, mais le poète s'était renseigné chez Tocqueville, chez Cooper et ailleurs encore. Il avait lu, relu, annoté et commenté *La Marie* de Beaumont. M. Baldensperger mettra en bonne place sous peu ce que nous avions laissé dans une note d'une étude parue ci-même [1], et élucidera pour sa part la genèse de *La Sauvage*.

La Maison du Berger parut dans la *Revue des Deux Mondes* avec ce sous-titre *Lettre à Eva*, qui, s'il a un sens, excuserait les critiques — moins ou plus délicats — qui se sont demandé qui était *Eva*, et n'ont point voulu la prendre pour une « Iris en l'air ».

Vigny n'avait-il pas, au temps de leur liaison, écrit, en rêvant à Mme Dorval, certaines pages de son admirable poème? Ne pouvait-on citer, même pour mémoire, le nom de Mme Tryphina.-Anna-Constance-Augusta Holmès, indiquée comme l'*Eva* du poète, dans une lettre de Philippe Busoni à Émile Deschamps, et dans le Journal inédit de Guttinguer [2]? Quant à Mme Louise Colet, le point d'exclamation qui suit son nom pourrait être de trop. Barbey d'Aurevilly, le fléau des bas-bleus, écrit de la dame : « J'ai vu des gens de goût aller chez elle. Alfred de Vigny, ce Cygne, y pataugeait comme s'il eût été un canard [3]. » Le poète se rencontrait chez elle, vers 1850, avec Mme Hugo et ses fils, avec Leconte de Lisle [4]. En 1854 il lisait « et assez mal » à l'Académie, des vers de cette dixième muse, et Flaubert s'en montrait touché. N'y aurait-il pas dans *Wanda* comme un souvenir voulu — poétique et mystérieux hommage — de telle pièce du *Chant des vaincus* : *L'empereur de Russie près de sa fille mourante* (15 août 1844 [5])? Et puis Mme Louise Colet était si belle; elle avait une réelle expérience du cœur des poètes... et des prosateurs. Flaubert lui écrivait : « Sais-tu que tu as des enlacements de sirène à prendre les plus durs [6]. » Rappelons-nous tel « poème à faire » *L'âme et le corps*.... « Et ils allèrent rejoindre la belle maîtresse. »

Mais d'une faiblesse de la chair on ne saurait tirer cette conclusion abusive et injurieuse pour « l'esprit » : que l'idéale et mystérieuse *Eva* de la *Maison du Berger* soit Mme Louise Colet, née Revoil. Félicitons M. Dupuy d'avoir réagi délibérément contre le commérage et relisons tel fragment du *Journal d'un poète* : « Mouvement de poésie qui s'élance malgré moi. O ma muse! ma muse! je suis séparé de toi. Séparé par les vivants qui ont des corps et qui font du bruit. Toi, tu n'as pas de corps; tu es une âme, une belle âme, une déesse. »

1. Janvier-mars 1914. *Toujours les sources de Vigny.* — Aux livres ou articles que nous avons indiqués, M. Baldensperger ajouterait encore les *Lettres sur l'Amérique du Nord*, de Michel Chevalier.

2. Sainte-Beuve est très affirmatif sur la réalité d'*Eva*. Ces deux témoignages viennent préciser son dire. Cf. Léon Séché, *Alfred de Vigny*, 1913, II, 335. L'hypothèse ingénieusement présentée par P. Martino dans la *Revue universitaire* du 15 juin 1913 se concilierait assez bien avec cette identification.

3. *Les vieilles actrices, Antiques et bleues*, Paris, 1889, p. 178.

4. Cf. *Revue bleue*, 6 mai 1911. Lettres inédites de Béranger à Victor Cousin, p. p. P. Bonnefon.

5. In-8°, p. 20.

6. *Correspondance*, t. I, p. 127; t. II, p. 389.

Citons pourtant le commentaire que Théodore de Banville avait écrit pour une de ses satires, et qui permettrait de voir dans la romantique *Eva* à la fois la femme aimée et la Muse divine : « La création fantastique d'*Evohé*, cette confusion entre la muse et la femme, qui commence à cette première satire pour ne finir qu'à la dernière, n'est pas si arbitraire qu'elle semble l'être, car elle peint l'âme et l'esprit de toute une époque. En 1830 (c'est toujours à cette date qu'il faut remonter), les poètes voulurent, comme Byron, amalgamer leur vie idéale et leur vie réelle, être vraiment dans la vie ce qu'ils étaient dans le livre, et dans la double extase de leur inspiration et de leurs amours, la femme pour eux devint muse, et la muse, femme. On voit dans mes satires (1845-1846) le dernier reflet de cette tradition, morte déjà. »

Sur *La Mort du Loup*, *La Bouteille à la Mer*, sur *Les Destinées*, prologue nouveau du recueil des *Poèmes philosophiques*, sur l'*Esprit pur*, M. Dupuy écrit de belles pages, d'une critique sobre et hautaine, en harmonie avec le sujet. Pour *Wanda* c'est être sincère que de la signaler en passant. Sans s'en dissimuler les faiblesses, il suffit de relire ce poème, — auquel Vigny, ancien « camarade de billes et de balles » des princes Serge et Mathieu Mourawieff[1], avait réservé sa place dans son recueil posthume, — entre le *Mérite des femmes* de Legouvé et le *Chant des vaincus*, pour lui rendre justice[2].

Ce n'est pas un des moindres mérites de ce livre que d'avoir montré en Alfred de Vigny l'inspiration de Victor Hugo, de Bulwer, de Leconte de Lisle, de Tolstoï et de F. de Curel. *Damus petimusque vicissim* peuvent dire les écrivains de génie. Quant ils s'appellent Hugo ou Vigny ils donnent plus — combien plus! — qu'ils n'empruntent. M. Dupuy, plus que quiconque semble désigné pour étudier l'influence exercée par l'art et la pensée de Vigny depuis un demi-siècle. Ses longs travaux, son expérience, sa maîtrise reconnue par tous les fervents du poète, font désirer vivement un volume qu'il est temps d'écrire et qu'on attend.

JEAN GIRAUD.

IRVING BABBITT, professeur de littérature française à l'Université de Harvard. **The masters of modern french criticism**. *Londres, Constable; Boston et New-York Houghton Mifflen.* 1913.

C'est un beau livre sur un beau sujet. M. Babbitt fait sienne l'opinion de Matthew Arnold : la France est grande dans tous les arts; elle n'est la première nulle part, si ce n'est dans l'art de la critique. Avouons du moins que c'est là où les qualités de son esprit peuvent être le plus clairement saisies par les étrangers. M. Babbitt les analyse avec une très profonde clairvoyance. Il s'est informé avec une exacte diligence; ses lectures sont vastes et judicieuses; elles sont fidèles; Sainte-Beuve, Taine, Renan et les autres auraient reconnu leurs visages dans les miroirs qu'il nous présente. Miroirs qui sont, aussi bien, élégants et lumineux. M. Babbitt n'a pas tort de goûter

1. « Tous deux, colonels de la garde impériale russe, ont conspiré à l'avènement au trône du czar Nicolas. L'un a été *pendu* sur place, et l'autre envoyé à pied, avec un boulet à la jambe, en Sibérie, où il est encore.... » Lettre de Vigny au général de Clérembault (28 juillet 1856). (Léon Séché, *Op. cit.*)

2. Rien ne dégage mieux l'originalité de Vigny que les comparaisons qu'on institue entre ses poèmes et ceux de ses devanciers. Que l'on compare *Le Chant des Israélites sur la Mort de la fille de Jephté*, élégie avec refrain (*Nouvel Almanach des Muses* pour l'an grégorien 1809) et *La Fille de Jephté*; — *Eginhard et Imma*, romance historique de P. A. Vieillard dans l'*Almanach des Muses*, de 1812, et *La Neige*, on sera édifié.

les qualités françaises de « choix » et de « composition », elles sont les siennes.

L'ouvrage a d'ailleurs un autre intérêt. M. Babbitt ne cache pas que s'il parle de nos grands critiques c'est sans doute pour les faire connaître, mais aussi pour les juger. Toute son analyse est menée vers une philosophie de la critique. Et cette philosophie qu'exprimait déjà son *Nouveau Laocoon* est très exactement une philosophie, pour ne pas dire une métaphysique. Elle s'efforce de conquérir non pas des « lois de l'histoire » ou des « principes d'évolution » qui sont choses encore bornées et relatives, mais un absolu. Le problème critique se confond, selon M. Babbitt, avec la plus souveraine angoisse des pensées humaines; il pose le dilemme entre le fuyant et le stable, le transitoire et le permanent. Il nous oblige à choisir entre les sophistes, Platon et M. Bergson, entre *l'un* et *le multiple*. C'est pour Platon, à peu près, que M. Babbitt se décide, contre les sophistes qui sont M. Lemaître ou M. A. France. Et sa décision se justifie par des raisons qui sont pressantes souvent et qui sont toujours suggestives. Elles appellent la réplique; elles suscitent la bataille dialectique. C'est la marque qu'elles sont sincères et vigoureuses.

Les décisions de M. Babbitt ne sont malheureusement pas de celles qui peuvent nous donner la paix de l'esprit. Le jugement critique, conclut-il, est l'œuvre de la raison raisonnante, mais aussi celle de l'intuition; il nous suffira de prendre garde que l'intuition platonicienne, qui est la vraie, n'est pas l'intuition bergsonienne, maîtresse d'erreur et de fausseté. Nous pourrions montrer à M. Babbitt que la critique, l'obscure critique du XVIII^e^ siècle, est passée par les mêmes chemins et parvenue, à peu près aux mêmes conclusions. Ce jugement critique est le privilège d'une « élite cultivée » (Keensighted few) pourvu qu'il soit ratifié par le jugement de la postérité. C'est un bon billet. Nous pouvons nous ranger au nombre des élus clairvoyants; mais nous ne sommes point notre postérité. Et ce serait un jeu que d'énumérer les erreurs et les sottises de cette élite clairvoyante ou les contradictions de cette postérité. M. Babbitt apportera la certitude à tous ceux qui sont déjà convaincus; il n'aura point de remèdes pour ceux que tourmente le démon sophistique et pour qui il ne suffit pas qu'une idée soit bonne, qu'elle exalte « le caractère et la volonté » pour qu'elle soit vraie. Ils ont, pour une part, accepté une autre voie de salut. C'est celle que leur a montrée M. Lanson.

M. Babbitt admire, comme il convient, l'œuvre de M. Lanson. Mais il dénonce la doctrine. C'est une discipline sans doute, mais une discipline « sociologique » (*humanitarian*) et non « littéraire » (*humanist*) et M. Babbitt sacrifie sans remords la sociologie à l'humanisme. Il importe, pour le rassurer, de dénoncer à notre tour un malentendu. Certes cette discussion de la méthode de M. Lanson n'est qu'un bref épisode dans le volume de M. Babbitt qu'il ne faut pas juger par elle. Mais il touche tout notre haut enseignement dont la *Revue d'Histoire littéraire* porte justement à l'étranger l'esprit et la doctrine. Et ses conséquences sont assez vastes pour justifier une mise au point.

La méthode *historique* de la critique littéraire s'appuie sur un principe très simple. Lorsque nous voulons nous *informer* des œuvres littéraires du passé et non plus seulement les *lire* pour notre plaisir immédiat, nous rencontrons des problèmes dont la décision *tout entière* appartient aux faits (par exemple l'étude d'un courant d'opinion, de l'influence d'un auteur, etc.); il y faut sans doute du discernement, mais pour l'essentiel la conclusion ne peut être que celle des textes et des témoignages. D'autres problèmes *s'aident, nécessairement*, des faits, sans que les faits suffisent pour conclure; si nous voulons juger du caractère de Chateaubriand il n'est pas indifférent de savoir qu'il a imaginé de toutes pièces ses aventures du Meschacébé et des Flo-

rides; il importe tout autant, de ne pas ignorer, comme M. Lemaître, que la naissance de cette âme orageuse fut bien, ainsi qu'il s'en vante, escortée par la tempête des éléments. Mais les faits laissent ici leur place à l'*intuition* chère à la critique de M. Babbitt. Il est enfin des curiosités qui ne peuvent demander aux faits qu'une aide passagère, précaire ou nulle. Ce n'est pas par des faits qu'on convaincra M. Wright, professeur adjoint de M. Babbitt[1], que Salambô n'est une œuvre « ennuyeuse » que pour des lecteurs qui sont anglais.

Ceci dit, la méthode de M. Lanson ne se propose nullement de *déshumaniser* la critique littéraire. Elle estime que l'essentiel de son enseignement doit porter sur les problèmes du premier ordre et sur les contributions que l'histoire apporte à ceux du second ordre. Elle ne conteste pas ceux du troisième et les limites où elle s'arrête lorsqu'elle étudie ceux du deuxième. Toute une école critique *nie* le droit à l'existence de la méthode de M. Lanson. M. Lanson ne nie pas, n'a jamais nié, que la critique de M. Babbitt, que la critique esthétique, que la critique impressionniste, voire même celle de M. Lasserre ne soient légitimes, comme la sienne. Il y a *malentendu* lorsqu'on suppose que cette méthode est *exclusive* et que pour vivre il faut qu'elle tue. Elle se propose simplement d'enseigner tout ce que l'histoire peut donner de certitudes pour comprendre et goûter les œuvres littéraires. Elle consent, elle demande qu'on la dépasse là où il est nécessaire qu'elle s'arrête. Et comme elle s'arrête toujours pour les chefs-d'œuvre de notre littérature, M. Lanson et ses élèves la dépassent ou essaient, lorsqu'il le faut, de la dépasser. Ils font intervenir eux aussi leur goût et leur *intuition*. Ils décident au nom de cette élite cultivée, où il ne leur déplaît pas qu'on les range, et ils anticipent sur le verdict de leurs arrière-neveux.

Seulement ils ne sont pas aussi sûrs que M. Babbitt d'avoir découvert l'Unité dans le perpétuel écoulement du multiple et de tenir les clefs éternelles du Temple du goût. Pour leur âme tourmentée et nourrie de défiance critique, la méthode de M. Lanson est justement le réconfort. Ils croient que dans toute étude d'histoire littéraire on peut d'abord atteindre une part, large ou modeste, de certitude historique, de vérité impersonnelle. Ils l'ont trouvée souvent, sans conteste. Et c'est là pour eux, quoi qu'il advienne, la paix de l'esprit et la récompense de leur labeur. C'est seulement lorsqu'ils l'ont trouvée qu'ils courent allégrement l'aventure « humaniste » et qu'ils se confient, selon le démon qui les pousse, aux sagesses « socratiques » de M. Babbitt, ou aux fantaisies vagabondes des « sophistes »[2].

D. Mornet.

1. Dans une très solide *Histoire de la littérature française* (en anglais), parue en 1912.

2. C'est le malentendu de M. Babbitt qui explique la maigre part faite par lui dans sa *Liste de critiques* aux bons ouvrages d'*histoire littéraire*. Car s'il cite Ch. Aubertin ou A. Pichot (pour ne parler que des morts) on chercherait vainement l'ouvrage de M. Rigal sur Hardy, celui de M. Rébelliau sur l'*Histoire des Variations* des *Eglises protestantes*, etc.

PÉRIODIQUES

L'Amateur d'autographes et de documents historiques. — Juillet et août-septembre; Claude Perroud, *Nouvelles lettres inédites de Mme Roland* (suite et fin). — Août-septembre; *Autographes et documents : Augustine Brohan et Alfred de Musset; Réal et le manuscrit autographe des Mémoires du cardinal de Retz.* — Juillet-septembre; *Manuel de l'amateur d'autographes* (de Joachim Lelewel à Henri Lemaire).

Le Correspondant. — 10 juin; Fortunat Strowski, *François Ponsard : l'homme et l'œuvre.* — 25 juin; Henri Brémond, *Walter Scott et le romantisme conservateur.* — 10 juillet; Claudius Grillet, *Victor Hugo spirite.* — Tancrède de Visan, *Le monument de Sully-Prudhomme à Lyon.* — 25 juillet; Amédée Britsch, *A propos des fêtes de Belœil : Charles-Joseph, prince de Ligne* (Bruxelles 1735-Vienne 1814). — Louis Arnould, *Le livre français au Canada : librairies et bibliothèques.* — L. de Lanzac de Laborie, *Jules Ferry épistolier.* — 10 août; Pierre de Quirielle, *Une génération littéraire : à propos des « Maîtres de l'heure ».* — Victor du Bled, *Quelques grands élégants depuis trois cents ans.* II (fin). — 25 août; Fortunat Strowski, *Esquisses littéraires : Jules Lemaître.* — 10 septembre; F. de Witt-Guizot, *Que lisent les paysans?* — 10 octobre; Fortunat Strowski, *Culture antique et culture moderne.* — Jean Bouchet, *La littérature finnoise.* — 10 novembre; Franck Levray, *Treitschke, Nietzsche, Bernhardi et Guillaume II.* — 25 novembre; Mgr Gibier, *Le lieutenant Ernest Psichari.* — 10 décembre; Geoffroy de Grandmaison, *La dernière œuvre du comte Albert de Mun.* — Félicien Pascal, *Le centenaire de la littérature serbe.* — 25 décembre; J. Lortel, *Le théâtre derrière les tranchées.*

Feuilles d'histoire du XVIIe au XXe siècle. — Juillet; Gabriel Vauthier, *Une demande de bourse pour Alexandre Dumas.* — Pierre Bart, *Lettres et billets de M. Thiers.* — Août; G. V., *La dissertation de licence d'Octave Gréard.* — Septembre-décembre; Gabriel Vauthier, *Lettres de Villemain à Sainte-Beuve et à Mme Victor Hugo.*

Le Figaro. — 1er juillet; J. Mazeran, *Mort de M. Georges Perrot.* — 4 juillet; André Beaunier, *Souvenirs* (sur Georges Perrot). — Porel, *Ce dont je me souviens.* — Supplément : Claude Boringe, « *Le Démon de midi* » (par Paul Bourget). — Maurice de Méoty, *La famille Hugo à Guernesey.* — André Beaunier, *Suite des malheurs de M. de Murville.* — 5 juillet; Robert de Flers, *La Semaine dramatique : Comédie-Française, « la Révolte », par Villiers de l'Isle-Adam; « la Nouvelle Idole », par François de Curel.* — 6 juillet; *En l'honneur de Victor Hugo.* — Francis Chevassu, *La Vie littéraire : « Fragments intimes et romanesques », par Ernest Renan.* — 7 juillet; Paul Hervieu, *L'œuvre dramatique de Victor Hugo.* — 10 juillet; Georges Bourdon, *Après les fêtes de Guernesey.* — 11 juillet; Gabriel Hanotaux, *Les lettres de Jules Ferry.* — Supplément : Fernand Baldensperger, *Poèmes inédits d'Alfred de Vigny.* — Léopold Lacour, *Les premières actrices françaises et les premières spectatrices.* V. — Maurice Levaillant, *Victor Hugo amoureux : la rédemption de Juliette Drouet.* — 12 juillet; Georges Cain, *La Vallée-aux-Loups.* — Robert de Flers, *La Semaine dramatique : « Premier Pas », par Nozière.* — 13 juillet; Francis Chevassu, *La Vie littéraire : « la Vie des vérités », par le Dr Gustave Le Bon.* —

14 juillet; Paul Claudel, *D'un théâtre catholique.* — 18 juillet; Lucien Descaves, *La copiste de Victor Hugo.* — Supplément : Marie-Louise Pailleron, *Nohant.* — Émile Magne, *Les feux d'artifice sous Louis XIV.* — Edmond Cléray, *Un hymne académique à la beauté de Paris.* — 20 juillet; Maurice Guillemot, *Le poète exilé* (Sully Prudhomme). — Robert de Flers, *La Semaine dramatique : Comédie-Française, « le Prince charmant », par Tristan Bernard; « l'Essayeuse », par Pierre Véber.* — 27 janvier; Francis Chevassu, *La Vie littéraire : « Bénédicte », par Georges Rivollet; « le Salon du quai Voltaire », par Jules Case.* — F. P., *Les poésies de Vigny.* — 30 juillet; André Beaunier, *Adrien Hébrard.* — 31 juillet; André Beaunier, *Joubert et Diderot : Paris en 1778.* — Porel, *Ce dont je me souviens.* — 1er août (supplément); Fernand Caussy, *Le prince de Ligne à Paris.* — Augustin Thierry, *Gazetiers et journalistes d'autrefois : Martainville.* — André Beaunier, *M. de Murville aux armées.* — Pierre Vrignault, *La Chanson française.* — 7 août; Alfred Capus, *La mort de Jules Lemaître.* — André Beaunier, *Jules Lemaître.* — 12 août; *Louis Couturat.* — 29 août; Gaston Deschamps, *Patrice Mahon.* — 18 septembre; Harlor, *Charles Péguy.* — 5 octobre; Régis Gignoux, *Charles Muller.* — 7 octobre; Gabriel Hanotaux, *Albert de Mun.* — 11 octobre; Julien de Narfon, *Obsèques du comte de Mun.* — 17 octobre; Denys Cochin, *Gœthe, Beethoven et Kant.* — 27 octobre; *Séance publique annuelle des cinq Académies de l'Institut de France.* — 6 novembre; André Nède, *La guerre enfante le lyrisme.* — 8 novembre; Georges Beaume, *Chez Jules Lemaître.* — 9 novembre; Alexandre Hepp, *Le Rhin allemand.* — 18 novembre; Gustave Simon, *Le théâtre en temps de guerre.* — 21 novembre; Julien Benda, *Alain-Fournier.* — 29 novembre; Robert de Lezeau, *Le Théâtre et la guerre.* — 10 décembre; L. Reynaud, *La fin d'une intoxication intellectuelle.* — 13 décembre; Ch. Dauzats, *A l'Institut : séance publique annuelle de l'Académie des sciences morales et politiques.* — 14 décembre; André Beaunier, *Nos « Intellectuels et les leurs ».* — 15 décembre; Henry de Bruchard, *Les écrivains français tués à l'ennemi.* — 18 décembre; Ch. Dauzats, *A l Institut : séance publique annuelle de l'Académie française.* — 22 décembre; Ch. Dauzats, *A l'Institut : séance publique annuelle de l'Académie des sciences.* — 25 décembre; Maurice Donnay, *Au Théâtre.* — 28 décembre; Ch. Dauzats, *Les Morts : M. Charles Joret.*

Le Gaulois. — 3 juillet; Henri de Régnier, *Un écrivain de talent* (M. Marcel Boulenger). — 4 juillet; Frédéric Masson, *Le fonds Bourbon aux Archives des Affaires étrangères.* — 5 juillet; Albert-Émile Sorel, *Le journal inédit de Sully-Prudhomme.* — 6 juillet; Maurice Talmeyr, *Le monument de Guernesey.* — 7 juillet; Fernand Gregh, *A Victor Hugo.* — Lucien Corpechot, *M. Maurice Barrès en Orient.* — 8 juillet; Paul Roche, *A Guernesey : les fêtes de Victor Hugo.* — 16 juillet; Émile Faguet, *Un nouveau livre sur Stendhal.* — 27 juillet; Fernand Caussy, *Le prince de Ligne.* — 7 octobre; Frédéric Masson, René Doumic, Denys Cochin, *Hommage au comte Albert de Mun.* — 18 octobre; Frédéric Masson, *Les intellectuels allemands et l'Institut de France.* — 23 octobre; Arthur Meyer, *Louis de Fourcaud.* — 30 octobre; *La protestation de l'Académie française.* — 18 novembre; Frédéric Masson, *Le commandant Minart.*

Journal des débats politiques et littéraires. — 1er juillet; J. Bourdeau, *Le mécanisme du génie poétique chez Victor Hugo.* — 2 juillet; H. C., *Georges Perrot.* — A. Albert-Petit, *Lettres de Jules Ferry.* — 3 juillet; G. Lechartier, *Les Mœurs de ce temps : quelques conférenciers d'aujourd'hui.* — 6 juillet; Henri Bidou, *La Semaine dramatique : les concours du Conservatoire, le concours de tragédie.* — Paul Vulliaud, *A propos des « Caves du Vatican »* (d'André Gide). — F., *Le « Cymbalum Mundi », de Bonaventure Despériers.* — 8 juillet; *Les fêtes de Victor Hugo.* — Maurice Muret, *Dostoïevsky polémiste.* — 10 juillet; Ernest Dupuy, *La vérité du paysage dans Mistral : Crau et Camargue.* — 11 juillet; L. Augé de Lassus, *Les fêtes de Victor Hugo à Guernesey.* — Joseph Aynard, *Un humoriste anglais* (James Stephens). — 13 juillet; S., *La*

Bruyère (par Émile Magne). — Henri Bidou, *La Semaine dramatique : les concours du Conservatoire, le concours de comédie.* — 17 juillet; Maurice Demaison, *Juliette Drouet.* — 20 juillet; *Le monument Sully-Prudhomme.* — Henri Bidou, *La Semaine dramatique : Comédie-Française, « l'Essayeuse », par P. Véber; « le Prince charmant », par Tristan Bernard.* — 22 juillet; Ernest Seillière, *Le Saint-Simon de Boislisle* (tome XXVI). — 26 juillet; André Chaumeix, *Revue littéraire : « le Démon de midi », par Paul Bourget.* — 27 juillet; S., *« Gingolph l'abandonné »* (par René Bazin). — Hubert Morand, *Le prince de Ligne corrigé par Mme de Staël.* — Henri Bidou, *La Semaine dramatique : l'année dramatique.* — 31 juillet; *Adrien Hébrard, journaliste.* — G. Lechartier, *Les Mœurs de ce temps : danses d'aujourd'hui, danses d'autrefois.* — 1er août; F. Ch., *La vraie (chanson de M. de La Palisse.* — 3 août; Henri Chantavoine, *« La Voie Sacrée »* par Jean Laroche). — Henri Bidou, *La Semaine dramatique : sur les scènes étrangères, « Pygmalion », par Bernard Shaw.* — 8 août; Pierre de Quirielle, *Jules Lemaitre.* — 29 août; Z., *Croquis de Paris : livres et images.* — 4 septembre; Y., *Croquis de Paris : les bibliothèques.* — 7 septembre; *Romain Rolland contre Gerhart Hauptmann.* — 11 septembre; Maurice Demaison, *Gœthe et la France.* — 18 septembre; Daniel Halévy, *Charles Péguy.* — 7 octobre; H. A., *Henri Heine prophète.* — 8 octobre; *Albert de Mun.* — 10 octobre; Henri Welschinger, *Le comte de Mun.* — 26 octobre; Y., *Croquis de Paris : chronique dramatique.* — 27 octobre; *Institut de France : séance publique annuelle des cinq Académies.* — 28 octobre; Henri Chantavoine, *La séance annuelle des cinq Académies.* — 1er novembre; Y., *Croquis de Paris : à la Comédie-Française.* — 8 novembre; *Un manifeste des Universités françaises.* — 15 novembre; *Séance publique annuelle de l'Académie des Beaux-Arts.* — 21 novembre; *Séance publique annuelle de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.* — 22 novembre; Cestre, *Rudyard Kipling et la plus grande Angleterre.* — 29 novembre; *A la mémoire d'Alain Fournier.* — 4 décembre; Y., *La reprise d' « Horace ».* — 8 décembre; Y., *A la Comédie-Française.* — 9 décembre; Maurice Muret, *Frédéric Nietzsche et la culture allemande.* — 13 décembre; *Séance publique annuelle de l'Académie des Sciences morales et politiques.* — 15 décembre; Z., *Croquis de Paris : les poètes.* — 18 décembre; *Académie française : séance publique annuelle.* — 19 décembre; Henri Chantavoine, *A l'Académie française.* — 29 décembre; J. Bonnecase, *L'ancienne faculté de Droit de Strasbourg et la culture française.*

Mercure de France. — 1er juillet; Théophile Gautier, *Lettres familières* (publiées par Henri Boucher). — Francis Carco, *Réflexions sur l'humour.* — 16 juillet; René Dumesnil, *Bouvard et Pécuchet sont-ils des imbéciles?* — Charles Morice, *Adrien Mithouard.* — André Spire, *Le Vers français d'après la Phonétique expérimentale.* — 1er août; Henry Dérieux, *L'œuvre romanesque de M. Henri de Régnier.* — J. Pollio, *Le vrai texte des Mémoires de Casanova.* — J.-G. Prod'homme, *Le chevalier Gluck et sa réforme de l'Opéra.*

Revue bleue (Revue politique et littéraire). — 4 juillet 1914; Paul Gaultier, *Le mouvement philosophique : de l'Humour.* — Firmin Roz, *Théâtres : Comédie-Française, « la Révolte », par Villiers de l'Isle-Adam; « la Nouvelle Idole », par François de Curel.* — 4 et 11 juillet; maréchal Vaillant, *Lettres et billets inédits* (publiés par Paul Bonnefon). — 11 juillet; Lucien Maury, *Les Lettres, œuvres et idées : Victor de Balabine.* — 18 et 25 juillet; Henri Hauser, *Les sources de l'histoire du règne de Henri IV.* — Ananda Coomaraswamy, *Notes sur la technique dramatique indienne.* — 18 juillet; Lucien Maury, *Les Lettres : Musset, Molière.* — 25 juillet; R. Desroys du Roure, *Un humoriste comédien : Stéphen Leacock.* — Lucien Maury, *Les Lettres : romans* (Henri Duvernois, Martial Piéchaud, Auguste Bailly, Gabriel Maurière). — Firmin Roz, *Théâtres : Comédie-Française, « l'Essayeuse », par Pierre Véber; « le Prince Charmant », par Tristan Bernard.* — Michel Bréal, *Georges Perrot.* — 1er août; Pierre Lebrun et Alexandre Martin, *Deux amis sous la Restauration* (corres-

pondance inédite publiée par Paul Bonnefon). — B.-G. Gaulis, *Le centenaire de Genève.* — Paul Gaultier, *Le mouvement philosophique : les petites âmes.* — 14 novembre; Lucien Maury, *Les intellectuels allemands.* — 12 et 26 décembre; Jacques Flach, *Le siège de Paris en 1590 et le traité « De la Constance et Consolation ès calamités publiques » de Guillaume Du Vair.*

Revue de Paris. — 1er juillet; Edmond Blanguernon, *Une amie inconnue de Théophile Gautier.* — 1er août; Joachim Merlant, *Balzac en guerre avec les journalistes.* — 1er décembre; Marcel Prévost, *Émile Nolly tué à la guerre.* — 15 décembre; Gustave Lanson, *Culture allemande, humanité russe.*

Revue des Deux Mondes. — 1er juillet, Balzac, « *Le Médecin de campagne* » : *fragments inédits.* — André Beaunier, *Revue littéraire : Alfred de Musset.* — 15 juillet; Henri Welschinger, *Les « Souvenirs » de M. de Freycinet.* — Augustin Thierry, *Les amuseurs d'autrefois : Paradis de Moncrif.* — René Doumic, *Revue dramatique : « la Nouvelle Idole », « la « Révolte », à la Comédie-Française.* — T. de Wyzewa, *Un livre allemand sur Ferdinand Brunetière.* — — 1er août; André Beaunier, *Revue littéraire : un roman de M. Paul Bourget.* — 15 août; Victor Giraud, *Un philosophe méconnu : Maine de Biran.* — René Doumic, *Revue dramatique : « le Prince charmant », « l'Essayeuse », à la Comédie-Française; mort de M. Jules Lemaître.* — 1er septembre; André Beaunier, *Revue littéraire : Elle et Lui* (Juliette Drouet et Victor Hugo). — 15 septembre; René Doumic, *Patrice Mahon* (Art Roë). — 1er octobre; André Beaunier, *Revue littéraire : l'auteur de « Paludes »* (André Gide). — 15 octobre; René Doumic, *Charles Péguy.* — 1er novembre; Pierre-Maurice Masson, *Chateaubriand en Orient.* — André Beaunier, *Revue littéraire : « Un voyage »* (par Jacques Vontade). — 15 novembre; Victor Giraud, *La question d'Alsace-Lorraine dans le roman français contemporain.* — Samuel Rocheblave, *George Sand et sa famille pendant la guerre de 1870-1871.* — René Doumic, *Le retour à la culture française.* — 1er décembre; André Beaunier, *Revue littéraire : conteurs belges.* — 15 décembre; Étienne Lamy, *Nos chansons de geste.* — Louis Bertrand, *Nietzsche et la guerre.* — André Beaunier, *Joseph Joubert et Tahiti.* — T. de Wyzewa, *Henri de Treitschke et le pangermanisme.*

Revue du mois. — 10 janvier 1914; Alphonse Séché, *Le désarroi de la conscience littéraire.* — 10 février; Mary Duclaux, *Les ennuis des Grignan.* — Gérard Monod et Mme Thyss-Monod, *La vie de Claude Bernard.* — A. Tibal, *Gœthe et les sciences de la nature.* — 10 mars; A. Cartault, *L'intellectuel et la tradition.* — 10 avril; Virgile Pinot, *Les idées du romancier Johann Bojer.* — 10 mai; L. Pineau, *L'idée féministe dans la littérature allemande au XIXe siècle.* — 10 juin; F. Lévy-Wogue, *L'étude des langues anciennes et l'éducation.* — D. Mornet, *Les méthodes dans les récents travaux d'histoire littéraire.* — 10 juillet; Ch. Petit-Dutaillis, *A propos de « la Révolte des Anges ».* — 10 août; A. Monglond, *Sainte-Beuve journaliste,* — E. Faral, *François Villon.*

Revue du dix-huitième siècle. — 1914, fasc. 2: Louis Batcave, *Les eaux de Passy au XVIIIe siècle.* — V. Schrœder, *L'abbé Prévost journaliste.* — Joseph Drouet, *L'esprit pratique de l'abbé de Saint-Pierre.* — J.-G. Dubois-Fontanelle, *Aventures philosophiques.* — *Chronique : centenaire du Prince de Ligne.* — Fasc. 3; C. Leroux-Cesbron, *Un moraliste pour gens du monde au XVIIIe siècle.* — Claude Perroud, *Le roman d'un Girondin* (Bosc d'Antic). — J.-G. Dubois-Fontanelle, *Aventures philosophiques* (Fin). — Charles Coypel, *Alceste* (Fin). — René Hubert, *Histoire des doctrines philosophiques.*

Revue du seizième siècle. — 1914, fasc. 1; Henri Hauser, *Quelques fragments inédits de Michelet sur le XVIe siècle.* — Arthur Tilley, *Rabelais et Jean Le Maire de Belges.* — Jean Plattard, *Notes pour le commentaire de Rabelais.* — H. Chamard et C. Rudler, *La documentation sur le XVIe siècle chez un romancier du XVIIe : les sources historiques de la « Princesse de Clèves ».* — Jean Plattard, *Bulletin d'histoire littéraire.* — Fasc. 2; René Sturel, *Poésies inédites de Marguerite de Navarre.* — Marcel Godet, *Un martyr de l'humanisme : tragique*

histoire d'Haymon de La Fosse, étudiant picard (1503). — Spitzer, Albanel, Henri Clouzot, *Notes pour le commentaire de Rabelais.* — Jean Plattard, *André Chénier et Rabelais.* — Croll, *Juste Lipse et le mouvement anticicéronien à la fin du XVI^e^ et au début du XVII^e^ siècle.* — Jean Plattard, *Les jardins français à l'époque de la Renaissance.*

Revue hebdomadaire. — 4 juillet; Fernand Vallon, *Le Grandval et ses hôtes* (le baron d'Holbach). — 11 juillet; Denys Cochin, *Mgr Dupanloup et les libéraux catholiques.* — André Chaumeix, *Georges Perrot.* — 18 juillet; Ch. Morizot-Thibault, *L'affaire du bonnet et les mémoires de Saint-Simon.* — A. Albert-Petit, *Benjamin Constant à Luzarches.* — François Le Grix, *Les Livres : trois romans qui sont des fables.* — 25 juillet; Georges Beaume, *En chemin littéraire.* I. — Henry Bordeaux, *La vie au théâtre.* — 1^er^ août; Al. Gayet, *La vraie tentation de saint Antoine.*

Le Temps. — 1^er^ juillet; Paul Souday, *Les Livres :* « *les Caves du Vatican* », *par André Gide;* « *l'Offrande lyrique* », *par Rabindranath Tagore.* — Henri Chervet, *Voltaire et les travaux de Paris.* — 2 juillet; Edmond Pottier, *Georges Perrot.* — 4 juillet; Raoul Aubry, *M. Maurice Barrès retour d'Orient.* — 5 juillet; Pierre Champion, *Un portrait de François Villon.* — 6 juillet; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : la tragédie et la comédie au Conservatoire; le théâtre d'Alfred de Musset et le public d'aujourd'hui.* — Gustave Simon, *A Guernesey : les fêtes de Victor Hugo.* — 7 juillet; G. D., *Les pèlerins de Guernesey.* — 8 juillet; Paul Souday, *Les Livres :* « *la Petite Fille de Jérusalem* », *par Myriam Harry;* « *la Vocation* », *par Avesnes;* « *l'Académie Renaudin* », *par Michel Aspertini.* — *Français et Anglais fêtent à Guernesey le souvenir de Victor Hugo.* — 10 juillet; Émile Henriot, *Le souvenir de Port-Royal-des-Champs.* — 11 juillet; Félix Duquesnel, *Les Oubliés : Clémentine Jouassain, la* « *reine des duègnes* ». — Jean Lefranc, *Après les fêtes de Guernesey.* — *Une lettre inédite de Prosper Mérimée.* — 12 juillet: Émile Faguet, *Le prince de Ligne et la marquise de Coigny.* — 13 juillet; Pierre Comert, *La saison théâtrale à Berlin.* — Adolphe Brisson, *Comédie-Française :* « *le Prince charmant* », *par Tristan Bernard;* « *l'Essayeuse* », *par Pierre Veber.* — Louis Barthou, *La jeunesse de Victor Hugo* (avec des lettres inédites). — 14 juillet; Raoul Aubry, *Paul Claudel premier consul.* — 18 juillet; P. S., *Bossuet et Claudel.* — 19 juillet; Émile Faguet, *La marquise de Cabris.* — Gaston Deschamps, *Alfred de la Coulonche.* — 20 juillet; Marguerite Moreno, *Le théâtre argentin.* — *Un monument à Sully-Prudhomme.* — 22 juillet; Paul Souday, *Les Livres :* « *le Démon de midi* », *par Paul Bourget.* — 25 juillet; Félix Duquesnel, *Les Oubliés : Marie Laurent.* — 26 juillet; Henri Lebasteur, *Le prince de Ligne.* — 27 juillet; Marcel Dunan, *L'année théâtrale à Vienne.* — *Des vers inédits d'Alfred de Vigny.* — 29 juillet; Paul Souday, *Les Livres :* « *Romaine Mirmault* », *par Henri de Régnier;* « *Faubourg Montmartre* », *par Henri Duvernois;* « *Rikette aux enfers* », *par Charles Muller et Paul Reboux.* — 30 juillet; *Adrien Hébrard.* — *Walt Witmann et la nouvelle poésie française.* — G. Lenôtre, *L'an 2440.* — 1^er^ août; Félix Duquesnel, *Les Oubliés : Edmond Got.* — 2 août; Émile Faguet, *Essai sur le libéralisme allemand.* — *Jean Jaurès.* — 8 août; Alfred Mézières, *Jules Lemaître.* — 25 août; Paul Souday, *Les Livres :* « *la Politique allemande* », *par le prince de Bulow.* — 29 août; *Un soldat : Patrice Mahon.* — 2 septembre; Paul Souday, *Les Livres :* « *la Politique allemande* », *par le prince de Bulow* (second article). — 4 septembre; Geneviève Bianquis, *Une forme littéraire du pangermanisme autrichien : le romancier Rudolf Hans Bartsch.* — 5 septembre; Ch. Gailly de Taurines, *Les mémoires de Mlle Cochelet.* — 6 septembre; J.-L., *Ernest Renan et l'Allemagne.* — 8 septembre; *Pierre Loti à la Turquie.* — 19 septembre; P. S., *Charles Péguy.* — 29 septembre; Paul Souday, *Les Livres :* « *la Monarchie des Habsbourg* », *par Henry Wickham Steed.* — 5 octobre; Abel Hermant, *Walt Whitman consolateur des blessés.* — *Voltaire pacifiste et germanophobe.* — 8 octobre; Abel Hermant, *Le comte Albert de Mun.* — 12 octobre; *Comment*

fut préservé le musée de Chantilly. — 14 octobre ; Gaston Deschamps, *La réponse aux « Intellectuels allemands ».* — 16 octobre ; Gaston Deschamps, *Les « Intellectuels allemands ».* — 23 octobre ; Pierre Mille, *A M. Morf, professeur de philologie romane à Berlin.* — *Les visions prophétiques de Mgr Benson.* — 24 octobre ; Abel Hermant, *Le cas de Frédéric Nietzsche.* — 26 octobre ; Paul Souday, *Les Livres : « Ève », par Charles Péguy.* — 27 octobre ; *Institut de France : séance publique annuelle des cinq Académies.* — 28 octobre ; Gaston Deschamps, *A l'Institut.* — 29 octobre ; René Millet, *Paul Bourde.* — 30 octobre ; Jules Truffier, *En souvenir de Jules Claretie.* — 7 novembre ; Paul Souday, *Les Livres : « Histoire générale de l'influence française en Allemagne », par L. Reynaud.* — 9 novembre ; Adolphe Brisson, *Paris et le théâtre pendant la guerre de 1870.* — 11 novembre ; Abel Hermant, *M. Taine et la guerre.* — 13 novembre ; *Le lieutenant Ernest Psichari.* — 16 novembre ; Adolphe Brisson, *Paris et le théâtre pendant la guerre de 1870.* — 21 novembre ; *Séance publique annuelle de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.* — 21 novembre ; Paul Souday, *Les Livres : « Histoire générale de l'influence française en Allemagne », par L. Reynaud.* II. — 23 novembre ; Abel Hermant, *La pensée intime de Gœthe.* — 2 décembre ; Abel Hermant, *Le « Sens commun » de M. Bernard Shaw.* — 3 décembre ; Adolphe Aderer, *Jenneval et la « Brabançonne ».* — 5 décembre ; Paul Souday, *Les Livres : « Hiên le Maboul », la « Barque annamite », « Gens de guerre au Maroc », par Émile Nolly ; l' « Appel des armes », par Ernest Psichari.* — 13 décembre ; *Séance publique annuelle de l'Académie des sciences morales et politiques.* — 14 décembre ; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : « Horace » à la Comédie-Française.* — 18 décembre ; *Séance publique annuelle de l'Académie française.* — 19 décembre ; Paul Souday, *A l'Académie française : les prix de vertu.* — 28 décembre ; *L'appel aux écrivains.* — Edmond Pottier, *La culture germanique et l'enseignement français.* — 30 décembre ; *Pour la culture française.*

LIVRES NOUVEAUX

Aicard (Jean). — *Alfred de Vigny*. Conférences de la *Revue Hebdomadaire*, mars 1914. *Paris, Flammarion*. In-16, de XV-299 p. Prix : 3 fr. 50.

A Lamartine (1833-1913). — Préface de Maurice BARRÈS, suivie d'une étude de Louis BARTHOU sur la « Politique rationnelle » et de trois sonnets de Jean-Louis VAUDOYER. Discours prononcés à Bergues, le 21 septembre 1913, par MM. Paul Deschanel, Denys Cochin, Auguste Dorchain, Henry Cochin. Récit des fêtes de Bergues en l'honneur de Lamartine, par Édouard Galloo. Encore quelques lettres inédites de Lamartine, par Henry Cochin. *Paris, Plon-Nourrit*. Petit in-8 de 237 p. Prix : 2 fr. 50.

Apponyi (comte Rodolphe). — *Journal du comte Rodolphe Apponyi, attaché à l'ambassade d'Autriche à Paris*. Vingt-cinq ans à Paris (1826-1850), publié par Ernest DAUDET. III (1835-1843). Avec un portrait et deux gravures. *Paris, Plon-Nourrit*. In-8, de 520 p.

Arbelet (Paul). — *L'Histoire de la peinture en Italie et les Plagiats de Stendhal. Paris, Calmann-Lévy*. In-8, de IV-542 p. Prix : 7 fr. 50.

Balabine (Victor de). — *Paris de 1842 à 1852*. La Cour. La Société. Les Mœurs. Journal de Victor de Balabine, secrétaire de l'ambassade de Russie, publié par Ernest DAUDET. Premier volume. 1842-1847. *Paris, Émile-Paul*. In-8, de XII-322 p. Prix : 7 fr. 50

Balzac (Honoré de). — *La Comédie humaine*. Texte revisé et annoté par Marcel BOUTERON et Henri LONGNON. Illustrations de Charles Huart gravées sur bois par Pierre Gusman. Etudes de mœurs. Scènes de la vie parisienne, VIII. Les Petits Bourgeois. L'Envers de l'histoire contemporaine. *Paris, Conard*. Petit in-8, de 507 p. Prix : 4 fr. — Etudes de Mœurs. Scènes de la vie politique. Un épisode sous la Terreur. Une ténébreuse affaire. Le député d'Arcis. Z. Marcas. Petit in-8, de 463 p. Prix : 4 fr.

Barthou (Louis). — *Mirabeau. Paris, Hachette*. In-8, de 328 p. et portrait. Prix : 7 fr. 50. (Figures du passé.)

Bellessort (André). — *Sur les grands chemins de la poésie classique*. Ronsard, Corneille, La Fontaine, Racine, Boileau. *Paris, Perrin*. In-16, de 375 p. Prix : 3 fr. 50.

Bertrand (J.-J.-A.). — *L. Tieck et le Théâtre espagnol. Paris, F. Rieder*. In-8, de 189 p. Prix : 4 fr.

Bodin (Jean). — *Colloque de Jean Bodin*. Des secrets cachez des choses sublimes. Entre sept Sçauans qui sont de différents sentiments. Traduction française du « Colloquium Heptaplomeros » ; par Roger CHAUVIRÉ. *Paris, Tenin*. In-8, de 217 p. Prix : 6 fr.

Bossert (A.). — *Essais de littérature française et allemande*. (Un salon allemand. Louis Ramond. Les Epigrammes vénitiennes de Gœthe. Frédéric Godet. Caroline de Günderode. Edouard Mœrike. Henriette Feuerbach. La Comédie autrichienne. Hugo de Hofmannsthal. Une traduction en vers d'Henri Heine. Auguste Comte et Célestin de Blignières. Cendrillon.) *Paris, Hachette*. In-16, de 303 p. Prix : 3 fr. 50.

Bossuet. — *Correspondance de Bossuet*. Nouvelle édition augmentée de lettres inédites et publiée avec des notes et des appendices, sous le patronage

de l'Académie française, par Ch. URBAIN et E. LEVESQUE. T. V (janvier 1695-juin 1696). *Paris, Hachette.* In-8, de 545 p. Prix : 7 fr. 50. (Les Grands Écrivains de la France.)

Bouillier (Victor). — *Georg Christoph Lichtenberg* (1742-1799). Essai sur sa vie et ses œuvres littéraires, suivi d'un choix de ses aphorismes. *Paris, Edouard Champion.* In-8, de XIII-250 p.

Boulenger (Jacques). — *Au pays de Gérard de Nerval.* Nuit perdue. La route de Loisy. Le hameau de Sylvie. Le Village de Gérard. Morte-Fontaine. Adrienne. Châalis. Ermenonville. Aurélie. Chantilly et Senlis. Avec 8 planches hors texte. *Paris, Champion.* Petit in-8, de 213 p.

Buffenoir (Hippolyte). — *De Marc-Aurèle à Napoléon.* I : les Stoïciens, Éléonore d'Este, J.-J. Rousseau et son temps, la Marquise de Condorcet, André Chénier, Mozart en France, Napoléon et Chateaubriand, Napoléon, Gœthe et Wieland, Shelley. II : le Louvre, l'Hôtel de Soubise, l'Hôtel Carnavalet, Résidences de Mme de Sévigné, Catinat à Saint-Gratien, Napoléon à Auxonne. *Paris, Ambert.* In-8, de X-352 p. (Hommes et demeures célèbres.)

Buffenoir (Hippolyte). — *De Chateaubriand à Ernest Renan.* I, Chopin. Amies de Chateaubriand. Mme Ancelot. Lamartine. Alfred de Musset. Renan. Dumas fils. Alphonse Daudet. Stephen Liégeard. II, le Château de Coppet. Maison de la Légion d'honneur; Méréville. Weimar. Buffon à Montbard. L'Abbaye-au-bois et Chateaubriand. *Paris, Ambert.* In-8, de 42 p. (Hommes et Demeures célèbres.)

Calvet (J.). — *Alfred de Vigny.* Portrait littéraire et Extraits. *Paris, G. Beauchesne.* In-8, de 196 p. avec 1 portrait. (Bibliothèque française et catholique. Portraits littéraires.)

Catalogue *général de la librairie française*, continuation de l'ouvrage d'Otto LORENZ (période de 1840 à 1885 : 2 volumes). T. XXXIV. (Période de 1910 à 1912.) Rédigé par D. JORDELL. Troisième fascicule : Graftia-Martinat. *Paris, D. Jordell.* In-8, de 481 à 720 p.

Catalogue *général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale.* Auteurs. T. LVII. Game-Gaultherus. *Paris, Impr. nationale.* In-8 à 2 col., col. de 1 à 1282. — Tome LVIII. Gauthier de Rumilly-Genthe. In-8 à 2 col., col. de 1 à 1218.

Caylus (comte de). — *Voyage d'Italie*, 1714-1715. Première édition du Code autographe, annotée et précédée d'un essai sur le comte de Caylus, par Amilda A. PONS. *Paris, Fischbacher.* In-8, de LXIII-351 p. avec portraits, vignettes et un fac-similé d'autographe.

Chefs-d'œuvre *comiques des successeurs de Molière.* T. I : Baron et Dufresny, 3 gravures hors texte. T. II : Dancourt, 2 gravures hors texte. Notices et annotations, par Georges ROTH. *Paris, Larousse.* 2 vol. petit in-8, t. I, de 206 p.; t. II, de 222 p. Chaque tome, 1 fr. 50 net.

Chizay (M. de). — *Mémoires de M. de Chizay sur le règne de Louis XIII.* Ouvrage publié pour la Société d'histoire diplomatique, par Robert LAVOLLÉE. *Paris, Plon-Nourrit.* In-8, de IX-360 p. Prix : 7 fr.

Constant (Benjamin). — *Adolphe et Œuvres choisies.* Notices et annotations par Maurice ALLEM. Deux gravures hors texte. *Paris, Larousse.* Petit in-8, de 248 p. Prix : 1 fr. 50 net.

Coynart (Ch. de), — *Le Chevalier de Folard* (1669-1752). *Paris, Hachette.* In-16, de 351 p. Prix : 3 fr. 50.

Cuvillier (A.). — *Un journal d'ouvriers : « l'Atelier »* (1840-1850). Préface de M. C. BOUGLÉ. *Paris, Alcan.* In-16. de 306 p.

Dauphin (V.). — *Rabelais à la Baumette. Paris. Champion.* In-8, de 14 p. (Extrait de la « Revue du XVIe siècle », t. I, 1913.)

Dejob (Charles). — *Le Réveil de l'opinion dans l'université sous le second Empire.* La Revue de l'instruction publique et Victor Duruy. *Saint-Cloud, impr. Belin.* Petit in-8, de 48 p. (Extrait de « l'Enseignement secondaire ». Mars-mai 1914).

Des Granges (Ch. M.). — *Histoire illustrée de la littérature française. Paris. Hatier.* In-8, de IX-916 p. avec gravures et fac-similés.

Des Periers (Bonaventure). — « *Cymbalum Mundi* » (Cymbalum Mundi en Francoys, contenant quatre dialogues poétiques, fort antiques, joyeux et facétieux). Réimpression de l'édition 1537, fac-similé de l'exemplaire unique conservé à la bibliothèque de Versailles. *Paris, Impr. Durand.* In-16 non paginé.

Doumic (René). — *La Comédie humaine dans Saint-Simon.* Conférence faite à la Société normande de géographie; sous la présidence de M. T. Franqueville. *Rouen, impr. Albert Lainé.* In-4 de 24 p. (Extrait du « Bulletin de la Société normande de géographie ».)

Du Bellay (Joachim). — *La Défense et Illustration de la langue française;* suivie du projet de l'œuvre intitulée : De la précellence du langage français, par Henri ESTIENNE. Nouvelle édition revue et annotée, par Louis HUMBERT. *Paris, Garnier.* In-18 jésus, de VIII-591 p.

Du Bellay (Joachim). — *La Défense et Illustration de la langue française*; suivie du projet de l'œuvre intitulée : De la précellence de langage français, par Henri ESTIENNE. Nouvelle édition revue et annotée, par Louis HUMBERT. *Paris, Garnier.* Petit in-8, de VIII-589 p. Collection « Selecta » des classiques Garnier.

Duhamel (Georges). — *Les Poètes et la Poésie*, 1912-1913. La Connaissance poétique. Le Choix d'un sujet. Sur la sincérité des poètes. De l'orgueil. De l'éclectisme. Petit Tableau des écoles poétiques. D'un programme critique. Les Poètes. *Paris, « Mercure de France ».* In-18, de 341 p.

Émile-Sorel (Albert). — *Conférence sur Guizot*, faite à la Société normande de géographie. *Rouen, impr. Albert Lainé.* In-4, de 29 p. Extrait du « Bulletin de la Société normande de géographie ».

Épictète. — *La traduction française du Manuel d'Epictète d'André de Rivaudeau au XVI^e^ siècle.* Publiée avec une introduction par Léontine ZANTA. *Paris, Champion.* In-8, de 175 p.

Fage (René). — *Un auteur limousin inconnu.* Hugues Reynald et ses œuvres. *Limoges, impr. Ducourtioux.* In-8, de 13 p. Extrait du « Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin ».

Faguet (Émile). — *En lisant Corneille.* L'Homme et son temps. L'Écrivain et son œuvre. *Paris, Hachette.* In-16, de 282 p. Prix : 3 fr. 50.

Flaubert (Gustave). — *Premières Œuvres.* T. I. 183... 1838. Journal d'un écolier. Opuscules historiques. Œuvres diverses. T. II. : 1838-1842. Agonies. Mémoires d'un fou, Smarh. Novembre. *Paris, Fasquelle.* 2 vol. in-18. T. I, de VII-415 p.; t. II, de 404 p. Prix : 3 fr. 50. chaque vol.

Gobineau (comte de). — *Adélaïde*, nouvelle inédite, précédée d'une notice, par André de HEVESY. *Paris, éditions de la « Nouvelle Revue française ».* In-8, de 57 p. Prix : 3 fr. 50.

Grivel (vice-amiral baron). — *Mémoires du vice-amiral baron Grivel.* Révolution, Empire. Préface de M. G. LACOUR-GAYET. Avec deux portraits et une gravure. *Paris, Plon-Nourrit,* In-8, de VII-423 p. Prix : 7 fr. 50.

Guilbeaux (Henri). — *La poésie dynamique. Paris, édition de la « Revue »* In-8, de 32 p. Prix : 50 cent. Extrait de la « Revue » (ancienne Revue des Revues). 1^er^ et 15 mai 1914.

Hauser (Henri). — *Quelques fragments inédits de Michelet sur le XVI^e^ siècle. Paris, Champion.* In-8, de 14 p. (Extrait de la Revue du XVI^e^ siècle. T. II. 1914.)

Hugo (Victor). — *L'Année terrible. L'Art d'être grand-père. Paris, Ollendorf.* Grand in-8, de 659 p. avec portraits et fac-similé. (Œuvres complètes de Victor Hugo. Poésie, VIII.)

La Bruyère. — *Textes choisis et commentés*, par Émile MAGNE. *Paris, Plon-Nourrit.* In-16, de 307 p. avec portrait. Prix : 1 fr. 50. (Bibliothèque française, *XVII^e^* siècle.)

Lacordaire. — *Pages choisies de Lacordaire*, par M. l'abbé Chatelain. *Lyon, Vitte.* In-8, de 363 p.

La Fontaine. — *Les Fables de La Fontaine en action*, par Maurice Bizeau, instituteur. Série de 12 tableaux muraux en six couleurs, d'après les aquarelles de Benjamin Rabier. L'Auxiliaire du maître. Guide et Fablier. Préface de M. B. Maurellet. Lettre de M. Léon Riotor. *Paris, Delagrave.* In-8, de 47 p. avec fig., Prix : 90 cent. net.

Lavedan (Pierre). — *Léonard Limosin et les Emailleurs français.* Biographie critique illustrée de 24 planches hors texte. *Paris, Laurens.* Petit in-8, de 128 p. (Les Grands Artistes, leur vie, leur œuvre.)

Legrand (Noé). — *La Collection des thèses de l'ancienne Faculté de médecine de Paris depuis 1539 et son catalogue inédit jusqu'en 1793.* Documents sur l'histoire de la Faculté pendant la Révolution. *Paris, Champion.* In-8, de 216 p. avec gravures. (Bibliothèque historique de « la France médicale ».)

Lote (Georges). — *Études sur les vers français.* Première partie. L'Alexandrin, d'après la phonétique expérimentale; 2e édition considérablement augmentée. T. I, t. II, t. III. (Analyses et Tableaux.) *Paris, éditions de la Phalange*, 3 vol., in-4. T. I. de XIX-368 p. avec fig.; t. II. de 369 à 719 p. avec fig.; t. III. de VI-215 p. Les trois tomes, ensemble, 60 fr. net.

Louvancour (Henri). — *De Henri de Saint-Simon à Charles Fourier.* Étude sur le socialisme romantique français de 1830 (thèse). *Chartres, impr. Durand.* In-8, de 452 p.

Martino (Pierre). — *Stendhal. Société française d'impr. et de libr.* In-16, de 382 p. Prix : 3 fr. 50.

Méjasson (docteur Joseph). — *Un poète catholique allemand : Frédéric-Guillaume Weber.* L'Homme et le poète (1813-1914). *Paris, Vitte.* In-8, de 319 p.

Monin (H.). — *La Montansier.* Femme galante et femme d'affaires, directrice et fondatrice de théâtres (1730-1820). Avec un portrait hors texte. (Aux Ursulines de Bordeaux. Vie galante en Amérique, à Paris. La Quarantaine! A Versailles, à la suite de la cour. Fondation du Grand-Théâtre, rue des Réservoirs. Trust des théâtres. Sous la Révolution, au Palais-Royal. A la suite de Dumouriez. Fondation du Théâtre National ou des Arts, confisqué sous la Terreur au profit de l'Opéra. Dix mois de prison, etc.) *Paris, aux bureaux de la Revue historique de la Révolution française et de l'Empire.* In-8, de 61 p. Extrait de la *Revue historique de la Révolution française et de l'Empire* de janvier-mars 1914.

Mouzin (Alexis). — *Guy-Valvor* (Georges-Vayssière), poète, critique, romancier. *Avignon, impr. François Seguin.* In-8, de 20 p.

Murger (Henri). — *Scènes de la vie de bohème.* Nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée, précédée d'une notice biographique sur l'auteur et suivie de notes par Paul Ginisty. *Paris, Garnier.* In-18 jésus, de CXVI-427 p.

Murger (Henry). — *Scènes de la vie de bohème.* Aquarelles de A. Robaudi. *Paris, Carteret.* In-8, de XIV-419 p.

Musset (Alfred de). — *On ne badine pas avec l'amour*, comédie en trois actes. Eaux-fortes originales en couleurs de Gaston La Touche. *Paris, Impr. nationale.* In-4, de 113 p.

Nietzsche (Frédéric). — *Le Cas Wagner*, suivi de Nietzsche contre Wagner. Traduits par Henri Albert. *Paris, « Mercure de France ».* In-18, de 106 p. Prix : 1 fr.

Omont (H.). — *Recherches sur la bibliothèque de l'église cathédrale de Beauvais. Paris, Impr. nationale.* In-4, de 97 p. (Extraits des « Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres », t. XL.)

Pascal (Blaise). — *Œuvres de Blaise Pascal* publiées suivant l'ordre chronologique avec documents complémentaires, introduction et notes, par Léon Brunschvicg, Pierre Boutroux et Félix Gaziez. T. IV : Depuis le Mémorial du 23 novembre 1654 jusqu'au miracle de la Sainte Épine (fin mars 1656). T. V :

Depuis le 10 avril 1656 (sixième provinciale) jusqu'à la fin de septembre 1656. *Paris, Hachette.* 2 vol. In-8. T. IV, de LXXXI-362 p.; t. V, de 431 p. Chaque vol. 7 fr. 50. (Les Grands Ecrivains de la France.)

Péguy (Charles). — *Morceaux choisis des œuvres poétiques* (1912-1913). Les Sonnets du Correspondant. Châteaux de la Loire. La tapisserie de Sainte Geneviève et de Jeanne d'Arc. La tapisserie de Notre-Dame. Eve. *Paris, Ollendorff.* In-12, de 247 p. Prix : 6 fr.

Pellissier (Georges). — *Shakespeare et la superstition shakespearienne. Paris, Hachette.* In-16, de 310 p. Prix : 3 fr. 50.

Pellisson (Maurice). — *Les comédies-ballets de Molière.* Originalité du genre. La Poésie, la Fantaisie, la Satire sociale dans les comédies-ballets. La Comédie-ballet après Molière. *Paris, Hachette.* In-16, de X-235 p. Prix : 3 fr. 50.

Philipot (Emmanuel). — *Essai sur le style et la langue de Noël du Fail,* thèse complémentaire présentée devant la faculté des Lettres de Paris. *Paris, Champion.* In-8, de 174 p.

Pierquin (Hubert). — *Les Lettres, les Sciences, les Arts, la philosophie et la religion des Anglo-Saxons. Paris, F. Alcan.* In-8, de 118 p. Prix : 5 fr.

Poëte (Marcel). — *La promenade à Paris au XVII^e siècle.* L'art de se promener. Les Lieux de promenade dans la ville et aux environs. Avec 16 planches hors texte. *Paris, Colin.* In-16, de 355 p. Prix : 4 fr.

Poètes (les) *du terroir, du XV^e siècle au XX^e siècle.* Textes choisis accompagnés de notices biographiques, d'une bibliographie et de cartes des anciens pays de France; par Ad. VAN BEVER. T. IV : Maine, Orléanais, Touraine, Picardie et Artois, Poitou, Saintonge, Aunis et Angoumois, Provence, Roussillon, Savoie, Index général des noms cités. *Paris, Delagrave.* In-16, de 500 p. Prix : 3 fr. 50.

Porché (François). — *Péguy et les cahiers. Paris, Bloch.* In-18, de 55 p.

Refoulé (Robert). — *La philosophie d'Alfred de Vigny,* 1797-1863. *Orléans, impr. Auguste Gout.* In-8, de 35 p. (Extrait des « Mémoires de la Société d'agriculture, sciences, belles-letres et arts d'Orléans ».)

Reynaud (L.). — *Histoire générale de l'influence française en Allemagne. Paris, Hachette.* In-8, de VIII-554 p. Prix : 12 fr.

Richard (A.). — *Villon à Saint-Maixent. Poitiers, impr. Roy.* In-8, de 2 p. (Extrait du « Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest ». T. III, 1^er trimestre de 1914.)

Richepin (Jean). — *A travers Shakespeare.* Conférences faites à l'université des Annales. *Paris, Arthème Fayard.* In-16, de 461 p.

Ronsard (Pierre de). — *Textes choisis et commentés,* par Pierre VILLEY. *Paris, Plon-Nourrit.* In-16, de IV-319 p. avec portrait. Prix : 1 fr. 50. (Bibliothèque française, XIV^e siècle.)

Royaumont (Louis de). — *Pro Domo* (la Maison de Balzac). Histoire et Description. Catalogue du musée; nombreuses illustrations. Suivi de Comment a été fondée la maison de Balzac, par Jean Pierre BARBIER. *Paris, Eug. Figuière.* In-16, de 142 p. Prix : 3 fr. 50.

Saint-Simon. — *Mémoires de Saint-Simon.* Nouvelle édition collationnée sur le manuscrit autographe, augmentée des additions de Saint-Simon au journal de Dangeau et de notes et appendices, par A. de BOISLISLE, avec la collaboration de L. LECESTRE et de J. DE BOISLISLE. T. XXVI. *Paris, Hachette.* In-8, de 575 p. Prix : 7 fr. 50. (Les Grands Écrivains de France.)

Sales (Saint François de). — *Œuvres de saint François de Sales,* évêque et prince de Genève et docteur de l'Église. Edition complète d'après les autographes et les éditions originales enrichie de nombreuses pièces inédites. Dédiée à Sa Sainteté Léon XIII et honorée de deux brefs pontificaux, publiée sous les auspices de Mgr l'évêque d'Annecy par les soins de religieuses de la Visitation du premier monastère d'Annecy. T. XIX. Lettres. Volume IX.

Paris, Vite. In-8, de XIX-496 p. et fac-similé d'une lettre de saint François de Sales. Prix : 8 fr.

Seillière (Ernest). — *Le romantisme des réalistes, Gustave Flaubert. Paris, Plon-Nourrit.* In-16, de XXIX-307 p. Prix : 3 fr. 50.

Simon (Gustave). — *La vie d'une femme* (Mme Victor Hugo). *Paris, Ollendorff.* In-16, de II-435 p.

Stendhal. — *Chroniques italiennes.* Vittoria Accoramboni. Les Cenci. La Duchesse de Palliano. L'abbesse de Castro. Vanina Vanini. Notices et annotations par Aug. DUPOUY. Quatre gravures hors texte. *Paris, Larousse.* Petit in-8, de 200 p. Prix : 1 fr. 50 net.

Strauss (Bettina). — *La Culture française à Francfort au* XVIIIe *siècle. Paris, Rieder.* In-8, de 299 p. Prix : 6 fr.

Terrebasse (H. de). — *Humbert Guillot, sieur de la Garenne et de Goulas, poète dauphinois* (1590-1653). *Valence, impr. Jules Céas et fils.* In-8, de 24 p. (Extrait du « Bulletin de la Société d'archéologie de la Drôme », t. 48, 1914.)

Tibal (André). — *Études sur Grillparzer.* Grillparzer et sa nature, Grillparzer et l'amour, Grillparzer et les races. *Paris, Berger-Levrault.* In-8, de 236 p. (Annales de l'Est, publiées par la Faculté des lettres de l'Université de Nancy, 28e année, fasicule I.)

Tolstoï (comte Elie). — *Tolstoï,* souvenirs d'un de ses fils, le comte Elie Tolstoï. Traduits du russe avec l'autorisation de l'auteur, par Mme Limont-Saint-Jean et Denis Roche. *Paris, Calmann-Lévy.* In-8, de 342 p. Prix : 3 fr. 50.

Turenne (maréchal de). — *Mémoires du maréchal de Turenne,* publiés pour la Société de l'histoire de France, d'après le manuscrit autographe appartenant à M. le marquis de Talhouët-Roy ; par Paul MARICHAL. T. II. 1654-1659. *Paris, Laurens.* In-8, LXVII-456 p. avec fac-similés d'autographes. Prix : 9 fr.

Van Der Elst (Robert). — *Michelet naturaliste.* Esquisse de son système de philosophie. *Paris, Delagrave.* In-8, de 344 p.

Vandérem (Fernand). — *Baudelaire et Sainte-Beuve. Paris,* « *le Temps présent* ». In-8, de 23 p. Articles parus, dans les numéros de février et de mars du « Temps présent ».

Vigny (Alfred de). — *Lettres inédites d'Alfred de Vigny à Édouard Delprat et au capitaine de la Coudrée* (1824-1853). Avec une introduction, des notes et un essai inconographique, par Louis de BORDES DE FORTAGE. *Bordeaux, M. Mounastre-Picamilh.* In-8 carré, de 58 p. (Extrait des « Actes de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux ».)

Vigny (Alfred de). — *Morceaux choisis,* avec une introduction et des notes, par René CANAT. *Paris, H. Didier.* In-16, de 594 p. avec grav., portraits et autographe. Prix : 3 fr. (La Littérature française illustrée. Collection moderne de classiques.)

Vigny (Alfred de). — *Poèmes.* Livre mystique. Livre moderne. Poèmes philosophiques. Suzanne. Héléna. Fragments inédits. Notes et éclaircissements de M. Fernand BALDENSPERGER. *Paris, Conard.* In-8, de XXIV-420 p. Prix : 7 fr. (Œuvres complètes de Alfred de Vigny.)

Vigny (Alfred de). — *Servitude et grandeur militaires.* Laurette, la veillée de Vincennes, la Canne de jonc. *Paris, E. Flammarion.* In-18, de 340 p. Prix : 0 fr. 95. (Les Meilleurs auteurs classiques français et étrangers).

Voltaire. — *Mémoires pour servir à la vie de M. de Voltaire, écrits par lui-même. Paris, Conard.* In-16, de 211 p. Prix : 5 fr.

CHRONIQUE

— Un de nos jeunes collaborateurs, M. René Sturel, dont l'activité intellectuelle, qui s'exerçait très heureusement sur l'histoire littéraire de l'humanisme et du XVI^e^ siècle, a été cruellement interrompue par la guerre barbare dont nous souffrons, a mis au jour, dans la *Revue du XVI^e^ siècle* (1914, fasc. 2), quelques *Poésies inédites de Marguerite de Navarre*. Ce sont deux oraisons, conservées par un manuscrit de la bibliothèque de Soissons, divers morceaux poétiques recueillis dans la *Farrago* de Jacques Thiboust, valet de chambre et secrétaire de la princesse, et aussi six autres huitains, provenant de la même source et adressés au sieur de Lavau, qu'on peut joindre aux vingt-quatre que M. Gohin a déjà imprimés dans les *Mélanges Emile Picot*.

— Suivant M. Édouard Rahir qui a traité la question dans une communication au recueil des *Mélanges Picot*, *La première édition des œuvres de Clément Marot*, celle à laquelle il est fait allusion dans la préface de l'*Adolescence clémentine* (1532), est sans doute l'ouvrage intitulé *Les Opuscules et petits traités de Clément Marot* dont un exemplaire, conservé jadis dans la Bibliothèque Colombine, est passé depuis en Amérique. Cet exemplaire, étudié et analysé par M. Rahir, est daté par lui de 1530.

— Le *Mercure de France* du 1^er^ juillet 1914 a publié la lettre suivante que nous reproduisons ici à titre documentaire. Elle est adressée par Charles IX au cardinal-infant de Portugal, pour lui demander de vouloir bien accorder l'ordre du Christ à Pierre de Ronsard :

« Très excellent et très illustre prince, notre très cher et très aimé cousin, Ayant entendu la singulière affection que notre aimé et féal conseiller aulmonier ordinaire M^e^ Pierre de Ronsard, gentilhomme vendomoys, a au service de grandeur et prospérité de l'ordre du Christ, et pour mieux s'y employer et parvenir au rang des chevaliers du dit ordre, nous écrivons présentement à notre très cher et très aimé bon frère et cousin le Roi de Portugal, en faveur du dit de Ronsard, à ce que son bon plaisir soit le y vouloir recevoir; et sachant combien vous pouvez pour lui en cet endroit, nous avons bien voulu prier comme nous faisons bien affectueusement vouloir moyenner au dit de Ronsard cette grâce envers notre dit bon frère, de laquelle nous nous sommes assuré qu'il l'en trouvera digne pour estre personnage très excellent en sçavoir et qui nous a fait de grands et signalés services, à l'honneur de nous vous est grandement recommandé, vous assurant que nous recevrons à singulier plaisir la faveur qu'il vous plaira lui impartir en notre considération et dont nous nous souviendrons quand en pareil cas d'aulcune chose vous nous vouldrez requérir, priant Dieu, très excellent et très illustre prince, vous avoir en sa sainte garde.

« Escript à Soissons le XIII^e^ jour de novembre 1570.

« Charles. »

Au cardinal de Portugal.

(Archives de la Torre de Tombo, à Lisbonne.)

— Le document que M. Dujarric-Descombes a communiqué au Comité des

travaux historiques et scientifiques et qu'il publie, sous ce titre : *Brantôme abbé*, dans le *Bulletin philologique et historique* (1913, p. 409-412) est le procès-verbal de l'hommage reçu d'un de ses tenanciers par Pierre de Bourdeille, en sa qualité d'abbé commendataire de Brantôme. La pièce est datée du 1er juin 1571 et montre que l'abbé ne négligeait aucun de ses droits de suzeraineté.

— Dans son article : *Un poète français du XVIe siècle et son anagramme dévoilé* (*Bibliographe moderne*, janvier-juin 1914), M. Henri Stein donne quelques détails sur un écrivain ignoré jusque-là, J. Chipault, de Donnemarie-en-Montois, auteur d'un long poème de six mille vers, la *Confession vrayement chrestienne* (1561) et d'un autre poème, *Traicté du décès de Nicolas Verjus* (1561 également), fort rares tous les deux, puisqu'on ne connaît qu'un seul exemplaire de chacun d'eux, et signés l'un et l'autre de l'anagramme : *I. Alphutic, de Merandonie-en-Tomnois*.

— La notice bibliographique de M. de Boissieu sur le *Premier livre de Gaspar de Saillans, gentilhomme, citoyen de Valance-en-Dauphiné, à Lyon, 1569*, fait connaître et décrit le seul exemplaire qui paraisse subsister actuellement d'une œuvre assez singulière, où, parmi force réflexions morales et observations historiques, l'auteur retrace son existence, aussi mouvementée que pouvait l'être celle d'un homme de son temps.

— M. Geoffrey A. Dunlop a étudié, dans *Modern Philology* de juillet 1914, *The sources of the Idyles of Jean Vauquelin de La Fresnaye*. Notre poète s'est surtout inspiré du Tasse, de Sannazar, de Flaminio, de Varchi, de Remigio Florentino, des frères Amalteo, d'autres encore, dont on trouvera ici les textes rapprochés des vers de Vauquelin dont ils fournirent l'occasion.

— Le fascicule n° V des *Rapports et notices sur l'édition des Mémoires du cardinal de Richelieu préparée pour la Société de l'histoire de France* contient (p. 283), le texte d'une lettre inédite du polygraphe Charles Sorel de Souvigny, au cardinal de Richelieu, par laquelle l'écrivain lui annonce qu'il a commencé à composer une Histoire de France, qui, pour le moment, ne comprend que les rois de la première race, mais qui sera continuée ultérieurement jusqu'au ministère du cardinal. Ce projet ne se réalisa pas, et sans doute n'avait-il pour objet que d'éveiller la bienveillance de l'homme d'État. Dans le manuscrit qui la contient (Bibliothèque nationale, ms. fr. 23342), cette lettre est accompagnée de *Propositions pour l'histoire* qui émanent manifestement de Sorel, et que M. Delavaud, auteur du mémoire qui reproduit la lettre, n'a pas cru devoir publier (L. Delavaud, *Quelques collaborateurs de Richelieu*).

— M. Albert Maire signale, dans *la Revue des Bibliothèques* d'avril-décembre 1914, un manuscrit des *Lettres provinciales* conservé à la Bibliothèque universitaire de Gênes. C'est une traduction italienne de l'œuvre de Pascal, qui semble n'être qu'une revision rajeunie de la traduction de Brunetti. Le manuscrit date des environs de l'année 1674.

— M. H. Carrington Lancaster, qui a étudié spécialement les origines et les conditions de la tragi-comédie en France, examine, dans un travail séparé, les dates des premières pièces de Corneille (*The dates of Corneille's early plays*, dans *Modern Language Notes* de janvier 1915), et après discussion, il aboutit à ces conclusions que la première représentation de *Mélite* doit être placée vers le mois de février 1630; celle de *Clitandre* en 1631, ou peut-être à la fin de 1630; celle de *La Veuve* en 1631 ou 1632; celle de *La Galerie du Palais* en 1632; celle de *La Suivante* en 1633, ou peut-être à la fin de 1632; celle de *La Place royale* en 1633, ou peut-être en 1634, avant le 13 mars;

celle de *Médée* à la fin de 1634 ou en 1635, avant le 3 avril; celle de *L'Illusion comique* en 1635 ou 1636.

— Le travail dans lequel M. J.-B. Eriau recherche *Pourquoi les Pères de l'Église ont condamné le Théâtre de leur temps*, est surtout consacré aux premiers siècles du christianisme et expose la doctrine qui s'est formée alors sur le danger des spectacles publics. École de morale, l'Église primitive ne pouvait pas voir sans les signaler et sans les condamner les exhibitions périlleuses qui menaçaient la vertu de ses adeptes et elle les flétrit aussitôt comme attentatoires à la décence et la piété. Il n'était certes pas inutile d'établir par des exemples comment cette doctrine s'est fondée sur bien des points et comment elle fut imposée par l'autorité des premiers docteurs, d'autant que c'est d'elle que s'inspirent, au XVII^e^ siècle, les adversaires du théâtre : Nicole, Bourdalone ou Bossuet, qui, à des titres divers, eurent à combattre la pernicieuse influence de *la comédie*, comme on disait alors.

— A l'occasion de l'Exposition internationale tenue à Gand en 1913, l'Imprimerie Nationale a exécuté et tiré à cinquante exemplaires une reproduction de l'opuscule rarissime — on n'en connaît qu'un seul exemplaire — publié en 1650 par l'Imprimerie Royale fondée dix ans auparavant, opuscule qui contient, en outre des pièces de vers latins de circonstances, le catalogue des ouvrages imprimés jusqu'à cette date par l'Imprimerie Royale. Dans une note finale, M. Paul Lacombe a montré l'intérêt de l'exhumation de cette rareté.

— L'article consacré par M. F. Lonchamp à Claude Barbin (*Un libraire du XVII^e^ siècle, Claude Barbin*, dans *le Bibliographe moderne* de janvier-juin 1914), contient d'abord les rares renseignements biographiques qu'on possède sur ce personnage et aussi des considérations sur le commerce de la librairie, à cette époque, et sur la manière dont Barbin l'exerça. On y trouvera donc des détails sur ses rapports avec les auteurs, et encore une énumération des principales publications sur lesquelles il mit son nom, de 1659 à 1697, publications fort précieuses, au point de vue de l'histoire littéraire, puisqu'elles s'étendent des *Précieuses ridicules* aux *Contes* de Perrault, en passant par les *Maximes* de La Rochefoucauld, les *Contes* de La Fontaine, les *Satires* de Boileau, le théâtre de Racine et les romans de M^me^ de La Fayette, en un mot tout ce qui fait la gloire et le charme de la littérature de ce temps fameux, dont Barbin fut, sinon le seul, au moins l'un des premiers éditeurs, comme nous dirions aujourd'hui.

— En étudiant *L'abbé Prévost journaliste* (*Revue du XVIII^e^ siècle*, 1914, fasc. 2), M. V. Schroeder a surtout étudié le rédacteur du *Pour et Contre* et montré comment, devenu journaliste de métier par besoin d'argent, le romancier pratique sa nouvelle profession. Sa gazette donne assez bien, par avance, l'idée de ce que sera plus tard une publication périodique, et novateur en cela, comme sur quelques autres points, Prévost a compris ce qu'allait demander la curiosité de ses lecteurs et a essayé de les satisfaire par une publication neuve, variée et attrayante.

— L'article de M. C. Leroux-Cesbron sur un *Moraliste pour gens du monde au XVIII^e^ siècle, Le Maître de Claville* (dans *la Revue du XVIII^e^ siècle*, 1914, fasc. 3) est plutôt une étude de l'œuvre qu'une biographie de l'auteur. On y trouvera une analyse du *Traité du vrai mérite de l'homme considéré dans tous les âges et dans toutes les conditions*, ouvrage qui eut un gros succès et qui maitenant est bien oublié; mais on n'y trouvera pas autant de détails qu'on l'eût souhaité sur l'auteur de ce livre, pourtant bien ignoré lui aussi.

— Dans son article sur *Sainte-Beuve journaliste* (1824-1848) (*Revue du Mois*,

15 août 1914), M. André Monglond examine successivement la production journalistique de Sainte-Beuve qui collabora sous la Restauration au *Globe*, sous la Monarchie de Juillet au *Globe saint-simonien*, au *National* et au *Journal des Débats*, et, sur la fin, à *la Revue suisse*. Chemin faisant, M. Monglond détermine les conditions et le caractère particulier de chacune de ces collaborations, où la critique de Sainte-Beuve se montra plus actuelle et plus batailleuse que dans les articles d'ensemble qu'il réserve à des revues. Cet examen sert à expliquer la sévérité croissante de Sainte-Beuve, après 1830, pour les grands écrivains romantiques, qu'il traita d'abord avec moins de rigueur : il représente le « goût délicat, mais timide » de ceux « que de fortes humanités ont à jamais rendus rebelles à certaines audaces romantiques », et son rapprochement de X. Doudan est, sur ce point, juste et significatif.

— Le grand-duc Nicolas Michaïlovitch, de Russie, vient d'offrir à la collection Spoelberch de Lovenjoul, à Chantilly, les originaux de 183 lettres de Sainte-Beuve et de 83 lettres de Mérimée, qui s'ajoutent heureusement aux autographes déjà recueillis par le bibliophile bruxellois et légués par lui à l'Institut de France.

— *Le Temps* du 11 juillet 1914 publie une longue lettre de Prosper Mérimée, datée de Londres, le 14 décembre 1832, et manifestement adressée au comte d'Argout. Elle contient un amusant croquis du prince de Talleyrand, alors ambassadeur de France en Angleterre, et de ses habitudes à table et dans la société. On y voit aussi quelques réflexions piquantes sur les élections anglaises et des détails de mœurs politiques que le malicieux écrivain ne se fait pas faute de noter.

— La plaquette de M. Joseph L'Hopital sur *Mérimée auteur normand*, luxueusement éditée aux dépens de la Société normande du Livre illustré, et tirée à très petit nombre, n'apporte rien de nouveau sur les origines normandes de l'écrivain. Mais elle groupe agréablement ce qu'on savait déjà à ce sujet et sert à marquer la place de Mérimée au nombre des autres auteurs que cette province a produits plus ou moins directement.

— M. Pierre Martino vient d'apporter une très importante contribution à l'étude littéraire de l'œuvre d'Eugène Fromentin : *les Descriptions de Fromentin, avec le texte critique d'une rédaction inédite du début de « l'Année dans le Sahel »* (Extrait de la *Revue africaine*).

C'est d'abord la publication documentaire du premier texte, inséré par Fromentin dans *l'Artiste* de juillet-août 1857, du début de son futur livre sur le Sahel, texte qui est accompagné ici, pour donner une idée aussi nette que possible du travail de remaniement successif de l'auteur, des modifications apportées en 1858 dans la *Revue des Deux Mondes*, en 1859, dans la première édition de l'ouvrage imprimé, et en 1898, dans le texte actuellement en cours. A cette comparaison on voit comment l'auteur reprend et transforme une œuvre qui pouvait paraître achevée à tout autre qu'à lui, et s'approche de l'idéal de perfection classique qu'il rêve et qu'il veut atteindre.

L'étude sur les *Descriptions de Fromentin* montre les idées directrices et les influences déterminantes de l'artiste, peintre ou écrivain. Et d'abord, il voulut toujours, en changeant d'art, changer de procédés, et ne prétendit jamais *transposer*, comme disait Gautier, l'expression d'un même sentiment d'un art à l'autre. Sa sensibilité extrême, son souci de la pureté de la forme lui firent trouver des moyens aussi simples que naturels d'exprimer ce qu'il éprouvait. Le paysage est surtout pour lui un cadre à fixer ses souvenirs, mais le cadre est traité avec soin par quelqu'un qui en voit la valeur

pour évoquer chez autrui ce que lui-même a ressenti par avance. Plus tard, en progressant dans sa maîtrise de la forme, l'auteur fondra autant qu'il le pourra sa propre personnalité dans ses descriptions et elles auront tout à fait alors ce caractère sobre, classique, qui les distingue maintenant aux yeux du lecteur.

— A la précédente étude de M. Pierre MARTINO il en faut joindre une autre sur le même sujet : *Fromentin, essai de bibliographie critique* (Extrait de la *Revue africaine*). C'est un instrument de travail précis et utile, qui groupe des résultats excellents à connaître et les met à la portée de ceux qui veulent se reporter eux-mêmes aux diverses œuvres de l'auteur de *Dominique*, dont la réputation et l'influence semblent s'accroître chaque jour.

— Dans un article intitulé : *Source d'une page de la préface du « Fils naturel »* (*Annales de l'Université de Grenoble*, t. XXVI, n° 3, 1914), M. Th. COLARDEAU fait un rapprochement ingénieux entre une proclamation électorale d'Alexandre Dumas père et un passage vivant d'une préface de son fils. La proclamation est celle que Dumas père adressa aux électeurs de Paris, sans nul doute à l'occasion du 4 juin 1848, et dans laquelle il calcule ce qu'a représenté, pour la part du travail de divers corps de métier, son labeur intellectuel de vingt années. Il est très vraisemblable qu'Alexandre Dumas fils s'est souvenu de cette proclamation originale, à la rédaction de laquelle il collabora sans doute, quand vingt ans plus tard, en 1868, il a tracé de son père un portrait pittoresque et vivant, sous les traits d'un cyclope forgeron occupé sans cesse à une colossale besogne. Il est fort possible que ces deux morceaux, qui semblent tout d'abord absolument étrangers l'un à l'autre, proviennent d'une même pensée et le rapprochement qu'en a fait M. Colardeau est avisé et plausible. Il montre, en tout cas, par un exemple frappant, l'analogie de deux pensées qui sont parfois si différentes.

— La trentaine de lettres familières de Théophile Gautier, mises au jour par M. Henri BOUCHER, dans le *Mercure de France* du 1er juillet, sont très diverses de dates, d'objets et de destinataires. Mais elles ont de commun un certain ton de bonne grâce enjouée qui laisse deviner ce que pourra être la correspondance du poète, si jamais on la livre au public, comme cela est à souhaiter.

— La nièce de Gustave Flaubert, Mme Franklin-Grout, a fait don à la Bibliothèque nationale des manuscrits et des ébauches de *Salammbô* et de *Trois contes*. Les manuscrits de *Salammbô* sont, paraît-il, particulièrement importants (ébauche de l'œuvre, copie corrigée, et notes ou brouillons qui ont servi à sa composition). Tous ces papiers ne seront communiqués aux travailleurs qu'en 1930, lorsque les œuvres de Flaubert tomberont dans le domaine public.

D'autre part, la même donatrice a fait remettre à la bibliothèque de Rouen les manuscrits et ébauches de *Madame Bovary* et de *Bouvard et Pécuchet*, qui seront soumis au public seulement à la même époque et dans les mêmes conditions.

Le Gérant : **Paul Bonnefon.**

Coulommiers. — Imp. PAUL BRODARD.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

COMMENT FUT ÉCRIT « LE DERNIER JOUR D'UN CONDAMNÉ »

I

Les Sources.

Le plus averti, le mieux informé et le moins impartial des biographes de Victor Hugo — on a reconnu Edmond Biré — ne consacre que peu de lignes au *Dernier Jour d'un Condamné*. Lui qui s'attache à établir que le grand poète ne fut jamais que le second dans tous les genres, lui qui met à rechercher ses moindres sources d'inspiration tout l'acharnement d'une hostilité maligne, il ne mentionne qu'en passant et comme négligemment son roman de 1829. Si peu qu'il s'y arrête, il réussit pourtant, à propos de ce livre, à prendre une fois de plus l'auteur en flagrant délit d'imposture. On sait qu'en rééditant son œuvre en 1832, Hugo y ajouta, pour en préciser le sens et la portée, une longue et oratoire préface. Il voulait qu'on vît dans sa fiction « un plaidoyer... pour l'abolition de la peine de mort,... la plaidoirie générale et permanente pour tous les accusés présents et à venir,... le grand point de droit de l'humanité allégué et plaidé à haute voix devant la société, qui est la grande cour de justice. » C'était là ce que Biré ne pouvait lui concéder. « Je ne sais si j'ai tort, déclarait-il avec son ironie habituelle, mais je m'imagine que M. Victor Hugo ne s'est avisé de toutes ces belles choses qu'après coup, et que, en

1828, en écrivant son livre, il se proposait uniquement de faire œuvre d'*art* et de *fantaisie*[1]. » Il est trop évident que Hugo se plaisait, en 1832, à accentuer singulièrement la tendance « abolitionniste » de son ouvrage. L'actualité l'y poussait : le procès des ministres de Charles X — ces « quatre malheureux ministres pris la main dans le sac des coups d'État » — avait rappelé l'attention sur la question de la peine de mort. Il profitait de l'événement pour fondre dans sa préface une autre œuvre, un *Fragment sur la peine de mort* probablement assez antérieur en date[2]. Mais l'habileté n'eût été excessive que s'il n'avait point tout d'abord dans son livre l'intention qu'accusait, quatre ans plus tard, cette retentissante profession de foi. Y était-elle? Biré le niait. Pour lui, le mouvement d'opinion contre la peine capitale ne remontait pas au delà du procès des ministres. C'était étrangement s'abuser, et il est singulier que le biographe de Victor Hugo s'y soit trompé, lui qui puisait dans les collections de vieux journaux les éléments de son information tracassière[3]. Ce sont, en effet, ces feuilles jaunies qui, jointes à une série de publications de l'époque, vont nous permettre de retracer les origines d'une campagne à laquelle se rattache, sans aucun doute, *Le Dernier Jour d'un Condamné*.

Pas n'est besoin de remonter à Beccaria ou à Bentham. Posée par les philosophes du XVIII[e] siècle, la question ne cesse de préoccuper, sous la Restauration, les esprits libéraux. Dès 1820, on trouve dans le journal intime de Michelet des réflexions sur la peine de mort, « qu'il faudrait abolir[4] ». Deux ans plus tard, Guizot consacrait un opuscule à la peine capitale en matière politique[5]. A partir de 1826, le débat se ranime; on voit, de divers côtés, surgir de fervents partisans de l'abolition. Pour défendre cette cause généreuse, un inconnu écrit à ce moment tout un livre, plaidoyer habile et chaleureux[6]. Mais c'est de Genève que va lui venir son plus ferme appui. Un riche philanthrope, concitoyen de Jean-Jacques, le baron de Sellon, offre une médaille d'or de 500 francs à l'auteur du meilleur mémoire en faveur de l'abolition. Il précise son intention peu après, dans une *Lettre* rendue publique[7], et il choisit les juges non sans quelque ironie, dans le

1. Edmond Biré, *Victor Hugo avant 1830*, nouv. édit., Paris, 1902, p. 473.
2. Victor Hugo, *Han d'Islande*, *Bug Jargal*, *Le Dernier Jour d'un Condamné*, *Claude Gueux*, Paris, Ollendorff, 1910, p. 713.
3. Edmond Biré, *Mes Souvenirs*, *1846-1870*, Paris, s. d., in-8, p. 321.
4. Michelet, *Mon Journal*, *1820-1823*, Paris, 1888, in-16, p. 12 et 13.
5. Guizot, *De l'abolition de la peine de mort en matière politique*, Paris, 1822.
6. J.-B. Salaville, *De la peine de mort et du système pénal dans ses rapports avec la morale et la politique*, Paris, 1826.
7. *Lettre de l'auteur du concours ouvert à Genève en 1826 en faveur de l'abolition*

Grand Conseil qui, à deux reprises, s'était montré hostile à ses propositions. Parmi eux, Simonde de Sismondi, de Candolle et de Bonstetten. Presque au même moment, un concours analogue s'ouvrait à Paris. Ici, l'initiative venait de la grave *Société de la morale chrétienne*, qui « fut l'origine et le noyau de l'Académie des Sciences morales et politiques, renouvelée quelques années plus tard par M. Guizot[1] ». Elle se bornait toutefois à mettre la question à l'étude, sans imposer de solution, et elle promettait un prix de 1 500 francs au meilleur mémoire présenté. Mais son intention ne pouvait être douteuse quand on voyait figurer, dans le jury désigné par elle, le duc de Broglie, Guizot et le baron de Staël. C'était à la fois une protestation contre la peine elle-même et contre la pénalité introduite dans la *loi du sacrilège* récemment votée.

La coïncidence ne pouvait manquer de frapper l'attention, et Charles de Rémusat, dans *Le Globe*, applaudissait à l'une et l'autre tentatives et en marquait l'importance et l'intérêt : « En Europe, dans deux des pays qui sont le mieux partagés en fait de législation pénale, la question vient d'être relevée. Et ce n'est plus à des écrivains isolés qu'elle inspire une vive sollicitude : des citoyens éclairés et sérieux se réunissent pour en connaître tous les yeux mêmes du public[2]. » Les sympathies du journal doctrinaire étaient d'ailleurs toutes acquises à cette cause; il se plaira à tenir ses lecteurs au courant des progrès du mouvement qui se dessinait ainsi[3].

Les deux jurys couronnèrent le même lauréat. A Paris comme à Genève, les suffrages allèrent à un mémoire sagement conçu et d'une argumentation pressante, où étaient rassemblés les arguments de raison, de droit et d'humanité que pouvaient faire valoir les partisans de l'abolition[4]. L'auteur s'appelait Charles Lucas. La révolution de juillet allait faire de lui un inspecteur général des prisons, et il devait mourir chargé d'années et membre de cette nouvelle Académie des sciences morales et politiques aux origines de laquelle son nom se trouve mêlé[5]. Pour l'instant, il

de la peine de mort, à l'un de ses honorables collègues du Conseil souverain, Genève, 1827. Cf. *Lettres et discours en faveur du principe de l'inviolabilité de la vie de l'homme*, Genève, 1828.

1. Paul de Rémusat, *Notice sur M. Charton* (*Mémoires de l'Académie des sciences morales et politiques*, t. XVIII, 2e série, p. 368).

2. Article signé C. R., n° du 23 septembre 1826.

3. Voir divers articles dans les nos du 5 octobre et du 23 novembre 1826, du 30 janvier 1827.

4. Charles Lucas, *Du système pénal et du système répressif en général et de la peine de mort en particulier*, Paris, 1827.

5. Voir sa *Notice* par M. Bérenger, dans les *Mémoires de l'Académie des sciences morales et politiques*, t. XVIII, 2e série, p. 483-525.

n'était qu'un simple avocat à la Cour royale de Paris, soudain tiré de l'ombre par ce double succès. Aussitôt publiée, son œuvre eut quelque retentissement. Le duc de Broglie notamment lui consacra un long article dans la *Revue française*. Plus d'une objection était présentée au cours de ces 70 pages, mais le ton n'en restait pas moins des plus sympathiques, et le critique finissait en déclarant que la peine capitale « est une peine vicieuse, funeste, et dont tout législateur digne de ce nom doit travailler à purger son ouvrage[1] ».

Un concurrent moins favorisé soumettait au même moment son œuvre au public. Lui aussi terminait son exposé, de caractère surtout juridique, en proclamant que « le supplice capital peut être aujourd'hui supprimé dans tous les cas[2] ». D'ailleurs, il le constatait, l'opinion éclairée s'était prononcée déjà en faveur des abolitionnistes, qui ne faisaient que répondre à ses vœux : « Ceux qui parlent aujourd'hui pour l'abolition de la peine de mort ne font pas violence à leur siècle; ils sont poussés eux-mêmes par le mouvement des esprits, ils cèdent à la force du sentiment général[3]. » Rien d'étonnant dès lors à ce que la littérature s'emparât d'un sujet ainsi mis à l'ordre du jour. Un premier exemple de cette « utilisation » fut donné par Kératry, qui fit discuter ce grave problème par les personnages d'un de ses romans. Ce souci de l'actualité lui dictait tout un chapitre, qu'il intitulait « Une grande question d'ordre social[4] ». Et la *Gazette des Tribunaux* le félicitait vivement « d'être venu à propos prêter l'autorité de son nom et de son talent à cette noble cause[5] ».

A la chaleur du compliment, on peut deviner que cette cause-là était aussi celle de la *Gazette*. Elle lui apportait, en effet, un appui constant. Pendant toute cette année, elle mena, contre la peine capitale, une campagne ingénieuse et persévérante. Elle allait chercher au delà des frontières des arguments et des exemples. Elle annonçait avec joie la suppression de la peine de mort dans le canton du Valais et prévoyait l'adoption prochaine de la même mesure dans la Louisiane et à Genève, ce qui serait « un nouveau triomphe de la cause de l'humanité ». Et elle ajoutait : « La

1. *Revue française*, n° de septembre 1828, p. 72. — Ch. Lucas répondit dans la *Revue encyclopédique*, mars 1829, p. 577-592 et juin 1829, p. 561-584.

2. Adolphe Garnier, *De la peine de mort, mémoire qui a obtenu la médaille d'argent décernée par la Société de la morale chrétienne dans sa séance du 27 avril 1827*, Paris, 1827, p. 89.

3. *Ibid.*, p. 100.

4. Kératry, *Frédéric Styndall ou la fatale année*. Paris, 1827, 5 vol. in-12, t. II, p. 74-96.

5. N° du 3 janvier 1828.

Gazette des Tribunaux poursuivra cette noble tâche qui ne lui était imposée que par une conviction acquise devant l'irrésistible témoignage des faits, mais qui l'est de plus aujourd'hui par l'encouragement d'un premier succès et par l'espérance de plusieurs autres[1] ». Elle se plaisait en même temps à applaudir aux efforts de l'avocat Ducpétiaux, qui menait à Bruxelles le même combat, à la veille du jour où les Pays-Bas allaient discuter un projet de code pénal[2]. Un peu plus tard, elle ne croyait pas inutile de reproduire le préambule du code publié, en 1786, par le grand-duc de Toscane, Pierre-Léopold II : n'était-on pas « au moment où la question de la peine de mort occupe sérieusement les esprits[3] »?

Autant que les condamnés à mort, les forçats et les détenus avaient part à la sollicitude des philanthropes. Dès 1825, Benjamin Appert avait commencé la publication de son *Journal des Prisons*[4]. Le gouvernement lui-même s'était inquiété des dangers que présentaient les promiscuités de la chiourme et une ordonnance royale du 20 août 1828 répartissait les forçats entre les différents bagnes « en raison de la peine qu'ils auront à subir[5] ». Mais cette prudente mesure n'était pas jugée suffisante et l'attention restait dirigée vers ces survivances de l'ancien régime. On écrivait l'histoire des bagnes[6]. On les visitait. Charles Lucas allait de l'un à l'autre, en observateur attentif tout acquis aux opinions généreuses, et il rendait compte de ses voyages dans de minutieux rapports[7]. Même intérêt pour les prisons. A la *Société royale des prisons* s'adjoignait bientôt un *Comité des prisons* formé au sein de la *Société de la morale chrétienne*. De part et d'autre, on rédigeait des rapports, on les publiait, on les discutait[8]. Avant que Victor Hugo peignît à ses lecteurs les horreurs de Bicêtre, un enquêteur bénévole les avait dénoncées au public, avait demandé des réformes, avait proclamé que « ces prisons,

1. N° du 16 janvier 1828.
2. N° du 27 janvier 1828.
3. N° du 12 juin 1828.
4. Journal des prisons, hospices, écoles primaires et établissements philanthropiques, 1825 et années suivantes.
5. Texte dans la *Gazette des Tribunaux* du 30 août 1828.
6. C'est ce qu'entreprenait Maurice Alhoy dès 1827. Des fragments de son œuvre paraissent déjà dans la *Gazette des Tribunaux* du 7 novembre 1828. Des « circonstances indépendantes de la volonté de l'éditeur » et de l'auteur devaient en retarder de deux ans la publication : *Les Bagnes, Rochefort*, Paris, 1830, in-8°. Cf. Avertissement, p. I. — A la fin de 1828 paraissait aussi, par livraisons, une *Description historique des prisons de Paris avant, pendant et depuis la Révolution*, par M. Saint-Edme. Voir le *Nouveau Journal de Paris* du 3 novembre 1828.
7. Publiés dans la *Gazette des Tribunaux* des 12, 25, 29 octobre, 8 et 11 novembre. Dans le même journal, le 2 janvier 1829, un article sur le bagne de Lorient.
8. *Ibid.*, n^os^ du 4 décembre 1828 et du 5 février 1829.

suffisantes pour parquer les détenus comme des troupeaux de bêtes féroces, ne le sont plus pour enfermer des hommes auxquels la société reconnaît enfin qu'elle doit des ménagements et un traitement réformateurs[1] ». Ici encore Charles Lucas faisait merveille : il ne craignait point d'entrer en polémique avec M. de Martignac lui-même[2].

La peine capitale, elle aussi, fournissait l'occasion de vifs assauts donnés au ministère, et les discussions du dehors ne tardèrent pas à trouver leur écho à la Chambre des députés. En juin 1828, un sieur Valant adressait à l'assemblée une pétition réclamant l'abolition de la peine de mort et de la marque. On ne la repoussait pas par l'ordre du jour, mais on en ordonnait le dépôt au bureau des renseignements. Peu après, c'était La Fayette qui, lors du vote de l'allocation pour frais de justice criminelle, rompait une lance en faveur de l'abolition de cette peine « que l'incertitude des jugements humains rend si effroyable, et qui doit surtout effrayer nos générations, auxquelles la fureur des foules a laissé tant d'irréparables douleurs »... Première manifestation des idées nouvelles à la tribune parlementaire! La *Gazette des Tribunaux* l'enregistrait avec satisfaction : « On s'aperçoit des salutaires progrès que fait dans les esprits cette grave et haute question. » Elle ajoutait assez mystérieusement : « Le doute a déjà pénétré au loin, peut-être même jusqu'auprès des marches du trône. Et pour parler ainsi, nous avons mieux que de simples présomptions[3]! » Quelques mois plus tard, nouvelle pétition, celle d'un sieur Tougard, avocat à Rouen, qui demandait l'abolition de la peine de mort en faveur des faux-monnayeurs. Cette fois un débat en règle s'engagea. Le ministre de l'Intérieur, M. de Berbis, tenta de justifier la sévérité du code pénal; la thèse humanitaire trouva des défenseurs convaincus dans les députés Boulard, Girod de l'Ain et surtout Destutt de Tracy[4]. Ce dernier ayant nettement déclaré que la « société n'a pas le droit d'infliger la peine de mort », le *Messager des Chambres* s'emporta contre cette « incroyable maxime » qu'il dénonça comme « subversive de toute organisation sociale[5] ».

1. Vivien, *Second rapport sur les prisons de la Seine* (*La Force*, *Bicêtre*). Compte rendu avec extraits dans la *Gazette des Tribunaux*, du 4 octobre 1828.
2. Le rapport de M. de Martignac sur les prisons est publié par le *Moniteur*, le 19 janvier 1829; Ch. Lucas le discute point par point dans la *Gazette des Tribunaux* du 24 janvier. Autre *Réponse à M. de Martignac*, par le même, dans le n° du 4 mars.
3. N° du 26 juin 1828.
4. Voir le *Moniteur universel* du 1er mars 1829.
5. N° du 2 mars 1829.

Polémiques et discours, mémoires, dissertations et rapports, tout cela prouve assez combien la question de la peine de mort occupait les esprits au moment où Victor Hugo concevait son roman. Quand on replace son œuvre à sa date, dans le mouvement d'idées qui l'explique et d'où elle procède, l'intention de l'écrivain s'éclaire singulièrement. Aussi bien ne s'y trompa-t-on guère quand le livre parut. Il est caractéristique, par exemple, que la *Gazette de France*, dans le sévère compte rendu qu'elle lui consacrait, s'en prenait beaucoup moins à l'œuvre littéraire qu'au plaidoyer contre la peine capitale; elle reconnaissait de bonne grâce le « talent » et la « féconde imagination » de l'auteur, mais attaquait son « système philanthropique » : « Beccaria et Condorcet n'ont jamais été aussi loin[1] ». Nisard aussi, Nisard qui n'était suspect de nulle tendresse pour l'école nouvelle, voyait dans le « livre bizarre mais çà et là éloquent » du poète, une attaque contre « la peine de mort, le plus exploité des lieux communs du moment[2] ». Et Balzac, de son côté, n'y trouvait pas autre chose qu' « une sombre élégie », un « inutile plaidoyer contre la peine de mort, ce grand soutien des sociétés[3] ».

Biré se trompait donc en affirmant que Victor Hugo n'avait voulu écrire, en 1828, qu'une fantaisie sans portée. Mais il ne se trompait pas tout à fait quand il rattachait *Le Dernier Jour d'un Condamné* au goût régnant des horreurs littéraires, à la mode des têtes de mort et des squelettes. Il est certain que l'auteur de *Han d'Islande* ne répugnait pas autrement au romantisme de la geôle et de l'échafaud. Il exploitait la poésie de la place de Grève, mais — et c'est ce qu'il importe de noter — il la mettait au service de la philanthropie. Les deux tendances étaient bien de l'époque. Longtemps avant qu'il songeât à écrire ces « dernières pensées d'un misérable », un de ses frères d'armes du *Conservateur littéraire* et de la *Muse française*, Jules Lefèvre avait ébauché un vaste poème philosophique, *Reizenfeld ou de la peine de mort*, dont il avait publié un épisode, l'*Exécution*, dans les *Annales romantiques* de 1825. Au même moment où paraissait le roman, la frénésie du macabre avait atteint une intensité appréciable. Le 10 mai 1829, la sœur d'Amaury Duval lui annonçait en ces termes le livre de

1. N° du 19 février 1829.

2. D. Nisard, *Essais sur l'école romantique*, Paris, 1891, p. 262 (article publié dans la *Revue de Paris*, en 1836).

3. H. de Balzac, *Le Curé de Village*, Paris, 1841, t. I, p. 190. — Voir aussi un témoignage de Ronteix, cité par Jules Marsan, *La Bataille romantique*, Paris, 1912, p. 191. M. Marsan note déjà, incidemment, ce qu'il y a d'exagéré dans les affirmations de Biré.

son ami : « Ton Victor Hugo a fait un *Dernier Jour d'un Condamné* qui est bien la plus effrayante chose qu'on puisse lire. C'est, pendant un volume, la peinture des sensations d'un condamné à mort jusqu'au moment où il monte sur l'échafaud. Tu conçois que cela manque de gaieté. La littérature est dans l'atroce jusqu'au cou. On donne à la Porte Saint-Martin *Sept heures ou Charlotte Corday*. J'ai vu cela. Effroyable! Encore la place de Grève! *Antoine*, aux Nouveautés, c'est aussi de la guillotine, mitigée. *La Tour d'Auvergne*, à Franconi, autre genre de terreur[1]. » Et l'on pourrait alléguer bien d'autres exemples!

Mais admirons la malchance de Biré. De tant d'inspirations horribles et d'imaginations répugnantes du bas romantisme, il retient un seul ouvrage pour le confronter avec celui de Hugo et reconnaître dans tous deux la même « littérature de cour d'assises et d'échafaud » dégagée de toute préoccupation sociale. Cet ouvrage, c'est *L'Ane mort et la femme guillotinée*. Or, ce livre de Jules Janin — on s'en avisa dès qu'il parut — n'est guère autre chose que « le reflet et la parodie d'un autre[2] ». Et de quel autre? Du *Dernier Jour d'un Condamné*, antérieur de quelques mois... En vérité, il n'est peut-être pas d'une critique très sûre, ni fort équitable, de juger d'un roman par sa parodie!

*
* *

A ses lecteurs de 1829, Victor Hugo laissait le choix entre deux explications de son livre : document ou fiction, « liasse de papiers jaunes et inégaux » conservant « les dernières pensées d'un misérable » ou fantaisie d'un poète, d'un philosophe, d'un rêveur, « occupé à observer la nature au profit de l'art ». La préface de 1832 se bornait à préciser l'intention humanitaire de l'ouvrage. Il faut attendre *Victor Hugo raconté* pour obtenir quelques détails sur sa genèse. A en croire le « témoin », la première idée en serait venue à l'écrivain pour s'être trouvé, en 1820, sur le passage de Louvel conduit à l'échafaud. Il aurait alors, pour la première fois, réfléchi à la peine de mort. Son attention aurait été rappelée sur le problème par l'exécution du parricide Jean Martin, à laquelle il assista en 1825. Plus tard, il vit « la charrette d'un détrousseur de grands chemins nommé Delaporte » et celle des « assassins du changeur Joseph : Malagutti et Ratta ». Enfin, en 1828, un spectacle analogue frappant son imagination, lui aurait donné

1. Amaury Duval, *Souvenirs, 1829-1830*, Paris, 1885, p. 87-88.
2. *Le Globe* du 24 juin 1829.

l'impulsion décisive. Traversant la place de l'Hôtel-de-Ville, il aurait aperçu le bourreau « répétant », sur sa sinistre machine, la représentation du soir : « Cet homme qui s'apprêtait à en tuer un autre, qui faisait cela en plein air, en public, en causant avec les curieux, pendant qu'un malheureux homme désespéré, se débattait dans sa prison, fou de rage, ou se laissait lier avec l'inertie et l'hébétement de la terreur, fut pour M. Victor Hugo une figure hideuse, et la répétition de la chose lui parut aussi odieuse que la chose même. Il se mit le lendemain même à écrire *Le Dernier Jour d'un Condamné*[1]... »

Tout cela est plausible, vraisemblable même. On n'a nulle raison de mettre en doute ce témoignage. Au contraire, certains détails se vérifient d'autre part, et le fait que l'écrivain, après tant d'années, les conservait intacts dans sa mémoire prouve assez à quel point ces spectacles d'horreur l'avaient impressionné[2]. Assurément ces « choses vues » n'ont pas été inutiles : leur éloquence a dû rendre plus persuasifs les arguments philosophiques et moraux que l'écrivain entendait émettre autour de lui par les partisans de l'abolition. Elles donnent la raison de l'œuvre; elles n'en expliquent point littérairement l'origine. Là où on attendait plutôt un discours, un plaidoyer ou une dissertation, pourquoi un récit, et un récit de cette forme inusitée et singulière? Pourquoi cette fiction d'un condamné, notant heure par heure ses angoisses, ses terreurs et ses frissons en de courts chapitres heurtés, fragmentés et comme haletants?

Il faut sans doute en faire honneur au merveilleux sens littéraire de Hugo, qui le lui révélait comme la forme la mieux appropriée à son dessein, et la plus saisissante. Encore convient-il de tenir compte des modèles qui ont pu lui suggérer sa trouvaille et diriger son inspiration. Il est assez curieux, par exemple, de rap-

1. *Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie*, éd. Quantin, t. II, p. 244-246.

2. Par exemple, *Victor Hugo raconté* peint ainsi deux des condamnés que l'écrivain aperçut à leurs derniers moments : « Ratta, blond, pâle, consterné, tremblait et vacillait; Malagutti, brun, robuste, tête haute, regard insouciant, allait mourir comme il serait allé dîner. » Les journaux du temps signalent le même contraste entre les deux criminels. La *Gazette des Tribunaux* représente Malagutti comme « un jeune homme d'une haute stature; ses cheveux sont noirs et tombent en désordre sur son front; ses yeux bruns lancent à droite et à gauche sur l'auditoire des regards obliques; sa figure, qui conserve tous les caractères de la tranquillité, n'a rien qui annonce une âme féroce. Ratta est plongé dans une morne stupeur; ses yeux ne quittent point le plancher. Sa figure est assez belle, mais ses joues sont creuses; de longs cheveux noirs bouclés relèvent la pâleur de son front... [Après le verdict] : Malagutti ne manifeste aucune émotion et paraît ignorer le sort qui lui est réservé; Ratta verse quelques larmes et regarde son compagnon avec un air de reproche. » (N° du 25 avril 1826.) On le voit, sauf un trait, les deux témoignages concordent.

procher de son roman un morceau traduit d'un livre récent sur la Corse[1] et publié par la *Revue Britannique* dans son cahier de mai 1826. C'est le journal des derniers jours d'un certain Antoine Viterbi qui, condamné à mort, se laisse mourir de faim dans la prison de Bastia en 1821. Viterbi eut le courage de décrire, heure par heure, ses sensations, de noter d'une plume rapide les troubles de son affaiblissement progressif. Ce ne sont que quelques pages, mais émouvantes par leur précision même. Le passage que voici peut en donner une idée :

« 12 [décembre]. — Je me suis levé dans la matinée. Depuis dix heures du soir jusqu'à une heure, point de changement ni d'altération; sommeil léthargique de quatre heures et demie. Au réveil les mouvements du pouls et l'état de tout l'individu ne présentaient que des présages mortels et tous mes sens étaient dans une prostration complète. Cette situation a duré plus d'une heure. — A six heures et demie, je me suis ranimé. En ce moment, le pouls est faible et tout à fait régulier, et la soif un peu abattue. — A dix heures, ce pouls un peu faible, mais toujours régulier. Nulle envie de manger, mais la soif plus ardente. Les facultés intellectuelles sans aucune altération; point d'assoupissement; énergie dans toutes les parties du corps. — A dix heures du soir, soif prodigieuse; pouls très faible et régulier. Pendant plusieurs heures, cessation au cœur du mouvement de systole et de diastole; insomnie constante; langueur universelle, extrême fatigue et incapacité de supporter la lumière. »

De ce *Journal* trouvé dans la prison de Bastia aux feuillets jaunis que Victor Hugo est censé copier, la parenté est visible. Le condamné du roman mettra, à décrire les phases de son agonie morale, le même sang-froid que le prisonnier corse à noter les progrès de son affaiblissement physique[2]. Même forme surtout dans le document que dans la fiction, plus brève seulement et d'une nudité plus sèche. Il y avait là tout au moins une indication que pouvait utiliser une imagination de poète, un cadre qu'elle devait à peine élargir pour l'adapter à son projet.

1. Benson, *Sketches of Corsica.*

2. Il y avait d'ailleurs, dans le *Journal* de Viterbi, à côté de l'exact procès-verbal de ses souffrances physiques, quelques passages qui retraçaient ses tortures morales, par exemple, cette protestation contre le régime de rigueur auquel il était soumis : « Depuis le 2 décembre, je suis privé de toute consolation. Point de nouvelles de ma famille; on a défendu à mes amis, dans la ville, d'approcher de cette prison. Sept soldats inexorables sont postés dans la petite chambre où je suis confiné; ils épient, d'un regard inquisitorial, mes plus légers mouvements, tous mes gestes, toutes mes paroles; des précautions si étranges, si barbares seraient plus convenables dans les prisons du sérail d'un pacha de Saint-Jean d'Acre que dans celles d'un gouvernement français qui se pique d'humanité. »

Plus direct encore est le rapport du roman de Hugo avec quelques pages publiées cette même année 1828. Il ne s'agit plus cette fois d'une simple ressemblance de forme : c'est le sujet qui est identique de part et d'autre. Ces pages, *Le Globe*, qui les empruntait à un journal américain, les intitulait : *Dernières sensations d'un homme condamné à mort*[1]. Un faussaire, pendu en Angleterre en 1826 et miraculeusement rappelé à la vie après l'exécution, y rapportait minutieusement tout ce qu'il avait éprouvé, de l'heure de la sentence à celle du gibet. Récit singulièrement pathétique dans sa simplicité sans recherche, et d'une saveur de réalisme qui paraît bien en garantir l'authenticité. Que l'on retrouve dans ce curieux document, les mêmes faits matériels que dans le roman de Hugo, il n'y a point lieu de s'en étonner. Ce qui est plus remarquable, c'est que les sentiments et les sensations des deux condamnés se répondent. Tous deux passent par les mêmes alternatives de rage impuissante et de morne accablement. De part et d'autre, le même espoir fou d'échapper, les mêmes évanouissements, le même sommeil fiévreux peuplé de songes atroces ; le même contraste entre les facultés morales qui s'éteignent graduellement et les perceptions des sens qui deviennent de plus en plus claires. Certains détails se retrouvent à peu près identiques dans les deux textes. Le condamné de Hugo déchiffre avec une sombre curiosité les noms écrits sur les murs de son cachot (ch. XI et XII). L'autre remarque aussi « les mots écrits sur les murs par d'autres prisonniers ». Ils éprouvent les mêmes troubles bizarres de l'ouïe : « Une heure vient de sonner, je ne sais laquelle ; j'entends mal le marteau de l'horloge. Il me semble que j'ai un bruit d'orgue dans les oreilles. Ce sont mes dernières pensées qui bourdonnent... » (ch. XXXIV). Et ces mots introduisent, dans *Le Dernier Jour d'un Condamné*, la page sur le bourdon de Notre-Dame, première ébauche d'un motif que Hugo développera avec plus de virtuosité encore dans son prochain roman. Mais le prisonnier dont *Le Globe* publiait les souvenirs avait déjà noté les mêmes sensations : « Une sorte de bourdonnement sourd, semblable à celui des abeilles, résonnait à mes oreilles sans que je puisse m'en débarrasser... L'horloge de l'église sonne minuit. J'avais le sentiment du son, mais il m'arrivait indistinctement, comme à travers plusieurs portes fermées, ou d'une grande distance. » Plus loin, le condamné sortant de la Conciergerie aperçoit tout à coup « à travers la pluie, les mille têtes hurlantes du peu-

1. N° du 3 janvier 1828.

ple entassées pêle-mêle sur la rampe du grand escalier du Palais... Tableau hideux, bien encadré dans une porte de prison! » Rien ne lui échappe, ni la tour carrée, ni les cabarets « pleins de spectateurs heureux de leurs belles places, surtout des femmes », ni les maisons du quai, ni la tour noire « hérissée de sculptures » de Saint-Jacques-la-Boucherie (ch. XLVIII). Une vision aussi effrayante s'offre soudain au condamné anglais, au sortir de sa geôle, et il l'évoque avec une égale netteté : « Je vis l'immense foule qui noircissait toute l'étendue de la rue au-dessous de moi, les fenêtres des maisons et des boutiques vis-à-vis garnies de spectateurs jusqu'au quatrième étage. Je vis l'église du Saint-Sépulcre dans l'éloignement, à travers le brouillard jaune, et j'entendis le tintement de sa cloche. Je me rappelle le ciel nuageux, la matinée brumeuse, l'humidité qui couvrait l'échafaud, l'immense masse noire d'édifices, la prison même qui s'élevait en côté et semblait projeter son ombre sur nous, la brise fraîche et froide qui, lorsque j'en sortis, vint frapper mon visage. Je vois tout, encore aujourd'hui; l'horrible perspective est tout entière devant moi : l'échafaud, la pluie, les figures de la multitude, le peuple grimpant sur les toits, la fumée qui se rabattait pesamment le long des cheminées, les charrettes remplies de femmes regardant de l'auberge en face, le murmure bas et rauque qui circula dans la foule lorsque nous parûmes. Jamais je ne vis tant d'objets à la fois, si clairement et si distinctement qu'à ce seul coup d'œil, mais il fut court. »

Il était fatal que le rapprochement de ces deux textes, publiés à si peu d'intervalle, s'imposât aux contemporains. *Le Globe*, en rendant compte du livre du poète, mettait quelque malice à rappeler, outre le *Journal* de Viterbi, le récit du condamné anglais, paru dans ses colonnes mêmes. Il ajoutait : « Soit que M. Victor Hugo ait été sollicité par le récit dont nous parlons, soit que la même idée lui soit venue de sa propre inspiration, il a entrepris de nous représenter une scène pareille[1]. » L'auteur dut être froissé de cette remarque, et il protesta dans sa *Préface* de 1832. Il semble bien, en effet, que c'était l'article du *Globe* qu'il visait dans cette allusion assez peu précise : « Il y a trois ans, quand ce livre parut, quelques personnes imaginèrent que cela valait la peine d'en contester l'idée à l'auteur. Les uns supposèrent un livre anglais, les autres un livre américain. Singulière manie de chercher à mille lieues les origines des choses, et de faire couler des

1. N° du 4 février 1829 (article anonyme).

sources du Nil le ruisseau qui lave votre rue ! » Magnifique dédain ! Mais « mille lieues » et les « sources du Nil » étaient peut-être des métaphores un peu hardies. Pas n'avait été besoin au poète d'aller très loin pour rencontrer les récits que l'on rapprochait du sien : il lisait certainement *Le Globe* en 1828 et sans doute la *Revue Britannique* ne lui était-elle point tout à fait inconnue. Il est au moins vraisemblable que ces deux articles n'ont pas été étrangers à la conception de son roman. L'un d'eux a pu lui suggérer la forme originale et vive qu'il lui a imposée ; dans l'autre, il a pu recueillir des idées et des indications de développement dont il a fait son profit. Ne nous étonnons point, au surplus, qu'il n'ait pu se résoudre à en convenir. Dès cette date, il répugnait à s'avouer des « sources ». Il lui paraissait indispensable à son rôle de *vates* de laisser croire que ses moindres ouvrages étaient des créations *ex nihilo*.

Il gardait d'ailleurs un profond silence sur une autre insinuation de l'anonyme du *Globe*. Ce dernier, pour refuser au livre du poète « le piquant de la nouveauté ou de l'invention », avait renvoyé aux *Mémoires de Vidocq*. Or, il n'était guère possible à Hugo de prétendre ignorer cet ouvrage : c'eût été nier l'évidence. Les deux premiers tomes en avaient paru au commencement d'octobre 1828, quelques semaines avant qu'il entreprît d'écrire le sien[1]. Ils avaient eu aussitôt un vif succès de scandale, et, dès la fin du mois, Viennet pouvait écrire que ce livre devait « être déjà passé du salon dans l'antichambre, et des cabinets de lecture sur tous les comptoirs de la capitale[2] ». Très vite aussi s'était imposé le rapprochement avec l'un des romans de jeunesse de Hugo ; à propos d'un particulier des *Mémoires*, Léon Pillet se récriait contre « ce coloris de bagne qui effaroucherait jusqu'au bourreau de *Han d'Islande*[3] ». L'auteur de *Han d'Islande* se préparait à ce moment même à devenir celui du *Dernier Jour d'un Condamné* et à offrir l'occasion d'établir des parallèles plus précis encore. On n'y manquera pas, et il se trouvera des lecteurs pour juger avec Stendhal, le roman « inférieur à certains passages » des *Mémoires*[4].

Victor Hugo avait certainement lu les deux premiers tomes de

1. *Mémoires de Vidocq, chef de la police de sûreté jusqu'en 1827, aujourd'hui propriétaire et fabricant de papier à Saint-Mandé*, Paris, 1828, t. I et II, 2 vol. in-8. Inscrit sous le n° 5901 dans la *Bibliographie de la France* du samedi 4 octobre 1828. Les deux derniers tomes n'ont paru qu'en février et juillet 1829, alors qu'était déjà imprimé *Le Dernier Jour d'un Condamné*.
2. *Nouveau Journal de Paris*, 29 octobre 1828.
3. *Ibid.*, 6 décembre 1828.
4. Cité par A. Chuquet, *Stendhal-Beyle*, p. 289.

l'œuvre publiée sous le nom de l'ancien chef de police. Comme à tout le public d'alors, Vidocq lui servit de guide dans le monde du crime; il l'introduisit parmi ces voleurs et ces assassins, ces galériens et ces détenus dont il retraçait les mœurs sinistres avec un réalisme d'une saveur toute nouvelle. Mais avant tout il fut pour lui un maître d'argot. C'est par Vidocq, en effet, que les écrivains de l'époque romantique eurent la révélation de cette langue bizarre dont le pittoresque expressif les ravit. Balzac et Eugène Sue ne l'oublieront pas[1], Hugo, lui, fut intéressé, attiré, séduit du premier coup. Les expressions singulières et les mots étranges dont l'ancien policier émaillait sa prose, éveillèrent les curiosités latentes du lexicographe qui sommeillait dans le poète. On le verra plus tard compiler dans Moréri des séries de noms propres harmonieux ou sonores, parcourir la plume à la main, des in-folio oubliés, fouiller les vocabulaires techniques et ne pas dédaigner même les dictionnaires des patois[2]. L'argot surtout ne cessera pas de le passionner. Il y reviendra au livre VIII des *Misérables*, dans des pages oratoires et colorées, il étalera une bizarre érudition philologique et exposera à sa manière les origines et l'histoire de ce « verbe devenu forçat ».

En 1828, toutefois, il ne porte pas encore cette audacieuse assurance dans son dilettantisme. Il n'a pas encore composé à son usage cet argot de fantaisie où il y a de tout : de l'ancien français, du provençal, du celtique, du basque, et mêmes des termes étranges qui semblent bien n'avoir jamais existé que dans son imagination de poète. Simple écolier encore en science argotique il suit assez docilement ses sources. Outre la chanson qu'il intercale, au chapitre XVI, il introduit dans quatre chapitres (V, XIII, XVI, XXIII) une quarantaine de mots pris à la langue des voleurs. Une dizaine sont d'argot trop facile pour qu'il soit possible d'en préciser l'origine. Mais du restant, plus de la moitié vient directement des deux volumes parus des *Mémoires* de Vidocq[3]. Il en

1. L'influence des *Mémoires de Vidocq* sur Balzac a été signalée avec raison par M. André Le Breton (*Les Originaux de la « Comédie humaine »*, dans la *Revue de Paris* du 1er février 1905, p. 598). Sur les relations personnelles de l'écrivain avec l'ancien policier, voir Léon Gozlan, *Souvenirs anecdotiques sur Balzac* (*Revue Contemporaine*, t. XXXVII, 1858, p. 357).

2. Cf., sur la façon dont Hugo se documente, Paul Berret, *Le Moyen-âge européen dans la « Légende des Siècles » et les sources de Victor Hugo*, Paris, 1911, p. 388 et *passim*. M. Louis Havet a montré, dès 1873, comment le poète utilise, dans certain passage de *Quatre-vingt-treize*, le *Dictionnaire franco-normand* de Georges Métivier (*Revue Critique*, 1873, t. I, p. 218 et suiv.).

3. Sur les *Mémoires de Vidocq* et l'érudition argotique de Victor Hugo, voir le livre de M. Lazare Sainéan : *L'Argot ancien*, Paris, 1907, complété depuis par *Les Sources de l'argot ancien*, Paris, 1912, 2 vol. in-8. M. Sainéan consacre un Appen-

complète les indications au moyen d'une imitation de cet ouvrage : *Les Mémoires d'un forçat*, dont Raban et Marco Saint-Hilaire avaient publié le tome premier au début de décembre 1828. C'est là qu'il prend ces expressions d'une énergie toute neuve : *il y a du résiné sur le trimar* (ch. v) et *le taule jouera au panier avec ma sorbonne* (ch XXIII)[1]. Il ne se borne pas, d'ailleurs, à recueillir les phrases et les mots d'argot épars dans ces deux œuvres. Il utilise encore un petit vocabulaire compilé, en 1827, « à l'usage des gens du monde[2] ». Il y voit, représentés au frontispice, deux « pègres » qui se concertent en suivant de l'œil un promeneur à l'ample manteau ; il lit la légende qui met ces paroles dans la bouche de l'un d'eux : « Beau drap, beau linge, filons lui sa pelure ; va comme il est dit, grinchons-le ! » Et le « cheval de retour » avec qui le condamné du roman aura à la Conciergerie un impressionnant colloque, avouera, lui aussi, entre autres méfaits de jeunesse : « Je filais une pelure », ce qu'une note traduira : « Je volais un manteau » (ch. XXIII). Il trouve aussi dans ce livret de pittoresques métaphores : *la menteuse* pour *la langue*, un *cachemire d'osier* pour une *hotte de chiffonnier* ; et il n'a garde d'oublier ces expressions dont il souligne « l'esprit de vaudeville » (ch. v). D'autres encore le frappent, qu'il retiendra même : *cône*, *tronche*, *boutanche*, *fouillouse*, *fanandel*, *bouche*, *serpillière*, *tournante* (ch XXIII).

Outre le noyau de son vocabulaire argotique. Victor Hugo doit aux *Mémoires de Vidocq* quelques idées dont il fera son profit, très librement d'ailleurs et en les adaptant à son dessein. Il découvre, par exemple, dans les pays ou l'ancien policier décrit les coutumes des geôles, les lignes que voici : « Arrivait-il de la province quelque homme bien vêtu qui, condamné pour une première faute, ne fût pas encore initié aux mœurs et aux usages

dice à *L'Argot jugé par Balzac et Victor-Hugo*. Notons toutefois que ses remarques s'appliquent plutôt à l'auteur des *Misérables* qu'à celui du *Dernier Jour d'un Condamné*. Il exagère quand il écrit que, dans cette dernière œuvre, les phrases en argot du chapitre XXIII sont tirées des *Mémoires de Vidocq* (p. 302, note). C'est à tort aussi qu'il voit dans Balzac l'intermédiaire qui a fourni à Alfred Delvau sa définition du mot *Sorbonne* (p. 118, note 1). Cette définition est un emprunt textuel de l'auteur du *Dictionnaire de la langue verte* à celui du *Dernier Jour d'un Condamné*, chap. v.

1. *Mémoires d'un Forçat, ou Vidocq dévoilé*, Paris, 1828, in-8, t. I, p. 6 : « Il y a du raisiné sur le grand trimar » ; p. 237, « le tôle a joué au panier avec sa coloquinte ». *Sorbonne* est donné, dans le même volume (p. 11), pour l'équivalent de *tête*. — Victor Hugo n'a pu connaître, avant d'écrire son roman : M. Froment, *Histoire de Vidocq d'après lui-même*, et G., *Histoire de Vidocq*. Ces publications, suscitées par les *Mémoires*, sont l'une et l'autre de 1829.

2. *Dictionnaire d'argot, ou guide des gens du monde, pour les tenir en garde contre les mouchards, filous, filles de joie... par Un Monsieur comme il faut, ex-pensionnaire de Sainte-Pélagie*, Paris, 1827, in-32 (*Bibl. Nat.*, Inv. X 24153).

des prisons, en un clin d'œil il était dépouillé de ses habits, que l'on vendait en sa présence au plus offrant et dernier enchérisseur » (t. I, p. 208-209). Ce trait lui suggère un développement : l'échange, consenti mi-de force, mi-de gré, de la redingote du condamné contre la veste en guenilles de son effrayant compagnon de cellule (ch. XXIII). Dans le récit de l'incarcération de Vidocq à Bicêtre, il trouve ce détail : « Arrivé au bout de l'avenue qui donne sur la route de Fontainebleau, les voitures prennent à droite et franchissent une grille au-dessus de laquelle je lus machinalement cette inscription : *Hospice de la vieillesse* » (t. I, p. 203). Il voit aussitôt l'effet de contraste et d'ironie qu'il peut en tirer : « A travers le grillage d'un judas percé en face de moi, mes yeux s'étaient fixés machinalement sur l'inscription gravée en grosses lettres au-dessus de la grande porte de Bicêtre : *Hospice de la vieillesse.* — Tiens, me disais-je, il paraît qu'il y a des gens qui vieillissent là » (ch. XXII). Plus loin, il emprunte au dialogue entre le condamné Cornu et sa femme une cynique exhortation qui, légèrement modifiée, passera dans la bouche du sinistre « héritier » de son héros :

Mémoires de Vidocq. I, 384.	*Dernier Jour d'un Condamné.* Ch. XXIII.
Écoute, lui dit-elle, un matin qu'il paraissait plus sombre qu'à l'ordinaire, écoute, Joseph, on dirait que *la carline* (la mort) te fait peur... Ne vas pas faire *le sinvre* (la bête) au moins, quand tu seras sur *la placarde* (la place des exécutions)...	L'ami, m'a-t-il dit, tu n'as pas l'air brave. Ne va pas faire le sinvre devant la carline : vois-tu? Il y a un mauvais moment à passer sur la placarde; mais cela est si tôt fait!

En même temps qu'il glane dans les *Mémoires* ces détails pittoresques, Victor Hugo s'en aide encore pour imprimer un caractère plus réaliste à l'un des plus saisissants tableaux de son livre. Mais ici, il amalgame des souvenirs personnels avec les renseignements qu'il puise dans Vidocq. Il vaut la peine de s'arrêter à cet endroit : il permet de distinguer assez nettement le procédé de travail du grand écrivain.

*
* *

Le 17 octobre 1828.

J'ai, chér ami, une lettre de M. de Belleyme qui nous donne entrée à Bicêtre pour le 22, jour de ferrement de la chaîne. Si vous avez un

moment, venez me voir sous peu : que nous convenions de la marche que nous suivrons.

Votre ami, VICTOR HUGO.

Ce court billet à David d'Angers[1] nous le prouve : à la veille d'écrire son roman, Victor Hugo avait le souci de se documenter sur place; avant de le peindre, il voulait assister au ferrement des forçats dans la cour de Bicêtre. La scène est assurément une des plus saisissantes du livre, une des plus longues aussi (ch. XIII). A l'abondance, à la précision des détails, au relief puissant du dessin, on pouvait deviner que de vives impressions personnelles se trouvaient à la base du récit. Ces pages ont-elles toutefois une historicité parfaite, nous rapportent-elles fidèlement ce qui se passa dans la cour de Bicêtre le 22 octobre 1828? N'y a-t-il pas lieu d'y distinguer les « choses vues » des arrangements littéraires et des fantaisies d'imagination?

Le départ serait impossible si l'on ne possédait pas de cette même scène une autre relation. L'auteur de celle-ci n'était pas un poète : aucune ambition littéraire, aucun souci d'art ou de style n'altérait sa sincérité. C'était un journaliste, dont la *Gazette des Tribunaux* publiait le récit quelques jours après l'événement[2]. En le comparant à celui de Victor Hugo, nous pourrons voir comment l'imagination de ce dernier a déformé la réalité qu'il avait observée.

Il en a respecté du moins les grandes lignes, et c'est la première remarque que suggère la confrontation des textes. Sauf les exceptions que nous relèverons, Victor Hugo retrace, en somme, les faits matériels tels que le journaliste les rapporte. Pourtant quelle différence entre les deux tableaux! En dépit des tendances philanthropiques qui lui font détester ce « pénible spectacle » le collaborateur de la *Gazette des Tribunaux* en suit les péripéties sans passion et les raconte avec une appréciable objectivité : il note les faits plutôt qu'il ne décrit. Le « condamné » a ses raisons pour être plus profondément frappé du tragique horrible de la scène, et elle lui apparaît sous un jour singulièrement plus sombre. Puis, comme il emprunte la plume de Victor Hugo, il exprime ses impressions avec une intensité, une énergie, une

1. Victor Hugo, *Correspondance, 1815-1835*, Paris, 1896, in-8, p. 75. Lettre publiée d'abord dans Henry Jouin, *David d'Angers et ses relations littéraires*, Paris, 1890 in-8, p. 35. Cette visite à Bicêtre était la seconde. David écrivait à Victor Pavie, le 19 novembre 1827 : « Je vois souvent notre ami Hugo; nous sommes allés assister au ferrement des galériens à Bicêtre. » (*Ibid.*, p. 25.)

2. N° du 25 octobre 1828.

couleur qui manquent trop au journaliste simplement consciencieux. Les mêmes faits prennent ainsi, d'un récit à l'autre, une valeur toute différente. Pour s'en rendre compte, il suffit de rapprocher les lignes où les deux témoins décrivent la muette assistance de prisonniers :

Gazette des Tribunaux.

Tous les prisonniers de Bicêtre accourent en foule aux fenêtres. Ils grimpent après les barreaux; hissés les uns au-dessus des autres, ils attendent avec une avide curiosité l'arrivée des galériens qui sont désignés pour le départ, et le triste cortège qui va, pour quelques instants, rompre l'uniformité d'une longue détention. Parmi les spectateurs, combien n'en est-il pas qui assistent à une représentation dans laquelle ils seront bientôt acteurs eux-mêmes ou dans laquelle ils ont déjà figuré! Quelques exclamations sans suite, quelques mots d'argot inintelligible passent d'une fenêtre à l'autre. Ce sont de courtes réponses à des questions faites par de nouveaux venus, et qui bientôt sont suivies du silence de l'attente et de l'abattement.

VICTOR HUGO.

Rien de plus dégradé, de plus nu, de plus misérable à l'œil que cette quadruple façade percée d'une multitude de fenêtres grillées, auxquelles se tenaient collés, du bas en haut, une foule de visages maigres et blêmes, pressés les uns au-dessus des autres, comme les pierres d'un mur, et pour ainsi dire encadrés dans les entre-croisements des barreaux de fer. C'étaient les prisonniers, spectateurs de la cérémonie en attendant leur jour d'être acteurs. On eût dit des âmes en peine aux soupiraux du purgatoire qui donnent sur l'enfer.

Tous regardaient en silence la cour vide encore. Ils attendaient. Parmi ces figures éteintes et mornes, çà et là brillaient quelques yeux perçants et vifs comme des points de feu.

Quand on procède aux derniers préparatifs du ferrement, Victor Hugo évoque la scène sans omettre nul détail pittoresque ou suggestif. Il avait voulu voir les « argousins » avec leurs « uniformes bleus à épaulettes rouges ». Il décrit minutieusement leurs gestes successifs. L'autre récit néglige ces traits caractéristiques : il énonce les faits sans en imposer la vision.

Gazette des Tribunaux.

A midi, une quarantaine de gardes-chiourmes entrent dans la cour où doit s'opérer le ferrement. Une voiture les précède et apporte les chaînes et colliers de fer destinés aux forçats... Le plus profond silence règne encore dans la cour;

VICTOR HUGO.

Midi sonna. Une grande porte cochère, cachée sous un enfoncement, s'ouvrit brusquement. Une charrette escortée d'espèces de soldats, sales et honteux, en uniformes bleus, à épaulettes rouges et à bandoulières jaunes, entra

il n'est interrompu de temps en temps que par le bruit de longues chaînes qu'on étend parallèlement sur le pavé et par les conversations à demi voix des gardes-chiourme qui ne s'occupent que du soin d'appareiller les colliers de fer et de constater minutieusement leur force et leur solidité.

lourdement dans la cour avec un bruit de ferraille. C'était la chiourme et les chaînes... Les argousins se mirent tranquillement à leur besogne. L'un d'eux monta sur la charrette et jeta à ses camarades les chaînes, les colliers de voyage et les liasses de pantalons de toile. Alors ils se dépecèrent le travail : les uns allèrent étendre dans un coin de la cour de longues chaînes qu'ils nommaient dans leur argot les *ficelles*; les autres déployèrent sur le pavé les *taffetas*, les chemises et les pantalons, tandis que les plus sagaces examinaient un à un, sous l'œil de leur capitaine, petit vieillard trapu, les carcans de fer, qu'ils éprouvaient ensuite en les faisant étinceler sur le pavé.

L'entrée des forçats prête aux mêmes observations : d'une part, une sécheresse de procès-verbal, de l'autre, la notation attentive de menus détails qui font image :

Gazette des Tribunaux.

A un signal donné, les forçats arrivent sans mot dire et vont se placer en rang dans une cour voisine... On les voit presque tous couverts de tresses de paille qu'ils ont roulées autour d'eux pour se garantir du froid.

VICTOR HUGO.

Quand ces apprêts furent terminés, un monsieur brodé en argent, qu'on appelait *monsieur l'inspecteur*, donna un ordre au *directeur* de la prison; et un moment après voilà que deux ou trois portes basses vomirent presque en même temps, et comme par bouffées, dans la cour, des nuées d'hommes hideux, hurlants et déguenillés. C'étaient les forçats... La plupart avaient des espèces de chapeaux tressés de leurs propres mains avec la paille du cachot, et toujours d'une forme étrange, afin que, dans les villes où l'on passerait, le chapeau fit remarquer la tête.

A ce moment, les deux textes placent le même incident. Cette concordance suffit à nous assurer que la scène décrite par

Victor Hugo est bien celle dont il avait été témoin le 22 octobre 1828. Nous retrouvons ainsi le nom d'un comparse, qui reste naturellement anonyme dans le roman :

Gazette des Tribunaux.

Le nommé Tourade, condamné avec son père pour vol par la Cour d'Assises de la Seine, en est [de tresses de paille] presque entièrement vêtu. Il s'en est même fait un bonnet à la Robinson. Il débute en traversant la cour, par trois ou quatre sauts périlleux. On l'applaudit; il éclate de rire, et les rires des autres forçats se mêlent aux bravos qu'excite l'épreuve de son agilité. *C'est le Mazurier des bagnes*[1], s'écrie l'un d'eux, et Tourade va prendre sa place au milieu de ses compagnons d'infortune... [C']est sans contredit un des plus effrontés de la bande. Et cependant il n'a que dix-sept ans! Ses cheveux blonds et bouclés, sa figure enfantine, contrastent de la manière la plus affligeante avec ces fers, qu'il agite en se jouant, qu'il se fait un point d'honneur de porter avec aisance, et surtout avec les propos révoltans qu'il ne cesse de proférer. [On a appris plus haut qu'il était de ceux] « qui punis pour insubordination ou autre faute, sont restés au cachot jusqu'au moment du ferrement[2]. »

Victor Hugo.

Un surtout excita des transports d'enthousiasme : un jeune homme de dix-sept ans, qui avait un visage de jeune fille. Il sortait du cachot où il était au secret depuis huit jours; de sa botte de paille, il s'était fait un vêtement qui l'enveloppait de la tête aux pieds, et il entra dans la cour en faisant la roue sur lui-même avec l'agilité d'un serpent. C'était un baladin condamné pour vol. Il y eut une rage de battements de mains et de cris de joie. Les galériens y répondaient, et c'était une chose effrayante que cet échange de gaietés entre les forçats en titre et les forçats aspirants.

1. ... Mazurier (Porte Saint-Martin). « Le plus gracieux, le plus leste et le plus comique des mimes grotesques. *Polichinelle* et *les Meuniers* ont assuré sa renommée. Il a eu la gloire de faire diversion aux plus grands intérêts politiques... Mazurier touche un traitement auquel le cède de beaucoup celui d'un vice-amiral. » (Alhoy et Harel, *Dictionnaire théâtral*, Paris, 1825, p. 209-210).

2. On peut se demander si Hugo n'a pas connu et utilisé cet article de la *Gazette des Tribunaux*. On sait que c'est un compte rendu du même journal qui lui fournira, en 1832, le sujet de son *Claude Gueux* (Voir Julien Brégeault, *Le véritable Claude Gueux*. dans la *Revue de Paris*, du 15 juillet 1901, et Louis André, *Le vrai Claude Gueux*, dans la même revue du 1er septembre 1913). L'hypothèse n'est pas nécessaire. Il n'est aucun des détails concordants qui ne s'explique par la présence de Hugo à Bicêtre le 22 octobre 1828. Il a pu, tout aussi bien que le journaliste, apprendre là que Tourade était « condamné pour vol ». Quant à la réflexion sur

En même temps qu'elle laisse apercevoir ces notables points de contact, la comparaison des textes révèle plus d'une divergence singulière. Et d'abord, détenus et forçats ont, dans le récit du journaliste, un rôle infiniment moins bruyant que dans celui de Hugo. C'est « dans le silence de l'attente ou de l'abattement » que les prisonniers se disposent à contempler la cérémonie. « Le plus profond silence règne encore dans la cour » pendant les derniers préparatifs. Quand entrent les galériens, c'est « sans mot dire », et il faut toutes les facéties du plaisant Tourade pour exciter l'enthousiasme. Combien plus tumultueuse la scène à laquelle le condamné du poète assiste en spectateur épouvanté. Ici l'entrée des gardes-chiourme est le signal d'un effroyable concert : « Les spectateurs des fenêtres, jusqu'alors silencieux et immobiles, éclatèrent en cris de joie, en chansons, en menaces, en imprécations mêlées d'éclats de rire poignants à entendre. On eût cru voir des masques de démons. » Les préparatifs se poursuivent « aux acclamations railleuses des prisonniers dont la voix n'était dominée que par les rires bruyants des forçats. » Ces derniers arrivent « hurlants », et c'est « un redoublement de joie aux fenêtres »; certains sont « salués d'acclamations et d'applaudissements ». Le calme se rétablit pourtant quand approche le « moment affreux » du ferrement, et, tandis que la pluie tombe à torrents, « un silence morne » succède aux « bruyantes bravades ». Mais l'opération terminée, le tumulte se déchaîne de plus belle : rires, chants, danses, vociférations, une vraie « image du sabbat ». Sabbat, démons... les mots eux-mêmes trahissent l'intention de l'écrivain. A cette infernale tragédie, il fallait un chœur infernal. Victor Hugo l'orchestre avec une adresse singulière; il a soin que les rumeurs en accompagnent et en soulignent diversement les phrases diverses de l'action; il y ménage des *diminuendo* et des *rinforzando* et le coupe d'une pause habile au moment pathétique, pour terminer dans la furie d'un *crescendo* charivarique.

Il a d'autres habiletés encore. Ainsi, il n'hésite pas à joindre à la justice des hommes la colère des éléments. Tandis que les forçats, dépouillés de leurs haillons, s'offrent nus à l'inspection des geôliers, voici qu'une pluie glaciale tombe à torrents, disperse les curieux et ruisselle sur les misérables tout grelottants. Le collaborateur de la *Gazette des Tribunaux* ne remarque rien de

les prisonniers « spectateurs de la cérémonie en attendant leur jour d'être acteurs », elle était assez naturelle pour se présenter d'elle-même à l'esprit de deux témoins différents.

semblable [1]. Il ne dit mot non plus de la visite des médecins : il y eut bien, en 1828, une visite de ce genre, mais elle se fit en cours de route, près d'Essonne[2]. Même silence sur le repas des forçats, dont le poète note, avec des détails précis, la frugalité plus que spartiate... Voilà, en vérité, bien des lacunes, et la *Gazette des Tribunaux* aurait eu le droit de se montrer peu satisfaite de son rédacteur. Faut-il croire que ce journaliste fût à ce point négligent ou distrait? On préférera admettre, je pense, que Victor Hugo était un grand visionnaire.

Ne nous hâtons point cependant de faire honneur à son imagination de tous ces traits nouveaux. La plupart lui ont été suggérés, et son complice n'est autre que Vidocq. Rouvrons les *Mémoires* de ce dernier. Nous y trouvons racontée la même cérémonie du ferrement dans la cour de Bicêtre : le futur policier avait pu jadis la suivre de très près. C'est à ce récit que le poète emprunte la plupart des détails qui lui servent à compléter ses impressions de spectateur et à accentuer l'horreur de cette « chose hideuse ». Il y recourt tout d'abord pour retracer le mouvement inaccoutumé de la prison à une heure où les curieux n'y étaient pas encore admis. Il lui suffit de développer une indication de sa source :

Mémoires de Vidocq. I, 223.	VICTOR HUGO.
Toute la matinée, on avait remarqué dans la prison un mouvement qui n'était pas ordinaire. Les détenus n'étaient pas sortis des cabanons; des portes s'ouvraient et se refermaient avec fracas, les guichetiers allaient, venaient d'un air affairé.	Il était à peine jour, et la prison était pleine de bruit. On entendait ouvrir et fermer les lourdes portes, grincer les verrous et les cadenas de fer, carillonner les trousseaux de clefs entrechoqués à la ceinture des geôliers, trembler les escaliers du haut en bas sous des pas précipités, et des voix s'appeler et se répondre des deux bouts de longs corridors.

1. Notons toutefois qu'il pleuvait le lendemain, au moment où les galériens se mirent en voyage : « Malgré la pluie, une foule de curieux s'était portée vers la barrière de Fontainebleau et jusqu'à l'avenue de Bicêtre pour assister au départ de la Chaîne » (*Nouveau Journal de Paris*, 24 octobre 1828). Victor Hugo était parmi ces spectateurs, et il n'oubliera pas ce détail en racontant, au chapitre suivant, le départ des forçats. Peut-être y a-t-il dans le récit du ferrement, une simple transposition de souvenirs, doublée d'une exagération romantique.

2. C'est ce qui résulte d'un autre article du même journal : *Voyage de la chaîne des forçats* (n° du 25 octobre). Ce récit et celui du *Nouveau Journal de Paris*, déjà cité, sont trop sommaires pour permettre la vérification du passage où Victor Hugo rapporte les mêmes faits.

Il semble qu'il s'inspire encore de ces pages pour évoquer le terrible instant où le fer est rivé au cou du forçat :

Mémoires de Vidocq.
I, 226.

C'est là la partie périlleuse de l'opération : les hommes les plus mutins ou les plus violents restent alors immobiles ; car, au moindre mouvement, au lieu de porter sur l'enclume, les coups lui briseraient le crâne, que frôle le marteau.

VICTOR HUGO.

C'est le moment affreux où les plus hardis pâlissent. Chaque coup de marteau, asséné sur l'enclume appuyée à leur dos, fait rebondir le menton du patient, le moindre mouvement d'avant en arrière lui ferait sauter le crâne comme une coquille de noix.

Il leur doit aussi l'idée du « sabbat » final, les forçats du temps de Vidocq étant singulièrement plus bruyants que ceux de 1828 :

Mémoires de Vidocq.
1, 226-228.

A cinq heures du soir, le *ferrement* fut terminé : les *argousins* se retirèrent ; il ne resta dans la cour que les condamnés. Livrés à eux-mêmes, ces hommes, loin de se désespérer, s'abandonnaient à tous les écarts d'une gaîté tumultueuse. Les uns vociféraient d'horribles plaisanteries, répétées de toutes parts avec les intonnations (*sic*) les plus dégoûtantes, les autres s'exerçaient à provoquer par des gestes abominables le rire stupide de leurs compagnons. Ni les oreilles, ni la pudeur n'étaient épargnées : tout ce que l'on pouvait voir ou entendre était ou immoral ou ineuphonique... Dès que la nuit fut venue, ils se mirent à chanter. Au milieu de ce vacarme, un *Cheval de retour* entonna d'une voix de stentor quelques couplets de la complainte du galérien.

VICTOR HUGO.

Les cinq cordons se rattachèrent par les mains, et tout à coup se formèrent en ronde immense autour de la branche de la lanterne. Ils tournaient à fatiguer les yeux. Ils chantaient une chanson de bagne, une romance d'argot sur un air tantôt plaintif, tantôt furieux et gai ; on entendait par intervalles des cris grêles, des éclats de rires déchirés et haletants se mêler aux mystérieuses paroles ; puis des acclamations furibondes, et les chaînes qui s'entrechoquaient en cadence servaient d'orchestre à ce chant plus rauque que leur bruit. Si je cherchais une image du sabbat, je ne la voudrais ni meilleure ni pire... [Ils] se remirent à danser et à chanter. Il paraît qu'on leur laisse cette liberté le jour du ferrage et la nuit qui suit.

De là enfin la visite médicale :

Mémoires de Vidocq. I, 225.

Le moment critique approche : nous descendons dans la *cour des fers* où le médecin de la maison nous visite pour s'assurer si tout le monde est à peu près en état de supporter les fatigues de la route. Nous sommes tous déclaré *bons*, quoique plusieurs d'entre nous se trouvent dans un état déplorable.

VICTOR HUGO.

A mesure qu'ils arrivaient, on les poussait entre deux haies de gardes-chiourme, dans la petite cour grillée où la visite des médecins les attendait. C'est là que tous tentaient un dernier effort pour éviter le voyage, alléguant quelque excuse de santé : les yeux malades, la jambe boiteuse, la main mutilée. Mais presque toujours on les trouvait bons pour le bagne.

Et le repas des forçats :

Mémoires de Vidocq. I, 233.

Le souper se composa d'une prétendue soupe aux haricots et de quelques morceaux de viande demi-gâtée. La distribution se faisait dans des baquets de bois qui contenaient trente rations.

VICTOR HUGO.

On apporta dans le préau un large baquet. Les gardes-chiourme rompirent la danse des forçats à coups de bâtons et les conduisirent à ce baquet dans lequel on voyait nager je ne sais quel liquide fumant et sale.

Dans un récit dont ses impressions de spectateur lui fournissaient l'essentiel, Victor Hugo introduit ainsi des détails, des développements, des épisodes dont il doit l'idée aux *Mémoires* attribués à Vidocq. Remarquable exemple de l'antique procédé de la *contaminatio*, procédé adroit, à coup sûr, mais ici singulièrement hardi. Si même on consent à prendre les *Mémoires* du policier fameux pour un témoignage d'une véracité parfaite, il reste toujours que la scène qu'ils décrivent remonte au mois de novembre 1797. Le « ferrement » du *Dernier Jour d'un Condamné* n'est donc, à y regarder de près, ni celui de 1828, ni celui de 1797. C'est le produit composite des combinaisons arbitraires de l'écrivain. Aussi bien la préoccupation de la stricte vérité des faits ne tourmente-t-elle guère Victor Hugo. Il a déjà, en 1828, ce bel insouci de l'anachronisme qui s'affirma plus tard dans les étonnantes marqueteries historiques de la *Légende des Siècles*. Déjà sa fantaisie souveraine distribue et interprète au gré de son caprice des matériaux de valeur très diverse, laborieusement accumulés.

Seulement, une intention dirige cette fantaisie et règle ce

caprice. L'effort constant du poète est d'accentuer, autant qu'il le peut, l'impression d'horreur qu'il veut laisser à son lecteur. Ce dessin suffit à expliquer ses additions et ses omissions, ses modifications et ses arrangements. C'est partout la même recherche de pittoresque sinistre. Choix des détails, énergie et précision des termes, relief étrange des images, autant de moyens de suggérer une vision d'un tragique presque dantesque. L'art gagne ainsi tout ce que perd la vérité historique. Et pour apprécier la valeur du gain, il n'est que de rapprocher ce chapitre ou roman de la relation consciencieuse mais incolore de la *Gazette des Tribunaux* ou encore de la description des *Mémoires de Vidocq*, animée pourtant d'une certaine verve vulgaire, mais sans puissance évocatrice, sans efficace et sans style.

II

L'élaboration.

Comparer ainsi aux éléments réels ou livresques dont l'auteur s'est aidé l'œuvre terminée et poussée à son dernier degré d'achèvement, c'est d'une méthode exacte sans doute, mais un peu grossière dans son raccourci. Nous tenons un point de départ et un point d'arrivée; nous les rapprochons, brutalement. Mais comment l'écrivain a-t-il passé de l'un à l'autre? Par quels détours ou par quels biais? A quelles étapes successives s'est-il arrêté? Nous l'ignorons dans la plupart des cas. Pour répondre à ces questions, il faudrait avoir, ou reçu ses confidences ou forcé le secret de son cabinet de travail... En ce qui concerne *Le Dernier Jour d'un Condamné*, nous pourrons cependant suivre assez distinctement cette élaboration trop souvent mystérieuse. L'étude attentive du manuscrit va nous permettre d'éclairer en partie cette phase délicate entre toutes de la genèse d'une œuvre littéraire.

*
* *

Soixante feuillets in-4 de fort papier blanc, marges d'une demi-page, large écriture penchée, un peu écrasée par moments, quand la main a pressé la plume d'oie : cet autographe est un type excellent des manuscrits de jeunesse du poète[1]. S'il ne se compose

1. Bibl. Nat. ms. fonds Victor Hugo n° 22. Dans les citations qui vont suivre, les italiques distinguent les additions au premier jet; les parenthèses ( ) détachent les variantes abandonnées, les crochets [ ] les passages supprimés et non remplacés.

déjà plus, comme celui des *Orientales*, de feuilles volantes de toute espèce et de provenances diverses, il n'en est pas moins précieux pour nous. En effet, ce n'est pas une copie, mais un brouillon, un « premier jet », un manuscrit de travail qui, dûment revisé, corrigé, augmenté, a servi à l'impression dont il conserve les traces. Sur ces feuillets témoins de son labeur, Victor Hugo s'est plu, selon sa coutume, à noter la date à laquelle il a commencé d'écrire, et le moment précis où il a mis le point final. Nous apprenons ainsi qu'il a entrepris sa tâche le « mardi 14 octobre 1828 » (8 r°, marge), soit huit jours avant sa visite à Bicêtre. Mais il a eu le temps d'assister à la scène du ferrement avant de la décrire, car il n'a abordé le chapitre VI que le « 5 novembre », ainsi qu'en témoigne, à cet endroit, une note marginale (14 v°). Le travail a dû se poursuivre plus activement dans la suite : il s'achevait dans la « nuit du 25 décembre 1828 — au 26, trois heures du matin » (60 r°). C'est donc l'œuvre d'une dizaine de semaines [1].

Le texte corrigé que nous conservent ces pages ne différerait de celui de l'édition que par quelques variantes de pure forme si l'auteur n'avait ajouté, lors de l'impression, un court chapitre sur le droit de grâce (XL) où ses adversaires verront une attaque à la monarchie. On sait que Victor Hugo, au rebours de Balzac, n'aimait guère à travailler ses épreuves. Il ne s'arrêtait point, par contre, de remanier son manuscrit. Les corrections abondent. Elles s'inscrivent en surcharge sur le texte primitif, envahissent les interlignes, débordent dans les marges, remplissent les bas de pages restés blancs d'une écriture plus fine qui ménage la place. Peu de suppressions : quand l'écrivain rature — parfois d'un trait énorme et comme impatient —, c'est presque toujours pour introduire une variante qui le satisfait davantage. Il ajoute ainsi, sans se lasser; il ajoute tant et si bien que son œuvre s'allonge de plus d'un sixième dans la seconde version. Remarquons toutefois que l'économie générale du livre ne s'en trouve point dérangée. Visiblement, quand Hugo commença d'écrire, « sa tragédie était faite ».

Mais la première forme qu'il lui avait donnée, un peu maigre encore, réclamait, appelait des additions. Il le constate en se

Le chiffre romain renvoie au chapitre, d'après la numérotation de l'édition; le chiffre arabe au feuillet du manuscrit. Il va de soi que nous ne relevons ici que les plus significatives de ces variantes. Pour les signaler toutes, il ne faudrait rien moins qu'une édition critique. Elle aurait son intérêt.

1. La courte préface, précédée de notes pour l'imprimeur, est simplement datée de « janvier 1829 » (2 r°).

relisant, et son imagination de rhéteur se met à amplifier et à développer. Sept chapitres s'augmentent ainsi de passages importants, qui en doublent parfois l'étendue (V, XIII, XVI, XXII, XXXIV, XLI, XLIII). Sept autres, entièrement nouveaux, s'intercalent dans le récit : (IX, XII, XXVII, XXVIII, XXXVII, XXXIX, XLV). La numérotation se modifie à mesure, et, par exemple, le chapitre XXI de l'édition a porté successivement les chiffres XVIII, XIX et XX avant de recevoir le rang qu'il a gardé.

Ces additions ont un sens. Elles répondent à des intentions qu'il n'est pas malaisé d'apercevoir. Certaines sont dictées par le souci du pittoresque, de ce pittoresque de l'horrible dont le goût ne peut étonner chez l'auteur de *Han d'Islande*. Il ne manquera point de compléter ce qu'il a dit de l'argot, et de citer surtout de nouveaux exemples, caractéristiques de cette mystérieuse langue du crime (V, 14 r°, *Tous les dimanches —... comme d'une chose*). Comme on l'a vu, Vidocq consulté lui a fourni l'idée du repas des forçats après le ferrement : précieuse indication qu'il se hâte de développer (XIII, 23 v°, *On apporta —... la nuit qui le suit*). A mesure qu'il se relit, des souvenirs se réveillent en traits nets dans sa mémoire, et il retrace ces « choses vues » : l'entrée des galériens dans la cour de Bicêtre (XIII, 21 v°, *A leur entrée —... fête de famille*), la place de Grève le matin d'une exécution (XXVII, 41 v°). Ou bien il enrichit de détails précis une scène sommairement esquissée : le départ du condamné transféré à la Conciergerie (XXII, 32 r°, *Je me suis levé —... cela m'a fait du bien*). Ou encore il évoque, par une courte description, la cour de la prison pleine de spectateurs, sous la pluie fine d'un matin d'automne (XXII, 32 v°, *Avant de m'ensevelir —... dans cette boue*). La plus curieuse peut-être de ces additions, c'est le court chapitre consacré à l'Hôtel de Ville : cet « édifice sinistre » y deviendra comme un être vivant, comme une sorte de monstre lugubre qui, « la face toute rouge de vieillesse... regarde le condamné avec toutes ses fenêtres » (XXXVII, 50 r°). Voilà bien déjà ce procédé de personnification de l'inanimé dont usera et abusera le puissant génie mythologique du poète.

Mais ce poète est aussi un dramaturge : il cherche le pathétique, il veut en exploiter toutes les ressources. Cette préoccupation contribue encore à remplir les marges de son manuscrit. Il a volontairement laissé dans l'ombre tout le passé de son condamné. Nous ignorons le nom, la personnalité, les antécédents, le crime même de ce prisonnier. Pourtant nous le verrons recevoir sa petite fille dans sa cellule, et ce sera une des scènes les plus émouvantes du

roman. L'effet en sera plus sûr encore si elle est préparée, si nous savons d'avance l'existence de cette innocente victime. Il importe donc de rendre une famille au malheureux détenu. Un chapitre ne sera pas de trop pour nous apprendre qu'il laisse une enfant, une femme, une vieille mère à qui sa mort portera le dernier coup : « trois femmes sans fils, sans mari, sans père; trois orphelines de différente espèce; trois veuves du fait de la loi » (IX, 17 r°). Les détails mêmes de cette entrevue déchirante, Victor Hugo s'arrête à les revoir, à les compléter. Il ne lui suffit plus que la petite fille du misérable ne le reconnaisse point : elle refusera de lui donner le nom de père, elle repoussera froidement ses dernières caresses (XLIII, 54 r°, *Marie, c'est moi —... je l'ai questionnée*).

Toutes les additions au texte primitif ne se rattachent d'ailleurs pas aussi étroitement à l'action du récit. Quand il rencontre à quelque détour une idée qui le séduit, Hugo ne se refuse point une digression qu'autorise la forme fragmentée de l'œuvre. Le penseur qu'il se pique d'être ne négligera pas de signaler l'attraction mystérieuse et fatale qu'exerce l'échafaud sur les prédestinés du crime (XLV, 55 r°). A l'adresse des philanthropes admirateurs de Guillotin, il dira ses doutes sur la prétendue « douceur » de la mort par le couperet, et ce lui sera l'occasion d'évoquer, avec une effroyable précision, l'horrible instant du supplice (XXXIX, 50 v°, *Et puis on ne souffre plus... Horreur!*). Il s'arrêtera aussi pour noter les fantaisies que lui suggère la forme même des mots. On a tout dit sur sa « verbolatrie », sur sa vénération quasi mystique pour les lettres assemblées et l'influence souveraine qu'elles exercent sur son imagination. Un remarquable exemple en est offert par le chapitre qu'il ajoute sur la guillotine, ce nom « effroyable », cette combinaison de dix lettres « bien faite pour réveiller une idée épouvantable »; chaque syllabe de ce « mot hideux » lui apparaît « comme une pièce de la machine » (XXVII, 41 v°). Ainsi s'annoncent les métamorphoses que le poète visionnaire imposera aux modestes signes de l'alphabet : les sept lettres de « Jéhovah » donnant naissance, en tombant dans l'immensité, aux sept étoiles de la Grande Ourse [1], et les deux syllabes du mot de Waterloo devenant un égout où se noiera « la coalition européenne [2] ».

Est-ce tout à fait un hasard qu'on retrouve précisément parmi ces passages ajoutés, quelques-uns des plus caractéristiques du

1. *Nomen, Numen, Lumen* (*Contemplations*, VI, 25).
2. *Misérables*, 2e partie, I, 15. — Cf., pour d'autres exemples; Ch. Renouvier, *Victor Hugo, le poète*, p. 107-108.

livre, quelques-uns des plus personnels, de ceux qui trahissent le mieux les tendances et les préférences de l'écrivain, les manies et comme les tics de son esprit? M. Faguet a noté que « ses trouvailles sublimes sont très souvent, sont le plus souvent choses qui n'appartiennent pas au premier jet et qui ont été rencontrées par Hugo revenant sur son poème et s'inspirant de lui[1] ». Je ne crois pas qu'il y ait rien de sublime dans *Le Dernier Jour d'un Condamné*, mais il est très vrai que peu d'endroits y portent aussi nettement la marque du maître que ceux où il reprend ainsi un développement en sous-œuvre. Il avait, par exemple, ménagé un contraste facile, mais d'un effet certain, en mettant dans la bouche d'une jeune fille l'horrible complainte en argot qu'il reproduit. Pourtant, dans son premier texte, il passait sans y insister : « C'était une chose repoussante que toutes ces monstrueuses paroles sortant de cette bouche vermeille et fraîche. » Simple indication bien sommaire. Il ne pouvait s'en contenter. Conçoit-on Hugo négligeant une antithèse? Il s'appliquera donc à la mettre en valeur. Il trouvera l'image qui condense et réalise l'impression : *On eût dit la bave d'une limace sur une rose.* Il retournera l'opposition sous toutes ses faces, il accumulera les équivalents qui précisent les termes en les développant et les expliquant : d'une part « *le patois de la caverne et du bagne, cette langue ensanglantée et grotesque, ce hideux argot* », d'autre part « *une voix de jeune fille, gracieuse transition de la voix d'enfant à la voix de femme* » ; des « *mots difformes et mal faits* » et qui sont « *chantés, cadencés, perlés!* ». Et par voie de conséquence un nouveau développement sortira de là, une brillante variation sur le thème : « *Ah! qu'une* prison est quelque chose d'infâme! » (XVI, 28 v°, *On eût dit —... elle pue.*)

C'est surtout dans les parties de pure fantaisie que triomphe la verve de l'écrivain. En reprenant une matière qu'elle a touchée déjà, son imagination s'excite, s'échauffe, pétille, s'échappe en improvisations d'une exubérance fougueuse et d'une hardiesse singulière. Il semble que, dans l'intervalle des deux rédactions, il se soit poursuivi, dans la pensée de Hugo, un sourd travail de fermentation. Peut-être est-ce simplement qu'elle se trouve maintenant libérée des divers soucis dont s'accompagne une première mise en œuvre : souci de la ressemblance, souci des proportions, souci du plan surtout, que l'on sent nettement arrêté dès le début. Nulle contrainte n'alourdit désormais son élan : elle se joue sans

1. Cité par A. Albalat, *Le Travail du Style*, Paris, 1903, p. 205.

effort dans le fantastique et le frénétique, parmi les apparitions et les spectres.

Dans les insomnies d'une nuit de cellule, le condamné a déchiffré avec curiosité les inscriptions de la muraille. La découverte d'une grossière ébauche de guillotine l'a soudain glacé de terreur, et la lampe a failli lui tomber des mains... Là s'arrête l'épisode dans le premier jet : il se termine avec le chapitre. Tel quel il ne satisfait pas l'auteur, qui pressent qu'il y a un effet plus dramatique à tirer de cette situation. Et voici ce qu'il trouve. Le prisonnier surmonte son effroi; il reprend « la lecture de son mur ». Il n'y déchiffrait tout à l'heure que des *graffiti* anonymes. Un seul nom : celui d'un condamné politique qui n'inspire nulle répulsion. Les signatures qu'il y aperçoit maintenant sont celles des plus sinistres assassins du temps : Dautun, Poulain, Jean Martin, Castaing, Papavoine. Il sait leurs crimes, il s'en rappelle les détails avec une horrible précision. Et ces monstres ont vécu là. Il leur succède. Leur sort va être le sien. Il ira « *les rejoindre au cimetière de Clamart, où l'herbe pousse si bien...* ». Cette pensée lui donne la fièvre, ses oreilles tintent, ces noms maudits lui semblent tracés en caractères de feu, et une sinistre vision surgit : « *il m'a paru que le cachot était plein d'hommes, d'hommes étranges, qui portaient leur tête dans leur main gauche, et la portaient par la bouche parce qu'il n'y avait pas de chevelure. Tous me montraient le poing excepté le parricide.* » Et sa raison se débat contre ces : *épouvantables spectres* (XXII, 19 r°).

Après cette « *chimère à la Macbeth* », une hallucination digne d'Hoffmann. Dans sa cellule de la Conciergerie, le condamné médite sur sa mort prochaine. Il ose la regarder en face; il « épelle l'énigme » de son futur destin. Qu'y a-t-il après la terrible seconde? Deux images s'offrent : ou bien une course éperdue à travers l'infini d'espaces lumineux, ou bien une chute éternelle dans un gouffre obscur et sans fond... Mais ces hypothèses n'épuisent pas les possibilités de l'au-delà. Elles n'épuisent point les ressources d'imagination de Victor Hugo. Il ne pouvait abandonner si vite un thème qui stimule sa verve de visionnaire macabre. La marge du manuscrit reçoit donc une longue addition. Et l'inconnu du tombeau s'évoque, pour le condamné, sous une forme nouvelle. Peut-être sera-ce, *sur quelque surface plane et humide*, la rotation vertigineuse d'une tête sanglante roulant à jamais dans des ténèbres semées d'oiseaux de feu. Puis, sans transition, se précise aux yeux du misérable cette apparition de cauchemar, qui semble une transposition de la *Revue nocturne* de Zedlitz :

« *Il se peut bien aussi qu'à certaines dates les morts de la Grève se rassemblent par de noires nuits d'hiver sur la place qui est à eux. Ce sera une foule pâle et sanglante, et je n'y manquerai pas. Il n'y aura pas de lune, et l'on parlera à voix basse. L'Hôtel de Ville sera là, avec sa façade vermoulue, son toit déchiqueté, et son cadran qui aura été sans pitié pour tous. Il y aura sur la place une guillotine de l'enfer, où un démon exécutera un bourreau; ce sera à quatre heures du matin. A notre tour nous ferons foule autour.*

« *Il est probable que cela est ainsi. Mais, si ces morts-là reviennent, sous quelle forme reviennent-ils? Est-ce la tête ou le tronc qui est spectre?* » (XLI, *51 r°. Ou bien en m'éveillant, — ... spectre.*)

Les corrections plus menues, les simples « repentirs » ont aussi le plus souvent une signification. Sans doute faut-il compter ici avec la fantaisie irraisonnée de l'artiste. Si la « petite Espagnole », si l' « Andalouse de quinze ans » dont le frais souvenir revient soudain au condamné, s'est appelée *Michelina*, puis *Estefania*, avant de recevoir définitivement le nom de *Pepa* (XXXIII, 47 r°), c'est l'effet d'un simple caprice dont il serait puéril de chercher la justification. Mais d'ordinaire, la rature de Hugo est réfléchie. Il sait pourquoi il retouche et modifie, biffe et surcharge. Et on n'a pas trop de peine, dans la plupart des cas, à interpréter les mobiles divers de son minutieux travail de revision.

C'est parfois un simple souci de vérité matérielle : il ne faut pas qu'on puisse prendre l'écrivain en flagrant délit d'inexactitude. Il y avait, par exemple, dans la scène de la cour d'assises, des erreurs, et des lacunes manifestes. Assurément Victor Hugo n'avait pas pris, avant d'écrire, la précaution de se documenter au Palais de Justice comme il l'avait fait à Bicêtre. En retraçant rapidement la physionomie de la salle, le condamné oubliait deux acolytes indispensables; le « corrigé » leur accorde une mention, glissée dans l'interligne : « Je revis soudain, comme dans la lumière d'un éclair, la sombre salle des assises, le fer à cheval des juges chargés de haillons ensanglantés, les trois rangs de témoins aux faces stupides, *les deux gendarmes aux deux bouts de mon banc*, et les robes noires s'agiter... (II, 10 r°). Il oubliait aussi que l'accusé comparaît libre devant ses juges; nouvelle addition : En (cet instant) ce moment, je m'aperçus que j'étais sans fers; mais je ne puis me rappeler où ni quand on me les avait ôtés » (II, 10 v°). Dans le premier jet, l'avocat lui faisait espérer « les galères perpétuelles »; elles deviennent, dans la version corrigée, *les travaux forcés à perpétuité* (II, 11 v°). De plus, Victor Hugo contrevenait gravement aux règles de la procédure. Un critique quelque peu juriste

aurait pu lui reprocher d'ignorer l'article 357 du Code d'instruction criminelle, qui enjoint au président des assises de ne faire comparaître l'accusé qu'après la déclaration du jury. Son accusé à lui entendait proclamer par le chef des jurés le résultat de leur délibération : (« Le chef du jury, vieillard chauve, mit la main sur son cœur, attesta Dieu et sa conscience, puis lut le verdict »). Quelqu'un, heureusement, avertit l'écrivain de sa méprise. Il y a en face de ce passage, dans la marge du manuscrit, une note au crayon d'une main étrangère, où l'on distingue encore sous la rature les mots : « Les jurés ne lisent pas... l'accusé. » L'auteur s'est hâté de corriger son texte et la phrase s'est transformée ainsi : « *Une figure insignifiante et nulle, placée à une table au-dessous du tribunal, c'était, je pense, le greffier, prit la parole et lut le verdict que les jurés avaient prononcé en mon absence* » (II, 11 v°)[1].

On peut relever aussi, moins souvent pourtant, certaine préoccupation de la vraisemblance logique. Dans la version primitive, c'était au condamné que s'adressait l'huissier, dont le bavardage sénile l'importune durant le transfert à la Conciergerie. Si « imbécile » qu'on supposât cet homme, il était difficile d'admettre qu'il poussât la sottise jusqu'à interroger sur « la nouvelle du jour » un prisonnier sortant du cachot. Victor Hugo s'en avise : il change l'interlocuteur et amène adroitement l'intervention du condamné dans le dialogue. La comparaison des textes peut rendre compte de l'importance et de l'habileté du remaniement.

Première version.	Version corrigée.
« Eh bien ! monsieur, disait-il avec un accent presque gai, qu'est-ce que vous savez de nouveau ? »	« Eh bien ! monsieur *l'abbé*, disait-il avec un accent presque gai, qu'est-ce que vous savez de nouveau ? »
C'est vers moi qu'il se retournait en parlant ainsi.	C'est vers *le prêtre* qu'il se retournait en parlant ainsi.
Je (ne répondis pas) n'ai pas répondu.	*L'aumônier qui me parlait sans relâche et que la voiture assourdissait, ne répondit pas.*
— Hé ! Hé ! (reprit-il) a-t-il repris en haussant la voix pour avoir le dessus sur le bruit des roues : infernale voiture !	— Hé ! Hé ! a repris *l'huissier* en haussant la voix pour avoir le dessus sur le bruit des roues : infernale voiture !

1. Victor Hugo pousse si loin ce souci d'exactitude qu'il fait appel au document graphique : pour mieux se représenter l'état des lieux, il a esquissé, dans la marge du manuscrit (fol. 20 v°) un petit plan très net de la cour de Bicêtre.

— Infernale! en effet, (dis-je) ai-je dit.

— Sans doute, continua-t-il, on ne s'entend pas. Qu'est-ce que je voulais donc dire? Savez-vous la nouvelle de Paris aujourd'hui?

— Hélas! (répondis-je) ai-je répondu, je crois le savoir.

— En ce cas, qu'en dites-vous? (N'êtes-vous pas d'avis de la mesure?) Ne trouvez-vous pas qu'on a raison?

— Question à faire à son âme (lui répondis-je) ai-je répondu, indigné.

— Pourquoi, monsieur! a répliqué l'huissier

Infernale! en effet.

Il a continué :

— Sans doute, *c'est le chaos* (*sic*), on ne s'entend pas. Qu'est-ce que je voulais donc dire? *Faites-moi le plaisir de m'apprendre ce que je voulais dire, monsieur l'abbé?* — *Ah!* savez-vous la *grande* nouvelle de Paris aujourd'hui?

J'ai tressailli comme s'il parlait de moi.

— *Non, a dit le prêtre, qui avait enfin entendu, je n'ai pas eu le temps de lire les journaux de ce matin, je verrai cela ce soir. Quand je suis occupé comme cela toute la journée, je recommande au portier de me garder mes journaux et je les lis en rentrant.*

— *Bah! a repris l'huissier, il est impossible que vous ne sachiez pas cela! la nouvelle de Paris! la nouvelle de ce matin!*

— *J'ai pris la parole :— Je crois la savoir.*

L'huissier m'a regardé : Vous! vraiment! — En ce cas, qu'en dites-vous?

— *Vous êtes curieux! lui ai-je dit.*

— *Pourquoi, monsieur? a répliqué l'huissier.* (XXII, 33 v°.)

D'autre part, il ne faut point que le souci de la vraisemblance atténue l'horreur même du sujet. En même temps qu'il corrigera, pour l'exactitude, certains détails, l'écrivain renforcera les traits qui peuvent assombrir le tableau. Cette préoccupation de dessiner à la manière noire se marquait déjà dans le premier jet. Elle s'y trahissait par l'emploi surabondant de l'adjectif *horrible*. Il y avait quelque excès dans ces répétitions, et Victor Hugo, revoyant son texte, a dû recourir à des synonymes ou à des équivalents. L' « image horrible » de l'échafaud devient une « image épouvantable » (XI, 19 r°); les « horribles souvenirs » que rappellent au condamné les inscriptions de son cachot, se changent en « lugubres souvenirs » (XII, 19 r°); il recule devant les témoignages d'une cordialité que la rature transforme d' « horrible » en « infâme »,

et qui deviendra « infernale », dans l'imprimé (XIII, 24 r°) ; il déteste ses compagnons de captivité et leurs voix « horribles », puis « effrayantes » (ibid.). La complainte d'argot dont l'écho lui parvient dans sa geôle est, elle aussi, qualifiée d' « horrible » avant d'être « épouvantable » (XVI, 28 v°), de même que l'éloge de cette femme qui vante sa fermeté apparente d'allures lui paraît « horrible » avant de lui sembler « atroce » (XLVIII, 57 v°).

Mieux que de simples épithètes, des oppositions savamment ménagées accentueront les ombres et assureront l'impression d'ensemble. Opposition, par exemple, entre les souffrances morales du condamné et la cruelle indifférence de ses justiciers. De là, l'insertion de quelques traits adroitement choisis pour rendre ces derniers antipathiques au lecteur. Dans la scène de la cour d'assises, l'accusé avait déjà noté l' « air satisfait » des juges, heureux d'être au bout de leur tâche. Ce n'était pas assez : la satire de Hugo s'en prendra maintenant aux jurés et elle les montrera succombant au sommeil, au moment où il viennent de condamner un homme à l'échafaud : « *Les jurés seuls* (*étaient*) *paraissaient blêmes et abattus, mais c'était apparemment de fatigue d'avoir veillé toute la nuit, quelques-uns bâillaient; rien, dans leur contenance, n'annonçait une sentence de mort, et sur la figure de ces bons bourgeois je ne* (*lisais*) *devinais qu'une grande envie de dormir* » (II, 11 r°). Le défenseur lui-même ne sera pas épargné. Le premier jet le peignait « pâle avec un sourire ». La pâleur disparaîtra, et, quant au sourire, il n'exprimera plus que la béate quiétude d'un estomac satisfait : « Cependant mon avocat *arriva. On l'attendait. Il venait de déjeuner copieusement et de bon appétit. Parvenu à sa place, il* se pencha vers moi avec un sourire » (ibid.). Mieux encore : le « bon aumônier » (XLII) qui assiste le condamné à ses dernières heures finira par perdre son épithète. A deux reprises, la première version l'appelait encore « le bon prêtre » : il sera désormais « le prêtre » simplement (XLVIII, 58 v° et 59 v°). Dans la sombre horreur des scènes finales, ce pâle rayon de bonté était de trop.

Un procédé différent contribue au même effet. Il consiste à ménager çà et là dans le récit comme de tragiques a parte, à glisser par endroits des réflexions d'une ironie amère, qui attestent chez le malheureux héros du roman l'obsession torturante de l'échafaud en même temps qu'elles ramènent, par un contraste violent, l'attention du lecteur sur le fatal dénouement. Le prisonnier ne se contentera plus d'épeler les noms inscrits sur les murs de son cachot, il fera cette ironique réflexion : « *Il me semble que chaque*

condamné ait voulu laisser trace, ici du moins. » (XI, 18 v°). Quand il frissonnera de s'entendre appeler « camarade » par les forçats, une pensée lui viendra tout à coup et le supplice prochain s'évoquera dans son esprit : « *Oui, leur camarade! et, quelques jours plus tard, j'aurais pu aussi, moi, être un spectacle pour eux* » (XIII, 24 r°). Victor Hugo n'hésitera même pas à ajouter un détail destiné à amener sur les lèvres de son héros une de ces railleries atroces où le désespoir se déguise en bravade : « (Otez les chapeaux, ôtez les chapeaux!) Chapeau bas! chapeau bas! criaient mille bouches ensemble. — Comme pour le roi. Alors j'ai ri horriblement aussi, moi, et j'ai dit au prêtre : — Eux les chapeaux, moi la tête » (XLVIII, 58 r°).

D'autres corrections, tout en ayant moins de portée, éclairent cependant la méthode de travail de l'écrivain. Elles nous le montrent faisant d'un bout à l'autre du roman, œuvre d'amplificateur. La notation première, indication rapide et sommaire d'une idée, est systématiquement reprise et complétée au cours de la revision. On dirait d'un peintre qui étend, en précisant les contours, une première tache de couleur jetée sur la toile. Hugo ne dédaigne pas, dans cette mise au point, les plus humbles procédés de développement :

Développement par énumération :

« C'est là que tous tentaient un dernier effort pour éviter le voyage, alléguant quelque excuse de santé : *les yeux malades, la jambe boiteuse, la main mutilée* » (XIII, 21 v°).

Développement par répétition ou dédoublement de l'idée :

« C'était toujours fête dans mon imagination. *Je pouvais penser à ce que je voulais*, j'étais libre » (I, 8 r°).

« Qui est-ce qui te fera tout cela maintenant? Qui est-ce qui t'aimera? *Tous les enfants de ton âge auront des pères excepté toi* » (XXVI, 41 v°).

Développement par explication :

« Autrefois, *car il me semble qu'il y a plutôt des années que des semaines*, j'étais un homme comme un autre homme » (I, 8 r°).

« Au moment où le tumulte cessa dans la foule, il cessa aussi dans mes idées. Je compris tout à coup clairement *ce que je n'avais fait qu'entrevoir jusqu'alors*, que le moment décisif était venu... » (II, 10 v°).

« (L'indignation me reprit). *Il fallut que l'indignation fût bien forte pour se faire jour à travers les mille émotions qui se disputaient ma pensée.* Je voulus lui répéter à haute voix ce que je lui avais dit... » (II, 12 r°).

« J'avais plus de remords avant ma condamnation; *depuis, il semble qu'il n'y ait plus de place que de mort. Pourtant* je voudrais bien me repentir encore » (XXXIV, 48 v°).

Parfois l'addition n'a d'autre but que d'introduire une comparaison suggestive ou frappante, ou tout au moins, si elle se trouvait indiquée déjà, d'y insister, de la préciser et d'en renforcer la valeur expressive :

« Je ne sais quoi de honteux et d'appauvri salit ces royales façades : *on dirait que les murs ont une lèpre* » (IV, 13 v°).

« Tout (disparut) *ce spectacle s'évanouit comme une fantasmagorie* » (XIV, 25 v°).

« Le tout *si* sale, *si* noir, *si* poudreux (comme) *que* le corbillard des pauvres *est un carrosse en comparaison* » (XXII, 32 v°).

« Dans la position désespérée où je suis, on croit par moments qu'on (rattacherait sa vie à) *briserait une chaîne avec* un cheveu » (XXXII, 46 r°).

« Qu'est-ce (donc) que les angoisses de cette journée irréparable, qui s'écoule si lentement et si vite? *Qu'est-ce (donc) que cette échelle de tortures qui aboutit à l'échafaud?* » (XXXIX, 50 v°).

Les plus simples corrections, les plus insignifiantes en apparence, trahissent ce souci d'une expression plus précise à la fois et plus pittoresque. Au mot banal et vague, Hugo s'efforce constamment de substituer le terme particulier et caractéristique. « Une lanterne (pendue) au plafond » deviendra ainsi « une lanterne *qui vacillait* au plafond » (XIV, 24 v°). Décrivant les préparatifs du ferrement, le premier texte notait que les argousins « se (répartirent) le travail ». Verbe trop abstrait! Il en faut un autre plus suggestif, et la correction introduit un mot de boucher ou d'équarrisseur : « Ils se *dépecèrent* le travail » (XIII, 21 r°). Plus loin, quand le condamné évoquait le sort réservé à son cadavre mutilé, il songeait : « On (remplira) une bière (de ce qui restera). » Mais en se relisant, Hugo trouve une expression autrement énergique dans sa brutalité vulgaire : « On *en mettra plein* une bière » XXVI, 40 v°).

Le travail de revision enrichit encore la rédaction primitive de nombre de traits d'un réalisme suggestif. Çà et là, dans les interlignes et dans les marges, Hugo accroche des notations précises de sensations, qui tendent toutes à « objectiver » son récit. Le condamné aura désormais des remarques comme celle-ci : « *L'odeur étouffée de la prison me suffoquait plus que jamais* » (XVI, 27 r°).

Une part plus grande encore sera faite aux impressions de l'ouïe. Des forçats qui viennent d'être ferrés, la première version se bornait à dire : « Après cette opération, ils devinrent (tristes). » Mais l'écrivain n'ignore pas qu'un silence a sa valeur en littérature comme en musique, et il corrigera comme suit : « Après cette opération, ils devinrent *sombres. On n'entendait plus que le grelottement des chaînes, et, par intervalles, le bruit sourd du bâton des gardes-chiourmes sur les membres des récalcitrans* » (XIII, 23, r°). L'horreur des dernières scènes se trouvera renforcée de même par un sinistre accompagnement qui manquait au premier jet. En sourdine tout d'abord, et, comme par bouffées, parviendront au condamné les clameurs féroces de la multitude : « *La foule hurlait plus fort au dehors* » (XLVIII, 56 v°). Puis, quand la fatale charrette l'amènera au lieu du supplice, ces clameurs se confondront dans une rumeur formidable et confuse : « Dans le tumulte qui m'enveloppait, je ne distinguais plus les cris de pitié des cris de joie, les rires des plaintes, les voix du bruit, tout cela était une rumeur qui résonnait dans ma tête comme dans un écho de cuivre » (XLVIII, 59 r°).

Cependant — et l'on s'y attendait bien — ce sont surtout des impressions visuelles que Hugo se plaît à noter ainsi. Ce qu'il cherche, c'est avant tout le trait concret d'où surgit l'image, la sensation qui amuse l'œil et l'attire. De là, le soin avec lequel il s'attache, en se corrigeant, à souligner les contours du décor et à relever de touches nettes le dessin des arrière-plans. Il recourt volontiers au détail minutieux, mais dont la minutie même fait une « chose vue ». Son condamné, par exemple, ne se bornera plus à prévoir que les feuillets confidents de ses dernières pensées iront pourrir à la pluie, « collés à la vitre cassée d'un guichetier » : d'avance, il les y apercevra « collés *en étoiles* » (VI, 15 v°). Parfois, il est vrai, le premier jet n'avait pas négligé d'esquisser la toile de fond ; mais l'écrivain reprendra maintenant ces indications sommaires, les développera et les complétera en les précisant : « Du fond du sombre guichet, j'ai vu brusquement, *à travers la pluie*, les mille têtes hurlantes du peuple entassées pêle-mêle sur la rampe du grand escalier du Palais ; à droite, *de plain-pied avec le seuil*, un rang de chevaux de gendarmes... » Il n'y manquera même pas le trait final qui ramasse l'impression et assure le relief de l'ensemble : « *Tableau hideux, bien encadré dans une porte de prison* » (XLVIII, 57 r°). Ou encore, l'auteur saura ménager, au moment favorable, une soudaine échappée de vue, qui dégagera, avec une netteté singulière, la perspective de la scène : « *J'en-*

trevis seulement, de côté, à ma gauche, au delà de la rivière, la tour de Notre-Dame, qui vue de là, cache l'autre. Il y avait beaucoup de monde et qui devait bien voir » (XLVIII, 59 r°).

Après le décor, les personnages. Eux aussi doivent à cet attentif travail de revision de nous être présentés avec un réalisme plus pittoresque et plus vrai. Le rapide croquis des comparses eux-mêmes s'y enrichit souvent du détail caractéristique, qui grave l'image dans l'œil du lecteur. Voici les argousins : « espèces de soldats *sales et honteux*, en uniformes bleus, *à épaulettes rouges* et à bandoulières jaunes » (XIII, 20 v°). Voici la bande farouche des forçats grelottants sous l'averse : « Une pluie fine et pénétrante glaçait l'air et collait sur leurs genoux leurs pantalons de toile, de gris devenus noirs. *Leurs longues barbes, leurs cheveux courts* (*luisaient*) *ruisselaient, leurs visages étaient violets* » (XIV, 25 r°). Parfois l'indication d'un simple geste suffit à animer une silhouette. Tel le vieux galérien dont la pluie torrentielle n'éteint pas la gaieté : « Il s'écria, *en s'essuyant avec sa chemise mouillée...* » (XIII, 22 v°). Ou encore les forçats pressés aux fenêtres grillées de Bicêtre : « Sur chaque visage parut une grimace, *tous les poings sortirent des barreaux*, toutes les voix hurlèrent... » (XIII, 21 r°). Il arrive même que tout un portrait en raccourci s'esquisse de la sorte, physionomie originale saisie sur le vif, dans la vérité saisissante d'une attitude exactement décrite. Ainsi du « cheval de retour » que le condamné rencontre au Palais de Justice : « La gravité de ma parole l'a rendu pensif tout à coup. *Il a remué sa tête grise et presque chauve; puis, creusant avec ses ongles sa poitrine velue, qui s'offrait nue sous sa chemise ouverte* : « — Je comprends, a-t-il (dit) murmuré... » (XXIII, 39 r°).

A côté de ces additions, de ces remaniements, de ces développements, le manuscrit autographe ne nous révèle-t-il point de suppressions? Nous l'avons remarqué déjà : Hugo, qui ajoute tant à son premier jet, n'en retranche que peu de chose. Encore s'agit-il, la plupart du temps, de modifications de pure forme. Il arrive même que la suppression n'est qu'apparente. Tel détail ne disparaît à un endroit sous une magistrale rature, que pour revenir en meilleure place un peu plus loin. Ainsi, l'écrivain, dans son texte primitif, terminait en ces termes sa peinture des prisonniers pressés aux fenêtres des cachots de Bicêtre : « ... Parmi ces figures éteintes et mornes, çà et là brillaient quelques yeux perçants et vifs comme des pointes de feu, [comme des étincelles dans les cendres] » (XIII, 20, r°). A la réflexion, il laisse tomber la seconde comparaison. Mais l'image ne sera point perdue; elle

servira, une page plus loin, à résumer d'un trait l'agitation tumultueuse de ces spectateurs des fenêtres à l'arrivée de la chiourme : « ... et je fus épouvanté de voir tant d'étincelles reparaître dans cette cendre » (XIII, 21, r°).

De véritables suppressions, je n'en trouve que deux qui méritent d'être relevées. Après avoir transcrit deux strophes de la complainte en argot insérée au chapitre XVI, l'écrivain avait eu un scrupule. Il avait cru nécessaire d'expliquer au lecteur comment son condamné pouvait reproduire exactement ce texte difficile : « [Cependant, le premier moment de dégoût passé, j'avais pris un crayon et j'achevai d'écrire sous la dictée de cette voix lente et douce les derniers couplets de l'étrange (*illisible*)] » (XVI, 27 v°). Sans doute cette concession à la vraisemblance lui a-t-elle paru ensuite une précaution inutile, car toute la phrase a été biffée d'un énergique trait de plume. Ailleurs encore, une fin de chapitre ajoutée en marge, à l'adresse des philanthropes partisans de la guillotine, contenait ce paragraphe ironique : « Y a-t-il des morts (de la Grève) *de leur façon*, qui soient venus les remercier et leur dire : C'est bien inventé, tenez-vous en là. La mécanique est bonne. Est-ce Robespierre, est-ce Louis XVI? » (XXXIX, 50 v°). Telle est bien la version définitive du manuscrit. Mais la dernière phrase ne se retrouve pas dans l'imprimé : l'auteur l'a supprimée sur l'épreuve. Pourquoi? On le devine sans peine, et accoupler ainsi le nom du conventionnel fameux et celui du « roi martyr », il y avait quelque audace au temps de Charles X et des ultras. Hugo a dû renoncer à cette audace-là.

* * *

« Il se reprend, s'amende, s'interroge, élabore à nouveau ses sensations. Il revoit lentement, logiquement, sa production première, afin d'y introduire ou d'y rattacher, sans que la couture soit trop manifeste, les images accessoires et les menus détails descriptifs que la nature comporte et qui avaient échappé au bouillonnement de sa fantaisie créatrice. En conséquence, l'inspiration, chez lui, est proprement l'alliance amicale, la fusion intime de la vision la plus aiguë et de la composition la plus savante [1]. » Telles sont les conclusions auxquelles l'examen d'autres manuscrits de Victor Hugo a conduit d'excellents juges. Elles résument fort bien aussi le minutieux travail d'où est sorti *Le Dernier Jour*

1. P. et V. Glachant. *Papiers d'autrefois*, Paris, 1899, p. 104.

d'un Condamné. N'eût-elle apporté que cette confirmation, notre enquête n'aurait pas été inutile. Il n'est pas sans intérêt de constater qu'à vingt-sept ans le poète usait en maître de la méthode qu'il appliquera plus tard à l'élaboration d'œuvres autrement glorieuses. C'est pourquoi, après avoir recherché les origines et les sources du petit roman de 1829, nous avons tenu à montrer comment, à travers les hésitations et les ratures, les corrections et les retouches, il a revêtu peu à peu sa forme définitive.

Aussi bien ce modeste ouvrage méritait-il de retenir l'attention. On n'a pas assez dit qu'il marquait une orientation nouvelle de la pensée de l'écrivain. Pour la première fois, Victor Hugo ne se contentait plus d'être poète ou conteur : il affirmait des velléités de réformateur social. Chacun sait comment elles viendront à se préciser dans la suite, et avec quelle conscience le grand écrivain soutiendra son rôle de penseur humanitaire. Peut-être la magnificence et l'éclat des œuvres inspirées plus tard par ces desseins généreux en ont-ils injustement rejeté dans l'ombre les premières manifestations enveloppées encore et comme timides. Pourtant, dès l'apparition des *Misérables*, un critique souvent perspicace signalait la parenté de ce livre avec le récit qui nous occupe. De tel chapitre du roman nouveau, Émile Montégut déclarait qu'il rentrait « dans ce genre d'analyse imaginative et sinistre avec lequel *Claude Gueux* et *Le Dernier Jour d'un Condamné* nous avaient déjà familiarisés », et qu'il en était « l'expression complète et achevée[1] ». Ce qu'il négligeait d'ajouter — et ce qui semble avoir passé inaperçu — c'est qu'un personnage indiquait assez nettement cette filiation. On se souvient de ce vieux forçat déguenillé que le condamné rencontre à la Conciergerie et qui lui fait la cynique confidence de ses crimes (ch. XXIII). Un autre forçat apparaîtra au livre II des *Misérables*, qui lui ressemblera comme un frère. Lui aussi aura traîné le boulet pour avoir volé un pain un jour de misère. Lui aussi se verra repoussé de partout à cause de son passeport jaune, stigmate d'infamie. Seulement, le comparse anonyme de 1829 se sera élevé, en 1862, à la dignité de héros de roman. Et il s'appellera Jean Valjean.

GUSTAVE CHARLIER.

1. Émile Montégut, *Mélanges critiques*, Paris, 1887, p. 67.

SUR LE TEXTE DE DIDEROT ET SUR LES SOURCES DE QUELQUES PASSAGES DE SES « ŒUVRES »

I

A qui examine attentivement les *Œuvres* de Diderot, s'offrent çà et là — et notamment dans la *Correspondance* — des difficultés de lecture qu'on voudrait éclaircir en conférant au texte imprimé l'original : faute de pouvoir opérer cette comparaison, on en est le plus souvent réduit à proposer des conjectures.

Voici d'abord, d'après l'autographe du philosophe, quelques corrections à une de ses lettres, puis diverses conjectures.

*
* *

La lettre à Grimm, du 15 octobre 1770[1] est conservée en original à la Bibliothèque communale de Lille[2]. On y lit :

— « Autre chose, plus honnête (peut-être) et plus *fière.* »
Au lieu de : « ... et plus sûre ».

— « Et puis : *Mais*, philosophe...[3]. »
Au lieu de : « ... Moi philosophe » qui n'offre aucun sens.

— « Est-ce pour moi? Est-ce pour *sa* mère? »
Au lieu de : « ... pour la mère? »

— « Je me *suis* expliqué. »
Au lieu de : « vois expliqué ».

*
* *

Œuvres, IV, 23. Lire : « lisait *son* ouvrage » ou : « cet ouvrage. »
Au lieu de : « un ouvrage. »

IX, 428 : « Le monde est la maison du *sort.* »
Au lieu de : « ... du fort[4]. »

1. *Œuvres*, de Diderot, éd. Assézat-Tourneux, XX. 14 et suiv.
2. Ms. 986, fol. 722.
3. C'est l'habitude de Diderot d'introduire ainsi par *Mais* un dialogue au style direct dans un récit. Cf. *Neveu de Rameau*, éd. Monval, p. 34 : « Mais mon papa? » et XIX, 49 : « Mais, mademoiselle... »
4. Correction déjà proposée par M. Cru, *Diderot as a disciple of english thought*, New-York, 1913, p. 178 n.

XI, 126 (ligne 7) : « quelle différence... du génie et du sens commun, de l'homme tranquille et de l'homme passionné ! »

Ajouter la virgule après : « sens commun. »

XVIII, 90 : « le marbre que *tu* animes, c'est toi... »

Au lieu de : « que j'anime. »

XVIII, 172 au bas : « l'atrocité *qu'y* mettait Fontenelle. »

Au lieu de : « qui mettait. »

XVIII, 174 « l'avenir *reversera* sur nos juges [1]. »

Au lieu de : « renversera. »

XVIII, 367 : « Que penserait-on d'un souverain qui *gouvernerait*. »

Au lieu de : « qui gouvernait. »

XVIII, 375 : « des *débiteurs* se sont acquitté... »

Au lieu de : « des créanciers » (peut-être inadvertance de Diderot).

XVIII, 444 : « vous loin de moi, *moi* loin de vous. »

Au lieu de : « mais loin de vous. »

XVIII, 478 : « double *acceptation*. »

Au lieu de : « double *acception*. »

XVIII, 492 : « *renfoncé* dans un bonnet de nuit. »

Au lieu de : « renforcé... »

XVIII, 519 : « C'est *par* vous aimer qu'il faut que je commence et que je finisse. »

Au lieu de : « C'est pour vous aimer. »

XIX, 248 : « endormi à côté d'une femme qui *en tiendrait* un autre éveillé. »

Au lieu de : « qui entendrait. »

XIX, 272 dernière ligne : « c'est [ce] que nous n'avons ni raisin ni vin. »

Supprimer « ce. »

XIX, 321 ; 6e ligne : « que tout ce talent *se* réduirait à rien... »

Au lieu de : « que tout ce talent ne réduirait à rien. »

XIX, 435 : « car quoi qu'il leur en coûte, ils *font* toujours... »

Au lieu de : « ils sont toujours. »

XIX, 436 bas : « Au demeurant, voilà votre apologie, la mienne, *et* celle de tous les hommes. »

Au lieu de : « la mienne est celle de tous les hommes. »

XIX, 477 : « l'homme superstitieux de *sa* nature. »

Au lieu de : « de la nature. »

Ibid. « qu'un *ministère*, et encore bien barbare. »

Au lieu de : « qu'un mystère. »

1. Cf. *N. de Rameau*, éd. Monval, p. 14; *Œ.*, III, 394; XVIII, 10; XIX, 284.

Diderot et la th. II, p. 308 :

« Une notion... d'un *être* qui n'a point de modèle, ne peut avoir d'uniformité. »

Au lieu de : « d'un état. » (Il s'agit évidemment de Dieu [1].)

II

La recherche des sources où puisa Diderot et des influences qu'il subit offre de réelles difficultés : nous ne possédons point la collection des ouvrages qu'il lisait; nous ne disposons même pas d'un catalogue de sa bibliothèque, et il nous est impossible de nous en figurer la composition [2]; nous sommes donc privés des moyens d'information les plus simples à la fois et les plus sûrs. Dans cette brève note, on se bornera à indiquer quelques rapprochements certains.

Les preuves patentes, irrécusables, que Diderot a profité dans un auteur, c'est *L'Encyclopédie* surtout qui nous les fournit : il y a là des emprunts que leur littéralité rend évidents : ainsi, à l'excellent auteur des *Synonymes français*, l'abbé Girard, Diderot doit bien des fines distinctions grammaticales [3]. Ces emprunts textuels sont peut-être les moins significatifs : ils prouvent que l'encyclopédiste n'a pas repensé ce qu'il transcrit, et pour que cet esprit si original n'ait point donné une forme sienne aux idées qu'il exprime, il faut que ces idées mêmes lui soient restées vraiment étrangères. Cependant de telles indications ont leur utilité; elles peuvent nous conduire sur la trace d'une influence plus profonde, ou au contraire nous mettre en défiance contre certaines pages où nous pourrions nous croire en présence de Diderot lui-même, alors qu'il n'est que le prête-nom d'un autre.

C'est ainsi que les deux articles *Société* et *Plaisir* n'ont guère de Diderot que la signature.

La plus grande partie de l'article *Société* est la reproduction

1. La lettre à M. N*** à Genève (XIX, 449) n'est pas datée. Brière et M. Tourneux la placent en 1757; mais il semble que les mots : « je n'ai point lu son dernier ouvrage [à Rousseau] : on m'a dit qu'il s'y montrait religieux » ne peuvent s'appliquer qu'à la *Lettre à d'Alembert* qui est de 1758. Il faudrait reporter à 1758 la date de la lettre de Diderot.

2. F. Caussy, *Les reliques de Diderot et de Voltaire à Saint-Pétersbourg*, supplément du *Figaro*, 20 décembre 1913.

3. Cf. notamment, *Œ.*, XIII, 185, 243, 269, 310-311, 384, 387, 391, 403-4, 413, 421, 487; XIV, 62, 71, 73, 85, 142, etc.

de passages du *Traité de la société civile* par le P. Buffier[1]. Et la collaboration involontaire que le P. Jésuite apporte à Diderot n'est pas restreinte à ce seul article, ainsi que l'auteur des *Trois siècles de notre littérature* l'observait déjà[2] malicieusement : Diderot doit à Buffier les articles, *Vérité*[3], *Vraisemblance*[4], *Amitié*[5], et enfin l'article *Raisonnement*[6]. C'est Buffier encore qui fournit les appréciations sur Locke, Malebranche, Leclerc et Crouzas, qu'on trouve au mot *Logique*[7].

L'article *Plaisir* est presque entièrement tiré — quoique Diderot n'ait garde de nous en informer — de la *Théorie des sentiments agréables*[8]. Diderot commence par donner le plan de son article, utilisant à cette fin la table des chapitres de Levesque de Pouilly : le reste n'est guère qu'un centon de passages de cet auteur. A Levesque, Diderot prend encore des idées et des expressions, pour discuter le manichéisme et combattre Bayle à ce sujet[9].

De même on peut relever chez Diderot divers indices qu'il a lu l'ouvrage de Toussaint sur les *Mœurs* (1748) et qu'il en a retenu quelque chose. Il lui doit la distinction de la continence et de la chasteté[10]; il lui emprunte la première moitié de l'article *Patience*[11], exposant les diverses occasions que nous avons d'exercer cette vertu; et enfin l'article *Médisance*[12] où il a seulement supprimé du texte de Toussaint les exemples concrets à la façon de La Bruyère, pour ne garder que le « discours » moral.

1. XVII, 133 : « Toute l'économie... = Buffier, I, 3, dans *Cours de Sciences*, 1738, in-folio; col. 1071.
XVII, 134 : « Un prince d'Allemagne... = *id.*, IV, 3, col. 1183.
Ibid. : « L'égalité de nature... = *id.*, IV, 1, col. 1179, puis 1181-1182.
XVII, 136-137 : « Si le bien public... = *id.*, IV, 9, col. 1198-1199.
XVII, 137-138 : « Nous devons travailler... = *id.*, IV, 19, col. 1217-1218.
XVII, 139-141 bas : « Mais pour mettre cette vérité... = *id.*, I, 8, col. 1082-1084.
2. 1772, t. I, p. 190. — Diderot rend justice à Buffier, en termes qu'on peut soupçonner être empreints de quelque ironie, dans l'*Encyclopédie*, art. *Logique*, XV, 531.
3. Tiré du *Traité des Premières Vérités* et des notes A et B à la suite.
4. *Id.*, I, 21, §§ 156-161; 163-165; — I, 22, §§ 166-173; — I, 24, §§ 185-194.
5. Cf. d'Alembert, *préface* du 3e volume de l'*Encyclopédie*.
6. = *Principes du Raisonnement*, I, 3.
7. Cf. à la suite du *Traité des Premières Vérités* : Rem. sur la métaphysique de Malebranche, art. I; observations sur la métaphysique du P. Malebranche, art. I et II; observations sur la métaphysique de M. Le Clerc; remarques sur la logique de M. Crouzas (dans *Cours de Sciences*, col. 731, 735-736, 737-738).
8. Art. *Plaisir*, XVI, 295 et suiv. — § 1. Introd. où D. donne son plan, reproduisant la table des chap. de Levesque [que je cite d'après l'éd. de 1748]. — § 2 = Titre du chap. III, puis Lev., p. 15 et suiv.; puis chap. IV, p. 32 et suiv., d'abord résumé, puis reproduit. — § 3 = Lev., p. 24. — § 4 = p. 46. — § 5 = chap. XII, p. 140, 141. 142. — § 6 = chap. XIII, p. 144; puis 159-160. — § 7 = chap. XIV, 161, 163, 165, 167, — § 8 = p. 145-150; puis p. 54. — § 9 = p. 119-120.
9. Art. *Manichéisme*, XVI, 82 bas-86 bas = Lev., p. 122-138.
10. *Enc.*, art. Chasteté, XIV, 112, et *Œ.*, II 86, note. Cf. Toussaint, 1re éd., p. 302.
11. XVI, 221 = Toussaint, p. 180-181.
12. XVI, 108 = Toussaint, p. 145-146.

A Malebranche aussi, Diderot emprunte pour l'*Encyclopédie*. Ce que, à l'article *Philosophie*, il dit contre l'autorité [1] n'est que la reproduction d'un passage de la *Recherche de la Vérité* [2]. Les articles *Préoccupation*, *Sensation*, *Raisonnement*, doivent aussi au grand ouvrage de Malebranche [3]. Peut-être est-il permis de soupçonner, dans le vocabulaire du philosophe, une réminiscence de la lecture de Malebranche, quand on le voit définir la morale par la notion de « l'ordre » et faire consister la vertu dans le « goût de l'ordre », lequel serait originel et primitif, antérieur à toute réflexion : — mais l'attribution reste problématique [4].

Le « sage Fontenelle [5] » encore fut mis à profit. L'article *Malebranchisme* [6] et l'article *Leibnizianisme* [7] viennent presque tout entiers des *Eloges*, que Diderot doit avoir lus et relus : car non seulement il y a puisé pour ces deux importants articles, mais des lambeaux lui en reviennent à la mémoire, soit au cours de son *Voyage en Hollande*, soit quand il écrit la *Réfutation d'Helvétius* [8].

A l'*Histoire de l'Académie*, il emprunte le § 10 de son premier mémoire sur les *Principes généraux d'acoustique*. De l'*Histoire des Oracles* vient tout un passage de l'article *Philosophie antédiluvienne* [8]; de là aussi Diderot a extrait la critique de la fable du grand Pan [9]. La *Digression* est utilisée pour l'article *Philosophie*, où Diderot la cite textuellement trois fois [10]; et le philosophe fait sien le jugement que Fontenelle y porte sur Descartes, plus grand et plus utile par la méthode qu'il introduisit, que par la doctrine

1. XVI, 288-290.

2. L. II, II[e] partie, chap. III, § 2.

3. Art. *Préoccupation*, XVI, 398 = *Recherche* (éd. 1762, in-12), II, 2, chap. VI, p. 332-333; 323-324; chap. VII, p. 335-336, 338-339. — Art. *Sensation* (la fin), XVII, 126 et suiv. Cf. *Rech.*, I, chap. XII, § 4, p. 128 et suiv. — Art. *Raisonnement*, XVII, 7, renvoie à *Rech.*, I, chap. I, pour la distinction de la perception, du jugement et du raisonnement.

4. *Fils nat.*, a. IV, sc. 3 (VII, 67); VII, 127-128; VII, 181; XIX, 41, 76, 260, 422; XVI, 136. — L'expression pourrait aussi bien venir de Shaftesbury, cf. *Enc.*, art. *Intérêt*, XV, 231.

5. III, 320.

6. XVI, 49 et suiv. condense Fontenelle, *Œ.*, 1757 et suiv., t. V, p. 427 et suiv. D. écrit *six* enfants (p. 49) au lieu de *dix*.

7. XV, 437 et suiv. Pour la biographie = Fontenelle, *ibid.*, V, 492 et suiv. Diderot ajoute (XV, 437) la réflexion : « Lorsqu'on revient... recoin ignoré »; — la digression (XV, 440) sur l'*Encyclopédie* qui par lui « n'a été .. avec notre vie »; — la remarque (XV, 441) sur le « temps où les Cartésiens... Newtoniens ». Il élague (p. 445 et 447) les discussions sur le calcul différentiel et sur le calcul infinitésimal.

8. *Voyage*, XVIII, 434, deux anecdotes à cf. à l'*Eloge de Boerhave*, VI, 602 et 606. *Réfutation*, II, 352 : « Lisez Bernouilli... »; cf. *Eloge de Bernouilli*, V, 115.

8. XIII, 298 = *Histoire des Oracles*, éd. Maigron, p. 58-60.

9. XV, 192-193 = *id.*, p. 12-13, p. 39-41, un peu arrangé.

10. XVI, 279 = Fontenelle, IV, 179; — XVI, 289 = F., IV, 191-192; — XVI, 290 = F., IV, 198.

qu'il a édifiée[1]. Enfin la moitié de l'article *Patience* est tirée du *Discours sur la Patience*[2].

Diderot admirait fort Montesquieu[3] : les vestiges de la lecture du seigneur de la Brède se retrouvent à plus d'une page de l'*Encyclopédie*. Il n'est que de parcourir les articles *Argent*, *Bâton*, *Citoyen*, *Célibat*, *Cour*, *Obéissance*, *Législation*, *Liberté civile*[4]... Tous ces emprunts, il est vrai, n'affectent guère ce qu'il y a d'intérieur dans la pensée du philosophe : et quoique l'article *Christianisme* soit presque entièrement construit de matériaux pris à l'*Esprit des Lois*, ce serait une erreur d'apercevoir là une influence plus décisive, une conquête de Montesquieu sur l'esprit de Diderot[5]. Mais nous trouvons une trace plus profonde quand nous voyons Diderot affirmer pour son compte que la démocratie ne convient qu'à un petit état[6] ; — surtout, quand sous le mot *Corruption*, nous lisons que la corruption publique « a deux sources : l'inobservation des bonnes lois, l'observation des lois mauvaises[7] » et que nous saisissons là l'écho bien distinct d'un passage de l'*Esprit des Lois*[8], nous pouvons y voir la preuve d'une plus forte emprise : il semble que la lecture de Montesquieu dut contribuer à fortifier, peut-être à susciter en Diderot cet état d'esprit idéaliste — dont il convient de marquer les limites, mais dont on ne saurait contester la réalité, — cet état d'esprit qui le mène à donner une importance extrême au rôle de la législation et du législateur pour maintenir et au besoin créer la moralité publique.

Terminons par quelques indications sur deux écrivains qui nous paraissent compter parmi les maîtres, les vrais maîtres de la pensée de Diderot.

1. *Enc.*, art. *Logique*, XV, 528 = F., *Digression*, IV, 182-183. Ces emprunts — marquons-le en passant — attestent que la *Digression* a une importance historique, aussi bien qu'un intérêt intrinsèque, supérieurs à l'opinion qu'en donne M. Maigron dans son étude.

2. *Enc.*, art. *Patience*, XVI, 222 = F., III, 215 et suiv.

3. Cf, *Enc.*, art. *Eclectisme*, XIV, 349 ; — IV, 15 ; XIV, 487. *Diderot et Cath. II*, p. 105.

4. Art. *Argent*, XIII, 354 = *Esprit*, l. XXI, chap. XXII.

Art. *Bâton*, XIII, 417, depuis « La loi des Frisons... » jusque « ...comme un vilain. » = XXVIII, chap. XX.

Art. *Citoyen*, XIV, 191, renvoie à l'*Esprit*, XI, 19.

Art. *Célibat*, XIV, 51 = XXIII, 21 fin. — Les rem. 2°, 3°, 4° par où D. conclut = *Esprit*, XXV, 4 (§ 6) ; XXIV, 14 *in extenso* ; XXV, 4 (dernier §).

Art. *Besoin*, XIII, 428, inspiré de très près de l'*Esprit*, I, 1 fin, 2 début.

Art. *Lib. civile*, XV, 509, le § 2 suite de l'*E. L.*, XI, 2-4 ; résume ensuite les chap. V et suite sur la séparation des pouvoirs.

Art. *Législateur*, résume la théorie des climats (*E. L.*, XIV, début) en l'atténuant et sans emprunts littéraux.

5. Comme fait M. l'abbé Dedieu, *Montesquieu*, 1913, p. 328.

6. VI, 447 = *E. L.*, VIII, 16 début.

7. XIV, 233.

8. *E. L.*, VI, 12 fin.

Nous n'y mettons point Shaftesbury, bien qu'on ait coutume d'affirmer que son influence fut réelle et persistante[1]. L'action du « mylord S*** » nous semble au vrai être restée assez superficielle; on pourrait montrer, croyons-nous, que si, à une certaine époque, Shaftesbury servit au « philosophe » d'un excitant, d'un modèle même qui lui montrât la route à suivre, en lui offrant la première ébauche d'une méthode appropriée à l'étude des choses morales, il n'a guère affecté les idées de Diderot, telles qu'elles se présentent à nous dans leur forme définitive. Une telle démonstration serait ici hors de propos : observons seulement (on ne l'a point fait encore) que, parmi les notes jointes par Diderot à sa traduction de l'*Essai sur le Mérite*, un certain nombre sont purement et simplement extraites des autres œuvres de Shaftesbury[2]. Ceci nous prouve que Diderot, dès 1745, avait lu les trois volumes des *Charakteristiks*. Les traces de cette lecture sont faciles à découvrir dans les écrits de cette époque, notamment dans les *Pensées philosophiques* : M. Cru a noté ces citations ou imitations[3]. Ajoutons que du même auteur l'*Encyclopédie* reçoit encore tout un développement[4] et que Diderot lui emprunte — provisoirement — quelques vues d'Esthétique[5]. Avec tout cela, la dette du « philosophe » reste mince.

Deux hommes surtout nous paraissent avoir agi sur Diderot : Spinoza et Locke.

Sur l'influence de Spinoza, il est assez difficile d'arriver à des certitudes. Sans doute, l'article *Laideur* de l'*Encyclopédie* pose plusieurs thèses — distinctes, quoique Diderot les entrelace étroitement — qui paraissent ne pouvoir provenir que de l'*Ethique*[6].

1. Cru, *o. c.*, p. 132.

2. *Œ.*. I, 27, n. = Sh., *Moralists*, Charakt. (1737), II, 288-290. — I, 26, n. résume *Moral.*, II, 285-292. La citation de Cicéron, *de Orat*, III, prise de Sh., p. 285, n. — I, 29, n. = Sh., *on Freedom of Wit*, II, 120-121. — I, 67, n. résume *Miscellan. Reflect.*, III, 216-220. — I, 60, n. développe Shaft., II, 276-278. — I, 119, n. résume Sh., *Misc. Refl.*, III, 192-194.

3. P. 136 et suiv., p. 147 et suiv. Déjà l'auteur des *Pensées chrétiennes mises en parallèle ou en opposition avec les pensées philosophiques* (Rouen, 1747, in-12) observait que « les pensées philosophiques sont en grande partie tirées des ouvrages de cet Anglais sans qu'il [Diderot] lui en fasse jamais honneur... » (Préface, non paginée.)

4. Art. *Egyptiens*, XIV, 386-387 = Shaft., III, 42-46 (sur les prêtres égyptiens).

5. XIX, 119. Cf. Shaft., *Char.*, III, 181. — Voir déjà Diderot, *Œuvres*, I, 33, n. et cf. X, p. 20 et suiv.

6. XV, 410. Cf. *Ethique*, appendice au livre I (trad. Boulainvilliers, p. par Colonna d'Istria, p. 59) et préface au livre IV (*ibid.*, p. 207-208 et 209-210) : Diderot ne fait que reproduire en l'illustrant l'idée spinoziste que, la notion de fin ne pouvant être rapportée à l'Univers qui est gouverné uniquement par une nécessité interne, les idées de bien, de mal, etc. sont là sans application; — et cette autre que les concepts de parfait et d'imparfait n'ont rien d'absolu, mais sont issus d'une comparaison entre individus de même espèce. Mêmes thèses indiquées dans le *Neveu de Rameau*, Ed. Monval, p. 21; cf. aussi p. 112 et 144.

D'autre part, sur un autre point, — plus important encore, — la théorie déterministe, le contact semble immédiat. On sait que Diderot, à l'article *Liberté*[1], expose pour la réfuter « l'absurde hypothèse » de Spinoza et de ses « sectateurs ». Or une chose nous frappe : l'étrange ressemblance de termes entre l'analyse que donne là Diderot de la doctrine avec ses conséquences morales, et les passages où, à n'en pas douter, il défend sa propre opinion[2]. Enfin la philosophie de Jacques le Fataliste est proche parente de celle de Diderot, à telles enseignes qu'on peut considérer Jacques comme le porte-parole de Diderot : or sa doctrine, Jacques la rapporte expressément à Spinoza[3]. Il semble donc que le « philosophe » lui-même nous autorise à le mettre au nombre des Spinozistes. — Mais a-t-il été à la source première, à l'auteur de l'*Éthique*, cet auteur, au dire de Voltaire, « moins lu que célébré[4] »? C'est une question nouvelle qui se pose, plus délicate certes à résoudre que la première. M. Morley ne va-t-il point jusqu'à soutenir que Diderot n'aurait pas poussé plus loin que le I^er^ livre de l'*Éthique*, et même n'aurait peut-être rien lu que les extraits qu'en fournissait Bayle?

L'œuvre de Spinoza n'ayant pas été mise en français au temps de Diderot, — sauf le *Tractatus*, traduit en 1678 sous le titre de la *Clef du Sanctuaire*, — Diderot n'eût pu connaître que le texte latin. Remarquons que le passage cité par lui à l'article *Liberté*[5] (la pierre, qui continue à se mouvoir, s'imagine qu'elle s'efforce à ce mouvement et se croit libre) n'a son analogue ni dans la prétendue *Réfutation de Spinoza* par le comte de Boulainvilliers, ni dans le *Traité des Systèmes* de Condillac : il est traduit très fidèlement de la lettre LXII, parue dans les *Opera posthuma* de Spinoza[6]. D'autre part, les divers passages où Diderot met en relief le sentiment nouveau de « commisération » envers les hommes qu'excite chez ses adeptes la philosophie de la nécessité[7], paraissent provenir de la page célèbre de l'*Éthique*[8] : « Cette doctrine sert à la vie sociale en ce qu'elle apprend à ne haïr, ni mépriser personne, à ne se fâcher, ne se moquer, et à ne porter envie à personne. »

Voilà les seuls éléments de preuve que nous ayons. On com-

1. XV, 478 et suiv.
2. XV, 483-485 à cf. à XIX, 435; — XV, 482-483 à cf. à XIX, 436 et XVI, 120.
3. VI, 180-181.
4. *Les Systèmes*, éd. Moland, X, 170.
5. XV, 480.
6. N° LVIII, dans l'éd. Van Vloten, in-8°, II, 208.
7. XV, 145-146, 483; XVI, 54; XIX, 436.
8. *Ethique*, II° partie, scolie finale, trad. Boulainvilliers, p. 125.

prend qu'ils ne nous paraissent pas décisifs; et que parlant de l'influence, non plus du spinozisme, mais de Spinoza, nous la présentions seulement comme vraisemblable. Si cependant nous en admettons, avec ces réserves, la réalité, à quelle époque Diderot aurait-il lu Spinoza? La date est difficile à préciser; mais il semble qu'il la faille placer assez tôt, peut-être avant la *Promenade du Sceptique* (1747). En effet, dans la deuxième partie, « les Philosophes », l'interlocuteur à qui Diderot donne la parole en dernier lieu, c'est Oribaze, qui expose un panthéisme évidemment dérivé de Spinoza [1].

Que conclurons-nous? Que Diderot ait subi l'influence de la pensée spinoziste, cela semble indéniable; mais cette influence s'est-elle exercée sans intermédiaire? C'est probable, ce n'est pas prouvé. En tous cas, directement ou indirectement, Diderot fut confirmé par Spinoza dans sa croyance à l'identité de l'âme et du corps, du monde moral et du monde physique, l'homme étant un système soumis à un déterminisme vigoureux et partie du déterminisme universel.

Sur l'influence de Locke, nous pouvons arriver à des constatations plus précises et plus certaines. Il est sûr que Diderot lut l'*Essai sur l'entendement*, dans la traduction de Coste, avant 1745; car parmi les notes qu'en le traduisant, il joignit à l'*Essai* de Shaftesbury *sur le mérite*, deux sont simplement extraites de Locke [2]. On en peut inférer que Diderot lut avec attention les chapitres où Locke établit « qu'il n'y a point de principes de pratique qui soient innés », et que l'auteur anglais dut fortifier, sinon faire naître en lui l'idée que les règles, les prescriptions morales existantes sont variables dans l'espace et relatives : point de vue de fait, qui est prédominant dans la première partie de sa carrière.

Mais ce n'est pas seulement cette application particulière, c'est le principe même dans sa généralité que Diderot fait sien : il n'y a point d'idées innées; tout ce qui est en nous est le fruit de l'expérience. Diderot l'accepte sans restriction et l'énonce en termes qui volontairement se réfèrent au philosophe anglais [3]. C'est cette idée sur quoi devait être fondé le vocabulaire philosophique que Diderot, l'*Encyclopédie* à peine terminée, rêvait de composer pour l'impératrice de Russie [4]; et le « philosophe »,

1. I, 234.
2. Éd. Assézat, I, 45, n. = *Essai sur l'ent.*, I, II, § 9. — I, 76, n. = *Essai*, I, 2, 10; puis I, 2, 9.
3. I, 470.
4. XVIII, 232.

exposant son projet, montre combien il est nécessaire de fixer le langage : ce sont, dit-il, les mots qui empêchent les hommes de s'entendre sur les choses, — faisant ainsi écho à l'*Essai sur l'entendement*[1].

A Locke également, Diderot emprunte sa distinction « du volontaire et de la liberté, qu'on ne confond que trop ordinairement avec le volontaire[2] », distinction qui est établie en ces termes mêmes au chapitre xxi de la II[e] partie de l'*Essai*, § 10 et suivants. — Sur l'origine de la propriété enfin, c'est la théorie de Locke que Diderot adopte : la propriété fondée sur le travail[3]; mais on ne saurait affirmer qu'il y ait ici relation directe : observons toutefois que l'autre solution, la solution juridique par l'hypothèse d'un contrat primitif, était plus généralement acceptée de son temps.

A côté de cela, on pourrait noter bien des idées communes au penseur anglais et au « philosophe » de Langres; mais la plupart étaient déjà, vers 1735, *res nullius*. Si nous voulons saisir l'essentiel de ce que Diderot tient de Locke, nous dirons qu'il lui doit sans doute l'idée — dominante au début chez lui — que les notions morales sont changeantes et relatives; et surtout cet empirisme, cet *expérimentalisme* pour mieux dire, sur quoi repose toute sa pensée, qui est au fond de sa doctrine morale aussi bien que de sa théorie de la connaissance.

*
* *

Nous arrêtons ici nos remarques : dans cette courte note, nous ne saurions prétendre à résoudre, même partiellement, la question des influences auxquelles fut soumis Diderot. Ces quelques indications de fait, toutes fragmentaires, ne sont qu'une modeste contribution à une plus vaste enquête, qui n'est guère encore avancée, et que cependant il semble indispensable de mener, si l'on veut définir l'originalité du « philosophe », préciser la signification de ses idées, et en fixer la valeur.

PIERRE HERMAND[4].

1. III[e] partie, chap. x. Diderot emploie dans ce passage l'expression « collection d'idées », qui vient presque à coup sûr de Locke. — D'autres rapprochements sont plus extérieurs. Ainsi Diderot, comme l'a remarqué M. Cru (*o. c.*, p. 162), prend à Locke sa comparaison de la tortue et de l'éléphant (*Essai*, II, 13, 19 et 23, 2). D. la reproduit dans la *Suffisance de la Religion naturelle*, pensée 22, I, 270, et dans la *Lettre sur les aveugles*, I, 368. Quoique la comparaison ait été reprise par Shaftesbury, il semble que Diderot la dérive directement de Locke, si l'on compare l'*Essai*, trad. Coste, et le texte de la *Lettre sur les aveugles* [cf. *Essai*, II, 23, 2].

2. XIV, 297.

3. II, 355-356, 388 en haut; V, 297; *D. et Cath. II*, 203. Cf. Locke, *Du gouvernement civil*, chap. II.

4. Cet article était écrit avant la guerre; l'auteur est actuellement loin de toute bibliothèque et n'a pu vérifier sur l'épreuve les références qu'il fournit.

LES VÉRITABLES ÉDITIONS DE MALHERBE
LES ŒUVRES POSTHUMES

Brunetière, un peu plus féru de Ronsard qu'il ne convenait peut-être, et par opposition beaucoup trop hostile à Malherbe, a écrit un jour : « Les poésies de Malherbe, toutes ou presque toutes imprimées de son vivant, n'ont toutefois paru que dans des *Recueils* de vers où elles étaient noyées parmi d'autres pièces, de vingt autres poètes, et lui-même ne paraît pas s'être soucié de les réunir, ce qui nous fait d'abord nous demander si le succès en a vraiment été ce que l'on semble croire depuis Boileau : *Enfin Malherbe vint...* » Voilà une opinion en passe de devenir classique, et qui est fausse d'un bout à l'autre. D'abord, sur les cent vingt-trois pièces numérotées par Lalanne, et que Brunetière juge avec une extraordinaire sévérité, sans faire aucune distinction entre leurs origines, il y en a trente-six qui sont posthumes, dont une de deux cent vingt vers : plus du quart de l'œuvre. D'autre part, Brunetière ne paraît pas avoir beaucoup pratiqué les Recueils du temps. Et en effet, si les premières pièces de Malherbe sont certainement *noyées* parmi les autres dans les premiers recueils où elles parurent, — car les recueils de Guillemot classent les poésies d'après la nature des sujets, et celles de Malherbe y sont encore en fort petit nombre, — il n'en va pas du tout de même des beaux recueils publiés par Toussaint du Bray, qui sont tout autre chose que les recueils antérieurs ou contemporains. Au surplus, ce n'est pas Brunetière ici qui se trompe, et c'est une erreur générale de croire que la première édition de Malherbe est celle de 1630, qui est posthume. Il est absolument inexact que Malherbe ne se soit point soucié de réunir ses œuvres, ou du moins ses poésies : la vérité est qu'il en avait donné exactement *quatre éditions*, successivement corrigées et augmentées, au moins à partir de la troisième. C'est ce qu'il est aisé de montrer par une étude chronologique de la publication de ses poésies, étude singulièrement facilitée aujourd'hui par la *Bibliographie des Recueils* de M. Lachèvre [1].

1. Les chiffres romains qu'on trouvera ici entre parenthèses désignent les numéros de l'édition de Lalanne.

I. — Les premières poésies (1597-1611).

Malherbe avait publié en 1587 *Les Larmes de saint Pierre*, in-4, poème de trois cent quatre-vingt-seize vers imité de l'italien (III). Ce poème, réimprimé en 1596, Paris, in-8, et 1598, Rouen, in-8, fut mis aussi la même année à la suite du recueil des Bonfons[1], et reparut encore dans divers autres recueils, l'*Académie des poètes français*, les *Muses ralliées*, le *Parnasse*, et même le *Temple d'Apollon*, sans parler des *Cantiques* de Valagre et de Maisonfleur; mais déjà Malherbe le désavouait, au moins depuis 1606, et jamais Du Bray ne l'a imprimé.

Si nous laissons *Les Larmes* de côté, la première poésie de Malherbe parut en 1597, sans signature, dans le second recueil de Raphaël du Petit-Val[2]. Ce sont les stances *Enfin cette beauté m'a la place rendue* (VIII).

En 1599 paraît chez Guillemot le premier volume du fameux recueil des *Muses ralliées*, signé par Despinelle, et qui contient les deux pièces précédentes[3]. Le second volume, paru en 1600, et dont il y a un exemplaire à l'Arsenal, contient trois pièces nouvelles : la Consolation à Caritée, *Ainsi quand Mausole fut mort* (IX), et deux pièces non signées, *Beau ciel par qui mes jours*, et *Beauté mon beau souci* (V et X), que Malherbe n'a jamais avouées publiquement. L'édition de 1603[4] contient, en outre des cinq pièces précédentes, la grande Ode à la Reine, *Peuples qu'on mette sur la tête* (XII), qui avait paru à part à Aix, en 1601.

En 1607, le même libraire publie en deux volumes le *Parnasse*, qui n'est qu'une réédition très augmentée des *Muses ralliées*[5]. Le premier volume ajoute deux pièces aux précédentes, la *Prière pour le Roi allant en Limousin*, *O Dieu dont les bontés* (XVIII), et la *Consolation à du Périer* (XI), parue d'abord en feuille volante, sans lieu ni date[6]. Le second volume donne cinq pièces nou-

1. *Recueil de plusieurs diverses poésies, tant de M. du Perron que des sieurs de Bertaud, de Porchères, et autres,* à Paris, par Nicolas et Pierre de Bonfons, 1598, in-12.

2. *Diverses poésies nouvelles données à R. D. P. Val par ses amis. Reveues, corrigées et augmentées de nouveau,* Rouen, 1597 : c'est un petit recueil in-16 de 39 pièces en 47 pages.

3. *Les Muses françoises ralliées de diverses pars,* Paris, 1599 : c'est un recueil in-12 de 161 pièces en 422 pages; le second volume aura 230 pièces. Lalanne confond les *Muses ralliées* avec le *Parnasse.*

4. *Les Muses ralliées,* en un seul volume de 820 pages, avec 397 pièces. Ce recueil a été réimprimé à Lyon par Ancelin, en 1606 et 1609.

5. *Le Parnasse des plus excellents poètes de ce temps,* Paris, 1607, in-12. Le premier volume contient 298 pièces en 888 pages, le second, avec quelques répétitions, 376 pièces en 894 pages : en tout 50 000 vers. Ils ont été réimprimés à Lyon par Ancelin, en 1618, mais non 1628.

6. Ajoutons que la *Consolation à Caritée* (IX) y est doublée.

velles : la grande ode sur l'attentat de 1605, *Que direz-vous, races futures* (XIX), qui avait paru à part en 1605; la grande ode sur le voyage de Sedan, *Enfin après les tempêtes* (XXI); la prosopopée d'Ostende, *Trois ans déjà passées* (XIII); les Stances *Qu'autres que vous soient désirées* (XXII), que Malherbe ne reprendra pas, et des stances pour Bellegarde, non signées, mais qui seront reprises, *Philis qui me voit le teint blême* (XXIII).

Nous voici maintenant au premier recueil de Toussaint du Bray, le *Nouveau recueil*, paru en 1609, avec assez de succès pour provoquer la jalousie de Guillemot[1]. Ce beau recueil, qui était comme le coup d'essai de Du Bray, diffère des précédents en ce que les pièces n'y sont plus mélangées, ni *noyées*, mais classées par auteurs. Après 164 pages consacrées à Du Perron et à Bertaut, honneur rendu aux anciens, Malherbe vient immédiatement, avec quinze pièces, dont douze nouvelles, en 48 pages. Le recueil étant dédié à la vicomtesse d'Auchy, le libraire nous offre d'abord les six sonnets à Caliste, qui est la vicomtesse elle-même, (XXIX, XXXI, XXXIII à XXXVI), avec les stances pour la même, *Dure contrainte de partir* (XXXVIII). Il y ajoute cinq autres pièces nouvelles : un sonnet au roi (XXV), les stances *O qu'une sagesse profonde*, *Laisse-moi raison importune* et *Le dernier de mes jours* (XX, XXX et XXXII), le sonnet au roi *Mon roi s'il est ainsi* (XXV), et la grande ode à Bellegarde *A la fin c'est trop de silence*, en trente-quatre strophes (XXVII). Parmi ces douze pièces, du Bray a introduit seulement trois pièces du second volume du Parnasse : les deux grandes odes pour Henri IV et les stances écrites pour Bellegarde. S'il n'y manquait deux ou trois pièces importantes, on pourrait presque dire que c'est là la première édition des poésies de Malherbe.

En 1611 paraissent les *Vers de M. de Malherbe à la Reine*, qui n'ont pas suffisamment attiré l'attention des éditeurs. C'est un petit volume très soigné, où paraît pour la première fois l'Ode à la Reine mère, *Nymphe qui jamais ne sommeilles* (LIII), suivie de l'Ode de 1600, déjà corrigée plus d'une fois, et qui prend ici sa forme définitive, avec une strophe de plus. A la suite se trouve l'Ode à Bellegarde, entièrement refaite et réduite à vingt-huit strophes.

1. *Nouveau Recueil des plus beaux vers de ce temps*, Paris, 1609, in-8. Il renferme 167 pièces en 536 pages. Guillemot, se jugeant plagié par ce recueil, qui pourtant était réellement *nouveau* presque en entier, en fit une édition personnelle, simple contrefaçon, qu'il appela le *Nouveau Parnasse*. Le *Nouveau Recueil* fut encore réimprimé à Lyon par Ancelin en 1615, en 488 pages, avec ou sans un supplément de 306 pages, intitulé *Le Labyrinthe d'amour*.

Entre temps, voici Raphaël du Petit-Val qui reparaît, avec le *Temple d'Apollon* de 1611 [1]. Malherbe y figure, apparemment sans son autorisation, pour dix pièces déjà connues, empruntées aux divers recueils antérieurs, y compris *Les Larmes*, poème désavoué, et de plus l'Ode à la Reine-mère, qui venait de paraître, avec trois pièces nouvelles qui circulaient sans doute : d'une part, une des pièces pour Alcandre, *Donc cette merveille des cieux* (XLVII); d'autre part deux pièces que Malherbe n'a jamais publiées lui-même, à savoir un sonnet au roi, *Je le connais, Destins* (XXIV), et des stances dont la paternité est très discutable, *Si des maux renaissants* (II).

II. — Les trois premières éditions des poésies de Malherbe (1615, 1618 et 1620.)

Nous voici enfin aux *Délices* de Toussaint du Bray, recueil signé par Rosset [2]. C'est une édition considérablement augmentée, et encore plus belle, du *Nouveau Recueil*. On y trouve de véritables éditions des poésies de plusieurs poètes notoires. Ce magnifique recueil est en réalité le premier monument élevé à l'école nouvelle, dont Malherbe est le chef incontesté. Les trois cent seize premières pages appartiennent encore, par principe, à Du Perron et à Bertaut, après quoi Malherbe occupe *cent seize pages*, dont le contenu n'est pas apparemment *noyé dans les recueils* : non seulement il fait un tout, mais ce tout est classé suivant un ordre très précis, et le poète y a fait généralement ses dernières corrections. C'est donc bien ce qu'on doit appeler la première édition des poésies de Malherbe, avouée et publiée par l'auteur lui-même; car c'est ainsi, et sous cette forme seulement, que les premiers poètes du temps publièrent leurs œuvres, y compris Du Perron, qui vivait encore.

Cette première édition de Malherbe sera reproduite sans additions dans l'édition des *Délices* de 1618, et ce sera la seconde édition de Malherbe.

1. *Le Temple d'Apollon ou Nouveau recueil des plus excellents vers de ce temps*, Rouen, 1611 : c'est un recueil de 227 pièces en 558 pages. Un second volume, paru la même année, n'est que la reproduction des quatre premiers recueils du même libraire. *Le Temple d'Apollon* reparaîtra en 1619, avec quelques modifications, sous le titre de *Cabinet des Muses*, chez David du Petit-Val.

2. *Les Délices de la poésie françoise ou Recueil des plus beaux vers de ce temps*, Pari, 1615, in-8 : c'est un recueil de 345 pièces (dont 39 de Maynard) en 1080 pages. L'édition de 1618 aura, en 1166 pages, 382 pièces, environ 25 000 vers, et contiendra les premières poésies de Racan.

Elles contiennent l'une et l'autre trente-six pièces, qui se décomposent ainsi :

1° Les quinze pièces du *Nouveau Recueil*, avec le nouveau texte de l'Ode à Bellegarde : on sait que trois de ces pièces venaient déjà du second volume du *Parnasse*;

2° Sept pièces empruntées à divers recueils et définitivement avouées par l'auteur, à savoir : la pièce de 1597; la Consolation à Caritée, des *Muses ralliées*, et naturellement le texte définitif de l'Ode à la Reine, de 1600; les autres pièces du *Parnasse*, sauf une, c'est-à-dire les deux pièces du premier volume, et la Prosopopée d'Ostende, du second; enfin les stances pour Alcandre, du *Temple d'Apollon*;

3° L'Ode à la Reine Mère;

4° Deux pièces officielles parues sans signature avec la musique des Boësset dans un volume de 1612[1] : *Que Bellone et Mars se détachent* et *Donc après un si long séjour* (LVIII et LIX);

5° Onze pièces nouvelles : les paraphrases des psaumes 8 et 128, *O sagesse éternelle* et *Les funestes complots* (XV et LXIII); la Plainte sur une absence, *Complices de ma servitude* (LI); deux autres pièces pour Alcandre, *Que d'épines*, *Amour* et *Que n'êtes-vous lassées* (XLV et XLVI[2]); trois sonnets, *Que l'honneur de mon prince*, *Quoi donc! c'est un arrêt*, et *Celle qu'avait Hymen* (XL, L et LXIX); enfin un sixain et un quatrain pour Caliste, *Tant que vous serez* et *Prier Dieu* (XXXVIII et XXXIX), et un quatrain sur une fontaine, *Vois-tu passant* (LXX).

La seconde édition des *Délices*, de 1618, ne comprenait pas de pièces nouvelles de Malherbe. Mais les *Délices* eurent un second volume, signé par Baudoin, et publié en 1620[3]. Ce volume ajoute en quelque sorte (p. 163 à 187) un supplément provisoire de douze pièces aux deux premières éditions de Malherbe. Ce sont d'abord des vers de ballet, *Pleine de langues et de voix* (XLI), parus en 1609 dans un recueil particulier[4], et le Récit d'un berger, *Houlette de Louis* (LXXII), paru en 1615 en feuille volante et dans un recueil particulier[5]; puis un sonnet liminaire de 1608,

1. *Le Camp de la place Royalle ou Relation de ce qui s'y est passé les 5e, 6e, et 7e jours d'avril 1612, pour la publication des mariages du Roy et de Madame avec l'Infante et le prince d'Espagne*, Paris, in-4.

2. Celle-ci parut la même année dans le premier volume des *Airs de cour*, Paris, P. Ballard, in-12.

3. *Le second livre des Délices de la poésie françoise ou Nouveau Recueil des plus beaux vers de ce temps*, par J. Baudoin, Paris, 1620, in-8 : ce recueil contient, en 816 pages, 366 pièces, presque toutes nouvelles, environ 18 000 vers. En tête du volume se trouvent quarante-six pièces d'H. d'Urfé.

4. *Recueil des vers du ballet de la reine*, Paris, in-12.

5. *Récit d'un berger sur les alliances de France et d'Espagne*, 4 pages, in-4; *Description du ballet de Madame, sœur aînée du Roy*, Paris et Lyon, 32 pages, in-8.

Voyant ma Caliste si belle (XXVIII), imprimé à la fin et accueilli peut-être par erreur, à cause du nom de *Caliste*, probablement sans l'aveu du poète, et qui en tout cas disparaîtra. De plus neuf pièces nouvelles : d'autres vers de ballet, *A la fin tant d'amants* (XLII); les stances sur le mariage de Louis XIII, *Mopse entre les devins* (LXXIV); les Stances spirituelles, *Louez Dieu par toute la terre* (LXXXI); une quatrième pièce pour Alcandre, *Revenez, mes plaisirs* (XLIV); trois sonnets : *Quoi donc, grande princesse*, *Plus Mars que le Mars de la Thrace*, et *Race de mille rois* (XVII, LIV et LXXX); enfin deux épigrammes, dont la seconde sera également éliminée : *L'art aussi bien que la nature* (LXXVIII), et *Jeanne, tandis que tu fus belle* (LXXIX), celle-ci empruntée à des recueils satyriques de 1617 et 1618.

Il semble, comme l'a pensé M. Lachèvre, que, pour des raisons de prudence, et à cause d'une douzaine de pièces de Théophile, Du Bray jugea à propos d'interrompre la vente de ce second volume. En tout cas, en cette même année 1620, il publiait, avec le sous-titre de *Dernier Recueil*, une refonte des deux volumes des *Délices*, avec quelques additions et de grandes réductions[1]. Il en fit disparaître notamment Bertaut, qu'il venait de réimprimer à part, de sorte que Du Perron restait seul avant Malherbe, et ce fut, en 130 pages (172 à 302), la *troisième édition* des poésies de Malherbe.

Cette troisième édition comprend quarante-neuf pièces :

1° Les trente-six pièces du premier volume des *Délices*;

2° Dix pièces du second sur douze, deux étant éliminées;

3° Trois pièces nouvelles : les Stances à la reine, *Objet divin des âmes* (LVII); la chanson pour M^me^ de Rambouillet, *Chère beauté* (LXXXII), et les stances pour le comte de Charny, *Enfin ma patience* (LXXVI).

III. — La quatrième édition de Malherbe (1626-1627). Les pièces non recueillies.

Enfin Du Bray publie, par les soins de Lestoile, le fameux *Recueil* de 1626, daté ordinairement de 1627, et composé tout entier à la gloire de la nouvelle école[2]. Du Perron n'y est plus,

1. *Les Délices de la poésie françoise ou Dernier Recueil des plus beaux vers de ce temps, corrigé de nouveau par ses autheurs et augmenté d'une eslite de plusieurs rares pièces non encore imprimées*, Paris, 1620 (ou 1621), in-8 : ce recueil contenait, en 1180 pages, 478 pièces, dont 102 nouvelles, environ 20 000 vers.

2. *Recueil des plus beaux vers de MM. de Malherbe, Racan, Monfuron, Maynard, Boisrobert, l'Estoille, Lingendes, Touvant, Motin, Mareschal et autres des plus fameux*

ses œuvres ayant été imprimées en 1622, et Malherbe y devient l'unique chef du chœur, ce qui est encore une réponse au doute inattendu de Brunetière. Il ne faut pas d'ailleurs être dupe du titre, qui parle des *plus beaux vers* de MM. de Malherbe et autres : ce sont peut-être les plus beaux vers de quelques *divers auteurs*; mais pour Malherbe, Racan, et Maynard, qui occupent la première moitié du volume, et même pour d'autres, ce n'est pas un choix, car tout n'y est pas excellent, ce sont bel et bien leurs *Œuvres*, le libraire ayant pris sans distinction tout ce qu'il avait pu trouver de ces poètes, ou tout ce que ces poètes lui avaient permis de publier. Ainsi, grâce au système employé alors par les poètes et les libraires, le lecteur de 1627 avait l'heureuse fortune de posséder en un seul volume les éditions complètes à cette date — sauf éliminations voulues — des trois poètes les plus fameux, éditions véritables, revues et corrigées par leurs auteurs[1].

Cette édition, la dernière publiée par l'auteur, contient, en 146 pages, soixante-deux pièces :

1° Les quarante-neuf pièces de la troisième édition;

2° Les stances pour le comte de Soissons, *Ne délibérons plus* (LXXXVIII), qui avaient paru en 1624 dans les *Airs de cours*, avec musique[2];

3° Douze pièces nouvelles : la paraphrase du psaume 145, *N'espérons plus, mon âme* (C); la Consolation au Premier Président, *Sacré ministre de Thémis* (XCVIII); la Chanson, *Sus debout, la merveille des belles* (LXXI), insérée d'abord à la fin du volume, dans la partie consacrée à *Divers auteurs,* parce qu'elle était arrivée trop tard; cinq sonnets, dont quatre avaient paru en feuilles volantes : deux au roi, *Muse je suis confus* et *Qu'avec une valeur* (XCI et XCIII), un au duc d'Orléans, *Muses, quand finira* (XC), un à Richelieu, *A ce coup nos frayeurs* (XCII), un à La Vieuville, *Il est vrai, La Vieuville* (XCIV); une épitaphe et un sixain pour M^lle^ de Conti, *Tu vois, passant*, et *N'égalons point* (XLVIII et

esprits de la cour, Paris, 1627 (ou 1626), in-8 : ce recueil contient, en 954 pages, sans parler des feuillets non paginés, 538 pièces, dont 328 nouvelles, environ 20 000 vers On y voit 61 pièces de Racan et 140 de Maynard, qui en aura 64 de plus dans l'édition de 1630. L'édition de 1630 sera encore réimprimée en 1638 (ou 1642).

1. La preuve, c'est que le libraire s'excuse de mettre à la fin du volume les vers de Montfuron, qui a mis trop longtemps « à revoir ses œuvres », c'est-à-dire peut-être à corriger ses épreuves; Montfuron était en effet le troisième sur le titre; mais dans l'édition de 1630, il ne sera plus que le cinquième, après Maynard et Boisrobert, qui seront augmentés. Malherbe restera intact, ses éditeurs de 1630 ne s'étant pas souciés de nuire à leur propre édition en augmentant sa part dans le recueil de Du Bray; l'imprimeur se contenta de dire au lecteur : « Je te pourrais bien donner tous ceux que M. de Malherbe nous a laissés, mais je me contente de te présenter ce qu'il a fait de mieux. » Fit-il pas mieux que de se plaindre?

2. *Airs de cour,* livre VI, Paris, P. Ballard, in-12.

XLIX); deux autres épitaphes en sixains, *Belle âme qui fus mon flambeau*, et *N'attends, passant* (LXIX et CI).

D'autre part, en 1627, Malherbe fit publier, en tête d'un *Recueil de lettres nouvelles* de Faret, édité par Du Bray, neuf lettres de lui, dont une, adressée à Racan, contenait des vers sur M^me^ de Rambouillet. Et enfin, en 1628, parut à part, en dix-huit pages in-4, l'ode à Louis XIII, *Donc un nouveau labeur* (CIII), jointe à une lettre au roi au sujet de la mort du fils de Malherbe, lettre qui contient une strophe, *Enfin mon roi* (CIV); à la suite venait un sonnet sur le même sujet, *Que mon fils ait perdu* (CII).

On peut dire que ces quatre pièces, jointes aux soixante-deux pièces du *Recueil* de 1627, constituent exactement et expressément toute l'œuvre poétique reconnue, avouée et publiée par Malherbe, et cela fait environ 3200 vers, ce qui est l'étendue moyenne d'un recueil de vers. Tout ce que Malherbe a pu faire ou laisser imprimer en dehors de ces soixante-six pièces ne saurait donc avoir qu'un intérêt purement documentaire, et c'est trahir la pensée de l'auteur que de le joindre aux œuvres proprement dites : ce n'en peut-être qu'un supplément. Il ne faut pas croire d'ailleurs que le total en soit considérable. En dehors des *Larmes*, désavouées depuis vingt ans, on a découvert en tout et pour tout, jusqu'à nos jours, vingt-cinq pièces, dont voici l'énumération.

1° Il y a d'abord six pièces, sans plus, parues dans les recueils antérieurs, et qui ont été éliminées des œuvres. Je les rappelle pour mémoire : les deux pièces non signées des *Muses ralliées*; les stances du *Parnasse*; le sonnet et les stances très douteuses du *Temple d'Apollon*, et l'épigramme des *Délices* de 1620 : en tout cent cinquante vers. De ces six pièces insérées dans les recueils anciens, les éditeurs de 1630 n'en ont imprimé que cinq : les stances du *Temple d'Apollon*, qu'ils n'ont sans doute pas négligées sans raisons, n'ont reparu que dans l'édition de Saint-Marc.

2° Il y a ensuite dix pièces parues en divers volumes ou recueils particuliers, qui sont généralement des poésies de complaisance, et qui n'ont jamais figuré dans les recueils collectifs : les stances *Et quoi donc? la France féconde*, du *Recueil des cartels et défis...* de 1605 (XVI); le quatrain de la *Jeunesse de Pasquier*, de 1610 (I); les deux épigrammes du *Recueil de diverses Inscriptions...* pour la Pucelle, de 1613 (LXI et LXII); les deux chansons des *Airs de cour* de 1615, *Ils s'en vont, ces rois de ma vie*, et *Cette Anne si belle* (LXVIII et LXXIII); le quatrain sur Cassandre, du *Ronsard* de 1623 (LXXXV); enfin les trois inscriptions des *Discours sur les arcs triomphaux...* de 1624, dont Lalanne n'a relevé que deux

(LXXXVI et LXXXVII) : en tout cent quarante-quatre vers. Ces pièces étaient parfois comme perdues dans les volumes qui les contenaient, car les éditeurs de 1630 n'en ont retrouvé que quatre, la 1re, la 3e, la 5e et la 6e; Ménage a retrouvé la 2e et la 7e, Saint-Marc la 4e, Lalanne la 9e et la 10e; la 8e n'a pas encore été publiée.

3° Il y a enfin neuf pièces *liminaires*, comme on en écrivait alors par complaisance pour les auteurs amis. Ces pièces ont tout juste autant d'importance que les innombrables lettres de V. Hugo imprimées par tant de poètes en tête de leurs volumes de vers, et Malherbe eût été bien surpris de voir ces sonnets et quatrains servir à appuyer les sévérités d'un Brunetière. Ce sont les quatre sonnets à Perrache, auteur du *Triomphe du berlan*, 1585 (page CXII), à Fleurance, auteur de l'*Art d'embellir*, 1608 (XXVIII), à Du Maine, auteur du *Recueil des vers lugubres et spirituels*, 1611 (LVI), et à La Ceppède, auteur des *Théorèmes sur le sacré mystère de notre Rédemption*, 1613 (LX); un sixain au même La Ceppède pour la seconde partie de ses *Théorèmes*, 1621; les deux quatrains à Lortigues, pour ses *Poèmes divers*, 1617 (LXXV), et à du Pré, pour son *Portrait de l'éloquence française*, 1621 (LXXXV); le quatrain et le dizain au P. Garasse pour sa *Somme Théologique*, 1624 (XCVI et XCVII) : en tout quatre-vingt-quatre vers. Les éditeurs de 1630 n'ont retrouvé que cinq de ces pièces : la première et les deux dernières ne se reverront que dans Lalanne, la cinquième a été découverte et publiée par M. Lachèvre.

En résumé, de ces vingt-cinq pièces, qui font en tout 380 vers, moins que *Les Larmes* seules, on n'en retrouve que quatorze dans l'édition de 1630; deux seront reprises par Ménage, deux par Saint-Marc, cinq par Lalanne. Aucune ne doit faire partie des œuvres proprement dites du poète, si on ne veut pas le trahir.

IV. — L'édition de 1630 et les œuvres posthumes.

Malherbe mourut le 6 octobre 1628. On songea aussitôt à publier une édition complète de ses œuvres, prose et vers, car on avait de lui des traductions de Sénèque et de Tite-Live, et sa correspondance avait de l'intérêt. Le privilège de l'édition de 1630, qui est du 9 novembre 1628, nous dit, ce qui n'est peut-être vrai qu'à moitié, que Malherbe, avant de mourir, avait mis entre les mains de François d'Arbaud, sieur de Porchères, son cousin, « toutes les œuvres par lui faites, composées, corrigées et augmentées, tant en prose qu'en poésie, pour les faire imprimer toutes en

un volume, sans être mêlées ni accommodées avec aucunes œuvres. » Le privilège de Porchères fut transporté à l'imprimeur-libraire Chapelain dès le 14 décembre 1628, et pourtant l'édition ne parut qu'après juin 1630, en un volume in-4 [1]. Lalanne a conjecturé, d'après la correspondance de Peiresc, que l'édition pourrait bien avoir été préparée, non par Porchères d'Arbaud, mais par Auger de Mauléon, seigneur de Granier, un ecclésiastique fort lettré, qui devait se faire chasser de l'Académie en 1636 pour abus de confiance. Mais Ménage nous apprend, dans ses observations sur le sonnet à Caliste *Quel astre malheureux*, que cette édition fut faite par un certain La Rivière-Granier, et il n'est guère possible que ce soit le même. Quoi qu'il en soit, les éditeurs de 1630 publièrent tout ce qu'il leur fut possible de trouver, tant dans les manuscrits que dans les imprimés, et quoi qu'ils aient négligé, faute sans doute de les connaître, les douze strophes supprimées de l'ode à Bellegarde, ils publièrent jusqu'aux plus petites ébauches de strophes, jusqu'aux rognures des pièces déjà connues, et ceci achève de répondre à Brunetière : on n'avait encore fait un tel honneur qu'à Ronsard et on n'eut pas l'idée d'en faire autant à cette époque pour aucun autre que Malherbe. En outre on mit en tête un *Discours sur les œuvres de Malherbe*, par le jeune Godeau, déjà célèbre à l'hôtel de Rambouillet : on sait que l'hôtel était fréquenté par Malherbe, grand ami et même grand amoureux de la marquise.

Cette édition de 1630 suivit exactement pour les poésies le plan qu'avaient adopté Malherbe et Du Bray dans l'édition de 1627, ce qui montre une fois de plus que c'était bien une édition. Cette édition de 1627 donnait, en bon ordre hiérarchique, 1° les pièces spirituelles, car Dieu passait avant le roi, 2° les pièces écrites pour le roi, 3° les pièces à la reine, 4° les pièces aux princes et autres personnages, 5° les poésies galantes, 6° les vers de ballets, consolations et épitaphes. Et ce furent les six *Livres* de l'édition de 1630. Cet ordre convenait parfaitement à une société hiérarchisée comme comme celle du XVII[e] siècle. Malheureusement, les éditeurs de 1630 ne mirent à la suite que les fragments évidemment inachevés, et crurent devoir introduire dans chacun de ces livres, suivant leur contenu, non seulement les pièces posthumes et inachevées, qui étaient du moins conformes aux principes de Malherbe, mais même les pièces formellement désavouées, et les

1. *Les Œuvres de M. François de Malherbe, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roy*, Paris, Charles Chappelain. Les poésies y occupent 228 pages, paginées à part, à la suite de 720 pages de prose.

vers de complaisance, négligés par l'auteur, dans les deux sens du mot : par ce mélange de pièces fameuses et de pièces sans valeur, ils rendirent certainement un mauvais service à Malherbe. Ils lui en rendirent un pire encore peut-être, en négligeant eux-mêmes manifestement l'impression de cette édition, car elle est pleine de fautes, dont une partie seulement furent corrigées par la suite, et elle a suffi pour vicier toutes les éditions ultérieures.

L'édition de 1630 contient donc les pièces suivantes :

1° Les soixante-deux pièces de l'édition de 1627, moins la chanson qui avait d'abord été mise à la fin du volume (LXXI), et qui sans doute échappa aux éditeurs, et un sonnet au roi (XL), qui remontait à l'édition de 1615, et qui fut éliminé on ne sait pourquoi : ces deux pièces ne devaient reparaître que dans l'édition de Saint-Marc;

2° *L'Ode à Louis XIII*, mais sans la strophe et le sonnet qui l'accompagnent : le sonnet devait être joint aux œuvres par Ménage, et la strophe par Saint-Marc.

3° *Les Larmes de saint Pierre*, qui figurent au livre I, et quatorze pièces sur les vingt-cinq que nous avons énumérées plus haut : cinq des recueils collectifs (une au livre II, et quatre au livre V), quatre de recueils divers (aux livres IV et VI), et cinq pièces liminaires (au livre IV).

4° Les œuvres posthumes et les fragments.

Ces œuvres posthumes, dont quelques-unes avaient plus de vingt ans de date, sont de valeur très inégale, mais beaucoup plus importantes néanmoins que les pièces précédentes, car on y trouve jusqu'à des odes qui paraissent complètes, quoiqu'elles soient inachevées. Dans le livre II trouvèrent place l'ode *Enfin après tant d'années* (VI) et l'ode inachevée *Soit que de tes lauriers* (VII), et dans le livre III, l'ode à la reine mère, *Si quelque avorton de l'envie* (LXIV), inachevée, quoiqu'elle ait 220 vers. Dans le livre IV se trouvent les deux stances *Va-t-en à la malheure* (LXXVI), le sonnet à Rabel, *Quelques louanges* (CI), et deux épigrammes, *Cet absinthe* et *Tu dis, Colin* (LXXXIV et CIV). Au livre V s'ajoutèrent sept pièces : les stances *Quoi donc, ma lâcheté* (LXIII), et *Les destins sont vaincus* (CIX); une cinquième pièce pour Alcandre, *Quelque ennui donc en cette absence* (XLIII); et quatre chansons : *C'est faussement qu'on estime* (CXIV), *Est-ce à jamais, folle espérance* (CXII), *Mes yeux, vous m'êtes superflus* (CVII), *C'est assez, mes désirs* (CVIII). Enfin dans le livre VI figurent les *Vers funèbres sur la mort d'Henri IV* (LII); les stances fort anciennes, mais inachevées, aux ombres de Damon, *L'Orne comme autrefois* (XIV);

les stances pour une mascarade, *Ceux-ci de qui vos yeux* (CXI); un sonnet au roi, *Voici de ton état* (XXVI); un sonnet à la reine mère, *Consolez-vous Madame* (LV); le sonnet *Belle âme aux beaux travaux* (LXVI); deux stances à Richelieu, *Grand et grand prince de l'Église* (CXVIII), et sept autres fragments dont trois ne sont que des variantes de strophes pour des odes diverses. Cela faisait en tout vingt-huit pièces et 972 vers nouveaux[1].

L'édition des *Œuvres* de 1630 reparut en 1631, in-4, avec de grandes modifications dans le discours de Godeau; puis in-8, jusqu'en 1647, en de nombreuses éditions dont plusieurs s'intitulèrent *troisième*. Ce n'est qu'à partir de 1642 qu'on imprime les *Poésies* seules[2].

En 1666 paraît la jolie édition de Ménage, avec 364 pages d'*Observations*. Cette édition suffira désormais à la consommation jusqu'à celle de Saint-Marc. Elle eut au moins trois éditions jusqu'à la fin du siècle. En 1722 et 1723 il en paraît encore trois autres éditions en trois volumes, avec les *Lettres* et la traduction du XXXIII[e] livre de *Tite-Live*, et les *Remarques* de Chevreau, déjà publiées en 1660 ou dans ses *Œuvres mêlées*. L'édition de Ménage reproduit exactement celle de 1630, toujours dans le même ordre. Elle y ajoute seulement, à la suite, les pièces suivantes :

1° Les quatre pièces déjà signalées, deux quatrains de 1610 et de 1623 (I et LXXXV), les vers pour M[me] de Rambouillet (XCV), et le sonnet de 1628 (CII);

2° Un quatrain, publié pour la première fois dans une édition de 1642 (CXX); les vers *A Colletet*, publiés en 1648 dans le *Hortus epitaphiorum ou Jardin d'épitaphes* (CX); enfin l'*Épitaphe de Monsieur d'Is* ou plutôt *Ifs* (IV), que Ménage connut par Racan.

V. — L'édition de Saint-Marc et l'Ode a M. de la Garde.

C'est en 1757 que Lefebvre de Saint-Marc publie son édition. Elle est fort remarquable, comme toutes les éditions de Saint-Marc, car c'est une édition critique : l'auteur a pris la peine de collationner les éditions originales et les recueils où avaient paru d'abord les poésies, et d'en relever les variantes. De plus il fait

1. Avec les 382 vers des pièces énumérées plus haut et les 396 vers des *Larmes*, c'est un supplément de 1 750 vers aux œuvres de Malherbe, qui en avaient 3 200.
2. Pour le détail, voir la notice bibliographique de Lalanne.

connaître partiellement le Commentaire de Malherbe sur Desportes. Malheureusement, sans parler des inexactitudes qu'on relève dans ses variantes, notamment dans celles des stances à Du Périer, qu'on a reproduites sans les vérifier, il ne distingue pas entre les recueils, dont l'importance est fort inégale, ou parfois il attribue aux *Délices* de 1620 une importance prépondérante, qui n'est pas suffisamment justifiée. De plus, il a cru devoir remplacer l'ordre des éditions antérieures par l'ordre purement chronologique. Au premier abord, l'idée pouvait paraître heureuse, car il isolait ainsi en les réunissant les pièces anciennes que Malherbe désavouait. Et cependant l'inconvénient n'était pas moindre, car d'une part les pièces anciennes n'étaient pas les seules que Malherbe n'avouait pas : il restait encore toutes les pièces liminaires et les vers de complaisance, que Malherbe n'avait jamais comptés parmi ses œuvres, et ce mélange continuait à trahir la pensée de l'auteur; d'autre part, à cet inconvénient grave s'en ajoutait un tout à fait nouveau, qui était le mélange choquant de pièces disparates, outre que le classement chronologique lui-même restait fort incomplet. Au surplus, un tel ordre ne pouvait intéresser que les érudits et ils se seraient fort bien contentés à cet effet d'une table, comme celle que Lenglet-Dufresnoy avait dressée pour Marot.

L'édition de Saint-Marc comprend naturellement tout le contenu de celle de Ménage. Elle y ajoute les pièces suivantes :

1° Les deux pièces de 1627 omises en 1630 (XL et LXXI);

2° Deux pièces publiées antérieurement, et omises également par les éditeurs : les stances du *Temple d'Apollon* de 1611 (II) et un huitain sur la Pucelle de 1613 (LXII);

3° Le quatrain final des Sibylles (LIX), le sixain de la lettre à Louis XIII, qui accompagnait l'ode de 1628 (CIV), et un sonnet à Richelieu, *Peuples, ça, de l'encens* (XCIX), imprimé en 1635 dans le *Sacrifice des Muses*[1] : il n'y a pas lieu de douter de l'authenticité du sonnet, quoique Ménage ne l'ait pas recueilli, ce qui est surprenant;

4° *L'Ode à M. de la Garde au sujet de son Histoire sainte* (CV).

Il y a lieu d'insister sur cette ode, qui n'a pas moins de vingt et une strophes de six vers. Comment a-t-on pu croire un seul instant qu'une telle pièce fût de la main de Malherbe? Elle parut pour la première fois, et, dit Lalanne, « avec une foule d'incorrections » (!), dans le tome I de la *Continuation des Mémoires de*

1. *Le Sacrifice des Muses au grand cardinal de Richelieu*, Paris, in-4; recueil publié par Boisrobert.

M. de Salengre (Paris, 1726), par le P. Desmolets, d'après une communication du P. Bougerel, qui en avait tiré la copie des manuscrits de Peiresc. On aurait bien dû l'y laisser. Pense-t-on que François d'Arbaud de Porchères, à qui Malherbe remit peut-être en 1628 tous les papiers de prose et de vers qu'il avait, n'eût pas connu cette pièce si elle était de Malherbe? Ou plutôt il est assez probable qu'il la connut, mais dans un tout autre état, et il se garda bien, lui ou Granier, de l'insérer ou de la laisser insérer parmi les fragments qui parurent pour la première fois dans l'édition de 1630. Il est bien fâcheux que Saint-Marc ait montré moins de scrupules et recueilli si légèrement une pièce si manifestement indigne de Malherbe.

Aussi bien, cette pièce n'est pas un fragment, comme la plupart des pièces posthumes de Malherbe. Elle est parfaitement entière, et rien ne lui manque, ni au début, ni à la fin, ni ailleurs. On nous dit pourtant, depuis Saint-Marc, afin d'expliquer les fautes grossières dont elle est émaillée, que le poète n'a pas eu le temps d'y mettre la dernière main. Voila une étrange raison! Et qu'est-ce donc que mettre la dernière main à une ode? C'est apparemment corriger une expression malheureuse, une rime insuffisante, une cacophonie, une répétition ou un pléonasme, comme *l'hémérocalle d'un jour*, qui peut échapper d'abord, en un mot perfectionner le détail. Mais il y a dans cette pièce des fautes d'un bien autre genre, ainsi qu'on va voir.

Je ne l'examinerai pas au point de vue littéraire : si médiocre qu'elle soit, et encore que Malherbe eût composé tout récemment deux de ses chefs-d'œuvre, l'ode à Louis XIII et la paraphrase du psaume 145, ce qui est bien un argument, on pourrait me répondre que les arguments de cet ordre sont toujours discutables. Je ne parlerai même pas de la langue et du style. Je laisserai de côté des expressions bizarres comme *se divaguer* ou *agréer de* (vers 86 et 87), des archaïsmes inconnus de Malherbe, au moins depuis les *Larmes*, comme *méchef*, *n'encourir*, *ores*, *los*, *onc* (vers 50, 65, 103, 125, 126), sans parler de la contradiction du *tu* et du *vous*, aux vers 1 et 85, qui est pourtant bien étrange. Je m'en tiendrai à la versification, qui est un terrain beaucoup plus solide, et je ne lui demanderai que des raisons péremptoires.

Dès le second vers, on trouve un hiatus :

> La Garde, tes doctes écrits
> Montrent le soin que *tu as* pris
> A savoir toutes belles choses.

Et ce n'est pas le seul; voir aux vers 63 et 109 :

Car l'âme qui *lui est* commise...
Pour *moi*, *en* ce que j'en ai veu...

Pense-t-on que Malherbe ait été capable, en 1628, d'écrire de pareils hiatus, même dans l'ébauche la plus grossière, la plus sommaire, et qu'il lui ait fallu attendre de « mettre la dernière main » à une ode, pour les en faire disparaître? Et non pas un, mais trois!

Au vers 65 (et quel vers!) *damnation* a trois syllabes :

Pour sa damnation n'encourir

Même dans une ébauche, Malherbe n'était pas capable d'une telle prosodie, qui en son temps eût paru barbare. Il y a d'ailleurs plusieurs mots en *ti-on* dans l'ode entière, et c'est le seul où l'on trouve cette synérèse.

Mais le pis, c'est encore la rime. Aux vers 73-74, *ceux* rime avec *déceus* (déçus), et aux vers 109-110, *veu* (vu) avec *aveu!* Malherbe appelait ces rimes « rimes de Chartres », et les poursuivait impitoyablement dans Desportes. Il est vrai que dans l'édition originale des *Stances à Du Périer*, il faisait rimer *mœurs* avec *meurs* (mûrs). Mais, outre qu'il s'est corrigé, ceci est tout autre chose, car en 1600, les adjectifs *mûr* et *sûr* non seulement s'écrivaient *meur* et *seur*, mais se prononçaient encore couramment ainsi, comme le mot *heur*, par confusion avec les mots en *eur*, ainsi qu'il appert du *Dictionnaire des rimes* de La Noue, qui fait autorité pour cette époque ; en 1626, M^lle^ de Gournay approuvait encore cette prononciation, et Corneille, dans ses premières pièces, fait rimer *seur* avec *sœur* et *possesseur*, *meur* avec *humeur*. Au contraire, *veu* (vu) et *aveu* ne pouvaient rimer, s'ils rimaient, qu'en se prononçant par *éü* en diphtongue, prononciation encore possible pour *vu* et *déçu* mais non pour *aveu* ni pour *ceux*. Qu'aurait dit Malherbe s'il avait su qu'on pût lui prêter des rimes pareilles?

Ce sont les plus graves. Mais il y en a bien d'autres, qui ne peuvent pas davantage être de lui.

1° On sait qu'il critiquait la rime du simple et des composés ou des composés ensemble. Il faut remonter aux *Larmes de saint Pierre*, qu'il désavouait, pour trouver chez lui des rimes comme *devenu-advenu*, *ressouvenir-revenir*. On trouve bien encore *souvenir* et *à venir*, mais c'est déjà autre chose, outre que c'est dans une pièce posthume et inachevée (éd. Lalanne, p. 213). Or dans la seule

ode à La Garde, on trouve *commise* et *remise*, *revenu* et *advenu*, *dit* et *contredit* (vers 63-66, 103-104 et 112-113), que Malherbe n'aurait certainement pas admis (sans parler de *astre* et *désastre*, *chef* et *méchef*, aux vers 45-50).

2° La rime *dois* et *voulois* des vers 94-95 n'est guère moins contestable, car Malherbe faisait aussi une guerre impitoyable aux licences poétiques. Or c'en était encore une à cette époque que d'écrire je *dois* avec un *s* : Malherbe écrit toujours *je doy* comme *je voy*.

3° Malherbe est peut-être le poète qui s'est abstenu le plus scrupuleusement de faire rimer un *a fermé* avec un *a ouvert*. C'est encore aux *Larmes de saint Pierre* qu'il faut remonter pour trouver des rimes telles que *sache-fâche*, *trace-grâce* et *entame-âme*. Or aux vers 67 et 72 on trouve la rime *trame* et *âme*. On m'objectera que dans l'*ode à Louis XIII* il fait rimer *rames* et *infames*, mais il faut savoir qu'à cette époque, *infame*, qui n'avait pas d'accent, n'était pas plus long que *diffame*[1].

4° Enfin Racan nous a fait savoir que Malherbe ne voulait pas qu'on fît rimer *ant* avec *ent*, ni *ance* avec *ence*. Et il y a de bonnes raisons de croire que ce n'est pas seulement pour l'œil qu'il interdisait cette rime. En tout cas, il n'y a pas dans Malherbe une seule rime de *ant* avec *ent*, et il y en a trois dans l'ode à La Garde! Ce sont *pourtant* et *content*, aux vers 25-26, *vent* et *décevant*, aux vers 31-32, avec *vieux ans* et *temps*, aux vers 16-17, sans compter *violence* et *constance* aux vers 81-84, qui n'ont même pas la consonne d'appui : *contenance* et *sentence*, disait Malherbe à propos de Desportes, riment ensemble « comme un four et un moulin ». De même, la rime de *ain* et *ein*, aux vers 91-92, est une rime que Malherbe ne connaît pas. Pas davantage la rime de *cour* avec un mot en *our*, au vers 100 : Malherbe au contraire protestait contre cette rime, car il écrivait toujours *court*, *et prononçait le* t (voir le *Dict. des rimes* de La Noue), et il faisait rimer ce mot avec *accourt* (voir XXVII, 110, ou *cour* fausse la rime).

En voilà, je crois, plus qu'il n'en faut pour démontrer que cette pièce n'est pas de Malherbe, au moins en l'état où elle est. J'ajouterai que toutes les œuvres inachevées qu'il nous a laissées ont une versification correcte et conforme à ses principes, sauf de très rares exceptions, et cette considération est définitive.

Comment se fait-il donc que Saint-Marc, et tout le monde après lui, ait pu l'attribuer à Malherbe sans plus de restrictions? Car

1. Il y a bien encore *face* (pour *fasse*) et *disgrâce* (éd. Lalanne, page 302); mais c'est une chanson posthume, et probablement fort ancienne.

enfin il y faut bien une raison. Eh bien! la raison, c'est que Malherbe y parle de lui-même à la première personne, et de son fils tué en duel, dont il poursuivait en vain la vengeance. Cette raison suffit-elle? Cela est peu croyable, car les arguments qu'on vient de voir semblent assez péremptoires. On pourrait peut-être croire à une supercherie, mais qui donc y aurait eu intérêt? Il y a une hypothèse plus simple et qui paraît s'imposer. Malherbe, qui voulait envoyer une ode à La Garde, a *peut-être* eu le temps d'écrire lui-même la longue lettre qui accompagne l'ode dans les manuscrits de Peiresc[1]; non seulement il n'a pas achevé son ode, ce qui ne surprendra personne, étant donnée sa dimension, mais sans doute il n'en a même pas fait une strophe complète, étant donné le soin avec lequel les éditeurs de 1630 ont colligé les moindres reliques du poète. Si d'Arbaud de Porchères l'a connue, il l'a laissée de côté, comme étant trop informe pour être publiée, même par fragments. De toute façon elle est restée entre les mains de la veuve de Malherbe, ou de l'héritier choisi par lui, Jean-Baptiste de Boyer, conseiller au Parlement de Provence, qui était petit-neveu de sa femme. Cela posé, il est infiniment probable que les héritiers du sang, ne voulant pas priver M. de la Garde d'un hommage infiniment précieux pour lui, ont cru pouvoir se charger de mettre « la dernière main », et même l'avant-dernière, ou la première, à cette ode informe. Malheureusement ils ignoraient jusqu'aux éléments de la versification, témoin *damnation* en trois syllabes, et ils ont transmis à l'ami de Malherbe cette pièce détestable, où La Garde ne vit peut-être que les éloges, et qu'on fit copier, hélas! pour Peiresc.

VI. — L'édition de Lalanne.
Comment il faut faire une édition de Malherbe.

L'ordre purement chronologique adopté par Saint-Marc fut conservé dans les éditions suivantes jusqu'à la magnifique édition in-4 imprimée par Didot l'aîné en 1797, où les poésies furent divisées en cinq livres d'après leur forme : *Odes*, *Stances*, *Chansons*, *Sonnets*, *Épigrammes*. Cet ordre, adopté depuis par la plupart des éditeurs dans les nombreuses éditions du XIX^e^ siècle[2], vaut certaine-

1. M. Divol, bibliothécaire aussi érudit que complaisant de la ville de Carpentras, a constaté que l'ode et la lettre ne sont pas plus de l'écriture de Peiresc que de celle de Malherbe, mais sont de la main d'un copiste professionnel.

2. Voir la notice bibliographique de Lalanne, qui sera complétée par le *Catalogue de l'Imprimerie Nationale*.

ment mieux que les précédents. Il a du moins l'avantage de réunir les grandes odes, qui sont l'œuvre essentielle de Malherbe. Mais pour les autres divisions, le mélange des pièces de toutes provenances a le même inconvénient que dans l'édition de 1630, et rend un fort mauvais service à Malherbe.

Lalanne, publiant une édition savante, crut devoir revenir à l'ordre adopté par Saint-Marc, et qui est certainement le pire de tous. Son édition a rendu de grands services, mais elle présente de graves inconvénients. L'auteur a pu ajouter des variantes intéressantes à celles de Saint-Marc, mais il a reproduit assez inexactement celles de Saint-Marc, qui étaient déjà inexactes et incomplètes, et pas plus que lui n'a su faire entre les recueils les distinctions nécessaires. De plus, l'orthographe moderne, qui convient parfaitement aux éditions courantes, en fait un mauvais instrument de travail, car elle ne tient pas compte de la grammaire de Malherbe, et va parfois jusqu'à fausser la rime : il ne faut pas oublier que Malherbe est un homme du XVI^e^ siècle autant que du XVII^e^. Enfin Lalanne prend pour base, comme tous les autres éditeurs, l'édition de 1630. Or cette édition qui n'est pas de Malherbe, et dont l'impression a été passablement négligée, altère souvent le texte de 1627, et aussi celui des œuvres posthumes, et Lalanne accepte docilement la plupart des altérations, voire même des fautes d'impressions évidentes, corrigées après 1630, et jusqu'à des vers faux, de sorte qu'on peut se demander si cet excellent chartiste était bien qualifié pour éditer les œuvres d'un poète [1].

1. Je ne parlerai pas de *lassée* pour *lasse*, p. 213,

Lassée d'un repos de douze ans,

prosodie qui était inadmissible, même dans une pièce inachevée et posthume : cette faute d'impression de l'édition de 1630, corrigée par Ménage, et reprise scrupuleusement par Lalanne, est du moins corrigée dans les *Additions et corrections* du tome V, que malheureusement on ne va pas chercher si loin; elle est d'ailleurs maintenue dans le *Lexique*. Mais nulle part Lalanne n'a corrigé, que je sache, l'étrange pièce XLVIII de la page 170, en octosyllabes, avec ce vers :

L'histoire du temps passé,

qui rime avec *assez*, ce qui fait un vers faux et une rime fausse. C'est encore une faute d'impression de l'édition de 1630, que l'éditeur a reprise avec un respect superstitieux. L'édition de 1627, et aussi celle de Ménage, disait correctement *des siècles passés*. De même, page 296, vers 39, *d'où* pour *dont*, fait à la fois un solécisme et un hiatus. Il va sans dire qu'il faut souvent chercher le texte véritable dans les variantes, ce qui n'est pas commode; mais il y a nombre de leçons qui sont le vrai texte, et qui ne sont même pas dans les variantes : p. 24, v. 33, il faut lire *flux* et non *bord*; p. 108, v. 26, *leurs* et non *les*; p. 110, v. 53, *une œuvre* et non *mon œuvre*; p. 182, v. 2, *messages* et non *messagers*, qui est presque absurde; etc.

C'est aussi l'édition de 1630 que Blanchemain a reproduite chez Jouaust, très approximativement d'ailleurs, comme c'était son habitude, en adoptant, sans aucune critique, les leçons qui lui paraissaient les meilleures, et en archaïsant

L'édition de Lalanne contient naturellement toutes les pièces de l'édition de Saint-Marc, y compris malheureusement l'*Ode à M. de la Garde*. Aux œuvres déjà publiées Lalanne a ajouté les suivantes :

1° Cinq pièces déjà signalées, les deux pièces des *Arcs triomphaux* de 1624 (LXXXVI et LXXXI), le sonnet à Perrache (p. CXII), et les deux pièces pour Garasse (XCVI et XCVII);

2° Un sixain des manuscrits de Conrart, emprunté à l'édition de Tallemant des Réaux publiée par Paulin Paris (p. CXXII), et deux fragments, un quatrain et un sixain, tirés d'un manuscrit des papiers de Baluze (CXXII et CXXIII).

Il y a joint aussi un sonnet qui est exactement dans le même cas que l'*Ode à M. de la Garde*. C'est un sonnet liminaire, que M. Marty-Laveaux a découvert en tête de *Philine ou l'Amour contraire*, pastorale du sieur de la Morelle, Paris, 1630, in-8. Les éditeurs du temps se sont bien gardés d'insérer dans les œuvres de Malherbe un sonnet où on peut lire ce vers :

Quand elles auront vu ce sujet qui *ravi*.

Se représente-t-on Malherbe, l'ennemi juré des licences, écrivant *ravi* sans *t* à la troisième personne, pour rimer avec *suivi*? De plus, l'alternance des rimes n'est pas observée entre les quatrains et les tercets, outre que le sonnet se termine par un sixain de la forme *aab ccb*, ce qui est sans exemple dans les sonnets de Malherbe. Il est probable que l'hypothèse que nous avons faite pour expliquer l'*Ode à M. de la Garde* doit servir aussi pour expliquer le *Sonnet au sieur de la Morelle*, qui n'a paru d'ailleurs que deux ans après la mort de Malherbe.

La conclusion évidente de cette étude, c'est que pas une édition de Malherbe, depuis 1630, n'a mis ses poésies dans l'ordre qui conviendrait pour respecter sa mémoire et sa pensée, outre que, faute de reconnaître dans les recueils de Du Bray les vraies éditions publiées par Malherbe, dont la dernière est de 1627, on continue encore à prendre pour base de son texte une édition qui n'est pas de lui. Pour qu'une édition de Malherbe soit faite comme il convient, elle doit prendre pour base, tant du texte que des œuvres, l'édition de 1627, à laquelle se joignent naturellement les vers sur

l'orthographe de certains mots par pur plaisir. Il faut rendre cette justice à Blanchemain qu'il était vraiment amoureux de poésie, et que ses nombreuses éditions des poètes du XVI^e^ et du XVII^e^ siècles ont rendu de grands services, *faute d'autres*; mais ce ne fut jamais qu'un amateur, et nullement un érudit.

M^me^ de Rambouillet, de la même année 1627, et surtout l'ode à Louis XIII, de 1628, avec les deux pièces qui l'accompagnent. C'est là, et pas ailleurs, que sont les vraies poésies de Malherbe. A la suite seulement doivent venir, comme un simple complément de valeur documentaire, toutes les poésies publiées de divers côtés et non recueillies par l'auteur dans l'édition de 1627. Quant aux œuvres posthumes, elles peuvent avoir à l'occasion une importance plus que documentaire, mais un très petit nombre seulement sont achevées, et celles-là même ont été tenues pour imparfaites par l'auteur. Elles aussi ne peuvent donc venir qu'après les autres.

Mais ce n'est pas tout : il reste à indiquer la méthode à suivre pour l'établissement et le classement des variantes des poésies avouées et publiées pas Malherbe. Saint-Marc n'a fait aucune distinction entre les recueils qui ont paru entre 1600 et 1627, mais ils sont fort loin d'avoir pour nous le même intérêt. Beaucoup ne sont que des contrefaçons, auxquelles Malherbe n'a évidemment aucune part, et dont les variantes, s'il y en avait, seraient absolument sans importance. Et surtout beaucoup de réimpressions provinciales de recueils connus, comme les tardives réimpressions lyonnaises d'Ancelin, conservent encore des leçons antérieures abandonnées par l'auteur dans de nouveaux recueils autorisés par lui. Le *Temple d'Apollon* de 1611 lui-même, reproduit par le *Cabinet des Muses* de 1619, a été fait évidemment en dehors de Malherbe. Par exemple, l'*Ode à la Reine* de 1601, corrigée d'abord en 1603, pour les *Muses ralliées*, puis en 1607 pour le *Parnasse*, prend sa forme à peu près définitive dans les *Vers à la Reine* de 1611, qui ont une importance capitale, non encore aperçue; mais le *Temple d'Apollon*, la même année, et plus tard le *Parnasse* de 1618, aussi bien que le *Cabinet des Muses*, reproduisent encore le texte de 1607; quant au *Séjour des muses ou la Crème des bons vers*, de 1626 et 1630, il fait un mélange des textes qui est absolument arbitraire. Tous ces recueils sont donc sans autorité pour nous, et ce serait perdre son temps et sa peine sans aucun profit que de chercher à savoir jusqu'à quand des industriels peu délicats ont conservé des textes dès longtemps corrigés : il faut laisser cette inutile minutie à l'érudition allemande. La seule chose qui nous intéresse est de savoir quels ont été les premiers textes de Malherbe, quelles corrections successives il y a faites et à quelles dates; et ainsi les seuls recueils qui nous touchent sont ceux où Malherbe a réellement collaboré. Il va sans dire que les éditions originales ont toujours de l'intérêt, même s'il n'est pas sûr que Malherbe les ait

autorisées, et par éditions originales j'entends aussi les *Vers à la Reine* de 1611, pour les trois pièces qu'ils contiennent. En dehors de ces éditions, les seuls recueils qu'il importe de collationner, sauf exceptions, sont ceux de Guillemot (*Muses ralliées* et *Parnasse* de 1607, à l'exclusion du *Nouveau Parnasse* de 1609, qui n'est qu'une contrefaçon), et surtout les Recueils de Du Bray, assez mal collationnés par Saint-Marc (*Nouveau Recueil* de 1609, éditions de 1615, 1618 et 1620 dans les *Délices*, de 1626-27 dans le *Recueil des plus beaux vers*). Cette élimination des recueils sans autorité permettrait d'adopter pour les variantes une disposition pratique : au lieu des lettres de Saint-Marc, reproduites par Lalanne, et qui ne donnent aucune notion nette à l'esprit, l'emploi des dates rendu possible exposerait clairement les états successifs du texte dans les pièces qui ont été corrigées plusieurs fois, et le lecteur saurait immédiatement à quelle date remonte le texte définitif. C'est à cette condition qu'on aurait enfin pour la première fois depuis la mort de Malherbe une édition satisfaisante de ses poésies [1].

PH. MARTINON.

1. Tel est le plan que je compte suivre dans l'édition que je prépare. Si quelque érudit connaissait quelque fragment encore inédit, ou perdu dans une publication peu connue, je lui serais infiniment obligé de vouloir bien me le communiquer ou me le signaler.

VICTOR HUGO ET ANGELICA KAUFFMANN

Note sur les origines de « Ruy Blas ».

Nos lecteurs n'ont pas oublié le savant et substantiel article sur la *genèse de Ruy Blas*[1], où M. E. Rigal étudiait dans un véritable esprit critique, et non plus, comme Biré, avec une intention de dénigrement, les ressemblances curieuses que la pièce de V. Hugo offre avec un drame d'Edward Bulwer, *La Dame de Lyon*. J'y voudrais ajouter un complément.

M. Rigal ne croyait pas pouvoir imputer au hasard ces ressemblances. *La Dame de Lyon* a été jouée à Londres le 14 février 1838. Victor Hugo a daté sur son manuscrit le premier acte de *Ruy Blas* du 8 juillet : une ébauche de scène inutilisée est datée du 5. La possibilité matérielle d'une influence, d'un emprunt, est donc incontestable.

Mais Victor Hugo ne savait pas l'anglais, et il ne paraît pas que *La Dame de Lyon* ait été traduite en français en 1838. M. Rigal est donc conduit à l'hypothèse suivante : « Qu'un ami de Victor Hugo en ait parlé au poète, ou qu'un article inspiré par elle soit tombé sous ses yeux, rien à coup sûr n'est plus vraisemblable[2]. »

J'avais fait, en 1902-1903, dans un cours de Sorbonne, une autre hypothèse : celle d'une source commune à Victor Hugo et à Bulwer. Mais laquelle?

Il y a bien dix ans que quelqu'un a écrit ou m'a dit, sans explication ni développement, que le sujet de *Ruy Blas* était pris d' « un roman de Léon de Wailly ». Je ne puis me rappeler de qui ni d'où m'est venue cette suggestion.

Le programme d'un examen m'ayant invité à faire une étude attentive de la question, je suis parti de l'indication anonyme que j'avais dans la mémoire; et voici ce que j'ai trouvé.

La vérité est moins simple que mon ancienne hypothèse d'une source commune des drames anglais et français. *La Dame de Lyon* je l'ai dit, a été représentée le 14 février 1838. Le roman de Léon de Wailly, *Angelica Kauffmann*, n'est annoncé dans la *Biblio-*

1. *Revue d'Histoire littéraire*, 1913, p. 753.
2. *Ibid.*, p. 761.

graphie de la France que six semaines plus tard, le samedi 31 mars 1838. Même si l'on admet un retard dans l'accomplissement du dépôt légal, et par suite dans l'annonce, il serait excessif et arbitraire de reporter au milieu de 1837 l'apparition d'*Angelica Kauffmann* qui porte bien au titre la date de 1838. Pour être antidaté selon l'usage de la librairie française, il faudrait que ce roman eût paru en novembre ou décembre, tout au plus en octobre 1837; et il serait resté bien peu de temps à Bulwer pour connaître l'œuvre française, écrire son drame, le faire agréer et répéter par les comédiens.

Cette hypothèse, possible à la rigueur, est d'ailleurs superflue. *Angelica Kauffmann* et *La Dame de Lyon* procèdent d'une origine commune, qui est un fait réellement arrivé. Voilà qui est bien pour stupéfier tous ceux qui se sont amusés de l'invraisemblance romanesque des données de *Ruy Blas*. Voilà qui déjoue toutes nos conceptions *a priori* sur le possible et l'impossible, le croyable et l'absurde. Les amours et le mariage d'un domestique avec, non une reine, il est vrai, mais une femme célèbre, c'est de la vie réelle, c'est de l'histoire.

Angelica Kauffmann n'est qu'un roman historique construit sur une lamentable aventure arrivée à l'artiste de ce nom. Voici la substance du récit que donne le cavalier Giovanni Gherardo de Rossi dans sa *Vita di Angelica Kauffmann Pittrice*[1].

La jeune artiste originaire de Coire, vint à Londres où elle eut beaucoup de succès, et Reynold conçut pour elle plus que de l'admiration. Mais elle ne pensait qu'à son art, et ne voulait pas se lier[2].

Alors commence l'histoire de ses amours avec le prétendu comte Suédois Frédéric de Horn en 1767. Il avait une belle figure et des manières magnifiques. Il enjôla le père Kauffmann, et fit la cour à Angelica. Il tira d'elle une promesse de mariage. Un beau jour, il paraît ému devant elle; il lui dit qu'on l'accuse de conspirer dans son pays contre le roi; qu'on demande son extradition; et que, seule, elle peut le sauver en l'épousant et en faisant agir pour lui les amis qu'elle a dans Londres. Elle se laisse toucher; et un prêtre catholique les marie, sans papiers, assez irrégulièrement. A peine mariée, Angélique est assiégée par les créanciers de son mari. Le père Kauffmann a des soupçons qui peu à peu grossissent. On veut les éclaircir. Le comte de Horn tantôt se dérobe, tantôt le prend de haut, brutalement, et enfin disparaît après une scène violente. Trois jours après, un homme de loi venait sommer Angelica de suivre son mari, ou d'accepter une

1. Firenze, MDCCCX (Impreso in Pisa co caratteri di Didot, MDCCCXI).
2. P. 27.

séparation pour laquelle elle lui verserait 500 livres sterling. Mais peu à peu des renseignements arrivent sur l'aventurier qui a fait des dupes déjà dans plusieurs villes de l'Empire. Il prend peur et rabat de ses prétentions. Pour 300 guinées, Angélique se libère par une bonne séparation qui est signée le 18 février 1768. On découvrit ensuite qu'il était déjà marié en Allemagne. On n'est pas sûr de son vrai nom. Il s'appelait Burckle, lorsqu'il était valet de chambre d'un membre de la famille de Horn; à Amsterdam, il s'est appelé Struderat, ailleurs Rosenkranz : il signa l'acte de séparation du nom de Brandt [1].

De l'ouvrage de Rossi, l'anecdote passa dans tous les dictionnaires biographiques. Je la retrouve dans la *Biographie universelle ancienne et moderne* [2], en 1818 : l'article signé A-D (sans doute Artaud) paraît n'être qu'un résumé du récit italien.

L'anecdote s'enrichit d'un trait important dans la *Biographie nouvelle des Contemporains* [3] : l'imposture est l'effet d'une vengeance.

> Un artiste anglais dont elle avait refusé de devenir l'épouse [4], s'en vengea d'une manière bien peu digne d'un galant homme. Il choisit dans la basse classe du peuple un jeune homme bien fait et d'une belle figure, le revêtit d'habits magnifiques, et lui fit étudier quelque temps les habitudes, le ton, le langage des hommes de haute condition. Le jeune homme, bien instruit de son rôle, se présenta à Angelica sous le titre de comte Frédéric de Horn, et parvint à abuser de la confiance et de la candeur de la jeune artiste. Elle l'aima et lui donna sa main. A peine le mariage est-il conclu, que le peintre anglais se hâte de dévoiler l'artifice qu'il a mis en usage. Cette découverte causa à la jeune épouse un chagrin qui lui ôta presque l'usage de la raison.

D'où vient ce trait nouveau, ce rôle attribué à J. Reynolds? Je pense que cela ne peut venir que de Londres, soit par une tradition orale conservée parmi les gens du monde et les artistes, chez lesquels l'on avait beaucoup « potiné » sur les relations de Reynolds et d'Angelica, soit par quelque dictionnaire biographique en langue anglaise, où la tradition maligne aura été enregistrée.

Quoi qu'il en soit, la version de la *Biographie nouvelle* reparaît, en un style plus ampoulé dans la *Biographie universelle et portative* en 1834 [5].

1. P. 33-46. Je ne traduis pas, je résume.
2. Chez L.-G. Michaud; t. XXII, 1818, p. 261.
3. Par MM. A.-V. Arnault, A. Jay, E. Jouy, J. Norvins, t. X, 1823, p. 55.
4. C'est de Reynolds qu'il s'agit.
5. *Biographie universelle et portative des contemporains*, publiée sous la direction de MM. Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Beuve, t. II (1834), p. 2207.

Faut-il croire maintenant que le dépit de se voir refusé inspira, comme on l'a dit, à l'artiste anglais (Reynolds) un affreux complot; ou bien que l'infâme supercherie qui jeta dans les bras de cette fille un vil intrigant fut le crime seul de ce dernier? Les recherches les plus exactes n'ont point levé ce doute, et pour l'honneur du talent, nous devons l'accepter. Au moment où Angelique venait de terminer un magnifique portrait de la duchesse de Brunschwick, et remplissait Londres du bruit de ses succès, il parut dans cette ville un étranger qui fixa l'attention publique par la noblesse de son extérieur, et surtout par ce faste d'entourage et de manières que l'on prend toujours pour l'indice d'une position éminente dans la société. Ce personnage se disait Suédois, et portait le nom de comte de Horn. Angélique reçut ses visites, souffrit ses assiduités, et bientôt, séduite par les avantages personnels de l'étranger, ou par l'éclat d'un grand nom uni à une fortune considérable, elle consentit à couronner les vœux de cet amant en lui donnant sa main. Lorsque le mariage fut conclu et couronné, l'affreuse vérité se fit jour à travers les fables dont l'imposteur avait enveloppé sa bassesse; l'Angleterre apprit que le prétendu comte de Horn n'était qu'un misérable jadis attaché au service d'un seigneur de ce nom. Un coup aussi terrible faillit altérer pour jamais la raison de l'infortunée Angélique; cependant soutenue, conduite, assistée par ses nombreux amis, elle parvint à faire briser par l'autorité des lois de si indignes liens.

L'article de la *Biographie universelle et portative* dont j'ai extrait ce passage, ne fait que reproduire textuellement la notice sur Angelica Kauffmann, signée Alphonse Rabbe, qui figure dès 1827 ou 1828 dans la *Galerie des Contemporains*[1].

Ici nous touchons à Victor Hugo. Nous tenons là peut-être « l'ami » dont parlait M. Rigal : mais ce n'est pas de *La Dame de Lyon* qu'il a du entretenir le poète; il lui a fait connaître l'aventure d'Angelica Kauffmann.

Rabbe est l'écrivain libéral à la mémoire duquel Hugo dédiait une pièce de ses *Chants du crépuscule*, la méditation politico-sociale qui s'achève en une violente apostrophe à

> La censure à l'haleine immonde, aux ongles noirs,
> Cette chienne au front bas qui suit tous les pouvoirs.

Hugo y évoquait son ami, si nécessaire dans la crise et les luttes présentes :

> Hélas! que fais-tu donc, ô Rabbe, ô mon ami,
> Sévère historien dans la tombe endormi?

1. *Galerie des Contemporains, ou Collection de portraits des femmes qui se sont rendues célèbres depuis la fin du XVIII^e siècle en France et dans les pays étrangers*,

Mais si Hugo *a pu* apprendre par Alphonse Rabbe le drame douloureux de la vie d'Angelica Kauffmann, il ne s'en est pas tenu là. Cette première et sommaire connaissance, s'il l'a eue, l'a probablement rendu attentif au roman de Léon de Wailly[1] Toujours est-il qu'il l'a lu. C'est hors de doute. Une rapide analyse le démontrera suffisamment.

Léon de Wailly, en bon romantique, ne peut laisser à un grand artiste, âme généreuse par définition, l'ignoble machination dont les *Biographies* le rendaient suspect. Cette bassesse, selon la poétique du jour, convient plutôt à un grand seigneur, donc, en Angleterre, à un lord, ou tout au moins à un baronnet. Un certain sir Francis Shelton, membre du Parlement et du club le plus aristocratique de Londres, personnage de pure invention, sera donc substitué à Reynolds dans le rôle du traître. Noble, riche, spirituel, sarcastique, cynique, c'est un roué accompli, un noir coquin, un hypocrite effrayant. En proie à des passions furieuses, il les dompte, il les masque; il combine froidement, patiemment, sa vengeance : il la savoure diaboliquement. On reconnaît en lui les principaux traits de don Salluste.

Le premier volume du roman n'est qu'une préparation du drame qui nous intéresse. On y voit Shelton s'éprendre d'Angelica, se faire éconduire, essayer de la prendre par violence; on assiste à ses fureurs où l'orgueil blessé se mêle à la sensualité exaspérée; on voit s'allumer en lui un désir forcené de vengeance.

Le tome II contient le drame. Le comte Frédéric de Horn, un bel et mystérieux Suédois, entre en scène. Peu à peu l'auteur nous apprend qui il est : Angelica, bien entendu, l'ignorera jusqu'au dénouement.

Frédéric Brandt est le frère de lait de Frédéric, second fils du comte de Horn. Il a été élevé, instruit avec lui dans le château solitaire où le comte a retenu son cadet qu'il détestait, jusqu'au jour où la mort de l'aîné en a fait l'héritier du nom. Alors le père vient chercher Frédéric; Brandt part avec eux, et pour la première, l'unique fois, fait office de valet de chambre. Une tempête de neige, un accident de voiture font périr le comte, son fils et le cocher. Brandt est sauvé; on le prend pour le jeune comte. Shelton, que le hasard a amené là, pousse le malheureux Brandt qui lui a avoué l'erreur, à accepter le nom et le titre que chacun lui donne :

avec des notices historiques, publiée par MM. Chabert et Hennet fils. Paris, imprimerie et fonderie de Jules Didot aîné, 1826, in-fol. Le fascicule qui contenait la notice sur Angelica Hauffmann parut en 1827 ou 1828.

1. *Angelica Kauffmann*, par Léon de Wailly. Paris, Ambroise Dupont, 1838, 2 vol., in-8.

il cultive tous les germes d'orgueil ou d'ambition et le désir de jouir que son éducation disproportionnée à sa naissance a mis en lui. Et enfin il lui force la main. Brandt se laisse faire. Il suit Shelton à Londres.

Là, un vieux colonel Ligonier, membre du club, qui a voyagé en Suède, reconnaît Frédéric, quand on le lui présente, pour un vrai Horn, par sa ressemblance avec son frère aîné[1]. C'est, en germe, le trait de Ruy Blas reconnu par le marquis de Santa Cruz (acte I, sc. 5).

Cependant le hasard met le faux Frédéric de Horn en présence d'Angelica. Il en devint amoureux. Toute sorte de scrupules et de remords le travaillent. « Comment justifier un être nul, infime, d'oser contre toute raison, contre toute vraisemblance, lever les yeux vers celle dont le séparent pays, beauté, vertu, génie[2]? » Il redoute le mépris d'Angelica, si elle apprend sa véritable condition. « Mais j'ai été valet de chambre!... Un seul jour!... mais enfin je l'ai été... Un valet peut-il être le mari d'Angelica Kauffmann[3]... » Ruy Blas aussi n'est valet que par occasion, n'a porté la livrée qu'un jour : mais c'est assez pour lui attacher ineffaçablement la flétrissure du mot *laquais*.

Cependant Frédéric s'est déclaré. Angelica est touchée. L'aventure marche vers son dévouement. Je note quelques détails : un billet anonyme avertissant Angelica d'un grand danger; l'effroi de l'artiste devant la ruse et la frénésie de Shelton, et le péril qu'elle pressent de ce côté sans pouvoir rien préciser[4], l'incapacité de Frédéric à penser, à prévoir, à décider, sa passivité frémissante et frénétique.

Enfin le mariage a lieu. Le lendemain matin, à l'auberge où les deux amoureux ont passé leur nuit de noces, Shelton s'introduit dans leur chambre, écarte les rideaux :

« Ah! ah! dit-il l'œil fixé sur elle avec un ricanement sauvage, j'interromps un beau rêve. Mais il est temps de s'éveiller!... Savez-vous avec qui vous voilà couchée, fille arrogante? Avec un laquais!!![5] »

« Moi, je vous ai donné mon laquais pour amant » (Ruy Blas, V, 3).

1. T. II, p. 125.
2. T. II, p. 204.
3. T. II, p. 249.
4. Comparez les pressentiments sinistres de la reine au début du 2e acte de *Ruy Blas*.
5. T. II, p. 346.

Shelton fournit toutes les preuves utiles. Angelica s'enfuit. Frédéric essaie en vain de la supplier

« Est-il possible?... comment êtes-vous si cruelle?... Quand je vous dis que j'ai été moi-même trompé par cet infâme!... que c'est mon amour qui m'a aveuglé!... oui, ma cause est la vôtre!... Laissez faire!... je vous vengerai!... Mais je ne voudrais pourtant pas mourir sans m'être justifié!... oh! écoutez-moi, de grâce, écoutez-moi![1] »

Angelica partie, Frédéric se retourne vers Shelton, avec qui il a une explication violente. Il le trouve calme et sardonique, à son ordinaire.

« Vous comprendrez, lui dit Shelton, le besoin que moi aussi, j'ai eu de me venger. — Vous venger. Et de qui? D'une femme[2]!... » Sur ce mot semble s'amorcer la merveilleuse tirade de don César de Bazan au 1er acte de *Ruy Blas* (sc. 2).

Frédéric s'attendrit sur lui-même, reproche à Shelton d'avoir abusé de lui.

« Que vous ai-je fait pour me perdre? Vous avais-je trahi moi? Qui vous forçait de me secourir, de vous insinuer dans ma confiance, de m'élever au comble de la félicité pour me précipiter dans cet abîme![3] »

Comparez la prière de Ruy Blas à don Salluste (acte III, sc. 5) :

Qu'est-ce donc que j'ai fait? etc.

« Elle peut se plaindre, riposte Shelton; car la leçon a été sévère. Mais vous, qu'avez-vous à dire? J'ai mis dans vos bras une fille charmante, une fille que vous aimez, une fille dont le talent est un patrimoine[4]... »

Je veux votre bonheur,

dira don Salluste à Ruy Blas (III, 5).

Et comme Frédéric, ainsi que Ruy Blas, s'emporte, Shelton menace :

« Prenez garde, Frédéric, je vous ai tiré du néant, je puis vous y faire rentrer!

— Y rentrer!... ne suis-je pas mille fois plus bas?

— A qui la faute?... votre conte bleu, est-ce moi qui l'ai inventé?

— Ce pouvait être une erreur; vous en avez fait un crime. Mais si j'ai été votre instrument, je ne serai pas votre complice[5]. »

1. T. II, p. 351.
2. T. II, p. 354.
3. T. II, p. 355.
4. T. II, p. 357.
5. T. II, p. 357.

Frédéric s'y prend un peu tard pour faire cette noble déclaration. Mais cette maladresse peut suggérer à un homme de talent la vraie place d'une révolte du faux noble, et peut conduire à lui arracher à temps l'aveu qui le réhabilite : ainsi, dans *Ruy Blas*, c'est au III[e] acte que Salluste menacera de briser son instrument indocile (sc. 5); et l'amoureux ne laissera pas au traître le temps de rendre sa vengeance complète :

Je m'appelle Ruy Blas, et je suis un laquais (V, 3).

Enfin, poussé à bout par la froide insolence de Shelton, Frédéric le provoque. Shelton hausse les épaules.

« Pour moi, vous êtes un laquais !

— Un laquais ! ! eh bien, soit... Mais alors vous vous battrez avec un laquais. Vous m'avez appris à commettre des crimes, ne me poussez pas à bout[1]. »

Frédéric en disant ces mots, avait posé la main sur les pistolets de Shelton, ce qui effraye Shelton et l'oblige à promettre la rencontre exigée.

C'était bien maladroit. La réplique : *Un laquais* ! ! *eh bien soit*, devait logiquement mener Frédéric à renoncer au procédé aristocratique du duel; un laquais offensé ne se bat pas, il tue. C'est ce que Ruy Blas dira et fera (V. 3.).

Un duel, fi donc! Je suis un de tes gens à toi, etc.

En attendant l'heure du duel, Frédéric écrit sa confession entière, ardente et humble, pour Angelica. Comme on pouvait s'y attendre, Shelton n'est pas au rendez-vous. Il a disparu, et il se débarrasse de Frédéric en ameutant contre lui ses créanciers, et en lançant la police à ses trousses : on l'arrête, et on le jette en prison. C'est à peu près le tour que par deux fois Salluste joue, non à Ruy Blas, mais à don César de Bazan, pour s'en défaire.

Angelica finit par se laisser attendrir sur le sort de Frédéric : mais lorsqu'elle consent à le revoir, il vient de mourir d'une fluxion de poitrine.

Voilà, en substance, ce qu'offrait à Victor Hugo le méchant roman de Léon de Wailly. Les points de contact avec le drame de *Ruy Blas* sont, comme on voit, en particulier le chapitre de l'auberge, et l'entretien de Shelton et de Frédéric : ils sont, pour un poète de génie, pleins d'indications qui aboutissent à la scène 5

1. T. II, p. 357.

de l'acte III et à l'acte V de *Ruy Blas*. Léon de Wailly notamment a marqué violemment l'effet romantique qui, dans une telle situation, pouvait se tirer du mot *laquais*, dont le traître soufflette sa victime.

Bulwer, lui, n'a probablement pas pu connaître le roman de Léon de Wailly. Où a-t-il pris son sujet? On dit que le tragédien Macready le lui a indiqué[1] : on ne supposera pas, je pense, que Macready ait indiqué autre chose que la malheureuse aventure d'Angelica Kauffmann. Mais d'où la connaissait-il? avait-il lu dans quelque dictionnaire biographique une notice sur l'artiste? ou plutôt n'avait-il pas eu connaissance de quelque *gossip* londonien? Si on parlait encore à Londres de cette histoire arrivée soixante-dix ans plus tôt (mais sir Joshua Reynolds n'était mort qu'en 1792, et Angelica en 1807), on s'expliquerait qu'un respect des bienséances mondaines ait poussé un gentleman tel qu'était Edward Bulwer, à déguiser l'aventure sous des noms de fantaisie et à la transporter en France.

Que conclure de ce bref exposé? Quatre conclusions me semblent se dégager : les voici, dans un ordre de certitude décroissante.

1° Il est hors de doute que le mariage infortuné d'Angelica Kauffmann avec le faux comte de Horn a fourni le sujet de *Ruy Blas*.

2° Il est presque aussi certain que Victor Hugo a connu le roman construit par Léon de Wailly sur cette histoire.

3° Il n'est pas invraisemblable qu'avant de connaître le roman, Victor Hugo ait été intéressé par la notice de Rabbe à l'événement réel, et y ait aperçu un drame possible, dont la lecture de l'œuvre de Wailly précisa en lui l'idée.

4° Enfin il n'est pas matériellement impossible que Victor Hugo ait entendu parler de *La Dame de Lyon* : mais l'hypothèse devient superflue. Lorsque les données communes du sujet sont connues, les rapprochements qu'on peut faire entre les deux drames perdent à peu près toute signification. Il en reste un, pourtant, et d'autant plus curieux que l'on y voit les deux auteurs modifier le sujet de la même façon. Bulwer et Hugo supposent tous les deux, contre la vérité de l'histoire, et contre le roman de Léon de Wailly, que l'amour du héros est antérieur à l'usurpation d'un nom et d'un titre. Mais le changement s'imposait, dès qu'on voulait rendre le personnage supportable à la scène; à plus forte raison, si on voulait le faire sympathique. Le public ne pouvait

1. *Dictionary of National Biography*, art. Bulwer (Edward).

s'intéresser à la passion, même sincère, d'un fripon : il fallait que l'amour fût l'excuse de la fraude. C'est tellement évident, tellement nécessaire, selon les règles du *métier* dramatique, que la ressemblance, ici, n'est pas du tout la preuve d'un emprunt.

Victor Hugo peut avoir ignoré le drame de Bulwer pour inventer *Ruy Blas*, et nous pouvons l'ignorer pour expliquer *Ruy Blas*.

Gustave Lanson.

L' « INSTITUTION CHRÉTIENNE » DE CALVIN
EXAMEN
DE L'AUTHENTICITÉ DE LA TRADUCTION FRANÇAISE

Sous ce titre, la *Revue historique* a publié, en 1894, un article de M. Lanson, auquel je renverrai fréquemment. Mais on peut fortifier les conclusions qui y sont développées, en ce qui regarde la version française de 1560, et l'on doit les modifier pour le reste : c'est l'objet des remarques qui suivent.

I. — La traduction de 1660 est très fautive, mais elle est de Calvin.

Pour parvenir plus facilement à une certitude précise, examinons seulement les *13* passages rassemblés pages XXVI par les éditeurs du *Corpus*[1]. Mais nous devons énoncer un principe indiscutable : *seules* « *valent* » *les fautes propres à la partie dont on nie l'authenticité*. Par conséquent des 13 passages cités, 6 seulement nous intéressent ici : *6 sur 13*.

Encore faut-il négliger 3 de ces passages. Dans deux cas, il y a tout simplement, comme dit M. Lanson (*R. H.*, 1894, page 63) « substitution de métaphore » à savoir *Livre II, ch. 3*, § *4* (nota singulari = masse précieuse) et *Livre III, ch. 2*, § *12* (area = coffre).

Le troisième cas semble plus grave; les éditeurs du *Corpus* écrivent : « Nous ne mentionnerons plus qu'un dernier exemple qui à lui seul pourrait tenir lieu de tous les autres. *Livre III, ch. 3*, § *1*, Calvin établit la thèse que la foi doit précéder la pénitence. C'est là pour lui une partie intégrante de son système, et il combat ceux qui sont d'un avis contraire... Le traducteur a mis tout juste le contraire : *Ceux qui croyent que la foy precede la penitence...* Nous ne saurions nous persuader que Calvin ait seulement vu une pareille phrase. » — En réalité, ce n'est qu'une inadvertance, puisque cinq

1. Pareillement tous les exemples nouveaux que j'alléguerai seront tirés des pages 802-807 et 818 de l'édition de 1541 (réimpression par M. Abel Lefranc).

ou six lignes plus haut, le traducteur a su formuler la doctrine orthodoxe : « Or que la pénitence non seulement suyve pas à pas la foy, mais qu'elle en soyt produite, nous n'en devons faire nulle doute. « Inadvertance excusable dans un passage où l'auteur exprime une pensée qui n'est pas la sienne, mais où il a constamment présente à l'esprit sa formule à lui, qu'il lui arrive de répéter inconsciemment. Et la traduction « authentique » de 1541 contient des fautes analogues, moins facilement explicables : pages 802-803, on lit : « Le Seigneur ha encores une autre raison, de affliger ses serviteurs : c'est à fin *d'esprouver leur patience*, et *les instruire à obéissance.* »

« Non pas qu'ilz puissent avoir OBÉISSANCE que celle qu'il leur a donnée : mais il luy plaist... Parquoy, quand il met en avant la vertu de *patience* qu'il a donnée à ses serviteurs, il est dit qu'il éprouve leur *patience*... Nous voyons que ce n'est pas sans cause qu'il envoye afflictions, sans lesquelles leur *patience* seroit nulle. »

« Je dy aussi qu'il *les instruict* par ce moyen à PATIENCE : veu qu'ilz apprennent par cela de ne *vivre* pas à leur souhait mais *à son plaisir*... Ilz ne scauraient que c'est de *suyvre Dieu*.... *suivre Dieu*.... l'homme *se submet au joug*.... Or si c'est chose raisonnable que nous nous rendions *obéissans* au Père celeste, il n'est pas à refuser qu'il nous accoustume en toute manière qu'il est possible à ceste *obéissance*. »

Aucun doute n'est possible : il faut écrire *patience* au lieu d'*obéissance*, et *obéissance* à la place de *patience*. Or cette dernière transposition fut bien faite, dès 1551 disent les éditeurs du « Corpus », mais le mot *obéissance* garda toujours la place qu'il occupait indûment; si bien qu'on lit en 1560 ce non-sens[1] : non pas qu'ils puissent avoir autre *obéissance* que celle qu'il leur a donnée... Je dy *aussi* qu'il les instruit... à *obéir*.

Restent trois fautes qui paraissent inexplicables :

Deux passages introduits en 1539 ou 1560 renferment un non-sens :

Livre I, ch. 13, § 8 : *conversionis obumbratio* est traduit *par ombrage tournant* [?].

Livre I, ch. 15, § 8 : *nulla imposita fuit Deo necessitas quin illi daret...* est traduit par *nulle nécessité ne lui a été imposée de Dieu...*

1. Je dois ajouter que le latin de 1539-1554, tel qu'il est donné par les éditeurs de Strasbourg [t. I, col. 1137-1138], est aussi fautif.

Cas plus troublant : un passage correctement traduit en 1541 est traduit en 1560 d'une façon inintelligible : *Livre I, ch. 11, § 8.*

Latin.	1541 (page 131).	1560.
Sed propinquum sibi esse non confidebant nisi oculis cernerent corporeum vultus ejus symbolum, quod sibi testimonium esset gubernantis Dei. A praeeunte ergo imagine volebant cognoscere Deum itineris sibi esse ducem.	Mais ils ne pensoient point qu'il leur fust prochain, sinon qu'ilz en vissent à l'œil quelque apparence corporelle qui leur fust tesmoignage que Dieu les precedoit. Pourtant par quelque image precedente ils voulaient congnoistre que Dieu les conduysoit en leur chemin.	Mais ils ne se fioyent pas qu'il leur fust prochain, s'ils ne voyoyent à l'œil quelque figure corporelle de luy, qui leur fust comme tesmoignage de sa conduite. En somme, ils vouloyent avoir quelque image qui les menast à Dieu. [?]

Nous avons donc le droit de dire que les fautes véritables, spéciales au texte de 1560, sont relativement rares. Elles ne prouvent pas l'*inauthenticité* de ce texte, car les textes de 1541, 1545, 1554, etc., dont on admet l'authenticité, renferment des fautes analogues. — Sans doute, quelques passages bien traduits en 1541 sont inintelligibles en 1560; mais des passages inintelligibles en 1541 sont bien traduits en 1560.

Voilà ce qu'il faut démontrer.

II. — Les traductions antérieures sont de Calvin mais elles sont très fautives.

En effet, des *13* « fautes » énumérées pages XXVI, par les éditeurs du *Corpus*, *7* « se rencontrent dans des morceaux dont ils ne songent pas à nier l'authenticité » (Lanson, p. 62) :

Comme l'a remarqué M. Lanson (p. 62) la nouvelle traduction des premiers chapitres contient un énorme non-sens; le texte de 1541 était très correct.

Latin (tome I, 290 ou II, 49).	*1541* (page 15, lignes 14-17).	*1560* (*Liv. I. ch. 5. § 11*).
Quo morbo non plebeia modo et obtusiora ingenia, sed praeclarissima et singulari alioqui acumine praedita, implicantur.	Auquel mal non seulement le simple populaire et les gens de lourdz espris sont subjectz : mais aussi les plus excellens en prudence et doctrine.	Duquel vice non seulement les hauts et excellens esprits du commun peuple sont entachez. mais les plus nobles et aigus y sont aussi bien enveloppez.

Livre II, ch. 5, § 8. Faire des règles de Ticonius, des « reigles de la doctrine Chrestienne », ce n'est pas commettre une faute;

c'est ne pas ignorer que les règles de Ticonius se trouvent dans les « Lib. de doctr. christ ». A supposer qu'il y eût faute, il ne faudrait pas s'en prendre au traducteur de 1560, puisque les éditeurs font remarquer (tome III, col. 371, note 3) que ce passage est une « addition de *1545* ».

Les cinq autres « fautes » sont imputables au traducteur de 1541. Mais ici encore écartons celles qui sont discutables, et contentons-nous d'indiquer qu'on les trouve dans le texte de 1541 :

Livre II, ch. 8, § *31* [Sabbat...] — en 1541 : page 146, lignes 25-26.

Livre II, ch. 10, § *23* [Moses s. e. = Lequel voyle] — en 1541, page 453, lignes 33-35 (cf. Lanson, p. 63).

Livre I, ch. 17, § 5 [*inquiunt mal placé*[1]] — en 1541, page 507, lignes 35 sq. (cf. Lanson, p. 63).

De l'énumération des éditeurs de Strasbourg, restent deux fautes certaines :

Livre III, ch. 2, § *8*. « Il est dit, d'après Rom., I, 5, que l'obéissance dite de la foi, *obedientia quae vocatur fidei*, est celle que Dieu préfère ; le traducteur a mis : l'obéissance de la « foy est tant louée que Dieu ne prefere... » Mais le traducteur de 1541 a-t-il fait mieux?

Latin (Tome I, col. 472).	*1541* (page 208, lignes 25 sq).	*1560* (tome IV, col 20).
Qua ratione obedientia vocatur fidei, cui nullum aliud obsequium praefert Dominus.	Pour laquelle cause la Foy est nommée obéyssance : à laquelle le Seigneur ne préfère nul autre service.	Pour laquelle cause l'obéissance de la foy est tant louée que Dieu ne préfère nul autre service à icelle[2].

Livre II, ch. 14, § *3* « Il est dit de l'état d'abaissement de Christ : *accepta servi forma depositaque majestatis specie*, ce qui est traduit par : « en prenant figure de serf et s'estant demis de sa majesté *en apparence* ». Mais est-ce mieux traduit en 1541 (page 248)? « ... ayant prins la figure de serviteur, et s'estant *extérieurement* desmis de sa Majesté... ».

Ainsi donc la traduction de 1541 est elle-même très défectueuse.

1. Car la faute existe en latin, comme le fait remarquer M. Lanson. — Nul doute que le latin de 1559 ne soit plus clair. Mais *ce n'est pas sur le latin de 1559 qu'a été faite la traduction française*. De ce fait, que d'annotations des éditeurs de Strasbourg sont inexactes! Et que vaut leur classification des textes de Calvin? — Cf. t. IV, col. 178, note 7; et leur tableau, p. XXVIII.

2. Le piquant de l'affaire est que les éditeurs du « Corpus » citent en note le texte de 1541, mais ils ne s'en prennent qu'au texte de 1560, qui est seulement inexact

Voici à titre d'exemple, un seul paragraphe qui renferme au moins deux non-sens (pages 804-805) :

Adde quod non modo infirmitatem nostram praevenire : sed praeterita etiam delicta saepe corrigere necesse habet clementiss. mus Pater : ut nos in *legitima* erga se obedientia contineat. Proinde, quoties affligimur, subire protenus in mentem debet anteactae vitae recordatio. Ita procul dubio reperiemus, nos admisisse quod dignum ejusmodi castigatione esset. NEQUE tamen a peccati agnitione praecipue sumenda est ad patientiam exhortatio. Nam Scriptura meliorem longe considerationem suppeditat : cum dicit rebus adversis nos a Domino corripi, ne cum hoc mundo damnemur. Ergo.... Hoc inter incredulos et fideles interesse docet scriptura : quod illi, velut inveteratae *recoctaeque* nequitiae mancipia, flagellis deteriores modo ac obstinatiores fiunt : hi, ceu filii ingenuitate praediti, ad poenitentiam proficiunt.

(Édition du « Corpus », tome I, col. 1138-1139).

J'ai souligné d'un trait les mots ou expressions qui ne figurent que dans *un* des deux textes.

D'avantage il est mestier que nostre bon Pere, non seulement previenne nostre infirmité pour l'avenir : mais il est aussi expédient souventes fois qu'il corrige noz faultes passées, pour nous retenir en obeissance vers soy. Pourtant incontinent qu'il nous vient quelque affliction, nous devons avoir souvenance de nostre vie passée. En ce faisant, nous trouverons, sans doubte, que nous avons commis quelque faulte digne d'un tel chastiement : combien qu'*il nous falleust*[1] prendre de la recognoissance de *nostre* péché la principale matière pour nous exhorter à patience. Car l'Escriture nous baille *en main* une bien meilleure consideration : en disant, que S I[2] le Seigneur nous corrige par adversitez : à fin de ne nous point condamner avec ce monde. Nous avons donc... L'Escriture notte ceste difference entre les incredules et les fideles : que les premiers, à la manière des serfs anciens, qui estoient de nature perverse[3], ne font qu'empirer et se endurcir au fouët : les secondz proffitent à repentance et *amendement*, comme enfants bien naiz.

(Édition Lefranc, pages 804-805).

Voici un exemple d'omission grave :

Nam *si* improbantur....

Si quaelibet formido infidelitatis....

Si omnis tristitia displicet, quomodo placebit quod animam suam fatetur esse tristem usque ad mortem.... Supprimer les mots soulignés, c'est briser le parallélisme des différentes phrases dont l'ensemble forme l'énumération.

Si on reprouve toutes larmes...

Si on taxe d'incredulité...

[4] Comme approuverons-nous ce qu'il confesse, son ame estre triste jusques à la mort?

(Ed. Lefranc, page 80, lignes 35 sq...)

Conclusions.

Résumons nos constatations :

De grosses fautes existent en 1541.

1 En 1560 : combien qu'à la vérité, il ne nous falloit prendre... à patience : car. l'Escriture... (ed. du *Corpus*, tome IV, col. 203-204.)

2. En 1560 : *si* est supprimé.

3. Ce texte fautif est conservé en 1560.

4. S'il faut en croire les éditeurs du *Corpus*, cette omission n'aurait pas été réparée avant 1560 (t. IV, col. 207) : Si toute tristesse nous desplait, comment...

De grosses fautes existent en 1560.

Les mêmes fautes sont parfois conservées.

Des passages bien traduits en 1541 sont inintelligibles dans le texte de 1560.

Des passages mal traduits en 1541 sont traduits correctement en 1560.

Voilà l'*ensemble* de faits qu'il faut s'attacher à expliquer. Comme nous n'avons pas de raisons *spéciales* qui nous permettent de nier l'authenticité du texte de *1560*, il ne faut pas nous intéresser uniquement à ce texte, soit pour le critiquer sévèrement, ou pour chercher à en expliquer les fautes. Mais il ne faut pas davantage s'attacher uniquement au texte de 1541 ; et sur ce point je modifierais les conclusions de M. Lanson.

Avant tout, nous avons besoin d'une édition *critique*[1], et non pas seulement de l'édition « littéraire » que réclamait déjà, il y a vingt ans, M. Lanson. Son absence rend presque impossible tout travail sérieux et précis sur l'Institution chrétienne.

J. Demeure.

1. S'il était permis d'y joindre un commentaire, il ne faudrait pas oublier de citer les textes de la Bible, si nombreux, auxquels Calvin renvoie. Car lorsqu'il traduit son texte à lui inspiré d'un texte de la Bible, il est fort probable que Calvin songe en même temps au texte dont il s'est inspiré. On expliquerait ainsi quelques-unes des différences relevées entre le latin et le français de « l'Institution ». — Par exemple, page 103, lignes 6-7, on lit, qu' « il a tenté Abraham, et a congneu sa piété : d'autant qu'il n'a point refusé d'immoler son filz, *pour luy complaire* ». On fait remarquer que ces derniers mots ne sont pas dans le latin, qui, par contre porte : *propium* filium *et unicum* immolare. Mais il n'est pas invraisemblable que Calvin traducteur se soit rappelé le texte de la Genèse (ch. XXII, verset 12) : cognovi quod times Deum, et non pepercisti unigenito tuo PROPTER ME. — Comme M. Lanson l'a dit (p. 64), Calvin « ne s'asservit pas à un texte qui est le sien ».

2. Car la belle et utile édition de M. Lefranc, n'en tient pas lieu, quoique déjà elle facilite considérablement le travail. — Il s'y est glissé, comme c'était inévitable, quelques fautes dans l'impression; voici quelques corrections nécessaires :

Texte : p. 818, ligne 28, il faut « LIMITER » (en latin : limitandus, dans des éditions postérieures : borné et compassé) — p. 802, 28 : D'AVOIR (cf. d'ailleurs les membres de phrase construits symétriquement) — p. 802, 33 : consister EN sa grâce...

Ponctuation : page 818, lignes 38, l'absence d'un point rend la phrase absurde; — p. 802, les lignes 26-28 sont ponctuées *logiquement* en 1554... (Les éditions de 1554 et de 1557 que j'ai consultées sont presque correctes.)

Références : page 803, ligne 10, la référence doit être reportée à la ligne 9; page 803, 38, lire Deut. 32; 805, 2, lire Prov. 3; etc.

RAYNAL, DIDEROT
ET QUELQUES AUTRES HISTORIENS DES DEUX INDES

II. — L'art d'utiliser les livres[1].

Ce qui frappe tout d'abord quand on parcourt l'*Histoire des Indes*, c'est l'absence presque totale et probablement systématique de références, de citations et de discussions critiques portant sur les travaux et les documents utilisés. Raynal évite de nous indiquer les sources où il puise et les matériaux qui lui sont indispensables. Ce parti pris indispose naturellement certains lecteurs et les met en défiance. Bien qu'on fût moins exigeant à cet égard au XVIII[e] siècle que de nos jours, l'usage des guillemets et des références n'était pas inconnu des historiens d'alors, l'exemple de Robertson[2] et de Gibbon[3] le prouve surabondamment. Et de même que plusieurs de ses contemporains manifestèrent quelque surprise en voyant la désinvolture avec laquelle Raynal s'appropriait sans rien en dire des phrases et des pages entières, Raynal lui-même n'avait-il pas déjà reproché aux Encyclopédistes qui plagiaient l'abbé Pluche de « voler le tronc des pauvres[4] »? On était donc loin d'ignorer alors les plus simples règles de la probité en matière littéraire. Tout au plus a-t-on le droit d'alléguer, à la décharge de Raynal, un scrupule d'ordre esthétique que pouvaient éprouver de très bons esprits : hérité de l'antiquité classique, ce scrupule amène chez nos historiens, même les plus épris de certitude comme Voltaire, une discrétion excessive dans l'indication et la discussion de leurs sources : ils craignaient de lasser la patience de leurs lecteurs, dont le goût s'était affiné, dont la culture générale s'était développée aux dépens de l'esprit critique. On est d'autant plus curieux aujourd'hui de retrouver de telles sources qu'on les sent dissimulées avec un soin plus jaloux.

1. Voir la *Revue d'Histoire littéraire de la France*, avril-juin 1913, p. 343-378.
2. Son *Histoire d'Amérique* est de 1777. Il avait déjà publié l'*Histoire d'Ecosse* en 1759 et l'*Histoire du règne de l'Empereur Charles* V en 1769.
3. *L'Histoire et la Décadence de l'Empire romain* parut en 1776, 1781 et 1788.
4. *Corr. Litt. de Grimm ... Raynal*, édit. Tourneux, t. II, 199.

Chaque découverte procure ainsi l'émotion joyeuse d'une surprise en flagrant délit. Mais pourtant il ne faut pas oublier que c'est un droit absolu pour tout écrivain, comme c'est un devoir impérieux pour tout historien, de s'appuyer sur les travaux de leurs prédécesseurs. Leur originalité n'a rien à y perdre. Informations prises, on sait que Chateaubriand par exemple pourrait se vanter à bon droit, comme Molière, de faire grand honneur à ceux dont il veut bien tirer parti. En ce qui concerne Raynal, il n'en est pas de même, loin de là. Les rares libertés qu'il se permet avec ses modèles montrent en lui un industrieux compilateur moins soucieux de faire vrai et vivant que de nous cacher ses larcins.

Si adroitement d'ailleurs qu'il appliquât sa méthode d'assimilation par démarquage, elle ne fut pas sans soulever de temps à autre des protestations indignées : « Mon oncle, dit Anacharsis Clootz, mon oncle, l'auteur des *Recherches sur les Américains*, se frotta les yeux en voyant des pages entières de son ouvrage immortel incorporées sans italique, ni guillemets dans l'ouvrage de l'entrepreneur Raynal [1]. » Clootz a tort : Raynal ne se serait jamais résigné à incorporer des pages entières de Paüw, sans les avoir soumises à certain traitement préalable, qui rendait absolument illégitime l'usage des guillemets, — sinon des références. Ces pages, il les a découpées, morcelées et combinées en mille manières; il se les est assimilées; il en a fait du Raynal, au prix de quel travail, on en peut juger par la confrontation des textes correspondants :

PAÜW [2]	RAYNAL [3]
Le peu d'inclination, le peu de chaleur des Américains pour le sexe démontrait indubitablement le défaut de leur civilité et la défaillance de leurs organes destinés à la régénération, l'amour *exerçait à peine sur eux la moitié de sa puissance : ils* ne *connaissaient* ni les tourments, ni les *douceurs* de *cette* passion, *parce que* la plus ardente *et*	*Un écrivain illustre et qu'il faut encore admirer quand on n'est pas de son avis, pense que* l'amour *n'est point, chez* les Américains, *un principe d'industrie, de génie et de mœurs, comme il l'est en Europe, parce que les Américains, dit-il, ont un sixième sens plus faible qu'il ne l'est chez les Européens. On prétend que ces sauvages* ne connaissent ni

1. *Chronique de Paris*, 3 juin 1791.

2. [De Paüw]. *Recherches philosophiques sur les Américains ou Mémoires intéressants pour servir à l'histoire de l'espèce humaine*, Berlin. Decker 1768, 2 vol. in-8. Les références sont données d'après l'édition de l'an III; Paris, Bastien, 2 vol. in-8.

3. T. VIII, p. 23-24 (l. XV, ch. IV) : *Gouvernement, habitudes vertus, vices, guerres des sauvages qui habitaient le Canada.* Ce chapitre, un des plus longs de l'ouvrage (p. 11-45) en est aussi l'un des plus importants.

la plus précieuse étincelle du feu de la nature s'éteignait dans leur âme tiède et phlegmatique (p. 52)... Ils devaient ne point avoir de barbes, mais *d'immenses* chevelures : *en effet on n'a pas trouvé d'hommes, au nouveau monde, dont les cheveux ne fussent* longs, lisses *et très* épais, comme *ceux des* femmes... les hommes même, sous l'équateur, avaient un tempérament aussi humide que l'air et la terre *où ils végétaient* (p. 66)... *Outre le défaut complet de* barbe *les Américains manquaient tous de poils sur la surface de l'épiderme et les parties naturelles,... c'est de là qu'on peut tirer quelques conséquences sur la défaillance et l'altération de ces parties même* (p. 45)... *Tous ces simples convenaient à des tempéraments froids et surchargés d'une aquosité nuisible* (p. 61)... *dans plusieurs endroits les hommes faits et les adultes avaient* du lait *dans leurs* mamelles (p. 52)... *c'était une loi... de ne pas approcher* les femmes *affectées de leurs indispositions naturelles* (p. 75)... *quand la* grossesse *se manifestait, le mari les rebutait* (p. 76)... *la dureté de la vie agreste peut rendre aux hommes comme aux animaux les moments de l'amour périodiques et les fixer à de* certaines saisons, (p. 79)... *les hommes y étaient plus que femmes* (*sic*) *poltrons, timides et* peureux dans les ténèbres *au delà de ce qu'on peut imaginer* (p. 54)... *Leur faiblesse devait les rendre vindicatifs comme sont les* femmes (p. 55)... *les hommes y étaient lâches ou impuissants en amour* (p. 73)... *l'Amérique était le pays le moins peuplé du monde* (p. 71)... *dans plusieurs endroits...* les vieillards ne cessaient *de reprocher aux jeunes gens.* les tourments, ni les *délices* de la plus ardente *des* passions. L'air et la terre *dont l'humidité contribue si fort à la végétation, leur donnent peu de chaleur pour la génération. La même sève qui couvre les campagnes de forêts et les arbres de feuilles y fait croître chez les* hommes, comme *chez les* femmes, de longues chevelures, lisses, épaisses *fortes et tenaces. Des hommes qui n'ont guère plus de* barbe *que les ennuques ne doivent pas abonder en germes reproductifs. Le sang de ces peuples est aqueux et froid. Les mâles y ont quelquefois* du lait *aux* mamelles. *De là ce penchant tardif pour* les femmes; *cette aversion qui les en éloigne dans le flux menstruel, et dans les temps de* grossesse ; *cette ardeur faible et passagère qui ne se réveille que dans* certaines saisons *de l'année.*

De là cette vivacité d'imagination qui les rend superstitieux, peureux dans les ténèbres *comme des enfants, aussi portés à la vengeance que* des femmes, *poètes et figurés dans leurs discours, sensibles en un mot, mais peu passionnés. Enfin de là venait ce défaut de population qu'on a toujours remarqué chez eux. Ils ont peu d'enfants parce qu'ils n'aiment pas assez* les femmes : *et c'est un vice national que* les vieillards ne cessaient *de reprocher aux jeunes gens.*

lards ne cessaient *point d'y prêcher, du matin au soir qu'il fallait être plus courageux à la guerre et plus aimer les* femmes *qu'on ne les aimait*[1] (p. 78).

Après avoir ainsi résumé et condensé toutes les indications de Paüw, Raynal ne tient aucun compte de ses conclusions si défavorables aux sauvages. Voici quelques exemples de ce parti pris :

Paüw, t. I, p. 80.

Très éloigné d'attribuer la retenue des Américains à des motifs de vertu ou de religion, je n'y entrevois d'autre cause que leur aliénation pour le sexe.

Raynal, t. VIII, p. 24.

Mais ne pourrait-on pas dire que la passion pour les femmes languit moins par le tempérament des sauvages que par leur caractère moral?

Ensuite (et Raynal entre alors en des détails plus scabreux que Paüw), il retourne contre la thèse de cet écrivain le renseignement qu'il lui emprunte :

Pauw, I, 79.

Les naturels de la Nouvelle-France, dit la Hontan, aiment avec tant de langueur, que leur amour porte à peine le caractère de la bienveillance, ils n'éprouvent que rarement les transports qui accompagnent cette passion dans le cœur de tous les êtres animés : ils craignent toujours disent-ils, de s'énerver, et cette appréhension les retient dans les bornes d'une *modération presque incroyable pour ceux qui n'en ont pas été témoins.*

Raynal, t. VIII, p. 25.

Quand la nature oblige ce sexe à poursuivre celui qui fuit, et qu'elles vont solliciter les hommes jusque dans leur lit, ceux qui sont moins touchés de la gloire militaire que des charmes de la beauté se laissent aller à la tentation. Mais les vrais guerriers à qui l'on apprend de bonne heure que la fréquentation des femmes énerve le courage et la force, ne se rendent pas.

Cet emprunt n'est pas le seul que Raynal ait fait à Paüw : les chapitres 17e du livre V (notions générales sur la Tartarie[2]) et 6e du livre XVII (mœurs des Eskimaux[3]) proviennent en grande

1. Cf. Montaigne : *Essais* : « Il y a quelqu'un des vieillards, qui, le matin avant qu'ils se mettent à manger prêche en commun toute la grangée, redisant une même clause à plusieurs fois... Il ne leur recommande que deux choses, la vaillance contre les ennemis et l'amitié à leurs femmes. » L. I, ch. xxx : Des Cannibales. Paris, Froment, 1825, t. II, p. 149-150.

2. T. III, p. 81-3; Cf. Paüw : t. II, p. 379, 403, 382-3, 391, 383, 392-3, 411, 379-80, 416-7, 394-5.

3. T. VIII, p. 220-3; cf. Paüw : t. I, p. 333, 337, 333, 337, 333, 337, 325, 337, 338,

partie de la même source. Le fragment qu'on vient de citer suffit pour montrer jusqu'à quel point l'imitation de Raynal n'est pas un esclavage[1]. D'abord, il ne cherche pas à dissimuler les nombreux emprunts qu'il fait à Paüw. A défaut de référence, il le désigne en termes aussi transparents que flatteurs en invoquant l'autorité du « philosophe lumineux et profond[2] », de « l'écrivain illustre et qu'il faut encore admirer quand on n'est pas de son avis[3] ». Cette franchise est déja une marque d'indépendance. De fait, Raynal est loin de se mettre à la remorque de Paüw. Il l'admire parce qu'il retrouve exprimées par lui plusieurs des idées auxquelles il tient fortement. Ainsi, Paüw met, lui aussi, ses lecteurs en garde contre la tentation de conquérir des mines d'or, dont l'exploitation progressive aboutit au renchérissement de la vie[4]. Il préconise, non le développement des relations commerciales avec le nouveau monde[5], mais celui de l'agriculture[6]. Sur tous ces points, Raynal est d'accord avec lui; mais sur quelques autres dont l'importance n'est pas moindre, il n'hésite pas à le contredire. Paüw avait beau déclarer que « la chasse d'un seul lion est plus dangereuse que la pêche de cent baleines[7] » cette pêche est pour Raynal « une guerre où il y va de la vie pour les combattants[8] ». De même, Raynal croit fermement à l'existence du passage à la mer du Sud[9] que Paüw tient pour « impossible[10] ». Ce ne sont là que des détails. Voici une divergence beaucoup plus grave : il s'agit du jugement à porter sur le caractère des sauvages. Un chapitre de Paüw est intitulé *Du génie abruti des Américains*. « La stupidité, dit-il, est malheureusement le caractère original et commun de tous les Américains[11] », et il explique avec un louable bon sens comment les nécessités de la polémique transfigurent cet abrutissement, qui est le trait dominant des

334, 336-7, 336, 335, 333, 334, 335, 361, 350-2, 342-3. On peut comparer encore les fragments plus courts :

Raynal : t. IV, p. 26 (l. VII, ch. VI) et Paüw, t. II, p. 215.
— — p. 33 (— —) et — — p. 232.
— — p. 107-8 (— XXVIII) et — — p. 227-8.

1. J'ai cité à dessein le passage où Raynal est, pour le fond même des choses, pour la thèse, en complet désaccord avec Paüw.
2. *Histoire des Indes*. III, 81.
3. *Ibid.*, VIII, 23.
4. Paüw, t. I, p. 115.
5. *Ibid.*, 117.
6. *Ibid.*, 127 et 153.
7. *Ibid.*, 321-2.
8. *Histoire des Indes*, VIII, p. 221.
9. Raynal, VIII, p. 228 (l. XVII, ch. VII).
10. Paüw, I, 323.
11. Paüw, I, 157.

sauvages. Certains philosophes les idéalisent, tracent de leurs mœurs une peinture idyllique pour l'opposer au tableau très sombre qu'ils font de notre civilisation corrompue. C'est là une idée que Raynal se garderait d'admettre ; et l'on a pu voir dans le passage cité plus haut, comment il s'y est pris pour retourner contre le jugement de Paüw les faits mêmes dont celui-ci prétendait s'autoriser. Enfin, tandis que Paüw saisit avidement toutes les occasions de s'emporter contre le christianisme, Raynal, ou garde le silence, ou prend la défense des missionnaires accusés. Il exprime hautement l'admiration que lui inspire Las-Cases si durement traité par Paüw[1].

Quant au style, les retouches de Raynal sont tout ensemble insuffisantes et superflues. Il a beau remanier et bouleverser parfois les développements de Paüvv, il le suit encore de trop près; il croit s'en dégager en le démarquant avec une gaucherie consciencieuse. Cet effort maladroit le trahit, et sa prétention apparaît égale à son impuissance.

Le même traitement infligé par Raynal à d'autres écrivains obtient le même succès : Lévesque, auteur d'un livre publié en 1775 sous ce titre : *L'Homme moral*[2] signale lui-même dans la préface de sa 4e édition les plagiats de Raynal, et pour en faire la preuve, comme « on ne reconnaît pas toujours aussi aisément ses pensées que son écriture[3] », il est obligé de recourir à la seule méthode infaillible en ces matières : il confronte les textes parallèles cités sur deux colonnes.

LEVESQUE[4]	RAYNAL[5]
En effet l'homme en société n'est *plus* rien par lui-même. *Fort comme citoyen parce que tous ceux* qui l'entourent *lui servent d'appui, comme homme il ne peut se* soutenir *par sa propre puissance...* Il doit ses jouissances, ses forces, ses possessions *et* jusqu'à son existence au corps politique auquel il *est associé.*	*C'est tout le contraire pour celui qui vit dans l'état social. Il* n'est rien par lui-même; *c'est* ce qui l'entoure *qui le* soutient. Ses possessions, ses jouissances, ses forces, jusqu'à son existence, il doit *tout* au corps politique auquel il *appartient.*
Les maux de la société devien-	Les maux de la société deviennent *les maux du* citoyen. Il *court* risque d'être écrasé, *quelque* partie

1. Paüw, t. I, p. 155, cf. Raynal, t. IV, p. 65-66 (l. VII, ch. xv) et p. 209-11 (l. VIII, ch. xxiii).

2. *L'Homme moral ou les Principes des devoirs suivis d'un aperçu sur la civilisation*, 4e édition corrigée et augmentée, Paris, Debure, 1784, in-12.

3. *Ibid.*, p. 10.

4. Chap. iv de toutes les éditions, passage cité p. 10-14 de la 4e édition.

5. T. X, p. 274 (l. XIX, ch. xiv).

nent *communs au* citoyen. *Nulle* partie de l'édifice *ne peut* s'écrouler, *qu'*il *ne* risque d'être écrasé *sous sa ruine*. L'injustice qu'il commet le menace d'une injustice *qu'il aura à supporter*. S'il se livre au crime, d'autres *pourront* devenir *également* criminels, *et qui peut l'assurer de n'être pas leur victime?* Il doit donc tendre au bien général, puisque c'est de ce *bien* que dépend *celui des particuliers*.

Si un seul *prétend se dispenser de travailler à l'avantage* public, *pour ne* s'occuper *que* de ses *propres avantages, de sa propre satisfaction*; s'il *veut* s'exempter du devoir commun *parce* que les ac*tes* d'un particulier *doivent* avoir *peu* d'influence sur *les actes de tous* : *les* autres *pourront s'exempter de même de devoirs importuns*...

... *Ils sont* tour à tour et bourreaux et victimes... Chacun nui*t* et reç*oit* des dommages, dépouille et *est* dépouillé, frappe et *est* frappé; *et l'on ne voit plus qu'*un état de guerre de tous contre tous. Ainsi c'*est* avec la société que commença le devoir.

On peut le définir l'*observation* rigoureuse de ce qui *est utile* à la société. *Cette courte définition* renferme *toutes nos obligations et* la pratique de toutes les vertus, puisqu'*il* n'en est aucun qui ne soit *utile* au corps *social* : *elle exclut* tous les vices, puisqu'ils *sont tous dangereux*.

... *Des hommes vicieux, et en même temps* pitoyab*les* raisonn*eurs s'affermissent dans leur* mépr*is pour* les vertus *qui les condamnent, parce* que *ce* sont, *disent-ils*, des institutions de convenance...

... Tu *y* vi*s*, *misérable*, dans cette de l'édifice *qui* s'écroule. L'injustice qu'il commet le menace d'une injustice *semblable*. S'il se livre au crime, d'autres *peuvent* devenir criminels *à son préjudice*. Il doit donc tendre constamment au bien général, puisque c'est de *cette prospérité* que dépend *la sienne*.

*Qu'*un seul s'occupe de ses *intérêts* sans s'embarrasser de l'*intérêt* public, *qu'il* s'exempte du devoir commun, *sous prétexte* que les act*ions* d'un particulier *ne peuvent* avoir *une* influence *marquée* sur *l'ordre général*, d'autres *auront des volontés aussi personnelles*.

Alors tous les membres de la société seront tour à tour bourreaux et victimes. Chacun nui*ra* et rece*vra* des dommages, *chacun* dépouill*era* et *sera* dépouillé, *chacun* frapp*era* et *sera* frappé : *ce sera* un état de guerre de tous contre tous.

Ainsi *ce fut* avec la société que commença le devoir.

Le devoir peut *être* défini l'*obligation* rigoureuse de *faire* ce qui *convient* à la société. *Il* renferme la pratique de toutes les vertus, puisqu'il n'en est aucune qui ne soit utile au corps *politique* : *il* exclut tous les vices, puisqu'*il n'en est aucun qui ne soit nuisible*.

Ce serait raisonner pitoyab*lement* que de se croire en droit de mépr*iser, avec quelques cœurs pervers, toutes* les vertus, *sous prétexte* qu'*elles ne* sont *que* des institutions de convenances.

Malheureux, tu viv*rais* dans cette société *qui ne peut subsister* sans *elles*, tu jou*irais* des avantages *qui en sont le fruit, et tu te croirais dispensé de les pratiquer, même de les estimer!*

Eh! quel *pourrait être leur objet,*

société, tu jouis des avantages *qu'elle te procure, tu aimes à les recueillir en refusant d'y contribuer; si elle les rejetait, tu cesserais d'être : et tu dédaignes ce qui lui est convenable, ce* sans *quoi elle ne pourrait se maintenir....* Que *ferait-elle* (*la vertu*) si elle était *absolue* et sans *aucune* relation *aux avantages* des hommes... *Aurait*-on accordé ce beau nom à des actes stériles?

si elles *étaient* sans relations *avec* les hommes? *Eût*-on accordé ce *beau* nom à des actes *purement* stériles?

[1] L'amitié n'est pas précisément un devoir, *car il faut qu'un devoir puisse se* commander.

Elle offre une union encore plus resserrée que celle *des membres politiques.*

Ne sait-on pas qu'elle exige des *déférences* réciproques, des conseils dans les conjonctures difficiles, des consolations dans les malheurs, de l'appui dans les démarches, des secours dans l'infortune, *une sensibilité également partagée?*

Nous exagérons ce *sentiment... Nous le faisons consister dans* un parfait abandon de soi-même, dans une entière renonciation à ses intérêts *les plus chers* en faveur de la personne *aimée.*

L'amitié *est un sentiment exquis, et ne semble pas faite pour* tous les hommes. *Il en est beaucoup qui par* la sécheresse, la froideur *et la rudesse* de leur caractère ne peuvent ni l'éprouver ni la faire naître.

La richesse suffit au riche. *Il n'a plus* que *le sentiment* de son opulence actuelle, *le* désir de l'augmenter et la crainte de la perdre.

[2] L'amitié n'est pas précisément un devoir, *puisqu'on ne peut la* commander : *mais c'est* une union plus *agréable, plus tendre et même plus forte* que celles *qui sont formées par la nature ou par les institutions sociales.*

Tous ceux que ce sentiment délicieux a rapprochés s'accordent réciproquement des conseils dans les conjonctures difficiles, des consolations dans les malheurs, de l'appui dans les démarches, des secours dans l'infortune.

Loin de chercher à diminuer les obligations de cette vertu, l'imagination se plaît à les exagérer. *On veut qu'elle ne puisse pas exister sans* un parfait abandon de soi-même, sans une certaine renonciation à ses intérêts *personnels* en faveur de la personne *véritablement chérie.*

Il n'est pas *donné à* tous les hommes *de jouir des douceurs de* l'amitié. *Plusieurs à raison de la* froideur et *de* la sécheresse de leur caractère, ne peuvent ni l'éprouver ni la faire naître.

Comment entrerait-elle dans le

1. *Chapitre XXV des éditions de 1775* (*Chapitre XXVI de la 4e édition*).
2. T. VIII, p. 26-27 (l. XV, ch. IV).

Il faut *à l'homme* puissant *des esclaves qui tremblent sous son pouvoir*, des adulateurs dont l'œil *faussement* timide n'ose s'élever jusqu'à lui, des âmes avilies qui implorent sa protection *dédaigneuse;* quel appât trouveraient-ils *à des plaisirs*, que *de pauvres honnêtes gens peuvent* goûter *comme eux?*

cœur du riche? Il n'*est touché* que de son opulence actuelle, *du* désir de l'augmenter, *de* la crainte de la perdre.

Il *ne* faut *au* puissant *que* des adulateurs dont l'œil timide n'ose s'élever jusqu'à lui, des âmes avilies qui implorent *bassement* sa protection.

Quel appât *pourrait*-il *goûter dans une communication intime*, que *la dernière classe des citoyens pourrait* goûter *aussi bien ou mieux que lui*?

Thomas Payne, auteur d'un pamphlet célèbre, le *Sens commun*, relève aigrement les erreurs où Raynal « est tombé en rendant compte de la révolution de l'Amérique [1] ». On le sent tout disposé à ne rien passer à l'auteur qu'il malmène fort et avec un tel parti pris, qu'il va jusqu'à l'accuser d'être très favorable aux Anglais et de faire leur jeu contre l'Amérique, alors que Raynal ne cesse d'exalter les insurgents. Cette accusation est tellement inattendue que l'on comprend la méprise à laquelle elle a donné lieu. Comme Payne avait sous les yeux, pour y répondre, non pas l'*Histoire des Indes*, mais seulement la petite brochure que Raynal avait *extraïte* mot pour mot de son grand ouvrage sous le titre de *Révolution de l'Amérique* [2], on a cru que cette brochure,

1. *Lettre adressée à l'abbé Raynal, sur les affaires de l'Amérique Septentrionale, où l'on relève les erreurs dans lesquelles cet auteur est tombé en rendant compte de la révolution de l'Amérique*, traduite de l'anglais de M. Thomas Payne, M. A. de l'Université de Pensilvanie, auteur du pamphlet intitulé : *Le sens commun* et autres ouvrages. Philadelphie, 1782, in-8. Cet ouvrage est recueilli dans le *Recueil de diverses pièces servant de supplément à l'Histoire... dans les deux Indes* par Guillaume-Thomas Raynal, Genève, 1784, in-12, p. 1-148.

2. Londres, Lockyer Davis, 1781, in-8. Il existe une autre édition du même ouvrage publié à Dublin chez Guillaume Wilson, 1781, in-8. Ces deux éditions reproduisent extuelle ment les 15 derniers chapitres du 18e livre de l'*Histoire des Indes* (t. IX, p. 133-232). Un autre ouvrage, *Tableau et Révolutions des colonies anglaises dans l'Amérique septentrionale*, Amsterdam, 1781, 2 vol. in-12, reproduit textuellement les chapitres XIV-XXX du 17e livre (t. VIII, p. 261-315) et le 18e livre tout entier (t. IX). Voici la grossière supercherie qui a induit en erreur les bibliographes et les historiens de nos jours. « L'éditeur » de la *Révolution de l'Amérique* veut faire croire en 1781 qu'il publie pour la première fois « cet excellent traité » après avoir dérobé un manuscrit de Raynal. Thomas Payne admet ce conte et il s'indigne avec une belle candeur contre « l'auteur du vol » (*Recueil de div. pièces*, p. 4). Du Rozoir, puis Quérard semblent croire que ce livre est faussement attribué à Raynal. Ils se trompent. M. Aulard le proclame avec une joie féroce : « Dans l'article Raynal de la *Biographie Michaud*, on nie que cet ouvrage soit l'œuvre de Raynal, et Quérard fait chorus, mais sans donner aucune raison. C'est le style, ce sont les idées de Raynal. » (*Hist. polit. de la Révol. Française*, Paris, Colin, in-8, p. 4, note 1.)

loin de reproduire certains chapitres de l'*Histoire des Indes* en était la contre-partie, et que Raynal avait changé de camp. Or il n'en est rien. Pourquoi donc cette sévérité de Payne envers l'écrivain qui a tant fait pour rendre populaire en France la révolution en Amérique[1]? La raison en est simple. Payne est un auteur offensé. Il ne pardonne pas à Raynal de l'avoir pillé. « L'abbé Raynal, dit-il, a fait une espèce de précis de la brochure intitulée le *Sens commun*, qu'il a inséré sous cette forme dans son propre ouvrage, et quoiqu'il n'en convienne nulle part, on pourrait citer beaucoup d'autres passages qu'il a tirés de la même source. Par exemple, il a copié presque littéralement la distinction entre la société et le gouvernement par laquelle commence la brochure; et toutes les remarques qu'il fait d'ailleurs à ce sujet sont si parfaitement conformes aux idées qui se trouvent dans le *Sens commun* qu'on ne saurait y remarquer d'autres différences que celle des mots et du style[2]. » Et Payne confronte les pages suivantes extraites des deux ouvrages[3] :

PAYNE	RAYNAL
Quelques écrivains ont confondu *la* société *avec* le gouvernement, *au point de les distinguer à peine l'un de l'autre, tandis que ces choses diffèrent non seulement en elles-mêmes, mais encore* par leur origine.	*Il faut bien se donner de garde de* confondre *ensemble les* sociétés *et les* gouvernements. *Pour les connaître, cherchons* leur origine.
Pour *nous faire une idée claire et juste du but et de la fin du gouvernement, imaginons un petit nombre d'hommes qui se rencontrent dans quelque lieu séparé du reste du monde. Ces hommes ainsi rassem-*	*L'homme jeté comme au hasard sur ce globe, environné de tous les maux de la nature, obligé sans cesse de défendre et de protéger sa vie contre les orages et les tempêtes de l'air, contre les inondations des*

Et il allègue, à l'appui de son dire plusieurs arguments, sans apercevoir la vraie raison qui dispense des autres : l'identité de cet ouvrage et des 15 derniers chapitres du 18e livre de l'*Histoire des Indes*. C'est pourquoi nous ne dirons pas, avec M. Salone, que « si l'on veut pénétrer la pensée véritable du philosophe, ce n'est pas dans l'*Histoire des Deux Indes* qu'il faut la chercher, mais dans la *Révolution de l'Amérique* ». (*Guillaume Raynal, historien du Canada*, Paris, Guilmoto, 1905, in-8, p. 78-9.)

1. C'est du moins notre point de vue quand nous ne lisons pas entre les lignes. Mais en réalité les déclamations favorables à la cause de la liberté dont le « philosophe » ne pouvait pas se dispenser, laissent place à de très prudentes réserves chez cet écrivain de sens positif, et qui a l'intention de ménager l'Angleterre.

2. *Recueil de diverses pièces*, etc., p. 113-114.

3. *Ibid.*, p. 114-118. Ce sont les pages 28-29 de la *Révolution de l'Amérique*, Londres, Lockyer Davis, 1781 et 150-151 du t. IX de l'*Histoire des Indes* (l. XVIII, ch. XLII).

blés peuvent représenter les premières peuplades de quelques contrées ou même de la terre entière. Dans cet état de liberté naturelle, la société sera leur première pensée; mille motifs les y porteront : la force d'un homme est si peu proportionnée à ses besoins; son âme est si peu faite pour une solitude perpétuelle, qu'il est bientôt obligé de rechercher l'assistance d'un autre homme qui de son côté demande les mêmes secours. Quatre ou cinq individus réunis seront en état d'élever une habitation tolérable au milieu du désert le plus sauvage; mais un homme seul *pourrait épuiser dans le travail un temps plus long que le cours ordinaire de la vie, sans qu'il lui fût possible de rien achever. Il ne pourrait remuer de la place l'arbre qu'il aurait abattu, ni l'élever ou le placer ensuite selon ses vues. A chaque instant, la faim ou d'autres besoins le forceraient d'interrompre l'ouvrage commencé. Une maladie légère, un accident entraîneraient presque toujours la mort de cet être isolé; incapable alors de pourvoir à sa nourriture, il mourrait de faim et de misère, autant que des suites naturelles de son mal. Ainsi, semblable à la gravitation, qui tend à réunir sans cesse les parties séparées de la matière, la nécessité rassemblera bientôt en corps de société les nouveaux colons; bientôt, ils trouveront dans des avantages communs et dans leur soulagement mutuel les fruits de leur union, et tant qu'ils resteront parfaitement les uns par rapport aux autres, dans les bornes de la justice, ils pourront se passer de gouvernements et de lois. Mais, si l'on excepte les perfections céleaux, contre les feux et les incendies des volcans, contre l'intempérie des zones ou brûlantes ou glacées, contre la stérilité de la terre qui lui refuse des aliments ou sa malheureuse fécondité qui fait germer sous ses pas des poisons; enfin contre les dents des bêtes féroces qui lui disputent son séjour et sa proie et, le combattant lui-même, semblent vouloir se rendre les dominateurs de ce globe dont il croit être le maître, l'homme dans cet état,* seul *et abandonné à lui-même, ne pouvait rien pour sa conservation. Il a donc fallu qu'il se réunît et s'associât avec ses semblables, pour mettre en commun leur force et leur intelligence. C'est par cette réunion qu'il a triomphé de tant de maux, qu'il a façonné le globe à son usage, contenu les fleuves, asservi les mers, assuré sa subsistance, conquis une partie des animaux, en les obligeant de le servir, et repoussé les autres loin de son empire, au fond des déserts ou des bois, où leur nombre diminue de siècle en siècle. Ce qu'un homme seul n'aurait pu, les hommes l'ont exécuté de concert, et tous ensemble ils conservent leur ouvrage.*

Telle est l'origine, tels sont l'avantage et le but de la société.

Le gouvernement *doit sa naissance à la nécessité de prévenir et de réprimer les injures que les associés avaient à craindre les uns des autres. C'est la sentinelle qui veille pour empêcher que les travaux communs ne soient troublés.*

lestes, il n'y a rien que le vice ne puisse altérer ou corrompre, il arrivera nécessairement qu'à mesure qu'ils auront surmonté les premières difficultés de leur établissement, qui les attachaient tous à la cause commune, l'affection réciproque diminuera par degrés; ils se refroidiront dans la pratique de leurs devoirs moraux et ce premier relâchement sera pour eux le signe indubitable de la nécessité d'établir une forme de gouvernement *qui puisse remplacer les vertus qu'ils auront perdues.*

La société *fut le résultat de nos* besoins et les gouvernements *furent le résultat* de *notre méchanceté :* la société *contribue positivement à notre bonheur et* les gouvernements *y contribuent négativement en* réprim*ant nos vices.*

La société *est née des* besoins *des hommes* et les gouvernements de *leurs vices.* La société *tend toujours au bien;* le gouvernement *doit toujours tendre à* réprimer *le mal.*

L'*Histoire des Voyages*[1], ce vaste recueil des relations écrites par les plus célèbres explorateurs, offrait à Raynal une mine de renseignements où il n'a pu manquer de puiser, comme l'attestent[2] les deux fragments qui suivent. Le premier appartient à Faria et l'autre est de Kolben :

FARIA[3]

Le Malabar *était, il y a 600 ans, réuni sous un seul prince. Ce fut sous son règne que les Mores de la Mecque, c'est-à-dire* les Arabes, *découvrirent les* Indes *Orientales*

RAYNAL[4]

C'est une ancienne tradition que lorsque les Arabes *commencèrent à s'établir aux* Indes *dans le huitième siècle, le souverain du* Malabar prit *un* goût *si vif* pour leur

1. Publié d'abord par l'abbé Prévost, l'ouvrage comprend 17 vol. in-4 parus entre 1746 et 1751 (Paris, Didot). Les relations publiées dans les onze premiers volumes concernent l'Afrique et l'Asie, les quatre suivants l'Amérique. Le 16e contient la table et le 17e des suppléments. Il faut y joindre 3 volumes (18 à 20) publiés entre 1768 et 1800 sous ce titre : *Continuation de l'Histoire Générale des voyages par mer, découvertes, observations, descriptions, omises dans celle de feu M. l'abbé Prévost, ou publiées depuis cet ouvrage; 2° des voyages par terre faits dans tous les pays du monde.*

2. Dans une certaine mesure seulement, car il a pu les trouver chez un auteur intermédiaire. Ainsi le second des deux fragments que je reproduis ici, celui de Kolben, est cité par Rousseau dans la note *p* de son *Discours sur l'Origine de l'Inégalité.*

3. *Histoire générale des Voyages,* t. I, p. 34-35.

4. *Histoire des Indes,* t. I, p. 80, l. I, ch. IX.

et qu'étant arrivés à Koulan, qui était alors le siège royal, Sarana Perimal *prit tant de* goût pour leur religion *que non seulement* il embrassa *le mahométisme, mais qu'*il résolut *de faire le pèlerinage de* la Mecque *pour achever* ses jours *dans cette ville...* Il *mit ensuite à la voile, du lieu* où Calecut *existe aujourd'hui. Une origine si singulière donna* aux Mores *tant de respect et de* vénération pour cette ville, qu'ils *abandonnèrent* insensiblement *le port de Koulan et ne voulurent plus charger* leurs vaisseaux *qu'à Calecut. C'est* par la force de cette *tradition que Calecut est* devenue *dans la suite* le *plus fameux marché* de *l'Inde pour* les épices, les *drogues*, les pierres précieuses, les soies, les *calicos*, l'or, l'argent *et pour* toutes *sortes de richesses.*

Calecut est située sur une côte ouverte. Les vaisseaux d'Europe n'y trouvant aucun abri, sont forcés de jeter l'ancre en pleine rade...

religion, que *peu content de l'*embrasser, il résolut *d'aller finir* ses jours *à* la ecque.M

Calicut, où il *s'embarqua*, parut un *lieu si cher, si* vénérable aux *Maures*, qu'insensiblement ils *contractèrent l'habitude d'y conduire* leurs vaisseaux.

Ce port tout incommode, tout dangereux qu'il était, devint, par la *seule* force de cette *superstition*, le plus riche entrepôt de *ces contrées.* Les pierres précieuses, *les perles, l'ambre, l'ivoire, la porcelaine*, l'or, l'argent, les *étoffes de* soie *et de coton, l'indigo, le sucre*, les épiceries, *les bois précieux, les aromates, les beaux vernis*, tout *ce qui peut ajouter aux délices de la vie, y était apporté de diverses contrées de l'Orient.*

KOLBEN

Tous les efforts des missionnaires hollandais du cap de Bonne-Espérance n'ont jamais été capables de convertir un seul Hottentot. Van der Stel, gouverneur du Cap, en ayant pris un *dès l'enfance, le fit* élever dans *les principes de la religion chrétienne* et dans *la pratique des usages de l'Europe. On le vêtit richement, on lui fit apprendre plusieurs langues, et* ses progrès répondirent *fort bien* aux soins *qu'on prit pour* son éducation. *Le gouverneur, espérant beaucoup de son esprit*, l'envoya aux Indes *avec un commissaire général qui* l'employa

RAYNAL.

La vie oisive et indépendante qu'ils mènent dans leurs déserts, a pour eux des charmes inexprimables. Rien ne peut les en détacher. Un *d'entre eux fut* pris *au berceau.*

On l'éleva dans *nos mœurs* et dans *notre croyance.* Ses progrès répondirent aux soins *de* son éducation. *Il fut* envoyé aux Indes *et* utilement employé *dans le commerce. Les circonstances l'ayant ramené dans sa patrie*, il *alla* visiter ses parents *dans leur cabane. La simplicité de ce qu'il voyait le frappa. Il se couvrit* d'une peau de

utilement *aux affaires de la compagnie. Il revint au Cap après la mort du commissaire. Peu de jours après son retour, dans une* visite *qu'*il *rendit à quelques Hottentots de* ses parents, *il prit le parti de se dépouiller de sa parure européenne pour se revêtir* d'une peau de brebis. *Il retourna* au fort *dans ce nouvel ajustement, chargé d'un paquet qui contenait* ses *anciens* habits, *et les présentant* au gouverneur, il *lui tint ce discours : « Ayez la bonté monsieur, de faire attention que* je renonce pour toujours *à cet appareil; je renonce aussi pour toute ma vie à la religion chrétienne;* ma résolution est de *vivre et de mourir dans* la religion, *les manières* et les usages de mes ancêtres. *L'unique grâce que je vous demande est de me laisser* le collier et *le coutelas* que *je porte;* je *les* garderai pour l'amour de vous. » *Aussitôt, sans* attend*re la* réponse *de van der Stel,* il se déroba par la fuite, *et* jamais on ne le revit au Cap.

brebis *et alla reporter* au fort ses habits *européens.*

« Je *viens, dit-il* au gouverneur, renoncer pour toujours *au genre de* vie *que vous m'avez fait embrasser.* Ma résolution est de *suivre jusqu'à la mort* la religion et les usages de mes ancêtres.

« Je garderai, pour l'amour de vous, le collier et l'*épée* que *vous m'avez donnés : trouvez bon que j'abandonne tout le reste.* »

. . . . . .

Il *n'*attend*it point de* réponse *et,* se dérob*ant* par la fuite, on ne le revit jamais.

Les relations publiées dans l'*Histoire des Voyages* étaient pour la plupart assez vieilles. Or Raynal s'intéresse surtout aux choses contemporaines et, pour des motifs qui seront exposés plus loin, il ne croit pas qu'on puisse éclairer le présent à la lumière du passé. Au reste, quelle que fût la valeur de ces relations, il y trouvait plutôt des faits que des idées. Les voyageurs contemporains devaient avoir toutes ses préférences. Il en est un, Poivre, qui dans un volume de modeste format, lui fournissait des faits inédits assaisonnés à la philosophie du jour. En 1768, il avait publié les *Voyages d'un philosophe*[1]. Raynal le suit de près[2], comme il sait le faire, soit qu'il décrive le sagou[3] ou la Cochinchine[4], soit qu'il

1. *Ou observations sur les mœurs et les arts des peuples de l'Afrique, de l'Asie et de l'Amérique.* Yverdon, in-12, sans nom d'auteur.

2. Il le désigne assez clairement, comme il a désigné Paüw : « L'Europe doit à un voyageur philosophe le peu qu'elle sait avec certitude de ce beau pays (la Cochinchine) », t. XIV, p. 217 (l. I, ch. XIV).

3. Poivre, p. 59-60; Raynal, t. I, p. 114 (l. I, ch. XVII).

4. Poivre, p. 79-81, 99-106; Raynal, t. II, p. 217-20 (l. IV, ch. XIV).

dise les désastreux privilèges accordés aux éléphants du roi de Siam :

POIVRE[1]

Le roi entretient une grande *quantité* d'éléphants *apprivoisés. Ces animaux monstrueux occupent chacun jusqu'à douze ou* quinze *hommes journellement pour* leur couper de l'herbe, des banan*iers*, des cannes à sucre. *Ils* ne sont d'aucune utilité réelle; *ils ne servent qu'à la décoration. Ils annoncent, disent les Siamois, la grandeur de leur* prince *et celui-ci* mesure sa puissance sur le nombre *de ses éléphants* plutôt que sur celui de ses *sujets.*

Au reste, ces animaux font beaucoup de dégâts. Ceux qui en ont la conduite *rançonnent tous les particuliers qui possèdent* des terres ou *des* jardins, *sans quoi ils y feraient* entrer *leurs éléphans qui ravageraient tout, et quel serait le sujet assez téméraire pour* oser manquer de respect aux éléphants du roi *de Siam*, dont plusieurs, *à la honte de l'esprit humain*, sont *chargés* de titres et décorés *des* premières dignités *du royaume?*

RAYNAL[2]

Le roi *de Siam* entretient un grand *nombre* d'éléphants. *Ceux de son palais sont traités avec des honneurs et des soins extraordinaires. Les moins distingués ont* quinze *esclaves à leur service, continuellement occupés à* leur couper de l'herbe, des banane*s*, des cannes à sucre. *Ces animaux qui ne* sont d'aucune utilité réelle, *flattent tellement l'orgueil du* prince *qu'il* mesure plutôt sa puissance sur *leur* nombre que sur celui de ses *provinces. Sous prétexte de les bien nourrir, leurs* conducteurs *les font entrer dans les* terres et *dans les* jardins *pour les dévaster, à moins qu'on ne se rédime de cette vexation par des présents continuels. Personne n'oserait fermer son champ* aux éléphants du roi dont plusieurs sont décorés de titres *honorables* et *élevés* aux premières dignités *de l'État.*

L'éloge de la Chine et de son gouvernement si favorable aux agriculteurs forme un des chapitres les plus significatifs de l'*Histoire des Indes*. On n'a pas de peine à en retrouver de nombreux morceaux chez Poivre, que Raynal suit avec une attentive docilité.

Tandis qu'il n'hésite pas, si l'occasion s'en offre, à contredire ceux mêmes qu'il admire le plus comme Montesquieu[3] ou qu'il imite le mieux comme Paüw, nulle réserve ici dans l'accaparement des idées. Poivre énonce déjà deux des propositions fondamentales de l'historien des Indes : à savoir que l'agriculture est la source

1. *Voyages d'un philosophe*, 50-1.
2. *Histoire des Indes*, t. II, p. 212 (l. IV, ch. XII).
3. T. I, p. 8, 17 (Introduction), 151 (l. I, ch. XXI).

vive de toute richesse[1], et que la Chine est le premier pays du monde, grâce à la prospérité de son agriculture dont elle est redevable « à ses mœurs simples, comme à ses lois également avouées par la nature et par la raison[2] ». Chez Poivre déjà, sous le panégyrique de la Chine on voit poindre la satire « philosophique » de la France contemporaine : on y trouve l'allusion inévitable à l'avidité ecclésiastique[3], et en guise de conclusion, la leçon adressée par le voyageur-philosophe aux princes de l'Europe[4].

Parmi ces collaborateurs involontaires que Raynal avait raison de consulter, comme il avait tort de les piller, il en est un, on l'a noté avec raison, qu'il « rencontrait partout[5] », au Japon, à Saint-Domingue, au Paraguay, à la Nouvelle-France : c'est le P. de Charlevoix, celui-là même qui eut l'honneur de guider Chateaubriand dans son voyage en Amérique.

On n'en finirait pas, si l'on voulait citer tous les emprunts que lui fait Raynal. Il lui prend des exposés historiques, il les condense et les complète avec intelligence[6], mais sans pouvoir s'empêcher

1. *Voyages d'un philosophe*, p. 6-8.

2. *Ibid.*, p. 121.

3. « Les bonzes accoutumés à recevoir les aumônes d'un peuple charitable seraient mal reçus de prétendre que cette aumône est un droit que le ciel leur a donné. » *Ibid.*, p. 130-1.

4. « Princes qui jugez les nations », s'écrie Poivre, et il les exhorte à se mettre à l'école de l'Empereur de Chine, *Ibid.*, p. 140-1.

5. Salone, *ouv. cité*, p. 15.

6. Cf. t. IV, p. 168-72 (l. VIII, chap. VII). Ces trois pages sur les découvertes du Paraguay résument l'*Histoire du Paraguay* de Charlevoix (Paris, Desaint, 1757, 6 vol. in-12), t. I, p. 10-12, 23, 34-38, 40-44, 45, 56-58, 60, 68, 80, 212-3.

Voir aussi : *Ibid.*, 19-22, cf. Raynal, t. IV, p. 178-9 (l. VIII, chap. X) : l'herbe du Paraguay ; — t. I, p. 16-19, cf. Raynal, t. IV, p. 182 (l. VIII, chap. XII) : la chasse aux bœufs sauvages; — t. I, p. 46-50, cf. Raynal, t. II, p. 107-11 (éd. 1775 in-4) : histoire de Miranda; — t. I, p. 60-2, cf. Raynal t. II, p. 112-3 (édit. 1775 in-4) : histoire de Maldonata; — t. I, p. 79-80, cf. Raynal, t. II, p. 114-5 (éd. 1775, in-4) : procession du jeudi saint 1539. [Je cite plus bas ces trois derniers passages qui sont tombés en 1780, dans la 3e édition de l'*Histoire des Indes*];

II. *Histoire de l'Isle Espagnole ou de S. Domingue*, Paris, Didot, 1730-1, 2 vol. in-4; t. I, p. 429, cf. Raynal, t. IV, p. 7 (l. VII, chap. III) : origine de la conquête du Pérou; — t. I, p. 1-2, cf. Raynal, t. V, p. 136 (l. X, chap. I) : description des Antilles; — t. II, p. 42-7 et 50-1, cf. Raynal, *ibid.*, p. 162-5 (chap. VIII) : les boucaniers; — t. II, [p. 51-7], [140-1], [66-73], [133-8] et [203, 197-200], cf. Raynal, *ibid.*, p. [170-7], [172], [177-9], [181-3], et [187-8] (chap. X) : mœurs et exploits des flibustiers; — t. II, p. 472-3, cf. Raynal, t. II, p. 466 (éd. de 1775, in-4), le passage est tombé en 1780, cf. t. VI, p. 195 (l. XII, chap. IX) : description de San-Domingo; — t. I, p. 316-8, cf. Raynal, t. VI, p. 198-9 (l. XII, chap. X) : conquête de Cuba par les Espagnols, supplice du cacique Hatuey; — t. II, p. 63-4, cf. Raynal, t. VII, p. 99-100 (l. XIII, chap. XXV) : Dogeron fait passer des femmes à Saint-Domingue; — t. I, p. 322-325, cf. Raynal, t. VIII, p. 4-5 (l. XV, ch. II) : Ponce de Léon découvre la Floride;

III. *Histoire et description générale de la Nouvelle-France avec le Journal historique d'un voyage fait par ordre du roi dans l'Amérique septentrionale*. Paris, Giffart, 1744. 5 vol. in-12 (le t. V, contient le *Journal*) : t. I, p. 147-9 et 161-4; cf. Raynal, t. VIII, p. 7-8 (l. XV, chap. II) : exploits du chevalier de Gourgue; — t. V, p. 169, 171, 172, cf. Raynal, *ibid.*, p. 11-2 (chap. IV) : chasses des sauvages du Canada; — t. V, p. 228-92, cf. Raynal, *ibid.*, p. 16-17 : les trois langues mères de ces sauvages, t. V,

de reproduire telle phrase ou tel paragraphe avec, toujours, la même hypocrisie dans la servilité. Il vient de décrire d'après Charlevoix la chasse aux bœufs sauvages, il se contente de répéter quelques-unes des phrases de Charlevoix qu'il abrège et allège, puis il réserve pour la fin certains détails qui ont l'air inédits. Charlevoix avait écrit : « Enfin, après quelques jours d'un exercice si violent, *ils* (les chasseurs) retournent sur leurs pas, retrouvent les *bœufs* qu'ils ont terrassés, les *achèvent*, en prennent *tout ce qu'ils peuvent* et *laissent* le reste[1]. » Puis il dit que des nuées

p. 308-9, cf. Raynal, *ibid.*, p. 19 : leur usage des colliers de porcelaine; — t. V, p. 418-20, cf. Raynal, *ibid.*, p. 23 : pluralité des femmes et divorce chez eux; — t. V, p. 401-2, cf. Raynal, *ibid.*, p. 26 : leur éducation; — t. V, p. 384-6, cf. Raynal, *ibid.*, p. 30; ils aiment les jeux de hasard et sont superstitieux; — t. V, p. [317-8], [321], [328], [324-5] et [350-3], cf. Raynal, *ibid.* [33-84], [35], [37], [37-8] : leur manière de faire la guerre; — t. V, p. 366-67, cf. Raynal, *ibid.*, p. 39-42 : traitements des prisonniers : leur héroïsme dans les tortures; — t. I, p. 295-8, 220, 234-5, cf. Raynal, *ibid.*, p. 46-8 (chap. v) : Champlain s'allie aux Algonquins contre les Iroquois; — t. II, p. 323-6, 243-6, cf. Raynal, *ibid.*, p. 54-5 (ch. vii) : perfidie de Denonville et générosité des Iroquois; — t. II, p. 383-6, cf. Raynal, *ibid.*, p. 56-7 : machiavélisme du chef Huron le Rat; — t. III, p. 253-4, cf. Raynal, *ibid.*, p. 59 : constance d'un sauvage dans les supplices; — t. V, p. 139-57, cf. Raynal, *ibid.*, p. 64-74 (chap. ix) : mœurs des castors; — t. II, p. 248-50 et 263-4, cf. Raynal, *ibid.*, p. 97-9 (l. XVI, chap. iii) : découverte du Mississipi, La Salle; — t. V, p. 253-7, cf. Raynal, *ibid.*, p. 152-4 (chap. xiv); les créoles du Canada; — t. V, p. 212-216, cf. Raynal, *ibid.*, p. 157-8 (chap. xv) : le loup-marin (un passage changé en 1780, cf. édit. de 1775, in-4, t. III, p. 215); — t. V, p. 219, cf. Raynal, *ibid.*, p. 166 (chap. xvii) : la France néglige la pêche de la baleine au Canada; — t. I, p. 77-8, cf. Raynal, p. 245-7 (l. XVII, chap. xiii) : la morue; — t. I, p. 45, cf. Raynal, t. IX, p. 76-7 (l. XVIII, chap. xxxi) : le sassafras; — t. V, p. 231-3, cf. Raynal, *ibid.*, p. 91-2 (chap. xxvi);

IV. *Histoire du Japon*, Paris, Lyon, 1754, 6 vol. in-12. Raynal résume en quelques lignes des développements considérables, et ajoute plusieurs digressions; le tout ne dépasse pas six pages (t. I, p. 156-162, l. I, chap. xxii). Il est encore possible quoique plus malaisé de retrouver alors le procédé cher à Raynal. Il avait pu lire à propos des fêtes religieuses : « La plupart les passent en réjouissances. Ces peuples sont persuadés que les dieux se plaisent à voir prendre aux hommes des divertissements innocents. » (Charlevoix, t. I, p. 183.) [Cf. Kaempfer : *Histoire du Japon*, trad. par Naudé. La Haye. Gosse, 1732, 3 vol. in-12, II, 224 : « Ils s'imaginent que les dieux mêmes se plaisent infiniment à voir prendre aux hommes des divertissements innocents. »] Il écrit de ces fêtes : « Elles étaient consacrées à visiter ses amis, à passer avec eux la journée en festins, en réjouissances. Les prêtres du Sintos disaient que les plaisirs innocents des hommes étaient agréables à la divinité » (t. I, p. 158). Il a lu dans Charlevoix que tous les temples : « ont une vue charmante, une source, ou un petit ruisseau d'une eau très claire, un bois dans le voisinage et de belles promenades » (*Ibid.*, t. I, p. 259); qu'il y a dans cette religion « des filles recluses... on voit en plusieurs endroits des monastères des deux sexes qui se touchent... Elles affectent beaucoup de pudeur; on n'ignore pourtant pas qu'elles ont de mauvais commerces avec les bonzes » (*Ibid.*, p. 257-8). Il écrit à son tour : « Les Japonais, après avoir fait la prière dans les temples, toujours situés au milieu d'agréables bocages, allaient chez des courtisanes qui habitaient des maisons ordinairement bâties dans ces lieux consacrés à la dévotion et à l'amour. Ces femmes étaient des religieuses, soumises à un ordre de moines qui retiraient une partie de l'argent qu'elles avaient gagné par ce pieux abandon d'elles-mêmes au vœu le plus sacré de la nature. » (*Hist. des Indes*, t. I, p. 158.) Ce qu'il ajoute à Charlevoix, ou il l'a inventé, ou il en a trouvé l'indication dans une source complémentaire; ou encore telle source intermédiaire l'a dispensé de recourir à Charlevoix, qu'elle avait elle-même « absorbé ».

1. Charlevoix, *Hist. du Paraguay*, I, 18.

de vautours s'abattent sur ces cadavres. Raynal dit à son tour : « Après quelques jours d'un exercice si violent, *les chasseurs* retournent sur leurs pas, retrouvent les *taureaux* qu'ils ont terrassés, les *écorchent*, en prennent *la peau*, *quelquefois la langue ou le suif*, et *abandonnent* le reste à *des chiens sauvages ou à des vautours*[1] ! » Il y a certes plus de précision réaliste dans la phrase de Raynal : *écorchent* est à la fois plus frappant et plus utile que *achèvent* et l'idée trop vague « en prennent tout ce qu'ils peuvent » gagne à être développée : ils « prennent *la peau*, *quelquefois la langue ou le suif* ». Enfin l'évocation des *chiens sauvages* et des *vautours* boucle fort bien la drescription. Notons du reste à l'honneur de sa conscience d'historien, que ce qu'il ajoute, Raynal ici ne l'invente pas. Charlevoix avait écrit un peu plus haut : « Il y a des chasseurs qui de tous les bœufs qu'ils ont tués ne prennent que les langues et la graisse[2] » et il avait noté que des tigres, des lions et des *chiens* en détruisent beaucoup.

Mais sérieusement à quoi bon ces modifications introduites dans le texte de Charlevoix? Chose curieuse : tandis qu'il peine en vain pour nous donner et pour se donner l'illusion de l'originalité qui lui manque, il ne songe pas à tirer avantage de la naïveté du bon Père qui semblait bien faite pour attirer les sarcasmes d'un philosophe. Dans ses premières éditions il n'avait pas résisté à la tentation de reproduire des anecdotes aussi romanesques que l'*histoire tragique d'une dame espagnole*[3] (Miranda), enlevée par un cacique indien et l'*aventure singulière d'une femme espagnole*[4] (Maldonata) sauvée par une lionne reconnaissante, aventure attestée par des personnes graves, telles que Dom Martin del Barco, archidiacre de Buenos-Ayres, auteur de l'*Argentina* « poème historique[5] », lequel tient le récit « de la bouche même de Maldonata », et le Père del Techo, qui en a entendu parler comme d'un événement « que personne ne révoquait en doute[6] ». Ainsi s'exprime le Père de Charlevoix. Or Raynal avait d'abord souligné la crédulité de ces auteurs sans désigner spécialement personne. Il introduisait ces narrations par la réflexion suivante : « Tous les événements qui suivirent... furent marqués par des prodiges. On en rapportera quelques-uns les plus propres à faire connaître le tour d'esprit de ces temps de crédulité[7]. » Si

1. Raynal, IV, 182.
2. Charlevoix, I, 17.
3. Charlevoix, I, 46.
4. *Ibid.*, 60.
5. *Ibid.*, 9.
6. *Ibid.*, 62.
7. *Hist. des Indes*, édit. de 1773, in-12, t. III, p. 325.

dans sa deuxième édition il reproduit les mêmes anecdotes, c'est dans une autre intention : il veut montrer alors « l'imposture » des écrivains espagnols. Ces événements, dit-il « furent marqués par des prodiges dans les histoires espagnoles. Pour en faire voir l'imposture, il suffira d'en conserver le ton et le style[1]. » Suivent les deux narrations telles pour le fond des choses qu'on les trouve dans Charlevoix, mais augmentées de quelques digressions philosophiques et surchargées d'ornements littéraires. Raynal en effet semble vouloir pasticher le style des « histoires espagnoles » qu'il n'a jamais lues peut-être qu'à travers la prose incolore du jésuite français[2].

HISTOIRE TRAGIQUE D'UNE DAME ESPAGNOLE (MIRANDA)

CHARLEVOIX[3]

Il (*Gabot*) *nomma, pour commander pendant son absence dans le Fort du Saint-Esprit*, Nuño de Lara, auquel *il laissa* vingt hommes *et ce qu'il put amasser de provisions et partit pour aller rejoindre son escadre qu'il fit appareiller sur le champ pour l'Espagne.*

Lara de son côté, se croyant environné de nations, dont il ne pourrait se faire respecter qu'autant qu'il serait en état de se bien défendre, s'il leur prenait envie de l'attaquer, crut *qu'il ne pouvait rien faire de mieux que de mettre dans ses intérêts ses plus proches* voisins, *qui étaient* les Timbuez, *et il y réussit d'abord assez bien ;* mais *cette alliance lui devint bientôt fatale par un endroit qu'il n'avait*

RAYNAL[4]

Nuño de Lara *fut chargé de garder le premier boulevard*[5] *bâti sur les heureux bords du Paraguay pour mettre aux mains des Espagnols toutes les richesses d'un monde créé par le ciel pour le peuple de la chrétienté le plus fidèle à Dieu. Si le gouverneur avait eu seulement autant de soldats qu'il y avait de nations à combattre ou à repousser, il se fût reposé de la conquête du Paraguay sur le sang espagnol, fécond en victoires. Mais on ne lui avait donné que cent* vingt hommes *contre des peuples innombrables. Il* crut *devoir assurer sa situation par une alliance avec* les Timbuez, *nation voisine de son gouvernement.* Mangora, *leur* cacique, *fut charmé du caractère de Nuno, accepta des*

1. *Histoire des Indes*, édit. de 1775, in-4, t. II, p. 107.
2. A moins qu'il ne soit remonté à une source espagnole, ce que je n'ai pas vérifié.
3. *Histoire du Paraguay*, I, 46-50.
4. *Histoire des Indes*, édit. 1775, in-4, t. II, p. 107-11.
5. Var. : « le premier boulevard *que la puissance* des Espagnols, *illimitée dans leur conquête, avait* bâti sur les heureux bords du Paraguay pour mettre dans *ses* mains toutes... » (éd. 1773, in-12, t. III, p. 325).

pu prévoir. Mangora cacique *de* (*sic*) *Timbuez lui rendait de fréquentes visites, et ayant un jour aperçu une dame* Espagnole *nommée* Luce Miranda, épouse de Sébastien Hurtado, *un des principaux officiers de la garnison du Fort, il en devint éperdument amoureux.*

Elle ne l'ignora pas longtemps, et elle comprit ce qu'elle avait à craindre de cette passion dans un Barbare, dont il importait beaucoup au commandant de se conserver l'amitié. Tout ce qu'elle put faire fut d'éviter avec soin de se laisser voir et d'être bien sur ses gardes. Mangora de son côté crut que s'il pouvait l'attirer chez lui, il en obtiendrait tout ce qu'il pourrait souhaiter. Il invita Hurtado à le venir voir, et le pria d'y amener sa femme; mais celui-ci s'excusa sur ce qu'il ne pouvait s'absenter sans la permission *de son commandant et ajouta qu'inutilement il la demanderait.*

propositions qui devaient l'honorer et le distinguer de cette foule de sauvages, destinés un jour à n'être que les esclaves de la nation maîtresse du nouveau-monde. L'espagnol reçut avec bonté les visites *de son allié. Mais admirez la puissance de l'amour, qui, non content de triompher des dieux et des héros, se plaît encore à vaincre la férocité des nations barbares. Son carquois a des flèches plus sûres et plus mortelles que les dards empoisonnés de l'Indien.*

Un de ses traits partit des yeux d'une Espagnole. *C'était* Luce Miranda, épouse de *l'invincible capitaine* Sébastien Hurtado. *Dès ce moment, le cacique blessé devint furieux, et sentit qu'en vain l'Amérique espérait résister à un peuple dont chaque soldat détruisait des armées et dont chaque femme pouvait mettre à ses pieds tous leurs chefs. Il osa avouer sa défaite à celle qui ne daignait pas s'en apercevoir. Mais pour surprendre par la ruse une proie qu'il ne se flattait pas d'enlever par*[1] *la force, il tendit un piège à l'ambition de* Hurtado. Il *l'*invita *donc* à venir *recevoir avec Miranda les hommages de toute sa nation, en lui faisant entendre qu'une beauté née pour triompher dans les deux mondes, achèverait d'attacher sans retour à l'alliance des Espagnols ceux des Timbuez qui pourraient douter de la supériorité d'un peuple si renommé, quand ils verraient à quelle source d'héroïsme les Européens puisaient ce courage qui les rendait si facilement les maîtres de la terre : car le bruit des conquêtes de l'Espagne avait volé d'un tropique à l'autre sur les ailes de la terreur plus fortes,*

1. Var. : « d'enlever *de* force » (édit. 1773, in-12, t. III, p. 326).

plus rapides, que celles de la victoire.

Hurtado, que sa chaste compagne avait instruit de la funeste passion du cacique, crut par pitié devoir tromper un amour qu'il n'aurait pu éteindre que dans le sang de cet infortuné. Il lui répondit qu'un soldat européen n'oserait quitter son camp ou sa garnison, sans la permission *du général ou du gouverneur, ni demander sans honte une pareille grâce, à moins que ce ne fût pour combattre et vaincre.* Le cacique *éclairé par l'amour, qui semble ne garder son bandeau que pour les amants heureux, vit bien que l'Espagnole se jouait de sa passion et sentant qu'il ne serait heureux que par la mort de son rival, il résolut de le perdre. Ce devait être par une trahison. Hurtado ne pouvait craindre*[1] *que les lâches.*

Le cacique *comprit par cette réponse que, pour venir à bout de son dessein, il fallait commencer par se défaire de Hurtado, et tandis qu'il en cherchait les moyens,*

Le cacique apprit que ce *brave Espagnol était sorti de la garnison* avec cinquante *de ses invincibles* soldats pour aller chercher des vivres *à la pointe de l'épée*[2]. La garnison *se trouvait extrêmement* affaib*lie* par l'éloignement de ce capitaine, *Mangora ne tarde pas à former un corps de* quatre mille *Indiens; il les cache, bien armés;* dans un marais *couvert voisin* de la *citadelle.* Ensuite, *marchant aux* portes de la place avec trente *des siens* chargés de *subsistances, il fait* dire *à Lara* qu'ayant appris *que les Espagnols ses amis manquaient* de vivres, il *s'était empressé de venir leur en offrir*, en attendant le retour *du* convoi *qui devait leur en apporter. La générosité du général était trop éloignée de la*

il apprit que ce*t officier avait été détaché* avec *un autre, nommé Ruiz Moschera et* cinquante soldats, pour aller chercher des vivres. *Il forma son plan sur cette nouvelle et crut pouvoir profiter de l'*affaiblissement *de* la garnison *espagnole pour parvenir à son but. Il assembla* quatre mille *hommes choisis, et les alla porter* dans un marais *qui était fort près* de la *Tour de Gabot. Il se présenta* ensuite *à la* porte de la Place avec trente *hommes* chargés de *rafraîchissements*, et *fit* dire *au commandant* qu'ayant appris *le besoin où il était* de vivres, il *lui en apportait assez pour* attendre le retour *de son* convoi.

1. Var. : « ne *craignait* que... » (éd. 1773, in-12, t. III, p. 327).
2. Var. : « de l'épée. *Au lieu de l'attaquer ouvertement, il profita de son absence pour se défaire de lui.* La garnison... » (éd. 1773, in-12, t. III, p. 328).

Lara *le* reçut avec *de grandes marques* de reconnaissance, et voulut le régaler avec sa troupe. Le cacique *s'y était attendu; il* avait *instruit ses gens de ce qu'ils avaient à faire et donné des signaux à ceux qu'il avait postés dans le marais. Le* festin *commença avec beaucoup de gaieté de part et d'autre, et dura bien avant dans la nuit. A la fin*, les Espagnols *voulant se retirer, Mangora fit à quelques-uns des siens le signal pour ce qu'il leur avait ordonné, qui était de mettre le feu au* magasin *dès que les Espagnols* seraient *retirés chez eux. Cela se fit sans que personne s'en aperçût*, et à peine les *officiers commençaient à* s'endormir qu'*ils furent* éveillés *par des* soldats *qui criaient : « au feu ». Ils* coururent *tous* pour *y remédier et les Indiens prirent ce moment pour faire main basse sur eux. Plusieurs furent massacrés sans avoir eu le temps de se reconnaître, et les quatre mille hommes qui étaient dans le marais, ayant été en même temps introduits dans la place, elle fut bientôt remplie d'horreur et de carnage. Le commandant, quoique déjà* blessé, *ayant aperçu* le perfide cacique *qui s'applaudissait du succès de sa trahison, courut à lui et le perça de son épée; mais plus occupé de sa vengeance que du soin de sa propre sûreté, quoiqu'il fût environné de barbares, il ne cessa de plonger* son épée *dans le corps* de *son ennemi, que quand il le vit expirer sous les coups, qu'il redoublait* de *méfiance pour soupçonner*[1] *les pièges de la perfidie dans les présents et les offres volontaires d'un allié.* Lara reçut *le cacique avec les témoignages les plus sincères* de *la* reconnaissance et voulut le régaler avec sa troupe *de tout ce qu'il put joindre des provisions étrangères de l'Europe aux mets naturels du pays. On fit un* festin *de ce mélange et de l'ivresse de la débauche, on tomba dans les filets du sommeil, ou plutôt de la mort.*

Le cacique avait *prémuni son escorte et sa troupe embusquées*[2]. *Tout était prévu et concerté pour consommer la plus lâche des trahisons.* A peine les Espagnols s'*étaient* endormis que *la lueur des flammes qui dévoraient le* magasin, *avertit les Timbuez de marcher au saccagement de la place.* Les soldats *qui devaient la garder, mal* éveillés *par le bruit et la clarté de l'incendie*, courent *encore ivres* pour *l'éteindre. Durant ce désordre, les auteurs de la trame ouvrent les portes à leurs compagnons et tous ensemble fondent, le poignard à la main, sur les Espagnols qui ne savent fuir ni le feu ni l'ennemi.*

Lara, mortellement blessé, *songe moins à retirer la flèche de ses flancs, qu'à enfoncer* son épée *au cœur* de *Mangora.* Le cacique *et lui* tombent *en se déchirant mutuellement : ils expirent ensemble dans un torrent formé du sang des Espagnols et des sauvages, de ce sang qui ne pouvait se mêler et se confondre que dans le carnage.*

1. Var. : « pour *suspecter* les... » (éd. 1773, in-12, t. III, p. 328).
2. Var. : « et sa troupe *embûchée*. Tout... » (éd. 1773, in-12, t. III, p. 329).

blait assez inutilement, et presque dans le même instant il tomba *mort lui-même percé de toutes parts.*

Il ne restait *plus* dans *le Fort* que *l'infortunée* Miranda, cause innocente d'une scène si tragique, quatre *autres* femmes et *autant de petits* enfants *qui* furent *tous liés et* menés à Siripa, frère et successeur *de Mangora. Ce nouveau Cacique, à la vue de* Miranda *conçut pour elle la même passion qui avait été si funeste à* son frère : il ne se réserva qu'elle de cette petite troupe de captifs et commença par la faire délier. Il lui déclara *ensuite qu'*elle *n'était point esclave chez lui,* qu'*il ne tiendrait même qu'à elle d'y être la maîtresse, et qu'il ne la croyait pas assez déraisonnable pour préférer* un *mari indigent et sans ressource au* chef *d'une puissante oration qui se ferait un plaisir de lui soumettre sa propre personne et tous ses vassaux.*

Miranda *devait bien s'attendre que le moins, à quoi l'exposerait un refus serait de passer le reste de ses jours dans le plus dur esclavage; mais elle ne balança point entre son devoir et ses frayeurs : elle fit même à Siripa la réponse qu'elle croyait la plus capable de l'irriter, dans l'espérance que sa passion se changerait en fureur et qu'une prompte mort mettrait son innocence et son homme à couvert.*

Elle fut trompée : ses refus ne

Il ne restait dans *la place* que quatre femmes et quatre enfants *avec* Miranda, cause innocente *et malheureuse* d'une scène si tragique. *Ces tristes victimes* furent *emmenées* à Siripa, frère et successeur *du* perfide *cacique. L'amour de celui-ci passa dans le cœur de* son frère, *comme un feu échappé de ses cendres. Semblable au soleil même qui luit sur les riches bords du Paraguay,* Miranda *ne pouvait briller aux yeux, sans embraser*[1] *tout ce qui la voyait.* Mais ses *traits portaient dans les âmes éprises tantôt la rage du désespoir et tantôt les douces faiblesses de la soumission et de la prière. Siripa se jette à ses pieds* lui déclare que *non seulement* elle *est libre, mais qu'elle doit régner sur le* chef *et le peuple, que ses charmes eussent soumis à l'Espagne plus sûrement que les armes d'une nation victorieuse. Comment pourrait-elle encore, ajouta-t-il, ne pas oublier* un *époux malheureux et sans doute tombé sous les flèches des Indiens conjurés?*

Miranda, *plus irritée encore de l'amour du nouveau cacique, qu'elle n'avait été insensible à celui de son frère, y répondit par des traits sanglants de mépris et d'insulte, aimant mieux la mort que la couronne de la main d'un sauvage. Avait-elle traversé les mers avec son époux, pour l'abandonner et le trahir dans un monde où les femmes de l'Europe devaient l'exemple de la vertu, comme les hommes y donnaient celui de la bravoure? Mais Siripa n'ima-*

1. Var. : « sans *enflammer* tout... » (éd. 1773, in-12, t. III, p. 330).

firent qu'augmenter l'estime que Siripa avait conçue pour elle. Ils donnèrent une nouvelle vivacité à sa passion; et comme il n'en est point qui se flatte davantage, il ne désespéra point de vaincre la constance de *sa captive. Il continua de la traiter avec beaucoup de douceur; il eut même pour elle des égards et une sorte de* respect, *dont on n'aurait pu croire un barbare capable. Elle n'en comprit que mieux tout le danger de sa passion et elle en frémit. Peu de temps après,* Hurtado *arriva avec son convoi et fut fort étonné de* ne *voir plus que* des cendres où il avait laissé *la Tour de Gabot. La première chose dont il s'informa fut ce qu'était devenue son* épouse; *et ayant* appris qu'elle *était* chez *le cacique des Timbuez, il courut l'y chercher, sans faire réflexion à quoi il s'exposait inutilement. Siripa à la vue d'un mari uniquement aimé, ne se posséda plus; il fit attacher Hurtado à un arbre et commanda qu'on le perçât de flèches.*

On se disposait à lui obéir, lorsque Miranda *vint se jeter à ses pieds et, fondant en larmes, lui demanda la vie de* son époux. *Effet surprenant de l'amour passionné! Il calma le violent transport qu'il avait produit dans le cœur d'un anthropophage et désarma un amant jaloux et furieux. Hurtado fut délié; il eut* même *la permission* de voir quelquefois *son épouse* mais *le cacique avertit l'un et l'autre* que la *ginant pas une fidélité d'une espèce aussi extraordinaire à ses yeux que l'héroïsme des Espagnols, crut que le temps affaiblirait ces sentiments dans un sexe qui n'était pas fait pour une longue résistance,* ou *que du moins tant de fierté ne pouvait être* vaincue *que par la douceur*[1]. *C'est en vain que Miranda repoussait opiniâtrement les attentions du cacique : il n'opposa que les soins* et les respects *à* la constance de *ses refus*[2].

Cependant[3] Hurtado, *revenu de son expédition,* ne *trouva qu'un amas de* cendres *ensanglantées, à la place* où il avait laissé *une citadelle. Ses yeux cherchent partout Miranda, sans découvrir même l'ombre de cette* épouse *fidèle, ni les traces de ses pieds. Il apprend enfin* qu'elle *est* chez *les perfides Indiens qui dans une seule nuit avaient commis tant de crimes. Aucun danger n'arrête la résolution qu'il prend d'arracher Miranda*[4] *à ses ravisseurs. Sa présence allume*[5] *toutes les fureurs de la jalousie dans l'âme du cacique. Il ordonna aussitôt la mort de cet Espagnol, dont l'aspect lui était odieux à tant de titres.* Miranda *fléchit le cœur du barbare et fait révoquer l'arrêt prononcé contre* son époux. *Elle obtient* même la *liberté* de *le* voir quelquefois; mais *à condition* que *s'ils osent écouter l'amour et s'abandonner à ses transports, le premier moment de leur félicité sera le der-*

1. Var. : « ou que du moins *rien ne pourrait mieux vaincre* tant de fierté que la douceur. » (éd. 1773, in-12, t. III, p. 331).
2. Var. : « Il lui *prodigua* les soins et les *respects à proportion* de ses refus. » (*Ibid.*)
3. Var. : « *Pendant ce combat, où le faible opposait la violence et la rigueur aux vœux et aux soumissions du plus fort,* Hurtado... » (*Ibid.*)
4. Var. : « ... ne *l'*arrête *dans* la résolution d'arracher Miranda » (*Ibid.*).
5. Var. : « alluma » (*Ibid.*).

première *privauté qu'ils auraient ensemble leur coûterait la* vie.

Il ne voulait apparemment que tendre un piège au mari, pour avoir un prétexte de révoquer la grâce qu'il venait de lui accorder, et Hurtado ne tarda pas à le lui fournir. La femme de Siripa *vint peu de* jours *après lui donner avis que Miranda était couchée avec son mari. Il courut aussitôt sur-le-champ pour s'en instruire par lui-même : il fut convaincu par ses propres yeux et dans le premier mouvement de la fureur, servant mieux la jalousie de sa femme qu'il n'avait fait la sienne, il condamna* Miranda *au feu et* Hurtado *à être percé de flèches. La sentence fut exécutée sur-*

nier de leur vie. *O loi plus cruelle cent fois que celle dont le roi des enfers accabla le malheureux Orphée! Comment posséder une épouse adorée et ne pas la voir! Comment la voir longtemps, sans jouir une fois de ses embrassements! Qu'espérait Siripa du tourment où il avait condamné ces époux? L'amour se nourrit des sacrifices volontaires et des privations qu'il s'impose; mais il*[1] *s'irrite contre les lois qu'on lui prescrit. La défense éveille ses désirs, le danger accroît*[2] *son audace et la mort même semble l'inviter à goûter la vie. Après avoir passé des jours heureux à se consoler de leur esclavage, à se baigner de ces larmes qui s'attirent, s'essuient et se renouvellent sans cesse dans les tendres embrassements d'un amour vertueux et persécuté, les deux époux osèrent souhaiter un de ces moments délicieux qui rachètent des années de souffrance*[3]. *Après s'être vus cent fois, s'être tout promis et tout refusé dans l'espérance de se revoir encore pour acquitter les droits et les serments de l'hymen, enfin l'amour plus fort que les fers, les tyrans et la mort exigea ce doux tribut de plaisir, dont la vertu même fait un hommage au ciel dans les bras de la fidélité conjugale. Ils jouirent enfin de ce plaisir que les anges bénissent autour du lit nuptial, en se couvrant le visage de leurs ailes, de peur d'envier aux hommes un bonheur inconnu dans le paradis. Un* jour *le barbare* Siripa *surprit Hurtado dans les bras de* Miranda. *Leur mort fut ordonnée, et tous* deux, *traînés de la couche nuptiale*

1. Var. : « qu'il s'impose; il s'irrite... » (*Ibid.*, 332.)
2. Var. : « le danger son audace. » (*Ibid.*)
3. Var. : « de souffrance *et valent des siècles de vie.* Après... » (*Ibid.*, 332.)

le-champ et *les* deux époux expirèrent, à la vue l'un de l'autre, dans *des sentiments dignes de leur vertu.*

Tandis que les choses se passaient ainsi... Moschera *ne crut point avoir d'autre parti à prendre que de* s'embarquer avec sa troupe sur un *petit* bâtiment qui était *resté* à l'ancre.

au poteau du supplice, expirèrent *lentement* à la vue l'un de l'autre, dans *les soupirs d'un amour éternel.*

Pendant que cette scène se passait Moschera *devenu le chef de ce qui restait d'Espagnols*, s'embarqua avec sa petite troupe sur un bâtiment qui était *demeuré* à l'ancre.

AVENTURE SINGULIÈRE D'UNE FEMME ESPAGNOLE (MALDONATA)

CHARLEVOIX[1]

Une *seule* femme, nommée Maldonata, *vint à bout de* tromper la vigilance des gardes, *et Dieu lui sauva deux fois la vie, par un de ces traits de la Providence, que la seule notoriété publique peut mettre à l'abri de l'incrédulité de ceux qui se révoltent contre tout ce qui tient du merveilleux.*

Cette femme, après avoir erré quelque temps dans *la campagne*, *aperçut* une caverne *où elle crut trouver une retraite sûre contre tous les dangers qu'elle avait à craindre; mais elle y* rencontra une lionne, *dont la vue la saisit de* frayeur.

Les caresses *que lui fit cet animal la rassurèrent un peu, et elle reconnut en même temps que ces caresses étaient intéressées.*

La lionne était *presque réduite aux abois, parce qu'étant* pleine et à son terme elle ne pouvait mettre bas.

RAYNAL[2]

Une femme *à qui la faim sans doute avait donné le courage de braver la mort*, trompa la vigilance des gardes *qu'on avait établis autour de la colonie, pour la garantir des dangers où l'exposait la famine.*

Maldonata, *c'était le nom de la transfuge*, après avoir erré quelque temps dans *des routes inconnues et désertes, entra dans* une caverne *pour s'y reposer de ses fatigues. Quelle fut sa* frayeur[3] d'y rencontrer une lionne, *et sa surprise, quand elle vit cette bête formidable s'approcher d'elle d'un air à demi tremblant, la* caresser *et lui lécher les mains, avec des cris de douleur plus propre à l'attendrir qu'à l'épouvanter*[4]*! L'Espagnole s'aperçut bientôt que* la lionne était *pleine, et que les gémissements étaient le langage d'une mère qui réclamait du secours pour se délivrer de son fardeau.*

1. *Histoire du Paraguay*, I, 60-2.
2. *Histoire des Indes*, éd. 1775, t. II, p. 112-3.
3. Var. : « sa *terreur* d'y... » (*Ibid.*, 334.)
4. Var. : « qu'à *l'effrayer* ». (*Ibid.*)

Maldonata ne balança point à lui donner le secours qu'elle semblait lui demander, et il fut efficace.

La lionne, heureusement délivrée, *ne borna point sa reconnaissance aux marques sensibles qu'elle en donna sur-le-champ à* sa *libératrice. Elle allait tous les jours* chercher de quoi vivre, et elle ne manqua jamais de mettre aux pieds de *Maldonata sa provision pour toute la journée.*

Cela dura tant que les petits la retinrent dans la caverne; *dès qu'elle les en eut tirés*, Maldonata *ne la revit plus, et fut obligée d'aller chercher ailleurs de quoi* subsister.

Elle ne fut pas longtemps sans *être rencontrée par* des Indiens, *qui* la firent esclave, *et sa captivité dura assez longtemps.*

Elle fut *enfin* reprise par des Espagnols, qui la ramenèrent à Buenos-Ayres. *Dom Pedre de Mendoze n'y était pas, et Dom François Ruiz Galan y commandait dans son absence. C'était un homme dur jusqu'à la cruauté : il savait que cette*

Maldonata *prend courage, elle aide la nature*[1] *dans ce moment douloureux, où elle semble n'accorder qu'à regret à tous les êtres naissants le jour et cette vie qu'elle leur laisse respirer si peu de temps*[2]. La lionne heureusement délivrée, *va bientôt* chercher *une nourriture abondante, et l'apporte* aux pieds *de* sa *bienfaitrice.*

Celle-ci la partageait chaque jour avec les jeunes lionceaux, qui nés par ses soins et élevés avec elle, semblaient reconnaître par des jeux et des morsures innocentes, un bienfait que leur mère payait de ses plus tendres empressements. Mais quand l'âge leur eût donné l'instinct de chercher eux-mêmes leur proie, avec la force de l'atteindre et de la dévorer, cette famille se dispersa dans les bois; et *la lionne, que la tendresse maternelle ne rappelait plus* dans la caverne, *disparut elle-même, et s'égara dans un désert que sa faim dépeuplait chaque jour.*

Maldonata *seule et sans* subsistance *se vit réduite à s'éloigner d'un antre redoutable à tant d'êtres vivants, mais dont sa pitié avait su lui faire un asile. Cette femme privée avec douleur d'une société chérie*, ne fut pas longtemps *errante*, sans *tomber entre les mains* des *sauvages* Indiens. *Une lionne l'avait nourrie, et des hommes* la firent esclave. *Bientôt après* elle fut reprise par *les* Espagnols, qui la ramenèrent à Buenos-Ayres.

Le commandant, plus féroce lui seul que les lions et les sauvages, ne la crut pas *sans doute assez* punie *de son évasion* par *tous les dangers et les maux qu'elle avait essuyés.*

1. Var. : « Maldonata aida à la nature ». (*Ibid.*)
2. Var. : « qu'elle *lui* laisse... (*Ibid.*)

femme était sortie de la ville malgré les défenses, et il ne la crut pas *suffisamment* punie par *une longue et dure captivité, il la condamna à la mort, et à un genre de supplice qui ne pouvait être imaginé que par un tyran. Il la fit conduire par des soldats* au milieu *d'une campagne, avec ordre de la lier* à un arbre, *et de l'y laisser, ne doutant point qu'elle ne fût bientôt* dévorée *par les bêtes féroces.* Deux jours après, *il envoya les mêmes* soldats *pour voir ce qu'elle était devenue,* et ils furent surpris de la trouver pleine de vie, *quoi qu'environnée de* tigres *et de lions,* qui n'osaient *en* approcher, *parce qu'*une lionne, *qui était* à ses pieds avec *de jeunes* lionceaux, *les en empêchait.*

A la vue des soldats *elle se retira un peu,* comme pour leur laisser la liberté de délier sa bienfaitrice, *ce qu'ils firent. Maldonate leur* raconta *l'histoire de cette Lionne, qu'elle avait reconnue d'abord; et ils remarquèrent que* quand ils *se mirent en devoir de* l'emmener avec eux, *cet* animal *la caressa beaucoup, et parut témoigner quelque* regret *de la voir s'éloigner.*

Sur le rapport qu'ils firent au commandant *de ce qu'ils venaient de voir, il comprit qu'il ne pouvait pas se dispenser de faire grâce à* une femme, que le Ciel avait protégée *d'une manière* si *marquée, à*

Le barbare ordonna qu'elle fût attachée à un arbre au milieu *d'un bois, pour y mourir de faim ou devenir la pâture des monstres dévorants.*

Deux jours après, quelques soldats allèrent *savoir la destinée de cette malheureuse victime. Il* la *trouvèrent* pleine de vie, *au milieu des* tigres *affamés,* qui, *la gueule ouverte sur cette proie,* n'osaient approcher *devant* une lionne *couchée* à ses pieds avec *des* lionceaux.

Ce spectacle frappa tellement les soldats, *qu'ils en étaient immobiles d'attendrissement et de frayeur. La lionne, en les voyant, s'éloigna de l'arbre,* comme pour leur laisser la liberté de délier sa bienfaitrice : mais quand ils *voulurent* l'emmener avec eux, *l'*animal *vint à pas lents confirmer, par des caresses* et de *doux gémissements, les prodiges de reconnaissances que cette femme racontait à ses libérateurs. La lionne suivit quelque temps les traces de l'Espagnole avec ses lionceaux, donnant toutes les marques de* regret *et d'une véritable douleur qu'une famille fait éclater quand elle accompagne jusqu'au vaisseau un père ou un fils chéri, qui s'embarque d'un port de l'Europe pour le nouveau-monde, d'où peut-être il ne reviendra jamais. Le* commandant *instruit de toute l'aventure par ses soldats,* et *ramené par un monstre des bois aux sentiments d'humanité que son cœur farouche avait dépouillés, sans doute en passant les mers, laissa*

moins que de paraître plus féroce que des lions mêmes. L'Auteur de l' « Argentina », qui le premier a écrit cette aventure, assure qu'il l'avait apprise de la voix publique et de la bouche même de Maldonata.

vivre une femme que le Ciel avait si *visiblement* protégée.

PROCESSION DE FLAGELLANTS (1539)

CHARLEVOIX[1]

Quelque temps après il (*le gouverneur*) *voulut* donner aux Indiens une grande idée de la religion chrétienne,

et pour cela il imagina une Procession *générale, qui fut marquée* pour *le Jeudi* Saint *de l'année 1539, et qui devait se faire en mémoire de la Passion de Notre Seigneur,*

Il y invita *tous* les Indiens *des environs; mais comme la manière, dont on les traitait déjà, ne les avait pas affectionnés à la Nation Espagnole, et qu'un grand nombre n'avait embrassé le Christianisme que par crainte, ou par intérêt, la plupart n'y vinrent que dans l'espérance d'y trouver une occasion de secouer un joug, qui de jour en jour leur devenait intolérable. On prétend qu'ils* s'*y* trouvèrent au nombre de huit mille, *sans autres* armes *que l'*arc et *la* flèche, *qu'on savait* qu'ils ne quittaient jamais,

RAYNAL[2]

Loin de troubler les travaux des Espagnols, ils (*les sauvages*) *leur fournirent des vivres. Cette conduite fit espérer qu'il serait possible de se les attacher, si on pouvait les attirer à* la religion chrétienne; *et l'on*[3] *pensa qu'il n'y avait pas de meilleur moyen, que de leur en* donner une grande idée. *Dans cette persuasion, on* imagina pour *les jours* saints une procession, *où suivant l'usage de la métropole, tous les colons* devaient paraître *les* épaules découvertes, *avec les instruments de la* flagell*ation* à la main.

Les Indiens invités *à cette horrible farce, qui*[4] *respire le fanatisme des Corybantes, et plus propre sans doute à faire abhorrer le christianisme qu'à le faire aimer*[5], se trouvèrent *à cette barbare cérémonie* au nombre de huit mille *hommes* armés *de leurs* arcs et *de leurs* flèches, qu'ils ne quittaient jamais. Ils étaient résolus de noyer ces étrangers dans leur propre sang, dont leur religion ne pouvait être avide, sans les rendre en même temps féroces et cruels.

1. *Histoire du Paraguay*, t. I, p. 79-80.
2. *Histoire des Indes*, éd. 1775, in-4, t. II, p. 114-5.
3. Var. : « et on... ». (*Ibid.*, 338.)
4. Var. : « *que* respire ». (*Ibid.*)
5. « à faire abhorrer *qu'aimer* le christianisme... » (*Ibid.*)

et qui leur suffisaient pour exécuter leur projet; car ils étaient instruits que les Espagnols y devaient paraître les épaules découvertes, *et un fouet* à la main *pour se* flageller. *Au* moment *que la procession allait commencer, une* Indienne qui servait *Salazar, et qui n'avait qu'à se louer de son maître, entra dans sa chambre, et le voyant prêt à sortir dans l'équipage de Flagellant, lui dit, les larmes aux yeux, qu'elle le voyait avec bien du regret courir à sa perte. Il la pria de s'expliquer, et elle lui découvrit le complot. Il en alla sur-le-champ donner avis au gouverneur, qui prit aussitôt le seul parti qui lui restait dans une conjoncture si critique.*

Il feignit qu'il venait d'apprendre que les Japiges *qui s'étaient depuis peu déclarés contre les Espagnols, étaient presque aux portes de la ville; et après avoir envoyé un* ordre *secret à tous les habitants de se tenir* armés, il *fit prier* les *principaux* chefs des *Indiens de le venir trouver* pour *concerter* avec eux sur *ce qu'il y avait à faire dans* un *cas si pressant. Ils y allèrent, sans se défier de rien, et à mesure qu'ils entrèrent chez le gouverneur, ils furent liés et enfermés séparément. Quand ils furent tous venus, il leur dit qu'il était instruit de leur dessein, et les condamna à être pendus.*

*L'exécution se fit à la vue de cette multitude d'*Indiens, *qui environnaient la ville, et qui voyant tous les Espagnols sous les armes, non seulement n'osèrent remuer, mais confessèrent hautement qu'ils*

Le moment de la catastrophe *approchait, lorsqu'Irala fut averti par* un Indien qui était *à son* service, *d'une conspiration si peu soupçonnée.*

Le général Espagnol fait courir le bruit que les *Topiges, ennemis de tout le pays, s'approchent pour attaquer la place;* il ordonne *à ses troupes de prendre les* armes; il *appelle* les chefs des *sauvages*, pour *délibérer* avec eux sur un *danger commun à leur nation et à la sienne.*

Dès que ces hommes[1] *se sont livrés à la merci des Espagnols, Irala les fait mourir, et menace les* Indiens *qui les avaient accompagnés, du même traitement*[2]. *Ces malheureux se jettent à ses genoux, et n'obtiennent leur pardon, qu'en jurant pour eux et pour toute leur nation, une obéissance éternelle et*

1. Var. : « dès que ces hommes *qu'on suppose en même temps couver une trahison et n'avoir aucune méfiance,* se sont livrés... » (*Ibid.*, 339.)
2. Var. : « du même *supplice.* » (*Ibid.*)

avaient aussi mérité la mort, et ajoutèrent que si on voulait bien user d'indulgence à leur égard, on n'aurait pas lieu de s'en repentir. Ils offrirent ensuite de donner des femmes aux Espagnols *qui n'en avaient point, et cette offre fut acceptée. Les Indiennes se trouvèrent fécondes et d'un assez bon caractère; ce qui engagea dans la suite plusieurs Espagnols à contracter de pareilles alliances. Quelques-uns mêmes ont épousé des négresses, et de là est venu le grand nombre de* Métis *et de Mulâtres, qu'on voit aujourd'hui dans ces Provinces.*

sans bornes. Cette réconciliation fut scellée par le mariage de quelques Indiennes avec les Espagnols; *fête ou cérémonie bien plus agréable au ciel et à la terre, que cette procession de flagellants, qui devait se terminer par un massacre.*

[1][De l'union de *deux peuples si étrangers l'un à l'autre, sortit la race des* métis, *qui est si commune* dans *l'Amérique méridionale. Ainsi le sort des Espagnols dans tous les pays du monde, est d'être un sang mêlé*[2]. *Celui des Maures coule encore dans leurs veines en Europe, et celui des sauvages dans l'Amérique*[3]. *Peut-être même ne perdent-ils pas à ce mélange, s'il est vrai que les hommes gagnent comme les animaux, à croiser leurs races.*]

Ayant eu d'abord sous les yeux la 3e édition de l'*Histoire des Indes*, je m'étonnais que Raynal, suivant d'assez près Charlevoix en cet endroit, eût omis ces aventures en effet bien « singulières ». Mais ce qui est encore plus surprenant, c'est qu'après les avoir contées tout au long dans les premières éditions, avec quelle complaisance, on a pu en juger, il les ait impitoyablement retranchées en 1780. Pourquoi ce sacrifice? Raynal trouvait-il ces pages trop hardies? Mais il ne reculait, alors surtout, devant nulle hardiesse. Les trouvait-il trop romanesques pour être contées dans une histoire sérieuse? Mais on voyait assez clairement qu'il n'admettait pas la vérité de ces récits qu'il traitait d'impostures. Les trouvait-il trop révélatrices de la source où, furtivement, il avait tant puisé? Peut-être. Cette précaution, d'ailleurs superflue, n'est pas invraisemblable. Ces pages, tombées en 1780, sans laisser de traces, étaient plus vivantes et plus affranchies du modèle, que celles dont le même Charlevoix, et Paüw et Poivre et tant d'autres avaient fait les frais. Si Raynal en est vraiment l'auteur, combien il a dû lui en coûter de les détruire! Mais en présence des morceaux les mieux venus de son *Histoire* la même question

1. Ce passage entre crochets se lit dans la 3e édition, t. IV, p. 171 (l. VIII, chap. vii).
2. Var. : « les Espagnols est d'être un sang mêlé dans tous les pays du monde. » (*Ibid.*, édit. 1773, in-12, t. III, p. 339.)
3. Variante de 1780 : « Dans l'autre hémisphère », t. IV, p. 171 (l. VIII, chap. vii).

revient et nous obsède. Était-il capable de les écrire? Il faut avouer en effet qu'à le voir à l'œuvre, en train de maquiller ses sources pour les mieux exploiter, on conçoit une faible estime pour son talent littéraire. On l'a cherché longuement et quand enfin on croit le saisir, on hésite... Il est doux du moins de songer que plus heureux que nous, Raynal ignora constamment l'angoisse d'un pareil doute!

Il n'y a pas contraste chez Raynal entre le fond et la forme : il ne pense pas plus fortement, plus sérieusement qu'il ne rédige. En quelque sens qu'il remanie son propre texte ou ceux d'autrui, soit qu'il retranche, soit qu'il ajoute, la prévention ou la fantaisie dictent son choix aussi souvent peut-être que l'amour du vrai. A cet égard, ses pompeuses déclarations ne doivent pas nous en imposer. Ce ne sont que lieux communs à la portée de tous les rhéteurs. En voici quelques exemples : Avant d'exposer le problème économique des « privilèges exclusifs », accordés aux grandes compagnies commerciales « nous porterons dans cette discussion, dit-il tranquillement, l'impartialité d'un homme qui n'a dans cette cause d'autre intérêt que celui du genre humain [1] ». Il ne nous laisse pas ignorer que son impartialité ne procède pas de l'indifférence. Il a l'âme sensible comme il convient à son temps : il pleure abondamment et ne songe pas à voiler ses larmes : « Il faut que je m'arrête ici un moment. Mes yeux se remplissent de larmes et je ne vois plus ce que j'écris [2]. » « J'écris l'histoire et je l'écris presque toujours les yeux baignés de larmes [3]. » Il sait flatter à la fois le goût et la vanité de ses lecteurs en exposant des vues relatives à la méthode historique. « S'il m'était permis de hasarder une prédiction, j'annoncerais qu'incessamment les esprits se tourneront du côté de l'histoire, carrière immense où la philosophie n'a pas encore mis le pied [4]. » Jusqu'à présent l'histoire était l'œuvre de l' « ignorance [5] » et de la « flatterie [6] ». Ceux qui étaient au courant des choses ne voulaient pas tout dire par complaisance et par lâcheté, les autres, sans le vouloir, ne nous trompent pas moins, car ils « ne se doutent pas qu'entre les multiples causes d'un fait historique la plus naturelle est souvent la plus fausse [7] ». Raynal invective « ces espèces de

1. T. III, p. 153 (l. V, chap. XXXII).
2. T. III, p. 223 (l. VII, chap. VII).
3. T. III, p. 1 (l. VII, chap. I).
4. T. VI, p. 45 (l. XI, chap. X).
5. *Ibid.*
6. *Ibid.*
7. T. VI, p. 274 (l. XII, chap. XXX).

rêveurs », qui « persuadés que les cours se décident toujours par les vues d'une profonde politique, imaginèrent que celle de Versailles n'avait méprisé Sainte-Croix que parce qu'elle voulait abandonner les petites îles pour concentrer toutes les forces, toute l'industrie, toute la population dans les grandes ; ils se sont trompés. Cette résolution fut l'ouvrage des fermiers qui trouvaient que le commerce clandestin de Sainte-Croix avec Saint-Thomas était nuisible à leurs intérêts[1]. »

Avec la philosophie de l'histoire, l'histoire ancienne, trop austère pour ne pas être à charge à la frivolité du grand public, est décriée par Raynal. Il arrive d'ailleurs qu'on peut invoquer pour la défendre de spécieuses raisons, telles que le recul nécessaire à l'historien et qui est comme la condition matérielle de sa clairvoyance : « Un historien qui ose écrire les événements de son siècle a rarement des lumières sûres. Les conseils des rois sont un sanctuaire dont le temps seul ouvre le voile d'une main lente. Leurs ministres, fidèles au secret ou intéressés à le cacher, ne parlent que pour égarer dans ses recherches la curiosité de celui qui s'étudie à les pénétrer. Quelque sagacité qu'il ait pour découvrir l'origine et la liaison des événements, il est réduit à deviner. Lors même qu'il frappe au but, c'est sans le savoir, ou sans oser l'assurer; et cette incertitude ne satisfait guère plus qu'une ignorance entière. Il faut donc attendre que la prudence et l'intérêt, dispensés du silence, laissent éclore la vérité; que la mort lui rende, pour ainsi dire, le jour et la voix, en ôtant leur pouvoir à ceux qui la tenaient captive et que des mémoires précieux et originaux, devenus publics, dévoilent enfin le jeu des ressorts qui ont fait la destinée des nations[2]. »

Mais, « s'il est sage alors de se taire sur les causes obscures des événements, c'est le temps de parler sur le caractère des acteurs... La postérité qui ne reçoit guère que les grands traits, sera privée de mille détails simples et naïfs qui portent la lumière dans l'esprit d'un observateur contemporain[3]. »

Au reste, en bien des cas, dans la confusion des témoignages divers, il faut renoncer à la certitude relativement à « l'histoire du passé » : « Assez de tableaux éloquents, assez de peintures ingénieuses amusent et trompent la multitude sur les pays éloignés. Il est temps d'apprécier la vérité, le résultat de leur histoire et de savoir moins ce qu'ils ont été que ce qu'ils sont, car l'histoire

1. *Ibid.*, p. 274, cf. t. V. p. 224 (l. X, chap. xvi).
2. T. V, p. 223-4, (l. X, chap. xvi), cf. t. III, p. 50-1 (l. V, chap. ix).
3. *Ibid.*, p. 225.

du passé, surtout par la manière dont elle a été écrite, n'appartient guère plus au siècle où nous vivons que celle de l'avenir[1]. »

Il suit de là que, seules, les relations des voyageurs contemporains, de ceux d'entre eux qui ont des lumières, méritent notre crédit. Raynal en effet déplore après Rousseau et d'une manière beaucoup plus vague[2], que les explorateurs n'aient pas été des savants et des philosophes : « La découverte d'un nouveau monde pouvait seule fournir des aliments à notre curiosité. Une vaste terre en friche, l'humanité réduite à la condition animale, des campagnes sans récoltes, des trésors sans possesseurs, des sociétés sans police, des hommes sans mœurs, combien un pareil spectacle n'eût-il pas été plein d'intérêt pour un Locke, un Buffon, un Montesquieu! Quelle lecture eût été aussi surprenante, aussi pathétique que le récit de leur voyage! Mais l'image de la nature brute et sauvage est déjà défigurée. Il faut se hâter d'en rassembler les traits à demi effacés, après avoir peint et livré à l'exécra-

1. T. VII, p. 88 (l. XIII, chap. XXXI).

2. Les réflexions suivantes de Rousseau sur l'état des connaissances géographiques du temps au XVIII[e] siècle sont autrement précises et intelligentes que tout ce que débite Raynal : « Les académiciens, qui ont parcouru les parties septentrionales de l'Europe et méridionales de l'Amérique, avaient plus pour objet de les visiter en géomètres qu'en philosophes. Cependant, comme ils étaient à la fois l'un et l'autre, on ne peut pas regarder comme tout à fait inconnues les régions qui ont été vues et décrites par les La Condamine et les Maupertuis. Le joaillier Chardin, qui a voyagé comme Platon, n'a rien laissé à dire sur la Perse. La Chine paraît avoir été bien observée par les Jésuites. Kempfer donne une idée passable du peu qu'il a vu dans le Japon. A ces relations près, nous ne connaissons point les peuples des Indes orientales, fréquentées uniquement par des Européens plus curieux de remplir leurs bourses que leurs têtes. L'Afrique entière et ses nombreux habitants, aussi singuliers par leurs caractères que par leur couleur, sont encore à examiner; toute la terre est couverte de nations dont nous ne connaissons que les noms : et nous nous mêlons de juger le genre humain! Supposons un Montesquieu, un Buffon, un Diderot, un Duclos, un d'Alembert, un Condillac, ou des hommes de cette trempe, voyageant pour instruire leurs compatriotes, observant et décrivant, comme ils savent faire, la Turquie, l'Egypte, la Barbarie, l'empire du Maroc, la Guinée, le pays des Cafres, l'intérieur de l'Afrique et ses côtes orientales, les Malabares, le Mogol, les rives du Gange, les royaumes de Siam, de Pégu et d'Ava, la Chine, la Tartarie et surtout le Japon, puis dans l'autre hémisphère, le Mexique, le Pérou, le Chili, les terres Magellaniques, sans oublier les Patagons vrais ou faux, le Tucuman, le Paraguay, s'il était possible, le Brésil, enfin les Caraïbes, la Floride et toutes les contrées sauvages; voyage le plus important de tous et celui qu'il faudrait faire avec le plus de soin : supposons que ces nouveaux hercules, de retour de ces courses mémorables, fissent ensuite à loisir l'histoire naturelle, morale et politique de ce qu'ils auraient vu, nous verrions nous-mêmes sortir un monde nouveau de dessous leur plume et nous apprendrions ainsi à connaître le nôtre : je dis que quand de pareils observateurs affirmeront d'un tel animal que c'est un homme, et d'un autre que c'est une bête, il faudra les en croire; mais ce serait une grande simplicité de s'en rapporter là-dessus à des voyageurs grossiers, sur lesquels on serait quelquefois tenté de faire la même question qu'ils se mêlent de résoudre sur d'autres animaux. » *Discours sur l'origine de l'Inégalité*, note *j*, édit. Garnier, in-12, p. 115-116.

tion des avides chrétiens qu'un malheureux hasard conduisit d'abord dans cet autre hémisphère[1]. »

Suivant ces principes, Raynal a dû contrôler les sources plus anciennes à l'aide des plus récentes. Il est à l'affût, on le sait, du témoignage contemporain et du document inédit. Il a consulté au Dépôt de la marine des rapports manuscrits[2]. Il eut à sa disposition des renseignements que lui communiquèrent soit les gouvernements, soit les grandes compagnies commerçantes, soit les marins et les voyageurs avec lesquels il avait des relations. Quelle est la valeur de cette documentation et quel usage en a-t-il fait? c'est ce qu'il est difficile de savoir, vu les précautions qu'il a prises pour en dissimuler la provenance, et c'est ce que nous n'entreprendons pas de rechercher ici. Mais puisqu'il exige qu'on le croie sur parole, nous devons examiner s'il en a bien le droit. Nous ne contestons ni sa curiosité ni l'étendue de son information. Mais quelles garanties nous offre-t-il de son autorité? Aucune. Tout, en lui, contribue à nous mettre en défiance.

En comparant son texte[3] à celui qu'il a eu sous les yeux, on relève des changements de dates et de chiffres qui ne laissent pas d'être inquiétants : Ainsi, d'après Charlevoix, les Espagnols retournèrent au Paraguay en 1525[4]. Raynal écrit : « Le hasard y ramena les Espagnols en 1526. » C'est en 1528 que Charlevoix place le voyage de Cabot allant solliciter des secours en Espagne[5]. Raynal, sans dire pourquoi, veut que ce voyage ait eu lieu en 1530[6]. Un même fait qui s'est produit, selon Faria « il y a 600 ans[7] » : soit au XI^e^ siècle est donné par Raynal comme remontant au VIII^e^[8]. C'est le 8 juillet 1497, d'après Faria, que Gama s'est embarqué. C'est le 18 d'après Raynal. Quelles sont les raisons de ces menus changements? Si l'auteur prétend rectifier les erreurs d'autrui, il y met trop de discrétion; s'il a en vue de nous donner le change sur les véritables sources, il se moque de nous; et quand on ne verrait là que de simples inadvertances, la fréquence de ces lapsus ne serait pas pour nous rassurer.

Ce don de l'inexactitude est d'ailleurs renforcé par un penchant

1. T. III, p. 199 (l. VI, chap. I).
2. M. Salone cite une table de dépenses vol. 105, fol. 499 de la *Correspondance générale du Canada* qui se trouve aux Archives coloniales, cf. Raynal t. VIII, p. 160-161 (l. XVI, chap. XVI), et *ibid.*, vol. 103, fol. 508 (mémoire de Beaucas, d'oct. 1758), cf. Raynal, t. VIII, p. 162 (l. XVI, chap. XVII).
3. *Histoire du Paraguay*, t. I, p. 38.
4. *Histoire des Indes*, t. IV, p. 169 (l. VIII, chap. VII).
5. *Histoire du Paraguay*, t. I, p. 45.
6. *Histoire des Indes*, t. IV, p. 170.
7. Cf. supra, p. 419.
8. *Ibid.*

invincible à l'exagération, par le goût du merveilleux et par de violents partis pris. Voici comment s'arrangent des textes au gré d'une imagination méridionale. Les « 1 600 pièces de canons[1] » qui dans le récit de Poivre, défendent un palais du roi de Cochinchine deviennent chez Raynal « des milliers de canons[2] ». Poivre avait assuré que les éléphants du roi de Siam occupaient chacun « jusqu'à 12 ou 15 hommes[3] ». « Les moins distingués, affirme aussitôt Raynal, ont 15 esclaves à leur service[4]. » Qu'on juge par là du nombre d'esclaves réservé aux plus « distingués », d'entre ces éléphants !

Une imagination aussi « grossissante » convient au poète épique plutôt qu'à l'historien. Ceux qui sont doués de cette faculté risquent d'accueillir à la légère les anecdotes les plus fantaisistes, dont le charme est fait de leur invraisemblance. Au poète Steele, Raynal emprunte le conte de l'atroce marchand Inkle qui vend comme esclave sa bienfaitrice amoureuse, Yarica[5]. Un journaliste, Franklin, lui fournit l'épisode non moins pathétique de Polly Baker, cette pauvre fille de Boston assignée devant le tribunal parce que pour la cinquième fois elle va être mère[6]; c'est pour lui qu'un jésuite, le P. Gumilla avait jadis ciselé le discours d'une femme des bords de l'Orénoque déplorant la triste condition de ses pareilles[7], et qu'un autre jésuite le P. de Charlevoix rapportait avec une touchante crédulité l'*histoire tragique* de Miranda et l'*aventure singulière* de Maldonata[8].

Même une fois averti, Raynal n'a pas toujours le courage de sacrifier ce qui lui plaît à ce qui est vrai. Que sur des questions générales vagues et complexes il hésite, et qu'il expose alors le pour et le contre; que, par exemple, il donne tour à tour la parole aux panégyristes et aux détracteurs de la Chine, rien de plus légitime. On désirerait seulement une conclusion plus ferme, au lieu d'une espèce de détachement qui trahirait trop d'impertinence, si la seule crainte de se compromettre ne suffisait à l'expliquer. Mais ce qui est plus grave, c'est que Raynal ne rétracte pas des erreurs formelles expressément relevées par ses contemporains.

1. *Voyages d'un philosophe*, p. 80.
2. *Histoire des Indes*, t. II, p. 220 (l. IV, chap. XIV).
3. *Voyages d'un philosophe*, 50, cf. *supra* p. 422.
4. *Histoire des Indes*, t. II, p. 212 (l. IV, chap. XII).
5. *The Spectator*, 13 mars 1710-1, t. I, p. 49-51, cf. *Hist. des Indes*, t. VII, p. 29 (l. XIV, chap. VIII).
6. [Mazzei] *Recherches historiques et politiques sur les États-Unis de l'Amerique septentrionale*. Paris, Froullé, 4 vol. in-8, t. III, p. 24, cf. *Hist. des Indes*, t. VIII, p. 287 (l. XVII, chap. XXI).
7. *Histoire des Indes*, t. IV, p. 72-4 (l. VII, chap. XVII).
8. Cf. *supra*, p. 426-436.

Elles subsistent d'une édition à l'autre. Même lorsqu'il se corrige, il semble que c'est à son corps défendant : sur une observation de Paüw[1] il supprime deux lignes où il était dit qu'on ne connaît à la Chine « ni servitude réelle, ni servitude personnelle[2] », mais comme il ne veut pas avoir l'air de céder, il ne l'écoute plus guère lorsqu'il l'entend déclarer que le gouvernement de la Chine « n'eut jamais aucune méthode ni bonne ni mauvaise d'empêcher les moines d'acquérir[3] ». Il lui en coûterait trop de reconnaître sur un point si important l'infériorité des institutions chinoises comparées aux nôtres. Si Miranda et Maldonata ont disparu en 1780, c'est alors en revanche qu'on voit surgir pour la première fois la femme orateur des bords de l'Orénoque. Raynal enfin a dû avoir connaissance des observations suivantes :

Je lis, dit Voltaire, je lis dans l'*Histoire philosophique et politique du commerce dans les deux Indes*, t. IV, p. 66[4], qu'on est fondé à croire que « Louis XIV n'eut de vaisseaux que pour fixer sur lui l'admiration, pour châtier Gênes et Alger. » C'est écrire, c'est juger au hasard, c'est contredire la vérité avec ignorance ; c'est insulter Louis XIV sans raison : ce Monarque avait cent vaisseaux de guerre et soixante mille matelots dès l'an 1678 et le bombardement de Gênes est de 1684...

Il est dit dans cette même *Histoire*..., t. I, p. 63[5] que les Hollan-

1. « La prévention en faveur des Chinois a été portée de nos jours jusqu'au point qu'on a soutenu qu'il n'existait parmi eux aucune servitude réelle, ni aucune servitude personnelle, comme le dit l'auteur de l'*Histoire philosophique et politique des établissements des Européens aux deux Indes* (t. I, p. 90). Mais c'est à peu près comme s'il eût mis en fait que les nègres qui cultivent quelques cannes à sucre dans l'île de Saint-Domingue sont de véritables républicains. » *Œuvres philosophiques* de Paüw, Paris, Bastien, an III, t. IV, p. VII (Introduction aux Recherches philosophiques *sur les Égyptiens et les Chinois*, dont la première édition est de 1774).

2. T. I, p. 128, éd. 1773. Le passage est supprimé dans la 2e édition (1774) cf. t. I, p. 86 de l'éd. 1775 in-4, où les deux lignes supprimées ne sont pas rétablies contrairement à la promesse des éditeurs (cf. t. I, p. II).

3. « L'auteur de l'*Histoire philosophique* qu'on vient de citer s'est imaginé encore que les bonzes, de la Chine se seraient voués à la risée, s'ils avaient osé seulement prétendre à la possession des terres et ils croient que tous ces misérables jongleurs vivent d'aumônes. Mais la vérité est que le gouvernement de ce pays n'eut jamais aucune méthode ni bonne ni mauvaise pour empêcher les moines d'acquérir. » (*Ibid.*, p. IX.) Raynal avait écrit d'abord : « Les prêtres même, si hardis partout à former des prétentions, ne l'ont jamais tenté à la Chine. Un peuple éclairé n'aurait pas manqué de voir un fou dans un bonze qui aurait soutenu que les aumônes qu'il recevait étaient une prérogative inséparable de son caractère. » (T. I, p. 128, éd. 1773, in-12.) Après la remarque de Paüw, il intercale entre ces deux phrases la phrase suivante : « Ils y sont à la vérité, infiniment trop multipliés et y jouissent, quoique souvent mendiants, de possessions trop vastes ; mais du moins ne perçoivent-ils pas sur les travaux des citoyens un odieux tribut. » (T. I, p. 87 de l'éd. 1775, in-4.)

4. Éd. 1775, in-4, t. II, p. 324. Les deux lignes visées sont supprimées en 1780, cf. t. V, p. 193 (l. X, chap. XI).

5. Éd. 1775, in-4, t. I, p. 161. Le passage visé subsiste en 1780. Cf. t. I, p. 231 l. II, chap. XIV).

dais ayant chassé les Portugais de Malaca, le capitaine hollandais demanda au commandant portugais quand il reviendrait, à quoi le vaincu répondit : Quand vos péchés seront plus grands que les nôtres. Cette réponse avait déjà été attribuée à un Anglais du temps du roi Charles VII et auparavant à un émir Sarrasin en Sicile. Au reste, cette réponse est plus d'un capucin que d'un politique. Ce n'est pas parce que les Français étaient plus grands pécheurs que les Anglais que ceux-ci leur ont pris le Canada.

L'auteur de cette même *Histoire*... rapporte sérieusement, t. V, p. 197[1] un petit conte inventé par Steele et inséré dans le *Spectateur*, et il veut faire passer ce conte pour une des causes réelles des guerres entre les Anglais et les Sauvages. Voici l'historiette que Steele oppose à l'historiette beaucoup plus plaisante de la matrone d'Éphèse. Il s'agit de prouver que les hommes ne sont pas plus constants que les femmes. Mais dans Pétrone, la matrone d'Éphèse n'a qu'une faiblesse amusante et pardonnable, et le marchand Inkle dans le *Spectateur* est coupable de l'ingratitude la plus affreuse. Ce jeune voyageur Inkle est sur le point d'être pris par les Caraïbes dans le continent de l'Amérique, sans qu'on dise ni à quel endroit ni en quelle occasion. La jeune Iarika, jolie Caraïbe lui sauva la vie et enfin s'enfuit avec lui à la Barbade. Dès qu'ils y sont arrivés, Inkle va vendre sa bienfaitrice au marché : Ah, ingrat! Ah, barbare! lui dit Iarika; tu veux me vendre et je suis grosse de toi! Tu es grosse? répondit le marchand anglais; tant mieux je te vendrai plus cher. Voilà ce qu'on nous donne pour une histoire véritable, pour l'origine d'une longue guerre. Le discours d'une fille de Boston[2] à ses juges qui la condamnaient à la correction pour la cinquième fois parce qu'elle était accouchée d'un cinquième enfant est une plaisanterie, un pamphlet de l'illustre Franklin; et il est rapporté dans le même ouvrage comme une pièce authentique[3].

Assurément Voltaire était un juge dont Raynal ne pouvait révoquer en doute ni la sympathie, ni la compétence. Et pourtant dans l'édition de 1780 tout comme dans les précédentes, Louis XIV offensé attend toujours réparation[4], le commandant portugais parle toujours comme « un capucin », l'Anglais de la Barbade agit toujours comme un monstre, et Polly Baker, à Boston, n'a pas encore cessé de haranguer ses juges.

Raynal pour excuser sa constance dans l'erreur, invoque de singulières raisons. On connaît sa répartie à Franklin qui se van-

1. Éd. 1775, in-4, t. III, p. 16. Le passage visé subsiste en 1780, cf. t. VII, p. 229 (l. XIV, chap. VIII).

2. Éd., 1775, in-4, t. III, p. 309-12, Le passage visé subsiste en 1780, t. VIII, p. 287-91 (l. VII, ch. XXI).

3. Voltaire. *Dictionnaire philosophique*, édit. Beuchot, t. XXVI, p. 298-300.

4. Raynal a supprimé les deux lignes citées par Voltaire, mais son jugement sur Louis XIV demeure aussi violemment acerbe.

tait d'avoir inventé la harangue de Polly Baker : « J'aime mieux avoir mis dans mon ouvrage vos contes que les vérités de bien d'autres[1]. » Il faut bien croire qu'il disait cela sérieusement, puisqu'il a en effet jugé superflu de retrancher en 1780 le « conte » de Franklin. Lors de son séjour à Berlin en 1782, il n'hésite pas à se présenter chez M. de La Haye de Launay, administrateur général des droits du Roi de Prusse, celui-là même que par trois fois il avait appelé « le chef des brigands étrangers[2] ». Cette démarche, à elle seule, constituait un formel désaveu de sa part. Il convenait en effet qu'on avait surpris sa bonne foi, et comme on lui demandait pourquoi il n'avait pas retranché dans l'édition la plus récente l'accusation dont il connaissait la fausseté : « J'ai eu vingt fois disait-il, la plume à la main pour changer le passage et cependant j'ai fini par le laisser, parce que j'ai craint qu'on ne me soupçonnât de lâcheté[3]. » Il y a loin de cette circonspection, craintive du jugement d'autrui, à la noble attitude du philosophe qui brave tout pour satisfaire « un penchant invincible à dire la vérité, au hasard d'exciter l'indignation et même de boire dans la coupe de Socrate[4] ». Les contradictions dans lesquelles Raynal tombe continuellement sont de nature, disait très justement un de ses critiques, « à ne pouvoir être regardées comme volontaires, sans supposer que le but de l'auteur a été de contenter tous les goûts[5] », et aussi ajoutons-nous, de ménager tous les partis. Mais il a beau cacher ses préventions sous des déclarations contradictoires, il en éprouve, et de très fortes, qui dénaturent les faits et faussent on jugement.

Il n'aborde pas, comme le fait Robertson[6], avec des préoccupations scientifiques, l'étude des sauvages dont Boulanger, d'autre part,

1. Mazzei III, 23-4. Il donne la date de cet entretien : « vers la fin de 1777 ou au commencement de 1778 ».

2. T. II, p. 265, éd. 1773; t. I, p. 527, éd. 1775; t. III, p. 54, éd. 1781 (l. V, ch. x)

3. Thiébault. *Mes souvenirs de vingt ans de séjour à Berlin*, Paris, Bassenge 4e éd., 1827, 5 vol. in-8, III, 172-3.

4. *Hist. des Indes*, t. VII, p. 38 (l. XIII, ch. xii).

5. Mazzei, III, 197. Avant Mazzei, Fr. Bernard puis Thomas Payne avaient relevé de nombreuses erreurs ou contradictions chez Raynal. Gibbon de son côté le cite avec éloge, mais c'est pour le réfuter ; « Un écrivain moderne qui a eu la juste confiance de donner à ses œuvres l'épithète honorable de philosophiques et politiques (en note *Histoire... Indes*, t. I, p. 9) accuse Montesquieu d'une réserve timide parce qu'au nombre des causes qui ont entraîné la décadence de l'Empire, il n'a pas compris une loi de Constantin qui supprimait absolument le culte du paganisme et laissait une grande partie de ses peuples sans prêtres, sans temples et sans religion publique. Le zèle de cet écrivain pour les droits de l'humanité l'a fait acquiescer au témoignage équivoque des ecclésiastiques qui ont trop légèrement attribué à leur héros favori le mérite d'une persécution générale. » E. Gibbon : *Histoire de la décadence et de la chute de l'Empire Romain*, éd. du Panthéon littéraire. Paris, Delagrave, s. d., t. I, p. 493 (ch. xxi).

6. *Histoire de l'Amérique*, trad. de l'anglais, 1778, 2 vol. in-4. Dans un chapitre sur les « Difficultés de se procurer des informations exactes sur les sauvages », l'auteur

venait, dans son *Antiquité dévoilée* de signaler le haut intérêt : « Il est, disait cet auteur, une autre sorte d'antiquité que nous avons consultée, ce sont les usages des peuples que les voyages des derniers siècles nous ont fait connaître en Afrique, en Amérique et dans les extrémités de l'Asie. La distance des climats doit nous tenir lieu à leur égard de la distance des temps, et l'attachement religieux qu'on a remarqué chez la plupart d'entre eux pour les usages de leurs ancêtres permet d'ailleurs de les regarder comme une antiquité vivante et toujours subsistante. Les Chinois d'aujourd'hui diffèrent à peine des anciens Égyptiens, et les sauvages du Canada ressemblent encore aux sauvages de la Thrace... Nous apercevons souvent que les motifs des usages ont été moins corrompus et que les allégories sont plus directes et plus naturelles chez les peuples sauvages et barbares que chez les peuples savants et policés ; aussi ne sera-t-il point rare de voir dans cet ouvrage les énigmes des antiquités égyptiennes, grecques et romaines résolues par des Caraïbes ou par des Mexicains [1]. »

Raynal, lui, ne voit dans la peinture des sauvages qu'un prétexte pour opposer leurs vertus naturelles aux vices des nations policées et leur bonheur à notre misère. On sait combien cette idée est chère aux philosophes. Montaigne sur ce point comme sur beaucoup d'autres fut leur précurseur, lorsqu'il écrivit son curieux chapitre : *Des Cannibales.*

> Je trouve, dit-il, qu'il n'y a rien de barbare et de sauvage en cette nation... sinon que chacun appelle *barbarie* ce qui n'est pas de son usage... Ils sont sauvages, de même que nous appelons sauvages les fruits que nature de soi et de son progrès ordinaire a produits, tandis qu'à la vérité ce sont ceux que nous avons altérés par notre artifice et détournés de l'ordre commun que nous devrions appeler plutôt sauvages ; en ceux-là sont vives et courageuses les vraies et plus utiles et naturelles vertus et propriétés, lesquelles nous avons abâtardies en ceux-ci, les accommodant au plaisir de notre goût corrompu [2].

En reprenant à son compte et presque dans les mêmes termes cette théorie, le P. du Tertre en son *Histoire des Antilles*, lui

rappelle que les commerçants, par intérêt, dépréciaient ces sauvages, pour en faire des esclaves, tandis que les ecclésiastiques les peignaient sous des couleurs flatteuses. Puis survinrent les philosophes qui ont enveloppé ce sujet « d'une nouvelle obscurité. Trop impatients dans leurs spéculations, ils se sont hâtés de décider et ont commencé à bâtir des systèmes, lorsqu'ils auraient dû chercher des faits sur lesquels ils pussent en poser les fondements », et l'auteur expose la méthode qu'il a suivie dans cette recherche. I, 294-7.

1. *L'Antiquité dévoilée par ses usages...*, par feu M. Boulanger, Amsterdam, Rey, 1766, in-4, p. 11-12.

2. Montaigne : *Essais*, t. I, ch. xxx. Paris Froment, 1825, t. I, p. 144-5.

apportait le contrôle de l'expérience : « Au seul mot de sauvage, dit-il, la plupart du monde se figure... une sorte d'hommes barbares, cruels, inhumains... plutôt des monstres que des hommes raisonnables, quoiqu'en vérité nos sauvages ne soient sauvages que de nom, ainsi que les plantes et les fruits que la nature produit sans aucune culture dans les forêts et dans les déserts, lesquelles (plantes) quoique nous les appelions sauvages possèdent pourtant les vraies vertus et les propriétés dans leur force et dans leur entière vigueur, que bien souvent nous corrompons par nos artifices et altérons beaucoup, lorsque nous les plantons dans nos jardins[1]. » Tout de même, les sauvages... « sont les plus contents, les plus heureux, les moins vicieux, les plus sociables, les moins contrefaits et les moins tourmentés de maladies de toutes les nations du monde. Car ils sont tels que la nature les a produits, c'est-à-dire dans une grande simplicité et naïveté naturelle : ils sont tous égaux sans que l'on connaisse presque aucune sorte de supériorité ni de servitude ; et à peine peut-on reconnaître aucune sorte de respect même entre les parents comme du fils au père, nul n'est plus riche ni plus pauvre que son compagnon et tous unanimement bornent leurs désirs à ce qui leur est utile et précisément nécessaire et méprisent tout ce qu'ils ont de superflu comme indigne d'être possédé... Je peux dire avec vérité que si nos sauvages sont plus ignorants que nous, qu'ils sont beaucoup moins vicieux, voire même qu'ils ne savent presque de malice que ce que nos Français leur en apprennent... ils sont d'un naturel bénin, doux, affable et compatissent bien souvent, même jusqu'aux larmes, aux maux de nos Français, n'étant cruels qu'à leurs ennemis jurés[2] ! » Ce que du Tertre affirme là des sauvages des Antilles, Raynal l'étend à tous les sauvages du nouveau monde. En exaltant la bonne foi des sauvages du Chili, il nous fait rougir de notre perfidie[3]. C'est chez les Brésiliens qu'on trouve encore « la sainte hospitalité éteinte partout où la police et les institutions sociales ont fait des progrès[4] ». « L'obéissance filiale[5] » est inconnue chez les Californiens. C'est pourquoi les pères y sont mieux écoutés de leurs fils que dans nos pays où ils usent de contrainte : « Point d'être plus libre que le petit sauvage. Il naît émancipé. Il va, il vient, il sort, il rentre, il découche, sans qu'on lui demande

1. *Histoire générale des Antilles...*, par le R. P. du Tertre. Paris, Iolly, 1667, 2 vol. in-4, t. II, p. 356.
2. *Ibid.*, t. II, p. 357-9.
3. *Hist. des Indes*, t. II, p. 357-9.
4. T. IV, p. 164 (l. VIII, ch. VI).
5. T. V, p. 17 (l. IX, ch. V.)

ce qu'il est devenu. Jamais on ne s'aviserait d'employer l'autorité de la famille, s'il lui plaisait de disparaître. Rien de si commun dans les villes que les mauvais pères. Il n'y en a point au fond des forêts[1]. » Aux sauvages du Canada il est réservé de nous donner une leçon de bienfaisance : « Un bâtiment français s'était brisé... sur les rochers d'Anticosti[2] », quelques matelots se sauvent : « Une cabane de sauvages s'offrit à leurs regards expirants. Mes frères leur dit affectueusement le chef de cette famille solitaire, les malheureux ont droit à notre commisération et à notre assistance; nous sommes hommes et les misères de l'humanité nous touchent dans les autres comme dans nous-mêmes. Ces expressions d'une âme tendre furent suivies de tous les secours qui étaient au pouvoir de ces généreux sauvages[3]! » Et ce trait de générosité forme le sujet de l'estampe qui orne le tome huitième de l'*Histoire des Indes*. Raynal, en glorifiant les sauvages, répète ce que disaient la plupart des « philosophes ». Comme eux, il s'empare de toutes les anecdotes courantes propres à justifier leur thèse. Comme Voltaire il admire « l'énergie héroïque » de leur langage : « Y a-t-il, dit Voltaire, une plus belle réponse, dans les *Grands Hommes de Plutarque*, que celle du chef des Canadiens à qui une nation européenne proposait de lui céder son patrimoine? « Nous sommes nés sur cette terre, nos pères y sont ensevelis : dirons-nous aux ossements de nos pères : levez-vous et venez avec nous dans une terre étrangère[4]. »

« Leurs harangues, s'écrie à son tour Raynal, leurs harangues dans les assemblées publiques étaient surtout remplies d'images, d'énergie et de mouvement. Jamais peut-être aucun orateur Grec ou Romain ne parla avec autant de force et de sublimité qu'un chef de ces sauvages. On voulait les éloigner de leur patrie : « Nous sommes, répondit-il, nés sur cette terre; nos pères y sont ensevelis. Dirons-nous aux ossements de nos pères : levez-vous et venez avec nous dans une terre étrangère[5]? »

La constance des sauvages dans les supplices surpasse celle de tous nos martyrs[6]. Après Marmontel, Raynal cite la réponse de Guatimozin « le héros du Mexique[7] » couché sur un brasier ardent : « Sur le brasier, lisons-nous dans les *Incas*, était aussi un

1. T. III, p. 318 (l. VI, ch. XXIII).
2. *Ibid.*, p. 319.
3. T. VIII, p. 21-22 (l. XV, ch. IV).
4. *Essai sur les mœurs.* Introduction. *Œ. compl.* Paris Dupont, 1823, t. XV, p. 32.
5. T. VIII, p. 17 (l. XV, ch. IV).
6. Après avoir cité quelques traits de cette constance p. 40-41, Raynal s'écrie : « Fanatiques de toutes les religions vaines et fausses, vantez encore la constance de vos martyrs. Le sauvage de la nature efface tous vos miracles. » T. VIII, p. 42 (l. XV, ch. IV).
7. *Les Incas*, édit. de la Bibl. nat., in-24, t. I, p. 75.

fidèle ami de ce prince. Cet ami plus faible avait peine à résister à la douleur, et, prêt à succomber, il tournait vers son maître des regards plaintifs et touchants. — Et moi, lui dit Guatimozin, suis-je sur un lit de roses? — Ces paroles étouffèrent les soupirs au fond de son cœur[1]. » « Son favori, dit Raynal, exposé à la même torture lui adressait de tristes plaintes. Et moi, lui dit l'empereur, suis-je sur des roses? Mot comparable à tous ceux que l'histoire a transmis à l'admiration des hommes[2]! » Et il poursuit en souhaitant l'extermination des Espagnols.

On a vu plus haut comment Raynal sait tourner à l'avantage de ses héros les arguments qu'un témoin aussi malintentionné que Paüw alléguait contre eux. Leur déchéance physique est pour lui le signe de leur grandeur morale. Et comme ils sont meilleurs que nous, ils sont aussi plus heureux. C'est ce que proclamaient à l'envi Helvétius, Voltaire et Rousseau. « Qui doute que l'état du sauvage, dit Helvétius, ne soit préférable à celui du paysan[3]? » « Les peuples du Canada et les Cafres, dit Voltaire, qu'il nous a plu d'appeler sauvages sont infiniment supérieurs aux nôtres, le Huron, l'Algonquin, l'Illinois, le Cafre, le Hottentot ont l'art de fabriquer eux-mêmes tout ce dont ils ont besoin, et cet art manque à nos rustres. Les peuplades d'Amérique et d'Afrique sont libres et nos sauvages n'ont pas même l'idée de de liberté[4]. » Raynal renchérit encore : il ne préfère pas seulement la condition du sauvage à celle de nos « rustres », mais à celle de tous ceux qui ont le malheur d'être civilisés. « Quelle différence entre l'homme de la nature et l'homme corrompu de nos malheureuses sociétés! Ce dernier paraît digne de tous les maux qu'il s'est forgés[5]... Tous les hommes parlent de la liberté les sauvages seuls la possèdent[6]. »

La preuve que les sauvages sont plus heureux que nous, il a pu la trouver dans Rousseau : « Si ces pauvres sauvages, dit Rousseau, sont aussi malheureux qu'on le prétend, par quelle inconcevable dépravation de jugement refusent-ils constamment de se policer à notre imitation, ou d'apprendre à vivre heureux parmi nous, tandis qu'on lit en mille endroits que des Français et d'autres Européens se sont réfugiés involontairement, y ont passé leur vie entière, sans pouvoir plus quitter une si étrange manière

1. *Ibid.*, p. 76.
2. T. III, p. 246 (l. VI, ch. XIX).
3. *De l'Esprit.* Disc. I, ch. III, note 9, éd. Bib. nat., t. I, p. 161.
4. *Essai sur les mœurs.* Introd., *ibid.*, p. 31.
5. T. V, p. 53 (l. IX, ch. XI).
6. T. VIII, p. 147 (l. XVI, ch. XIII).

de vivre, et qu'on voit même les missionnaires sensés regretter avec attendrissement les jours calmes et innocents, qu'ils ont passés chez ces peuples si méprisés[1]? » « On n'a jamais pu, répète Raynal, façonner aucun d'eux aux délices de notre aisance, tandis qu'on a vu des Européens renoncer à toutes les commodités de l'homme civil, pour aller prendre dans les forêts l'arc et la massue de l'homme sauvage[2]. »

Bien que Raynal célèbre en maint passage les mérites éminents de l'agriculture, et bien qu'il défende ordinairement avec une grande vigueur le droit de propriété, cependant il lui arrive de refaire le rêve communiste de Rousseau. « Tant que les hommes, dit Rousseau, se contentèrent de leurs cabanes rustiques..., tant qu'ils ne s'appliquèrent qu'à des arts qui n'avaient pas besoin du concours de plusieurs mains, ils vécurent libres, sains, bons et heureux autant qu'ils pouvaient l'être par leur nature et continuèrent à jouir entre eux des douceurs d'un commerce indépendant : mais dès l'instant qu'un homme eut besoin du secours d'un autre, dès qu'on s'aperçut qu'il était utile à un seul d'avoir des provisions pour deux, l'égalité disparut, la propriété s'introduisit, le travail devint nécessaire et les vastes forêts se changèrent en des campagnes riantes qu'il fallut arroser de la sueur des hommes et dans lesquelles on vit bientôt l'esclavage et la misère germer et croître avec les moissons[3]! » « Ce peuple, dit Raynal, en parlant des Caraïbes, qui ne connaissait de propriétés que celles des fruits parce que c'est la récompense du travail, fut étonné d'apprendre qu'il pouvait vendre la terre qu'il avait cru jusqu'alors appartenir à tous les hommes. Cette découverte lui mit la toise à la main. Il posa des bornes, et dès ce moment la paix et le bonheur furent exilés de son île. Le partage des terres amena la division entre les hommes[4]! »

Ainsi Raynal, au lieu d'étudier objectivement des groupes humains qu'il rencontre, afin d'en reconnaître, dans la mesure du possible, les traits spécifiques, n'a fait qu'exploiter les dires des voyageurs, et les raisonnements des philosophes, en vue de créer le type idéal du sauvage en soi. Entre autres choses, l'*Histoire des Indes*, fournit un recueil d'anecdotes sensationnelles amassées et entassées pêle-mêle à la gloire de cet homme de la nature comblé par elle de tous les dons et à qui elle n'a jamais rien refusé en effet que l'existence.

1. *Disc. sur l'orig. de l'Inégalité*, note *p*, édit. Garnier, in-12, p. 123.
2. T. VIII, p. 21 (l. XV, ch. IV).
3. *Disc. sur l'orig. de l'Inégalité*, *ibid.*, p. 73-74 (2e partie).
4. T. VII, p. 297 (l. XVI, ch. XXXVII).

L'engouement pour l'état de nature laisse place chez Raynal à d'autres engouements non moins « philosophiques ». Raynal moins que tout autre est exclusif. L'anglomanie a vite fait de réconcilier l'apologiste des sauvages avec la société. Tandis qu'il apostrophe avec la dernière violence les Espagnols dont il exècre le fanatisme, il n'a que des éloges pour les institutions libérales et pour la politique avisée du peuple anglais, qui « considéré politiquement est le premier peuple du monde [1] »! De là vient peut-être son injustice à l'égard de nos Français Canadiens, son hostilité systématique, encore que honteuse et inavouée, à l'égard des « rebelles » fondateurs de l'indépendance des États-Unis, sa répugnance enfin pour la guerre d'Amérique. A ces préventions fondées sur des raisons théoriques s'en ajoutent d'autres toutes positives. Celles-là sont dictées par les intérêts les plus divers à un homme de beaucoup d'entregent et si mêlé aux intrigues politiques de son temps qu'on a pu voir en lui « le timbalier du parti Necker ». Les questions de personne en effet, et toutes les espèces de réclame : politique littéraire et commerciale, tiennent une grande place dans l'*Histoire des Indes*.

Raynal donc est très curieux de toutes les questions d'histoire contemporaine et d'économie politique. Étant données l'étendue de ses relations et la situation exceptionnellement favorable qu'il occupe dans la société européenne, il ne tient qu'à lui d'être bien informé. Il est fort capable d'apprécier sainement les choses qu'il connaît et qui l'intéressent. Mais son « équation personnelle », cette inévitable déformation qu'impose, sans le vouloir, à la réalité tout homme qui la contemple, est décidément trop considérable chez ce philosophe languedocien, affamé de succès littéraire, moins jaloux de faire triompher la cause de l'humanité que de la soutenir avec éloquence, trop désireux enfin de servir efficacement, comme les siens mêmes, les intérêts de ses amis.

ANATOLE FEUGÈRE.

1. T. V, p. 205 (l. X, ch. XIII), cf. t. VII, p. 216 (l. XIV, ch. II).

L'HISTORIEN DU HAILLAN [1]

La production historique de Du Haillan est tout entière comprise entre les années 1570 et 1576; il avait alors de trente-cinq à quarante ans, c'est-à-dire l'âge de l'activité cérébrale, et était en possession de tous ses moyens intellectuels. C'est donc là-dessus qu'on peut le plus équitablement juger la valeur de sa pensée et la portée de son esprit. Le premier en date de ces ouvrages historiques est aussi le plus compendieux. Dès l'année 1570, Du Haillan faisait paraître un petit volume dont le titre indique assez clairement le contenu : *De l'estat et succez des affaires de France, œuvre contenant les choses plus singulières et plus remarquables advenues durant les règnes des Roys de France, depuis Pharamond premier Roy des Francs, Francons ou Françoys jusques au Roy Loys unziesme; ensemble une sommaire histoire des seigneurs, comtes et ducs d'Anjou par* Bernard de Girard, seigneur Du Haillan, *secrétaire de monseigneur le duc d'Anjou, de Bourbonnois et d'Auvergne, frère du Roy* [2]. Comme on le voit par cet énoncé ce n'était ni plus ni moins qu'une histoire sommaire des rois de France depuis les origines de la monarchie jusqu'à Louis XI, sujet que Du Haillan devait traiter peu après, beaucoup plus abondamment. Il y avait davantage encore, car le titre n'indique guère que le contenu du premier livre, et le second montre « comment le royaume est composé », c'est-à-dire qu'une histoire des institutions de la France est jointe à celle de la monarchie elle-même. C'était évidemment beaucoup trop. On peut s'étonner à bon droit que l'écrivain ait adopté cette méthode et qu'il ait débuté par exposer brièvement et par condenser ce qu'il devait ensuite étendre et développer. Ce procédé peu logique s'explique mieux qu'il ne s'excuse : il s'agissait avant tout pour Du Haillan de faire connaître le projet qu'il commençait à nourrir, d'écrire une histoire de la France et le petit livre qu'il publiait alors n'était qu'un spécimen de ce que pourrait être l'œuvre future, si la libéralité royale

1. Voy. *Revue d'Histoire littéraire de la France*, t. XV (1908), p. 642-696.

2. Paris, P. L'Huillier, rue Saint-Jacques, 1570. In-8, de VIII ff. lim. non chiffrés et 165 ff. chiffrés, y compris l'*Histoire des ducs d'Anjou* paginée avec. Privilège daté du 30 septembre 1570; dédicace de l'*État*, Paris, octobre 1570.

permettait jamais de l'exécuter. La dédicace au duc d'Anjou est fort explicite à cet égard, et montre bien l'ambition du jeune écrivain.

Et si je voy, disait-il, que cest œuvre soit agreable au Roy et à vous, monseigneur, comme j'espere qu'il pourra estre, je mettray peine de faire voir à tous deux dedans peu d'années l'histoire entière des Roys de France vos ancestres, qu'en François a esté escrite si mal et en Latin si peu curieusement que chacun doit avoir compassion du malheur de la France d'avoir eu de si mauvaises trompettes de ses faits et devons nous plaindre la peine que vos ancestres ont prise à faire les belles choses qu'ilz ont faictes tant en paix qu'en guerre pour avoir esté en recompense si mal escrittes. Le mesme vous adviendra, monseigneur, si vous n'y pourvoyez de bonne heure et si vous n'avez pitié de vos illustres faits qui sont accompagnez de tant d'heur et conduitz et guidez d'une tant admirable vertu... Ce n'est pas tout de bien faire, encore faut-il que ceux qui sont vivants et ceux qui viendront apres nous le sçachent, ce qu'ilz ne pourront faire sans le bénéfice de l'histoire...

C'est donc surtout comme une promesse et comme une pierre d'attente d'un édifice plus considérable qu'il faut considérer cet opuscule. Aussi bien nous le retrouverons prochainement revu et très augmenté, sous une forme moins indigne du vaste sujet traité. Néanmoins l'ouvrage eut quelque succès sous ses apparences modestes du début; dès l'année suivante on le réimprimait, mais sans aucunes adjonctions ni aucuns changements, dans un format et sous un aspect qui rappelait absolument la première édition. Nous ne retiendrons ici qu'un trait de cette première édition. Évidemment, pour composer ce petit sommaire d'histoire de France, Du Haillan s'était servi de tous les écrivains, anciens ou modernes, qui avaient abordé le même sujet avant lui, mais il ne les indique pas. « Bien que je ne les nomme pas quand je me sers de leur œuvre, déclare-t-il avec désinvolture dans la préface, et que je mets quelquefois une ou deux pages, ou trois ou quatre ou cinq lignes de leur texte, si est-ce que je ne veux leur desrober ce que j'ai prins d'eux en la présence d'un chascun et que je vous donne liberté lorsque vous cognoistrez en mon œuvre quelque chose prinse en leur boutique de dire que cela vient de la leur. » C'était là un procédé bien cavalier et qui dénotait une conscience assez peu scrupuleuse chez l'apprenti historien. Il est vrai qu'il changea bientôt sur ce point à son avantage et qu'il renonça vite à ce procédé commode d'esquiver la dette contractée envers ses devanciers.

Quant à l'*Histoire sommaire des comtes et ducs d'Anjou depuis Geoffroy Grisegonnelle jusques à Monseigneur Henry, fils et frère*

de Roys de France, et duc d'Anjou, de Bourbonnois et d'Auvergne, c'était surtout, de la part de Du Haillan, une façon de gagner davantage la bonne grâce du prince, qui en avait accepté la dédicace et auquel l'auteur était attaché depuis dix ans. C'était un exposé court et clair d'un chapitre d'histoire de France, tel qu'on pouvait le présenter à un jeune homme de dix-neuf ans pour piquer sa curiosité sans lasser sa patience. On ne saurait guère demander à Du Haillan, en pareille occurrence, que de ne pas errer au milieu des généalogies qu'il fallait mettre en œuvre et de ne pas exagérer démesurément les mérites des seigneurs dont il va parler. L'auteur y a tâché. Il déclare dès le début n'avoir pas voulu se fier aux vieilles chroniques de l'Anjou, « qui à la façon accoustumée de toutes nos vieilles histoires et chroniques, font venir de Troye, et quelques fois de plus loing, des chevaliers bannis en Gaule ». C'était commencer sur une preuve de critique. Mais l'ouvrage lui-même n'était qu'un ouvrage de circonstance, auquel Du Haillan n'attachait pas un prix semblable à celui de ses grands travaux. Il le réimprima pourtant à la suite de son traité *De l'estat et succez des affaires de France* jusqu'en 1580, c'est-à-dire à peu près tant que le futur Henri III ne fut que le duc d'Anjou. Mais lorsque le prince eut gravi le trône de France, l'opuscule de son ancien secrétaire sur l'histoire d'Anjou ne vit plus le jour, et les éditions de *l'Estat* postérieures à 1580 parurent toutes sans le supplément qui leur avait été adjoint dès l'origine.

De cette première édition de l'*État et succez des affaires de France*, Du Haillan avait su tirer profit avec cette insistance qu'il mit toujours à se faire valoir, lui ou ses écrits. Sentant l'heure favorable à ses desseins, il s'était empressé de les exposer avec une chaleur communicative, bien faite pour stimuler le zèle des protecteurs et exciter la sympathie nécessaire à l'accomplissement d'une œuvre telle que la rêvait l'écrivain. Comme on l'a déjà vu, il ambitionnait ni plus ni moins de doter la France d'une vaste histoire, qui devait embrasser la suite complète des événements depuis les origines de la monarchie. Le duc d'Anjou avait eu le premier la confidence de cette haute visée, mais il fallait se ménager des encouragements plus puissants encore et plus efficaces. C'est à quoi Du Haillan travailla aussitôt et à quoi il réussit. En même temps que le traité *De l'État et succez des affaires de France* était imprimé, l'auteur présentait au roi un autre opuscule intitulé : *De la fortune et vertu de la France, ensemble un sommaire discours sur le desseing de l'histoire de France, par* Bernard de Girard, seigneur du Haillan, *secrettaire de Monseigneur le Duc d'Anjou*,

de Bourbonnois et d'Auvergne, frère du Roy[1]. La première des deux dissertations ainsi indiquées sur le titre n'offre aucun intérêt pour nous. L'auteur développe cette opinion « que la fortune et la vertu qui sont dissemblables ont par dissemblables effets également profité à la grandeur du royaume de France ». Pas n'est besoin d'insister davantage sur ce sujet arbitraire. Au contraire, le *Discours sommaire sur le desseing de l'histoire de France* contient d'utiles indications sur les vues de Du Haillan, et nous les reproduirions ici si l'auteur ne les avait exposées ailleurs avec plus de verve et de netteté. Nous les retrouverons bientôt dans un autre opuscule et nous ne retiendrons maintenant que le passage dans lequel Du Haillan adresse sa requête au roi Charles IX, après avoir longuement résumé auparavant ce que renfermerait l'œuvre qu'il se proposait d'écrire.

Voilà, Sire, les principales choses lesquelles je traitteray bien au long dedans l'histoire des Roys voz predecesseurs, que j'ay desja amplement traittées en mon œuvre *De l'estat et succez des affaires de France*, nouvellement imprimé, mais encore les descriray-je plus au long au corps de la dicte histoire, y ajoustant une infinité d'autres choses singulieres et particulieres, qui serviront à la matiere et le discours desquelles est nécessaire pour l'intelligence d'icelle. S'il vous plaît, Sire, me commander que je commence, vous verrez ce bastiment accomply et achevé dedans peu d'années, bien qu'il soit de long travail et que l'ouvrage requiere la main d'un meilleur architecte et ouvrier que moy, mais la France me donne courage de l'entreprendre, et ayant desjà la pluspart des pierres toutes taillées, il me sera moins malaisé de jetter les fondemens, puis de conduire l'édifice jusques à la perfection.

Ce langage plut assurément en haut lieu, car Du Haillan n'attendit pas longtemps la faveur qu'il sollicitait. Dès le milieu de l'année suivante, il avait le « commandement » d'écrire l'histoire de France, et, pour mener à bien cette entreprise, le roi lui avait donné la charge d'historiographe. Je ne saurais préciser absolument la date de la nomination de Du Haillan, car je n'ai retrouvé aucune pièce officielle pouvant faire foi à ce sujet. Elle doit certainement se placer dans la seconde moitié de l'année 1571. En effet, Du Haillan lui-même fait remonter à cette époque le commencement des faveurs du roi à son égard. En outre, si l'on en croit des *Recherches sur les auteurs qui ont écrit de l'histoire de France par commission des Princes sous le règne de qui ils vivoient*, extraites des registres de l'épargne à la chambre des comptes, le

1. Paris, Pierre L'Huillier, 1570. In-8, de 15 feuillets chiffrés et 1 feuillet blanc à la fin. Des exemplaires portent la date de 1571 et sont identiques aux autres.

nom de Du Haillan ne figurerait sur ces registres qu'à dater de 1571, « à raison de 1 200 livres par an, pour sa pension et entretènement » et aussi « pour faire l'histoire de France et de Sa Majesté[1] ». Toujours est-il que ce succès si prompt transporta d'aise l'historien et enflamma singulièrement son enthousiasme. Aussitôt il s'empresse de composer un livret intitulé : *Promesse et desseing de l'histoire de France. Au Roy. Par* BERNARD DE GIRARD, SEIGNEUR DU HAILLAN, *secrétaire de Monseigneur le duc d'Anjou, de Bourbonnois et d'Auvergne, frère de Sa Majesté, ayant charge et commandement d'icelle d'escrire la dicte histoire*[2]. Dès le mois de janvier 1572, cet opuscule était présenté au roi Charles IX à Amboise. Il dut être fort agréable au souverain, très amateur de belles lettres et très compétent à les apprécier, car c'est là une des meilleures productions de Du Haillan, pleine de verve, de vivacité et de bonne humeur. Les détails personnels y abondent, topiques et intéressants, alternant avec les vues de l'écrivain, qu'ils expliquent et font comprendre. On saisit sur le vif mieux que nulle autre part la véritable humeur de l'homme, ainsi que la portée de son esprit et l'étendue de son savoir. On le jauge et on le juge avec assurance. Nous reproduirons donc ici entièrement ces pages fort peut connues, car l'opuscule qui les contient est d'une insigne rareté. C'est bien là le portique qu'il faut connaître avant de pénétrer dans l'œuvre touffue de l'historien. Heureux si Du Haillan avait su garder toujours dans son style l'animation qui y règne quand il est en scène lui-même et qu'il se raconte. La masse de son histoire y eût trouvé un attrait qui l'aurait allégée singulièrement.

Sire, je m'estime bien heureux de ce que à la prière de la Reyne vostre mère et de monseigneur le duc d'Anjou vostre frère, il vous a pleu me commander d'escrire en langage françois l'histoire des Rois de France voz predecesseurs, tant pour le contentement que j'ay et qu'à bon droit je dois avoir de la bonne opinion que vous, ladicte dame et mondict seigneur avez de moy, m'estimant digne d'une telle charge, que pour l'esperance qui m'est donnée de faire en cela un service aggreable à Vostre Majesté, honorable à vostre race, nécessaire à la France et profitable à chacun. Davantage par ce commandement accompaigné d'un honneur que plusieurs désireroient avoir, vous me donnez le moyen de mettre à effect le desir que de longtemps j'ay eu d'escrire en nostre langue l'histoire de France. Mais d'autant que c'est un labeur qui consiste en peine du corps et travail de l'esprit et outre ce en grande despence pour le recouvrement des livres, tiltres, chartres, memoires,

1. Bibliothèque nationale, cabinet des manuscrits, fonds français, n° 14, 127, f° 1.
2. Paris, Pierre L'Huillier, 1571. In-8, de 25 ff. chiffrés et 1 f. blanc à la fin.

enchartemens et autres monuments qu'il fault pour avoir le bastiment d'un si grand ouvrage, je me deffiois de le pouvoir entreprendre et moins effectuer de moy-mesme et de mes seulz moyens, sans la faveur, support et secours de Vostre Majesté. Bien est vray que pour le contentement de mon esprit et pour assouvir en partie ce mien désir, j'avois dès l'hiver dernier commencé ceste histoire et y travaillay avec telle diligence, curiosité et recherche, que j'en fis la premiere partie qui est de la premiere race et lignée des Roys, depuis Pharamond, premier roy des Francs, Françons ou François, jusques à Pepin; c'est la partie la plus difficile à traicter de toutes les autres, d'autant que les choses les plus loingtaines de nous sont les moins cogneues et le plus mal et le plus obscurement et brefvement escrites, estant à mon advis bien malaysé et difficile d'avoir entiere cognoissance des choses anciennes par le monument des histoires, attendu que les successeurs ont la longueur du temps qui leur brouille et offusque la nette intelligence des affaires. Et pouvons dire que tout ainsi que les historiens qui descrivent la Terre en figure ont accoustumé de supprimer aux extremitez de leurs cartes, les regions dont ilz n'ont point de congnoissance, et mettent en marge que, outre ces pays descritz, il n'y a plus que profondes sablonnieres sans eau, pleines de bestes venimeuses, ou de la vase que l'on ne peult naviguer, ou la Scithie deserte pour le froid, ou bien la mer glacée, aussi en ceste mienne histoire je puis bien dire des temps plus anciens et plus esloignez du present, que ce qui est au paravant n'est plus que fiction estrange et qu'on ne en trouve que fables monstrueuses semblables à celles des poëtes, où il n'y a certaineté ni apparence quelconque de verité. Aussi coustumierement les histoires qui traictent des commencement et origine des Estatz et des Princes et seigneurs d'iceux, et mesmement celles qui parlent de l'origine de ce royaume, sont si pleines de fables et de mensonges, qu'elles semblent plustost estre des romans traictans les adventures de Lancelot du Lac, de Tristan le Leonnois, d'Amadis de Gaule, et autres telz chevaliers qui ne furent oncques, que veritables histoires. Et toutefois pour ce que nous n'en avons rien d'escrit qui ne ressente ces mensonges, un homme de bon jugement qui la veult escrire au vray se trouve bien empesché à passer ces premiers passages de fables et de vanitez. Outre, plus estants du temps de noz premiers Roys Chilpéric, Childebert, Clovis et autres, la barbarie et l'ignorance generalle en France et universelle pour tout le monde, peu de gens mesmement en France s'amuserent à escrire noz histoires, car lors la France estoit pleine de Gotz, Visigotz, Vandales, Sueves, Alans, Saxons, Allemans, et Francz, qui ne s'amusoient qu'à jouer de l'espée et ne cognoissoient point l'escrime de la plume. Les Gaulois mesmes tourmentez par ces peuples barbares, qui à tous coups les chassoient de leurs maisons, estoient si empeschez à se deffendre contre leurs ennemis, et estans chassés se trouvoient en telle extremité et peine de choisir quelque nouvelle demeure, qu'ilz n'avoient ny loisir ny volonté d'escrire, de façon qu'il y avoit bien peu d'historiens de ce

temps-là, et ne s'en trouve qu'un François, qui fut le bon homme Grégoire, archevesque de Tours, lequel a faict un gros livre qui se pourroit reduire en la cinquiesme partie de ce qu'il contient, tant il est long, lasche et redundant. Toutefois il le fault croire comme celuy qui est seul autheur tesmoing oculaire de ce qu'il dict, ayant veu la pluspart de ce qu'il a escrit. Car quant aux autres plus modernes qui sont venuz apres luy, comme Adonis evesque de Vienne, Hildebrant, Sigisbert, Eguinhare le Moyne, Aimoinus, Vincent l'historial, et autres qui ont escrit l'origine de ce royaume, ilz n'en ont parlé qu'à taston, et presque par devinations ou conjectures, nous ayans toutesfois laissé pour verité leur opinion et tesmoignage, escrit et signé de leur main, lequel il fault croire malgré que nous en ayons. Or, Sire, je suis sorty le mieux que j'ay peu de ceste premiere race, non sans beaucoup de peine, de travail et de sueur, ayant outre ces autheurs recherché plusieurs anciens tiltres, chartres et monuments de quelques abbayes et monasteres de ce royaume, qui se sont sauvèz de la rage et de la fureur des guerres civiles de la France, le feu desquelles nous a osté plusieurs beaux tresors de l'antiquité de notre France, et bruslé la memoire de beaucoup de belles choses qui nous eussent peu enseigner une infinité de secretz de notre histoire. Ayant doncq achevé ceste premiere race, j'estois resolu de ne passer plus outre si je n'estois secouru de Vostre Majesté pour poursuyvre mon voyage. Car je voyois bien que je ne le pouvois faire de mes moyens seulz, veu que je m'estois trouvé assez empesché à ce commencement, estant telle la condition de tous ceulx qui entreprennent de si belles et grandes choses qu'ilz ne les peuvent executer sans la faveur et secours des grands Roys et Princes, comme on voit que ceux qui veulent faire un voyage sur mer pour aller descouvrir et conquerir quelques nouvelles terres, quelque bon cœur et quelques moyens qu'ilz ayent d'eux-mesmes, ilz ne le peuvent faire sans le secours des Princes, ny plus ny moins que la Terre ne peult donner force, nourriture, accroissement ny maturité à ce que d'elle-mesme elle produit sans la faveur du Soleil. Aussi, Sire, l'entreprise de l'ouvrage de l'histoire de France est si grande qu'il n'y a homme en ce royaume ny ailleurs, qui le puisse entreprendre sans votre secours, non pas tant seulement pour soustenir la despence qu'il convient faire en cela, que pour avoir moyen de faire ouvrir les lieux publicqs, auxquels on pourra trouver beaucoup de beaux secrets d'icelle. Je ne pouvois esperer, Sire, que Vostre Majesté me commandast de poursuyvre cest ouvrage, car je ne pensois à rien moins qu'à l'en faire supplier, ains attendant une meilleure occasion, je me reservois à un autre temps, et cependant je communiquois mon commencement à mes seigneurs et amys, à ceux, di-je, qui de leur jugement me pouvoient ayder au bastiment, amendement et correction de mon ouvrage. Le premier de tous ceux-là fut feu monsieur de Carnavalet, seigneur orné de toutes les actions et exercices de vertu que la nature et l'industrie humaine peult donner à un homme et duquel la bonne et vertueuse vie peult servir de miroir à ceux qui sont pres des

Roys. Il vouloit voir mon œuvre, mais sur le poinct qu'il estoit en ceste deliberation, il mourut. Apres sa mort, je le monstray à monsieur de Villequier, seigneur auquel nature a donné un admirable heur à se rendre aggreable aux grandz par sa majesté, aux petitz par sa douceur et à tous par sa bonté, et par les bons offices avec lesquelz il les oblige. Il vit une partie de mon œuvre, duquel depuis il vous porta l'honorable tesmoignage qui en partie fut cause du commandement que vous m'avez faict de poursuyvre, et du bien qu'il vous a pleu me faire. Je communiquay aussy mon labeur à monsieur de Cheverny, chancellier de mon dict seigneur vostre frere, personnage d'honneur, de vertu et de jugement, amateur et appuy des lettres, et qui au bastiment de mon livre *De l'estat et succez des affaires de France* m'a aydé et secouru des plus belles pieces et des plus remarquables antiquitez qui soient en iceluy. J'en parlay aussy à M. de Lignerolles, l'esprit, la promptitude, le discours et l'eloquence duquel vous cognoissez. Puis j'en fis participant monsieur l'Evesque de Mascon, personnage docte et entier, digne filz de ce grand Luigi Alamanni, admiré en Italie, et non encore assez loué en France. Et le dernier à quy je parlay de mon histoire fut monsieur de Pougny de Rambouillet, gentilhomme sçavant et vertueux et digne d'estre d'une race de gens qui font profession de la vertu. Il advint, Sire, que sans que j'y pensasse, lors que Vostre Majesté estoit à Lyhons[1], les dits seigneurs de Mascon et de Pougny firent premierement entendre à la Royne vostre mere, puis à vous, que j'avois mis la main au commencement de la dicte histoire, estans en ce langage soustenuz du tesmoignage plus qu'honorable et de la faveur de Monseigneur vostre frere, qui me faisant cest honneur de m'estimer parla si honorablement et favorablement de moy, que cela donna quelque envye à Voz Majestez de me commander de poursuyvre mon labeur. Et depuis estant encores mieux que devant Voz Majestez adverties de mon travail par monsieur de Villequier, qui, comme j'ai dict, en avoit par cy devant veu une bonne partie, pleust à Vos dictes Majestez me commander de continuer et pour cest effect me faire du bien. Donques, Sire, puis qu'il plaist à Vostre Majesté me donner le moyen de faire ceste histoire, je la feray, et la France et les François vous doivent remercier tres humblement de ce que vous avez eu pitié d'elle, qui par cy devant a esté si mal escrite par les escrivains latins et par les nostres mesmes que les François en doivent avoir grande pitié, ayant esté son malheur si grand qu'il n'y a eu que des estrangers envieux qui l'ayent faicte en latin, ou des moines ignorans, et des barbares historiens et chroniqueurs en François. Les nostres sont longs, bavardz et menteurs, et en leur prolixité ne disent presque rien qui serve à l'histoire de noz Roys, ny à la cognoissance de l'establissement et grandeur de ce royaume, ains seulement s'amusent à la description

1. Lyons-la-Forêt, département de l'Eure. La cour y était au commencement de juin 1571.

des miracles, à quelques comptes vains, à certaines petites particularitez des bruictz du vulgaire et à des choses de peu de consequence et de fruict. Les estrangers n'en parlent que par acquit, et diriez qu'ilz n'osent toucher à la verité de vostre grandeur, craignans s'offencer ou offencer autruy, et leur tarde qu'ilz ne rencontrent une guerre saincte ou un voyage en Italie contre les Lombardz ou contre les Roys de Naples, ou un chisme advenu en l'Église. Car quand ilz peuvent une fois approcher de ce poinct, ilz laissent la France là et comme estant bien ayses d'avoir passé les montz et d'avoir trouvé hors de nostre royaume une belle campagne pour courir et pour essorer leur plume, s'esgayent en ces discours et font trente feuilletz de ce qui se pourroit dire en trois. Aux premiers se recognoist la barbarie de leurs siecles, leur ignorance et leur peu de jugement, et en ceux-cy on voit de deux choses l'une, ou qu'ilz ont ignoré l'histoire de France et qu'ilz sçavoient mieux les estrangeres que ceste-cy, ou que portans envie à la grandeur de noz faitz ne les ont voulu escrire, de peur qu'ilz effaçeassent ceux des estrangers. Et outre ce malheur, il y en a encore un autre plus grand, c'est que depuis la venue de Merovée en France, qui fut celuy qui mena les Francs ou Francons peuple d'Allemaigne en Gaule, et qui changea le nom de Gaule en France, elle a demeuré par l'espace de plus de quatre cents ans sans historiens, ny sans que durant ce temps-là aucuns des nostres ait escrit un seul de noz faictz, hormis Gregoire archevesque de Tours, qui (comme j'ay dict) les a escritz grossement, de façon que ce que nous sçavons de la fondation et establissement de nostre royaume, de la venue de Merovée en Gaule, et des gestes, victoires et conquestes de noz premiers Roys, nous l'avons presque emprunté des estrangers, estants contrainctz de le deviner. Si que nous pouvons à bon droict dire que la memoire des dictz Roys s'est miraculeusement sauvée parmy la barbarie de tant d'années, durant lesquelles on ne cognoissoit aucunes lettres en France; et que peu s'en a fallu que leur memoire n'ait esté assommée par l'universelle ignorance qui regnoit en ce temps-là en ce royaume. Mais il ne se fault esbahir si la vertu des Gaulois et des premiers François n'est cognue et si leurs faictz ont esté par tant de siecles ensevelis au tombeau de l'oubly, car outre ce qu'ilz n'escrivoient rien et ne s'amusoient à escrire lors qu'ilz vindrent à tumber sous l'obeissance des Romains, ilz laisserent perdre leur langue, recevans la Latine, et ne s'amuserent de là en avant qu'à l'exercice des armes, ne se soucians de recommander leurs faictz à la posterité. Et davantage la splendeur, grandeur et clarté de l'empire romain qui par ses forces s'estoit rendu maistre et seigneur de tout le monde obscurcissoient le nom et la valleur de plusieurs nations, lesquelles pour estre par la ruyne du dict empire venues en quelque lumiere et grandeur furent estimées nouvelles; et ceux qui despuis ont escrit de leurs origines les ont basties et paintes à leur plaisir, les tirans des Troyens ou d'autres nations plus esloignees et anciennes, les ayant paintes d'une infinité de fables et mensonges, là

où, si les François eussent eu des historiens eloquens comme les Grecs et les Romains, leurs gestes ne devroient pas beaucoup à ceux des autres, car les choses ne vallent sinon tant qu'on les fait valloir et les faictz des grandz personnages meurent avec eux et sont avec eux ensevelis au mesme tumbeau, si l'art et la plume d'un bon escrivain ne les rachete de l'oubly, et la vertu n'est estimee sinon d'autant qu'elle est bien descrite, chantée et illustrée de beaux escrits et d'eloquentes parolles. Doncques, Sire, puisque j'ay si bien commencé et tant advancé que d'estre venu jusques au Roy Pepin, auquel commence la seconde lignée de voz ancestres, et qu'il vous plaist que je poursuive, je poursuivray, esperant faire en ceste histoire si bien qu'elle donra contentement à Vostre Majesté et à un chascun, non que je sois si presumptueux que je vueille me vanter la faire si bien qu'elle le merite, ny de luy donner sa perfection ne voulant blasmer les morts pour me louer, ny dénigrer leur travail pour donner louange et advantage au mien. Mais seulement sans presumption et vanterie, je diray que j'espere faire chose qui n'a encore esté veue et donner à l'histoire de France une robe dont elle n'a encore esté abillée, l'ayant desja si bien parée par la teste que je me fais fort que tout le reste du corps ne le sera pas moins. Et bien qu'avec beaucoup de peine et despence j'aye recouvert plusieurs livres, monuments, tiltres, chartres et memoires servant à icelle, si est-ce que je supplieray Vostre Majesté, Sire, de me donner permission de pouvoir entrer en tous les lieux publics où il y en a d'autres, afin que le désir que j'ay de n'espargner rien pour la bien faire soit accompagné de ma puissance et de celle de vostre authorité. J'ay trouvé le moyen de faire profit et de rapporter du fruict de ces grosses masses d'histoires dionisiennes et autres, et de réduire leur superabondance, superfluité et longueur en choses nécessaires et non superflues, et de tirer (comme on dict) d'une chartée de foing un botteau bien choisi et trié et la quinte essence d'une grosse matière. Outre ce, ne m'estant voulu fier seulement à ces histoires et chroniques, j'ay esté secouru par quelques-uns de mes amys de plusieurs antiques monuments qui se retrouvent tant aux registres des Courts des Parlements et des chambres des Comptes qu'aux chartres des églises et aux particulieres librairies de ceux qui ont esté curieux de l'antiquité de la France. M'estant, Sire, proposé au cours de mon histoire de poursuyvre entièrement la vérité qui est l'œil de l'histoire, de blasmer en la vie des Roys, de leurs ministres et de leurs peuples ce qui sera digne de blasme et de repréhension, et pareillement de louer et exalter en eux ce qui sera louable, voulant donner à la vertu le guerdon de la louange, au vice celuy du vitupere et à la chose dont je parleray la recompense digne de son merite, je ne veux mentir ny flatter mes Roys, ma patrie ny ma nation pour faire mon histoire borgne, ny pour rendre mes escrits suspects et rejettez et ma reputation diffamée du nom d'un ignorant et mauvais historien et de menteur. Et ne devra personne trouver mauvais si en mon œuvre je discours librement et hardîment

des actions mauvaises de noz Roys, si je les blasme et deshonore, et si à leur exemple je monstre à leurs successeurs le mal qui leur peult advenir s'ilz font de mesme, car en cela monstrant que je sçay la vérité je la dis. Je monstre que je suis véritable et fais un grand profit aux Princes, aux gouverneurs et aux peuples de les enseigner de bien sagement se gouverner en leurs estats, et en reprenant les vices de leurs predecesseurs et les maulx qui leur en sont advenuz leurs monstrer et les menasser qu'en faisant de mesme le mesme leur adviendra. Car mon but est de dire la vérité et d'enseigner, d'autant que le but des histoires est de faire l'un et l'autre, et que pour neant seraient-elles escrites et remplies de tant et de si beaux exemples si les Princes n'y apprenoient la maniere de regner et à vertueusement gouverner leurs estats et seigneuries et les autres hommes à vivre sagement. Et doivent les Princes et ceux qui ont maniement d'affaires publiques considérer en la lecture des histoires les exemples par lesquelz ilz peuvent estre enseignez comment ilz doivent dignement se comporter en leurs charges, mettre devant leurs yeux les exemples des bons princes et Roys, apprendre d'eux comment ilz ont gouverné leurs estats, comme ilz n'ont eu autre soing que l'utilité publique, qu'ilz ont uniquement honoré et estimé la justice et l'équité, qu'en se deffendant contre leurs ennemis ilz ont esté d'un grand et invincible courage, qu'ilz ont esté clémens, liberaux, justes et vaillans, qu'ilz se sont estudiez de se fortifier et ameliorer leurs empires par force et puissance, par bonnes meurs, loix et coustumes et par une bonne religion; outre ce qu'ilz n'ont pour legere occasion entrepris les guerres, ains, dissimulans et sagement comportans les injures, ont souvent faict la paix pour le bien de leur peuple, ayans esgard à l'utilité publique seulement, non à ces vaines considerations et maximes qui sont imprimées dedans la teste de ceux qui se meslent de discourir des affaires d'estat et qui en sont comme du tout ignorans, lesquels bien que les affaires d'estat ne puissent recevoir aucune maxime, les veulent toutesfois regler à icelles, comme à une proposition infaillible que le noir ne peult être blanc, ny le blanc noir.

Aux exemples des Tyrans il fault observer le contraire, leurs fins avoir esté calamiteuses et miserables, leurs succez dignes de leur vie et de leurs cruautez et les changements de leurs estatz pernicieux et detestables. Et ceux qui lisent les histoires doivent se garder que semblables accidents n'adviennent à leur vie et à leurs estatz, car bien que les personnes changent, le monde pourtant ne change point et souvent peuvent advenir à divers estatz et à diverses personnes semblables accidens. De façon que non en vain un bon et ancien aulteur admoneste les Roys de lire les histoires et les livres qui enseignent comme il fault gouverner les royaumes, car par la leçon et liberté de ces hardis conseillers qui n'ont point de peur de parler priveement et hardiment à eux et qui ne craignent ny desfaveur ny rebut, ilz apprennent ce que ne leur ozent dire leurs favoriz, qui ne remplissent les oreilles de leurs maîtres que de choses vaines et inutiles, et au demeurant douces et

aggreables aux Princes et proffitables et non toutesfois honnestes à ceux qui les disent.

Par ainsi, Sire, je ne veux flatter personne, ains dire la pure vérité, ne voulant faire comme les peintres flatteurs qui paignans le visage d'un homme et d'une femme, si d'adventure il s'y trouve quelque imperfection ou quelque chose de laid, le laissent du tout ou le peignent flatteusement. Mais je veux peindre les traitz les plus difformes aussi bien que les plus beaux et parler hardiment de tout comme j'ay faict n'a guere en mon livre *De l'estat et succez des affaires de France*, que j'ay dedié à Monseigneur vostre frere, auquel j'ay dit avec une hardiesse non accoustumée plusieurs choses que personne devant moy n'avait voulu ny osé dire et que, possible, on n'avoit sceues. Car j'ay impugné plusieurs choses qui sont de la commune opinion des hommes, comme la venue de Pharamond en Gaule, l'institution de la loy salique que l'on luy attribue, la creation des Pairs de France par Charlemaigne et autres poinctz particulliers, ayant esté si hardy de dire que Pharamond ne passa jamais le Rhin pour entrer en Gaule et qu'il ne fit jamais la loy Salique, ains qu'elle a esté faicte long temps depuis par d'autres Roys pour exclure les femelles de la couronne. Sur quoy quelques-uns ont voulu dire que je veux exterminer les principes de nostre histoire quand je ne veux attribuer la loy Salique à Pharamond, mais, Sire, ce n'est cela, ains je veux purger une ancienne erreur, me semblant que la loi Salique est assez ancienne et approuvée, puisqu'il y a fort longtemps qu'elle se pratique, d'autant que les loix entrent en leur force et authorité dès le jour de leur creation, et ne peut mon opinion sur cela donner aucun avantage aux estrangers, ny scandaliser les nostres. Quant aux Pairs de France, jamais Charlemagne ne le fit, ains est une mommerie et une opinion qui par le temps continuée a reçeu loy d'institution, comme plus amplement j'ay escrit dans mon livre de *l'Estat*. Quelques-uns ont trouvé mauvaise ma liberté de parler si librement de ces trois poinctz, disans que je fais fort mal de vouloir oster à la France et aux François l'ancienne opinion qu'elle a de la venue de Pharamond en Gaule, de la loy Salique faicte par luy, et de l'institution des Pairs de France, et que c'est un crime de vouloir abreger les choses, l'opinion desquelles est honorable et reçeue par le temps. A quoy je respondray, Sire, que les hommes veritables et les bons historiens ne doivent ny en leurs parolles ny en leurs escritz suyvre les opinions communes, mais seulements les veritables et celles qui sont approuvées par les autheurs veritables, ou par bonnes conjectures, lesquelles en multitude bien discourues servent de tesmoignage veritable et asseuré, quand, par la malice du temps, la preuve de la vérité nous default par escritz. Je ne veux doncques suyvre en cest endroit ny en plusieurs autres la commune opinion, ains seulement la vraye. En quoy je proffiteray grandement à l'intelligence de l'histoire et à ceux qui la liront, la desbrouillant de plusieurs menteries et fables qui la rendent mal plaisante et quelques fois discordante, et ostant de doubte

les lecteurs de beaucoup de poinctz dont ilz ne trouvoient en elle la vraye intelligence. En quoy je m'asseure, Sire, estre aggreable aux hommes de bon jugement et mesmement à vous qui estes Prince veritable, qui aymez à ouyr la vérité, et qui estes attentif à la lecture des histoires de voz ancestres, quand elles sont bien et véritablement dictes. Ce que je cognu bien au moys de septembre dernier à Blois[1], un soir qu'il vous pleut en vostre cabinet ouyr lire par Amadis Jamin, vostre lecteur en vostre chambre, le quatrième livre de la *Franciade* de monsieur de Ronsard, là où il pleut à Vostre Majesté, à la requeste du dict sieur de Ronsard, que j'assistasse et que je vous expliquasse plusieurs poinctz de l'histoire de France divinement et avec une admirable facilité et brefveté traittez en sa poesie. Car vous trouvastes fort bon et louastes grandement la façon dont il avoit usé à blasmer les vices des premiers Roys de la race de Clovis, qui s'abandonnans à la nonchalance, à l'oysiveté et aux voluptés, rejettoient leurs affaires comme un pesant fardeau sur les espaules des Maires du Palays, ne se laissans voir à leur peuple que le premier jour de May, vivans voluptueusement, se faisans trainer par pays sur un chariot trainé par des bœufs et ne portans des Roys rien que la mine et l'accoustrement, ce pendant que les Maires du Palays dressoient par le moyen de l'indignité et bestise de leurs maistres une eschelle qui les fit monter à la Royauté. Je vy lors, Sire et cogneu à l'attention que vous prestates à la lecture de ce discours que rien ne vous desplaisoit tant que le mensonge, car tant s'en fault que vous trouvassiez mauvaise ceste veritable liberté qu'au contraire vous fistes par deux fois relire ce passage et approuvastes la libre verité de son livre. Cela m'a donné asseurance que mon histoire vous sera tres aggreable quand vous y lirez tout ce qui se peult dire de veritable. Mais aussi n'oubliray-je pas de faire voir en elle tous les exemples de religion, de pieté, de justice, de vaillance, de pollice et bon reglement et de toutes les autres vertus et bonnes constitutions qu'on sçauroit desirer aux Roys, aux Peuples et aux Estatz. En quoy comme en l'autre partie je diray la verité, car aussi bien en mentant je ne sçaurois luy donner tant de louange que je luy en feroy recevoir par la verité, laquelle montrera que nostre nation peult donner tous exemples de vertu et qu'elle a faict tant de belles choses et conquestes, tant d'actes guerriers, gaigné tant de batailles, que d'un petit commencement elle est parvenue à une admirable grandeur, qu'elle a orné ce royaume de tant de belles, sainctes et admirables loix que jamais royaume ny autre estat ne fut mieux estably et fondé. Jamais nation ne fit de tant belles choses et ne donna tant de si beaux exemples de ce qui sert à l'instruction des Roys et des peuples. Je monstreray que quelques-uns de noz anciens Roys ont esté aussy religieux, sçavans, prudens, justes, clemens et vaillans que Roys qui furent oncques. Nous en avons bien eu quelques-uns inhabiles et idiotz, mais nous n'en avons jamais eu aucuns qui fussent

1. Effectivement la cour se trouvait à Blois en septembre 1571.

monstrueux en cruautez et injustices, comme quelques Roys noz voisins. Et la pluspart des nostres ont esté si excellents en quelque vertu que le sobriquet qui apres leur mort leur demeure en fait foy, comme Charles Magne, Loys le Debonnaire, Philippes Auguste Dieudonné et conquerant, saint Loys, Charles le Quint dit le sage, Charles sixiesme dit le bien servy, Charles septiesme dit le victorieux, Charles huitiesme dit le conquerant, Loys douziesme vostre ayeul dit le bon roy Loy pere du peuple, le roy François vostre grand-pere dit le grand, et le roy Henry vostre pere surnommé l'amour de tous estatz. Il y en a eu d'autres qui ont eu des noms pour quelque particularité ou signe que Nature avoit mise en eux, ou pour quelque autre accident, comme Clodion le chevelu, Charles Martel, Pepin le bref, Charles le chauve, Loys le begue, Charles le gros, Loys d'outre-mer, Hues Capet, Loys le gros, Loys le jeune, Philippe le bel, Loys hutin, Philippe le long, et Charles le bel, et n'y a aucun de noz Roys qui ait laissé un sobriquet de mauvaise reputation. Bien est vray qu'il y en a eu un qui a eu le surnom de faineant et un autre de simple, mais nous n'en avons eu aucun qui ait laissé le nom de rude, de cruel, de mauvais, comme d'autres roy des royaumes noz voisins.

Davantage au fil de mon histoire, je veulx observer et faire observer au lecteur beaucoup de belles recherches, observations et curiositez, comme de monstrer qu'encore que depuis Pharamond par trois fois la France ait changé de Roys, si est-ce que jamais elle n'a changé de nation, car tous ont esté François, et que, depuis la mort de Jesus-Christ, voire devant, jamais monarchie, hors mis celle des Assiriens, ne dura tant sans changer de seigneurs de sa nation, car il y a pres de douze cents ans que les Rois de France sont naturelz François. Je montreray aussi comme l'estat de la France, bien que ce soit une monarchie, est composé de trois façons de gouvernement, c'est à sçavoir de la Monarchie, qui est le gouvernement d'un, de l'aristocratie qui est le gouvernement des personnages graves et sages, et de la démocratie qui est le gouvernement populaire. Je feray aussi observer que noz Rois ont esté si amateurs de la Justice qu'au lieu que tous les autres Princes sont en leurs seelz armez à cheval, tenans l'espée au poing comme conquerans, le nostre seul est assis sur un throsne fleurdelisé, affublé d'un grand mantel royal semé de fleurdelis, la couronne sur la teste, le sceptre de justice en une main et le royal en l'autre, voulans par là monstrer qu'ilz estiment la Justice, non les armes, estre le lien des Royaumes, et qu'il est plus convenable à un Roy d'estre justicier que vaillant. Aussi je feray remarquer que quand noz Roys prennent les enseignes et marques de la Royauté, qui est à leur sacre à Reims, ilz sont vestus en Roys, en Prebstres et en Juges pour monstrer qu'ilz doivent estre Roys pour le commandement et puissance, Prebstres pour la religion et Juges pour faire la Justice. Pareillement je feray observer que toutes fois et quantes que la France a eu quelques Roys imbecilles, comme elle en a eu quelques fois, lors miraculeusement elle a eu des seigneurs qui par leurs vertus suppleoient aux deffaulx de leurs Roys

pour s'opposer à la ruine qui la menassoit, à cause de l'imbecillité de leurs Princes. Telles et semblables autres choses dignes d'observation seront observées au cours de mon œuvre, parmy lequel, lorsqu'il viendra à propos, je mettray aussi quelque belle sentance et remonstrance du bien ou du mal, et du vice ou de la vertu que je traicteray pour monstrer au lecteur le moyen de tirer quelque profit de mon histoire. Or, Sire, afin que vous sçachiez la façon de laquelle je procede, je veux proceder à l'escrire. Je vous en feray, s'il vous plaist, un desseing, plant, platron ou modelle à l'exemple des architectes, lesquelz voulans monstrer à celuy qui veult bastir la façon de son bastiment font en grosse charte, en bois ou en peinture, un modelle, un plant ou une montée. Ou je feray comme font les geographes qui en un petit tableau peignent la grandeur de tout le monde; aussi en ce petit traicté je vous peindray l'image de ceste grande histoire.

Voicy doncq, Sire, le desseing d'icelle, tant de ce que j'ay commencé que de ce que par cy apres je veux escrire. Je la commence à l'etimologie de ce nom de François, m'ayant semblé qu'il estoit tres necessaire de sçavoir pourquoy nous avons ce nom, et ayant sur ce dit toutes les opinions qui en ont esté dictes, je viens soudainement à la verité, qui est qu'au temps de l'empereur Valentinien il y avoit aux Palus Maeotides un peuple nommé les Francs ou Francons qui habitoient une ville de leur nom nommée Franconia (peuple vaillant et courageux) du secours et des forces desquelz ledict Empereur se servit contre les Alans qui s'estoient rebellez contre l'Empire romain et avec leur secours les subjuga. Pour recompense de ce bon service, il leur donna pour dix ans immunité du payement des tributz qu'ilz devoient aux Romains. Mais comme au bout des dix ans expirez on les vouloit contraindre de les payer et ilz ne le voulussent faire, ilz furent chassez de leur territoire et souz la conduite de Marcomir vindrent en Allemaigne en une province que de leur nom ilz appelerent Franconie, là où Pharamond, filz de Marcomir, fut esleu leur Roy, l'an de salut 420 ou 426. Eux quelque temps apres voyans les affaires des Romains baster mal de deça, et l'empire romain tirassé et deschiré de tous costez, penserent qu'il faisoit bon entrer en Gaule par la partie leur voisine, ce pendant que les Romains estoient empeschez à deffendre les autres contre les Huns, Gotz, Alans et Bourguignons. Ilz passerent doncques le Rhin soubz la conduite de Clodion le Chevelu, filz de Pharamond, et assirent leur premiere demeure aux pays qui sont aux environs de Trieves. Mais trois ans apres estans assaillis en Gaule par les Vandales, Alans, Sueves et Bourguignons, que Stilicon, seigneur romain, beau pere de l'empereur Honorius, avoit fait venir en Gaule pour les en chasser, ilz furent contraintz s'en retourner à leur premiere habitation quand ilz virent ne pouvoir resister à si grande puissance de tant de nations bandées à leur ruine. De rechef, estans les Romains assailliz de tous costez, Clodion tanta de faire repasser le Rhin aux Francons, mais Aetius, seigneur romain lieutenant general en Gaule de l'empereur

Valentinien, filz de Honorius, les en empescha non sans beaucoup de peine. Car Clodion qui avoit deliberé de passer le combattit plusieurs fois sur le passage et affoiblit grandement les forces des Romains et de l'Empire Romain en Gaule. Et ne se tenant vaincu ou rebutté pour une, deux ou trois fois, ains voulant en quelque façon que ce fust et quoy qu'il luy coustast passer de deçà, assembla une plus forte armée que devant, mais comme il estoit sur le poinct du passage, il mourut. A Clodion mort, succeda Merovée son filz, qui ramena en Gaule les Francz ou Francons, sans que depuis il en soient bougez, là où les premiers venus tirerent comme par la main de deçà ceux qui demeurerent de delà le Rhin. Et estant Merovée entré en pais avec Aetius, seigneur romain, assailly d'autre costé par Attila, roy des Gotz, Aetius fut contraint de laisser courir la bonne fortune de Merovée, et de s'allier avec luy pour combattre Attila, ce qu'ils firent et le desfirent en champ de bataille. Et Merovée après avoir conquis les pays qui sont aux environs de Sens, de Paris et d'Orleans donna le nom de France à tout ce qu'il avoit prins en Gaule et donna aux Gaulois le nom de François.

Pour ceste cause noz ancestres le recognoissans quasi comme le premier Roy qui passa en ces pays, appelerent de luy les François Merovingiens. Et comme il estoit en esperance et sur le poinct d'estendre plus avant ses limites, il mourut et en luy commença la première lignée des Roys de France qui dura jusqu'à Pepin. Voilà, Sire, en peu de motz l'origine du nom de la France, la venue des Francons ou Francz en Gaule et le commencement, la fondation et l'establissement de l'estat de la France qui commencerent à Merovée, non en Pharamond ny en Clodion, quoy qu'en dient noz vieilles histoires et chroniques. Car quant à Pharamond, il ne passa jamais en Gaule, ains ne bougea de la Franconie, province d'Allemagne, là où les Francz que Marcomir, son pere, y avoit laissez, estans chassez des Palus Maeotides par l'empereur Valentinien, le creerent leur Roy. Et Clodion son filz ayant pour la premiere fois passé en Gaule fut rembarré par les Romains de delà le Rhin; et voulant pour la seconde fois repasser de deça et ramener les Francz en Gaule, mourut sur le poinct du passage. Par quoy doit estre attribué le nom et l'estat de la France à Merovée, et le nom et tiltre de royaume à Clovis, filz de Childeric filz du dict Merovée, car Merovée eschangea le nom de Gaule en France, et Clovis son petit filz de l'estat confus de la France en fit un royaume, duquel il institua Paris ville capitalle. Voylà, Sire, un project et desseing du commencement de l'histoire de France.

Et après avoir bien au long et particulièrement descrit ce commencement qui fut petit et foible (comme sont coutumièrement les commencemens et origines des estats) et monstré combien en sa petitesse et faiblese il fut grand, valeureux et admirable pour ses conquestes, batailles, victoires et travaux à chasser les Romains restans en Gaule et à dompter les Allemans, Alans, Huns, Gotz, Bourguignons, Sueves, Danois, Visigotz, et autres barbares nations, je descriray bien au long

l'histoire universelle de la France, la divisant en aages, c'est à sçavoir en enfance, en adolescence et virilité, n'y oubliant aucun point de ce qui touche à la grandeur et vérité d'icelle. Et comme l'occasion se présentera, je diray comme les Roys voz ancêtres réglèrent leur monarchie avec un bon ordre si beau que jamais autre estat ne fut mieux estably, comme furent instituées les lois anciennes et premières, puis l'establissement des principalles parties et estats du royaume, la division et partition de l'Eglise, de la Justice, de la Noblesse et du peuple, de la pollice generalle de France, des Conseils et Parlements des Roys changez selon leurs humeurs avec les temps, de leur Sacre, des Appannages, des Régences, des Pairs et des Ducs et Contes, jadis gouverneurs de provinces, puis devenus propriétaires, des fiefs, bans et arrière-bans, du reglement des finances, des alliances, confédérations et traictez de paix avec les estrangers, ordre de tous magistrats, offices et dignitez tant ceux qui sont pour la guerre et pour la justice que ceux qui sont pour le service particulier de la personne des Roys, pour le maniement de leurs finances, et pour leurs plaisirs. Ce sont, Sire, les choses principales que je traicteray bien au long dedans l'histoire des Roys de France que j'ay desja bien amplement traictées dedans le livre *De l'estat et succez des affaires de France* nagueres imprimé et dedié à Monseigneur le duc d'Anjou vostre frère, mais encore les decriray-je plus au long au corps de la dicte histoire, y adjoustant une infinité d'autres choses particulières qui serviront à la matière et le discours desquelles est nécessaire pour l'intelligence d'icelle. Je m'asseure, Sire, si Dieu me fait la grace de pouvoir parvenir jusques à la fin de ceste histoire, comme j'espere faire, que vous prendrez plaisir et contentement à la lecture d'icelle, y voyant les diverses vies de vos ancetres, là où quand vous verrez celles de ceux qui ont resté justes, vaillans, liberaux et clemens, et de tout poinct dignes d'estre Roys, vous vous sentirez possible chatouiller d'un secret plaisir d'ouïr leurs vies et prendrez quelque envie de les ressembler, comme desja vous faictes.

Car, Sire, il n'est rien plus véritable que les hommes bien nez reçoivent proffit de l'histoire qu'ils lisent, et ceux qui les escrivent n'en reçoivent pas moins, estant leur lecture un hanter, familier et frequenter avec la vertu. Aussi ayant la Nature empreint en nostre ame un naturel désir d'apprendre et de sçavoir, il est bien raisonnable de faire proffit de ce que l'on lit, de lire les bonnes choses pour en tirer du fruict, et de reprendre ceux qui abusent de ce désir à ouïr et apprendre celles qui n'en apportent aucun, mettons ce pendant à nonchalloir celles qui sont utiles et honnestes. Car quant au sens exterieur qui avec quelque passion reçoit impression de son object, il luy est à l'adventure force de considerer indifferemment tout ce qui se presente à luy utile ou inutile qu'il soit. Mais il n'est pas ainsi de l'entendement pour ce que chascun en peult user à sa volunté, et le tourner facillement à toute heure et appliquer à ce que bon luy semble, à raison de quoy il le fault tousjours adonner à ce qui est le meilleur, afin que non seulement il le contemple,

mais aussi qu'il s'en repaisse et nourrisse en le contemplant. Car tout ainsi que la couleur plus propre pour l'œil est celle qui de sa vivacité jointe avec une gayeté, resjouit et conforte la veue, aussi doit-on appliquer son entendement à contemplations qui en delectant le tirent quant et quant à ce qui est son propre bien comme sont les effetz de la vertu, lesquelz en les oyant ou lisant impriment ès cueurs une affection et un zele de les ensuyvre. Ce qui n'est pas en toutes autres choses que nous avons en quelque estime et ne sommes pas toujours incitez à desirer faire ce que nous trouvons bien faict, ains au contraire bien souvent prenons plaisir à l'œuvre, nous mesprisons l'ouvrier comme ès compositions des parfums, ès teinctures de pourpre, et aux peinctures des tableaux, car nous nous delectons de l'un et de l'autre, et neantmoins estimons les parfumiers, les teincturiers et les peintres, personnes viles et mechaniques. Ainsi ne proffittent point telles choses à ceux qui les contemplent, pour ce qu'elles n'engendrent point ès cueurs des regardans un zele de les imiter, ny n'excitent point une affection de les ressembler et de s'y conformer; mais la vertu a cela de propre en ses actions qu'elle rend l'homme qui la cognoit affectionné, de sorte que tout ensemble il en trouve les actes beaux et desire ressembler à ceux qui les font. Car des biens de la fortune nous en aymons la fruition et la possession, et de la vertu l'action. Au moyen de quoy nous sommes biens contens d'avoir ces bien-là des autres, mais ceux-cy nous voulons que les autres les ayent de nous. Et la vertu a ceste force qu'elle incline la volonté de l'homme qui la considere à la vouloir incontinent exercer, et engendre en son cœur une envie de le mettre en execution, en formant les cœurs de celuy qui les contemple non point par imitation, ains par la seule intelligence et cognoissance de l'acte vertueux qui tout soudain luy apporte un instinct et un propos déliberé de faire le semblable. Or si au cours de mon histoire je passe souvent quelques choses qui ne me semblent dignes d'estre racomptées, et si je n'expose pas bien amplement par le menu tout ce que les lecteurs pourroient desirer de moy, je les prieray de penser que tout ce qui a esté dit par noz devanciers sans jugement m'a semblé n'estre digne d'estre escrit pour les vanitez, comptes, fables et badineries, dont leurs escritz sont remplis, et qu'il seroit mal aysé, voire impossible, de rediger en un seul corps tous les membres de leurs escritz, mais qu'il suffit à une histoire d'estre composée de ce qui est necessaire, veritable et utile, non de ce qui n'est ny l'un ny l'autre. Je ne veux, Sire, faire à Vostre Majesté ny à autre un discours de l'utilité que porte l'histoire, car c'est une matière si souvent et si bien traittée par une infinité d'autheurs, que ce seroit chose superflue et inutile d'en dire un seul mot, mais seullement je diray que si chascun estoit aussi desireux de lire l'histoire de France, lors qu'elle sera bien escrite, comme elle est pleine de bons preceptes, enseignemens et instructions, et comme on desire de lire les anciennes Romaines et Grecques, on trouvera en celle de France autant de proffit joint au plaisir qu'en aucune des autres, autant de beaux enseigne-

ments de police et de justice, autant de beaux stratagemes de guerre, autant d'actes guerriers et autant de beaux poinctz des affaires d'estat qu'en histoire quelconque. Puis doncques, Sire, que je suis parvenu jusques au Roy Pepin et qu'il vous plaist me commander que je poursuive, vous verrez ce bastiment achevé dedans peu d'années, bien qu'il soit de long travail et que l'ouvrage requiere la main d'un meilleur architecte et ouvrier que moy, mais le desir que j'ay de mettre à effect la bonne opinion qu'il plaist à Vostre Majesté avoir de moy et de faire quelque bon service à elle et à la France, m'en donne courage, et me fait esperer que je feray chose qui sera proffitable à ma patrie et agreable à Vostre Majesté.

Comme on l'a vu, Du Haillan n'avait pas attendu pour commencer l'œuvre qui lui tenait tant au cœur de savoir s'il pourrait l'achever jamais. Il en composa les deux premiers livres pour donner un échantillon de ce que le reste pourrait être. C'était peu assurément si l'on considère la carrière qui restait à parcourir; c'était beaucoup au contraire si l'on songe qu'il s'agissait de débrouiller les origines, de les expliquer à la mode du temps et qu'un pareil travail arrivait alors tout à fait à son heure. C'était en effet l'époque où Ronsard, revenant à ce poème de *La Franciade* auquel il songeait depuis plus de vingt ans et dont le Bordelais Lancelot de Carle, évêque de Riez, avait lu le prologue à Henri II dès 1550 allait enfin en mettre au jour les quatre premiers chants — les seuls qui aient jamais paru et qui furent publiés en 1572 —. On a vu comment Ronsard songea à Du Haillan pour commenter sa poésie auprès du roi Charles IX. Si la parole de l'historien peut être de quelque utilité au poète en cette circonstance, il est permis de croire que le choix du poète fut plus utile encore à l'historien. On sait de quel crédit jouissait Ronsard auprès de Charles IX et quelle autorité avait son témoignage. De sa part désigner quelqu'un, c'était le consacrer, et Du Haillan après cette épreuve n'avait plus rien à redouter. Sans doute les seigneurs qui s'entremirent en sa faveur lui rendirent de bons offices. Ronsard avait gagné la partie le jour où il faisait assister Du Haillan à la lecture du quatrième livre de *La Franciade* par Amadis Jamyn en présence du roi. Au reste le poète et l'historien n'étaient pas éloignés de s'entendre : pour l'un comme pour l'autre, l'histoire n'était guère qu'une matière à de beaux et amples développements de rhétorique, et si l'historien en use à cet égard avec plus de discrétion, c'est que l'éloquence ne pouvait, à son avis, aspirer qu'à une liberté moindre que la poésie. L'un se vantait de n'écrire que le vrai, l'autre que le vraisemblable; mais celui qui comptait trouver la

vérité n'avait pour cela qu'une méthode incomplète et fort peu rigoureuse qui ramenait sa prétendue science au niveau d'un art sonore et incertain.

Avant de poursuivre la grande histoire de France qu'il s'était engagé à donner promptement au roi, Du Haillan voulut revoir et refondre son traité *De l'estat et succès des affaires de France*. Bientôt après il en publiait une édition nouvelle, achevée d'imprimer le 8 août 1572, dédiée au roi lui-même et non au duc d'Anjou, et qui contenait de fort notables augmentations.

Desirant luy donner non pas sa perfection (car il me seroit mal aisé, voire impossible), disait Du Haillan dans la dédicace, en parlant de son ouvrage ainsi remanié, mais au moins quelque chose qui en approchast, et ayant depuis recouvert quelques belles antiquitez propres à son enrichissement, j'ay employé une bonne partie de l'hyver et du printemps derniers à revoir mon œuvre; et, en le revoyant, j'ay desmoly son premier bastiment de fonds en comble, puis me servant de ses materiaux, je l'ay rebasty tout de neuf, beaucoup plus grand, plus beau, plus somptueux et mieux proportionné qu'il n'estoit paravant; de façon qu'il ne luy demeure presque rien de sa premiere construction que la place, le nom et le tiltre, que je n'ay voulu luy oster, afin qu'il fust mieux recognu par iceluy pour lequel il a esté desja si bien venu. Or, Sire, dès que je commençay à le refaire, je deliberay de vous le donner et desdier pour vous monstrer en luy un patron de la grande piece de l'histoire de France qu'il vous a pleu me commander d'escrire.

C'était bien, à vrai dire, une œuvre presque nouvelle, tant elle avait été élargie et tant elle s'était accrue sous le format de dimensions plus grandes qui la contenait maintenant. Le nombre des livres était monté de deux à quatre, d'étendue fort ample, composant deux parties distinctes consacrées la première à l'histoire des rois et la deuxième à l'étude des institutions. Nous ne nous arrêterons point ici à la première partie, formée des deux premiers livres. Notons seulement une observation que Du Haillan lui-même fait à ce propos. « Je ne me suis amusé en ces deux premiers livres, dit-il, à descrire au long leur histoire (celle des rois), comme à faire la description d'une bataille, ny d'un siège et prinse d'une ville ou d'un pays, ny des conseils tenus pour les grandes affaires, ny a réciter les opinions, concions ou harangues des roys ou des capitaines, ny leurs beaux mots, ny tant d'autres choses particulières qu'en guerre et en paix se sont passées en ce royaume, car je réserve à faire cela au grand corps de l'histoire de de France, de laquelle je suis desjà bien avant, comme je vous en ay devant fait entendre; mais seulement j'ay en iceux voulu

desduire le plus brefvement qu'il m'a esté possible ce qui s'est passé durant leur règne. » Ce n'était donc là qu'un sommaire — moins concis qu'il l'avait été tout d'abord — de l'histoire de France, quelque chose comme le cadre et le canevas de l'ouvrage imposant dont l'élaboration se préparait.

Quant aux deux autres livres, le troisième et le quatrième, leur matière était fort différente. Écoutons encore Du Haillan énumérer ce qu'ils contiennent.

Le troisiesme livre, Sire, vous fera voir de quoy et comment et de combien de façons de gouvernement ce royaume est composé, encore que ce soit une monarchie; comment la majesté et la puissance des roys est limitée par bonnes loix qu'eux-mesmes ont faictes et auxquelles ils se sont voulus souzmettre, sans les vouloir outrepasser; comment les honneurs, estatz et dignitez sont proportionnément distribués en France selon la qualité d'un chacun; puis vous y verrez quelle est l'authorité de l'Église, de la Justice et de la Noblesse, la liberté et les vacations du peuple, les diverses natures et les changements divers des Parlements et des Conseils, l'introduction des Apannages, l'establissement des premieres loix, l'institution des Pairs de France, des Bans et Arriere-bans, des Compagnies des gens de guerre, des impositions mises sur le peuple pour l'entretenement des roys et de leurs charges, la prerogative des enfans des Roys et des Princes du sang, le respect porté aux filles des Roys, l'authorité des Regens et Regentes, le reglement et dispensation des Finances, les grandes prerogatives que noz Roys ont par dessus tous autres Roys, et par quel droit et comment sont venuz à la couronne la plus part des Duchez, Contez et autres Seigneuries qui y sont annexées. Finablement vous y verrez les choses plus signalées et plus remarquables instituées par noz Roys, tant pour la representation de leur grandeur et Majesté que pour la conservation et force de leurs loix et de leur estat. Le quatriesme livre vous monstrera, Sire, la creation et l'institution de tous les officiers de vostre royaume, tant de ceux qui sont pour la guerre, pour la justice et pour l'ornement de la grandeur et majesté des Roys et pour le soustien des loix, des Roys et du Royaume, que de ceux qui sont pour les finances, pour le service particulier de la personne des Roys et pour leurs plaisirs.

Telle était l'énumération des matières abondantes et variées traitées dans cette partie. Institutions ou offices, Du Haillan passait tout en revue dans ces pages qui résumaient le mécanisme de l'organisation de la monarchie française.

Une remarque s'impose dès le début : l'auteur qui jusqu'alors n'avait pas cité les sources de ses recherches, les mentionne maintenant, sinon avec bonne grâce et abandon, du moins de façon

assez précise pour qu'on puisse contrôler sa méthode de travail e la juger. Écoutons-le encore nous faire cette confidence.

Je confesse librement, lecteurs, qu'au bastiment de mon œuvre, je me suis servy et accommodé des pieces de plusieurs autheurs, tant latins que françois, tant anciens que modernes. Entre les François les uns sont morts, les autres vivent encore, et n'ay voulu changer leurs mots en racomptant ce qu'ils ont dict et que j'ay trouvé propre à la matiere que je traitte. En la preface de l'autre œuvre je ne les ay point nommez, ains seullement j'ay dict que bien que je ne les nommasse quand je me sers de leur labeur, et que je mets quelquefois une ou deux pages, ou trois, quatre et cinq lignes de leur texte, si est-ce que je ne voulois leur desrober ce que j'avois prins d'eux, et vous donnois liberté lors que vous eussiez cognu en mes escrits quelque chose prinse en leur boutique de dire que cela en venoit. Mais d'autant que cela n'a peu satisfaire quelques-uns des vivans de ceux desquels je me suis servy, j'ay bien voulu à ceste heure vous nommer tant les morts que les vivans. Donques je me suis aidé des Histoires Dionisiennes et Martiniennes, des Chroniques de Nicole Gilles, de Gregoire de Tours, du moine Aimoïnus, de Sigisbert, de Hildebrand, de Paul Émile, de Robert Gaguin, de Froissard, de Monstrelet, de la Monarchie de France faicte par Seissel, des *Recherches de France* faictes par Estienne Pasquier, advocat en la Court de Parlement de Paris, des doctes commentaires faicts par Loys le Roy dict Regius sur les *Politiques* d'Aristote, du livre des Magistrats de France fait par Vincent de la Louppe, du petit Chronicon de Messire Jean du Tillet, premierement evesque de Sainct-Brieu, puis de Meaux, et de deux articles que Clement Vaillant, advocat en la dicte Court, m'a donné, l'un sur les Apannages, l'autre sur les Pairies. Mais l'ouvrage qui m'a le plus servy et aidé, et duquel j'ay tiré les plus belles antiquitez que vous trouverez au bastiment du troisiesme et quatriesme livre, c'est de ce beau et laborieux œuvre que fit Jean du Tillet, greffier en la Court de Parlement de Paris, lequel avec une incroyable peine, une admirable diligence, et liaison de diverses pieces ramassées, et non moins grande despence, il a tiré de tous les plus precieux papiers, monuments et tiltres qui se retrouvent ès Courts des Parlemens, Chambres des Comptes, et autres lieux publicqs, et des Chartres des Églises de ce royaume. Je dois veritablement, lecteurs, le plus grand honneur du troisiesme et quatriesme livre au labeur du dict du Tillet, et veux bien vous dire qu'en plusieurs endroicts mon œuvre pourra servir d'un abregé du sien. Quant à la description des estats des finances, De Combes, fils aisné du premier President des Generaux de Montferrant en Auvergne, m'a envoyé un livre qu'il a faict, contenant l'institution et origine de toutes les charges et impositions, tant ordinaires qu'extraordinaires, qui se levent en France, et des officiers ayant la charge d'icelles. De cest œuvre-là j'ay tiré la pluspart de ce que je dis de l'institution des officiers des finances et des dictes imposi-

tions. Mais aussi en tout mon œuvre je me suis grandement servy des coppies des viels monumens qui se trouvent aux registres des Courts des Parlemens, des Chambres des Comptes, et aux Chartres des abbayes, qui m'ont esté prestées par quelques-uns de mes amis qui n'ont voulu permettre que, pour me revancher de la liberalité dont ils ont usé envers moy et pour vous faire cognoistre ceux de qui j'ay reçeu ce bien, je les nommasse en ce lieu. De tout cela, le labeur des extraicts des recueils et de la liaison et disposition m'est entierement deu, lequel veritablement (si vous le considerez bien) n'est pas petit.

Renonçant à ses premières façons, Du Haillan confondait donc dans le pêle-mêle qu'on vient de voir les noms de ses devanciers, vivants ou morts, car les vivants ne s'étaient pas montré satisfaits que leurs travaux fussent ainsi tout d'abord passés sous silence. Il convient, en effet, de faire deux parts dans l'énumération qui précède et de mettre d'un côté ce qu'on peut proprement appeler les sources, c'est-à-dire les ouvrages anciens indispensables à consulter pour une semblable besogne et qui en faisaient le fond nécessaire, et d'un autre côté les livres composés par des contemporains de Du Haillan, traitant du même sujet et dont celui-ci avait usé. Tandis que le libre emploi des premiers était légitime celui des seconds souffrait quelques réserves qu'il fallait garder. On a vu avec quelle emphase Du Haillan s'efforce de rendre justice aux travaux de Jean Du Tillet. C'est Jean Du Tillet qui avait été le véritable précurseur, lorsqu'il entreprit « de dresser en forme d'histoires et ordre de règnes toutes les querelles de ceste troisième ligne régnante avec ses voisins, les domaines de la couronne par provinces, les loix et ordonnances despuis la loy Salique par volumes et règnes, et par recueil séparé ce qui concerne les personnes et maisons royales et la forme ancienne du gouvernement et des trois estats et ordres de Justice du dict royaume avec les changements y survenus ». Il résulta de ce labeur six volumes manuscrits, que l'auteur présenta au roi Henri II et qui traitaient « quatre des dictes querelles, un des dictes ordonnances et un concernant les personnes et maison royales ». Ce sont les originaux de ces recherches que Du Haillan eut sous les yeux et dont-il usa. Une partie seulement des manuscrits de Du Tillet a vu le jour depuis lors, la plus grande part est restée ignorée, perdue vraisemblablement sans retour. D'après un article des comptes de Gabriel Naudé, « trois crochetées de manuscrits de toutes sortes » provenant de Du Tillet passèrent plus tard dans la bibliothèque du roi ; mais on ne sait ce que ces manuscrits contenaient ni ce qu'ils sont

devenus[1]. Toujours est-il que lorsque les héritiers de Jean Du Tillet publièrent, en 1580, le *Recueil des Roys de France, leurs couronne et maison*, composé par leur père, l'avertissement aux lecteurs ne manque pas de faire allusion à ceux qui avaient suivi les traces ainsi montrées. « Si nos histoires, pour le bonheur et réputation de ce royaume, eussent passé par les mains d'un tel artisan que cesluy-ci, disaient-ils en parlant de Jean Du Tillet, elles pourraient indubitablement marcher pair à pair avec les livres des plus fameux historiens grecs et latins... Si a il néantmoins ouvert et frayé le chemin qui certainement se doibt tenir par quiconque le voudra entreprendre. Et de cet œuvre comme du vrai original ont été puisés plusieurs qui ont osé comparaître. Mais il est à doubter que ouvert et frayé ne l'ait ainsi que Jules César fait aux Romains pour la narration de ses gestes, lequel en l'ouvrant le ferma et contrebarra à tous. » C'est évidemment beaucoup trop dire; mais le fait d'avoir résumé Du Tillet, comme Du Haillan l'avoue lui-même, diminue singulièrement le mérite de ce dernier, d'autant qu'il semble n'avoir pas ajouté grand'chose aux recherches de son devancier, si ce n'est qu'il les expose avec plus de cohésion et plus d'éclat.

Quant à Étienne Pasquier à qui Du Haillan confesse aussi devoir quelque reconnaissance, si son livre *Les Recherches de la France* n'était pas, en 1572, ce qu'il fut par la suite, la publication en était cependant commencée et le premier livre avait paru douze ans auparavant et le second sept ans. De ce côté encore, Du Haillan avait été devancé. Pasquier lui-même ne manqua par d'en faire la remarque, lorsque son ouvrage parut sous une forme plus étendue. « En l'an 1560, dit-il, je mis en lumière le premier livre de ces miennes recherches, et en 65 le second, dans lesquels je pense avoir été le premier des nôtres (je le diray par occasion, non pas vanterie) qui ay defriché plusieurs anciennetez obscures de cette France... Et parce qu'es discours de toutes ces particularitez j'apportois opinions non aucunement touchées ou reconnues par ceux qui avoient escrits nos annales, je pensay les authoriser par les anciens, dont j'avay recueilly une conjecture. En quoy les choses, grâces à Dieu, me succederent si à propos qu'une flotte de bons esprits de la France ayant choisi pareil suject (en autre forme toutes fois) m'ont faict cet honneur de suivre mes pas à la trace, les uns recognoissant de bonne loy tenir leur opinion de moy, les autres non. » Du Haillan avait tour à tour été au nombre

1. Léopold Delisle, *Le Cabinet des manuscrits de la bibliothèque impériale*, t. I, p. 285.

de ceux-ci et au nombre de ceux-là. Mais Pasquier semble affecter de traiter ce rival avec dédain, car tandis qu'il se vante volontiers, quand l'occasion s'en présente, de faire grand cas de Du Tillet ou du président Fauchet, je n'ai pas vu qu'il mentionnât Du Haillan et ce silence me paraît être voulu et significatif. Pourtant les choses ne se seraient pas passées avec autant de calme, si l'on en croit un passage d'une lettre de l'historien poitevin Jean Besly au géographe André Duchesne, dont les ouvrages étaient, eux aussi, la proie des imitateurs et nommément de Scipion Du Pleix. « Qui se fait brebis, le loup le mange, écrivait Besly à son correspondant, le 28 mai 1628; M. de Ronsard suyvit la voie d'action contre Du Bellay, et encores M. Pasquier contre Du Haillan, ce que je tiens de luy-mesme[1]. » Besly était donc bien informé, lorsqu'il parlait de la sorte; mais ce dissentiment, — si dissentiment il y eut jamais, — n'a pas laissé de traces, à ma connaissance, dans les livres de Pasquier; et il en faut conclure, il me semble, ou bien que le couroux de celui-ci ne fut pas intraitable ou plutôt que Du Haillan, en confessant bien vite sa dette, enleva à son adversaire toute raison de lui garder rancune.

Quelle est donc la part du mérite qui revient en propre à Du Haillan en tout ceci? S'il a résumé le travail de Du Tillet, s'il a pris des références à Pasquier, son labeur personnel se trouve évidemment diminué d'autant. Mais son rôle ne s'est pas borné à cette besogne d'abréviateur; en condensant il a coordonné, et en coordonnant il a clarifié la matière qu'il traitait. L'étude des antiquités de la France attirait alors les esprits curieux; mais la plupart d'entre eux, comme ceux dont les noms se trouvent ci-dessus, auxquels il faut joindre celui du président Fauchet, essayaient de débrouiller longuement le secret de ces origines et exposaient sans méthode et sans art les résultats de leurs recherches. L'esprit de Du Tillet est perspicace et juste, mais sa langue est inélégante et lourde, et son œuvre manque de logique dans l'exposition. Quant aux *Recherches* de Pasquier, ce sont des mélanges, abondants et instructifs, que relie seulement entre eux la fantaisie de l'auteur, et, si chaque morceau est en soi une dissertation complète et bien conduite, le plan général de l'auteur échappe même aux regards attentifs et il n'est pas facile de saisir où sa science va conduire le lecteur. Du Haillan était à la fois moins prolixe et moins discursif; il a un réel souci de l'art de l'exposition et de celui de la composition, et, sans prétendre que son livre soit

1. [illegible] *es historiques du Poitou*, t.

à cet égard sans défaut, il est certain qu'il en a moins que ses devanciers. Contenu dans un cadre plus étroit, il est plus net et c'est là surtout ce qui en fit le succès dans le public, fort peu occupé des questions de la priorité des idées et curieux surtout d'acquérir aisément la connaissance des questions historiques. Car ce succès est incontestable et attesté par quinze éditions en moins d'un demi-siècle[1]. C'est l'ouvrage du Du Haillan qu'on a réimprimé le plus souvent, et, s'il en fut ainsi, c'est que tel qu'il était il répondait assurément aux besoins des lecteurs désireux de s'instruire. On regardait communément alors l'auteur comme un esprit critique et pondéré, et on considérait le livre comme neuf, pour le temps, et bien informé. Nous ne citerons ici, à cet égard, que le seul témoignage du magistrat breton Noël du Fail, caustique et fin, amateur d'histoire. Du Fail place De Haillan en bon rang au nombre de ceux qui ont « diligemment et curieusement recherché le creux et fond de la vérité : comme ont fait depuis peu de temps Hottoman, Renanus, Ramus, Cujas, et sur tous le seigneur Du Haillan, grand historiographe de France, qui tout d'un coup ont rompu et éventé les cendres fabuleuses, navigations et habitations troïennes en ce païs[2] ». Si l'on joint à tout cela que Du Haillan passait auprès de tous, comme nous en avons déjà fourni des preuves, pour un écrivain qui disait ce qu'il pensait être la vérité et ne trahissant pas l'enseignement de l'histoire, on aura sous les yeux toutes les causes de sa vogue. On l'aimait parce qu'on le trouvait libre et fier dans ses discours, sachant parler aux grands et ne leur célant pas les leçons du passé, les accommodant au contraire volontiers aux événements du présent. De l'opinion, citée ailleurs, de L'Estoile sur ce point nous rapprocherons encore celle de Noël du Fail. « Quant aux Courts des Princes, il les faut (pour parler et apprendre de tout) avoir vécus et savoir de quel bois l'on s'y chauffe, mais s'en retirer au plustost qu'on peut : jamais homme, disoient les anciens, ne revient meilleur à sa maison pour avoir esté au loin. Combien de fois ay-je ouy dire telles et pareilles choses à vous, Girard de Bernard, seigneur Du Haillan, l'honneur de notre France[3] ? » Ce sont là « telles et pareilles choses » qui gagnaient pareillement la sympathie des lecteurs et la retenaient.

Mais un dessein plus vaste absorbait alors toutes les forces de

1. En voici la liste : Paris, 1570, in-8; 1571, in-8; 1572, in-4; 1573, in-16; 1577, in-8; 1580, in-8; 1584, in-8; 1594, in-8; 1595, in-8; Anvers et Lyon, 1596, in-8; Paris, 1609, in-8; Genève, 1609, in-8; Rouen, 1611, in-8; Paris, 1613, in-8.

2. Noël du Fail, *Baliverneries et contes d'Eutrapel*, éd. Courbet, t. I, p. 109.

3. Noël du Fail, *Baliverneries et contes d'Eutrapel*, éd. Courbet, t. II, p. 217.

Du Haillan : la composition de cette histoire de France qu'il avait si pompeusement annoncée et pour laquelle il avait su obtenir l'appui royal. Cinq ans suffirent pour que tout fût prêt et que l'écrivain ait tenu parole ; dans le courant de l'année 1576 — la dédicace et le privilège sont datés de juillet, — paraissait un énorme volume in-folio de près de quinze cents pages contenant *L'histoire de France par Bernard de Girard, seigneur Du Haillan, historiographe de France*[1]. C'était peu de temps assurément pour conduire à bien pareille entreprise, si l'on considère la masse énorme du livre imprimé. Même pour un écrivain préparé, comme Du Haillan, par ses travaux antérieurs à traiter un tel sujet, il fallait pour aboutir un grand amour du travail et une robuste confiance en soi. Sans doute, dans ce nouvel ouvrage, l'historien laissa de côté systématiquement tout ce qui avait trait aux institutions de la France ; il s'en tint au développement de l'histoire elle-même présenté suivant la succession des règnes et l'ordre des notables événements. Les deux premiers livres *De l'estat et succez des affaires de France* servirent à l'auteur de la trame sur laquelle il broda tous les détails nouveaux et superposa les morceaux de rhétorique oratoire qui amplifièrent son récit. Mais encore fallait-il suivre la suite des faits, la retracer avec exactitude, l'embellir. D'autres moins présomptueux que Du Haillan y auraient renoncé ; lui, au contraire, se mit à l'ouvrage avec décision et parvint rapidement au terme de son labeur, porté par les ressources d'un génie facile, encouragé par la gloire qu'il s'en promettait, et stimulé par les aveux de rivaux qui ne cachaient pas leur intention de se mesurer avec lui dans la même carrière. Et, après un effort de quelques années seulement, l'historien avait le légitime plaisir d'offrir son livre au roi Henri III, que la mort de son frère Charles avait fait, entre temps, monter sur le trône de France.

Bien entendu, cette copieuse histoire de France s'ouvre par une dédicace solennelle de l'écrivain au souverain. C'est un morceau large, qui n'est pas sans mérite et par les idées qui l'emplissent et par la manière dont elles y sont exprimées. Nous qui connaissons déjà les vues de Du Heillan sur la matière, nous en retiendrons surtout les renseignements personnels et particuliers.

Il y a maintenant cinq ans, disait Du Haillan, qu'aprez que le feu Roy vostre frere, vous, Sire, et la Royne votre mere eustes veu mon œuvre *De l'estat et succez des affaires de France* imprimé et les deux

1. Paris, Pierre L'Huillier, de 20 feuillets préliminaires non chiffrés 1304 pages chiffrées et 34 feuillets également non chiffrés à la fin pour la table.

premiers livres de l'*Histoire de France* non imprimez, ains seulement escrits à la main, il pleut au dit feu Roy, à la priére que vous et la Royne vostre mere lui en fistes, me commander et vous aussi, Sire, me le commandastes, d'escrire en langage françois l'histoire des Roys vos predecesseurs, cy-devant assez mal escrite par nos François et assez negligeamment ou envieusement traictée par les estrangers. Et pour me donner moyen et courage d'entreprendre cest œuvre, à la remonstrance et requeste de Monsieur de Villequier qui a toujours aymé mes escrips et moy et qui est presque aujourd'huy le seul digne tesmoing des longs services qu'en plus d'une sorte je vous ai faits dez vostre enfance, il pleut au feu Roy vostre frere me donner l'estat d'Historiographe de France et me promettre beaucoup de bien et d'advancement, comme aussi, Sire, vous me donnastes asseurance de m'en faire de vostre costé et de me faire cognoistre que mes longs et fidelles services et mes labeurs ordinaires recueilliroient leur semence. Je me sentis bien heureux de ce commandement, tant pour le contentement que j'ay et qu'à bon droit je doibs avoir de la bonne opinion que Vos Majestez eurent de moy, m'estimans digne d'une telle charge, que pour l'esperance qui me fut donnée de faire en cela un service aggreable à Vos dites Majestez, honnorable à vostre race, necessaire à la France et proffitable à chacun. Depuis lors j'ay presque ordinairement nuit et jour travaillé à cest ouvrage, à la sueur et peine de mon corps, aux despens de mes annees, au grand travail de mon esprit et à la despense de ma bourse au recouvrement des livres, tiltres, chartres, memoires, enchartements et autres monuments qu'il m'a convenu avoir pour le bastiment d'un si grand ouvrage, et ay abandonné et quitté mes autres affaires et les moyens de les accommoder pour me donner tout et du tout à l'accomplissement d'iceluy, duquel je suis sorti après cinq années employées à son bastiment, après plusieurs journées passées en estude, en solitude et en grand rompement de teste, après plusieurs veilles, après plusieurs nuits à demy veillées, et après une grande lecture, fueilletement, remuement et accord de plusieurs livres latins, françois et italiens, tant anciens que modernes, et de plusieurs monuments, papiers, tiltres, paperasses et parchartes feuilletées et tournées. J'y ay tant eu de peine, Sire, que si lorsque j'entreprins cest œuvre j'eusse sçu ou pensé le travail qu'il y falloit prendre, et que j'y ay prins, je me fusse excusé envers Vos Majestés, et n'y eust eu ny don ni promesse, ny désir ou esperance d'honneur, de gloire ou d'advantage qui m'eust peu induire à l'entreprendre. Mais quand je me suis veu embarqué en ceste mer de travail, et des trois, puis des quatre, cinq, six, sept, huit, neuf et dix livres de cest ouvrage, je n'ay peu ny voulu retourner au rivage, ains tiré ou des devoirs et quelquefois du plaisir que je prenois en ceste navigation, il m'a fallu suivre ma routte, poursuivre mon voyage et aller où le vent de mon entreprinse et de vos commandemens poursuit le vaisseau de mes escripts. Je voyois tant de diversitez aux histoires qui ont parlé

des faitz et des actions de nos Roys, et tant de confusion, de prolixité et de passion en elles, et d'ailleurs je prevoyois tant d'envies et de calomnies sur moy que je ne sçavois quel jugement y asseoir, ny de quel costé me tourner, ny ce que je devois eslire. . . . . .

. . . . . .

De toutes ces confusions, diversitez, prolixitez et labyrinthes, Sire, je suis sorti, et ay fait l'Histoire de France et des Roys vos ancestres le mieux qu'il m'a esté possible. Je n'ay pas peu le faire si bien qu'elle le merite, je n'ay peu luy donner sa perfection, et ne veux blasmer les morts ny leur ouvrage pour donner louange et advantage au mien. Mais seulement sans presomption et vanterie je diray que j'ay fait chose qui n'a encore esté faite par autre, ny veu de nos François et ay donné à l'Histoire de France une robbe dont elle n'avait encore esté parée. Il y a quelques doctes personnages (à ce que j'ai ouy dire) qui la bastissent. De quoy je suis très aise et le seray encore d'avantage quand je verray leur œuvre, et vous, Sire, devez souhaitter et commander que plusieurs y mettent la main, car c'est l'honneur des vostres et le vostre, quoy qu'en veulent dire les malicieux ignorans qui ne voudroient qu'elle fut escrite. Plusieurs escrivains qui la feront diront (possible) plusieurs choses que je n'ay dites, et j'en auray dit qu'ils ne diront pas. Pour le moins s'ils me devancent d'honneur de travail, je les devanceray en temps et ne seray indigne de participer avecques eux de la gloire d'avoir fait l'Histoire de France. Il y en a qui le feront aussi bien et mieux que moy, et d'autres pis, mais si je ne gaigne le premier rang entre eux, je m'asseure de n'estre mis en dernier. J'ay trouvé moyen de tirer la quinte essence de ces grosses masses d'histoires antiques, de reduire leur superabondance, superfluité et longueur en choses necessaires et non superflues, et outre cela ne m'estant voulu fier à nos histoires et chroniques j'ay tiré des estrangeres et des registres des cours de Parlemens, des chambres des comptes, des chartres des esglises et de quelques livres qui m'ont estez prestez par quelques miens amys ce que je cognoissois pouvoir servir à ma matiere. Mon seul but a esté la verité. . . . . .

. . . . . .

Je pense avoir fait un grand bien à l'Histoire de France, la débrouillant de plusieurs menteries et fables qui la rendent mal plaisante et quelquefois discordante, ostant les lecteurs du doubte de beaucoup de points desquels ils ne trouvoient en elle la vraye intelligence. En quoy je m'asseure estre aggreable aux hommes de bon jugement, car c'est à eux à qui je veux plaire non à ceux à qui mes opinions et mes escrits desplairront; et sur tout je désire qu'ils plaisent à Vostre Majesté, Sire, qui estes Prince veritable, qui avez tousjours aymé à ouyr et dire la vérité, donné esperance aux gens de lettres que vous seriez leur support et quelquefois voulu lire et ouyr les Histoires. Ce que je puis dire véritablement pour l'avoir cogneu dès vostre enfance, au temps auquel j'avois cest honneur d'approcher de vostre personne, de vous faire

service, de ne tenir pas le dernier rang en ma qualité, et de vous avoir quelquefois discouru plusieurs belles histoires tant des Rois vos ancestres que des autres royaumes et estats. Et si maintenant que vous jouissez de la paix donnée à vos subjets, il vous plaist quelquefois prendre la peine de lire cest œuvre qui vous sera autant ou plus proffitable que quelques autres qu'on vous pourroit presenter, je m'asseure qu'il vous donnera tant de plaisir et de contentement que vous n'appellerez pas cela peine, et qu'après le plaisir le proffit vous en viendra, qui sont les deux choses qu'on peut recueillir de la lecture des histoires et de toutes autres sciences. Les Princes, Sire, doivent lire les histoires de leur patrie, nation et royaume pour y voir les vies et actions de leurs ancestres, les lois et ordonnances par eux faictes, le cours de leur règne et seigneurie, et pour rejecter les mauvais exemples d'iceux, et imiter et ensuivre les bons. S'ils veulent lire (comme ils le doivent quelquefois faire) et s'ils veulent entendre de beaux discours, c'est à l'histoire de leur estat à laquelle ils se doivent attacher premièrement, et recueillir de leurs prédecesseurs les meubles de leurs vertus comme ils en ont recueilli la succession. Il y a long temps, Sire, que cest œuvre vous est promis tant par moy que par autruy. Dès que vous fustes arrivé en vostre royaume je vous en fis la promesse à Lyon, et depuis quelques mois en ceste ville Monsieur de Biron qui prend autant de plaisir de lire les histoires qu'à lui donner un bon subject de parler de luy vous en a souvent parlé et donné envie de la voir. Au mois d'avril dernier, Sire, je vous en presentay en vostre cabinet du Louvre les douze premiers livres, estant assisté et favorisé du témoignage et du langage de Monsieur de Cheverni, qui fait profession de favoriser les bonnes lettres. Doncques, Sire, maintenant que vous avez donné à vostre royaume la paix tant désirée et nécessaire, en bonne saison pour les lettres et pour les livres, je vous donne tout l'œuvre entier suivant mon intention première, complet de vingt-quatre livres, depuis Pharamond premier Roy des Françons jusques à la mort de Charles septième, n'ayant voulu passer oultre pour quelques considérations que j'ai mises dedans la Préface de cest œuvre, et lesquelles je n'ay voulu mettre icy de crainte d'ennuyer Vostre Majesté de trop long discours. Toutes fois, Sire, si ceci vous est aggreable et qu'il vous plaise me commander de poursuivre, je le ferai, avecques bonne esperance qu'à l'imitation des Roys vos predecesseurs qui ont aymé et favorisé les lettres, et honoré les lettrez d'honneurs et de biens vous aurez très agreables mes labeurs et vous ressouviendrez des longs et fidelles services qu'en plus d'une sorte je vous ay faits dès vostre enfance et ma jeunesse, et que sur ceux qui travaillent pour le public vous ferez reluire les rayons de vostre libéralité, lesquels vous respandez sur tant d'autres personnes qui n'ont en main les outils pour immortaliser vostre nom et pour faire à Vostre Majesté service en plus d'une façon, comme ont quelques-uns de ceux qui se meslent d'escrire.

Il n'est pas malaisé de retrouver, sous l'apparat de cette rhétorique ampoulée et quémandeuse, les véritables sentiments de Du Haillan et le secret de son ambition. Ce dont il se vante, c'est d'avoir « mis en lumière l'histoire entière de la France en discours et fil continu d'histoire ». Il s'étonne que d'autres avant lui ne l'aient pas fait, « depuis cinquante ans que la France a produit tant d'excellents esprits, ornés de tant d'éloquentes langues et de disertes plumes ». Du Haillan revient abondamment sur tout cela dans la préface aux lecteurs qui suit la dédicace au roi et dans laquelle il expose comment il a tiré parti des sources auxquelles il a eu recours. Nous ne reviendrons pas ici sur les sources anciennes que Du Haillan a mentionnées autre part. Nous préférons reproduire ce qu'il dit des ouvrages plus récents, des travaux de ses contemporains, et rapporter comment il les juge. Avant Du Haillan, le Gascon François de Belleforest, son ami, « duquel les immenses et infatigables labeurs méritent grand honneur et récompense », avait « augmenté, enrichi et illustré les *Chroniques* de Nicolle Gilles, non seulement d'histoires par elles omises et de corrections de ce qu'elles avaient mal dit, mais aussi des causes, conseils et discours requis en la description des histoires ». Mais ce travail de restauration d'un ouvrage déjà ancien n'avait pas la valeur d'un ouvrage nouveau. Et c'est du nouveau que Du Haillan rêvait de faire, tant pour sa propre renommée que pour l'illustration même de la France.

D'autres que lui, d'ailleurs, avaient alors, prétend-on, ce projet ambitieux. Voyons comment il les passe en revue; ce ne peut être qu'un utile enseignement sur l'état des études historiques au XVI^e^ siècle. « On dit, écrit Du Haillan, qu'il y a aujourd'hui quelques excellents et doctes personnages qui y mettent la main et qui veulent desployer à la France et estaller aux yeux des vivants et de la postérité une belle histoire françoise. Si Jean de Saint-André, chanoine de Notre-Dame de Paris, Claude Fauchet, président aux Monnoyes, Charles de La Mothe, conseiller du Roy en son grand conseil, qui ont plusieurs beaux monuments de l'histoire de France et qui ont en main les outils d'escrire, Loys Le Roy, dit Regius, duquel les œuvres philosophiques et historiens courent par le monde, René Chopin qui a fait cest excellent œuvre *De Domanio* et autres livres, Étienne Pasquier, auteur des *Recherches de France*, Jean Bodin, auteur de ceste excellente *Republique* non encore veuë en France et de tant d'autres œuvres, André Thevet, cosmographe du Roy, qui a fait ceste *Cosmographie* remplie de choses si rares, et Papirius Masson qui fait en latin

une brève histoire de nos Rois, tous doctes, rares et excellens personnages, chacun en sa profession, et qui ont leurs testes et leurs librairies remplies de tant de belles choses appartenantes à l'histoire de France, vouloient employer le temps à l'escrire, en peu d'années nous la verrions la mieux escrite qu'autre qui fut onc, et pourrions espérer qu'en bien dire, en belles choses et en beaux exemples elle ne devroit rien aux Grecques ny aux Romaines. »

Ce beau projet ne séduisit pas les esprits si diversement préparés à l'exécuter que Du Haillan énumère ici avec toutes les apparences de la sympathie. Le sort lui avait réservé cette faveur, et maintenant que l'œuvre était faite, l'auteur pouvait en bonne justice rendre hommage à ceux qui l'auraient également conduite à bien, s'ils avaient eu la hardiesse de l'entreprendre et la persévérance de la poursuivre. Du Haillan, moins dédaigneux qu'à ses débuts, s'efforce aussi de payer ses dettes de gratitude dans une énumération qui n'est pas sans intérêt pour nous.

Et à fin que je ne sois ingrat envers ceux qui m'ont accommodé de quelques œuvres desquels j'ay tiré de la matière pour le bastiment d'un si grand édifice, plusieurs de mes amys m'ont secouru de quelques monuments et livres rares, des fleurs desquels j'ay orné mon labeur. Philippes Hurault, seigneur de Cheverni, duquel la librairie, outre les autres raritez qu'elle a, est possible le plus riche et excellente de ce royaume en trésors de l'antiquité de la France, m'a fait voir long temps a plusieurs belles et excellentes pièces, la communication desquelles m'a donné une grande intelligence de plusieurs choses non vulgaires. Jean de Saint-André, duquel j'ay parlé cy dessus et qui pareillement a plusieurs belles antiquitez de nos François, m'en a fait une bonne et libérale part. Guillaume de Haultemer, seigneur de Fervacques et comte de Gransey, m'a accommodé d'un gros vieil livre escrit à la main trouvé en les tresors de ses ancestres, duquel j'ay tiré plusieurs belles antiquitez peu cogneues des nostres. Noël du Fail, sieur de la Herissaye, conseiller du Roy en sa cour du Parlement de Bretaigne, gentilhomme plein de doctrine et d'intégrité, m'a semblablement envoyé de Bretaigne un autre vieil livre escrit à la main, tiré de la librairie des anciens ducs de Bretaigne, auquel j'ay trouvé plusieurs belles choses. François de Noailles, evesque d'Acqs, cogneu par tout le monde pour les ambassades et negotiations qu'il a faites par tous les endroits de l'Europe et avec lequel j'ay esté en ses ambassades d'Angleterre et de Venise, depuis deux ans m'a envoyé de Constantinople un vieil livre escrit à la main en vieil françois, traittant les guerres saintes des François en Asie, et fait par un François duquel le nom est supprimé ; de cest œuvre là j'ay tiré plusieurs discours des guerres saintes des nostres.

Et Du Haillan achève son énumération en citant le nom de son propre frère, François de Girard, qui lui avait envoyé de Bordeaux plusieurs papiers recueillis par leurs ascendants sur les affaires de la Guyenne.

Je crois qu'il ne faudrait pas conclure de tout ceci que Du Haillan se soit beaucoup servi des sources manuscrites ; outre que le court espace de temps qu'il consacra à édifier son œuvre ne le lui permît guère, son goût ne parait pas l'y avoir porté. Vulgarisateur avant tout, il alla droit aux livres imprimés et c'est de là qu'il tira les matériaux dont il bâtit son propre livre. Son ambition est d'avoir coordonné ces pièces diverses, de les avoir rapprochées et jointes ensemble pour en former un travail personnel; c'est en effet le seul mérite auquel il puisse raisonnablement prétendre. Mais avant de savoir s'il fit ce choix et cet ajustement avec soin et avec méthode, il convient de rechercher encore les noms et les œuvres des auteurs envers lesquels Du Haillan contracta des emprunts plus ou moins déguisés. De son propre aveu, Du Haillan doit d'utiles enseignements aux travaux de Jean Du Tillet et d'Estienne Pasquier, à la traduction de Paul Emile par Jean Regnard, sieur de La Minguetière, aux *Chroniques de France* de François de Belleforest et à son *Histoire des neuf Charles*, aux *Annales de Bourgogne* de Guillaume Paradin, et à celles de Flandres de Pierre d'Ondegherst. Pour les origines de l'histoire de la monarchie française, Du Haillan mentionne comme lui ayant servi les ouvrages suivants dont nous respectons à la fois l'ordre et l'orthographe : ceux de Grégoire de Tours, du moine Aimoinus, de Huniband, de Sigisbert, de Rhegino, de Hildebrand, les chronique Dionysiennes et Martiniennes, et celles de Saint-Germain-des-Près. Pour des périodes moins lointaines, Du Haillan a eu recours aux écrits de Geoffroy de Villehardoin, de Jean sire de Joinville, d'Alain Chartier, de Bernard Guidon et Guillaume de Nangis, de Jean Froissard et d'Enguerrand de Monstrelet, de Robert Gaguin, de Hubert Léonard, de Jean Trittème, de Herman Le Comte, de Rupert, de Jean Le Maire de Belges, de Beissel et d'Aimond. Encore une fois, c'est à dessein que nous reproduisons ces noms dans l'ordre et avec l'orthographe que leur donne Du Haillan, parce que cet ordre arbitraire et cette orthographe sont à eux seuls un enseignement. Enfin, à mesure que les temps se rapprochent, la question de la découverte des sources et de leur emploi n'est plus ni aussi délicate ni aussi pleine de difficultés; les textes abondent davantage et les récits sont plus complets et plus circonstanciés. C'est parce que Commines avait trop bien conté le règne

de Louis XI, au gré de Du Haillan, que celui-ci s'arrêta, s'il faut l'en croire, à l'avènement de ce roi. Mais ce sentiment ne fut pas définitif, ainsi que nous le verrons ultérieurement. Claude Seissel et Guillaume et Martin du Bellay avaient également parlé de Louis XII comme on pouvait le souhaiter. Du Haillan terminait donc l'examen de ceux qui l'avaient précédé en essayant de rendre justice à deux écrivains auxquels il n'eut rien à emprunter, mais qu'il n'eût pas été équitable de passer sous silence. L'un était un conseiller au Parlement de Bordeaux, l'ami de Jules-César Scaliger et de La Boétie, qui se délassait de ses occupations professionnelles, par des travaux d'érudit et d'historien. « Arnould de Ferron, dit Du Haillan, mon compatriotte et amy, conseiller en la cour de Parlement de Bordeaux et très docte personnage, a escrit l'histoire des roys Charles huictiesme, Louis douziesme et François premier, commençant là où avait fini Paul Emile. » Quant à l'autre, bien qu'il porte le nom d'un illustre bordelais, il n'a rien de commun avec l'auteur des *Essais*. « Le sieur de Montagne, dit Du Haillan, cy devant advocat du Roy aux généraux de Montpellier, avec grand labeur et diligence, a escrit l'histoire de ce temps depuis la mort du Roy Henri deuxiesme, et puis Jean Le Frère de Laval et La Popelyniere ont escrit celle des troubles de ce royaume. » On arrive de la sorte jusqu'au temps même de Du Haillan, mais lui, dans ses écrits, ne s'est pas avancé jusque-là.

De propos délibéré, Du Haillan s'en tint donc aux origines, en ne poursuivant son œuvre que jusqu'à une date encore fort éloignée de celle où elle parut. Si c'est là ce que nous lui reprocherions le plus volontiers maintenant, c'est ce qui fit sa force au début et ce dont on lui sut le plus de gré. On le loua d'avoir compris que la liberté de l'histoire pouvait gagner à ne pas se mêler aux contestations du présent, et lui-même sut maintenir à sa pensée une allure assez lointaine et assez haute pour qu'elle dominât les intérêts momentanément en jeu. Cela ne plut ni aux royalistes intransigeants ni aux frondeurs irréductibles, mais Du Haillan y gagna de pouvoir dire ce qu'il pensait sans paraître flatteur ou intéressé, et son autorité s'accrut d'autant. Le désintéressement professionnel de l'écrivain, son impartialité historique est un point sur lequel les contemporains sont unanimement d'accord, et l'avenir n'a pu que souscrire à ce jugement. Et Agrippa d'Aubigné semble être le porte-parole de son siècle lorsqu'il a écrit qu'il n'y avait eu jusqu'alors, « au jugement des plus doctes, depuis Du Haillan, que deux qui ayent mérité le nom d'historien, savoir lui et M. de Thou ». « Le premier a porté le

faix et les frais des recherches de tous costés, sans avoir devant les yeux un corps d'histoire qui le relevast aux deffauts, ce que M. de Thou ni moi ne pouvons soustenir. A cet exercice il a despendu non seulement les bienfaits de la reine mère, mais encore son patrimoine entier, qui n'estoit pas mépriſable; et puis il a esté abandonné après avoir jeté la pierre qu'il eust bien désiré et ne pouvoit rappeler. Son labeur est sans pareil, son langage bien françois, qui sent ensemble l'homme de lettres et l'homme de guerre, comme il s'est signalé et monstré tel en trois actions dignes de lumière. Il estoit de grande lecture, l'abondance de laquelle l'a porté a trop de conférence des choses anciennes aux présentes, ce que plusieurs désirent seulement en une leçon publique. J'ai encore à dire de lui qu'on lui donna de mauvais commissaires pour chastier son livre, qui laissèrent passer les choses qui devoient estre relevées et presque partout le corrigèrent injustement[1]. » Il est fâcheux que d'Aubigné, qui rend si bien justice à Du Haillan et qui d'ailleurs lui a fait quelques emprunts, n'ait pas cru devoir être plus explicite encore et nous donner plus de détails sur ces « trois actions dignes de lumière » qui excitent notre curiosité sans la satisfaire.

Pourtant de cet amas de faits recueillis par Du Haillan, de toutes ces conférences, comme dit d'Aubigné, surgissent quelques idées qui les dominent et font comprendre le caractère véritable de l'auteur et la portée de l'œuvre. C'est d'abord une conception trop étroite, mais élevée de l'histoire, que Du Haillan expose avec netteté. « Après la vérité qui a esté mon seul but, déclare-t-il, j'ai voulu seulement écrire ce qui appartient aux affaires d'estat, qui est le vrai point de l'histoire, et ne m'estendre qu'aux discours des affaires, des négociations, des ambassades, des entreprises, des sièges des villes, des assauts, des batailles, des victoires ou deffaites d'icelles, de ce qui en est advenu, des traictez de paix, des alliances, associations et confédérations entre princes et d'autres telles choses appartenantes aux affaires d'estat qui ne sont autre chose qu'une vraye histoire. J'ay voulu insérer au long quelques harangues et concions, quelques lettres missives et quelques traictez de paix et de confédération, d'autant que par iceux on cognoistra ce qui est advenu au paravant, et ce qui pouvoit par après advenir. » Ainsi compris et pratiqué, le rôle de l'historien est monotone, sans doute, et guindé, mais cette allure solennelle le garde des frivolités et des mesquineries.

1. Agrippa d'Aubigné, *Histoire universelle*, édition publiée pour la Société de l'histoire de France par le baron Alphonse de Ruble, t. I, p. 4.

L'histoire qui en procède, si elle est froide, elle aussi, et compassée, est cependant tolérante et modérée. Ce sont bien là les deux caractères distinctifs de celle de Du Haillan. On s'intéressait beaucoup alors aux origines du pouvoir royal, à sa portée, à ses limites. Ces problèmes passionnaient les esprits qui les retournaient en tous sens. C'était l'heure où, entre l'absolutisme de François Ier et de Henri II, si bien préparé par l'astuce de Louis XI et la bonhomie de Louis XII, d'une part, et, d'autre part, l'absolutisme de Richelieu et de Louis XIV, si naturellement remis en faveur par l'apparente bonne grâce de Henri IV, les écrivains, historiens ou polémistes, se demandaient avec une ardeur sans cesse croissante ce que le roi était en droit d'exiger, d'où il tirait son pouvoir et ce qui le limitait. La question qui primait tout était de savoir si la royauté française avait jadis été élective. Si elle l'avait été au début, l'élection avait pour corollaire la déposition, et l'organisme qui autrefois avait élu le roi pouvait, le cas échéant, le déposer. Ce sont là questions qu'on pose volontiers au milieu des troubles et qu'un pouvoir affaibli ne parvient pas à empêcher de se produire. On doit regarder les ouvrages de Du Haillan comme un épisode de cette enquête et le considérer lui-même comme un témoin déposant sur l'état des esprits de son temps. A cet égard son labeur est loin de nous avoir été inutile : il nous renseigne d'autant mieux que les préoccupations dynastiques semblent tenir fort peu de place dans son œuvre et que, restant volontairement cantonné dans le passé, l'écrivain a pu dire toute sa pensée sans craindre les applications trop immédiates. Aux lumières de l'histoire ainsi pratiquée Du Haillan entrevoit le système de la monarchie limitée, c'est-à-dire de la monarchie parlementaire, et en proclame la légitimité, à l'encontre de Jean Bodin. Pour lui, le roi est le maître, mais « bien qu'il ait toute puissance et autorité de commander et faire ce qu'il veut, si est-ce que cette grande et souveraine liberté est réglée, limitée et bridée par bonnes lois et ordonnances et par la multitude et diversité des officiers ». L'aristocratie et la démocratie ont également leur part dans ce contrepoids : la justice, les privilèges de chaque ordre et la police reposant sur une série de lois à peu près inviolables servent de barrières à l'omnipotence royale. Enfin à ces freins Du Haillan ajoute la puissance du Parlement, dont il est l'un des premiers à comprendre l'usage, et aussi celle des États Généraux. On sait comment le corps judiciaire devait plus tard adopter et étendre cette conception, mais pour le moment elle était neuve et hardie. Et sur l'élection des rois, Du Haillan estimait qu'elle avait

longtemps existé et qu'il en restait une ombre dans la cérémonie du sacre; il raille avec sa vivacité accoutumée les royalistes tenaces qui n'en voulaient pas convenir, « comme si les rois tombaient de l'air ou des nues sur la terre sans quelque première cause ». Mais l'hérédité, selon lui, vaut mieux que l'élection, et la loi salique, si elle n'a jamais été écrite, n'en est pas moins une coutume légale et justement observée.

Toutes ces distinctions nous paraissent oiseuses, maintenant que les idées ont marché. Il n'en était pas de même alors, où l'on rendait justice à la liberté d'esprit de l'historien, à son honnêteté, à son désintéressement. Certes nous avons beau jeu à sourire aujourd'hui de ces vétilles, comme à relever les erreurs de Du Haillan. Celles-ci abondent, il est vrai. S'ensuit-il que Du Haillan manquât de critique? C'est chose fort relative que la critique historique, et parce que Du Haillan en paraît avoir défaut à nos yeux, on ne saurait conclure qu'il en fut ainsi aux yeux de ses contemporains. Sans doute il est bon d'atteindre une vérité; celui-là n'est cependant pas méprisable qui, sans l'avoir touchée, s'en est rapproché de plus près que les autres. Parfois Du Haillan se trompe et confond deux sources très différentes; il est certain notamment qu'il ne distingue pas entre Grégoire de Tours et Frédégaire. C'est regrettable assurément, mais est-il assuré que la distinction fût alors bien courante et que d'autres ne s'y soient pas mépris? Au surplus, pour les origines, l'érudition de Du Haillan est inférieure à celle des spécialistes de son temps; pourtant on oublie trop, en le jugeant, qu'il était surtout un vulgarisateur et que son ambition avait été de présenter un corps homogène d'histoire de France, non de le créer de toutes pièces. Si les questions d'origines ne l'embarrassent pas davantage, c'est parce qu'il les ignore. Dans le portrait qu'il trace de Charlemagne il le fait habiller *à la française* et dit que le français était *sa langue naturelle*. Ce sont des anachronismes amusants qui nous dérident aux dépens de celui qui parle ainsi; mais croit-on qu'on les remarqua au moment où ils furent dits et que d'autres auteurs ne s'exprimaient pas tout pareillement? Du Haillan, ajoute-t-on, néglige la couleur locale, et, loin de choisir et de garder dans les écrits dont il use les traits particuliers qui caractérisent une époque ou un homme, il recouvre tout du même style uniforme, clair mais sans chaleur, qui donne à son œuvre une allure monotone et voulue. A la vérité, le reproche est aisé à formuler, puisque Du Haillan lui-même se vante d'avoir ainsi accommodé l'histoire.

Et j'ajoute que c'était là une nouveauté digne d'un homme intelligent, qui sentait ce dont l'histoire était capable, s'il ne parvint pas à le réaliser. La manière sèche, impersonnelle et indigeste des anciennes chroniques ne suffisait plus depuis longtemps aux gens éclairés, pas plus que la poésie raide du XV^e^ siècle ne satisfaisait le public après Marot et Ronsard. Tout d'abord on songea à amplifier les chroniques, sans guère les modifier, à en conserver la trame en l'agrémentant seulement de quelques légendes et épisodes fort discutables. Telle est l'œuvre de Nicole Gilles ou de Robert Gaguin. Un peu plus tard, des Italiens de la Renaissance, le Napolitain Michel Riccio ou Paul Émile de Vérone, encouragés par les rois de France, se chargèrent d'apprendre aux Français leur propre histoire, tracée sur les modèles de l'antiquité et conçue dans un esprit différent des anciennes chroniques. Paul Émile mit trente ans à écrire son œuvre qui s'arrêtait à Louis XI, tant il avait le souci de parfaire sa latinité raffinée, et le Bordelais de Ferron la reprit et la continua jusqu'à la mort de François I^er^. C'est alors que Du Haillan parut. Comme on l'a vu, il se rendait fort bien compte de la façon dont ses devanciers avaient traité l'histoire. A cette convention passée de mode, il tenta d'en substituer une autre dans la fleur de sa nouveauté, et de créer ce qu'on pourrait appeler l'histoire à la mode italienne, en essayant de retracer les annales du peuple français comme Tite Live l'avait fait jadis pour les Latins ou comme on le faisait depuis près de deux siècles au delà des monts, dans des récits d'une rhétorique abondante et bien ordonnée, entremêlés de débats fictifs, de discours imaginés, de considérations plus ou moins profondes. Du Haillan l'essaya dans un style hardi, brillant, vigoureux, digne en beaucoup d'endroits d'un véritable écrivain, et il eut sur le Véronais Paul Émile l'avantage incontestable d'écrire son œuvre en français et de la rendre ainsi accessible à tout le monde. C'est à ce titre que Du Haillan est un précurseur et c'est ainsi que procède de lui une école historique qui a duré jusqu'à la fin de l'avant-dernier siècle. Au commencement du XIX^e^, Augustin Thierry examinant impartialement les débuts de notre littérature historique a pu dire avec justice : « Du Haillan est le père de l'histoire de France telle que nous l'avons lue et apprise. C'est lui qui a produit Mézeray, l'abbé Daniel, l'abbé Velly et Anquetil. Tous ces écrivains malgré les différences d'époque, suivent la même méthode que lui, ont les mêmes prétentions de sagacité politique et aussi la même impuissance, la même inexactitude, ou pour mieux dire la même fausseté dans la représentation des temps et des hommes. En dépit du peu de mérite réel de cette

école d'historiens, on ne peut regarder avec indifférence le premier effort qui ait été fait pour donner à la France une histoire complète et sérieuse. » Ce jugement porté par un de ceux qui ont le plus contribué à changer notre conception moderne de l'histoire est particulièrement intéressant à recueillir.

Au reste, bien des griefs faits à Du Haillan et à son œuvre sont des reproches qui visent le dessein de son entreprise plus encore que lui-même. Les difficultés de la tâche d'une histoire de France ne changent guère et sont les mêmes de tous les temps. M. Renan, appréciant un jour une tentative pareille, bien plus moderne, a dit sans trop d'ironie que pour y réussir il fallait de l'abnégation. Le passage est trop bien à sa place ici pour ne pas le transcrire en entier. « La France, disait-il le 23 avril 1885 à l'Académie française, en y recevant le successeur d'Henri Martin, avait besoin d'une histoire étendue qui, sans remplacer l'étude des sources, présentât à l'homme instruit l'ensemble complet des résultats obtenus par la critique moderne. Pour rédiger une telle histoire il fallait de l'abnégation. Comme l'a fort bien dit M. Villemain, il n'y a pas de chef-d'œuvre en vingt volumes. Un tel livre, en effet, ne pouvait être un livre de style; M. Augustin Thierry ne l'aurait jamais fait. Ce ne pouvait non plus être un livre de science; M. Léopold Delisle ne le fera jamais. Il fallait pourtant que le livre existât. Les exquises ou étincelantes fantaisies de M. Michelet étaient à la fois plus et moins que l'ouvrage de conscience et de bonne foi réclamé par l'intérêt public. M. Henri Martin se dévoua. Il n'ignorait pas que la France et, en général, les pays très littéraires sont injustes pour les œuvres qui se distinguent par la modération et le jugement plutôt que par l'éclat du talent. Il s'assujettit courageusement à une œuvre condamnée d'avance à une foule de défauts. Il renonça aux jouissances de l'écrivain, aux plaisirs intimes du savant. Pour moi, je pense que rien ne vaut un honnête homme, et je trouve qu'il fit bien. Le livre de M. Henri Martin est un des plus estimables que notre siècle ait produit. Il est beau de l'avoir écrit, il est honorable pour un pays d'avoir inspiré le courage de l'écrire. » Est-ce que, *mutatis mutandis*, il n'est pas aisé de faire application de ces paroles judicieuses à tous ceux que tenta l'ambition de composer une histoire générale de la France, et, en particulier, au premier en date, à Du Haillan? Certes, on ne saurait prétendre que celui-ci se soit sacrifié, bien que quelques-uns de ses contemporains nous l'assurent. Il essaya de mettre dans son cas, le moins d'abnégation qu'il put, et il fit bien; s'il ne tira pas de son œuvre tous les avantages qu'il en attendait, il n'y eut pas de sa faute, mais bien de

celle de ses protecteurs, qui ne s'y prêtèrent pas aussi bien qu'il l'eût souhaité. Mais son entreprise était louable, malgré ses lacunes inévitables, généreuse à cause de ses dangers; elle venait à son heure et marquait le début d'une évolution qui allait se produire et se continuer plus de deux siècles. Quant aux circonstances atténuantes d'un pareil dessein, elles viennent d'être dites avec une précision de touche qui dispense d'y insister davantage.

PAUL BONNEFON.

« L'AVOCAT PATELIN » DANS LA LITTÉRATURE SERBO-CROATE DE RAGUSE

La littérature serbo-croate de Raguse fait voir, à partir du XVII[e] siècle, une certaine tendance à s'émanciper de l'influence presque exclusive de la littérature italienne et latine, et à se mettre directement en contact avec les littératures qu'elle ignorait jusqu'alors, et principalement avec la littérature française.

La première traduction d'un ouvrage français date du XVII[e] siècle. Je trouve dans le catalogue de la bibliothèque franciscaine de Raguse un manuscrit intitulé : *Provodje od redovnica, izvadjen iz diéla S. Frenčeska od Sales, izgovoden iz jeziza latinskoga po D. Mihu Puciću, Knoniku* (Conduite des religieuses, tiré de l'œuvre de S. François de Sales, traduit du latin par Michel Pozza, chanoine). Je n'ai pas vu le manuscrit et ne peux dire quelle est l'œuvre de saint François de Sales qui a été traduite par Pozza, et si c'est quelque fragment de l' « Introduction à la vie dévote », dont il existe une traduction latine, ou le « Coustumier et directoire pour les sœurs religieuses de la Visitation de Sainte-Marie » (1628), ou quelque autre ouvrage. Pozza, qui est connu comme traducteur de plusieurs Vies des saints, est mort en 1685 [1].

Au XVIII[e] siècle on se mit avec plus d'ardeur à la traduction des ouvrages français. La culture française avait déjà fait son chemin dans la vieille cité de Raguse. Selon un mémoire sur Raguse, écrit par le consul français Le Maire en 1766, « les Raguzois font plus de cas de la littérature française que de toute autre; quelques-uns apprennent la langue pour pouvoir lire les livres français;... parmi les femmes, il y en a quelques-unes qui lisent volontiers les bons livres français et italiens, et qui entendent passablement ces deux langues [2] ». Les jeunes gens de la noblesse étudiaient à Paris, et on les appelait dans leur patrie « Sorbonezi » (les Sorbonistes). Le savant jésuite de Raguse Ruggiero Boscovich (+ 1787) habita Paris à plusieurs reprises à partir de l'an 1760.

1. A. Casnacich, *Biblioteca di fra Innocento Cinlich nella libreria de' RR. PP. francescani di Ragusa*, Zara, 1860, p. 43.

2. S. Ceava, *Bibliotheca Ragusina* (mss. dans la bibliothèque des frères dominicains à Raguse), t. III, s. v. . Michael Puteus; S. Dolci, *Fasti litterario-Regusini*, Venetiis, 1767. p. 46; — F. M. Appendini, *Notizie istorico-critiche sulle antichità, storia e letteratura dé Ragusei*, Ragusa 1802, t. II, p. 302.

Les traductions des ouvrages français sont les suivantes[1]. Dans le catalogue déjà cité de la bibliothèque franciscaine, je vois l' « Introduction à la vie dévote » de saint François de Sales, traduction de Jean Angeli (1685-1750), prêtre à Raguse, en deux manuscrits[2]. On sait que Pierre Boscovich (1705-1727), le frère du jésuite, a commencé à traduire « Le Cid » de Corneille; par malheur son manuscrit est perdu. On sait aussi que le même Boscovich, ainsi que Jean de Bona (1662-1712), Joseph Bettondi († 1764), François de Porgo (1706-1771) et Marino Tudisi (1707-1788), ont traduit 19 comédies de Molière, parmi lesquelles : « Le Tartuffe », « Le Misanthrope », « Les Femmes savantes », « George Dandin » et autres. Les manuscrits de ces comédies nous sont conservés, et on les a éditées et étudiées[3]. Elles ont été traduites du français, d'une façon très libre, de sorte qu'elles sont plutôt des adaptations que des traductions proprement dites. Elles ont été représentées à Raguse, « Le Mariage forcé » en 1744.

J'ai trouvé encore un ouvrage français traduit dans la littérature de Raguse; c'est le « Patelin » de Brueys et Palaprat.

M. Resetar, professeur à l'Université de Vienne, possède un manuscrit in-4, de 10 feuilles (il a dû en avoir 11 ou 12) et ne contenant qu'un rôle d'une pièce, intitulée « Poksinokat »[4]; le manuscrit n'est pas daté, mais à en juger d'après l'orthographe, il est de la seconde moitié du XVIII[e] siècle. Dans la bibliothèque de l'Académie yougo-slave d'Agram, le manuscrit n° 388, in-4, contient la comédie « Poksinokat » entière, y compris le prologue et les intermèdes; le manuscrit est daté de 1792[5].

Le « Poksinokat » — j'ai pu le voir d'après une minutieuse comparaison des manuscrits avec l'ouvrage français (édition de 1756) n'est autre chose que le « Patelin » de Brueys.

La pièce de Brueys y est littéralement traduite, phrase par phrase, du commencement jusqu'à la fin. La traduction est bonne, et, sauf de très petites exceptions, très exacte. Le traducteur s'est pourtant permis quelques écarts pour localiser la pièce; en cela il suivait la tradition de presque tous les traducteurs de Raguse. Les noms propres français sont remplacés par les noms en usage à Raguse : Patelin est appelé Poksinokat, M[me] Patelin Giva, Guil-

1. *Starine*, XIII, 1881, p. 97, 104.
2. A. Casnacich, *op. cit.*, p. 35, 36.
3. Editions dans le *Slovinac*, 1879-1884; *Sogj* 1902, 1904; *Gradja za povjest knjiž. hov.* IV, 1904. — Etudes : T. Matic, *Gragje ze pov. knjiž hov.* IV, 1904; T. Matic', *Rad* 166, 1906.
4. Mot de sens incertain; poksiti = couvrir; nokat = ongle.
5. *Arkiv za povjestnicu jugoslavensku*, V, 1859, p. 182.

laume Andrija, Agnelet Verves, Bartolin Givo, Colette Iela, Valère Pero. Les localités et autres détails sont changés de même manière : la scène se passe à Raguse, l'hôtel de l'Écu de France (I, 6) est devenu l'hôtel « u raka » (de l'Écrevisse); Poksinokat et Andrija se tutoient; Givo mêle des phrases italiennes à ce qu'il dit, etc.

Le traducteur est Miko Proto de Gravosa, près de Raguse; il est nommé dans le manuscrit d'Agram. La traduction a été faite dans la seconde moitié du XVIII[e] siècle, la pièce de Brueys n'ayant paru qu'en 1756[1]. Le « Poksinokat » a été représenté sans doute. Le caractère de la comédie, qui a toutes les qualités voulues pour plaire au public, l'indique déjà. Le manuscrit de M. Rešetar, ne contenant qu'un rôle avec les répliques des autres, le prouve aussi.

On n'a pas une haute idée de la pièce de Brueys. On la compare toujours à la farce du Moyen Age, et on la trouve inférieure à celle-ci. Voltaire l'appelle « une pièce polie[2] ». Lessing a dit que Brueys « a donné une nouvelle langue » à la vieille pièce[3]. Aubertin dit que c'est une vieille pièce « rajeunie et formée au goût du siècle de Louis XIV », qu'elle « contient quelques détails ingénieux, quelques bons mots » et que « leurs auteurs ont retenu et conservé bien des beautés naïves de l'original, sur lesquelles ils ont soutenu leur imitation moderne et lui ont donné du comique et de la gaîté[4] ». Dickmann l'appelle « une comédie intéressante[5]. » Schaumburg dit : « S'il fallait changer la vieille farce de Patelin en comédie moderne, on n'aurait pu le faire mieux que ne l'ont fait Brueys et Palaprat »; et il ajoute, en parlant de toutes les adaptations latines, allemandes et françaises de la vieille farce : « Elles sont plus ou moins inférieures à leur modèle et il en est de même des adaptations françaises, exception faite peut-être de la seule comédie de Brueys et de Palaprat[6]. »

Moi aussi, je juge la pièce de Brueys inférieure à son modèle. Cependant, j'y trouve des détails qui sont moins naïfs que dans la vieille farce. La 5[e] scène du I[er] acte (Guillaume, Patelin) de la

1. *Œuvres de théâtre de MM. de Brueys et de Palaprat*, t. III, Paris, 1756.
2. A. Banzer, *Die Farce Patelin und ihre Nachahmungen*, *Zeitschrift für neufranzösische Sprache und Litteratur*, 1888, X, p. 103.
3. Lessing, *Hamburgische Dramaturgie*, XIV Abend.
4. Ch. Aubertin, *Histoire de la langue et littérature française au Moyen âge*, 1876, I, 347.
5. O. E. A. Dickmann, *Maistre Pierre Patelin, essai littéraire et grammatical. Gelehrtenschule des Johanneums zu Hamburg*, 1874-1875, Hamburg, 1875.
6. K. Schaumburg, *Die Farce Patelin und ihre Nachahmungen. Zeitschrift für neufranzösische Sprache und Litteratur, Oppeln und Leipzig*, 1887, IX, 1, Hälfte, p. 45-46.

pièce de Brueys est presque moliéresque, tant elle a d'esprit, de vivacité et d'entrain. Dans la vieille pièce, Agnelet tue les moutons pour les manger; chez Brueys, il les vend à un boucher (II, 8), ce qui est plus naturel. Dans la vieille pièce, Patelin met beaucoup de temps à deviner la ruse d'Agnelet, et la scène devient très longue; chez Brueys (III, 3), il le devine tout de suite, et la scène, abrégée, gagne beaucoup en naturel.

Par ces remarques je veux dire que la comédie de Brueys a beaucoup de bonnes qualités et qu'elle a été une excellente acquisition pour la littérature serbo-croate de Raguse. Elle montre encore et une fois de plus la tendance de cette littérature à s'émanciper de l'influence presque exclusive de la littérature italienne et latine, et à subir l'influence de la littérature française.

Pavlé Popović.

UN PAMPHLET D'ALEXANDRE HARDY : « LA BERNE DES DEUX RIMEURS DE L'HOTEL DE BOURGOGNE » (1628)

Les documents inédits ou inconnus sur Alexandre Hardy sont d'une extrême rareté, d'abord parce qu'ils n'ont jamais été très nombreux, ensuite, on ne l'apprendra à personne, parce que l'enquête de M. Rigal a, du premier coup épuisé le sujet, et n'a, pour ainsi dire, rien laissé à glaner après elle. Le hasard des lectures ayant amené sous mes yeux, il y a longtemps déjà, deux ou trois textes oubliés, ma première pensée a été naturellement de les offrir à l'historien d'Alexandre Hardy et de lui rendre son bien. Mais si la santé de notre collègue et ami est heureusement améliorée, elle ne lui permet pas encore de reprendre des recherches bibliographiques et des vérifications un peu longues dans les bibliothèques de Paris. Je vais donc, comme il m'y invite, essayer de faire cette enquête à sa place, et de dégager les faits qui semblent résulter des pamphlets qu'on va lire. L'un d'eux, *La Berne*, est, suivant toute apparence, le dernier ouvrage un peu étendu d'Alexandre Hardy, et c'est à vrai dire son principal intérêt; mais d'autre part il nous apporte d'autres noms, d'autres faits, et il nous renseigne une fois de plus sur les mœurs littéraires du commencement du XVII^e^ siècle, toujours curieuses à revoir par le menu.

Un mot d'abord sur l'origine du pamphlet anonyme qui est une réplique de Hardy à deux attaques et comme le dernier écho d'une longue querelle. Un curieux du milieu ou de la seconde moitié du XVII^e^ siècle s'est amusé à recueillir pêle-mêle tous les libelles imprimés des querelles littéraires et théologiques les plus célèbres du temps. Il n'a pas eu de peine à en rassembler des volumes, et des volumes, qu'il a fait relier d'une solide reliure de parchemin, il a pris soin de numéroter les pages, de mettre au bas des appels, et dans le texte quelques corrections manuscrites. C'est là dans ce fatras que les pamphlets d'Al. Hardy et de ses adversaires[1] se retrouvent en fort méchante compagnie, au milieu de pièces analogues contre Garasse, Théophile, Balzac, etc. Ces pamphlets sont

1. Bibliothèque Mazarine, n° 25, 166, in-8, t. XVI, p. 257 à 291.

peut-être les plus violents de la bande, mais leur violence même ne les rend pas des plus clairs, et, pour expliquer l'attaque comme la défense, il nous faudra peut-être remonter un peu haut. Ce faisant, nous ne ferons d'ailleurs que suivre l'exemple d'Alexandre Hardy lui-même qui dans ces pages retentissantes a proclamé une dernière fois ses admirations et ses haines littéraires, et comme résumé devant nous sa vie avant de la finir.

C'est vers 1593 qu'Alexandre Hardy a débuté au théâtre, comme M. Rigal l'a établi en se fondant sur la dédicace de *Théagène et Chariclée*[1]. Et il était probablement tout jeune, lorsque vers 1593 il quittait Paris pour s'associer à une troupe de comédiens et les suivre pendant des années dans leurs pérégrinations, sur lesquelles nous n'avions jusqu'ici aucun renseignement. D'où sortait-il lui-même? Des bancs du collège, ou de « la poudre du greffe », de l'étude enfumée de quelque procureur? En tout cas il emportait avec lui une instruction solide, il avait déjà pratiqué les poètes de la Pléiade et les poètes latins, comme en témoignent ses œuvres. Ce n'est pas sur les grandes routes, avec son labeur d'improvisateur ou de poète à gages, qu'il aurait trouvé le temps et les moyens d'étudier. Heureux, quand dans sa vie errante il rencontrait quelque gentilhomme campagnard, quelque confrère en Apollon, disposé à lui donner l'hospitalité! C'est ainsi que nous allons le rencontrer pour la première fois chez un poète de la Pléiade, ce brave Nicolas Rapin, qui s'était démis de ses fonctions judiciaires et retiré, après 1597, près de Fontenay-le-Comte.

Dans un des fausbourgs de Fontenay-le-Comte, il avait fait ediffier une agreable maison qu'il appeloit Terre-Neufve[2] et qui estoit seigneuriale, puisque mesme il en portoit le nom, comme je le vois par la subscription de plusieurs lettres de ses amys qui luy sont adressées. Et ce fut là qu'il se resolut de couler le reste de sa vie avec sa femme, ses enfans et sa petite famille qui luy estoit tres chere et dans laquelle il trouvoit des delices innocentes et des satisfactions secrètes.

. . . . . .

Ce fameux divertissement de notre theatre françois, le gentil Alexandre Hardy, se rencontrant un jour à Fontenay-le-Comte, l'alla visiter en sa maison de Terre-Neuve, où il luy presenta en sa louange une longue élegie françoise que je garde precieusement encore escritte de la main de l'autheur, elle commence ainsy :

Mon desir et mon heur en ce pélérinage
Qui tient depuis *dix ans* la course de mon âge,

1. E. Rigal, *Alexandre Hardy*, Paris, Hachette, 1889, p. 3.
2. Sur cette maison, cf. Paul Marchegay, *Recherches historiques sur le département de la Vendée*, 1859, p. 34.

Terme a moy plus fatal que celuy d'Illion.
Est de connoistre ceux qui d'entre un million
De peuples épandus sur la terre ou nous sommes,
Surpassent en vertu le vulgaire des hommes
Et, comme le fin Grec remarquant leurs humeurs,
Me former au patron de leurs louables mœurs.[1]

. . . . . .

Voilà donc enfin un renseignement précis, le premier, sur les voyages de Hardy en province. Il est bien fâcheux que Guillaume Colletet, auquel nous le devons, n'ait pas transcrit dans sa *Vie de Nicolas Rapin*[1], l'élégie tout entière, mais sa date est facile à fixer. Si Alexandre Hardy a débuté vers 1593, et si son « pélerinage » dure depuis dix ans, c'est apparemment vers 1603-1604 qu'il a dû rendre visite à Nicolas Rapin et s'arrêter quelques jours dans sa maison des champs de Terre-Neuve, avant de reprendre le collier, et de revenir avec la troupe de Valleran-le-Comte à Paris.

Mais ici le rôle de Hardy est connu et définitivement fixé[2]. Pendant plus de vingt années encore, le poète va fournir les comédiens de pièces et faire la fortune de la tragédie sinon la sienne. Avant lui cette tragédie n'était guère représentée que par exceptions devant la cour ou dans les collèges, c'était une fantaisie de grands seigneurs ou d'érudits, un poème plutôt qu'un drame, et destiné à la lecture plutôt qu'à la représentation, une tragédie de bibliothèque. Hardy changea cela, il fit des pièces vraiment scéniques qui pouvaient être jouées et qui le furent, il trouva pour elles un théâtre permanent, le vieil hôtel de Bourgogne, un théâtre et un public, les Parisiens. Public grossier d'abord, qui ne supportait peut-être la tragédie que dans l'attente de la farce finale, public tout de même qui valait mieux que le vide et qui ne devait pas tarder à devenir plus délicat. Le jour approchait où les grands seigneurs, les grandes dames devaient venir partager les plaisirs des marchands des Halles et de la rue Saint-Denys, des filous et des laquais. Le vieux poète qui fabriquait ses pièces à la grosse n'était plus seul à fournir la troupe de l'hôtel de Bourgogne. Quand un vrai poète, Théophile, eut donné son *Pyrame et Thisbé*, Racan ses

1. J'avais depuis longtemps recueilli ce texte dans les *Manuscrits de la Bibliothèque du Louvre*, pp. Paulin Paris, 1872, p. 146 et 163, quand je l'ai retrouvé p. 65 dans l'intéressant ouvrage : *L'Ancien théâtre en Poitou*, Niort, 1901, de M. Henri Clouzot, qui a lu de son côté la Vie de N. Rapin dans le *Cabinet historique*, t. XVII, et a relevé le passage de troupes de comédiens à Poitiers en 1600, 1604, 1605. Les deux copies ou éditions successives de Paulin Paris présentent quelques variantes d'orthographe, mais sans importance.

2. En dehors des livres, est-il besoin de rappeler les études de M. Rigal et de M. Lanson qui ont paru dans cette *Revue d'Histoire littéraire de la France?*

Bergeries, Mairet sa *Silvie*, l'aristocratie ne bouda plus un théâtre fourni par ses protégés, elle goûta l'élégance des pièces nouvelles, elle applaudit avec transports les jolis dialogues d'amour, fleuris de madrigaux et hérissés de pointes, elle les apprit par cœur. Ainsi le théâtre changeait comme la poésie, comme la prose, comme la langue elle-même. Déjà les précieuses étaient à leur poste dans leurs ruelles, et, avant elles, le vieux Malherbe, dans sa petite chambre de la rue des Petits-Champs près du Louvre, avec ses six chaises de paille, enseignait la grammaire à toute la France, tandis que Balzac se chargeait de la rhétorique. Non, jamais on n'avait vu à Paris autant de professeurs de français, jamais autant même en province; comme cet imprimeur de Verdun, Jean de Vapy, qui publie dans sa petite ville ses *Remarque sur la langue française* près de vingt ans avant Vaugelas[1]. Et puisque tout le monde s'en mêlait dans tous les mondes, comment Alexandra Hardy n'aurait-il pas été entraîné dans le mouvement et comment un jour ou l'autre n'aurait-il pas joué le grammairien malgré lui?

Que pensait-il en effet, le vieux poète, de la grammaire nouvelle, du style à la mode et des pièces de ses jeunes confrères? Rien de bon, on pouvait s'y attendre. Sans doute le plus brillant, Théophile, avait bien voulu reconnaître son mérite, il avait même composé une ode à sa louange :

Hardy, dont les lauriers féconds
Font ombre à tant de doctes têtes,
Que les plus grands de nos poètes
S'honorent d'être tes seconds...

Je marque entre les beaux esprits
Malherbe, Bertaud et Porchères,
Dont les louanges me sont cheres
Comme j'adore leurs écrits.

Mais à l'air de tes tragédies
On verrait faillir leur poumon,
Et comme glaces du Strymon
Seraient leurs veines refroidies.

Tu parais sur ces arbrisseaux
Tel qu'un grand pin de Silésie,
Qu'un océan de poésie
Parmi ces murmurants ruisseaux[2].

1. Les Remarques (*sic*) de Vapy sont décrites par J. N. Beaupré dans ses *Recherches*, etc., sur les commencemenis de l'imprimerie en Lorraine, etc. (1845-1856, 3 vol.) que je n'ai plus sous la main.

2. Cité par E. Rigal, *Alexandre Hardy*, p. 53.

L'Océan acceptait les hommages des ruisseaux, il acceptait encore les éloges des doctes, les vers grecs et les vers latins que les professeurs de l'Université, les Merigon, les du Breton, les Claude de la Place[1], écrivaient à sa louange, mais ils n'étaient pas tous si courtois. La *Satire du Temps* ne se gêne pas pour déclarer :

> Que les vers de Hardy n'ont point d'égalité,
> Que le nombre lui plaît plus que la qualité
> Qu'il est capricieux en diable...

Mairet à son tour va bientôt railler la fécondité commune du dramaturge et les avocats jeunes — ou même un peu mûrs — qui courtisent la Muse et qui réussissent par intervalles à faire accepter leurs pièces à l'hôtel de Bourgogne, n'ont pas assez de railleries pour le style raboteux et suranné de leur vieux confrère.

Trop vieux en effet et trop entêté pour changer, ne concevant pas qu'on pût lui donner des leçons dans l'art qu'il croyait avoir inventé. Toutes ces nouveautés lui semblent autant de contre-sens, tous ces raffinements de style, des ornements de mauvais goût indignes de la majesté de la tragédie. Il déteste les courtisans, il déteste les jeunes poètes qui s'imaginent qu'on écrit des vers tragiques comme une ode ou une élégie, il déteste tous les réformateurs, y compris Malherbe. Il n'y a pour lui qu'une poésie, la vieille, celle du divin Ronsard, qu'une tragédie, la sienne, qu'il ne se lasse pas de vanter dans ses préfaces — en même temps qu'il dénigre celle des autres.

Des préfaces, comment donc avait-il fini par en imprimer avec ses pièces ? Sans doute que pendant des années il avait été retenu par ses engagements avec les comédiens. Une fois imprimée, une pièce pouvait être exploitée par les troupes rivales, elle appartenait à tout le monde. Mais à force d'être jouées les pièces de Hardy avaient fini par être connues, copiées, volées. En 1622 (?) « l'insupportable avarice de certains libraires » publiait clandestinement une de ces pièces l'*Histoire éthiopique*[2]. Devant cette publication Hardy n'hésita plus, il se résolut à recueillir et à publier lui-même

1. Sur leurs vers, cf. Rigal, *Al. Hardy*, p. 57. — Pierre Bertrand de Merigon, d'Aix-les-Thermes dans le pays de Foix, prêtre, enseigne le grec à Toulouse, puis dans les divers collèges de Paris, de 1618 à 1634 environ. Cf. les notices de Gidel dans l'*Annnaire des études grecques* 1884, et de P. Brun, *Annales du Midi*, 1894.

En 1639, Antoine du Breton haranguait encore en latin dans la cour de la Sorbonne l'évêque Pavillon et le cardinal de Richelieu. Les deux harangues latines sont à la B. de la Sorbonne, H.-Jr. 72, in-4, R. de pièces.

Pour Claude de la Place, qui devait être le professeur de Boileau, on trouve encore une harangue latine de lui, prononcée au collège de Beauvais en 1648. — B. Mazarine, 10325.

2. Cf. E. Rigal, *Alexandre Hardy*, p. 66.

un choix de ses œuvres, et il essaya d'en tirer quelque argent, car son métier de poète à gages ne l'avait guère enrichi. C'est ainsi que de 1623 à 1628 on voit paraître presque chaque année un gros volume des œuvres « d'Alexandre Hardy parisien », volumes dédiés successivement à tous les personnages qui passaient à tort ou à raison pour s'intéresser au théâtre[1]. Il frappe à toutes les portes. Rien de plus humble que ces dédicaces, rien de plus fier et de plus acrimonieux que les avertissements au lecteur où le vieux poète se redresse, proclame sa valeur et censure ses rivaux. A la fin, dans le dernier volume, dédié en 1628 à M. de Liancourt[2], il éclate :

La tragédie qui tient rang du plus grave, laborieux et important de tous les autres poèmes et que ce grand Ronsard feignait de heurter crainte d'un naufrage de reputation se traite aujourd'huy par ceux qui ne virent seulement jamais la couverture des bons livres, qui, sous ombre de quelques lieux communs pris et appris en cour, se présument avoir la pierre philosophale de la poésie, et que quelques rimes plates entrelacées de pointes affinées dans l'alambic de leurs froides conceptions feront autant de miracles que de vers, en chaussant le cothurne. D'autres aussi, que l'on pourroit nommer excrements du barreau, s'imaginent de mauvais avocats pouvoir devenir bons poètes en moins de temps que les champignons ne croissent, et se laissent tellement emporter à la vanité de leur sens et des louanges que leur donne la langue charlatane de quelque écervelé d'histrion, que de là ces misérables corbeaux profanent l'honneur du théâtre de leur vilain croassement, et se presument être sans apparence ce qu'ils ne peuvent jamais esperer avec raison, jusqu'à bâtir, s'il était possible, sur les ruines de la bonne renommée de ceux qui ne daigneroient avouer de si mauvais écoliers qu'eux.

Cette diatribe est la clef des pamphlets inconnus qui vont suivre. L'attaque était vive, le barreau riposta. Deux avocats qui avaient réussi à introduire leurs œuvres à l'hôtel de Bourgogne crurent qu'ils étaient personnellement visés, ou feignirent de le croire, afin de rendre à Hardy la monnaie de sa pièce. L'un d'eux avait d'ailleurs quelque raison ou prétexte de le croire : il était allé, Hardy lui-même nous le dira[3], il était allé rendre visite au vieux poète malade et

1. Il paraît aussi avoir offert de belles copies manuscrites de ses œuvres à ses protecteurs. Le Cabinet des Livres de Chantilly contient (Manuscrit n° 697) un exemplaire de la tragi-comédie d'*Aristoclée* qui d'après la notice paraît être celui du duc de Montmorency.

2. Cf. E. Rigal, *Alexandre Hardy*, p. 653. — Le curieux du XVII[e] siècle qui a formé le Recueil factice de la Mazarine n'a pas hésité à sacrifier un exemplaire du t. V du théâtre de Hardy, 1628, pour y découper la lettre de M. de Liancourt et la faire relier à la suite de nos pamphlets.

3. Cf. *La Berne*, etc., p. 25.

l'avait trouvé au lit, ruminant sans doute la dédicace à M. de Liancourt et sa suite, entre deux accès de fièvre. Quoi qu'il en soit, l'un ou l'autre de ces deux rimailleurs, publia en guise de riposte, chez François Targa, le libraire ordinaire des poètes dramatiques et de Hardy lui-même, la lettre qu'on lira plus loin. Elle est divisée en deux parties, ou plus exactement il y a deux lettres distinctes[1]. L'ami intime et anonyme de nos avocats, qui est censé tenir la plume et qui leur ressemble comme un frère, s'adresse successivement aux deux victimes qu'il désigne l'une sous le nom de Poliarque, l'autre sous celui de Damon et il les exhorte à relever le défi.

Vous savez la nouvelle, dit-il au premier, à Poliarque. L' « auteur du Théâtre » vous attaque, il « élève ses six cents poèmes sur le vostre », et sa rage vient troubler votre fraîche poésie « comme une belle eau dedans sa source ». Vous n'avez fait qu'une pièce[2], mais c'est assez pour jeter « les fondements de votre renommée » et les fondements font deviner l'édifice.

Il vous envie, mais « vous n'enviez point à vostre ennemy les facultez de son âme, ny de sa maison, sa gloire, ny ses rentes ». Ni son style surtout, ni ses expressions, *chausser le cothurne*, craindre le *naufrage de réputation*, et le reste. Il vous hait, parce qu'il voit en vous un rival. Mais l'art « luit pour tout le monde, comme le soleil ». Les Muses sont légères : croit-il donc les avoir fixées chez lui, ne sait-il pas qu'elles préfèrent « les jeunes aux vieux »? Il vous méprise, et ce pédant est incapable de goûter la grâce de votre style à la mode. Mais croit-il donc qu'on écrit encore aujourd'hui, comme au temps « des tablettes de cire »? Tout change, tout est en progrès, le style comme le reste. La digue de la Rochelle est bien une nouveauté et nos ingénieurs font des « miracles » inconnus des anciens. Et nos poètes, nos écrivains n'en feraient pas? Depuis « cinquante ans » Dieu merci, la France a appris une nouvelle leçon; « Monsieur d'Urfé n'a pas écrit comme Esope, ny Theophile comme Marot ». Aveugle qui ne voit pas le changement dans l'art de bien dire, et qui ne bouge pas plus qu'un terme. Allons! vengez vous. « L'auteur du Théâtre » mérite une correction. Vos amis Thyrsis, Alcidon, Damon, Damon surtout, vous attendent.

1. *Lettres à Poliarque et Damon sur les mesdisances de l'autheur du théâtre.* A Paris, chez Franç. Targa, au premier pilier de la grand'salle du Palais, devant les consultations, M.DC.XXVIII. Avec permission, pet. in-8, 34 p.

2. La lettre ne nomme pas cette pièce de Poliarque, pas plus qu'elle ne nommera tout à l'heure la pièce unique de Damon. Mais la réplique de Hardy ou *La Berne* nous apprendra leurs titres, tout à la fin, p. 32.

Et l'épistolier se tournant vers le second avocat, Damon, de recommencer son antienne. Vous êtes en cause, vous aussi, et le vieux Hardy vous envie au même titre que votre ami, il déteste autant votre pièce que la sienne. Mais n'a pas qui veut des envieux. Pourquoi vous attaque-t-il ouvertement? Il fait semblant de mépriser les finesses, « les pointes » de votre style. C'est qu' « elles l'ont piqué » et qu'il en crève. Non, en vérité, il n'écrit pas comme vous, et ce n'est que dans son *Timoclée* qu'on trouve des mots comme *absconsé*. En voulez-vous d'autres? — Ici une longue énumération[1], une kyrielle de mots, d'expressions, de vers. Le poète Hardy était déchiqueté vif. Autant de mots, autant de fautes de français. — Mais comme il n'est pas de si mauvaise plaisanterie qui ne finisse, celle-là aussi finissait, en sonnant la charge. Que Damon prenne donc sa plume! Il n'aura pas de peine à transpercer, ses amis y comptent bien, « l'Alexandre des envieux ».

Quand Hardy reçut le paquet, il était, nous l'avons vu, malade, avec la fièvre. Du coup cette prose le guérit, il répondit de bonne encre. On connaît l'aventure de Voiture, « l'âme du rond », ou l'amuseur en titre du cercle. Un soir qu'il avait montré moins d'esprit qu'à l'ordinaire, M^lle^ de Rambouillet le menaça en plaisantant de le faire berner, et lui de la prendre au mot, et de raconter dans une jolie lettre ses impressions de voyage dans la berne et dans les airs. Jolie lettre, mais qui jette un jour singulier sur les mœurs du temps, puisque d'une part Voiture a l'air de trouver tout naturel qu'un homme comme lui soit berné, et qu'il plaisante si agréablement sur sa disgrâce que des érudits de notre temps — et même du sien, tel Balzac — ont cru de bonne foi que cela était arrivé. La Berne[2] de Voiture n'était qu'une métaphore, tout comme la berne où Hardy va mettre « les deux rimeurs de l'hôtel de Bourgogne ». Dès le titre de son pamphlet Hardy annonce qu'il veut secouer ses ennemis d'importance. Du reste, comme eux, il garde le masque pour la riposte, ou plus exactement il n'intervient pas en personne. C'est un ami imaginaire qui est censé parler à sa place, pour ménager son temps. L' « auteur

1. Il manque ici neuf pages dans l'exemplaire de la *Lettre à Damon* de la Mazarine, elles manquaient déjà quand cet exemplaire a été relié, et son propriétaire du XVII^e^ siècle a eu soin de constater leur disparition par des *appels* manuscrits au bas des feuillets conservés. On a rempli la lacune à l'aide de l'imprimé de la Bibliothèque Nationale v. f. 12,250, qui contient les *Lettres à Poliarque* et *Damon* au complet.

2. *La Berne des deux rimeurs de l'Hostel de Bourgongne en forme d'Apologie contre leurs impostures.* M.DC.XXVIII. (aucune autre indication), in-8, 32 pages, bien au complet.

du Théâtre » est occupé, nous dit-il, à composer « une Comédie des rimeurs modernes en prose », p. 21. Donc ce petit morceau n'est qu'un prologue, et Poliarque et Damon sont mis l'un après l'autre dans la berne, et secoués et apostrophés l'un après l'autre[1]. Réunissons-les pour abréger et résumons ce qu'ils ont entendu.

Qui sont-ils donc ces « beliers »... « pour s'affronter à celui que la France ne scauroit qu'ingratement frustrer pendant sa vie du nom qu'Euripide ne reçut qu'après sa mort »? L'auteur du théâtre a écrit six cents poèmes et davantage. Et eux, quoi? Des projets peut-être, des brouillons, « dont ils ont fait les comediens receleurs pour entrer à la comedie, sans argent et avoir quelques repues franches ». L'un possède à son compte une *Aretaphile* « propre à nommer l'enseigne d'une fameuse taverne »; l'autre, le complice, le « camart », une *Madonte* où il est encore occupé « à rapetasser son personnage de Tesandre (*sic*)[2] que les Comédiens ses maîtres lui ont fait recoudre comme l'un des plus nécessaires ». — Ainsi deux pièces pour deux! Ces méchants avocats se mêlent de railler sa famille, elle vaut bien les leurs; sa pauvreté, contentement passe richesse.

Eux, songer à la tragédie! mais ils ignorent les rudiments du métier; s'ils les soupçonnaient, ils ne se mêleraient pas d'un art si difficile que la vie la plus longue y suffit à peine et où le vieux poète, si vieux qu'il soit, trouve encore tous les jours à apprendre. Ils se disent ses écoliers; non, il les ignore, il les désavoue, et tout ce qu'il peut faire pour eux c'est une leçon de français qui sera d'ailleurs perdue. Qu'ils sachent donc qu'*absconsé* n'est nullement synonyme de *couché*, c'est un mot normand qui dit ce qu'il dit. Un vrai poète qui a fait ses preuves, a toujours le droit de puiser dans le langage de nos provinces, de maîtriser la langue, de lui imposer des mots de sa façon « comme la marque du prince fait valoir ses especes » ou ses monnaies. On parle de maîtres nouveaux; il n'y en a qu'un, Ronsard, et Malherbe est « plus adoré qu'approuvé ».

Qu'est-ce que tous ces raffinements de style où se complaît leur sottise? Ce n'est pas de ces mièvreries qu'a besoin la tragédie, mais bien de simplicité, d'énergie, de pathétique, toutes choses où Hardy croit un peu se connaître. Les Muses ne sont pas si inconstantes qu'elles aient délaissé sa vieillesse, elles lui prodiguent encore tous les jours de nouvelles faveurs. Il en donnera la preuve

1. Elle est d'ailleurs restée dans la langue littéraire du XVII^e^ siècle. Comparer ce pamphlet contre Boileau : *Le Satirique berné en prose et en vers par L. D. I. et D. D.* (par l'auteur du *Jonas* et du *David*, Jacques de Coras). Sur l'imprimé à Paris, 1668, pet. in-4. — (Cat. de Viollet-le-Duc, p. 569.)

2. Pour Tersandre, personnage de l'*Astrée*. — Cf. *La Berne*, p. 22 et 32.

bientôt, il reprendra pour son compte ces sujets d'*Arétaphile* et de *Madonte*, il refera ces pièces manquées et il montrera à ses envieux.. En attendant qu'ils montrent donc, eux, qu'ils impriment ces fameux ouvrages qui dorment « dans la nuit d'un Hostel de Bourgogne » oui, qu'ils les montrent, qu'ils viennent encore l'attaquer, avec tous leurs amis, l'auteur du Théâtre les attend.

Ainsi parlait, grondait le vieux Hardy, sans préjudice des injures que nous avons supprimées, au moins provisoirement. Il en avait d'ailleurs apporté un plein sac qu'on retrouvera dans le texte. Et à dire le vrai, ces trois pamphlets ne sont qu'une « Iliade d'injures » suivant la jolie expression du XVI[e] siècle, leurs violences mêmes nous rajeunissent et nous font oublier que nous sommes en 1628. Quels sont donc les faits précis que l'on peut glaner dans ce fatras — nous croyons l'avoir exactement résumé pour la discussion — et les détails nouveaux sur Hardy et ses adversaires? Qui sont au juste ces deux avocats ou « ces deux bonnets carrez qui ne couvrent pas la moitié d'une bonne cervelle »?

Le premier, Poliarque, l'auteur de l'*Arétaphile* n'est autre que Pierre du Ryer qu'on a quelque peine à rencontrer dans cette affaire et qui devait se montrer ailleurs plus à son avantage. Il est fils, comme on sait, d'Isaac du Ryer et la carrière du fils ressemble singulièrement à celle du père. Isaac, secrétaire du duc de Bellegarde, perdit par maladresse la faveur de son maître et se fit pour vivre commis aux écritures sur le port Saint-Paul, à dix écus par mois. Il supporta de bon cœur la mauvaise fortune comme en témoigne son recueil de poésies le *Temps perdu* (1608) plusieurs fois réimprimé avec le sous-titre de *Gayetez*[1]. Il travailla également pour le théâtre et l'on connaît de lui trois pastorales. Sa mort se place aux environs de 1631. Les Recueils poétiques du temps comme le *Jardin des Muses* (1643) n'ont conservé de lui qu'un sonnet sur la Pauvreté qui est d'ailleurs souvent, mais à tort attribué à son fils; on pouvait d'ailleurs s'y tromper[2].

Ce fils, Pierre du Ryer, né vers 1605, commence en 1624 par imprimer des vers latins à la gloire de son père. En 1629 il publie un *Dialogue de la Digue* et *de la Rochelle*[3] et probablement d'autres plaquettes. A ce moment la fortune lui sourit, il est inscrit au barreau de Paris, il sera bientôt pourvu d'une charge de secrétaire du roi, il brûle de s'illustrer au théâtre. Ses deux premières

1. Cf. Fréd. Lachèvre, *Bibliographie des recueils collectifs de Poésies publiés de 1597 à 1700*, t. II, p. 276. — On renverra une fois pour toutes à cette Bibliographie si bien faite et qui rend tant de services.
2. Cf. Goujet, *Bibl. française*, t. XVI, p. 282.
3. Bibliothèque Nationale. Ve 20, 483.

pièces, restées inédites, ne nous étaient connues que par les copies de la collection de Soleinne[1], copies d'ailleurs mal datées, M. Lanson l'avait remarqué avec sa perspicacité coutumière et signalé ici même[2]. L'*Arétaphile* est bien de 1628, et non de 1618, comme le dit la copie, à laquelle le témoignage d'Alexandre Hardy s'oppose formellement. Pour le *Clitophon*, qui est tiré du roman grec de Tatius et qui suit dans la même copie avec la date de 1632, il est également probable (M. Lanson l'a noté) qu'il faut l'avancer de deux ans au moins, sinon davantage. Il est invraisemblable que du Ryer à ses débuts soit resté quatre ans sans rien produire et qu'il se soit endormi sur ses lauriers. Car l'*Arétaphile* eut un grand succès, le duc d'Orléans l'appelait « sa pièce », elle figure dans le manuscrit de Mahelot[3]. Hardy, il est vrai, en 1628 ne cite encore expressément que l'*Arétaphile*, il ne parle pas du *Clitophon*, mais simplement de manuscrits, « d'ouvrages » que du Ryer et son complice auraient remis aux comédiens. Peut-être que le *Clitophon* était déjà dans ces manuscrits, peut-être même qu'il n'y était pas seul. Sans doute le nom de *Poliarque* est un nom de guerre, mis à la mode par un roman, l'*Argenis* de Barclay. C'est peut-être encore un pseudonyme vague, un correspondant imaginaire dans le recueil de *Lettres*[4] publié en 1630 par l'avocat Jean Auvray qui adresse deux de ces lettres plus ou moins curieuses à Poliarque. Mais d'autre part ce Jean Auvray, l'auteur des *Lettres* est intimement lié avec Pierre de Ryer. Pourquoi P. du Ryer ne serait-il pas le Poliarque du recueil de *Lettres* de même qu'en 1628 il était déjà le Poliarque de nos pamphlets? Pourquoi dès 1628 n'aurait-il pas confié à ses amis son projet de mettre au théâtre le roman de Barclay? et ne serait-ce pas là l'origine de son surnom? Ce qui est certain c'est que la troisième pièce de du Ryer imprimée en 1630, donc représentée antérieurement, est bien l'*Argenis*[5] et qu'elle paraît précédée d'un éloge en vers d'Auvray à son ami du Ryer, et de reproches au libraire sur les lenteurs de l'impression. Apparemment le hasard tout seul n'explique pas toutes ces coïncidences.

Quoi qu'il en soit, ces premières pièces de P. du Ryer sont médiocres. Il ne fit mieux que plus tard, quand il eut pris des

1. Bibl. nat., manuscrit français 25, 496.
2. *Revue d'Histoire littéraire de la France*, 1908, p. 353.
3. Cf. E. Rigal, *Alexandre Hardy*, p. 685.
4. *Les Lettres du Sr Auvray*. Paris, A. Courbé, 1630, in-8, Bib. Nat. Z 14, 355 et Arsenal, 19 151 *bis*, in-12, B. L.
5. En deux journées, comme on le sait. Le privilège de la 1re journée est du 29 février 1630 — l'achevé d'imprimer du 10 mai 1630. — La 2e journée imprimée en 1631 contient encore des vers d'Auvray.

leçons de Corneille. Il fit même si bien que, mis en balance avec son maître, il fut reçu à l'Académie française avant lui, parce qu'il habitait la banlieue de Paris, à Picpus, et qu'il pouvait venir de son pied assister aux séances, tandis que l'auteur du *Cid* demeurait encore à Rouen. Pauvre du Ryer! il avait fait, comme dit avec effroi l'abbé d'Olivet, « un mariage d'inclination », et ni le théâtre ni le barreau ne l'avaient guère enrichi; c'était par économie qu'il s'était réfugié à la campagne avec sa femme et sa nombreuse petite famille. Là, dans sa Thébaïde, il travaillait nuit et jour à des traductions au rabais, grecques, latines, françaises, françaises surtout (c'était plus vite fait de rajeunir les vieilles traductions françaises), et les libraires en avaient pour leur argent. Cependant ses amis de Paris ne l'avaient pas oublié. On connaît le récit de Vigneul-Marville : « Un beau jour d'été, nous allâmes plusieurs ensemble lui rendre visite. Il nous reçut avec joie, nous parla de ses desseins et nous montra ses ouvrages, mais ce qui nous toucha, c'est que, ne craignant pas de nous laisser voir sa pauvreté, il voulut nous donner la collation. Nous nous rangeâmes dessous un arbre, on étendit une nappe sur l'herbe; sa femme nous apporta du lait, et lui des cerises, de l'eau fraîche et du pain bis. Quoique ce régal nous semblât très bon, nous ne pûmes dire adieu à cet excellent homme sans pleurer de le voir si maltraité de la fortune, surtout dans sa vieillesse et accablé d'infirmités. » Voilà l'image que nous avons tous conservée du bon du Ryer et de sa ménagère, l'image de Philémon et Baucis, et la lettre charmante de lui qu'a publiée — et très probablement un peu arrangée — Furetière[1], achève la ressemblance. Il nous faut l'oublier au moins provisoirement. En 1628 Philémon n'est pas si aimable, le vieux Hardy en sait quelque chose, et il n'est pas seul de son avis. Écoutons plutôt ce poète burlesque, Antoine Gaillard qui, sous prétexte de soumettre son différend poétique avec un autre fou, Braguemart, au jugement des illustres de son temps, les juge lui-même en passant, non sans malice.

Durier est trop obscur et trop rempli d'orgueil[2].

Cet orgueil du Ryer devait l'oublier, et, quand il mourut, de tous les titres qu'il avait recueillis dans sa vie, secrétaire du roi, secré-

1. Elle a été reproduite par Édouard Fournier (*Le Théâtre français au XVI^e^ et au XVII^e^ siècle*, Paris, Laplace, Sanchez, in-8, t. II, p. 73-75) qui la donne comme une découverte et oublie de dire qu'il en a pris tout bonnement l'indication chez l'honnête Jal, lequel donne la cote de l'intéressant recueil attribué à Furetière.

2. *Œuvres du S^r^ Gaillard*, Paris, J. du Gast, 1634 (Comédie de Gaillard, acte II, sc. 2, p. 31). B. de l'Arsenal, 12, 038, in-8, B. L.

taire du duc de Vendôme, historiographe du roi, Académicien, il ne voulut en emporter qu'un seul, celui de sa jeunesse, celui-là même avec lequel Alexandre Hardy l'avait connu. — « Le dit jour, 26 novembre 1658 a esté inhumé dans l'église (Saint-Servais) deffunct M. Pierre du Ryer, vivant escuyer, advocat en parlement[1]... »

Nous connaissons Poliarque. Quel est donc le second rival d'Alexandre Hardy, l'ami de Poliarque, Damon, qui en 1628 a fait une pièce de *Madonte* et n'a fait qu'elle? Rien de plus simple. Il n'y a eu que deux pièces de *Madonte* au XVII[e] siècle, toutes deux tirées de l'*Astrée*[2]. Mais, il se trouve que les auteurs de ces deux *Madontes* ont tous deux fréquenté le barreau de Paris, et tous deux noué amitié avec Pierre du Ryer à peu près dans le même temps. Comme la première *Madonte* de Pierre Cotignon a été imprimée en 1623, le pamphlet d'Alexandre Hardy en 1628, et la *Madonte* de Jean Auvray en 1631, il paraît juste à première vue de s'arrêter à ce Pierre de Cotignon, inutile d'aller plus loin. C'est le contraire qui est vrai, ou du moins nous essaierons de le démontrer.

Pierre Cotignon, seigneur de la Charnaye ou de la Charnays près de la Charité-sur-Loire, est un gentilhomme nivernais, attaché aux jeunes ducs de Rethelois et de Mayenne, auxquels il a dédié la plupart de ses ouvrages. Ses parents et comtemporains, comme Michel Cotignon[4], chanoine de Nevers ne sont pas sortis de la roture; sa noblesse à lui est de fraîche date, mais il l'a acquise par les armes, par des services militaires qu'il rappelle volontiers et que son cousin, l'avocat en parlement, l'Expert, célèbre très haut :

Cousin, s'il te falloit acquerir de la gloire
Afin d'estre cogneu de la postérité,
Tu aurais eu raison d'écrire ceste Histoire
Dont le tragique vers ne peut estre imité.

Mais, puisque ta valeur a desja mérité
Du nom de tes ayeuls d'accroistre la mémoire,
Le tien est asseuré de l'immortalité;
Pense(s) tu par des vers le rendre plus notoire?

1. Dictionaire de Jal, p. 1098.
2. Cf. l'excellent ouvrage de M. J. Marsan, *La Pastorale dramatique en France*, Paris, Hachette, 1905, p. 438.
3. La dernière étude publiée sur P. Cotignon de la Ch. à ma connaissance est une note surtout bibliographique, insérée par M. Mignon dans le *Bulletin de la société scientifique, etc., de Clamecy*, 1908, note à laquelle je dois plusieurs utiles indications.
4. Auteur d'un *Catalogue historique des évêques de Nevers*, 1616 (Paris. Imprimés de la Bibliothèque Nationale LK[3] 378).

Si pour avoir partout emporté les Lauriers
Dont le Dieu des combats honore les guerriers,
Tu veux ravir encore tous ceux que Phaêbus donne,

Garde qu'ostant l'honneur aux plus rares esprits
Qui méditent ton los, sa grandeur les estonne
Et leur face quitter le dessein entrepris![1]

Si ce vaillant s'occupe de poésie, c'est à ses heures et pour son plaisir, dans sa belle maison de campagne « qu'il est bien difficile à un gentilhomme d'habiter, sans y devenir poète », et qu'il quitte pourtant quelquefois pour d'autres plaisirs.

Le premier ouvrage qui lui est attribué est une plaquette anonyme, souvent réimprimée :

Le || Tableau || a deux faces de || la Foire Sainct Germain, ou || Les Journées Satyriques du || Carnaual. || Avec une Apologie pour la || Satyre. || — || M.DC.XXII[2]. — In-8.

C'est un plaisant réquisitoire contre le luxe des belles dames de Paris, et un commentaire grivois de l'ordonnance du 8 février 1620 « pour réprimer le luxe et superfluité qui se void en habits es ornemens d'iceux ». Vient ensuite :

La Muse || Champestre || du Sieur || de la Charnaye, || gentil-homme nivernois. || Contenant la Tragédie de Madonte, extraite de || l'Astrée : Auec un meslange d'Enigmes, Epi- || grammes, Sonnets, Stances, et autres sortes || de vers. || Dédiée à Messieurs les ducs de Rethelois et de Mayenne. || (Vignette : un château à sept tours) || A Paris, || Chez Iacques Villery, tenant sa boutique || au Pallais sur le Perron Royal. || M.DC. XXIII. || — || Avec privilege du roi.

C'est un petit in-8 de XX-64-136 pages ainsi réparties : XIX p. pour l'Épître dédicatoire et les poésies à la louange de Cotignon ; I-61 p. pour la tragédie de *Madonte*, 3 p. blanches, 136 p. pour le *Meslange* et 2 ff. blanc. Le privilège, p. 136, est en date du 31 mars 1623, et le contrat de vente entre l'auteur et l'imprimeur en date du 3 avril[3].

1. Sonnet signé : L'Expert, en tête de la *Muse champestre* de la Charnaye, 1623. En 1632, dans son recueil de vers dédiés au cardinal de Lyon, le seigneur de la Charnaye, insérait à son tour l'épitaphe de son cousin « M. l'Expert, vivant advocat en Parlement ».

C'est à tout le public un sensible dommage,
Puisque c'est un appuy que l'innocence pert.

2. La Bibliothèque nationale possède la réimpression de 1627 (Y°, 33, 658) et celle de 1628, avec un nouveau titre : *L'Eventail satyrique* fait par le nouveau Théophile, etc., Y° 21, 674. — Ed. Fournier a réimprimé dans ses *Variétés historiques et littéraires*, Paris, Jannet, 1857, t. VIII, p. 131, l'édition de 1622.

3. Bibliothèque Nationale, imprimés Y°, 7,611, et Ms. fr. 9,305, p. 151 à 191, copie.

Si les épigrammes sont très libres, la pièce de *Madonte* est langoureuse à souhait; la Charnays ne l'avait écrite que pour toucher le cœur de sa belle, il le dit tout au moins dans ce sonnet.

Le Nouveau Damon à celuy de Monsieur d'Urfé

Damon cent mille fois d'une voix gémissante
A les douces faveurs de Madonte imploré
Et moy, l'autre Damon, j'ai vainement ploré.
Afin que ma Madonte a mon desir consente.

La neige de son sein a ma flamme nuisante
Rend de ses froids refus mon teint décoloré. Etc., etc.

En tous cas, l'amoureux éconduit se consola vite. Dès 1625 il publiait chez le même J. Villery, *Le Phylaxandre*[1], grand roman d'aventures mêlé de prose et de vers, et l'année suivante un nouveau recueil de vers intitulé :

Ouurage || poëtique || du S^r de Lacharnays || gentil-homme Niuernois. || Dédié à Messeigneurs || Les Ducs de Rethelois et de Mayenne. || — || A Paris, || Chez Charles Hulpeau, Mar- || chand Libraire ruë Dauphine, || à l'enseigne de l'Es- || charpe Royale. || — || M. DC, XXVI. || Auec privilege du Roy, (daté du 17 mai 1626) petit in-12. de 6 ff. non chiffrés, et 262 p., titre gravé[2].

Ce recueil de sonnets, rondeaux, chansons, églogues, stance , énigmes et épigrammes le plus souvent fort lestes, nous montre le gentilhomme de province en relations assidues avec les beaux esprits de Paris, magistrats et avocats comme Servin et François Ogier, musiciens, lettrés tels que l'abbé de Marolles et le bon Guillaume Colletet et d'autres. Le caractère très libre de ces poésies nous explique pourquoi dans les réimpressions, le poète reçut des mains du libraire Hulpeau un surnom qui lui est resté celui du « nouveau Théophile[3] ». Il est vrai qu'en 1632 il fait mine de s'amender et dédie un petit volume de vers de dévotion au frère de Richelieu :

Vers || du Sieur || de la || Charnays || dediez || à Monseigneur || L'Eminentissime Cardinal || de Lyon || Grand Aumosnier de France || A Paris, chez Toussaincts du Bray..... — Et || chez André Soubron || M.DC. XXXII, pet. in-8 de VIII-85 pages, avec privilège du 8 mai 1632[4].

1. Bibliothèque Nationale 8° Y² 51, 414. Rien d'intéressant dans ce roman de VIII-647 pages que le frontispice gravé, bergers, chevaliers et bergères.

2. Bibliothèque Nationale, Réserve, p. Y° 349 et B. de l'Arsenal, 6746 in-12, B. L.

3. Sur ce titre voir le *Calalogue de la Bibliothèque poétique de Viollet-le-Duc*, p. 452, qui corrige Brunet.

4. Bib. de l'Arsenal, 6747 B. L. Le livre n'a de remarquable que son orthographe : *afflixion, uzage, mizères*, etc., sur laquelle un avis au lecteur appelle l'attention. On trouve des discussions analogues sur la simplification de l'orthographe, dans le *Recueil des lettres de Jean Auvray*, 1630 et ailleurs; où n'en trouve-t-on pas?

Mais la même année il retourne au théâtre et donne sa seconde pastorale :

Les Bocages || du Sieur de la Charnays. || Pastorale || ou l'on void la fuite || de Cirine, le duel de || ses amants, les desdains et les ruses d'A- || mire, l'extrauagance de Meliarque, la ia-lousie d'Eliandre, l'ardeur de Filenie, la || froideur de Néristil, la vanité des charmes || de Tholitris, sa mauuaise fin et les disgrâces || de Ponirot. || Vignette. || A Paris, || chez Toussainct du Bray, ruë S. Iacques || aux espics-meurs. MDCXXXII. || — Auec privilege du Roy.

(en date du 15 Mai 1632). — pet., in-8 de 8 ff. prélim., 188 p. p. plus 2 ff. pour le privilège et les fautes de l'impression[1].

Les *Bocages* ne manquent pas d'agrément et méritent jusqu'à un certain point les éloges liminaires de Colletet, de Rotrou et de Pierre du Ryer; celui-ci a même adressé deux compliments en vers à l'auteur « son cher amy ». Voici le plus court :

Malgré les vents et les orages,
Malgré l'atteinte des hivers,
Enfin nous avons des Bocages
Qui se trouveront toujours verts.

Il est possible que la pièce ait représenté, comme on l'a dit[2], sous des noms supposés des aventures réelles; possible encore qu'elle ait été jouée par l'auteur lui-même avec ses invités, dans son château de la Charnays, au milieu de ces riantes campagnes du *val Caumillon* et du *val Sauvage* dont il a salué les Nymphes en de gracieuses « semonces ». On y remarque un joli *Ballet des métamorphoses* : la Charnays rimait pour les Ballets de la cour[3], mais il ne devait plus rimer très longtemps. Le dernier ouvrage que l'on connaisse de lui est encore un poème de dévotion, orné de jolies gravures en taille douce[4] :

Les || Travaux || de Iesus || Poeme. || Composé par Pierre || Cotignon de la || Charnaye. || Dédié || a Monseigneur l'Emminentissime || Cardinal de Lyon. || A Paris, || Chez Iacques Villery en sa Boutique || proche la porte des Augustins. || — || M.DC.XXXVIII. || Avec Privilege du Roy et approbacion des Docteurs.

Ajoutons enfin en 1644 des Stances en l'honneur de son compatriote, Adam Billault, le poète menuisier de Nevers, l'auteur des

1. B. de l'Arsenal, II, 366, in-8, B. L.
2. Dans une très intéressante étude publiée par E. Cougny dans l'*Almanach général de la Nièvre* de 1855.
3. Bibl. nationale, manuscrit fr. 24,354.
4. Bibl. Nationale, Y° 7.727.

Chevilles. Les Recueils poétiques du XVII^e^ siècle ont reproduit quelques-uns de ses vers, au nom du « nouveau Théophile »[1]. Les biographes du XVIII^e^ siècle, moins bien informés, devaient découvrir deux *poètes* du nom de la Charnaye, l'un auteur de pastorales et de vers légers, l'autre poète dévot et chanoine de Nevers[2]. Il n'y en a jamais eu qu'un seul et qui n'a été profès, comme dit l'autre, qu'en l'ordre des côteaux.

Résumons. Pierre Cotignon de la Charnays est un aimable poète à la cavalière. S'il a compté des amis parmi les avocats de Paris, ceux-ci n'ont jamais été tentés de voir en lui un confrère, mais bien un gentilhomme, un homme d'épée. Sans doute dans ses voyages à Paris, il a fréquenté l'hôtel de Bourgogne. La pièce de *Madonte* (1623) est peut être restée au répertoire et Mahelot dans son fameux manuscrit nous en a peut-être conservé la décoration[3]. Mais ce n'est pas cette pièce de 1623, ce sont les *Bocages* très supérieurs à elle, qui ont valu dix ans plus tard à Pierre Cotignon les éloges ou plutôt l'éloge unique de Rotrou et de du Ryer; il ne les a jamais cités dans ses œuvres, et ils ne paraissent le connaître lui-même que de fraîche date, D'autre part si cette *Madonte* contient un rôle de Thersandre imprimé tout au long dès 1623, on ne voit pas comment en 1628 Pierre Cotignon aurait eu besoin d'ajouter ou de « recoudre » ce rôle dans sa pièce, sur le conseil des comédiens, comme le dit nettement le pamphlet d'Alexandre Hardy. Ces expressions ne peuvent désigner qu'une pièce sur le métier ou en répétitions, et non une pièce déjà imprimée. Et tous ces faits démontrent surabondamment que l'adversaire d'Alexandre Hardy, le Damon visé dans *La Berne*, n'est pas l'auteur de la première *Madonte* ou le gentilhomme nivernais.

On est entré dans des détails minutieux au sujet de Pierre Cotignon de la Charnays parce qu'on ne pouvait l'écarter du débat sans l'entendre et que ses œuvres sont toutes extrêmement rares. L'enquête sur l'avocat normand Jean Auvray sera plus facile, elle n'offre à vrai dire qu'une seule difficulté. Il est clair d'après les termes de *La Berne* qu'Alexandre Hardy en 1628 prend Jean Auvray pour un débutant, pour l'homme d'un seul livre, d'une

1. Cf. Lachèvre, t. II, p. 310.

2. Exemple, les auteurs de la *Bibliothèque du théâtre français*, t. II, p. 323, et même les Nivernais comme Jean Née de la Rochelle, *Mémoires pour servir à l'histoire civile, etc., du département de la Nièvre*, t. III, 1827, p. 105-106.

3. Cf. E. Rigal, *Alexandre Hardy*, p. 687. C'est une seconde main qui attribue dans ce ms. de Mahelot le décor à la *Madonthe* de la Gornaye (*sic*), et M. Rigal pense qu'il s'agit plutôt de la *Madonte* d'Auvray.

Madonte manuscrite. Elle ne sera d'ailleurs imprimée qu'en 1631. Et à ce débutant né vers 1590 et mort avant le 19 novembre 1633 les bibliographies normandes et autres attribuent une vingtaine d'ouvrages signés, leur simple nomenclature remplit plus de deux colonnes serrées dans le dernier *Catalogue des Imprimés de la Bibliothèque Nationale*. La contradiction est vraiment un peu forte, mais d'où vient-elle au juste? Tout simplement, croyons-nous, du fait que l'abbé Goujet, suivi par tous ses successeurs, a confondu les œuvres de deux homonymes, de deux Jean Auvray de la même ville, de la même famille, de la même profession, et que par suite il a tres consciencieusement embrouillé leurs biographies et bibliographies. Il suffira de deux ou trois constatations pour rendre à chacun son bien et pour résoudre au moins en partie un petit problème d'ailleurs plus d'une fois posé ou rappelé de notre temps[1].

D'abord le plus ancien de nos homonymes. En 1608 un premier Jean Auvray fait paraître à Rouen chez le libraire Jean Petit un *Discours funèbre* sur le trépas de très haut et très puissant prince Henry de Bourbon, discours en prose ridicule, suivi de stances qui ne le sont pas moins. Un peu plus tard il prend part aux concours de ces Palinods normands qui au XVII[e] siècle cultivaient encore le Lay, le Chant Royal, les poèmes les plus compliqués du moyen âge finissant. On trouve des vers signés : Jean Auvray dans le très rare recueil des pièces couronnées aux Palinods et réunies par Adrien Bocage (1615)[2]. Les mêmes vers avaient déjà paru antérieurement dans le *Thrésor sacré de la Muse saincte par M. I. Auvray. M.*, imprimé à Amiens chez J. Hubault (1611), et réimprimé en 1613 à Rouen, chez D. Geuffroy. La lettre finale M, signifie probablement que Jean Auvray était médecin, ce qui ne l'empêchait pas d'ailleurs de fréquenter le Palais et peut-être au besoin de plaider. Le *Thrésor* nous apprend en outre que la jeunesse de l'auteur n'a pas été exempte d'orages. Une liaison dangereuse avec « une orde Circé » l'a même mené assez loin, d'abord en justice, puis en exil, jusqu'en Hollande[3]. Mais c'est bien fini, il a quitté, « le manteau de mondanité », il ne songe plus à friser ses cheveux, ses belles moustaches en l'honneur des belles pécheresses, il se voue tout entier à la poésie sacrée et il tiendra parole. En 1626 paraissent encore à Rouen les *Œuvres sainctes du sieur*

1. Notamment par Brunet, par Viollet-le-Duc, et par M. Frédéric Lachèvre dans la *Bibliographie des Recueils collectifs de poésies publiées de 1597 à 1700*, t. III, p. 192 et suiv.

2. *Œuvres poétiques sur le subjet de la Conception, etc.*, Rouen, G. de la Mare, 1615, in-12 (B. de l'Arsenal, n° 7790. Réserve).

3. On réunit pour abréger les renseignements tirés du *Thrésor* et des *Œuvres sainctes*.

Auvray où nous retrouvons : 1° des pièces déjà connues du *Thrésor;* 2° des poèmes « praemiez[1] au Puy de la Conception en 1621 » et imprimés à part en 1622; 3° des pièces nouvelles. Mais l'auteur n'est plus là pour jouir de sa gloire; c'est son ami, le libraire bien connu de Rouen, David Ferrand qui s'est chargé de la publication et de l'oraison funèbre du défunt. Muses, dit-il :

Cloton le ravit par envie,
Mais il vous faut d'une autre vie
Le faire revivre à jamais;
Vous pouvez aux rives estranges,
Ores qu'aux cieux il est en paix,
Mieux faire bruire ses louanges.
Estant prest de rendre l'esprit,
Entre mes mains il vous commit,
Me disant : « Pour mes œuvres sainctes
Fay que quelqu'un soit leur appuy
Qui puisse empescher les atteinctes
Des censeurs du labeur d'autruy.

C'est à ce poète Jean Auvray, mort en 1626, sinon un peu antérieurement qu'on peut attribuer avec une quasi-certitude[2] tous les autres petits traités de dévotion en vers, les éloges des P. Jésuites, etc., qui ont paru sous le nom de Jean Auvray ou du sieur Auvray jusqu'en 1626, et qui ont obtenu plus tard diverses réimpressions. L'identité des noms et prénoms indique qu'il devait être le père, en tout cas le parent du second Jean Auvray, le rival de Hardy, lequel Jean Auvray a d'ailleurs exercé ou plutôt cumulé les mêmes professions de médecin et d'avocat.

La première œuvre que nous connaissions de ce nouveau Jean Auvray est une moralité ou une tragi-comédie (1609), intitulée *Marfilie* et précédée d'un long argument en prose. Un chevalier romain, Phocus, s'est remarié sur le tard avec une « jeune damoyselle », Marfilie, qui s'éprend de son beau-fils, Fabrice « âgé de

1. *Les Poèmes du sieur Auvray*, praemiez du Puy de la Conception, année 1621, Rouen, David Ferrand, 1622, se trouvent à la Bibliothèque Nationale, Y° 14,562, mais ils manquaient en place récemment. Je les cite d'après Brunet qui a constaté leur reproduction dans les *Œuvres sainctes.*

2. Il reste une difficulté. Les *Trois siècles palinodiques* de Jean-André Guiot (1898), cités par M. F. Lachèvre, t. III, p. 192, ne mentionnent qu'un seul Jean Auvray, mais ajoutent un autre Auvray ayant pour prénom Guillaume, lequel fut couronné aux Palinods de 1619, 1621 et 1624. A la rigueur on pourrait être tenté d'attribuer à ce Guillaume l'un ou l'autre des petits volumes signés « du sieur Auvray ». Mais 1° rien ne nous y autorise; 2° on vient de démontrer que les *Œuvres sainctes du sieur Auvray*, 1626 (réimprimées en 1628 et 1634), sont bien de Jean et non de Guillaume Auvray.

vingt-cinq ans ou environ ». Mais le beau-fils n'aime que la chasse et repousse ses avances. D'où haine de la belle-mère, dénonciation calomnieuse et finalement châtiment de la coupable et triomphe de la vertu. Le sujet est curieux et des bibliographes trop érudits n'ont pas manqué de dire que la pièce avait été lue par Racine. En tout cas les vers insignifiants sont d'un écolier et ne rappellent en rien la facture souvent savante du premier Jean Auvray. A la fin de cette tragi-comédie de *Marfilie* imprimée en 1609, nous voyons[1] que dès le 20 janvier de ladite année 1609, Jean Petit, libraire et imprimeur de Rouen, obtint un privilège pour le *Livre des tragédies et tragi-comédies composées et mises en vers français par Jean Auvray*. Mais ces tragédies ne virent pas le jour, si elles ont jamais existé, et l'auteur devait attendre une vingtaine d'années avant de réimprimer textuellement son unique *Marfilie*. De 1609 à 1622 on ne connaît de lui que deux satires, deux minces plaquettes, les *Guerriers volontaires* et les *Chevaliers sans reproche* qui d'abord publiées à part (1622) reparaissent en 1623, dans un recueil de vers intitulé le *Banquet des Muses*. Banquet « de haulte gresse » et vraiment un peu trop épicé. Tel quel, un président au parlement de Rouen, Charles Maynard, en agréa la dédicace sans sourciller. Mais on s'explique l'indignation du bon abbé Goujet qui, encore tout édifié par le *Trésor sacré*, tombe sur un recueil de priapées également signé : Jean Auvray, et attribue le tout au même auteur. En réalité ils étaient deux, et le *Banquet des Muses* nous renseigne très suffisamment sur le second J. Auvray sur l'homme et le poète qui nous intéressent. Le second Jean Auvray était avocat, il a réservé ses traits les plus malins à ses confrères et aux magistrats. D'ailleurs avocat et poète estimé. Dans un éloge liminaire, un certain du Pozé place son ami au-dessus de Baif, Ronsard, du Bartas, Garnier, Desportes, Bertaut et Malherbe réunis. Un autre se contente de nous dire qu'il est tout simplement « un du Vair en prose et un Ronsard en vers ». Un troisième ajoute que ce brillant poète n'est pas moins bon chirurgien, qu'il est même le premier médecin et chirurgien de son temps « *poeticæ necnon Chirurgicæ disciplinæ hujus temporis facile princeps* ». Et ce n'est pas une indication de pure fantaisie. Jean Auvray cite tous ses prédécesseurs ou presque d'Averroès à Rondelet, telle pièce de lui *Sur les Songes* atteste un certain savoir

1. Cette première édition de 1609, qui figure dans le Catalogue La Vallière-Nyon, sous le n° 17312, ne se retrouve plus à la B. de l'Arsenal, mais l'abbé Goujet qui l'a eue en mains, nous assure, t. XV, p. 320, qu'elle ne diffère de la réimpression de 1628 que par le titre.

médical malgré l'étalage des termes techniques. Si à ces renseignements nous joignons les nombreuses allusions éparses à Angoulevant, le fameux prince des Sots, à Gautier-Garguille, Turlupin, Fringallet ou Gringalet et autres acteurs connus, tous ces détails nous montrent que l'auteur du *Banquet* s'intéresse au théâtre, et nous ne serons pas surpris d'apprendre qu'il devait finir par quitter Rouen pour aller tenter la fortune à Paris, y exercer sa double profession et rivaliser par surcroît avec les auteurs dramatiques en renom.

Le *Banquet des Muses* a été plusieurs fois réimprimé au XVII[e] siècle (— et même au moins deux fois de nos jours pour les amateurs de ces sortes de choses). Au milieu d'une de ces réimpressions, celle de Rouen, chez David Ferrand (1627-1628), Jean Auvray inséra textuellement sa vieille tragi-comédie de 1609, il se contenta pour tout changement de lui donner un autre titre, l'*Innocence descouverte*. Voilà donc bien une tragi-comédie de Jean Auvray antérieure à sa *Madonte*, et Alexandre Hardy n'en parle pas, mais devait-il ou pouvait-il en parler? D'abord cette édition ou réimpression de 1628 a très bien pu paraître *après La Berne* de deux rimeurs, etc., laquelle ne contient pas d'achevé d'imprimer, et porte simplement en gros chiffres la date de 1628. Eût-elle paru antérieurement, le vieux poète malade n'étant assurément pas tenu de la dénicher dans un recueil factice et de lire dans son lit tous les livres nouveaux ou renouvelés. *A fortiori* n'a-t-il pu parler des œuvres de Jean Auvray publiées postérieurement, d'un recueil de *Lettres*, 1630, d'une nouvelle tragédie de *Dorinde*, 1631, encore une fois tirée comme la *Madonte* de l'*Astrée*, et enfin de deux livres édifiants, un volume d'*Œuvres pieuses* en vers (1632), loué par Pierre du Ryer et un panégyrique de *Louis le Juste* (1633). C'est à cela sans plus que se réduit l'œuvre authentique du second Jean Auvray. De tous ces ouvrages, Hardy, en 1628, n'a pu connaître que le manuscrit de la *Madonte*, livré aux comédiens de l'hôtel de Bourgogne, et il ne nous a parlé que de ce qu'il connaissait. Il en aurait dit davantage assurément dans la *Comédie en prose des auteurs modernes* qu'il préparait — à moins que ce projet ou ce titre ne soit qu'une simple plaisanterie. Mais, à défaut de la *Comédie*, *La Berne* est suffisamment explicite. Rappelons-nous seulement dans cette *Berne* (p. 25), la singulière visite que Jean Auvray vient faire à l' « auteur du Théâtre » dont il escompte la succession. Tandis que le médecin examine le malade, celui-ci lui rend la pareille et observe de son côté, sans bienveillance, la forme bizarre de son « nez camus ». En quels termes, grands Dieux,

devait-il en parler dans *La Berne* ! Mais il n'a pas été seul à l'observer. Ouvrons encore une fois la *Comédie* ou la *Monomachie* d'Antoine Gaillard et écoutons ce qu'il nous dit de l'avocat-médecin ou chirurgien ;

Auvray, ce gros camart, plaide pour les suivantes.

Cette fois, la cause est plus qu'entendue, épuisée : l'auteur de la *Madonte* visée par Alexandre Hardy, son ennemi c'est bien Jean Auvray.

Si vague que soit le plus souvent le pamphlet d'Al. Hardy, il nous a donné du moins quelques détails sur ses adversaires et leurs pièces ; mais eux, que nous apprennent-ils sur lui ? Bien peu. Ces deux avocats de naissance et de situation modestes ont raillé délicatement la pauvreté du vieux poète et insinué que sa famille n'était pas des plus relevées. Mais lui de répliquer vivement « [Mon] extraction qui va pour le moins de pair avec ces avortons des Muses, p. 10 ».

Qu'est-ce à dire ? N'y a-t-il pas là une indication sur les origines complètement inconnues du poète parisien, ne nous laisse-t-il pas entendre qu'il appartient au même milieu que ses rivaux, à celui des avocats, des procureurs et hommes de loi ? Et ne pourrait-on essayer de préciser ?

Le nom de Hardy est tellement répandu à Paris que dès la fin du XVI^e^ siècle nous trouvons au Palais des personnes de ce nom, qui s'occupent plus ou moins de théâtre, par exemple ce Nicolas Hardy[1] qui, de 1540 à 1548, eut à régler la dépense et l'exécution des Jeux de la Basoche. Mais d'autres personnages plus connus représenteraient la famille, les parents ou les ascendants de Hardy que nous n'en serions pas autrement surpris. Deux groupes qui peut-être n'en font qu'un seul, attirent spécialement notre attention. Dans le premier[2] nous trouvons Sébastien Hardy, Parisien, sieur

1. Archives Nationales, Reg. U 451, fol. 102 (Extraits des registres du Parlement). 7 juin 1540 : Réception de maistre *Nicolas Hardy* à l'office de Receveur des exploits et amendes de la Cour, Requestes de l'hostel et du Palais, vacant par le trespas de M. Nicolas de Saintebant. — Le 5 avril 1548, Nicolas Hardy a résigné cet office à Jean de Beaulieu.

Bibliothèque Nationale, ms. fr. 8608, fol. 249 : « Du 30 janvier 1545, la court après avoir veu la requeste a elle présentée par les receveurs de la bazoche a ordonné et ordonne à *Nicolas Hardy*, receveur des exploits et amendes d'icelle leur bailler, payer et délivrer la somme de 80 livres parisis, assavoir 60 livres parisis pour l'amende ordinaire à eux par chacun an ordonnée et 20 livres parisis pour les récompenser des frais et despens par eux faits qu'il leur a convenu porter au moyen de la remise de l'exécution de leur *jeu* dernierement fait et differée par ordonnance de la dite Cour », etc.

2. Il n'a d'ailleurs pas échappé à l'attention de M. Rigal, *Alexandre Hardy*, p. 2, n° 2.

de la Tabaize, receveur des Aydes et tailles de l'élection du Mans, qui en 1616 publiait des *Mémoires et instructions pour le fonds des rentes de l'Hôtel de Ville* » et plus tard de nombreuses traductions d'ouvrages grecs, latins, et surtout espagnols[1]. Il avait soixante-quatorze ans en 1646, comme nous l'apprend l'inscription de son portrait gravé par Michel Lasne, en tête de sa traduction des *Œuvres spirituelles du R. P. Louis de Grenade*[2], soixante-quatorze ans, et il jouissait doucement de sa retraite :

Obscuro positus loco, leni perfruor tio.

Mais quatre fils, comme nous l'apprennent les pièces liminaires de ce volume et d'autres, continuaient honorablement son nom : Sébastien Hardy, trésorier de France en la généralité de Paris, Jean Hardy, avocat au Parlement de Paris, François Hardy, S. J., professeur de philosophie, et surtout un savant illustre, profondément versé dans les langues orientales et les mathématiques, Claude Hardy, l'ami de Mydorge et de Descartes. A quelle famille se rattachait donc le Sébastien Hardy, sieur de la Tabaize et receveur des aydes du Mans? Très probablement à ce patriarche dont Piganiol de la Force[3] a recueilli l'épitaphe dans l'église Saint-Jacques de la Boucherie :

Claude Hardi, sieur de la Censive et d'Estoutevilie en Beauce. Procureur au Châtelet, mort en 1615 à quatre-vingt-cinq ans, a vu issus de lui et des siens 97 enfants; il a vécu cinquante-deux ans avec Marguerite Allaire sa femme, morte en 1617. Son épitaphe rapporte qu'il était le premier, le plus judicieux et le plus savant praticien qui ait jamais été, qui avait à commandement les lettres grecques et latines.

Si Alexandre Hardy appartenait, ce qui n'est pas impossible en raison des dates, à cette nombreuse lignée, le fait nous expliquerait bien pourquoi il a pu dire aux avocats du Ryer et Auvray que sa famille n'avait rien à leur envier, nous comprendrions encore comment dans ce milieu de praticiens instruits et cultivés, il a pu recevoir l'instruction solide et même pédantesque qu'attestent tous ses écrits y compris *La Berne*, nous devinerions enfin pourquoi le vieux poète pauvre ne s'est pas réclamé plus ouvertement de parents plus chanceux et plus illustres. Dans les familles si nom-

1. Les livres de ce Sébastien Hardy et de son fils Claude, énumérés en partie dans l'*Histoire littéraire du Maine*, par B. Hauréau, 3e éd., 1873, t. VI, sont pour la plupart à la Mazarine et à la Bibliothèque de la Sorbonne.

2. Dernière édition, Paris, chez Arnould Colinet, 1646 (B. de la Sorbonne, TTa 7, in-fol.).

3. *Description historique de la ville de Paris*, Paris, Desprez, 1765, t. II, p. 90.

breuses il arrive que quelques-uns perdent un peu de vue les autres et que les autres soient trop fiers pour le remarquer. Nous devinerions enfin bien des choses. Mais justement, et c'est ce qui fait sa force, M. Rigal ne veut rien deviner. Hâtons-nous donc de dire ce qu'il dirait, ce n'est pas un fait, mais une hypothèse, et revenons tout droit à notre texte, à *La Berne*.

Si violente que fût cette *Berne* ou la réplique de Hardy, elle semble n'avoir fait aucun bruit, avoir passé complètement inaperçue. Un seul poète du temps à notre connaissance, un ami inconnu d'Anceaume, de Tristan, d'Auvray et de P. du Ryer en a parlé dans un mince opuscule, *Les Heures desrobées*, dont il ne subsiste peut-être plus qu'un exemplaire[1] relié à la suite d'une édition du *Temps perdu* d'Isaac du Ryer, et qui est resté inconnu de tous les bibliographes. Voici ces vers ignorés, signés I. D.

Au sieur Hardy.

Assez long temps et trop souvent
De tes escris l'on a fait conte,
Souffre, Hardy, doresnavant
Qu'une jeunesse te surmonte,
Et quelque (*sic*) grands labeurs que tu mettes au jour,
Qu'elle offusque ta gloire et paroisse à son tour.

Excuse-moi, si je te dis,
Bien que tu sois une merveille,
Que leurs beaux vers, dont tu mesdis,
Plus que les tiens charment l'oreille.
Tes vers sont un plain chant ordinaire et commun,
Et les leurs un concert qui ravit un chacun,
Mais ce n'est pas moy seulement
Qui suis pour eux et qui les loue;
Tous ont le mesme sentiment,
Et le plus critique l'advouë :
Toy mesme par ton fiel, ta rage et ta douleur,
Tu tesmoignes quelle est leur force et leur valeur.

1. Bibl. de l'Arsenal, 9717, in-8, B. L. (Réserve) : Les || Heures || Derobees || à Paris, chez Pierre des Hayes rue || de [l]a Harpe, à la Limace || MDCXXXIII. — En tête du volume, dédicace à M. Brioys, seigneur de Bagnollet, conseiller, notaire et secrétaire du Roy, etc., adjudicataire général des aides.

« Monsieur,

« Ce sont les heures que je vous ay derobees en ma charge que j'ose vous dédier, je crois que vous approuverez mon larcin, etc., etc. Signature : I. D. »

Ce commis des finances qui signe I. D. a encore inscrit avec ces initiales des vers à la louange de Pierre du Ryer dans la pièce de *Lisandre et Caliste*, 1632.

Le titre d'*Heures dérobées* n'est pas rare, et on le trouve en tête d'autres ouvrages, mais qui n'ont rien de commun avec le petit volume de l'Arsenal.

Mais pourquoi ces jeunes esprits
Ne seront-ils chéris des Muses?
As tu seul leur mestier appris?
Sont elles dans toy seul infuses?
Non, non, Hardy, crois moy, sans plus estre envieux,
Qu'elles cherissent plus les jeunes que les vieux.

Ainsi cet inconnu prenait franchement le parti d'Auvray et de P. du Ryer et comme eux, mais plus poliment, il invitait Hardy à faire la retraite. Pourquoi donc Hardy n'est-il pas revenu à la charge? Pourquoi les amis et les adversaires des deux camps n'ont-ils pas échangé de nouveaux pamphlets? Ici du moins, l'explication est toute simple. C'est, comme on dit, qu'un clou chasse l'autre, et qu'une autre querelle a déjà commencé qui absorbe l'attention de Paris-en-Badaudois. 1628, c'est l'année où le général des Feuillants prend à partie le grand épistolier de France, Balzac, et le contraint à la fuite. Si monté qu'il fût, Hardy ne pouvait crier aussi fort que le Père Goulu, il n'essaya pas, il rentra dans le silence.

Résumons donc cette longue querelle qui nous a fait remuer tant de vieux livres dont quelques-uns trouveront peut-être qu'on aurait pu se passer. Que nous ont-ils appris? Qu'à l'extrême fin de sa vie, Alexandre Hardy a été attaqué par Jean Auvray et Pierre de Ryer. Ce n'est ni la première ni la dernière fois qu'un vieux poète aura la tristesse de survivre à ses succès, de se voir délaissé du public, et pressé, refoulé par des rivaux impatients. Le jeune Racine n'a lu, quoi qu'on en ait dit, ni l'*Innocente descouverte* de Jean Auvray, ni les pamphlets qui vont sortir de l'oubli. Mais trois mots lui ont suffi pour rappeler à Corneille, avec quel art perfide, l'histoire jadis contée par Térence : *malevoli veteris poetæ*.

Émile Roy.

LETTRES
A
POLIARQVE
ET
DAMON

Sur les mesdisances de l'Autheur
du THEATRE

A PARIS
Chez FRANÇ. TARGA, au premier
pilier de la grand'Salle du Palais,
devant les Consultations.

M. DC. XXVIII.
Avec permission[1]

[3] LETTRE
A POLIARQVE.

Poliarque, Ie croy que vous aurez sceu ce que ie viens d'apprendre : L'autheur du Theatre est allé iusques dans le Palais faire un proces par escrit a certains Aduocats, qu'il accuse de s'estre diuertis a ses despens : mais son accusation est si pleine d'iniures qu'elle ne peut estre bien receue. Je me suis imaginé que ce pacquet s'addresse à vous,

1. Bibliothèque Mazarine, n° 25, 166, in-8, t. XVI, et Bibl. Nationale, Yf, 12, 250. — Les chiffres [3] [4], etc., insérés entre crochets dans le texte de ces *Lettres* et dans celui de *La Berne* renvoient aux pages des imprimés.

c'est le premier messager de vostre gloire ; et sans doute qu'il a trauaillé bien inutilement, si son dessein n'a pas esté de [4] l'augmenter. Ie ne scay si vous deuez ou parler ou vous taire, le silence en ce cas tesmoigne ou peu de sentiment ou beaucoup de timidité. Son animosité qui persecute vostre reputation s'affoibliroit assez sans defence pour cette premiere atteinte, mais il faut empescher que ses mesdisances n'aillent plus auant et n'obligent vostre plume a vostre honneur toutes les fois que vous ferez paroistre les auantages que vous auez de la Nature. Il faut estre comme l'Echo, qui ne parle iamais qu'on ne luy parle, mais qui ne se peut taire quand on l'attaque. On croiroit qu'il veut monstrer sa franchise en ses censures, s'il ne passoit auz outrages, mais son stile marque sa passion et son vieil age fait voir que le vin et la vie s'aigrissent facilement estant au bas. Les [5] grandes vertus ne seront iamais sans ialousie, quoy que le Soleil face moins d'ombre sur la terre, plus il est haut monté; mais comme la flame s'estouffe par sa propre fumee, i'ay peur pour vostre Censeur que la gloire de ses ouurages ne s'obscurcisse en son enuie. Un bon courage parle librement, mais sans aigreur ny mesdisance : et si son âge luy donne une plus grande licence de parler, il ne s'en doit pas rendre indigne par la calomnie. Il a peut estre leu qu'on voit rarement un grand esprit sans quelque meslange de folie, et par cette raison il a pensé donner une marque du sien dans son extrauagance; et d'autant que les plus sages font souuent les plus grandes fautes, il a voulu monstrer de la sagesse en son erreur, en quoy cet autheur a fait voir qu'il [6] estoit capable de leurs defauts, et non de leur vertu. Quand il vante toutes ses pièces, il me semble ouyr un homme qui a beaucoup nauigé sans arriver au port; et lorsqu'il esleve ses six cens poemes sur le vostre, il me souuient de la Renarde d'Esope, qui faisant beaucoup de petits, reprochoit à la Lyonne qu'elle n'en faisoit qu'un; Non, dit-elle, mais c'est un Lyon.

Il se dira le pere des poëtes, ce sera quand Ronsard et ses imitateurs n'auront point escrit : toutesfois je veux qu'il en prenne le tiltre, c'est une cruauté de vouloir estouffer ses enfans qui ne font que naistre. Ses partisans l'appelleront un Aigle, ce sera donc pour ce que sa plume ne peut souffrir le meslange des autres sans tascher a les corrompre. Sa veine veut troubler le [7] cours de la vostre, comme une belle eau dedans sa source; en cela il fait un aussi grand crime, qu'on eust faict autrefois de vouloir forcer une Vestale. Vos fondements, Poliarque, occupent tant de lieu qu'on peut aisément iuger de la hauteur de l'édifice : et bien que les vertus ne se produisent pas toutes en un jour, vos ouvrages pourtant sont comme ces fruicts de vie qui meurissent deuant les autres. On ne s'estonne pas pour voir de la maturité dedans l'Automne, et ce seroit une merueille d'en voir dans le Printemps; les premieres saisons des annees n'ont que les esperances; et vostre ieunesse monstre aussi tost le fruict que les fueilles; c'est le miracle qui se fit a la naissance du monde. Quiconque

attend la sagesse du temps, en est plus [8] obligé aux années qu'a soy mesme; la vostre se fait voir en naissant, la suitte de vostre vie servira plustost a la continuer qu'a l'accroistre. Ie croy que vous n'enuiez point a vostre ennemy les facultez de son ame, ny de sa maison, sa gloire, ny ses rentes, et que vostre seul diuertissement fait tout vostre crime. Ne vous ressentez pas pourtant de ce qu'il a dict, ses passions luy font assez d'ennemis chez luy, son enuie est sa peine et ses escrits mesme son mescontentement. L'Epistre qu'il addresse au Lecteur dans son dernier Liure, est un ouvrage que personne ne louëra, que les bons esprits n'approuueront iamais, et que ses amis mesme se contenteront de ne pas blasmer. Il ne faut que pouvoir parler pour scauoir mesdire : toutesfois il faut apprendre [9] de son ennemy quand il fait bien : peut estre que vous n'escriuez pas selon ses termes; *il faut chausser le coturne et dans la carriere des Muses ne pas attribuer la perfection des choses a la nouueauté, craindre le naufrage de reputation, éuiter ces délicatesses effeminees et surtout rejetter bien loing ces rimes plattes de pointes affinees dans l'alambic d'une froide conception*[1] : et joignant à cela le Trepié Tymbrean, c'est pour faire un cabinet d'Antiquitez. Si vous lui respondez, il esclattera, mais les plus grands tonnerres se perdent en fumee : sans craindre l'enuie, il se faut approcher de la Vertu, et ne pas quitter la gloire de l'une pour se defaire des importunitez de l'autre : il vaut mieux estre Achille auec des riuaux que Thersite sans enuieux. S'il auoit parlé sans interest, il seroit [10] mieux receu : pour moy je ferois gloire d'apprendre, voire de mes valets; je receurois la verité de la bouche mesme de mes ennemis; quelque part que je treuve la raison, je m'y laisse aller sans opiniatreté. Mais un homme qui veut apporter le fer pour emporter la piece, qui veut feindre une playe pour en faire une véritable s'il peut, c'est estre du siecle des tyrans plus tost que du nostre; quoy qu'il face toutesfois, il en sortira moins de sang que de gloire. Je croy qu'il n'est pas Stoïcien, ou qu'il renonce à cette maxime de leur Secte, que la passion ne tombe iamais dedans l'ame du sage. Il se fasche de la bonne fortune de vos œuvres; il faut donc faire comme a ce Prince de Sparte qui pour le renom et l'amitié qu'il s'estoit seul acquis sur l'opinion et [11] le cœur des citoyens, fut condamné à l'amende. Mais le Soleil se leue pour tout le monde, personne ne se plaint qu'il est commun, cette sorte de biens se communique a tous sans diuision, comme une mesme voix s'entend également par diuerses oreilles, comme le feu eschauffe en pareil degré ceux qui s'en approchent avec mesme distance : les Sciences en font de mesme, ce sont des maistresses qu'on ne dira point inconstantes pour receuoir plusieurs riauux a leur amour : lorsqu'elles ont esté chez luy, il les y deuoit arrester, s'il craignoit qu'elles fussent communes, comme les Lacedemoniens qui enchainoient le simulachre de Mars pour retenir la force auec ce Dieu des grands cou-

1. On reconnaît les expressions de Hardy dans la dédicace à M. de Liancourt.

rages, et les Athéniens qui couperent les aisles de l'Idole de la Vi[12]c-toire pour ne la perdre iamais. La gloire ouure les bras à quiconque la veut mériter, elle n'est point auare au travail, c'est une lumiere qui luit à tous ceux qui ne sont pas aveugles, elle n'est iamais pourtant toute occupee, c'est une source qui renaist plus on l'espuise, ceux qui nous ont precedé en ont eu leur part, nous aurons la nostre sans diminuer celle de nos successeurs.

Il blasme cette grande affluence de belles pensees et conclud de là contre la bonté des pieces nouuelles, comme si l'on ne voyoit point des femmes belles et bonnes tout ensemble, comme si le Medecin eloquent avoit moins d'experience en son art et qu'il ne peust donner la guerison pour ce qu'il parleroit trop disertement. Un grand capitaine n'est pas moins à priser quand [13] il est beau, les ornemens du corps au contraire font paroistre auec plus d'aduantage les perfections de l'esprit. Il semble à l'ouyr que dans un changement de stile contraire au sien on face des heresies et des mutations d'Estat, qu'il soit contre l'ordre de la police et la paix du Royaume, il en escrit à un des meilleurs iugemens de la France, comme s'il n'estoit pas assez iuste pour recognoistre sa passion et la blasmer. Il vous accuse de n'auoir iamais veu la couuerture mesme des bons livres; ie sçay bien qu'un d'entre vous qui m'est fort proche a veu celle des siens, d'ou ie tire qu'ils sont mauuais ou que sa proposition est fausse. Il vous appelle de laids monstres, comme s'il y en auoit de beaux : un Pere de l'Eglise a dict que la France n'en produit [14] point, mais il n'en a pas leu le passage. Son humeur n'est pas courtisane, il choque les complimens de Cour, il ne nous en donnera iamais d'eau beniste, puisque il n'y en a point à sa Paroisse. Il dit que vous estes de mauuais Archers et que vous tirez bien loin du but : ie suis marry qu'il iuge des coups sans les auoir veuz, au rapport d'un homme que ie penserois trop honorer en le nommant dans mes Escrits. Il vous prend pour des corbeaux et vostre harmonie luy est un croacement; mais la plume et le chant font cognoistre l'oyseau. Il ne voudroit pas vous avouër pour escoliers, aussi est il vostre predecesseur et non vostre maistre : c'est un aduantage du temps que tous ceux de son âge ont aussi bien sur vous que luy. Ceux qui ne sçavent pas come [15] moy que son Epistre est faicte dans ses acces de fievre, peuuent pourtant bien iuger qu'il falloit estre malade pour se laisser aller jusques à vous nommer *Excremens du barreau* : ie croy sans mentir qu'il a pris cette metaphore sur la selle pour vous mettre en mauuaise odeur; sa medecine toutesfois luy a faict une tres-mauuaise operation : et ie me promets que cette iniure treuvera des Iuges pour la condamner autant que de lecteurs. En fin les discours à la mode sont de mauuais goust à cet autheur malade; s'il falloit escrire comme anciennement, il faudrait donc aussi que ce fust sur des palmiers, des tablettes et de la cire pour ne deschoir en rien de la venerable Antiquité, comme il dit que vous faittes. Mais on a treuvé depuis quelque [16] chose de plus delicat que l'escorce pour receuoir aussi facilement les belles pensees,

qu'elles se conçoiuent par les bons esprits. Les Contes de la Reyne de Nauarre ont eu leur temps, on trauaille aujourd'huy plus utilement à de meilleurs ouurages. Monsieur d'Vrfé n'a pas escrit comme Esope, ny Theophile comme Marot : s'il n'y auoit que les gentils-hommes qui prissent les armes come aux vieilles guerres, ce seroit suiure l'antiquité et faire beaucoup de fainéants. Il y a eu des temps si malheureux que les Sciences ont faict horreur; la pureté des langues augmente de iour en iour : on ne gesne plus son esprit pour tirer par force vne parole, et l'on treuue des senteurs d'eau rose sans *alambic*. Tous les siecles ont produit de bons esprits, [17] comme toutes les mers peuuent former de belles perles; mais ils ne se faisoient pas si bien valoir. Les femmes d'aujourd'huy ne sont peut-estre pas plus belles que les anciennes Grecques, mais elles se parent mieuz. Les premiers Poëtes estoient deuins, ceux d'aujourd'huy sont diuins. Nous ne sommes plus au temps qu'il falloit aller chercher la doctrine dans les cloistres, ou parle bon Latin hors les Cordeliers, et bon François ailleurs que dans la Cour : plusieurs grands genies du Parlement me font foy de l'une et l'autre verité. On ne s'amuse plus à disputer sur une etymologie : la science des lettres et des syllabes est bonne pour les enfans : on ne se met pas en peine d'ou soient deriuez les mots, pourueu qu'ils soient bons; ceux qui sont [18] barbares sont chassez du commun usage, comme autrefois les estrangers de Rome. On ne bastit plus comme on faisoit, les Peintres ont d'autres manieres, les tireurs d'armes d'autres leçons, les capitaines d'autres subtilitez : les airs nouueaux en la musique sont tousiours agreables; et les inuentions non encore veuës ont un merueilleux appas dedans un poëme : le temps nous amene auec les iours de nouelles esperiences : qui eust laissé l'eau comme nous l'auions de nos premiers parens, nous n'aurions pas ces belles grottes où l'artifice dispute auec la Nature, et qui sont aussi plaisantes à l'œil que les grands fleuues sont vtiles au commerce.

Si la France maintenant venoit à produire de l'or comme le Perou, on ne laisseroit pas d'en vser, bien [19] qu'on n'en eust point encore veu : et si l'Autheur du Theatre n'aime pas les nouueautez, que diroit il donc de ces nouuelles Estoiles d'Eloquence dont le premier miracle est de paroistre plus viuement au iour que mille lumieres qui prennent tiltre de Soleil? Si l'on eust pris son conseil, la Digue asseurément estant une nouueauté, seroit encore à faire à la Rochelle. En fin pour conclure, c'est vne loy generale, qu'il faut obseruer les loix du pays où l'on est : nous ne sommes pas Romains ny Romans, nous escriuons à Paris, on y parle assez bien, sans emprunter vn idiome estranger. Et à dire vray, les Escrits de vostre Censeur ont quelque teinture de doctrine, mais ils ressemblent auz medailles, que l'on cherit plus pour ce qu'elles marquent des antiquitez [20] que pour leur propre beauté. Mais ie suis trop long; brisons-là; i'ay peur de vous charger d'ennuy en me deschargeant de mes pensees : Damon vostre plus intime, et que i'aime autant que moy mesme, voudroit bien sçauoir vostre sentiment

sur vn si beau sujet. Thyrsis et Alcidon, que la frequentation fera tousiours recognoistre pour de tres-bons esprits, attendent cela de vous, et ne sont pas d'aduis que vous laissiez toucher vos roses à ces mains profanes sans les picquer. La gloire vieillit assez tost, sans la laisser en proye à la passion de nos censeurs. Ce critique iniurieux dont la haine se porte iusqu'à ceux qui chantent vos louanges, les ayant apprises de la vérité, feroit parler de sa victoire par vostre silence, ou vos Escrits luy feront [21] ceder le prix a ceuz qui le meritent mieuz que luy.

LETTRE
A DAMON.

Damon, Je sçay bien que la Nature ne nous done point assez de forces pous resister aux passions qui nous suiuent tousiours, à qui mesme nos propres sentimens permettent bien souuent l'entree et le gouuernement de nos ames. Puisque l'Autheur du Theatre est homme, du moins puisqu'il en a la figure, il est aussi subiect aux communs défauts, et aux mouuements d'affection ou de haine, qui pren- [22] nent leur diuerse naissance dans le commencement et la suitte de nos âges. Ie m'estois imaginé iusques icy que la vieillesse ne consumoit les forces du corps qu'à dessein de donner a l'esprit celles que la ieunesse luy refuse contre l'attainte des passions; mais ce vieux Autheur, de qui la plume et les actions se conduisent au gré de l'Enuie, m'en fait treuuer une experience contraire dedans l'excès de ses folles extrauagances, où i'apprends que les racines d'vn poil grison sont vertes bien souuent. Cette maladie est quelquefois incurable, et sa medecine est en la raison qu'elle ne peut souffrir. Toutesfois qu'y feroit-on, s'il est extrauagant ou fol, cela luy vient de la Nature, de qui les defauts et les vices sont plus forts que toutes sortes de remedes. La suitte confuse de ses paroles mal arrangees, et le desordre d'un iugement qui ne peut nuire qu'a son autheur, donnent contre luy un asseuré tesmoignage de son enuie, et me fournissent de raisons pour te confirmer ce que ie t'en ay dict.

Qu'il esclatte contre toy, que sa vanité emprunte iniustement la repartie de Phocion; on sçait bien qu'il tonne sans cesse à l'entour de la Vertu et que l'Enuie, qui se treuue tousiours à sa naissance, a cela de bon dans la malice de ses discours, qu'elle fait cognoistre les vertueux. C'est vne gloire que de treuuer des enuieux, tout le monde n'en est pas capable, ils ne s'addressent qu'au merite; et je veuz croire que nostre suffisant passionné n'a iamais eu cette gloire. Il la recherche en s'attaquant à toy, mais ses discours [24] t'ont tousiours donné plus de pitié que d'enuie; et tu luy fais autant d'honneur en parlant de luy que

tu tires de preuues de son imprudence dans la vanité de ses Escrits. Il veut persuader là dedans que les pointes de tes conceptions sont mal affilees; il est vray toutes fois qu'elles l'ont picqué iusqu'au vif et que s'il auoit du coeur, il eust plus tost treuué la mort dans leurs picqueures, que des calomnies.

Ne t'estonne point de ses iniures, ce sont les discours ordinaires des ignorans, qui blasment indifféremment le vice et la vertu sans cognoistre ny l'un ny l'autre : vne bouche puante et infecte ne sçauroit enuoyer que des odeurs de mesme nature. Ceux de sa sorte, à qui la mesdisance sert d'estude, condamnent toutes choses comme[1] [25] un crime, et ne sçauroient rien prouuer; si bien que pensant descouurir les moeurs des autres, ils descouurent la maladie de leur esprit. Vn homme raisonnable ne s'amuse point aux iniures, d'où l'on ne sçauroit esperer que du mespris; et celuy que le desir de la louange n'a iamais poussé dans les termes de l'honneur, ne sçauroit s'empescher par la crainte du blasme de ce que la raison ne peut permettre. Bien qu'il paroisse en colere dans ses discours, tes amis veulent l'asseurer qu'il a perdu son naturel sauvage, et que son humeur frenetique l'a rendu plus doux et plus accostable, puis qu'elle luy a faict vomir tout son fiel. Il t'a faict sçavoir par escrit qu'il ne daigneroit t'aduouer pour un de ses escoliers, aussi serois-tu fasché d'auoir estudié [26] sous un si hardy Pedant, qui ne met en pratique que la seule ignorance des regles qu'il nous donne. Cependant sa temerité nous veut apprendre qu'il suit en cela les anciens Autheurs, tant Grecs, Latins, que Italiens, et autres; mais on ne voit point dans leurs œuures qu'ils ayent esté barbares en leurs langues comme il l'est en la sienne.

Damon, ie veux sur ce suiet t'enseigner de sa part une belle façon de dire poëtiquement (*auparavant la nuit*); voicy l'elegance de nostre Autheur tiree des secrets qu'il estudia l'espace de trente ans (*auparavant le Soleil absconsé*[2]). Ce mot à ton aduis n'est-il pas capable de chasser le Soleil du monde, et de luy faire avancer sa course dans la mer pour y noyer ce monstre d'*absconsé*, qui l'accompagne auec tant [27] d'horreur et d'infamie? Si la langue Latine n'estoit point morte, elle l'accuseroit de cruauté, pour l'avoir escorchee de telle façon à la contrainte d'une rime; (comme il dit) l'*Areopage des Muses offencees* luy en prepareroit la punition, si l'envie et la haine qu'il nous porte ne luy seruoient de chastiment.

Et puis pour esleuer ses capacitez il reproche une mauuaise disposi-

1. La dernière ligne de la page 24 finit par : *comme*, et au-dessous par l'appel : *vn*. Cet appel devrait se retrouver au commencement de la page suivante, mais cette page numérotée 33 commence par : *pas assez forte*. Il y a donc un certain nombre de pages de l'imprimé (9) qui manquaient déjà à la reliure, en tout cas leur disparition est ancienne puisque la pagination à l'encre dans le coin des pages à droite est d'une écriture du XVII[e] siècle. La lacune de l'exemplaire de la Mazarine est ici remplie et imprimée d'après l'exemplaire complet de la Bibliothèque Nationale, Vf 12, 250 que nous avons retrouvé postérieurement.

2. Expression de la pièce de *Timoclée* de Hardy.

tion de Theatre à tes œuures : i'aduoue qu'il sçait fort bien la disposition de celuy de l'Enuie ; et i'asseure aussi qu'il n'y sçauroit faire iouër un bon personnage à la Raison. Qu'il considere son âge et le tien, et qu'il rappelle son iugement, afin de luy faire attendre que le Soleil soit leué pour iuger de sa lumiere, et pour luy faire voir que tu n'as iamais employé trente ans à treuuer des se- [28] crets qu'il n'a pas encore appris ; autrement il se feroit tort de n'en pas favoriser sa reputation, qui se perd d'elle-mesme. On estimera tousiours celuy-là blessé de l'esprit, qui aura des remèdes contre sa maladie, sans rechercher sa guerison dans leur usage.

Il n'auoit que faire de nous vanter le travail de sa vie, qui consiste en la quantité de six cens Poèmes Tragiques ; on n'a pas beaucoup de peine à le croire : ce n'est pas la quantité des actions qui nous donne de l'estime : plusieurs ont eu autrefois l'honneur du triomphe pour une seule victoire. Si tu as quelquefois perdu le temps dans la lecture de ses pièces, tu as facilement peu recognoistre que les fautes et les mots barbares y tiennent lieu de sentences ; et que d'une si grande [29] quantité de vers, à peine pourroit-on faire une bonne piece. I'aurois tort de te vouloir apprendre ses fautes, puisque tout le monde sçait bien que l'on en feroit un autre Theatre ; et que mesme une vertu Chrestienne que cet Autheur ignore pour n'auoir point sujet de l'exercer envers toy, nous oblige d'endurer les imperfections des hommes.

Laisse donc parler ton ennemy, ton mérite est plus fort que ses iniures : le soleil attire et dissipe les nuages : c'est en vain qu'il veut t'abaisser : le corps admirable d'un colosse pour estre couché sur l'herbe ne sçauroit perdre sa grandeur ; et la vertu ne perdra iamais sa beauté dans le mespris que l'on en fait. Les flots que l'orage porte contre un rocher à dessein de le briser se creuent eux-mesmes [30] en le touchant : et la colere de la mer apres auoir long temps effroyé la terre, se change enfin en escume, qui ne se tourne qu'à son usage.

Ton travail louable en son entreprise, et plus admirable encore en ses effets, a mis ta réputation en un lieu que l'Enuie peut bien regarder et non pas attaindre, et d'où tu peux bien entendre ses iniures sans en estre touché.

Si tu nous auois produit des monstres, comme dit ce vieux Gaulois, la diversité de tant de bons esprits, qui furent tes iuges sans faueur et sans passion, ne les eussent point baptisez d'un si beau nom ; car la Religion que nous tenons défend de baptiser des monstres. Dedans l'effort des resueries que luy donne sa fièvre, il accuse tes escrits de confusion, et tu me permettras [31] de dire que c'est en cela qu'il monstre sa raison, puis qu'à sa honte il y en treuue beaucoup pour luy. Les mieux polis de ses Poëmes ont paru au mesme lieu que le tien aux yeux de tout le monde : et quand il voudra prendre des arbitres pour en iuger plus à loisir, tes lauriers luy donneront de l'ombrage aussi bien en particulier comme en public.

Bien qu'il ait recours à l'Antiquité pour y chercher des excuses qui

sont trop vieilles, il sçait bien que les Anciens se plaisoient aux choses nouvelles, et que Virgile ternit la louange de son predecesseur Ennius. N'a-t-il pas encore appris que les Muses ne vieillissent point, et que leurs vestemens vieillissent tous les iours? et qu'estant de la nature et de l'humeur des femmes, elles s'habillent selon le [32] temps, et fauorisent plus tost les caresses des jeunes que des vieux?

Mais encore que ie parle generalement, i'estimeray mon bonheur incomparable dans[1] le respect que ie dois à Monsieur Malherbe, de qui le merite et la science se sont acquis le privilège de leurs caresses par le consentement de toute la France, et malgre la rigueur des annees. Si l'Autheur du Theatre se veut mettre en son rang, et si sa vanité le flatte d'un merite imaginaire, il est assez âgé non pas pour auoir acquis la même faueur, mais pour auoir appris que les privileges ne se donnent pas à toutes sortes de personnes. Peut-estre que ce desplaisir porte l'insolence et l'attaque de son discours contre tout le monde, sans sçauoir qu'il faut se defendre en assaillant. Son enuie n'est [33] pas assez forte[2] pour resister à tant de vertus : comme le fer se consume dans sa rouille, l'enuieux se perd dans son propre vice. Il le faut donc laisser dans son humeur, et dans la comparaison des chiens enragez qui mordent aussi bien leurs maistres et ceux qui leur ont donné pour viure, que les estrangers. Ce sont là ses defauts plus legers, qui peuuent asseurément tesmoigner d'vn cerveau mal fait : et i'entreprendrois de t'en dire d'autres, si la crainte de te donner de l'horreur ne m'en empeschoit point. Toutesfois ce seroit trop t'importuner sur vn mesme sujet, tu cognois mieux que moy ton ennemy, et ie te ferois croire en fin que ie veux tirer un tesmoignage de ta patience dans vn si long entretien et si peu profitable. Ie te diray seulement [34] que ses iniures nouvelles te menacent desia d'enleuer la piece, alors ton ancre et ta plume te seruiront de remede pour guerir tes blesseures, et pour aigrir les siennes, qu'vne Muse mercenaire a renduës incurables. Et cependant Thyrsis, Alcidon et Poliarque, qui font gloire d'estre du nombre de tes amis, te preparent des louanges pour la victoire asseurée, que la Raison te promet sur l'*Alexandre* des Enuieux.

Indigna theatris
Scripta pudet recitare et nugis addere pondus.

1. Il convient, semble-t-il, de corriger ici l'imprimé et de lire : j'estimeray *ton* bonheur incomparable *sans* le respect, etc.
2. Ici finit la lacune de l'imprimé de la Mazarine.

LA BERNE

DES DEVX RIMEVRS DE L'HOSTEL

de Bourgongne.

En forme d'Apologie contre leurs impostures

M. DC. XXVIII[1].

[3] LA BERNE

DES DEVX RIMEVRS DE L'HOSTEL

de Bourgongne.

Par forme d'Apologie contre leurs impostures.

Deux bonnets carrez qui ne couurent pas la moitié d'une bonne ceruelle, en guise de veaux qui s'entrelechent, ou plutost de mâtins qui abboyent a la Lune a cause qu'elle leur semble trop claire, faute d'occupation dans le Palais, où l'on se fie aussi peu à leur langue qu'à leur plume, d'autant que personne n'ayme gueres à perdre sa cause en ce temps cy, ont depuis peu pour faire montre de la piece entiere de

1. Bibliothèque Mazarine, n° 25, 166, in-8, tome XVI.

leur malicieuse ignorance inuectiué contre l'honneur de celuy auquel la voiz commune de la France donne ce mesme pris de loüan- [4] ge qu'Euripide et Seneque meriterent iadis de leurs nations. Ce couple de ieunes harpies se sentant donc piqué dans la Preface de son dernier Tome, bien qu'il ne les creust pas au monde, comme la colere des lyons n'a iamais des lievres d'objet, a tant vomy d'iniures pueriles, qui ne sentent que le fouët, auec lequel on renuoye leurs pareils à l'école pour apprendre à se taire ou à mieux parler, qu'enfin la patience échappee à l'un de ses amis l'oblige a repartir, et par l'examen de leurs Lettres farcies d'impudence et de calomnies faire auouer à leurs partisans mesme que, si tous les asnes portoient croupieres, les compagnons auroient le derrière bien écorché.

Pour mettre donc le premier de ces ieunes elephants dans la Berne (car tous deux n'y pourroient pas [tenir] à la fois) le commencement de sa Lettre donne un messager à la gloire de celuy qui en fut et sera tousiours incapable, sans considerer que toute priuation presuppose quelque possession passee : erreur irremissible; si d'auanture il ne luy veut imposer l'epithete des Barbiers, confondre ici une presomptueuse opinion de soy-mesme, auec la gloire qui recompense les belles actions, défendues à [5] tels Erostrates, qui se pensent immortaliser à mettre le feu dans ce sacré Temple, où la Memoire ainsi que mere des Muses conserue aux siens une place d'heureuse recommendation chez la posterité. Mais à quel titre pretendroit ce miserable Ecriuain de trois iours un paquet venant de si bonne part? veu l'antipatie de ses rimes auec cette vierge qui n'en sçauroit souffrir l'impureté, non plus que la punaisie de son nez camus qui serviroit au besoin de retrait en temps contagieux pour faire un preseruatif en alenant ses infectes vapeurs. L'apparence qu'un soldat qui ne montra iamais que les talons à l'ennemy pretende que d'estre degradé des armes en suitte du morion? Qui vid iamais un superbe edifice bâty en l'air sans fondement? Le moyen que la gloire écriuit à celuy qui ne l'a connue qu'en qualité de mortel ennemy, indigne de sa moindre faueur? En ce cas le messager desavoüé s'achemina chargé a vuide, ou auec une lettre en blanc pour se moquer de celuy qui l'attendait sans la meriter. La gloire ou plutost presomption de ce méchant rimailleur est son ignominie, en ce qu'elle sert d'allumette au feu de sa ridicule vanité, et de chandelle à éclairer [6] ses folies : Sa plume ne luy est que l'aiguillon mortel de la vipere, qu'il faut retrancher auec la teste pour en faire un contrepoison. A trois lignes de là, son venerable Encomiaste faisant l'Orateur moderne, dit que l'on persecute sa reputation, comme s'il parloit de la persecution des Chrestiens sous Diocletian. Vn peu après il use de cette belle rethorique, *et n'obligent votre plume à votre honneur toutes les fois que vous ferez paroître les auantages que vous auez de la Nature.* Qui ne void icy une ceruelle estropiee, exprimant auec une obscurité prodigieuse la faiblesse de son sens, et ces auantages de la nature ne se peuuent bonnement appliquer qu'aux loüanges de quelques belles

garces, dont la hantise est plus frequente a ces Messieurs que celle du Palais, où il n'ont que faire. Ecoute, lecteur, une admirable comparaison qui suit, *Il faut estre comme l'Echo, etc.* Les plus ignorans sçauent qu'Echo qui n'est qu'une répercussion de voix aux lieux caues et souterrains, represente hieroglifiquement ces babillards, qui parlent tousiours sans rien dire, chose que cet habile homme desire et conseille d'imiter. A luy permis, puis qu'il ne peut faire autrement. Apres comme un [7] chien qui mord la pierre qu'on luy a ruee, ne pouuant faire pis, il emprunte une autre comparaison du Cabaret ou il preside d'ordinaire avec ses complices, disant que le vin et la vie s'aigrissent estans au bas. Mais son vilain tonneau qui ne fut iamais plein que d'une lie d'ignorance, a cette aigreur dès le premier iour, et il en faudrait faire de la grauelee pour l'oster. Ce falot fait en suite du Soleil ne plus ne moins que d'un homme monté sur quelque Dromadaire, ignorant que le mot d'eleuation est celuy des Astronomes. A mesme temps, pour grater la rongne de son camarade, il dit craindre pour son Censeur; mais bon Dieu, que sçauroit-on censurer sur celuy qui ne fit jamais rien digne de venir en la bouche et a la veue des hommes? quelle mire prendra le meilleur gibboyeur du monde s'il n'a sur soy[1] que tirer?

Or, ainsi qu'un vice attire l'autre, ce rustre passe de la calomnie a une espece d'impieté en ce qu'il reproche l'age a celuy qui sous telle consideration deuoit donner un mors a sa langue effrenee. La vieillesse ne fut iamais que venerable entre les gens de bien, desquels il ne tient tache. A quoy lui sert cela, sinon de creuer un aposteme à [8] son ennemy lui pensant donner le coup mortel en trahison? c'est comme reprocher a un vieil Capitaine l'experience qui luy acquit dans la longueur des annees des victoires qui le rendent autant admirable qu'inimitable à ceux qui viendront après luy. De sorte que nostre imposteur, se preualant de sa ieunesse, fait bouclier de sa folie, car on sçait qu'elle et la sagesse sont incompatibles. Or, en ce qu'il dit que les plus grands esprits commettent les plus grandes fautes, luy et son adjoint sont plus qu'asseurez de ne faillir iamais de ce costé là. Presque au mesme lieu ce flatteur effronté tire une conséquence a gauche de l'opposition de six cens Poemes passez a l'èpreuve d'une commune approbation des doctes, auec une méchante rapsodie sans nom, et seulement comparable à ces faus germes qui n'ont point de vie, témoignans une indisposition de matrice telle que de ce cerueau si l'a mise au iour en execration de quiconque en voudra iuger sans passion. Que Messieurs les Poetastres corrigent icy leur plaidoyé, attendu que l'Autheur du Teatre a trop de courage et d'honneur pour se mettre en parallèle d'un enfant non pas en malice, mais en la connoissance [9] des secrets de ce diuin metier, ausquels a peine suffiroit l'age de Nestor pour en acquerir la perfection.

1. Une main ancienne, celle qui a mis la numérotation dans le coin à droite des pages, a corrigé ainsy l'imprimé à l'encre : n'a sur quoy tirer.

Nos Poetes feignent que Pallas naquit et sortit toute armee du cerueau de Jupiter, ce que la trompette des louanges de Polyarque veut verifier de luy; et sans m'amuser à repartir sur ce que le plagiaire dérobe vne comparaison à Monsieur de Barzac (*sic*) parlant de forcer une Vestale, il fait ocuper vne grand'lieue en diametre aux fondemens d'vn edifice, qui ne paroit non plus que cette cité batie en l'air dans les nuages d'Aristophane. Et pour reprendre le fil de mon discours, auec vne audacieuse impieté nomme les futurs ouvrages de son Mevie [1], fruits de vie, et au lieu qu'ils doiuent sortir de l'enfer, des ignorans contaminent le Paradis terrestre de leur naissance, accouplant après le miracle de celle du monde à celle d'un buffle de la Camargue, de qui la ieunesse montre aussi tost le fruit que les feuilles. C'est donc ce fruit qui croit aux rivages de la mer morte, beau d'apparence et de couleur, mais qui se convertit en cendres si tost qu'on le presse sous les doigts. Vne pire ineptie suit encor a faire ce prodigieux esprit capable d'agir [10] sans l'organe du corps, sans pouvoir ne croître ne diminuer à proportion de l'age en ce qui concerne les sciences; mais si tel esprit était palpable comme le corps, ie croy qu'on y remarqueroit le défaut de Louys de Hongrie, auquel l'artifice des Medecins donna la peau que nature luy auoit deniée arriuant au monde.

Il me fache que ces deux beliers teints en cramoisi donnent tant de prise sur eux, pareils à ces mauuais tireurs d'armes qui ne sont iamais bien en garde, et ne seruent que de but aux coups de fleuret que le premier venu leur voudra porter : car a quel propos dit ce ieune étourdy au parangon des beaux esprits par antiphrase, qu'il n'enuie ne la fortune, ne la maison, ne les rentes de son aduerse partie chez qui la fortune se borne du contentement, vraye richesse d'une humeur libre comme la sienne. Et quant à l'extraction qui va pour le moins du pair avec ces auortons des Muses, qui veulent faire d'une mouche vn Elephant, il suffit à l'Auteur du Teatre d'auoir à l'exemple des mouches à miel nourry des frelons de son trauail desquels ces rimeurs de la derniere fournee se seruent à declamer contre l'honneur de sa reputation, [11] qui se purifie dans le feu de leurs calomnies, ainsi que ce lin qui brule sans se consommer.

Ce crapaut continuant à vomir la baue de sa medisance, attaque à tort et à trauers l'Epitre qui ne sçauroit plaire a luy ny a son compagnon, non plus qu'à ces larrons repris de Iustice, la nudité qui découure leurs épaules fleurdelysées, ou les precedents malefices sont écrits auec le fer et le feu. Ainsi ne veut-il pas que les bons esprits l'approuuent, ne que ses amis mesme l'admettent sinon par tollerance, appellant médisance une iuste censure de leurs heresies et malfaçons, en ces ouvrages de longue aleine, qu'ils ne peuuent perfectionner faute d'outils necessaires, en ces chants qu'ils ne peuuent entonner faute de pou-

1. A droite, en marge, en petits italiques : *Qui Bavium non odil amel tua carmina Mevi.*

mons. Ce brutal pour grater l'autre où il se demange, semblable à l'aueugle qui s'efforce en flatant son compagnon d'infirmité de luy persuader qu'il void extremement clair, dit que l'Auteur du Teatre le reprouue à cause qu'il n'imite pas son style. De cela le croit-on sans iurer, il n'est pas permis à chacun d'aller à Corinthe, vn tout autre esprit que le leur, quoy qu'en mesme société, fait gloire de pouuoir sui- [12] ure de loin l'Auteur du Teatre et ce d'autant que le dernier auec plus de suffisance a moins de presomption qu'eux. Or voicy les défauts que ce nouvel Aristarque cotte en l'Epitre aux termes suiuans, *chausser le coturne*, *naufrage de reputation*, *carrière des Muses*, *attribuer la perfection des choses à la nouueauté*. Appren, pauvre homme, qu'en tous metiers il y a des phrases particulieres aux artisans pour s'exprimer: vn peintre dira imprimeure, crayon, carnation, païsage et ainsi des autres. Brisset, le moidre vers duquel vaut mieux que cent vólumes de rimes comme les tiennes, vse au commencement du Sonnet qu'il donne à son Teatre de la mesme locution. Quand aux metaphores, un qui fait profession de parler en public deust avoir pris dans sa Rhetorique qu'a les separer de l'oraison c'est chastrer un parterre de ses plus belles fleurs. Il ne faut oublier que sa reprimende finit par deux mots pedantesques de *Trepié Tymbrean* qui ne signifient que l'ignorance de celuy qui les cite mal à propos et sont hermaphodites comme les hyenes, attendu que trepié Tymbrean ne se trouuera dans aucun Auteur grec ou Latin, trop bien Delphique ainsi qu'au lieu [13] ou la superstition Payenne tiroit ses oracles en faueur du trepié qu'un pescheur y consacra, bien qu'il y ait diuerses opinions là-dessus.

Les niaiseries suiuantes qui prolongent le babil de sa Lettre, ainsi qu'une sale araignee file sa toile en quelque coin de retrait, ne méritent aucune réponse. Car vous n'y voyez qu'une exagération de louanges qui abaissent autant leur sujet qu'elles luy sont mal deues, comme de luy dire *qu'il vaut mieux estre Achille auec des riuaux que Thersite sans enuieux*. Ce Mydas le ieune prend icy un auis general pour enuie, une correction paternelle pour un rigoureux supplice. I'enuierois aussi tost la fortune d'un crocheteur que le style d'un miserable rimeur, et croy que si la vertu ne trouue d'autres hostes qu'eux, elle est en grand danger de coucher dehors. Ils representent ces ieunes soldats de l'antiquité qui n'auoient encore rien de graué sur leurs boucliers, et veullent qu'on les enrolle auec de vieux routiers dont la valeur a donné trop de preuues aux belles occasions pour estre plus reuoquée en doute. Mais passons outre pour admirer la subtilité des arguments de ce bel esprit, qui [14] concluent une communauté de sciences à tous les hommes indifféremment, puisque la lumière du Soleil se disperse a tout le monde, et qu'une mesme voix s'entend de diuerses oreilles, que pourroit inférer Pierre du Puis [1] ressuscité de plus

1. Type du fou cité par Regnier, *Satire* VI, v. 71 — Cf. E. Rigal, *Le Théâtre françois ayant la période classique*, 1901, p. 326.

ridicule? L'expérience iournalière dément ce paradoxe qui touche les sciences ausquelles par la prouidence diuine qui leur sert d'oeconome diuers esprits inclinent plus ou moins et s'apparient diuersement : car bien que les Muses soient sœurs, tel excelle en la Theologie qui seroit mauuais Medecin : Au reste une maxime générale tient que les Orateurs se font par artifice, les Poëtes de naissance, mais sans préiudice d'une doctrine meslee qui fortifie la nature, à peine de produire des enfans qui meurent en naissant. Ainsi nos deux Satyriques manques de l'une et l'autre partie ne peuvent esperer l'usage de leurs rimes conuerties qu'à ce que dit le Prince de nos Poëtes, après Horace, s'entend

à faire des habits
Au sucre, à la canelle, au gingembre et au ris.

Notre premier calomniateur lassé de mentir et iouer le personnage de ces harangeres qui perdent l'aleine a force de [15] cracher des iniures, en imitant les yurongnes après qu'ils ont dans le sommeil dissipé les plus fortes vapeurs du vin, s'escarmouche contre soy mesme, faisant croire à son imagination troublee que l'Auteur du Teatre condamne l'alfluence des belles pensées (ce sont ses mots). En quoy il se trompe, la Préface du liure qui fait tant moucher ces deux roussins de Mirebalais porte seulement que telles fleurs naissent et se cueillent en d'autres iardins, et que le style enervé de leurs pareils ne vaut qu'à faire des chansons à la populace de Paris. Quant à l'épithète de laids qu'il tient superflu, étant né auec la chose, il ne luy peut donner mauuaise grace, outre que la deformité a plusieurs degrez. Mais voilà quereller sur un pié de mouche.

I'oublioy que l'Auteur du Teatre n'estant rien moins que Stoïque, laisse à ces deux Cyniques l'os de la médisance à ronger, pendant qu'il leur dira qu'une eau commune supplée pour les abreuuer lors qu'ils viendront à sa paroisse : et que si ce grand personnage allegué viuoit aujourd'huy, leur simple veue l'obligeroit à changer d'opinion, et croire que la France abonde en monstres d'Écriuains. Leur Antagoni- [16] ste se loue au demeurant d'un accès de fieuvre qui composa l'Epistre propre a guérir leur manie, si elle n'estoit desesperee et digne des petites Maisons dorénavant : qu'ils iugent par là ce que peut sa santé. Or comme un torrent attraine toujours auec ses eaux bourbeuses toutes les ordures du précipice où il est, ce mauuais disciple de Bartole méle toujours d'impostures ses paroles, confirmees par de foibles raisons et de bourdes comparaisons, témoin ce qu'il oppose les ouurages de Monsieur d'Vrfé aux fables d'Esope, et les écrits de ce brave Théophile à la naïveté de Marot.

Vne repetition de consequences me fait rougir de sa honte, et [elles] se refutent d'elles mesmes comme à dire que si les principes de la Poësie doiuent tenir bon pour l'antiquité et ne peuuent s'alterer sans une subuersion du total, quelques tablettes de cire, d'Ecuyers et de maçons que vueille obliquement amener la sophisterie d'un rimeur,

quiconque a l'esprit mieus fait que son compagnon n'a le nez, m'avouëra que s'il auoit a continuer la Franciade, il ne changeroit point l'ordre de Ronsard, qu'en matiere d'elegie Tibulle luy seruiroit de modelle et d'Epigrammes Martial; que [17] l'imitation des pointes d'Ouide en ses Epitres et Art d'aimer ne luy seroit qu'honorable; et quant au Teatre, le style du bon Seneque suiuy de Garnier, que c'est tout ce qu'un braue homme peut et doit faire : que si quelque chose de rude se trouue en leurs ouurages, c'est à faire à un coup de lime et à s'accomoder au temps. Sur ce qu'il dit que *sans estre Romans et Romains on parle bon François a Paris*, quiconque sçait le Grec et le Latin le parle encor mieus, témoin ces Oracles du premier Senat de la France, que luy mesme cite a sa confusion.

La Berne commence a s'user des diuerses secousses donnees et receues au pesant fardeau d'une si grosse beste, encor trois coups seulement, afin qu'elle demeure entiere pour l'autre. Je luy maintien donc que rien ne se peut dire qui n'ait esté dit, que ses nouueautez sont vieilles, ses finesses cousues de fil blanc, ses secrets communs et diuulguez, ses appas dégoutants et ses artifices sans art. En quoy ie prendray iuges et témoins tous ceus qui ont mis le nez dans les liures (peine de laquelle nature dispense son homme) nos Orateurs Courtisans ne trauaillent qu'après Seneque, Tacite, Apulee, et Petrone première-[18]ment imitez du Sieur de Montagne, où ces Messieurs puisent la pluspart de leurs mots affectez, mais aucunement tolerables sous l'autorité d'vn tel personnage, ou si nos deux Critiques veulent qu'on s'en rapporte à ces grands Genies de l'Ecole où ils ont si mal profité, un Marion, du Vair, et Seruin sont les vrais flambeaux de l'Eloquence Françoise, sous la conduite desquels on ne peut s'égarer, et a laquelle ie ne croy pas que les inuentions de leurs ieunes ceruelles puissent rien adiouster. Quant a la Poësie aucun ne doute que Monsieur de Malherbe n'ait toujours semblable à soy-mesme suiuy un mesme style, plus adoré qu'approuué de beaucoup en ce siecle. Or y a-t-il trente ans du moins qu'il commence à écrire, voila donc vne vieille nouueauté. Et ainsi que l'admiration tombe aisément ès esprits foibles preoccupez d'ignorance, ce pauure idiot admire ces grottes où l'eau n'imite que les orgues d'eau ou *Hydraules* de l'antiquité : ce mot de *Clepsidre* encor témoigne que leurs orloges eurent quelque chose de semblable. Et pour mòntrer que les anciens se preualurent d'inuentions inimitables, ces iardins de Babilone suspendus en l'air, qui [19] ne sont que l'un des sept miracles du monde, laissent le démenty à ce nouueau rimailleur, qui ne sçait pas aussi que la Digue de la Rochelle, ou de semblables furent pratiquees en Hollande long temps deuant la prodigieuse naissance de son adherant. Au regard de ces nuits propres à offusquer la beauté du Teatre, l'Amphytrion de Plaute se moque de telle nouueauté, et les *Automates* fautiques[1] font le proces à l'ignorance de ce ieune levron, qui me fait

1. Correction à la plume : antiques.

d'orenauant pitié de le voir tout étourdy dans la Berne crier mercy a la iustice des Muses, qui lui pardonne après deux neufuaines acomplies où il scait, et qui luy prepare la consolation des miserables, à voir punir son compagnon.

Le Camus berné.

La plus lâche espece de vengeance et moins vsitée des gens d'honneur, est sans doute celle qui s'éclatte en paroles iniurieuses, comme plus propre à quelque passion féminine qu'à la prudence d'vn homme bien sensé : ce sont foibles armes qui apportent plus de blâme que de gloire à ceux qui les employent, sinon à l'extre-[20]mité et lors que la loy du Talion nous le permet contre l'arrogance des agresseurs, ou quand le ressentiment des outrages faits à un amy nous presse plus que notre propre interest. Ainsi l'Achille d'Homere s'offense plus de la mort de Patrocle que du rapt de sa belle Chryseide. La perte d'vn amy obtient ce qu'il auait refusé à la priere de tous les autres : Ainsi l'affection que ie porte à l'Auteur du Teatre m'anime contre ces deux Cercopes qui réueillent un Hercule à force d'iniures atroces et sanglantes en leurs lettres, ou plutost libelles diffamatoires, l'appellant frenetique, furieux, yurongne, mercenaire, Pedant, chien enragé, fol, extrauagant, et tout ce qu'vne manie de colere a peu suggerer à leur brutalité, sans autre sujet ou pretexte que de deux mots proferez pas l'oracle de la verité, qui ne furent que comme vn baume instillé dans la playe de leurs calomnies et censures ordinaires en plein Hostel de Bourgongne, où il ne se recite aucun de ses vers qui n'ait un coup de dent, où ces chenilles rongent ses plus belles fleurs, et soutiennent, pour parler pedantesquement des theses de médisance contre sa réputation. Or afin de luy épargner [21] le temps qu'il employe à sa Comedie en prose sous le titre des rimeurs modernes, il faut acheuer ma tâche, et mettre dans la Berne ce pauure here qui voudroit en estre déja quitte, et à qui la peur vaut un autre supplice.

Vne Philosophie cornue met notre Camart sur le serieux au commencement de sa harangue, qui sent les harangs et la harangere : car elle passe incontinent aux inuectiues, d'où il se confesse trauaillé de l'imaginatiue à n'auoir connu les defauts que la vieillesse apporte à ce *vieux Auteur*, où dès là ce pauure badin peche en grammaire, et parle badaudoisement, ne luy déplaise, attendu que vieil Auteur a plus de grace et de raison : i'auoue que l'vn passe quelquesfois pour l'autre, mais vn vieil homme auec vne vieille femme s'accordent le mieus du monde. On dira souuent vieux Capitaine, vieux Gaulois, pour la douceur du langage, mais rarement ou point du tout, vieux homme, qui est dur à l'oreille; ou si vieil ne se dit plus, vne vieille paire de souliers aura fort à faire, et demeurera sans nom. Vn peu après ce Demosthene des rimeurs tombe en Pleonasme, ou il dit, *La suite confuse de ses paroles mal* [22] *arrangées*, scauoir si elles peuuent estre bien arrangées y

ayant de la confusion. Or d'insister sur la recherche de semblables fautes, seroit vouloir compter tous les grains des sables d'Olone : pinçons seulement les principales cordes de sa temeraire ignorance. Tu remarqueras, lecteur, sa plaisante Retorique, et la belle liaison de sa prose, où il infere que des vertes racines du poil grison resulte vne maladie incurable. A la seconde, 3 et 4 pages, il repete l'enuie que l'Auteur du Teatre porte à sa vertu. Voyons s'il y a de quoy.

Comme les Matematiciens tiennent le point en la ligne pour la plus petite chose que l'esprit humain puisse imaginer, ainsi ne sçauroit on conceuoir de sujet plus incapable de l'enuie que celuy d'vn autre Esope (quant à la forme, non quant à l'esprit) qui vit dans le monde par emprunt et come n'estant point du nombre des homes, qui n'a science ne richesse, bouche n'eperon, qui n'a de qualités plus recomandables que celles de l'imprudence et de l'impudence, sans nom parmy les doctes, et sans esperance d'en auoir, mal fait du corps et de l'esprit, qui n'a point de nez en toutes ses actions et qui pose les fondemens de sa [23] fastueuse vanité sur une Madonte faite en dépit des Muses, auec plus de fautes que de syllabes, sans rime et sans raison, bref digne d'une telle rature que Phyloxene en fit a celle du Tyran de Syracuse, moins tyran et plus capable de discipline que luy, attendu qu'il se soumit à la correction d'vn habile homme pour seruir d'exemple a ce malauisé tenu de la mesme humilité à l'Auteur du Teatre. Que des iuges equitables et sans passion prononcent maintenant si celuy à qui le Teatre François doit son entretien depuis trente ans, a quelque legitime occasion d'enuie contre vn si misérable sujet.

Ce petit frippon qui n'a pris ses licences que de la calomnie, luy donnant le largue, coutume[1] à dire, que si l'Auteur du Theatre eust eu du courage, il rencontroit la mort dans les pointes aiguisees, mais le lourdaut use du mot affilees improprement, des conceptions de son second. Voilà s'abuser lourdement et qui n'a point de nez : sa comparaison excellente d'vn costé cloche de l'autre, les guespes et cantarides qui leur sont comparables piquent à la verité : mais leur piqueure est leur mort, l'aiguillon qu'elles laissent dans la playe les obli-[24]ge naturellement à y laisser la vie : de petites broüees ne rendent après la clairté du Soleil que plus vive et plus agreable : un brave homme ne fait que blanchir sa gloire dans la noirceur des calomnies, ainsi que l'or perd son écume dans le feu qui le veut engloutir : l'innocence porte la teste haute partout, et des sots tels que ceux cy sont toujours sots, quelque profession qu'ils embrassent.

Sur ce que luy et sa seconde épee s'accordent comme larrons en foire à dire que les sciences sont communes à tout le monde, que les Muses ainsi que filles ayment la nouueauté en matière d'habits, et preferent la caresse des ieunes a celle des vieux, Thamyre fut aueuglé par elles mesmes pour un moindre crime : l'imposture de nos perroquets n'est

1. Corr. à la plume : continue à.

que trop euidente en ce que, depuis la naissance de ces belles, à peine cent amoureux choisis entre toutes les nations de la terre habitable ont possédé leurs bonnes graces; elles ne sont nullement Françoises pour leuer les étoffes du change dans la boutique de l'inconstance à s'habiller : elles cherissent autant nos esprits qu'elles haissent nos moeurs, et comme d'estraction diuine elles n'ont que [25] faire de fardo[1] ne d'embellissement, il les faut voir nues pour estre épris de leurs beautez, elles ne démentent iamais vne première affection à quiconque elles s'adonnent, ces gracieuses hotesses n'ayment point à changer de logis, et l'Auteur du Teatre ne les éprouua iamais plus prodigues en son endroit qu'a present, temoin leurs dernieres faueurs qu'il a produites et consacrees au public : mais sur tout ces chastes Nymphes si polies fuyent les caresses d'un punais.

Cet égout d'infections dit après, qu'*une bouche puante ne peut envoyer que des odeurs de mesme nature.* Iuge, lecteur, si estant camus et punais, il peut avoir bonne bouche, à cause du voisinage des parties, et qu'elle luy est comme la gueule d'vn retrait : ce que l'Auteur du Teatre témoignera par vne malheureuse experience, car ce maroufle le visitant depuis peu en qualité d'espion luy prolongea un accès de fievre qu'il auoit lors de plus de trois heures par les vapeurs pestiferees qui sortirent de son vilain corps. Mais passons au galimatias suiuant, *Vn homme raisonnable ne s'amuse point aux iniures, d'où l'on ne scauroit esperer que du mépris; et celui que le desir de la louange n'a ia-*[26] *mais poussé dans les termes de l'honneur ne scauroit s'empêcher par la crainte du blame de ce que la raison ne peut permettre.* Ie ne croy point que tous les enigmes des plus obscures loix ne soient plus faciles à soudre, et quiconque voudra gloser ce texte en fera la glose d'Accurse. Cependant l'imbécile présume que cela doit estre écrit en lettres d'or au frontispice du temple de son ignorance reduit a vne étable. Telles conceptions ont quelque apparence de bien, mais au demeurant si mal exprimees que ce qu'il veut dire vaut mieus que ce qu'il dit.

Quant à ce prétendu desadueu d'écoliers auquel l'Auteur du Teatre ne pensa iamais que generalement, ô quel heur à ces deux corbeaux s'ils eussent esté couuez par un cygne, possible que la nourriture en eut sinon changé, du moins amendé la nature, et que les coups de verges de ce hardy Pedant leur eussent sauué l'estrapade des Muses. Son impudence adioute peu après que les Auteurs Grecs et Latins n'ont point esté barbares en leurs langues comme luy en la sienne : ainsi le braire des sereins d'Arcadie ses frères est la plus douce armonie que hument leurs longues oreilles, ainsi le cerf se laisse charmer au craquement [27] des rouës mal graissees, et s'enfuit au son d'un lut; ainsi ce qui leur est barbarie sert d'admiration aux beaux esprits.

Voicy desormais l'endroit où ce crapaut creue en vomissant le reste de son venin contre la reputation de l'Auteur du Theatre, en cet hemis-

1. N. B. L'*o* raturé à la plume.

tique du Poeme de Timoclee, *auparauant le Soleil absconsé* : où sa phrase monstrueuse dit parlant à son complice, *Ce mot a ton auis n'est il pas capable* de chasser le Soleil du monde, *luy faire auancer sa course dans la mer pour noyer ce monstre* d'absconsé. Cela s'appelle faire [de] ce bel astre du iour qui nous represente la Diuinité, quelque satellite qui porte noyer les monstres dans la mer. Et en ce qu'il abboye après, *Si la langue Latine n'estoit point morte*, elle n'est morte que pour luy, qui ne fera iamais le miracle de sa resurrection. Mais il faut voir si ce mot d'*absconsé* est si monstrueux qu'vn monstre d'ignorance se l'imagine.

Premierement comme la marque du Prince fait valoir les especes, la suffisance d'un Auteur donne le poids et le cours à ses paroles, chose confirmee par le Phoenix de nos Poetes en son Art Poetique, ou il asseure que ce qui fut permis à Virgile estoit vn sacrilege a d'autres moindres que [28] luy, et qu'en cas de necessité on peut enrichir la pauureté de notre langue de mots nouueaux et inusitez, pourueu que significatifs : luy mesme en sa Franciade nous sert de porte-enseigne en ce vers,

A longs andains les honneurs d'une prée.

Nostre mastin a court poil trouvera donc bien à mordre en ce mot *andain*, comme franc Picard, pour dire aïambee, mais il passera sans murmure chez les doctes, attendu la qualité de celuy qui le met en vsage. Bien plus, c'est qu'Homere qui vaut à tout le moins ces basilics éclos dans le fumier de la calomnie, employe les quatre Dialectes grecs a la construction d'un ouvrage qui n'a de fin que celle du monde, sans restraindre son style dans les termes du langage Attique, quoy que le plus poly et mignard de tous les autres, tel que le Toscan en Italie et le François en France. Ce mot *d'absconsé* est originaire Normand et vsité au païs, sans estre, a le bien prendre, plus écorché du Latin que celuy de deriué et infinis qui coulent de la source latine; au reste extremement significatif et plus propre a décrire la fin du iour que celuy de couché, veu que le Soleil faisant vne ronde perpétuelle se cache plutost qu'il ne se [29] couche. Toutesfois pour introduire telles nouueautez il faut auoir du nez, car ce que commande un Capitaine sent les étriuieres à un goujat. Mais dy moy, petit frelon du Palais, comment auec deux cents mots, qui est tout ce que ce grand habile homme de Cardinal du Perron a remarqué de naturel en notre langue, tu voudrois ou pourrois faire six cents Poemes Dramatiques? et appren de luy mesme au mot de termer pour borner en sa traduction du 6. de l'Eneide que les grands personnages prennent les grandes licences. La foiblesse de ce vermisseau, ne vaut pas qu'on l'écrase avec les remarques du doctissime Espagnol *Delrio* en sa Preface sur Seneque, ou il montre que l'antiquité des mots leur donne certaine maiestueuse grauité, et qu'a ce dessein il en auoit vsé après Virgile qui emprunte des vers entiers du bon *Ennius*

auec ce mot tout vermoulu *Olli*. Mais le pauure camus qui voudroit que l'on vestit un geant auec demie aune de drap, ne void dans les Auteurs que la longueur de son nez, et n'est cygne qu'entre les oisons.

Le reste du Pasquil de ce faquin retombant sur l'enuie, comme au centre de ses [30] discours eneruez, ne merite aucune repartie, mais bien ce qu'il fait chanter la victoire auant le Combat a son Echo (car ces deux babillards s'en seruent tour à tour), l'autre en son Epitre persuade à cettuy-cy qu'il a fait un lyon en sa Madonte, celluy-cy persuade à l'autre qu'il l'emporte sur l'Auteur du Teatre auec son Aretaphile, propre a nommer l'enseigne d'vne fameuse tauerne. Mais si tout animal produit son espèce, l'vn au lieu de lyon aurait fait vne sereine de moulin, et l'autre un magot. La prudence du lecteur ne scauroit que condamner cette furieuse et du tout insupportable vanité, deux versificateurs de trois iours qui se sont épuisez en ces ouurages de neant ou trois mille rimes ne donnent pas la rencontre d'un bon vers s'il n'est dérobé, et dont la renommee ne sortit iamais l'enclos de l'Hostel de Bourgongne, n'ayant d'autre trompette que celle des Pages et laquais, s'affrontent à celuy que la France ne scauroit qu'ingratement frustrer pendant sa vie du nom qu'Euripide ne receut de l'oracle qu'apres sa mort, ne plus ne moins que qui voudroit comparer les triomphes d'Alexandre le grand auec le combat de ces deux goujats, [31] de son armee, qui fit par forme de passe temps le preiugé de l'vne de ses plus glorieuses victoires contre le Roy de Perse. Apprenez, tymbres filez (*sic*) que l'Auteur du Teatre vous usera toujours et à bon titre de ces termes des vieux routiers Macedoniens sous la conduite d'Eumenes enuers leurs ennemis ieunes d'age et de peu d'experience en l'art militaire : Hé quoy, pendarts (leur disoient ils en l'ardeur du combat) vous osez vous prendre à vos peres? Et les coups suiuoient leurs paroles, comme cela sera si la premiere et douce correction de la plume empruntee d'un amy ne vous remet de la raison dans le devoir.

Et pour montrer que ces deux miserables rimailleurs font plus de pitié que de peur ou d'envie à l'Auteur du Teatre, c'est que dès peu il refondra aux mesmes sujets deux medailles que ces mauuais apprentifs ont gastees les iettant dans les moules raboteux, creuacez et rompus de leurs rudes esprits; afin que le public auec une huee leur donne la chasse, et comme Apollon de Thyane fit vn mauuais Demon, a force d'iniures les bannisse du commerce des Muses, que cependant s'ils ont tant de courage, d'honneur et de merites qu'en propose leur [32] vanité, que l'on voye au iour ces ouurages qui demeurent dans la nuit d'vn Hostel de Bourgogne ainsi que franchise des larcins de leurs rapsodies dont ils ont fait les Comediens receleurs, pour entrer à la Comedie sans argent, et auoir quelques repues franches : alors au lieu d'vn mot qui ne seroit au pis que quelque peu de pouciere facile à essuyer sur le bord d'vn riche et exquis tableau, l'Auteur du Teatre s'offre à prouuer qu'il n'y a rien dedans ces toiles d'araignees qui ne merite le feu pour expiation de leur temerité. Mais ce Pygmee de camart est encor à rape-

tasser son personnage de Tesandre que les Comediens, ses maistres, luy ont fait recoudre comme l'vn des plus necessaires, chose plaisante qu'vn Architecte desseigne sous des maçons : et quant au secours de ces bons esprits qu'il implore, l'Auteur du Teatre fort en son innocente prud'hommie s'asseure qu'ils prendront chacun plustot vn coin de la Berne que d'empécher la iuste punition que prend de leur folie ce fleau de l'ignorance des excrements du barreau.

FIN.

In audaces non est audacia tuta.

MÉLANGES

LE « QAÏN » DE LECONTE DE LISLE ET UNE POÉSIE OUBLIÉE D'ALFRED LE POITTEVIN

On n'a pas oublié l'intéressante étude que M. Henri Bernès a donnée ici même, en 1911, sur *le « Qaïn » de Leconte de Lisle et ses origines littéraires*. L'auteur de cet article, savamment documenté, s'efforçait de restituer l'atmosphère intellectuelle dans laquelle a germé la première idée du poème, et notait plusieurs rapprochements singuliers entre celui-ci et d'autres œuvres antérieures, comme les *Mystères bibliques* de Byron, le *Déluge* de Vigny, et le *Monde antédiluvien* de Ludovic de Cailleux. Le hasard d'une recherche, d'ailleurs étrangère à Leconte de Lisle, a mis sous mes yeux une courte poésie dont le thème n'est pas sans quelque parenté, au moins lointaine, avec celui de *Qaïn*, et que personne, à ma connaissance, n'a encore signalée.

Elle est d'Alfred Le Poittevin, l'ami tant aimé de la jeunesse de Flaubert. J'ai eu moi-même, autrefois, l'occasion d'esquisser la biographie de cet écrivain, mort avant d'avoir pu remplir la mesure de son talent; esprit original et distingué qui exerça, sur la vocation du futur analyste d'Emma Bovary, une influence profonde. Si je me permets de rappeler ce travail, précédant la publication des œuvres inédites de Le Poittevin [1], c'est seulement pour me dispenser de revenir aujourd'hui sur des détails qui feraient digression. La pièce dont il s'agit est intitulée *Satan*. Imprimée en 1836, dans la *Revue de Rouen* [2], elle m'avait alors échappé. La voici tout au long :

Jadis, quand dépouillé de son antique gloire,
Terrassé par le Christ et fuyant sa victoire,
L'Archange descendit des cieux,
Abaissant ses regards sur les terrestres plaines
Il vit Adam, l'objet de ses jalouses haines,
Qui chantait des hymnes pieux.

« Va, dit-il, favori d'un Dieu que je déteste,
Hâte-toi de jouir de l'instant qui te reste
Pour chanter Celui que tu sers;

1. *Un ami de Gustave Flaubert, Alfred Le Poittevin. Œuvres inédites précédées d'une introduction...* — Paris, Ferroud, 1909. In-8.
2. *Revue de Rouen et de Normandie*, 1836, 1er semestre, p. 328 et suiv.

L'heure fatale approche où ton cœur va maudire
Ton Ève, ton destin, ton Maître, et le délire
Qui, pour Lui, dicte tes concerts!

Ah! de plus près que toi j'ai contemplé son trône;
Nul éclat n'effaçait l'éclat de la couronne
Dont m'a dépouillé son courroux;
Homme, que son amour fit sortir de la fange,
Tremble! tu tomberas comme est tombé l'Archange
Que l'on adorait à genoux!

Tu te promets en vain d'éternelles années;
Tu ne couleras point tes heures fortunées
Dans les bosquets riants d'Eden;
Tu n'auras qu'entrevu cette joie éphémère :
Bientôt ton cœur flétri n'aura plus de prière
Pour l'Arbitre de ton destin.

Qu'importent mes revers et ma triple défaite?
Tes jours de désespoir seront mes jours de fête;
Bientôt, infidèle à sa loi,
Tu plaideras l'instant où, de ton Dieu victime,
Renversé par la foudre et tombant dans l'abîme,
Je t'y fis rouler avec moi!

Que de fois, à l'aspect de ta gloire passée,
Tu voudras effacer le jour où sa pensée
Te tira du sein du Chaos;
Mais en vain : fléchissant sous ta longue infortune,
Tu te fatigueras d'une plainte importune
Pour qu'il te rende à ton repos.

O céleste palais, glorieux héritage!
Vastes champs de l'Éther, témoins de mon courage
Ainsi que de mon châtiment!
Du tyran fortuné qui m'a ravi ma gloire,
Je troublerai bientôt l'odieuse victoire!
Écoutez mon dernier serment :

Favori du Seigneur, Adam, ta bouche impure
Dévorera bientôt l'amère nourriture
Qui ravit l'immortalité;
Dès lors tu transmettras la peine héréditaire
A tes fils condamnés, qui maudiront leur père
Et sa folle crédulité.

Un vertige éternel pèsera sur ta race!
Sur le globe où tu vis il n'est pas une place
Où ne doive couler le sang.

Son humide vapeur, ô Maître de la terre,
Chez ces êtres hideux que ton cœur me préfère,
Voilà quel sera ton encens!

Ta jalouse fureur y sèmera la guerre!
L'homicide Caïn, teint du sang de son frère,
Sera le premier meurtrier;
Ses fils hériteront des erreurs paternelles,
Et, bravant ta colère, à ton culte infidèles,
S'obstineront à t'oublier.

En vain ton bras vengeur, lassé de la clémence,
Les ensevelira dans un désastre immense
En déchaînant les mers contre eux;
A peine reproduits, bientôt les fils de l'homme,
Par leur iniquité, sur l'impure Sodome,
Auront fait descendre tes feux!

En vain ton Fils aimé, s'exilant sur la terre,
Viendra leur proposer un destin plus prospère
S'ils veulent accepter tes lois;
Oubliant de Daniel l'antique prophétie
Ils ne connaîtront point la voix de ton Messie
Et l'attacheront à la croix!

Puis, quand auront sonné les heures tant prédites,
L'Ante-Christ s'abattra sur ces races maudites,
Suivi d'un déluge de feux,
Comme ces vents brûlants qui traversent les plaines,
Soulèvent l'Océan, déracinent les chênes,
Et ne laissent rien après eux!

Tu descendras alors sur ton splendide trône;
Quelques justes épars recevront la couronne
Pour avoir pratiqué ta loi;
Mais, frémissant de rage et chérissant leurs crimes,
Le reste des humains, roulant dans les abîmes,
Viendra t'y maudire avec moi! »

Si l'on veut établir une comparaison entre ces strophes lourdes, embarrassées, sans couleur et sans relief, et la grandiose épopée de Leconte de Lisle, ce n'est certes pas au point de vue de l'évocation plastique qu'il faut se placer. Le Poittevin n'a ni le don de l'expression forte et juste, du mot qui fait image, ni le sens de l'harmonie, du développement lyrique. Son style se traîne de platitudes en banalités, mal à l'aise dans le cadre intangible du vers, gêné, plutôt que secondé, par la rime. Ici comme dans ses autres poésies, la forme est hésitante, inexpérimentée. Ses manuscrits d'ailleurs témoignent tous d'un travail pénible, d'un enfantement laborieux et rarement heureux. Il ne connaît pas les grands et féconds enthousiasmes de l'inspiration, qui demeure presque partout chez lui la consé-

quence d'un effort, d'une excitation factice. Mais, s'il est vrai que trop souvent ses moyens ont trahi sa pensée, cette pensée elle-même offre toujours un réel intérêt.

Laissons donc de côté le décor, qui n'existe pas dans *Satan*, même réduit à ses plus modestes éléments descriptifs : ni les « terrestres plaines », ni les « riants bosquets d'Eden », ni le « céleste palais » et les « vastes champs de l'éther » ne suffisent à cette *reconstruction intuitive* du milieu biblique qui s'impose à nous, avec tant de force, dans *Qaïn*. Négligeons également les différences multiples qui séparent les sujets proprement dits des deux poèmes. Dans celui de Leconte de Lisle, l'action suit une progression logique et aboutit à un dénouement; elle s'ouvre sur le tableau farouche d'Hénokhia, « ruche énorme », « cité monstrueuse des mâles »; — elle se continue par l'intervention du « Cavalier de la Géhenne », dont les menaces et les insultes réveillent l'ancêtre endormi et provoquent sa réplique; — elle se termine par la vision du Déluge et de l'Arche réparatrice voguant sur les flots; — le tout encadré par le rêve de Thorgoma, fiction qui assure l'unité chronologique de l'œuvre et nous transporte au temps douloureux de la captivité de Babylone. Au contraire, du premier vers de *Satan* jusqu'au dernier, la situation reste immuable : l'Archange n'agit pas, il pérore devant Adam, comparse immobile et muet dont la présence n'est pas même nécessaire; aucune indication précise d'époque ou de pays; rien qui fournisse une apparence de couleur locale ou historique.

Aussi bien, ce n'est pas en considérant le détail, mais l'ensemble, qu'il est possible d'apercevoir un point de contact entre ce *Satan* et *Qaïn*. L'idée philosophique qui s'exprime en eux est, au fond, la même. Comme Leconte de Lisle, Le Poittevin affirme sa révolte devant le mal cosmique et la souffrance sociale, et clame sa protestation contre l'injustice de la destinée humaine[1]. Au monologue de l'Archange, c'est-à-dire à la poésie de

1. C'est là sans doute un thème banal. Il est curieux de remarquer cependant que Le Poittevin pourrait bien avoir emprunté lui-même à un fragment du marquis de Sade quelques-unes des idées de son poème. En effet, Le Poittevin avait lu les romans de cet auteur, et son imagination névrosée en avait subi l'influence détestable; il en parle souvent dans ses lettres à Gustave Flaubert, il vante les tristes mérites de ces obscénités et s'amuse à les parodier; une grande partie de leur correspondance, dont j'ai sous les yeux la copie textuelle, est dans le ton et le style ordurier de *Justine* ou de la *Philosophie dans le boudoir*. Or, ce dernier roman contient, comme l'on sait, à côté de descriptions de la plus répugnante grossièreté, des digressions morales, philosophiques, tout à fait inattendues dans le décor où se passe l'action, après des scènes d'orgie où l'aberration mentale et la perversion physique sont poussées à l'extrême, et de la part de personnages aussi follement éhontés : il est vrai que ces digressions sont toujours des paradoxes tendant à l'apologie cynique du vice, de la débauche, de l'impiété et du crime; mais cela non plus n'était pas pour déplaire à Le Poittevin. Voici donc un passage de la *Philosophie dans le boudoir*, relatif à l'existence de Dieu : « Sera-ce au moyen des dogmes de la religion chrétienne que je me représenterai votre effroyable Dieu? Voyons un peu comme elle me le peint! Que vois-je, dans le Dieu de ce culte infâme, si ce n'est un être inconséquent et barbare, créant aujourd'hui un monde de la construction duquel il se repent demain? Que vois-je, qu'un être faible qui ne peut jamais faire prendre à l'homme le pli qu'il voudrait. Cette créature, quoique émanée de lui, le domine; elle peut l'offenser et mériter par là des supplices éternels! Quel être faible que ce dieu-là! Comment! il a pu créer tout ce que nous voyons et il lui est impossible de former un homme à sa guise!... C'est à plaisir qu'il perd la créature que lui-même a formée; quel horrible Dieu que ce dieu-là! quel monstre! quel scélérat plus digne de notre haine et de notre implacable vengeance! Cependant, peu content d'une aussi sublime besogne, il noye l'homme pour le convertir, il le brûle, il le maudit; rien de tout cela ne le change. Un être plus puissant que ce vilain dieu, *le Diable*, conservant toujours son empire, pouvant toujours braver son auteur, parvient sans cesse, par ses séductions, à débaucher le troupeau que

Le Poittevin tout entière, correspond exactement l'admirable discours qui forme la partie centrale de l'apocalypse caïnite. Les personnages ont même valeur symbolique : victimes tous deux d'un « implacable maître », du « Jaloux tourmenteur du monde et des vivants », déchus de leur « antique gloire » et torturés par le souvenir de leur splendeur première, ils prophétisent également l'avenir lointain qui marquera leur revanche :

Elohim! Elohim! voici la prophétie
Du Vengeur...

s'écrie Qaïn. Et Satan de son côté : « Écoutez mon dernier serment ». L'analogie est ici presque complète, non seulement dans l'idée, mais encore dans le procédé. Satan et Qaïn sont en effet, au même titre, des réprouvés qui se dressent contre Dieu pour combattre sa Toute-Puissance, et qui annoncent leur victoire prochaine, dans un univers où ne dominera plus le spectre oppresseur du Tyran. Tour à tour ils prédisent l'inutilité des efforts par lesquels le Créateur tentera d'anéantir son œuvre imparfaite, la persistance fatale du malheur, les effets de l' « iniquité divine » s'exerçant de génération en génération par le fer, l'eau ou le feu, à travers des désastres sans nombre. Des strophes qu'on a lues tout à l'heure : « Ta jalouse fureur y sèmera la guerre, etc... — En vain ton bras vengeur, etc... », il faut rapprocher celle-ci, de Leconte de Lisle :

Afin d'exterminer le monde, qui te nie,
Tu feras ruisseler le sang comme une mer,
Tu feras s'acharner les tenailles de fer,
Tu feras flamboyer, dans l'horreur infinie,
Près des bûchers hurlants le gouffre de l'Enfer.

L'idée de rejeter sur Dieu la responsabilité du mal originel, de faire remonter jusqu'à Lui la cause fatale de la misère humaine (idée que M. Bernès retrouvait déjà dans le *Samson* de Vigny) paraît bien être aussi celle que Le Poittevin exprime en ces vers obscurs :

Bientôt, infidèle à sa loi,
Tu plaideras l'instant où, de ton Dieu victime,
Renversé par la foudre et tombant dans l'abîme,
Je t'y fis rouler avec moi.

Personnification de l'esprit d'orgueil, Satan voit dans « ses revers et sa triple défaite » le gage d'une alliance tacite avec l'homme ; et, malgré qu'il ne s'en explique pas clairement, c'est par son influence que l'homme apprendra peu à peu à « chérir ses crimes », à oublier Dieu, à tourner en malédictions ses prières. Qaïn définit mieux son rôle :

Mon souffle, ô Pétrisseur de l'antique limon,
Un jour redressera ta victime vivace ;

s'était réservé l'Éternel ; rien ne peut vaincre l'énergie de ce démon sur nous... » (*La Philosophie dans le boudoir*, Londres, 1795, tome I, p. 55-56.) Non seulement il y a lieu de rapprocher cette page du *Satan* de Le Poittevin, connaissant par ailleurs son admiration pour de Sade, mais il faudrait peut-être aussi la rapprocher d'un fragment de l'*Inutile Beauté* de Maupassant, où se trouvent formulées, contre l'idée d'un Dieu bon, tout-puissant et providentiel, des objections analogues. Et, d'une façon générale, il serait bien intéressant d'étudier l'influence du marquis de Sade sur l'œuvre entier de cet écrivain.

Tu lui diras ; « Adore. » — Elle répondra : « Non... »
J'effondrerai des cieux la voûte dérisoire...
Et ce sera mon jour...

Sans doute, pour ressembler tout à fait au héros de Leconte de Lisle, il manque à Satan de proclamer le triomphe absolu et définitif de la raison sur la foi, la transfiguration de l'humanité devenue maîtresse des forces naturelles. L'Archange n'est pas, au sens antichrétien et antidéiste du mot, un *Vengeur* comme Qaïn; son dernier mot, cri d'une haine irréductible, trahit encore son caractère indompté, mais laisse place à l'efficacité de la rédemption divine. Si Satan doit régner quelque jour sur la majorité des humains, quelques justes cependant lui échapperont; il ne détrônera pas Dieu, il agrandira seulement son empire aux dépens du Seigneur. Le Poittevin ne semble pas avoir entrevu, comme Leconte de Lisle, l'essor indéfini de l'homme guidé par la Science, ni ce beau rêve social de l'Eden restauré par la fin de tous les dieux. Mais, si la conclusion des deux poèmes est sensiblement divergente, ils n'en paraissent pas moins inspirés à l'origine par une pensée commune. Toutefois les analogies d'ensemble que je viens de résumer ne permettent pas à elles seules, de considérer *Satan* comme une source de *Qaïn*. Quelle chance y a-t-il d'ailleurs que Leconte de Lisle ait jamais lu dans le périodique rouennais où elle fut imprimée l'œuvre de Le Poittevin? Celui-ci est mort en 1848, tout à fait ignoré, sauf de ses amis très intimes. Il n'est pas impossible que Flaubert ait plus tard attiré sur Satan l'attention de l'auteur des *Poèmes barbares :* en effet, bien avant la publication de *Qaïn*, les deux hommes se connaissaient, ayant été mis en relations par Louise Colet, comme en témoigne la correspondance inédite de Flaubert à la Muse. Mais cette possibilité reste pure hypothèse. Tout au plus, en rapprochant *Satan* de *Qaïn*, ai-je voulu poser une question, mais non prétendre la résoudre.

René Descharmes.

NOUVELLES CORRECTIONS AU MÉMOIRE DE LEDIEU

Jadis, j'ai apporté[1] aux *Mémoires* de l'abbé Ledieu des corrections fournies par l'étude du manuscrit de cet ouvrage bien connu des bossuétisants. Ce manuscrit est conservé à la Bibliothèque Nationale sous la cote fr. 12985. Il contient :

1° Du f° 1 au f° 142, une copie avec des corrections autographes de l'auteur. Cette copie est de deux mains : la première a transcrit (f^os^ 1 à 99) toute la première partie du Mémoire; la seconde (f^os^ 100 à 142) a transcrit la fin, ce qui a pour titre : *Suite en abrégé du mémoire des actions de M. de Meaux.*

2° Du f° 143 au f° 241, la rédaction autographe de Ledieu sur laquelle a été faite la copie dont je viens de parler. Seulement un relieur moderne a mal à propos placé d'abord la *Suite en abrégé*. Cet autographe porte des corrections et additions de l'auteur postérieures à l'exécution de la copie susdite.

Un manuscrit beaucoup plus récent est la propriété de M. G. Hanotaux, qui a bien voulu me mettre à même de l'examiner.

Il porte sur la garde les mots : *29 juillet 1847, Mont-aux-Malades, resté à la page 122* (*Tout pris jusque-là*). Il provient de la collection de M. A. Floquet, qui a fait exécuter lui-même cette copie moderne. Cet historien de Bossuet a d'abord fait transcrire la copie du manuscrit fr. 12985 corrigée par l'auteur; ensuite il y a ajouté de sa main les corrections et additions écrites après coup par Ledieu sur sa rédaction autographe telle qu'elle est à la Nationale.

Depuis, A. Floquet avait acquis un autre autographe, aujourd'hui perdu et qui contenait seulement la première partie du Mémoire, jusqu'à la *Suite en abrégé*. En 1847, au Mont-aux-Malades, près de Rouen, et plus tard, en 1850, il compara ce manuscrit avec la copie en sa possession, et la corrigea une seconde fois : les corrections et additions venues de ce second autographe sont facilement reconnaissables, étant d'une encre plus foncée et d'une écriture plus grosse. Ce sont ces corrections qu'il m'a paru utile de recueillir en les rapportant à l'édition donnée par l'abbé Guettée.

Page 12. Jacques Bénigne fit paraître ses dispositions naturelles (aj. *avec son inclination*) pour les sciences.

13. C'était la première fois, étudiant alors *en seconde ou en rhétorique* (l. en troisième ou en seconde) qu'il ouvrit les Livres saints... *Combien il avait été touché d'abord* (l. combien d'abord il avait été touché) de cette lecture... Tant de talents à la fois firent juger (aj. *depuis*) à son régent de rhétorique... Cet oncle, qui croyait son neveu destiné aux plus grandes choses (aj. *disait de lui dans la famille : « Il ne sera pas à eux », il*) détermina le père à envoyer son fils étudier à Paris.

14. *Elles ne firent que s'augmenter* (l. Mais il en donna de bien plus grandes et en plus grand nombre) à mesure qu'il s'avança dans *ses* (l. les) études... dans la mémoire de notre (aj. *jeune*) abbé..., il fit *autant de* (l. de grands) progrès dans la piété *que* (l. et) dans les sciences.

1. Voir : *l'Abbé Ledieu, historien de Bossuet*, dans la *Revue* du 15 octobre 1897 et du 15 juillet 1898.

15. Il vantait la sublimité d'Homère, (aj. *la sagesse*) et la douceur de Virgile... et il y aura un lieu plus propre à raconter l'estime qu'il en avait (A remplacer par ce qui suit : *en lui donnant pour règle de lire continuellement le texte même, sans aucun commentaire, et d'en pénétrer le sens par la comparaison des endroits qui se rapportent à une même fin, et dont l'un sert à l'intelligence de l'autre. Le profit que ce jeune étudiant tira de cette méthode la lui fit recommander depuis à tous ceux qui ont été sous sa charge, comme la clef des Écritures, disant qu'il fallait réserver les grands commentaires dans l'occasion des difficultés particulières, et non pour la lecture ordinaire. Mais il y aura un lieu plus propre à raconter ses progrès en cette étude et l'estime qu'il avait des Livres sacrés*).

16. ...des mathématiques et de l'algèbre : *vaine étude, disait-il* (l. étude trop abstraite, disait-il, d'un grand attachement et de peu de fruit) pour des gens d'Église... M. de Cospeau, évêque de Lisieux (aj. une note autographe de Ledieu : « On l'a nommé en latin *Cospeanus*, et de là vulgairement Cospéan. Mais son vrai nom est *Cospeau.* »).

17. ...par la faveur *du duc d'Épernon* (l. de Bernard de Nogaret, duc d'Épernon).

18. Le marquis de Feuquières, mort depuis ambassadeur *d'Espagne* (l. en Espagne)... Il l'avait déjà conduit *à l'hôtel* (l. chez M^me^ la marquise) de Rambouillet, où la marquise de ce nom (l. qui attirait autour d'elle) avec son illustre fille, < faisait comme à l'hôtel de Nevers > une assemblée de gens de lettres les plus polis. *Le marquis vantait l'abbé* à la marquise (l. M. de Feuquières vanta un jour notre jeune abbé).

19. ...sur les onze heures (aj. *avant minuit*) devant une grande assemblée... M. de Cospeau promit *au prédicateur* (l. à l'Abbé) de le présenter à la reine... du sermon qui devait être *récité* (l. prononcé) devant la reine.

20. ...après les *victoires* (l. batailles) de Rocroy, de Fribourg, de Nortlingue (aj. *et la prise*) de Dunkerque... après cette action éclatante (aj. *l'ayant connu personnellement*), il l'honora de son estime particulière.

21. Il se retira ensuite à Metz, *dans* (l. pour y faire les fonctions de) son canonicat.

22. Il reçut cette année le sous-diaconat à Langres *de son propre évêque* (l. par les mains de son évêque de naissance). Revenu à Paris, *il fut admis* (l. et ayant été mis) par M. Cornet dans la confrérie du Rosaire, établie à Navarre, *en y récitant* (l. simple sous-diacre, il y prononça à la prière de ce docteur) une docte et tendre exhortation.

23. ...ayant été averti < en secret > des conférences... où l'on affaiblissait sans ménagement tous les mystères < et où l'on enseignait, dit-on, le pur socinianisme >, il fit rompre ces conférences.

24. ...un orateur si véhément et si *passionné* (l. touchant)... Il vit donc les spectacles dans sa (aj. *première*) jeunesse, mais < sans passion et > sans attachement, puisqu'il y renonça absolument dès qu'il en

eut *la connaissance qu'il avait jugée nécessaire* (l. quelque connaissance) *et qu'il se vit attaché aux saints autels par le sous-diaconat* (l. et qu'il se vit en âge d'entrer dans les ordres sacrés)... *qu'il y fut conduit comme par force dans la compagnie de Monseigneur* (l. qu'il s'y laissa conduire par complaisance dans la compagnie de M. le Prince) qui voulut lui en faire prendre une idée.

25. C'était un savant docteur (aj. *un homme de belles-lettres et très poli*)... comte de Nanteuil (aj. *Haudouin*)... Marie d'Hautefort, (aj. *seconde*) femme de ce maréchal < en secondes noces >... qu'il n'allât dire la messe *au* (l. dans l'église du Prieuré de ce lieu, où est le) tombeau de ses protecteurs < dans l'église du Prieuré de ce lieu >.

26. ...d'une manière pleine d'onction, *de piété et d'éloquence* (l. très éloquente et avec de grands sentiments de piété).

27. ...et l'acte *s'y fit* (l. s'y célébra) dans l'école de Saint-Thomas. < Il y eut procès à la Grand'chambre par > ceux de Sorbonne *demandant la nullité de cet acte* (l. demandant que cet acte fût déclaré nul). L'abbé Bossuet plaida sa cause en latin (aj. *à la Grand'chambre*).

28. ...en l'église de Metz, et < depuis > il en fut fait grand archidiacre... M. le cardinal Mazarin, qui (aj. *depuis*) s'était fait postuler par le Chapitre, (aj. *lui donna*) la seconde... Il reçut à Paris la prêtrise (aj. *le samedi, veille de la Passion*).

29. ...dans le *service de Dieu* (l. service divin)... aussi exact *et* (l. que) diligent.

30. ...qui ont des messes (aj. *solennelles ou*) propres... auteur de ces *pieuses* (l. saintes) institutions... et il le leur recommandait lui-même. (aj. « L'on ne considère pas, disait-il, combien l'Église est savante jusque dans ses cérémonies et dans le retour annuel de ses solennités. Qui saura bien, ajoutait-il, se servir de cette connaissance pour l'instruction des fidèles, aura trouvé le moyen de leur rendre la religion aimable, d'animer leur piété et leur zèle, et même d'élever leurs esprits à l'intelligence des plus hauts mystères. »

31. ...M. Le Prestre (aj. *fils du doyen du Parlement*), bon et simple ecclésiastique... qui était de la conférence de Saint-Lazare, (aj. *très intérieur, tout occupé de bonnes œuvres*).

33. ...de la liaison intime de l'abbé Bossuet *avec M. Vincent et des saints emplois auxquels il l'a appliqué, et, après lui, ses successeurs* (l. avec M. Vincent et avec sa Congrégation); et l'on verra les saints emplois auxquels ce Général et ses successeurs l'appliquèrent comme un homme à eux.

35. ...le témoignage *de cet homme apostolique* (l. de ce prélat vénérable).

36. ...elle faisait les honneurs de sa maison *en grande dame* (l. fort noblement).

37. ...la marquise de Sennecey fut (aj. *avait été faite dame d'honneur de cette reine, et fut depuis*) gouvernante du Dauphin et de feu Monsieur < et première dame d'honneur de la reine >... la comtese de Fleix,

reçue en survivance dans la < même > charge de < première > dame d'honneur, < elle > *l'exerçait conjointement avec la marquise, sa mère* (l. l'exerçait tandis que la marquise, sa mère, faisait les fonctions de gouvernante). *Cette marquise* (l. Mme de Sennecey) se confessait aux Jésuites.

38. ...monter sur la tribune (aj. *en présence*) des rois... *L'Écriture sainte fut le* (l. Après avoir posé, comme l'on a dit, l'Écriture sainte pour) fondement de ses études. *Les Pères et les conciles faisaient toute son application et* (l. Alors il s'appliqua tout entier à la lecture des saints Pères et des Conciles, qui) l'occupaient beauconp plus que les exercices ordinaires de la licence.

39... ni qui pût être *décidé* (l. défini) de foi. (Au bas de la page, aj... *Ainsi, dès sa grande jeunesse, soigneux de sa réputation, loin de vouloir se distinguer, comme tant de beaux-esprits, par la vaine gloire des nouveautés, il mérita, au contraire, dans la Faculté, par ses premières études, la louange d'un homme orthodoxe, lui qui « était destiné pour être un jour le censeur et le juge de ces controverses », comme M. Cornet le lui prédit alors, et que nous le verrons incontinent. Aussi l'avons-nous ouï, pendant toute sa vie, déplorer le malheur des personnes savantes qui, par trop d'attachement à ces préventions, ne craignaient pas de se rendre suspectes et inutiles à l'Église*).

40. D'autres docteurs, moins avancés en âge, *l'ont vu briller dans sa licence* (l. l'ont vu se distinguer toujours entre ses compagnons dans ces exercices publics de la théologie), et l'on connaît encore...

45. ...un nouvel ornement *dans son plus ancien collège* (l. dans un de ses plus anciens collèges). L'abbé Bossuet ne donna pas dans ce < vain > projet... *Son chant était sans affectation, et néanmoins il faisait plaisir* (l. Il chantait sans affectation; on en était édifié et on l'entendait avec plaisir, ou : son clergé et son peuple en étaient édifiés et l'entendaient avec plaisir).

47. ...il le lisait avec une aussi grande *assiduité* (l. attention) que s'il ne l'eût jamais ouvert... il avait médité avec une si grande *attention* (l. application).

48. ...et en disant en simplicité à son confesseur (aj. en note : Le P. Esprit Chassereau, chanoine régulier de la Congrégation de France, prieur de l'hôpital et supérieur du séminaire de Meaux, était alors confesseur de Mgr Bossuet. Nous étions, lui et moi, avec ce prélat, dans son carrosse, s'en allant à Faremoutiers en visite).

49. Il louait aussi Origène, *ses heureuses réflexions et sa tendresse dans l'expression* (l. ses heureuses réflexions sur l'Évangile de saint Luc, et sa tendresse pour la personne de Jésus-Christ, que ce Père, disait-il, fait sentir par le tour de son expression).

55. ...et pour la satisfaction (aj. *de mes amis, qui me les ont demandées, je les rapporterai ici, avec ce titre qu'il y fit mettre : Confessio B. Augustini episcopi, ad plebem sibi commissam* (Ex sermone 383, c. 3, alias homil. 24) *die anniversaria ordinationis suæ :*

« Non sic tumore vanæ mentis extollor ut audeam dicere, ex quo hujus muneris sarcinam porto, nullum hominem a me perperam læsum. Diversarum ergo curarum æstibus ac difficultatibus conturbatus, si quem forte non ut poscebat audivi, si quem tristius quam opus erat adspexi, si in quem verbum durius quam oportebat emisi, si quem corde contribulatum et opis indigum responsione incongrua perturbavi, si quem pauperem mihi forte in aliud intento importunius instantem vel prætermisi vel distuli, vel etiam nutu aspero contristavi; si cui de me falsi aliquid tanquam homini de homine suspicanti justo acerbius indignatus sum, si quis in sua conscientia non agnovit quod de illo humanitus suspicatus sum, — Vos, quibus pro his atque hujusmodi offensis esse me fateor debitorem, simul me vestrum credite dilectorem. Dimittite ut dimittatur vobis[1]. » — *Notre prélat aimait d'autant plus ce beau sentiment du saint docteur, qu'il était conforme à son inclination et à sa pratique. Aussi l'avons-nous vu souvent prévenir de toutes sortes d'honnêteté et d'amitié des personnes inférieures qui lui avaient manqué de respect et qui parlaient mal de lui; il les gagnait par ces avances et il se les attachait tout à fait.*

57. Il louait fort (aj. *la beauté et*) l'élévation de son esprit, mais *surtout* (l. aussi) son onction.

61. L'abbé Bossuet (aj. *n'étant guère alors âgé que de vingt-huit ans*) y répondit.

66. M. l'abbé Fleury, sous-précepteur *des princes* (l. de Messeigneurs les Enfants de France).

68. L'abbé Tallemant, l'aîné (aj. *aumônier du roi*), prieur de Saint-Irénée (Floquet met en note : François Tallemant, né en 1620).

69. ...en lui donnant un (aj. *autre*) prieuré de sa nomination.

70. L'*abbé de Bouillon, aujourd'hui cardinal* (l. Le duc d'Albret, aujourd'hui cardinal de Bouillon) était son ami.

72. Le 8 de septembre (aj. *1660*), il prêcha aux Grandes-Carmélites la vêture de M^lle^ de Bouillon.

73. ...docteur en théologie de cette Faculté (aj. *et de la Maison de Navarre*), abbé de Valcroissant.

74. ...c'est ce qu'il est inutile de (aj. *vouloir*) deviner.

75. ...comme tant d'autres de tout rang et de toute condition (aj. *on sait d'ailleurs, comme nous avons dit, qu'il n'avait aucune liaison avec eux*), < car, de s'imaginer... tenté par aucun d'eux >.

77. ...il instruisit ces < saintes > filles.... Une lettre qu'il composa alors pour elles (aj. *et qui leur fut envoyée*) par ordre de l'archevêque... ses lumières sur le droit, sur le fait *et sur le dogme* (l. et sur l'intelligence du dogme).

83. ...qui lui furent fidèles jusqu'à *la* (l. leur) mort... les savants Bénédictins *qui l'ont honoré de leurs ouvrages* (l. qui se sont sentis

1. Ce passage de saint Augustin (Migne, t. XXXIX, col. 1688) n'est pas reproduit intégralement.

honorés de lui faire présent de tous leurs ouvrages, de mériter son approbation et son estime) pendant sa vie.

85. ...deux *dames* (l. princesses) aussi illustres... pour confirmer le *vicomte* (l. maréchal) de Turenne dans sa réunion à l'Église (aj. *catholique*.)

86. ...les parents et les amis du *vicomte* (l. maréchal) et peu d'autres auditeurs.

88. ...Louise Françoise (aj. *Le Blanc*) de La Baume... mais l'auteur *ne s'y reconnaissait pas* (l. n'y reconnaissait ni son style ni ses pensées)... *elle était* (l. c'est) la nièce de MM. de Dangeau *avec* (l. elle faisait paraître) beaucoup d'esprit.

89. Elle eut une telle reconnaissance *d'une si grande grâce* (l. d'un changement si extraordinaire).

90. ...célèbre *nouvelle catholique de la façon* (l. convertie par les soins) de l'Évêque de Meaux, (aj. *et*) dont il sera parlé en son lieu.

91. Dans ce *grand* (l. premier) éclat, il n'oubliait pas Navarre... L'auteur *ne s'y est point du tout reconnu* (l. n'y a point reconnu son ouvrage).

92. Son panégyrique de saint Thomas d'Aquin (aj. *sur ce texte : Et ecce plus quam Salomon hic*) est du même temps.

94. Hardouin de Péréfixe... alors archevêque de Paris (aj. *aimait tendrement notre abbé, dont il connaissait et estimait les talents*)... Nous en verrons d'autres encore, et de plus grande importance (aj. *qu'il mettra entre ses mains*)... *Ses tendres yeux, son air accueillant* (l. Ses yeux tendres et modestes, son air touchant), sa voix douce, son geste *modeste* (l. simple) et naturel.

95. ...et dans *ses* (l. son histoire des) *Variations*... la mort de la reine (aj. *mère*), arrivée le 20e de janvier... mais il n'en perdit pas courage (aj. *et il ne relâcha rien de son travail ni de son application à tous ses devoirs*).

96 *Mlle de Montpensier* (l. Anne-Marie-Louise d'Orléans, duchesse de Montpensier)... morte à Torcy, où elle s'était retirée avec sa sœur (aj. *morte dans ce monastère le dimanche 17 de mai 1705, âgée de cinquante ans*).

101. ...le suivit dans tous ses combats *et partagea* (l. et jusqu'au milieu de) ses victoires... après le traité des Pyrénées (aj. *publié en 1660*).

102. ...que le pape a encore rehaussé par une nouvelle faveur (aj. *en lui accordant le gratis de ses bulles*)... Jacques Bossuet, leur grand-père (Floquet, en note, corrige avec raison : Lisez : Bénigne).

103. ...et par ses autres talents *qu'il ne leur refusait pas* (l. dont il ne refusait point de faire part au peuple en aucune occasion).

106. Après l'abbé de Dangeau, *le vicomte de Turenne* (l. Henri de La Tour d'Auvergne, vicomte de Turenne, maréchal général des camps et armées du roi, et colonel général de la cavalerie légère) fut celui qui donna le plus de réputation... Il le connaissait de longue main; il

l'avait fréquenté (aj. à la persuasion de M^me^ la duchesse de Longueville).

108. ...la nouveauté du spectacle en la personne du *vicomte* (l. maréchal de Turenne).

109. L'abbé Bossuet *n'a jamais porté* (l. ne porta jamais) à la cour de sermons étudiés.

114. ...qu'on enseignât ainsi imparfaitement (aj. *étant persuadé que la morale doit être fondée sur la doctrine, suivant la méthode des Épîtres de saint Paul*).

115. ...d'un grand monastère, *à leur grand étonnement* (l. au grand étonnement des religieuses mêmes, qui se disaient : Quel était donc le sujet de notre division? et encore plus des missionnaires, dont le travail avait été sans succès pendant plusieurs semaines).

118. ...il répandait *l'esprit de piété et d'onction* (l. répandait la piété et l'onction).

121. ...fut mis à la tête de la députation et porta la parole (aj. *ayant à ses côtés les archevêques de Paris et d'Auch*).

122. ...dont les anciens racontent tous les jours *le succès merveilleux* (l. les applaudissements qui la suivirent).

123. *On* (l. le ministre Claude) y avait répondu (aj. *et l'on vit paraître sa réponse en 1665 : Réponse aux deux traités intitulés la Perpétuité de la foi, Charenton, 1665*).

128. Par ses exhortations accompagnées de ferventes prières (aj. *il lui rendit la tranquillité de l'esprit*). Elle regarda la mort...

130. ...de s'informer plus particulièrement des concurrents (aj. *M. Le Pelletier, aujourd'hui ministre d'État, attaché dès lors à M. Le Tellier et ami de M. Bossuet, donna en sa faveur au secrétaire d'État des Mémoires qu'il lui avait demandés*).

131. ...il accepta la charge de précepteur (aj. *comme d'une plus grande utilité pour l'Église*), en gardant (aj. *même*) Condom.

132. ...lui a continué *le même honneur* (la même affection), vivant avec lui dans une parfaite union... Le clergé résolut (aj. *par une délibération expresse*) d'assister en corps à cette cérémonie.

133. ...sacré par lui-même au commencement de 1672 (note de Floquet : Le nouvel évêque de Condom prêta serment au roi le 18 avril 1672; ainsi il aura été sacré peu de jours auparavant).

135. ...par honnêteté et par politesse (aj. *il n'était pas courtisan : c'est le témoignage que les plus grands seigneurs lui rendent encore aujourd'hui*).

136. ...le clergé de la cour, du premier et du second ordre (aj. *sans en excepter les cardinaux et les nonces, qui l'honoraient de leur estime et de leur amitié et qui ont pris la peine de le venir voir à la cour et à la ville, en tant d'occasions et jusqu'à sa mort*).

138. .. s'étendit aussi à l'abbé de Langeron (aj. *ami de l'abbé de Fénelon*).

139. ...connu (aj. *et estimé*) des premiers académiciens.

142. On voit ici, avec sa netteté, tous les caractères des (aj. *plus*

nobles) animaux... Entre les poètes grecs, il ne s'attacha qu'à Homère. (aj. *Il ne voulut pas ignorer Pindare, encore moins Euripide, qu'il proposait comme un grand original dans le tragique. Mais son inclination et toute son estime était pour Homère : ce fut, en sa vie, son compagnon de voyage*).

143. ...qu'il fît encore tout endormi ce beau vers *hexamètre* (l. iambique)... Tout est à charge aux malheureux, même leur pensée (aj. *Il faisait cette justice aux Grecs, qu'ils avaient les premiers connu toutes les beautés de la poésie, suivant le témoignage d'Horace* :

Graiis dedit ore rotundo
Musa loqui.

Il estimait surtout leurs épigrammes, plus simples et plus parfaites que celles des Latins; il prenait plaisir quelquefois à les relire toutes dans l'Anthologie[1]*; mais il en avait choisi deux, dont on ignore les auteurs, qu'il savait par cœur, par préférence aux autres et que les gens de lettres seront peut-être bien aises de retrouver ici pour connaître, même en ce point, le bon goût de cet homme universel. Les voici, tirées de l'Anthologie.*

1re

Ἐκ

c'est-à-dire : D'animal vivant que j'étais, les dieux m'ont fait pierre; mais de cette pierre, Praxitèle m'en a fait sortir plein de vie[2].

2e épigramme :

Ῥώμη

c'est-à-dire : O Rome, maîtresse du monde, ta gloire ne périra jamais; car la victoire ne peut te fuir[3].

Voilà pour les Grecs. Parmi les Latins,) Virgile et Horace ne lui étaient pas moins familiers.

144. On n'allait jamais à la campagne sans Virgile : il ne cessait de vanter (aj. *sa sagesse et son jugement, avec*) la douceur de ses vers...

1. Le *Catalogue de la Bibliothèque de MM. Bossuet* (Paris, 1742, in-8) porte : *Florilegium diversorum epigrammatum veterum in septem libros divisum.* Huet, l'ami de Bossuet, avait aussi travaillé sur l'*Anthologie* (*Huetii poemata*, Utrecht, 1700, p. 50).

2. Si cette traduction est exacte, il faut que Bossuet ait modifié le texte grec. En effet, l'*Anthologie* (éd. Dübner, t. II, p. 553, n° 129) porte :

Εἰς ἄγαλμα Νιόβης.
Ἐκ ζωῆς με θεοὶ τεῦξαν λίθον· ἐκ δὲ λίθοιο
ζωὴν Πραξιτέλης ἔμπαλιν εἰργάσατο.

3. Cette traduction laisse un peu à désirer. Il s'agit d'une statue de la Victoire, à Rome, dont les ailes avaient été brisées :

Ῥώμη παμβασίλεια, τὸ σὸν κλέος οὔποτ' ὀλεῖται·
Νίκη γάρ σε φυγεῖν ἄπτερος οὐ δύναται,

(*Ibid.*, t. II, p. 131, n° 647.)

L'*Énéide* avait son prix en d'autres rencontres (aj. *on repassait quelques-unes des plus belles comparaisons, comme celle-ci* :

Ante leves ergo pascentur in æthere cervi,

et celles surtout que Virgile avait prises d'Homère, que l'on en estimait encore davantage, comme quand, après le poète grec, il faisait cette tendre peinture d'une fleur mourante :

Purpureus veluti quum flos succisus aratro
Languescit moriens...[1])

145. ...leur union fut intime jusqu'à la mort du duc arrivée en *1688* (l. 1690).

147. ...les savants appliqués particulièrement aux belles-lettres dans les États voisins, (aj. *M. Grævius d'Utrecht, etc.*).

150. ...proposée par les disciples de ce philosophe, comme conforme à ses principes (aj. *quoiqu'elle y fût contraire*).

151. Ils ont encore servi à l'instruction *de nos princes* (l. des princes, les enfants de Mgr le Dauphin).

152. ...pour l'abbé de Dangeau, et *depuis* (l. en même temps) communiquées au vicomte de Turenne... qu'il regardait comme *un moyen très sûr d'attirer* (l. très propre à attirer) à l'Église tous les réformés... avait fait paraître sa sagesse et sa modération, *et en même temps* (l. mais aussi) la sublimité et la force de son génie.

164. ...ou plutôt à l'indifférence des religions et au socinianisme (aj. *comme le prélat le leur a prouvé à la face de tout l'univers*).

167. ...excita les ecclésiastiques de la cour les plus habiles à y prendre part (aj. *Les évêques d'Amiens et de Fréjus, alors aumôniers du roi et*) M. Pellisson *s'y rendit fort exact* (l. s'y rendirent fort exacts), et bien d'autres, de même génie et de même goût (aj. *l'évêque de Mirepoix, qui y avait été le plus assidu dès le commencement, continua d'y assister jusqu'à ce qu'il s'en alla dans son diocèse*).

Ch. Urbain.

1. Fénelon dit aussi : « Une fleur attire votre compassion, quand Virgile la peint prête à se flétrir :

Purpureus veluti, etc. »

(*Lettre à l'Académie*, V.)

LA « NOUVELLE REVUE DE PARIS »

(Janvier 1864 — Mars 1865.)

TABLE SOMMAIRE DES AUTEURS

La *Revue de Paris*[1] avait été supprimée en janvier 1858. — Six ans après, le 15 janvier 1864, il parut un premier et unique[2] fascicule d'une *Revue libérale, lettres, sciences et arts*[3]. Le directeur propriétaire était Émile Gérard; les bureaux étaient sis 19, rue des Saints-Pères; la Revue était imprimée par Ad. Laîné et I. Havard.

Dès le mois de février, la *Revue libérale* disparut; du moins elle changea de titre; elle devint la *Nouvelle Revue de Paris*. Même directeur; mêmes bureaux, même imprimeur[4].

Le premier numéro de la *Nouvelle Revue de Paris*[5] parut le 15 février 1864. Il reproduisait à nouveau les dix premiers chapitres d'un roman d'Assollant, *Une ville de garnison*, publiés dans le numéro unique de la *Revue libérale*.

La revue fut d'abord bimensuelle. Le numéro du 1er octobre 1864 exposa un *Nouveau programme*. On se proposait de rendre la revue hebdomadaire, elle paraîtrait tous les dimanches. Cette transformation fut réalisée à partir du numéro du 13 novembre.

Dans l'intervalle, Maxime Du Camp et Laurent Pichat avaient intenté à la *Nouvelle Revue de Paris* un procès en usurpation de titre : ils revendiquaient les droits de la *Revue de Paris* supprimée en 1858. Ils perdirent leur procès.

Des lettres de réconciliation furent échangées, et publiées dans le numéro du 13 novembre de la *Nouvelle Revue de Paris*. Le rédacteur en chef H. de la Madelène demandait à Laurent Pichat et à Maxime Du Camp de renoncer à leur protestation; il les priait de vouloir bien tendre la main à la direction de la nouvelle revue; ceux-ci affirmaient, en réponse, qu'ils n'avaient intenté qu'un procès de principe, et ils promettaient leur collaboration.

Un nouveau changement de titre suivit cette réconciliation. A partir du 13 novembre 1864, la *Nouvelle Revue de Paris* s'appela la *Revue de Paris*. L'ancienne tradition était renouée.

Malheureusement la revue mourut quelques mois après. Le dernier numéro entré à la Bibliothèque nationale est daté du 19 mars 1865.

Deux ans après, le 10 avril 1867, il parut une *Revue libérale, politique, littéraire, scientifique et financière*[6], qui groupa à nouveau les principaux collaborateurs de la *Nouvelle Revue de Paris*[7]. Ce fut surtout une revue politique. Elle ne dura que cinq mois (avril à août 1867). Son rédacteur en chef était Mille Noé.

P. M.

1. Voir *Revue d'Histoire littéraire de la France*, 1914, p. 390 et suiv.
2. Du moins une seule livraison est entrée à la Bibliothèque Nationale.
3. Bibliothèque nationale : Z, 59029.
4. Voir Castagnary. Histoire d'un titre. *Le Nain Jaune*, 17 février 1866.
5. Bibliothèque nationale : Z, 56732.
6. Bibliothèque nationale : Z, 59030.
7. Elle paraissait le 10 et le 25 de chaque mois.

La collection de la *Nouvelle Revue de Paris* comprend 11 volumes, qui, dans la table sommaire, sont désignés par les abréviations ou les chiffres suivants.

Revue libérale	(15 janvier 1864).....	*Rev. lib.*
Nouvelle Revue de Paris	(15 février-15 mars 1864).....	I
—	(1er avril-1er mai 1864).....	II
—	(15 mai-15 juin 1864).....	III
—	(1er juillet-1er août 1864).....	IV
—	(15 août-1er septembre 1864)....	V
—	(1er octobre-1er novembre 1864).	VI
Revue de Paris	(13 novembre-18 décembre 1864).	VII
—	(25 décembre-31 décembre 1864).	VIII
—	(7 janvier-12 février 1865).....	IX
—	(19 février-19 mars 1865).....	X

About (Edmond).
Don Quichotte, étude, I, 63.
Le progrès dans les arts, les lettres et les mœurs, I, 283.
Étude sur l'association, I, 463.
Le mois, II, 161, 569; III, 381; IV, 177, 585; V, 377; VI, 165.
Andrieu (J.).
Nouvelle apologie des sens, IV, 125.
Asseline (J.).
Erckmann-Chatrian, VIII, 40.
Asselineau (C.).
L'Italie et Constantinople, VII, 111, 150; IX, 63, 174, 285; X, 191, 287, 399, 504.
Assézat (J.).
Le Bon Jardinier, VIII, 153.
Assollant (A.).
Une ville de garnison, roman, *Rev. Lib.*, 5.
(les dix premiers chapitres).
Une ville de garnison, roman, I, 85, 341, 515; II, 97, 311.
(les 10 premiers chapitres reproduits à nouveau).
Atgier (G.).
Les timbres-course, IX, 404.
Aucapitaine (H.).
Relations commerciales et géographiques de l'Algérie avec l'Afrique centrale, IX, 612.
Audebrand (Ph.).
La lettre déchirée, VI, 417.
Quelques pages d'histoire littéraire, VII, 222.
L'hymne de Riego, IX, 105.
Scènes de la vie littéraire, J. Chaudes Aigues, IX, 537.

Banville (Th. de).
Les fourberies de Nérine, comédie, I, 479,
L'éducation de l'Amour, VII, 32.

Pierre Margueritte, VIII, 105.
La pomme, comédie, X, 56.
Bataille (Ch.).
Frédérique, poème, III, 429.
Baudelaire (Ch.).
Le spleen de Paris, VIII, 49.
Bell (G.).
La princesse Héléna, nouvelle, V, 223, 447.
Victor Cousin, VI, 481.
Belloy (A. de).
Une reprise perdue, VII, 333.
Frou-Frou, poésie, X, 271.
Bellune (J. de).
Le thé de Mlle Berthe, nouvelle, X, 113.
Bertrand (G.).
Chronique musicale, *Rev. lib.*, 145.
Bibliographie. *Rev. lib.*, 165 : II, 193, 613; III, 421; IV, 409; V, 199.
Bloomfield (W.).
Correspondance inédite de Laclos et de Mme Riccoboni, V, 579.
Bougy (A. de).
Le vrai val d'Andorre, IV, 333.
Histoire d'un peuple qui n'a pas d'histoire, IX, 499.
Bouilhet (L.).
Chinoiseries, poésie, II, 93.
L'amour noir, poésie, V, 67.
Boutan (A.).
Les prédictions du temps, *Rev. lib.*, 91.
Boutmy (E.).
M. Michelet et la société française à l'époque de la Régence, I, 540.
Boys (J. du).
Le bouquet de violettes, nouvelle, V, 51.
Les comédies de l'amour, V, 482.
Boysse (E.).
De l'inédit dans la littérature. IV, 301.
Le théâtre contemporain en Angleterre, V, 315.
Brès (L.).
Aquarelles, IX, 278.
Dessins à la plume, X, 496.
Brochart (J.).
Courrier artistique, *Rev. lib.*, 159.
Brunier (F.).
Une illusion à soixante ans, X, 181.
Buchère (P.).
L'égyptologie, VI, 12.
Budé (G.).
Bulletin des lettres, des sciences et des arts, *Rev. lib.*, 121.

Burty (Ph.).
Lettres inédites d'Eugène Delacroix, IX, 21; X, 363.
Busquet (A.).
La coupe, poésie, IX, 597.

Cambray (S.).
La gentilhommière, nouvelle, IV, 81, 255, 465.
Cantaloube (A.).
Salon de 1864, II, 593; III, 402, 597.
Cantel (H.).
La mort du souvenir, poésie, VI, 531.
Castagnary.
Échos des ateliers, I, 184.
Courrier artistique, I, 597.
Castellan (E.).
La statue nouvelle, VI, 34, 241.
Une plume de corbeau, IX, 489.
Castelnau (A.).
La Renaissance italienne, II, 209, 511; III, 121.
Les païens du XVe siècle, V, 247.
Cavaignac (G.).
Le chansonnier, IX, 313.
Champfleury.
La caricature moderne. Honoré Daumier, IV, 207, 331.
La caricature antique, VI, 321.
E. Delacroix conspirateur, VII, 28.
Les amis de la nature, VII, 203.
Chancel (A. de).
Théorie du blond, X, 251.
Chancel (C. de).
Genèse de la *Comédie humaine*, III, 453; IV, 241; V, 81.
Le baiser de Judas, poésie, VII, 233.
Chasles (Phil.).
Le Mistral, poésie, IV, 283.
Lettre à M. About sur l'Association, IV, 413.
La France grecque, VII, 193.
Cladel (L.).
Eaux-fortes, VII, 453.
Claretie (J.).
Les Charmettes, VI, 66.
Les romans féminins, VII, 545.
Romanciers du XIXe siècle. E. et J. de Goncourt, X, 166.

Daudet (A.).
Les repentirs de la nature, poésie, I, 83.

Daudet (E.).
La Provence, ses poésies et ses poètes, II, 349.
Debillemont (J.-J.).
C. Gounod, étude, II, 559.
Delacroix (E.).
Lettres inédites, publiées par Burty, IX, 21; X, 363.
Dépret (L.).
Récits et conseils, IX, 28.
Deschamps (E.).
Prière secrète, poésie, IV, 101.
Desnoyers (F.).
La Saint-Barthélemy, poésie, IV, 491.
Poésies, X, 178.
Desonnaz (A.).
Le moyen âge au XIXe siècle : le Palais de Justice, VII, 346.
Les transformations de Panurge, IX, 371.
De la moralité au théâtre, X, 152, 275.
Desprez (A.)
Un nouveau biographe de Donizetti, VII, 444.
Les mystères des couvents de Naples, IX, 154.
Massinger et A. de Musset, IX, 569.
Deulin (C.).
Revue dramatique, *Rev. lib.*, 130; I, 163, 389, 513; II, 171, 581; III, 581; IV, 193, 601; V, 407.
Maître Guérin d'Émile Augier, VII, 168.
La jeunesse de Mirabeau, VII, 175.
Les vieux garçons, IX, 391.
Dora d'Istria (La comtesse).
Les Espagnoles, V, 207.
Du Camp (M.).
Lettre, VII, 5.
Duranty.
Notes sur la vie nocturne, VI, 534.
La science vulgarisée, VIII, 160.
La vie et la mort des plantes et des animaux, X, 377.

Essarts (E. des).
Les Océanides, poésie, III, 139.
La centauresse, poésie, VI, 31.
Chansons mélancoliques : les lauriers roses; Neige; La donna è mobile, IX, 255.
Origine de la mélancolie, X, 78.

Fages (Urbain).
Les débuts de l'industrie cotonnière en France, IV, 47.

Le grand siècle de la poésie chinoise, V, 556; VI, 97.
Le roman de Madeleine, poésie, IX, 369.

Faniez (A. de).
Galeries et cabinets : Galerie Pourtalès, IX, 396; X, 84.

Feillet (Alph.).
M. Mignet, IV, 555.

Fernel (A.).
Revue des sciences, I, 157.

Feydeau (E.).
Le secret du bonheur, roman, I, 5, 193, 401; II, 30, 235, 435; III, 45.

Figuier (L.).
Chronique du monde savant, I, 465; II, 381; III, 205, 583; IV, 396; V, 177, 607; VI, 380.

Folliet (A.).
Une sœur aînée de l'Académie française, IX, 226.

Foucou (F.).
Une théorie sur le mouvement des glaciers, V, 281, 539.

Frank (F.).
Les conversations de M.' de Chateaubriand, ses agresseurs, par J. Danielo, IX, 443.

Furth (C. de).
Voyage en Chine, au Japon, etc., II, 139, 541; III, 365; IV, 151, 565; V, 357; VI, 125.

Garcin (E.).
Petits souliers et grand voyage, poésie, V, 275.
Les châtaignes des morts, VI, 528.

Gastineau (B.).
Une page d'histoire. Les cités du diable, V, 306.
Esquisse : W. Shakespeare, VI, 565.

Gautier (Th.).
Vieille guitare romantique, VII, 138.

Gérard (E.).
L'ordre des Saints Maurice et Lazare, III, 153.

Goncourt (J. de).
M^lle de Varandeuil (extr. de *Germinie Lacerteux*), IX, 209.

Grand (G.).
Les miettes de l'amour, X, 225.

Graux (G.).
Un lauréat de l'Académie française (L. Ratisbonne), X, 186.

Gourdault (F.).
Revue des livres, I, 383.

Guérin (Dr J.).
La digitaline devant la science et les tribunaux, III, 97.

GUIBERT (D.).
Le chien, IX, 581.
GUILLEMOT (G.).
Une ingénue de la montagne, IX, 346, 453.

HALÉVY (L.).
Marcel, nouvelle, VII, 309, 421, 507.
HÉRÉDIA (J.-M. de).
L'héliotrope; Mer montante; la Mort de l'aigle, VII, 344.
HENRYS (L.).
Les grandes plantations de la Louisiane, III, 527.

JANIN (J.).
Le père Lacordaire et Mme Swetchine, III, 5.
Les mémoires du cardinal Consalvi, IV, 285.
JEAN-LOUIS.
Regain de noblesse, IV, 527.
JUSSELAIN (A.).
Cayenne et la Comté, VII, 362, 462, 567; VIII, 71, 165.

KERVACK (V. de).
Chronique de la mode, I, 603.

LAFENESTRE (G.).
Orgueil, poésie, III, 293.
LA LANDELLE (G. de).
De la navigation aérienne. État de la question, IX, 43, 237.
LALUYÉ (L.).
La danseuse de corde; Souvenir; Compensation, poésies, IX, 162.
LA MADELÈNE (H. de).
De la curiosité et des curieux, IV, 103.
Le Médoc et la plage de Soulac, V, 99.
E. Delacroix; l'homme et l'œuvre, V, 342.
Nouveau programme, VI, 5.
Lettre, VII, 5.
L'école des Mondor, nouvelle, VII, 8, 113.
LAMARTINE.
Les fables de l'Inde, II, 5, 285.
Mirabeau, III, 225; IV, 5; V, 5.
LARDIN (E.-J.).
Les postes au XVIe siècle, X, 483.
LAROCQUE (J.).
Les vendredis de l'Institut, VII, 355.
Origines littéraires de la France. Les rondeaux d'O. de St-Gelais, IX, 258.
La légende des poètes : Fernand Belligéra, IX, 381.

Lasalle (A. de).
Revue musicale, II, 183, 406; III, 624; V, 188.
Meyerbeer, III, 185.
Les privilèges et la liberté des théâtres, IV, 167, 321.
J.-J. Rousseau musicien, VI, 117.
Roland à Roncevaux (opéra), VI, 209.
Le capitaine Henriot (opéra), IX, 76.
Latour (R. de).
De la production de la chaleur chez l'homme, VI, 277.
Laurent Pichat.
Lettre, VII, 5.
Ledoux (C.).
L'éternité des peines, VIII, 134.
Lefèvre (A.).
Rencontre, poésie, VIII, 55.
Léouzon le Duc.
Le Danemark contemporain, IV, 495; V, 114, 507.
Kullervo, épisode de *Kalevala*, épopée indienne des peuples finnois, VI, 496.
Les témérités archéologiques de M. A. Maury, de l'Institut, VII, 132.
Lemoyne (A.).
Marguerite, poésie, VII, 442.
Levallois (J.).
J.-J. Rousseau et ses contemporains, IX, 326.
Lockroy (E.).
L'Egypte et la Syrie au XVIII^e siècle, II, 485.

Malte-Brun (V. A.).
Géographie. Voyages. Une première traversée de la Nouvelle-Calédonie. *Rev. lib.*, 138.
Martin (N.).
Poètes vivants de l'Allemagne, VI, 85.
Ménard (L.).
Sonnets. Le Rishi. L'Athlète, X, 375.
Mendès (C.).
Clair de lune, poésies, VIII, 145.
Méry.
A propos d'un livre d'étrennes, VII, 403.
Naissance de la rime, poésie, X, 481.
Michiels (A.).
Le génie d'Horace, IX, 165.
Mille-Noé (H.).
Les sensations d'un mort, IX, 5.
L'arithmétique des sauvages, X, 464.
Monnier (Henry).
Le couteau sur la gorge, scène populaire, IX, 139.

Monselet (C.).
Mémoires d'un passant. Tableau de Paris en 1843, VII, 97.
Morin (F.).
Une visite à Schopenhauer, VII, 528.
La France sous Louis XIV, d'après M. Bonnemère, IX, 249.
Mouy (Ch. de).
P. de Molènes, III, 337.
De l'influence des salons sur l'esprit des femmes : Mme Récamier, VI, 218.
Quarante ans, nouvelle, X, 5.
Mulé (A.).
La guérite, nouvelle, III, 295, 471.

Navery (R. de).
Association scientifique, VI, 559.
La famille du romancier, X, 321, 433.
Nisard (C.).
Un journaliste anglais sous Georges III, III, 263, 495.
Paradoxes philologiques, V, 39; VI, 295.

Pène (H. de).
Le mois parisien, I, 377.
Le mouvement mondain. Le monde parisien, II, 369; III, 185, 569; IV, 363; V, 163, 592.
Piron (H.).
Le sport havanais; souvenir de voyage, X, 92.
Polo (A.).
Notice sur J.-J. Ampère, II, 361.
Jean Reboul, III, 563.
Bulletin bibliographique, VII, 75.
Abraham Lincoln, VII, 235.
Pompery (E. de).
De l'amour, du mariage, etc., III, 351.
Du redressement moral de l'homme, IV, 311.
Les fous enseignent la sagesse, VII, 61.
La part des femmes faite par Mme Roland, VII, 299.
Les Touaregs du Nord, par H. Duveyrier, VIII, 67.
De la vulgarité et de l'humour, IX, 273.
Beethoven, sa vie, son caractère, sa musique, X, 28.
Potter (J.).
La comédie arabe, V, 155.
Le mess des officiers, VI, 373.
Progrès dans les lettres, les arts et les mœurs (Le).
I, 283.

Ratisbonne (L.).
Les nuages et les jours, poésie, II, 309.

Raynold (E.).
Éloge de la province, VII, 288.
Renaud (A.).
Le brûleur de livres, poésie, II, 479.
Edgar Poë d'après ses poésies, IV, 537.
Spectres ardents, poésie, VII, 553.
Sur la poésie du jour, IX, 135.
Reynald (H.).
La dernière heure de l'année, IX, 59.
Rifle (Sir John).
Bulletin bibliographique, VII, 481.
Robert de Latour (Dr de).
De la production de la chaleur chez l'homme, VI, 277.
Rolland (A.).
Prologue des *Alarmistes*, comédie en quatre actes et en vers, *Rev. lib.*, 85.
Le poème de la mort, I, 305.
W. Shakespeare, par V. Hugo, II, 315.
Rolland (A. de).
Les petites industries de Londres, VII, 140; IX, 478.
Les femmes polonaises, VII, 409.
Rousseau (J.).
Les maîtres italiens : Donatello, VII, 246.
Les maîtres italiens : Masaccio, VII, 559.
Les maîtres italiens : Ghirlandajo, VIII, 57.
Les maîtres italiens : le Corrège à Parme, IX, 603.
Ruben de Couder (J.).
Philosophes du XIXe siècle, J. de Maistre, X, 343.

Saint-Cyr de Rayssac.
Impressions d'Italie, poésie, IX, 474.
Sarcey (F.).
Les livres de l'an 1863, I, 139, 497.
Revue des revues, III, 141, 545; IV, 379; V, 393.
Le théâtre d'Alarcon, VI, 330.
Silvestre (A.).
A quelques amis, poésie, VI, 315.
Sonnets païens, IX, 40.
Spoll (E.-A.).
Le trésor de Pierre Goldthwhaite, IX, 425.
Stacy (R.).
Un romancier puritain, IV, 143.
Londres misérable, V, 130.

Tablettes contemporaines.
VI, 183, 392, 598; VII, 81, 180, 286, 388, 490, 585; VIII, 91, 189; IX, 80, 194, 297, 412, 523, 632; X, 99, 209, 303, 413, 514.

TAINE (H.).
La littérature anglaise au XVIIe siècle : W. Temple, Dryden, Otway. *Rev. lib.*, 59.
Étude sur Stendhal, I, 193.
TOUSSENEL (A.).
Une excursion dans le pays des Stiengs, VII, 259.

VALOIS (C.).
L'isthme de Suez, III, 321.
VERMOREL (A.).
Un nouveau poème de Tennyson, V, 586.
Les femmes et la justice dans la société moderne, IX, 55.
VIEU (C.).
L'abbé Dubois, premier ministre de Louis XV, II, 83.
VILBORT (J.).
Les dunes, VIII, 5.
VILLETARD.
Souvenir d'Afrique, *Rev. lib.*, 101; VI, 355, 572.

WEY (F.).
Les chansons de geste et le roman contemporain, V, 413.

ZOLA (E.).
Contes à Ninon. Simplice, VI, 345.

UNE SUITE DE « JOCELYN »

Aux yeux des catholiques une « tache originelle » salira toujours *Jocelyn*. A quoi bon essayer de l'enlever? Mieux vaudrait, insinuaient des gens d'esprit, essayer de blanchir un nègre. Malgré tout, un intrépide — Désiré Carrière — voulut tenter l'entreprise.

Il naquit à Nancy le 12 février 1813. En 1819, son père s'installa dans une obscure commune de la Meurthe-et-Moselle, Azerailles, où il venait d'être nommé percepteur. A quinze ans, un peu dégrossi par quelques leçons reçues au presbytère, Désiré Carrière entra au séminaire de Pont-à-Mousson, puis bientôt à celui de Nancy. Cet adolescent rêveur qui faisait de petits sermons à sept ans, et qui se croyait destiné aux autels, rentra assez tôt dans le siècle. La littérature l'attirait. Il adressa des vers à Lamartine lors de son départ en Orient en 1832. L'heure du retour sonnée, en 1835, le grand lyrique put en lire du même néophyte. Enhardi désormais, Carrière, malgré sa jeunesse, tutoyait Lamartine, l'appelait Alphonse et lui conseillait de ne plus voyager.

Cependant, deux épîtres adressées à Lamennais, l'une en 1834 à propos des *Paroles d'un croyant*, l'autre en 1836 sur les Affaires de Rome, avaient un peu attiré l'attention sur le jeune Nancéien. Quelques beaux vers donnaient à cette dernière pièce une tenue littéraire honorable. Carrière se révélait déjà comme un champion de l'orthodoxie catholique. Il reprochait à Lamennais ses égarements. Le tout entremêlé d'éloges. Le célèbre révolté s'y voyait comparé à Savonarole.

Jusque-là, pour vivre, Carrière exerçait les fonctions de précepteur ou professait en des collèges ecclésiastiques. Bientôt l'aisance entra chez lui grâce à un heureux mariage contracté en 1844. Délivré des soucis pécuniaires, il réalisa son plus cher rêve : le 17 mai 1845, *Le Journal de la Librairie* annonçait son premier livre, *Le Curé de Valneige*.

L'épigraphe inscrite sur le titre (*Tu es sacerdos in æternum*), le prêtre studieux dessiné au-dessus du nom de l'éditeur, tout cela indiquait les tendances de ce poème. Il travailla neuf années à la composition de ces deux *in-octavo* qui arrivaient un peu en retard.

En 1848, les catholiques des Vosges voulurent l'envoyer à la Constituante : il échoua avec treize ou quatorze mille voix. L'année suivante, il refusa, malgré cette glorieuse défaite, une candidature à l'Assemblée Législative. La politique au fond le séduisait peu. N'avait-il pas, pour embellir sa vie, sa femme, sa fille, ses œuvres pieuses, le culte des bonnes-lettres?

Une apathie générale annonçait sa fin prochaine : le 9 mai 1853, à Mirecourt, cet honnête homme mourut, à l'aube de la quarantaine.

Carrière a toujours rêvé de chanter le prêtre. Il conserve pour *Le Curé de Valneige* le cadre de *Jocelyn* afin de suivre les conseils de Monseigneur Donnet, archevêque de Bordeaux. Il suppose avec ingéniosité que Lamartine n'utilisa qu'une moitié du manuscrit de *Jocelyn*, la partie profane; c'est l'autre, la partie sacrée léguée par l'ami de Laurence au curé d'Aiglemont, son voisin et confesseur, que publie Carrière. Lamartine a peint l'homme; son continuateur ne peint que le prêtre. En donnant une version orthodoxe de la vie de *Jocelyn*, Carrière n'ignore pas, il l'avoue lui-même, qu'il ôte à la légende célèbre la plus grande partie de son intérêt. Ainsi arrangée, elle ne fera plus pleurer les femmes.

N'allez pas croire cependant que l'auteur veuille réfuter *Jocelyn*. Il se sent trop au-dessous de Lamartine pour avoir l'ambition de corriger son œuvre, et puis il n'oublie pas que le grand poète laissa tomber sur lui un peu de son universelle bienveillance. *Le Curé de Valneige* n'est pas une critique, c'est un hommage. Vous voyez la situation fausse dans laquelle se trouve Carrière. Cet homme trop prudent essaie de plaire à la fois aux prêtres, puisqu'il leur dédie son livre, et à Lamartine, son maître bien-aimé. Nous savons que le clergé ne fut pas entièrement satisfait : grâce à son influence, la deuxième édition — posthume — contenait des coupures. Mais nous ignorons l'opinion de Lamartine.

Rien de plus simple que la trame du *Curé de Valneige*. Il vous souvient de cette fête de village qui ouvre avec tant de charme le poème de Lamartine. Carrière nous montre l'adolescent au lendemain de cette fête, le corps et l'âme lassés, mais assez énergique encore pour prendre une résolution irrévocable : il embrasse l'état ecclésiastique. Son avenir ainsi assuré, il peut abandonner sa part d'héritage à sa sœur presque tombée dans l'infortune. Malgré les larmes et les hésitations maternelles, il se retire au séminaire. Là il épanche son besoin d'affection en des lettres adressées à sa mère et à son ami d'enfance. L'évêque remarque Jocelyn et lui confie, pour l'exhorter à l'heure dernière, un condamné à mort. Cela ne suffit pas au jeune et zélé prêtre : il va voir la mère du supplicié, la console et lui conseille de se retirer dans un monastère. Enfin Jocelyn rejoint sa cure. Il arrive à pied, entre chien et loup,

> Et le bout des clochers qu'on distinguait dans l'ombre
> Ressemblait au grand mât d'un navire qui sombre.

Les montagnards prévenus vont au-devant de lui comme les brebis au-devant du pasteur. Il les bénit. Dès le lendemain, il fait connaissance avec les hommes et avec les choses. Mais d'abord avec l'église qui s'élève, vêtue de lierre, au milieu des tombes. Soudain, un doute l'assaille : Qui sait si ses paroissiens ne couvent pas sous leurs apparences débonnaires l'ingratitude prochaine? Et il se remémore l'exemple sacré : Jésus acclamé, ensuite lapidé. Pourtant, combien douce serait sa vie entre sa servante orpheline et son chien Fido. Et puis, de fois à autre, un confrère voisin vient causer avec lui. Mais voilà que, comme pour justifier ses pressentiments, un soir, quelques-uns de ses paroissiens, pris de boisson sans doute, l'accablent d'insultes : il les calme avec des mots de pardon.

L'hiver s'avance. Pour abréger les longues nuits, il lit beaucoup; il lit les œuvres qui ne passeront point, la Bible, les Évangiles, les Pères de l'Église, l'*Imitation*. La femme, malgré tout, le hante encore. Il songe à celles qui possèdent

> des paroles d'espoir pour toutes les détresses.

Mais il se ressaisit bien vite et invoque la Vierge Marie. Purifié et ennobli par la prière, il ne se sent pas le courage de repousser ceux ou celles qui ont péché. Une pauvre fille-mère vient jeter le scandale dans Valneige. Des brutes veulent la tuer. Jocelyn intervient et la défend comme autrefois Jésus défendit la femme adultère.

La vie du doux pasteur s'écoule dans la plus grande monotonie. Les enfants l'entourent, la journée achevée. L'hiver, il réunit à son foyer les montagnards et s'intéresse à leurs travaux et à leurs familles. Pendant les nuits claires, il leur montre là-haut les étoiles qui racontent la puissance de Dieu et, peu à peu, il les initie à la science astronomique. Tout le monde maintenant l'aime comme un père. Dans ce pays déshérité, il est la Provi-

dence. Un incendie éclate : vite, il recueille mari, femme, enfants.Une avalanche ensevelit le village : en pleine nuit, il dirige les déblayeurs. Une épidémie surgit : il voit tomber à ses côtés maints amis, mais au moins il s'efforce, avec les Sœurs de Charité, d'arracher à la mort ceux qui restent.

Dix ans plus tard, la tristesse l'envahit : ces paysans qu'il voulait élever vers l'idéal restent obstinément attachés aux choses périssables. Désormais, vivre lui semble inutile : il jette un coup d'œil sur son passé, se recueille et fait sa confession générale : elle finit par ces deux beaux vers :

> Et comme l'encensoir qu'on balance aux Saints lieux
> Mon cœur n'est plus ouvert que du côté des cieux.

Un épilogue que Carrière suppose écrit par le curé d'Aiglemont termine le deuxième et dernier volume.

Somme toute, ce long poème ne peut passer pour un livre d'une lecture aisée. L'absence de trame suivie, des analyses de *Jocelyn*, en prose, intercalées çà et là dans les premiers chapitres, enfin une prolixité bien excusable chez un disciple de Lamartine, autant de causes de fatigue pour le lecteur. Et puis, défaut capital, c'est une suite — et une suite tendancieuse et rectificative — d'un livre immortel. De telles œuvres sont condamnées à l'oubli. Soyons juste. Dans chaque chapitre du *Curé de Valneige* des vers apparaissent qui sont d'un vrai poète et que Lamartine lui-même aurait pu signer. Cela ne suffit-il pas pour que le nom de Désiré Carrière figure en marge d'une histoire du Romantisme?

ALBERT DESVOYES.

UNE BÉVUE DE DIDEROT DANS LA « RELIGIEUSE »

Dans la *Religieuse*, Diderot a commis une amusante faute d'inattention qui se peut expliquer par la fougue qu'il apportait à la transcription des passages pathétiques de son œuvre. Une simple lecture à tête reposée l'eût amené à corriger la bévue dont nous parlons; mais on se figure fort bien Diderot relisant son texte, puis, emporté par l'indignation et la colère au delà des limites où se contient la réflexion, déclamant à haute voix, uniquement soucieux de la situation de ses personnages, des idées qu'ils développent, et songeant bien moins à la correction de son texte qu'à l'impression qu'il en reçoit. Voici le passage en question :

Ma mère, écrit Suzanne Simonin, mourut au retour d'un petit voyage... Celui qui avait été son directeur et le mien, me remit de sa part un petit paquet; c'étaient cinquante louis avec un billet, enveloppés et cousus dans un morceau de linge. Il y avait dans ce billet :

« Mon enfant, c'est peu de chose; mais ma conscience ne me permet pas de disposer d'une plus grande somme; c'est le reste de ce que j'ai pu économiser sur les petits présents de M. Simonin. Vivez saintement, c'est le mieux, même pour votre bonheur dans ce monde. Priez pour moi... Adieu encore une fois. Ah! malheureuse mère! Ah! malheureuse enfant! Vos sœurs sont arrivées; je ne suis pas contente d'elles : elles prennent, elles emportent, elles ont, sous les yeux d'une mère qui se meurt, des querelles d'intérêt qui m'affligent. Quand elles s'approchent de mon lit, je me retourne de l'autre côté : que verrais-je en elles? deux créatures en qui l'indigence a éteint le sentiment de la nature. Elles soupirent après le peu que je laisse; elles font au médecin et à la garde des questions indécentes, qui marquent avec quelle impatience elles attendent le moment où je m'en irai, et qui les saisira de tout ce qui m'environne. Elles ont soupçonné, je ne sais comment, que je pouvais avoir quelque argent caché entre mes matelas; il n'y a rien qu'elles n'aient mis en œuvre pour me faire lever, et elles y ont réussi; *mais heureusement mon dépositaire était venu la veille, et je lui avais remis ce petit paquet avec cette lettre qu'il a écrite sous ma dictée.* Brûlez la lettre, etc. »

Ainsi la mère de la Religieuse raconte ce que ses filles dénaturées n'exécutèrent que le lendemain. Il eût été regrettable que Jeanne Simonin, suivant le conseil de sa mère, eût brûlé cette étrange lettre, écrite, pour ainsi dire « avant la lettre ».

PAUL CHAPONNIÈRE.

A PROPOS DE CHATEAUBRIAND EN AMÉRIQUE

Les lignes suivantes sont extraites du long article qui signala, en janvier 1813 (p. 164), les *Martyrs* et une traduction américaine de ce livre dans le périodique *The general Repository and Review*, publié à Cambridge (Massachusetts). On y dit de l'auteur :

When very young, he visited this country, and was introduced to general Washington. We have seen persons here that remember to have conversed with him and his travelling companion at Philadelphia. While in America he was for some time among the aborigenes, and obtained that accurate idea of their character and manners, which we find delineated in Atala. The grandeur of our natural scenes seems to have made much impression on his mind, and probably strengthened his original taste for the romantic and the sublime[1].

De qui sont ces lignes? Et quel était, en Amérique, le « compagnon de route » de Chateaubriand? Quelles personnes se souvenaient, au témoignage de ce rédacteur, d'avoir causé avec ces voyageurs? Autant de questions qu'un hasard heureux permettra peut-être de résoudre, et que j'ai, pour mon compte, proposées à la curiosité de quelques auditeurs de Boston. C'est expressément de Philadelphie que parle le journaliste américain; et la pension de famille où descendit le voyageur a pu, dans cette ville plutôt qu'ailleurs, lui permettre de ces rencontres qui sont la réhabilitation du *boarding-house :* il se pourrait même que, selon ce témoignage, le séjour de Chateaubriand à Philadelphie ait duré assez longtemps, et que la visite à Washington en ait été la raison dominante et comme l'idée fixe. Notons à ce propos que la maison de campagne du grand homme à Mount Vernon abrite aujourd'hui la clef de la Bastille qu'il avait reçue de La Fayette et qu'il pouvait montrer, à Philadelphie, au jeune Français qui lui était recommandé par son ancien frère d'armes, le colonel Armand de la Rouërie.

F. Baldensperger.

1. Très jeune encore, il visita ce pays, et fut présenté au général Washington. Nous avons vu des gens qui se souviennent de s'être entretenus à Philadelphie avec lui et son compagnon de route. Il fut quelque temps, en Amérique, parmi les indigènes, et il y acquit ces notions précises de leur caractère et de leurs mœurs que nous trouvons indiquées dans *Atala*. La grandeur de nos scènes naturelles semble avoir fait grande impression sur son esprit, et fortifia sans doute son goût naturel pour le romantique et le sublime.

UN BILLET INÉDIT D'ALFRED DE VIGNY

Cinq-Mars parut au mois d'avril 1826, avec un succès qui justifia les espérances d'Alfred de Vigny. « C'est *un ouvrage à public*, disait-il à ses amis en l'écrivant. Celui-là *fera lire les autres*[1]. » Il put constater qu'il ne s'était pas trompé. Pour sa gloire immédiate, pour sa notoriété d'écrivain, le roman fit ce que n'avaient pu faire ni *Eloa*, ni le *Déluge*, ni l'admirable *Moïse*. Il fut désormais connu de tous comme « l'auteur de *Cinq-Mars* », et c'est ainsi qu'il se qualifiera lui-même, non sans orgueil, sur le titre des *Poèmes* de 1829.

La couronne, toutefois, n'était pas sans épines. En mettant en scène Louis XIII, Richelieu et la noblesse française, Vigny avait prétendu faire œuvre de penseur encore plus que de conteur. « Ce qui fait l'originalité de ce livre, c'est que tout y a l'air roman et que tout y est histoire. — Mais, ajoutait-il, c'est un tour de force de composition dont on ne sait pas gré et qui tout en rendant la lecture de l'histoire plus attachante par le jeu des passions, la fait suspecter de fausseté et quelquefois la fausse en effet[2]. » Ce défaut qu'il avait prévu qu'on lui reprocherait, on le lui reprocha. Dans *Le Globe* du 8 juillet 1826 [3], Sainte-Beuve, en même temps qu'il louait le choix de l'événement et l'abondance de l'information, discuta vivement, — et finement, — la manière du romancier. Il le blâma de faire grimacer les figures historiques, de ne point entrer dans l'esprit de l'époque, de multiplier les anachronismes, de combiner laborieusement les situations, de composer ses personnages comme des pièces de marqueterie, au lieu de les fondre d'un seul jet, bref, de gâter son sujet, son érudition et son talent.

« Cette franchise sévère », — ce sont les propres mots de Sainte-Beuve, — convenait à un juge. Il est peu probable qu'elle fût entièrement du goût d'Alfred de Vigny. On ne s'étonnera point qu'il ait accueilli avec complaisance une critique moins pénétrante, mais toute sympathique, de son œuvre. Elle avait paru, le 28 avril 1827, dans une feuille de province; elle était signée d'un nom inconnu. La feuille était l'*Indépendant, journal de la France Provinciale*, organe de l'*Académie Provinciale* fondée en 1826 par Aimé de Loy et quelques autres écrivains lyonnais pour réagir contre l'excès de la centralisation littéraire. Le signataire était Alphonse Rastoul, un jeune Avignonnais que les hasards de la vie devaient conduire du Comtat Venaissin à Bruxelles, en passant par Paris, et de l'imprimerie au journalisme, en passant par le professorat. Voici en quels termes il commençait son compte rendu de *Cinq-Mars :*

« Il en est des livres comme des hommes : le hasard ou le caprice, plutôt que la justice et la raison, règlent souvent leur rang et leur destinée. Si l'ouvrage que nous avons sous les yeux était arrivé de l'autre côté du détroit, timbré d'un nom anglais, et naturalisé en France par une plume inhabile, nous n'aurions pas eu assez d'acclamations pour l'accueillir. Les cent voix de la renommée auraient à l'envi proclamé le nom de l'auteur et le mérite de l'ouvrage. Il n'en a pas été ainsi : M. le comte de Vigny est français, et c'est sur le sol français qu'il a puisé ses inspirations.

« Cependant, à l'époque de l'apparition de *Cinq-Mars*, un des meilleurs

1. *Journal d'un Poète*, éd. de 1882, p. 76.
2. *Ibidem*, p. 34.
1. Article recueilli à l'appendice du second volume des *Portraits Contemporains*.

journaux de la capitale, *Le Globe*, s'empressa de signaler comme prosateur M. de Vigny, dont le talent ne s'était encore révélé qu'en poésie. Plusieurs pages remarquables, la peinture du caractère de Richelieu, et surtout cette admirable scène dans laquelle le ministre semble jouer avec son souverain comme un tigre avec sa proie, furent citées avec honneur dans l'article du *Globe*. Mais, malgré ces éloges, peut-être M. de Vigny avait-il le droit de se plaindre; car, dans *Cinq-Mars*, ce ne sont point quelques pages détachées qu'il faut signaler; l'ouvrage offre un ensemble attachant, une action fortement conçue, un drame plein d'intérêt, dont chaque chapitre ou plutôt chaque scène marche et court au dénouement. C'est Walter Scott dépouillé des longueurs et des détails oiseux que lui impose le génie de sa nation; malheureusement M. de Vigny n'est pas l'inventeur du genre; sans cela il balancerait la gloire du maître. »

Après ces observations préliminaires, une analyse, coupée de citations, s'appliquait à mettre en relief les qualités qu'avait paru méconnaître ou négliger Sainte-Beuve : le pittoresque des descriptions, le dramatique du récit, l'originalité des caractères, la vigueur des tableaux. Et tandis que l'expert du *Globe* accusait Vigny d'avoir manqué son œuvre par défaut de sens historique, celui de *L'Indépendant* l'admirait d'avoir « su fondre avec un art merveilleux les couleurs de l'histoire et les fictions du roman ».

Cet article selon son cœur fut communiqué à l'auteur de *Cinq-Mars* par le vieil ami de ses parents et le sien, J.-B.-Augustin Soulié, conservateur de la bibliothèque de l'Arsenal et rédacteur en chef de *La Quotidienne*, à la prière sans doute d'Aimé de Loy, qui songeait dès lors à rehausser de quelques illustrations parisiennes l'obscur éclat de son *Académie* décentralisatrice. Il semble bien que le poète lyonnais comptait sur la prose de son collaborateur de *L'Indépendant* pour lui obtenir la faveur d'un rendez-vous. Vigny, empêché par les obligations de famille que lui créait la présence à Paris des parents de sa femme, s'excusa par le billet suivant[1] :

Monsieur,
Monsieur Soulié
réd^r en chef de la Quotidienne
rue des Bons Enfants
Paris.

Il ne vient de vous que d'aimables choses. Ceci est encore un bouquet. Je ne reçois point *L'Indépendant*, et j'en ai regret, car je le recevrais bien. Il traite *Cinq-Mars* mieux qu'il ne mérite. J'en suis d'autant plus étonné et reconnaissant que je ne connaissais pas l'auteur de cet article. Je compte le remercier. — Pour vous, je vous aurais déjà rendu grâce de tous vos aimables soins, sans l'arrivée de mon beau-frère et de toute la famille de ma femme. Je passe ma vie en Angleterre, je ne suis plus à moi. Mais je suis toujours à mes amis, croyez-le bien.

ALFRED DE V.

J'irai au-devant de M^r de Loy sitôt que je serai plus libre. Je serai heureux de le voir et de l'entendre.

5 mai 1827.

1. Bibliothèque de Reims, collection P. Tarbé, 93.

L'entrevue eut lieu, sans doute: et de Loy plaida heureusement sa cause, puisque Vigny accepta de faire partie de l'*Académie Provinciale*. Son nom figura sur la liste des membres titulaires, avec ceux, entre autres, de Lamartine et de Victor Hugo. Mais en dépit de ces glorieux patronages, l'*Académie* ne put vivre. Il y avait déjà longtemps qu'elle n'existait plus quand la mort de son fondateur, survenue prématurément en 1834, mit fin, en même temps qu'à une destinée aventureuse et agitée, aux relations qui s'étaient nouées sous les auspices d'Augustin Soulié entre Aimé de Loy et Alfred de Vigny.

EDMOND ESTÈVE.

UN MANUSCRIT INÉDIT DE REMARD SUR DELILLE[1]

LIVRE SEPTIÈME.

P. 155, v. 57 (7).

DELILLE. Le vieux Roi Latinus, *dans une paix profonde*,
Dès longtems *gouvernait cette* terre *féconde*.
SEGRAIS. Comblé d'ans et d'honneurs, *dans une paix profonde*,
Latinus *gouvernait cette* plage *féconde*.

P. 157, v. 94 (9).

DELILLE. Un jour, auprès du Roi, de sa main virginale,
Sa fille *présentait l'encens aux Immortels;*
Tout à coup, ô terreur! s'élançant *des autels*...
SEGRAIS. Un jour qu'avec sa fille, au pied des saints *autels*,
Ce vieux Roi *présentait l'encens aux immortels* : ...

Nous voici rentrés dans le Segrais plus que jamais, à présent que le président Bouhier et le Marquis de Pompignan nous ont abandonnés.

P. 157 et 159, v. 97 (9).

DELILLE. Le feu sacré saisit *sa* belle *chevelure*,
De son auguste front embrâse la parure,
Son bandeau, *sa couronne*, *éclatans de rubis*,
Parcourt en petillant *ses* superbes *habits*,
D'un brûlant tourbillon l'embrasse tout *entière*,
Et le temple étonné resplendit *de lumière*.
SEGRAIS. Il voit flamber soudain *sa* longue *chevelure*,
Et l'or de *sa couronne éclatant de rubis* :
Puis ces sacrés brandons volant sur *ses habits*
D'une rouge clarté l'environner *entière*,
Et remplir le palais de flamme et *de lumière*.

P. 163, v. 154 (13).

DELILLE. ... Et ces douces paroles
Sont pour lui le signal de *la fin de leurs maux*.
Rempli du Dieu par qui sont inspirés *ces mots*...
SEGRAIS. Cette parole en l'air par hazard répandue
Frappe l'esprit d'Enée...

1. Voir la *Revue* d'avril-juin 1907, juillet-septembre, octobre-novembre 1910; octobre-décembre 1913; juillet-décembre 1914.

Par elle il reconnait *le terme de ses maux*,
Et *rempli du Dieu* même il poursuit en *ces mots*.

P. 179, v. 357 (27).

DELILLE. Puisse le juste *ciel accomplir son présage!*
SEGRAIS. *Accomplisse le ciel* notre œuvre et *son présage!*

Le vers de Segrais dont la tournure a malheureusement vieilli a du moins l'avantage de rendre tout le latin :

... *Di nostra incepta secundent,*
Auguriumque suum!...

P. 183, v. 427 (31).

DELILLE. J'ai contre moi *les Cieux, j'armerai les enfers.*
Je ne puis leur ravir le sceptre *d'Ausonie,*
Mais je puis arrêter *l'hymen de Lavinie...*
SEGRAIS. Si je n'emeus *les cieux, j'armerai les enfers.*
Si je ne puis chasser les Troyens *d'Ausonie,*
Si le sort a conclu *l'hymen de Lavinie...*

P. 189, v. 493 (35).

DELILLE. Où donc sont vos sermens et vos saintes *promesses*
A Turnus tant de fois comblé de vos *tendresses?*
SEGRAIS. Veux-tu donc pour les tiens te montrer sans *tendresse*,
Et n'as-tu pas à Turne engagé *ta promesse?*

Ibid., v. 501 (*ib.*).

DELILLE. Et le *sang* de Turnus sort *des Rois de Mycènes.*
SEGRAIS. Et si de Turne on veut rechercher les ayeux,
Sang d'Inaque, et d'Acrise, et *des Rois de Mycènes...*

Virgile dit :

Inachus, Acrisiusque patres, mediæque Mycenæ.

P. 201, v. 659 (47).

DELILLE. Les enfants de Tyrrhée, honneur *de ces hameaux*,
A qui le Roi commit le soin de ses troupeaux...
SEGRAIS. Tyrrhée et ses enfants, la fleur *de ces hameaux*,
A qui le Roi commit le soin de ses troupeaux...

P. 203, v. 665-68 (*ib.*).

DELILLE. La charmante Sylvie
. . . . . .
Choisissait pour son bain le ruisseau le plus clair,
Le lavait dans ses flots, *le séchait au rivage.*
Tous les jours, de sa main, *peignait son poil sauvage;*
Il vivait *à sa table, accourait à sa voix;*
Libre dans la journée, *il errait dans les bois;*

Et vers la fin du jour, *bondissant d'allégresse*,
Lui-même *revenait* retrouver *sa maîtresse*.

SEGRAIS. Sylvie en avait fait tout le soin de son cœur :
Elle l'ornait de fleurs, *peignait son poil sauvage*,
Le baignait dans une eau, *le séchait au rivage ;*
Il mangeait *à sa table*, *accourait à sa voix ;*
Libre pendant le jour, *il errait dans les bois ;*
Et toujours, à la nuit, *bondissant d'allégresse*,
Revenait, aux accents de *sa* chère *maîtresse*.

Voilà, je crois, le plagiat le plus considérable, que Delille ait fait de suite dans la traduction de Segrais; et il est à remarquer que c'est dans un morceau, où, suivant la nature du sujet, un poète, comme l'auteur du poème de l'*Imagination*, devait se suffire le plus à lui-même[1]. Je n'ai remarqué que ce qui est absolument semblable; mais on voit que les emprunts vont beaucoup plus loin; car *il vivait*, au lieu de *il mangeait*, *dans la journée*, au lieu de *pendant le jour*, *vers la fin du jour*, au lieu de *à la nuit*, ne sont réellement pas des différences.

Il semble que CHAPELAIN[2] ait eu encore ici la prétention d'imiter Virgile :

Et, sur ce mesme temps, en ce lieu mesme arrive
Un cerf, large de teste, et de taille excessive,
Qui d'un collier d'argent a le grand col armé,
Et l'argent, tout autour, de lys d'or est semé.
Ce cerf, depuis un siècle, en ces Provinces erre,
Et jouit de la paix, au milieu de la guerre,
Par un heureux destin de gloire accompagné,
Respecté des Veneurs, et des chiens espargné.
Pris jeune sous la Biche, il eut pour sa maistresse,
Du Premier des Valois la femme chasseresse,
Et, de sa noble main, flaté, paré, nourry,
Vescut, parmy sa cour, animal favory.

P. 207, v. 716 (51).

DELILLE. *Le Troyen*, à son tour, de ses remparts nouveaux,
En flots impétueux *vole au secours d'Ascagne :*
Leurs bataillons serrés *ont couvert la campagne.*

SEGRAIS. *Le Troyen* aussitôt *vole au secours d'Ascagne*,
Abandonne son camp, *inonde la campagne.*

P. 215, v. 825 (57).

DELILLE. Il dit; *dans son palais* tristement *se retire*,
Et remet au Destin *les rênes de l'empire.*

SEGRAIS. Au fond de *son palais* soudain *il se retire*,
Et laisse à l'abandon *les rênes de l'empire.*

1. Rédaction primitive : « ... devait trouver le moins à prendre ». L'expression était singulièrement obscure : Remard a bien fait de corriger.

2. Cette citation de Chapelain est naturellement une addition postérieure à la rédaction primitive.

Comme le texte porte, *rerumque reliquit habenas*, j'aimerais mieux le second vers de Segrais que celui de Delille; mais il faut bien faire de petits changemens, pour tâcher de sauver le reste, s'il est possible.

P. 221, v. 901 (63).

DELILLE. A peine un faible bruit en transmit la *mémoire :*
Vous, pour qui rien n'est vieux, retracez m'en *l'histoire*,
SEGRAIS. Il n'appartient qu'à vous d'en démêler *l'histoire*;
A peine il nous en reste une obscure *mémoire.*

Ibid., v. 907 (*ib.*).

Lausus, savant dans l'art de dompter les coursiers.

Ici le vers de Segrais est bon à citer, s'il n'était pas bon à prendre : Lausus est : *Lause.*

Des chevaux indomptés le dompteur indomptable.

P. 225, v. 965 (67).

DELILLE. *Ceux qui de Flavinie habitent la campagne*,
Et *ceux qui du Soracte ont* peuplé *la montagne.*
SEGRAIS. *Ceux qui du* haut *Soracte* occupent *la montagne;*
Ceux qui de Flavinie habitent la campagne.

P. 227, v. 975 (*ib.*).

DELILLE. ... On croirait entendre dans les cieux
De cygnes argentés un chœur *mélodieux.*
SEGRAIS. Du cou *mélodieux des cygnes argentés...*

P. 233, v. 1067 (73).

DELILLE. *Mais* ses magiques sons, ses sucs *assoupissans*,
Contre le dard troyen resteront *impuissans.*
SEGRAIS. *Mais* son vers enchanteur, son art *assoupissant*
Contre un trait décoché n'ont qu'un charme *impuissant.*

Ibid. (*ib.*).

DELILLE. Brave *chef d'une brillante élite*,
Marche aussi Virbius, digne fils d'*Hippolyte.*
SEGRAIS. Le beau sang d'Aricie et du chaste *Hippolyte*,
Urbie (*sic*) encor s'avance *avec un gros d'élite.*

P. 239, v. 1155 (79).

DELILLE. Elle eût, des jeunes blés rasant les verts tapis,
Sans plier leur sommet, couru sur les épis;
Ou, d'un pas suspendu sur les vagues profondes
De la mer en glissant eût effleuré les ondes,
Et d'un pied plus léger que l'aile des oiseaux,
Sans mouiller sa chaussure, eût volé sur les eaux.
PERRIN. Elle pourrait courir sur les moissons dorées,
Sans fouler des épics (*sic*) les pointes acérées;

Et comme le plongeon sur l'onde voltiger,
Sans que le flot salé mouillât son pied léger.

SEGRAIS. Elle aurait pu voler sur les jaunes sillons,
Sans courber les épics (*sic*) sous ses vîtes talons;
Elle aurait pu des mers courir la plaine humide,
Sans que le flot salé mouillât son pied rapide.

Si Delille avait trouvé partout des vers *inimitables* comme ceux-ci, le lecteur y eut gagné beaucoup[1].

LIVRE HUITIÈME.

P. 275, v. 70 (109).

DELILLE. Leur ancêtre Pallas *du nom de Pallantée*
Fit appeler ces murs, et *d'éternels combats*
Contre les fiers Latins défendent *leurs états*.

SEGRAIS. De Pallas son ayeul *son nom est Pallantée*.
Traite avec eux la paix. *Par d'éternels combats*
Ce peuple, et les Latins déchirent *leurs éclats*.

P. 277, v. 97 (111).

DELILLE. Nymphes, *mères* des lacs, des fleuves, des fontaines,
Et toi, Tibre sacré, qui fécondes ces plaines,...

SEGRAIS. Claires divinités, *mères* de ces ruisseaux,
Et toi, Tibre sacré, qui règnes sur leurs eaux...

P. 281, v. 146 (115).

DELILLE. *Etrangers*, leur dit-il, *quel sujet vous amène?*
Quels sont votre pays, votre nom, *vos projets?*
Parlez : apportez-vous ou la guerre, ou la paix?

SEGRAIS. *Quel sujets, etrangers*, sur nos bords *vous amène?*
. . . . . .
Quel (*sic*) *est votre patrie, et quels sont vos projets?*
Parlez : apportez-vous, ou la guerre, ou la paix?

1. Ce que dit La Fontaine à la jeune douairière de Conti, à la fin d'une petite pièce intitulée *Le Songe*, rentre bien dans l'idée de Virgile sur la légèreté de Camille :

« Conti me parut lors mille fois plus légère,
Que ne dansent aux bois la Nimphe et la bergère :
L'herbe l'aurait portée; une fleur n'aurait pas
Reçu l'empreinte de ses pas. »

Saint-Amand, dans le *Moïse sauvé*, a imité ce passage à sa manière :

Tout ce qu'un beau mensonge a dit d'une Atalante,
Ce qu'on a feint d'une autre, à la rapide plante,
Qui passait l'onde à sec et dessus les guérets
Courait sans affaisser les trésors de Cérès,
Se montre véritable en l'ardeur dont Marie
Marche, ou glisse plutôt sur la plaine fleurie;
Sa trace est invisible, et son agilité
Fait croire l'hyperbole avec facilité.

Note de Remard.

P. 287, v. 205 (119).

DELILLE. ... Alors *la fleur de l'âge*
De son premier duvet *ombrageait mon visage.*
SEGRAIS. *La* blonde *fleur*, qui nait dans le plus beau *de l'âge*,
De son premier coton *ombrageait mon visage.*

P. 289, v, 230 (*ib.*).

DELILLE. Lui-même il place Énée en un trône d'érable,
Que *recouvre la peau d'un* énorme *lion;*
Un lit d'herbe reçoit le *héros d'Ilion.*
SEGRAIS. Et sur le verd gazon il fait seoir les deux troupes,
Élevant par respect *le vengeur d'Ilion*
Sur un siège *couvert de la peau d'un lion.*

P. 293, v. 300 (125).

DELILLE. *Trois fois dans le vallon* revient *se reposer.*
SEGRAIS. *Trois fois dans ce vallon* il *se* vint *reposer.*

P. 295, v. 312 (*ib.*).

DELILLE. Et le fleuve écumant *recule épouvanté.*
PERRIN. Et les vagues d'effroi bien loin se reculèrent.
SEGRAIS. Le fleuve rebroussant de frayeur se troubla.
GASTON. Le Tibre dans son cours *recule épouvanté.*

Malgré le texte, *refluitque exterritus amnis*, peut-être, sans Racine, cette belle image ne serait pas encore passée dans notre langue. Delille n'a eu garde ici d'imiter ni Perrin, ni Segrais; il n'y avait pas à choisir; mais comme je l'ai remarqué ailleurs, il ne fallait pas prodiguer cette belle hardiesse, au point d'en fatiguer tous ses lecteurs.

Ibid., v. 329 (127).

DELILLE. Et tantôt, à deux mains, d'un arbre entier *l'accable.*
Alors le monstre, en proie à son bras *implacable*,...
SEGRAIS. Du haut, le Dieu vengeur de mille traits *l'accable;*
Il fait armes de tout dans son ire *implacable*...

Ibid., v. 333 (*ib.*).

DELILLE. Il *vomit* des torrens de feux et de *fumée*,
S'entoure tout entier d'une nue *enflammée*...
SEGRAIS. Le Monstre...
Vomit, à gros bouillons, une noire *fumée.*

P. 297, v. 353 (*ib.*).

DELILLE. On saisit *par les pieds son cadavre difforme;*
On le traîne, on veut *voir* ses traits, *sa taille énorme.*
SEGRAIS. On tire *par les pieds son cadavre difforme;*
L'œil ne peut se lasser *de voir sa taille énorme.*

P. 299, v. 377 (129).

DELILLE. *On sert les seconds mets* : l'autel ceint de guirlandes...
SEGRAIS. *On sert les seconds mets* aux tables affamées,

Je ne crois pas que *instaurant epulas* ait pu donner le même hémistiche aux deux traducteurs; Gaston a traduit

« ... Et des banquets nouveaux
« Sont chargés par leurs mains de nouvelles offrandes ».

P. 303, v. 419 (133).

DELILLE. ... *Des Nymphes autrefois*,
Des Faunes habitaient dans le fond de *ces bois*.
SEGRAIS. *Les Faunes*, lui dit-il, *les Nymphes*, *autrefois*,
Avec un peuple rude *habitèrent ces bois*.

P. 305, v. 453 (135).

DELILLE. *Romule* aux étrangers sut ouvrir *un asile*,
Refuge des proscrits, et berceau de *sa ville*.
SEGRAIS. Il lui montre...
L'antre frais qu'au dieu Pan il offrit dans *sa ville*,
Le bocage où Romule établit *un asile*.

P. 307, v. 477 (137).

DELILLE. *L'une* est Janiculum, *et l'autre Saturnie*.
SEGRAIS. *L'un* fut le Janicule, *et l'autre Saturnie*.

Il est vrai que le texte se prête à la ressemblance :

Ianiculum huic, illi fuerat Saturnia nomen.

P. 313, v. 569 (143).

DELILLE. Quelquefois reprenant l'industrieuse *aiguille*,
Soutient d'un gain permis *sa* naissante *famille*.
SEGRAIS. La femme ménagère exerce son *aiguille*,
Et s'occupe au travail qui *soutient sa famille*.

Quoique la rime fût ici presque obligée, la citation prouve toujours que Delille n'abandonne pas la traduction de Segrais, dût-il n'y trouver qu'un mot en passant.

P. 317, v. 631 (147).

DELILLE. Les uns placent l'enclume, et la terre en *gémit;*
D'autres trempent l'acier dans le flot qui *frémit*.

Ce passage est une répétition du quatrième livre des *Géorgiques*; mais Delille a augmenté de quatre vers cette nouvelle traduction, et a fait surtout un changement remarquable dans l'avant-dernier :

... Et leurs mains vigoureuses,
Tantôt levant, tantôt baissant leurs lourds marteaux,
Retombent en cadence, et domptent les métaux.

Voyons si nos *vieux traducteurs* n'auraient pas fait aussi de l'*harmonie imitative* en cet endroit :

PERRIN. Ici les grands soufflets, par d'étroites issues,
Rendent sur les charbons les haleines reçues :
Deça le fer trempé dans le bouillon *frémit;*
Le rocher caverneux sous l'enclume *gémit;*
Delà, coup dessus coup, tête à tête on chamaille,
Et l'on tourne l'acier dans la croche tenaille.

Il y a toujours là deux rimes que Delille a trouvées bonnes.

SEGRAIS. De tous les dards latins ils forgent l'adversaire,
Le large bouclier à sept ronds redoublés,
Tirent, et rendent l'air de leurs soufflets enflés,
Trempent le fer, qui siffle au fond de l'eau fumante;
La caverne *gémit* sous l'enclume sonnante;
De force, et par cadence, ils élèvent le bras;
Et le pesant marteau retombe par compas
Sur la masse, que tourne, et serre la tenaille.

Qui dirait que les auteurs de pareils vers sont contemporains Des (*sic*) Corneille, des Racine, des Boileau, des Molière et Des (*sic*) La Fontaine? Mais c'est Gaston qui a dû être bien embarrassé pour traduire ce passage, lui qui ne pouvait pas se rencontrer avec Delille, sous peine d'être traité de plagiaire, lui cependant qui sentait et voulait rendre toutes les beautés harmonieuses et pittoresques de Virgile. On va voir qu'il ne s'en est pas trop mal tiré :

GASTON. Les uns, dans le contour de sept orbes d'acier,
Enferment, à grand bruit, le vaste bouclier
Qui seul repoussera tous les traits d'une armée;
D'autres, à la lueur d'une forge enflammée,
Pâles, et suspendus à des câbles mouvans,
Pompent avec effort, et refoulent les vents.
Au sein des eaux plongé l'airain frémit et fume;
L'antre ébranlé mugit et tremble sous l'enclume;
Cent bras tombent, cent bras se relèvent dans l'air,
Retombent, et le fer s'amollit sous le fer.

Dans ces deux derniers vers, on voit au moins de nobles efforts, pour traduire ceux de Virgile :

Illi inter sese multâ vi brachia tollunt
In numerum, versantque tenaci forcipe massam[1].

1. La traduction par Delille d'un passage fameux ayant paru faible à Remard, il s'empresse de le faire remarquer par une addition.

...Un cri part, et soudain
Tous les pieds des chevaux qu'un même ordre rassemble,

P. 343, v. 985 (174).

DELILLE. Et, promenant au loin *leurs troupes vagabondes*,
Des dauphins d'argent pur se jouaient sur les ondes.
SEGRAIS. *Des dauphins argentés les troupes vagabondes*,
En cercle s'assemblaient, *se jouaient sur les ondes.*

Des *Dauphins d'argent pur* valent-ils mieux ici que des *Dauphins argentés*?

P. 349, v. 1070 (175).

DELILLE. *L'Araxe* au loin *mugit sous un pont qui l'outrage*;
Le Rhin *de son orgueil reçoit le châtiment*,
Et l'Euphrate soumis coule plus mollement.
L. RACINE. *L'Araxe mugissant sous un pont qui l'outrage*,
De son antique *orgueil reçoit le châtiment*,
Et l'Euphrate soumis coule plus mollement.

La Relig., ch. IV.

L'*auteur des notes* est bien entré dans l'esprit de Delille, puisqu'il ne prévient pas que ces vers sont d'emprunt.

LIVRE NEUVIÈME.

P. 383, v. 35 (201).

DELILLE. *Messape* la précède; et chefs *des derniers rangs*,
On voyait de Tyrrhée avancer *les enfans.*
SEGRAIS. *Messape* a l'avant-garde; au front *des derniers rangs*,
De Tyrrhée on voyait les malheureux *enfans.*

Ibid., v. 41 (*ib.*).

DELILLE. *Tel*, retiré des bords que sa course *féconde*,
Le Nil rentre en son lit, et rassemble son onde.
SEGRAIS. *Tel*, des champs inondés de ses vagues *fécondes*,
Le Nil rentre paisible en ses grottes profondes.

P. 385, v. 74 (203).

DELILLE. ... *Soudain* sa main guerrière,
Pour signal de l'attaque, a *fait* partir *son dard*,
Et son coursier fougueux vole *au pied du rempart.*

Vont tombant, remontant et retombant ensemble,
Et, de leurs pas bruyants battant les champs poudreux,
D'un tourbillon de sable obscurcissent les cieux.

Le texte dit seulement :

It clamor, et, agmine facto,
Quadrupedante putrem sonitu quatit ungula campum.

On conviendra que pour un maître en l'art de traduire en vers, c'est assez mal s'en tirer; c'était pourtant là le cas, ou jamais, d'une belle onomatopée. Un autre a essayé de rendre le fameux vers imitatif de Virgile, et il a dit :

Quatre fois sous ses bonds bat la terre ébranlée.

SEGRAIS. ... *Soudain* avec adresse,
Pour commencer la guerre, il *fait* voler *son dard*,
Et marche fièrement jusqu'*au pied du rempart.*

P. 389, v. 127 (207).

DELILLE. Quoi ! *des vaisseaux formés par la main des mortels*,
Ma mère, comme nous seraient donc *éternels!*
SEGRAIS. O mère ! que veux-tu par ces plaintes funestes?
Rendre, malgré le sort, *les vaisseaux éternels*,
Le caduque *travail de la main des mortels?*

P. 393, v. 183 (211).

DELILLE. *La mer leur est fermée, et la terre est à nous.*
Cent peuples, à l'envi, secondent *mon courroux.*
SEGRAIS. Qui les peut dérober *à mon* juste *courroux?*
La mer leur est fermée, et la terre est à nous.

Ibid., v. 187 (*ib.*).

DELILLE. Leurs vaisseaux ont touché *les rivages latins;*
C'est assez pour Vénus, assez pour *les destins.*
SEGRAIS. *C'est assez pour Vénus* que l'ordre *des destins*
Leur ait permis l'abord *des rivages latins.*

P. 397, v. 245 (215).

DELILLE. Nisus, chasseur adroit et guerrier *intrépide :*
Aucun d'un bras plus sûr ne *lance un trait rapide.*
LEBRUN. Nul guerrier ne sut mieux, d'une adresse *intrépide*,
Darder le javelot, *lancer le trait rapide.*

P. 399, v. 252 (*ib.*).

DELILLE. *La jeunesse en sa fleur* ombrage son menton.
BOILEAU. *La jeunesse en sa fleur* brille sur son visage.

Ibid., v. 258 (*ib.*).

DELILLE. *Est-ce un dieu qui m'inspire*, est-ce un dieu qui m'enflamme?
LEBRUN. Quand Nisus tout à coup : *est-ce un dieu qui m'inspire?*

P. 401, v. 277 (217).

DELILLE. Je pars : *sous ces hauteurs une route écartée*
Me *conduit*, je l'espère, *aux murs de Pallantée.*
SEGRAIS. J'apperçois *sous ce tertre une route écartée*,
Qui me semble *conduire aux murs de Pallantée.*
LEBRUN. Je sais vers ce coteau quelle *route écartée*
Me conduira dans l'ombre *aux murs de Pallantée.*

Virgile ne dit que *viam* : mais les traducteurs ont eu besoin de rimes à Pallantée; et c'est Segrais qui a trouvé le premier la *route écartée.*

Ibid., v. 289 (*ib.*).

DELILLE. Quand *ma jeune valeur* sur les champs de Neptune...

LEBRUN. Sur *ma jeune valeur* as-tu quelques soupçons? (*sic*)

La *jeune valeur* n'est point du tout dans le texte.

P. 403, v. 320 (219).

DELILLE. Les chefs seuls des Troyens, refusant le repos,
Cherchaient dans ce péril le parti *le plus sage.*
Qui doivent-ils charger d'un important *message?*
Voilà quel grand objet occupe ces *guerriers.*
Tous portant à leurs bras *leurs larges boucliers.*

LA CHABEAUSSIÈRE [1]. Les chefs du camp Troyen, l'élite des *guerriers,*
Appuyés gravement sur *leurs longs boucliers,*
Pour hâter vers le chef le périlleux *message,*
Délibéraient encor sur le choix *le plus sage.*

Ibid., v. 327 (221).

DELILLE. Euriale et Nisus *demandent d'être admis.*

LEBRUN. ... Soudain les deux braves amis
S'annoncent au conseil, *demandent d'être admis.*

P. 405, v. 336 (*ib.*).

DELILLE. *La route se partage en deux sentiers divers*

LEBRUN. *En un double sentier la route se partage.*

Ibid., v. 342 (*ib.*).

DELILLE Laissez nous donc *saisir* ce moment favorable.

LEBRUN. Si vous nous permettez de nous *saisir* du sort.

Le texte porte : *Si fortunâ permittitis uti.*

Ibid., v. 357 (223).

DELILLE. Ah! le ciel vous en doit la juste *récompense,*
Et dans votre *grand cœur* vous la trouvez *d'avance.*

1. La Chabeaussière (Ange-Étienne-Xavier Poisson de) porta le petit collet et les épaulettes, avant de se consacrer à la littérature. On trouvera ses premiers essais poétiques dans l'*Almanach des Muses* et autres recueils similaires de l'époque. Son amitié avec Dalayrac, comme lui des gardes du corps du comte d'Artois, l'engagea de plus belle dans le genre dramatique, où il s'était essayé déjà. Il fut un partisan déterminé de la Révolution; et quoiqu'il ait eu à souffrir de ses opinions politiques, jusqu'à tâter de la prison, il mit son talent au service des idées nouvelles. Plus encore que ses hymnes à l'*Agriculture* et à la *Victoire*, son *Catéchisme français* le fit connaître. Le succès de cet ouvrage, appelé aussi *Principes de la morale républicaine*, lui valut de la Convention une gratification de 2 000 francs. Le *Catéchisme* fut désigné comme un des livres dignes d'être mis entre les mains de la jeunesse, et son auteur fut appelé à faire partie de la commission d'instruction publique. La Chabeaussière fut aussi un des quatre membres du comité d'administration de l'Opéra; mais sa gestion fut courte, et lui attira même un procès, qu'il gagna d'ailleurs. Il ne fit plus alors que de la littérature, et collabora aux *Soirées littéraires* et à la *Décade philosophique*. Il a laissé une traduction de l'*Énéide*, dont il avait lu des fragments à l'Athénée, et qui semble bien n'avoir jamais été publiée. Remard en aura donc eu le manuscrit ou une copie entre les mains.

LA CHABEAUSSIÈRE. Jeunes héros, *vos cœurs* vous ont payé *d'avance;*
Les Dieux se chargeront de votre *récompense.*

Ce ne sont pas les rimes seules qui prouvent l'emprunt; c'est le mot *cœur* dans les deux versions, pour rendre le *mores* du latin.

P. 407, v. 379 (223).

DELILLE. Vous avez de Turnus vu le noble *coursier,*
Son aigrette de pourpre, et *son beau bouclier :*
Je ne souffrirai pas que le sort en ordonne,
Nisus, et, *dès ce jour, Ascagne vous les donne.*
Je vous promets aussi *douze jeunes beautés.*
LEBRUN. Eh bien! ce que tu vis, ces armes, ce *coursier,*
Sa cuirasse d'argent, *son riche bouclier,*
Et ce beau casque d'or qu'un aigle d'or couronne,
Dès ce moment, Nisus, à *toi seul je les donne;*
Mon père *ajoutera douze jeunes beautés...*

Certes! il y a là quelque parenté; puis n'y a-t-il pas moyen de traduire *lectissima matrum corpora* autrement que par *de jeunes beautés?*

P. 409, v. 388 (225).

DELILLE. O respectable enfant! *Tout mon cœur est à toi.*
LA CHABEAUSSIÈRE. *Tout mon cœur,* Euryale, *est à toi :* sois mon frère.

On pouvait aussi rendre différemment : *Te jam pectore toto accipio.*

P. 411, v. 426 (227).

DELILLE. *J'en jure par mes jours,* par qui jurait mon père...
SEGRAIS. *J'en jure par mes jours,* le serment de mon père.

Gaston a traduit aussi : *j'en jure par mes jours;* cependant le texte *per caput hoc juro* ne donne pas cette unique traduction; et la preuve, c'est qu'on lit dans celle de Perrin : *J'en jure par cette tête chère;* et dans celle de Lebrun :

J'en jure par ma tête et celle de mon père.

P. 413, v. 460.

A ces mots...
DELILLE. *Il dit, se tait,* s'élance, et, le glaive à la main...
LEBRUN. *Il dit, se tait,* et frappe, et Rhamnès est sa proie.

Quel accord, pour rendre avec précision : *sic memorat, vocemque premit!*

Ibid., v. 463 (*ib.*).

DELILLE. Le fier Rhamnès, bercé par des songes trompeurs,
Du sommeil *à grand bruit* exhalait les vapeurs.
LEBRUN. Dans les flots de son sang sa vie est étouffée,
Quand sa bouche *à grand bruit* respirait tout Morphée.

L'emprunt me paraît incontestable, malgré le latin si énergique : *toto proflabat pectore somnum.*

La Chabeaussière, ce me semble, a bien rendu aussi l'effet du profond sommeil de Rhamnès : « Il fond, dit-il, sur l'ami de Turnus,

« Qui sur d'épais tapis étendu pesamment,
Signale un lourd sommeil par un long ronflement. »

P. 415, v. 488 (231).

DELILLE. Avec moins de fureur, terrible, et l'œil en feu,
Au sein d'une nombreuse et vaste *bergerie*,
Un lion, dont *la faim excite la furie*...

SEGRAIS. Tel un lion, entrant dans une *bergerie*,
Quand *la faim* qui le presse *excite sa furie*...

P. 425, v. 628 (241).

DELILLE. Il succombe, et son cou *penché* languissamment,
Laisse sur son beau sein tomber sa jeune *tête* :
Tel languit un pavot courbé *par la tempête*,

SEGRAIS. Sur sa tige affaiblie ainsi *penche la tête*,
Ainsi meurt le pavot, battu *par la tempête*.

Le texte porte *pluviâ*; donc la *tempête* est un mot d'emprunt; mais la rime y est pour quelque chose.

Ibid., v. 631 (*ib.*).

DELILLE. Tel *meurt* avant le tems, sur la terre *couché*,
Un lis que la charrue en passant a touché.

LA CHABEAUSSIÈRE. Tel se flétrit et *meurt*, languissamment *couché*,
Un beau lis dans sa fleur par le soc arraché.

Flos purpureus ne veut pas dire *un lis*.

P. 431, v. 721 (247).

DELILLE. Ou toi, grand Jupiter! *par pitié*, prends ta foudre;
Que ce corps malheureux tombe réduit en poudre!
Oui, tonne, anéantis *mes* misérables *jours*,
Puisqu'enfin ma douleur *n'a pu finir leur cours!*

SEGRAIS. Ou plutôt, Roi des Dieux, de ton bruyant tonnerre
Plonge une malheureuse au centre de la terre;
Par pitié de mon sort; et puisque *de mes jours*
Je ne puis autrement *finir le* triste *cours*...

P. 433, v. 725 (*ib.*).

DELILLE. Tout s'émeut, tout gémit, *à ce triste langage;*
La pitié ralentit *le plus ardent courage.*

SEGRAIS. Les Troyens sont touchés *de ce triste langage;*
La pitié refroidit *le plus ardent courage.*

P. 443, v. 885 (257).

DELILLE. Allié de Turnus, fier de cette *alliance*,
Devant les premiers rangs sa superbe *arrogance*
Exalait sa fureur...
SEGRAIS. A la tête de tous, faisant voir *l'arrogance*
Dont son orgueil s'enflait par sa haute *alliance*,
Il piquait les Troyens...

P. 445, v. 893 (257).

DELILLE. *Quel* dessein, ou *plutot quelle aveugle folie*,
Malheureux ! *vous a fait aborder l'Italie?*
SEGRAIS. *Quel* dieu, dites *plutôt, quelle aveugle folie*
Vous fit, pour votre perte, *aborder l'Italie?*

Ibid., v. 911 (259).

DELILLE. Chez nous point de vieillards ; et le sang et *le cœur*
Gardent jusqu'à la fin leur robuste *vigueur;*
Le casque couvre encor notre tête *blanchie.*
SEGRAIS. Sous le casque *blanchis*, ni du corps, ni *du cœur*
L'âge ne nous vient point affaiblir la *vigueur.*

P. 447, v. 945 (261).

DELILLE. Il dit, et, tout à coup *le maître de la terre*
A fait sous un ciel pur *éclater son tonnerre.*
SEGRAIS. *L'Arbitre* indépendant du ciel, et *de la terre*
A sa gauche soudain *fit gronder le tonnerre.*

Tous ces vers de Delille sont ceux de Segrais jetés dans un meilleur moule, autant qu'ils sont la traduction du latin.

P. 455, v. 1033 (267).

DELILLE. Aussitôt la fureur dans ses regards *éclate ;*
Il accourt, et d'abord il rencontre *Antiphate*,
Enfant *d'une Thébaine*, *et du grand Sarpédon.*
SEGRAIS. Du premier dard qu'il lance il abat *Antiphate ;*
Car le premier de tous à leur tête *il éclate :*
D'une mère *Thébaine*, et *du grand Sarpédon*
Bâtard plein de valeur...

P. 457, v. 1061.

DELILLE. Aussitôt Mars accourt, et leur soufflant sa *rage*,
Des Latins abattus ranime *le courage;*
Et, tandis qu'il *envoie aux Troyens la terreur...*

La dernière édition offre ce passage ainsi corrigé :

Aussitôt Mars accourt, et sa fougueuse rage,
Ainsi que de la crainte, arbitre du courage,
Envoie au même instant, en dépit des destins,...

SEGRAIS. *Des Latins repoussés* aiguillonant la *rage*,
Mars redouble leur force, irrite *leur courage* :
Il inspire aux Troyens la fuite et *la terreur*.

(P. 461, v. 1116 (273).

DELILLE. *Et si* du fier Turnus l'imprudente fureur
N'eût oublié d'ouvrir, ou de briser *les portes;*
S'il eût su des Latins rassembler *les cohortes*,
. . . . . .
Ce jour eût vu finir *la guerre et les Troyens.*
Mais l'ardeur du combat, mais *la soif du carnage...*

SEGRAIS. Et si, dans son ardeur, l'italique héros,
Pour recevoir des siens les guerrières *cohortes*,
Eût ouvert le rempart, ou présenté *les portes*,
. . . . . .
Ce jour exterminait *la guerre et les Troyens.*
Mais sa fureur bouillante, *et la faim du carnage...*

Ibid., v. 1139 (275).

DELILLE. Plus loin tombe Amycus, *la terreur des forêts*,
Savant dans l'art cruel d'empoisonner *les traits.*

SEGRAIS. Amyque le chasseur, *la terreur des forêts*,
Célèbre empoisonneur de flèches et de *traits*,
Meurt...

P. 465, v. 1191 (277).

DELILLE. Son bras languit, son fer trahit ses vains *efforts;*
La sueur en longs flots *coule de tout son corps.*

SEGRAIS. Il perd l'haleine, et cède aux violents *efforts ;*
Une noire *sueur coule de tout son corps.*

LIVRE DIXIÈME.

P. 15, v. 49 (5).

DELILLE. Ah! *si malgré vos* loix, *si malgré les destins,*
Leur audace aborda *les rivages latins*,
Otez leur votre appui, retirez vos miracles;
Mais si, fendant les flots sur la foi *des oracles...*

SEGRAIS. *Si malgré tes* décrets, *si malgré les destins,*
Les Troyens ont cherché *les rivages latins*,
Fais, pour les en punir, qu'ils trouvent mille obstacles;
Mais s'ils sont appelés par la voix *des oracles...*

P. 19, v. 99 (9).

DELILLE. *Pourquoi me forcez-vous* par votre *violence*
D'exhaler des *douleurs* qu'enfermait mon silence?

SEGRAIS. *Pourquoi me forces-tu* de rompre le *silence*,
Que ma juste *douleur* garde avec *violence* ?

P. 21, v. 111 (11).

DELILLE. Est-ce moi qui causai *la* fière *jalousie*,
Qui fit combattre ensemble *et l'Europe et l'Asie?*
SEGRAIS. Ai-je irrité,la Grèce, ou fait *la jalousie*,
Qui viola la paix *et d'Europe et d'Asie?*

P. 35, v. 317 (23).

DELILLE. *Trois peuples, divisés par leurs quatre tribus,*
A ses murs souverains apportent *leurs tributs.*
SEGRAIS. *Trois peuples, divisés par leurs quatre tribus,*
Rendent *à son* état *leurs* différens *tributs.*

Ibid., v. 327 (25).

DELILLE. *Un* vieux *Triton* le porte, *et sa conque bruyante*
Surmonte encor *le bruit de la vague* écumante.
SEGRAIS. *Un Triton* s'y voit peint, *dont la conque bruyante*
Semble répondre *au bruit de la vague* aboyante.

Si les deux traducteurs eussent été d'accord pour le sens, ils l'eussent sans doute été plus encore pour les expressions. C'est Segrais qui s'est trompé; il y a dans le texte : *Hunc vehit immanis Triton.*

P. 37, v. 341-45 (25).

DELILLE. Ces Nymphes dont l'Ida fut le premier séjour
. . . . . .
S'offrent *en nombre égal à celui des vaisseaux*
Que le Tibre avait vu reposer dans *ses eaux.*
SEGRAIS. Elles viennent danser à l'entour de la barque,
Leur nombre encore *égal au nombre des vaisseaux,*
Que le Tybre comptait aux rives de *ses eaux.*

Ibid., v. 351 (*ib.*).

DELILLE. De toutes la plus belle et la plus éloquente,
S'attachant *d'une main à la poupe* flottante,
Et de l'autre fendant l'azur mouvant *des flots...*
SEGRAIS. Cymodocée...
Sur l'onde se haussant, *d'une main* tient *la poupe,*
Et de l'autre, sans bruit, *fendant l'azur des flots...*

P. 45, v. 456 (33).

DELILLE. Sa carène pendante, ébranlée, indécise,
De son poids chancelant fatigue en vain *les flots,*
S'ouvre, et livre à la mer *soldats et matelots.*
SEGRAIS. Ta nef seule, ô Tarchon!...
... rencontre un banc de sable,
Où longtems suspendue, enfin *elle ouvre aux flots,*
Et livre à leur merci *soldats et matelots.*

P. 77, v. 774 (61).

DELILLE. *Le héros* des Troyens
Laisse perdre dans l'air *ces menaces frivoles*,
Et *répond par un dard à ses* vaines *paroles*.
SEGRAIS. *Le héros* entendant *ces bravades frivoles*,
Y répond de son dard, et *non par des paroles*.

P. 81, v. 825 (65).

DELILLE. Et, s'il faut dire plus, *nul* parmi les mortels
D'aussi riches présens n'a chargé nos autels.
SEGRAIS. *Nul de plus riches dons n'a chargé tes autels*.

Ibid., v. 828 (65).

DELILLE. *Si* du terme funeste
Vous voulez pour Turnus retarder *le moment*,
S'il faut vous rassurer *par mon consentement*...
SEGRAIS. *Si* tu veux seulement aux ciseaux de la Parque
Soustraire par pitié Turne *pour ce moment*,
Joüis de ce plaisir *par mon consentement*.

P. 85, v. 857 (67).

DELILLE. *Devant les premiers rangs* le simulacre vain
Superbe se présente, une lance à la main,
Et semble de Turnus défier la *vaillance*.
Turnus au faux guerrier a fait voler sa *lance ;*
L'ombre fuit : triomphant *de cette feinte peur*,
Turnus vole, et poursuit le fantôme trompeur.
Arrête, criait-il, *arrête*, *brave Enée !*
Abandonnes-tu donc *ton* brillant *hyménée ?*
Reviens ; je veux ici te donner de *ma main*
Ces champs que si longtemps *t'a promis le destin*.
SEGRAIS. Le spectre *aux premiers rangs* paraît de toutes parts,
Presse de la voix Turne, et lui lance ses dards.
Le Rutulois l'attaque ; au javelot qu'il *lance*,
L'ombre tourne le dos ; Turne plein de *vaillance*
Conçoit un vain espoir *de cette* vaine *peur*,
Et déjà du Troyen triomphe dans son cœur.
Où fuis-tu maintenant ? *arrête*, *brave Enée*,
Et *n'abandonne pas ton* prochain *hyménée*.
Ma main va te livrer les beaux champs des Latins,
Poursuivis par les flots, *promis par les destins*.

P. 87, v. 891 (69).

DELILLE. *D'où viens-je ? Où vais-je ? où suis-je ?* et comment reparaître ?...
SEGRAIS. *D'où viens-je ? où vais-je ? où suis-je ? et* quand... et quel retour ?

P. 93, v. 967 (73).

DELILLE. *Acron*, *dont les Ayeux* étaient nés dans *la Grèce*...
SEGRAIS. *Acron*, *dont les ayeux* habitèrent *la Grèce*...

P. 95, v. 1001 (77).

DELILLE. La mort marque sa proie, *et t'en prépare autant :*
Tremble, ton heure *approche*, *et* la Parque *t'attend.*
SEGRAIS. Mon vengeur te regarde, *et t'en prépare autant;*
Ton dernier jour *s'approche*, *et* même sort *t'attend.*

P. 97, v. 1017 (*ib.*).

DELILLE. L'un meurt sous sa main,
Renversé tout à coup *de son coursier sans frein...*
SEGRAIS. L'un tombe *renversé de son cheval sans frein...*

P. 105, v. 1123 (85).

DELILLE. Sa riche cotte d'or, *ouvrage de sa mère...*
SEGRAIS. Et son habit de guerre, *ouvrage de sa mère...*

Ibid., v. 1126 (*ib.*).

DELILLE. *Son âme avec* regret *abandonne son corps.*
SEGRAIS. *Son âme avec* sa vie *abandonne son corps.*

P. 109, v. 1170 (87).

DELILLE. Quoi! tu meurs, et je vis! Et je *vis par ta mort!*
Ton père malheureux ne *vit que par ta mort!*

Le texte porte, il est vrai, *morte tuâ vivens.*

Ibid., v. 1183 (89).

Misérable! et je vis, *et* je respire encore !

En traduisant Virgile, il est heureux de pouvoir copier Racine :

« *Misérable! et je vis! et* je soutiens la vue
De ce sacré soleil dont je suis descendue! »

P. 115, v. 1198 (93).

DELILLE. *Cesse de m'insulter*, *ma mort n'est point un crime.*
SEGRAIS. *Cesse de m'insulter*, injurieux vainqueur :
Ma mort n'est point un crime, et je l'attends sans peur.

LIVRE ONZIÈME.

P. 169, v. 130 (129).

DELILLE. ...Puis *marchent* à pas lent
Des Toscans, *des Troyens les* phalanges *pressées*,
Et les Arcadiens, les armes *renversées.*
Sitôt que précédant et suivant *le cercueil*,
En ordre s'avança cette pompe *de deuil...*
SEGRAIS. ...Enfin *marchent* en gros
Des Troyens, *des Toscans les* cohortes *pressées;*

L'Arcadien traînait ses piques *renversées.*
Jusques là quand Enée eut fait marcher *le deuïl,*
Il s'arrête, il gémit à l'entour *du cercueïl...*

Je me suis permis ici de corriger dans Segrais un vers qui péchait contre les règles :

Quand Enée en cet endroit eut fait marcher le deuïl.

P. 173, v. 190 (133).

DELILLE. Il dit : *un* doux *murmure approuve ce discours.*
SEGRAIS. Alors de toutes parts frémit le long concours
Qui par *un* sourd *murmure approuve ce discours.*

P. 179, v. 266 (139).

DELILLE. Des plaisirs! des grandeurs! *Il n'en est plus pour moi!*
SEGRAIS. Et hors un seul bonheur, *il n'en est plus pour moi.*

P. 187, v. 357 (145).

DELILLE. *Au pied du mont Gargan* son bras victorieux
D'Argyripe fondait les *remparts glorieux.*
SEGRAIS. *Au pied du mont Gargan*, conquérant *glorieux*,
D'Argyripe il fondait les *murs* audacieux

P. 203, v. 571 (159).

DELILLE. Moi, que Pallas a vu, foulant aux pieds son corps,
Remplir les murs *d'Evandre* et de deuïl et de *larmes!*
Moi, *qui* de ses guerriers ai fait tomber *les armes!*
Ah! *tel ne* m'ont pas vu *Pandare et Bitias*,
Et ces milliers de morts entassés par *mon bras...*
SEGRAIS. Moi j'ai fui, dis-tu, moi...
Qui *d'Evandre* causai les éternelles *larmes;*
Qui seul forçai son peuple à me rendre *les armes.*
Tel ne m'ont éprouvé *Pandare et Bitias*,
Et mille qu'aux enfers précipita *mon bras...*

P. 213, v. 707 (167).

Tel un coursier captif, mais fougueux et sauvage,
Las des molles langueurs d'un oisif esclavage,
Tout à coup rompt sa chaine, etc.

Delille, dans ce passage, est un peu sorti des bornes de la *comparaison* de Virgile, puisqu'il a paraphrasé en quatorze vers ce qui n'en a que six dans le latin. Sans doute il a voulu profiter de la circonstance, pour nous donner encore une description du cheval; mais alors il ne fallait pas répéter en partie ce qu'il avait déjà dit dans le premier chant des *Jardins;* il est vrai que *flumine noto* était difficile à traduire d'une manière nouvelle. Le lecteur verra avec plaisir comment Gaston a lutté contre Delille, après tant de beaux vers sur le cheval :

« Tel un coursier sauvage, affranchi de sa chaîne,
S'échappe, impatient de jouir de la plaine.

Dans un grand pâturage il s'élance par bonds,
Et poursuit son amante à travers les vallons;
Ou, pour calmer les feux dont l'ardeur le consume,
Dans le fleuve connu plonge, frissonne, écume,
Interroge les airs de ses naseaux brûlans,
Et fuit, les crins épars, plus léger que les vents. »

Voltaire a légèrement imité cette comparaison, et ses vers ont été cités; mais le Tasse l'a pareillement imitée, et c'est le cas d'offrir aux lecteurs la traduction de M. Baour-Lormian.

Tel, quand de ses liens il a brisé l'outrage,
Un coursier part et vole en un gras paturage :
Ses pieds retentissans font pétiller l'éclair;
De ses larges naseaux il aspire, il boit l'air;
Sa crinière à longs flots frémit et se déploie;
Jeune, fougueux, superbe, étincelant de joie,
Il se joue, il bondit au milieu des troupeaux,
Broute les gazons verds et plonge dans les eaux.

P. 213-215, v. 724 (169).

DELILLE. Légère, elle descend de son coursier docile;
Son escadron l'imite, et soudain au *héros*,
Avec une voix fière, elle adresse *ces mots*.
SEGRAIS. Avec toute sa troupe, à l'aspect du *héros*,
Elle se jette à terre, et lui parle en *ces mots*.

Segrais aurait dû dire : *elle met pied à terre*; car on peut *se jeter à terre*, sans descendre de cheval.

P. 219, v. 798 (173).

DELILLE. *Autour d'un dard noueux*, dont il arme *sa main*,...
SEGRAIS. *Autour du dard noueux* qu'il portait à *sa main*...

P. 221, v. 814 (175).

DELILLE. *Le fleuve en retentit; avec* le trait heureux
Camille fend les airs, et vole à l'autre rive.
SEGRAIS. *Le fleuve retentit*, et, sifflant sur le flot,
Camille fend les airs avec le javelot.

P. 231, v. 945 (183).

DELILLE. Sur *son dos* retentit le céleste *carquois*
Plein de traits dont l'arma *la déesse des bois*.
SEGRAIS. Amazone imitant *la déesse des bois*,
De *son dos* pend son arc, et son riche *carquois*.

P. 233, v. 973 (185).

DELILLE. *Il tombe*, et, sur la terre en vain se débattant,
De rage *mord la poudre, et roule dans son sang*[1].

1. Rédaction primitive : « ... et se roule en son sang ».

SEGRAIS. *Il tombe* traversé de l'un à l'autre flanc,
Mord la terre, et se roule en un ruisseau de *sang*.

Le texte porte *suo se in vulnere versat*, ce que Gaston a traduit.

Et roulant sur son cœur, d'un long fer traversé,...

P. 243, v. 1106-1109 (195).

DELILLE. Dans ce moment Aruns...

. . . . . .

S'attachait à ses pas, et son œil avec *art*
D'un moment favorable épiait le *hazard*.

SEGRAIS. Aruns...
Tourne autour de Camille, et plein de ruse et *d'art*,
Cherche pour l'immoler un propice *hazard*.

P. 245, v. 1113 (*ib.*).

DELILLE. *Revient* elle en triomphe à de nouveaux *combats*,
De son coursier vainqueur son coursier suit les *pas*.

SEGRAIS. S'il la voit *revenir* de ces cruels *combats*,
Soudain il tourne bride, et marche sur ses *pas*.

LIVRE DOUZIÈME.

P. 309, v. 135 (245).

Au seul son de sa voix leur noble ardeur éclate,
Et répond au doux bruit de la main qui les flatte.

L'auteur a déjà dit dans le troisième livre de sa traduction des *Géorgiques* :

Qu'au seul son de ta voix son allégresse éclate;
Qu'il frémisse au doux bruit de la main qui le flatte (p. 233).

Si cette manière de s'exprimer était bonne dans cet endroit, elle ne vaut rien ici, parce que le même texte ne se répète pas.

P. 313, 191 (249).

DELILLE. Tout est prêt : *des Latins les* nombreuses *cohortes*
S'élancent de leurs murs et franchissent *les portes*.
Les Troyens à leur tour, *et les braves Toscans*,
Sous leurs drapeaux divers, abandonnent *leurs camps*.

SEGRAIS. *Sous leurs drapeaux divers*, là s'assemblent *les camps*
Des belliqueux *Troyens, et des braves Toscans;*
Là, d'un pas généreux, et de toutes *leurs portes*
Filent les rangs pressés *des latines cohortes*.

Ibid., v. 213 (251).

DELILLE. Cependant, *des hauteurs d'un mont alors sans nom*,
Qu'Albe illustra depuis, la puissante *Junon*...

SEGRAIS. *Au haut du mont* Albain, *montagne alors sans nom*,
Pour contempler les camps, fond l'altière *Junon*.

Mais le texte porte : *tùm neque nomen erat.*

P. 315, v. 233 (*ib.* et 253).

DELILLE. *Autant que* l'ont permis *les* sévères *destins*,
J'ai secouru Turnus et sauvé *les Latins;*
Mais c'en est fait, je vois venir *l'heure fatale*,
Turnus court affronter une lutte *inégale.*
SEGRAIS. *Tant que* j'ai pu forcer la Parque, et *les Destins*,
J'ai deffendu ton frère, et les remparts *Latins;*
Mais il tente aujourd'hui la fortune *inégale*,
Et les cruelles Sœurs filent *l'heure fatale.*

P. 323, v. 356 (261).

DELILLE. *Chacun de nous à peine aurait un adversaire.*
SEGRAIS. *Chacun de nous à peine aura* son *adversaire.*

C'est bien la traduction du texte :

Vix hostem, alterni si congrediamur, habemus.

Cependant, pourquoi les deux autres traductions ne sont-elles pas d'accord avec celle-ci? Perrin a dit :

« Si les camps opposés viennent à la rencontre,
Un homme pour un autre à peine se rencontre. »

Et Gaston :

« Les voilà, je les compte, et, pour chacun de nous,
A peine un ennemi se présente à nos coups. »

P. 345, v. 661 (281).

DELILLE. Impatient déjà de tenter les hazards,
Enée a revêtu *l'or de ses* longs *cuissards*,
Abrège les délais dont se plaint *son audace*,
Saisit son bouclier, *endosse sa cuirasse*,...
SEGRAIS. Déjà s'armant lui-même, âpre au métier de Mars,
Enée est renfermé *dans l'or de ses cuissards;*
Il se hâte, et branlant son dard *avec audace*,
Ayant saisi sa targe, *endossé sa cuirasse*,...

On croirait qu'Enée était *tout en cuisses*, puisque, selon Segrais, il était *renfermé dans l'or de ses cuissards.* Mais Delille qui s'y connaissait, a bien su démêler ce que Segrais avait de bon, ou même de passable.

P. 347, v. 675 (281).

DELILLE. Puisses-tu te montrer à *la terre étonnée*
Digne neveu d'Hector, et digne enfant d'Enée!
SEGRAIS. Soutiens de tes ayeux la grande destinée,
Digne neveu d'Hector, et digne fils d'Enée.

Il y a dans le texte :

Et pater Æneas, et avunculus excitet Hector.

Gaston a traduit :

...Que *la terre étonnée*
Admire l'héritier et d'Hector et d'Enée!

Ibid., v. 685 (283).

DELILLE. *Juturne la première*, étonnée à ce *bruit*,
Reconnaît le héros, s'*épouvante et s'enfuit.*
SEGRAIS. *Juturne la première* en distingue le *bruit*,
Et les *reconnaissant*, *d'épouvante s'enfuit.*

P. 353, v. 772 (287).

DELILLE. A l'endroit où des os le robuste assemblage
Recouvre sa poitrine, *un homicide acier*,
Abrégeant son trépas, s'est *plongé tout entier.*
RACINE. J'ai senti tout à coup *un homicide acier*
Que le traître en mon sein a *plongé tout entier.*

Je ne crois pas que le droit d'imiter s'étende jusques là.

P. 355, v. 781 (289).

DELILLE. Céthégus, Tanaïs et Talon *à la fois*
Bravent tous trois Turnus, et succombent *tous trois.*
SEGRAIS. Talon, et Tanaïs, et Céthègue *à la fois*
Attaquent le Troyen, sous lui tombent *tous trois.*

Si l'on s'en rapporte à la traduction de Binet, qui est d'accord avec Segrais, Delille s'est trompé au second vers, en mettant *Turnus* pour *Enée.*

P. 359, v. 837 (293).

DELILLE. Vénus alors, Vénus vient *inspirer son fils*,
Veut qu'il fonde à l'instant sur les *murs ennemis*,
Et *jusqu'en ses remparts* fasse trembler Laurente.
SEGRAIS. La charmante Vénus *inspire alors son fils*
De livrer un assaut aux *remparts ennemis*,
De forcer les Latins *jusques dans leurs murailles.*

P. 361, v. 863 (*ib.*).

DELILLE. Marchez, courez, volez, point de grâce aux *parjures*,
Et la flamme à la main effacez vos *injures.*
SEGRAIS. Allons, portons la flamme, et d'un traité *parjure*,
Les flambeaux à la main, allons venger *l'injure.*

P. 365, v. 919-22 (297).

DELILLE. Le Roi, le Roi surtout...
Souille *ses cheveux* blancs *d'une* horrible *poussière*...
. . . . . .

Il ressent *à lui seul l'infortune de tous.*

SEGRAIS. ...Et le Prince Latin

. . . . . .

Couvre *ses cheveux* gris *d'une* immonde *poussière.*

. . . . . .

Se reproche *à lui seul l'infortune de tous.*

P. 367, v. 948 (299).

DELILLE. *Assez d'autres* sans nous défendent nos *murailles.*

SEGRAIS. *Assez d'autres* sauront garantir les *murailles.*

P. 375, v. 1059 (307).

DELILLE. A peine on a fait place à ce couple intrépide,
L'un sur l'autre à l'instant *fondant d'un* pas *rapide....*

SEGRAIS. Sitot qu'aux combattans on rendit le champ vuide,
L'un vers l'autre tous deux *fondent d'un* cours *rapide.*

Ibid., v. 1077 (309).

DELILLE. *Le choc des boucliers* ébranle au loin les airs [1],
Et de l'acier *tonnant* jaillissent *mille éclairs.*

SEGRAIS. *Le choc des boucliers tonne* avec *mille éclairs.*

P. 381, v. 1139 (313).

DELILLE. Un hazard vient encor varier cette scène [2] :
Un olivier sauvage ombrageait cette plaine;
Faune le protégeait; là, des flots *écumans*
Les nautonniers vainqueurs pendaient leurs vêtemens,
Et ces dons qu'ordonna leur pressante détresse
De leur crainte pieuse *acquittaient* la promesse.

SEGRAIS. Dans le champ, par hazard, d'*un olivier sauvage*
Au dieu Faune autrefois on consacra *l'ombrage :*
Préservés des périls des gouffres *écumeux,*
Les nochers, de tout tems, pour *acquitter* leurs vœux,
A ses rameaux sacrés appendaient leur offrande.

Je m'étonne que Delille ne se soit point emparé de ce dernier vers qui est peut-être le plus beau de toute la traduction de Segrais. M. Poirié de Saint-Aurèle dit dans son poème intitulé : *Le Flibustier.*

Je fis vœu dans mon cœur, à la vierge immortelle,
De visiter, pieds nus, son auguste chapelle,
Et *d'appendre* à ses murs un riche souvenir,
Transmettant mon naufrage aux marins à venir.

FIN DE L'ÉNÉIDE.

1. On lit dans la dernière édition :
Le fer frappe le fer, et d'un choc furieux
Les boucliers tonnants font retentir les cieux (Note de Remard).
2. *Ibid.*
Mais alors le hazard vient varier la scène (Note de Remard).

COMPTES RENDUS

Œuvres complètes d'Alfred de Vigny. Notes et éclaircissements de M. Fernand Baldensperger. — I. *Servitude et Grandeur militaires. Laurette ou le Cachet rouge. La Veillée de Vincennes. La Canne de jonc.* — II. *Poèmes. Livre mystique. Livre antique. Livre moderne. Poèmes philosophiques. Suzanne. Helena. Fragments inédits.* Paris, Louis Conard, 1914. 2 vol. in-8 : t. I, de 324 p.; t. II, de XXIV-420 p.

L'œuvre littéraire dont, à la minute présente, il ne semble pas trop inopportun de rappeler l'existence aux lecteurs français, s'il en reste, n'est-ce pas l'œuvre d'Alfred de Vigny? Ce gentilhomme pauvre fut soldat avant d'être poète. Il a écrit, sur la guerre et l'armée, des pages d'une force de pensée et d'un relief d'expression admirables. Il a voulu faire fleurir au-dessus de toutes les ruines morales ce qu'il a nommé « la religion de l'honneur ».

Un lettré du mérite le plus reconnu, M. Fernand Baldensperger, aidé du libraire Louis Conard, nous apporte le second volume d'une édition des *Œuvres complètes de Alfred de Vigny*. Le premier volume, contenait l'ouvrage en prose intitulé *Servitude et Grandeur militaires*. Par la correction du texte, par l'intérêt d'un commentaire critique et littéraire, où tous les travaux antérieurs étaient heureusement utilisés, mais où l'inédit occupait déjà une assez large place, ce volume initial avait fait naître beaucoup d'espérances. Elles ne seront pas déçues.

*
* *

Le second volume, plus riche que le premier, comprend les *Poèmes*, c'est-à-dire le *Livre mystique*, le *Livre antique*, le *Livre moderne*, les *Poèmes philosophiques*. Pour compléter cet ensemble peu étendu, mais si considérable, l'éditeur nous offre les restes, en grande partie inconnus, du poème de *Suzanne*, une réédition de l'élégie épique d'*Helena*, et des *Fragments inédits*. Une étude biographique sert d'introduction à ce deuxième volume, en réalité le premier de l'édition des *Œuvres complètes*. Cette biographie n'a pas tout à fait seize pages, et rien n'y manque. Elle m'a paru être un modèle de plénitude, de justesse, de réserve, de précision. Sous chaque ligne et pour ainsi dire, sous chaque mot, tout lecteur qui a étudié le sujet reconnaîtra la source où M. Baldensperger puise son dire et quel auteur qualifié lui sert de caution. Dans ces conditions, sachons-lui gré de nous avoir dissimulé ses fiches.

*
* *

Je ne dirai rien du texte même, sinon qu'il peut être tenu pour le texte définitif. Un certain nombre de leçons fausses s'étaient glissées dans la meil-

leure édition des *Destinées*, l'édition princeps, in-8. J'en donnerai un seul exemple, tiré de la pièce intitulée *Wanda*.

Je soutiendrai ses bras, quand il prendra *l'essieu*,

faisait dire le texte, imprimé en 1864, à la « grande dame Russe », dont le mari avait été condamné aux travaux forcés dans les mines de la Sibérie. M. Baldensperger, après d'autres dévots d'Alfred de Vigny, a eu entre les mains le manuscrit de *Wanda*, qui appartient à M. Louis Barthou, et il nous donne la bonne leçon, celle du manuscrit :

Je soutiendrai ses bras, quand il prendra *l'épieu*.

Il s'agit, en effet, de l'épieu du mineur. Ce sont là des corrections, qui valent la rectification du texte d'André Chénier :

Pâtres, chiens et moutons, toute la bergerie, etc.

au lieu de la leçon fausse :

Pauvres chiens et moutons, etc.,

qu'avait imprimée, en 1819, H. de Latouche, et qui subsiste jusque dans la première édition, si érudite d'ailleurs, de l'*André Chénier* de Becq de Fouquières. Pour faire disparaître une telle bourde, il fallut l'intervention d'un helléniste de profession (Thurot, si je ne me trompe), appliquant à la lecture des textes français modernes les procédés d'examen rigoureux et de discussion méthodique de la paléographie ancienne.

*
* *

Ce qui, par-dessus tout, fait de cette édition des *Poèmes* un livre neuf et précieux, c'est la partie critique intitulée *Notes et Éclaircissements*. Nous avons là plus de cent soixante pages, petit texte, d'un commentaire exact, tenant compte de tout ce qu'on a pu dire d'utile sur le sujet, mais y ajoutant nombre de fragments inédits, vers ou prose, et fournissant soit sur cet inédit, soit sur le texte en général, des vues vraiment personnelles.

A l'ordre qu'adopta Vigny, à partir de 1837, pour la disposition de son œuvre en vers — ordre correspondant à la chronologie des sujets traités : *Livre mystique*, *Livre antique*, *Livre moderne*, — M. Baldensperger substitue dans son commentaire « l'ordre de succession » qui, selon ses expressions, « reflèterait le mieux la genèse des poèmes de Vigny, imprimés ou inédits ». Voici cet ordre de succession : *Poèmes alexandrins*, *Poèmes hébraïques et byroniens*, *Mystères*, *Poèmes pittoresques et archaïques*, *Poèmes de circonstance*, *Élévations*, *Poèmes philosophiques*.

Il fait entrer sous la rubrique, *Poèmes alexandrins*, cette « idylle saphique » perdue, dont a parlé Gaspard de Pons, puis la *Dryade* et *Symétha*, datées de 1815, le *Bain d'une dame Romaine*, du 20 mai 1817, le *Bal*, imprimé en 1820 dans le *Conservateur littéraire*, enfin le *Somnambule*, où passe, dans un cadre antique, la préoccupation de la *Parisina* de lord Byron.

Les *Poèmes hébraïques et byroniens* contiennent tout d'abord la *Femme adultère*, dont les papiers Ratisbonne ont fourni « un brouillon complet » et une « copie autographe rectifiée ». Vient ensuite *Suzanne* (1820), dont on ne connaissait guère jusqu'ici que les trente-six vers du *Bain de Suzanne*, plus une adaptation du *Cantique des cantiques*, fournie par Vigny à la *Muse Française* en 1824. La composition, mise plus complètement sous nos yeux par l'édition actuelle, comprenait des centaines de vers, dont il semble bien que l'auteur — les traits de plume, indiquant suppression, l'attestent assez clai-

rement — voulait sacrifier la plus grande part. Le document mis au jour servira, du moins, à mesurer le chemin parcouru depuis cette ébauche diffuse et improvisée jusqu'à la pièce dense et lapidaire du *Moïse*, écrite seulement deux ans plus tard.

*
* *

Dans ce groupe des poèmes hébraïques et byroniens, M. Baldensperger a fait entrer la *Fille de Jephté*, le *Malheur*, la *Prison*, les trois chants de l'élégie épique d'*Héléna*, que Vigny avait retranchée de ses œuvres, le poème de *Moïse*, et le *Trappiste*. Au sujet d'*Héléna*, il prend parti, tout en semblant rester sur la réserve, entre ceux qui, sur la foi de Vigny et après une étude critique minutieuse, tiennent l'œuvre pour un essai entrepris à dix-neuf ans, et ceux qui, sur la foi de Sainte-Beuve, et après une étude non moins attentive, y voient une composition postérieure et antidatée. Je m'excuse de parler de moi, mais M. Baldensperger me fait l'honneur de rappeler que j'ai soutenu « jusqu'au bout » la première façon de voir, tout en reconnaissant d'ailleurs ce qui sautait aux yeux, c'est-à-dire qu'Alfred de Vigny avait dû reprendre son écrit en 1820 ou 1821, sous la poussée des événements, et qu'il en avait ravivé les couleurs, allongé, étoffé la trame.

La « solution moyenne », que M. Baldensperger nous propose, ressemble assurément, et je m'en félicite, à l'interprétation que j'ai donnée avec le plus de rigueur que j'ai pu dans *Vigny, l'homme et l'œuvre*, ouvrage publié trop récemment, pour que le nouvel éditeur ait pu l'utiliser. La concordance d'opinion n'en est que plus significative. M. Baldensperger admet que, fidèle à ses habitudes ordinaires de composition, Vigny a pu procéder « par retouches et par reprises ». Il reconnaît que certaines parties du poème, que l'idée du sujet, empruntée à la *Théodore* de Corneille, que l'opposition de couleurs entre les Grecs et les Musulmans peuvent dater de 1815. Il écrit ces lignes judicieuses : « Chateaubriand, les Psaumes, des récits de voyages, des réminiscences classiques et ossianesques, une lecture attentive du Coran, suffisent à déterminer la manière d'une bonne partie du premier chant, l'action maîtresse du deuxième, l'orientalisme et l'épilogue du dernier. » C'est beaucoup dire, et les partisans de la thèse, qui nous est chère, n'iraient pas plus loin. Mais M. Baldensperger a cette heureuse fortune de mettre au jour un renseignement complémentaire, et le renseignement est d'un haut prix. « C'est en tout cas, nous apprend-il, de la première écriture connue de Vigny, une écriture encore écolière, que sont jetées quelques indications relatives à *Héléna*. » Après cette constatation, il faut tenir plus que jamais pour réfutées les insinuations de Sainte-Beuve au sujet des dates attribuées par Alfred de Vigny à certaines pièces de ses *Poèmes*.

*
* *

Le troisième groupe, les *Mystères*, comprend, entre autres nouveautés, de curieux renseignements sur *Satan* ou *Satan sauvé*, dont Vigny parlait à Hugo dans une lettre du 3 octobre 1823, et dont Hugo s'informait encore après qu'on avait publié *Eloa*. L'éditeur montre bien le lien qui rattachait au mystère de *Satan* le mystère d'*Eloa* ou de l'*Ange tombée*.

M. Louis Barthou, possesseur d'une grande partie du manuscrit d'*Eloa*, l'a prêté pour l'édition. C'est un des attraits du volume que de nous montrer des fac-similés de l'écriture du poète en 1823. Ces spécimens serviront peut-être à résoudre le problème de la date du *Moïse*. L'édition fournit, en effet, un autre fac-similé du manuscrit fragmentaire de ce poème. L'écriture de l'*Eloa* et celle du *Moïse* semblent bien être, par tous leurs caractères, du même moment.

Dès l'époque de la *Colère de Samson* (1839), l'écriture d'Alfred de Vigny,

régulière encore, a pris ce tremblement fort apparent, qui caractérise les autographes du troisième tiers de son existence. Dans les dernières années, l'écriture s'altère, jusqu'à devenir peu lisible. Le griffonnage malaisé de 1862 et 1863 semble l'expression des douleurs physiques dont le poète stoïcien souffrit cruellement, sans en être accablé.

*
* *

J'arrête à mi-chemin cette analyse et je me borne à signaler encore le chapitre final : *Jugements et Opinions*. M. Baldensperger y a rejeté ses appréciations sur la « critique des contemporains » et sur la « critique posthume ». Comme l'introduction biographique, cette sorte d'épilogue a une valeur peu commune. Chaque auteur y est mis à sa place, d'un mot, et ce mot est toujours celui qu'on souhaitait de lire.

La tâche de M. Fernand Baldensperger est suspendue. L'érudit a posé sa plume provisoirement. Quand il aura repris ses recherches si studieuses et qu'il aura achevé son édition, il pourra se flatter d'avoir fait œuvre de savant, mais de savant solide, sobre, agile, décisif, à la française.

Ernest Dupuy.

Maurice Grammont. **Le vers français, ses moyens d'expression, son harmonie**. Deuxième édition refondue et augmentée. *Paris, Champion*, 1913, 1 vol. in-8, 510 p.

Dans cette deuxième édition le remarquable ouvrage de M. Grammont a été enrichi de pages toutes nouvelles.

Un chapitre très neuf par la méthode et par les conclusions est consacré à la *Variété du mouvement rythmique*. Dans la première édition de l'ouvrage (1904), les phénomènes intéressant le rythme étaient étudiés d'après la méthode ordinaire de l'observation directe. Ici ils sont étudiés d'après les méthodes et avec les instruments de la phonétique expérimentale. Or, de ses expériences M. Grammont a rapporté plusieurs conclusions précises d'un haut intérêt. Voici les plus importantes. 1° Au cours d'une même mesure métrique, il n'y a jamais diminution d'intensité : ou toutes les syllabes ont la même intensité, sauf la dernière qui est toujours plus intense; ou bien l'intensité va en croissant toujours du commencement de la mesure jusqu'à la fin. Cette conclusion ruine toute la théorie de l'accentuation binaire, si en faveur chez certains théoriciens allemands du vers français, d'après laquelle l'accent frapperait les mots de deux syllabes en deux syllabes régressivement depuis la finale intense. 2° Les différences d'intensité intéressent, non pas seulement les voyelles, comme on l'enseigne généralement, mais les consonnes. 3° Conclusion plus importante encore. Il n'est pas vrai que les éléments métriques soient marqués essentiellement, comme tout le monde l'a jusqu'ici enseigné, par des accents d'*intensité*; la *durée* et la *hauteur* interviennent aussi dans la production du rythme; l'un de ces éléments peut compenser l'autre : il y a des cas où l'insuffisance d'intensité est compensée par l'augmentation de la durée ou par celle de la hauteur; il y a même des accents rythmiques qui ne sont que des accents de durée ou des accents de hauteur. Le rythme, pour n'être pas marqué toujours par des moyens identiques, n'en subsiste pas moins; car l'essentiel est que l'oreille ait un point de repère et que le lecteur ait le sentiment que la mesure a pris fin. — Le mouvement rythmique dans le vers français a une variété presque infinie : toute oreille délicate en avait le sentiment. Les expériences de M. Grammont apportent, on le voit, l'explication de cette variété.

Un autre chapitre nouveau est consacré aux *Rejets* et aux *Enjambements*, dont il était assez étrange que M. Grammont n'eût parlé qu'incidemment dans sa première édition. On retrouve dans ce chapitre les qualités habituelles de l'auteur : la précision dans les définitions, la simplicité dans le vocabulaire technique, la finesse presque subtile dans l'analyse des exemples étudiés, la hardiesse dans les généralisations. — Une de ses affirmations me paraît discutable : c'est qu'il y a nécessairement une pause après le vers suivi d'un rejet. Que les vers ne doivent pas être dits comme de la prose et qu'en conséquence un rejet n'a plus d'intérêt si les mots en rejet sont aussi étroitement liés par la diction aux mots qui terminent le vers précédent qu'ils le seraient en prose, voilà ce qu'il faut accorder à M. Grammont. En d'autres termes, la diction doit indiquer d'une façon très nette qu'il y a rejet. Mais M. Grammont veut que l'indication soit toujours faite par une pause. Convenons que la plupart du temps il en sera ainsi. Mais, de même que, suivant les expériences dont nous parlions tout à l'heure, l'accent rythmique n'est pas nécessairement un accent d'*intensité* et peut être un accent de *durée* ou de *hauteur*, pourquoi le rejet serait-il nécessairement précédé par une *pause*? pourquoi ne serait-il pas simplement signalé par une plus longue durée de la syllabe précédente? Il est vrai qu'en règle générale tout vers français est suivi d'une pause. Mais toute règle a ses exceptions. D'ailleurs, comme l'évolution de l'alexandrin a fait disparaître la pause après la sixième syllabe, il est logique d'admettre que la même évolution a fait dans certains cas disparaître la pause après la douzième. L'essentiel, en cette matière comme en d'autres, est que le rythme reste sensible à l'oreille. Le rejet restera sensible, si la fin du vers qui le précède est bien marquée, fût-ce d'une autre façon que par une pause.

Toutes les parties anciennes de l'ouvrage ont été soigneusement revues et parfois heureusement remaniées. Des exemples ont été supprimés qui après un examen nouveau n'ont pas paru suffisamment justifiés. D'autres ont été ajoutés. Des pages ont été sacrifiées ou abrégées qui avaient surtout en 1904 un intérêt d'actualité. De fines distinctions nouvelles ont été faites dans l'étude des alexandrins ayant plus de quatre mesures.

Il est fâcheux qu'aux p. 159-171 l'auteur étudie des pièces de Lamartine, Hugo, Musset sans citer les textes. La démonstration pourtant ne peut être suivie que si l'on prend dans sa bibliothèque le texte étudié. Mais il serait bien plus commode que le texte fût dans le livre même, encadré par les commentaires. Peut-être M. Grammont a-t-il été arrêté par la loi qui interdit de reproduire les textes d'auteurs contemporains morts depuis moins de cinquante ans. Mais Musset est maintenant dans le commerce et peut être cité à volonté. Quant à Hugo et à Lamartine, les propriétaires de leurs œuvres ont toujours autorisé, avec une intelligente générosité, les critiques à faire de longues citations.

Je retrouve dans le chapitre sur l'hiatus une erreur qui aurait dû être corrigée : « au XVI^e^ siècle l'hiatus était permis sans restriction ». Cette affirmation est vraie de l'école de Marot. Mais Ronsard fit prévaloir un usage auquel tous ses amis de la Pléiade et après eux tous les poètes du XVI^e^ siècle se conformèrent. S'il y a des exceptions elles sont insignifiantes. 1° Ronsard admet l'hiatus quand la première voyelle termine un monosyllabe et à plus forte raison quand les deux voyelles sont dans des monosyllabes. Tous les exemples de Ronsard et de son école cités par M. Grammont rentrent dans ce premier groupe :

Où allez-vous filles du ciel
(RONSARD.)

Qui ose a peu souvent la fortune contraire.
(RÉGNIER.)

Vous *qui* avez pour moi souffert peine *et* injure,
Qui à ma seiche soif *et à* mon aspre faim
Donnastes de bon cœur votre *eau et* votre pain.
(D'Aubigné.)

2° Ronsard (et son école avec lui) admet encore l'hiatus quand les deux voyelles sont séparées l'une de l'autre par une coupe :

D'un dos entre-*cassé* au milieu de la plaine
(Ronsard.)

Vos esprits trouveront en la fosse profonde
Vray ce qu'ils ont *pensé* une fable en ce monde.
(D'Aubigné.)

Mais en dehors de ces deux cas l'école de Ronsard n'admet pas l'hiatus. Elle n'aurait pas admis cet hiatus qu'avait admis Marot et que cite M. Grammont :

Ne sais si Dieu les *voudra* employer

Ronsard, sur ce point comme sur tant d'autres, a préparé l'art classique. Avant lui l'hiatus était admis à volonté : il ne l'a plus accepté que dans deux cas très précis, et aussitôt son usage fit loi.

Joseph Vianey.

Le Chanoine Marcel, supérieur honoraire du Petit séminaire de Langres, **Le Frère de Diderot**, *Paris, Honoré et Édouard Champion*, 1913, in-8 de XIII-213 p. — **Une légende : Diderot catéchiste de sa fille**, *Paris, chez les mêmes éditeurs*, 1913, in-8 de 23 p.

Didier-Pierre Diderot (1722-1787), frère cadet de Denis Diderot, le célèbre auteur de l'*Encyclopédie*, né comme lui à Langres, d'un maître coutelier, étudia la théologie dans cette ville, puis vint faire son droit à Paris, où il fut licencié *in utroque* le 9 décembre 1746. De retour dans sa patrie, il fut d'abord secrétaire de l'évêché sous M. de Montmorin, prélat fameux par ses démêlés avec les oratoriens de son séminaire. Il obtint ensuite le prieuré de Rimaucourt, qui lui fut âprement disputé et qu'il conserva au prix d'une transaction onéreuse. Il reçut de M. de Montmorin une nouvelle marque de confiance avec le titre de promoteur du diocèse, chargé de veiller à l'exacte observation de la discipline ecclésiastique. Vers la cinquantaine, il fut, sur la résignation de son cousin Charles Vigneron, nommé chanoine de la cathédrale, et, dix ans plus tard, sous M. de La Luzerne, il fut, en qualité d'archidiacre, associé à l'administration épiscopale.

C'était un prêtre scrupuleusement attaché à ses devoirs et d'une charité inépuisable qui lui valut plus d'une fois les remontrances de sa famille. Dans les postes qu'il occupa successivement, il témoigna de qualités solides : esprit clairvoyant et pondéré, caractère ferme et indépendant, il fit honneur au clergé langrois. Sa ville natale lui dut la fondation d'une école primaire de Frères largement dotée, qui fut une pépinière de bons chrétiens et d'hommes instruits autant que pouvait l'exiger leur profession. Par là, il méritait de vivre dans le souvenir de ses compatriotes. Pourtant les Langrois l'ont quelque peu oublié, tandis qu'ils se montraient fiers de son frère, qui ne leur avait été d'aucune utilité, et avait plutôt égayé sa verve à leurs dépens. M. Marcel proteste contre cette injustice, et la biographie si docu-

mentée qu'il consacre à Didier Diderot vaudra à cet homme de bien un regain de sympathie.

En parlant du chanoine Diderot, il était impossible de ne rien dire de son frère, et, par les renseignements qu'il fournit sur l'encyclopédiste, le livre de M. Marcel dépasse les limites de l'histoire provinciale. C'est là, par exemple, qu'il faudra désormais se reporter pour connaître par le menu la parenté de Diderot dans les différentes branches de la ligne paternelle et de la ligne maternelle : seul un Langrois familier avec les archives locales pouvait entrer en des détails aussi minutieux et aussi précis, et il faut savoir gré à M. Marcel d'avoir de longue main préparé son travail, d'autant plus qu'il serait impossible à exécuter aujourd'hui qu'un incendie a détruit les riches archives municipales de Langres [1].

M. Marcel nous donne le texte des lettres de tonsure de Denis Diderot, car le futur encyclopédiste entra dans la cléricature à douze ans dix mois et dix-huit jours, le 22 août 1726. Cette initiation précoce à l'état ecclésiastique, où notre auteur voit l'effet d'une vocation réelle et d'un véritable attrait, aurait, selon Mme de Vandeul, fille de Diderot, été provoquée par le calcul des parents du jeune lévite, désireux d'assurer à leur enfant la prébende du chanoine Didier Vigneron, son oncle maternel. Mais ce qu'on sait du caractère du maître coutelier langrois ne permet pas de croire aux vues intéressées que lui prête sa petite-fille. D'ailleurs, si l'on songe que le frère cadet de Denis Diderot n'entra qu'à vingt et un ans dans la carrière ecclésiastique, on croira difficilement que son père ait poussé de force son fils aîné dans le sanctuaire. La chose dut se faire tout simplement. Elle était dans les habitudes de l'Ancien régime, et on sait que Bossuet, lui aussi, fut tonsuré à douze ans. Le jeune Denis Diderot, que les jésuites, ses maîtres (nous le savons par un curieux certificat dont M. Marcel nous fournit le texte), trouvaient un élève accompli : *ingeniosum adolescentem numeris omnibus absolutum*, devait être pieux, et les sentiments de sa famille si profondément chrétienne durent, sans qu'il fût besoin de peser sur sa volonté, incliner naturellement son âme enfantine vers l'état ecclésiastique. Et cela est si vrai, que, dans les années qui suivirent, la voie commune du clergé séculier ne suffisant plus à sa pieuse ardeur, il tenta, vers la fin de ses études, de s'échapper de la maison paternelle pour s'aller cacher dans un noviciat de la Compagnie de Jésus.

M. Marcel relève et corrige plus d'une fois Mme de Vandeul et Diderot lui-même. On sait, par exemple, que, dans l'*Entretien d'un père avec ses enfants*, le Philosophe parle du testament du curé de Thivet, mort « âgé de cent ans », et dont les héritiers étaient « gens pauvres et dispersés sur les grands chemins, dans les campagnes, aux portes des églises, où ils mendiaient leur vie ». Or notre auteur, pour qui les archives locales n'ont décidément point de secret, nous apprend que le curé en question, Claude Charles, né en 1647 et mort le 10 février 1733, ne doit pas être compté parmi les centenaires, et que ses héritiers naturels, Antoine Charles, boulanger à Paris, Didière Charles, boulangère à Dijon, Marguerite Charles, rentière à Langres, et Madeleine Charles, jadis chaudronnière à Dijon, étaient tous dans l'aisance. Par surcroît, M. Marcel trouve que le curé de Thivet était parent des Diderot, sa sœur, Denise Charles, née en 1655 et morte le 5 mars 1721, ayant épousé en secondes noces, le 26 avril 1696, Denis Diderot, le grand-père du Philosophe.

1. Outre le compte rendu officiel d'une fête donnée le 30 avril 1781 par la municipalité langroise en l'honneur de Diderot, M. Marcel y avait relevé des actes où Diderot, qualifié de bourgeois de Paris, y demeurant rue de la Vieille-Estrapade, au coin de la rue des Poules, paroisse Saint-Etienne-du-Mont, est dit se trouver, le 4 et le 13 novembre 1754, à Langres, où il fut parrain du frère de son futur gendre.

L'abbé Diderot et son frère se brouillèrent d'assez bonne heure. L'irréligion militante du Philosophe en fut cause, et, à vrai dire, l'abbé n'avait pas pu ne pas s'offenser de l'impertinente *Lettre à mon frère* (du 27 décembre 1760) que lui avait adressée son aîné. Cependant on[1] s'entremit pour les réconcilier; mais cette charitable tentative échoua lamentablement. M. Marcel en rejette toute la faute sur Diderot, et Mme de Vandeul, sur son oncle. Celui-ci demanda à son frère et obtint la promesse de ne plus rien écrire contre la religion. « Mon père, dit Mme de Vandeul, s'y engagea par une lettre qu'il lui écrivit. Il exigea qu'elle fût imprimée et que mon père y ajoutât une rétractation de tout ce qu'il avait fait précédemment. Mon père refusa, et la négociation fut au diable. »

Si les choses se sont passées ainsi, l'abbé fut trop exigeant. Qu'il eût voulu prendre de telles sûretés à l'égard d'un incrédule aussi notoire, avant de l'admettre aux sacrements, on le comprend; comme ce n'est pas de cela qu'il s'agissait, Didier Diderot eût mieux fait de se contenter de la promesse de ne plus rien écrire contre la religion. On pouvait bien demander au Philosophe de cesser d'attaquer le christianisme; mais, tant qu'il demeurait incrédule, comment espérer qu'il désavouerait ses écrits antérieurs? Toutefois, il y a lieu de se demander si, en réalité, Diderot a fait les concessions dont nous parle Mme de Vandeul. Il est permis d'en douter. Quoi qu'il en soit, bien que cessant d'avoir des rapports avec son frère et avec les enfants de celui-ci, l'abbé leur resta sincèrement attaché, et (Mme de Vandeul nous l'apprend) après la mort du Philosophe, il célébra chaque jour, durant toute une année, la messe pour le repos de son âme.

M. Marcel n'a pu obtenir communication des papiers inédits de Diderot conservés dans la Haute-Marne[2]. Il n'en a pas moins fait une œuvre intéressante et utile, et son exemple montre une fois de plus comment les travailleurs de province peuvent rendre service à l'histoire générale.

Les prédicateurs et les apologistes ne manquent pas d'invoquer le témoignage de Diderot en faveur de l'enseignement religieux. Ils le montrent donnant à sa fille des leçons de catéchisme et détaillant à un visiteur qui l'avait surpris dans cette occupation les beautés du christianisme et l'utilité du petit livre qui en contient le précis. M. Marcel estime avec raison que c'est là une légende sans fondement dans la réalité. Il fait voir qu'elle n'est appuyée sur aucun témoignage sérieux, et qu'elle a sa source dans une lettre de Voltaire, qu'on aura mal comprise. « J'ai été heureux de rendre un témoignage public à Tonpla[3]. Ce n'est pas que je sois content de lui : on dit qu'il laisse élever sa fille dans des principes qu'il déteste... Ce péché contre nature est horrible. Je me flatte qu'il sèvrera enfin un enfant qu'il a laissé nourrir du lait des Furies[4]. » Tout ce qu'on en peut conclure, c'est que Diderot laissait sa femme inculquer à sa fille les principes de la religion, mais non qu'il se soit chargé lui-même de ce soin. M. Marcel donne ici une preuve de plus du sens critique et de l'esprit scientifique dont témoignent ses précédents ouvrages.

Charles URBAIN.

1. Ce fut le chanoine Gabriel Gauchat, qui pourtant luttait de son mieux contre les incrédules. Cf. Voltaire, édition Moland, t. IX, p. 292; t. X, p. 119 et 133; t. XXI, p. 191, et t. XL, p. 456 et 507.

2. Car ils n'ont pas tous été transportés en Russie, comme on le croit généralement.

3. *Tonpla*, anagramme de Platon, désigne Diderot.

4. A Damilaville, 30 janvier 1767, édit. Moland, t. XLV, p. 76.

G. Noel. **Madame de Grafigny**. *Paris, Plon-Nourrit*, 1913, in-8.

M. Noël n'a pas été nourri dans le sérail. Il n'est ni homme de lettres, ni professeur, ni érudit de métier ou d'habitudes. Il en connaît pourtant les meilleurs détours. La vie de Mme de Grafigny a manqué de sagesse et de morale, peut-être même d'honnêteté; elle n'a jamais manqué de pittoresque. « La Grosse » a mené, à travers les embarras d'argent, les intrigues d'amour et les curiosités « philosophiques » des jours pleins de fantaisie. Il convient de les conter autrement que les sages destins d'une Mme de Lambert ou d'une Mme Necker. M. Noël y a mis beaucoup de bonne humeur et d'agrément. Il chemine dans les sentiers de traverse où le conduisent ces affaires de cœur, d'argent ou de vanité avec une ironie indulgente et spirituelle. Dans la confusion de ces tracas et de ces intrigues il apporte la clarté élégante de son style et le « bel ordre » d'une narration aisée. C'est un livre où la critique a tous les mérites qui sont littéraires.

Elle a même des titres « scientifiques » fort solides. M. Noël ne se pique pas de pédantisme, pas même de « méthode ». Chemin faisant il dit leur fait, sans scrupules, à des idées ou des doctrines qu'il juge vaines ou bien funestes. Mais ces professions de foi restent discrètes. Il s'est soucié de bien connaître plutôt que de louer ou condamner. On a beaucoup écrit déjà sur la Grosse, sur son Panpan, sur leurs amours, sur leurs amis. Mais les récits et les recherches étaient dispersés. M. Noël s'est enquis diligemment de tout ce que l'on savait. Il a fait mieux. Il a pris des « fiches », lui aussi, aux Archives de Meurthe-et-Moselle, dans les dossiers Devaux et Grafigny, à la Bibliothèque de Nancy ou à la Nationale et surtout dans les Archives de la famille Noël à Sommerviller. Il y a gagné d'écrire avec certitude *Grafigny* et non *Graffigny*. Il y a trouvé surtout maintes précisions pittoresques et des textes riches d'enseignements. Mme de Grafigny a côtoyé des gens illustres. Nous connaissions bien Voltaire; nous le connaîtrons un peu mieux en lisant ce voyage à Cirey où l'on joue trente-quatre actes de midi à sept heures du matin! Nous apprenons avec certitude que Rousseau, le « grand Rousseau » déjà, dînait, dans l'intimité, avec la Grosse et dissertait avec elle, par lettres ou causeries, de sentiment, de philosophie et de dévotion. Nous faisons même connaissance avec des âmes moins glorieuses mais où se révèle singulièrement ce qui fit la vie profonde de ces « frivolités », ce Drumgold qui a « la poitrine fêlée » et le cœur aigri, ce père Martel qui souffre de l'impiété de Mme de Grafigny, comme la Julie de l'*Héloïse* de l'athéisme de son mari, etc., etc.[1].

On pourrait faire à l'érudition de M. Noël quelques chicanes pédantes ou tâtillonnes. Sa bibliographie des *Œuvres*, par exemple, n'est pas complète. Il décrit neuf éditions des *Lettres d'une Péruvienne*, avant 1789. Nous avons trouvé des descriptions concordantes de trois autres éditions : à Lausanne, 1748; Paris, 1756; Paris, 1760. Et dans tous les cas nous en possédons une quatrième : Amsterdam, aux dépens du délaissé, 1751, 240 p., in-12. Signalons, pour la curiosité, un *Élixir du sentiment*, par Mme C. D. G., Verneuil, Valet, 1755, in-12 (Bib. de l'Arsenal, B. L. 15330); c'est une mise en roman de *Cénie* pour prouver que la pièce est un roman dialogué et non une œuvre de théâtre. Nous n'insisterons que sur une critique parce qu'elle porte non sur de très menues précisions d'importance discutable, mais sur une question de méthode. M. Noël parle des œuvres de Mme de Grafigny, des *Lettres d'une Péruvienne* ou de *Cénie* avec goût et avec finesse. Il a fort bien vu et fort bien dit que leurs charmes sont désuets, mais que les contemporains purent

1. Il nous paraît même très probable que Rousseau a eu communication de la lettre et s'est souvenue d'elle en rédigeant l'*Héloïse*. Voir le livre de M. Noël, p. 271-274, 293 (surtout les notes) et l'*Héloïse*, partie V, lettre 5.

s'y prendre, parce que ces charmes étaient jeunes vers 1750. De cette jeunesse il dit ce qui est essentiel, mais il ne dit pas toujours ce qui est juste ni ce qui précise la fortune de ces « chefs-d'œuvre ». Il lui était sans doute malaisé d'étudier en détail l'histoire littéraire du XVIIIe siècle; et nous ne lui ferons pas grief d'être moins savant qu'un professeur de faculté. Notons cependant que cette science comporterait des enseignements.

Les *Lettres d'une Péruvienne* sont, après la *Nouvelle Héloïse*, et sans doute avec *Manon*, le grand roman du XVIIIe siècle. Nous avons montré ici-même (*Les Enseignements des bibliothèques privées*) qu'on en trouvait 81 exemplaires dans 500 bibliothèques contre 46 des célèbres *Confessions du comte de* ** de Duclos ou 78 de l'illustre *Paméla*. Ce prestige de chef-d'œuvre tient à des « nouveautés » qui ne sont pas si neuves que M. Noël le suggère. *Lettres péruviennes* ce n'est pas seulement un titre selon les *Lettres persanes*, mais encore selon les *Nouvelles lettres persanes*, *Lettres turques*, *juives*, *moscovites*, *germaniques*, *égyptiennes et anglaises*, *saxonnes* ou celles d'un *Sauvage dépaysé* et d'un *Sauvage civilisé* que multiplièrent avant Mme de Grafigny les pastiches de Montesquieu. Et les sagesses péruviennes n'ont pas non plus les audaces qu'on pourrait croire. « Procès du luxe. » M. Noël a tort de répéter que c'est une nouveauté. Il suffira qu'on lise le livre de M. A. Morize sur l'*Apologie du luxe au XVIIIe siècle*. « Socialisme d'état »; ce sont peut-être des « marécages monotones et désolants » ou des « hangars hideux »; mais on les a construits avant la paisible Grosse. Nous renvoyons à l'*Histoire des Sévarambes*, aux *Aventures de Jacques Sadeur*, aux *Voyages de Jacques Massé* et plus précisément, dans l'histoire du roman, aux Abaquis du *Cleveland* de Prévost ou aux Hurons des *Aventures du chevalier Beauchêne* de Lesage. La « sensibilité » de Zilia est plus neuve: M. Noël ne s'y trompe pas. Il y aurait cependant autour de Mme de Grafigny des romanciers qui furent complices. Et il y aurait enfin une bien pittoresque étude à poursuivre sur ce qu'ont pensé du roman, non des âmes sèches comme Mme du Deffand ou de mauvaises langues comme Collé, mais tous ceux qui lurent, avant l'*Héloïse*, une douzaine d'éditions *et s'en lassèrent après elle;* depuis ces bons Suisses du *Journal helvétique* qui lui doivent de s'être « réconciliés avec les romans » (mai 1748, p. 283) jusqu'à tous ceux qui la reléguèrent à des gloires plus modestes, les Palissot, Sabatier de Castres, abbé de la Porte, Marmontel, la Dixmerie, etc.

M. Noël n'a pas connu très exactement le vaste monde des idées et des mœurs où Mme de Grafigny a vécu. Il a très bien connu le petit monde de ses amis ou de ses ennemis; il la connaît elle-même très précisément; il nous a donné de lui et d'elle un tableau et un portrait aussi fidèles que vivants.

D. MORNET.

LÉONTINE ZENTA (docteur ès lettres). **I. La Renaissance du stoïcisme au XVIe siècle. — II. La traduction du Manuel d'Épictète d'André de Rivaudeau au XVIe siècle.** *Paris, Champion*, 1914, 2 vol. in-8.

I. On a beaucoup parlé, voici deux ans, de la thèse soutenue en Sorbonne par Mlle Zenta. Et, en effet, cette thèse méritait qu'on en parlât. Sa valeur dépasse les circonstances qui la signalèrent à l'attention du public et elle ne se borne pas à manifester un succès du féminisme.

Le sujet choisi par Mlle Zenta est fort à la mode depuis quelques années. De nombreux travaux ont signalé le goût des hommes du XVIe siècle pour le stoïcisme et M. Strowsky appuie de son exemple cette direction particulière des études sur la Renaissance. Il y aurait beaucoup à dire là-dessus. Mais prenons d'abord une idée tout objective de l'œuvre en question.

Dans son Introduction, Mlle Zenta montre successivement le développement

de l'influence stoïcienne en Italie, en Allemagne, en France. Elle rejoint avec raison la doctrine au mouvement général des idées, des mœurs et des faits. Cette doctrine, en Italie, se marque surtout dans les actes; en Allemagne elle revêt par l'étude et l'édition des textes un aspect documentaire; en France, où l'autorité de l'Église se maintient, elle vise, plus particulièrement l'accord avec le christianisme.

Une première partie traite ensuite de la « dissociation des éléments stoïciens ». Le système, en effet, n'était point repris par des philosophes indifférents, mais par des chrétiens. Ils font le travail qu'avait fait jadis saint Nil, adaptant à l'usage des solitaires de la Thébaïde le Manuel d'Épictète, qu'un anonyme, plus tard, paraphrasa de façon plus significative encore. Ce qui constitue la grande originalité de la doctrine stoïcienne c'est sa morale, et les analogies de cette morale avec la morale chrétienne sont frappantes. On isole donc les éléments communs au christianisme et au stoïcisme pour les conférer et les appuyer pour ainsi dire les uns par les autres : on fait au fond de l'apologétique historique et morale. Pomponace sépare ainsi dans le système le spéculatif et le pratique. Les paradoxes stoïciens trouvent logiquement leur place dans la Réforme. Mais surtout, et j'aurais voulu que Mlle Zenta insistât un peu plus peut-être là-dessus, surgit une de ces conséquences qui déconcertent les prudences humaines. D'isoler ainsi par la comparaison et l'analyse deux morales, la chrétienne et la stoïque, il résulte que celle-ci apparaît résumant les caractères essentiels de l'autre et les dépouillant de leur caractère religieux. Et l'on a une morale stoïcienne christianisée, mais on a aussi une morale chrétienne laïcisée. Et ainsi, pour un esprit malin, l'apologétique nouvelle par un côté tourne nettement en faveur de la libre pensée!

Mlle Zenta marque ensuite trois étapes de l'influence stoïcienne. Elle note un premier essai d'adaptation du stoïcisme au christianisme avec les Pères, un deuxième au moyen âge, et enfin, ce qui était surtout dans l'historique de son sujet, peut-être trop étouffé ou resserré ici, elle parle du néo-stoïcisme dans les traductions.

La 3e et dernière partie de l'ouvrage, la plus importante quant à la matière et à l'intention, est une illustration de la thèse, étudiant le néo-stoïcisme dans ses deux principaux représentants : Juste-Lipse qui en donne la théorie dans sa *Constance*, sa *Manuductio*, sa *Physiologia*, et Guillaume du Vair qui en traite aussi, mais qui surtout l'applique dans sa vie.

J'ai dit que le travail de Mlle Zenta était excellent. Il faut dire plus. Elle a innové autrement et mieux que par la personnalité : elle a innové par la matière. Après tant d'années que se succèdent irrémédiablement les thèses d'érudition et que, même en philosophie, on se passe de penser pourvu qu'on aligne des citations, des références et des bibliographies, elle a osé présenter une thèse d'idées. Non qu'elle pèche en rien par la documentation, qu'elle traite seulement avec une sobriété à laquelle nous ne sommes plus accoutumés, ni par la méthode. Mais elle met en œuvre, philosophiquement, un sujet philosophique, et entre dans les idées qu'elle expose, ce qui n'est pas un mérite commun. J'insisterai même là-dessus. Mlle Zenta témoigne à propos des théories qu'elle expose d'une compétence et d'une sympathie du meilleur aloi. On sent qu'Épictète et Sénèque étudiés en eux-mêmes et à travers Juste-Lipse et du Vair n'ont pas été pour elle une mine de fiches, mais que vraiment, au courant de son travail, elle en a profité. Elle a montré avec une précision qui ne laisse rien à désirer comment les chrétiens ont su détacher avec leur adresse coutumière, de la métaphysique stoïcienne, une morale qu'ils ont aussitôt greffée sur leur propre métaphysique. Et on eût peut-être aimé à ce propos que l'auteur développât davantage ses réflexions, si la nature et le cadre de son travail ne le lui eussent à peu près interdit.

Ma seule réserve de quelque importance dépasse l'ouvrage pour

atteindre, par delà l'auteur, son sujet. On abuse du stoïcisme du XVI^e siècle et par cet abus on risque de fausser complètement le caractère de l'époque. Et il est curieux de remarquer que M^lle Zenta montre à cet égard plus de discrétion que ses maîtres. Je ne nie point le fait et ne m'étonne pas qu'en un temps où toute l'antiquité est remise en honneur, le stoïcisme réclame aussi sa part. Mais pour lui faire cette part trop grande on oublie que, malgré tout, son rôle ne fut qu'épisodique et que le courant qu'il dessine n'entre point dans le courant général. Sa parenté morale avec le christianisme eût dû pourtant prévenir. L'humanisme n'est pas chrétien, bien que des chrétiens alors se montrent naïvement païens. La Renaissance instaure pour un temps, — car n'oublions pas que la Renaissance n'a pas triomphé, — dans la littérature, dans les arts et dans les mœurs, le goût des formes, l'enseignement de la nature *actuelle* et la joie de vivre. Or ce ne sont là ni des tendances stoïciennes, ni des tendances chrétiennes et pourtant ce sont les tendances types du temps. Elles sont rappelées de façon indéniable, en littérature, par Rabelais et Montaigne. On a voulu faire un stoïcien de Montaigne! Pourquoi pas de Rabelais?

La ressemblance des doctrines, d'autre part, ne doit pas illusionner sur leur filiation. Quelle que soit leur forme philosophique ou religieuse, elles viennent des sentiments généraux de l'humanité, et donc peuvent se rencontrer sans s'engendrer. Le stoïcisme et le christianisme, partant à certains égards d'une conception analogue de la vie, aboutissent naturellement dans la théorie, et surtout dans la pratique, à certains résultats parallèles sans avoir besoin pour cela de se faire des emprunts mutuels. Il faut user d'une extrême prudence en philosophie — et même en littérature, — dans la recherche des sources.

Je n'entrerai point dans le détail de quelques chicanes qu'on pourrait faire à l'auteur. Ainsi il est dit (p. 7) qu'en Italie, si le peuple garde une foi intacte, « une religion sans art le rebute ». Une religion « sans art » le christianisme en Italie? Les « libertins spirituels » attaqués par Calvin (p. 67) ne font nullement revivre le « panthéisme stoïcien », mais bien plutôt des théories gnostiques qu'il serait infiniment intéressant de suivre jusqu'à eux. La *Cité de Dieu* de saint Augustin est citée (p. 102) comme un chef-d'œuvre de logique et de foi. Au risque de me montrer peu respectueux pour un auteur que j'admire par ailleurs comme il convient je dirai : question d'appréciation, la foi mise à part! On désirerait (p. 125) un développement et une documentation plus amples sur cette paraphrase anonyme du Manuel, pour laquelle on nous met si bien en goût.

M^lle Zenta conclut, par des vues singulièrement hautes, sur son sujet. Elle montre, avec raison, la part d'illusion qu'il y avait dans cet essai d'adaptation mutuelle du christianisme et du stoïcisme. Elle a l'air de savoir, de la meilleure science, par expérience, que celui-là vit surtout par le cœur et que la doctrine des stoïques, faisant prédominer la raison, en arrive finalement à la contredire quelque peu. Et elle oppose avec justesse, dans la suite des temps, Pascal et Descartes. Peut-être y aurait-il ici quelque chose à dire sur la *raison* des stoïciens et la façon, peut-être un peu trop rationnelle, dont le commentateur l'entend. Mais il est vrai que la doctrine catholique, quels que soient ses éléments, forme un tout si puissamment organisé que ce qu'on y ajoute ne peut venir qu'en surérogation.

M^lle Zenta, bien que son style par quelques lourdeurs et par quelques clichés rappelle parfois le professeur, écrit une langue fort convenable. Elle a fait une excellente thèse, et contre l'habitude, dans ce genre étroit, elle nous a montré qu'elle pouvait encore mieux.

II. La thèse complémentaire de M^lle Zenta était consacrée à la réédition de a traduction par André de Rivaudeau en 1567 du Manuel d'Épictète. Le

texte est précédé d'une copieuse étude où sont passées en revue les principales traductions latines et françaises du Manuel au XV^e^ et au XVI^e^ siècle. M^lle^ Zenta s'est attachée à celle de Rivaudeau, semble-t-il, pour d'excellentes raisons. Le traducteur, en effet, se sépare, d'une part, de ses confrères latinisants qu'il critique parfois avec assez de rigueur et d'une autre, s'il « n'abandonne point... le souci d'utiliser chrétiennement le Manuel », respecte ou perfectionne son texte et fait œuvre originale et presque scientifique.

Bien que sommaire, l'étude préliminaire ne laisse à désirer ni par la méthode ni par l'exactitude. Quant à l'œuvre même de Rivaudeau, je n'en admire point outre mesure le style, suffisant peut-être, mais non suréminent et un peu ennuyeux. J'ai beaucoup mieux aimé les *Observations* dont l'auteur accompagne sa traduction. M^lle^ Zenta s'est contentée de les réimprimer. J'eusse voulu lui voir éclaircir par quelques notes des passages intéressants ou suggestifs trop cursivement traités. Il est rapporté notamment sur Origène au chapitre 56 une tradition, fort inconvenante du reste, qu'on ne trouve point dans Eusèbe et dont j'eusse suivi avec plaisir le destin... L'érudition n'est plus dangereuse quand on la manie avec le zèle discret qu'y emploie M^lle^ Zenta.

GONZAGUE TRUC.

GUSTAVE REYNIER. **Le Roman Réaliste au XVII^e^ siècle.** *Paris, Hachette*, 1914, 1 vol. in-16.

M. G. Reynier continue par cet ouvrage la série d'études qu'il consacre au roman dans la littérature française, série qui comprend déjà : *Les Origines du Roman réaliste* (Hachette) et le *Roman sentimental avant l'Astrée* (A. Colin). Le présent volume, après une vue cursive sur le roman picaresque et un pénétrant aperçu sur *Don Quichotte*, traite successivement des premières œuvres suscitées en France au XVII^e^ siècle par l'imitation espagnole et la curiosité des mœurs bourgeoises, de Sorel, du Bail, Scarron et Furetière, pour finir par des considérations, un peu brèves, mais d'une singulière force, sur le naturalisme ou réalisme de l'âge classique et la fortune de cette forme du roman.

M. R. établit une juste corrélation entre les récits espagnols d'aventures et leurs imitations en français. Il note avec soin les points de contact et les différences. Nos romans, comme les romans espagnols, manquent de liaison, de composition, sont faits de pièces rapportées, noient l'action principale dans des épisodes subsidiaires, et rappellent par plus d'un point ces thèmes à tiroirs, déjà connus du moyen âge auquel ils parvinrent d'Orient et dont, peut-être, il aurait fallu ici se souvenir. De plus, même opposition à la littérature romanesque, même souci de peindre, surtout par l'extérieur, des aventures et des aventuriers, sous couleur de moralité, sans grand scrupule de morale. Ici pourtant les Français se séparent de leurs modèles par le niveau où ils remontent leurs personnages. Ils se distinguent aussi, dans un système identique de décousu par le concentré de l'observation et une importance moindre accordée aux incidents fortuits (XIV).

L'examen des œuvres amène l'auteur à tracer une esquisse à la fois large et précise de la bourgeoisie française au XVII^e^ siècle. Il use surtout pour cela du *Francion* de Sorel, qu'il apprécie avec une juste sévérité, mais auquel on doit reconnaissance pour les nombreux documents qu'il apporte à l'histoire des mœurs. Et, de fait, il faut quelque patience pour lire *Francion*, mais on est payé de sa peine. M. R. n'aurait pas dû craindre d'exagérer, par exemple, la minutie du réalisme de Sorel. A propos de l'histoire si longuement épisodique du pédant Hortensius, une image de la vie de collège nous est pré-

sentée, propre à faire pâlir la monographie la plus détaillée. Quant aux intentions moralisatrices égrenées tout au long d'un des ouvrages qui se sont le plus ouvertement moqués de la morale, je persiste à n'y voir qu'une dérision.

La méthode de M. R. est sans reproche et il a utilisé, avec discrétion et sobriété, toutes les ressources que le sujet demandait. Son livre, pourtant, n'est pas un livre d'érudition, ou plutôt l'érudition n'en constitue pas le principal mérite. Il cite, il analyse, il renseigne, le tout avec le plus grand bonheur, il a l'intelligence de ne pas se contenter de la littérature, même en parlant littérature, et je le loue sans réserve, devant parler du réalisme au XVII^e^ siècle, d'avoir appelé l'art à son secours et d'avoir en quelque sorte illustré Courval Sonnet ou Olivier par Le Nain, Philippe de Champaigne, Callot, Abraham Bosse (VI). Mais il y a mieux, et cet historien modéré laisse deviner un critique littéraire sagace.

Il sait voir, en effet, à travers les œuvres, les documents et les faits, leur raison et leur portée. Pourquoi, par exemple, ce dédain de la composition, si remarquable, et que la seule fantaisie ou l'incapacité ne justifient point? « Ce défaut de liaison et de logique, explique fort bien M. R., vient surtout de ce que les romanciers des deux pays, attachés surtout aux manifestations de surface, ne se sont pas assez souciés de pénétrer jusqu'à l'être intérieur, de suivre les progrès des sentiments, de composer des caractères » (p. 339-340). On sent là jusqu'où peut aller une interprétation psychologique légitime. C'est la psychologie encore qui permet à M. R. de prendre une si juste idée de cette bourgeoisie du début du XVII^e^ siècle, hésitante entre l'austère conservatisme des mœurs anciennes et les séductions croissantes de la cour, puis finissant par se désagréger (350). Et c'est elle enfin qui dicte à propos des classiques dont il faut s'occuper, malheureusement trop en passant, des appréciations comme celle-ci sur Molière : « C'est une des causes de la tristesse de ce théâtre, et c'en est une des plus grandes vérités, qu'on y voit, en même temps que la déformation causée par le vice, sa force désorganisatrice et son retentissement profond » (375).

M. R. apporte par son livre une importante contribution à l'histoire des mœurs au XVII^e^ siècle, sujet sur lequel il est à regretter qu'il nous manque un sérieux travail d'ensemble. Quant à ce qui concerne le roman réaliste proprement dit, l'auteur a pu se rendre compte que ce genre n'épuise pas le domaine du réalisme et qu'il n'est pas si facile à délimiter, puisque enfin il y a du réalisme partout et que, dans le même ouvrage qui s'occupe de *Francion*, on doit traiter de la *Princesse de Clèves*. C'est l'avantage et l'inconvénient de l'histoire des genres que de limiter ou clarifier la matière et de la restreindre parfois avec excès. L'isolement du roman réaliste est légitime toutefois au début du XVII^e^ siècle : il eut été arbitraire pour le moyen âge, il deviendra tout à fait impossible plus tard. Il est vrai, ceci tient plus à l'objet qu'à l'auteur. Je ferai une chicane un peu plus grave à M. R. à propos de la fameuse opposition du courant « réaliste » et du courant « idéaliste » à travers toute notre littérature. Si un esprit aussi perspicace que M. R. avait sondé un peu plus cette idée abusive et féconde, il aurait sans doute remarqué d'abord que les deux courants se mêlent plus d'une fois, puis qu'il s'agit moins ici d'un phénomène local que d'une grande loi du cœur humain, éternellement ballotté entre le songe du désir et la leçon du réel.

Ces considérations n'enlèvent rien à un excellent livre. Ajoutons, et non comme le moindre éloge, que M. R. écrit une langue élégante et qui ne se ressent aucunement du dogmatisme enseignant. Mais pourquoi laisse-t-il *invectiver* au transitif? (207) Nulle vigilance n'est de trop quand il s'agit du français.

GONZAGUE TRUC.

J.-J. Rousseau. *Du Contrat social* (2e éd. revue et corrigée de GEORGES BEAULAVON). *Paris, Rieder et Cie*, 1914, 1 vol.

De cette deuxième édition que M. Beaulavon donne de son édition classique du *Contrat social*, le principal intérêt se trouve dans l'étude préliminaire. L'auteur y examine successivement la place du *Contrat* dans l'œuvre de Rousseau, le système, et plus proprement, le problème que pose le livre, les influences que ce livre a dû subir, et celle qu'il a de lui-même exercée. Tout cela établi avec clarté, sobriété, précision, à l'intérêt et au sûr profit des élèves et même des grandes personnes qui voudront bien suivre un guide sûr.

Sur le premier point, M. Beaulavon se borne à résumer la thèse qu'il a fait valoir ici même (*R. H. L.*, 1913) dans sa discussion avec M. Schinz, et procède peut-être un peu sommairement. C'est qu'il entend se réserver pour la partie litigieuse de son texte, et le sujet, de fait, est assez important pour qu'on le traite séparément et à peu près exclusivement.

A vrai dire, le problème du *Contrat* est un de ces pseudo-problèmes si fréquents en philosophie, même en histoire littéraire, et M. Beaulavon aurait dû peut-être le déclarer. Il l'expose d'ailleurs avec une netteté tout à fait objective, dans ces oppositions (p. 9) : Rousseau, homme de sentiment, et le *Contrat*, construction déductive; Rousseau « homme de la nature » et le *Contrat* apologie de la société; Rousseau, fanatique de liberté, le *Contrat* élevant « au-dessus de l'individu dépouillé de tous ses droits, la souveraine autorité de l'Etat ».

Pour mettre au point ces diverses contradictions, M. Beaulavon commence par établir que le *Contrat* n'a pas un caractère « historique », ne se fonde pas sur une réalité admise par hypothèse, qu'il consiste en un développement théorique auquel on ne peut légitimement dès lors imputer une « erreur de fait » (p. 15 et suiv.). Non pourtant qu'il faille en éliminer tout intérêt pratique, « Rousseau était l'homme du monde le plus incapable de ne viser qu'à construire un sujet uniquement spéculatif » (17). Il se demande après l'événement et les suites plutôt fâcheuses de l'événement, « à quelles conditions une société humaine peut... exister sans détruire la liberté et l'égalité naturelles, mais au contraire, en leur donnant une extension et des garanties qu'elles ne sauraient avoir en fait avant l'organisation de l'État » (24). Et il se répond en rattachant par des liens étroits l'éthique à la politique, en donnant au pacte une valeur morale, en le présentant comme un engagement que le peuple prend avec lui-même, avec sa volonté propre, qui ne peut errer. Or, c'est ici le nœud du système, le principe, sur lequel M. Beaulavon n'insiste pas assez, de conséquences fécondes. C'est ici le lieu de la métaphysique romantique issue de Rousseau codifiée par Kant, pratiquée sans mesure par la Révolution, propagée par la littérature et la mode presque dans la seconde partie du siècle dernier.

M. Beaulavon s'en tient au problème tel qu'il l'a posé, pour le résoudre comme on le voit en tâchant de rejoindre les idées de Rousseau à sa philosophie générale. Me sera-t-il permis de lui dire que si j'estime cette solution exacte quant à la lettre, je la crois un peu superficielle ou tout au moins extérieure. Parlant d'un homme tel que son auteur, M. Beaulavon aurait dû faire appel non pas seulement à la dogmatique, à l'exégèse ou à l'histoire, mais à toutes les ressources de la psychologie.

Je ne veux pas me donner le ridicule de conclure en quelques lignes sur une question qui demanderait un volume, mais il me semble que l'on comprend Rousseau à mesure qu'on apprend à le connaître, et ce n'est pas là une simple tautologie... Appliquant mon *expérience* de Jean-Jacques aux difficultés présentes, je répondrais volontiers, quant au premier point, qu'il n'est nullement incompatible, bien au contraire, qu'un « homme de senti-

ment » sente et construise et qu'il est une « logique des sentiments » (on l'a montré, voir le livre de M. Ribot), assez incohérente mais singulièrement forte ; quant au deuxième, que l'apologie que fait Rousseau de la société, touche une société *idéale* et se rapprochant d'aussi près que possible de l'état de nature, impossible à récupérer; quant au troisième, que Rousseau dépouille l'individu pour le restituer *par* l'État, dans la totalité de ses biens, désormais garantis, à la manière dont le chrétien se perd en Dieu pour s'y retrouver. On ne saisira rien de Rousseau, à mon avis, si l'on ne se rappelle à chaque instant qu'il reste, pour la stupéfaction du monde, le type le plus accompli, le plus effrayant et le plus conséquent du sentimental.

Passant aux suites de la doctrine, M. Beaulavon relève avec raison l'erreur qui consiste à les restreindre aux seuls Jacobins, et déclare que « Rousseau a été invoqué par tous les partis, du premier jour de la Révolution jusqu'à la fin du Consulat... » (81). Et encore ici, aurait-il fallu insister et montrer à quel point la mentalité démocratique correspond au plus profond de l'être entier de Rousseau...

M. Beaulavon accompagne son édition de notes, peut-être un peu succintes, pour une édition classique, et d'une bonne bibliographie. Il a su, et ce n'est pas un petit mérite, s'affirmer personnel et parfois original dans un genre de travail où l'on ne s'attendait à découvrir que les qualités du professeur, et il fait désirer, chose également peu commune, qu'il revienne sur le sujet, pour le traiter, par un travail plus libre, dans toute son ampleur.

GONZAGUE TRUC.

PIERRE MARTINO, professeur à l'Université d'Alger. **Stendhal**. Paris, *Société française d'imprimerie et de librairie*, 1914.

Enfermer Beyle et son œuvre dans un in-16 de 378 pages semble une entreprise presque impertinente, si l'on veut faire mieux qu'un ouvrage de vulgarisation. M. Pierre Martino l'a essayé pourtant, et l'on ne saurait trop l'en féliciter. Son *Stendhal* est une étude personnelle toujours, originale quelquefois, et partout appuyée sur la documentation la plus sûre et la plus complète [1]. Mais l'érudition de M. Martino est discrète [2]; il a le mérite trop rare de présenter avec agrément, voire même avec esprit, sans pesanteur, sans pédantisme, sans prétention, le fruit varié de ses patientes recherches. C'est un petit livre excellent.

Aussi demande-t-il mieux qu'une appréciation générale. Le détail en est ingénieux, et les vues pénétrantes y abondent. Je ne saurais indiquer pourtant que quelques points essentiels.

I

En racontant la vie de Stendhal[3], M. Martino s'est défendu d'insister; il ne faut donc pas chercher ici de découvertes. Du moins le personnage est-il dessiné d'un trait vif et juste. M. Martino, sans idolâtrie superflue, goûte assez Henri Beyle pour le comprendre, ce qui ne fut point toujours le cas de ses historiens.

Je crains pourtant que M. Martino, suivant en ceci du moins la tradition,

1. Il n'a manqué peut-être à l'auteur que d'avoir pratiqué davantage les manuscrits encore inédits de Stendhal, à Grenoble.

2. Elle se cache même avec une pudeur excessive, à mon goût, lorsque, par une élégance bien incommode, toutes les notes sont rejetées à la fin du volume.

3. Narration que l'auteur a, comme il convient, entremêlée à l'étude des œuvres.

n'ait beaucoup trop réduit chez Beyle la part du sentiment. Il arrive à nous le représenter comme un épicurien d'espèce commune : « ... ce gros homme... désirait avant tout avoir une table bien garnie et des amies faciles, peu exigeantes » (p. 322). Mais Beyle n'attachait point tant de prix aux plaisirs sensuels. M. Léon Blum soutient même, non sans apparence, qu'il n'entendait rien à la volupté. En fait, ce débauché méprisa toujours celles de ses maîtresses, comme Mme Azur, qu'il n'avait aimées que d'amour physique. Et, de Mlle Cubly à Métilde, il garde son plus cher souvenir pour toutes les femmes qui ont seulement ému son imagination et son cœur [1].

M. Martino, en retraçant cette vie « de bonne heure... tout employée à... des jouissances banales de table et de lit », raille le goût de Beyle pour les aventures tragiques. Et sans doute Beyle n'a point vécu parmi les crimes du moyen âge, qu'il se plaît à conter. Mais son existence fut-elle pour cela si bourgeoise? Sur les bords de la Bérézina, ou dans les péripéties de sa vie amoureuse, il a connu, mieux que le commun des hommes, le risque et la passion. Et le roman de sa vie en vaut un autre [2].

II

L'étude des œuvres de Stendhal me semble la partie la plus riche et la plus originale du livre. Sur deux de ces œuvres, M. Martino apporte des nouveautés essentielles; sur toutes les autres, des aperçus intéressants, et une abondante information.

En voyant de près l'*Histoire de la Peinture*, il n'a pas eu de peine à reconnaître que ce livre était pillé de partout : « Près des trois quarts de l'*Histoire de la Peinture en Italie*, — et ce qui forme, à proprement parler, cette histoire — sont... constitués par les « extraits » des lectures de Stendhal » (77). Et il en fournit des preuves aussi précises que probantes [3].

1. Sans être beaucoup plus juste, M. Martino écrit ailleurs : « ... le sentiment... chez Stendhal... ne dépassa guère une aimable sensibilité libertine, très XVIIIe siècle » (206). Ou bien il lui prête un goût qu'il n'eut jamais pour les « professionnelles » de l'amour (120). Cf. au contraire *Henri Brulard*, II, 90-91.

2. Dans la biographie de Stendhal, je relèverais encore ces quelques détails, qui me paraissent contestables :

P. 19, 31, 124 : M. Martino, comme tous les stendhaliens, est injuste pour Mélanie Guilbert. Il fait d'elle une intrigante habile. Elle fut bien plutôt la victime du jeune Beyle, qui, suivant la coutume, lui promit le mariage, et la planta bientôt là, pour faire fortune.

P. 34 : ce n'est pas « vers 1810 », mais quelques années plus tôt, et dès son séjour à Brunswick, qu'Henri Beyle « décida de devenir noble ». — Voir *La Jeunesse de Stendhal*, 21.

P. 45-46 : sous la République et le Consulat, Beyle ne songeait nullement, quoi qu'il en ait dit plus tard, à admirer Bonaparte.

P. 60-65 : M. Martino, à l'exemple de C. Stryienski, et de quelques autres, confond *Les Deux hommes* et *Letellier*. Ce sont deux projets de comédies absolument distincts.

Enfin pourquoi M. Martino, parmi les causes multiples qui obligèrent Beyle à quitter Milan en 1821, ne laisse-t-il aucune place à son amour désespéré pour Métilde (p. 100)?

3. Vu la place que pouvait donner l'auteur à cette question particulière (25 pages), on ne saurait lui faire un grief de n'être point complet. Je me contenterai donc de noter les points suivants.

La liste des emprunts faits à Lanzi (353) aurait besoin d'être révisée. Il arrive à M. Martino d'attribuer à Lanzi tout un chapitre dont Pignotti pourrait réclamer une partie, ou bien de laisser à Stendhal le chapitre XVI, dont le premier tiers doit revenir à Lanzi.

Je ne saurais d'ailleurs qu'être ici d'accord avec M. Martino, puisque, par une coïncidence aussi parfaite qu'involontaire, je publiais en même temps que lui le résultat concordant de mes recherches sur le même sujet[1].

C'est encore une thèse toute neuve, et très suggestive, qu'apporte M. Martino dans son étude sur *Racine et Shakespeare*. On n'avait jusqu'ici pas compris grand'chose au romantisme de Stendhal[2]. La froide logique de ses théories semblait un anachronisme, à la veille de 1830, et son drame historique en prose aussi loin d'*Hernani* que de *Britannicus*. Ce romantique n'entendait rien au lyrisme, méprisait le mysticisme, détestait le vague autant que l'exagération, et d'ailleurs ne pouvait souffrir tous nos poètes de la nouvelle école. Ce qu'il voulait seulement, c'était une littérature nationale, et la liberté pour cette littérature de suivre l'évolution des mœurs et des goûts. Or ces doctrines, singulières en France, sont banales en Italie. Le *Conciliatore* les avait soutenues à Milan, et Manzoni les avait développées, plusieurs années avant Stendhal. Celui-ci, à peine arrivé de la Lombardie, expose au public français les idées de ses amis milanais. M. Martino dit excellemment : « Stendhal est romantique à l'italienne, non à la française » (155)[3].

*
* *

Au milieu de chapitres nourris sur les autres œuvres de Stendhal[4], M. Martino donne un commentaire abondant du *Rouge* et de la *Chartreuse*. Il soutient non sans raison que Stendhal, dans tous ses romans, combine,

« Il use aussi, mais peu, du *Cenacolo* de Bossi », écrit M. Martino (77), — qui fait paraître à tort le livre de Bossi en 1812, au lieu de 1810. — Mais, en réalité, Stendhal emprunte à Bossi bien autre chose que la liste des copies de la *Cène*, comme on semble le dire à la page 356.

Stendhal me paraît devoir plus à Mengs que ne le croit M. Martino (353).

Enfin celui-ci note bien que Stendhal n'a pas découvert la théorie du milieu, mais, faute de connaître l'abbé Dubos, et peut-être quelques autres livres pratiqués par Stendhal, il lui laisse encore, dans l'application de cette théorie, une trop grande part d'originalité (84).

En revanche un excellent passage sur la manière dont Stendhal applique aux arts l'idéologie de Tracy : p. 81.

1. *L'Histoire de la Peinture en Italie et les plagiats de Stendhal*, Calmann-Lévy, in-8.

2. Voir le jugement péremptoire, mais obtus, qu'en porte F. Brunetière dans son *Evolution de la poésie lyrique*.

3. M. Martino aurait même pu trouver, parmi les manuscrits de Stendhal, de nouvelles preuves à l'appui de sa thèse. Ce sont des études, — projets d'articles ou chapitres de livre — que Stendhal, à Milan, écrivait pour un public italien, devant lequel il défendait le *romanticisme* de ses amis de la Scala.

4. Je ne puis signaler ici tout ce que j'y trouve de notable. M. Martino parle judicieusement de *l'Amour*, qui est « une sorte de journal intime » (130) (*), et d'*Armance*, dont il éclaire l'origine (182-185). Mais il suppose, sans preuve aucune, qu'Armance est un portrait de Métilde. Au moment où Beyle écrivait son livre, ce n'est point à Métilde qu'il pensait, mais à une autre. — On lira encore avec profit le commentaire de *Lucien Leuwen* ; mais pourquoi M. Martino, connaissant l'étrange façon qu'avait son éditeur d'interpoler Stendhal, a-t-il l'imprudence d'écrire : « Certains épisodes, comme la... mission électorale de Lucien, crient leur authenticité. Partout on sent une information... abondante et assez sûre » (227)? Et si l'édition Champion allait justement prouver que ces épisodes sont nés, aux environs de 1894, dans la cervelle ingénieuse de Jean de Mitty?

(*) Mais pourquoi croit-il Stendhal, quand celui-ci attribue à Mme Gherardi la distinction des quatre amours, et le mot *cristallisation*? Stendhal n'avait vu Mme Gherardi, en Lombardie, et sans doute de loin, qu'en 1800 ; elle était morte quand il y retourna, à l'âge d'homme. Mais, en souvenir de ses beaux yeux, il lui prête celles de ses propres théories amoureuses qui lui semblent les plus jolies.

plus qu'il n'invente, ses lectures et ses expériences. *Le Rouge et le Noir*[1] lui permet d'illustrer cette théorie par des rapprochements ingénieux[2]. Mais je ne serais pas toujours d'accord avec lui quand il analyse les trois caractères essentiels du roman, ceux du héros et de ses deux maîtresses.

Tout récemment M. Léon Blum exagérait la sensibilité de Julien Sorel; M. Martino la réduit à l'excès. Il va jusqu'à soutenir que Julien, dans le cachot de sa prison, ne revient à Mme de Rênal que par devoir, et point du tout par amour (208). Mais c'est aussi contraire aux textes qu'à la vraisemblance morale. Jamais Julien n'a été aussi simplement amoureux qu'en ce moment de sa vie, où pour la première fois il s'abandonne à sa nature, se détend et s'attendrit. « Jamais il n'avait été aussi fou d'amour », écrit Stendhal (II, 239).

Il est bien singulier encore de voir dans Mme de Rênal et dans Mlle de la Môle « deux épreuves d'un même portrait de femme : la maîtresse idéale que sans cesse Stendhal a cherchée..., combinaison harmonieuse de la vivacité passionnée de la Pietragrua et de la douceur exquise de Métilde... » (212-213). Ne serait-il pas plus vrai de dire que Stendhal a voulu donner à ces deux femmes les caractères les plus nettement opposés, et que, si l'une en effet représente bien son rêve le plus cher : l'amour tendre, irraisonné, sentimental et sensuel, à l'italienne[3], — il a prêté à l'autre toute la froideur raisonneuse, tout l'orgueil, et tout le romanesque voulu, qu'il se figurait chez une jeune Française et une jeune noble[4].

Et je ne crois pas non plus que l'auteur de l'*Amour* eût trouvé dans M. Martino un fidèle commentateur, quand celui-ci prétend ranger la passion de Mme de Rênal pour Julien Sorel dans la catégorie de « l'amour physique[5] ».

Mais il faut louer M. Martino de n'avoir pas vu dans *Le Rouge*, comme certains, le tableau fidèle et impartial d'une époque. L'intérêt du livre est tout autre : c'est la puissante image des préférences, des haines, de tous les préjugés de l'auteur.

Enfin M. Martino a très bien dessiné la genèse de *La Chartreuse de Parme* (243-244) : les vieilles chroniques italiennes du XVIe et du XVIIe siècle, lues avec assiduité, furent pour Beyle une préparation paradoxale à écrire un roman sur l'Italie du XIXe siècle. Sans rien ajouter d'essentiel aux sources

1. M. Martino donne à ce titre mystérieux le sens généralement admis : le *rouge* rappelle l'uniforme du soldat, le *noir* la robe du prêtre (194). Rien pourtant de plus contestable que cette interprétation, et M. Martino, qui semble d'abord n'en point douter (193), laisse percer ensuite son indécision (194 et surtout 367). Rappelons seulement que la gloire du pantalon rouge est postérieure à la mort de Julien Sorel, et avouons avec simplicité que, si l'on peut donner à ce titre fameux plusieurs sens également acceptables, il est possible aussi qu'il faille ne lui en donner aucun. Et ce ne serait pas la moins réussie des mystifications d'Henri Beyle.

2. Quelques-uns pourtant bien arbitraires : le séminaire de Besançon et l'Ecole centrale de Grenoble, — le marquis de la Môle et Pierre Daru, — la faveur qui vaut à Julien Sorel et celle qui vaut à Henri Beyle un diplôme de sous-lieutenant 204). C'est l'abus d'une idée juste.

3. M. Martino voit très bien que Mme de Rênal est profondément italienne, mais par quel détour subtil en vient-il à conclure que Mlle de la Môle est « de la même race », — et ce dans la page où il montre comment Mlle de la Môle, en réclamant la tête coupée de son amant, ne fait que rééditer le geste de la reine Margot (214-215)!

4. Il l'a douée seulement, par surcroît, d'une exceptionnelle énergie.

5. Sous le prétexte spécieux qu'elle commence par être touchée de sa jolie figure et de ses larmes (214). C'est là une vue un peu simpliste. « La beauté, a écrit Stendhal, est une promesse de bonheur. » Mais tous les beaux visages, pour être de chair, ne promettent point des jouissances charnelles. Et d'ailleurs *l'amour-passion*, auquel a droit Mme de Rênal, n'est pas, d'après Stendhal, l'amour platonique.

déjà connues de *La Chartreuse*, mais en les précisant mieux, M. Martino détaille ensuite (248 et suiv.) les emprunts faits par Stendhal à la vie d'Alexandre Farnèse, ou à celle du cardinal Aldobrandini[1].

Mais M. Martino ne tire-t-il pas ensuite, de cette influence évidente, des conclusions excessives? Sans doute Stendhal a pris comme scenario de son roman des aventures de la Renaissance. Faut-il en conclure, avec la plupart des critiques récents, que la *Chartreuse de Parme* présente une image faussée de l'Italie contemporaine? En réalité Stendhal n'emprunte à ces sèches chroniques que le dessin général des événements, point du tout les petits faits caractéristiques qui marquent les mœurs et changent avec elles; pas davantage l'âme profonde de ses héros[2]. Dès lors il importe assez peu que les grandes lignes de son intrigue (il avait si peu d'invention en ce genre) soient tirées du XVI^e^ siècle, si du moins, dans l'Italie de 1820, il y avait encore des assassinats et des exécutions, de la perfidie et de la ruse, des procès et des prisons, de l'amour et de la mort. Le dosage de ces ingrédients tragiques a-t-il été vraiment exagéré par Stendhal? Peut-être, mais beaucoup moins qu'on ne l'a dit, et que ne le redit M. Martino[3]. Une étude plus poussée de la vie italienne, entre 1815 et 1830, dans une petite ville telle que Modène, amènerait sans doute à reconnaître que Stendhal, tout en cédant, comme l'y portait son âme romanesque, au goût des belles aventures, nous donne dans *La Chartreuse* une image de l'Italie à peu près aussi vraie que l'image qu'il nous a laissée de la France dans *Le Rouge*[4].

*
* *

Que M. Martino voie seulement dans ces quelques objections le plaisir que m'a donné son livre. C'est une œuvre trop mesurée et trop sage pour provoquer la discussion, mais assez personnelle pour la mériter, et assez solide pour n'avoir rien de grave à en craindre.

PAUL ARBELET.

1. Je louerai moins quelques identifications auxquelles M. Martino s'essaie, après bien d'autres (266-268). Il est toujours facile de découvrir des ressemblances entre un personnage de roman et un personnage réel, surtout quand ce dernier est mal connu. Il serait d'ailleurs tout aussi aisé de mettre en relief les divergences. Je retrouve imparfaitement, pour ma part, la Pietragrua dans la Sanseverina, et moins bien encore Métilde dans Clélia Conti. Quant au comte Saurau, il y a longtemps déjà que, d'après quelques traits peu caractérisés, on a voulu voir en lui le prototype de Mosca. M. Martino ajoute à ces rapprochements arbitraires celui de Ferrante Palla et du médecin Rasori (qu'il ne faut pas écrire Razori). En effet, pourquoi pas?

2. Comment M. Martino peut-il ne voir dans Fabrice « que la réplique » d'Alexandre Farnèse (255)? Cette conception fausse du personnage l'oblige à s'étonner ensuite qu'il ait les sentiments d'un carbonaro. Mais c'est créer soi-même la contradiction.

3. Je ferais des objections analogues au chapitre IV, sur « Stendhal et l'Italie ». Afin de prouver que l'Italie de Stendhal est surtout une Italie imaginaire, M. Martino allègue l'autorité des critiques italiens, qui, pour bien des raisons, ne sont pas ici des juges sans appel. Il croit trop (p. 104) que Stendhal a vécu dans la familiarité de Muratori, de Burchard, de Varchi, des écrivains du moyen âge, et que ces études lui ont donné une idée fausse de l'Italie contemporaine. Je veux bien que Stendhal ait mêlé à la vision réelle des gens et des choses les illusions de son cœur et les souvenirs de ses lectures, mais l'Italie de Benvenuto Cellini ou l'amour d'Angela et de Métilde n'ont pas empêché Stendhal de regarder autour de lui, et de comprendre mieux que personne les Milanais ou les Romains de son temps.

4. C'est dire qu'il y faut faire la part de l'arbitraire, du préjugé, et de l'imagination. Stendhal n'a pas plus vécu à la cour de Modène qu'au séminaire de Besançon.

PÉRIODIQUES

Le Correspondant. — 10 janvier 1915; Henri Bremond, *Fénelon et la guerre.* — 10 février; Mlle M. André, *Un inspirateur de la guerre : Maximilien Harden, Guillaume II et le Kronprinz.* — 10 mars; Étienne Lamy, *Les intellectuels d'Allemagne et l'Institut de France.* — 25 mars; André Belessort, *Romans d'Allemagne.* — 10 avril; de Lanzac de Laborie, *Les souvenirs de jeunesse de M. Léon Daudet.* — 10 mai; Léon Théodor, *Les barreaux de Belgique ont décidé qu'ils ne s'humilieront pas.* — 10 et 25 mai; M. André, *L'Allemagne de Guillaume II : ce qu'elle voulait être, d'après son historien Karl Lamprecht.* — 10 juin; André Labarthe, *Les « Intellectuels » anglais et la « Culture » allemande.*

Études (revue fondée en 1856 par des Pères de la compagnie de Jésus). — 5-20 janvier 1915; Léonce de Grandmaison, *Chronique des lettres : « le Démon du midi »* (par Paul Bourget). — 5-20 avril; Victor Pourcel, *Charles Péguy et la thèse de l'espérance.* — 5-20 avril, 5-20 mai; Pierre Fernessole, *Bossuet et la guerre.* — 5-20 avril; Lucien Roure, *Chronique des lettres : « Devant la douleur »* (par Léon Daudet); *« le Carnet d'une infirmière »* (Mme Eydoux-Démians); *« Sonnets de campagne »* (par un Rengagé); *« Pages religieuses »* (par René Bazin). — 5-20 mai; Louis Gicqueau, *Une Jeanne d'Arc allemande : la « Pucelle d'Orléans » de Schiller.* — 5 juin; Paul Bernard, *Germanisme et Kultur.* I. *Un pangermaniste farouche, le Dr G. Steinhausen et le XVIIe siècle français.* — Lucien Roure, *Le soldat chrétien* (ouvrage posthume de Claude Fleury). — 20 juin; Paul Bernard, *Germanisme et Kultur.* II. *Le Père Bouhours et les méthodes de la critique allemande.*

Feuilles d'Histoire du XVIIe au XXe siècle. — 1er janvier 1915; Jean Laumier, *Victor Hugo, Adèle Hugo et Auguste de Chatillon.* — Janvier et février; Pierre Bart, *Un préfet des Cent-Jours : Jean-Charles Harel.* — Février; Marc Citoleux, *Vigny et l'Allemagne.* — Mars; Arthur Chuquet, *Ewald de Kleist et les Prussiens d'aujourd'hui; Gœthe dans la campagne de 1792; Patrice Mahon.* — Avril; Arthur Chuquet, *L'Alsacien Stöber et la Presse allemande en 1814.* — Eugène Welvert, *La « Kultur » dans une cour allemande à la fin du XVIIe siècle.* — Juin; Arthur Chuquet, *Les chants français dans les tranchées.* — Eugène Welvert, *Les dernières années de Lakanal.*

Le Figaro. — 7 janvier 1815; Maurice Donnay, *La Marseillaise.* — 14 janvier; Régis Gignoux, *Gaston-A. de Caillavet.* — 27 janvier; Régis Gignoux, *« Devant la douleur »* (par Léon Daudet). — 4 février; Francis Chevassu, *Le troisième Faust.* — Julien de Narfon, *Au pays de Bossuet.* — 13 février; Charles Dauzats, *La famille Latine.* — 15 février; André Beaunier, *Jules Huret.* — 23 février; *Nécrologie : M. Louis Bénière.* — 17 mars; *Nécrologie : Marcel Legay.* — 7 avril; Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : Théâtre des Bouffes-Parisiens, « la Jalousie », par Sacha Guitry.* — 8 avril; Charles Dauzats, *Mort de Me Bétolaud.* — 14 avril; *Courrier des théâtres : les chansons de guerre au Théâtre-Michel.* — 22 avril; Louis Chevreuse, *Adèle Hugo.* — 23 avril; Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : Théâtre du Palais-Royal, « 1915 », revue par*

Rip. — 28 avril; Francis Chevassu, *La Vie littéraire : les mémoires de Garibaldi (l'actualité rétrospective).* — 29 avril; *Courrier des théâtres : M. Félix Duquesnel.* — 30 avril; R. G., *Courrier des théâtres : au Gymnase, « la Commandantur », par F. Fonson.* — 5 mai; Henri Clouard, *Lionel des Rieux.* — 9 mai; Intérim, *Les Théâtres : A la Comédie-Française, « Colette Baudoche », par P. Frondaie, d'après Maurice Barrès.* — 13 mars; Régis Gignoux, *Les Théâtres : Théâtre de la Porte-Saint-Martin, « la Petite Fonctionnaire, » par Alfred Capus.* — 15 mai; Maurice Donnay, *La chanson aux blessés.* — Louis Fabulet, *Robert d'Humières.* — 23 mai; *Courrier des théâtres : au Vaudeville, « Loute », par Pierre Veber; aux Bouffes-Parisiens, « le Mariage de Mlle Beulemans », par F. Fonson et F. Wicheler.* — 25 mai; *Courrier des théâtres : Théâtre-Antoine, « Zonneslag et Cie, par P. Libeau et Maurice Sacy.* — 6 juin; Auguste Avril, *Mort de M. Camille Pelletan.* — 7 juin; L. Roger-Milès, *Le Salon des poètes soldats.* — 9 juin; Régis Gignoux, *Les Théâtres : à la Comédie-Française, « la Princesse Georges », « Une visite de noces », d'Alexandre Dumas fils.* — 16 juin; Francis Chevassu, *La Vie littéraire : « Propos de guerre », par l'abbé Wetterlé; « les Commentaires de Polybe », par Joseph Reinach; « Dixmude », par Charles Le Goffic.* — 19 juin; R. G., *Les Théâtres : au Théâtre Sarah-Bernhardt, « la Vierge de Lutèce », par Auguste Villeroy.* — 27 juin; Arsène Alexandre, « *Les Offrandes blessées* » (par Robert de Montesquiou).

Le Gaulois. — 9 janvier 1915; Frédéric Masson, *Les deux Magnard.* — 10 janvier; Charles Chenu, *Le jeune barreau.* — 12 janvier; Georges Ohnet, *La plume et l'épée.* — 14 janvier; Frédéric Febvre, *Le 15 janvier 1871 à la Comédie-Française.* — L. S., *Mort de M. de Caillavet.* — 19 janvier; Adolphe Racot, *Étienne Béquet.* — 31 janvier; Arthur Meyer, *Paul Déroulède.* — 15 février; René Doumic, *La requête des épiciers à l'Académie.* — 24 février; René Doumic, *Le rôle de la presse.* — 6 mars; Pécopin, *Wells et le rêve aérien des Allemands.* — 17 mars; Émile Faguet, *Shakespeare allemand?* — 15, 22 et 29 mars; Émile Mas, *La gazette de la Comédie-Française pendant la guerre de 1914-1915.* — 7 avril; Intérim, *Bouffes-Parisiens, « la Jalousie », par Sacha Guitry.* — 10 avril; Charles Chenu, *Me Bétolaud.* — 23 avril; Intérim, *Palais-Royal, « 1915 », revue, par Rip.* — 5, 12, 19 et 26 avril; Émile Mas, *La gazette de la Comédie-Française pendant la guerre de 1914-1915.* — 29 avril; Memor, *Félix Duquesnel.* — Intérim, *Gymnase : « la Kommandantur », par F. Fonson.* — 30 avril; Adrien Vély, *Lassouche.* — 2 mai; *Réponse d'Henri Heine au « Rhin Allemand » de Becker.* — 3 mai; Émile Faguet, *Vers le théâtre.* — 4 mai; Sarah Bernhardt, *Comment je connus Duquesnel.* — 5 mai; Frédéric Masson, *Le romantique et l'unité allemande.* — 10 mai; Henri de Régnier, *Un ami de la France* (Gabriele d'Annunzio). — 6 mai; Louis Schneider, *Comédie-Française, « Colette Baudoche », par P. Frondaie, d'après Maurice Barrès.* — 13 mai; Émile Faguet, *Le Barrès de 1914-1915.* — 19 et 25 mai; Frédéric Masson, *La fin du romantisme allemand : le parlement de Francfort.* — 3, 10, 17, 24 et 31 mai; Émile Mas, *La gazette de la Comédie-Française pendant la guerre de 1914-1915.* — 3 juin; Pierre de Nolhac, *Henry du Roure.* — 9 juin; Louis Schneider, *Dans les Théâtres : à la Comédie-Française, « la Princesse Georges », « Une Visite de noces », d'Alexandre Dumas fils.* — 17 juin; G. W., *Un illustre philosophe français : Maine de Biran.* — 20 juin; Louis Schneider, *Les Premières : Théâtre Sarah-Bernhardt, « La Vierge de Lutèce », par Auguste Villeroy.* — 7, 14, 21 et 28 juin; Émile Mas, *La Gazette de la Comédie-Française pendant la guerre de 1914-1915.*

Journal des débats politiques et littéraires. — 3 janvier 1915; Y., *Croquis de Paris : l' « Ami Fritz »* (à la Comédie-Française). — 10 janvier; Maurice Muret, *La Conférence de M. Karl Spittler.* — 11 janvier; Raoul Narsy, *Un plaidoyer d' « intellectuel » allemand.* — 16 janvier; Y., *Croquis de Paris : l'anniversaire de Molière.* — 18 janvier; *Les Matinées nationales.* — 22 janvier; Y., *Croquis de Paris : misères de comédiens.* — 2 février; Y., *Croquis de Paris :*

la « reprise d'Alsace » (au Théâtre-Réjane). — Georges Blanchon, *A la Bibliothèque nationale.* — 11 février; Y., *Croquis de Paris : une revue pendant la guerre.* — 16 février; G. Blanchon, *A la Bibliothèque nationale.* — Y., *Croquis de Paris : reprise de « Patrie »* (à la Comédie-Française). — 23 février; Y., *Croquis de Paris : « Les Huns... et les autres »* (au Théâtre-Antoine). — 25 février; Y., *Croquis de Paris : une année de la Comédie.* — *M. Alfred Capus à la Société des Conférences : la Presse pendant la guerre.* — 26 février; Eugène d'Eichthal, *Kant et la guerre* (à propos du manifeste des quatre-vingt-treize). — 4 mars; Y., *Croquis de Paris : « le Baron d'Albicrac » de Thomas Corneille* (à la Comédie-Française). — 6 mars; Y., *Croquis de Paris : Lionel des Rieux.* — 7 mars; G. Lechartier, *Les mœurs de ce temps : le « potin » et la guerre.* — 9 mars; Y., *Croquis de Paris : « la Closerie des Genêts » de Frédéric Soulié* (à l'Odéon). — 10 mars; *Un appel des intellectuels français.* — 13 mars; Y., *Croquis de Paris : Arthénice à la Comédie.* — 19 mars; Maurice Spronck, *Mme de Staël et les Allemands.* — 22 mars; *A la Société des Conférences : « la Parisienne, hier et aujourd'hui », par Maurice Donnay.* — 23 mars; A. M., *La littérature et la guerre en Espagne.* — 1er et 27 mars; Robert d'Humières, *En feuilletant H.-S. Chamberlain.* — 28 mars; *A la Société des Conférences : « Paris pendant la guerre », par Jean Richepin.* — 1er avril; Henri Welschinger, *Bismarck jugé par Alexandre Dumas.* — 7 avril; Robert d'Humières, *En feuilletant H.-S. Chamberlain.* — 9 avril; Marc-V. Grellet, *Journaux de guerre.* — Z., *« Rigolboche ».* — 10 avril; Henry Bidou, *Croquis de Paris : la reprise de « Zaïre ».* — 12 avril; Firmin Roz, *L'esprit philosophique de l'Allemagne et la pensée française.* — 15 avril; Henry Bidou, *Croquis de Paris : le théâtre de demain.* — 16 avril; *Gœthe et le germanisme.* — 20 avril; J. B., *La Philosophie allemande et la guerre.* — Eugène d'Eichthal, *L'épisode du papier-monnaie dans le second « Faust ».* — 22 avril; Y., *Croquis de Paris : « la Prière dans la nuit »* (par Nozière, au Gymnase). — 24 avril; Henry Bidou, *Croquis de Paris : la revue du Palais-Royal.* — 28 avril; Varagnac, *Un historien des aïeux : Albert Babeau.* — 10 mai; Henry Bidou, *« Colette Baudoche »* (par P. Frondaie, d'après M. Barrès, à la Comédie-Française). — 13 mai; Henry Bidou, *La seconde version de « Colette Baudoche ».* — 18 mai; *Robert d'Humières.* — 20 mai; Y., *Croquis de Paris : l'Almanach des spectacles.* — 23 mai; Henry Bidou, *A la Comédie-Française : Valmy.* — 27 mai; Roger Peyre, *Un précurseur de la politique italienne actuelle : Massimo d'Azeglio.* — 29 mai; Varagnac, *Maurice Sabatier.* — 30 mai; Z., *Croquis de Paris : au Moulin de la Chanson.* — 31 mai; Henry Bidou, *La Semaine dramatique : les théâtres et la guerre.* — 1er juin; J. B., *La formation de l'esprit public allemand.* — 7 juin; Henry Bidou, *La Semaine dramatique : l'anniversaire de Corneille.* — 9 juin; Germain Lefèvre-Pontalis, *La cité natale de Gabriele d'Annunzio.* — 10 juin; Henri Welschinger, *Le rôle de Le Play après le désastre de 1870.* — 14 juin; Henry Bidou, *La Semaine dramatique : la Comédie-Française, « La Princesse Georges », « Une Visite de noces », d'Alexandre Dumas fils; une représentation de « Tartuffe ».* — 18 juin; S. Rocheblave, *George Sand et l'Italie.* — 21 juin; Henry Bidou, *La Semaine dramatique : Théâtre Sarah-Bernhardt, « la Vierge de Lutèce », par A. Villeroy.* — 28 juin; Maurice Muret, *L'Allemagne accusée par un Allemand.* — Henry Bidou, *La Semaine dramatique : les matinées classiques du jeudi à la Comédie-Française.* — 30 juin; S., *« Sur la voie glorieuse »* (par Anatole France). — Henri D. Davray, *Walter Scott et les débuts de Shelley.*

Mercure de France. — 1er avril 1915 (du 1er août 1914 à cette date la revue a interrompu sa publication; elle paraît mensuellement jusqu'à la fin de la guerre); Henri de Régnier, *La faillite de la « Kultur ».* — Henri Albert, *L'Université allemande et les sources du pangermanisme.* — 1er mai; Maurice Muret, *Guillaume II d'après M. Karl Lamprecht.* — Léon Bloy, *Jeanne d'Arc et l'Allemagne.* — 1er juin; Edmond Barthélemy, *L'Idée allemande du développement : Hegel, Bismarck, Guillaume II.* — Jacques Mesnil, *L'Allemagne et l'his-*

toire de l'Art. — Albert Heumann, *Ce que la France doit aux écrivains belges.*

Revue bleue (Revue politique et littéraire). — 2-9 janvier 1915; Paul Flat, *L'Institut de France et la guerre.* — 16-23 janvier; Émile Boutroux, *La guerre et la vie de demain.* — Paul Louis, *L'attitude des socialistes allemands.* — 30 janvier-6 février; Mlle de Ganay, Mme J. Siegfried, *La guerre et le rôle de la femme.* — Paul Flat, *Le devoir des intellectuels.* — 13-20 février; M. R. Veschnitz, *Le patriotisme serbe et la poésie populaire.* — 13 février-6 mars; Camille Jullian, *Les éléments du passé dans la guerre actuelle.* — 27 mars-3 avril; Peladan, *Revision des valeurs esthétiques.* — Paul Flat, *La hantise de la force allemande.* — A. Schinz, *La propagande allemande aux États-Unis.* — 10-17 avril; A. Bossert, *La Légende de sainte Odile.* — 27 avril-1er mai; E. Lavisse et G. Belot, *La guerre et l'enseignement secondaire.* — Paul Gaultier, *L'état d'esprit allemand.* — 8-15 mai; Bergson et Paul Flat, *La guerre et la littérature de demain.* — 29 mai-5 juin; Paul Flat, *Pour défendre Gœthe.* — Firmin Roz, *Théâtres : Comédie-Française, « Colette Baudoche », par Pierre Frondaie, d'après M. Barrès.* — Paul Gaultier, *Les fondateurs du germanisme.* — 23 juin-6 juillet; Paul Gaultier, *La vie littéraire.*

Revue de Paris. — 1er janvier 1915; Joachim Merlant, *Balzac en guerre avec les journalistes* (fin). — 1er et 15 janvier; Jules Massenet, *Lettres à Ambroise Thomas.* — 15 février; Paul Adam, *La littérature et la guerre.* — 1er février; Harlor, *Charles Péguy.* — 15 avril; Louis Latzarus, *Les Journaux pendant la guerre.* — 15 mai; Henri Bergson, *La Philosophie française.* — Henry-D. Davray, *Le romancier des « Cinq villes » : Arnold Bennet.* — 15 juin; George Sand, *Journal* (juillet 1870-février 1871). — Gabriel Mauguin, *Gabriele d'Annunzio et son rôle actuel.*

Revue des Deux Mondes. — 1er janvier; Louis Bertrand, *Nietzsche et la Méditerranée.* — André Beaunier, *Revue littéraire : Voltaire en Prusse.* — 15 janvier; Gabriel Faure, *Au pays de Stendhal.* — René Doumic, *Revue dramatique : la réouverture des théâtres.* — 1er février; Pierre Duhem, *Quelques réflexions sur la science allemande.* — André Beaunier, *Revue littéraire : l'influence française en Allemagne.* — 15 février; Ernest Dupuy, *Fustel de Coulanges et l'Allemagne.* — René Doumic, *Revue dramatique : Comédie-Française, les « Journées des grands écrivains ».* — 1er mars; André Beaunier, *Revue littéraire : Au service de la nation, lettres de volontaires* (1792-1798). — 15 mars; Charles Benoist, *Le Machiavélisme de l' « Antimachiavel » : histoire d'un livre.* — René Doumic, *Revue dramatique : à travers les théâtres; « le Baron d'Albikrac », « Nicomède », à la Comédie-Française : bibliographie, « la Comédie-Française en 1914 », par A. Joannidès.* — 1er avril; Raphaël-Georges Lévy, *Pierre Leroy-Beaulieu.* — Charles Benoist, *Le Machiavélisme de l' « Antimachiavel ». II. Portrait d'un roi.* — André Beaunier, *Revue littéraire : un romancier belge, M. Edmond Glesener.* — 15 avril; Louis Bertrand, *Gœthe et le germanisme.* — Mme Marie-Louise Pailleron, *Une ennemie de l'Autriche : la princesse Christine Trivulce Belgiojoso.* — René Doumic, *Revue dramatique : « l'Ami Fritz », « Fais ce que dois », à la Comédie-Française; « les Oberlé », à la Porte-Saint-Martin; « l'Aiglon », au Théâtre Sarah-Bernhardt; « Marceau ou les Enfants de la République », au Nouvel Ambigu.* — 1er mai; Paul Bonnefon, *Edmond About à l'École normale et à l'École d'Athènes, lettres et documents inédits.* I. — André Beaunier, *Revue littéraire : « De Montaigne à Vauvenargues »* (par Joachim Merlant). — 15 mai; Victor Giraud, *La littérature de demain et la guerre européenne.* — Paul Bonnefon, *Edmond About à l'École normale et à l'École d'Athènes.* II. — René Doumic, *Revue dramatique; « la Jalousie », aux Bouffes-Parisiens; « la Commandanture », au Gymnase, « Colette Baudoche », à la Comédie-Française.* — 1er avril; André Beaunier, *Revue littéraire : leur avenir* (par le général von Bernhardi). — 15 juin; Victor du Bled, *L'idée de patrie à travers les siècles.* I. *Le monde antique.*

Revue du Dix-huitième Siècle. — 1914; 4e fasc. : René Hubert, *La*

morale de Diderot. — J. Fransen, *Lettres adressées à Marc-Michel Rey.* — Claude Perroud, *Le roman d'un Girondin* (suite). — Virgile Pinot, *Rousseau en Suède.* — Eugène Griselle, *Un collège original projeté en 1767.* — G. Vauthier, *Le premier prix de vertu décerné par l'Académie française.* — Maynial et A. C., *Chronique : histoire littéraire.*

Revue du Mois. — 10 janvier 1915; Paul Cazin, *Le roman polonais au XIX^e^ siècle.* — 10 février; Henri Hauser, *Michelet naturaliste et l'âme française d'aujourd'hui.* — 10 mars; Eugène Bestaux, *La littérature aux pays balkaniques.* — Gonzague Truc, *Esthétique de la langue du moyen âge.* — 10 avril; J.-L. de Lanessan, *Comment l'éducation allemande a créé la barbarie germanique.* — M. Jouglard, *Les études d'histoire littéraire en France au XVIII^e^ siècle.* — Louis Leger, *Le poète des victoires bulgares : Ivan Vazov.* — Maurice Lange, *Le pragmatisme de Montaigne.* — 10 mai; Julien Benda, *Renouvier et le conflit actuel.* — 10 juin; Jules Bertaut, *Les poilus de la Grande Armée dans Balzac.* — E. Goblot. *L'origine philosophique de la folie allemande : les Discours à la nation allemande de Fichte.* (La revue interrompt momentanément sa publication.)

Revue Hebdomadaire. — 2 janvier 1915; Auguste Dorchain, *La Marseillaise* (1892-1714). — J. Hérissay, *Le roman d'une comédienne à l'époque des héros de Sambre-et-Meuse.* — 9 janvier; Ernest Dupuy, *Alfred Tennyson, poète-lauréat.* — 16 et 23 janvier; H. Limbourg, *Le duc d'Aumale et sa deuxième campagne d'Afrique* (février à septembre 1841). — 23 janvier; Pierre Lasserre, *Le retour aux anciens.* — 6 février; abbé Wetterlé, *La pensée française et l'Alsace-Lorraine.* — 13 février; Henry de Noussanne, *Les vertus belges dans l'œuvre de T. Henry Carton de Wiart.* — 27 février; François Le Grix, *Un témoin du temps de paix : M. Léon Daudet.* — 13 mars; Alfred Capus, *La Presse pendant la guerre.* — Louis Bertrand, *Une lettre pastorale de saint Augustin à l'approche des Barbares.* — 3 avril; Gaston Deschamps, *Le retour à la culture française.* — 10 avril; Maurice Donnay, *La Parisienne hier et aujourd'hui.* — 17 avril; Firmin Roz, *L'influence française en Allemagne et le conflit des deux civilisations.* — 24 avril; Paul Deschanel, *Notice sur la vie et les travaux d'Albert Babeau.* — 1^er^ mai; George Fonsegrive, « *Kultur* » *et Civilisation.* — 15 mai; Ernest Seillière, *L'élaboration du germanisme mystique.* — Amédée Britsch, *Des harangues militaires.* — Ernest Lémonon, *La caricature anglaise et la guerre.* — 22 mai; J.-W. Bienstock, *Dostoïevski et la guerre.* — Robert Launay, *Un penseur allemand : Max Nordau.* — 5 juin; Varagnac, *Un adversaire de l'étatisme dans les œuvres sociales : Eugène Rostand.* — 12 juin; Gaston Bonnier, *Un grand naturaliste français : Philippe van Tieghem.*

Le Temps. — 10 janvier 1915; L. V., *Les poètes et la guerre.* — 14 janvier; Paul Souday, *Les livres : « la Genèse du XIX^e^ siècle », par Houston Stewart Chamberlain, version française par Robert Godet.* — 15 janvier; *Nécrologie : Arman de Caillavet.* — 18 janvier; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : la Comédie-Française fête Molière.* — 29 janvier; Émile Henriot, *A propos des origines du sentiment national.* — 2 février; Paul Souday, *Les livres : « la Genèse du XIX^e^ siècle », par Houston Stewart Chamberlain.* — 3 février; *Rudyard Kipling et la guerre : lettres inédites.* — 4 février; G. Lenôtre, *Prussien libéré* (Henri Heine). — 13 février; *La civilisation latine contre la barbarie allemande : la manifestation du 12 février à la Sorbonne.* — 15 février; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : sur le « Rhin allemand », d'Alfred de Musset.* — 22 février; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : le théâtre d'avant-guerre.* — 2 mars; Thiébault-Sisson, *En Suisse : chez le poète Carl Spitteler.* — 14 mars; Félix Duquesnel, *Notes et souvenirs : Sarah Bernhardt.* — 18 mars; Paul Souday, *Les livres : « Mémoires pour servir à la vie de M. de Voltaire, écrits par lui-même », nouvelle édition par René Descharmes.* — 27 mars; Paul Souday, *Les livres : Voltaire et Frédéric* (second article). — 29 mars; L. Sainéan, *L'argot des tranchées.* — 7 avril; Adolphe Aderer, *Le théâtre patriotique.* — 8 avril; A P.,

Le théâtre au camp. — Félix Duquesnel, *Notes et souvenirs : Rachel et « la Marseillaise ».* — 9 avril; *Nécrologie : le bâtonnier Bétolaud.* — 10 avril; Brieux, *Une parole française aux États-Unis.* — 12 avril; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : essai de résurrection du théâtre, une première* (« Jalousie », par Sacha Guitry). — 19 avril; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : « Zaïre » à la Comédie-Française; le vers tragique de Voltaire.* — 20 avril; Joseph Galtier, *Journaux du front.* — 22 avril; Adolphe Aderer, *Le véritable Dumanet.* — Paul Souday, *Les livres : la littérature et la guerre.* — 23 avril; *Nécrologie : Mlle Adèle Hugo.* — 26 avril; Jean Lefranc, *Carl Spitteler honnête homme.* — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : à propos de « Marceau ou les enfants de la République »; la vieille formule du drame patriotique et militaire.* — 27 avril; I., *Le café-concert et la guerre.* — 28 avril; *Une révolution chez Guignol.* — 29 avril; Paul Souday, *Les livres : « Les grandes batailles », par le lieutenant-colonel Colin; « la Guerre de tranchées il y a soixante ans », par Victor Goedorp; « les Commentaires de Polybe », par Joseph Reinach; « la Belgique envahie », par Roland de Marès; « les Barbares en Belgique », par Pierre Nothomb; « les Crimes allemands », par Joseph Bédier; les Allemands destructeurs de cathédrales* » (anonyme); *« Propos de guerre », par Émile Wetterlé; « la Guerre », par Ernest Denis.* — 30 avril; Adolphe Brisson, *Félix Duquesnel.* — 1er mai; I., *Lassouche.* — 6 mai; *La réouverture des théâtres.* — 9 mai; Adolphe Aderer, *L'Opéra pendant l'année terrible.* — 10 mai; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : deux pièces sur la guerre, la « Prière dans la nuit », de Nozière, « la Commandantur », de F. Fonson; « la Fille de Roland » à la Comédie-Française; répétition générale de « Colette Baudoche ».* — 15 mai; P. S., *Quelques poètes.* — 16 mai; J. B., *En lisant Jules Verne.* — 17 mai; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : Comédie-Française, « Colette Baudoche », par Pierre Frondaie, d'après Maurice Barrès.* — 19 mai; P. S., *M. d'Annunzio et le germanisme.* — 24 mai; P. S., *La philosophie française* (par H. Bergson). — 24 mai; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : la guerre et le théâtre; une lettre de M. François Fonson; les matinées historiques de la Comédie-Française; quelques reprises.* — Adolphe Aderer, *L'Opéra pendant l'année terrible.* — 26 mai; P. S., *Un anniversaire* (mort de Victor Hugo). — Paul Souday, *Les livres : l'Allemagne de Mme de Staël.* — 5 juin; G. D., *Poètes et soldats.* — Paul Souday, *Les livres : l'Allemagne de Mme de Staël* (second article). — I., *La Belgique littéraire.* — 6 juin; *Nécrologie : Camille Pelletan.* — 7 juin; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : « Henri III et sa cour », d'Alexandre Dumas; le drame historique; ce genre peut-il renaître?* — 9 juin; P. S., *La leçon de Gabriele d'Annunzio.* — 15 juin; G. D., *Lord Bryce historien,* — 16 juin; P. S., *Le témoignage de George Sand.* — 17 juin; Paul Souday, *Renouvier et la guerre de 1870.* — 19 juin; docteur Armaingaud, *Ils osent invoquer le témoignage de Montaigne!* — 20 juin; P. S., *Prix de poésie.* — 21 juin; J. G., *Poésies de guerre.* — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : « la Princesse Georges » et « Une visite de noces »; remarques sur le théâtre d'Alexandre Dumas fils.* — 28 juin; Paul Souday, *Les livres : « la Russie et la guerre », par Grégoire Alexinsky; « la Belgique sanglante », par Émile Verhaeren; « la Nouvelle Allemagne », par T. de Wyzewa; « Jeanne d'Arc et l'Allemagne », par Léon Bloy; « Culture et Kultur », par Gaston Gaillard; « Essai sur la formation de l'esprit public allemand », par Jacques Flach; « les Origines de la guerre européenne », par Auguste Gauvain; « le Problème anglo-allemand », par Charles Saroléa; « Dixmude », par Charles Le Goffic; « Paris pendant la mobilisation », par Antoine Delecraz; « la Veillée des armes », par Marcelle Tinayre.* — 30 juin; P. S., *Le Conservatoire et la guerre.*

LIVRES NOUVEAUX

Aubert (Hippolyte). — *Notices sur les manuscrits Petau, conservés à la bibliothèque de Genève* (fonds Ami Lullin). *Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.* In-8, de 186 p. (Extrait de la « Bibliothèque de l'École des chartes », t. LXX, LXXI, LXXII.)

Audard (Ernest). — *Essai bibliographique sur les actes épiscopaux de Mgr de Conzié, archevêque de Tours* (1774-1795). *Tours, impr. Mame.* In-8, de 24 p. et portrait. (Extrait du « Bulletin de la Société archéologique de Touraine », t. XIX.)

Audard (Ernest). — *Bibliographie des mandements, ordonnances et lettres pastorales de Pierre Suzor, évêque constitutionnel d'Indre-et-Loire* (1791-1801). *Tours, impr. Mame.* In-8, de 12 p. et portrait. (Extrait du « Bulletin de la Société archéologique de Touraine », t. XIX.)

Berliet (J.). — *Les Amis oubliés de Port-Royal.* I, Saint-François de Sales et la Mère Angélique; II, la Mère Angélique et la Visitation; III, Sainte-Jeanne de Chantal et M. de Saint-Cyran, avec leur correspondance respective complète. *Grenoble, impr. Édouard Vallier.* In-8, de 54 p. avec portraits. (Études extraites d'un ouvrage sur la Mère Angélique.)

Blossom (F.-A.). — *La composition de Salammbô d'après la correspondance de Flaubert* (1857-1862), avec un essai de classement chronologique des lettres. *Baltimore, the John Hopkins Press; Paris, Champion.* In-8, de VIII-104 p. (*Elliott monographs on the Romance Languages and Literatures*, edited by Edward C. Armstrong.)

Bonnenfant (G.). — *Les Séminaires normands, du XVIe au XVIIIe siècle.* Fondation. Organisation. Fonctionnement. *Paris, Auguste Picard.* In-8, de VI-515 p.

Bruneau (Charles). — *Étude phonétique des patois d'Ardenne. Paris, Honoré Champion.* In-8, de XII-61 p.

Bruneau (Charles). — *La Limite des dialectes wallon, champenois et lorrain en Ardenne. Paris, Honoré Champion.* In-8, de 240 p. avec figures et carte.

Calderini de-Marchi (Rita). — *Jacopo Corbinelli et les érudits français*, d'après la correspondance inédite Corbinelli-Pinelli (1566-1587). *Milan, Ulrico Hoepli.* In-8, de XII-288 p.

Calderini de-Marchi (Rita) et Aristide **Calderini**. — *Autori greci nelle epistole di Jacopo Corbinelli. Milan, Ulrico Hoepli.* In-8, de IV-88 p.

Catalogue *général des Livres imprimés de la Bibliothèque nationale.* Auteurs. Tome LIX. Genthial-Gicquel des Touches. *Paris, Impr. nationale.* In-8 à 2 col., col. I à 1254.

Chavigny (D. de). — *L'Église et l'Académie protestantes de Saumur. Saumur, impr. Paul Godet.* In-8, de 55 p.

Coissac (J.-B.). — *Les Institutions scolaires de l'Écosse depuis les origines jusqu'en 1560.* Thèse complémentaire pour le doctorat ès lettres, présentée à la Faculté des lettres de l'Université de Paris. *Paris, Larousse.* In-8, de 79 p.

Coissac (J.-B.). — *Les Universités d'Écosse depuis la fondation de l'Université de Saint-Andrews jusqu'au triomphe de la Réforme* (1410-1560). Thèse pour

le doctorat ès lettres, présentée à la Faculté des lettres de l'Université de Paris. *Paris, Larousse.* In-8, de 311 p.

Combes de Patris (B.). — *Le Jansénisme en Rouergue à la fin du XVIII^e siècle. Paris, Alphonse Picard.* In-8, de 19 p. (Extrait de la « Revue des études historiques », n° de juillet-août 1914.)

Contenson (Louis de). — *La certitude mathématique.* I : les Fondements mathématiques dans l'hypothèse de la philosophie critique (Système cartéiso-kantien). *Paris, Gauthier-Villars.* In-8, de 95 p.

Daage (Constant). — *Un peu d'histoire.* Voltaire à Ferney. Louis XV intime. Louis XV et M^me^ de Pompadour. Louis XV et M^me^ du Barry. *Provins, impr. Firmin Louis.* In-8, de 16 p. Prix : 40 cent.

Daudet (Léon). — *Fantômes et Vivants.* Souvenirs des milieux littéraires, politiques, artistiques et médicaux, de 1880 à 1905. 1^re^ série. *Paris, Nouvelle Librairie nationale.* In-16, de X-343 p. Prix : 3 fr. 50.

Daudet (Léon). — *Devant la douleur.* Souvenirs des milieux littéraires, politiques et médicaux, de 1880 à 1905. 2^e^ série. *Paris, Nouvelle Librairie nationale.* In-16, de 342 p. Prix : 3 fr. 50.

Dauzat (Albert). — *Glossaire étymologique du patois de Vinzelles. Mâcon, impr. Protat frères.* In-8, de 292 p.

Durrieu (comte Paul). — *Les Écrits en français d'un historien génois au temps de Louis XII* (Alessandro Salvago). *Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.* In-8, de 18 p. (Extrait de l' « Annuaire-Bulletin de la Société de l'histoire de France », année 1914.)

Fain (baron). — *Souvenirs de la campagne de France.* (Manuscrit de 1814). Nouvelle édition, publiée avec une préface par G. LENÔTRE. *Paris, Perrin.* Grand in-16, de XVIII-268 p. avec gravures.

Fontanettes (Benoît). — *Les Noëls de Benoît Fontanettes*, curé de Romanèche au XVII^e^ siècle. Introduction par L. LEX. Notice par A. de CHARMASSE. *Mâcon, impr. Protat frères.* In-16, de XXI-121 p.

Foulet (Lucien). — *A Bibliography of French Literature for College Libraries.* Edited by Albert SCHINZ and George A. UNDERWOOD. *New Haven, Yale University Press.* In-8, de VIII-30 p.

Germont et Isembart. Fragment de chanson de geste du XII^e^ siècle, édité par Alphonse BAYET. *Paris, Honoré Champion.* In-16, de XVI-71 p. Prix : 1 fr. 50. (Les classiques français du moyen âge.)

Guimbaud (Louis). — *Victor Hugo et Juliette Drouet*, d'après les lettres inédites de Juliette Drouet à Victor Hugo et avec un choix de ces lettres. Dessins inédits de V. Hugo, Pradier, Gavarni. *Paris, Auguste Blaizot.* In-8, de IV-309 p. Prix : 6 fr.

Herscher (S. G. Mgr.) — *Paul Déroulède, poète, patriote, chrétien.* Discours prononcé au service funèbre célébré à Notre-Dame de Paris, le 30 janvier 1915. Avec un portrait hors texte de Paul Déroulède. *Paris, Bibliothèque des ouvrages documentaires*, 16, rue Alphonse-Daudet. Petit in-8, de 28 p. Prix : 50 cent.

Ibsen (Henrik). — *Œuvres complètes*, traduites par P. G. LA CHESNAIS. T. I^er^. Œuvres de Grimstad (1847-1850). *Paris, éditions de la Nouvelle Revue française*, 35 et 37, rue Madame. In-8, de CXXXV-386 p. Prix : 10 fr.

Le Garrec (Eug.). — *Le Pays de Brizeux.* *Vannes, impr. Lafolye frères.* In-8, de 47 p. (Extrait de la « Revue morbihannaise ».)

Leger (Louis). — *La Russie intellectuelle.* Études et Portraits. (La Russie chrétienne au moyen âge. Les Épopées populaires. L'invasion tartare dans la littérature russe. L'Œuvre littéraire de Catherine II. Un homme d'État russe. Les Amour d'un idéaliste. Le Poète national de la petite Russie. Le Poète de la Steppe. Le Roman d'une étudiante russe. L'Autre Tolstoï. La Société moscovite dans le théâtre d'Ostrovsky.) *Paris, Jean Maisonneuve.* In-8, de 303 p.

Longus. — *Les Pastorales ou Daphnis et Chloé.* Traduction complète, par

P.-L. Courier. Frontispice et ornements typographiques dessinés par Ciolkowski et gravés sur bois par C. Maylander. *Paris, Georges Crès.* Petit in-8, de XIII-308 p.

Louis XIII. — *Lettres de la main de Louis XIII*, éditées par Eugène Griselle. Première, deuxième parties. *Paris, Rahir.* 2 vol. in-8. Première partie, de XXXII-309 p.; deuxième partie, de 310 à 688 p. (Société des Bibliophiles français).

Marie (Aristide). — *Gérard de Nerval.* Le Poète. L'Homme, d'après des manuscrits et documents inédits, suivi d'une bibliographie et de notes. Ouvrage orné d'un portrait en héliogravure et de 24 planches hors texte. *Paris, Hachette.* In-8, de VI-438 p. Prix : 12 fr.

Meunier (Dauphin). — *Louise de Mirabeau, marquise de Cabris*, 1752-1807. Ouvrage orné d'illustrations. *Paris, Émile-Paul.* In-8, de XI-464 p. Prix : 5 fr.

Nerval (Gérard de). — *Les Filles du feu.* Nouvelles. (Introduction. Angélique. Sylvie. Souvenirs du Valois. Jemmy. Octavie. Isis. Corilla. Emilie.) *Lyon, Lardanchet.* Petit in-8, de XVII-373 p. Hollande. Net, 10 fr. (Bibliothèque du bibliophile. Romantiques.)

Obsèques (les) *d'Édouard Pelletan.* En souvenir de Jean-Gilbert-Édouard Pelletan. (8 octobre 1854-31 mai 1912). Discours de MM. Anatole France, Clément-Janin [et Louis Barthou. *Paris, Impr. nationale.* In-8, de 39 p. avec grav.

Price (William Raleigh). — *The Symbolism of Voltaire's novels*, with special reference to Zadig. *New-York, the Columbia University Press.* In-8, de VI-270 p.

Racine. — *Œuvres choisies* avec Chronologie, Bibliographie, Notes, Grammaire, Lexique et illustrations documentaires; par Jean Fourcassie. *Paris, Hatier.* In-16, de VIII-920 p. (Collection d'auteurs français d'après la méthode historique, publiée sous la direction de M. Ch. M. des Granges.)

Ronsard (Pierre de) — *Œuvres complètes.* I et II. Odes et Bocage de 1550, précédés des premières poésies, 1547-1549. T. I et II. Édition critique avec introduction et commentaire, par Paul Laumonier. *Paris, Hachette.* 2 volumes in-16. T. I, de XLII-272 p.; t. II, de 240 p. Les deux volumes 10 fr. (Société des textes français modernes.)

Ronsard (P. de). — *Œuvres*, avec éclaircissements et Notice bibliographique; par M. Hugues Vaganay. *Lyon, Lardanchet.* In-8, de 341 p. Hollande, net, 10 fr. (Bibliothèque du bibliophile. Poètes, I.)

Schenck (Eunice Morgan.) — *La part de Charles Nodier dans la formation des idées romantiques de Victor Hugo jusqu'à la préface de « Cromwell ». Paris, Champion.* In-8, de XII-150 p. (*Monographies de Bryn Mawr College*, vol. XVI.)

Sismondi. — *Lettres de Sismondi à sir J. Mackintosh et à la comtesse de Sainte-Aulaire*, publiées par P. N. de Puybusque. *Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.* In-8, de 27 p. (Extrait de la « Revue historique », t. CXVII, année 1914.)

Smith (Horatio E.). — *The literary criticism of Pierre Bayle. Albany, the Brandow Printing Co.* In-8, de 136 p.

Smith (Winifred). — *The Commedia dell'arte.* A study in Italian Popular Comedy. *New-York, the Columbia University Press.* In-8, de XVI-290 p.

Stewart (H. F.). — *The Holiness of Pascal. Cambridge, the University Press.* In-8, de XII-148 p. (The Hulsean Lectures 1914-15.)

Sturel (René). — *Poésies inédites de Marguerite de Navarre. Paris, Édouard Champion.* In-8 de 22 p. (Extrait de la « Revue du XVI^e^ siècle », t. II, 1914.)

Toldo (Prof. Pietro). — *L'osso midollare del Pantagruel. Bologna, tip. Gamberini e Parmeggiani.* In-4, de 26 p. (*Memoria letta il 2 marzo 1915 alla Classe di Scienze Morali della R. Accademia delle Scienze dell'Istituto di Bologna.*)

Vaudoyer (Jean-Louis). — *Propos et Promenades.* Ombres et Paysages.

Écrivains d'hier et d'aujourd'hui. Art. Plaisirs publics. *Paris, Hachette.* In-16, de 290 p. Prix : 3 fr. 50.

Verlaine (Paul). — *Parallèlement.* Édition accompagnée de documents inédits. Avec un frontispice gravé sur bois par P. Eug. VIBERT. *Paris, Georges Crès.* In-8 jésus, de 199 p. Prix : 7 fr. 50 net.

Villon (François). — *Œuvres.* Éditées par Auguste LONGNON. 2e édition, revue par Lucien FOULET. *Paris, Champion.* In-16 de XVIII-132 p. Prix : 2 fr (Les Classiques français du moyen-âge.)

Vivonne. — *Correspondance du maréchal de Vivonne*, relative à l'expédition de Messine, publiée pour la Société de l'histoire de France, par Jean CORDEY. T. Ier. (1674-1676). *Paris, Laurens.* In-8, de 424 p. et plan. Prix : 9 fr.

CHRONIQUE

— La Société d'Histoire littéraire de la France a tenu son assemblée générale annuelle le jeudi 16 décembre 1915, à 5 heures, au Collège de France, salle n° 5, sous la présidence de M. Arthur Chuquet.

En ouvrant la séance, le Président a prononcé l'allocution suivante :

« Messieurs, excusez-moi d'être court. Que sont des paroles dans la grande crise que nous traversons? Il faut, il faudrait agir; tout le reste est faiblesse; tout le reste devrait être silence.

« Ils ont agi, ils ont eu la joie de l'action et peut-être de la victoire, ceux dont nous pleurons la mort : des fils de nos confrères et amis — leurs noms sont sur vos lèvres comme dans vos cœurs — et de jeunes membres de notre Société : René Sturel, Jean Ducros et Henri Châtelain : Sturel, ce profond connaisseur du XVI^e^ siècle qui fit sur Amyot, traducteur de Plutarque, un travail à la fois si ingénieux et si solide; Ducros qui venait de donner à notre second numéro de 1914 de précieuses notes sur les sources de Leconte de Lisle; Châtelain, professeur à l'Université de Birmingham, qui avait inséré dans notre *Revue* un article sur les critiques d'Atala et les corrections de Chateaubriand.

« D'autres sont morts loin de la lutte dont leur âge les écartait; et ils nous laissent de bien vifs regrets; Antoine Ravel qui vivait en son hôtel, à Cavaillon, au milieu de ses livres; Monin; Pierre Brun; Baudrier.

« J'entends encore Hippolyte Monin à notre dernière séance : l'ancien professeur de la Faculté de Besançon et du Collège Rollin était devenu maire adjoint du 8^e^ arrondissement de Paris et il me racontait avec verve les trames d'espions allemands qu'il avait découvertes dans son quartier. C'était un de nos meilleurs historiens et qui joignait à un patient labeur beaucoup de finesse et de sagacité. Il avait étudié de très près l'intendance de Basville dans le Languedoc, étudié pareillement les événements de 1789, étudié les *Lettres d'exil* d'Edgar Quinet et, dans notre premier numéro de 1915, les œuvres posthumes et la musique de Jean-Jacques Rousseau aux Enfants-Trouvés.

« Pierre Brun avait l'esprit curieux et ouvert. Il composa sur Cyrano de Bergerac un livre intéressant qui parvint à sa deuxième édition; il publia des études sur Brizeux, sur Stendhal, sur les farceurs et les libertins du XVII^e^ siècle.

« Julien Baudrier, sans reculer devant aucune fatigue et aucun sacrifice, édita et augmenta de documents et de fac-similés, en onze volumes, de 1895 à 1914, la *Bibliographie lyonnaise du* XVI^e^ *siècle*, l'ouvrage de son père, président à la cour d'appel de Lyon. Tous les résultats acquis par Baudrier n'ont pas été mis sous les yeux du public; mais les mesures sont prises, nous dit-on, pour que l'œuvre ne reste pas incomplète.

« Permettez-moi, Messieurs, d'envoyer notre hommage à ceux d'entre nous qui sont sur le front et notamment à ceux qui ont versé leur sang pour la patrie, aux glorieux blessés Georges Ascoli, Jacques Boulanger, Gustave Cohen, Jean Giraud.

« Laissez-moi enfin espérer avec vous que l'issue de la guerre sera favorable à nos armes. La nouvelle barbarie ne peut pas triompher :

Cedat barbaries, cedat Germania Gallis.

« Les Allemands croient dominer le monde en foulant aux pieds l'éternelle justice et le droit sacré des nations. Ils ignorent l'histoire. Ils ont déjà rencontré à leur vive surprise et en des points essentiels une résistance invincible; ils succomberont au milieu de l'exécration unanime et ils reconnaîtront trop tard leur aveuglement et leur folie. Prenez, leur dirons-nous aujourd'hui avec notre vieux Corneille, ce Corneille que leur Lessing prétendait détrôner,

Prenez quelque loisir de rêver là-dessus,
Laissez moins de fumée à vos feux militaires,
Et vous pourrez avoir des visions plus claires. »

M. Max Leclerc, trésorier, communique à l'Assemblée les chiffres de l'exercice financier :

RECETTES

Excédent de recettes au 31 décembre 1913 (après encaissement de 360 francs de coupons)	2 495	10
235 cotisations à 20 francs	4 700	»
160 abonnements à 19 francs net	3 040	»
Plus 58 abonnements réservés sur le compte de 1913.	1 102	»
140 numéros à 4 fr. 75	665	»
1 année au prix réduit de 12 fr. net	12	»
27 tables à 3 fr. 60	97	20
20 tables à 3 fr.	60	»
Montant total des recettes	12 171	30

DÉPENSES

Travaux divers (frais accessoires, etc.)	289	25
Papeterie	49	45
Publicité	18	»
Affranchissements	454	05
Papiers	517	75
Impression et brochure	3 886	20
Collaboration	2 377	70
Frais de recouvrement de 235 cotisations	117	50
Montant total des dépenses	7 709	90
Excédent de recettes au 31 décembre 1914	4 461	40
	12 171	30

Ces chiffres mis aux voix sont approuvés unanimement.

Le Secrétaire donne lecture de son rapport annuel sur l'état moral de la Société :

« Messieurs, les chiffres que vous venez d'entendre et d'approuver vous montrent ce qu'eût été notre budget dans des circonstances ordinaires. Travaillant toujours avec la même conscience sur les sujets qui sont le motif de notre association, nous continuions à trouver de même auprès de nos adhérents, de nos souscripteurs, la confiance éclairée qui ne nous a pas manqué depuis nos débuts et n'a pas cessé de se traduire par un concours moral et financier. Nous aurions poursuivi notre tâche laborieuse, et si nos ressources n'eussent pas augmenté, du moins, régulières et suffisantes comme elles l'étaient, elles nous auraient permis de ménager à nos recherches, à nos trouvailles, un moyen normal de se manifester au public. C'était là notre idéal, notre ambition : mener le plus avant possible une besogne modeste, mais utile, dont nous aimons le but désintéressé, et en répandre les résultats divers par des fascicules réguliers qui ne passaient pas inaperçus de ceux qui s'intéressent au passé de notre langue et de notre littérature nationale.

« Le destin n'a pas permis, cette année, à cette ambition pacifique de se réaliser pleinement. Tandis que nous travaillions avec recueillement, sans autre visée que le souci de la vérité historique, des gens sans scrupule nous guettaient, rêvant d'annexer à leur renom de barbarie et de lourdeur la bonne grâce de notre génie, la clarté éloquente et nerveuse de notre verbe. Comme si toute cette élégance eût pu cacher cette crasse! Ils mobilisaient les plus notoires de leurs penseurs, les plus pesants de leurs hommes d'esprit pour parfaire les conquêtes de leurs armes, et démontrer au monde entier qu'il avait tort de n'être pas comme eux. Nous savons depuis longtemps déjà combien vaine fut la manœuvre, qu'elle n'a pas réussi, qu'elle ne réussira pas, qu'elle ne peut pas réussir. Cela nous suffit pour nous encourager à ne pas déserter notre poste, à poursuivre le but que nous nous proposons : de faire connaître et aimer davantage les productions les plus éminentes de l'esprit français.

« Travaillons y encore avec la même confiance, mais sans surfaire la valeur de notre effort et en le conformant aux circonstances présentes. Elles commandent la prudence, sans justifier le découragement. Comme vous l'avez vu, les rentrées de l'année passée s'étaient effectuées régulièrement, quand les événements vinrent changer la situation générale. Outre qu'ils nous enlevaient bon nombre de nos collaborateurs, les plus jeunes, les plus actifs, les meilleurs, ils allaient à coup sûr diminuer nos ressources et nous commandaient de les ménager sans plus attendre. C'est ce que nous avons fait aussitôt. Au lieu de publier, comme nous l'aurions dû, pour les six derniers mois de 1914, deux fascicules séparés, nous avons mis au jour un seul fascicule, plus gros qu'à l'ordinaire, et destiné à tenir la place de deux. Nous marquions ainsi notre intention de ne pas suspendre notre publication, mais aussi de ne pas prétendre trop retenir l'attention quand d'autres causes plus justes que la nôtre l'attiraient ailleurs.

« C'est ce que nous ferons cette année encore, et tant que les circonstances nous le commanderont. Au lieu de quatre fascicules annuels de 15 feuilles in-8 chacun, c'est-à-dire 240 pages, nos adhérents recevront cette année deux fascicules d'au moins 20 feuilles in-8, c'est-à-dire 320 pages, pour former un ensemble de 650 à 700 pages, respectable encore, mais inférieur aux 900 pages que nous étions accoutumés à fournir. Cette

diminution nécessaire ne portera d'ailleurs sur aucune des parties essentielles de la *Revue*. Les articles de fond seront aussi nombreux, aussi variés, aussi bien informés que par le passé, et ceci n'est pas une promesse vaine, car nous avons déjà, par devers nous, les manuscrits de tous les travaux que nous publierons en 1916. Ce qui pourra venir s'y ajouter accentuera l'ensemble sans le modifier.

« Ce n'est pas sur ce point, déjà assuré, que la réduction portera : elle se fera sentir sur des matières sur lesquelles notre initiative ne s'exerce qu'accessoirement. La guerre a diminué dans de larges proportions le nombre des publications d'histoire littéraire. Il n'est pas nécessaire, pour en suivre le mouvement, de lui consacrer des comptes rendus aussi abondants; nous nous tiendrons à jour à meilleur compte, c'est-à-dire avec moins de pages, et c'est une disposition qui ne nuira pas au public. Il en est de même pour le dépouillement des périodiques, le relevé des livres nouveaux, les annonces de la chronique que nous avons l'habitude d'insérer dans chacun de nos numéros. La guerre actuelle fit beaucoup moins nombreux ces détails, que nous recueillions avec soin, et plus n'est besoin, pour les réunir au complet, des pages que nous y consacrions jadis. Nous les réduirons donc jusqu'à ce que les circonstances, en redevenant normales, aient ramené sur ce chapitre une production aussi intense qu'auparavant. L'économie sur ces divers points est réelle, et nul, encore une fois, ne saurait s'étonner que nous la pratiquions, puisqu'elle nous est imposée, en quelque sorte, par des circonstances extérieures.

« Nous pouvons ainsi, sans manquer en rien à nos raisons d'être, suivre notre voie en observant les règles de prudence que notre situation nous commande. La voici telle qu'elle est actuellement. L'an passé nous comptions 269 sociétaires. Nous en avons maintenant 263, dont 6 en pays envahis et 29 en pays ennemis. Je ne vous parle que pour mémoire de ces derniers, leurs noms seront rayés d'office de nos listes, où nous ne voulons voir désormais que des noms amis et alliés. — *Fuori li barbari!* — Notre total se trouvera ramené à 232 sociétaires. Quant à nos abonnés, leur nombre a fléchi encore davantage. De 203 qu'ils étaient en 1914, ils sont tombés à 121 en 1915, en baisse de 82 unités. Ainsi se vérifie l'observation que j'ai tant de fois faite ici même, que nous avions moins à gagner à recruter des abonnés que des sociétaires, car les abonnés risquent d'être des hôtes de passage chez nous. Mais le moment n'est pas de philosopher là-dessus. Prenons pour base de nos calculs le chiffre total de 353 adhérents que nous comptons encore et tâchons de faire de notre mieux avec les ressources qu'ils représentent. Heureusement que nous avons quelques économies qui nous permettront d'attendre sans trop de crainte des jours calmes! Plus heureusement encore que nous possédons un trésorier fort expérimenté, qui n'est pas seulement un homme d'affaires consommé, mais aussi un homme de cœur tout dévoué à notre œuvre, et mettant à son service, je le sais, le fruit de ses connaissances techniques et de sa bonne volonté la plus absolue!

« Grâce à tous ces concours, Messsieurs, nous pouvons envisager sans crainte l'avenir qui nous est réservé. Pourvu que la guerre qui a déjà fait tant de victimes parmi nos jeunes adhérents, épargne ceux qu'elle menace encore, nous sommes assurés d'atteindre des heures meilleures et de laisser à ceux qui nous suivront une entreprise qui ne saurait faiblir entre

leurs mains. Cette entreprise fût-elle utile entre les nôtres et eûmes-nous raison de ne pas l'abandonner en des moments de crise douloureuse? Je le crois, mais il ne nous appartient pas de répondre sur ce point. Il est préférable de rapporter ici quelques opinions étrangères, qui jugent notre persévérance et notre dessein. Voici d'abord les expressions d'un de nos voisins les plus proches, d'un des amis les plus fidèles de notre pays, qui ajoute ces lignes au bulletin de vote qu'il envoie pour le présent scrutin : « Je vous exprime mes vœux cordiaux pour notre société », dit-il, et il ajoute avec force : « Son œuvre est plus précieuse que jamais, puisqu'elle « continue à faire mieux connaître, tandis que le plus perfide et le plus « brutal des agresseurs a mis la France en péril, son génie national et son « humanité. Tous les esprits libres regardent aujourd'hui à lui, tous les cœurs « épris de justice battent pour lui. Les travaux et les soins de ceux qui le « servent par la pensée et par la plume méritent autant la gratitude en « dehors des frontières de la France que la vaillance de ceux qui le défendent « par les armes. »

« C'est beaucoup dire, Messieurs, et nous ne prétendons pas à tant. Mais celui qui tient ce langage sait la valeur des mots : il les a écrits en parfaite connaissance de cause et nous l'en remercions avec effusion. Vous l'avez reconnu : c'est un noble esprit, qui, de Genève, n'a jamais perdu l'occasion de proclamer ce qu'il sait être la justice et qui n'a pas voulu manquer de le redire cette fois. Qu'il en soit remercié encore avec toute la reconnaissance dont nous sommes capables !

« A ces paroles d'un maître, permettez-moi d'en ajouter d'autres, qui viennent d'ailleurs et d'un homme plus jeune, qui était naguère sur les bancs d'une Université de l'extrême nord de l'Europe, et qui enseigne maintenant dans un gymnase de son pays ce que hier encore il apprenait lui-même. Les termes diffèrent, mais le sentiment est le même. « Je ne sais « vous dire, écrit cette âme ardente, dans ces lignes d'un français balbutiant, « tout ce que je sens d'admiration profonde, d'amour sacré pour un pays « dont la destinée n'a pas voulu faire le mien et dont je n'ai vu qu'un coin du « sud, deux ou trois merveilles de villes de la Côte d'Azur, mais à qui je dois « par son histoire, son art, ses belles-lettres, par tout ce qu'en vain les bar- « bares cherchent à détruire — comme cette sainte cathédrale de Reims, que « je ne verrai jamais, — plus qu'à tout autre pour la formation de mon âme. « A vous la victoire ! »

« Quand on a fourni l'occasion à de pareils sentiments de se produire, on peut dire qu'on ne perd pas son temps. C'est dans ce sens que nous poursuivrons nos efforts. Le prochain fascicule de la *Revue*, celui qui contiendra ce rapport, renfermera aussi des communications de nos alliés les plus divers : un article d'un Serbe, un autre d'un professeur d'une Université belge, dont nous ignorons actuellement le sort. Plus tard nous ferons place aussi à des travaux qui nous sont venus de la Suède, de la Suisse, de l'Italie, de l'Amérique, de tous les pays où le génie de notre race est compris et apprécié. Nous mêlerons à ces amis du dehors les noms de ceux des nôtres, en trop grand nombre, hélas ! qui avant de partir faire leur devoir à l'armée, nous confièrent leurs travaux intellectuels. Et nos fascicules présenteront ainsi une image fidèle de la cohésion, de l'alliance des humanités contre la barbarie, — c'est le mot qui revient dans toutes les bouches et sous toutes les plumes pour qualifier la lutte des nations honnêtes contre les autres. »

Il est procédé au dépouillement du scrutin pour la désignation de six membres du Conseil d'administration. Sont élus : MM. le baron de Barante, Henri Bernès, Émile Faguet, Augustin Gazier, Eugène Rigal, Maurice Tourneux, membres sortants.

La séance est levée à 6 heures.

— Le mémoire lu par le professeur Pietro Toldo, à la classe des sciences morales de l'Académie des sciences de l'Institut de Bologne, sur l'*Osso midollare del Pantagruel*, dégage et met en évidence les principes généraux de l'œuvre de Rabelais. Bien que par certains côtés celui-ci appartienne encore au moyen âge, il n'en est pas moins un des champions les plus vaillants de la Renaissance, sur laquelle il a agi puissamment par la rigueur d'une pensée toute personnelle. Par son énorme richesse lexicale, par la variété de son vocabulaire si étrangement tourmenté, par ses répétitions burlesques, ses énumérations si nombreuses, ses amplifications truculentes, il rajeunit, renouvelle et fait siennes des inventions déjà connues, mais qui manquaient jusque-là d'accent personnel. Et par ces moyens si particuliers et si séduisants, en soutenant tantôt le pour et tantôt le contre, il présente les idées sous des aspects divers qui frappent l'esprit du lecteur et s'y gravent à jamais. M. Toldo a mis en valeur le caractère spécial de chacun des personnages de l'œuvre rabelaisienne et déterminé le sens propre de cette philosophie, dont la leçon semble parfois se perdre sous la multiplicité du détail, mais frappe bientôt qui lit attentivement et sait voir le fond à travers la richesse de la forme.

— M. R. Latouche a fait, au Congrès des Sociétés savantes de 1914, une communication sur *les Représentations de mystères à Saint-Antonin au XV^e siècle* (*Bulletin philologique et historique*, 1914, p. 74). C'est la mise à profit d'un document notarial qui fournit quelques détails curieux sur les mystères joués en 1445, à Saint-Antonin, en Quercy (Tarn-et-Garonne). Les chanoines et les carmes de cette localité conviennent de faire représenter, chaque année et à tour de rôle, tous les deux ans, dans chacun des deux couvents, le mystère de l'Étoile et des rois venus à Bethléem pour prier Dieu.

— Dans les *Observations sur les colloques de Mathurin Cordier* qu'il a insérées dans le *Bulletin de la Société de l'histoire du Protestantisme français* (janvier-avril 1915), M. J. Le Coultre indique que l'on peut arriver à dater six au moins des colloques de Cordier en les examinant de près. Le 27^e dialogue du livre IV doit remonter à l'hiver de 1558-1559; le 22^e du même livre semble du printemps de 1563; le 24^e du même livre paraît mettre en scène Henri Estienne et le voyage qu'il fit en Italie en 1550; le second dialogue du premier livre met aussi en scène quelque enfant de la famille Estienne, pensionnaire chez Cordier postérieurement à 1548; enfin, dans le livre second, deux dialogues, le 22^e et le 12^e, font manifestement allusion à des événements de 1562-1563, c'est-à-dire l'édit d'Amboise et les facilités données par lui pour le culte protestant.

— M^lle Madeleine Pourésy signale, dans la *Revue historique de Bordeaux et du département de la Gironde* de mai-juin 1915, *Une représentation théâtrale à Bordeaux en 1525*. Déjà on a relevé la trace d'une précédente représentation, en avril 1408, dans la même ville, d'un *jeu* dont on ignore le sujet et que les clercs représentèrent. Grâce à un acte notarié du 4 août 1525, on est mieux renseigné sur la nature des représentations qui se donnèrent à cette date, sur l'emplacement du théâtre, sur l'organisation de la scène, partagée en deux *échafauds*, — l'enfer et le paradis, — et aussi sur les pièces représentées :

un mystère de saint Jean-Baptiste, « ensemble la conversion de la Madeleine et la mort et résurrection de Lazare », dont on connaît d'autres exemples, et aussi un « Mistère de Madame Saincte Eulaye », qui semble être une production locale, déjà jouée à Bordeaux, mais dont on ignore le texte.

— Dominique de Gourgues est bien connu pour avoir, en 1568, été venger les Français maltraités en Floride par les Espagnols. Le récit de cette expédition — récit dont Gourgues semble bien être l'auteur — a maintes fois été imprimé. Mais les historiens ont prétendu que, rentré en France, le marin avait été fort mal accueilli à la cour et son courage récompensé par l'ingratitude. M. G. Musset a communiqué au Congrès des Sociétés savantes de 1914 (*Bulletin philologique et historique*, p. 374) un document notarial de 1572, qui montre que les souverains français et leurs grands officiers étaient dévoués à de Gourgues, puisqu'ils lui font fournir par l'échevinage de La Rochelle les pièces d'artillerie nécessaires pour tenter une nouvelle expédition en Amérique.

— Sous ce titre : *La princesse de Piémont et saint François de Sales à Châteaumorand* (3-4 octobre 1619), M. le chanoine O. C. Reure rappelle le séjour d'une nuit que fit le cortège de Christine de France, se rendant à la cour de Savoie, au château de Châteaumorand, que possédait alors Honoré d'Urfé, qui, en compagnie de sa femme, Diane de Châteaumorand, accueillit les visiteurs, dont était saint François de Sales.

— M. G. Lepreux a consacré l'une de ses *Contributions à l'histoire de l'imprimerie parisienne* (*Revue des bibliothèques*, avril-décembre 1914) aux *Contrefaçons de pièces de Pierre Corneille*. Il paraît que les pièces de Corneille furent grandement contrefaites et un arrêt du Parlement du 28 novembre 1648, cité par M. Lepreux, montre qu'elles le furent non seulement à l'étranger, mais en France même, où *Le Cid*, *Les Horaces*, *Rodogune*, *Héraclius* et d'autres pièces encore se virent indûment imprimées par des libraires sans scrupules.

— M. L.-A. Constans note, dans les *Mélanges d'archéologie et d'histoire* publiés par l'École française de Rome (fascicule de janvier-mai 1915, quelques rencontres qui existent entre « *Le Bourgeois gentilhomme* » et « *Le Festin de Trimalchion* ». Quand Molière écrivit sa pièce, l'œuvre de Pétrone était en grande vogue : six ans auparavant on en avait publié un long fragment inconnu, ce qui amena, en 1669, une édition nouvelle, complète et correcte, de l'ouvrage latin. Poussé sans doute par son travail de composition, Molière lut ou relut le roman de Pétrone qui offrait, d'ailleurs, quelque analogie avec le sujet qu'il voulait traiter, et il est très vraisemblable que le moderne prit à l'ancien, outre divers détails de mœurs, l'idée d'une chanson à boire et celle de deux entrées de ballets, quand les domestiques apportent en musique les éléments du festin et aussi quand les garçons tailleurs habillent en cadence M. Jourdain.

— M. Pierre Fernessolle a divisé en deux parties le travail qu'il consacre à *Bossuet et la guerre* dans les *Études* des 5-20 avril et 5-20 mai 1915. La première partie dégage le sens de la guerre d'après Bossuet, qui, de sa propre expérience et de ses méditations, tire toute une théorie de la guerre, cette *horreur sublime*, puisqu'elle manifeste Dieu, théorie conforme en tous points à la pure tradition catholique. La seconde partie : *Bossuet théoricien et peintre militaire*, dégage et met en valeur ce qui, dans l'œuvre de Bossuet, concerne l'art militaire principalement pour l'éducation du dauphin, et encore ce que l'évêque pense des principaux hommes de guerre de son temps. L'enseignement de Bossuet prend alors une portée plus humaine et plus nationale, qui, par certains côtés, touche même à l'époque actuelle.

— La Bibliothèque nationale possède deux exemplaires, en éditions différentes, d'une pièce historique fort rare intitulée : *Lettre de Monsieur le Prince à Monsieur de Rohan, avec la response de Monsieur de Rohan à Monsieur le Prince.* Ni l'une ni l'autre ne porte de date, de nom d'imprimeur ou de lieu d'impression. Au contraire, M. Lespinas, à Périgueux, possède un exemplaire d'une édition inconnue jusqu'à ce jour qui porte la mention : *A Limoges, par Jean Margarin, MDC. XXIX.* M. René Fage a examiné le cas, devant le Congrès des Sociétés savantes de 1914 (*Bulletin historique et philologique*, p. 381), sous ce titre : *Un petit problème de bibliographie, Jean Margarin, imprimeur à Limoges.* Si M. Fage n'a pas réussi à déterminer l'atelier typographique qui a produit cette brochure, il montre du moins qu'elle n'a pas pu être imprimée à Limoges et que le nom de Margarin est imaginaire.

— M. Octave Navarre rapproche, dans la *Revue des études grecques* d'octobre-décembre 1914, *Théophraste et La Bruyère.* Il résulte de ce long et minutieux examen que La Bruyère a pris à son prédécesseur non seulement le titre et le sujet général de son livre, mais encore la forme descriptive et le dessein moral. Une demi-douzaine de morceaux montre l'imitation directe de Théophraste. Il est vrai que celui-ci est le peintre de l'homme universel, tandis que La Bruyère peint surtout le Français de son temps. « Au total, conclut M. Navarre, bien que fort éloigné de prétendre que La Bruyère doive à autrui les qualités maîtresses de son œuvre, je pense cependant que presque toutes les formes de son talent préexistaient déjà, les unes en leur plénitude, d'autres à l'état de linéaments, chez son lointain devancier. Est-il dès lors excessif de supposer que c'est dans le commerce assidu de Théophraste, au contact d'un talent qui, à tant d'égards, était comme une ébauche du sien, que La Bruyère a pris la claire conscience de son originalité latente? Même ainsi délimitée, l'action de Théophraste sur l'éveil et la formation du génie de La Bruyère n'est point, certes, négligeable et méritait, croyons-nous, d'être mise en lumière. »

— Sous ce titre : *Réal et le manuscrit autographe des Mémoires de Retz, L'Amateur d'autographes et de documents historiques* d'août-septembre 1914 résume l'histoire des manuscrits de Retz après la Révolution, et comment, Réal ayant réussi à en obtenir la communication en janvier 1797, la Bibliothèque nationale ne put ravoir ce dépôt qu'à la mort de l'emprunteur, en juillet 1834. Avec une âpreté que rien ne put vaincre, Réal détint pendant quarante ans ce qu'il avait obtenu si indûment; il demeura sourd à toutes les réclamations — en particulier à une lettre spirituelle et pressante que lui écrivit, en février 1803, Turlot, conservateur des manuscrits, pour demander cette restitution, — et exposa l'œuvre originale de Retz à tous les hasards d'une vie qui fut très mouvementée, à partir de la Restauration.

— Dans son article sur *Fénelon et la guerre*, à propos du second centenaire de la mort de l'archevêque de Cambrai (*Correspondant*, 10 janvier 1915), M. Henri Bremond passe en revue les textes abondants qui, dans l'œuvre de l'écrivain, concernent la guerre dont il fut le témoin durant de si longues années que tout ce qu'il écrivit à la fin de sa vie en est, pour ainsi dire, inspiré, depuis ses lettres et ses mandements jusqu'au *Télémaque* même. Non seulement au cours de ces calamités Fénelon ne quitta point son poste épiscopal, mais encore il sut trouver, pour parler, pour agir, le langage ou la manière les plus convenables, mêlant à la bonté du pasteur toute l'humanité d'un cœur que de tels spectacles ne pouvaient qu'émouvoir. Ses jugements sur Villars sont bons à connaître, comme aussi ce qu'il pense de Marlborough et du prince Eugène et comment il se comporta avec eux.

— M. Oursel a tiré des archives municipales, départementales et notariales de Dijon et communiqué au Congrès des Sociétés savantes de 1914 (*Bulletin historique et philologique*, 1914, p. 358) quelques *Notes pour servir à l'histoire des imprimeurs et des libraires à Dijon*, qui complètent ou corrigent les renseignements déjà acquis sur ce sujet. Ces documents nouveaux concernent, aux dates indiquées, les libraires et imprimeurs dijonnais : Hugues Pageot (1497 v. st. — 1501 v. st.), Vincent de la Faye (1606), Jean Maignien (1608), Claude Guyot (1608), Toussaint Vitas (1657), Louis Soeard (1688), Pierre Palliot et ses fameux manuscrits vendus au président Joly de Blaisy et largement utilisés par Gaignières (1688-1698).

— En étudiant quelques livres de religion publiés par la Restauration à l'usage des militaires (*Études*, 5 juin 1915), M. Lucien Roure s'attache surtout au modèle qui les inspira, un ouvrage posthume de Claude Joly, *Le Soldat chrétien*. C'est l'œuvre solide et soutenue d'un moraliste à la manière de Nicole, plutôt que d'un théologien, et qui a exercé une influence capitale sur la littérature religieuse militaire de la Restauration, qui fit montre de plus de zèle que d'inspiration littéraire dans la mission qu'on lui assigna.

— Sous ce titre : *Germanisme et Kultur*, M. Paul Bernard passe en revue, dans les *Études* du 5 et du 20 juin, les opinions allemandes sur la littérature française et en particulier celles du professeur G. Steinhausen sur notre XVII^e^ siècle. Il montre que ces opinions sont mal étayées sur des textes incompris ou cités incomplètement, et que pour le Père Bouhours, par exemple, qu'on a rendu responsable de jugements défavorables à la culture allemande, ou bien il ne les a pas énoncés, ou bien, en les disant, il n'a fait qu'exprimer des truismes de son temps.

— Signalons deux communications, relatives à Montesquieu, insérées à diverses dates, dans la *Revue historique de Bordeaux et du département de la Gironde*.

M. R. Brouillard a publié dans le fascicule de janvier-février 1914, *Deux lettres au sujet des manuscrits de Montesquieu*. La première est une réponse de Victor Desèze à une question posée par Maugeret au nom du Directoire; la seconde une question de Réal, qui sans doute n'eût pas été fâché de pouvoir mettre la main sur les autographes de Montesquieu, comme il l'avait fait sur ceux du cardinal de Retz.

Dans le fascicule de janvier-février 1915, M. Méaudre de Lapouyade signale et reproduit *Un portrait présumé de Montesquieu*. C'est une sanguine, sans accent personnel, datée de La Brède, le 25 juin 1744, qui fixe les traits d'un inconnu qui peut être Montesquieu, quoique les traits du visage soient moins nets et moins arrêtés que ceux de la médaille de Dassier, le seul document qui représente avec certitude la physionomie du président, saisie *ad vivum*.

— D'après le plan de son œuvre que l'on a retrouvé après sa mort, Balzac songeait à faire une place aux *Scènes de la vie militaire* dans son immense *Comédie humaine* et à les y traiter avec autant d'importance que les autres parties de cette encyclopédie romanesque. S'il ne l'a pas fait, si le temps ne le lui a pas permis, il a du moins répandu, ici et là, dans son œuvre, quelques figures de soldats qui méritent de retenir l'attention. Ce sont ces physionomies caractéristiques que M. Jules Bertaut passe en revue au cours d'un article de la *Revue du Mois* (15 juin 1915) : *Les Poilus de la Grande Armée dans Balzac*. Cette appellation, à laquelle la guerre actuelle a donné une signification si glorieuse, a été déjà employée par Balzac et on peut la lire dans *Le Médecin de campagne* (édition Werdet, 1836, t. I, p. 252).

— A la lumière des derniers événements, M. Jean Giraud, qui a bravement accompli son devoir et fut blessé en l'accomplissant, étudie, dans *La Revue universitaire* de juin 1915, *Alfred de Vigny écrivain militaire*. Si Vigny ne vit pas de guerre, il avait longuement pratiqué ceux qui avaient fait les guerres du premier Empire et était plein de leurs récits. Lui-même se souvient de sa carrière militaire, et telle page de lui n'est que l'éloquente transposition des recommandations des théories militaires. La méditative expérience de Vigny donne un grand accent de réalité, de vérité, à ses récits militaires, parce qu'il est demeuré pénétré des devoirs et des obligations de la profession qu'il avait pratiquée avec amour.

— La période de la vie de Jean-Charles Harel que M. Pierre Bart a retracée très agréablement dans *Feuilles d'histoire* de janvier et février, sous ce titre : *Un Préfet des Cent-Jours,* est courte, mais bien remplie. C'est la période durant laquelle Harel fut préfet des Landes. C'est un épisode curieux d'une existence qui connut bien des aventures et qui, après avoir essayé de l'administration, finit par aborder la direction des théâtres parisiens et connaître l'enthousiasme des représentations romantiques.

— Les lettres inédites mises au jour par M. Paul Bonnefon dans un travail sur *Edmond About à l'École normale et à l'École d'Athènes* (*Revue des Deux Mondes*, 1er et 15 mai 1915), sont adressées, les premières à Arthur Bary, camarade d'About à l'École, les autres à l'architecte Charles Garnier. Elles concernent, d'abord, un voyage qu'About fit en Bretagne avec Sarcey, au cours de son séjour à l'École, et dont il envoie le détail à Bary. Les autres s'appliquent à l'exploration d'Égine, qu'About fit tandis qu'il était fixé à Athènes et que Charles Garnier avait étudiée un an auparavant.

— La monographie de M. F.-A. Blossom sur *la Composition de « Salammbô » d'après la correspondance de Flaubert* (1857-1862) contient trois chapitres. D'abord, un tableau synoptique des lettres de Flaubert relatives à la composition de *Salammbô*, suivi de notes chronologiques justifiant le classement des lettres. C'était là une question préliminaire qu'il fallait examiner et résoudre avant d'aborder la question même de la composition du roman. C'est par réaction contre le réalisme et le moderne que Flaubert s'attaqua à un sujet carthaginois. Comment le choisit-il ? Sans doute sous l'influence de Théophile Gautier, de Bouilhet, de Feydeau, parce que l'archéologie lui plaisait et qu'il était tenté de dire, sur un sujet neuf et inconnu, des choses qu'il imaginait. Il se mit au travail et avait déjà composé le premier chapitre quand il reconnut la nécessité d'un voyage en Afrique. Flaubert l'exécuta et c'est après ce voyage seulement, qu'il se mit vraiment à l'œuvre, qui se poursuivit avec ces élans de travail et ces affres de style qui occupèrent son activité sur ce sujet de septembre 1857 à la fin d'avril 1862. Les détails en sont soigneusement marqués par M. Blossom qui a complété son exposition par un calendrier de 1857 à 1862, des lettres de Flaubert qui manquent dans les éditions de sa correspondance et aussi une chronologie de sa vie pendant cette période.

— *L'Allemagne de Taine et de Renan*, dont M. A. Lombard a parlé dans la *Bibliothèque universelle et Revue suisse* de juin 1915, c'est d'abord celle que ces deux penseurs crurent voir avant 1870 et ensuite celle qu'ils virent réellement après cette date. Taine fut séduit, à ses débuts, par les qualités qu'il prêtait généreusement aux Allemands ; cependant à la veille de l'agression allemande contre le second Empire il avait senti déjà les vices essentiels de *la race élue* et il commençait à les noter méthodiquement, comme il faisait toutes choses. Renan, lui, admira encore davantage l'Allemagne ; aussi eut-il

plus de peine à se défendre d'un sentiment où la logique n'avait que peu de part. Et quand il confessa son erreur, s'il le fit avec énergie, il y laissa quelques grâces de style, quelques indulgences de pensée qui semblent des circonstances atténuantes dans un sujet qui n'en pouvait admettre.

— Dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 février, M. Ernest Dupuy étudie *Fustel de Coulanges et l'Allemagne*. En attirant tout particulièrement l'attention sur cette partie de l'œuvre de Fustel de Coulanges, M. Dupuy montre quel réconfort s'en dégage. Par sa lettre aux pasteurs de l'armée allemande, par sa réplique à Mommsen, par son étude sur la politique d'envahissement et sur l'histoire en France et en Allemagne, Fustel manifeste une critique aiguë des procédés et des prétentions de nos adversaires, que la netteté de son regard analysait aussi justement que la loyauté de sa plume savait la marquer.

— Dans une communication qu'il fit naguère à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres et qui a été insérée aux comptes rendus de cette compagnie (1912, p. 518), M. Morel-Fatio explique dans quelles conditions le poète José-Marie de Heredia exécuta sa traduction de « *La Véritable histoire de la conquête de la Nouvelle Espagne* de *Bernal Diaz del Castillo* », et pourquoi le traducteur ne put pas travailler sur le manuscrit original de l'auteur espagnol. Ce ne fut pas la faute de Heredia qui n'épargna ni son soin ni son labeur, et l'on peut se prendre à regretter, comme le dit M. Morel-Fatio « qu'Heredia ait pris tant de peine pour traduire en un langage digne de Monluc le Bernal refait par un Père de la Merci au XVII[e] siècle », ou tout au moins que la destinée n'ait pas permis au traducteur de revoir sa version d'après le manuscrit authentique aujourd'hui reproduit photographiquement.

— Les pages que M. Victor Giraud vient de grouper sous ce titre : *Le Miracle français*, et qui toutes ont été inspirées par les graves questions de l'heure présente, abordent parfois quelques points qui touchent à l'objet particulier de nos études. Tels sont les deux morceaux qui ont pour titre, l'un : *La question d'Alsace-Lorraine dans le roman français contemporain*; et l'autre : *La littérature de demain et la guerre européenne*. Le premier morceau analyse trois œuvres de MM. René Bazin, Maurice Barrès et André Lichtenberger, qui ont précisé trois aspects de l'âme alsacienne-lorraine et servi à les traduire au dehors. Quant à la littérature de demain, à celle que fera la guerre, M. Giraud estime qu'elle se rapprochera plus du classicisme que du romantisme, et cette prévision pourrait bien être juste.

— Poursuivant l'excellente habitude qu'il a prise, M. Henri Omont vient de publier l'inventaire sommaire des *Nouvelles acquisitions du département des manuscrits de la Bibliothèque nationale pendant les années 1913-1914*. C'est un instrument de recherches de plus aux mains des travailleurs, et non des moins utiles, car au cours de ces deux années, les collections des manuscrits de la rue de Richelieu se sont accrues de 756 volumes, dont 501 pour le seul fonds français. Au nombre de ces derniers on trouve divers documents qui concernent l'histoire littéraire de la France et nous signalerons ici : des papiers de Bertin du Rocheret (22089-22091); des recueils de chansons et de poésies diverses (11211, 11212, 22176, 22202-22207); des papiers de Monmerqué (11239-11243, 22124-22133); des papiers de Roland et de sa femme (22422-22424); des miscellanées concernant les lettres de M[me] de Sévigné (11239-11242, 22130-22133), etc.

— M. Lucien Foulet a dressé, à l'usage des universités américaines et de leurs étudiants, une courte bibliographie des ouvrages concernant la litté-

rature française du moyen âge, *A Bibliography of medieval French Literature for College Libraries*, MM. Albert Schinz et George A. Underwood ont édité cet opuscule, qui, par les indications précises qu'il contient, peut éviter bien des tâtonnements aux débutants, en les mettant dès l'origine sur la bonne voie et en les y maintenant au cours de leurs travaux.

— La librairie Édouard Champion vient de publier et de mettre en vente, au profit de diverses œuvres d'assistance, plusieurs volumes d'intérêt littéraire et d'aspect élégant.

C'est d'abord un recueil de M. Anatole France, *Sur la voie glorieuse*, qui est vendu au profit de l'œuvre des mutilés de la guerre et qui contient des pages éloquentes et viriles.

C'est ensuite un autre recueil de M. Remy de Gourmont, *Pendant l'orage*, qui rassemble des morceaux d'une ingénieuse psychologie et les livre au profit de l'Œuvre du vêtement du prisonnier de guerre.

Enfin, un troisième volume, *L'étang de Berre*, par M. Charles Maurras recueille de fortes pages sur la Provence, vendues au bénéfice des blessés du 15e corps d'armée. Frédéric Mistral, Paul Arène, Jean Moréas, d'autres écrivains, y sont analysés avec une savante sympathie qui les fait connaître et aimer davantage.

— Dans son ouvrage *Le Roman idyllique au moyen âge*, Mme Lot-Borodine étudie quelques-uns des plus gentils de nos romans médiévaux. Elle traite de *Floire et Blanchefor*, *Aucassin et Nicolette*, *Galeran de Bretagne*, *l'Escoufle*, *Guillaume de Palerne*. C'est une œuvre excellente que de remettre ainsi en honneur la matière qui fit les délices de nos pères, et demeure encore, après quelques siècles, propre à charmer nos loisirs, comme nos soucis, un peu trop positifs. Mme Lot-Borodine parle de ces ingénieuses histoires avec une délicatesse émue, et l'on sent que, pour les faire aimer, elle n'a eu qu'à les aimer. On ne peut qu'encourager de tels travaux : ils contribuent à répandre de la meilleure façon parmi le grand public la littérature du moyen âge, qui jusqu'ici est demeurée un peu trop l'apanage exclusif des philologues et des érudits.

— Le Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts a profité de l'occasion que lui offrait l'Exposition universelle et internationale de San-Francisco, pour présenter au public, en deux volumes, un tableau d'ensemble de la *Science française*. C'est un résumé éloquent de l'état actuel des sciences, depuis le moment où chacune d'elles a été créée jusqu'à l'heure présente, avec la détermination de la part que les Français ont prise à cette création comme à ce développement.

Par leur nature, bien des chapitres de cet ensemble échappent à nos études. Ce sont tous les chapitres consacrés aux sciences proprement dites, mathématiques, physiques, naturelles, qui emplissent entièrement le premier volume et sont d'un intérêt capital. Mais le second volume réservé aux sciences historiques et philologiques, nous intéresse grandement. On y trouvera bien des pages qui touchent plus ou moins directement à notre domaine particulier, et l'étude des littératures, anciennes ou modernes, y est traitée avec une impartialité saisissante. La reproduction de la table des matières est à elle seule un enseignement, et nous montre avec quelle compétence ces hautes questions ont été traitées : *les Études égyptologiques* par M. Maspero; *l'Archéologie classique* par M. Max Collignon; *les Études historiques* par M. Ch.-V. Langlois; *l'Histoire de l'art* par M. Émile Male; *la Linguistique* par M. Meillet; *l'Indianisme* par M. Sylvain Lévy; *la Sinologie* par M. Édouard Chavannes; *l'Hellénisme* par M. Alfred Croiset; *la Philologie latine* par M. René Durand; *la Philologie celtique* par M. Georges Dottin; *les Études sur la langue*

française et sur la littérature française du moyen âge par M. Alfred Jeanroy; *les Études sur la littérature française moderne* par M. Gustave Lanson; *les Études italiennes* par M. Henri Hauvette; *les Études hispaniques* par M. Ernest Martinenche; *les Études anglaises* par M. Émile Legouis; *les Études germaniques* par M. Charles Andler; *les Sciences juridiques et politiques* par M. Ferdinand Larnaude; *les Sciences économiques* par M. Charles Gide.

Les deux chapitres de M. Alfred Jeanroy sur la langue française et sur la littérature française du moyen âge, et celui de M. Gustave Lanson sur la littérature française moderne sont, en général, judicieux et complets, bien faits pour donner une idée sommaire, mais exacte, des résultats acquis actuellement dans ces diverses branches de l'activité intellectuelle de la France, où, comme ailleurs, elle a su imprimer la marque de son génie particulier.

— M. Alberto Insuà, le romancier espagnol, dont plusieurs ouvrages, traduits en excellent français par Mlle Renée Lafont, ont établi la réputation dans le milieu parisien, poursuit sa tâche d'écrivain avec une activité dont il est juste de marquer les derniers résultats. Né dans l'île de Cuba, M. Insuà nous présente dans *El Peligro* un tableau saisissant d'une famille de son pays d'origine : caractères tranchés, et violents jusqu'au crime, traditionnellement tenu par la mystérieuse ancêtre et par la jeune vierge indomptable, comme un devoir. Le relief des personnages est le trait distinctif de ce roman dramatique. Un autre volume, plus récent, s'intitule *El Alma y el Cuerpo de Don Juan*. Ce titre ne s'applique réellement qu'à la première partie du livre, où l'auteur s'est complu à nous montrer la détresse nerveuse et la déchéance de mœurs de l'éternel amoureux : nous assistons à sa mort misérable.

TABLE DES MATIÈRES

Eugène Rigal. Une introduction à l'étude du théâtre de Victor Hugo : le Romantisme au théâtre avant les Romantiques 1
G. Servois. A propos d'un caractère de La Bruyère 32
H. Monin. Les œuvres posthumes et la musique de Jean-Jacques Rousseau aux « Enfants Trouvés » 48
Louis Morel. L'influence germanique chez Benjamin Constant : Benjamin Constant à la cour de Brunswick 86
Georges Thouvenin. « Inscription » de Victor Hugo et la stèle de Dhiban 113
Gonzague Truc. La « nouveauté » dans la langue de Racine 132
Paul-A. Trillat. Les dernières années de Pierre Dupont : jugement et portée de son œuvre 147
Pierre Villey. La Confession de Sancy 160
Gustave Charlier. Comment fut écrit « Le Dernier Jour d'un Condamné » 321
Pierre Hermand. Sur le texte de Diderot et sur les sources de quelques passages de ses « Œuvres » 361
Ph. Martinon. Les véritables éditions de Malherbe : les œuvres posthumes 371
Gustave Lanson. Victor Hugo et Angelica Kauffmann : note sur les origines de « Ruy Blas » 392
J. Demeure. L' « Institution chrétienne » de Calvin : examen de l'authenticité de la traduction française 402
Anatole Feugère. Raynal, Diderot et quelques autres historiens des Deux Indes (*Suite et fin*) 408
Paul Bonnefon. L'historien Du Haillan 453
Pavle Popovic. « L'Avocat Patelin » dans la littérature serbo-croate de Raguse. 493
Émile Roy. Un pamphlet d'Alexandre Hardy : « La Berne des deux rimeurs de l'hôtel de Bourgogne » (1628) 497

Mélanges.

Hugues Vaganay et Joseph Vianey. Bertaut et la réforme de Malherbe (*Deuxième article*) 217
Georges Ascoli. Deux lettres de Barbeyrac à Desmaizeaux (1706-1707) 221
Joseph Bonnet. Un Gondi poète 228
Virgile Pinot. A propos d'une lettre de Voltaire 233
Raoul Bonnet. Quelques lettres de Collin d'Harleville 236
Jean Ducros. Notes sur une épopée révolutionnaire : « Les Helvétiens », de Ch.-Ph. Masson 248
Maurice Lange. Deux lettres de Chateaubriand 255
P. B. Un correspondant de Voltaire : Dominique Audibert. Lettres inédites 263
René Descharmes. Le « Qaïn » de Leconte de Lisle et une poésie oubliée d'Alfred Le Poittevin 544
Ch. Urbain. Nouvelles corrections au mémoire de Ledieu 550
P. M. La « Nouvelle Revue de Paris » (janvier 1864-mars 1866). Table sommaire des auteurs 559
Albert Desvoyes. Une suite de « Jocelyn » 570
Paul Chaponnière. Une bévue de Diderot dans la « Religieuse » 573
F. Baldensperger. A propos de Chateaubriand en Amérique 574
Edmond Estève. Un billet inédit d'Alfred de Vigny 575
Louis Maigron. Un manuscrit inédit de Remard sur Delille (*Suite*) 578

Comptes rendus.

Ch. Urbain et E. Levesque. Correspondance de Bossuet. Tomes V, VI et VII (Albert Cherel)..... 283
P. Garabed Der-Sahaghian. Chateaubriand en Orient (Louis Hogu)..... 287
Ernest Dupuy. Alfred de Vigny. La Vie et l'Œuvre (Jeau Giraud)..... 292
Irving Babbitt. The masters of modern french criticism (D. Mornet)..... 301
Fernand Baldensperger. Œuvres complètes d'Alfred de Vigny. — I. Servitude et grandeur militaires. — II. Poèmes (Ernest Dupuy)..... 602
Maurice Grammont. Le vers français, ses moyens d'expression, son harmonie (Deuxième édition) (Joseph Vianey)..... 605
Le chanoine Marcel. Le Frère de Diderot. — Une légende : Diderot catéchiste de sa fille (Ch. Urbain)..... 607
G. Noël. Madame de Grafigny (D. Mornet)..... 610
Léontine Zenta. I. La Renaissance du stoïcisme au XVI^e siècle. — II. La traduction du Manuel d'Epictète d'André de Rivaudeau (Gonzague Truc)..... 611
Gustave Reynier. Le roman réaliste au XVII^e siècle (Gonzague Truc)..... 614
J.-J. Rousseau. Du Contrat social, édition de Georges Beaulavon (deuxième édition) Gonzague Truc)..... 616
Pierre Martino. Stendhal (Paul Arbelet)..... 617

Périodiques..... 304 et 622

Livres nouveaux..... 311 et 628

Chronique..... 317 et 637

Le Gérant : **Paul Bonnefon.**

SHL
WITHDRAWN

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

1977 1

1995-1